This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 476953

Digitized by Google

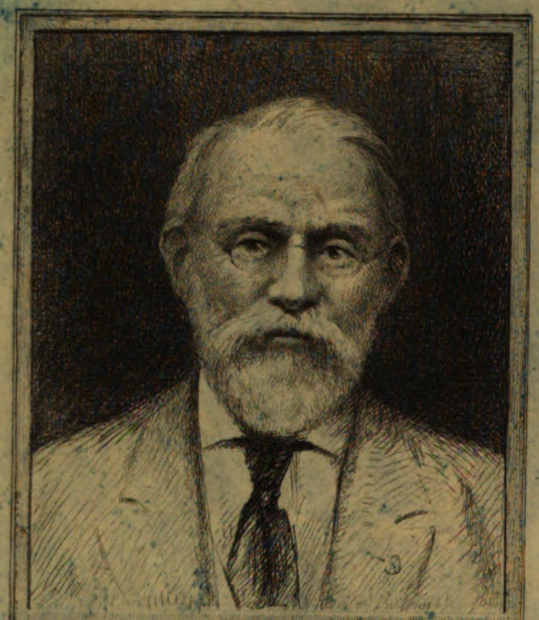

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.M26
S82

Mon nom cité aux pages :
105, 158, 203, 207, 306, 310, 350
419, 558, 595, 648.

Charles Gilpin

Mesnil-Théribault le 21 Avril 1894.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Avranches. -- Imprimerie de Jules DURAND

Digitized by Google

REVUE

DE

L'AVRANCHIN

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE, DE LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

TOME III

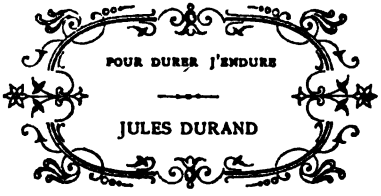

AVRANCHES

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE DE JULES DURAND

RUES BOUDRIE ET QUATRE-ŒUFS, 24

1886

Digitized by Google

Digitized by Google

Deuning
Nijhoff
6-8-27
15137

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS
DES ARRONDISSEMENTS
D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 7 JANVIER 1886

Président : M. EDOUARD LE HÉRICHER
Secrétaire : M. le Comte DE CHABANNES

Etaient présents :

MM. LE HÉRICHER, *président* ; Comte DE CHABANNES, *secrétaire ;* MAUDUIT, *secrétaire-adjoint ;* Commandant DE TESSON, *trésorier* ; LEBEDEL, architecte ; Mmes DUPONT; Octave LECHEVALIER; O'CONNOR, Mme et Mlle BEAUMONT; Mlle Ida HUBERT; MM. Etienne DUPONT, MAHEUX, curé de Saint-Oven; JOUBIN, vicaire de Tirepied; LEBEL, libraire; THÉBAULT, libraire; le professeur NELET; Paul BOUVATTIER, contrôleur des contributions directes; Jules BOUVATTIER, député; Jules DURAND, typographe et lithographe; de BESNE, maire; O'CONNOR; le professeur d'anglais ROULLET DE BENAY-LAFOND; LOYER fils.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal rédigé et lu par le Secrétaire, et présenté à l'adoption de l'Assemblée. — 2. Votation des membres du bureau, d'une aumône aux pauvres d'Avranches et de Mortain, et de nouveaux membres. — 3. Correspondance et revue des livres. — 4. *Notice funèbre sur M. Victor Châtel*, par M. le professeur LE MONNIER, lue par M. J. Le Monnier, et *sur M. Esnoult*, professeur à l'Ecole Pompée, par M. LE HÉRICHER. — 5. *Fragment de l'histoire de Saint-Martin-des-Champs*, par M. S. MAUDUIT, maire de cette commune et vice-secrétaire de la Société. — 6. IRONIE : *amour de tête, amour de cœur, poésie romantique de 1830*, par M. X... — 7. *L'hypnotisme*, par le docteur LOYER, lu par M. Paul Bouvattier. — 8. *Bibliographie Jersiaise*, par M. LE HÉRICHER. — 9. *La Mare aux Moines*, légende de Saint-Martin-des-Champs, par M. Etienne DUPONT. — 10. *Mathurins, Mathurines et Mathurinades*, par M. Alfred DE TESSON,

Digitized by Google

capitaine de frégate en retraite, trésorier. — 11. *Les Savants et Artistes Scandinaves dans l'Avranchin*, Worsaae, Fabricius, Axel Romdahl, Hagbord, M. Pierre, par le Président.

Le procès-verbal rédigé et lu par le Secrétaire est adopté sans rectification. On vote la réélection des membres du bureau, avec l'élection de Mlle Ida Hubert, bibliothécaire, en remplacement de M. Gustave Bouvattier, décédé. Mlle Hubert, amie du défunt, a la tradition de ses fonctions, et elle s'y est déjà attachée par les additions au Catalogue avec intelligence et un entier dévouement. On vote ensuite une aumône aux pauvres d'Avranches et de Mortain, cent cinquante francs, dont dix sont distraits au profit de la Salle d'Asile d'Avranches. On admet six nouveaux membres : comme titulaires, M. Médéric Gautier, propriétaire à Avranches, présenté par MM. Le Héricher et Fouqué ; M. Armand Jullou, à Jullouville, fondateur de cette station balnéaire et auteur d'un opuscule sur des questions agricoles, présenté par MM. de Chabannes et Alfred de Tesson ; Mme et Mlle Longe, anglaises, longtemps résidentes à Avranches, demeurant à Spixworth-Park, Sainte-Faith (Norwich), présentées par MM. Le Héricher et Jules Bouvattier, comme membres correspondants : M. Rozeray, professeur départemental d'agriculture, à Saint-Lo, présenté par MM. Le Héricher et Octave Le Chevalier ; M. Rubner, professeur au gymnase de Nuremberg (Bavière), présenté par M. Le Héricher et M. Heerdegen, professeur à Erlangen (Bavière).

REVUE DE LA CORRESPONDANCE

Le Président passe rapidement en revue la correspondance qui est considérable, comme on doit l'attendre dans une Société de plus de cinq cent cinquante membres. Elle impose au Président une lourde tâche, environ deux lettres par jour. Or, ce ne sont pas de simples formules, des billets laconiques, mais souvent de vraies dissertations et même telle courte lettre l'a entraîné dans de longues recherches. Par exemple la lettre ci-dessous de Madame Longe a exigé huit pages de réponse, et les douze pages d'observations sur notre *Revue*, par M. L. Mallefille, professeur à Saint-Pétersbourg demandent de longues et difficiles solutions. Mais puisque nous avons monté une grande machine, il faut bien en graisser les rouages.

Se sont fait excuser pour l'avant-dernière séance, M. le comte G. d'Avenel et M. Jules Bouvattier, récemment nommé député et qui pour cause de nombreuses affaires n'a pu, à son grand regret, venir comme il nous l'avait promis, lire deux pièces de vers insérées au

Digitized by Google

programme. Nous avons regretté son excellente manière de lire : les bons liseurs sont des enchanteurs.

M. Léon Lemonnier, de Villedieu, élève au collège d'Avranches, qui devait lire la notice funèbre de M. Victor Châtel, ne peut le faire, retenu qu'il est par la maladie dangereuse d'un parent. M. Etienne Dupont est prié par M. Chevrel d'offrir l'excuse de son absence.

M. Gustave de Bailliencourt, receveur des finances en retraite, maire de Mortain et membre titulaire de la Société, remercie M. de Tesson de l'envoi de 50 francs aux pauvres de Mortain, dont la quittance est adressée à M. le Président. M. de Bailliencourt espérait pouvoir la remettre en personne, mais, dit-il, en cette saison, la bonne volonté de voyager est souvent entravée par le mauvais temps et par les nombreuses distractions de la nouvelle année. « Je regrette de ne pouvoir assister à votre séance et je vous transmets avec mes meilleurs souhaits l'assurance de mes sentiments dévoués et affectueux. »

« Je suis heureux de pouvoir offrir à votre Société dont je suis membre correspondant depuis quelques années, deux exemplaires de ma *Petite Géologie de la Manche*. » (Aug. Courtois, directeur de l'école de Saint-Vaast-la-Hougue.)

Le Président fait part à la séance de janvier de la distinction très flatteuse, que lui fait connaître M. Alfred de Tesson : « Notre très savant confrère, M. le marquis de Caligny, membre de l'Institut, vient d'obtenir une nouvelle récompense pour ses utiles travaux. C'est une médaille d'or à l'exposition universelle d'Anvers. Elle est mentionnée au *Journal officiel* au titre du groupe V : « Outillages et procédés des industries mécaniques. »

En recevant son diplôme de membre titulaire, M. Prosper Pichard, d'Avranches, ingénieur civil et directeur de la station agronomique d'Avignon, remercie et ajoute : « Je regrette de ne pouvoir justifier suffisamment le témoignage de confiance que mes parrains ont obtenu de l'assemblée. Mes études ordinaires sont assez étrangères à l'archéologie et à la littérature et m'absorbent assez pour ne pas me laisser l'espoir de devenir sitôt un de vos collaborateurs. Je n'en suis pas moins avec un vif intérêt les travaux de la Société dans ses publications. »

M. Favalelli, naguères préfet de la Manche, nous écrit en ces termes: « Vous avez bien voulu m'informer que la Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain m'a nommé membre correspondant. Je

Digitized by Google

suis très sensible à l'honneur que votre Société vient de me faire, et je vous prie de lui en transmettre tous mes remerciements.

Une dame anglaise qui a longtemps habité Avranches où elle a encore plusieurs amis, et qui a été admise à la dernière séance, écrit de Londres (Cadogan Place, 71). Cette lettre nous est transmise par notre bibliothécaire, Mlle Ida Hubert, qui nous donne de sa part cette flatteuse appréciation, « c'est qu'elle est très flattée et très honorée de faire partie d'une Société qui compte dans ses membres à peu près tous les hommes de valeur du pays. » Voici la lettre de Mme Savage : « I have received a letter announcing the honour done me in making me one of its members on the presentation of M. Le Héricher and Mlle Hubert. I therefore write to thank you for your amability and kindness in so doing. I shall always consider it my duty and pleasure to further the interest of the society in any way I can. — Kathleen Savage. »

Lettre étendue de Mme Longe, dont l'analyse a été faite dans le dernier numéro de la *Revue*, et relative à des questions adressées au Président sur des faits de la Révolution française à Avranches. Dans une seconde lettre la même dame accepte pour elle et sa fille d'entrer dans notre Compagnie avec beaucoup de réserve et de timidité il est vrai, mais que nous avons interprétée dans le sens d'une acceptation. Voici ces termes eux-mêmes « My daughter and myself are much flattered by your kind offer as making usbers of youv society, which seems to be upon such a large scale that I feel tmid in accepting. » C'est avec une chaleureuse reconnaissance que Mme Longe remercie M. Le Héricher des renseignements qu'il lui a envoyés. Elle y ajoute d'autant plus de prix que selon sa propre expression celui-ci a beaucoup de fers au feu ; voici du reste comme elle s'exprime « I thank you a thousand times for your great kindness in troubling yourself so much in information for me. It was too good of you — for I know your time must be very valuable with « all the irons you have in the fire. »

M. L. David, juge au tribunal de Mortain, nous mande qu'à son grand regret il n'a pu assister à la séance de janvier. Comme il aspire à nous lire, il prie de lui adresser le 7e volume des *Mémoires* et le 8e numéro de la *Revue* qui vient de paraître, comme offrande d'étrennes aux membres titulaires. Le mauvais temps et de nombreuses occupations l'ont empêché de se rendre à notre réunion. Il remercie « messieurs les membres de la Société qui ont bien voulu m'ouvrir leur rangs.... Je regrette que les difficultés de communication s'opposent à ce que je puisse assister à vos intéressantes séances, mais j'en lirai toujours

Digitized by Google

les comptes-rendus avec le plus grand plaisir... je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre charmant diplôme. »

M. Benoist, membre distingué de la Société de Valognes, à laquelle il a donné sa très intéressante notice sur les îles Saint-Marcouf, s'empresse d'adresser ses remerciements à M. Le Héricher et à M. le Comte de Chabannes qui ont bien voulu être ses parrains. « Je suis infiniment touché de l'honneur que m'a fait votre Société en m'admettant parmi ses membres. »

M. Auguste Lavalley, licencié en droit, à Villedieu, accuse réception de son titre de membre titulaire, et il ajoute : « Je ne puis vous promettre d'assister aux réunions fréquemment, mais je serais heureux si mes occupations me permettaient quelquefois d'y prendre part. M. le Président m'a fait l'honneur de citer mon nom au sujet de l'ancienne fonderie et poëlerie de Villedieu. J'ai l'intention de réunir tous les termes du métier qu'il me sera possible et de faire un petit travail sur cette vieille fabrication qui a valu à notre petite ville le nom de Villedieu-les-poëles. Quelques uns de ses termes ne sont pas connus de M. le Président, je crois, ni des membres de la Société. Si je puis recueillir quelques spécimens de l'ancienne fonderie, je les offrirai avec plaisir à la Société. »

M. Chesnel, naguère professeur à Mortain, aujourd'hui licencié ès-lettres et professeur de philosophie à Eu, passe de titulaire à correspondant, et déjà dans une intéressante lettre il a correspondu : « Je serais heureux, nous écrit-il, de mériter par quelque envoi ce dernier titre. Mais une juste défiance de mes forces et mes occupations s'y opposent. Ce pays offre pourtant une grande variété de sujets d'étude. La contrée avec ses maisons en briques, ses collines mamelonnées, ses plages de Tréport et de Mers, bordées d'immenses falaises blanches, taillées à pic, offre un aspect assez original. Je ne vous parlerai pas du parc et du château construit par Henri le Balafré, peu remarquable extérieurement, mais qui renferme, dit-on, une magnifique galerie dite des Guises. A trois kilomètres d'Eu, on m'a montré des ruines romaines très curieuses, mais il est regrettable qu'elles ne soient pas placées sous la sauvegarde d'une Société aussi vigilante que celle d'Avranches. On trouve aussi dans ce pays des haches en silex et des polissoirs. J'en ai une remarquable collection, augmentée d'une betterave et d'un champignon pétrifiés, trouvés également dans les environs. L'authenticité de ces objets paraît prouvée. De plus le patois picard, parlé ici couramment, est intéressant à étudier, avec ses mots conservés du vieux français, comme *ramenter*, etc. » C'est le type

Digitized by Google

du vieux verbe *ramentevoir*, rappeler à la mémoire, du latin *re*, en arrière et *mentem*, esprit, ramener l'esprit en arrière. V. du Cange à *Ramentus*, lequel cite *ramenteur*, celui qui fait souvenir.

Notre distinguée collaboratrice qui a beaucoup contribué à l'éclat de notre cinquantenaire, par l'article *Jadis* où l'on a remarqué spécialement le portrait en plein relief du chevalier de la Champagne, Madame d'Auxais Léziart de la Villorée écrit au Président de vouloir bien lui retourner son manuscrit (de la composition intitulée *Jadis*) dont elle n'a pas conservé le double, et dont elle a promis la lecture à quelques amis qui n'assistaient pas à la séance. »

Nul n'est prophète en son pays : la vérité est que nos travaux rencontrent plus d'approbation au loin qu'auprès. Cette approbation nous la recevons en termes trop élogieux peut-être, et dont nous nous permettons de retrancher les notes les plus vives. Elle nous est adressée de Voiteur (Jura) par un appréciateur très compétent en choses de littérature et d'archéologie, notre confrère correspondant, M. Eugène Châtel, naguère archiviste du Calvados : « Ce numéro 7 de votre *Revue* (celle du compte-rendu de notre cinquantenaire) précieux à tous égards, est un vrai kaleïdoscope qui donne une vue d'ensemble et détaillée, tout à la fois du mouvement artistique, littéraire et scientifique de cette partie de (la Normandie-la-*franche*) que vous animez de votre souffle ardent... Que de choses, de faits, d'idées et de vues originales ! Que de recherches et d'aperçus nouveaux dans vos glanes philologiques et bibliographiques !... Vous avez bien l'ardeur et toute la passion de notre regretté Charma qui était lui aussi un vrai dilettante en l'art de bien dire et un chercheur sagace et déterminé... Vous continuez dans votre Société d'Archéologie la mission enseignante de votre vie de professeur. Vous avez pu dire avec un légitime orgueil : « Nous partîmes trente et nous arrivons cinq cents. » V. de M. Châtel, notre confrère normand assidu à la Sorbonne, une très bonne étude de la mosaïque de Lillebonne.

La Société de Valognes « qui suit avec envie nos travaux si intéressants » prie, par la plume de son archiviste, M. Fagart « de vouloir bien continuer nos communications. Elle serait heureuse si on lui adressait, pour sa prochaine réunion, les fascicules qui manquent. » Notre excellent confrère, M. de Graveron, nous prie aussi de compléter sa collection des *Revues* ; ce qui a été fait.

Quelques lignes de notre collaborateur aux multiples talents, qui nous a enrichis de ses dons et de sa plume, le bienfaiteur de la commune de Tirepied, M. Ch. Carpentier, conseiller à la cour de Paris :

Digitized by Google

« Votre dernière *Revue* est bien intéressante ! L'histoire du confrère qui vient au brenn Viridovix, du comte Jaubert, qui se fait de la circoncision un passeport pour voyager en Orient, et de Long-jarret qui guillotine son gendarme, sont des traits qu'on ne peut oublier..... à bientôt. »

Notre savant correspondant d'Erlangen (Bavière), qui vient de donner une nouvelle gloire à nos manuscrits de Cicéron, de notre bibliothèque municipale, par la publication achevée, définitive de l'*Orator* et du *De Oratore*, nous adresse cette missive : « Je vous remercie beaucoup du n° 7 de la *Revue de l'Avranchin*. Je vous demande mille pardons de ne pas vous avoir envoyé pour votre *Revue* l'article dont je vous avais parlé. C'est mon voyage qui m'en a empêché. Vous savez que je suis allé dans la Suisse française ; de là je suis parti pour Paris où j'ai travaillé à la bibliothèque nationale. Je suis pour le moment tellement surchargé de travail pour mes cours à l'Université que je n'ai pas encore pu écrire l'article promis. Je regrette d'abuser de votre patience, mais j'espère remplir ma promesse entre Noël et le nouvel An. J'ai l'honneur de vous présenter comme membre correspondant M. Henri Rubner, professeur au Gymnase de Nuremberg (Bavière). C'est le même que j'ai cité dans mon édition de l'*Orator*. C'est un homme érudit qui a quelques mérites par ses recherches sur les œuvres rhétoriques de Cicéron. » M. Rubner a été admis dans cette séance de janvier.

Un souvenir très agréable nous arrive avec les souhaits de nouvelle année, d'un cottage de Guernesey, dit les *Maindenaux* : c'est de M. et Mme Labussière. Ils nous envoient « notre cotisation, » disent-ils, charmante expression qui nous atteste l'intérêt que tous deux prennent à nos publications et qui nous rappelle que tous deux ont assisté à une de nos séances. Viennent les beaux jours et nous pourrons les revoir, ils ont trop aimé notre pays pour n'y pas revenir.

Un des compositeurs typographes de notre *Revue*, M. G..., un Breton du pays de Tréguier, nous propose une étymologie, à la place de celle que nous avons donnée de *jerzual*, cette rue abrupte de Dinan : ce serait pour lui *kerz hual*, monte haut, étymologie justifiée par la nature du terrain.

Notre *Revue* a fait aussi une bonne impression sur M. L. David, ancien élève-lauréat du collège d'Avranches, juge à Mortain, récemment élu titulaire : « Je l'ai lue et relue, toujours avec le même plaisir ; j'y ai trouvé cet esprit vif, cette exquise urbanité et ce charme littéraire qui... etc. »

Le Président, plein de sympathie et de vénération pour le dernier

Digitized by Google

descendant de la branche cadette de la famille du Buat, une illustration de notre pays, avait demandé à notre confrère, M. Le Court, notaire à Deauville, un exemplaire de sa généalogie du Buat, en faveur de ce respectable vieillard. M. Le Court l'a envoyée avec le plus vif empressement : « Vous voudrez bien lui dire que je ne l'avais pas oublié, mais que j'avais attendu à lui envoyer cela à cause de la nouvelle édition en ce moment sous presse et dont le tirage devait d'abord être très considérable. » Cette généalogie par M. Le Court, heureux possesseur d'une grande bibliothèque, a été remise à M. Alfred de Tesson pour lui être utile dans l'histoire de sa famille pour laquelle il recueille des documents.

« SAMARÈS MANOR, Jersey. Monsieur le Président et cher confrère, je vous remercie de m'avoir fait rappeler ma redevance à la Société d'Archéologie d'Avranches. Veuillez avoir l'obligeance de faire parvenir à M. de Tesson le chèque ci-inclus, pour 25 francs qui couvriront, si je ne me trompe, ma cotisation pour deux années, 1885 et 1886. — Le bailli de Jersey, dont j'étais lieutenant, étant décédé, je dois vous dire que je ne suis plus Lieutenanl-Bailli, mais simple Juré-Justicier. Veuillez agréer mes sentiments de profonde considération, Edouard Mourant. »

Un ouvrage considérable, couronné par l'Académie des sciences morales, nous avait été donné en hommage par son auteur, M. Léon Lallemand : c'est l'*Histoire des enfants abandonnés et délaissés*, (in-8°, 800 pages, Paris, Picard, 1885). Un examen de cette œuvre d'érudition et de philanthropie ayant été fait dans notre *Revue*, l'auteur a témoigné ses sentiments de cette manière : « Je vous remercie vivement de l'accueil bienveillant que vous avez fait à mon livre, et des renseignements que vous avez la bonté de me promettre. (Nous parlions de l'article de M. Ch. de Beaurepaire sur l'hospice d'Avranches, dans nos *Mémoires*, mais le volume est épuisé). « Devant être fréquemment absent de Paris pendant quelques années, je ne pourrais suivre les travaux de votre Société. Je vous prie donc de remettre à plus tard l'offre que vous m'avez faite d'être son correspondant. »

M. Buchner, professeur de littérature étrangère à la Faculté de Caen, recevant le glossaire anglo-normand de M. Le Héricher qui occupe une partie du 8e volume de nos *Mémoires*, témoigne ainsi à l'auteur ses sentiments : « mille remerciements de l'envoi de votre glossaire. Si je ne me trompe, c'est là le volumineux manuscrit que vous avez bien voulu me montrer, quand j'ai eu le plaisir de vous voir pour la première fois. Je ne suis pas assez compétent pour me permettre même un jugement élogieux, mais votre réputation et votre

Digitized by Google

manière de travailler garantissent la valeur de votre ouvrage. Je le mettrai à profit autant que je le pourrai, et quand j'en serai bien pénétré, je ferai un article pour quelque revue allemande. »

M. Etienne Dupont, notre jeune poète, étudiant en licence à Caen, nous adresse une lettre sur le mouvement littéraire de la Faculté des lettres, spécialement sur trois professeurs qui sont nos confrères. Caen est toujours l'*Athenæ Normannorum*. On a aussi appelé Avranches l'*Athènes de la Manche*.

« Ce serait mal connaître le titre de correspondant que la Société d'Archéologie a bien voulu me donner, si je ne vous tenais point au courant des travaux de nos confrères ; aussi je me propose de vous parler des cours publics de MM. Gasté et Desdevizes du Désert, mes savants maîtres de la Faculté des lettres.

» M. Armand Gasté continue son cours de litérature française, commencé l'année dernière. Nos trouvères et nos troubadours nous occupent actuellement : la profonde connaissance que notre vénéré maître possède sur les représentants de notre poésie nationale et primitive est pour nous une source d'émotions sincères, car en nous montrant les chefs-d'œuvre de notre vieille littérature, il nous fait aimer le pays de Bernard de Ventadour et de Bertrand de Born. Ajoutez que M. Gasté sème son cours d'anecdotes piquantes, si fréquentes d'ailleurs dans les écrits du moyen-âge, et vous aurez une faible idée du plaisir que nous procurent les savantes études de notre tout dévoué professeur.

» C'est à la formation du territoire national que nous fait assister M. Desdevizes du Désert, dans son cours public de géographie. Bien que je ne sois qu'un profane dans la science de Strabon, j'assiste avec le plus vif intérêt à ses leçons précises sur la *Gallia comata*, pleines de développements artistiques et littéraires, j'ajouterai même archéologiques, sur la Gaule de Vercingétorix. J'ai eu d'ailleurs la bonne fortune d'entendre le discours de M. Desdevizes à la rentrée solennelle des Facultés « sur les Races latines, » discours qui a intéressé au plus haut point tous ceux qui sont curieux de notre grande histoire nationale.

» J'ai remercié en votre nom M. Le Hanneur, professeur de langue et littérature latines, pour son envoi du savant « *Traité de Tertullien contre les Valentinais* ». Je m'empresserai de faire parvenir quand ils seront publiés les travaux de notre érudit correspondant.

» Demain jeudi, réunion et assemblée solennelle de la Société des Antiquaires de Normandie. M. Hurel, notre correspondant et membre des Antiquaires, me communiquera à ce sujet des notes que je vous

Digitized by Google

transmettrai à mon tour. Je suis vraiment heureux de voir la place si honorable qu'occupe notre vaillante Société. »

L'article de notre *Revue*, examen critique de la notice sur Pirou, par M. Victor Brunet, de Vire, nous a valu une lettre de gratitude de la part de son auteur : « J'ai lu avec infiniement de charme les quelques lignes que vous avez daigné consacrer à ma plaquette sur les seigneurs de Pirou. Croyez bien que je prends bonne note des fautes de copiste que vous avez remarquées et qui sont importantes pour un philologue. J'en tiendrai compte dans le développement de mon travail. » Répondant à la question qu'il lui présente sur l'étymologie du mot Pirou, M. Le Héricher s'est déclaré incompétent sur le préfixe de la forme archaïque *Perehou*, mais pour le suffixe, il ne doute pas qu'il ne représente ce *houlm* (île ou presqu'île) scandinave si commun dans notre département. Or Pirou est une île ou presqu'île limitée d'un côté par la mare de Pirou, aujourd'hui desséchée, le havre de Pirou et des rivières. M. Brunet prépare un long travail sur Brecey et ses seigneurs, et sur un rapport qu'on lui a fait, il croit qu'il y a à la bibliothèque d'Avranches un manuscrit sur cette localité. M. Le Héricher s'est assuré qu'il n'y en a pas.

Une décision qui serait très regrettable, s'il n'y avait pas moyen d'y remédier par le titre de correspondant, nous est communiqué par un titulaire, M. Tirard, l'habile explorateur de l'histoire et des mœurs du Bocage, à l'ouvrage duquel nous avons consacré un examen critique assez étendu. Il nous prie d'accepter sa démission de titulaire. Il le fait en termes sympathiques et touchants : « Croyez-le bien, M. le Président, que c'est à regret, que je prends cette détermination. Si cela m'était possible, je serais heureux et fier de demeurer le collègue d'un savant auquel... etc. »

Une nouvelle lettre de Caen, de notre ami dévoué, M. Etienne Dupont. Il nous rend compte de la séance publique des Antiquaires de Normandie. On y retrouve le poète amoureux de son pays d'Avranches, qui a été si heureusement et tant de fois sa muse, son rêve, sa nostalgie. « Combien il m'a été agréable d'entendre M. E. de Beaurepaire, dans son éloge de M. de Saint-Germain, parler du Mont Saint-Michel, de nos grèves, de la vieille cathédrale d'Avranches, de nos environs, du bois d'Apilly que vous nous rappeliez dans notre dernière séance en nous contant une anecdote du temps passé. »

Des raisons, devant lesquelles il faut s'incliner avec respect, « des charges de famille, » engagent M. Templer à se retirer comme titulaire de notre Compagnie qu'il veut bien appeler « cette aimable Société. » Mais nous ne pouvons perdre tout entier ce dévoué confrère,

Digitized by Google

qui naguère, quittant son presbytère de Noirpalu, par un temps affreux, nous apportait une poésie de grand caractère sur le Mont Saint-Michel, et une autre humouristique sur Saint-James. Il nous reste comme membre correspondant.

M. Lukis, quittant pour quelque temps son séjour à Morlaix et sa mine d'argent du Huelgoat, nous écrit : « As I most probably will be away next year, I write with reluctance to say that I shall feel obliged by your withdrawing my name from the list of subscribers to your excellent society until further orders. Hoping that the society will continue to prosper under your able guidance, and that its valuable journals will always be as full of interest and instructive as they have ever been under your fostering care, I remain sincerely yours. »

La présentation de la correspondance est terminée par l'invitation du ministre aux Sociétés savantes pour le congrès de la Sorbonne en 1886. La Société y délègue encore cette année son Président. En acceptant, celui-ci dit qu'il croit pouvoir entrer au moyen d'une interprétation philologique dans la 2e question : Les esclaves aux bords de la Méditerranée au moyen-âge, laquelle se rattache intimement à l'institution de l'ordre rédempteur d'esclaves, les Trinitaires, vulgairement les *Mathurins*.

Deux démissions. non motivées, nous arrivent, celles de M. Vignon et de M. Lambert, membres à La Haye-Painel.

ETUDE CRITIQUE DE LA REVUE DE L'AVRANCHIN
Par M. L. Mallefille, professeur à Saint-Pétersbourg

Rien de plus agréable qu'une discussion entre gens de bonne foi, surtout lorsqu'on a raison ou qu'on croit l'avoir, ou au moins quand on a quelques vérités contre quelques erreurs. On se redresse mutuellement et la vérité découle. C'est une discussion de ce genre qui nous est offerte par un savant professeur français de Saint-Pétersbourg. M. de Mallefille aime notre *Revue* : « il l'a reçue avec grand plaisir et gratitude. » Il est presque de notre pays, sa tante, une Malouine, avait épousé un Pontorsonnais. Avranches ne lui a pas fait bon accueil, quand il voulut y faire une conférence sur la Russie, excepté le maire, M. Frémin, et notre président M. Le Héricher. Il en garde une juste rancune qui lui dicte cette ironie : « Mais, au fait, pourquoi la France qui a eu tant à se louer en 1870-71 de sa prodigieuse ignorance de ce qui concerne l'Allemagne, ne suivrait-elle pas les mêmes errements au sujet de la Russie ? » Il pense beaucoup de bien de nos *Revues* ; il a lu et fait lire plusieurs passages de « cette intéressante collection dont chaque livraison fournit un nombre vraiment étonnant de renseignements de tout genre. » M. de Mallefille nous lit

Digitized by Google

la plume à la main et dans une lettre de douze pages, un véritable article critique, il cherche, il trouve la petite bête, surtout dans les textes espagnols, là où il est maître, lui l'auteur d'une grande grammaire de cette langue. « Je me hasarde, dit-il, à vous soumettre quelques observations inutiles ou non. » c'est un plaisir et, sans doute, profit.

A propos du mot *biquer* dans la livraison de janvier 1883 ; « vous savez que louche, en espagnol se dit *bizco* et loucher *bizquear* », mais aussi *bisojo*, de *bis*, deux, et *ojo*, œil. Au mot *hudur*, malpropre, terme breton, d'où nous avons tiré le normand *hudri*, *houdri*, mouillé, notre correspondant propose l'espagnol *heder*, puer, sentir mauvais, un sens que nous croyons trop éloigné. — On a imprimé *grameté* au lieu de *grumete* : bon erratum, — *molendina* au lieu de *molina*, id.

« A propos du sanscrit — vous savez, n'est-ce pas, cher monsieur, qu'on est quelque peu revenu de la manie de rapporter au sanscrit l'origine de tous les radicaux. Il y a une réaction très accentuée à ce sujet. — Pas en Angleterre où se publie le grand travail que nous avons annoncé, de M. Delbos, avec un savant indou. Pas à *king's college* de Londres où M. Delbos est professeur de cet idiôme. Tout récemment il a rattaché à des racines sanscrites beaucoup de noms topographiques dans la Manche. — Pas en France, où le *Dictionnaire* de Littré livre un bon nombre de ces origines, pas à Paris où l'on vient de fonder une chaire de sanscrit, pas dans les Facultés de province où il ne fait que pénétrer. Notre jeune confrère, étudiant à Caen, M. Etienne Dupont, nous présentait tout récemment des radicaux sanscrits de notre langue qu'il tenait de l'enseignement de ses professeurs. La revue la plus scientifique de France, j'ai nommé la *Revue historique*, vient de donner la savante étude de M. de Jubainville sur les origines des langues gauloises ; elle est pleine de racines sanscrites, par exemple cette filiation : « De la racine indo-européenne *sâ*, semer, sont venus en latin *se-men*, en gothique *sèths*, en vieil allemand *sât*, aujourd'hui *saat* et *samo* et *same*. — Le sanscrit possède *râja*, roi, d'où dérivent le latin *rex*, le celtique *rix*, *rigos*, et dans les langues germaniques *reiks*, et le français *ré* et *roi*. » Dans les notes manuscrites du sanscritiste Delbos sur nos *étymologies topographiques* de la Manche : « *Brig*, gué et pont, d'où l'anglais *bridge*, part du sanscrit *bhri*, porter, supporter. » M. Michel Breal vient de traduire en français l'œuvre monumentale de Bopp, la *Grammaire comparée des langues européennes* et une de ses préfaces ne permet guère de croire à une réaction contre le sanscrit : « Des signes non équivoques permettent de penser que l'étude compara-

Digitized by Google

tive des langues indo-européennes est en voie de développement dans notre pays. » (*Introd.* au IVe vol. XXXII.)

Sur Tirso de Molina, M. Mallefille fait une note de haute importance littéraire : « Il est à peu près prouvé aujourd'hui que Molière ne connaissait pas le *Don Juan* original, (la pièce de Molina). Il ne l'a imité que sur une traduction française d'une imitation italienne de laquelle l'auteur avait sottement traduit *Il convitado* (sic) *de pietra* par le *Festin de pierre*, ce qui est absurde, mais Molière a gardé le titre déjà popularisé, de même que nous appelons *décembre* le 12e mois de l'année. » Ici M. Mallefille commet quelques erreurs, *convitato* au lieu de *convitado*, et même *combibado de Pietra*, édition de 1828; décembre, du latin *decimarius*, est le 10e mois de l'année romaine, et il fait une omission. Ne devait-il pas rectifier le terme erroné, *Festin?* Nous hasardons le mot Invitation, d'après l'espagnol *convidador*, inviter.

M. Mallefille rétablit ainsi un vers tronqué de Ruy-Blas : « Dont le menton fleurit et dont le nez trognonne » rimant avec « Infâme compagnonne », et Ratisbonne au lieu de Ulm, dans une note sur Napoléon blessé.

Pour Pontécoulant, M. Mallefille nous renvoie à la justification (jusqu'à un certain point) de ce personnage dans la Biographie des hommes vivants par Michaud. La justification et la justification entière et complète, nous l'avons publiée et elle figure dans une des vitrines de notre musée à côté du billet accusateur de Marie-Charlotte de Corday.

Note sur la p. 54 : « Un lieu natif ! » Les vers sont du reste la partie faible de la collection. » Cette appréciation est contredite par plusieurs pièces très distinguées. — P. 83 : « Au mot *Hutz* ! vous savez qu'en anglais on dit *Hush !* Sans doute, mais nous avons mis là la forme archaïque.

Rectifications dans une langue où M. Mallefille est maître : « *prueba* et non *pruba, ocupante* et non *occupante, pougan* pas *pingan, que* non *qui, antiguo* au lieu de *antiquo*.

« Les vers que vous attribuez à Racan ne sont-ils pas plutôt de Segrais ? » Non, ils sont bien de Racan. — « *Calvados* est, n'est-il pas vrai, une altération de Salvador, nom de l'un des navires espagnols naufragés ? » — Parfaitement, mais on reconstitua mal la première et la dernière lettre enlevées par le naufrage. — « Les vers sur Homère sont-ils bien d'André et non de Joseph Chénier ! » — Ils sont bien connus comme étant d'André.

Il y avait autrefois, dit M. Mallefille, en vieil espagnol le mot *donear*, fréquenter les femmes. Mais, répondons-nous, il existe toujours dans la langue ; mon *Dict. Espanol-Inglis* de 1842 le donne, avec ce sens-là : « *to pass the time much with women.* »

Digitized by Google

Un professeur de Caen jugeant le concours sur Fénelon, dans lequel un des concurrents trouvait du réalisme, comme on en trouve pas mal dans Bossuet, s'écriait : Fénelon réaliste, mettait trois points d'exclamation et le concurrent était ainsi exécuté. Est-ce là de la critique? M. Mallefille fait la même chose sur l'étymologie de Requin : « Que *requin* vient de *requiem* !? qu'on me ramène aux carrières, je veux dire au sanscrit. » Mon Dieu, cette étymologie n'est pas parfaitement sûre, cependant elle a l'autorité de Littré qni n'est pourtant pas un naïf : jusqu'ici on n'a pas trouvé mieux, et vous, M. Mallefille?

« Etes-vous bien sûr que *sainette* s'écrive ainsi en espagnol et signifie sain-doux !!!?? Dans mes voyages et séjours en Espagne (surtout en Andalousie où on parle plus archaïquement qu'à Madrid) j'ai toujours vu et entendu que le mot *saindoux* manquant absolument en castillan on le remplace par *manteca* (beurre) *de puerco*. » D'abord *à priori* il serait étrange que l'espagnol n'eût pas un mot pour un fait aussi primitif, aussi rural que le saindoux. Il y en a un en français, en anglais, en provençal, en italien, dérivé du latin *sagina*. Ensuite si j'ouvre mon Dict. je trouve *sain*, le gras d'un animal, avec *sainar* (du latin *saginare*), engraisser. Sans doute au sens littéraire *sainette*, son dérivé, est peu poétique : ce qui l'a fait adopter en France, c'est qu'il sonnait comme *scenette*, petite scène.

C'est parfaitement juste que « *sierra* veut dire non pas montagne, mais chaîne de montagnes. Le Mont-Blanc est *una montâna*, les Alpes *una sierra*. » En effet *sierra*, voulant dire une scie, ce mot représente bien les dentelures d'une ligne de pics ou de hauteurs.

« Enfin de compte, aucune Société savante de province ne publie un recueil plus utile. Lire les livraisons que — comme à l'abbé Meynard de Coutances — on a l'obligeance de m'envoyer, non seulement m'instruit et m'éclaire, mais m'apporte, a 700 lieues de distance, comme un double parfum des grèves et rocs de la Normandie bretonnante et des riantes plaines ou collines verdoyantes de l'Avranchin. Merci, mille fois ! c'est vous surtout, cher Monsieur, que je veux saluer et encore remercier. Car vous avez été parfaitement aimable sous tous les rapports envers votre bien dévoué compatriote à la mode de Bretagne. »

L. Mallefille.

« P. S. — Ma tante, malouine comme ma mère, avait épousé un pontorsonnais. »

REVUE DES LIVRES

Dans la revue des livres, le Président signale spécialement une étude de M. E. de Beaurepaire sur une confrérie de Caen et les

Digitized by Google

autres sont renvoyées à l'insertion dans la *Revue* pour leur analyse et leur examen critique. Entrons donc dans cette bibliographie raisonnée.

Recueil des publications *de la Société havraise d'études diverses, de 1880 à 1883.* — Ce grand et fort volume que nous envoie notre sœur du Havre, deux fois notre sœur, et comme normande et comme embrassant toute espèce d'études, ce volume lourd et mou n'est pas un livre de bibliophile : ce papier glacé et froid comme du plomb ne bravera pas les siècles. Nous qui sommes cinq cent cinquante et qui ne rassemblons pas plus de trente auditeurs à nos séances, nous pouvons nous résigner à cette indifférence, car la Société du Havre, une grande ville, n'en réunit guère qu'une douzaine. Rennes, une grande cité, en réunit douze, nous dit un de ses membres, toujours les mêmes et qu'on nomme les douze apôtres. Beaucoup de nos confrères attendent notre séance qui vient les trouver au coin du feu sous la forme de la *Revue de l'Avranchin*. La Société havraise est plus littéraire qu'archéologique : aussi avons-nous très peu à prendre dans ce volume. Signalons cependant avec un vif sentiment d'intérêt la note sur les manuscrits anglo-saxons (généralem^t du xe siècle) de l'abbaye de Jumièges, par M. l'abbé Sauvage. Notre confrère, M. Fierville, a joué un rôle très actif dans cette Société. De philologie, rien ou presque rien : d'archéologie, les manuscrits anglo-saxons. Mais de grands articles de choses modernes : habitations ouvrières, plans d'études primaires et secondaires, sur la misère, etc., et force poésies. Ces mémoires représentent bien une ville jeune, d'un siècle plus jeune que Granville, cette fille cadette de France, mélangée de sang anglais. Car le Havre, comme ville, ne date que de François Ier, dont elle prit ce nom de Ville-Françoise, qu'on appliqua à une grande machine navale qui ne put prendre la mer et pourtant elle n'était que de deux mille tonneaux. Mais, tant les noms de lieu sont vivaces, ce nom postiche a péri et l'ancienne chapelle du voisinage de Notre-Dame de-Grâce a, dans le Havre-de-Grâce, perpétué son nom. Nous finissons cette note en signalant une proposition en vue de bâtir dans cette ville un édifice, tout moderne, car l'antiquité ne l'a pas connu, un palais pour les sociétés savantes, édifice que nous saluerions du nom de *Polytechnium*, s'il n'était pas si long.

De l'hérédité. — Nous venons de lire un livre de M. Ribot, consacré à établir l'hérédité du sang : il y a longtemps que c'est une croyance admise et il a enfoncé bien des portes ouvertes. La pensée de son livre, le peuple l'exprime de temps immémorial par « Tout bon chien chasse de race. » Le contraire n'est pas moins vrai. Est-ce

Digitized by Google

l'influence psychologique qui prédomine ou bien est-ce l'action du sang, de la chair, l'influence physiologique. M. Ribot admet ces deux facteurs, mais il reconnait, et avec raison, plus de puissance au dernier. L'intérêt de son livre n'est donc pas dans sa thèse, dont personne ne doute, mais dans les nombreux faits dont il l'appuie. Nous lui emprunterons deux familles romaines, l'une de bonne, l'autre de mauvaise race, en remarquant qu'il croit à la mauvaise influence de la consanguinité, quand elle n'est pas neutralisée par un sang généreux et sain. M. Ribot prend lui-même ces deux exemples dans le livre de Weidmeister sur le même sujet :

Cornelia (la *gens Cornelia*) a compté depuis P. Cornelius Scipion, jusqu'à Scipion Nasica, mort sans postérité, 19 consuls, un dictateur, deux tribuns, deux questeurs, etc., Cornélie, la mère des Gracques. Bonne ligne. Voici la mauvaise :

Sur les quatre césars, Tibère, Caligula, Claude et Néron, Weidmeister fait une intéressante monographie, qui s'appuie sur les témoignages des contemporains. Tibère était issu d'un mariage consanguin et de cette *gens Claudia* qu'Auguste lui-même caractérisait ainsi : « *Vetus atque insita Claudiæ familiæ superbia.* » Or, la *superbia* latine, témoin *Tarquinius superbus,* est un orgueil méchant, tyrannique et cruel. Tibère est atteint du délire des persécutions et de mélancolie. A Rhodes, à Caprée, il craint tout, il est poursuivi par des hallucinations de l'ouïe : « *incertus animi erat... fluxam senio menten... prœtrepidus erat.* »

Caligula était petit-neveu de Tibère. Il réunit le sang des *Claudii* (par son père) et des *Julii* (par sa mère) et par suite la somme de dégénérescence des deux familles. Il était atteint d'épilepsie, ce qui amena des perturbations mentales. Il était tourmenté d'insomnies terrifiantes. D'ailleurs il avait conscience de son état et eut l'idée d'y porter remède : « *Mentis valetudinem et ipse senserat, de que purgando cerebro cogitavit.* » (Suétone).

Claude, oncle de Caligula, était imbécile. C'est son surnom dans l'histoire.

Néron, fils d'Agrippine, sœur de Caligula, était maniaque et donna des signes de folie. Tous ces montres étaient des fous. Avec Néron finit la famille *Julia-Claudia,* par l'effet d'une consanguinité exagérée.

Bulletin historique. — Du bulletin historique et philologique du comité (1885 n° 2), qui se désintéresse de plus en plus de la philologie, nous avons à extraire plutôt des problèmes à résoudre que des questions résolues. Ces problèmes nous les livrons à la science et à la pénétration de nos lecteurs. Un tarif d'Embrun, en provençal,

Digitized by Google

XIVe siècle, donne *boc-stagn* (bouquetin) qui se rapproche de l'anglo-saxon *stag*, cerf. — « *Una rest* » le rapporteur dit : j'ignore ce que c'était que la *rest*. — « *La valous de l'osier* » est un poids que nous n'avons pu déterminer. — « *Accentus* n'est pas dans du Cange, dit M. B. de Montaut, qui signale comme mot de l'Anjou le terme *sacre*, pour le jour du Saint-Sacrement ou Fête-Dieu. Ce mot existe en Belgique, en Bretagne et dans l'Avranchin. Une citation inexacte fait dire à M. de Coulange, écrivant à Mme de Sévigné « l'état sanitaire est fâcheux. » Cette expression n'est nullement du temps et d'ailleurs elle est interpolée. A propos de la légende de Marie-Anson, d'après M. le sénateur, de la Sicotière, M. G. Paris, la retrouve en Bretagne, en Normandie, en Suisse, et M. le comte Nigra croit qu'elle est originaire de Provence. Nous avions vu dans son nom la réduction de Marie d'Alençon, mais Marianson est un diminutif de Marianne.

Ce même bulletin n° 2 de 1885, rend compte des communications apportées au congrès de la Sorbonne et spécialement de celle de notre Président, délégué par la Société, mais il ne dit pas un mot de la protestation qu'il a faite contre l'absence absolue de question de philologie dans le programme de la section de philologie. On a manqué au devoir de la publicité, à la loyale reproduction des discours, en ne portant pas cette discussion assez longue et animée au *Journal officiel*. Certains journaux, spécialement le *Temps*, n'y ont pas manqué. Ceci dit et avec une juste indignation, nous avons le devoir de mettre sous les yeux de la Société l'article concernant son délégué.

M. Le Héricher, président de la Société d'archéologie, sciences et arts d'Avranches et de Mortain, donne lecture d'une communication relative à la 9e question du programme (*Liturgies antérieures au* XVIe *siècle*), communication intitulée : *Représentation de la Résurrection au Mont Saint-Michel*. Il introduit les auditeurs dans le chœur de l'église de l'abbaye du Mont Saint-Michel vers le XIIIe siècle, et décrit l'ornementation de cette partie alors romane. Il raconte, d'après dom Huynes, une scène violente qui eut lieu au XVIe siècle entre le prieur et l'abbé Arthur de Cossé.

Il présente le tableau des spectateurs : chevaliers sur leur siège au chœur, moines de tous pays, villageois du littoral et évêques. Au Mont Saint-Michel, le dimanche des Rameaux, les personnages, qui étaient des religieux, représentaient le Christ, les anges, les saintes femmes avec des costumes caractéristiques. Un fragment de la fin de ce drame dialogué donne une idée de cette représentation. Le Christ disait : *Noli me tangere*, puis il donnait sa bénédiction et se retirait. Le premier diacre, en se retirant, disait : *Christus vivit* ; le second : *Laceratus est* ; le troisième : *Ergo clausa* ; l'ange sur

Digitized by Google

l'autel : *Resurrexit*, et les diacres à haute voix : *Resurrexit*, et puis ils entonnaient le *Te Deum*.

Des observations échangées à la suite de la communication de M. Le Héricher amènent M. Delisle à signaler l'intérêt des documents relatifs aux distributions de prix et exercices publics dans les anciens collèges. Plusieurs membres de la Section se joignent à M. le Président pour émettre le vœu que l'on inscrive cette question au programme du Congrès de 1886. Il serait souvent utile de connaître le genre et le sujet des pièces dramatiques qui étaient représentées et des discours qui étaient prononcés, les circonstances qui ajoutaient de l'éclat à la cérémonie, les noms des bienfaiteurs qui supportaient les frais de la distribution des prix, etc.

Manuscrits d'Avranches. — Nous venons de parcourir un livre de science prodigieuse, comme savent en faire les Allemands, mais trop allemand : *Histoire de la Littérature romaine*, par W.-S. Teuffel, trois forts volumes ; il n'y a guère que les sources prises dans les œuvres de son pays. Il n'a pas connu les manuscrits de notre bibliothèque sur Cicéron, les manuscrits de l'*Orator* et du *De Oratore*. Il est vrai que le professeur d'Erlangen, notre confrère, M. Heerdegen, n'avait pas encore publié ces deux traités spécialement pris dans nos manuscrits d'Avranches, car la traduction française du livre de Teuffel est datée de 1883 et l'original est daté de 1870. Mais il y a plus de quarante ans que le *codex abrincensis* est connu en Allemagne.

Daniel Huet. — Parmi les livres ayant appartenu à Daniel Huet, beaucoup sont reconnaissables à ses armoiries frappées d'or sur les plats. Par exemple, on met en vente en ce moment un de ces volumes imprimés à Cologne en 1673, dont l'auteur est de Bacquière, prieur *abbatiæ Dunensis*, et il est intitulé : « Senum medicus, *quædam præscribens observanda ut sine magnis molestiis senectus protrahatur.* » C'est vers ce temps que vivait cet abbé de Hambye et la possédée Thérèse de Brige, sur lesquels a publié (Bricquebec 1885) des *Recherches*, M. de Pontaumont, de Cherbourg, qui est un des doyens des savants de Normandie.

Académie d'Hippone. — Le bulletin 21 de l'académie d'Hippone (Bône, Algérie) est plus riche que jamais en inscriptions romaines, chrétiennes, libyques. Ce n'est pas sans étonnement qu'à la page 123 nous avons trouvé mention d'un animal que l'on pouvait croire à l'état de *blague*, d'après l'histoire bien connue du zouave qui mystifia un savant en lui vendant un rat à trompe auquel il avait fabriqué un appendice nasal vivant, saignant, et qui se tira d'affaire devant le tri-

Digitized by Google

bunal en prétendant qu'il n'avait pas trompé sur la qualité de la chose vendue, puisqu'il avait annoncé un rat-à-trompe (en patois, tromperie). Eh bien, le rat à trompe existe, il a un nom dans la science, *macroscelides Rosetti* et vous en trouverez un squelette, chef-d'œuvre de préparation ostéologique, dans le musée de la Société linnéenne de Bordeaux, à laquelle l'a donné un major du 3e tirailleurs, le capitaine Oudri, découvreur d'un reptile, *Ptyodactylus Oudrii* et d'autres animaux.

Concours Poétiques. — Nous recevons des numéros de l'*Abeille Méridionale*, revue poétique fort intéressante, dirigée par notre confrère, M. Arthur Castanier, où notre collaborateur, M. Jules Durand, a obtenu, avons-nous déjà dit, un prix au premier concours ouvert par les *Abeillistes Méridionaux*, pour sa romance *La Saison des Abeilles*. Cette même Société vient de le nommer membre de son comité actif.

M. Jules Durand a encore obtenu dernièrement quatre mentions très honorables aux concours du *Trouvère*, pour *Désolation et Consolation*, ode, *Emotions de l'Ame*, poème élégiaque, *Judas!* sonnet ayant pour épigraphe : *Adage proditori !* et *Debout, poètes !* étude en prose.

L'Académie littéraire et musicale de France l'a aussi nommé membre d'honneur, avant le concours, sur la présentation de son poème *La Confession d'un Ambitieux*, et lui a décerné une médaille de bronze grand module avec diplôme. Notre confrère avait, de plus, soumis à l'appréciation du Jury d'examen un sonnet intitulé *Perdue* !

Au dernier concours de la *Revue de la Jeunesse*, il a obtenu deux accessits, l'un pour *La Bienfaisance*, sonnet de Carnaval, et l'autre pour un triolet *Aux Concours littéraires*.

M. Légot a également obtenu une mention très honorable au concours du *Trouvère*.

Tante Aurélie. — C'est un roman d'un de nos meilleurs conteurs, M. André Theuriet, un conteur poète et rural, narrateur patoisant quelquefois le patois messin où nous trouvons quelques bons termes: *frouer*, littéralement faire frou-frou, en sifflant avec une feuille de lierre entre les dents et surtout les *hennequets*, notre chasse *Hannequin*, à nous Bas-Normands : « des espèces de lutins... ils passent dans l'air par longues ribambelles... ils sont invisibles, mais il y a des jours (pour nous des nuits) où on les entend. Ils font une musique qui ressemble à celle de tante Aurélie. » Il s'agit en effet de la grande et belle Aurélie Montéclair, connue chez nous sous le nom de Mlle Palix, qui fut professeur de harpe ; debout devant cet instrument

Digitized by Google

elle devait rappeler Corinne au Capitole. Celui qui écrit ces lignes a connu la vaillante plaideuse, l'héroïne exaltée d'un procès de vingt ans où elle refusa toute transaction, rejetant le million offert par le Domaine et mourant millionnaire inscrite au bureau des pauvres de son arrondissement.

Il put même lui rendre un léger service en lui communiquant un document de nos archives, un mémoire de Quinette de la Hogue, relatif à la possession des grèves de Beauvoir et Moidrey. M. Theuriet ne lui fait jouer qu'un rôle secondaire dans son roman, celui de la femme forte, décidée, vaillante et pleine de raison. Il eût pu lui attribuer un amour, car nous avons entendu dire qu'elle avait aimé un M. de Malleville et qu'ayant reconnu qu'il s'attachait plus à ses espérances de fortune qu'à elle-même, elle lui avait dit adieu, ne demandant que son chien qui « seul l'avait aimée. »

On aimera à voir en pied cette femme, qui a joué un rôle dans notre pays, dans le portrait qu'en a tracé l'auteur sur le vif ou d'après des récits fidèles : « Aurélie était une grande personne maigre, osseuse, ayant la poitrine plate et une longue figure encadrée dans des anglaises d'un blanc jauni. Ce qui frappait surtout dans cette figure, c'étaient de beaux yeux limpides, couleur noisette, une bouche très large et un front étroit et busqué, coupé à la racine du nez par deux plis verticaux qui indiquaient l'effort d'une volonté opiniâtre et réfléchie... Bien que sexagénaire, elle avait conservé une vivacité toute juvenile. » Nous nous rappelons parfaitement ce dernier trait. Elle mourut au moment où elle gagnait son procès définitif ; on put écrire sur sa tombe : elle vécut pauvre et mourut millionnaire.

Revues et Bulletins. — La *Revue de l'Enseignement secondaire et supérieur* (Novembre 1885), que nous tirons, par l'obligeance de M. Boulée, Principal, de l'excellente et déjà riche bibliothèque classique et de haute science de notre collège, contient un discours de notre confrère, M. Zévort, Recteur de l'Académie de Caen, qui nous montre, toujours florissantes, les études supérieures de l'*Athenæ Normannorum*. Nous y saisissons un passage d'une haute importance : c'est l'enseignement supérieur, source et régulateur des deux autres, et il cite un exemple frappant : « N'avons-nous pas vu, depuis quelques années, notre langue, cette partie, non la moindre, du patrimoine national, poussée plus avant qu'elle ne l'avait jamais été ? Et l'œuvre commencée par les savants ne s'est-elle pas répandue de proche en proche dans nos lycées, dans nos collèges, dans nos plus modestes écoles ? »

Dans le bulletin archéologique que nous donne le gouvernement, du moins dans le numéro 2, de 1885, nous ne trouvons à signaler

Digitized by Google

que deux expressions du vieux langage, l'une pittoresque « un tableau étincelé d'or, » ou mieux encore là où étinceler est verbe actif : « dorer et étinceler les taules, » c'est-à-dire les semer d'étoiles, de paillettes, et le terme « un gisant, » désignant une statue couchée sur une tombe. Littré n'a pas connu ce mot comme substantif. Dans un mémoire de peintre on s'arrête sur ces mots : « *hours, cauch, savelon,* » qui ont une assez étrange physionomie et qui signifient : *hour*, échafaudage fait de claies ; *cauch*, chaux ; *savelon*, savon ; les Provençaux disent encore *savelon*. Cette forme est un diminutif de savon, en latin *sapo*, qui est, selon Pline, un mot gaulois : « *Galliarum hoc inventum*, » dit-il au 33e livre. En fait de mots disparus ou qui s'en vont, il y en a un qu'on trouve encore devers Granville : c'est une division du sol, un quartier, le vieux français *réage*, que vous trouvez dans Du Cange dans le sens de raie ou sillon, sous le terme *rega*. On peut le rapprocher de *triage*, quartier, canton. primitivement quartier, division dans une forêt : en le plaçant dans l'article trier, choisir, Littré donne à entendre que c'est un choix, une division. Bien de ces débris de la langue d'oil s'en vont, se perdent et justifient ce mot de Sainte-Beuve : « Un patois, c'est une ancienne langue qui a eu des malheurs. » Une expression de l'Avranchin, dans un vrai sens étymologique, est le verbe allier, qui vient du latin *alligare*, lier ensemble. Nous avons entendu dire : « Voir les abeilles s'allier, » c'est-à-dire se grouper en essaim. C'est un latinisme : du reste, on sait que le français ne vient pas du latin classique, mais du latin populaire. Il était classique de dire « *quærere an.* » Dans Tite-Live même, qui, du reste, avait du patois (de la *patavinité*, ou patois de Padoue), nous relevons « *quærere si*, » qui est resté en français. Voyez Riémann, *Introduction à la langue de Tite-Live*, page 17. On sait que le peuple trouve toujours ou forme les termes dont il a besoin. Il ne connaît pas la périphrase qui, dit Fénelon « affaiblit le discours. » Par exemple, il n'a pas le mot français : rabâcher, rabâcheur » (forme populaire aussi, variante probable de remâcher). C'est vrai, mais il a « ramener, » mener en arrière, revenir sur ses pas, et dans l'Avranchin « un ramenous » est un rabâcheur. Que de mots utiles les dialectes populaires pourraient donner à la langue française ! « cette pauvresse honteuse à laquelle il faut faire l'aumône malgré elle, » comme dit Voltaire. C'est une langue analytique et à circonlocutions comme toutes les langues peu riches, langue un peu molle quand elle n'est pas serrée par l'étroite main de Bossuet, Saint-Simon, Michelet, bien moins énergique que les langues laconiques du Nord. Par exemple, je trouve dans une phrase anglaise cet idiotisme : « I will go to your home and, if no more, admire your flock, » qu'on ne peut traduire que par toute une phrase : « Si je ne puis faire da-

Digitized by Google

vantage. » En ce moment, j'entends d'une servante le verbe « misérer, » pour lequel le français n'a que cet équivalent : « traîner une vie misérable. »

Chateau de Gisors. — M. A. de Dion, architecte, est un de ces correspondants qui donnent signe de vie. Il nous fait hommage de *Lettre sur le Château de Gisors*. C'est une étude à fond sur cette forteresse féodale, avant-poste de la Normandie, à l'est, sur le bord de l'Epte. Or, on y trouve une considération générale, utile à l'histoire et dont nous devons faire notre profit :

« C'est une erreur assez générale de croire qu'au moyen-âge chacun construisait des châteaux à sa fantaisie. Nul, au contraire, ne pouvait construire une tour ou un château, ni même le réparer sans l'aveu de son suzerain ; se passer de cette permission était une révolte. Ce droit du souverain n'était pas un envahissement du pouvoir royal sous Saint-Louis, comme le dit M. Viollet-le-Duc dans un passage intéressant de son dictionnaire (art. Manoir) ; il était de l'essence du régime féodal et faisait partie de cette vigoureuse organisation sociale. Les grands vassaux y tenaient avec autant de rigueur que le roi, lorsqu'ils en avaient la force. Nous trouvons ce droit consacré dans les coutumes de Normandie proclamées en 1080 au concile de Lillebonne.

Dans un château en plaine, nul ne pouvait donner au fossé qui le fermait plus d'un jet de terre de profondeur (c'est-à-dire que l'ouvrier devait jeter la terre du fond sur le bord sans se servir de banquette de relais) ; une profondeur de 2 mètres 50 à 3 mètres était le maximum que l'on pût atteindre. Nul ne pouvait ajouter à la palissade qui garnissait ce fossé des tours et des redans ; nul enfin ne pouvait, sans la permission du duc, construire un château dans une île ou sur des rochers.

Nulli licuit in Normannia fossatum facere in planam terram, nisi tale quod de fundo terram potuisset jactare superius sine scabello ; et ubi nulli licuit facere palicium nisi in una regula et id sine propugnaculis et alatoriis ; et in rupe et in insula nulli licuit in Normannia castellum facere (Martène. Thes. anecd. IV. 47).

Ces règles furent souvent violées dans les moments d'anarchie où chacun agissait à sa guise. »

Matrologe de Confrérie. — Que peut-on voir dans un matrologue d'une confrérie de charité, qui ne date que du milieu du xve siècle ? Une foule de choses, quand on a de bons yeux. De bons

Digitized by Google

yeux? M. E. de Beaurepaire les a et on lit de suite avec intérêt son opuscule de cinquante pages sur cette confrérie de la Sainte-Trinité de Caen. Nous n'avons pas manqué, chemin faisant, de noter quelques bons vocables qui sourient au philologue. D'abord le titre *matrologe*, contraction de martyrologe, un mot que Littré n'a pas recueilli. Ensuite *confès*, celui qui s'est confessé ; *coûtages*, dépenses, frais, toujours usité dans les campagnes avranchines ; *sublevation*, soulagement, latinisme ; charité (une), une confrérie de charité ; *cloqueteux*, sonneur d'une clochette ; *calendre*, le droit d'entrée ; drap *migraïne*, drap rouge, de couleur de grenade (V. du Cange à *migrana*) ; *capiau*, chapeau, ou mieux couronne de fleurs : *otout*, avec ; *defaulte*, défaut, toujours féminin dans le vieux français, en bas-latin *defaulta*, comme le français faute ; *mestier*, besoin, (si *mestier est*, s'il est besoin) du latin *ministerium* ; *aucuns des amis*, quelques-uns des amis (aulcun, de *aliquis unus*) ; *cogneu que il eust fait* son devoir, le fait qu'il eût fait son devoir étant connu ; *escommenge*, excommunication ; *escoument* (très rare) excommunication ; *porchas*, acquêt ; *ars*, brûlé ; *infès*, infecté ; *mesellerie*, lèpre ; *cueillir* des sommes d'argent, recueillir, du latin *colligere* ; *dilection*, amour ; *decorder*, être en desaccord, en discordre ; *franchi*, dispensé de cotisation ; *voire*, verre de vitre ; *ung image*, une image, le peuple dit encore un bel image. On remarquera la riche synonymie pour rendre l'idée de s'en aller, de se séparer :

Le *départir*, le *département*, le *partement*, la *départie* ; ce dernier est resté dans la chanson de Henri IV : *cruelle departie*, deux mots qu'il avait pris dans un vieux refrain. Enfin il y a une forme, qui est un des caractères actuels de l'anglais et qui vient du normand : « Ils furent franchis *pour baillant* un fin doublier », (*doublier*, grande nappe), en anglais, *for giving*. Nous croyons que dans l'allocation de 20 livres aux prêtres « qui ont assisté à la procession du Mont Saint-Michel, » procession est mis pour pèlerinage.

Esquisses du Bocage. — De Caen nous est venu un article, sans doute envoyé par l'auteur, M. Jules Lecœur, *Esquisses du Bocage*, où il a réuni plusieurs chants, dictons et malédictions sur les taupes et mulots. La plupart sont bien connus, mais ils varient pour les noms selon les localités. La *couline*, torche de paille, est un terme bas-normand, inconnu dans l'Avranchin ; mais on y connaît la *fouée*, flambée de branches au foyer ; on n'y connaît pas son synonyme du Bocage, la *bourguelée* ; la *roulette*, pomme roulée et cuite au four se dit la *roulée* à Granville. Reproduisons ce nom d'un génie malfaisant et barbu, *Barbassionné*, lequel a passé en Angleterre, sous la forme de *Barbason*, qui est dans Shakespeare. L'ensemble de ces

Digitized by Google

chants normands est la marque d'une agriculture soignée, d'une économie toute normande qui nous remet à la pensée cette phrase, un peu trop savamment combinée : « Le paysan se prive moins de jouir qu'il ne jouit de se priver », qui doit se traduire ainsi : c'est qu'à se priver il a plus de jouissance que de peine.

Chronique du Mont Saint-Michel (1343-1468), publiée par Siméon Luce. Paris. Didot. In-8 de 348 pages. Tome II et dernier 12 fr. — C'est dans le volume précédent qu'a été publiée la chronique anonyme du Mont-Saint-Michel. Comme le titre l'indique, elle embrasse toute la période de la guerre de Cent-Ans. — Dans ce second tome, l'habile et consciencieux éditeur a réuni les notes et pièces diverses relatives à la défense nationale en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise. — C'est un travail historique du plus grand intérêt. (*Journal des Débats*).

Noms topographiques. — Presque toute la terre de France étant habitée et cultivée ou du moins connue, il ne peut plus se faire beaucoup de noms nouveaux. Cependant la division du sol, la construction d'habitations, les conquêtes sur le terrain improductif et quelques points de vue fantaisistes, donnent lieu à quelques dénominations nouvelles. Autour de nous, dans l'Avranchin, nous avons à signaler à Bacilly la *Terpsichore*, le nom de la frégate du propriétaire; le *polder* Saint-Michel à Céaux, nom des digues hollandaises appliqué à une enclôture des grèves; la *buvette*, cabaret à un carrefour; *Montgommery*, habitation sur les ruines de la forteresse de Saint-Jean-le-Thomas, sans rapport historique avec les Montgommery, d'après cette loi topographique qu'on prête aux riches, à César, à Brunehaut, à la reine Anne, etc., etc.

Canada. — Nous Normands, nous aimons le Canada : là sont nos frères, nos amis, une belle race saine de corps, saine de mœurs, instruite, active et prolifique. Là règne notre langue, la langue qui est la plus grande part de la patrie, là est notre patois. Mais les écrits des Français-Canadiens offrent la pureté, mais plutôt la langue du XVIIe siécle que celle d'aujourd'hui, très mélangée. Dans le petit livre dont nous allons parler nous relevons une expression de ce siècle, « voiture d'eau » bateau à voyageurs ou coche d'eau, et « sur semaine » c'est-à-dire en dehors du dimanche. Un opuscule, intitulé le *Propagateur de la dévotion à sainte Philomène* (Québec, chez Léger-Brousseau) nous est offert par Mgnor Deschamps du Manoir. On y dit « nous enverrons par la malle », c'est-à-dire par la poste, un *bol* (de thé), n'est-ce pas bien normand? C'est un livret de pure dévotion, de crédulité enfantine, de prières, de miracles et de légen-

Digitized by Google

des. Il y en a un récit, intitulé *Légende*, qui est fort curieux et dont le dénouement, commun avec celui du conte normand de Pimpernel, pourrait valoir à tous deux le titre de *Paradis forcé*. Nous la reproduisons sans y changer un mot.

« Dans un pauvre village, un malheureux pécheur se mourait. Il n'avait pour bagages qu'une vie livrée au crime et à la débauche..... un semblant de prière venait encore errer sur ses lèvres matin et soir : Saint Joseph, mon patron, priez pour moi... Plein de confiance en sa puissante intercession, il s'en va frapper à la porte du paradis. Il frappe, il frappe hardiment, sûr qu'on lui ouvrira. Saint Pierre, à qui sont confiées les clefs du royaume des cieux, se présente. Qui est là, demande-t-il? — C'est moi! répond le malheureux brigand. — Impossible d'ouvrir : la vie criminelle que vous avez menée vous interdit l'entrée du ciel. — Notre homme désolé se dit : Je vais frapper une seconde fois, peut-être que quelqu'autre viendra m'ouvrir. Il frappe et il frappe encore. Personne n'arrive. Inquiet et tremblant, il se met à crier : Grand saint Joseph, venez à mon secours, on me laisse à la porte. Saint Joseph s'approche de la porte, mais elle est fermée, il n'a point les clefs. Alors prenant une échelle, il grimpe à la lucarne pour voir son protégé. Celui-ci répète avec plus d'instance encore : Ouvrez-moi! ouvrez-moi! Je vous ai tant prié et on me laisse à la porte! Il n'y a donc pas moyen d'entrer dans ce paradis!

Saint Joseph s'en va plaider pour lui auprès de l'Eternel, mais Dieu déclare qu'il ne peut absolument pas admettre son protégé dans le paradis. Saint Joseph désolé en informe son solliciteur; mais celui-ci insiste : Comment, s'écrie-t-il, après avoir mis toute ma confiance en vous, vous me laissez ici, non, cela n'est pas possible, et il se mit à pleurer. Saint Joseph, ému de compassion, retourne vers le trône de Dieu et implore deux, trois, quatre fois sa clémence. La justice de l'Eternel est inaccessible et saint Joseph, pour la première fois, se voit repoussé. Eh bien! dit-il, puisque mon protégé ne peut pas entrer, moi, je vais sortir. Le bon Dieu semble sourd. Saint Joseph, voyant ce dernier moyen échouer, prend son courage à deux mains et s'en va. Mais ne voulant pas se séparer de son épouse immaculée, il prend avec lui la douce vierge Marie et les voilà qu'ils quittent le ciel. Le petit Jésus, voyant partir sa divine Mère et Joseph, son père nourricier, se hâte de les rejoindre. A cette vue, tout le ciel se met en branle : les saints, les justes, les patriarches s'en vont après saint Joseph; les vierges, les saintes femmes courent après Marie; tous les anges et archanges, enfin toute la cour céleste, en voyant le fils de l'Eternel quitter le paradis, le suit pour le louer et le servir.

Le Père éternel est loin d'être satisfait. Pour un pécheur, dit-il,

Digitized by Google

quel désordre! Il réfléchit un instant et avant que le ciel entier soit dépeuplé, il rappelle saint Joseph et lui dit : Eh bien faites entrer ce misérable et rendez-nous la paix.

Si le conteur canadien est un vrai descendant des Normands, c'est par un autre impératif qu'il termine sa légende.

Eglise de Subligny. — Une église de notre pays, celle de Subligny, vient de recevoir une grande restauration : une nef entièrement neuve. L'ancienne avait un portail roman, dont la Société espérait la conservation, pour lequel elle avait offert une somme de cent francs. Ni le maire ni le conseil ne lui ont jamais répondu. La nef nouvelle est due à notre confrère, M. Louvel, à qui son exquise église du Carmel d'Avranches a fait la réputation d'un architecte habile et d'un artiste distingué. En surhaussant la nef de l'église de Subligny, il lui a donné de la grandeur et de la dignité, mais pour son portail et ses fenêtres il a fait une œuvre qu'on pourrait difficilement classer dans les types romans ou gothiques. Ce portail à fronton, ces fenêtres qui sont des lancettes à tête ronde, lui donnent une physionomie étrange, originale, et s'il fallait les faire rentrer dans un style, nous dirions le style italien. On croirait que l'architecte s'est inspiré pour ses fenêtres de la fine lancette de la tour, dont la tête est cependant ogivale. Nous ne désespérons pas d'obtenir la cuve baptismale primitive et romane, qui est reléguée dans le cimetière et qui serait bien dans notre musée lapidaire. Disons en passant que le roman n'est pas une architecture originale ; elle est déjà tout entière chez les Romains. Quiconque comparera avec le cloître de Sainte-Trophine, par exemple, le palais de Dioclétien à Spalatro, côté de l'entrée, n'y trouvera nulle différence dans les lignes. Il y en a un bon dessin, page 113, dans la *Vie antique* des Koner.

Poésies Populaires. — Trois pièces rimées, avranchines, nous viennent d'une main féminime qui nous a toujours été très libérale de chants et récits populaires : 1° Un Noël ancien, très naïf, en triolets, sur l'air de *ô filii et filiæ*, où nous relevons une très originale forme grammaticale : « Les pasteurs (les bergers) *font à qui* le premier ira, » c'est-à-dire font pari, font défi. Nous ne trouvons ce procédé elliptique dans aucun des numéros de *Faire* au *Dictionnaire* de Littré. Une idée poétique, c'est la sombre crèche de Bethléem « éclairée d'amour. » 2° Un malicieux dicton contre les hommes de Sainte-Cécile, localité près de Villedieu, et à l'honneur des femmes, dicton trop vrai et qui s'applique à bien d'autres communes : « A Sainte-Cécile, Les femmes filent, Dès le matin, Dans le jardin. Mais les garçons Aiment les beissons. La matinée, I fait bon les vée, Mais sur la sérant (vers le soir), On n'en dit pas autant. » 3° Une chanson d'en-

Digitized by Google

fant, vide de sens, comme la plupart, où la chanteuse ne cherche que la rime, mais avec une expression archaïque; « Bonjour, la vinaigrette, Comment vous portez-vous ? Vendez-vous de la galette ? etc. » Si vinaigrier a survécu, son féminin n'existe plus.

Les Patois. — Au commencement de ce siècle, les patois étaient parfaitement incompris. On les appelait des locutions vicieuses, comme ce directeur de pensionnat de Lorraine qui publia en 1809 un dictionnaire « de locutions vicieuses usitées dans un grand nombre de départements. » M. Michel, professeur à l'école centrale de la Meurthe. Sans doute formes vicieuses relativement à la sèche grammaire du temps sur laquelle il était très ferré, ce qui n'était pas difficile, mais non pas vicieuses en elles-mêmes, puisque beaucoup sont devenues françaises, qu'elles expriment parfaitement ce qu'elles veulent dire et que la plupart manquent à la langue et aux besoins de la pensée.

Langue populaire. — Un de nos plus distingués collaborateurs, M. d'Avenel, de Nantray, a dit, dans son *Daniel Huet*, une chose à laquelle nous souscrivons de grand cœur : c'est le peuple qui parle bien : Montaigne pensait ainsi, quand il puisait dans le patois gascon : « Quand le français n'arrive pas à la pensée, faut que le gascon y vienne. » Pour cette *précellence*, pour prendre ce terme au grand philologue, Henri Estienne, les autorités abondent. C'était l'axiome favori de Topffer (Voyage en zigzags. passim) « Tous les paysans ont du style. » Malherbe disait « J'apprends tout mon français à la place Maubert. » Oui, mais il le passait au crible, à un crible trop fin. J'en crois plus Topffer, disant : « Je rapprends et je retrempe mon français chez les gens simples, comme il en reste encore en Valais, en Savoie. C'est là qu'en accostant le paysan qui descend de la montagne, ou en s'asseyant le soir au foyer des chaumières, on a le charme encore d'entendre le français de souche, le français vieilli, mais nerveux, souple, libre et parlé avec une antique et franche netteté. »

Nicolet et Canada. — Toujours fidèle à ses études d'outre-mer, M. le capitaine Jouan, notre confrère à Cherbourg, nous envoie une étude sur Jean Nicolet, un Normand, probablement de Cherbourg, interprète voyageur au Canada, le premier qui y explora la région nord-ouest. Il faut voir M. Jouan, vrai trappeur dans l'histoire locale, suivant la piste de son héros dans les registres de Cherbourg et des environs, dans les chemins défoncés de la Hague, puis dans les parties du Canada où il a laissé une si profonde empreinte. En effet son nom y est rappelé par la seigneurie et comté de Nicolet, le lac Nicolet, la rivière Nicolet, la jolie ville de Nicolet, en pleine voie de prospérité,

Digitized by Google

qui compte 7.364 habitants, et dans laquelle est le séminaire de Nicolet, un des premiers collèges du Nouveau-Monde. En vérité on dirait que c'est sur lui qu'a été fait le dicton bien connu. Nous relevons dans une des notes de cette notice, l'étymologie de Mississipi, d'après un américain, Butterfield, qui a écrit un livre à la mémoire de l'explorateur. Chateaubriand nous a accoutumés à voir dans ce mot « le père des eaux », c'est une erreur : c'est « la grande eau », des mots algonquins *missi*, grand, et *sepe*, eau, rivière. Père des eaux n'a pas de sens, c'est plutôt fils des eaux, spécialement du Missouri ; mais bien Roi des eaux.

Dans un des derniers numéros de la *Revue* de l'Amateur manchois (Bricquebec, octobre 1885) nous rencontrons l'annonce d'un document local pour nous qui ferait la joie de Mgnor Deschamps du Manoir, si érudit dans la connaissance des grandes familles de l'Avranchin. « Sentence du baillage de Cérences, contenant l'adjudication de la terre et seigneurie de Sartilly, vendue par Mme de la Mosson à M. René de la Mazurie, président en l'Election d'Avranches, moyennant le prix de 101,120 francs. Inventaire de ladite terre, 21 décembre 1752, petit in-folio de 63 pages, coûte 45 francs chez le libraire Mahaut, à Bricquebec. »

Un membre de la Société a dressé un petit glossaire avranchinais pour lequel il sollicite le concours de nos confrères du corps médical.

Essai de Glossaire populaire médical. — Il y a peu de maladies qui n'aient pas de noms populaires, lesquels pourraient nous dispenser de la terminologie savante, obscure, compliquée, grecque et latine. Nous ouvrons ici cette série intéressante où les mots comme tous ceux du peuple, sont bien faits et parlent aux sens et à l'esprit. Nous invitons nos confrères médecins à l'enrichir et à la rectifier.

Auripiaux (les) gonflements des glandes dans le voisinage des oreilles, probablement avec des peaux, d'où *auri-piaux*, piaux des oreilles. Il y a telle maladie d'oreilles, où la peau s'enlève, se détache.

Soyon, en français, soie, maladie du porc : l'étymologie de Littré est douteuse : « on a comparé, dit-il, la fente du sabot dans cette maladie à un fil de soie. »

Cocote, l'aphthe des bestiaux, caractérisée par des tumeurs et ampoules semblables à de petits œufs, vulgairement *cocos*.

Carret ou carreau, tuméfaction et dureté du ventre « dur comme un carreau. » Il y a des *toucheurs* et *toucheuses* de carreau. C'est le 7e enfant du même sexe. On va à certains saints contre le carreau.

Picote, au Canada français, la petite vérole, nom importé par les Normands : c'était son nom français au XVIIIe siècle.

Group, le croup, mot d'origine écossaise ; Littré signale aussi *group*,

Digitized by Google

en genevois ; ici le patois est plus expressif que le mot primitif. Ce mot n'est pas plus vieux que le milieu du siècle dernier, on disait esquinancie, pop. *squinancie*, contracté, comme il l'est plus encore en anglais, dans *quinzy*.

Typhoïque (fièvre) et *Bronchique*, plus dans l'analogie française que typhoïde et bronchite : aussi dit-on vulgairement fièvre *putrique* pour putride. Fieuves : mutueuse, muqueuse, célébrale, cérébrale.

Phthysie a deux synonymes, *pérémonie*, pour pneumonie, et « le manque du dedans. »

Epilepsie ou haut-mal, exprimé par le peuple par « tomber de mal. »

Enfle et Enfleume, enflure, ce dernier, corruption de *enfleure*, qui est dans Amyot.

Panaris, dans le nord de la Manche, *fêtre* : « probablement *feltre*, de ce que le pus filtre, coule des chairs pourries. » *Glossaire normand* de M. Le Héricher, tome II, 331.

Mal vénérien ou Syphilis, populairement chaude-pisse.

Mal de Taupe, simplement *taupe*, tumeur à la nuque du cheval ; nous avons aussi entendu *verte-taupe*.

Tirer ses ligneux, se dit de la femme qui accouche, imitant le cordonnier tirant ses ligneux : *Tire-monde*, la sage-femme.

Loriot, petit bouton à l'œil, en forme de grain d'orge : ce mot est formé par agglutination de l'article, comme *loriot*, oiseau qui est pour *le auriol*, en vieux français, du latin *aureolus*, le doré. Loriot, bouton, est en français orgeolet, abrégé en *orgeol* et devenant l'*oriol* ou *loriot*.

Glandres : en dépit de l'étymologie *glandis*, gland, le peuple normand dit *glandres*, d'où l'anglo-normand *glanders* ; c'était aussi le vieux français : « En col nuées (nouées) glandres out (elle eut) k'hom (on) escrouele numer (nommer) sout (a coutume), le latin *solet*, du vieux français *souloir*, qui subsiste en patois normand. — Coulous, Babouins, écrouelles.

Tisique et *Tisie*, pour *phtisique* et phtisie, de même en vieux français *tesique*, au xiiie siècle : « Elle porroit faire l'oume devenir étique et tesique. » Quant à Etique, c'est la forme populaire de hectique, du grec *Ektinos*. Littré dit que la finale de *étisie* est par assimilation avec celle de phtisie, mais non, puisque c'est une altération de la forme normale, hectisie, qui d'ailleurs est française. Donc étisie égale hectisie.

Vain (un), une loupe, en anglais *wen*, peut-être pour veine, épanouissement d'une veine.

Palisie, paralysie, en anglais *palsy*.

Rimfle et Rimfe, gourme, croûte de lait, caractérisée par des croû-

Digitized by Google

tes à la peau, par des escares : or *rifle* en français signifie escare, du radical *rifler*, déchirer, égratigner.

Descente de l'uvette, c'est-à-dire de la luette; ce dernier mot est la fusion de l'article et du vieux français *uvette*, le petit appendice charnu, en forme de grain de raisin (*uva* en latin) qui pend à l'entrée du gosier : on a dit la *uvette* et on a contracté les deux mots.

Colique de miserere, la colique ileus où le souffrant, avant de mourir, n'a pas le temps de dire un *miserere* : la hernie étranglée est dite *miserere mei*.

Brenette, éphélide, tache de rousseur, diminutif de *bran*, son; on dit aussi brin de son. Ephelide, mot grec, signifiant tache de soleil.

Verette, petite vérole : nous ne savons si ce terme est encore en usage, mais nous le trouvons dans une chanson de ce pays-ci, qui n'est pas très ancienne malgré le titre qu'on lui a donné : *Chanson des Croisades*.

Dropisie et Intropisie, hydropisie, en anglais *dropsy*.

Sérugien, chirurgien, en anglais *surgeon*.

Etargie, léthargie.

Poplexie, apoplexie.

Pérémonie, pulmonie.

Vertetaupe (Valognes), excroissance (que nous croyons verdâtre) sur les lèvres ou sur tout le visage

Virousse et Dévrousse, diarrhée, ainsi que cliche, et va-vite.

Railliot, râle. — Congession, congestion : ce mot français de prononciation difficile devait subir un changement. Nous avons aussi entendu *conjection*.

Risipèle et Résipére, érysipèle, de même en italien : *risipello*.

Quinine (le) au lieu de *la* ; pour le peuple et même d'autres classes, ce mot est masculin.

Flème, du français flegme, jadis *phlegme*, d'où caractère phlegmatique, c'est-à-dire froid, timide, réservé, signifiant en langage populaire de l'Avranchin, timidité , poltronnerie , d'où le substantif *flémard*, poltron. « Le *fleume* du peuple, dit Littré, n'est pas une faute, c'est un archaïsme. » En effet on trouve au xiiie siècle « Flemme est froide » dans Brunetto Latini.

Tinque, la coqueluche, mot imitatif de cette toux.

Catére, « nom, dans l'Avranchin, d'une maladie nerveuse, dit Littré (*Supplément*), connu au pays de Savigny-le-Vieux, arrondissement de Mortain, sous le nom de *catere*, et celle-ci conduit à l'épilepsie et à la folie. C'est le mot catarrhe avec un sens particulier prononcé *catère* dans plusieurs patois. »

Digitized by Google

L'ordre du jour porte deux notices funèbres : celle de M. Victor Châtel, par M. le professeur Le Monnier (d'Ouffières, Calvados), et celle de M. Esnoult, professeur à l'école Pompée d'Ivry-sur-Seine, par M. Le Héricher. Le Président lit la première en l'absence de l'auteur.

« La mort vient d'enlever M. Victor Châtel, un ami dévoué de la Société d'Archéologie. C'est une perte pour le pays où il avait fait et où il faisait encore du bien. Pour son malheur, il vivait depuis longtemps dans l'isolement : il menait dans son château une vie de garçon, et partant, une vie mélancolique A son arrivée dans le pays, en 1848, il avait encore une belle fortune quoiqu'il eût, disait-il, fait des pertes comme ancien banquier. Il employait cette fortune pour la science et pour le bien, avec la plus grande générosité. Que de concours pour encourager l'agriculture et l'horticulture n'avait-il pas organisés, presque à ses frais, depuis plus de trente ans ! Dans ses conférences communales, il réunissait les principaux habitants, pour leur donner des conseils pratiques. Ses conférences et ses réunions d'instituteurs qu'il encourageait et qu'il soutenait dans leur mission si pénible et si utile, des hommes, dans le pays, qui étaient tombés dans le malheur, et qu'il soutenait, les pauvres qu'il secourait, sans faire de bruit : ce ne sont pas là des actions qui couvrent un homme de ridicule, car c'est ainsi, disait-il, que l'on parlait de lui quelquefois.

M. Châtel n'avait pas la prétention d'être un savant, mais il était doué d'un grand esprit d'observation et il était en correspondance avec les sommités scientifiques de notre époque. »

Un ami écrivant sur ses funérailles a dit avec douleur et amertume : « Nous étions tout au plus une trentaine de personnes derrière le cercueil de ce savant qui avait consacré une bonne partie de sa vie à la science. C'est triste à penser, mais derrière le cercueil d'un crétin les Virois se seraient comptés par centaines. »

M. Le Héricher prononce d'abondance une notice sur M. Esnoult dont il avait été l'ami.

M. Esnoult n'avait pas pris une part active aux travaux de la Société, mais il en suivait les progrès avec sympathie. Il nous avait promis des études de chimie, sa science favorite, celle dont il faisait des cours à l'école Pompée. Il était le gendre de M. Blondel, le directeur, un de ces hommes d'intelligence et de courage qui de l'enseignement primaire se sont élevés à l'enseignement secondaire et aux grades élevés dans les décorations de l'Université. M. Esnoult était originaire de Barenton. Il avait été maître au lycée de Rouen. Nous l'avons connu professeur au collège de Domfront, où il épousa

Digitized by Google

Mlle Blondel et où son beau-père, sur un rocher stérile de deux mille habitants, avait créé un collège nombreux et prospère. Ce collège fut gravement atteint par l'occupation de Domfront par les Prussiens. Nous avons retrouvé M. Esnoult à l'école Pompée où il donnait des leçons de chimie et où notre confrère, littérateur distingué, Octave Blondel, professe le droit et la littérature française. Envers celui-ci nous sommes reconnaissants de plusieurs communications où il a mêlé l'érudition à l'humeur spirituelle. Nous ne nous transportons pas en imagination dans le grand parc de cette école, sans y revoir M. Esnoult et ses dernières conversations si douces, si affectueuses où il ramenait ses idées favorites de chimie et d'anatomie. Il s'est éteint doucement dans la propriété de campagne de son beau-père, à Saint-Pierre-des-Bruyères, près Nogent-le-Rotrou. Nous l'y avions rencontré l'année dernière dans cette pittoresque et sauvage propriété, rochers et sapins, qui mérite bien son nom géologique, les *Perriers*. Pour finir par un détail très instructif, par une leçon que la mort donne à la vie : M. Esnoult eût peut-être joui d'une existence plus longue et plus complète, s'il eût moins usé du tabac et plus résisté à chercher cette attraction du *nirvana* que recherchent tant les nations modernes et qui affaiblit l'esprit en minant l'organisation.

M. Etienne Dupont est invité par le Président à lire une pièce anonyme de poésie : ce qu'il fait avec la finesse légèrement railleuse et la demi-teinte que demande cette pièce, qu'on pourrait rattacher à l'école de Musset, si elle n'avait été faite avant la grande publicité de ce dernier.

IRONIE

Amour de tête, amour de cœur, poésie romantique de 1830

par M. X...

Il avait dans le cœur tout l'amour des romans,
Livres d'or dérobés aux argus de l'école,
Qu'on lit dans le cachot, loin de l'œil des pédants :
De guerres, de romans toujours jeunesse est folle.

Mais quoi ! toujours rêver ! la Vierge du plafond
Ne peut remplir sans cesse un amour si profond.
Marie est belle ainsi dans les saintes phalanges,
Mais l'homme n'est pas fait pour n'aimer que des anges.

Digitized by Google

La fille qu'il aima pour l'avoir aperçue
Une fois, à l'écart, sur le bord de la rue,
C'était un ange aussi, mais un ange qui rit :
Son œil étincelait de malice et d'esprit.

L'écolier eût voulu plus de mélancolie,
Son rêve la faisait plus belle et moins jolie ;
Mais il n'y pensait plus quand il la revoyait :
Quand on aime, l'on a tout ce que l'on rêvait.

Noir fut le soir d'amour, qu'il rêvait plein d'étoiles,
Pour comparer son cœur au firmament sans voiles :
Il plut et le roman placé sous son cerveau
Sentit la déception du frais contact de l'eau.

Il avait dans son cœur cent phrases à lui dire,
Il devait au moment de son plus beau délire
Lui proposer la mort et, dans un baiser pur,
De s'envoler au ciel sur des ailes d'azur.

— Monsieur Paul, pensez-vous dans le fond de votre âme
Ce que vous dites-là ? — De l'ange aux yeux baissés
Il me faudrait la voix pour exprimer ma flamme.
— Moi, suis-je donc un ange ? aimez, mais en français.

— Que nos âmes, d'accord, rêvent de poésie,
De Dieu, du ciel, de tout, selon la fantaisie !
— Moi, je rêve qu'il pleut et qu'au moins au sermon
Je serais à l'abri et qu'il serait moins long.

Mais, écoutez-moi, Paul : vous m'aimez dans les livres ;
Je vous aime pour vous, moi, sans vous avoir lu,
Dans vos ciels azurés cherchez qui peut vous suivre,
Je sens l'humidité sur mon front froid et nu.

L'écolier devint maître en joyeuse folie.
Sa maîtresse en riant lui disait l'autre soir :
Elohim, chérubin de la mélancolie,
Ne m'embrassez pas tant : Eloa peut nous voir.

P. S. — Le très jeune poète, qui commit cette poésie, n'était pas dénué de lectures, car il y a ici des réminiscences de l'*Eloa* d'Alfred de Vigny, ni d'une facilité de facture, quoique ses rimes pourraient

Digitized by Google

être un peu plus riches. Mais il a forgé un masculin ridicule pour faire pendant à l'Eloa (créée par Vigny), car il faut être un pauvre hébraïsant pour ignorer que *im* est un pluriel, comme *cherubim*, et que *Elohim* signifie les dieux.

Passant à sa propre composition poétique, inspirée par un lieu favori, près de la propriété paternelle, M. Etienne Dupont la lit avec l'accent doux et voilé qui convient à l'idylle.

LA MARE AU MOINE

A M. Charles FOUQUÉ, Artiste-Peintre

Ut pictura poësis.

Une idylle toujours dans les champs est écrite :
On y entend les voix qu'écoutait Théocrite,
Quand le Syracusain en pensant poursuivait
Le rêve qu'aux grands bois sans peine il achevait.
Quand dans un rayon d'or les abeilles joyeuses
Dansaient en bourdonnant sous les vertes yeuses,
Quand mollement couchés dans les bas-fonds herbeux,
Sur le bords des ruisseaux sommeillaient les grands bœufs.
Aussi, lorsque Juin fait blondir les champs d'avoine,
Je viens m'asseoir, songeur, près de la Mare au Moine,
C'est là que j'aime à lire, au pied d'un châtaignier,
Tes sonnets, ô Ronsard, tes idylles, Chénier !
Là, chaque vers revêt une grâce nouvelle,
La forme est plus exquise et la langue plus belle !
Mais quand le soir remplit la campagne de voix,
Quand la première étoile apparaît, quand je vois
Les abeilles aussi revoler à leurs ruches,
Les fermières venir pour remplir d'eau leurs cruches,
Et laver avec soin leurs buires d'étain,
Où l'on trait un lait pur le soir et le matin,
Je pars, et lentement je reviens à la ville...
Mais j'écoute longtemps dans l'air frais et tranquille
La source qui bruit au milieu du cresson,
Et quand la paysanne achève sa chanson,
Simple et gentille avec sa jupe de futaine,
Je la vois qui se mire à l'eau de la fontaine.

Etienne DUPONT.

Après ces deux poésies très sympathiquement écoutées et même applaudies, vient la lecture d'un fragment de l'histoire de Saint-

Digitized by Google

Martin-des-Champs, par M. Sosthène Mauduit, maire de cette commune. On entend avec un vif intérêt ce fragment principalement relatif à la famille seigneuriale, celle de du Quesnoy. Il serait à désirer que tous les Maires ou les Curés fissent une étude aussi étudiée, aussi consciencieuse, que celle de notre dévoué confrère, M. Mauduit.

C'est au milieu d'un profond silence, où se mêlent l'attention et cette espèce de frayeur que cause certaines expériences scientifiques, dont on aperçoit vaguement les lointaines conséquences, que la Société entend, par l'organe de M. Paul Bouvattier, la lecture claire, accentuée, grave et profondément sentie, d'un article de M. le docteur Loyer, sur les résultats étonnants et effrayants de l'hypnotisme. Cet important mémoire est réservé pour un des volumes en ce moment sous presse.

Vient ensuite *Bibliographie Jersiaise,* par le Président.

M. Le Héricher, qui publia, il y a trente ans, à Saint-Hélier, à Jersey, une étude monumentale et historique sur cette île si intéressante par les dons de la nature et par les œuvres humaines, a recueilli depuis ce temps, aux marges de son livre, un grand nombre de chartes, ordonnances, et surtout la bibliographie jersiaisie. C'est sous ce dernier titre qu'il en a formé un recueil qu'il dédie à la *Société Jersiaise,* qui, lors de sa dernière examination au collège Victoria, lui a fait un si aimable accueil. M. Le Héricher ne voulant pas infliger à la Société le défilé aride d'une longue nomenclature, demande à la Société d'en permettre le renvoi à sa *Revue de l'Avranchin.*

Après la lecture sur les phénomènes de l'hypnotisme, M. Alfred de Tesson, capitaine de frégate en retraite, ménageait à la Compagnie une jouissance d'un autre genre, auquel il nous a accoutumés, une causerie vive, nerveuse, spirituelle, sur la vie du bord : le tout encadrant une de ces étymologies difficiles devant lesquelles Littré lui-même a reculé : celle de *Mathurin,* nom populaire du marin français.

MATHURINS, MATHURINES ET MATHURINADES

Dans une de nos dernières *Revues,* notre cher et vénéré Président qui est, comme chacun sait, un philologue aussi érudit qu'infatigable dans ses savantes recherches, posait la question de savoir pourquoi on appelle nos marins de la flotte *Mathurins,* expression trouvée par lui dans un glossaire boulonais et que l'on chercherait probablement en vain dans un glossaire nautique.

La vogue d'un surnom n'a souvent pour motif que la force comi-

Digitized by Google

que qu'il possède par lui-même. C'est indubitablement à cette cause, jointe à la puissance de la chanson et de la caricature, que Pitou et Dumanet, Lasticot et Kertoulic, les vertueux et sympathiques petits pioupious d'un sou, doivent l'honneur de représenter, aussi crânement que gaiement, l'infanterie française, cette reine des batailles, et. l'inestimable Pandore, d'être le prototype de la maréchaussée, admirablement chaussée même, avec les bottes de sept lieues indispensables aux ailés *brasse-carré* (1) Marin et Mathurin ont un air de famille et riment l'un avec l'autre, raisons suffisantes pour que ce nom ait été donné au matelot dans quelque chansonnette à succès.

Il y a des mots heureux qui font image. Ce n'est peut-être qu'une affaire d'habitude, mais il me semble que celui de Mathurin peint admirablement cet être simple, solide et bon que j'aperçois sur le quai, empaqueté dans ses vêtements de toile huilée, le chef couvert d'un suroi (Sud-Ouest), cheminant les jambes écartées, le dos légèrement voûté et les bras ballants, en roulant bord sur bord avec la grâce élégante d'un phoque échoué sur la plage. Il est bien certain encore que si, sur la scène d'un théâtre, on annonce le père Mathurin, aucun spectateur ne songera au traître du mélodrame, et que la salle entière s'attendra à voir entrer un brave homme.

Sous le rapport du grotesque, Mathurin semble de la même famille que Mathieu, Mathusalem (Mathieu salé), Mayeux même si l'on veut, et pourtant, Mathieu, don de Dieu, nous enseigne M. Le Héricher. C'est bien aussi un des plus grands dons de Dieu que d'avoir de bons Mathurins à son service, j'espère le montrer tout à l'heure.

Une preuve évidente du côté burlesque de ce mot, c'est l'hilarité générale qui se produisit, au sein de l'Assemblée Nationale, en 1872, à ce passage d'un discours de l'amiral de Saisset : « Est-ce que vous voudriez rétablir ces vieux Mathurins, comme nous les appelons, pour remplacer les bateaux à vapeur ? » Ici, Mathurin représente le bâtiment à voiles qui n'a plus sa raison d'être et paraît bizarre, extravagant, comparé au navire à hélice.

Mathurin n'en est pas moins un très gentil petit nom dans la bouche

---

(1) Surnom donné dans la marine aux *Cognes* ou *gendarmes* parce qu'ils portent le tricorne en travers ou *brassé carré*, comme Napoléon Ier, au lieu de l'orienter en pointe ou *au plus près*, comme les simples mortels. Rien de plus imposant; mais, par leur insolente incongruité, ces satanés matelots en ont détruit tout le prestige; tout le monde sait, en effet, dans les ports de mer, qu'on brasse carré les vergues pour l'allure du vent arrière, pour fuir devant la bourrasque, autrement dit devant le danger. Le sobriquet est donc plus que railleur, il est quelque peu outrageux, et les braves à trois poils s'en montrent avec raison excessivement vexés.

Digitized by Google

d'une jolie femme ; on le trouve charmant, après avoir entendu la diva Théo chanter : « Mon petit Mathurin, dis-moi donc, dis-moi donc que tu m'aimes. »

S'il me fallait absolument proposer une étymologie, je m'arrêterais de préférence à celle-ci : j'ai eu lieu de m'apercevoir à diverses reprises, dans la Loire-Inférieure et en Vendée, que les gens du peuple appellent indifféremment Mathelin ou Mathelot, les personnes inscrites sur les registres de la mairie sous le prénom de Mathurin. En effet, saint Mathurin se disait autrefois saint Mathelin, et de Mathelin à Mathelot, il n'y a plus que la différence de la terminaison. Dans les Côtes-du-Nord, on dit pour Mathurin, Mathot, contraction évidente de Mathelot. De plus, atelot, au sens d'homme de mer, s'est écrit jadis avec une *h*, et c'est l'orthographe qu'il aurait fallu lui conserver pour les personnes qui ne peuvent se figurer le matelot de l'Etat sans sa hache d'abordage. Tels, pendant le siège, beaucoup de Parisiens que je vois encore tournoyer autour de mes hommes, très heureux lorsqu'ils finissaient par apercevoir, à la ceinture de quelques-uns, le hachot qui sert à fendre le bois pour faire bouillir la marmite.

Dans plusieurs départements maritimes, Mathurin et Mathelot sont donc identiques et peuvent être employés l'un pour l'autre sans offense. Toutefois, une distinction est possible : on voit, en effet, que l'on peut être matelot, simplement de nom, sans l'être de fait. C'est précisément le cas, à bord des bâtiments de guerre, de bien des hommes qui ne sont marins que par le costume et auxquels on aura pu dire en voyant leur gaucherie : « Matelot, ça, allons-donc, Mathurin, je ne dis pas, » et le mot aura fait fortune. Nous serions loin ainsi de la définition du glossaire boulonais qui attribue le surnom seulement aux gabiers, les marins d'élite par excellence, auquel cas il faudrait écrire et prononcer *Mâturins*, les gabiers étant les hommes de la mâture. Notons en passant que cette orthographe du mot conviendrait aussi parfaitement pour l'application qui en a été faite par l'amiral de Saisset, aux navires à voiles, où la mâture étant de premier ordre, est la chose saillante, tandis que sur les bateaux à vapeur elle n'est que l'accessoire, ayant moins d'importance que le *tourne-broche*. Mais, on voit de reste que sa pensée n'est point là ; son esprit est au dénigrement, à la raillerie, comme je viens de le supposer plus haut pour l'emploi du sobriquet fait aux marins sans valeur. Il est donc bien probable que mathurin ne vient pas plus de mâture que matelot de mât. Dans les manœuvres d'escadre, on appelle matelot d'avant ou d'arrière, le bâtiment qui vous précède ou qui vous suit immédiatement. Et, quoique les marins de la flotte ne soient plus depuis longtemps amatelotés, ayant chacun leur hamac propre, ils

Digitized by Google

ont conservé l'habitude invétérée d'appeler matelot l'homme qui n'est plus maintenant que leur symétrique ou encore leur ami le plus intime. Ce sont là autant de preuves certaines que matelot a eu la signification primitive de compagnon et de camarade. Jan Maat, Jean Compagnon personnifie du reste le marin des mers du Nord.

Ce que je puis dire, c'est que le surnom de Mathurins est appliqué aujourd'hui à tous les marins indistinctement, et que ce n'est pas pour les humilier, bien au contraire, que les officiers leur diront par exemple, lorsqu'il s'agira de les exciter à donner un vigoureux coup de collier : « Allons, les Mathurins, un coup de souque. » Mais, ce qui me ferait croire qu'il a été primitivement, sinon injurieux, du moins quelque peu ironique, c'est que les matelots ne l'ont point adopté. On ne l'entend même que rarement dans la bouche de leurs supérieurs. Entre eux, les matelots s'appellent *gouins* et *vieux gourganiers*. — Dans ma candeur, je me suis longtemps imaginé que la première expression cachait une charade, comme ce farceur de *Figaro* en prêta tant jadis au sublime *Olympio* : les marins sont des gouins, puisqu'on dit maringouins pour cousins dans les pays chauds. Les étymologistes ont moins de naïveté. Suivant eux, gouin ne serait que le masculin de gouine, fille de mauvaise vie. Bien certainement, nos matelots entendent simplement dire, par là, qu'ils sont de bons et joyeux drilles. Quant à la seconde expression, elle s'explique par la consommation effroyable qui se fait à bord, de ce légume flatueux et musical, réglementairement appelé fayol (1), et, qui, avant de prendre le nom sonore de haricot, portait modestement celui de fève ou *gourgane* dans le langage matelotesque dont les mots sont toujours justes ; avec leur amusante manière de prononcer celui-là, ils en font une heureuse onomatopée imitant bien le bruit d'un gargouillement de l'abdomen. — Voilà pour la généralité ; en particulier, ils s'appelleront : Pataras, Matagot, Barbarasse, Cartahu, Bredindin, Margouillet, Baraquette, etc., etc. Pas besoin de voir Pataras et compagnie pour être sûr que ce sont de rudes gaillards à la large carrure ; Cartahu, Bredindin et la suite sont plus flûtés et passeront plus facilement par le *trou-du-chat*. Tous d'ailleurs, ainsi que leurs noms l'indiquent, sont marins comme les cordes. Les moins débrouillards, les empêtrés, les pauvres souffrants recevront les épithètes de soldat, Suisse, Parisien, flemmard, bonarien, faillechien, pelletas, rata, nicdouille, etc., etc. J'en passe et des meilleures, étant les plus corsées. Bouline de revers est le catastrophier du bord ; Corneau, le gabier de poulaine, le saligaud ; Ralingue,

(1) Aussi, à présent, les hommes qui ne passent au service de l'Etat que le temps strict exigé par la loi, appellent-ils *fayols* ceux qui font toute leur carrière dans la marine de guerre.

Digitized by Google

le trembleur qui claque des dents ; Chaloupier, le colosse épais, l'individu encombrant et mal appris qui accroche tout sur son passage et met à chaque instant les pieds dans le plat ; Rabiot, le Tom-Pouce ou encore le boulimique atteint de la fringale qui ne laisse rien perdre, avalant tout ce qui reste ; Bonnette-basse, celui qui est toujours prêt à se donner de l'air, à filer vent arrière. L'argot maritime est éminemment riche en termes imagés et pittoresques dont plusieurs, tels que raffalé, sont devenus académiques.

Mathurin, comme nom commun, a eu la signification de fou et probablement aussi d'ivrogne, car l'ivresse s'est appelée mal saint Mathelin. Ce bon saint Mathurin est donc affligé de la plus triste clientèle. Il est le protecteur, non seulement des aliénés, mais encore de tous les pochards de la chrétienté qui sont du reste des fous en herbe, puisque l'ivrognerie aboutit fatalement au *delirium tremens* et à la folie dite alcoolique. Pourrait-t-on après cela, en bonne justice, le considérer aussi comme le patron des marins ? Non assurément, puisqu'il leur est absolument interdit de jamais perdre la boussole, et oui tout de même d'une certaine façon, puisqu'ils sont atteints au plus haut degré de la folie furieuse et sublime de l'abnégation et du dévouement, ce qui a donné lieu à ce proverbe honteux de parfait égoïste que, pour se faire marin, il faut être fou ou sans le sou. Quant au surplus, ils ne connaissent guère à bord que l'ivresse des dangers, de la poudre, de la gloire et des combats et font tous forcément partie de la même société de tempérance qui aurait bien mérité de les faire comparer, sous le rapport de la sobriété, aux membres de l'ordre des Mathurins dont la vie frugale était exemplaire. Ces religieux dont le véritable nom était Trinitaires de la rédemption des captifs, tiraient leur surnom de l'occupation à Paris d'une église placée sous le vocable de saint Mathurin. Ils s'embarquaient dans les ports des côtes de France, d'Italie et d'Espagne où ils possédaient de nombreux établissements, pour aller racheter des Musulmans les esclaves chrétiens dans les États-Barbaresques et dans le Levant. Ils devaient donc être à moitié marins et extrêmement populaires sur le littoral de la Méditerranée. Le peuple, du reste, les avait surnommés les *frères aux ânes*, parce qu'ils ne se servaient que de ces animaux pour montures. Le baudet est également la bête enfourchée de préférence par le matelot en goguette qui désire se livrer sans avaries majeures à son goût prononcé pour l'équitation. Les Mathurins devaient réserver le tiers de leurs biens pour l'affranchissement des prisonniers. Nos matelots, eux, doivent, sous forme de délégation, sacrifier plus de la moitié de leur solde pour affranchir de la misère leurs vieux parents. D'autres points de comparaison pourraient être trouvés : même bonté du cœur, même générosité, même esprit de sacrifice, même dévouement à toute

Digitized by Google

épreuve. Quels admirables sauveurs d'hommes, quels enragés Terre-Neuve et sauveteurs que ces deux espèces de Mathurins, religieux ou laïques. Les anciens étaient entièrement vêtus de blanc, comme le sont toujours les nouveaux, là où le soleil chauffe réellement. Les fondateurs de l'Ordre se vouèrent à leur œuvre de délivrance le jour de la Purification de la Sainte Vierge ; c'est aussi le jour choisi par nos matelots pour se consacrer à l'Etoile de la Mer, *Stella Maris*.

Tout étant relatif, le plus léger excès, après des privations dures et prolongées, peut parfois produire des résultats tout-à-fait inattendus. Aussi n'est-il pas rare de voir par les rues des matelots louvoyer et tirer des bordées. Ce sont ceux qui, fraîchement arrivés de la haute mer, n'ont point encore eu le temps de perdre l'habitude de ce genre d'allure ; ce ne sera l'affaire que de quelques jours. Après une longue traversée, la terre seule grise, et, quand on a reçu force embruns, on a conquis tous les droits possibles à la qualification de Bec-salé, mais on ne mérite pas pour cela le titre supérieur de Boit-sans-soif. Et après tout, il serait bien permis à un simple matelot, ayant la conscience d'avoir carrément rempli tous ses devoirs, de profiter d'une rarissime permission pour prendre de loin en loin une *bitture* d'officier. C'est un principe d'hygiène recommandé par Hippocrate.

Je n'étonnerai personne en disant que, de tous les saints du paradis, côté des hommes, saint Mathurin est le plus populaire en Bretagne. Dans les Côtes-du-Nord, à Moncontour, où se trouve son buste en argent, a lieu en son honneur un célèbre pardon qui commence le lundi de la Pentecôte et dure trois jours pendant lesquels on se livre à une danse folle appelée la *dérobée*, un titre affriolant. Les naïfs brezonnecs prétendent que saint Mathurin eût été le bon Dieu s'il l'avait voulu, mais qu'il trouva que c'était trop d'embarras. Pareille légende permet de supposer que le nom d'un personnage aussi considérable et aussi vénéré a du être donné, tant et plus, aux valeureux enfants de l'Armorique, principalement à ceux du littoral, saint Mathurin étant fils de Marin (1)! Ce prénom devait donc être le plus commun sur nos navires de guerre, les Bretons s'y trouvant souvent en majorité. — Dans la marine anglaise, quand les officiers appellent un matelot qu'ils ne connaissent point autrement, c'est toujours par le nom de Jack. Pourquoi Jack? Parce que, leur ai-je entendu dire, ce prénom est tellement répandu parmi leurs hommes que c'est celui qui, employé à tout hasard, leur offre le plus de chances de tomber juste. — Une raison semblable d'appeler les nôtres : « Hé! Mathurin » a pu également exister sur nos vaisseaux. — Jack Tar, Jean Goudron, est d'ailleurs la personnification du marin britannique.

(1) D'un nommé Marin.

Digitized by Google

Je m'aperçois que, sans connaître l'origine du sobriquet de Mathurin appliqué à nos marins, j'ai donné, pour justifier cette épithète, une demi-douzaine de raisons plus plausibles les unes que les autres. On n'aura que l'embarras du choix. La dernière, après tout, est peut-être la meilleure, car ce petit nom est encore, très positivement, fort répandu dans les familles de pêcheurs. On l'aura trouvé drôle et adopté pour désigner indifféremment tous les gens de mer. Il résulte de l'exposition ci-dessus que le mot, suivant le sens qu'on y attache. peut être pris en bonne comme en mauvaise part, à volonté.

Nos matelots de la flotte n'ont donc cure, cependant, de la protection de monsieur saint Mathurin, et, de fait, je ne leur connais aucun saint général, si ce n'est sainte Touche, une sainte palpable celle-là, joyeusement fêtée au commencement de chaque mois, après la réception à bord de son envoyé Dominique, la caisse aux écus du commissaire filou qui pose zéro et retient tout, ainsi appelée, soit de Dominicus, Dominus, seigneur, parce qu'on la porte avec toutes sortes de précautions comme le Saint-Sacrement, et que l'argent est le Grand-Maître, soit de Dominique-l'Encuirassé, parce qu'elle est bardée de fer. Seuls, les marins du commerce ont adopté saint Clément pour patron, se méprenant (même ceux qui sont en contact avec les marins de l'Etat, comme à Cherbourg où une église a été érigée sous son invocation) à l'ancre qui le caractérise et qui est pour lui, non point un attribut de puissance ou de fonction maritime, mais tout bonnement l'instrument de son supplice, ayant été jeté à la mer avec ce crochet au cou pour le faire rester au fond. C'est commettre une bévue à peu près aussi forte que si l'on prenait saint Laurent pour un cuisinier à cause de son gril. Ils peuvent parfaitement, d'ailleurs, le prier, pendant la tempête, de leur rendre les vents et les flots cléments. C'est ainsi que les aveugles invoquent saint Clair pour y voir clair; les sourds, saint Louis, pour recouvrer l'ouïe; les pompiers assécheurs, saint Lô, l'eau ne devant jamais leur faire défaut, sous peine d'impuissance radicale, les saulniers des grèves, à cause de leur tonneau appelé tine, saint Jean-Porte-Latine, etc., etc. Il existe passablement de calembours de la sorte dans les dévotions populaires.

A bord des vaisseaux de guerre, chaque catégorie du personnel a son saint particulier. Les matelots les plus marins qui sont les gabiers et les timoniers célèbrent sainte Epissoire, une sainte qui ne se trouve point sur le calendrier romain et devant laquelle cependant toutes les autres s'effacent. C'est un des nombreux noms invocatoires de la sainte Vierge qui, en bonne mère, se prête complaisamment aux caprices de tous ses enfants. Soyez sûrs qu'elle entend celui-là aussi bien et peut-être mieux que les autres plus pompeux ou plus flatteurs sans aucun doute, mais aussi, moins empreints d'une tou-

Digitized by Google

chante et cordiale familiarité. L'épissoir est, en effet, le noble instrument de travail du gabier au milieu de ses cordages, l'outil qui lui est propre et le plus indispensable après son inséparable couteau toujours attaché à sa ceinture et qui est si bien le complément de sa personne qu'il prend le titre même de la fonction de son propriétaire. J'ai vu la Vierge Immaculée trôner majestueusement sur l'autel du bord avec ce fer courbe et pointu, doré pour la circonstance, passé en sautoir. Les gabiers rendent hommage à leur bien-aimée sainte Epissoire, le 2 février, jour de la Purification. — Les charpentiers vénèrent le bon saint Joseph; les calfats, ces modestes serviteurs aussi utiles que dévoués qui jouissent d'une fâcheuse réputation d'ânerie et de lourderie que rien ne justifie, la Grande Maîtresse de l'Instruction primaire, la gracieuse sainte Anne, très invoquée d'ailleurs par tous les marins bretons; les voiliers, captifs enchaînés sur leurs bancs de travail, saint Pierre-ès-Liens, ce navigateur à pied et à la voile. Mais, comme les ouvriers de ces trois professions sont peu nombreux, ils se réunissent tous ensemble pour honorer de leur mieux le modèle des époux, le 19 mars. — Les mécaniciens cousus d'or sont ceux qui font le plus magnifiquement les choses, en choisissant pour père adoptif le grand orfèvre saint Eloi, célèbre par son fils Oculi ; aussi, leur fête du 1er décembre brille-t-elle du plus vif éclat, elle resplendit entre toutes, tous les *oculi* s'écarquillent. — Enfin, les hommes qui sont plus spécialement chargés du maniement de ces tubes qui vomissent la mort, comme dit Victor Hugo, de lancer la foudre et de faire le plus de bruit possible dans le monde, c'est-à-dire les canonniers, fusiliers, tambours et clairons reconnaissent pour capitaine et pour tambour-major la fracasse sancta Barbara, une grande gaillarde qui n'a pas froid aux yeux, une vraie femme à barbe, qui, rien qu'en éternuant, briserait toutes les vitres des caboulots où canons chargés jusqu'à la gueule et brûlots incendiaires ne seraient point alignés sur le zinc en son honneur le 4 décembre. C'est pourquoi les mastroquets se mettent en si grand frais d'astique et de fourbi ; ils s'ingénient à qui mieux mieux pour faire étinceler leurs batteries en ce jour fortuné de coup de feu et de mêlé-casse.

Nos matelots sont gens très dévotieux à leurs saints qui, en reconnaissance, leur valent trois jours de bordée réglementaire. Toute fête, religieusement commencée le matin, se continue généralement au milieu du jour par un banquet soigné, et, le soir, par un bal monstre donné au Treillis-Vert ou dans une salle de Venise quelconque. Les officiers et leurs femmes sont toujours invités. Ces braves cœurs de Mathurins, qui ont vu leurs chefs à la peine, aiment à les voir aussi partager leurs plaisirs. Ceux-ci n'auraient garde de manquer une

Digitized by Google

aussi bonne occasion de leur être agréables ainsi qu'à eux-mêmes, en les honorant de leur présence, au moins pour l'ouverture. Sur le coup de neuf heures, l'Etat-Major, accompagné de ses dames, comme on dit par plus de respect, fait donc son entrée solennelle, défilant en rang d'oignon : le Pacha et sa pa...chatte (une tigresse, alors ! ce pourquoi le séjour à bord lui est formellement interdit par la sagesse des règlements), le frégaton, les bœufs, les mulets et les midshipmen. Un vaisseau-modèle, aux grands mâts pavoisés, les salue au passage, en faisant feu de toutes les pièces de sa brillante et bruyante artillerie. Un ébranlement général se produit, c'est le signal de la danse. Quels trémoussements ! quels trépignements ! quels gigottements ! quels bonds ! quels tourbillons ! Mathurins et mathurines, électrisés par un orchestre endiablé, s'en donnent à cœur-joie. Parlez-moi de ces quadrilles entraînants et mouvementés, échevelés même, de ces polkas irrésistibles, de ces valses étourdissantes à double mouvement circulaire, direct ou rétrograde, mais toujours accéléré. C'est là que l'on peut faire preuve de gracieuse souplesse, d'un jarret infatigable, d'un cerveau inaccessible au vertige, d'un coup d'œil sûr et prompt à éviter les terribles abordages. Nous sommes loin, Dieu merci, de l'insipide contredanse inventée pour les mollets de carton et les cervelles de bouillie des petits crevés, boudinés, ramollis, gâteux, gommeux et pschutteux. Un débordement de joie vraie, saine, franche et communicative règne dans ce temple de la chorégraphie la plus admirable à voir, parce qu'elle prouve une surabondance de force et de vie se dépensant avec la même ardeur au travail qu'au plaisir. Foin de tout souci. Impossible, en ce lieu de délices, de songer au dicton sinistre : femme de marin, femme de chagrin. Et pourtant, vu d'en haut, ce flot pressé et tumultueux, c'est encore l'image de la mer. Les sautillants turlututus bonnets pointus (1) des gentilles petites brettes ressemblent à autant de blanches houppées, lutinant à l'envi alentour de ces dangereux écueils qui sont les belles têtes chevelues, énergiques et triomphantes des Mathurins solides comme le roc et les lions du jour.

Puisque, pour une cause ou pour l'autre, mathurins il y a, mathurines pourraient être appelées les vaillantes femmes de marins, celles s'entend qui éprouvent les mêmes fatigues et les mêmes dangers dans l'exercice d'une profession analogue, qui, en un mot, sont fortement trempées comme eux de la bonne trempe à l'eau de mer.

(1) Le bal décrit se passe bien entendu à Brest, le vrai nid des marins de la flotte ; c'est toujours là qu'il faut se poster pour étudier leur mœurs sur le vif. Je n'ai assisté pour ma part à rien de pareil dans les autres ports.

Digitized by Google

Telles, ces robustes et admirables mareyeuses granvillaises que nous voyons, après une pêche abondante dans la baie de Saint-Jean-le-Thomas, la hotte remplie du lourd produit sur le dos, escalader comme à l'assaut la falaise abrupte qui les sépare encore de trois lieues de la ville qu'elles regagnent toujours en courant, avec la vitesse d'un cheval au trot. Elles chantent néanmoins à pleins poumons, ces braves filles, et le plus gaiement du monde pour se donner du cœur. Il faut, en effet, qu'elles arrivent sur la place avant que leurs crevettes ne soient crevées, sous peine de perdre tout le fruit d'un dur labeur. Par leurs jambes d'acier et le poids énorme qu'elles sont capables de porter, elles me rappellent les *rabonas* ou femmes des soldats péruviens, véritables mules à deux pieds à qui incombe le transport des marmots, de la batterie de cuisine, des vivres de campagne, des objets de literie et de tout ce qui constitue le ménage d'un troupier. On ne peut se figurer, sans l'avoir vue, pareille charge d'éléphant sur le dos d'une chétive créature humaine. Je crois, en vérité, avoir même aperçu, brochant sur le tout, des sacs, des fusils, des ceinturons et des gibernes ; je veux croire que c'étaient ceux des éclopés. Les *rabonas* qui forment le régiment-femmes sont envoyées à l'avance sur le lieu désigné pour le campement de la troupe, de façon que, quand le régiment-hommes arrive à son tour haletant à l'étape, il trouve le couvert déjà mis pour lui permettre de réparer immédiatement ses forces épuisées par cette marche insolite. Aussi, dans ce galant pays, toute la science du plus grand foudre de guerre se réduirait-elle à savoir pincer artistement les dames sans les faire crier. L'armée des femmes disparue, celle des hommes manquerait de tout pour continuer la lutte. Cette étonnante organisation militaire, qui marque mieux qu'aucune autre l'abus de la force, n'en est pas moins d'une édifiante moralité, malheureusement peu pratique, en dehors des temps heureux de la paix.

Sur notre côte avranchine, si nous n'apercevons pas le mari à côté de sa courageuse moitié pour l'alléger de son pesant fardeau, on peut être sûr qu'il est au large, sur son bateau, exerçant lui-même un métier, sinon plus pénible, du moins plus périlleux encore. Le mathurin est toujours bon pour sa mathurine, car il est essentiellement philogyne. Ce n'est pas qu'il soit tourmenté plus qu'un autre par le dieu malin, comme pourrait le faire supposer l'éternelle fluxion dont, par effet de chique, est ornée l'une ou l'autre de ses joues, mon Dieu non, mais parce que sa force est d'avance acquise aux faibles. Le voilà déjà embarqué, prêt à partir pour une campagne de deux ou trois ans, et il n'hésitera pas pourtant, si l'occasion s'en présente, à épouser une mère Gigogne, flanquée d'une demi-douzaine ou même de la douzaine complète d'enfants, si c'est la veuve, en premières ou

Digitized by Google

en secondes noces d'un parent ou d'un ami, et cela à seule fin que l'administration paternelle de la Marine soit chargée de remettre régulièrement à cette respectable matrone la majeure partie de sa solde. Lorsqu'il sera à bourlinguer aux antipodes, ce sera pour lui une rude consolation de songer que la peine qu'il se donne a des résultats bienfaisants immédiats, et que, grâce à son travail, les petits moussaillons de là-bas ont du pain et partant de la joie dans le ventre. Toujours pour la même raison de *la délègue*, il ne demandera pas mieux, prêt à déraper, que de régulariser une situation qui ne serait pas tout à fait orthodoxe, afin d'assurer, autant qu'il dépend de lui, une honnête existence à sa petite mouette, à sa petite dorade, ou à sa petite poule d'eau. Aussi règne-t-il dans nos ports une indulgence excessive pour les faiblesses du cœur féminin, pourvu qu'il soit bien placé, c'est-à-dire marin. Me promenant à Granville, le long du lavoir du Bosc, où le claquement des battoirs semble la claque gagée pour soutenir l'entrain des caquets et exciter l'ardeur des prises de bec entre fortes en gueules, pas bégueules du tout, j'ai entendu le souhait formidable dont parle M. Le Héricher dans sa suave esquisse de la Granvillaise; mais il était adressé à une particulière dont le bonnet s'était, bien certainement par mégarde, envolé par dessus les murs du quartier. J'imagine que, si la trop légère coiffe de tulle, au lieu de prendre si haut son essor, avait tout simplement suivi la direction des quais, on se fût contenté de souhaiter à la pauvrette, à la place de la cathédrale de Coutances, un enfant de chœur blond et rose, avec la bénédiction primordiale d'un chanoine. Péché avouable, péché pardonné.

Le mot de mathurinade n'est point de mon invention, quoiqu'il convienne bien, de toute manière, à mon article ; il a été et est peut-être encore français et signifie extravagance ; c'est un derivé évident de mathurin, fou. En commettent-ils assez de mathurinades, ces mathurins qui s'élancent à courir dans la mâture, se répandent debout sur les vergues, s'affalent debout aussi et à toute vitesse par les étais (1), comme je l'ai vu faire naguère encore aux matelots russes ; se livrent, entre le ciel et l'eau, à la gymnastique la plus insensée et la plus vertigineuse, et cela par des temps à faire frémir, avec les saccades arrache-cœur de furieux coups de mer, capables de faire lâcher prise dans les agrès à des pattes mêmes de Normands.

---

(1) Au moyen d'une filière évidemment ; mais l'effet produit n'en est pas moins saisissant en dehors du bord, où cette mince cordelette devient invisible ; il n'y a pas alors d'exercice de Léotard au-dessus des chutes du Niagara qui soit comparable à celui-là pour le plus grand ébahissement des spectateurs.

Digitized by Google

Mais je n'ai point la prétention de faire connaître le matelot salé, suiffé et goudronné du bord, suffisamment popularisé, je le suppose, par les romans maritimes. Comme il faut toujours viser à l'inédit, je dirai un mot seulement d'un type qui, sans être précisément nouveau, puisqu'il avait déjà fait ses preuves dans les circonstances les plus scabreuses, en maints pays d'outre-mer, n'a cependant, cela se passait si loin, été soupçonné en France que depuis l'année terrible ; je veux parler du marin-soldat, du marin-cabillot, comme il s'intitule lui-même plaisamment, avec une sorte de compassion comique pour un métier si différent du sien qui est le mouvement perpétuel. — Les cabillots sont des chevilles en fer ou en bois, servant à tourner les manœuvres, et qui, par leur raideur, figurent assez bien, surtout lorsqu'ils sont alignés verticalement et en nombre au râtelier, les soldats immobiles sous les armes. — Mon cadre étant trop restreint pour me permettre d'envisager tous les hauts faits de ce guerrier amphibie, je ne m'entretiendrai de lui que d'après des souvenirs tout-à-fait personnels ; sa vigoureuse physionomie y perdra singulièrement en relief ; mais, puisque j'y ai été invité par notre aimable et gracieux Président, c'est pour moi une précieuse occasion de payer mon tribut d'admiration et ma dette de reconnaissance à ce soldat incomparable.

Cette éblouissante facétie, enveloppant un sujet sérieux, est accueillie avec une hilarité qu'étouffent les applaudissements.

Le dernier article du programme : Les Scandinaves dans l'Avranchin, par M. Le Héricher.

LES SCANDINAVES VISITEURS DE NOTRE PAYS

Les Normands ne vont pas voir et étudier le pays de leurs ancêtres, les Scandinaves, mais les Scandinaves visitent la Normandie. Ils y retrouvent leur race, et un d'eux, saluant nos paysans et nos paysanes sur les bords de la Sée, leur disait : Bonjour, mon frère, bonjour, ma sœur, s'ils avaient une chevelure rousse ou blonde. Ainsi parlait le colossal Fabricius, professeur d'histoire à Copenhague, brusque, mais la cordialité, la franchise en personne. Sur cette côte de Vains où il saluait ainsi nos indigènes ébahis, par un beau soir d'automne, je lui proposai de nous baigner dans du feu. L'enfant du Nord ne comprenait pas, quoique le phénomène de la phosphorescence puisse se produire dans les climats froids, car enfin moi-même, un jour de neige et de glace, je faisais jaillir des étincelles dans un petit affluent de la mer, à Céaux : Mais enfin, Fabricius ne l'avait jamais vu. Je crois bien que c'est un des côtés de notre baie que ses récits ont popularisé en Danemark. Il y avait une autre chose incon-

Digitized by Google

nue chez nous, ce fut de voir, à la distribution des prix de mon collège, où je le menai, des hommes embrassant les lauréats, des mâles embrassant des mâles, ce qui répugne aux nations du Nord. Du reste, à cette solennité, chez nous, on n'embrasse plus que les enfants.

Lorsque Worsaae vint à Avranches, il arrivait d'Angleterre, où il avait recueilli les vestiges des Normands, langue, usages, topographie, armes, monuments. Il en avait composé un livre, *The Danes in England* (1851), qui avait commencé à asseoir solidement sa réputation. Un livre enfante un livre. Aussi, dans notre ville, un jeune savant, professeur dans notre collège, se piqua d'émulation et fit pour notre province la composition intitulée *Les Scandinaves en Normandie.* Elle dort au fond des mémoires de la Société des Antiquaires. Cependant, il en a transpiré quelque chose, car, en pleine séance ministérielle du congrès de la Sorbonne, un philologue, M. Hippeau, rapporteur général, en parla ainsi : « A un autre ordre d'idées appartiennent les dissertations philologiques dues à un travailleur infatigable, auteur de l'*Avranchin monumental.* A l'exemple de M. E. du Méril, qui s'était occupé de signaler les traces qui existent dans le dialecte normand du séjour des Scandinaves dans le pays, il a publié sous le titre de *Philologie topographique de la Normandie* des recherches sur les noms propres d'hommes et de lieux en les rapportant à leurs origines celtiques, latines, germaniques et scandinaves. La première livraison du 29e volume contient du même savant un mémoire ayant pour titre : « *Les Scandinaves en Normandie,* ou leur influence philologique et morale dans cette province. »

Worsaae était alors un beau jeune homme d'environ trente ans, grand et élancé, élégant de tenue et courtois de manières, avec l'ouverture d'une naïve franchise et la modestie du vrai savant, qui sent plus ce qui lui manque qu'il n'aperçoit clairement ce qu'il possède. Reçu dans le salon de M. de Pirch, qui était ouvert à tous les étrangers de distinction, il y fut beaucoup goûté et admiré. Cet enfant du Nord, de ces races aptes aux langues étrangères, parlait parfaitement l'anglais, qui était souvent la langue de cette maison, et le français avec un petit accent d'étrangeté qui a beaucoup de naïf et de piquant. Pour prendre un mot du temps, Worsaae fut quelque temps le lion d'Avranches.

Il y avait alors dans la société de M. de Pirch deux jeunes gens studieux qui ont beaucoup écrit sur notre pays et à qui, entre autres actes de justice, on rendra celui de l'avoir beaucoup aimé. L'un lui a consacré un gros livre en trois volumes, dédié à M. le colonel de Pirch. Ce titre nous rappelle que dans ses dîners les anciens militaires l'appelaient mon colonel et les ecclésiastiques (il en recevait souvent,

Digitized by Google

quoique Protestant) l'appelaient M. le baron. L'autre, qui depuis a marché dans une voie glorieuse, recueillait dès ce temps des éléments de ses nombreuses études normandes, et spécialement était un des premiers de la province à recueillir ses chants populaires., c'était M. E. de Beaurepaire. Nous étions dès-lors les guides naturels et dévoués de M. Worsaae dans ses excursions de l'Avranchin.

Le principal vestige des Scandinaves dans notre pays, en dehors des noms de lieu de notre littoral qui viennent de leur langue, était le grand Dick de Vains, populairement le Gros-Fossé, le Fossé-du-Diable. Il est bien dans cette situation que préféraient les Vikings qui s'introduisaient dans l'intérieur des terres par les rivières et fleuves, et « ces chemins qui marchent, la route des cygnes, » disent les hommes du Nord. Situé vers l'embouchure de la Sée, ce retranchement, sans cesse rogné par l'agriculture, mais dont il reste encore un côté boisé formidable, ce dick était dans les meilleures conditions pour communiquer avec la mer et observer le pays. Ce terme *dick*, dérivé du radical *dig*, creuser, piquer, a produit le français digue. Tout le littoral de la Manche est semé de *dicks* et de *dickets*. Le plus célèbre est le Hague Dick qui coupe la presqu'île de la Manche. Le nom du village voisin, *Le Camp*, est la traduction française, mais pour les *Linettes*, autre village contigu, dans lesquelles on a vu des *lignes* ou retranchements, nous croyons que, comme plusieurs autres lieux de ce nom, il se rapporte à *lin*, à *linière*, qui est français, champ de lin. Le nom communal lui-même, qui n'a jamais été bien interprété, pourrait bien être germanique ou scandinave et avoir pour suffixe *heim* ou *ham*, village, habitation : du moins la forme archaïque de Vains est *Veim* (Cartulaire du Mont, Livre-Vert, XIIe siècle), *Veim* peut être la réduction de *Veheim*, comme St-Vaast est la contraction de Saint-Vedast. Un terme local, désignant un marécage, le Poulet, est bien le scandinave *pool*, marais (Charte de Guillaume, XIe siècle), et le Poulet appartient aussi à ce littoral.

Nous nous dirigeons tous trois vers le *dick*, les deux Normands chaussés comme il convient aux gens qui connaissent le pays, et l'élégant Scandinave chaussé en souliers de ville, et bientôt nous pataugeons dans la boue spongieuse et élastique des fermes avranchines et Worsaae, en homme du monde, prenait en riant sa mésaventure, avec ces plaisanteries : « Vos paysans doivent être riches, car ils ont beaucoup de fumier. Chez nous, en Danemark, on n'enfonce pas : tout est gelé. » — On ne douta pas de l'origine scandinave de ce retranchement et aux preuves matérielles et philologiques on ajouta plus tard la confirmation par les vers de Wace sur l'itinéraire des Vikings sous les chefs Bier et Hasting : « Normendie ont avironnée (côtoyée) — Ils visitent Gersi (Jersey) et le rivaige contre munt (vis à vis) de

Digitized by Google

si ke en Bretaine sunt » (Les Avranchinais). Worsaae remporta notre dick comme un chapitre de son futur livre *The Danes in Normandy*. Il ne fut jamais fait : ce fut un de ses compagnons, le professeur, qui le fit sous le titre des *Scandinaves en Normandie*. Il l'envoya à un concours de Rouen où l'on couronna un Rouennais qui n'avait presque rien mis de scandinave dans son mémoire : les concours ne sont pas toujours « *fair play*, » nous disait Edelestand du Méril, en bon français : « franc jeu. »

C'était une époque de scandinavisme. Edélestand du Méril avait composé ses *Prolègomènes* à la poésie scandinave et sur son caractère étrange, l'allitération ; J.-J. Ampère ses études sur l'allitération du Nord ; Marmier avait rédigé la partie littéraire du voyage de la *Recherche* en Islande. Dans son *Essai* sur la formation de la langue française, du Méril l'avait surabondamment enrichie par des dérivés islandais. Worsaae avait fait sensation par son livre de *Danes in England*. Le professeur sus-nommé avait lu tous ces livres en élève de du Méril et il aspirait à faire aussi sa Scandinavie normande. On crut même un moment avoir trouvé des runes dans notre province : un grand savant, M. Le Normand, proclama qu'il en avait découvert dans le cimetière de la chapelle Saint-Eloi (Eure). L'abbé Le Canu crut reconnaître des caractères runiques sur un calice ou reliquaire de Mortain. M. Dubosc, archiviste de la Manche, donna un alphabet runique qui se rapprochait de ces caractères. Toutefois on ne peut pas dire encore qu'il y ait eu des runes en Normandie.

En quittant Avranches où il laissait des esprits et des cœurs épris de ses charmantes qualités et en s'éloignant de la Normandie, seconde patrie de ses ancêtres, Worsaae suivit les destinées auxquelles l'appelaient ses hautes connaissances et l'amitié d'un roi. Le roi de Danemark, alors le plus archéologue et artiste des têtes couronnées, dont les magnifiques collections, dans une de ses îles, au château de Rosenborg, furent détruites dans un incendie célèbre, tendit sa main et ouvrit son esprit à Worsaae, et il en fit l'inspecteur général des monuments historiques, place semblable à celle de Mérimée en France. Mais son titre le plus élevé est d'avoir été le grand maître de la science préhistorique et historique de son pays et d'avoir présidé, avec une voix décisive, dans les conférences internationales. Nous ne pouvons oublier l'amabilité particulière qu'il mettait à recevoir les savants français, auxquels il pouvait parler avec pureté dans leur langue. Si Worsaae eût vécu plus longtemps, il n'y a pas à douter qu'il eût bien voulu orner de son nom la liste des membres de la Société savante d'Avranches. Nous ne pouvons mieux finir que par la conclusion du bel article que lui consacre la plus scientifique de nos *Revues* : « Le nom de Worsaae était connu dans tout le

Digitized by Google

monde savant ; aux congrès archéologiques, il était un des membres les plus fêtés. Son esprit, son don des langues, sa grande politesse et son obligeance lui avaient procuré beaucoup d'amis dans le nord comme à l'étranger. » (*Revue historique*, déc. 1885, p. 485).

Nous voyons avec bonheur sur notre liste le nom d'Axel Romdahl, Dr en philosophie à Lincoping (Norwège). C'est un fait assez original qu'un Norwégien, docteur en philosophie, venant dans notre département pour y étudier le patois du Val-de-Saire. Pourrions-nous rendre la pareille à la Norwège ? Certes, c'est un joli tableau que ce Scandinave (je veux qu'il ait les cheveux blonds ou fauves) s'établissant dans un presbytère de cette vallée de la Saire : « *Ad ostium Saræ* » et recueillant du custos de la paroisse un glossaire du dialecte local, très caractérisé par ses finales en *o* dans les verbes. M. Romdahl les interprète ou du moins il le tente. Il envoie son petit livre à un confrère en patois normand, à notre Président, puis à notre Société et il devient notre correspondant. Nous avons fait à son glossaire l'hommage d'une critique bienveillante et sincère.

Ainsi Worsaae a remporté de chez nous les mœurs et usages de nos ancêtres communs, Fabricius notre topographie scandinave et Romdahl notre vieux français.

CONCOURS ET SUCCÈS DE NOS CONFRÈRES

Nos confrères se distinguent dans les luttes académiques et les concours poétiques. Pour ceux-ci, voici notre jeune ami, Etienne Dupont, qui, avec *Stances à Brizeux*, gagne le second prix de l'association normande-bretonne, la *Pomme* ; puis, au concours d'Agen, ce vaillant combattant gagne le premier prix de poésie avec un sujet relatif à Alfred de Musset ; voici, au concours du *Trouvère*, M. Jules Durand qui obtient une mention très honorable dans le concours « d'importance exceptionnelle » du journal le *Trouvère* pour la pièce *Emotions de l'âme*, et M. Légot qui obtient la même mention pour les *Souvenirs d'un Tourangeau* : ils nous rappellent sa chanson mouvementée et alerte, la *Tourangelle*, admise dans notre *Revue*. De ces petites *Revues* et de leurs concours peuvent sortir des poètes, comme de grands acteurs (Talma) sont sortis des petits théâtres de jeunes amateurs. Mais elles nous font crier : Où donc est la poésie virile, alerte, gaie, forte aux luttes de la vie ? Sauf l'énergique pièce humanitaire de M. Moussé, le canon *crache-la-mort*, ce sont, dans ce numéro du *Trouvère*, presque tous poètes anémiques, rien qu'à en juger par les titres : *Tristia*, — *le Vaincu* (de la vie), — *Sunt lacrymæ rerum*, — *Cris de mort*, — *Coups d'œil* (sur les misères sociales). Des malades. On se résigne à ces désespoirs, quand ils ont la grandeur de celui de *Manfred*, de Byron, ou

Digitized by Google

la profondeur des lieds de Schumann : deux malades aussi. Byron disait : « Que n'ai-je un estomac d'autruche, quand je devrais être aussi stupide ! » et le pauvre Schumann se jeta dans le Rhin. — Dans les épreuves académiques, M. Mottet, ancien professeur à Mortain, a atteint au grade difficile de licencié ès-lettres, et M. Créances à celui de licencié ès-sciences. Nous devons insister sur ce dernier, qui a été longtemps notre secrétaire. Il accepta ce titre par dévouement et par amitié pour le Président, et il remplit cette fonction avec un zèle qui ne se démentit jamais. Il est vrai, comme il le reconnaissait lui-même, que nos études ajoutaient à ses connaissances, et le rapprochaient de ce but élevé. M. Créances a été ce qu'on appelle fils de ses œuvres, fils de son intelligence et de son courage. Né d'un cultivateur, ancien sergent en Espagne, pâtour de son père, des premiers à l'école de Quettreville, élève de l'Ecole normale, maître-adjoint professeur du cours spécial, bachelier ès-sciences, licencié ès-sciences, voilà les degrés qu'il a franchis et il a pu dire : « moi seul, et c'est assez. » Un de nos confrères le poussait quelquefois dans ses alternatives de zèle ou de ralentissement dans ses études par ces seuls mots : « Créances, je n'ai pas, ou j'ai créance en Créances. »

Notre correspondant, M. Durier, de Granville, archiviste des Hautes-Pyrénées, a réuni en un volume les excellentes biographies publiées par la Revue de Gascogne. Il y en a une élogieuse appréciation dans la *Revue historique*, janvier 1886, page 221.

Encore un confrère, élève de notre collège d'Avranches, né à Jersey, mais Français, qui a conquis des grades académiques : M. Henri Beghin, attaché au lycée de Brest, prépare en ce moment à Paris ses études en vue de l'agrégation pour l'enseignement de l'anglais. Il a consulté un de nos membres sur la langue de Chaucer. Il en a, dit-il, rencontré des spécimens dans deux passages de l'*Histoire de la langue anglaise*, opuscule que M. Le Héricher avait fait pour ses élèves, alors qu'il professait cette langue au collège d'Avranches, en même temps que la Rhétorique. Il a été répondu à M. Beghin que, pour Chaucer, Shakespeare et le vieil anglais, il trouvera plus de ressources dans un ouvrage du même auteur, dans le *Glossaire anglo-normand*, qui a eu pour but de mettre en évidence tous les éléments du vieux français et du patois normand qui forment la grande majorité des termes du dictionnaire anglais.

BOTANIQUE. — Plantes nuisibles. — Ce n'est pas seulement une science de poésie et d'agrément : elle a une utilité pratique et quotidienne. Par exemple, elle fait connaître les plantes vénéneuses. M. Blin, vétérinaire à Avranches, nous fait part de l'empoisonnement

Digitized by Google

de deux génisses par l'*œnanthe crocata*, ou œnanthe safrané, ainsi nommé d'après la couleur jaune des racines, et du suc jaunâtre de la tige. C'est une belle et grande ombellifère, qui cependant révèle son venin par son odeur. Nos paysans l'appellent la *bêle* ; cependant, si elle vient comme la berle dans les fossés mouillés et sur le bord des rivières, celle-ci est plus petite et n'a rien de repoussant. Des accidents arrivent aussi par le *conium maculatum*, la grande cigüe, qui est un poison violent, mais qui aussi exhale une odeur forte et désagréable. On voit que la nature révèle ses poisons. Un maire de campagne de notre pays demanda un jour à un de nos botanistes de lui faire connaître, dans l'intérêt de ses administrés, la *douve*, *ranunculus flammula*, qui est mortelle, surtout pour les moutons. C'est une injure adressée aux gens de Vernix, riverains de la Sée, que leur sobriquet, les *douvés* de Vernix. Nous nous rappelons de deux enfants d'Avranches, qui, croyant trouver dans notre feu *Jardin botanique* de belles cerises noires, avalèrent quelques baies de belladone, et qui manquèrent d'en mourir. Pour les champignons, leur histoire est une longue série d'empoisonnements. Notre maître, Gerville, nous disait : « J'ai bien étudié les champignons, mais je n'ose pas en manger. »

Un professeur de botanique au collège d'Argentan, qui se fâcha un jour que ses élèves lui apportèrent un énorme bouquet d'ellebore, prenant pour une épigramme cette plante qui guérissait de la folie, avait un procédé fort original de mnémotechnie avec ses élèves : « En faisant impression sur leur langue, je fais impression sur leur mémaire. » Tenez, vous, un tel, goutez-moi ça. Ah ! ça vous brûle la langue, eh bien, vous n'oublierez plus *lobelia urens*. Voyez ces jolies gouttes de lait crêmeux : sucez-moi ça. Ah ! elles vous ont piqué, mordu : eh bien ! c'est le suc de *euphorbia gerardiana*, plante superbe, rarissime, qui illustre les bords de l'Orne et immortalise ce grand Gérard, qui traduisit les philosophes arabes, etc. Et vous, mon petit ami, qui vous plaignez d'avoir quelque part des hémorrhoïdes, ce n'est rien ; mais vous n'oublierez pas l'*euphorbia helioscopia*, qui s'éveille aux premiers rayons du soleil, que vous avez cueillie au hasard dans un besoin pressant. Qui veut goûter de l'*amourette* ? Mon cher, vous êtes victime d'un mot trop attrayant, vous garderez en votre mémoire la camomille puante, dont le nom d'*amarette* a été défiguré par nos facétieux paysans. »

Un chêne porte-gui a été découvert aux environs de Brecey par notre confrère, M. Denis Thieudière, notaire dans cette dernière localité : c'est le troisième signalé dans notre circonscription.

Digitized by Google

Un botaniste en herbe, mais plein de sève, naïf et jeune dans la nomenclature, s'imagina un jour que le genêt était le genêt, et pendant un demi-jour, près d'Alençon, dans un parc des Montmorency, s'ingénia en vain sur la description du *genista* pour y superposer son genêt. C'est que celui-ci avait changé de nom : il était devenu *spartium scoparium*, et déjà débaptisé, il se nomme *Sarothamnus scoparius*, un mot grec qui dit buisson à balai : de plus en plus difficile à distinguer, à retenir. Le peuple dira longtemps *genêt-à-balais*. Aujourd'hui il acquiert une autre importance : il devient médical. En 1850, Stenhouse a découvert l'alcaloïde, comme qui dirait l'essence, du *spartium scoparium*, la spartéine qui, pour régulariser l'action du cœur, a plus d'avantages que la digitale. Le monde végétal renferme encore bien des puissances inconnues : nous croyons qu'il y a des alcaloïdes énergiques dans toutes les plantes à saveurs fortes, comme dans *lobelia urens*, et qu'un jour on en dégagera la lobéline. Du reste, pour le gênet, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a reconnu ses vertus médicinales : dans notre enfance, nous voyions venir les dartreux dans cette forge du père Goubaux, où nous entendions des contes merveilleux : le fer rouge sur le genêt en exprimait un jus jaunâtre qui guérissait ou du moins masquait les dartres. Nombreux sont les principes extraits des plantes, en tête la quinine, mais, sans sortir de nos plantes, on a extrait du peuplier la populine, matière crystallisable, l'atropine, de la belladone ; l'asparagine, de l'asperge ; la lupuline, du houblon ; etc.

Il n'y a pas longtemps que M. S. Mauduit énumérait les arbres les plus remarquables de l'Avranchin, et déjà il a une note nécrologique à faire pour l'un d'eux. Le Planera crenata, greffé sur orme, de l'ancien jardin des plantes, l'unique de son espèce dans notre contrée, a séché l'été dernier. Les racines avaient été un peu trop découvertes lors des terrassements exécutés dans ce jardin, il y a une dizaine d'années : elle n'envoyait plus à la tige une quantité suffisante de sève, et l'arbre a succombé.

Il n'est peut-être pas inutile de dire, pour les personnes qui, dans l'avenir, s'intéresseront aux choses du passé, que cet arbre était placé sur l'espèce de petit promontoire voisin du portail roman de Bouillé, à quelques mètres en arrière du milieu de la balustrade en en fer, sur le promontoire surplombant le bas-jardin, que Léon Besnou appelait le cap des rhumes.

Le même Besnou avait signalé d'une manière particulière, dans sa *Flore raisonnée* du Jardin botanique, cet arbre rare aux rameaux droits et réguliers, un des témoins de la fondation de ce jardin, créé pour l'école centrale du département, à Avranches, et qui fut planté

Digitized by Google

par l'arrière-grand-oncle d'un de nos confrères, M. Le-Chevatier, dont M. Le Héricher a retracé la vie même temps que les origines de ce jardin.

De même que l'homme a rapetissé un grand arbre, le charme, et son diminutif a été réduit à la charmille, de même il a ramené un autre grand arbre, l'yeuse où chêne-vert, à l'état de nain. On peut le voir employé en haie, formant clôture, à Granville, autour de la gare.

Si l'*Eucalyptus globulus* a beaucoup souffert dans notre pays, et si plusieurs sont morts, il n'en est pas de même de l'*eucalyptus amygdalina*. C'est M. S. Mauduit qui l'a introduit chez nous : il en fit venir une centaine d'exemplaires des bords du lac Majeur où le prince Trobeskoï le cultive. Ceux du jardin public d'Avranches sont dans un état prospère, de même celui du jardin de notre Président. L'*eucalyptus* qui, avec le *Welling-tonia*, est le plus grand arbre du globe terrestre, est appelé par les indigènes de l'Australie « l'arbre sans ombre. » Le fait est que s'il n'y a pas d'arbres sans ombre, il en donne très peu. Cet arbre qui assainit les localités fiévreuses, et qui est d'une odeur très pénétrante, d'où l'on a tiré les bonnes liqueurs dites *Eucalyptol* et *Eucalypsinthe*, appartient à la famille des myrtes ; il a reçu des Anglais le nom de *gum-tree*, l'arbre à gomme ; il est certain qu'il exsude un liquide visqueux.

NOUVELLE REVUE DES LIVRES

Si abondants sont les livres qui nous sont offerts par les auteurs, les sociétés savantes et l'Etat, que nous sommes obligés de faire, dans ce numéro de la *Revue*, une seconde révision de ces publications, et touchés de ces hommages, nous croyons de devoir de leur consacrer des analyses et des critiques développées et sincères. Mais nous sommes tout particulièrement frappés de la munificence de l'Etat envers nous, laquelle n'a jamais été sollicitée : Revue du comité, envoi des Mémoires de Sociétés françaises et livres étrangers compris dans le service des échanges nationaux. Nous nous demandons, étonnés, comment il se fait que l'Etat comble de ses envois une société d'arrondissement, modeste, comme la nôtre, envoyant bien moins qu'elle ne reçoit. Nous nous arrêtons à cette idée que cette humble société est depuis quinze à vingt ans représentée aux Congrès annuels de la Sorbonne, que les communications de ses délégués sont insérées à l'Officiel et que son Président est correspondant du ministère de l'Instruction publique : tous ces titres lui ont donné un certain relief à Paris.

Cycle du Renard. — Il y aurait à faire un livre curieux sur les origines littéraires de La Fontaine. On sait qu'à part deux ou trois

Digitized by Google

fables, il n'a rien inventé pour le fond. Ce qui est à lui, bien à lui, c'est la mise en scène, c'est le drame aux mille actes divers. Par exemple son beau *Paysan du Danube* est pris à l'espagnol Guevara, mais littéralement et dans les détails. C'est ce qu'a démontré un professeur de rhétorique du collège d'Avranches dans la deuxième édition de *Principes de littérature et d'histoire littéraire*. Il n'est pas difficile de retrouver tous les emprunts qu'il a faits à l'épopée comique du moyen-âge, au cycle de *Renart*. Est-ce que Isengrin, Brun, Chanteclair, personnages des fables de La Fontaine, ne sont pas aussi ceux des scènes du roman de Renart ? Ce point de vue rétrospectif nous amène à présenter ici aux lecteurs de la *Revue*, dans un intérêt autant de philologie que de littérature comparée, la série des noms propres de ces animaux derrière lesquels l'homme est caché.

D'abord Renart, mot germanique qui signifie jugement hardi (*ragn*, jugement, *hard*, hardi), n'est-il pas en effet judicieux et audacieux ? C'est le surnom de *Vulpil* et *Golpil*, du latin *vulpecula*, son vrai nom. Avec ce nom de *Ragn-hard* et plusieurs autres de ce cycle, la philologie rapporte, en grande partie, à l'Allemagne la création et les développements de cette veine satirique. Beaucoup de ces noms en effet sont germaniques. Le loup est maître Isengrin, de l'allemand *eisen*, fer, et *grin*, grimace, c'est-à-dire masque, face de fer : c'est l'étymologie de Pott. La louve est dame *hersent*, étymologie inconnue, avec une vague aperception de *herr*, maître, seigneur. Toutefois, en Haute-Normandie, la *hère* est la dame de la maison, du latin *hera*, maîtresse. Bertrand est le nom du singe : c'est en vieil allemand *Bert-ram*, brillant et pur. Le singe a beaucoup de *brio* dans La Fontaine, témoin cet admirable charlatan qu'il est dans cette fable qu'il n'est pas besoin de nommer. Pour la pureté, c'est douteux, mais il l'a du moins en apparence et sait faire valoir son honnêteté. Pour *Brun*, le nom de l'ours, d'après sa peau, pas de doute, c'est le haut allemand *brün* et l'allemand *braun* : pour la même raison *Burneau* et *Burnet* (le petit brun), c'était l'âne dans le cycle des animaux. (Voyez page 6 du *Glossaire germanique* de M. Le Héricher.) Le blaireau est sire *Grimbert*, le défenseur de Renart : il porte dans son nom : masque ou face brillante, tant il est brutal et audacieux. L'âne, animal honnête et pacifique, porte cette double épithète dans son nom, *Fromont*, composé de *fromm*, honnête, et du vieil allemand *mund*, paix. L'âne, qui fait fonction d'archiprêtre, porte aussi le nom de *Bernard*, littéralement *barn*, homme, et *hard*, hardi. Le chat est *Tybert*, littéralement le très brillant, en esprit, en dextérité : *bert*, brillant, et *theod*, beaucoup, qui devient *tib*, comme dans Tibaut. Le cerf s'appelle *bichemer*, étymol. inconnue ; de même pour le nom du sanglier *beaucent*, vieux mot français signifiant blanc et noir, le

Digitized by Google

même au fond que *balzan*, que Dietz ne détermine pas d'une manière décisive. Le grillon porte un nom qui semble tout d'abord être une onomatopée, mais c'est bien le germanique *frodebert*, paix brillante. Il y a bien encore un personnage *Costant*, qui poursuit renard emportant le coq; ne serait-ce pas le même que *Constant*? Mais *Blans* ou Blanc, nom de l'hermine, dérive du haut allemand *blanch*.

La présence de ces noms germaniques dans le roman de Renart semble lui assigner l'Allemagne pour son pays d'origine : nous croyons que c'est en ce sens que Jacob Grimm a fait son livre de recherches et de discussion « très admiré et réputé classique dans son genre, » dit Sainte-Beuve dans une causerie sur l'*Histoire littéraire de France*. Il ajoute que la France du Nord et la Flandre pourraient aussi soutenir des prétentions, car la vieille langue de cette région possédait dès le XIIe siècle des récits en vers dont le Renart est le sujet et le héros. Quoi qu'il en soit, il est certain que s'il y a des éléments germaniques, comme le prouve la nomenclature que nous venons de donner, il y a aussi des éléments français, car une bonne partie des noms propres appartient à notre langue. Faisons-en aussi la nomenclature en les interprétant.

La femme de Renart, qui réside au château de Malpertuis, nom de lieu très usité en topographie, le mauvais trou, porte un nom qui semble venu du breton en français : Ermeline semble être le féminin du grand saint de Bretagne, Armel ; mais c'est plutôt d'*armeline*, fourrure fine de Laponie. Le lion est dit *Noble* ; le léopard *Ferapel* (fier de sa peau) ; le chien *Roonel*, littéralement le rogneux, le galeux (*rogne*, du latin *rubigo*) ; *Bélin*, le mouton ; l'écureuil *Rous* ou *Roux* ; l'hermine, *Blans* ; le rat, *Pelé* ; le coq, *Chanteclair*, en anglais *chanticleer* ; la poule, *Pinte* (peinte, du latin *picta*, d'où aussi pintade) ; le corbeau *Tiercelin*, terme appliqué aux oiseaux où le mâle est un tiers plus petit que la femelle, d'où le français tiercelet ; le limaçon, *Tardif* ; il y a un Maugis, du vieux français *male gise*, mauvaise manière; le taureau *Bruyant*, onomatopée, par conséquent mot sans nationalité certaine ; le louveteau, *Pinçart*, probablement du latin *pungere*. En français un cheval pinçard est celui qui marche sur la pince, c'est-à-dire sur le bout du pied. Le lièvre, le *Couard*, littéralement celui qui porte la *coue* ou queue basse. Dom *Rohart*, le père du corbeau, tire son nom de son croassement, comme le *rook* anglais, le grolle du français. Renart le prie de chanter une *rotruenge*, chant croassant. Le coq « se blotissant dans sa poudrière » emploie un mot dont le synonyme en normand est *poudrette*, d'où la locution « faire poudrette » dite des poules qui se blottissent dans la poussière.

LA MANCHE ILLUSTRÉE. — Par un nouveau procédé ingénieux et pro-

Digitized by Google

bablement lucratif le *Journal illustré*, qui d'abord a été parisien, consacre quelques pages à un département. Le nôtre est illustré d'une vue du port de Cherbourg, qui se démasquant soudain au détour de la grand'route, vous jette dans les yeux un tableau éblouissant. Tout à coup c'est le port, la montagne du Roule, la ville, la rade, la digue et la mer immense. Il y a un article sur le Mont St-Michel, par un Michelin (*sic*). Si sa prose n'a rien de neuf ou de bien remarquable, il dit les plus belles choses à notre ville. C'est à citer tout entier :

Avranches la jolie, ainsi qu'une sultane
Près d'un bassin assise, à l'ombre d'un platane,
Possède d'Occident le plus beau des miroirs...
Cellini n'en a pas ciselé la bordure,
Mais sa glace reluit comme brillait l'armure
Du chevalier des vieux manoirs.

Un jour le Tout-Puissant se pencha vers la terre,
A l'heure où dans le Ciel la lune solitaire
Argente nos rochers dans les grèves perdus ;
Et, parcourant des yeux les villes de Neustrie
Là-bas il aperçut Avranches la jolie
Dormant sous des chênes touffus.

Il commande aussitôt... A sa voix si connue
La mer, bien loin de là, jusqu'alors retenue,
Bondit, et, sur-le-champ, de son lit s'élança...
Puis, folle elle accourut, rompant digues et chaînes,
De la forêt antique, elle engloutit les chênes...
Et soudain le flot s'apaisa.

Avranches cependant n'était pas réveillée ;
Sans doute elle attendait, la belle ensommeillée,
L'heure où tous les oiseaux chantent leur hymne à Dieu...
Et, quand parut le jour, au cri des hirondelles,
Etonnée, elle vit ses murs et ses tourelles
Se refléter dans le flot bleu.

Avranches ! depuis lors, on te voit, on t'admire
Pour tes grands horizons, pour le flot qui soupire
Sur le beau sable d'or, doux coussin de tes pieds,
Oh : l'on t'aime surtout, quand ta riante image
Vaguement se dessine en un brillant mirage
A l'œil ravi des nautoniers.

Digitized by Google

Avranches : ton miroir est cette onde bleuâtre
Dont le flot chaque jour, en amant idolâtre,
Vient, par la haute mer, t'apporter les baisers,
Dont les rives toujours au printemps sont fleuries,
De mille diamants, émaillent les prairies
Que bordent les hauts peupliers.

Il y avait beaucoup à parier qu'il n'y avait qu'un enfant de l'Avranchin qui pût le chanter avec tant d'amour, inspiré du cœur et des souvenirs. En effet le Michelin dans un numéro suivant, continuant son hymne et en l'assouplissant en des rhythmes divers, a signé, pour ainsi dire, sa poésie : « J'aime tant, j'aime tant mon pays Avranchin. mes rochers, mes falaises. » Il doit être de la côte de Saint-Jean et de Carolles, à moins que le néologisme Michelin, substitué au vieux mot Michelot ne veuille dire « né natif » au Mont Saint-Michel. Aussi le Président n'a pas hésiter à appeler dans nos rangs celui à qui il ne manque aucun titre pour nous, il ne manque que de son nom. Il a écrit au bureau de son journal ; jusqu'ici il n'a pas été répondu.

Quant au vieux *noël* farci : « Célébrons la naissance, *Nostri Salvatoris*, qui fait la complaisance *Dei sui Patris*, etc. il est bien connu : on le donne comme composé par un élève ecclésiastique de Beuzeville-la Bastille, nommé Le Prime, vers la fin du siècle dernier.

Mais ce qui ne manque pas de piquer un philologue, curieux des dialectes populaires, c'est une boutade de Léon Vanier, éditeur des *Modernes*, laquelle offre un petit glossaire d'argot collégien, et provoque l'interprétation. Aussi allons-nous l'essayer, avec cette remarque préalable que *taupin* est le nom des *Polytechniques*, qui sont naturellement des fouilleurs de terre et non pas celui des lycéens, bien connu sous le nom de *Pommes de terre*. Le collège est une *boîte* ou un *bahut*. On y *potasse* l'x, on y remue à pleines mains les chiffres et les majuscules. On monte des *bateaux* aux pions, étymologie inconnue ; on grille des *sèches* (cigares) dans les *gogs* (latrines). Lâcher le *pondant*, c'est sortir de l'école, mais *pondant* nous échappe. Etrangler un *perroquet*, c'est boire un verre d'absinthe, qui est verte comme l'oiseau. Faire des *laïus*, des discours, des oraisons latines, d'après un thème banal, Laïus à Jocaste, Laïus à Œdipe. Recevoir des *colles*, c'est être poussé à bout, à *quia*, dans des examens ; de là le *pot-à-colle* ou baccalauréat. *L'alboche*, contraction d'*algebroche*, c'est l'algèbre, et les *matuches*, ce sont les mathématiques. Pousser une *vadrouille* sur le *Boul'miche*, c'est flâner, patauger sur le boulevard Saint-Michel. Personne plus que le peuple et les écoliers ne réalise la double loi du langage, celle de l'abréviation et celle du moindre effort : le savant dit baccalauréat, un mot long d'une toise — long comme de

Digitized by Google

Paris à Pontoise : l'écolier dit *bachot* et ce mot court les rues dans la jolie chanson de la *Reine des halles*, si bien dite par Theresa, excellente chanteuse et actrice à la fois. Les journaux parlent des *monômes* ou processions à la file, un à un, comme à la queue au loup ; mais n'expliquent pas le mot : c'est qu'en algèbre, le monôme est une quantité isolée, sans signe d'addition ou de soustraction.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE CAEN

L'académie de Caen, dont notre savant confrère, M. le professeur Gasté est le secrétaire, déploie, depuis quelque temps, une remarquable activité : tous les ans ou à peu près, un nouveau volume. Nous venons de recevoir celui de 1885 avec une aimable lettre du secrétaire nous demandant l'échange de nos œuvres. Cet échange a été fait aussitôt. Dans ce volume, après avoir signalé une histoire de M. Tessier sur la 4e croisade, vigoureusement fouillée et puisée aux sources contemporaines et aux plus récentes découvertes, nous relevons surtout et avec un amour-propre tout local, le mémoire de notre confrère bibliophile, M. Henri Moulin. Ce n'est rien moins que quinze lettres inédites de Voltaire, dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre. L'heureux et intelligent acquéreur et découvreur les a disposées de manière à faire des séries et des groupes dans la vie de Voltaire. Les lettres de ce merveilleux épistolier ne s'analysent pas : elles sont toutes dans la forme et dans l'esprit : il faut les lire et les lire surtout avec les commentaires et les clartés dans lesquels M. Moulin les a produites.

ASSOCIATION NORMANDE

M. E. de Beaurepaire nous offre *Visite aux collections d'art à Coutances*, rapport qu'il a fait à l'Association normande siégeant dans cet ville. Bien au-dessus de toutes brille celle de M. le chanoine Pigeon, riche en objets avranchinais, et il est peut-être lui-même par cela, par son affection, par ses études, le plus avranchinais de notre Société. Vienne son histoire archaïque de notre pays, et il aura fait autant que personne pour sa gloire. Décrire toutes ses richesses, ce n'est pas possible, M. E. de Beaurepaire lui-même ne prend que le dessus du panier. Nous nous y prenons un chef-d'œuvre sorti de notre pays : « Mais, dit-il, la perle de tous ces spécimens d'orfévrerie est le célèbre calice de la Haye-Pesnel (acquis par l'évêque Bravard) dont on peut lire une exacte description dans l'*Avranchin* de M. Le Héricher. »

COMMANDANT JUAN

Infatigable producteur, parce que cela l'amuse, M. le commandant de la marine H. Jouan nous envoie coup sur coup, c'est une bordée,

Digitized by Google

Nicolet au Canada, *La Guinée*, *La Frégate la Médée*. Nous avons analysé le premier opuscule ; du second nous prenons l'étymologie de guinée, monnaie (de la côte de *Jenné*), sans faire fi du reste, bien au contraire, et du troisième, charmé de la vie à bord et des scènes matelotesques, nous extrayons avec empressement quelques détails vraiment populaires ; les marins, les géographes, les naturalistes, y trouveront bien d'autres choses. C'est plein de bonne humeur. Voici « le carré de la *Médée* où l'on n'engendre pas de mélancolie, où l'on festoie avec les Anglais, de lard salé, de fayols et de *gourganes*, » les fèves de marais, ou petites fèves, en normand *cabourets*, ces haricots secs qui sont des *fayots* pour les matelots. Voici l'élément provençal qui dominait à bord : « par conséquent il eût été illusoire de chercher à obtenir le silence. — Le tonnerre serait tombé à bord que je ne sais trop si on l'aurait entendu — à coup sûr on ne s'en fut pas préoccupé — au milieu des objurgations, des imprécations qui se croisaient du pont à la mâture, d'un mât à l'autre, dans le langage bruyant des troubadours, avec gestes à l'appui ; avec cela il n'y avait rien à dire. » Avec tout cela, excellent équipage qui faisait vite et bien, quand il fallait faire les choses tout de bon, quand il ventait « à décorner les bœufs » et que la barque dansait, « que le diable en aurait pris les armes. » Nous avons l'honneur de vous présenter la maistrance : maistre Armand « les jambes nues, un sceau à la main, encourageant ses canonniers d'une voix tonnante comme s'il eût voulu faire passer l'Océan sur le pont de sa batterie ; » le maître magasinier, le vieux père Cancelin qui ne se formalisait pas, lorsque, par allusion à sa vie dans le trou noir du magasin, on l'appelait « maître *Cancrelas*. » C'est le nom, vous savez, du vilain scarabée des cales de navires, la blatte. Il y a encore d'autres originaux, mais il faut se borner et dire en terminant : il nous semble voir le vieux capitaine, qui conte pour son plaisir, chauffant ses rhumatismes marins en souriant et en se disant : « C'était pourtant une jolie frégate que la frégate la *Médée* ! »

RACES LATINES

Avec une chaleur oratoire, avec une fierté patriotique, avec une science consommée d'ethnographie et de géographie, notre confrère à la Faculté de Caen, M. Desdevizes du Dézert, a inauguré la séance de rentrée par une étude très spécieuse, les *Races latines*, qu'il nous envoie avec son respect affectueux pour le Président. Nous craignons cependant que, pour le temps présent, il n'ait pas suffisamment prouvé la vitalité des races latines, relativement du moins aux races voisines jeunes et absorbantes, les saxonnes, germaniques, slaves. Mais il a très justement dégagé la prééminence française dans l'ordre des lettres et

Digitized by Google

des arts. Mais la Grèce aussi eut cette supériorité et aussi l'Italie. Nous ne voulons pas quitter la lecture entraînante de ce petit livre sans en citer quelques pensées frappantes de justesse : « Le défaut absolu de modération amène promptement la ruine, et on n'est vraiment grand qu'à la condition de ne pas sortir du possible et d'être réglé dans ses aspirations » (Nous disons : Napoléon). « La force vitale d'un pays ne dépend pas toujours de ses dimensions. » Nous citons la Grèce, la Suisse, la Belgique). — « Si l'Italie est la tête de la race latine, la France en est le cœur. » — « Le XIXe siècle est le siècle des sciences. » — « Dans les sciences, comme dans les autres branches de l'intelligence, le mérite principal est dans l'invention, et celui qui trouve sera toujours mis au-dessus de celui qui applique. »

COURRIER DE VAUGELAS

Si le *Courrier de Vaugelas*, qui nous offre son 1er numéro de 1886, a l'occasion de nous lire, il trouvera réponse à deux questions dont il demande la solution : 1° Quelle est l'étymologie d'Escampette? c'est le substantif du v. fr. *escamper*, sortir du champ, resté dans décamper, et d'ailleurs Littré l'explique ainsi. 2° Que signifie Asteure, *asture*, et nous ajoutons le normand *astour* ? écrivez à cette heure, à cette *hour*, et vous avez la clef. 3° Faut-il écrire *enfans*, *sentimens*, *tems* ? non, car ces mots viennent de *infantis*, *sentimentum*, *temporis* ; mais la suppression du *t* prévaut aujourd'hui, contre l'avis de l'Académie.

ABEILLE MÉRIDIONALE

C'est une agréable Revue, l'*Abeille Méridionale* : Elle butine prose et vers, en français et en provençal, dans les trouvères et les félibres, dans les fleurs de son pays, mais aussi dans celles du Nord et jusque dans la Normandie, même dans l'Avranchin. C'est dans ce dernier pays qu'elle nous plaît avant tout. C'est qu'elle est fort aimable pour sa Société littéraire, depuis que son directeur, M. Arthur Castanier, en est devenu membre. Elle lui dédie, dans la personne de son Président, un faisceau de thèmes charmants, une suite de mélodies qu'elle appelle un « septuor de sonnets. » Elle s'imprime à Avranches, chez notre confrère J. Durand, poète à ses heures, poète lauréat des concours de cette revue et de plusieurs autres. Ce n'est pas lui qui pousserait l'hyperbole au point où l'a portée un autre poète Normand : « Si dans le cercueil on couchait le génie, Il faudrait à Hugo pour tombe... l'univers. » Ce septuor est une suite de bouquets embaumés, auxquels nous donnerons un lien en les appelant les chants d'une âme aimante, qui réfléchit les musiques et les couleurs d'un ciel chaud et transparent, et de leurs noms nous ferons les anneaux d'une guirlande que la rêverie

Digitized by Google

saura bien enrouler tout autour. Nous dirons avec Montaigne : « J'ay seulement faict icy un amas de fleurs estrangères, n'y ay fourni du mien que le filet à les lier. » Voici donc que se lèvent pour chanter l'un après l'autre les sept sonnets qui s'appellent Compassion, Invocation, Printemps, Pomone, Réjouissance, Adieux, Pleurs. » C'est de la poésie vraie, réaliste-idéalisée, où le *pioupiou* de l'oiseau ne nous déplaît pas, mais d'où nous chasserions volontiers les vieilles rengaînes de « Favoris d'Apollon, Pomone la déesse, les rives du Permesse, la déesse Flore. » Mais ces fleurs artificielles sont étouffées dans les embrassements des fleurs indigènes.

ETHNOLOGIE AMÉRICAINE

Un rapport annuel du bureau d'ethnologie, le IIIe, par J.-W. Powell, directeur, nous arrive, envoyé par le gouvernement des Etats-Unis. Ce fort volume in-4° de plus de six cents pages est une œuvre accomplie, tant matérielle (typographie, gravure et cartes) que scientifique. C'est tout simplement magnifique. En faire l'analyse serait une œuvre trop étendue, qui d'ailleurs dépasserait nos moyens et n'aurait qu'un intérêt indirect pour la Société. Toutefois, il y a des détails utiles à notre instruction. Un chapitre consacré aux masques des populations sauvages, et aux *dancing maskettes*, et mascoïdes, s'ouvre par la juste étymologie de ce mot masque, tiré de l'arabe, mais sans développement. Nous tirons cette étymologie d'un *Dictionnaire inédit de la langue française* : « On a tiré ce mot du gothique *masca*, sorcière, mais il vient mieux de l'arabe *maschara*, bouffon, et il nous est venu par l'espagnol et le portugais *mascara*, mascarade. » Mais, qu'est-ce que *labret*, qui entre dans la catégorie *Labretifery* et qui semble nouveau dans la science anthropologique ? « Le labret, dit notre livre, parmi les indigènes américains, est une cheville ou un gros clou, qui est inséré, vers l'âge de puberté, dans un trou pratiqué dans la partie la plus mince de la face, près de la bouche. » C'est une perforation qu'on élargit progressivement. Il y a des *labrets* préhistoriques, V. pl. v, *Prehistoric Aleutian labrets*, où il y en a un de marbre blanc et un autre de dent de requin.

La Fosse ès Chouans. — En parcourant le bois du Plessis, en la Godefroy, un de nos collaborateurs avait été frappé à la vue de fosses circulaires au sein du taillis. Il savait qu'on trouve dans plusieurs parties de la France de ces fosses, que l'on croit très antiques, bien différentes des *murgers*, mais dont on ne connaît pas bien la destination : embuscade ou observatoire ou pièges ? Il pensa que celles du Plessis appartenaient à cette catégorie Prenant avec lui, pour guide, un des plus vieux serviteurs du manoir du Plessis, il fit

Digitized by Google

causer cet homme, et s'il ne rencontra pas de monument antique, il en trouva encore un fort intéressant. Une de ces fosses, aujourd'hui presque comblée, porte le nom significatif de *Fosse-ès-Chouans*. Mon guide m'apprit que, pendant la Révolution, dans une durée de six ans, elle servit de cachette à deux réfractaires. Profonde de dix pieds, elle était couverte de planches, qui elles-mêmes étaient jonchées de branches et de feuillage. Ils sortaient, selon l'occasion, et allaient dans les villages voisins. On sait encore leurs noms : ils s'appelaient Pinel et Durand. Ces coteaux sauvages et farouches, rocheux et boisés, de la rive gauche de la Sée, « beau pays de chouannerie, » dit Barbey d'Aurevilly, qui ajoute mélancoliquement « mais vous n'irez plus au bois, les lauriers sont coupés. » Ces bois nous diraient bien des histoires des guerres civiles, le Plessis avec ses fosses aux chouans, le bois Norgeot, la genêtaie du Petit-Celland où fut tué Cantilly, la Forge, avec sa *bataille* des bleus et des chouans, etc. Mais bien de ces histoires sont à jamais ensevelies. Tous les morts de ces temps ne gisent pas dans les cimetières : plus d'un arbre de ces bois plonge ses racines dans l'engrais humain : un genêt fleurit sur le grand corps de Cantilly : et là maintenant insoucieux « *canit frondator ad auras.* »

Ces coteaux de la Godefroy et du Celland, dont le pied baigne dans l'eau de la Sée, « le doux fleuve de Sée, » offrent une série de bois qui s'appellent le Plessis, le bois Norgeot, le Tremblay et le bois de Celland « *nemoris quod dicitur Tremblenus et nemoris* de Selland » d'une charte du XIIIe siècle (Voyez *Avranchin historique*, 1, 308), et le bois du Châtelier, notre gloire pour l'époque romaine et gauloise. C'étaient les évêques d'Avranches et le Chapitre qui possédaient ces bois, et celui de Norgeot porte le nom d'un des plus illustres de ces évêques. C'est dans ce bois que fut faite une curieuse découverte qui pourrait s'ajouter à toutes celles qui ont été faites par des bêtes, au Coq et la perle, à la Pie voleuse, etc. Un élève de rhétorique du collège d'Avranches, grand coureur de bois et violent chasseur, M. Anger, apporta à son régent (on ne disait pas encore professeur) une très belle monnaie romaine trouvée à l'entrée d'un terrier de lapins où elle avait été amenée par les fouilles et les déblaiements des habitants.

Quels beaux sites et souvenirs pour histoires, légendes et romans ! Romans naturalistes, comme on n'en fait guère que de ce genre aujourd'hui, où, sous les paysages on introduit la langue populaire. Peu de romans de nos jours qui n'aient du patois et des chansons rustiques. Voyez Alphonse Daudet, André Theuriet, Georges Ohnet. Mais ils n'osent pas les donner vraiment, franchement : c'est du patois francisé. Ainsi, dans son histoire normande, la *Grande marnière*, ce

Digitized by Google

dernier nous donne une chanson des laveuses au *doué*, à la fontaine : nous nous permettons de la mettre en normand :

Tapez du, la lavandière,
Tapez du, et rincez itou,
A la mar' l'iau n'est pas chière,
A c'matin, il a plieu beaucoup.
Tapez ! tapez !

Excursion granvillaise. — Dans une récente excursion à Granville, le Président a recueilli des renseignements sur les collections municipales qui ont été réunies et organisées par leur fondateur, M. Le Biez, adjoint au maire et celui qui institua la Société savante de Valognes. Les collections granvillaises se composent d'un musée, où il n'y a pas encore d'objets anciens, mais qui est assez riche en objets d'histoire naturelle, comme cela doit être dans un port de mer. Ces objets ont été rapportés par les capitaines de navires. La bibliothèque s'est formée d'un fond des greniers de la mairie : peu de livres anciens. Il y en avait un qui a disparu et ne manquerait pas d'à propos à Granville où la langue populaire a du caractère. C'est *l'Histoire* et *Glossaire de Normandie, de l'anglais et de la langue française*, par Edouard Le Héricher, 3 volumes in-8°, un ouvrage dont le Conseil général de la Manche vota l'acquisition jusqu'à un exemplaire pour chaque chef-lieu de canton. On en attribue la disparition à des savants locaux, morts aujourd'hui, alors qu'on savait moins le prix et l'opportunité des livres. Nous devons beaucoup de ces renseignements à notre confrère, M. le docteur Le Tourneur. En causant avec les marins du port de Granville, qui a maintenant tout son plein de navires, prospérité de retour d'autrefois, nous recueillons quelques termes locaux. Cette embarcation étroite à fond plat qu'embarquent tous les navires banquais, porte un nom qu'on croirait être celui de la déesse de la mer ou Doris ; mais le bateau *doris* porte le nom de l'inventeur américain. La mer phosphorescente qu'on appelle à Avranches et ailleurs la mer qui *flambe* se dit à Granville la mer qui *brasille*, mot où se trouve l'idée de brâsier, d'embrâsement, de braise, etc.

Chronique du Mont Saint-Michel. — Nous recevons de son auteur ce livre (2 volumes in-8 de la *Société des Anciens Textes Français*), qui est d'une haute importance pour notre pays, et cet envoi est accompagné d'une lettre aussi obligeante que modeste : « Monsieur le Président, la Société d'Archéologie, depuis qu'elle m'a donné place parmi ses correspondants, veut bien me gratifier de l'envoi gratuit de ses publications. Je ne fais donc que m'acquitter en

Digitized by Google

vous priant de lui offrir en mon nom les deux volumes de ma *Chronique du Mont Saint-Michel*, dont le tome II a paru il y a quelques jours seulement. A défaut d'autre mérite, cette publication se recommandera peut-être à votre attention bienveillante, ainsi qu'à celle de vos savants collègues, pour la masse de faits nouveaux concernant l'Avranchin et le Mont, épars dans les documents jusqu'alors inédits publiés à la suite de la *Chronique*. Je profiterai de cette occasion pour vous informer que les numéros 3 et 4 de votre intéressante *Revue de l'Avranchin* me manquent, ainsi que... » (Siméon Luce).

En remerciant M. Luce et en lui envoyant tout ce que nous possédons de Revues et de Mémoires, le Président, témoignant du grand intérêt de son livre, lui promettait d'en faire une étude aussi étendue que possible à notre point de vue local. Mais tout d'abord il priait M. Luce de le renseigner sur un prétendu soulèvement populaire, et, chose grave, c'est M. J. Quicherat qui l'a signalé, ce qu'on appelle une chouannerie, contre l'étranger au XVe siècle. M. Luce lui-même semble adopter cette idée dans une note sur les *compagnons de la feuillée*, dans lesquels on pourrait ne voir que des voleurs des bois. M. Le Héricher croit avoir trouvé l'origine de cette idée dans un vaudevire pastiché, dont M. J. Travers avoua la paternité en pleine Sorbonne là où, à l'exception d'un auditeur, cette falsification eut tous les rieurs de son côté. Ce prétendu vaudevire sur une prétendue chouannerie eut de graves conséquences : M. H. Martin, plus historien que philologue, le prit pour authentique, ce qui retarda son entrée à l'Académie française, car les philologues, M. Paul Meyer en tête, le mordirent dur, quand ils virent leur science ainsi maltraitée et M. J. Travers n'eut qu'un bonheur passager. M. Le Héricher en consultant M. Luce, qui n'a pas encore répondu, se pose beaucoup moins en adversaire de cette assertion, que désireux d'y répandre une lumière que M. Luce, autant que personne, a le pouvoir de lui donner. Ce qui fait croire que les galants de la feuillée n'étaient pas des troupes avouées, ce sont les lettres de rémission accordées par Louis XI à plusieurs d'entre eux et citées par M. Luce, 1er volume, page 82, et une autre note prouve qu'on se servit d'eux contre les Bretons en 1472, mais c'était bien longtemps après l'occupation anglaise. Après ces préliminaires nous entrons dans l'examen de son livre.

L'ouvrage de M. Luce se compose de deux parties fort inégales, la *Chronique*, très courte, et les Pièces diverses qui l'occupent presque tout entier. Avec une critique bien raisonnée, M. Luce établit que ce récit fragmenté a été écrit au Mont par un religieux de ce monastère. On n'en peut douter quand on y lit : « Monseigneur Pierre (l'abbé Pierre Le Roy) fut abbé de céans en cest an 1486, et puis encore : « François, duc de Bretagne, vint loger en ceste ville du

Digitized by Google

Mont Saint-Michiel..... » On pourrait peut-être confirmer cette assertion par le langage même de ce document et à ce propos il est bien regrettable de ne pas trouver, dans ces deux volumes, le Glossaire qu'il y avait promis. Ce trésor philologique eût été d'un plus grand intérêt pour la science en général que la chronique et les pièces ne le sont pour l'histoire. Nous croyons que le chroniqueur était un lettré qui avait gardé quelques formes de son patois natal, lesquelles rappellent le dialecte normand, mais on ne peut dire avranchin; cependant on rencontre ça et là des termes que les Avranchins emploient encore aujourd'hui. Ainsi ils diraient plutôt « oriflambe » que oriflamme; ils disent encore *assaver*, à savoir; *Biaumont*, Beaumont; *se partir*, partir; *ils prindrent*, ils prirent; *il sceut*, il sut; *toute fais*, toute fois; *ainsné*, aîné; *o* un grand nombre, avec, aujourd'hui *do*, avec; *prins*, pris; *Saint-James-de-Bevron*, de Beuvron. Mais la seconde partie de la Chronique est écrite en une langue générale et sensiblement française. En publiant quelques textes de l'anglais du xve siècle, M. Luce a rendu service à ceux qui, comme l'auteur de cette critique, s'occupent de la philologie comparée de cette langue avec le vieux français.

Le grand intérêt de ce livre pour nous, hommes de l'Avranchin, réside dans l'histoire locale et il nous permet de rectifier ou de compléter nos livres avranchins et michelieus. Par exemple, nous avions toujours cru exagéré ce chiffre de vingt mille Anglais dont nous parle Dom Huynes, avec deux mille tués restés dans la ville, dans le grand blocus du Mont Saint-Michel. Voici ce que dit la *Chronique* : « L'an 1434, une grande partie de ceste ville du Mont fut arse... L'an dessus dit, le sire de Secalles (Scales) a compaigne de bien VIII mille Anglois et aultres, mist le siege devant le Mont où il amena de plus divers abillements qui eussent esté de tout le temps de ceste guerre et batit la ville et le fenil (tour Gabrielle) de canons, bombarde et aultre trait. Et après y donna ung assault... Sans qu'il mourut nul des gens de la place ne que il en eust guères de blecez, qui est chose que l'on pourroit dire miraculeuse et de la s'en retournèrent marriz et confus, la mercy Dieu et de Monseigneur Saint Michel qui a toujours gardé et garde la place... Après cela les dis Anglois mistrent une bastille à Ardevon là ou elle avoit aultrefais esté. » Voilà la date de la reconstruction de cette bastille, que quelques auteurs méridionaux écrivaient bastide. C'est que les Anglais en avaient fait une quelque temps auparavant : « En ce mesme an 1424 les Anglois mistrent une bastille devant le Mont à Ardevon laquelle y fut jucques en 1427 que les Anglais mesmes ardirent et désemparèrent, seulement par paour des Francoys qui venoient devant eulx. » Toutefois l'année suivante « ils prindrent à Ardevon viron

Digitized by Google

vent des gens à pié de ceste place. » Donc la garnison du Mont faisait des excursions sur le littoral. De la bastille des Pas, il n'est fait mention. Les documents du temps montrent qu'Apilly était un endroit fortifié et important, puisque L. d'Estouteville est qualifié de seigneur de Hambye, Bricquebec, Chantelou, Gassé et Apillé. Nous n'avons pas, il s'en faut, depouillé au point de vue local, toute cette masse de pièces historiques qui tiennent beaucoup de place et qu'on aurait pu, qu'on aurait dû, abréger en la réduisant aux points importants. Mais on y admirera le bonheur des découvertes, les annotations savantes de l'éditeur, et cette partie du génie de l'histoire, la patience du chercheur, soutenue par les bonheurs de la découverte et par un patriotisme qui lui fait dédier son livre A LA PATRIE NORMANDE.

Puisqu'à notre grand regret nous n'avons pas trouvé le Glossaire annoncé, l'idée nous est venue de tirer un certain parti, au point de vue philologique, de la table des noms d'hommes dans le XVe siècle, qui est bien plus rapproché que le nôtre de leurs origines; nous partons de cet axiôme de linguistique que tout nom propre a été un nom commun. Mais comme l'article est un signe authentique du substantif commun nous donnerons plus d'autorité à ce petit Glossaire en nous renfermant dans la lettre L. C'est une esquisse d'une étude du vieux français que l'on peut faire encore sur les noms actuels et qui a été assez largement traitée dans la PHILOLOGIE des *noms propres de Normandie et d'Angleterre,* par M. Le Héricher, insérée dans les *Memoires des Antiquaires* de notre province.

La FERTÉ, du latin *firmitas*, signifie forteresse. La HAYE, du bas-latin *haia*, mot scandinave signifiant bois, bocage. Le BADOIS, l'homme du pays de Bade. Le BER, le vieux français *ber*, d'où baron, l'homme de courage. Lebizay, littéralement qui porte des habits bruns, ainsi les frères Mineurs étaient dits *Les Bisets*. Le BOUGRE, c'est-à-dire le Bulgare. Le BRET, de Bretagne : en Avranchin le féminin subsiste, on dit une *Brette*, une Bretonne. Le CAUF, le chauve, du latin *calvus*. Le COINTE, le joli, le bien paré, littéralement le peigné, du latin *comptus*, selon du Cange. Le COLASEL, le petit Colas, ou Nicolas. Le DESPENSIER, l'économe d'un hôtel, d'une maison. Le GAUDOIS, le joyeux, du vieux français *gaudoyer*, se réjouir. Le GIGAN, le géant, du latin *gigantis*. Le HÉRICHÉ, l'homme aux cheveux hérissés. Le JOLIVET, le joyeux. Le MAGNAN, l'homme de la Limagne en Auvergne. Le MIRE, le médecin, du latin *medicarius*. L'EMPERIÈRE, l'empereur. Le *Paintour*, le peintre, en anglais *painter*. Le PARMENTIER, le tailleur qui fait et garnit les habits. Le REBRAYÉ, littéralement le réhabilité dans ses droits, qui a repris la braie, ou comme on dit maintenant la culotte. L'ESTOURMY, l'étourdi. Le TOUSÉ, le tondu.

Digitized by Google

De la petite propriété. — Un proverbe de Belgique, pays bien cultivé, dit que « la bêche est d'or et la charrue est d'argent. » C'est faire l'éloge de la petite propriété, de cette propriété petite ou moyenne qui caractérise la France et qui fait du peuple français le plus heureux ou le moins malheureux de la terre. Aussi il n'émigre pas et on ne conçoit pas l'engouement actuel pour les colonies ou expansion nationale, car notre pays n'a pas de colons. Il en avait, quand il avait le droit d'aînesse, ce droit qui fait toujours la prospérité coloniale de l'Angleterre. Le Français n'émigre pas, car pourquoi émigrerait-il? lorsqu'il a de la terre, qu'il se trouve content avec sa sobriété et son épargne et que, depuis le code civil, il fait peu d'enfants. Il reste alors sur ce champ ou ces champs, qui sont la vie de son corps et l'amour de son cœur. On a beaucoup discuté sur les avantages de la petite et de la grande propriété; mais voici que deux hommes considérables viennent de défendre admirablement la première, l'un M. de Foville, chef de bureau de statistique comparée au ministère des finances, par son livre sur le *Morcellement*, l'autre un des maîtres de l'économie politique à laquelle il donne la clarté, la décision et même le charme, (M. Paul Leroy-Beaulieu), par son étude sur cet ouvrage, étude dont nous reproduirons les conclusions qui concilient les deux genres de propriété : « La petite propriété, à travers tous les obstacles que lui opposent les lois, le fisc et, dans ces dernières années, la nature elle-même, continue son œuvre vaillante. Nous rendons hommage à tous ses mérites ; nous approuvons qu'elle se développe encore et cependant nous verrions avec regret se dépécer les grands domaines. Dans les mains des capitalistes riches, entreprenants et avisés, ils constituent les meilleurs champs d'expérience; ils viennent puissamment en aide à la petite propriété qui les entoure. Un pays d'où la grande propriété aurait absolument disparu finirait par s'apercevoir qu'il lui manque un élément de progrès, un facteur d'activité et de vie, la catégorie d'agriculteurs qui a la mission et les moyens d'innover, d'expérimenter, d'instruire, par son exemple, la classe entière des cultivateurs. » (*Revue des Deux-Mondes*, février 1886).

Revue historique, janvier-avril 1886. — Les prochains numéros contiendront, du vicomte d'Avenel, le *Clergé Français* et la *Liberté de conscience* sous Louis XIII. — M. de Beaucourt a fait définitivement la lumière sur la prétendue influence d'Agnès Sorel sur Charles VII. Elle n'a pu être pour lui « cause de France recouvrer; » et ce point est mis hors de contestation, puisqu'elle ne fit son apparition à la cour qu'en 1443, six ans après la rentrée du roi dans Paris. — Dans la *Revue de l'Extrême-Orient* ,rapport sur la grande muraille

Digitized by Google

de la Chine, où il est prouvé que cette muraille, telle qu'elle est communément décrite, n'existe pas, mais même n'a jamais existé, par l'abbé Larrieu.

Nos petites colonies de Terre-Neuve sont un prolongement de la Normandie et s'enfoncent dans notre cœur comme un coin de la patrie normande : aussi lirons-nous avec un vif intérêt, dans la grande œuvre qui se publie, la *France Coloniale* où Terre-Neuve, les îles Saint-Pierre-et-Miquelon seront traitées par un officier de l'infanterie de marine qui a séjourné longtemps dans ces parages. (Voir *Revue de Géographie*, février 1886.)

Mémoires des Antiquaires du Centre. — Leur XIIIe volume qui nous arrive contient une des plus belles trouvailles de la préhistoire que nous connaissions, c'est la cachette de fondeur de la Villatte, exposée dans un grand nombre de dessins. Parmi les objets de toute espèce, nous y avons remarqué des pendeloques qui nous aident à qualifier de pendeloques les ornements suspendus, trouvés à Saint-Georges-de-Livoye, et qui font l'honneur d'une des vitrines de notre musée, celle qui est consacrée aux bronzes préhistoriques.

Les Artistes Normands au Salon, par E. de Beaurepaire. — Il y a une année, M. Jules Bouvattier nous tenait sous le charme d'une chronique où il indiquait les reliefs de l'œuvre avranchinaise au Salon de 1884.

Comme chez les peintres, il y a chez les critiques d'art des coloristes : Théophile Gautier en est un; on peut même dire qu'il est le chef de file de toute une école écrivant (pardon de l'expression), dans la pâte et à large brosse! M. Bouvattier est de cette même école : il a l'originalité et la vive allure; dans une touche hardie que l'on pourrait presque qualifier d'impressionniste, il fait passer rapidement devant nous l'image de l'œuvre qu'il étudie; il fait « *un tableau sur un tableau*, » comme l'a fait remarquer un observateur très fin.

M. Bouvattier qui est un artiste aimant la peinture pour elle-même, envisage un tableau principalement dans sa tonalité et dans ses rapports avec la vérité de la forme... Il ne s'arrêtera pas, par exemple, à condamner le cercle de forme moderne, que nos artistes laissent quelquefois comme une note d'or, note heureuse, au poignet nu d'Echo, de Biblis, ou d'Erigone...

Dans ses *Normands à l'Exposition de 1885*, M. de Beaurepaire, qui est un savant, s'attache plus particulièrement à la vérité du costume et de l'arrangement : il ne passera pas à M. Lesrel de placer entre les mains d'une servante d'auberge un hanap richement ciselé,

Digitized by Google

ce hanap mît-il dans le tableau les plus délicates colorations d'ivoire.

Si M. de Beaurepaire n'est pas un critique naturaliste dans le procédé moderne de l'empâtement, il possède toute la finesse de pointe de la vieille école : rapidement, il passera au gros sas les qualités et les fautes purement artistiques... et, le tableau deviendra prétexte à considérations humanitaires, sociales. Les unes et les autres habilement amenées par une liaison naturelle de la phrase.

Pour nous remonter le moral, M. de Beaurepaire nous dit que la peinture d'église n'est pas morte. Certainement, nous la rencontrons encore par-ci par-là aux Salons : elle sera même de superbe facture comme dans le Christ en croix de Bonnat, le Christ au tombeau de Henner, le saint Sébastien de Ribot... Mais ce qui est resté loin en arrière, c'est le style religieux ! En perdant l'inspiration de la foi, elle est devenue essentiellement humaine... il n'y pas à douter, l'artiste, en général, ne voit plus là qu'un sujet fournissant matière à draperies ou à nu.

La notice de M. de Beaurepaire qui est le dénombrement fidèle et commenté des exposants normands, nous donne les noms de M. Fouqué et de Mlle Robiquet; certes, ces deux artistes sont de taille à représenter Avranches au Salon; cependant nous ne pouvons nous empêcher de donner un regret aux manquants à l'appel : deux dessinateurs dont les œuvres hardies, fusains, encres de Chine, aquarelles occupent, depuis des années, un premier rang à l'exposition des Champs-Elysées... C'est le silence, le repos d'un moment gagné à prix de succès ! ce qui n'accorde pas à MM. de La Varde et Bazire le droit de s'endormir éternellement sur les lauriers acquis... Nous les chercherons au catalogue du Salon prochain. (Marguerite Beaumont.)

Les anciens registres des églises sont une source de renseignements intéressants au sujet de certains faits historiques et de divers points de l'organisation militaire ou de l'administration de la justice aux siècles derniers.

A ces titres, les registres de Notre-Dame-des-Champs ne sont pas des moins curieux.

On sait que les milices communales remontent à l'époque de l'affranchissement des villes. Elles montrèrent leur valeur sur le champ de bataille de Bouvines, et c'est à elles que Philippe-Auguste dut, en grande partie, sa victoire sur Jean-sans-Terre, l'empereur Othon IV, le comte de Flandres et les autres princes coalisés contre lui. Mais beaucoup de personnes ignorent peut-être comment furent formés les régiments de milice à la fin du XVIIIe siècle. Les deux documents ci-après transcrits nous l'apprennent :

Digitized by Google

L'an 1688 le lundy 27e jour de Décembre issue des vespres Devant nous Louis Demouy (1) curé de ladite paroisse Notre-Dame-des-Champs et issue du son de la cloche en exécution du mandement des ordres du Roy et du mandement de Monsieur l'intendant de cette généralité leu et publié le dimanche jour d'hier au prône de notre grande messe et avoir fait plusieurs assemblées de nos paroissiens issue de notre grande messe dudit jour d'hier, des vespres, devant et après notre grande messe de ce jour feste de Saint-Jean touchant la nomination d'un soldat pour servyr dans le régiment pendant deux ans. Lesdits paroissiens soubzsignés présents tant pour eux que pour les autres ont nommé et nomment pour soldat messire François Fouscher sieur de la Barillière fils du feu sieur messire Julien Fouscher sieur de Beaupré et de damoiselle Catherine de Montléon demeurant dans l'enclos de cette ville asgé de plus de vingt ans, ladite damoiselle sa mère originaire de cette bourgeoisie et y demeurant tous deux depuis près de vingt ans..... il sera donné autant de la présente eslection et nomination à notre procureur syndic attendu que ledit Fouscher s'est retiré auparavant que le présent écrit ait esté achevé ne le voulant accepter et par après ledit procureur syndic fera ses diligences contre ledit Fouscher aux fins de le tenir près de marcher toutefois et quantes qu'il sera a propos de le joindre au régiment et luy fournir les choses nécessaires suyvant la déclaration du Roy et ont lesdits paroissiens signé et marqué après lecture. (Et le présent sans aucune *rature*.) (Suivent 25 signatures.)

Et à l'instant a comparu le sieur de Beaupré procureur sindic auquel nous avons déclaré la présente nomination et interpelé d'attendre un *cardeure* pour en recevoir une copie aux fins de faire ses diligences et la signifier audit Fouscher ce qu'il a refusé ainsy que de vouloir signer disant que c'estoit son parant et j'ay pris pour thesmoyns maistre Michel La Pallière et maistre François Naudt presbtres de notre paroisse qui ont signé après lecture.

L'an mil six centz quatre vingt neuf le dimanche treizième jour de février issue de la grande messe paroissiale de Notre-Dame-des-Champs après le son de la cloche Devant nous Michel Lepeltier presbtre vicaire de ladite paroisse se sont assemblez les paroissiens de ladite paroisse pour nommer un second soldat pour deux ans, en ayant déjà nommé un cy devant, à laquelle nomination ils persistent pour les raisons énoncées en l'acte d'icelle et pour le

(1) Le nom de ce curé était ainsi écrit : Demovi sur plusieurs pierres de l'ancienne église de Notre-Dame-des-Champs.

Digitized by Google

second soldat... ils ont nommé et nomment la personne de Augustin Richer sieur de la Pallu auquel et au sieur Fouscher cy devant nommé il sera donné à chacun une épée et un fusil par le procureur sindic de cette ville et deux sols par jour et à eux enjoint de se rendre incessamment auprès du sieur de Bois André capitaine au régiment de milice pour le service du Roy, et lesdits paroissiens comparaissants par les personnes cy après qui ont signé et marqué ce présent aprés lecture faitte. (Suivent 40 signatures).

Laquelle nomination a été faitte en la présence du procureur syndic de cette ville et bourgeoisie lequel a refusé signer.

On voit que c'était par le choix réfléchi des habitants de chaque paroisse que les miliciens étaient désignés. Ainsi le voulait l'ordonnance royale du 26 novembre 1688, que nous avons retrouvée dans le recueil général des anciennes lois françaises. Les électeurs nommaient sans doute comme soldats les jeunes gens dont la présence était le moins utile dans leurs familles et, dans les deux cas qui nous occupent, leur choix s'arrêta sur des sujets appartenant, selon toute vraisemblance, à la classe aisée même riche peut-être. Il y avait certainement du bon dans ce mode de recrutement, mais il pouvait, d'un autre côté, donner lieu à des vexations, à des abus. Aussi lui a-t-on substitué plus tard la voie du tirage au sort qui est restée constamment en pratique depuis lors. Mais on doit reconnaître que le sort est aveugle et qu'il favorise souvent des jeunes gens moins dignes d'intérêt que ceux qu'il frappe.

Au rebours de ce qui a lieu le plus souvent dans les élections, on ne sollicitait pas pour celles-là le suffrage des électeurs, car le premier soldat désigné par les paroissiens de Notre-Dame-des-Champs parut contrarié du choix qu'ils avaient fait de lui : il se retira avant que le procès-verbal fut rédigé; et le procureur-syndic, qui était son parent, refusa de faire ce que ses fonctions lui prescrivaient dans la circonstance. Néanmoins le second procès-verbal fait voir que les habitants ne s'arrêtèrent pas à cela et qu'ils persistèrent dans leur désignation. Il est probable qu'ils eurent le dernier mot.

L'ordonnance du 26 novembre 1688 portait que chaque homme devait se présenter avec *un bon chapeau, un juste à corps de drap, des culottes et bas aussi de drap et être bien chaussé, sans que les soldats fussent obligés à aucune uniformité de vêtements et couleur d'habit, de bas, ni de chapeau.*

Il devait être armé d'un mousquet ou d'un fusil, tel que la paroisse pouvait trouver, en attendant que Sa Majesté put envoyer des mousquets pour être distribués aux miliciens. La paroisse devait fournir aussi un baudrier et une épée dont la lame fût au

Digitized by Google

moins d'une longueur de 2 pieds 9 pouces de roi, sans comprendre la garde et la poignée. La solde de 2 sous par jour était aussi acquittée par la paroisse.

Une visite chez un prince nègre. — C'était en 1878. Nous nous rendîmes un de mes confrères et moi chez le Cabécère ou Président de la République d'Agoué, Côte d'Afrique Occidentale. Un *moce* ou serviteur de confiance nous introduisit dans une cour intérieure où le chef reçoit ordinairement les visites et rend la justice à son peuple. Le cabécère, prévenu de notre arrivée, nous fit aussitôt prier de l'attendre un moment. Il n'est pas toujours en tenue officielle et il tient à la prendre pour recevoir les visiteurs qu'il veut honorer. — Tandis que Atanlé (c'est le nom du prince) prend un bain et fait sa toilette, nous avons le temps de faire l'inspection de ce qui nous entoure. L'habitation présidentielle n'a rien d'extraordinaire et se distingue peu des cases des autres Noirs. Elle est bâtie en argile et couverte de chaume ; ce qu'elle a de plus que les autres, ce sont les murs intérieurs qui sont blanchis à la chaux. (1)

La cour d'*honneur* où nous sommes assis en attendant le chef est carrée et peut avoir dix mètres de côté. Çà et là des idoles de terre, de fabrication récente, attirent notre attention. Des cauris leur tiennent lieu d'yeux, de nez et de bouche tandis que des plumes de poule leur sont plantées au menton en guise de barbe. A leurs pieds, on a placé une sorte de carafe pleine d'eau pour rafraîchir le fétiche altéré et de petits plats de terre contiennent les offrandes des fidèles, tels que grains de maïs, arachides... Une chose qu'on n'a pas oubliée, c'est de barbouiller d'huile de palme ces idoles hideuses et immondes.

Notre chien, qui nous suivait n'avait pas eu sa pitance le matin. Aussi n'eut-il rien de plus pressé que d'aller passer la langue sur les fétiches et de leur *aider* à vider les assiettes récemment servies. Sur ces entrefaites, entre le cabécère accompagné de ses fils et de quelques familiers. Ceux-ci remarquent le sacrilège commis *cyniquement* par notre compagnon fidèle et manifestent une vive indignation. Heureusement que le cabécère s'occupe plutôt de nous que du *crime* de notre chien et échange avec nous des poignées de mains qu'il sait donner vigoureusement.

Après les compliments d'usage, il s'asseoit dans un fauteuil de jonc en même temps que, sur son invitation, nous nous servons des chaises apportées pour nous.

Les familiers et les princes ont le sol nu pour siège, suivant le cé-

(1) Les Noirs font cette chaux avec des coquilles d'huîtres.

Digitized by Google

rémonial habituel. Le maître de la maison a seul le droit d'avoir un siège : on comprend qu'il est alors inutile d'en avoir plusieurs. Au Dahomé, un tabouret spécial est l'insigne du cabécérat ; à la mort du titulaire, le roi *en* remet un à son successeur.

Le cabécère est un beau noir dans la force de l'âge. Il a sur la tête une espèce de bonnet de toile de lin à trois rangs de tuyaux et, pour compléter sa royale *parure*, il lui a superposé un chapeau à haute forme sur lequel on lit écrit en lettres d'or : *King Atanlê*.

Une chemisette de coton couvre la large poitrine du prince noir ; un pantalon aux couleurs voyantes lui descend jusqu'au dessous du genou et un beau pagne de soie tranche admirablement sur la partie de son corps restée nue. Il a des sandales aux pieds, des anneaux d'or aux doigts et des bracelets d'argent et de verroterie ornent ses bras musculeux. Son sourire est agréable et l'on aime à voir une belle rangée de dents blanches comme l'ivoire au milieu de cette bonne et franche figure couleur d'ébène.

Les familiers ont pour tout vêtement un pagne plus ou moins propre noué à la ceinture.

Les deux petits princes sont habillés d'une manière encore plus primitive. Ils rappellent assez le costume d'Adam avant son péché, mais on voit qu'ils ont un peu profité du progrès que le père des humains ne soupçonnait pas. Un chapeau aux larges bords leur tombe jusque sur le nez. Les pauvres enfants aiment beaucoup à venir essuyer leurs petits corps huileux à nos soutanes blanches. Aussi sommes-nous rentrés à notre *home* un peu moins propres que nous en étions sortis...

Le cabécère qui a tout l'air d'un bon père de famille n'oublie pas de procurer un rafraîchissement à ses visiteurs. Il sait parfaitement que nous venons « *du pays du froid* » et que son petit état est situé dans la zone torride avec une température moyenne de 30° ou 35° centigrades. — Dans de telles conditions, un rafraîchissement se prend toujours volontiers. Un serviteur de confiance reçoit donc à genoux un trousseau de grosses clefs de la main du cabécère et place bientôt au milieu de nous une table rustique couverte de verres et de bouteilles assorties.

D'abord il verse de l'eau plus ou moins limpide dans les verres et nous invite à porter à nos lèvres cette *liqueur incolore, insipide et inodore* comme on dirait en chimie. Nous acceptons, mais nous savons déjà que nous ne sommes pas obligés de vider le *précieux* contenu. Ce que nous laissons est réuni dans un seul verre et le domestique s'empresse de le boire pour nous montrer que « *ni l'eau ni les verres ne cachent la mort* » et que les dispositions du prince à notre égard sont pleines de bienveillance et de sympathie.

Digitized by Google

Cela fait, le cabécère nous prie de faire notre choix parmi les bouteilles servies. La bière a la préférence. Ne savons-nous pas que cette boisson est celle qui délecte le plus agréablement le palais d'*Atanlê*. Du reste, nous ne sommes pas non plus indifférents pour elle !..... Il fait si chaud ! Nous buvons à *la française* à la santé du chef et lui adressons les compliments de circonstance par l'intermédiaire d'un interprète qui lui en transmet à genoux l'expression sincère.

Nous nous sommes retirés enchantés de l'accueil de ce bon prince qui ne ressemble en rien aux rois sanguinaires de Porto-Novo et du Dahomé. La cour où il nous a reçus était simple sans doute, mais nous y avions le cœur plus à l'aise que dans la salle de réception du roi de Dahomé pavée, paraît-il, d'ossements humains, tandis que les crânes des ennemis vaincus en tapissent lugubrement les tristes murailles.

Le jour suivant, le cabécère fit sonner le *gongon* (1) pour avertir ses sujets de notre arrivée, les saluer de notre part et les inviter à envoyer en grand nombre leurs enfants à nos écoles.

Montévidéo, 16 Janvier 1886.

Louis Boutry,
Missionnaire apostolique.

Les Raccourcis de la Navigation. — Nous empruntons dans ce titre à la langue populaire de notre pays Avranchin, un mot nécessaire, qui, comme tant d'autres, manque à la langue française ; c'est le mot *raccourci*, qui n'est français que dans la langue des peintres, où il a un sens différent et tout spécial : Pour nous, il signifie un chemin plus court, une voie abrégée. Il n'est pas en ce sens dans le dictionnaire de Littré. Sous ce nom des raccourcis de la navigation, nous voulons parler de cette coupure des isthmes qui est une des œuvres particulières à notre siècle et qui a été inaugurée par le succès triomphant de l'isthme de Suez. C'est une question qui intéresse au point de vue maritime un port comme Granville, et qui, pour le placement des capitaux, ne peut être indifférente à un pays aussi riche en argent que l'est notre arrondissement.

Toute grande entreprise est décriée à son apparition. La coupure de Suez n'a pu se soustraire à cette loi. Les ingénieurs prétendaient que, par suite de la différence de niveau entre la Méditerranée et la Mer Rouge, on noierait l'Egypte. L'Egypte n'a pas été noyée parce que le niveau s'est établi. Les Anglais, qui y avaient pourtant les pre-

(1) Le *gongon*, espèce de clochette, est employé aux mêmes usages dans les villages nègres que le tambour dans les villes de France.

Digitized by Google

miers intérêts, disaient que « cela ne paierait pas. » Or, cela paie si bien aujourd'hui que l'argent sur le Canal est un des plus beaux placements de notre temps. Le Suez, en effet, dans la dernière semaine de l'année qui vient de finir, a encore gagné 40 francs, et il reste à 2.218 francs ; on fait des primes, dont 10 fin courant, à 2.280 francs. Les parts de fondateurs passent de 805 francs à 825 francs, et les parts civiles de 1.430 francs à 1.462 francs 50 centimes. Le Suez est, avec nos rentes, la valeur favorite de la spéculation.

Le Panama emboîte le pas : il clôture à 411 francs 25 centimes au lieu de 405 francs. Une des premières autorités financières, Jules Paton, du *Journal des Débats*, résume ainsi ce mouvement : « Le groupe des valeurs de Suez a continué à présenter à la bourse une très grande animation. La spéculation est ardente sur ces titres et le mouvement de hausse se fait à grande enjambée. » Le trajet de nuit va encore accélérer le transit des navires et les recettes, lit-on dans le Rapport général.

Les Anglais ont bien changé de langage sur le canal de Suez : ils savent maintenant s'il paie, puisqu'ils en ont pris une énorme quantité d'actions ; mais ce revenu est le petit côté de la question. Le canal abrège de moitié leur route vers l'Inde et l'Australie : c'est là qu'est le grand bénéfice.

Le canal de Suez est donc bien posé dans le monde ; il y fait bonne figure et il a mis en évidence une des plus grandes personnalités de notre époque, un génie propre à tout, que les étrangers appellent le Grand-Français. Aussi l'ingénieur de Suez est une garantie certaine pour le canal de Panama.

C'est de celui-ci que nous voulons parler avec quelques détails. Plus d'un navire de Granville s'est perdu ou a horriblement souffert à faire le tour de l'Amérique par le cap Horn : maintenant on ouvre de l'Atlantique au Pacifique, de la ville de Colon à celle de Panama une voie directe qui abrège le trajet de Granville à ce dernier point de beaucoup plus de la moitié et qui supprime les dangers. Or le temps, surtout sur mer, est de l'argent.

L'idée d'un canal à travers l'étranglement que deux grandes mers étreignent entre les deux Amériques est tellement naturelle qu'elle a dû se produire depuis longtemps. Elle se serait réalisée, tôt ou tard, parce qu'elle s'impose, mais ce qui en a avancé l'accomplissement c'est l'ouverture de l'isthme de Suez et l'avantage d'avoir un Lesseps. Ce qui avait retardé l'œuvre d'un canal, c'étaient les difficultés naturelles et la concurrence de directions rivales. On s'arrêta à l'idée d'un chemin de fer ; il existe en effet, mais en outre des inconvénients qu'il présente, il y en a eu tout récemment un autre : il a été inondé dans un immense débordement. Il est vrai qu'on resolvait, en imagination, les

Digitized by Google

désavantages considérables des transbordements. On admettait que les navires, soulevés par d'énorme grues, seraient tout doucement posés sur des berceaux et sur des rails. C'eût été en effet charmant de traverser ainsi l'isthme américain sans sortir de chez soi en regardant ce grandiose paysage par les fenêtres. Nous avons vu les diligences, sans comparaison, ainsi soulevées et déposées sur les rails. Bien des Avranchais et des Granvillais ont ainsi fait le trajet de Paris et se rappellent encore que le transbordement se faisait à Louviers. En outre d'un puissant élévateur à Colon, par exemple, il eût fallu un lancement à Panama, toutes opérations longues, coûteuses et pleines de dangers. On y a donc renoncé, et l'œuvre du canal marche toujours. Tout récemment l'ingénieur divisionnaire des travaux M. Bunau-Varilla a présenté à M. La Vieille, de Cherbourg, consul général de France, les employés français de la Compagnie, en ces termes :

« J'ai l'honneur de vous présenter les membres de la Colonie Française de Panama qui appartiennent au personnel de la Compagnie du Canal interocéanique..... Le gouvernement de notre pays a montré hautement sa sollicitude pour les intérêts français qui ont pris racine dans cette partie du territoire américain. C'est un grand honneur pour moi d'avoir à présenter un groupe de Français réunis dans une contrée si lointaine par une même idée et une même volonté : réaliser à bref délai la plus grandiose des conceptions humaines. »

On remarquera cette expression « à bref délai » et le souffle patriotique qui anime ces travailleurs et qui élève une question d'argent à la hauteur d'une gloire nationale. Cet article se continuerait naturellement par les autres coupures d'isthmes, qui font ce que la nature a fait par les détroits, c'est-à-dire des raccourcis. Il y aurait à citer la coupure de l'isthme de Corinthe, qui se fait et celle qui va se faire, celle à travers le Holstein, unissant mers du Nord et Baltique, enfin celle qui se fera, la coupure de la presqu'île de Malaca. Alors le tour du globe par mer se fera aisément, selon un livre célèbre, en quatre-vingts jours.

Avranches et Mme Edwardes. — En rapprochant ces deux noms, et en trouvant dans la presse le roman de cette *authoresse*, *La Brune aux yeux bleus*, qui vient d'être traduit en français par Mme Parquet, nous voulons supposer qu'il a été composé chez nous. Du moins Mme Edwardes a résidé dans notre ville, où l'on se rappelle encore une belle brune, au type juif, qui circulait dans nos rues et places dans une *bath chair*, ou petit tricycle, presque toujours accompagnée de son mari. « La brune aux yeux bleus, dit le *Journal des*

Digitized by Google

Débats, est l'histoire d'une jolie petite anglaise qu'une nature exubérante et une singulière éducation amènent à commettre bien des inconséquences ; mais comme la pauvre enfant répare vite ses légèretés, comme elle se sacrifie noblement pour la vérité et comme elle mérite bien le bonheur qui l'attend à la fin du récit. L'action, ce qui n'est pas un mince mérite pour un roman anglais, se développe rapidement. »

Bulletins. — Dans le bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure pour 1885, commission que préside assidûment notre confrère et compatriote, le savant M. Ch. de Beaurepaire, il n'y a que des documents locaux, rouennais ; mais le philologue s'empare vite de deux mots de ces vieux textes, 1° messeline, mousseline (1630) un mot dont Littré ne donne aucune forme ancienne, en anglais *muslin*, de la ville de Mossul, 2° Palle-mail, le jeu de mail, en anglais *pall-mall* ; presque toutes les villes normandes avaient leur *Palle-mail* ; celui de Pontorson était près du pont, au bord de la rivière, où son nom vit, légèrement altéré dans le *Pailma*. Un autre bulletin, celui de l'Académie d'Hippône, numéro 21, est, comme à l'ordinaire, bondé d'inscriptions latines, arabes, puniques, dont nous ne pouvons nous servir. Mais c'est une bonne fortune pour nous qui possédons l'Algérie et qui rencontrons dans nos livres et journaux des termes arabes, de trouver dans ce fascicule un vocabulaire des plus usités où nous ferons cependant notre choix : *Am*, source ; *bir*, puits maçonné ; *behar*, mer, lac ; *bab*, porte ; *belad*, pays ; *bordj*, maison de chef ; *chott*, village et lac ; *coudiat*, colline ; *dar*, maison ; *douar*, cercle de tentes ; *djemâa*, mosquée ; *djebel*, hauteur, d'où le français gibet et Gibraltar ; *era*, terre ; *foum*, passage ; *ghourd*, dune ; *guern*, sommet ; *hammam*, eaux chaudes, mot naturalisé à Paris dans les bains, dits *Hammam* ; *haoudh*, citerne ; *hadid*, fer ; *ksar*, village fortifié ; *kef*, rocher ; *kantra*, pont ; *kouba*, chapelle ; *merdja*, pré humide ; *mers*, port ; *oulad, beni*, enfants de ; *sahel*, pays facile, fertile ; *sif*, longue arête de dunes ; *soued*, nègre ; *zaouïa*, séminaire musulman, etc.

Passage de Jacques II a Avranches. — M. Sosthène Mauduit en a trouvé le récit dans les registres de Notre-Dame-des-Champs :

« L'an mil six cent quatre vingt dix le dixmanche vingt troisem juillet sur les dix heures du matin arriva dans cette ville Jaques segond, roy d'Angleterre ayant esté obligé de se retirer dyrlande. Guillaume prince dorenge son gendre estant arrivé dans ledit royaume les hirlandois fidèles non habitués aux combats et estonnés des premyeres descharges de canon et mousqueterie ployèrent pour-

Digitized by Google

quoy le prince dorenge fit avancer des troupes pour enveloper ledit roy Jacques qui se sauva luy troisième et est venu en poste pour se rendre à Versailles ou est le roy Louis quatorze ayant *lessé?* ou esté huit mille françois en hirlande qui estaient pour son secours qui joint aux troupes hirlandoises ont donné combat ou l'on dit que le prince dorenge a été blessé à l'espaule et le mareschal de *Chombert!* hugnot son lieutenant général tué cepandant le dix^me^ de ce mois et jusqu'à ce jour il..... un combat naval ou les François sous le commandement du s^r^ de Tourville ont emporté la victoire ou les Englois et Holandois *venus* ? ensemble ont perdu 33 vesseaux tous brûlés ou coulés à fond n'y ayant eu qu'un vesseau holandois monté de soixante sept pièces de canon pris, et le segond de ce mois le duc mareschal de Luxembour a desfait proche de Charle roy en hesnaux les holandais et almans qui ont perdu tant en tués blessés et prisonniers plus de vingt et cinq mille hommes, et nous Demouy curé avons harengué le roy dengleterre avec surplis et estolle le chapistre et les trois parroisses en corps l'ont veu à l'entrée de la ville avec la croix et la banière et M^r^ le doyen estant proche l'aud^re^ nayant peu rencontrer plus tôt ledit roy dans une calèche de louage chanta le *Te Deum* et estant au doyenné le clergé avec les croix led. 1er doyen la harengué et ensuite les officiers du baillage et deslections et les eschevins lui offrirent le pain et le vin. Toute la bourgeoisie sous les armes dont sa maiesté est très contente et n'a resté que deux heures dans ladite ville. »

Il convient de signaler ici le passage par Avranches de François II, empereur d'Autriche, surtout parce qu'une tradition locale s'y rattache. On raconte qu'au haut des M, du village des M, les autorités se mirent à sa disposition pour ce qui pourrait lui être agréable et qu'il demanda une potence à cet endroit pour y suspendre l'ingénieur qui avait fait la route. Cette vengeance populaire était très bien justifiée.

Une poésie de M. Et. Dupont. — Le jeune poète, fortement imprégné de Hugo, c'est-à-dire du poète qui allie le drame à la contemplation lyrique, nous fait hommage d'une composition qui réunit cette double forme. C'est de tout ce que nous connaissons de M. Dupont ce qu'il a fait de plus franc, de plus tranché, de plus magistral, au nom de l'humanité. Cette poésie est intitulée : ce qui se passait a Séville vers 1481 ; nous n'en donnons que le titre, cette pièce ayant été publiée dans un journal de notre ville.

Congrès archéologique de France. — C'est la 50e session de cette active société d'archéologie, dite *Française*, instituée pour la

Digitized by Google

conservation et la description des monuments. Elle a à sa tête un homme de haute valeur, dans cet ordre de choses, M. Palustre, et pour collaborateurs plusieurs de nos confrères. Nous signalons dans ces bons volumes illustrés de planches nombreuses *Notice sur les édifices religieux de Jersey*, par notre confrère, M. de Gruchy ; *Excursion à Jersey*, par un autre confrère, M. Emile Travers, qui connaît très bien l'archéologie monumentale. M. E. de Beaurepaire a résumé les découvertes faites en Basse-Normandie depuis 1870. M. le chanoine Pigeon et M. de Bailliencourt ont exposé leurs idées sur les voies romaines dans la Manche. Parlant des carreaux vernissés à usage funéraire, M. de Beaurepaire n'a pas oublié les belles briques émaillées de notre musée lapidaire, provenant de la tombe d'un abbé de Hambie, du XIVe siècle. Dans les dessins de ces nombreux et beaux hôtels du vieux Caen, nous avons retrouvé l'habile crayon de notre vieille connaissance, de M. Bouet qui illustra le Mont Saint-Michel in-folio de M. Le Héricher. Le volume de la 51e session, tenue dans le Midi, est plein de documents qui nous sont trop étrangers.

Bulletin du comité, numéro 3 de 1885, n'offre rien qui puisse avoir beaucoup d'intérêt pour nous. Il y a cependant des séries de termes de joailler qui montrent comme le peuple est hardi dans ses contractions : Tapisserie de *Lérient*, c'est-à-dire de Héro et Léandre; *Baflos*, c'est Bosphore; *Abilant*, probablement Babylone. Dans le numéro 4 il y a pâture pour le philologue normand, spécialement dans l'inventaire des meubles du château de Rouen en 1338 où nous relevons : « Maignen, chaudronnier, littéralement venu de la Limagne en Auvergne ; *maisnée*, qui se dit toujours en Avranchin, ou *mesnée* contraction de maisonnée, le contenu de la maison, meubles et gens ; *vuict*, huit; *tarelle*, à Avranches, un *terrier*, une tarière; *drechouoir*, dressoir; *vièse*, vieille; *lardier*, le saloir, en anglais *larder*; *lo*, là; *escrenne*, coffre, le français escrin, du latin *scrinium*; *dispense*, office; *moraine* et *morillon*, pène de la serrure; *escriptoire*, cabinet d'étude, rappelle que la Salle des Chevaliers au Mont Saint-Michel était primitivement le *scriptorium*; *ostevent*, paravent. Ce vieux mot démontre que notre langue n'avait pas besoin de paravent. Du reste des milliers de mots des patois ou du vieux français sont perdus « on en a plus perdu qu'on n'en a gagné », dit Fénélon. Notre vieille langue est d'une richesse éblouissante et rend les nuances les plus légères. Voyez, par exemple pour la famille du verbe aimer : elle avait *énamer*, aimer tendrement, *désamer*, cesser d'aimer, *mésamer*, ne point aimer, haïr. La famille d'*aller* possédait *raler*, venir en arrière, *mésaller*, aller mal, s'égarer, *tresaler*, aller outre, *paraler*, parvenir, *poraler*, parcourir, *entraler*, etc. Celle de *parler*

Digitized by Google

avait *aparoler*, *aparler*, adresser la parole, *emparler*, raisonner, savoir bien parler, *mesparler*, médire, *contreparler*, contredire. Essentiellement latine l'ancienne langue permettait, même en remontant d'elle au latin, de retrouver des formes latines archaïques ou disparues; par la forme mourir, elle supposait non pas le verbe *mori*, mais *moriri*, qu'on a retrouvé; le verbe battre supposait *batuere*, qu'on a trouvé dans Plaute, qui a le langage populaire et on a pu dire : « Le latin, qui est la clef des langues romanes, n'est en retour parfaitement connu qu'à l'aide de celles-ci, car elles révèlent des formes et des faits latins sur lesquels les textes écrits que nous possédons sont muets. » (Etude de M. D. sur l'*Epigraphie grecque* de M. Salomon Reinach.)

Panorama d'un beau pays, par M. B. Robidou. — Ce beau pays est limitrophe du nôtre : c'est Dol, Saint-Malo, Saint-Servan, etc. L'auteur, c'est un ancien maître d'école, un esprit très étendu, mais où domine l'imagination : en général, c'est la poésie qui attire à l'archéologie; elle a le prestige du lointain dans les âges. Si M. Robidou s'est fait journaliste et vaillant lutteur politique, il n'a pas toujours résisté à sa nature, témoin certaine poésie grandiose et cosmogoniques. Aujourd'hui il publie une œuvre d'imagination et d'histoire : La *Dame de Coëtquen*, avec une eau-forte et deux dessins, in-18° de 393 pages. L'action de ce roman se passe en Bretagne, sous le règne de Louis xiv. Il a pour sujet les amours de l'intrépide marin Claude Raoul et de la belle Maclovie, fille des seigneurs de Coëtquen.

Un Sonnet a Fr. Coppée. — *Deux Sœurs*, après une lecture des Jacobites. — C'est une poésie très remarquée de M. Etienne Dupont, insérée dans le *Moniteur du Calvados* avec un en-tête élogieux, bien tourné, où nous avons cru reconnaître la plume d'un enfant d'Avranches. Cette pièce a été offerte par l'auteur, étudiant à Caen, à M. Coppée, qui naguère était l'objet d'une foule d'invitations et d'ovations dans cette ville, spécialement de la part des étudiants. Voici « l'hommage ému » de notre jeune compatriote :

Ton drame, où vibre un pur amour de la Patrie.
Poète, élève l'âme et raffermit le cœur,
Proclamant hautement par la voix de Marie,
Que le vaincu d'hier peut devenir vainqueur !

Car l'Highlander, voyant que l'Ecosse est meurtrie,
Et conservant toujours une sourde rancœur,
Au souvenir d'Angus et de Fingall s'écrie :
« La Haine ! enivrons-nous de son âpre liqueur. »

Digitized by Google

Le peuple est fier de vous, ô Vierges qui voulûtes,
Exhorter dans les camps et prendre part aux luttes,
Des soldats combattant le même envahisseur !...

Jeanne d'Arc et Marie ont connu la souffrance ;
L'une meurt pour l'Ecosse et l'autre pour la France ;
Marie à Jeanne d'Arc peut bien dire « Ma sœur. »

A travers l'Italie. — C'est une série d'articles qui formera sans doute un livre, que Monsignor Deschamps dépose régulièrement dans la *Semaine religieuse de Carcassonne* qu'il veut bien nous envoyer. Nous parcourons avec un si bon guide Reggio et Modène. A Modène, nous feuilletons le livre d'heures « merveilleusement enluminé » de Renée de Valois, fille de notre roi Louis XII et d'Anne de Bretagne, et épouse d'Hercule d'Este, nous escaladons la *Ghirlandina*, la tour de marbre du Dôme. Nous partageons son bonheur, lorsque dans une revue romaine, il trouve le souvenir de la patrie, si doux sur la terre étrangère, quand il rencontre *Roma e le canzoni del Marchese di Coulanges* dont le principal mérite consiste dans l'improvisation et l'à-propos. A Parme, nous voyons la statue du Corrège, le baptistère du XIe siècle, nous visitons la Pinacothèque où il y a un tableau de la première manière de Raphaël et beaucoup de Corrèges. L'auteur, historien du Mont Saint-Michel de Normandie, n'oublie pas de signaler à Parme le *Corso San Michele*, et nous croyons qu'il est très réjoui en contemplant la vignette de cette semaine catholique, l'Archange « trébuchant du ciel l'ennemi de l'humain lignage. » Nous supposons que c'est aussi à Monsignor Deschamps que nous devons l'envoi d'un fascicule de la *Campania sacra*, de l'archidiocèse de Capoue, numéro de janvier 1886. Nous y remarquons un article sur le catholicisme en Australie.

Le Polder de Céaux. — Nous avons demandé à notre confrère, M. Boisnard, de Ducey, l'historique de la conquête qu'il fit sur nos grèves dans l'anse de Céaux. Il nous a communiqué le rapport qu'il présenta sur ce sujet à l'Association normande, réunie à Caen. Il avait obtenu une concession de cinquante hectares. Un premier endiguement fut fait en tangue ou sable de la baie du Mont Saint-Michel, revêtu de gazon et foulé au pilon. Une grande marée emporta cette enceinte, et on en refit une autre, mais de cette fois en pierre. La pierre jusqu'ici a protégé les terrains enclos, car, comme le disait le vieux passeur du Gué-de-l'Epine, qui, avec son frère le pêcheur, offrait un vrai type scandinave : « la mer a peur des cailloux. » Depuis, M. Boisnard a cédé la concession à son associé, M. Rougeul, qui n'a

Digitized by Google

cessé de lutter courageusement contre les grandes marées, et qui a été aidé, dans une nuit sinistre, par la population riveraine, à laquelle il a rendu un hommage public de reconnaissance. M. Boisnard concluait son rapport par une vue lointaine et de magnifiques espérances : « La conclusion, c'est d'indiquer un but grandiose, généreux. Le Mont Saint-Michel devenant un point important comme port, comme centre d'un magnifique système de canaux, comme point de jonction de chemins raccourcis entre la Normandie et la Bretagne, et surtout comme chef-lieu de la plus riche vallée de France. Telle est la conquête relativement aisée. Deux choses nécessaires pour y arriver, la volonté et la pierre. La pierre est à pied d'œuvre. La volonté, guidée par le patriotisme et le placement de six à dix pour cent que trouvera le capital engagé.

Notre confrère, M. l'abbé Goron, à Cherbourg, nous fait une communication que nous sommes heureux d'insérer : elle évoque le cher souvenir de notre confrère très aimé, M. Victor Jacques, de Genêts, dont M. Le Héricher se propose de faire la notice funèbre à notre prochaine séance, et celui de son frère, mort instituteur au Cheffrêne. C'était un charmant jeune homme, admirablement doué pour toutes les parties des arts, qui, par ses produits poétiques et artistiques très distingués, montrait ce qu'il aurait pu être dans un milieu plus élevé. Nous laissons la parole à M. l'abbé Goron.

« La mort de M. Victor Jacques m'a causé une émotion profonde en raison de l'amitié qu'il témoignait à mon frère défunt. Il était encore à Solesmes quand il échangeait avec mon frère une correspondance dont j'ai gardé le souvenir présent, et j'ai devant les yeux une pièce de vers par laquelle il accusait réception d'un recueil de poésies que Jules lui avait ainsi dédié :

Je ne fais que les bégayer
Ces vers que je t'offre, mon frère,
Mais ils chantent le vieux foyer,
La grève, le flot, l'onde amère ;
Ils chantent ton ancien couvent,
Ce fier rocher dont le nom même
Est un souvenir émouvant :
Ils chantent ce que ton cœur aime

Le frère bénédictin répondait :

J'ai lu tes vers, poète, et je te félicite
D'aimer d'amour ce golfe où le Mont Saint-Michel
Comme un divin palais vers le ciel bleu gravite,
Où, lorsque règne au loin un calme solennel,

Digitized by Google

Le barde peut ouïr sur le Mont Tombelène,
Parmi les bruits du soir, plus doux qu'une chanson,
Les soupirs et les pleurs de la mourante Hélène ;
Où chaque jour le flot court baiser le gazon
Qui festonne les bords de la plage odorante ;
Ce golfe merveilleux, avec ses vingt clochers
Dont les échos divers, qu'emporte la tourmente
Vont par delà Sessiac, entre de noirs rochers
Réveiller l'Océan qui dormait sous les vagues...
— L'histoire aussi jaillit de la grève et des monts.
Mais ces beaux souvenirs hélas ! deviennent vagues ;
La poésie est morte, et l'homme a dit : Dormons
Ou ne songeons du moins qu'aux choses de la vie !
Et des bardes vraiment ils n'ont aucun souci :
Mais moi je veux, sachant ton sort digne d'envie,
Te crier : Bon courage ! et te dire : Merci !

Charmeurs de serpents. — Nous détachons du Bulletin de notre fidèle Société de Bône ce passage :

« Je puis tout te dire à toi, parce que je sais que tu ne me feras jamais concurrence.

« Quand j'ai découvert un *lefaâ* dans la broussaille, je m'assieds et me mets à jouer du *ksob* (flûte en roseau). Après une attente quelquefois assez prolongée, je vois l'animal quitter lentement son gîte et venir se dresser devant l'instrument. Je puis le prendre facilement, tout en agissant avec la plus grande précaution, et l'enfermer dans une peau de bouc où il jeûne pendant quinze jours avant d'être exhibé.

« Une fois le Naïa (c'est le plus grand reptile venimeux de l'Algérie) habitué aux sons du tambour et de la flûte, je me rends sur la place publique où les curieux ne tardent pas à venir faire cercle autour de moi. Je sors le *lefaâ* de la peau de bouc en le tirant par la queue. Aux premiers sons du *ksob* il se dresse tourné vers l'instrument et me fait donc toujours face.

« Pour montrer à la foule combien le Naïa est redoutable, et aussi pour vider les glandes contenant le venin, je cesse de jouer de la flûte et m'avance vers mon sujet qui se précipite sur moi, projetant en avant sa tête horizontalement dirigée; mais j'évite son attaque et lui présente la partie supérieure de mon *kabous* en laine (calotte) qu'il mord avec ardeur.

« Quand je suppose le venin entièrement exprimé par les morsures du *kabous*, je reprends mon instrument pendant quelques minutes et m'arrête ensuite brusquement pour me laisser mordre la main. Je presse les chairs pour faciliter la sortie du sang et suce la peau avec force. Les sous pleuvent alors sur mon tapis. »

P. S.— Nous avons reçu la démission pure et simple de M. Lanos, à la Lande-d'Airou, de M. Alviset de Maisières, de M. Dufour, à Avranches, de M. Barenton, à Avranches.

Le Gérant : Jules Durand.

Avranches. — Imp. J. DURAND, rues Boudrie et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS
DES ARRONDISSEMENTS
D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 7 JANVIER 1886
(*Suite*)

Président : M. Edouard LE HÉRICHER
Secrétaire : M. le Comte de CHABANNES

BIBLIOGRAPHIE JERSIAISE
et documents sur cette île

PAR M. ÉDOUARD LE HÉRICHER

Offerts en hommage à la Société jersiaise, pour servir à l'histoire de Jersey

Cette bibliographie est faite en vue d'être agréable à nos amis et confrères de Jersey, spécialement à la Société jersiaise qui a fait un gracieux accueil à la nôtre dans la personne de son président. C'est un hommage à une île qui tient une très grande part dans nos affections, à laquelle nous appliquons le mot de Byron sur Venise, « l'île la plus fraîche de nos rêves. »

Ces notes, sans ordre chronologique, ont été relevées à la place qu'elles occupaient sur les marges de notre *Jersey monumental et historique*. (Jersey, Saint-Hélier, Ahier et Perrot, 1862.)

Le livre le plus ancien sur cette île est d'un homme qui y est né, le *Roman de Rou*, par Wace, qu'on appelle à tort Robert, vu qu'on ignore son prénom. Il naquit au commencement du XIIe siècle. Il dit « de Gersui sui. » Sa statue manque sur une de ses places, naturellement devant le collège Victoria. Il dit lui-même de son île natale, mais il habita le continent, étant chanoine de Bayeux :

« Gersui est prez de Costentin,
Là ù Normendie prent fin,
En mers est devers occident,
Al fié de Normendie append. »

(*Rom. de Rou*, v. 2935.)

Digitized by Google

Un poème anonyme sur Jersey, dont le nom romain est *Cæsarea*, d'où le vieux camp appelé la *Petite Césarée*. Ce poème est signé seulement *miss*... elle dit : « *Cæsarea, Cæsarea, the bright gem of the sea*.

Un autre poème est par Vincent Thompson, on y remarque aussi un autre nom prétendu romain de Jersey : c'est *Saint-Hélier, the hermit, a poetic vision*, d'où nous détachons ce vers : « *Augia, the loveliest of the Channel isles,* » et sur Saint-Aubin, celui-ci : « *Saint-Aubin's graceful curving bay*, » c'est graphique.

Le *Livre noir* du diocèse de Coutance, pouillé des doyennés et archidiaconnés de ce diocèse, où figurent les noms et les revenus de toutes les paroisses de Jersey, noms et revenus que Le Héricher a donnés dans son *Jersey monumental et historique*. (Saint-Hélier, Perrot et Ahier, 1862).

Le cartulaire du Mont-Saint-Michel, où Jersey est toujours appelé *Gersoi*, dit-il, possédait spécialement l'église de Saint-Brelade ou Saint-Brandan, le prieuré de Saint-Clément, Pétreville ou la terre *Petri monachi que est in insula Gersoi*. A l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte appartenait la Trinité, dans le presbytère de laquelle nous reçûmes l'excellente hospitalité de son ministre, le Rev. Ahier, dont le fils, notre ancien élève et intime ami, a fait sur son île natale un des ouvrages les plus considérables, très neuf pour les monuments druidiques, mais avec plus de considérations générales que n'en comportent les livres locaux. Cet ouvrage est intitulé : *Tableaux historiques de la civilisation à Jersey*, par John-Patriarche Ahier.

Nous signalons une notice sur une fouille faite par la Société jersiaise : « *Memorandum* of the excavation of the Hougue at Noirmont warren, in the parish of Saint-Brelade, » par Phil. Langlois. — Note de Giffard sur le château de Lecq ; il dit que sur la partie orientale de grève de Lech (du celtique *lech*, pierre) est une hauteur ou colline arrondie, appelée château de Lecq et se demande si cette espèce de rempart est romaine ou du moyen-âge.

L'ouvrage le plus ancien imprimé qni donne les dates de la fondation des églises est l'*Account of the isle of Jersey*, par Falle, daté de 1693. Falle était recteur de Saint-Sauveur. Une nouvelle édition fut publiée en 1837 et dédiée à Sa Majesté Guillaume IV. Elle contient un long commentaire sur l'histoire et les antiquités de l'île par le Rév. Durell, recteur de Saint-Sauveur.

William Plees était un Anglais résident dont l'*Histoire* de l'île a été publiée vers le commencement du siècle. La grande édition a une carte, elle est ornée de gravures. La petite édition est un in-8°, publiée en 1814.

Le chroniqueur célèbre du Mont-Saint-Michel, Dom Huynes, donne

Digitized by Google

des détails sur les biens de son monastère à Jersey. Nous lui empruntons un passage relatif à divers patronages : « Le prieuré de Saint-Clément-de-Gersay, au diocèse de Coustances, fut fondé par le duc de Normandie. L'abbé Jean de la Porte l'avait retiré des mains de quelques seigneurs ; mais maintenant il est retombé avec toute l'isle en la puissance de l'Anglais et est possédé par les hérétiques. C'est pourquoi nous ne savons ce qu'il vaut. — Le prieuré de la Haye dans la mesme isle de Gersay est en mesme affliction et usurpation des Calvinistes. »

L'évêque d'Avranches, Rob. Cenau, célèbre sous le nom de Cenalis, dans son *De re Gallica*, énumère les paroisses de Jersey, et spécialement en citant Saint-Ouen, signale sa mare, qu'il appelle un lac « *medio interjacente lacu vocato* La Mare. » Cet étang d'environ un mille de tour est en partie couvert de roseaux.

Rapport du capitaine Le Tourneur sur l'expédition du prince de Nassau contre Jersey : « elle est commandée par ce prince à la tête de quinze cents hommes sur la bravoure desquels on peut compter, mais sans discipline et point encore exercés. Cette expédition partit de Saint-Malo, consistant en neuf bâtiments du Roi, dont deux frégates, quatre corvettes, deux chaloupes canonnières, une gabarre, et les troupes et les munitions étaient embarquées sur 42 bateaux de transport. Le vent tomba la nuit du départ et ne permit pas d'arriver de nuit pour surprendre l'île. Le château Elisabeth donna l'alarme, toutefois pas d'ennemis sur la côte Saint-Ouen. Mais un fort vent de la plage empêcha le débarquement et, d'ailleurs, la mer était basse et le soir l'expédition était rentrée au port de Saint-Malo. »

Rapport de M. de Briche en 1778 sur les îles normandes dont le gouvernement français voulait s'emparer. Il renferme une note sur l'église de la paroisse de Saint-Pierre, dont la flèche, la plus élevée de toutes, est un point de direction pour des envahisseurs : « L'église au milieu du cimetière a pour clocher une grosse tour carrée, toute blanche et fort élevée. Elle se voit de très loin et sert de marque aux navires. On met du canon sur sa plate-forme. » *Apud Gouvernement de Normandie*, par Hippeau, t. II, 228.

Le *Livre noir*, de Coutances, dit que dans la paroisse de Saint-Laurent « *episcopus Abrincensis habet medietatem decime.* » C'est pour cela qu'une importante habitation de cette paroisse est dite d'Avranches. C'était la demeure de la famille Marett et elle est, croyons-nous, celle du colonel Le Cornu, président de la Société jersiaise.

Cartulaire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, où la paroisse de Saint-Jean est appelée Saint-Jean-des-Chênes ; « *In insulâ Guerseii in parochia S. Johannis de quercubus.* »

Digitized by Google

Dans les additions manuscrites du *Jersey monumental et historique*, de E. Le Héricher, se trouve une note sur un cimetière de Saint-Jean, où ont été enterrés des exilés français : « A la limite de Saint-Jean, vers la ville, se trouvent la chapelle et le village de Sion, au nom biblique, avec la principale école paroissiale et un cimetière dans lequel ont été inhumés beaucoup d'exilés français, tous du parti républicain. Une colonne brute, espèce de menhir en pierre du Mont-Mado, porte une quinzaine de noms sur des plaques de cuivre incrustées dans la pierre. Il y a quelques adieux « à ma mère, » qui sont bien touchants. La colonne funèbre de Fœuvre est couverte d'inscriptions d'une poésie patriotique et humanitaire exaltée. L'une commence par ces mots, que nous savons être de Lamennais, dans les *Paroles d'un Croyant :* « Où vas-tu, jeune soldat? Je vais combattre pour la patrie, etc. » Un des caps avancés de Saint-Jean, d'où l'on voit bien l'île de Serk, s'appelle Froidmont, et une ligne de rochers en mer, dans le voisinage, s'appelle *Roches de Lech*. »

S'il n'y avait pas sur la côte de France le village de Groucey, auquel s'adapte bien le *Groceium* des Rôles de l'Echiquier pour 1198, nous verrions volontiers ce nom dans Grouville, le suffixe latin *villa*, ayant remplacé le suffixe *cey* (*ciacum*), comme le *burg* germanique a remplacé le *vallum* latin de *Coriallum*, pour *Coriovallum*, aujourd'hui Cherbourg.

Nous avons vu dans la jolie et religieuse église de Grouville, avec son digne pasteur, le Rév. Le Sueur, la gerbe de dîme de la Fête de la Moisson, qui nous a rappelé le passage du *Livre noir* de Coutances : « *Rector percipit tertiam partem garbarum.* »

Le nom du patron de la paroisse de Saint-Hélier, *Hilarus*, au *Livre noir*, appartient au latin *hilarus*, gai, rieur (parti de l'onomatopée *hi*, comme *ridere)*, et il entre dans la famille des Hilaire, Hilarion, Hilary et Hilier. Quand on lit les vies des saints, on remarque la tendance toute naturelle des hagiographes à poétiser, à glorifier les noms de leurs héros sacrés. On ne sera donc pas surpris de voir ce procédé appliqué à celui-ci : « Les parents d'Hélier, famille saxonne et païens, confièrent l'éducation de leur fils à saint Cunibert qui, frappé des dispositions de son élève, lui imposa le nom de Heilig, saint, d'où l'on a fait Hélier. » (*Britannia magna*, par Rutgerius Hermannides. Amsterdam, 1662, in-12). L'auteur, d'ailleurs, confond son saint jersiais avec Saint-Hilaire, évêque de Poitiers. Si cette étymologie était vraie, *Heilig* serait le même mot que *elig*, d'où *Saint-Eligius*, Saint-Eloi. On a aussi forgé une étymologie glorieuse à celui-ci en tirant son nom du latin *eligere*, et on a dit « choisi de Dieu. » (*Dictionnaire de Trévoux)*. Pour confirmer notre étymologie latine de Hélier, nous dirons qu'il y a un autre saint Hélier

Digitized by Google

ou *Hilarus*, un martyr des Vandales, en Bourgogne, au ve siècle.

Il y a dans les institutions humaines des moments très intéressants : ce sont les époques mixtes ou de transition spéciale, car tous les temps historiques sont nécessairement de transition : il y a toujours quelque chose qui vient, quelque chose qui s'en va. Ainsi nous pouvons assister à cette époque intermédiaire où l'élément catholique et l'élément protestant, dans ces îles, balancèrent leurs forces et où l'équilibre fut rompu. Il est remarquable qu'elles restèrent sous la juridiction de l'évêque de Coutances jusqu'au règne d'Elizabeth, et que ni Henri VIII, ni Edouard VI ne les transférèrent à un diocèse anglais, quoique par une bulle de 1499, le pape, dans la 15e année du règne de Henri VII, eût formellement transféré les îles au siège de Winchester. Le Canu, dans son *Histoire des évêques de Coutances*, doute de l'existence de cette bulle, parce qu'elle n'a pas été insérée au Bullaire. Mais elle est dans les *Fœdera* de Rhymer : « *Bulla de subjiciendo insulas Gersey*, etc., *episcopo Wintoniensi*. (*Fœdera, tome 5, pars 4*). *Datum Romæ apud S. Petrum, anno incarn. 1499*.

La bulle, évidemment ne fut pas mise en vigueur et les îles ne furent réellement transférées à l'évêché de Winchester que sous le règne d'Elizabeth, en 1568. L'autorité de l'évêque de Coutances fut assez singulièrement confirmée par un ordre du Conseil d'Edouard VI, daté du 15 avril 1550, au temps où Jersey avait embrassé la réforme et ne pouvait être sous la juridiction d'un évêque catholique romain. Dans cet ordre, il est dit « that the bishop of Quittance, in Normandye shall be permitted to use and have the ecclesiastical jurisdiction in the said island, as he and his predecessors have had... » Il est probable qu'il faut entendre ici des droits concédés sur la partie encore catholique de l'île, qui devait être considérable. Toutefois, nous voyons que deux ou trois ans plus tard, la femme de Pierre Fallu alla le dimanche à l'église avec une « paire de paternosters » et que, lorsqu'elle eut refusé de la remettre au connétable de la paroisse, il fut ordonné que son mari serait mis en prison Il est difficile de voir pourquoi c'est le mari qui va en prison, mais c'est un fait certain. « Par l'opinion des justiciers présents, ledit Pierre est regardé aller au chasteau corporellement. » (V. *Constitutional hist. of Jersey*, par Lequesne, page 145 et suivantes).

Ce nom de Pierre Fallu nous livre l'origine de ce nom de famille Falle, très commun à Jersey. On y connaît bien le mot de patois *falle*, gorge, dont l'étymologie n'est pas encore bien déterminée, d'où *Fallu*, celui qui a une grosse gorge, ou peut être un goître.

Dans *Chroniques de Jersey*, page 128, on trouve que « Sir Hugh

Digitized by Google

Powlet, durant le temps qu'il fut capitaine de l'île de Jersey, il fist faire la grosse tour du chasteau de Mont-Orgueil, laquelle tour est appelée le Mont. » On sait que ce nom de Mont-Orgueil n'est pas spécial à Jersey : un fort de Dinant-(Belgique) s'appelle Mont-Orgueil; un château sur une hauteur à Barcelone, porte le même nom. Ici orgueil n'est pas un substantif, c'est une forme de l'adjectif du vieux français *orgeus*, orgueilleux.

La hauteur qui domine ce château de Jersey s'appelle le Mont-Passor, c'est-à-dire le Passeur : c'est là que se continue la route du Havre-des-Pas.

Le noble normand, qui prit Mont-Orgueil, du temps du roi Louis XI, et que les historiens jersiais appellent Sourdeval, était Jean de Carbonnel, seigneur de Cérences et de Sourdeval. « Le gouverneur fut pris par les Français dans son lit, » dit Le Quesne, dans sa *Constitutional hist. of Jersey*, page 122. Cette manière de prendre le gouverneur de Jersey se renouvellera plus tard. Le même auteur nous parle de l'*abbaye* de Saint-Hélier « occupée par des chanoines réguliers de Saint-Augustin. » La charte par laquelle Henri II, roi d'Angleterre, donna en 1185 l'abbaye de Saint-Hélier à Notre-Dame-du-Vœu, est en original aux archives de la Manche, et porte comme quatrième témoin, Hugo Dunenmensis, évêque de Durham, et non Dussemilsisi, comme l'a copié Toustain de Billy. Or, ce n'était plus qu'un prieuré du temps d'Edouard III : « *In prioratu de Insuleta in parochia S. Elerii.* » Les droits du prieur furent confirmés par Henri VI, à la tour de Londres : « *De confirmatione pro Priore et conventu S. Helerii in insula de Jersey pro eo quod altissimo, ob Beati Helerii merita, quamplura et magna miraculu in dies placuit ostendere.* » *Insuleta*, c'est l'*Islet*, nom pop. du château-Elisabeth.

Les *Chroniques de Jersey* indiquent la place que ce monastère occupait : « au même endroit où étoit ci-devant la basse-garde du château Elizabeth » (page 158). Mais elles nous reportent aux temps préhistoriques, quand elles disent : « Tout l'espace qui est présentement entre la ville de Saint-Hélier et le château, lequel couvre aujourd'hui par la mer, était pour lors (lors de la fondation de la prétendue abbaye) une riche praierie » (page 158).

Avant que le fort Régent fût construit, Saint-Hélier n'était pas imprenable et l'on conçoit un article du programme fait par le général Hoche, en 1795 : « S'emparer de Jersey et de Guernesey. » (Lettre au Comité de Salut public).

Sur l'expédition de Rullecourt contre Jersey dans la nuit du 5 janvier 1780, le baron de Rullecourt, dont le nom était Félix Macquart, nous avons divers documents qui, à l'exception d'un seul, augurent mal de son succès. Voici d'abord une lettre optimiste du

Digitized by Google

comte de Virieu-Beauvoir au duc d'Harcourt, le gouverneur de Normandie : « Cette troupe de volontaires de Luxembourg est tenue au Havre par la plus sévère discipline ; ils sont exercés tous les jours en corps et en détail et sont toute la journée sous les armes, tant sur le champ de bataille que sur la place de la citadelle. » (*Le Gouvernement de Normandie*, par Hippeau, II, 300).

Mais Dumouriez et le marquis de Lambert étaient loin d'avoir la confiance que respire cette lettre, du moins sur la valeur des hommes. En effet, Dumouriez appelle cette tentative « plus imprudente encore que celle du prince de Nassau, » qui avait été faite deux ans auparavant. Il parle de la défaite comme certaine : « Demain ou après doit se tenter cette fameuse aventure et je suis fort content d'être à portée (à Cherbourg) de donner tous les secours possibles aux gens qui en reviendront. » C'était une affaire mal montée et tout le monde en parlait avec dédain. C'est le ton de la lettre du marquis de Lambert qui, du reste, d'après la fin, semble prévoir le résultat : « M. le chevalier de Luxembourg, c'est-à-dire le baron de Rullecourt, dont le nom était Félix Macquart, a annoncé son expédition comme celle d'un corsaire qui, une fois armé en course, part, courre (*sic*) sus à l'ennemi partout et comme bon lui semble, consentant à être désavoué s'il échouait, et réclamant d'être appuyé s'il réussissait. Je ne sais jusqu'à quel point on lui tiendra le dernier article ; on dit que s'il prend les forts, on lui fournira deux bataillons pour y tenir garnison. Mais l'opinion la plus générale ici est que M. de Rullecourt a, dit-on, pris l'île, mais qu'il sera pris lui-même par les Anglais. Et l'on ne regarde pas cette perte comme fort considérable et digne de l'attention qu'on y donne. » (*Lettre du marquis de Lambert* au duc d'Harcourt.)

Toutefois les mesures étaient prises pour soutenir Rullecourt, en cas de succès, et le duc d'Harcourt écrivait au marquis de Ségur : « Vous me mandez que l'intention du roy est de faire passer à Jersey mille hommes aux ordres de M. de la Rozière, en supposant que les volontaires soient maîtres des châteaux de Sainte-Elisabeth (une sainte protestante !) et de Saint-Aubin. » Et dans une autre lettre au même, sur ceux des volontaires laissés à Chausey, on pressent l'échec de l'expédition : « Le major des volontaires de Luxembourg, qui n'ont point débarqué avec son corps, était le 8 janvier à l'île de Chausey, ayant avec lui environ deux cents hommes, l'artillerie, des selles et autres effets. Je ne le trouve pas bien dans cette position et, s'il y est encore, je l'en ferai retirer demain à mon arrivée à Granville, parce que cette île détachée de trois lieues du continent, n'est pas protégée et que cette troupe y serait enlevée, si les Anglais y arrivaient avec deux frégates. Il paraît que ces officiers ont peu de connaissance du pays

Digitized by Google

et en ont peu de leur métier. Il me semble bien vraisemblable que si M. de Rullecourt était maître de l'île ou seulement d'une portion de côte, il en aurait pu expédier quelques chaloupes. Plus son silence dure, plus il est apparent que cette expédition aura le sort que doit faire prévoir la manière peu connue dont elle a été exécutée. »

Cependant quoique deux expéditions eussent échoué, l'une en ne débarquant pas, l'autre après un succès partiel, les Français ne se décourageaient pas. On songeait à une troisième tentative dans de meilleures conditions. « Il faut croire qu'une seconde leçon nous rendra plus avisés que la troisième tentative. Il est bien malheureux pour l'histoire et pour la nation que le gouvernement autorise et donne la main à des projets si mal concertés. » (Lettre du marquis de Lambert au duc d'Harcourt).

Un historien de Guernesey (William Berry, Londres 1815), après avoir dit que « des religieux du Mont-Saint-Michel fondèrent à Guernesey une abbaye sous le titre de Saint-Michel-Archange, dans ce qu'on appelle le Clos-du-Val, l'an 962 » ajoute : « Robert, duc de Normandie, qui commença à régner en 1026, ayant fait naufrage sur cette île, fut très bien reçu de l'abbé de Saint-Michel et par reconnaissance, il accorda des terres et des privilèges à ce monastère. Les religieux y établirent si bien la foi et la piété que Guernesey est appelé en plusieurs endroits l'Ile sainte. Les biens de ce monastère subsistent sous le nom de Fief-Saint-Michel. » Nous ne garantissons ici ni le titre d'abbaye, ni les dates qui ne concordent pas, ni l'histoire de Robert. Mais nous avons un acte authentique non pas sur l'abbaye, mais sur le Prieuré-du-Val.

« *Quando abbas Suppo nomine* (*vers 1035*) *dedit terram, que vocatur terra comitis de insula Guerneroii, retinuit ibi, in signum domini, melagium quod ibi abbas et conventus Montis S. Michaelis eorumque prior de Wallia percipiunt.* » On remarquera ce terme *melagium* que Du Cange, lui-même, n'interprète pas ; il est en français, *melage*, dans le poème de G. de Saint-Paier et Du Cange l'appelle « *dubiæ originis.* » Nous l'avions traduit par droit sur les pommes, du latin *malum* (*Jersey monumental et historique*, page 73) ; mais il vient mieux du latin *mel, mellis* et ce devait être un droit sur le miel.

Les grandes routes de Jersey (*military roads*) sont l'œuvre du gouverneur Sir George Don, « *that public spirited man,* » dit un petit livre plein de faits, *Giffard's guide to the island of Jersey* (in-8°, Jersey 1838) ; c'est à ce gouverneur que l'île fit don du beau cromlech du Mont-de-la-Ville, qu'il fit transporter dans son parc en Angleterre.

Digitized by Google

The channel islands by David Thomas Ansted and Robert Gordon Latham, London 1862, in-8° illustré.

L'Archipel des îles normandes, institutions communales judiciaires, féodales de ces îles par Théod. Le Cerf, Paris 1859, un volume in-8°.

La Ville de Saint-Hélier, épisode historique d'une histoire inédite de Jersey, par M. de la Croix, Jersey, 1845, in-8°.

Jersey, ses antiquités, ses institutions, son histoire, par M. de la Croix, Jersey, 1859, 3 vol. in-8°.

Les manuscrits de Phil. Le Geyt, écuyer, lieutenant bailli de l'île de Jersey, sur la constitution, les lois et les usages de cette île, 1846, 4 vol. in-8°.

Série chronologique des gardiens et seigneurs des îles normandes, de 1198 à 1461, Paris, 1876, in-8°, par Julien Havet.

Histoire de Jersey et *Guernesey*, par Lerouge, traduit de l'anglais, 1737, Paris, in-12, cartes, très rare. Lerouge était géographe et ingénieur du roi.

An armorial of Jersey, 1859, par B. Payne, in-4°, blasons, 1re partie.

Les Châtiments, par Victor Hugo, in-24, 1re édition, reconnue par l'auteur, imprimée à Saint-Hélier, contient les parties qui faisaient défaut dans l'édition tronquée à Bruxelles.

Charte de l'évêché de Coutances de 1480, relative à l'île d'Herm, qui appartenait à l'abbaye de Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg ; cette charte l'appelle « *curam et prioratum seu parrochialem ecclesiam S. Tugdualis de Herm in insulis* de Guerneseyo. » Elle est dans *Constitutional hist. of Jersey*, page 557.

Recherches sur les îles normandes du Cotentin en général et sur la mission de S. Marcouf en particulier, par de Gerville, imprimé, croyons-nous, à Saint-Hélier.

La vie et les ouvrages de Wace, par Edelestand du Méril, Paris, Franck, 1862. On ne connait pas exactement la date de la naissance de Wace, mais il devait être né au commencement du XIIe siècle, puisqu'il nous apprend lui-même que sous le règne de Henri Ier, avant 1136, il était *clerc lisant* à Caen. (*R. de Rou*, vers 5,325.) On sait peu de chose sur Wace, mais sa naissance a Jersey est certaine. Après avoir dit « en lisle de Gersui fu nez » il avait ajouté dans une leçon des manuscrits de la bibliographie nationale, n° 6,967 : « Cou est la terre u jou nés fui. »

Histoire de Jersey, par le docteur Shebbeare, au commencement du règne de Georges III.

Channel islands, par Inglis, vers 1830.

Guide sur Jersey, vers 1821, par le capitaine Fisher.

Digitized by Google

Dupont (Gust.). *Histoire du Cotentin et de ses îles*, 4 volumes.

Hettier (Charles). Relations de la Normandie avec les îles de la Manche pendant l'émigration. Caen, 1885.

Gosset's Jersey guide, par Gosset, en 1861.

Médailles gallo-gaëliques de l'île de Jersey, par le baron de Dunop, Hanovre, 1838, in-4°, 35 planches.

Une lettre de Henri III, de la dixième année de son règne, en 1226, adressée à R. de Gray, est importante comme établissant que les libertés des îles normandes ne datent pas du roi Jean, comme on le dit souvent : « *Mandatum est Ricardo de Gray quod per easdem libertates et liberas consuetudines tractet probos homines domini Regis de Gerès et de Gernèr et de aliis insulis quos dominus rex ei commisit custodiendas per quas tractari consueverunt temporibus Henrici regis avi, Ricardi regis avunculi et Johannis regis patris usque ad guerram motam. Teste meipso.* »

Charte Jersiaise : « *Sciant presentes et futuri quod ego Will's de Salinellis miles dedi et concessi et presenti mea carta confirmavi abb^tie S. Salvatoris et monachis ibidem Deo servientibus decimam molendini mei ad ventum in Gersoio* (*en Saint-Clément*) *habendam et possidendam bene et in pace in puram et perpetuam elemosinam de me et heredibus meis pro salute anime mee et animarum patris et matris mee et omnium antecessorum meorum. Quod ut ratum sit et stabile scripto presenti et sigilli mei munimine roboravi. Actum est hoc anno G^re M° CC° octavo decimo.* » (Cartulaire de Saint-Sauveur-le-Vicomte aux archives de la Manche, folio 45, chapitre 280.) Cette charte de G. de Sallenelles. relative à un moulin à vent en Saint-Clément, livre l'étymologie du manoir de cette paroisse, Saumarais : ce ne serait plus le « marais des saules » mais le marais des salines. Cf. Salenelles, au bord de la mer, dans le Calvados.

Charte *pro hominibus insularum* Gerneseye, Jerseye, Serk et Aureneye, A. D. 1309, ann. 2 Edw. 11 : « Rex venerabili in Christo Patri R. eadem gratia episcopo constanciens' salutem. Cum habitatores insularum nostrarum Gernesie, Jereseye Serks et Aureneye in foro ecclesiastico in causam trahi non debeant, nec hactenus trahi consueverint, super aliquibus quorum cognitio ad nos pertinet, vobis mandamus firmiter inhibentes ne quemquam de insulis predictis ad comparandum coram vobis seu commissariis vestris quibuscumque super hujusmodi citetis seu citari faciatis ; nos enim parati sumus et erimus omnibus et singulis conqueri volentibus super permissis in curia nostra plenam et celerem justiciam exhibere et si quid per vos seu commissarios vestros in hoc parte minus rite fuerit attemptatum id faciatis sine dilacione aliqua revocari ne ad vos tamquam

Digitized by Google

ad regiæ dignitatis impugnatorem graviter capiamus. » Cette charte est remarquable par sa prolixité obscure. Au XIVe siècle nous sommes très loin de la belle simplicité des XIIe et XIIIe siècles.

Endenture faite « entre nostre seigneur le Roy d'une part et M. William Story, d'autre part (qui) tesmoigne que ledit William ad empris la gard des îles de Gernereye, Gereseye Serk et Aureneye par terme de trois auns, commençant le second jour d'Averiel prescheur avenir, a ses propres custages es totes choses et receivera a son oeps (volonté ou besoin) toutz les profits issues et revenues des dites Isles durant le terme susdit, rendant nostre dit seigneur CC lib. par an a son eschequer. Et outre nostre seigneur le roi a granté de sa grâce especiale que la dite ferme lui soit allowe d'an en an audit eschequer, en partie de satisfaction des dettes queles il saura monster par cleres evidences que nostre seigneur le Roi lui doit jus à la somme de CCCCXVI li XIII S. IV. d.

« En témoignance de quele chose à l'une partie de ceste endenture demorante devers le dit monsieu William, nostre seigneur le Roi ad fait mettre son grant seal et a l'autre partie de meisme l'endenture devers nostre dit seigneur le Roi, ledit monsieur William ad mis son seal. Don' a Westmonster le XX jours de mars l'an du règne nostre dit seigneur Roy, c'est assavoir d'Engleterre et de France quinzisme. Per ipsum regem et concilium. »

Cette pièce est très précieuse pour l'étude de l'anglo-normand.

Coutume de Normandie, par M. de Gruchy, juré-justicier à la cour de Jersey, excellente édition de cette antique coutume avec de savants commentaires et de bonnes notes philologiques.

Geology of Jersey, par un ingénieur anglais, M. Peacock.

M. Powell : Visite du congrès archéologique de France à Jersey, monuments mégalithiques, églises de Jersey, châteaux de Grosnez et de Mont-Orgueil.

Recueil de matières historiques touchant les envahissements de la mer dans la baie de Saint-Ouen, par C. P. L. C., *Bulletin de la Société jersiaise* 1883, et même bulletin, 1883 : Bellis (R). La *Hougue bie*, Jersey, otherwise known as La Tour d'Auvergne and Prince's tower, sur une hauteur artificielle élevée par les pirates danois.

Album de l'île de Jersey, Guernesey et côtes de la Manche, Nantes, 1876, in-folio, texte par Petit et Ropartz, 25 planches.

Album des Ecrehous, par Ouless, artiste peintre jersiais, Londres, 1881.

La *Grève de Samarez*, poème philosophique, par Pierre Leroux, 1863, 2 vol. in 8°.

Digitized by Google

La *Réforme dans les îles de la Manche*, 1885, par Lelièvre extrait des mémoires de la Société de l'histoire du protestantisme.

Articles de M. d'Auriac sur l'île de Jersey, dans la *Revue des Etudes historiques*.

Le droit civil dans les provinces anglo-normandes au XIIe siècle, par M. Caillemer, Caen, 1884.

M. Cable. Le Mont-Cochon, Cromlech (Jersey), *bulletin de la Société jersiaise*

M. Godfray (Humphrey-Marett). 1. Etats de compagnie de la paroisse de Saint-Sauveur (de Jersey), en 1617, publiés d'après l'original conservé au bureau des rôles de Londres (p. 11-15). — 2. La prise de Jersey par le Parlement en 1651, récit contemporain (p. 16-29). — 3. Notes et additions à « la série chronologique des gardiens et seigneurs des îles normandes, 1198-1461 » (publiée par Julien Havet. In-8°. Paris, 1876, p. 30-48).

M. Duprey Quelques mots sur l'excursion de la Société française à Jersey.

Récit de l'excursion de l'Association normande à Jersey, par M. Doucet, secrétaire de la Société de Bayeux, 1883. Signaler dans la lettre qu'il écrit à M. Le Héricher à ce sujet, ce passage : « Vous n'avez pas parlé, à propos des chapelles, de celle qui se trouve à gauche du manoir de Samarès, je vous la signale ; elle est curieuse, quoique toute petite. Ses piliers et ses voûtes sont tellement semblables à ceux de la crypte de Mont-Orgueil que je suis porté à les croire de la même date. Je serais aussi porté à croire que cette chapelle était la crypte d'une chapelle supérieure, aujourd'hui détruite. » Pour ce dernier trait nous ne saurions rien affirmer, mais depuis cette lettre, nous avons visité cette chapelle du manoir de M. Mourant et nous pouvons affirmer qu'elle est bien romane. Cf. celle du Rosel, avec ses fenestrelles qui sont bien romanes aussi.

Excursion de la Société française d'archéologie à l'île de Jersey, par le comte de Marsy et Emile Travers, Tours, Bousretz. 1884, l'ouvrage le plus complet et le plus approfondi sur les antiquités monumentales de cette île.

Les *Crustacés de Jersey*, par le secrétaire de la *Société jersiaise*.

Babington, Flore des îles normandes, très bon travail : nous terminons sur cette œuvre botanique en inscrivant la rareté florale et originale de l'île, populairement la *Jersey fern*, scientifiquement *Gymnogramma leptophylla* et nous, botanistes d'Avranches, nous signalons, de loin, la crucifère si commune dans les rues de Saint-Hélier et les chemins de l'île, *Senebiera pinnatifida*, inconnue chez nous.

Hettier, Relation de la Normandie et de la Bretagne, avec les îles de la Manche. Caen, 1885.

Digitized by Google

Note sur quelques détails du Château-Elizabeth : « Une tour appelée *Bell-tower*, ou beffroi, fut élevée sous le règne de Henri VII par Thomas Overay, alors gouverneur, et elle porte encore ses armes. Il y a d'autres armes encore, celles d'Harleston, qui chassa les Français de l'île sous Edouard IV, et celles des trois Pawlet, ou Poulets, qui gouvernèrent Jersey pendant cinquante ans, jusqu'à la fin du XVIe siècle.

Note manuscrit de l'introduction de notre *Jersey monumental et historique* :

« Cette île avec une population, peut-être plus dense qu'elle ne l'est en aucun lieu du monde, sans montrer la misère, avec ses maisons et leur encadrement de bosquets et de verdures, habitations presque contigues sur les routes et même les *lanes*, cette île réalise en grande partie un rêve que font souvent les amis de l'humanité, le rêve qui montre la campagne habitée, la route changée en rue, l'homme vivant à la fois dans la société et la nature et jouissant de sa place au soleil, dans une plus égale répartition du sol. »

SÉANCE DU 15 AVRIL 1886

Président : M. Edouard LE HÉRICHER
Sécrétaire : M. le Comte de CHABANNES

—«o»—

Etaient présents :

MM. Ed. Le Héricher, *président*; Comte de Chabannes, *secrétaire*; Sosthène Mauduit, *secrétaire-adjoint*; Commandant Alfred de Tesson, *trésorier*; Mlle Ida Hubert, *bibliothécaire*; Mme et Mlle Marguerite Beaumont; Mme Périer et M. le Capitaine Périer; MM. Durand, typographe; Lebel, libraire; Frémin, avocat; Lemasson, juge au tribunal; le professeur Lemonnier (d'Ouffières, Calvados); Fauchon de Terpsichore, en Bacilly; Paul Bouvattier, contrôleur; Etienne Dupont, étudiant; Peguenet, percepteur; Boulée, principal du collège; Auguste Provost, receveur de l'enregistrement; Thébault, libraire; Lebedel, architecte; P. Louvel, architecte; Paul Gibert, journaliste; Henri Loyer, étudiant; Arthur Ropes, de King's-College, à l'Université de Cambridge; Spencer Harvey, élève à Terpsichore; Mme Lloyd; M. Harrison.

Digitized by Google

Se font excuser par lettres :

MM. Roger Boudent de la Godelinière, aux Chambres; Fountleroy, au Mont-Jarry; Charles Yvon, à Plaine-Fougères; Mac-Mahon, au Mont-Jarry; Garnier, à la Noblerie, à Cuves.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal sans rectification de la précédente séance, le Président propose l'admission de neuf nouveaux membres dont les noms sont proclamés par le secrétaire.

1° COMME MEMBRES TITULAIRES

M. Davy, licencié en droit, notaire à Villedieu, présenté par MM. Léon Lemonnier, Auguste Lavalley et le Président.

M. Albert Carraud, propriétaire à Avranches, présenté par MM. Thébault, libraire et le Président.

M. Chaillou de l'Étang receveur de l'enregistrement à Ducey, présenté par MM. Baron, conseiller général et le Président.

M. Max Rosa, professeur de langue anglaise au collège, présenté par MM. le principal Boulée, le professeur Chevrel et le Président.

Nota. — Deux noms de nouveaux adhérents à notre Compagnie manquent, mais provisoirement, au procès-verbal. Seront rétablis.

2° COMME MEMBRES CORRESPONDANTS

M. Godfroy, auteur d'un grand ouvrage *Lexicographique* sur le vieux français (grand prix Gobert), présenté par le Président et le Secrétaire.

M. Blaizot, étudiant ès-sciences historiques, à Caen, présenté par le Président et M. Etienne Dupont.

M. Anquetil, Secrétaire de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Bayeux, présenté par le Président et le Secrétaire.

L'admission de ces nouveaux membres est votée à main levée et à l'unanimité.

M. l'abbé Goron, autrefois vicaire à Saint-Saturnin-d'Avranches, aujourd'hui vicaire à Sainte-Trinité-de-Cherbourg, passe, sur sa demande, de titulaire à correspondant.

M. le Président passe au dépouillement et à l'analyse très succincte de la correspondance, se réservant de la présenter plus complète dans l'organe trimestriel de la Société : la *Revue de l'Avranchin*.

1° M. R. Halley-Chambers, principal du collège Victoria, de Jersey, dont l'acquit de cotisation avait subi quelques retards, s'excuse en ces termes dans une lettre adressée au trésorier : « Dear sir, enclosed the missing P. O. order, please accept my best apologies for its non appearance in the former letter. Faithfully yours. »

Digitized by Google

2° Une lettre de Monsignor Deschamps du Manoir, à Naples, qui a toutes les proportions d'un article de littérature pop. normande et de mœurs avranchines, et qui est réservée pour être publiée tout entière dans la *Revue*.

3° M. Menard, chanoine titulaire à Coutances, remercie de l'envoi de notre *Revue*, qu'il veut bien appeler : « si intéressante, » et il ajoute : « M. l'abbé Pigeon a été auprès de vous l'interprète de ma reconnaissance et je tiens à vous l'exprimer moi-même. Je ferai mon possible pour vous envoyer un travail soit sur Saint-James, soit sur la fondation du Grand-Séminaire d'Avranches, mais il faut que je termine avant la vie de la fondatrice du Bon-Sauveur de Saint-Lô (1682-1720). Je compte pouvoir le publier après Pâques et je serai heureux de vous faire hommage d'un des premiers volumes. »

4° La veuve de notre très regretté confrère, M. Victor Jacques, décédé à Rome, nous écrit de cette ville pour nous recommander d'honorer la mémoire de son mari et pour mettre à notre disposition la collection métallique d'objets relatifs au Mont-Saint-Michel, laissée par son mari qui avait tant aimé la vieille abbaye et lui a consacré un livre. C'est un livre qui a ouvert quelques nouveaux jours sur un sujet autant traité, autant rebattu. La Société s'en rapporte à son Président pour l'acquisition de cette collection en tout ou en partie.

5° Nos aimables correspondantes à Spixworth-Parks (Norwich), Mme et Mlle Longe, remercient de leur présentation MM. Jules Bouvattier et le Président. Ignorant que les dames ne paient pas dans notre Société, elles offrent leur cotisation. Si nous nous interdisons la politique, nous pouvons nous permettre de citer un passage de leur lettre sur le mouvement patriotique actuel des femmes en Angleterre : « I see you mention the Primerose League, we are all knights and Dames in the cause, and think it has done a great deal of good to the conservative cause; we were much interested in every thing mentioned in the Revue. »

6° Notre confrère à Saint-Hilaire, M. le professeur Levallois, à la muse féconde et au multiple savoir, nous fait une aimable querelle pour une erreur que nous aurions commise sur ses vers dans notre dernière revue. Nous insérons avec plaisir sa rectification. « Il faut lire, nous dit-il, de cette manière : » Victor Hugo, le chantre des splendeurs de la création et des joies de l'Eden, aimait les fleurs comme il aimait les enfants. Ah ! il mérite bien de revivre dans les siens ! Il avait prédit (cette pensée, cet espoir lui souriait), qu'il les quitterait dans la saison des roses.

Digitized by Google

Enfants, on vous dira plus tard que le grand-père
Vous adorait ; qu'il fit de son mieux sur la terre
. . . . . .
Et qu'il vous a quittés dans la saison des roses.

« Mon *Eloge des fleurs* a paru ailleurs sous ce titre : *Dans la saison des roses*. Ce nouveau titre était tout indiqué pour une élégie que je terminais par cet appel aux fleurs aimées du poète :

Charmante reines du parterre,
Entendez-vous gémir l'écho
De votre grand amant Hugo,
Sa belle âme a quitté la terre !...
A nos pleurs mêlant vos parfums
Allez du plus cher des défunts
Parer la glorieuse bière
Charmantes reines du parterre

« J'applaudis aux succès répétés de M. Etienne Dupont, notre jeune et sympathique confrère. Ses *Stances à Brizeux* sont pleines de poésie. Il y a dans son talent de l'abandon, de l'émotion réelle, une vraie originalité. Il a trouvé de bonne heure sa vraie veine poétique ; *quem tu Melpomene semel*.

La Muse l'a regardé d'un œil d'amour au berceau. Il aime les sites délicieux du Tibur avranchinais. Il trouvera la gloire née à l'ombre des bosquets de la Nafrée, de ces vers harmonieux d'où s'exhalent, comme il le dit de ceux du chantre de Marie :

De suaves parfums comme d'un encensoir !

7° M. Roseray, qui occupe la chaire départementale d'agriculture de la Manche et qui a été nommé à la dernière séance « s'estime heureux de l'honneur qui lui a été fait et envoie, avec ses sincères remerciements, l'expression de ses sentiments dévoués. »

8° Les diverses autorités ministérielles et préfectorales, en vue d'un inventaire général des produits des manufactures à Sèvres, Gobelins et Beauvais, nous demandent de leur signaler ce que nous possédons en ce genre, la réponse a été négative.

9° M. Riotteau, l'ex-député, donne à sa démission le motif suivant : « Lorsque j'ai cessé d'être député, j'ai réduit autant que possible les subventions que je croyais devoir donner à ce titre, à plusieurs sociétés de notre pays. C'est l'unique motif qui m'a guidé en renonçant à faire partie de votre honorable société, où il m'est impossible de

Digitized by Google

vous donner un concours personnel, étant donnée mon incompétence en matière d'archéologie. »

10° Toujours fidèle à nous envoyer le fruit de ses sagaces et minutieuses observations qui ont pour nous une saveur locale et souvent une utilité générale, M. Charles Guérin nous envoie une note sur l'accroissement journalier en hauteur d'une plante herbacée, vivace par ses racines, dont les jeunes pousses rappellent celle de l'asperge. « Cet accroissement, du 2 mai 1884 au 22, a été de 1 mètre 490 millimètres. » M. Guérin ne sait pas le nom botanique de cette plante ; elle lui a été donnée, il y a une vingtaine d'années, par l'horticulteur bien connu, Baudry, qui avait supposé qu'elle pouvait remplacer l'asperge. « Ses pousses sont mangeables, mais c'est tout ce qu'on en peut dire de mieux. » Nous espérons pouvoir déterminer le nom de cette plante. Il ajoute que, dans l'après-midi du 11 mai, très chaude, la plante s'est accrue de 81 millimètres, c'est-à-dire, que la pousse terminale a parcouru un espace plus considérable que la petite aiguille d'une montre. Une forte loupe aurait rendu ce mouvement visible. C'est le *polygonum fruticans* ou sarrasin en arbre.

11° De Buenos-Ayres, le missionnaire M. Louis Boutry, nous met au courant de ses pérégrinations lointaines, d'où il nous enverra des communications que nous appelons d'avance très précieuses, à en juger par toutes celles qu'il nous a envoyées. « Depuis que j'ai l'honneur d'appartenir à la sympathique Société d'archéologie avranchinaise, je crois avoir donné des preuves de ma bonne volonté à son égard. Oui, bien que je sois un peu américanisé, j'aime mon pays, et il m'est doux de chanter quelquefois devant les fils intelligents et cultivés du Nouveau-Monde : « J'irai revoir ma Normandie, c'est le pays qui m'a donné le jour. »

« Dans tous mes voyages, je me plais à me rappeler Avranches la coquette, que je pourrais appeler « *cura mea*, » et tous les parents, amis et connaissances que j'y ai laissés. Vraiment, si j'avais le temps de recueillir mes impressions et de les consigner sur une pauvre feuille de papier, je vous enverrais souvent de mes notes prises plus ou moins au vol. Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir secoué ma torpeur et de m'avoir communiqué un certain goût à faire part aux autres de ce qui se trouve emmagasiné dans ma mémoire. Je reconnais plus que jamais, aujourd'hui, la satisfaction inexprimable que l'on éprouve en conviant nos semblables à partager nos joies de l'esprit aussi bien que celles du cœur. Nous allons nous rendre au Chili prochainement, à bord d'un bateau anglais, le *Patagonia*, sans doute. Nous allons voir le détroit de Magellan et

Digitized by Google

entrer pour la première fois dans l'Océan Pacifique. Il paraît que le nom de pacifique ne lui convient pas du tout, et que tourmenté serait un qualificatif beaucoup plus *ad hoc*.

« J'attends à avoir des notes plus exactes sur la République Argentine et Montevideo, pour vous en entretenir un peu longuement. Aujourd'hui, je me contente de vous envoyer un petit travail sur : *Le Culte des morts* au milieu des tribus que j'ai fréquentées pendant près de dix ans. »

12° Une invitation à entrer en rapports confraternels nous vient de l'Académie de Lucques (Italie). « Fondata da uno de piu cari amici di Torquato Tasso.... conta da oltre trecenti anni de vita, » et elle propose l'échange de nos publications : « Proponendo lo scambio reciproco delle proprie publicazioni. »

13° Nous enregistrons avec douleur la lettre suivante : elle nous annonce un malheur qui frappe non seulement l'homme honorable et distingué qui l'a écrite, mais encore plusieurs de nos confrères de Jersey. Nous voulons parler du formidable crac qui tient encore l'île dans la désolation : « Monsieur, par suite des événements désastreux dans nos cercles financiers, ma fortune tout entière se trouve ou se trouvera engloutie après le paiement de mes créanciers ou plutôt de ceux de la Jersey Banking Company. Je suis donc obligé, avec un très vif regret, de renoncer à mon association avec les diverses Sociétés savantes qui m'avaieut fait l'honneur de m'enrôler comme un des leurs. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mon entière considération et de mes meilleurs souhaits pour la prospérité de votre digne Société. » W. L. DE GRUCHY.

14° A la suite de cette grande faillite, quelques démissions parmi nos membres de Jersey se sont produites. Nous enregistrons celles de M. Saunders, le grand horticulteur de Cesarian Nursery et de Five oaks, et de M. Halley Chambers, le digne principal du collège de Jersey. Mais M. Henry Godfrey nous reste, et notre crainte qu'il ne fût impliqué dans le désastre, heureusement ne s'est pas justifiée. En effet, il écrit à M. le Trésorier : « Permettez-moi de vous présenter mes excuses de ne pas avoir répondu à votre lettre du 30 janvier, le fait est que j'ai été très occupé à cause de la faillite de la Banque, et je ne savais pas si j'aurais pu continuer à rester membre de votre Société sans me gêner (nous savons que M. Godfrey est membre de beaucoup de Sociétés : Antiquaires de Normandie, Société Jersiaise, Connétable de Saint-Sauveur, etc., etc...) Heureusement pour moi, les pertes que j'ai faites ne sont pas aussi importantes que je l'avais

Digitized by Google

cru de prime-abord et j'ai l'honneur de vous envoyer ma cotisation en vous présentant mes regrets pour ce retard involontaire.

15° Notre confrère à Dives, M. Lemoine Le Chesnay, de Sartilly, tout en réglant sa cotisation, nous annonce « un petit travail sur la vente des cidres à Paris. Cela intéresse la Normandie et spécialement notre beau pays de l'Avranchin. »

16° Invitation de souscrire par un comité formé pour ériger, à Nancy, un monument à la mémoire de Claude Lorrain.

17° Un billet humoristique, un genre où il excelle, nous est lancé comme une flèche par M. Launay, professeur d'histoire au Lycée Janson de Sailly. « Je vous supplie de m'éreinter dans votre prochaine séance, à propos de *Dinant*. Il y a matière à une très curieuse controverse, dans laquelle je serais très heureux d'avoir un adversaire de votre expérience. » L'adversaire a fait sa réponse. V. un peu plus loin.

18° Le Ministre de l'instruction publique appelle le concours des Sociétés savantes, spécialement du littoral de l'Océan Atlantique pour aider le prince Albert de Monaco dans ses recherches sur la direction des courants de cette mer. Celui-ci a laissé en pleine mer un certain nombre de flotteurs contenant un imprimé relatant les circonstances dans lesquelles l'opération a été faite et le but poursuivi. Il s'agirait de remettre soigneusement ces flotteurs à la préfecture.

Le même ministre nous invite à contribuer par nos livres à la formation de la Bibliothèque annexée au Musée d'ethnographie du Trocadéro, formée principalement de dons volontaires.

19° M. le missionnaire Boutry, annonce, de Montevideo, à l'imprimeur de notre *Revue*, l'envoi de quelque chose sur le *Culte des morts chez les noirs de la Guinée*. Voyez la lettre ci-dessus.

20° La Société savante de Bayeux, par l'organe de son secrétaire, M. Anquetil, prie le Président de lui donner des renseignements sur des dégradations qui, suivant certains organes de la presse, se seraient produites dans le Mont-Saint-Michel. Le Président a répondu.

21° Notre savant confrère, à Mortain, M. Henri Moulin, à la suite de notre *Notice sur Sourdeval*, a pensé, à très juste raison, que certains détails relatifs à la famille Millet pourraient nous intéresser, et c'est avec empressement que nous reproduisons sa lettre. « M. le baron Méquet, contre-amiral, dont la femme descendait de la famille Millet, a fait don à l'église paroissiale d'un remarquable vitrail repré-

Digitized by Google

sentant saint Martin, un des patrons de la paroisse, vitrail destiné à perpétuer la mémoire du brave général Millet et au bas duquel on lit l'inscription suivante :

DIEU ET PATRIE

« A la mémoire du général baron Millet, Théodore-François, sans peur et sans reproche. Il inscrivit glorieusement son nom avec son sang, à Marengo, sur les rives du Mincio, à Iéna, à Occana, à Puente-Santa, à Castalla.

Sourdeval, 13 sept. 1776.
Sourdeval, 15 février 1819.

Sa tombe était près d'ici, vis-à-vis de cette fenêtre, dans l'ancien cimetière dans lequel passe maintenant la route.

Priez pour celui qui a servi si vaillamment la France. Priez aussi pour sa vertueuse épouse, Charlotte Coepfler, née à Waldingburg, le 16 mars 1791, décédée à Avranches, dans le sein de l'église catholique, le 2 août 1857.

Ce pieux hommage de vénération et d'amour filial a été offert à l'église de Sourdeval, le 15 août 1884. »

22° M. Siméon Luce a publié la *Chronique du Mont-Saint-Michel* et, à sa suite, de très nombreux documents, la plupart inédits sur le grand blocus de la glorieuse abbaye par les Anglais, le tout forme 2 volumes (édition de bibliophile), publiés par la Société des anciens textes français. Un de nos membres, s'il en avait le temps, voudrait extraire de cette source opulente l'histoire véridique, pittoresque, dramatique de cet événement, le plus important dans les annales de la patrie normande. M. Luce nous fait ainsi l'hommage de son livre. : « La Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain, depuis qu'elle m'a fait l'honneur de me donner place parmi ses correspondants, veut bien me gratifier de l'envoi gratuit de ses publications. Je ne fais donc qu'acquitter ma dette en vous priant d'offrir en mon nom à la Société les deux volumes de ma *Chronique du Mont-Saint-Michel*, dont le tome II a paru il y a quelques jours seulement. A défaut d'autre mérite, cette publication se recommandera peut-être à votre attention bienveillante, ainsi qu'à celle de vos savants collègues, par la masse de faits nouveaux concernant l'Avranchin et le Mont-Saint-Michel, épars dans les documents jusqu'alors inédits publiés à la suite de la *Chronique*.

Je profiterai de cette occasion pour vous informer que les numéros 3 et 4 du tome II de votre intéressante *Revue de l'Avranchin* me manquent, ainsi que le tome I tout entier, et que ma série des

Digitized by Google

Mémoires s'arrête au tome v, paru en 1882. Veuillez agréer, etc ... — Siméon Luce. Envoi a été fait des numéros non épuisés.

22° Lettre de M. Fred. Godefroy au Président : Vous allez recevoir une lettre circulaire qui vous annoncera la prochaine publication d'un autre grand ouvrage lexicographique que j'ai fait adopter par la maison Hachette. L'appel fait à tout le monde s'adresse à personne mieux qu'à vous, et j'espère de vous et par vous, de précieuses communications.

En attendant, vous me ferez bien plaisir en me donnant justification de la note ci-jointe, relevée dans votre *Glossaire normand*. Pour mon compte, je n'ai jamais rencontré ou jamais relevé l'expression *mouton marran*. Tout à vous.

M. le Président a répondu : Pour *marran* (mauvais *ran*, bélier en bas-normand), je n'ai d'autre autorité que mon livre, et mon livre n'a d'autre autorité que mon oreille. Je ne l'eusse pas mis, si je ne l'avais entendu. » L'ouvrage de M. Godefroy promet d'être pour le vieux français ce que le *Glossaire* de Du Cange est pour la basse latinité.

23° Nous avons à Saint-Pétersbourg, comme la Société le sait bien, un correspondant qui est à la fois un très fort philologue et un littérateur distingué, homme d'imagination à ses heures, faculté qu'il a transmise à celle qui est la grande gloire de sa vie, Henri Gréville : c'est M. Jean Fleury, professeur de littérature française à l'Université impériale de cette ville. « Je vous envoie, dit-il, une chanson satirique très mordante, qui stigmatise un grand nombre de types d'hommes surfaits et poseurs, et auxquels peut s'appliquer le titre de la chanson : *les Huîtres*. » Le premier couplet donnera une idée de de l'ensemble de cette pièce humoristique, adressée à un ami :

Oui, j'en conviens, mon vieux gourmand,
Notre mer d'huîtres est avare,
Nous n'en pêchons point, cependant,
Ami, ton jugement s'égare
Si tu crois chez nous l'huître rare :
L'huître vit dans tous les climats,
Huître à plume, à plumets, à mîtres ;
Il en est de tous les états,
Dans tous les rangs, à tous les pas
Nous rencontrons partout des huîtres.

Du reste, M. Fleury juge très bien la valeur de cette chanson par rapport à nous : « Je me suis amusé à fouetter quelques-uns de ces roquets qu'on a toujours dans les jambes. Les portraits sont très

Digitized by Google

ressemblants, c'est leur principal mérite. Mais comme vous ne connaissez pas les originaux, ce genre de valeur ne vous dira rien. »

Mais nous puisons quelques détails locaux dans une lettre étendue qui précède cette chanson : « C'est tout un trésor que le volume que je viens de recevoir. J'ai trouvé sous votre signature, Monsieur le Président, un grand travail sur la littérature orale de Normandie. C'est sans doute celui que vous destiniez à Maisonneuve.

« Il y aurait eu lieu de regretter vivement qu'il n'eût pas paru dans la collection, si vous ne nous le rendiez sous une autre forme. J'en parlerai dans mon *Glossaire du patois de la Hague*, dont la publication avance. Je n'ai pu assister à la séance de la Société des langues indo-germaniques, et mon petit speech sur votre ouvrage est resté inédit, mais il ne perdra rien pour attendre. »

24° Nous avons été, il y a déjà longtemps, invités par la Royale Académie de Stockholm, à nouer des relations avec elle. Le Président a répondu à cet appel en lui écrivant des lettres et en lui adressant nos *Revues*, sans avoir jamais appris si le tout était arrivé à destination; cependant, aujourd'hui elle nous envoie un beau diplôme d'associée rédigé en latin pour célébrer son centenaire. Elle y proclame l'utilité du concours que lui prêtent les académies associées, en ces termes : « Consolatur illa cogitatio communem esse nobis laborem cum tot tamque claris academicis quorum assidua opera jam tantum profectum ut flagrantiore in dies studio antiquitatis monumenta investigentur, conserventur, examinentur. Datum Holmiæ : Es. Tegner. Hans Hildebrand.

25° M. Eug. Chatel, naguère archiviste du Calvados, qui lit avec bonheur et compétence notre *Revue*, veut bien ajouter un nouveau témoignage de son estime pour nos travaux : « Tous les numéros me mettent au courant du mouvement intellectuel que votre laborieuse et savante activité, qui me rappelle celle de Charma, imprime et dirige avec une si compétente autorité. Je compte bien assister à un de vos jeudis littéraires, lorsque la verdure printanière aura remplacé la neige qui n'est guère propre aux voyages, voire même les attrayants ; c'est le plaisir que promet chacun de vos programmes, dont l'envoi mensuel m'inspire le désir d'y participer. »

26° Une savante lettre de M. le chanoine Pigeon, que nous regrettons de ne pouvoir citer tout entière, reconnait avec une aimable franchise, la portée que nous avons donnée au mot *Esgen* désignant le village des Gins en Saint-Quentin : « Je viens de recevoir votre *Revue de l'Avranchin*, n° 8, avec un vif intérêt; j'y ajoute mes

Digitized by Google

remarques. Vous me tournez le glaive dans la plaie, en me rappelant Esgen. Je crois que vous avez raison ; mais lisez ces lignes dans la vieille charte d'Avranches, copiées dans le manuscrit de Charles Guérin et conservées jadis dans les archives de l'évêché : « Robertus nobilissimus princeps filius Ricardi comitis, beato Andreæ, prece et hortatu Hugonis venerabilis antristitis concessit tres ecclesias cum decimis, unam in villa *Esgen* cum terra unius carrucæ, tertiam, etc... Dans l'extrait du livre Blanc, on lit : « Eccl. S. Quintini in villa d'*Esgen* ». La lettre de M. Pigeon se termine sur un renseignement très précieux : c'est, qu'en outre de la pierre polie trouvée aux Biards, qu'il possède, il en a découvert une vingtaine d'autres de toutes couleurs qui sont encore dans les remblais du pré qui avoisine l'ancien château des Biards... » On a découvert, en 1882, dit-il, un tumulus près de ce château. J'en ai vu la place. »

27° « Vous ai-je écrit depuis l'aimable rencontre de la Noblerie ? Depuis lors j'ai fait du chemin. Un bon vent m'a emporté à Rome où j'ai vécu trois mois. Me voici à Moulins-sur-Allier où je prêche le carême. Les bourgeons qui éclatent et les premières feuilles qui se déploient me font ressouvenir de l'éclosion printanière au pays d'Avranches, et songer à vous. Ce n'est pas une lettre, cependant, que je veux vous écrire, le temps ne m'appartenant guère... Je veux seulement demander le tome qui a paru des *Mémoires* et les livraisons de la *Revue*, s'il y en a de nouvelles. Votre charité va réparer le dommage qui m'est causé, et, en lisant au bord de l'Allier vos chers travaux, je me croirai aux rives de la Sée. » (Lettre du P. Vaudon.)

28° Le Président avait visité, en compagnie de quelques-uns des professeurs du collège de Mortain, les terrassements du chemin de fer qui passe sous cette ville ; parmi eux était le très compétent géologue, M. Restout. Après de charmants échanges entre la botanique et la géologie, on arriva sur le lieu où avait été faite une découverte archéologique. C'est sur ce sujet que M. Restout nous écrit : « J'ai retrouvé et je vous envoie, par la poste, des débris de poterie romaine et gallo-romaine, trouvés dans la tranchée du chemin de fer, qui est depuis longtemps en construction, de Domfront jusqu'à Mortain. Me suis-je trompé en y voyant des urnes funéraires ? Je ne le pense pas, d'autant plus qu'elles renfermaient des os dépourvus de leurs parties organiques, c'est-à-dire ne contenant que du phosphate et du carbonate de chaux. Il y aurait eu alors, dans cette région, deux emplacements de cimetières gallo-romains, aux points d'intersection de la voie ferrée, 1° avec la route de Mortain à Touchet ; 2° avec la route de Mortain au Teilleul. »

Digitized by Google

29° M. l'abbé Hennessy, de la Société savante de l'Orne, nous demande en ces termes l'échange de nos publications : « La réputation dont jouit la Société d'Avranches a donné l'idée à notre honorable président, M. de la Sicotière, sénateur, de vous proposer d'échanger avec les nôtres vos publications. Nous n'oserions affirmer que l'échange vous sera avantageux, mais nous voulons vous marquer par là l'estime que nous avons de vos travaux, qui ne sont pas sans toucher à ceux de notre département, placé si près du vôtre. Les échanges entre les Sociétés sont, en général, avantageux à tout le monde; ils le sont surtout, quand il s'agit d'une Société de la valeur de la vôtre, sans compter que par le pays de Mortain, nous nous touchons, et nous avons parfois un champ commun d'études. »

30° M. l'abbé Goron nous envoie une lettre fort intéressante : en nous disant qu'il a trouvé notre *Revue* parfaite de rédaction, et qu'il voudrait toujours aussi parfaite d'exactitude, il redresse une erreur relative à la famille Blin. Ce n'est pas à Champeaux, mais à Courtils, que revient son origine, et c'est son père à lui qui a été instituteur à Champeaux, et père des trois membres de l'Université. Il croit aussi que nous n'avons pas pu dire à juste titre que Lamoricière de Vicques n'a rien de commun avec le général moderne : « J'ai soutenu autrefois la thèse contraire, et je ne sache pas qu'une réponse décisive m'ait été faite; je n'ai plus mon travail, mais vous pourriez le trouver dans le journal l'*Avranchin*, d'août 1876. » Mais le grand intérêt de la lettre de M. Goron, c'est dans deux pièces de vers qui évoquent le funèbre souvenir de deux hommes très bien doués et à jamais disparus, poésies que nous avons citées quelques pages ci-dessus.

31° Un souvenir qui nous est cher, parce qu'il vient de loin et parce qu'il nous est offert par un jeune homme dont nous n'avons pas oublié les brillantes communications sur l'Algérie, c'est celui de M. Emile Barbé, de Pontorson, juge au tribunal supérieur, à PAPEETE, Tahiti.

32° Nous connaissons dans M. Et. Dupont, le poète, le ciseleur de rimes, le mélodiste, le paysagiste; voici maintenant l'étudiant en licence ès-lettres : « Monsieur le Président, c'est avec le plus vif intérêt que j'ai lu votre littérature populaire en Basse-Normandie, et comme j'avais déjà étudié cette question avec mon excellent maître, M. Amand Gasté, professeur à la Faculté des Lettres, j'ai été heureux d'étudier aussi dans votre savant essai, le *Folk-lore normand*.

Permettez-moi, toutefois, de vous faire quelques observations sur ce qui concerne Olivier Basselin et Jean Le Houx.

Digitized by Google

A la page 174, vous dites que l'étude la plus approfondie sur J. Le Houx est celle d'un anglais, M. Muirhead. Or, l'étude de M. Muirhead, à qui M. Gasté a fait connaître J. Le Houx, n'est guère que la traduction de la thèse présentée et soutenue en Sorbonne, par notre savant confrère, pour le doctorat ès-lettres. On peut lire, d'ailleurs, à la page XIV de l'introduction de M. Muirhead... « And the conclusions at which M. Gasté arrived, have been fully described by him in his excellent thesis for his doctorate, read before the Sorbonne, en 1874. (Jean Le Houx et le *Vau-de-Vire* et la fin du XVIe siècle).

Nor perhaps could any judge have been named, for whose decision a greater deference would be felt, than the learned docteur ès-lettres, professor of Rhetoric in the Lycée of Caen. »

Pour ce qui concerne le rôle patriotique de Basselin pendant les guerres anglaises, rôle que vous trouvez effacé, je m'empresse de mettre sous vos yeux une partie du rapport de M. A. Bertrand, sur le Concours des Antiquités de France, où M. Gasté a obtenu la première mention honorable : « Non moins heureux dans la critique positive que dans la critique négative, M. Gasté démontre aux plus incrédules qu'Olivier Basselin ou Bachelin, a réellement existé vers la fin du XVe siècle, qu'il foulait la laine à Vire, à l'époque où les Anglais furent chassés de la Normandie et qu'autour de lui s'était formée une association de joyeux compagnons qui purent bien, à un moment donné, se battre contre l'étranger, aussi vaillamment qu'ils vidaient leurs verres. Grâce à M. Gasté, l'histoire des guerres contre les Anglais et du réveil du sentiment national à l'époque de Jeanne d'Arc a définitivement acquis un épisode dont la réalité paraissait fort douteuse... La mention honorable accordée à M. Gasté est certainement bien méritée.» On voit qu'il n'y a ici qu'une hypothèse : « purent bien...

33° Notre jeune confrère, le lauréat du Concours général de France, M. Emile Lauvrière, élève de rhétorique au Lycée Henri IV, a reçu nos *Mémoires*, alors qu'indisposé, il gardait l'infirmerie. Il veut bien nous écrire que cela lui a été d'un grand allègement. « J'ai beaucoup à vous remercier. Vos *Mémoires* ont apporté dans ma méchante cellule d'infirmerie toute une volée de bons souvenirs d'Avranches. Quel plaisir pour un malade, et surtout pour un malade mis à la quarantaine ! »

34° Notre associé titulaire, à Liverpool, M. le professeur Bazin, du Val-Saint-Père, nous adresse en anglais la plus aimable missive, qui est un état très détaillé de la grande inauguration qui vient de se faire dans cette ville du tunnel sous la Mersey; la lecture de notre

Digitized by Google

Revue le replonge avec délices dans ses souvenirs de la patrie avranchine : « The more I see of it, the more I like it. Only those who live abroad, far from their native country, understand the pleasure a publication like yours can afford. »

35° Du château de Kermat, commune d'Inzinzac, près Hennebon (Morbihan), arrive au Président une demande d'information de la part de M. de Sceaulx, avec les formes les plus courtoises et une instruction qui ne se pose pas, mais qui transpire ; il sollicite des renseignements historiques sur une commune voisine d'Avranches, celle de Céaux, dont le nom se rapproche du sien. M. Le Héricher, qui a des raisons particulières pour connaître cette localité qu'il habite souvent, lui a transmis des notes sur ses origines empruntées particulièrement au cartulaire de Saint-Florent-de-Saumur. Depuis, M. de Sceaulx faisant visite à M. Le Héricher, lui a donné l'espoir de produire une étude sur cette question et de se présenter aux suffrages de notre Compagnie.

36° C'est d'une main défaillante que la mort devait bientôt glacer, qu'un des vétérans de l'archéologie normande, M. Quenault, notre confrère, nous adresse de Montmartin-sur-Mer, ses études des mouvements de la mer sur le littoral de la Manche. A tous points de vue, sa lettre est trop intéressante et trop touchante pour que nous ne l'insérions pas tout entière.

Montmartin-sur-Mer, le 5 février 1885.

« Monsieur le Président, il y a bien longtemps que, dans un voyage que je fis à Jersey pour le chemin de fer de Carteret, qui n'est pas encore construit, nous causâmes de la fameuse forêt de Scissy. Quelques temps après, vous rendiez compte de notre conversation dans un article de journal, et vous l'appeliez : forêt fantastique. — Depuis ce temps, j'ai beaucoup étudié la question des invasions de la mer ; d'autres, en des pays étrangers ont fait comme moi, et nous avons reconnu que ces invasions ont leurs lois, leur raison d'être. Nous ne connaissons pas encore exactement la mesure de leur marche. Mais nous ne doutons plus de ce phénomène géologique.

Vous avez la bonté de m'envoyer, sans me le devoir, vos intéressants Bulletins. Il faut bien que je contribue aussi pour quelque chose à votre association dont vous avez bien voulu me nommer, il y a bien longtemps, membre honoraire. Je vous envoie deux manuscrits que j'ai lus, au Congrès de l'Association normande, qui sont le

Digitized by Google

résumé de ceux que j'ai fait lire aux Congrès de Grenoble et de Blois, pour la bibliothèque de votre Société. »

La correspondance se termine par la présentation que fait le Président de la démission de trois membres, motivée par un passage de nos Mémoires relatif aux visions de Jeanne d'Arc. Ces membres sont : MM. Maheux, Quesnel, Joubin. Ce dernier se sépare en des termes très affectueux et profondément touchants « d'une Société dans laquelle, dit-il, j'avais trouvé tant de sympathies qui me restent chères et qui répondaient bien à mes goûts. . . . . et je remercie mes confrères de tant de bienveillance qu'ils m'ont témoignée en tant de circonstances et les assure que je reste attaché toujours de cœur à l'œuvre qu'ils poursuivent généreusement pour la gloire de notre pays, et que personne plus que moi n'applaudira à leurs efforts pour maintenir Avranches sur les hauteurs de la science et de la foi. »

Alors, la Société adopte une double proposition : 1° Une expression de regrets ainsi formulée par M. S. Mauduit : « La Société regrette que des idées qui ont blessé la conscience religieuse de beaucoup de ses membres aient été émises dans le dernier volume de nos *Mémoires*. » — 2° Sur la proposition de M. Le Héricher, la Commission d'impression est reconstituée avec les membres suivants :

MM. de Chabannes, secrétaire.
Alf. de Tesson, trésorier.
S. Mauduit, vice-secrétaire.

Dès son retour du Congrès de la Sorbonne, le Président s'est empressé d'écrire aux trois démissionnaires pour leur offrir cette réparation et cette garantie, et leur présenter ces deux ponts pour rentrer dans le sein de notre compagnie.

A cette longue correspondance succède l'énumération très-succincte des livres offerts. Le Président se borne à en signaler deux ou trois hors ligne, comme la *Chronique du Mont-Saint-Michel*, de M. S. Luce, la *Biographie Normande*, de Mme Oursel, se réservant de les étudier dans le chapitre suivant, la revue critique des livres.

PROPOSITIONS DIVERSES

Après le défilé de cette volumineuse correspondance, le Président propose, en vertu d'une mesure adoptée par la Société, d'acquérir un tableau fait par un artiste du pays. Les choix se sont rencontrés sur un portrait d'une femme du pays, la Mère Jacqueline, par M. Charles Fouqué, membre de la Société. Le tableau est là, débarrassé de son

Digitized by Google

voile; il cause un plaisir sensible à tous les membres présents. En présentant cette œuvre distinguée, le Président signale le désintéressement de l'artiste, qui est, avec M. de La Varde, le conservateur du Musée. Ce portrait pourra prendre le nom de *La Tricoteuse*.

Une seconde proposition est relative à la conservation de quelques machicoulis qui restent sur les remparts d'Avranches. Les archéologues de la Société avaient désiré soutenir, en sous-œuvre, ces machicoulis par une voûte qui eût laissé voir la maçonnerie antique et primitive, très intéressante, de cette muraille; mais comme cette voûte ogivale ou cintrée eût eu l'inconvénient de créer une porte et de faire croire pour le présent et l'avenir à l'existence d'une entrée dans notre ville qui n'en avait que trois : deux portes et une poterne, la Société, d'après la décision d'une commission, déclare se désintéresser de cette question des machicoulis.

M. Victor Jacques, décédé à Rome, où il était notre membre correspondant, a laissé une collection de livres et d'objets métalliques concernant le Mont-Saint-Michel. Deux ecclésiastiques romains, se faisant les interprètes de sa veuve, nous en proposent l'acquisition. La Société, riche en livres Micheliens, ne voudrait pas en acquérir toute une collection; mais elle charge le Président de négocier l'achat de la partie métallique. Ce dernier expose l'état des impressions et le trésorier l'état des finances : chez nous la production surabonde et l'argent ne manque pas.

Le Président fait part de l'acquisition qu'il a faite d'une hache polie, trouvée aux Loges-Marchis. Elle est déposée dans la vitrine des objets préhistoriques.

Après tous ces préliminaires, on passe à l'audition des exposés oraux et des lectures ; on les entend dans l'ordre suivant :

1° Note sur un *Cadran sidéral*, par le trésorier de la Société, M. Alf. de Tesson, capitaine de frégate en retraite. Après quelques observations de M. Sosthène Mauduit qui a étudié ces sortes de cadrans et qui, lui-même, en possède un très curieux, l'article est envoyé à l'insertion dans nos mémoires.

2° Rapport de M. Sosthène Mauduit, vice-secrétaire, sur la *Béraudine*, tissu végétal. La Société est captivée par ce rapport et par les matériaux eux-mêmes de ce tissu, lesquels passent sous les yeux et dans les mains de la plupart des membres présents. Le rapport de S. Mauduit entrera dans nos publications.

3° *Salutations chez les noirs de la Guinée*, par M. le missionnaire Boutry. Cette curieuse étude du missionnaire observateur, qui

Digitized by Google

fait suite à plusieurs autres communications de ce genre, est aussi mise en réserve pour les *Mémoires*.

4° Histoire et philologie, par M. Launay, professeur d'histoire au lycée Jeanson de Sailly, double étude lue par M. Paul Bouvattier. Cette étude historique avec cette trop modeste critique philologique fera très bon effet dans notre prochaine *Revue*.

5° Nécrologie : Six notices, par le Président, sur six de nos confrères, exposition orale :

1° M. de Saint-Venant, membre de l'Académie des sciences. Le Président, en signalant les communications directement faites à notre Société, par M. de Saint-Venant, s'appuie surtout pour les mérites généraux du savant et de l'homme de bien, des appréciations de son confrère à l'Académie, l'amiral Jurien de la Gravière.

2° M. Victor Jacques, professeur à Rome, dans les écoles du Pape. Le Président retrace sa poétique jeunesse, ses études terminées sous sa direction, son entrée aux Bénédictins de Solesmes, sa sortie, avec permission du Pape, pour cause de santé, ses études sur ce cher Mont-Saint-Michel, près duquel il était né (à Genêts), et ses études, spécialement son livre : Le *Mont-Saint-Michel en poche*, où il y a des aperçus nouveaux sur un sujet si rebattu, et sa situation à Rome comme professeur et collaborateur de journaux.

3° Il dit quelques paroles de regrets affectueux sur un charmant jeune homme qui n'était pas positivement notre confrère, mais qui, comme élève du collège d'Avranches, assistait à nos séances. M. Emile Pic, mort caporal au 41e de ligne, aux premiers pas dans une carrière où il promettait un officier distingué. Il s'associe dans cette perte d'un enfant unique, à la douleur de son digne père, *chef d'escadron d'artillerie* en retraite, et rappelle l'étude minutieuse, mais approbative, que ce dernier a faite avec lui, au point de vue technique, du tableau de notre musée : En Batterie.

4° M. Léon Mallefille, membre correspondant à Saint-Pétersbourg, où il était professeur. Le Président signale l'intérêt avec lequel il lisait nos publications, la plume à la main, et le rapport étendu qu'il a fait d'une d'elles, inséré dans notre dernière *Revue*. Il rappelle la conférence qu'il a dû faire dans la salle de nos séances et qui n'a pu être réalisée, malgré le concours que lui prêtèrent M. Le Héricher et M. Frémin, maire d'Avranches. Entre autres œuvres de Mallefille, figure en première ligne sa *grammaire espagnole*. Il était presque de notre pays auquel il appartenait, par sa mère, originaire de Pontorson,

5° M. Léopold Quenault, ancien sous-préfet, un des doyens de

Digitized by Google

l'archéologie et de l'histoire en Normandie. Les nombreuses études de cet infatigable travailleur, surtout concentrées sur Coutances, sa ville chérie, lui ont valu une place éminente parmi les savants de la Manche.

6° M. Gautier-Bidan, archéologue à Dol, était le principal savant de cette ville si monumentale ; il a laissé des études sur la cathédrale de Dol. Il a constaté l'exactitude d'une observation de M. Le Héricher ; c'est que les deux lignes des piliers de la nef ne sont pas parallèles, et qu'en les supposant prolongées, elles devraient se rencontrer au fond d'une abside idéale. M. l'architecte Louvel, présent à la séance, appuie cette remarque par des appréciations mathématiques.

6° Mlle Ida Hubert, notre bibliothécaire, veut bien lire la traduction qu'elle a faite d'une œuvre distinguée d'une de ses amies, notre associée anglaise, Mme Catherine Savage : *Illuminating art*, l'art de l'enluminure. Cette étude combine le sentiment artistique et un remarquable savoir archéologique sur cet art qui nous a donné les splendides et éblouissantes illustrations du moyen-âge.

7° *Les artistes scandinaves à Carolles*, par Mlle Marguerite Beaumont, intéresse vivement l'assemblée, et, pour les jours lumineux qu'elle ouvre sur cette curieuse colonie étrangère, masculine et féminine de Carolles, ces excellents et habiles danois et suédois, et pour le style finement ciselé qui a la ligne juste et la couleur du langage pittoresque des ateliers. M. l'avocat Frémin, notre confrère, qui en fait la lecture, y a ajouté le charme de sa voix sonore et nuancée.

8° C'est d'une manière douce et légèrement railleuse que M. Jules Durand lit ses poésies humoristiques; mais, dans cette séance, il a fait lire la sienne par son jeune ami, M. Etienne Dupont. C'est un double sonnet qui, dans sa pensée, n'en fait qu'un : les *Sonnets-Contraste*, qui viennent jeter une note gaie et mélancolique à la fois au milieu d'œuvres sévères. Il en est de même de la *Pomme du Canada*, un toast à l'union toute confraternelle de ceux qui aiment le cidre et la poésie ; c'est en même temps un acrostiche. Nous devons cette pièce à M. Castanier, notre confrère, directeur de l'*Abeille méridionale*.

9° M. Etienne Dupont, qui est accouru du fond de ses études littéraires de la faculté de Caen, pour assister à notre séance, où il est, comme toujours, le très bien accueilli, reçoit la parole pour, en dehors du programme, présenter une très jolie marine locale, une ballade qu'il appelle : *Le vieux pêcheur de Granville*. Il enlève sa poésie avec un *brio* et une *maëstria* qui soulèvent des applaudissements.

Digitized by Google

La maîtresse pièce de la séance, ce qu'on appelle *le clou*, en argot théâtral, c'est la vie de nos marins à terre, au siège de Paris, où l'auteur était un de leurs officiers, le *Marin Cabillot*, par M. Alfred de Tesson. Par Cabillot, ou le marin devenu fantassin et à terre, on le compare au cabillot des navires, cheville de bois, avec une petite tête, passée dans un boulon pour tenir la hune sur ses bancs. Sa lecture vive, nerveuse, accentuée, obtient le succès ordinaire de rire et d'applaudissements pour ses humouristiques communications. C'est un travail que nos lecteurs trouveront avec plaisir dans la *Revue*.

11° M. Le Héricher aurait bien une petite histoire à raconter sur la fondation de la Salle d'asile, à Avranches, histoire simple et humble, sans doute, mais qui renferme, en elle, une remarquable caractéristique, remarquable surtout dans notre pays, où l'initiative privée n'est pas très active, et où le gouvernement fait presque tout. On en jugera sur quelques mots. L'heure avancée lui fait le devoir d'être bref.

Il y a quarante ans, un jeune professeur arrivait au collège d'Avranches pour prendre possession de la chaire de seconde. Frappé, dans une ville riche et charitable, de l'absence d'une école enfantine et maternelle, il jeta un article dans le petit et pacifique journal, l'unique de l'endroit, le *Journal d'Avranches*, où dormaient tranquillement quelques articles littéraires, qui n'avaient que très peu de lecteurs. Cet article eût passé bien inaperçu, si l'auteur ne l'avait envoyé à son Recteur d'Académie, un homme fort, actif, un puissant organisateur, M. Daniel. Une belle et bonne lettre de lui vint féliciter le jeune maître. Insérée dans le journal et tombant de si haut, elle émut les gens de bien et les administrateurs, et voilà que les conseillers municipaux, et en tête, des avocats éminents, MM. Salles et La Hougue, s'en vont quêter par les maisons, et la salle d'asile est fondée. Ceci est une petite page d'histoire locale et d'initiative privée.

REVUE CRITIQUE DES LIVRES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

PAR LE PRÉSIDENT

Notre savante et vaillante associée, Mme Oursel, de Rouen, fait hommage à notre Société, dans la personne de son président, du 1er volume de sa grande œuvre, *Nouvelle biographie normande*. Nous croyons que *Bibliographie* répondrait mieux à la nature de ce grand livre de plus de 500 pages grand in-8°. Il contient les notices des personnages nés dans la Normandie et qui se sont distingués dans les lettres, les sciences, les arts, la politique, les armes. Il s'occupe des contemporains. C'est, sans contredit, le travail le plus complet qui ait été fait jusqu'à présent. Mme Oursel, dont nous avons inséré maintes de ses gracieuses lettres, a rencontré dans un de nos mem-

Digitized by Google

bres un auxiliaire qu'elle a bien voulu mettre au nombre de ses obligeants correspondants : « Après un hommage de vive gratitude à M. Ch. de Beaurepaire, qu'il me soit permis au moins de citer, MM. Le Héricher, d'Avranches, l'abbé Trochon, de Sourdeval, etc. Pour donner une idée de la scrupuleuse exactitude de Mme Oursel, dans une lettre récente, pleine des plus courtois ménagements, elle priait un de ceux-ci de lui trouver la date de la naissance et celle de la mort d'Anatole Olivier, qui fut auteur et maire d'Avranches; comme nous ne connaissons pas d'appréciation mieux faite du livre de Mme Oursel, que celle du journal des *Débats*, nous l'insérons en toute confiance.

« Il existe déjà plusieurs recueils de biographies normandes, mais le plus récent et le plus complet datant de vingt-cinq ans et ne contenant guère que 2,800 noms, il restait encore une ample moisson à faire. On jugera de l'importance du travail de Mme Oursel par ce fait qu'elle y a rassemblé plus de 6,500 notices. Avec une bien rare patience, elle a compulsé d'innombrables volumes et dépouillé des milliers d'actes pour arriver à donner, aussi exactement que possible, les dates de naissance et de décès, les qualités, les professions des personnages qu'elle a cités. Les notices, sobrement et clairement rédigées, sont accompagnées d'indications bibliographiques très complètes; l'auteur a pris soin, en outre, de mentionner les sources auxquelles ses renseignements ont été puisés. Le livre de Mme Oursel rendra de grands services aux curieux et aux travailleurs, et complètera fort utilement l'excellent *Manuel du Bibliographe normand*, publié en 1858 par M. Edouard Frère. »

De notre confrère, M. Joret, professeur à la Faculté d'Aix, un très intéressant volume sur *Tavernier*, où la biographie du célèbre voyageur est renouvelée par de nombreux documents inédits.

Un ouvrage qui nous touche de près, ce sont les *Relations de la Normandie et de la Bretagne* avec les îles de la Manche pendant la Révolution, par M. Hettier. Nous nous rappelons avoir entendu dire, dans le presbytère protestant de la Trinité, à Jersey, où plusieurs prêtres de l'Avranchin eurent un refuge, qu'entre eux ils s'appelaient noblement du nom de leur paroisse : il y avait M. de Ducey, M. de la Boulouze. L'un d'eux était l'abbé Clérel qui mourut vieux à Ducey.

Les travaux des chemins de fer ont jeté chez nous une belle et robuste population très mêlée, appelée de ce nom de chemineaux qui s'impose à la langue française. La nation bretonne, pauvre et sobre, du moins dans le manger, y a fourni un fort affluent. Les chemineaux appellent leurs camarades bretons des *Mahauts*, ce qui n'a rien d'aimable dans leur intention. Il y a là un péjoratif *mal*, *ma*, mauvais, et *Haut* représente peut-être cet être hybride, mâtiné de

Digitized by Google

Français et de Breton, qui est l'homme de la Haute-Bretagne, plus français que breton, puisqu'elle parle français. Ces cheminaux bretons ne *prisent* pas le tabac : ils *betunent*, lisez petunent. — Notre confrère d'Ouffières, cheminant avec nous sur les routes de l'Avranchin, nous apprend un usage du pays d'Auge : c'est le *perchoir* que l'on met près des greffes des pommiers, pour que les oiseaux aient où se poser ailleurs que sur les greffes qu'ils détruiraient. Il est vrai qu'on ne pose qu'une greffe, une forte greffe de deux ans.

Notre jeune poète, M. Etienne Dupont, qui gagnait l'année dernière un prix au concours normand-breton de la Pomme, société du Nord, vient de gagner le premier prix à l'Académie littéraire du Midi et nous impose une variante d'un chant bien connu : « Et du Nord au Midi, sa muse aventurière a sonné l'heure des combats » poétiques, s'entend.

Dans cette dernière bataille, livrée à Agen, patrie fertile en poètes, la mère du poète Jasmin, du milieu d'une mêlée, M. Etienne Dupont a sauté à la tête des concurrents. Le sujet était simplement ainsi énoncé : *Alfred de Musset*. M. Dupont l'a traité avec une aisance, une familiarité, une admiration qui ont ravi tous ces méridionaux. Comme spécimen de cette manière, nouvelle en notre poète, nous détachons les premiers vers :

Alfred de Musset est mort! et chaque jour
il nous semble que nous l'entendons parler.
HENRI TAINE.

Eh bien ! si tu le veux, Musset, parlons un peu ;
Pendant les soirs d'hiver, assis au coin du feu,
L'esprit rêveur, ton livre à la main, je tisonne ;
Tu me souris, poète, et souvent minuit sonne
Que je me trouve encore abîmé dans *Rolla !*
Comme de vieux amis nous causons, car voilà,
Musset, presque dix ans que nous vivons ensemble !

BIBLIOGRAPHIE MICHELIENNE : *Revue de la baie du Mont-Saint-Michel*, ses hâvres, ses lais de mer, par M. Dufour, in-8°, 86 p. Avranches, Henri Gibert, 1878. — CORROYER : *Description de l'abbaye du Mont-Saint-Michel* et de ses abords. Paris, 1877, in-8°, plans et figures se dépliant ; LE MÊME : *Guide descriptif du Mont*, 1883. — Ed. LE HÉRICHER : *Itinéraire descriptif et historique du voyageur dans le Mont*, Nouvelle édition refondue, 1886, Avranches, Lebel, éditeur. — MONTAIGLON (de) : *Le Mont Saint-Michel*, Paris, 1877, in-4° gravures. Par parenthèse, un livre au titre original, fait

Digitized by Google

en Basse-Normandie : *Réfutation de l'erreur du vulgaire*, touchant les responses des diables exorcisez par frere Sanson Birette, religieux du couvent des Augustins de Barfleur. *A Coustances*, chez *Jean Le Cartel*, imprimeur et libraire du Roy, 1618, in-12, parchemin et rarissime. Ce Jean Le Cartel était-il le même que ce Jean Le Cartel, le père de l'imprimerie à Avranches, qui imprimait : « *Abrincis ex thypographia* (sic) *Joannis Le Cartel cum privilegio Regis*, le bréviaire de François Péricard ?

Etienne Dupont : *Autour du Mont-Saint-Michel*. Paris, Jouaust, librairie des bibliophiles, 1886, recueil de poésies exquises qui s'appellent : *Au Mont-Saint-Michel*; *à Tombelaine; à Saint-Jean-le-Thomas*; *Sur les Grèves*; *à la Naffrée; à Jersey*; adressé à la Société dans la personne de son Président, avec cette signature : *Le membre très dévoué à la Compagnie*. — E. D. Edition de bibliophile.

Etudes locales — M. Fierville, censeur du lycée de Versailles, a communiqué, au Comité des travaux historiques une *Note sur l'hospice de Pontorson* (Manche), séance de novembre 1885. — *Pèlerinage enfantin au Mont-Saint-Michel en 1457* (*Historisch politischis blatter*, 1er août 1885).

M. l'abbé Duchêne a lu à la Société des Antiquaires de France une note sur le sens du mot *centenarium*, qui se rencontre dans diverses inscriptions antiques et qui n'a point été expliqué jusqu'ici.

Vient de paraître : la troisième livraison de la splendide *Paléographie des classiques latins*, par M. Châtelain ; elle contient les *fac-simile* des principaux manuscrits de Cicéron. On sait que ceux de notre bibliothèque municipale lui ont été communiqués pour sa publication.

Il n'y a pas de lecture plus variée, plus pleine de souvenirs, plus convenable aux loisirs des grandes routes que les catalogues. Malheureusement rédigés par les libraires, ils sont souvent fantaisistes. Un des meilleurs est celui de la librairie sérieuse et savante d'Alphonse Picard. Eh bien, nous y relevons deux erreurs qui nous touchent un peu : du Méril, *Notice sur les rimes*, lisez : *runes*. Ed Le Héricher, *Histoire d'une préface*, lisez : *Histoire d'un préfixe*.

M. Légot offre sa chanson de *Cinq contre un*, que la Commission d'impression n'a pu trouver susceptible d'entrer dans nos publications comme ayant un léger caractère politique. Mais nous acceptons avec plaisir l'hommage de la pièce, d'une haute inspiration religieuse, intitulée : l'*Infini*.

Offrande de la *Revue bryologique* (étude des mousses), par M. Aug. Besnard, qui y a inséré l'étude des mousses des environs de Saint-James. Malheureusement, cette étude ne compte dans notre département que deux botanistes : MM. Besnard et Corbière, pro-

Digitized by Google

fesseur au lycée de Cherbourg. La lettre d'envoi de M. Besnard mérite d'être renvoyée à l'insertion dans nos *Mémoires*; mais nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici un très joli passage : « Les mousses viennent immédiatement à la suite de quelques familles cryptogamiques que nos Flores usuelles nous donnent. Quel sujet charmant d'observations ! Elles sont la verdure de l'hiver ; leurs fourrures variées, leurs moëlleux tapis ne sont jamais plus veloutés, plus frais, plus vivants qu'au moment où la nature botanique dénudée grelotte sous la bise. Les bestioles de nos campagnes, nos insectes indigènes y trouvent des abris analogues à ceux que les goëmons de la mer fournissent aux petits poissons. Cette destination utilitaire a quelques inconvénients. l'*Utile dulci*, n'est pas complet, ces tribus cachées, embusquées, armées en guerre nuisent à l'agrément. Il est vrai que le poète Méry avait trouvé ce préservatif :

« Voyez-vous ces prés verts que la fleur blanche émaille :
Il faut pour y dormir une cotte de maille. »

Annonçons aux rares adorateurs de ces charmantes petites créatures, si grandes et si belles à la lumière du microscope, que M. Besnard a découvert le *Dicranum subulatum*, espèce alpine, dans le bois d'Atrée, à une altitude inférieure à 100 mètres.

A propos de mousses, nous saisissons l'occasion qui nous est offerte de parler d'un petit livre pratique que nous offre une dame anglaise, intitulé : *Twenty lessons on British mosses*. Nous disons pratique, en effet, il n'y a pas là, comme dans la plupart des flores, seulement la description de ces plantes, au nombre de vingt ; mais encore en tête de chaque chapitre, vous avez la plante elle-même, bien collée, et conservant assez bien les couleurs et les attitudes de la vie.

M. le Président, touché et reconnaissant, signale un hommage fait à lui « par son humble confrère qui, n'ayant rien de meilleur à lui offrir, lui donne cette petite chanson : *Chanson espagnole*, » paroles de Victor Hugo, musique de A. R. Ropes. » En vérité, M. Ropes possède, comme disent les Français, plus d'une corde à son arc : professeur à l'Université de Cambridge et, plongé dans les études historiques, il se délecte, sans prétention, dans la composition musicale, et dans la composition poétique. Il a eu beaucoup de tact à choisir pour la mettre en musique, une petite chose exquise de V. Hugo. Nous avons entendu sa musique qui est fort jolie et bien adaptée aux paroles, et nous donnons les vers qui ont été lus devant la Société :

Digitized by Google

I

Comment, disaient-ils,
Avec nos nacelles
Fuir les alguazils ?
Ramez, disaient-elles.

II

Comment, disaient-ils,
Oublier querelles,
Misère et périls ?
Dormez, disaient-elles.

III

Comment, disaient-ils,
Enchanter les belles
Sans philtres subtils ?
Aimez, disaient-elles.

Le premier numéro du *Bulletin du Comité historique et scientifique* est, dans sa plus grande partie, occupé par les découvertes faites en Tunisie. Mais un article étendu y pique au vif le philologue : c'est un inventaire du Trésor de l'église de Saint-Omer, de 1557. Il y a beaucoup de mots à recueillir, dont plusieurs ne sont pas dans du Cange ; les phases du français fierte, du latin *feretum*, y sont marquées par *phiérètre* et *phierte; dignités*, images de saints ; *Valence*, dentelle (de Valenciennes) en anglais *valency*, non dans du Cange; *pochonnet*, sans doute petite cuiller, *pochonne* dans du Cange; *piperon*, inconnu ; *asperge*, n'est pas dans du Cange ; le peuple dit un *aspergès*, c'est un goupillon; *eau grégorienne*, est l'eau mélangée de vin et de cendre, avec laquelle on purifie les églises polluées ; *voie* des étoffes, probablement bordure; *frince*, forme de frange, n'est pas dans du Cange, pas plus que *casule*, chasuble ; *fuzicle* n'y est pas non plus, et, selon une note, désigne le *briquet*, petit ornement de fer en forme de briquet; la locution « que bon que mauvais » forme conservée par La Fontaine, le plus populaire de langue de tous les classiques français, dans « que bien que mal elle arriva; » *taftaf*, qui livre bien l'étymologie de *taffetas* que Littré n'a pas bien déterminée ; *rondiolle*, non dans du Cange, probablement rondelle ; *caffat*, non dans du Cange, origine inconnue, défini espèce de damas, dans une note. Pour le mot très réduit, *esguiez* (des fils de soie), on reconnaît aiguillées, en normand : *aiguiées* ou *éguiées*.

Digitized by Google

Du *Bulletin de la section des sciences économiques et sociales*, nous n'avons rien à extraire, bien qu'il ait deux cents pages. Du *Bulletin de la section d'histoire et de philologie*, il faudra bientôt effacer le dernier titre : il n'y a qu'une courte note philologique de M. Paul Meyer. Mais nous y relevons une singulière contradiction historique. M. Alcius Ledieu y introduit une note disant : « les habitants d'Harfleur et de Montivilliers qui chassèrent les anglais » (p. 241) au xve siècle. M. Siméon Luce affirme que ces hommes de Montivilliers, un groupe de drapiers, n'avaient point voulu demeurer en l'obéissance des Anglais. Qui a raison? c'est M. Luce, d'après l'acte même : « Il n'ont point volu [demeurer] en la subjection des anglois, ennemis du roy notre seigneur. » (Acte de 1440).

L'Association normande, florissante sous M. de Caumont, lequel eût voulu lui donner les sept ou huit mille associés qu'il trouvait dans des groupes de ce genre au-delà du Rhin, continue sa vie itinérante et sa bienfaisante action. Peu nombreux sont les membres avranchinais, une cinquantaine environ. Naturellement, la plupart appartiennent à notre Société. Dans le volume qu'elle vient d'émettre, 1886, nous ne pouvons y signaler que les travaux de nos confrères. C'est M. Garnot qui a eu la plus large part pour l'agriculture à la session de Coutances. A lui la palme, ou plutôt la branche fleurie de pommier, à cet éminent cidrier. Mais quand il a dit que la nomenclature des pommes à cidre est « la bouteille à l'encre, » nous ne dirons pas que cela a été un moyen facile de se débarrasser d'une tâche ardue, mais qu'il a oublié qu'un botaniste-chimiste avait clarifié la bouteille à l'encre. Le vaillant travailleur, Léon Besnou, avait dressé la liste de presque toutes les pommes à cidre de la Manche, en dosant leur sucre, en datant leur maturité, ou, pour parler le langage du pays, les *orives* et les *tardives*, et les *lages*. M. Mauduit s'y montre en adversaire décidé de la digue du Mont-Saint-Michel et des autres diguements. M. le chanoine Pigeon y fait la géologie du Cotentin. C'était à lui que revenait, naturellement, l'exposé des découvertes archéologiques, et la statistique des voies romaines, son étude favorite, lui a fourni un savant mémoire qui restera. M. Sarot y expose les travaux de l'Académie, dite du Cotentin. M. Quenault fait des communications sur le calcaire carbonifère et sur les mouvements du sol du littoral de la Manche. M. E. de Beaurepaire y a énuméré les richesses artistiques de Coutances, délicates et fines observations dont nous avons déjà parlé, ainsi que de son article sur les artistes normands au Salon. Encore un vaillant travailleur.

A propos d'une rue de Coutances, la rue de la *Filanderie*, nous

Digitized by Google

relevons ce mot qui n'est pas dans du Cange et qui désigne l'industrie des filandiers ou fileurs de lin.

La *Revue gauloise*, une revue naissante, fondée par M. Prosper Castanier, n'est pas une rivale de la *Revue celtique* de M. Gaidoz. C'est un recueil poétique qui veut, sans doute, continuer ce qu'on appelle la vieille gaieté gauloise. Mais comme notre époque n'est pas gaie, c'est un recueil d'études sérieuses ou de poésies mélancoliques, comme nous savons les soupirer aujourd'hui, nous les fils d'Alfred de Musset. Aussi la pièce maîtresse du recueil est celle de M. Etienne Dupont : *Alfred de Musset*, premier prix d'une Académie du Midi, celle d'Agen.

C'est par un tour très ingénieux, mais subtil, que M. Castanier justifie le titre de *Revue gauloise*. César eut une légion gauloise qui portait à son casque une alouette ; c'était la légion de l'*Alauda* : « De même que nos ancêtres avaient sur leur casque la tête de cet habitant de l'air, de même, avec fierté, notre *Revue* portera son titre, espérant être vraiment gauloise, et, comme l'alouette qui s'élance la première en chantant vers les rayons du soleil commençant à paraître, nous nous empressons d'aller auprès des foyers ardents de l'esprit. »

Notre associée d'Amérique, l'université Hopkins, nous continue l'envoi de ses séries historiques. Les numéros III, IV et V, d'un intérêt exclusivement américain sont : *An introduction to the study of the Constitutional and Political History of the states*, by J. Franklin Jameson et *American constitutions*.

C'est un bien intéressant recueil que la *Revue des traditions populaires* pour tous ces dilettante de folk-lorisme qui sont de jour en jour plus nombreux ; aussi en ferons-nous une révision minutieuse. Elle débute par des dictons sur les mois. C'est d'abord janvier frileux, avec des variantes de toutes les provinces, dont un est à moitié normand, à moitié breton : Neige de janvier vaut du fumier. Les *Trois Mineurs*, légende de l'Auvergne, roule sur un thème assez commun, le miracle des objets qui ne diminuent pas. Voici, avec la musique, la chanson des *Noces de l'alouette et du moineau* (département de l'Ain), et nous ne résistons pas au plaisir d'en citer une strophe et un refrain :

I	I
L'aluetta pi le mognio Vendran ben se mario	L'alouette, puis le moineau Voudraient bien se marier

Digitized by Google

REFRAIN :	REFRAIN :
Aluetta	Alouette
Fa la metta	Fais la roue
El cantio	Au château
E to ti fo.	Est tout ce qu'il faut.

Voici, avec des notes de notre confrère, le bretonisant Louis Sauvé, les *Contes de la mer*, de M. Sébillot : « Aux environs de Saint-Malo, on prend les bras de l'enfant, on lui fait fermer les poings en leur imprimant le mouvement du matelot qui rame, et en lui chantant lentement : *Ramons, ramons, ramons tous*. La Société des traditions populaires a eu encore, cette année, son dîner la *mère l'oie* où assistaient les principaux folk-loristes français : prince Roland Bonaparte, P. Sébillot, M. Quellen, etc.

Devinettes des îles Fidji, où il y a celle-ci : « J'entre dans une maison, et je la traîne avec moi? » — Un Bernard l'Ermite. Ensuite vient un conte créole de l'Ile-de-France, l'Histoire du loup-garou qui voulait brûler sa femme : *Zistoire, Loulou qui té voulé bourlé sa femme*, langage créole ou *bamboula*.

Devinettes de la Bresse, dont nous détachons celle-ci :

Blan quemun de neze	Blanc comme la neige,
Nai quem un de peze,	Noir comme de la poix.
Qui voul en jjo,	Qui vole en oiseau,
Qui cant' en crapo?	Qui chante en crapand?
— L'ocace.	— La pie.

La *Berceuse haïtienne*, monotone comme il convient à une berceuse, débute par ce refrain dix fois répété : « *Do, do, poti tite, do, do, pou ti man man ou*. Dors, dors, pauvre petit, dors, dors, pour ta petite maman. Enfin, une inscription bretonne, formule pour chasser les loups-garous, et la *Veillée dans le puits*, conte du Nivernais.

Notre confrère, M. Aug. Provost, qui a habité assez longtemps le Midi, comme receveur de l'enregistrement, étant en contact avec les populations rurales, s'est initié à leur langage et par la pratique, et aussi par l'étude des livres patoisants. Il nous communique *Las Castagnados* (les récoltes de châtaignes), poésies languedociennes, un fort volume de M. de la Fare-Alais, avec un glossaire, où nous remarquons quelques mots souvent entendus : *adioussias*, adieu, littéralement, soyez à Dieu; *bagasso*, ah! bien oui! ironique; *farundouno*, farandole; *pinedo*, forêt de pins, une pinède. *Trou* et *trōn*,

Digitized by Google

tonnerre, qui dans « tron de lair » est si souvent dans la bouche des Méridionaux. M. Provost nous communique aussi : *Li bourgadieiro*, du dialecte de Nîmes, par A. Bigot, qui est d'une langue plus difficile et n'a pas de glossaire. Un mot, *clapàs*, tas de pierres, nous livre l'étymologie controversée du français clapier.

Dans le Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie (3 août 1885), dans la série bibliographique normande, nous relevons : 1° *Pélerinage enfantin du Mont-Saint-Michel* en 1457, étudié dans « *Historisch politisch blatter* (1er août 1885). » C'est un article, sans doute, sur l'ouvrage de M. Léopold Delisle, relatif à ces multitudes d'enfants qui vinrent d'au-delà du Rhin au Mont-Saint-Michel. « Quelque chose à ce les mouvoit, » dit un des vieux annalistes de l'abbaye. — 2° Recherche historique sur Saint-Paterne d'Avranches et sur les translations de ces reliques à Orléans, par M. l'abbé Louis Crochet, in-8°, 34 p. — 3° De notre confrère M. Le Biez, à Granville, quelques mots sur l'autel du Ham (près Valognes). — 4° De notre confrère M. Charles Lebreton, la pénitence de Henri II, roi d'Angleterre et le concile d'Avranches, en 1172 (Saint-Brieuc, 1884).— 5° De notre confrère M. Lefavrais, président du Tribunal à Mortain, l'église de Notre-Dame-sur-l'Eau, près Domfront, église très curieuse par son style, par ses tombes et par son site. — 6° M. Edouard le Héricher, Glossaire étymologique anglo-normand ou l'anglais ramené à la langue française, in-8°, XVI, 224 p. Avranches, imprimerie Durand, Paris, Maisonneuve. — 7° Pigeon (abbé), les anciens livres liturgiques dans le diocèse de Coutances et d'Avranches, in-8°, 22 p. Coutances, Salettes. — Le tumulus des Biards (Manche), par H. Sauvage, — Deux rois de France commendataires du Mont-Saint-Michel, de 1760 à 1788. (L'ingénieur Ponthiac et son rapport sur l'état du Monastère en 1774). — 8° Loewenfeld (S.), Epistolæ pontificum Romanorum ineditæ. Edidit S. Loewenfeld, in-8°, 228 p. Leipsiæ, 1885. (7 juillet 1162), où se trouve lettre d'Eugène III à l'évêque d'Avranches en faveur de Richard de la Mouche, nommé abbé du Mont-Saint-Michel. — 9° Sauvage (Hippolyte), Revue historique, archéologique et monumentale de l'arrondissement de Mortain. Suite du canton de Juvigny-le-Tertre, La Bazoge, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tove. — Reffuveille.

Quelques œuvres avranchines figurent dans la Revue de l'Amateur Manchois, à Briquebec : de notre confrère V. Chatel de Vire, de l'emploi du marc de pomme. — Liste des biens des émigrés dans la Manche. (Coutances, Joubert, 1792). Document très rare et très recherché. — Bénédiction et pose de la première pierre du petit séminaire de Mortain. (Mortain, Lebel, 1854). — Quatre ouvrages en latin de Guillaume Postel, célèbre écrivain, né à Barenton, en 1510.

Digitized by Google

— Exhortation aux malades, par Jean Pontas, célèbre casuiste, né à Saint-Hilaire-du-Harcouët, en 1638. — Condamnation de plusieurs particuliers de Mortain pour commerce frauduleux. (Paris, 1741). — Considération sur l'homme physique, par Leverdais, chirurgien militaire, né à Mortain, en 1793. — Prière à l'usage des chevaliers de Saint-Michel. (Paris, 1730). Exemplaire rarissime. — Le Cicerone granvillais, ou guide de l'étranger dans Granville, Coutances, Hambye, Carolles, La Lucerne, Avranches. Henri Gibert, 1878, in-12, 54 pages.

Annuaire de Granville et de la Manche, par Pierre Dupont. (Avranches, Tribouillard, 1860, in-18, 306 p.) Peu commun. — De notre confrère, M. Julien Travers, un des vétérans des littérateurs normands; *le Mont St-Michel,* groupe de sonnets. (Cherbourg, 1834).

L'*Abeille méridionale,* dirigée par notre confrère, M. Arthur Castanier, nous apporte à butiner le suc d'un grand nombre de fleurs poétiques, dont une nous touche particulièrement, comme étant de notre confrère, M. Jules Durand, son titre est : *Sans titre.* Son recueil de petits poèmes : *Les Echos de l'Avranchin* y est apprécié de la manière la plus favorable. Il y a aussi quelques mots flatteurs à l'adresse de notre *Revue.*

Un numéro de la *Semaine religieuse* d'Avignon contient une lettre de Rome, de M. Deschamps du Manoir, dont les premiers mots indiquent bien le sujet : « Il y a longtemps que je ne vous ai écrit. La mort du prince Torlonia, qui est le grand événement de Rome en ces jours, est, ce me semble, de nature à intéresser vos lecteurs, c'est pourquoi j'ai voulu vous l'écrire. » L'auteur continue ces intéressantes lettres italiennes, spécialement celles dites de Naples.

M. Bazin, du Val-Saint-Père, professeur à Liverpool, ne manque jamais une occasion de nous être agréable. Pour compléter ses documents sur le tunnel de la Mersey, il nous envoie un recueil très finément illustré, avec carte, en papier vélin, reproduisant les choses les plus curieuses de Liverpool.

Un livre de notre savant et laborieux confrère de la faculté de Caen, M. Desdevizes du Désert. Nous avons cité et souvent analysé ses nombreuses brochures, mais nous avons oublié de signaler une de ses premières œuvres et peut-être la plus considérable : *Géographie ancienne de la Macédoine.* Paris, 1862, un fort volume in-8°. Il nous offre, au Président aussi, avec son affectueux respect, une étude dont

Digitized by Google

le titre révèle bien l'importance et l'actualité : *Le continent noir et la nouvelle politique coloniale*, par M. Desdevizes du Désert. Rouen, Cagniard, 1885, t. et v. — Un professeur de la même faculté, un savant et délicat littérateur, M. A. Gasté, nous offre une pièce populaire : La Chanson sur les Faux Nobles, qui enrichit le thème populaire contre la noblesse dans la littérature normande.

Le directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, M. le chanoine Corblet, un vétéran de l'archéologie, qui, plus d'une fois, écrivit de bonnes notes sur nos publications, vient de mourir à Versailles. Nous lui donnons quelques larmes. Elles tombent sur sa dernière œuvre : *L'élévation du Saint-Sacrement*.

Notre correspondant à Vire, M. Victor Brunet, bien connu de nos lecteurs, nous donne, en hommage, une notice sur *René d'Amphenet*, vicomte de Vire (1686-1732).

La politique nous est interdite, mais il ne nous est pas défendu, au point de vue littéraire, de louer le discours de notre confrère, M. Jules Bouvattier, député, sur la liberté des funérailles ; bien écrit, bien dit, comme nous savons très bien qu'il sait dire, ce discours, qui a été son *Maiden speech* dans notre parlement, est un début qui promet beaucoup. Ce qui n'y est pas le moins remarquable, c'est la facilité de la riposte, le sang-froid, la justesse des coups dans cette escrime parlementaire, où, bien soutenu par le président, il a fait face à plusieurs adversaires, bruyants interrupteurs.

Qui nous envoie l'*Intermédiaire*, ce curieux journal à questions ? Sans doute l'éditeur pour avoir des réponses. Répondons à cette demande : Si Gust. Flaubert a publié son voyage en Bretagne, nous répondons qu'il a été publié récemment dans la *Revue des Deux-Mondes*, non pas par lui, mais par son compagnon de route, à pied (à pied, sac au dos), Maxime Du Camp, et que c'est une des plus jolies choses qu'ait faites l'auteur de *Madame Bovary*. AYSINE : qu'est-ce que ce mot très usité en Guyenne ? Il signifie dix choses qui se résument en objet qui donne de l'aise, de la commodité et dérive de *aise*, *aisance*. Sous AYSINAS du Cange indique toutes sortes d'instruments, vases et ustensiles. Sur un sujet (p. 603), trop scabreux pour être dit en français, nous renvoyons l'*Intermédiaire* à un livre assez connu, mais dont nous ne connaissons que le titre latin et à tous les dictionnaires de médecine. FÉLIBRES : on demande l'étymologie de ce nom des poètes provençaux ? Nous proposons : *Fait-livres*. En dérivant le nom très breton de Yves, de celui de *Johannes*, Jean, et en l'assimilant au nom slave Ivan (qui est bien

Digitized by Google

Jehan), l'*Intermédiaire* se trompe, croyons-nous : « Saint-Yvon ou Yvory, est un saint irlandais (primit. *Ingwar*, le guerrier à l'arc d'If), de là Yves, Yvon, Yon, Yvelin, Vveline, Yveline. » (P. 20 de la *Philologie des noms propres*, par Ed. Le Héricher, in-4°, Caen, 1863.

Un autre fascicule de l'*Intermédiaire* est adressé à la Sorbonne, au délégué de la Société. Parmi beaucoup de choses peu intéressantes ou futiles, il y en a quelques-unes à recueillir. L'origine de « Jeter son bonnet par-dessus les moulins », y est posée, non résolue. — Comment l'*Intermédiaire* peut-il demander l'explication de cet aphorisme disciplinaire des anciennes écoles : ne porte-t-il pas en soi sa signification : « *Prima gratia, secunda debet, tertia solvet*, seulement, lisez avec une virgule : *prima, gratia*, la première faute, c'est la grâce, etc. — Donner les Innocents, c'est-à-dire fouetter les gens à nu, dans leur lit, le jour des Innocents, est une locution donnée par Littré. Nous avons écrit plus d'une fois contre la manière française de prendre à l'anglais des mots qui ne sont pas nécessaires. Dans ce temps-ci où les vignes sont attaquées de plusieurs maladies, on écrit partout le *mildiou* ou même *mildew* : c'est, comme le mot allemand *mehlthen*, litt. rosée farineuse. Eh! n'avions-nous pas la *nielle de la vigne?*

C'est l'*Intermédiaire*, si nous avons bonne mémoire, qui a glosé sur le vers bien connu de Victor Hugo : « Mon père, vieux soldat, ma mère, Vendéenne, » dont on a contesté la vérité, pour la mère, mais elle n'est pas contestable. Non pas que Mlle Foucher, qui fut sa mère, appartînt à la Vendée, comme patrie, mais elle lui appartenait comme royaliste d'opinion de jeune fille et comme, en qualité d'épouse du général Hugo, ayant vécu dans la Vendée. Il n'y a qu'à entendre sur ce sujet le parent, l'ami de la famille Hugo, un esprit gai, un cœur chaud, celui qui a écrit le livre très saisissant, plein de cœur, de *V. Hugo intime :* « Cette dame, Mme la générale Hugo, avait passé sa première jeunesse parmi les Vendéens... Elle devint Vendéenne en haine de la Convention. » (Alfred Asseline, p. 23 et 24). Le génie de l'enfant se forme sous diverses influences : dans Hugo royaliste et républicain ne reconnaît-on pas la mère Vendéenne et le général républicain? Hugo fut double et sans doute sincère dans ce contraste qu'il harmonisait dans sa conviction. A un autre point de vue esthétique, poétique, pittoresque, enfin, dans cet homme obstiné de l'antithèse, il n'y a pas un parti pris ; c'est sa nature de voir double, deux objets à la fois, lointains, opposés, blanc et noir, ciel et enfer, beau et laid ; ce serait plus fort que lui de voir autrement.

Un vétéran de l'histoire, c'est M.L.de Pontaumont. Aujourd'hui il s'attache encore à cette tragique famille de Ravalet qui fournit ce

Digitized by Google

frère et cette sœur décapités en place de Grève pour crime d'inceste : « Ils étaient beaux comme des anges ! » disent les contemporains. Il nous raconte aussi l'histoire de la possédée Thérèze de Brye qui fut exorcisée par l'abbé de Hambye qui était aussi un Ravalet : « L'exorciste mit un crucifix entre les mains de la dame de Brye, qui était à genoux à la porte de la chapelle, lui plaça sur la tête un reliquaire et une étole violette, puis lui fit le signe de la croix sur le front, sur la bouche et sur la poitrine. Cela fait, l'abbé de Hambye et toute l'assistance se mirent à genoux et récitèrent les litanies des saints, l'évangile selon saint Jean commençant par ces mots : *In principio erat verbum*. Puis vint l'Oraison dominicale et le Symbole de saint Athanase. Puis, pour terminer, l'exorciste fit une chaleureuse abjuration au démon de quitter le corps de Thérèze Le Sueur, veuve de Brye, sur laquelle il fit une abondante aspersion d'eau bénite. La dame de Brye, en état de syncope, fut portée dans sa chambre et déposée sur son lit. »

De Berlin, nous arrive une *Revue de littérature allemande* avec un article sur le *Glossaire étymologique anglo-normand*, ou l'anglais ramené à la langue française par M. Ed. Le Héricher ; Paris, Maisonneuve, 1885, XVI, 224 pages, grand in-8°. L'article commence par deux citations empruntées à l'introduction : «Grattez l'anglais, vous découvrez le français. Si le saxon est le fond de la langue, s'il est le ciment qui relie les pierres, débris de la langue latine, il n'a pas la part prépondérante. Mais quand même on accorderait au saxon une part plus grande que nous ne le faisons, il resterait à un lexique comme le nôtre un avantage considérable, une haute importance de mnémothechnie et de pédagogie. » Ensuite, on cite un certain nombre d'articles de ce Glossaire : ABIDE, BARE, BLADE, LEECH, OUZEL, ROOM, etc. Un autre ouvrage allemand qui nous semble très savant nous est envoyé de Vienne. C'est la *Revue* de cet établissement à la belle architecture qui est le musée d'histoire naturelle de cette ville.

Notre correspondant à Cahors, M. Dangé-d'Orsay, président du musée de cette ville, nous fait hommage d'un dessin au lavis d'une mosaïque trouvée à Cahors en 1884.

Notre confrère titulaire, M. le sénateur Labiche, de Sourdeval, a présidé la distribution des prix du collège de Saint-Hilaire, à la suite de laquelle notre confrère, M. Mottet, nous adresse le discours qu'il a prononcé à la distribution des prix de ce même collège, l'année dernière. Ce discours, empreint d'une haute moralité, sort de la bannalité de beaucoup de discours de ce genre. Ne pouvant le citer

Digitized by Google

tout entier, nous en donnons l'exorde et la conclusion : « Tout homme naît, se développe et s'éteint au milieu de trois mondes : le monde matériel, auquel appartient son corps; le monde des esprits, où s'épanouit son intelligence ; le monde divin, que lui révèle sa raison. Pour parvenir, dans chacun d'eux, à toute la perfection dont nous sommes capables, nous devons nous soumettre à une loi qui régit la nature entière, à une loi dont l'exécution peut seule nous assurer : dans l'ordre physique, une richesse honnête; dans l'ordre intellectuel, la découverte du vrai, et dans l'ordre moral, la pratique du bien.

« Cette loi, Messieurs, dont je vous demande la permission de vous dire quelques mots seulement, vous l'avez déjà nommée, c'est la *Loi du Travail.* « Préparez-vous dès maintenant à la lutte, ouvriers de l'avenir; sachez, de bonne heure, préparer à votre corps la santé, à votre intelligence, la vertu. »

M. le principal Boulée, trésorier de l'Association florissante des anciens élèves et professeurs du collège d'Avranches (200 membres et 500 francs en caisse), nous donne son rapport du compte-rendu de la réunion générale et de son banquet, bien rédigé et bien lu par M. Gabriel Frémin, avocat. Nous voudrions bien en citer quelque chose, mais nous sentons que le trop aimable optimisme du rapporteur envers ses confrères, nous embarrasse. Toutefois, en supprimant les éloges et les noms propres, nous nous permettrons de citer le petit speech d'un vieux maître qui s'est tiré de l'embarras d'un discours, plus ou moins professoral, par quelques paroles qui ont un peu égayé l'assemblée réunie dans la salle à manger du collège : « Messieurs, des voix plus bienveillantes que prudentes me pressent de prendre la parole. Je n'ose... il me semble que je vais entendre le pion s'écrier : l'élève un tel me fera deux cents vers pour parler au réfectoire. » M. Frémin termine par ces mots de bon augure : « Nous étions soixante-dix au banquet de cette année, nous serons le double l'année prochaine. »

Nous aurions à rendre compte de plusieurs numéros de notre consœur académique d'Hippone, riche en inscriptions latines, arabes, hébraïques ; ils n'auraient que très peu de lecteurs chez nous. Nous en avons cependant détaché déjà un curieux passage sur les charmeurs de serpents, dans un numéro précédent.

Notre correspondant, qui vient de mourir, nous a laissé ses deux dernières œuvres l'une sur les mouvements lents du sol et de la mer, d'après le professeur italien Arthur Hissel, l'autre sur le calcaire carbonifère de Montmartin-sur-Mer, lieu de sa résidence. La thèse de M. Quenault c'est que la mer nous envahit et que notre sol s'abaisse. Nous lui avons consacré une notice funèbre.

Digitized by Google

Un de nos correspondants, récemment nommé, paye sa dette d'entrée par l'hommage de deux de ses œuvres. L'une, qui a un intérêt tout particulier pour le Président, lequel a été professeur au collège de Bayeux, est une étude sur les « *Collèges Bayeusains à Paris.* » — L'autre s'appelle « *Une page d'Histoire Bayeusaine* et Philippe de Delleville : l'auteur est M. Anquetil. Il y a ajouté une notice sur notre très regretté correspondant à Bayeux, L. Doucet, auquel il succède comme secrétaire.

La notice nécrologique de notre savant confrère, M. de Saint Venant, membre de l'Institut, a été rendue plus facile par les quelques mots sur sa vie et son œuvre qui sont dus à M. Boussinecq, son confrère à l'Institut. Cette notice se termine par ces mots : « Mais seuls ses disciples et ses amis sauront, sans pouvoir suffisamment l'exprimer, combien son cœur était riche d'affection, de prévenances délicates et de ce rare dévouement auquel rien ne coûte. »

Notre associée anglaise, Mme Kathleen Savage, qui unit le talent d'écrire au talent de l'artiste, a voulu payer ce qu'elle appelle sa dette à la Société en lui envoyant « *The art illuminating.* » Nous en avons entendu la traduction dans cette séance par son amie, Mlle Ida Hubert, traduction qui sera insérée dans la *Revue*.

Nous avons parlé du grand travail de notre confrère, M. Fred. Godefroy, le premier prix Gobert. Nous rétablissons son titre qui est : « *Répertoire universel de la langue française écrite et parlée.* » C'est pour le vieux français ce que le glossaire Ducange est pour le bas-latin.

Pour donner des types et des modèles dans l'organisation des musées, le ministre de l'instruction publique nous adresse une œuvre importante ; ce sont les rapports de M. Marius Vachon sur les musées d'Allemagne, d'Autriche, Italie et Russie.

C'est à M. Aug. Besnard que nous devons un second numéro de la *Revue Bryologique*, où se détache en première ligne son catalogue : Des mousses des environs de Saint-James.

Revue celtique, 1°, 1886. Quelques extraits : Nous avons appelé le Carolle, de l'Avranchin, le petit *Caer*, village : nous préférons Karhuel, litt. bourg élevé, égal à Caruel, Chéruel, Cherrué, etc. Dans l'article de M. Quellen sur l'argot fr. et le v. fr. introduits dans l'argot breton, il y a bien des rapprochements forcés, mais aussi quelques rapprochements naturels et réguliers, comme : « *Ambrellin,* fils, jeune garçon, du v. fr. *ambrelin*, homme de rien ;

Digitized by Google

bouil-bouil, pomme de terre, ce qui fait bouil-bouil dans la marmite ; *billeoz*, argent, de l'argot fr. *bille*, d'où le fr. billon ; *brif*, pain, en v. fr. *brife*, ce que l'on *briffe*, gruge, c'est un mot imitatif ; *choufretez*, allumette, du mot fr. *soufrette*, de soufre. On dit pop. *une chimique*, une allumette chimique, c'est en breton *chimiken*. Le rapprochement est forcé entre le bret. *eltriz*, pain, et l'argot fr. *artis*, et *arton* (de l'*arton* savonné en argot, pain blanc) ; c'est aussi en provençal *artoun*; c'est évidemment le grec *arton*, pain, venu par la colonie grecque, Marseille. Le bret. *greffier*, chat, en argot fr. aussi *greffier*, la bête à griffes. Le *Krib Jezuz*, gendarme, est l'argot fr. grippe-Jésus. Le bret. *pikolo*, argent, est le fr. picaillon, des écus. — Nous prenons ailleurs un autre mot breton qui figure souvent dans l'étude des lieux d'asile : c'est *minihi*, dont M. E. Ernault donne la filiation : *menech*, moine, *menec'hi*, enclos de moines, et asile, du latin *monachia*.

La Révolution ayant été une période profondément révolutionnaire, surtout pour la vente des biens nationaux et la division de la propriété, a introduit dans la langue un nombre assez considérable de mots pour qu'on en ait fait un lexique spécial. Il en est aussi resté dans l'esprit populaire. Nous avons à Avranches, comme vestige de cette époque, notre rue de la Constitution. Quelle constitution ? Celle de 92, comme nous l'apprend un contemporain, M. Boudent-Godelinière, dans son livre en deux volumes, sur l'Avranchin. Un autre mot que gardaient profondément nos pères est celui de la Réquisition : « c'était l'année de la Réquisition. J'étais de la Réquisition (mon père en était)... de l'armée des trois cent mille hommes. » Unanimité pour le vote (à la Convention) de deux cents millions d'assignats et la levée de trois cent mille hommes. Les municipalités sont investies du droit d'enquête et de *réquisition* pour trouver en huit jours l'habillement et l'équipement. » (Michelet, *Histoire de la Révolution*, t. 3, in-4°, p. 196). Dans la Manche et le Calvados, réquisition est encore le terme générique pour le tirage au sort et la révision. Il y a des gens pour qui le nom de notre rue, *Sans-Culottes*, évoque aussi la Révolution. Il n'en est rien. Ce sobriquet populaire a été appliqué à une rue ouverte par M. C. qui était dans la situation de l'homme qu'on appelle *déculotté*, *débragué*, *dehanné*.

Dans notre temps de suffrage universel et de fréquentes votations, il fallait bien faire un mot pour cette espèce de fête du suffrage au chef-lieu : c'est en Normandie la *vote*, le jour de la *vote*. Nous pensons que ce mot a été fait sur place, et récemment, et qu'il n'est pas un emprunt à la *vote* ou fête votive des villages de Gascogne.

Les chemins de fer ont aussi produit de nouveaux mots, comme *chemineau*, terrassier des voies ferrées ou des chemins. Par la

Digitized by Google

grande absorption qu'elles ont faite des denrées d'un pays, nos paysans disent « il y a du tirage, du tirement, de la tire. »

Le bon livre graphique de M. Corroyer, sur le Mont-Saint-Michel, a mis sous nos yeux un terme étrange. Il est bien dans D. Huynes : « Une fontayne à laquelle les *Sitibons* se sont rafraîchis. » Evidemment ce sont les « alterés. » Or, ce mot, qui semble être un latin fictif, mais bien fait, *Sitibundus*, n'est ni dans du Cange, ni dans aucune de nos sources lexicographiques. Prière de nous renseigner sur ce terme et sur quelques autres. Pourquoi l'âne est-il appelé un *ministre* dans l'Avranchin ? Qu'est-ce que le Baptiste de la locution « tranquille comme Baptiste ? »

Très active, la Société académique de Brest : en deux ans un fort volume de 450 pages. La géographie et la navigation, voilà son thème le plus exploité ; il y aurait lieu de fonder à Brest une Société de géographie ; il s'en fonde partout et la Normandie vient d'avoir la sienne. Mais il y a d'autres sujets traités dans ce volume, spécialement les curieuses idées du grand Mirabeau en matière d'hygiène infantile, pour son fils qu'il avait eu de son amante Sophie. Il y a même de la philologie : M. Ansart, qui fut le professeur de notre confrère, M. Alf. de Tesson et qui, selon celui-ci, est un homme d'esprit, s'est aventuré sur le terrain glissant des étymologies. Aussi bien des chûtes ; mais il ne se sait pas tombé et va bravement de l'avant ; par exemple, pour lui le français beaucoup n'est pas le vieux français *bel-cop* (de colaphus), c'est *bella copia ;* et la différence de genre ? il ne s'en doute pas. Le français beaupré n'est pas le *bowsprit* germanique, c'est la *bôme de proue*. Le français copie ne vient pas de *copia*, abondance, mais de *compilare*, compiler. M. Ansart ne se doute pas qu'il y a une science qui s'appelle phonétique et que les lettres s'échangent entre elles, selon certaines lois, et qu'il ne suffit pas qu'une étymologie offre deux correspondances de sens, mais qu'il y faut aussi deux similitudes de forme.

Société d'Histoire et Archéologie de l'Orne, 1er bulletin. Nous connaissons cette société, qui fut très active sous M. Duval, archiviste du département. Ce titre, 1er bulletin et les noms des dignitaires, nous donnent à penser que c'est la Société renouvelée, peut-être *révolutionnée*. Elle vient de nous demander l'échange de nos productions ; cette amicale et loyale confraternité a été scellée par un échange immédiat. Dans le numéro premier, ce qui nous intéresse le plus est l'article intitulé Philologie, par un homme de beaucoup d'esprit, en prose et en vers, un des esprits les plus vivifiants de l'Association normande, M. Levavasseur. Nous avouons avoir conçu quelques doutes sur sa valeur de philologue, d'après quelques articles

Digitized by Google

n Annuaire. Il y mettait ce qu'il ne faut pas, de
ettait pas ce qu'il faut, la connaissance du vieux fran-
ilologie comparée ne va guère au-delà du XVIe siècle,
pour montrer les origines de la langue générale et po-
ance. Pour la forme, il rencontre la prolixité, ce défaut
i ne veulent ou ne peuvent pas savoir moins qu'ils ne
n les du Méril, auteurs d'un très incomplet, mais vraiment
ictionnaire du patois normand, n'y sont pas traités avec
spect scientifique qu'ils méritent. Entrons dans le détail des
es expressions usitées en Normandie, spécialement dans
l'
Oui-da, est-il une simple interjection? Puisque l'auteur ne
répé
s, disons que non et que c'est oui-*dam*, seigneur, en vieux
franç
m, du latin *Dominus*. Bonne note sur le *Dansparou* des
du Mé
ieux orthographié « dans par ou, » là où on en est. Mais
qu'est-ce qu
par? Nous écrivons « dans part où, » dans la partie,
l'endroit où l'on est. *Darin*, entremetteur de mariages, nous était inconnu, et son origine nous échappe. — Se mettre en débauche, dans l'Orne, est le synonyme de « se débauchier, » en Basse-Normandie. M. Levavasseur l'interprète par perdre la tête, oui, en s'enivrant pour noyer un chagrin, et dès lors il signifie être affligé. Une note imprudente : « Defait, dégel » et non *debet*, comme l'écrivent MM. du Méril. Mais, c'est bien *debet*, pour degel, chez nous, si c'est *defait*, chez vous. Défaux, pour *defaut* ne se met pas dans un glossaire; passe encore pour *defraiter*, pour frayer, si tant est que ces deux mots soient les mêmes. On dit encore aux du Méril que *déganer* n'est n'est pas contrefaire; mais si, parfaitement. *Dehager*, pour hacher, vaut-il la peine d'être recueilli? C'est un déluge, dit-on de celui qui use, abîme ses habits, ses outils; ici déluge est synonyme de dévastation universelle, c'est une hyperbole; mais le normand *druger*, être sans cesse en mouvement, n'y a nul rapport, pas plus que l'anglais *to drudge*, travailler fortement.

Tomber en démence, qui se dit d'une maison qui tombe en ruines, est expliqué par « tomber en demanse, » sans doute, cesser d'être une *manse*, en latin *mansus*, ne nous semble pas juste : il y a ici le passage assez fréquent de l'homme à l'objet matériel. *Dépetrasser*, débrailler, est-il exact? n'est-ce pas depétrailler. *Dépiter*, défier, faire une chose en dépit de quelqu'un, en bravade, est un mot bien fait. *Dépoteyer*, dépoter, « forme normande de dépoter, » oui, mais en passant par le diminutif dépotailler. Dépiauster, écorcher : mais pourquoi le *s*? est-ce par euphonie? « Cela va de pire en do, comme le confiteo d'la bonn' famme. » Pas d'explication! lisez : « cela va de *empirando*, » latin macaronique. Dône, poupée, suivant du Méril, mot breton : doux, docile; c'est une erreur, c'est l'italien *donna*. En

Digitized by Google

Basse-Normandie, « une vieille dône, » une vieille femme, mot injurieux. Dreulanges, épluchures, rebut, origine inconnue. On était certain que le nom propre Dupont vient de du-pont ; M. Levavasseur propose *Dupondius*, étudiant en droit à Rome. Faire droguer quelqu'un, c'est le faire attendre, comme le soldat qui a la drogue ou plusieurs drogues sur le nez : non, il faut dire draguer. Pourquoi ? on ne le dit pas. Pour donner une idée de la manière facétieuse de M. Levavasseur en philologie, nous terminerons par une citation : « Quand le patient est artiste, il croque le marmot sur les murs avec un charbon. Quand il est Allemand, il fume sa pipe. Quand il ne possède aucun talent qui puisse charmer sa solitude, il *pause* ou *drague* en rôdant de long en large, comme les lutins du Rhône. » Quand on veut faire de l'esprit en philologie, on confond *droguer* et *draguer*, avec beaucoup d'autres confusions. Même Génin s'y est ainsi perdu.

Un nom de lieu. C'est chose rare qu'une paroisse changeant de nom et dont le nouveau nom a persisté. C'est le cas d'une localité de la Haute-Normandie, jadis Mesnil-Haquet, aujourd'hui Charles-Mesnil, et voici comment s'est opéré le changement. Charles VI, victorieux des Anglais, voulut faire un séjour à Mesnil-Haquet, châtellenie qui appartenait à la famille d'Estouteville, de glorieuse et opulente mémoire, et cela vers 1385, et, enchanté de la réception de son vassal, il rendit la charte suivante, réduite à l'essentiel :

« Pour la plaisance que nous avons prise ou lieu et forteresse que l'en souloit nommer le Mesnil-Haquet..., avons trouvé fort tenable et proffitable pour nous le païs d'environ, nous en mémoire de notre venue et pour certaines causes qui a ce nous ont neu, ledit lieu et forteresse avons nommé nommons d'ores en avant Charlesmesnil.

Donné à Paris, 1386. — Extrait du *Bulletin de l'Histoire de Normandie*, de 1885.

Mais il y a des noms qui se modifient encore plus que les noms de lieu : ce sont les noms de saints. Entre mille exemples nous en prendrons deux, l'un de notre pays, l'autre de notre frontière bretonne. Il est certain que par suite de deux ou trois opérations normales saint Pancrace est devenu saint Planchers. Ensuite que le nom du saint irlandais *Mac-Leod* ait passé à Maclou, à Malo, il n'y a à cela rien que de naturel ; mais comment est-il devenu Machut, le *sanctus Machutus* des bréviaires? Par la simple substitution de *h* à *l* de Mac-Lou à Machout, populairement saint Machout. Voir cette série de noms au *Dict. de Trévoux*. V. aussi *Etymol. difficiles* de Le Héricher.

Voyez ici l'utilité de l'étymologie. Un homme de savoir et de tact,

Digitized by Google

H. Gaidoz, un maître, dans la *Revue celtique*, faute de bien tracer les dérivations, en est venu à proposer « modestement » aux hagiographes deux saints distincts, Maclovius et Machutus qui auraient été confondus en un seul personnage !

Un ancien mot vient d'être remis en vogue par suite des graves événements de nos jours, celui de *bonneteur*, filou, trompeur, au jeu de *bonneteau*, celui qui porte des cartes apprêtées. Quelle est l'étymologie de ce nom? Le *Dictionnaire de Trévoux* répond ainsi à cette question : « C'est parce qu'ils bonnettent les gens pour les engager au jeu. » Mais qu'est-ce que *bonneter?* C'est faire des révérences, donner des coups de bonnet à quelqu'un pour obtenir une faveur. « Les juges, dit-il, sont bien aises d'être bonnetés par les clients. »

Notre département de la Manche manque encore d'une bonne géographie historique. Nous savons qu'un de nos confrères, M. Durier, de Granville, l'archiviste des Hautes-Pyrénées, vient de produire un bon spécimen de ce genre d'études, en collaboration avec le capitaine Bois, avec une description des principales villes. Voir *Revue de Géographie*. Juillet 1885.

Un Bibliophile. Ch. Nodier, qui était un bibliophile, a écrit son charmant bibliomane. C'est qu'il y a entre les deux une notable différence. Le bibliophile aime les livres pour les idées, le bibliomane pour l'enveloppe des idées. Il achète des livres pour ne pas les lire : il tient à l'édition princeps, il est ravi des fautes d'impression. Il s'écrie, en pressant sur son cœur la *vintissettine* ou toute autre rareté : « C'est elle! Dieu! que je suis aise! Oui, c'est la bonne édition, Car voilà, pages neuf et seize, Les deux fautes d'impression, Qui ne sont pas dans la mauvaise. » Le bibliophile est souvent un savant, au moins un homme instruit, et comme on ne peut tout savoir et comme qui embrasse trop mal étreint, il se cantonne dans un coin de la science ou de la littérature. Notre confrère, M. Octave Blondel, directeur de cette école Pompée, qui, pour le local, est un parc et un château, et qui, pour l'instruction, fut le berceau des hautes écoles professionnelles, M. Blondel aime les livres et les lit : c'est donc un bibliophile. Sans s'interdire d'autres domaines, par exemple, il a beaucoup fréquenté Molière, il s'est surtout renfermé dans cette grande époque de transition du xve et xvie siècle, d'où se dégage le français moderne. Il y arrive avec l'étude de la collection Guessard des anciens poètes de la France ; il y séjourne avec le *Théâtre français* d'Edouard Fournier ; il en sort par son ami Ronsard, le souple chanteur en cent rhythmes divers, dont il sait les beaux

Digitized by Google

endroits, qu'il chante sur les mélopées des musiciens de son temps.

Nous avons cité dans notre *Revue* un de ces chants sur une pièce du simple titre *Chanson*, de Ronsard, un petit chef-d'œuvre de grâce voluptueuse. Nous voici étudiant dans un des livres de la bibliothèque de M. O. Blondel, le bon et bel ouvrage d'Edouard Fournier, le *Théâtre français au* XVe *siècle*. Ce dernier est un philologue intelligent et savant, un glossateur très sûr. Nous l'étudions à deux points de vue, d'abord pour y trouver des redressements aux étymologies de Littré, redressements ou lacunes que nous avons entrepris sous le titre d'*Etymologies difficiles* et pour répondre à notre point de vue local, la philologie de l'Avranchin. Sous le premier nous avons recueilli de nombreuses notes, et pour le second quelques termes, spécialement ce mot un *juppet*, une courte distance, un saut, un *hup !* que nous appelons chez nous une *juppée*. Très rarement M. Fournier est pris en défaut. Cependant il s'est trompé, quand il a dit que « *ist* » est le latin *it*, du verbe *ire* : il n'a pas tenu compte du *s* qui ne peut venir que du verbe *issir*, sortir, du latin *exire*, qui nous a laissé le substantif issue. Ensuite il ne suffit pas de traduire par « certainement » la locution bien connue du moyen-âge « *çamon*, *samon*, et même simplement *mon*, laquelle est venue jusqu'à Molière. C'est une forme elliptique « ça est mon avis, mon opinion. » C'est encore de M. Fournier un livre plein d'intérêt, surtout littéraire, le *Paris démoli*, le vieux Paris, Paris trop démoli. M. Blondel a collectionné aussi des œuvres devenues rares, celles qu'on appelle les *Romantiques*, et des éditions modernes, dites de bibliophiles, celles que fait Lemierre, par exemple sur le charmant conteur, Alph. Daudet, en caractères elzéviriens, en papier vergé ou de Hollande, et pour qu'il ait un peu de tout, un vieil ami, qui eut la passion des Alde, des Elzevier, des Estienne, des Plantin, glisse dans sa bibliothèque un Senèque le Tragique, et un bon vieux Plaute, ce comique épicé et enfant du peuple, qui reprend de la vogue aujourd'hui qu'on cherche les origines du français non pas tant dans le latin classique que dans le latin populaire.

Nous avons dit qu'il se fait peu de noms locaux nouveaux : il en est un cependant qui n'est pas très ancien et qui est particulier à certaines foires du département de la Manche, dites les *Montalivettes*, de l'éminent administrateur, resté populaire, M. de Montalivet, que le 1er consul mit à la tête de ce département, vers 1800.

Procédés mnémotechniques. Un de nos confrères, faisant partie d'un cortège de noces rurales aux environs de Tinchebray, remarqua qu'à chaque carrefour où accouraient amis et curieux, la couturière

Digitized by Google

qui avait un rang d'honneur dans la procession, s'en détachait et allait avec une épingle attacher le ruban des noces, non pas sur les vieux et les vieilles, ni sur les jeunes gens et adolescents, mais sur les enfants. Évidemment c'était pour que le souvenir de la noce se perpétuât le plus longtemps possible. A ce fait nous rattachons un certain nombre d'autres faits, tirés d'un grand ouvrage, les *Scandinaves en Normandie*, sous cette rubrique : moyens de graver le souvenir.

On lit dans le 1er tome, n° 5, de la *Revue des Traditions populaires :* « On nous assure que naguère encore, lors de la plantation d'une borne, on frappait les enfants qui y assistaient pour leur graver le souvenir de cet acte. » (P. 28.)

Or voici quelques exemples semblables :

« Les parolles dictes et la mariée baisée, au son du tabour, vous tous baillercz l'ung à l'aultre du soubvenir des nopces : ce sont petits coupz de poing... Telz coupz seront donnez en riant selon la coutume observée en toutes fiançailles (1). »

Les rubans, les rosettes, les nœuds sont des symboles généraux de lien, de chaîne, de nœud entre les époux. En Normandie, pas de noces sans rubans, sans nœuds, sans rosettes. On les appelle *nœuds d'amour* en quelques provinces : de même en viéux *danois* (2) : c'est le *trulota*, le vrai amour, comme en Angleterre *true-love-knot :* la jarretière de la mariée, en Basse-Normandie, est un ruban de cette signification, qu'on tâche de dérober adroitement à la jambe de la mariée et qui, coupée par fragments, est distribuée à tous les gens de la noce (3).

L'étymologie de noces, *nuptiæ*, est *nubere*, qui signifiait primitivement voiler (4) et cette métaphore se disait en langue norse ou islandaise : « *ganga und lini*, signifiant être fiancé, littéralement aller sous le linge (5). En Normandie on tend encore, mais cet usage s'en va, un voile ; un *poêle* (pallium) est tendu sur la tête des époux

---

(1) Rabelais, *Pantagruel*, liv. 4, ch. 12 : M. de Méril pense que les coups de fusil dont on salue encore les noces en quelques provinces (surtout dans la Basse-Normandie) ont eu sans doute la même cause, c'est-à-dire de graver le souvenir.

(2) *Doensk tunga.*

(3) Ce souvenir de l'amitié est déposé dans le livre d'Eglise, entre les feuillets, comme l'image des saints et la feuille de *parencœur* (*Androsæmum officinale*).

(4) « *Obnubit, caput operit, unde et nuptiæ dictæ a capitis opertione.* »

(5) Voir le *Rigsmal*, strophe 37. (Festus.)

Digitized by Google

devant l'autel : il est tenu aux extrémités par les deux plus jeunes garçons de la noce, qui le tirent à eux, la souveraineté dans le ménage devant appartenir à celui des époux vers lequel il est le plus attiré.

Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie. Dans cette Société, c'est presque comme à l'Académie française : le récipiendaire fait un discours, comme dans ce numéro du t. xv, M. de Moyencourt, un voyageur qui a dû bien voyager; et le Président lui répond et, comme toujours, avec des bouffées d'encens. Cet usage en province a ses dangers, si le *speech* n'est pas facultatif; car ce n'est pas là le miel qui attire les abeilles à la rûche,et si le discours est à volonté, c'est une mauvaise note pour qui ne le fait pas. Nous, Société d'Avranches, nous ne serions pas cinq cents membres et plus, si nous avions l'usage du discours de réception. Dans ce numéro de 86, nous relevons un terme picard pour écureuil, c'est-à-dire *croquet*, littéralement animal croquant, et *maieur*, maire, du latin *major*, en anglais *mayor*.

The Faith in Jesus. Nous avons déjà annoncé cet ouvrage d'un jeune savant, que des liens de famille et de sympathie rattachent à Avranches, professeur à Londres, à *King's College*, sanscritiste très-distingué. Il en fait hommage à M. Edouard Le Héricher. Relu tout entier, avec toute l'attention que mérite le style simple et clair et la profonde érudition de l'auteur, il nous est resté dans le souvenir comme une œuvre de haute exégèse. Une remarque philologique seulement : c'est que l'auteur affectionne les terminaisons saxonnes et qu'à *well-proved* (bien prouvé), qui est bien anglais, il préfère *well-proven* qui est moins usité, croyons-nous.

Smithsonian report, 1883. C'est un très-fort volume grand in-8, d'environ mille pages avec quelques dessins. Ce rapport passe en revue tous les nouveaux progrès dans tous les ordres de la science. A la Botanique nous remarquons quelques découvertes qui confirment la nature végétale des bactéries. C'est un article d'une encyclopédie allemande qui « est un clair et bien illustré développement du caractère botanique d'un *Schizomycetes*. Miller a décrit et figuré la bactérie *leptothrix gigantea*, trouvée dans les dents, etc. » Il y a un article sur les *Phœnogames*, que nous continuons à appeler *Phanérogames*. Ce n'est pas plus clair et c'est plus long.

J. d'Avenel : Le *Stoïcisme et les Stoïciens*. C'est une vie bien remplie que celle de M. J. d'Avenel : il a associé ce qui est pour

Digitized by Google

nous l'idéal de l'homme, le penseur et le citoyen. Homme public, dévoué aux bonnes œuvres et au service social, il n'a pas cessé d'être un producteur fécond, un érudit opulent et même surabondant, un popularisateur par le vers et la prose, par la bonne grâce, l'urbanité et l'humaine sympathie. Voici que sa verte vieillesse vient d'ajouter une œuvre à tant d'autres, un œuvre sévère, savante et d'une haute portée moralisatrice. C'est une étude sur le stoïcisme, divisée en trois parties : physique des Stoïciens, logique des Stoïciens, morale des Stoïciens. Nous ne nous arrêterons que sur cette dernière qui est l'essence et la gloire de cette grande école. Aussi l'auteur lui a consacré plus de la moitié de son livre, en la personnifiant dans Sénèque, dans Epictète, dans Marc-Aurèle. S'il ne les pose pas nettement en précurseurs du Christianisme, comme beaucoup l'ont fait, il trouve en eux des parties chrétiennes, et s'il ne parle pas des prétendues relations de St Paul et de Sénèque il dit que: « dans la morale des derniers Stoïciens. on ne peut guère se refuser à voir l'influence du Christianisme. » Mais il fallait démontrer la différence de l'influence et de la coïncidence. Il y a même un contraste, une contradiction frappante entre les faibles restrictions que fait M. d'Avenel contre les principes stoïciens et les magnifiques exemples des vertus de cette école, la gloire dont elle jouit à travers le Christianisme et les éloges qu'on lui prodigue partout. On sent que l'auteur cherche les côtés faibles, même les excentricités : or il n'y a pas eu de doctrine, de religion, qui n'ait eu ses excentriques, ses extravagants, ses aliénés. Or, le stoïcisme, pris dans son essence, n'a qu'un côté faible, vulnérable : c'est qu'il admet et même qu'il prêche le suicide. M. d'Avenel dit qu'elle fut « la plus belle doctrine à laquelle l'homme puisse s'élever par ses propres forces. » L'érudition, dans ce livre de M. d'Avenel, est très étendue; nous ne reprocherions pas le trop, si dans cette œuvre faite sur des notes, les transitions étaient fondues et amenées. Il y a du cahotage dans ce livre et nous aimerions l'inverse de sa méthode, c'est-à-dire à couronner par une citation maîtresse, splendide, magistrale, la pensée suffisamment exposée de l'auteur et non pas à faire suivre la note d'un commentaire toujours moins en relief et avec moins d'autorité. Enfin suivre la loi littéraire et artistique dite de progression. Dans ce riche morceau d'érudition en plusieurs langues, mais trop plein de citations morcelées, nous avons été bien surpris de n'y pas trouver un emprunt fait à un homme que M. d'Avenel connaît bien cependant, un grand esprit et un grand cœur, à un laudateur éloquent du stoïcisme, moins le suicide, à Lacordaire. Nous comblerons cette lacune en citant un passage que nous avons mis dans notre étude de *Morale populaire* : « Un prêtre, celui qui a mis le plus l'esprit moderne dans la religion, apprécie ainsi cette grande

Digitized by Google

doctrine et ses héros : l'antiquité, dit Lacordaire, ne s'était pas arrêtée dans la question de la félicité à la sagesse d'Epicure et d'Horace ; elle était parvenue plus haut dans son système qui a produit ses derniers grands hommes et qui, tout chimérique qu'il était, n'en est pas moins digne de reconnaissance et d'admiration. Les Stoïciens avaient bien vu que ni les plaisirs sensibles, ni les jouissances de l'esprit ni de l'amour-propre ne pouvaient être le but de la vie et le siège de la vraie félicité. Venus au déclin de la Grèce, lorsque la liberté n'existait déjà plus, ils posèrent la vertu comme la fin dernière de l'homme et l'essence inviolable de son bonheur. Ils voulurent que leur sage fût libre dans toute captivité qui n'était pas celle du vice et que la douleur elle-même ne fût pas capable de lui arracher cette pensée qu'elle était un mal. Rome vieillissante admit dans ses murs cette mâle doctrine et y réchauffa les restes de sa virilité. On vit quelques âmes incorruptibles à la fortune, et la toge romaine reçut de leur sang versé une pourpre dernière qui couvre encore l'humanité ».

P.-S. — Une note archéologique : M. d'Avenel, dans ses *Préliminaires*, dit que les chefs du nominalisme furent condamnés à un exil sévère et leurs livres enchaînés dans les bibliothèque publiques. Or c'était un usage, au moyen-âge, d'enchaîner les livres, si rares alors, non par mesure de répression ou de proscription, mais par mesure de sûreté, pour qu'ils ne fussent pas dérobés.

Notes tirées du Théatre Français avant la Renaissance, par Edouard Fournier : Brette; la Brette, d'où bretteur, était une épée bretonne. Du nom de son mince baudrier est venu le mot bretelle.

— « Disner competemment, » les Anglais ont *competently*, suffisamment. Ed. Fournier.

Epilencie (*cond.* de Bancquet), vieux français, et *espilencie* et même *espilance* en français épilepsie : l'anglais *giblets*, abattis, en français gibelotte, était en vieux français *gibelet*.

— Sauce Robert : d'après Rabelais (liv. 4, chap. 40), elle portait le nom de Robert, son inventeur.

Haricot (de mouton) vient de halicoté, haricoté, mis en pièces.

— Melons, qu'on appelait popons, poupons, du grec *pépôn*.

— « Avez-vous belle bide ? » Ventre, dont on en fait bidon, et bedon, ventre.

— « Bugle barbarin, » bœuf sauvage de Tartarie : bugle était alors (15e siècle) le nom du bufle.— Radouber est un composé de adouber.

— « Tous ces coquarts Boivent mon vin comme droncquarts ». (*Cond.* de Bancquet), en anglais *drunkard*, ivrogne. — On disait

Digitized by Google

aussi *drongart* : « Mange tout comme un *drongart* », dit Isopet dans la *Farce du Cousturier*.

Drille, de soudrille, soudard.

« Vergongne et choses enormalles : xve siècle, cond. de Banquet.

Remeicher, remorquer, dans Rabelais, remolguer, du latin *remulcare*?

« Haultz faitz pondereux, » que Cotgrave traduit par of great consequence.

Raout, le français route, troupe, réunion, en anglais *rout*.

« Je la regardons par exprès, » locution toujours populaire.

« Je boute dans une carre, » place carrée, l'anglais *square*, dit Cotgrave.

« Intrinqué, » embrouillé, d'intricare, d'où intriguer.

Hernie, en vieux français hergne, d'où hergneux et hargneux, de la mauvaise humeur des gens qui ont une hernie.

Lobe, vieux français, que Cotgrave appelle old french, avec le sens de moquerie.

— Fût de colonne, du vieux français *fust*, du latin *fustis*, bâton.

Vaisselle, du vieux français, vessel, vase.

Aurain et *orain* (ce matin), vieux français, que Cotgrave écrit *aurorain* et ainsi en donne l'étymologie, n'a pas été connu de Littré, v. *Aurore*.

Fafelu, maigre, léger et enfin *fanfelu*, d'où franfreluche, dit E. Fournier.

Se feindre, dans le sens de craindre, se dérober, s'épargner est encore employé dans le patois bourg., le mot de feignant en vient et non, comme on le croit, de fainéant. E. Fournier.

Faire bonne chère « bon repas, » et bonne chère « bonne mine, » sont les mêmes : c'est l'italien *ciéra*, mine, accueil, la bonne chère, le bon repas ne sont qu'une des formes du bon accueil. E. Fournier,

Achevé de peindre ?? proverbe.

Les laquais étaient, au xve siècle, une sorte de gens moitié soldats, moitié valets. Nous trouvons dans l'Estat de la maison du duc de Bourgogne des varlets-laquais, chargés de le suivre et de lui tenir l'étrier. Le nom de laquais dérivé de l'arabe Lachiyy (attaché), nous était venu à la suite des expéditions d'Espagne au xive siècle. V. du Cange à *lachnones*, arbalétriers venus de Catalogne, appelés *laquais*.

Cahin-caha, en vieux français cahu-caha, onomatopée de fatigue, comme ahan, ahaner. C'est dire ca-hu-ca-ha. — Berniquet, endroit où l'on mettait le rebut, d'où le mot bernique, bernicles, quand on envoie promener les gens.

Il a manqué à Ed. Fournier de connaître le patois bas-normand : il aurait aisément déterminé le *juppet* à l'aide du normand la *juppée*,

Digitized by Google

et il n'eut pas été embarrassé sur malière « dont, dit-il, nous ne connaissons aucun exemple et qui doit être une faute de copie pour *maléir*, maudire. Or une *malière* est une fosse à fumier, où l'on met la *mâlée* et dès lors s'éclaircissent les deux vers qui le gênent : A poy que que ne me voys occire Ou jecter dans une maliere, » prononcez *mâlire* et traduisez : « Il s'en faut peu que je n'aille me tuer ou jeter dans une fumière.

Bien rares encore sont les curieux érudits qui s'intéressent à ces études de mots, sous lesquels il y a bien des idées pourtant. Ils s'en consolent avec cette charmante consolation de Montaigne : « Souvienne-toi de celuy à qui, comme on demandait à quoy faire il se peinoit si fort en un art qui ne pouvoit venir à la cognaissance de guère de gens : J'en ay assez de peu, répondit-il. J'en ay assez d'un, J'en ay assez de par un. » Ils pensent encore à cet orateur qui, abandonné de son auditoire, n'en eut plus d'autre que Platon et qui. s'écria : Chantons pour Platon et pour les Muses. Mais voici le dernier mot, le plus vrai, celui de Lafontaine : « Je vais à l'Académie afin que cela m'amuse. » La science amuse les savants.

Le burgus des chartes. Que faut-il entendre par ce *burgus* si commun dans les vieux documents locaux? C'est qu'il ne désigne rien qui fût dans l'enceinte murée des villes. Nous avons sous les yeux plusieurs *burgus* de Rennes, de Dol et toujours ils indiquent une agglomération hors des murs, à moins, ce qui a été une exception, que les remparts en s'ouvrant, en s'agrandissant, n'aient englobé un groupe extérieur, et ça a toujours été dans des temps relativement modernes. Avranches avait aussi ses bourgs qui confirment la règle. N'avons-nous pas le Bourg-L'Evêque, en dehors de la poterne de la ville, au haut du tertre Fouquet? Nous avons encore, mais assez loin, le Bourg-Robert. Mais dans nos communes rurales, le bourg est toujours le centre principal, celui qui se groupe autour de l'église, du château-fort; c'est le chef-lieu de la paroisse rurale.

Une représentation théatrale anglaise a Avranches. Il nous semble que nous ne devons rien négliger qui ait rapport à la vie intellectuelle, littéraire, artistique de notre pays; aussi devons-nous quelques mots sur cette petite fête théâtrale, intime et presque en famille. C'était en anglais et au profit de la chapelle protestante, deux raisons pour qu'il n'y eût presque pas de Français. Les acteurs et actrices étaient des jeunes gens et des jeunes dames de la colonie d'Avranches et le chef, le boute-en-train, l'impresario portait un des grands noms normands et avranchinais : M. Montgommery, de la branche écossaise. Mme B. y avait apporté son admirable voix et son

Digitized by Google

chant large et puissant. Une des pièces s'appelait *Sweet heart*, mon doux cœur, et comme nous Français nous fournissons les théâtres étrangers de nos pièces soit traduites, soit adaptées, c'était une comédie française d'origine et de plan. A cette occasion nous disons que nous entrevoyons un produit, en grande partie, d'Avranches où il a fait ses études, dans M. Jacques du Tillet, qui vient de faire une jolie comédie, jouée dans un salon « où l'on ne s'ennuie pas. » Dame ! c'est un peu osé, ce dialogue entre un jeune homme et une jeune fille, et le très intelligent critique théâtral des *Débats* en donne un exposé peu édifiant. Ce n'en est peut-être que plus vrai. Le moins osé de nos romanciers, Octave Feuillet, nous affirme que les jeunes filles tiennent des propos à faire rougir les singes. Celle de M. Jacques du Tillet ne va certes pas jusque-là.

Familistère. Nous avons parlé de l'unique solution pratique qui puisse concilier, dans leur lutte la plus ardent, le travail et le capital, et c'est notre confrère, M. Restout, qui nous a introduit dans cet ordre social et non politique, en nous communiquant les étonnants résultats obtenus par M. Godin, dans son familistère de Guise (Aisne). C'est une idée qui marche et marche à grands pas. Voilà qu'on nous donne à la Sorbonne le tableau des établissements qui pratiquent la participation des ouvriers au bénéfice, en France, Allemagne, Angleterre, Suisse et autres pays. En général, outre les bienfaits généraux inhérents à ce mode d'association, deux résultats ont été obtenus : 1° économie dans la production et abaissement du prix de revient, 2° assurance de l'avenir des ouvriers contre la misère.

La Société centrale qui nous donne cette statistique est fondée et a pour objet l'étude pratique de la participation : Siége social, rue Bergère, 20, Paris. Un des fondateurs est Boucicaut de la maison du Bon Marché.

V. Hugo. Une pièce de poésie, par notre confrère, M. Légot; elle est consacrée à la mémoire du grand poète, Victor Hugo. Son auteur a associé la nature entière aux regrets de celui qui l'avait si bien chantée et en le faisant avec un peu d'exagération il reste dans le ton du grand poète qui, plus d'une fois, dépassa la mesure. Mais on ne peut s'empêcher de sentir vivement ces deux passages de la pièce de M. Legot, qui n'a peut-être pas remarqué que son nom rime avec celui qu'il pleure ; il dit :

« Tous les arbres courbaient la tête
« A la mort du grand poète. »
« Les oiseaux se sont tus quatre jours dans leurs nids. »

Digitized by Google

BOTANIQUE

M. Cosson, le très distingué botaniste, vient de dénoncer à l'Académie des Sciences les dangers des cytises des jardins : les fleurs sont des poisons énergiques : Virgile avait-il pressenti ce principe dans leur épithète : « *cytisos carpetis amaras* ? »

Une plante fine, mignonne, modeste, presque invisible, comme le dit un de ses noms, *aphanes*, c'est l'alchemille ; cette petite printanière, très énergique, très prolifique, pousse partout dans les luzernières, trèflières, etc., et, se plaisant à remplir de sa verdure tous les vides, elle fait des tapis continus, elle sort de partout, aussi on l'appelle *perce-pierre des champs*. Pourquoi dite Alchemille? c'est que les alchimistes recueillaient la rosée qui perle sur ses feuilles pour la transmuer en or. En anglais, c'est le *parsley-pert*, mot composé de *parsley*, persil, et de *pertuse*, percé, d'après sa feuille trifide.

La primevère anormale (à 4 pétales) trouvée à Saint-Martin-des-Champs par M. S. Mauduit et transportée dans son jardin ne s'est pas reproduite. Il en a été de même d'une primevère acaule, la primevère commune dans notre pays, qui s'était présentée avec une ombelle de fleurs de même couleur que celle-ci. Du reste, il n'y a pas de plante qui subisse autant de variations que la primevère.

Apportée du parc de l'école Pompée, d'Ivry, dans le jardin de M. Le Héricher, une charmante fumariée, *corydalis bulbosa*, ou *solida*, de propagation facile, diaprant les gazons, est à l'état prospère et promet de se naturaliser chez nous. C'est l'éperon droit et la bractée digitée ou bifide qui la distingue d'une sœur très voisine, le *corydalis cava*. Toutefois, cette corydalis bulbeuse est normande, mais peu commune : elle est étrangère à l'Avranchin. Quant à *corydalis claviculata*, que Brébisson signale à Mortain, elle ne se montre pas à Avranches, mais la *lutea* se voit sur nos murailles, spécialement chez Mme Hélie, du côté de son jardin, et chez M. S. Mauduit, à Saint-Martin-des-Champs. Mais n'est-ce pas une échappée des jardins? Elle s'y naturalisera, comme elle l'a fait à Rouen et à Caen. Plus répandue, sur nos murs aussi, est une jolie petite étrangère, l'*arabis rosea*, qui manque à la flore de Normandie. Une autre plante tend à se naturaliser chez nous, du moins elle persiste à habiter le mur extérieur de l'ancien jardin botanique, d'où elle est sortie : c'est l'*Hieracium amplexicaule*, une belle synanthérée.

La ficaire renoncule porte dans notre pays un nom populaire que n'a pas connu la Flore normande de Brébisson, celui d'*hirondelle* : est-ce parce qu'elle s'épanouit, quand vient l'hirondelle? comme on

Digitized by Google

appelle coucou la primevère officinale, qui est en fleurs quand arrive l'oiseau de ce nom.

On étonne bien nos paysans Avranchins, quand on leur dit qu'en Angleterre et en Touraine le sarrasin n'est cultivé que pour en donner le grain aux volailles, et que dans cette dernière province, une plante sauvage, assez commune aux environs calcarisés de notre baie, la pimprenelle est cultivée, surtout pour les moutons : elle ne se fauche pas, elle est mangée en pacage. On comprend que la culture la développe, la fait touffer, d'après la remarque, que faisait au XVIe siècle, O. de Serre : « Sans artifice ès champs non labourés croist la pimprenelle... elle s'affranchit par la culture.

Le nepenthès d'Homère dont le nom signifie « qui calme la douleur, » cette curieuse plante de l'Inde, qui porte une urne pleine d'eau sur un pédoncule en tire-bouchon, existait naguère, unique exemplaire chez nous, dans la serre de M. Schmidt, au château des Mares. Un courant d'air ayant passé sur cette plante délicate sous notre ciel l'a tuée. Son jardinier, M. Coutout et nous, nous avons déploré cette mort d'une plante après laquelle nous ne voyons pas de successeurs. Les primevères du Japon qui venaient très bien, même sur les talus des fossés du parc, ont été cruellement atteintes par les gelées ; on en avait obtenu une belle variété hybride d'un rouge foncé. C'est du nepenthès qu'André Chénier a dit : « Ensuite avec le vin il versait aux héros Le puissant nepenthès, oubli de tous les maux. » *(L'Aveugle.)* Le nepenthès est conservé à Cherbourg dans serres de M. Liais, l'éminent astronome.

Un menuisier d'Avranches, M. Bobelin, à qui nous exposons que nous n'avons que deux chênes, le rouvre et le chêne blanc (*sessiflora*), nous parle du chêne pleureur dont il ne connaît qu'un spécimen, à la Tabarée, à Sartilly ; mais son beau père en connaissait plusieurs. Il rabat des branches flexibles comme le hêtre pleureur. Les flores ne parlent pas de cette espèce ou variété.

Rarissime plante avranchine. C'est l'*orchis montana* ou *platanthera chlorantha*, ce qui veut dire orchis des montagnes, ou l'orchis à larges anthères, fleurs blanc-verdâtre. Besnou, qui connaissait bien les végétaux de la Manche, dont il a fait la flore, connaissait cette plante dans le Calvados, mais ne l'avait jamais vue dans notre département. Nous en trouvâmes un unique spécimen dans les rocailles de la Nafrée, près d'Avranches, où elle était bien dans la station qu'indique son nom. Au milieu de ses ébahissements et de son enthousiasme nous réussîmes à le tirer intact et à le transporter dans notre défunt jardin botanique. Mais on vient d'en découvrir un groupe dans une autre station fraîche et terreuse, à Lolif, dans un chemin

Digitized by Google

creux, sous la maison dite Boulin-Giron. Un pied, avec ses deux tubercules a été planté dans le jardin d'un amateur. C'est une plante qui s'en va et bientôt on ne la trouvera plus. Cependant elle est svelte, élégante, habillée de vert et de blanc, légèrement odorante, contrairement à la plupart de nos orchis qui sont inodores ou puantes, celles-ci s'appellent orchis punaise, orchis *satyrium*, orchis à odeur de bouc. Il n'y en a qu'un qui mérite le nom de *odoratissima*. Toutefois Besnou a signalé le *montana*, depuis, à Champeaux et au bois d'Atrey. M. Chevrel l'a trouvé à Servon.

Nous venons de lire la *Fin de Satan*, poème posthume de Victor Hugo, c'est toujours la grande manière, mais il y a une petite tache botanique, que nous relevons sans y attacher une grande importance littéraire : « Comme un bouquet de myrrhe entre deux seins célestes. » Comme il n'a pas dû écrire myrte dans ce poème biblique, nous disons que la myrrhe n'est pas une plante dont on peut faire un bouquet : c'est la gomme d'un arbuste au nom significatif : *Balsamodendron*.

Bulletin de la Société Linnéenne, 8e vol. Cette société, qui siège à Caen, reste le principal foyer des sciences naturelles, spécialement de la botanique, la science dont on ne s'est jamais fatigué. Nous ne savons si elle a conservé toute son ancienne vie, mais si ses membres ne sont pas aussi nombreux qu'ils devraient l'être, elle a des hommes de vraie valeur et elle produit des mémoires intéressants. Elle n'a qu'un membre dans l'Avranchin, M. le professeur Chevrel. Dans ce volume, nous nous attacherons, faute de pouvoir faire davantage, à la botanique, qui y est représentée savamment par deux hommes, M. Corbière, professeur au collège de Cherbourg, et M. Dutertre, à Alençon. A la flore alençonnaise de ce dernier nous n'emprunterons qu'un fait qui s'ajoute à la longue enquête que nous avons faite des arbres portant le gui : *Viscum album*, parasite sur... le *nerprun*, sur les *noyers*. Chez nous, il n'a jamais été signalé sur ces deux arbres. Si nous suivions M. Corbière jusqu'à l'anse de Vauville, station unique, réunion de toutes les flores, marine, montagnarde, marécageuse, aquatique, celle du calcaire et celle du silex, nous rapporterions une gerbe de bonnes plantes, quelques-unes rarissimes comme le *potamon zizii*, plante nouvelle en Normandie, le *senebiera pinnatifida*, la plante rampante et fétide, si commune à Jersey, et dont quelques graines ont été jetées dans la Hague par les vagues ou les vents ; *lagurus ovatus*, la plus jolie de nos graminées, « mare de Vauville, dit M. Corbière, unique station actuelle de cette plante en Normandie. » Or Brébisson la signale dans les mielles de Cherbourg,

Digitized by Google

à Biville, entre Lheure et Orches (S.-Inf.). M. Corbière ramène au type, dont il est l'état nain, le *polypogon monspeliensis paniceus*, très rare, excepté chez nous et que nous avons une fois montré dans nos grèves à un botaniste gallois, M. Moggridge, qui ne l'avait jamais vu. Il est étonnant que l'*erigeron canadensis*, si commun chez nous, n'ait pas remonté au nord au-delà de Couville, où M. Corbière n'en a trouvé que quelques pieds. Il signale *Hieracium pratense*, plante nouvelle, à Martinvast, autour de la gare, et autre plante nouvelle, *carex nitida*. Dans les réunions solennelles de la Société linnéenne à Cherbourg, on a glorifié plusieurs botanistes du pays : nous eussions voulu une meilleure part pour notre défunt ami Besnou : du moins, M. Corbière ne l'a pas oublié dans cette série de noms glorieux : Gerville, La Chapelle, Lebel, Le Jolis, Bertrand-Lachênée et Besnou.

P. S. — Une note sur le *granulite* du Mont-Cerisy (Orne), par le savant M. Guyerdit, donne au granit du Mont-Saint-Michel son vrai nom de granulite, espèce parfaitement définie, et dont il donne la composition.

Botanique a Les Perriers, près Nogent-le-Rotrou, lundi de Pâques 1886. Promenade matinale dans la pignade des Perriers, aux effluves résineuses, malheureusement mutilée par la hache de l'émondeur. Il règne un calme profond, pas un souffle, chaleur déjà gênante. Le pied s'enfonce dans la mousse ; pas de bruyère proprement dite; partout le callune. Il n'y a pas non plus de myrtille, dans ce sol sableux, semé de silex. J'en ramasse un qui est trop régulier pour n'être pas d'œuvre humaine, c'est un racloir ou rasoir. A la solennité sérieuse des pins, dont quelques-uns sont pins parasols et pins pleureurs, se mêle la note gaie, l'élégance fine des bouleaux. Chose curieuse : le bouleau, sous cette voûte de conifères, est quelquefois à l'état nain, étendant de maigres rameaux dans le sens horizontal. Peu de plantes herbacées dans ce tapis serré de mousses : aux abords de cette *pinède* ou dans la clairière quelques plantes intéressantes. Voici les principales :

Dans les sainfoins, les pimprenelles; dans les gazons secs des saxifrages et même la scille penchée. Puis ce chrysanthème velu, à l'inflorescence duquel convient le nom qui lui a été donné, ce chrysanthème, la découverte, l'honneur d'un de nos confrères, que Besnou lui-même ne repoussait pas, le *chrysanthemum pudicum* il l'a admis dans sa *Flore de la Manche*.

Ces saxifrages nous remémorent ceux que G. Sand représente ainsi : « ces saxifrages dans leur beauté virginale, à l'abri de toute profanation, » dans ses admirables, mais si profondément tristes *Lettres d'un Voyageur*, que nous relisons à l'Ecole Pompée, herborisant avec elle dans les Alpes et le Tyrol. Ces saxifrages on les trouve dans

Digitized by Google

la maison déserte, cette sœur, curieuse coïncidence! de la maison déserte, de la Tristesse d'Olympio, toutes deux aux bords de la Loire.

Partout le *coucou*, comme ils appellent ici la primevère, qui fleurit ou s'étale aux premiers chants de cet oiseau, c'est-à-dire la jolie primevère officinale. Voici dans les haies les deux lamiers, le blanc et le pourpre, la consoude avec son nom de *confière*, qui a passé en anglais sous la forme de *confrey*. Mais la flore n'est pas riche sur ce sol pierreux, qui, tout d'abord se révèle dans son nom les *Perriers*, Autour de l'hospitalière maison où nous reçoivent de vieux et bons amis, MM. Blondel père et fils, nos confrères, cette maison dont les dépendances forment un petit village, à mi-côte, nous aperçevons un étonnant genevrier, c'est un grand arbre. Pourquoi ces genevriers? Leurs branches, bouillies dans l'eau, servent ici à nottoyer, à parfumer les tonneaux à cidre, petits tonneaux qu'on appelle des *pipes*. Ne dit-on pas dans l'Avranchin « battre du blé sur la pipe? » C'était primitivement sur ce tonneau. D'ici, en face d'un mont allongé, position militaire et dominante, appelée le Croisille, on aperçoit dans les bas-fonds marécageux qui dénomment tous les Nogent, on entrevoit Nogent-le-Rotrou sur l'*Huisne*, dominé par sa caserne et son vieux château, un peu à gauche, Condé qui, comme tous les Condé, porte son sens celtique de confluent, et qui est à la réunion d'un ou deux cours d'eau, avec l'Huisne, tributaire de la Sarthe ; l'Huisne est une belle vallée de botanique, où fleurit maintenant ce beau populage que l'Avranchin ne possède pas, mais le jardinier de la maison nous apprend que Nogent n'a pas de botaniste et que cette ville de dix mille âmes environ n'a pas de société littéraire ou archéologique. Pays monotone en somme, avec ses grans horizons plats et des plaines calcaires. Pas de points de répère, pas de repos de l'œil, pas d'églises ni de châteaux, sauf un seul qui, d'un fond de bois, élance quatre sveltes tourelles. Pour les paysages variés, les accidents de terrain, le mouvement des vaux et des monts, il n'y a rien comme les sols granitiques, comme ceux de l'Avranchin et de la Bretagne. Un des avantages des voyages pour nous, gens d'Avranches, c'est de nous faire aimer le coin que nous habitons, ce pays de grandes eaux, où se réunissent les fleuves et la mer.

P.-S. Dans les environs de Paris, le lyciet d'Europe forme des clôtures : nous ne l'avons qu'à Saint-Pair. A Ivry-sur-Seine, dans les pelouses du parc de l'école Pompée, poussent spontanément trois plantes normandes, mais rares : *corydalis solida*, le muscari rameux et la dame d'onze heures. Le chardon-marie (*sylibum marianum*) s'y disperse venant du petit jardin botanique, près des *mahaleb*. Ici une espèce d'érable au feuillage dru, comme frisé, feuille à trilo-

Digitized by Google

bes triangulaires : c'est l'érable de Montpellier ; il nous en reste un de notre feu jardin botanique ; non loin un énorme vernis du Japon, aux rameaux retombants, nous le croyons du temps même de l'introduction. C'est aussi à ce temps-là que nous rapportons ceux de l'abbaye de Savigny, près Saint-Hilaire. Les abbayes étaient des jardins d'acclimatation. Dans ce même jardin, il y a le *sang de dragon*, le *rumex sanguineus*, étranger à l'Avranchin, une plante que nous, enfants, à Valognes, nous mâchions pour en tirer une couleur pourpre. Voici une svelte et fine crucifère jaune, que nous ignorons et dont le port, avec sa foliation alterne, rappelle l'épurge aux feuilles opposées. Et les fleurs sous un ciel torride, éclatent de toutes parts et déjà se réalise ce vers qui chante dans la tête, cette voix intérieure : « De ses lilas en fleurs avril couvrait la terre. »

P. S. — Sur le quai aux Fleurs de Paris, remarqué un *hematophyllum* et un daphné-orangé. Les quais de Paris sont en général plantés de ce *platanus occidentalis*, svelte, élégant, gardant en pendentifs ses fruits tout l'hiver et le printemps. Nous ne le possédons pas à Avranches.

De notre excursion dans le Perche, autour de Nogent-le-Rotrou, nous ne rapportons pas seulement des plantes, nous y avons recueilli des mots. Un terme qui, devers Coutances, se dit les *mesnians*, pour les enfants de la maison, de la famille, s'entend ici sous le son de *nias*. Avec son sens philologique naturel, aiguisé par ses études du vieux français, M. O. Blondel y soupçonne d'abord la *maisnée*, la *maisnie*, c'est-à-dire la maisonnée, la famille et il est confirmé ensuite en entendant d'un paysan le mot entier « les *mesnias*, d'où par l'abréviation constant, dans le parler populaire « les *nias*. » Il nous cite encore des synonymes : en Normandie les *gosses*, à Lyon les *gones*. Serait-ce le *gonos* grec, la race, la famille? Pourquoi pas? du grec venu par Marseille, comme ce mot si grec du patois provençal, l'*arton*, le pain, qui a passé dans l'argot, où *arton savonné* signifie du pain blanc.

C'est dans cette école Pompée, dont il est directeur, que M. Octave Blondel nous offre les prémices d'une nouvelle appelée Oreste et Pylade. On devine quelle fraternité se cache sous ce titre et dans quelle condition se forme une amitié basée sur cette juste observation : « c'est qu'il y avait entre eux plusieurs motifs de rapprochement : la dissemblance de leurs natures et une conformité de goûts. » Quelques esquisses du pays d'Auge égaient cette sérieuse histoire qui n'est pas encore arrivée à sa fin.

Les créations artificielles de plantes, c'est-à-dire de variétés, ne vivent pas longtemps, ainsi, par exemple, deux roses faites à Avranches, par l'éminent horticulteur Baudry, *Madame Campbell* et

Digitized by Google

Triomphe d'Avranches, n'ont pas tenu, elles s'en vont, nous disait son petit-fils, qui est un de ses successeurs.

Herborisation printanière. — La trouvaille du rarissime *orchis montana* nous a mis en haleine et nous voilà en route vers une bonne station d'Orchidées, la lande marécageuse de Tanis-Macey. Chemin faisant, on passe devant un jardin où resplendissent des tritomas tricolorés; on salue de loin, au pont du chemin de fer de la Sélune à Pontaubault, les splendides îlots d'azur que forme, parmi le *tragopon pratensis*, la *salvia pratensis* sur la mer de verdure des prés de l'île Manière. Elle vient d'être introduite dans le jardin d'un botaniste amateur d'Avranches. Le coteau d'Avranches rappelle cette microscopique crassulacée, la *Tillæa muscosa*, près le lavoir du Bois-Guérin. Au bord de la grand'route, en ces mêmes prairies, on retrouve cette centaurée, déterminée naguère, chacun de son côté, par M. Chevrel et M. le Héricher, le *centaurea micropsilon*, ou centaurée à petits cils : rare; Brébisson ne l'indique qu'à Rouen et à Cherbourg, Sur la falaise de Pontaubault, rendue calcaire par le transport des tangues et le volage du sable, est clairsemé l'*orchis pyramidalis;* dans un même sol M. Chevrel a trouvé l'orchis qui sent le bouc, *orchis hircina*. Dans un champ contigü à la Buvette, d'où se démasque soudainement tout le prospect de la baie du Mont Saint-Michel, on remarque cette *herbe aux perles* dont les ménagères de campagne font des infusions qu'elles appellent du thé, le *lithospermum officinale*, en français grémil, mot d'étymologie difficile, que Littré n'a pas résolue. Si la fermière avranchine récolte son thé dans son jardin, elle y trouve aussi son café : deux illusions économiques. Cependant on ne peut pas dire que le marchand du village ne mêle pas le pois lupin aux grains de son café. Léon Besnou indique le grémil sous le nom de *genouillette* et cependant cette plante n'est pas géniculée. Dans la commune contigüe, celle de Céaux, un jardin renferme un arbre oriental, l'azerolier, ainsi dénommé, d'après l'arabe, *azorour*.

On chemine dans l'atmosphère des fortes effluves des sureaux, que le peuple ici appelle *seuc*, réduction du vieux français *sambeuc*, du latin *sambucus*. Les fossés sont peuplés de valériane officinale, à la figure rose et blanche, chaste et pudique. Lande de Tanis où dominent l'*orchis morio* et le *circium anglicum* avec le *galium palustre*. C'est un beau pays de prairies ce canton de Pontorson, la région des peupliers, où l'on trouve peut-être encore la superbe plante aquatique, haute de 12 décimètres, le butome ombellé, vulgairement *jonc fleuri* et où certains prés offrent l'orchis simulant une abeille, l'*orchis apifera* (aux Milardières), en très grande quantité. Brébisson indique aussi à Pontorson (pour nous spécialement à Grandchamp ou Tanis) le peu

Digitized by Google

commun *epipactis latifolia*. Dans un temps où il y avait de belles querelles scientifiques, il se fit du bruit autour d'un rarissime réséda, l'*alba*, que l'on avait trouvé sur le bord du Couesnon, près de l'hospice. Après bien des paroles et des écrits, on finit par reconnaître que c'était une plante folle évadée du jardin de l'asile des aliénés. Elle a disparu. Plus heureux un échappé de feu notre jardin botanique, l'*hieracium amplexicaule* s'est fixé sur ses murs. Si le canton de Pontorson avait le calcaire, quelles belles stations il y aurait pour le splendide *populage*, cet ami des terrains à peupliers. Dans l'Avranchin on ne le trouve que dans les jardins où il arrive à une suprême beauté. Il fut une fois cependant, une seule fois, trouvé à l'état sauvage, dans les prés du Chardon-sous-Avranches, par M. S. Mauduit. La berce pubescente se répand dans les jardins d'Avranches et dans l'un d'eux elle a atteint une beauté de premier ordre.

Dans le canton de Pontorson et dans celui de Ducey, on fabrique des colliers de cheval avec une ou deux plantes aquatiques qu'on appelle *paronnes*, un vieux mot qui est dans du Cange *à Paronus* et dont on ne sait pas bien l'origine. ces plantes sont la massette ou *roseau de la Passion*, et l'iris, vulgairement *pave* et *paveille*. Le collier s'appelle une *paronne*. Il y a, dans l'Avranchin, un terme générique pour toutes les plantes aquatiques, toutes hautes et résistantes, c'est *rauche* et *rauchard*, ou *ros*, le primitif de roseau, du goth. *raus*, l'all. *rohr*. *Paronne* pourrait être l'abrév. de *paveronne*.

Une plante nouvelle pour la Flore de Normandie et même de l'Europe a été découverte dans la bonne station de Chambois (Orne), non loin de son vieux donjon, et cela d'après les botanistes les plus éminents, par M. Tanton qui l'a dédiée au dr Perrier, sous le nom de *buplevrum Perrierii*.

Petite Herborisation. Départ de la Godefroy, parc du Plessis : au bord de l'étang, le bel arbre aux feuilles découpées, arbre rare, le cormier, et auprès naguère un rosier porte-gui, et non loin il y a un porte-gui, qui est un houx. Un compagnon botaniste, M. Blouin, curé de la Gohannière.

Quelques noms vulgaires de plantes, recueillis de la Godefroy à Brecey et à Cuves : *Bois-biche* ou bois à la biche, l'érable ; la grande marguerite : *Pâquette* et *queudelle*, une forme prob. du français gaude, le reseda luteola, bien que ce soient deux plantes différentes ; noms multiples de la digitale pourprée : *claquets*, *traquets*, *toc-toc*, parce que les enfants aiment à faire éclater la corolle ; *cloches* et bouteille, d'après la forme. *Nu-nu*, ce nom musical s'applique à des plantes des feuilles desquelles on tire un certain bruit entre les lèvres, au houx, et aussi à la digitale. Dans cette contrée de

Digitized by Google

Brecey, le végétal dominant est la stellaire graminée qui pique des milliers d'étoiles dans les gazons verts. L'obier, le père sauvage de la boule de neige des jardins, est là, sur les bords de la Sée aussi commun qu'il est rare aux environs d'Avranches, mais presque pas de *Pentecôtes* ou orchis. Voici une fleur d'un autre genre cueillie à Cuves, sur les bords de la Sée, à la Noblerie.

Paysage, chant pour mezzo soprano ou baryton. Poésie du R. P. Vandon, de l'Oratoire, pour frontispice le collège de Juilly. Musique de E. Harmel, 1re strophe :

Ce n'est point l'Alpe au front de neige,
Au flanc sauvage, aux doux près verts,
C'est la colline que n'assiège
En aucun temps le sombre hiver.
C'est la colline des pervenches,
De l'aubépine et des pommiers,
Où roucoulent parmi les branches
Les palombes et les ramiers.

Le Pommier. La plante patriotique, nationale de Normandie, est le pommier et elle a bien le droit d'en être fière; c'est à ce point qu'elle sent, qu'elle aime tant le pommior que pour lui elle a trouvé ses plus gracieuses images, ses plus belles comparaisons, dont M. Le Héricher a donné des spécimens dans la *Littérature populaire* de cette province. Il vient de trouver encore quelques jolies expressions proverbiales, car le proverbe est la règle de la vie et la poésie normande; or cet enfant des expériences séculaires a, très souvent, autant de bonne grâce que de bon conseil. Le pomologiste vous dit : ne recueillez la pomme que mûre, laissez la tomber. Une vieille fermière normande exprime la même idée d'une autre manière : « Faut qu'la pomme refuse la branche. » Un pomologiste de nos confrères, M. Garnot disait à l'*Association normande* à Coutances : « Par un temps froid, avec les meilleurs fruits, on fait de détestable cidre. » Le peuple dit : « Le temps doux et humide fait pleurer les pommes? » C'est encore un trait de la sapience normande : « Fleur n'est pas pomme, pomme n'est pas bère. » Voici un pronostic qui ne s'est pas trompé cette année : « Année hannetonneuse, année pommeuse. » Il est vrai que si vous demandez au Normand s'il y a des pommes cette année, il vous répond : « Pour des pommes, il y a des pommes; mais pour des pommes, il n'y a pas de pommes. » C'est contradictoire, dites-vous ! Non, il sait bien ce qu'il dit; c'est qu'il n'en a jamais assez. Il ne dira jamais : « Nos cochons n'en veulent plus. »

Digitized by Google

Vous savez ce qu'on entend dans nos campagnes par « un fier laboureur » ; on dit encore « un bon praticien « et alors vous comprendrez le dicton : « A pauvre champ, fier laboureur » ; c'est-à-dire vaillant laboureur. C'est bien différent du « puissant laboureur. » C'est le riche, c'est le gros. On trouve cette expression imposante dans une chanson normande qui s'élève à la vraie poésie et qui commence ainsi : « Trois laboureurs puissants visitant leurs levées. » Ils sont de ceux qu'on appelle encore en toute Basse-Normandie *maître* Pierre et *maître* Jean, des titres qu'on ne donne qu'aux gros propriétaires ruraux cultivant leurs terres. Ils ne diront jamais *maître* Le Coupé ou *maître* Piedagnel, mais *maître* Louis Coupé, etc. Ainsi, les Anglais, qui tiennent sans doute cela des Normands, ne font jamis une incorrection que commettent sans cesse les livres et journaux français : on ne peut dire *sir Russell*, mais sir John Russel, ou simplement sir John, mais jamais *sir* devant le nom de famille.

Un bibliophile. Un autre de nos confrères, qui mérite bien son nom populaire. l'artiste, artiste jusqu'au bout des doigts, M. Arsène Garnier, notre confrère à Cuves, pousse plus loin la bibliophilie, jusqu'à la bibliomanie et nous écrivons cette esquisse dans sa vaste bibliothèque, au milieu de ses douze mille volumes, anglais et français, car il peut lire et parler dans les deux langues. C'est sur lui qu'on pourrait écrire ces vers sur le bibliomane, que nous avons cités dans notre article *un Bibliophile*.

De cette bibliothèque nous ne voulons prendre qu'un petit coin, de peu de volume, mais qui en ce siècle de hugolâtrie, est de grande importance. M. Garnier a été à Guernesey l'hôte, l'ami, le photographe de Victor Hugo et de sa famille, et, chose curieuse, c'étaient deux hommes d'opinions très opposées, l'un républicain, l'autre monarchiste. De ces aimables relations, de ces échanges de portraits et de livres est sortie une collection qui pourrait s'appeler « galerie hugotique : » plus de vingt portraits, plus de cinquante volumes, tous signés, tous avec de flatteuses adresses, plusieurs qui sont du traducteur de Shakespere, le dernier venu et le meilleur, comme étant le plus serré, le plus littéral. Nous relevons deux de ses dédicaces : « Au traducteur du soleil, le photographe de Shakespere. — Au collaborateur de la lumière, un ennemi des ténèbres. » Les autographes de V. Hugo, dédicaces, invitations, condoléances sont brusquement enlevées, d'une plume qui brûle le papier ; c'est le poète qui retourne d'un élan impatient, après une courte pose dans la vie prosaïque, au ciel de l'idéal. Le premier volume de la traduction de Shakespere de François Hugo, est dédiée à son père, le plus Shakesperien de nos poètes dramatiques. En parcourant cette grande œuvre nous remarquons que le traducteur n'a pas omis cette partie de Shakespere, qui

Digitized by Google

est sa vie psychologique, ses sonnets, si peu communs, ignorés même de beaucoup d'Anglais, à telle enseigne qu'ils n'entrent pas dans les éditions dites complètes du grand auteur national et universel. Mais voilà que M. Garnier nous présente un Shakespere complet, un volume illustré et orné, édition populaire : cela coûte un shelling *(one shilling)*, c'est prodigieux de bon marché ou de coûteuse propagande; or cette édition renferme les sonnets, qui sont au nombre de plus de cent cinquante. C'est là qu'on voit l'âme profonde, aimante, amoureuse de Shakespere. Si celui à qui sont dédiées ces œuvres hugotiquer a le goût du beau, il a, comme le maître, le sentiment du laid, de la charge, de la caricature vivante, spirituelle; et si l'on juge un homme par son mot *favori*, le sien est *drôlerie*. Nul ne serait plus capable de nous faire voir Hugo dans l'intimité, et de nous montrer les petits côtés d'un grand homme, s'il en eut, ce que nous aimons à rencontrer, pour le rapprocher davantage de nous-mêmes. Nous l'invitons à cette œuvre, dont il a fait une notable partie, d'ailleurs, dans des lettres sollicitées qu'il a écrites à notre imaginatif confrère, à Saint-James, M. Gardin qui, lui aussi, a voulu connaître Hugo à fond.

Dans la langue très saxonne de Shakespere, mais aussi fortement bourrée de français, on trouve une expression qui montre en Angleterre la même croyance qu'en France sur un curieux animal. C'est cet être filiforme dont nous a entretenus M. Ch. Guérin, de Mesnil-Thébault, et qu'on trouve dans les mares. Shakespere parle du *courser's-hair*, le crin du cheval, d'après cette croyance qu'un crin plongé dans une eau corrompue se change en animal.

Quelques notes philologiques. — On dit à Avranches, d'un mur qui suinte à gouttes, d'un corps vivant qui transpire à gouttelettes, à perles, que l'humidité et la sueur « pigeonnent ». Nul rapport possible avec le pigeon, oiseau ; mais on y dit qu'un terrain sourcineux « *punge*, » quand l'eau se met à sourdre à sa surface, c'est le latin *pungere*, devenu poindre en français ; il est resté chez nous, et le provençal, *punger*, le catalan *pungir*, l'espagnol *pungir*, l'italien *pungere* et l'anglais *punch*, percer, gardent bien aussi la forme primitive qui est plus ancienne que poindre, forme réduite par un trop long usage. Enfin du diminutif *punjonner* à *pijonner*, il n'y a pas loin. Mais il manque un intermédiaire entre *punger* et *punjonner*, on peut le trouver dans l'anglais *puncheon*, instrument piquant, forme archaïque du français poinçon, en normand *poinchon*.

Le petit glossaire de M. Senoville, de Saint-Sauveur-le-Vicomte, donne *apocrement*, sans interprétation, sign. remède externe, emplâtre. C'est un mot de la famille de podagre, d'où par contraction

Digitized by Google

poacre, sale, et cette famille se complète de plusieurs mots : « Le français *podagre* devient en vieux français *poacre*, goutte : « Li poacre a es pieds. » (*Rom. de Riou*, v. 2935), en normand *pocre*, gauche, maladroit (comme un podagre) : on dit main pocre, littéralement goutteuse et, dans Rabelais, *poacre* signifie perclus ; le français main-pote, ou main enflée, est une forme de main pocre, et Littré pour ce mot se livre à des hypothèses sans conclusion ; à Lisieux on dit main-potée, et cette forme nous livre l'étymologie de l'adjectif potelé ; à Mortain, podagre signifie malpropre ; à Saint-Lo, *pocriner*, manier salement et gauchement ; à Valognes, *apocrer*, signifie salir, ce qui nous ramène à *apocrement*.

Pour *achaison*, dégoût causé par mauvaise odeur, on peut le rattacher maintenant au latin *occision*, massacre, tuerie, avec le passage de la cause à l'effet.

Chouan, partie du porc, échine, origine inconnue.

A Granville, les femmes crient : *petons*, *petons*! c'est l'altération du français petoncle, coquillage bivalve.

La littérature réaliste aura rendu un service à la langue lettrée : c'est en faisant entrer dans la circulation des mots nécessaires, excellents du vocabulaire du peuple. Tels sont les écrits d'Alph. Daudet. Dans celui-ci qui a profondément étudié le peuple et qui reproduit sa vie avec une vérité étonnante, sans cesser d'être élégant styliste, on trouve (Le *Petit Chose*) une expression perdue qui n'a cessé d'être en cours dans le XVIIe siècle, c'est « s'encourir » représentant dans son préfixe, le lat. *indè*, donc courir d'un point, de là. Elle se dit toujours chez nous ; on dit même « marche-t'en » pour va-t'en.

Encore un mot populaire mieux fait et plus court que le français, c'est *chauffette* pour chaufferette ; du reste il s'est dit autrefois : « Pour enfans, faut nourrice, chauffette et bacin. » Em. Deschamps, *Ballades*,

Un mot singulièrement altéré. A Pontorson, nous avons entendu : aller à la quastre, c'est-à-dire au travail de la prestation, ce qu'on dit ailleurs dans l'Avranchin : aller à la pionne, ce qui se comprend. Un agent-voyer nous apprend que c'est « aller au quartz », aux carrières de quartz de la Vieuville, pour le porter sur les chemins.

C'est français « vouloir une personne » dans un sens d'amour ; mais ce qui ne l'est pas encore et ce qui abrège, c'est, par exemple, cette forme avranchaise : « Je ne te veux pas » pour « je ne veux pas de toi. » C'est correct, puisque vouloir est verbe actif.

Un mot de l'Avranchin qu'on ne trouve ni dans les dictionnaires ni dans les vieux glossaires, est *envoissure*, l'enveloppe d'un matelas, d'une couche en paille : nous ne trouvons que le vieux français

Digitized by Google

envoisser (Lacurne), envelopper, auquel il pourrait se rattacher. Mais Lacurne n'est pas sûr. Une jolie expression de la même contrée et qu'on n'entend plus que dans la bouche des vieux et des vieilles est celle-ci : « à pair et à juste », traiter équitablement, mais cette locution suppose un troc, un échange « à pair », à égalité, et en toute justice.

Les Artistes scandinaves a Carolles. — Le caractère d'un site correspond à certains caractères d'individus et de races :

Le paysagiste anglais ira s'installer, pour la saison d'été, aux environs de Concarneau ou à Pont-Aven, colonie artistiqne fondée un jour par le peintre américain Wylie ; le Suédois, lui, se cantonnera à Carolles où il hivernera au besoin ; il reviendra là après des années et ne manquera pas d'envoyer des compatriotes !

C'est le côté typique de notre station balnéaire d'être essentiellement *Suédo-Française !*

Si vous interrogez un paysan sur de rustiques chevalets que l'on trouve quelquefois abandonnés dans la campagne comme une indication aux bons endroits, il répondra inévitablement :

« *Ça, c'est au Suédois !* »

Pour le Carollais, le *Suédois* c'est Messieurs Thégerstrom, Allan, Arsénius ; Mlles Bèck, Hulda Schenson, Hulga Rigberge, etc.

Si M. Ekstrom est à peu près inconnu, en revanche, M. Pierre jouit d'une grande popularité : c'est que, tombé là un beau matin, M. Pierre a constamment tenu bon aux saisons rigoureuses, dédaignant d'aller, comme les autres, se mettre l'hiver au chaud de l'atelier : au milieu des neiges et des ruisseaux débordés, il a continué de brosser ses études, partageant avec les douaniers et les pêcheurs de la côte des rudes coups de mer et de vent, les sables qui pleuvent en grêle sur toile... C'est un courageux, un brave à sa façon !

L'œuvre de M. Pierre Ekstrom est d'une mélancolique originalité : des espaces, dépouillés par l'automne, élargissent l'horizon ; des arbres se tordent au vent de mer sous un ciel profond..... ou bien, c'est le soleil qui s'endort allumant de laques le feuillu des étés ! Quelques-uns ont critiqué et nié l'exactitude de ses violacés, mais lui a continué sans broncher, convaincu qu'il ne peut y avoir de vraie ou de fausse tonalité, la nature se transfigurant à l'infini suivant le rayon visuel des individus !...

Pierre est de la moderne école des naturalistes ; il laisse la crotte au flanc des bêtes, au sol l'aspect de sa naturelle hostilité ! Ce n'est pas la fantaisiste bucolique évoquant l'*idylle* et les pastorales bergeries !!! dans cette campagne-là, il y aura autre chose à faire pour les filles et les garçons de ferme, que de souffler de la *syrinx* et de se

Digitized by Google

lutiner... il faudra arracher péniblement aux champs le pain du jour !

M. Pierre Ekstrom n'est pas de ceux qui pensent que les bonnes places se *prennent*, c'est un tort... aujourd'hui, il faut savoir jouer des coudes, marcher au besoin sur les pieds du voisin et passer devant... la médaille appartient au plus pressé, et, la médaille, c'est la sanction que l'artiste scandinave vient demander à la France ; après cela, il pourra retourner au pays, certain d'arriver et de vendre!—

M. Thégerstrom, familièrement M. Robert, est un habitué de Carolles et du Salon où il envoyait, en 1882, *Une Pêcheuse !* Enveloppée de la bichette qui claque au vent, elle file crânement sur le chemin du Roc, c'est l'heure de la crevette et du bouquet ! un thème indigène rajeuni par une interprétation exotique où l'artiste taillait une excellente étude de femme !

En 1884, *Le Vallon* : Dans les vastes décors du *Lud*, de l'eau vive se déroule en lacet, des moutons broutent la bruyère et la fleur de luzerne ; une fille du pays a posé la gardeuse de brebis ; sa coiffe blanche met une gaieté dans la nature ! La note dominante de la coloration est le gris nébuleux, doux à l'œil qui repose des jeunes pousses et des crudités de nos paysagistes français.

Mlle Julia Beck, en 1883, envoie au Salon une étude et un portrait ; en 1884, la *Mare aux Corbeaux* et *Dans le bois !*

C'est un viril pinceau emmanché au bout d'un joli bras ! Ce qui ne gâte rien, la jeune artiste est charmante, d'un charme original et personnel : A l'heure du bain, on a pu admirer ses membres souples merveilleusement attachés pour la natation... sa charpente effilée en pirogue... C'est mieux que la *Plongeuse Italienne* moulant dans le marbre le torse blanc d'une *Northmande* ; c'est l'Amphitrite des lacs Mœlar et Wener coulée dans l'ambre d'un bronze florentin..... Ils s'en souviennent encore nos forts tireurs de brasses et de coupes, elle leur a rendu des points à tous !

A Carolles le souvenir de la *Nageuse Suédoise* est inséparable de celui du jeune peintre *Arsénius*, un animalier qui figure au livret de 1883 avec son *Cheval de côte*, au catalogue de 1884, avec *Jument et Poulain*, en Suède, aux environs d'un haras.

En 1883, M. Rosenberg, qui a dû débarquer récemment au pays de France, envoie au Salon deux paysages, dont l'un : *La nuit montant, l'été, au ciel de la Scandinavie !* En 1884, son exposition se francise, il présente deux études qui nous tiennent de près : *Le Rocher du Diable* et *Un effet d'hiver dans les dunes de Carolles* ! M. Rosenberg a passé là, en famille, l'été et l'arrière-saison de 1884.

Le Suédois ne croit pas que le mariage soit une entrave dans la

Digitized by Google

carrière artistique : il devient jeune chef de famille, emmenant tous les siens le jour où il va, à l'étranger, compléter ses études... alors, il n'y a plus d'exil,, le foyer redevient la patrie, c'est la tente arabe qui concentre les affections et qu'on peut déplacer sans regret, le jour où il n'y a plus de pâturages ou de croquis à prendre, ce n'est plus la maison française qui s'édifie sur le tard, quand le pain est assuré sur la planche, c'est le *home* britannique où la femme entre pour sa part dans les batailles de la vie !

M. Allan Osterlind, que l'on trouve au Salon de 1882 avec deux aquarelles : *La toilette* et *Le père Gambu*; en 1884, avec son *Quatuor*, il fait mieux que de venir à Carolles... il épouse une de nos compatriotes !... un cas à signaler : car si le Français épouse volontiers l'Anglaise et la Scandinave, l'homme du Nord, lui, prend rarement femme chez les peuples méridionaux.

Un poète suédois, *M. Otto*, frère de M. Allan, passe un été à Carolles. Peut-être des souvenirs ramèneront-ils cette famille. Un petit Osterlind est né là, il appartient à Carolles par les registres de l'état civil !

Mlle Rigberge peint dans le paysage des figurines suédoises, fermières à tabliers rayés, à casaquins brodés qui rappellent les imageries bretonnes ; on remarque ses fines peintures sur Sèvre et de larges études d'atelier où se retrouve l'élève de Carolus. Mlle Rigberge est sœur de Mme Vinati, une belle personne très artiste, amie de Caïn et de Krauss.

Mlle Illiel, une petite figure intéressante, et d'autres suédois inconnus traversent Carolles, laissant après eux un souvenir de chants et de sérénades ; presque tous sont musiciens, musiciens de cette grande école du Nord qui a produit Nilson et qui reconnaît seuls les maîtres allemands !

Bien souvent, dans la paix du village endormi ; des guitares, des cythares se sont fait entendre accompagnant des chœurs magnifiques, vieux lieds chantés sous la fenêtre de quelque dame suédoise... Alors, cette fenêtre s'est éclairée un instant, puis est rentrée dans l'ombre ; quelquefois, une fleur est tombée aux pieds des chanteurs !... C'est la façon de faire comprendre qu'on est éveillé et qu'on écoute derrière le rideau !...

Pour les Suédois, la sérénade n'est pas, comme pour les méridionaux, l'interprète du langage de l'amour, elle est simplement une marque d'estime, un hommage rendu entre compatriotes.

Toujours, nos artistes suédois ont répondu à l'appel de M. Dupuy, l'organisateur intelligent des expositions de Jullouville, en envoyant quelque toile, ils tiennent tous à apporter leur quote-part, à payer de leur talent dans cette publique exhibition où les artistes carollais se

Digitized by Google

comptent, et ils figurent là, chaque année, avec honneur, à côté des maîtres français : *Ségé*, *Japy*, *Dardoize*, *Blanchard*, etc.

Soit dit sans reproche, il y a des étrangers qui viennent uniquement chez nous pour raisons d'économie et de santé; le Suédois, lui, aime non-seulement la France, il aime le Français... C'est un hôte courtois, reconnaissant de l'hospitalité donnée. Perdu au milieu des neiges de la Scandinavie, il a coutume de tourner les yeux vers les habitants du beau pays de France; il étudie nos mœurs, notre histoire; il nous aime d'instinct comme on aime les privilégiés et les heureux.

MARGUERITE BEAUMONT.

SONNETS-CONTRASTE

—

Le Sonnet du Pauvre

J'implore à deux genoux la bénédiction
Du Dieu qui tend la main aux humbles de la terre,
Je me mets chaque jour sous sa protection
Et je trouve un bonheur au sein de ma misère.

Mes désirs sont réglés sur ma condition,
Et mon pain n'a jamais une saveur amère ;
Mon cœur ne ressent point la folle ambition
Qui hante le cerveau du grand propriétaire.

Rien ne peut mettre obstacle à ma félicité,
Puisque je ne crains pas la dure adversité
Qui plonge l'opulent dans une peine extrême.

La paix de mon sommeil vaut bien celle d'un roi...
J'éprouve cependant une pitié suprême :
C'est de voir que le riche est moins heureux que moi !

JULES DURAND.

—

Le Sonnet du Riche

Vainement le Pactole arrose mes domaines,
Le Bonheur ne veut pas habiter mon castel ;
En de fades plaisirs s'écoulent mes semaines,
Et mon cœur pour parfum n'a qu'un ennui mortel.

Digitized by Google

J'éprouve du dégoût pour les splendeurs humaines,
Et l'on me croit heureux dans mon brillant hôtel ;
Richesse et belle humeur ne sont pas sœurs germaines,
Car l'homme fortuné se croirait immortel.

Lorsque le travailleur passe sous ma fenêtre,
Son air joyeux et libre en mon âme fait naître
Un regret qui m'inspire un acte généreux.

Trésors fascinateurs ! dont le poids lourd m'oppresse,
Je ne vois qu'un moyen pour goûter l'allégresse :
C'est de vous partager entre les malheureux.

JULES DURAND.

1er Mars 1886.

LE MARIN-CABILLOT (*suite aux Mathurins*). — Le 22 août 1864, tout à fait à l'aube du jour, on nous jeta quatre cents marins sur la frontière nord-est du Mexique. Il s'agissait d'enlever les revenus de la douane, d'où il tirait ses principales ressources, à l'un des derniers chefs dissidents : Cortina. On espérait un peu l'amener, par ce pacifique moyen, à faire sa soumission qu'obtiendraient en tout cas par la force, si elle se faisait trop attendre de bonne volonté, les troupes impériales qui s'avançaient de l'intérieur sur Matamoros où il avait établi son quartier général. Pour faciliter cette dernière attaque, il entrait aussi dans le plan combiné d'attirer habilement de notre côté, en le tenant en échec, le célèbre chef juariste dont les postes échelonnés sur le bord de la rivière furent, sans tarder, provoqués par notre chaloupe à vapeur armée d'un canon et garnie de pare-à-balles en plaques de tôle.

Nous nous emparâmes, sans coup férir, du port de Bagdad, ville en bois, bâtie sur le sable, à l'embouchure du Rio-Grande-del-Norte, et qui devait son importance, réelle alors, à la guerre de sécession du Sud dans les États-Unis.

C'était, en effet, par cette immense artère du Rio-Grande, fleuve-frontière, que s'écoulait pour l'instant tout le coton des confédérés, sous les yeux mêmes des Yankees qui ne pouvaient empêcher ce fructueux trafic de leurs frères ennemis. Le précieux textile s'emmagasinait à Bagdad d'où on l'expédiait ensuite, par bateaux *ad hoc*, aux nombreux navires de toutes nationalités qui attendaient au dehors de la barre et assez au large, faute d'eau, leur riche cargaison.

La population était un ramassis impossible de frères de la côte et de rastaquouères variés, américains indépendants pour la plupart, gens de sac et de corde, discutant volontiers à coups de revolver et

Digitized by Google

assez disposés à ne reconnaître pour toute autorité, spirituelle ou temporelle, que le dieu Dollar et le roi Coton.

On sait que beaucoup de villes célèbres de l'ancien continent ont une filleule dans le nouveau. Ce parrainage asiatique nous procura l'innocent plaisir de surnommer le commandant de notre petit corps : *le calife de Bagdad*. Il n'avait, d'ailleurs, d'oriental dans sa personne, qu'une queue, non de Pacha, mais de Chinois, qu'il portait, non par derrière, mais par devant. Je fis cette précieuse découverte par une nuit de vive alerte qu'il surgit tout à coup devant moi, dans une toilette des plus sommaires, la chemise ouverte sur la poitrine. Je crus à un mari idéal et superstitieux qui portait religieusement, attachée au cou, en guise d'amulette, une natte de cheveux de sa femme. Mais, la chose n'avait absolument rien de poétique, et voici l'explication très prosaïque du phénomène : la barbe, partée en collier, n'était point coupée courte, comme elle le paraissait tout d'abord avec la tenue correcte du jour ; c'était, au contraire, au-dessous du menton, une belle barbe de sapeur, ramassée en dedans du col-cravate et soigneusement tressée en temps de chaleur ou frileusement déployée sur le thorax, lorsque le froid venait à se faire sentir. J'indique, en passant, aux hommes barbus et économes, ce moyen ingénieux d'utiliser leurs avantages *barbaresques* pour se dispenser de l'achat de gilets de flanelle.

Notre Grand-Chef avait toujours cela de commun avec un calife que ses décisions étaient infaillibles et sans appel, ainsi que cela se passe généralement en pays conquis. Un temple de Bacchus ou de Gnide avait-il par ses chants trop fervents troublé la tranquillité de la nuit, ordre était aussitôt donné de le transférer, sur-le-champ, en dehors de la ville, du côté de la mer, où le beuglement des fidèles se mêlant à ses mugissements, aurait moins d'inconvénients. L'opération s'exécuta avec cette activité fébrile propre aux gens qui ont pour premier principe, frère Jonathan encore mieux que John Bull, que *time is money*. L'édifice, immédiatement démoli, se trouvait le soir même, comme par enchantement, rebâti, garni de tous ses ustensiles et éclairé *à giorno* pour la réception des *aficionados*. Il n'y avait de changé que l'emplacement qu'un écriteau laissé à l'ancien endroit avait soin de faire connaître.

Bagdad se trouvait entourée : au nord, par le fleuve ; à l'est, par des dunes la séparant de la mer ; au sud, par des lagunes. Restait, pour la protéger contre une attaque de vive force, à créer une enceinte couvrant la partie ouest. Ce ne fut pas long. Il y avait précisément de ce côté un immense entrepôt. Vidé en un clin d'œil, le contenant servit de caserne, et, avec le contenu, on ébaucha, entre fossé et palissade, un épais rempart qui fit de nous, à la lettre, des

Digitized by Google

soldats dans du coton. Cette matière était loin d'être bon marché, en ce temps de guerre à outrance, aux planteurs esclavagistes, et nos fortifications passagères représentaient bien des millions de dollars; mais, le déchet ne fut pas considérable ; la pluie et la boue ne pénétrèrent que très superficiellement ces énormes balles dont les éléments floconneux avaient été fortement condensés sous l'action de la presse hydraulique.

Ce retranchement, unique en son genre, n'était point une défense superflue, car, bientôt, nous vîmes les troupes de Cortina, et elles étaient nombreuses, s'approcher en bon ordre, comme pour reprendre Bagdad. Un violent orage, suivi d'une pluie torrentielle qui changea vite la plaine en marécage, arrêta leur marche en avant. Elles s'empressèrent de regagner leurs cantonnements et ne reparurent plus jamais qu'en détail.

Nous étions donc quatre belligérants en présence. Sur la rive gauche de Rio-Grande, Nordistes et Sudistes ; sur la rive droite, mexicains dissidents et marins français. Nos voisins nous offraient de temps à autre des spectacles émouvants : A un moment donné, les habitants de Bagdad se trouvaient perchés comme des cigognes sur le haut des maisons d'où l'on pouvait suivre, de l'autre côté de l'eau, de fougueuses charges de cavalerie entre fédéraux et confédérés. Les premiers n'occupaient sur ce point du Texas qu'une étroite bande de terrain sous la protection de leurs vaisseaux, et, lorsqu'ils essayaient de se donner de l'air, ils étaient lestement ramenés en arrière par les séparatistes.

C'était aussi à de la cavalerie que nous autres marins avions le plus souvent affaire. Soir et matin, assez régulièrement, les hardis cavaliers de Cortina venaient exécuter de brillantes fantasias dans la plaine en déchargeant leurs rifles sur nos avant-postes, tandis qu'une artillerie légère, également bien montée, échangeait quelques obus avec les canons de 4 installés à couvert dans notre cotonnerie. Nous enragions de ne pouvoir poursuivre de plus près ces insolents cavaliers qui semblaient défier l'adresse de nos meilleurs tireurs. L'hésitation ne fut pas de longue durée. Tous les chevaux de selle de Bagdad furent bientôt réquisitionnés pour former un escadron de marins. Les habitants s'empressèrent, et pour cause, comme on va voir, de nous amener leurs montures. C'était, bien entendu, à qui ferait partie de l'escadron. Il fallait voir nos braves matelots faire parade de leurs connaissances hippiques et soigner avec amour les nobles animaux parqués sur la grande place de la ville devant l'hôtel de l'État-Major. Tout alla bien pendant une semaine, au bout de laquelle le fourrage vint tout à coup à manquer ; il n'y eut réellement pas moyen, un moment, de s'en procurer à aucun prix, à cause du voisi-

Digitized by Google

nage de la nombreuse cavalerie américaine qui l'accaparait en entier. On s'empressa de rendre à leurs propriétaires navrés, les pauvres bêtes déjà étiques qui, pour tromper la faim, en étaient arrivées à manger, faute d'une ration suffisante, les palissades de leur parc. On ne retint que le nombre indispensable aux officiers pour la commodité du service et leur agrément personnel. C'était, entre nous, le long de la plage, des courses folles accompagnées de réjouissantes pétarades produites par l'écrasement, sous les sabots des chevaux, de ces petites vessies, appelées galères, que le reflux de la mer laissait à sec en quantités prodigieuses. Nos chevaux de bataille se trouvaient ainsi aguerris d'avance aux feux de mousqueterie.

Ce fut encore avec des balles de coton que l'on blinda ou plutôt capitonna les bateaux à vapeur d'emprunt avec lesquels nous remontâmes le Rio-Grande pour aller voir ce qui se passait du côté de Matamoros, d'où devaient commencer à approcher les troupes du général impérialiste Mejia. Splendide et inoubliable montée du fleuve! Sur la rive du Texas régnait une animation extraordinaire. A la vue du drapeau de la France, signalé de proche en proche, drapeau qui était alors pour elles un symbole de chimérique espérance, les troupes confédérées accouraient se ranger en bataille sur la berge pour lui rendre les honneurs militaires et le saluer de leurs *hurrahs*. Sur la rive opposée du Tamaulipas, nous aperçûmes bientôt d'immenses prairies couvertes d'innombrables troupeaux de bœufs. On accostait à l'endroit propice ; un peloton, déployé en tirailleurs, rabattait sur le bord quelques-uns de ces animaux qui étaient immolés à coups de carabine et de revolver, immédiatement dépécés et fourrés dans la marmite ; bonne aubaine et fameuse soupe. Parfois, d'intrépides cavaliers (des espions, croyait-on, mais peu importait) arrivaient ventre à terre, s'offrir à nous amener par les cornes, ces bœufs sauvages objet de notre convoitise. Ils nous donnaient l'admirable spectacle du gracieux exercice du *lazo ;* quelques piastres les récompensaient de leur merveilleuse habileté et les encourageaient à se délier la langue. Je commandais, pour cette expédition fluviale, le petit vapeur *la Luisa;* au retour, le feu prit à une partie de mon blindage cotonneux ; une vigoureuse poussée et l'incendie alla de lui-même s'éteindre à-vau-l'eau.

A Bagdad, notre Providence, notre Intendant en chef fut un simple volontaire de la marine, un *boxard* (comme disent, avec une nuance de dédain, messieurs les entretenus) improvisé Directeur Général de la douane. Cet excellent garçon, qui avait des instincts supérieurs de gabelou, eut une inspiration de génie Les tarifs, réduits de moitié, firent activer, d'une façon inespérée, le mouvement commercial. Tous les négociants voulurent profiter, au plus vite, d'une faveur si

Digitized by Google

extraordinaire et si aléatoire. La caisse, trouvée vide en arrivant, se remplit à vue d'œil. Grâce à cet état prospère des créances, nous ne manquâmes de rien d'indispensable dans un lieu où tout était hors de prix. Le propriétaire de la grande caserne et du moelleux rempart fut largement indemnisé du dommage subi.

Cette expédition de Bagdad qui dura trente-cinq jours, jusqu'à ce que le général Cortina eût bien voulu se soumettre, sans toutefois se démettre, fut, grâce aux sages précautions prises, plus intéressante que meurtrière, car il n'y eut à proprement parler que des escarmouches; mais, elle méritait, néanmoins, d'être citée, parce qu'elle met assez bien en évidence le marin débrouillard ne doutant de rien et se suffisant parfaitement à lui-même en toute circonstance.

Elle eut d'ailleurs l'avantage. pour la petite compagnie de débarquement de mon navire, d'être une occasion de se faire la main, comme un essai préparatoire à un rude combat qu'elle devait livrer quelques mois plus tard à cent lieues de là. Cette heureuse affaire, qui fut surnommée dans la station le nouveau ou plus justement le petit Mazagran, a été assez exactement racontée par le très illustre et regretté commandant Rivière dans son ouvrage sur la Marine Française au Mexique (pendant la seconde période de l'occupation, commençant en octobre 1864), ouvrage qui a été rendu règlementaire pour toutes les bibliothèques des équipages de la flotte et des troupes de la marine. Il n'y a donc pas à y revenir.

Mais, c'est surtout pendant le siège de Paris, ce siège mémorable, sans précédent dans l'histoire, que le Mathurin subit tous les avatars, montrant ainsi toutes les ressources de son esprit multiple.

Je partis de Brest, sur ma demande, le soir même de la triste et morne fête du 15 août, avec le premier contingent de marins formé à la hâte pour la défense de la capitale. On s'embarqua dans le train qui devait nous emporter lentement, aux cris funèbrement gais de : « les voyageurs pour l'autre monde en voiture. » Débarqués tard le lendemain à l'Ouest-Ceinture, nous y trouvâmes pour pilote un municipal qui, prenant fièrement la tête de la colonne, put se croire subitement promu au grade de colonel, mais d'un drôle de régiment qui lui semblait évidemment cocasse à ce beau militaire. Avaient-ils réellement l'air assez *roule-ta-bosse*, ces bons mathurins portant, comme de grotesques gibbosités, leurs sacs cylindriques de toile blanche bourrés à en crever et assujettis tant bien que mal sur les épaules avec des bretelles confectionnées à la vapeur par les voiliers. Ce *cipal*, pour son air martial à cheval sans égal, époux autant que brigadier, était assurément pressé de réintégrer le lit conjugal. Il ne s'inquiéta pas un seul instant de retourner la tête pour voir si les étranges bipèdes, qui allaient clopin-clopant, pouvaient suivre l'allure

Digitized by Google

quelque peu fantaisiste de son rapide coursier. Reflet de la ville-lumière, son casque brilla longtemps devant nous comme un phare à éclats, jusqu'à éclipse totale. Nous étions arrivés. Pas le moindre lumignon, du reste, pour éclairer la nouvelle Cayenne où nos hommes se couchèrent à tâtons.

Il était d'apparence bien pacifique, ce fort sans canons où nous étions entrés nuitamment et si piteusement. On eût dit une dépendance suburbaine de l'Hôtel des Invalides où somnolaient, dans la plus céleste béatitude, un capitaine de place, un portier-consigne, un casernier et leurs épouses. Sur les talus, d'engageantes allées et des gazons verdoyants plantés d'arbres ombreux, formaient une agréable terrasse-promenade pour les heureux habitants du lieu; c'était champêtre et pastoral, une idylle en vérité. Nos matelots, transformés en terrassiers et en sapeurs, eurent tôt fait de chavirer tout cela; et bien avant l'investissement, ce même fort était hérissé d'une centaine de canons de tous modèles et de tous calibres. On était paré enfin, gréé et bien gréé. On eut même le temps de s'occuper du comfort et de songer aux embellissements et à l'ornementation. J'entends encore le tic-tac des petits moulins à vent qui agrémentaient chaque bastion. Ils représentaient invariablement un *Prussien* qui faisait voir le *sien*, sur lequel s'exerçait une botte de mathurin, tandis que son bras, armé d'un bon sabre de bois, frappait à coups redoublés sur le fameux casque à pointe. Ces amusantes girouettes marquaient donc toujours vent en poupe. C'était bon signe..., hélas! La gaieté et la belle humeur marchèrent constamment de pair avec l'entrain qui présida aux travaux d'abord, aux combats ensuite. Lorsque, prêtant gratuitement à nos ennemis une audace bien opposée à leur caractère méthodique tout de froid calcul, nous nous empressions d'enterrer des torpilles sur les glacis, il faisait bon entendre les mathurins fossoyeurs chanter avec conviction : « Pour Bismarck, *De Profundis!* » Quel gai *De Profundis!* On eût dit que les funestes nouvelles n'arrivaient pas jusqu'à eux. Les Prussiens! on était curieux de voir ça! ils trouveraient à qui causer pour sûr.

Puisque j'en suis aux actions plaisantes et aux mots heureux, je demande la permission d'en citer d'autres encore qui me reviennent en mémoire.

Je me souviens, la première fois que nous perçûmes le bruit sinistre des mitrailleuses, d'un de mes fidèles compagnons disant à son camarade de combat : « Entends-tu, matelot, la grand'voile qui déchire. » Impossible de rencontrer plus juste; c'est de l'harmonie imitative.

Combien de fois, en revenant du large, ne fûmes-nous pas acclamés par les gardes nationaux qui criaient certainement de bon cœur, en

Digitized by Google

agitant leurs képis, et, le plus souvent, sans aucune arrière-pensée d'embauchage à venir : « Vivent les marins ! Vive la marine ! Vive la République ! » — Vive la cantinière ! répondaient imperturbablement nos hommes, avec un à-propos plein de sens. La cantinière était le péché mignon de la garde nationale. Ses rangs étaient aussi profusément que gracieusement émaillés de jupes éclatantes, écarlates ou multicolores qui ne contribuaient pas beaucoup à la faire prendre au sérieux, et pourtant, j'en ai vu, de ces soldats en jupons, autrement crânes que les soldats citoyens. Il y en avait d'ailleurs, dans la quantité, de très accortes et de fort pimpantes qui méritaient bien un vivat en passant.

Le 30 novembre, jour de l'effort suprême tenté pour percer les lignes ennemies, je fus chargé d'escorter avec ma compagnie une batterie attelée, de 12, qui s'avançait dans la plaine vers Choisy-le-Roy, sous le feu de l'artillerie d'une redoute établie sur les hauteurs de Thiais, et dont le tir fut tout d'abord d'une précision remarquable. En effet, le premier obus reçu passa entre le capitaine de ladite batterie et moi, au moment même où j'étais en train de m'aboucher avec lui. Le second tomba sur l'attelage auprès, tuant trois chevaux et enlevant les jambes de deux conducteurs. Les suivants arrivèrent drus sur mes pauvres mathurins qui eussent été promptement mis en capilotade si, soucieux de ma charge d'âmes, je ne m'étais empressé d'*égailler mes gars*, comme disaient les Vendéens, ces véritables inventeurs de la guerre de tirailleurs. Par bonheur, ces obus à percussion, qui étoient si dextrement déposés à nos pieds, tombant sur la terre meuble, n'éclatèrent point pour la plupart. Il y a souvent comme cela, à la guerre, des chances extraordinaires et providentielles. N'apercevant plus la masse compacte de mes hommes qui avait été pendant quelques instants une si belle cible pour leurs habiles pointeurs, les Prussiens les laissèrent un peu plus tranquilles et ils dirigèrent leurs coups, principalement sur les navires de la flottille qui n'avaient pas beaucoup tardé à remonter la Seine parallèlement à nous. Déjà troublés sans doute par la riposte, ils n'atteignirent pas un seul de ces buts, d'une assez belle surface cependant, mais un peu mobiles. Ils donnèrent bon nombre de coups de canon dans l'eau, fort heureusement pour les petits bateaux et pour nous plus chétifs fantassins. Nous nous battîmes ainsi, sur place, toute une après-midi, où, pour mieux dire, nous fîmes semblant de nous battre, contre des murs crénelés, sous les feux en écharpe de la maudite redoute. Nous opérions une diversion sur Choisy-le-Roy, besogne ingrate s'il en fut. On voulait retenir, sur la rive gauche de la Seine, le plus possible des troupes allemandes qui pouvaient se porter sur la Marne, là où se passait la grande bataille, celle où on eût voulu

Digitized by Google

être. Lorsque, la nuit venue, il nous fallut retourner encore une fois à la tranchée, mes hommes qui n'avaient point oublié les chevaux tués sous leurs yeux au début de l'action, s'abattirent comme une nuée de corbeaux sur ces cadavres de fraîche date, et chacun se tailla, en passant, un large *horse-steak*, pour augmenter d'autant la maigre ration obsidionale. Je vis avec plaisir que mes gouins n'avaient pas perdu la carte et qu'ils pensaient que pour se préparer à bien mourir, il faut commencer par bien vivre.

Cette opération sur Choisy-le-Roy nous coûta, entre autres pertes sensibles, la mort de mon énergique commandant, l'intrépide capitaine de frégate Desprez, tué raide par une balle reçue dans le bas ventre. C'était un véritable ami des mathurins. Son souvenir me rappelle un petit incident qui eut lieu, la veille même de son glorieux trépas, et qui montrera l'excellent esprit dont furent animés nos matelots pendant toute la durée de ce long siège. Du haut du pont Mazagran, situé au-dessus de la ligne d'Orléans et qui nous servait en quelque sorte de banc de quart pour surveiller les mouvements de l'ennemi, il aperçut quelques marins qui, enfreignant des ordres formels, s'étaient portés assez en avant de la tranchée, pour fourrager un champ de pommes de terre, au risque de se faire tuer bêtement, pour le roi de Prusse, c'est le cas de le dire. Les pauvres diables n'avaient pu résister à la tentation d'une cueillette qui permettrait un de ces succulents ratas, un de ces plantureux *chaloupiers* qui font époque dans la vie d'un soldat en campagne. N'écoutant que son amour de la consigne et son dévouement pour la vie de ses subordonnés, l'impétueux commandant descend quatre à quatre, se fait couper un long bâton, et, sautant sur son cheval, il fond à toute vitesse sur les délinquants qu'il ramène de même, à grands coups de gaule sur les épaules. Voyant cette maîtresse râclée, cette volée de bois vert généreusement administrée, les *sang-impur* (1) de Belleville qui étaient, ce jour-là, de service à la tranchée, s'approchent de nos braves cabillots, se mêlent à eux, et, croyant l'occasion bonne, pour fraterniser, de s'apitoyer, sur leur malheureux sort, d'être si rudement menés, ils leur disaient ou à peu près : « Ah ! ah ! vous avez là un officier de l'ancien régime qui se permet encore de frapper ; ça ne doit pas se passer ainsi, il faut le dénoncer ; on le démontera ou on verra, etc., etc. » — Est-ce que vous le connaissez notre com-

(1) On appela ainsi pendant le siège, à cause du refrain connu de leur chant favori, tous ces gardes nationaux braillards qui devaient à la fin former les bataillons de la Commune. Les *escargots de rempart* étaient les citoyens plus paisibles passionnés pour le jeu du bouchon.

Digitized by Google

mandant pour vous permettre d'en parler de la sorte, leur fut-il répondu ; sachez donc pour votre gouverne que c'est le meilleur des hommes ; il a bien agi, dans notre intérêt, comme partout et toujours. — « Mais, mais, mais..... » — Tâchez de vous taire, et tout de suite et plus vite que ça, où nous allons vous amurer la g..... de la propre manière. — Les frères et amis ne se le firent pas répéter ; ils s'éloignèrent rapidement, abasourdis de voir de tels originaux qui portaient si vivement sur leur cœur un chef sachant si bien manier la trique sur leur dos, au besoin. *Qui benè amat benè castigat.* Quant aux rossés, ils n'avaient point pour cela lâché prise ; les délicieuses patates arrivèrent tout de même à bon port ; c'était l'essentiel ; ils furent battus et enchantés ; la ratatouille eut la saveur du fruit défendu.

Mais, assez d'anecdotes dépeignant le caractère gai, heureux, insouciant et discipliné du marin-cabillot, et, récapitulons, succintement et *grosso-modo*, les services variés rendus par moins de neuf mille matelots au siège de Paris.

Ils armèrent complètement six forts détachés et un grand nombre de redoutes, bastions et batteries ; ils composèrent l'armement des grosses pièces de la marine, qui, en raison de leurs calibres supérieurs et de leurs longues portées, étaient le plus à même de répondre efficacement aux coups de l'ennemi. Ils armèrent encore, sur la Seine, une vingtaine de batteries flottantes, canonnières et vedettes, et, sur les voies ferrées, tous les wagons blindés. Ils formèrent, pour la seconde moitié du siège, trois bataillons de marche, dont j'eus l'honneur de faire partie, fournirent une forte compagnie de pontonniers pour le passage de la Marne, assurèrent toutes les communications au moyen de postes sémaphoriques, montèrent comme seuls aéronautes plus de la moitié des ballons-poste expédiés en province. etc., etc.

Pour leur petit nombre, les marins accomplirent véritablement des prodiges. Ce fut surtout grâce à leur activité, à leur énergie, à leur savoir-faire et à l'important matériel d'artillerie envoyé des ports, que l'on put essuyer, sans broncher, l'ouragan de fer et de feu qui s'abattit sur la capitale au moment psychologique de la stratégie allemande. Paris, qui les avait si complètement ignorés dans sa prospérité, fut à la fois surpris, charmé et touché de les trouver dans l'adversité si forts, si secourables, si universels, et, pourtant, si simples, si modestes, si bons enfants. La population se prit pour eux d'un engouement poussé jusqu'au fanatisme. La France entière a ratifié cet enthousiasme. Nos plus idéales jeunes filles, celles qui sentent battre dans leur poitrine le noble cœur de Jeanne d'Arc, ont arboré avec la même fierté que s'il se fût agi d'un lambeau retrouvé de l'étendard de la sainte et sublime héroïne, ont adopté, veux-je

Digitized by Google

dire, le simple collet bleu qui leur sied du reste à ravir. Nos jeunes garçons portent en plus le béret et la vareuse. Ce sont tous ou presque tous de petits mathurins par le costume. Dieu veuille qu'ils en deviennent de grands par le cœur et par la vaillance. Alors, mais alors seulement, la revanche dont on parle trop et dont on ne s'occupe peut-être pas assez, moralement, deviendra possible.

LE VIEUX MARIN

Ballade, à M. André Theuriet.

Je l'avais trouvé sous la dune,
Le vieux marin au regard clair ;
Des rides coupaient la peau brune
De son front hâlé par la mer ;
C'était l'ancien de la marine :
Mais bien qu'il eût le dos voûté,
Il avait encor grande mine,
Lorsque je le vis l'autre été.

Il était beau, tel qu'un artiste
En eût rêvé pour un tableau,
Mais son regard devenait triste,
Quand devant lui s'étendait l'eau.
Quand les bateaux couverts de toile
Rentraient au port avec fierté,
Il suivait des yeux chaque voile
Le vieux marin de l'autre été.

Il se rappelait sa jeunesse :
C'était un brave mathurin ;
Sa force égalait son adresse,
A Granville on le savait bien !
Il conservait dans la tempête
La plus grande tranquillité.
Il ne perdit jamais la tête
Le vieux marin de l'autre été.

Il en avait connu de rudes,
On l'entourait beaucoup au port,
Car sous toutes ses latitudes,
Il avait vu de près la mort.

Digitized by Google

Il passa sur les flots sa vie ;
Il aimait cette immensité
Qui lui faisait encore envie
Le vieux marin de l'autre été.

Il aimait le bruit sourd des lames
Et la mouette aux cris moqueurs.
Il était bon ! les grandes âmes
Se plaisent auprès des grands cœurs.
Pour les orphelins et les veuves
Il fut toujours plein de bonté.
Il traversa bien des épreuves
Le vieux marin de l'autre été.

Comme il savait larguer l'amarre,
Serrer la misaine et le foc,
Et la main ferme sur la barre
Louvoyer en doublant le roc.
Aussi de Dunkerque à Bayonne,
Je ne crois pas en vérité
Qu'il fût âme aussi forte et bonne
Que le marin de l'autre été.

Ne l'ayant pas vu sur la côte
Comme je me rendais au port,
On me dit dans la ville Haute
Que le vieux pêcheur était mort.
Je fus alors au cimetière
Où la veille on l'avait porté,
Dire la dernière prière
Pour le marin de l'autre été !

Depuis ce jour quand sur la plage
J'écoute déferler les flots,
Comme à la veille d'un orage,
Je crois entendre des sanglots ;
Je me dis : « C'est la mer qui pleure
Celui que j'ai tant regretté,
Et triste, je songe à toute heure
Au vieux marin de l'autre été. »

ETIENNE DUPONT.

LA LÉGENDE DE LA NORMANDIE. — Dans le journal des lettrés, celui des *Débats*, nous prenons, dans sa riche nomenclature critique

Digitized by Google

de livres venant de paraître : 1 vol. de vers, *la Légende de Normandie*, par Aristide Frémine, chez Lemerre, in-18 de 130 pages. Nous avons signalé déjà des œuvres de notre laborieux confrère à Mortain, où il est président du tribunal, M. Le Favrais. A son étude sur le bailliage de cette ville nous ajoutons une de ses anciennes œuvres, travail consciencieux et étendu : *Hist. des communes du canton de Nessey* (Orne), Caen 1867, in-8°. Nous ne pouvons quitter ce Mortainais sans nous arrêter avec une vive sympathie sur la simple et touchante oraison funèbre prononcée par notre confrère M. Legrand, député, sur la tombe de cet autre confrère dont nous avons déploré la mort, M. le notaire Béchet. Une notice sur ce dernier, insérée dans l'*Annuaire normand*, nous révèle un trait glorieux pour notre pays, c'est que le grand peintre Géricault se rattache à la famille Géricault, dont Saint-Cyr-du-Bailleul fût le berceau.

Note jersiaise. — Un confrère en expectative, M. Nicolle, de Jersey, prof. à Londres, a, dans sa famille, une propriété dite Ville-à-l'Evêque, dans la paroisse de la Trinité. Cet évêque devait être celui d'Avranches, qui était décimateur de cette paroisse : « *Episcopus Abrincensis percipit medietatem garbarum.* (Livre noir de Coutances). » M. Nicolle a visité le mon Saint-Michel, l'abbaye de la Luzerne, et avec le Président, fouillé le *Livre Vert* d'Avranches.

Dictionnaires des patois normands, d'après une revue philologique allemande, Berlin 1886. — D'après Joret, Ed. du Méril, son devancier dans la recherche du patois de la Normandie, et le Danois Ad. Fabricius ont traité la question, et que le Danois Steph. Borring s'en soit en même temps occupé, et après lui, son compatriote J.-J.-A. Worsaae, est chose bien connue. Du reste deux savants ont aussi fouillé ce champ avec activité.

M. Aug. Le Prévost fait suivre son Dictionnaire des éclaircissements qu'il promet dans cet ouvrage.

M. Ed. Le Héricher a consacré à la question un premier article que j'ai pu aussi peu obtenir que son article postérieur : Philologie topographique de la Normandie.

M. l'Abbé A. Mathieu parle « de la signification des noms de lieux. »

Plantes sauvages ornementales. — Une belle plante, dont l'unique station dans nos pays est la rocaille du Grouin du Sud, a passé dans le jardin de quelques-uns de nos confrères, spécialement dans le jardin de M. S. Mauduit, à Saint-Martin-des-Champs, dont elle est un des plus beaux ornements, c'est la buglose d'Italie, *anchusa*

Digitized by Google

Italica. Une autre, qui est aussi très ornementale et qui est déjà entrée dans le jardin d'un botaniste, c'est la sauge des prés, *Salvia pratensis*, qui forme des îles d'azur sur la mer de verdure des prés de l'île Manière, près du pont du chemin de fer. Il y aurait lieu d'augmenter cette série de plantes sauvages devenues ornementales, en même temps que de signaler un progrès, dans nos maisons, les bouquets champêtres plus élégants, plus légers, plus variés que les bouquets des jardins.

M. LE VICOMTE D'AVENEL. — Nous avons signalé la promesse que faisait à ses lecteurs la meilleure de nos revues historiques, *la Revue historique*, d'un grand article de notre confrère, M. le vicomte d'Avenel, sur le clergé français et la liberté de conscience sous Louis XIII. C'est un chapitre appartenant au 3e volume de son RICHELIEU ou la MONARCHIE ABSOLUE. M. d'Avenel a été admis, dans plusieurs séances de l'Académie des sciences morales et politiques, à l'honneur de communiquer cette partie de son livre. Les grands journaux en ont donné des fragments importants ou des analyses développées, spécialement le *Journal des Débats*.

M. GEORGES LE CHEVALIER. C'est le fils d'un de nos confrères, M. Oct. Le Chevalier. Sorti diplômé de l'école d'agriculture de Grand-Jouan, il s'occupe, de concert avec un vieux maître, d'études agricoles. Ce dernier se propose de nous présenter leur dernier travail, le *Compte-Rendu de l'Exposition régionale de Laval.*

Nous sommes heureux d'annoncer aux lecteurs de la *Revue* que M. le Marquis de Caligny, correspondant de l'Institut de France, que la Société s'honore de compter parmi ses membres, a reçu un diplôme d'honneur à l'exposition internationale universelle de la Nouvelle-Orléans et des médailles d'or de celles d'Amsterdam et d'Anvers pour son ouvrage in-8° en deux volumes, intitulé : « *Recherches théoriques et expérimentales sur les oscillations de l'eau et les machines hydrauliques à colonnes liquides oscillantes.* »

On sait que le DIPLÔME D'HONNEUR est la plus haute récompense qui soit décernée par les expositions universelles. Notre compatriote doit attacher d'autant plus de prix à celui des Etats-Unis, que dans ce pays il y a un grand nombre d'ingénieurs très distingués qui se sont spécialement occupés d'hydraulique.

Nous venons de voir avec intérêt dans l'église de Trépied le tableau de l'Assomption qui lui a été donné par l'Etat, sur la recommandation de notre confrère, conseiller à la Cour d'appel de Paris, M. Charles Carpentier.

Le Gérant : Jules DURAND.

Avranches. — Imp. J. DURAND, rues Boudrie et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS
DES ARRONDISSEMENTS
D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 15 JUILLET 1886

Président : M. Edouard LE HÉRICHER
Secrétaire : M. le Comte de CHABANNES

—(O)—

Étaient présents :

MM. Le Héricher, *président;* Comte de Chabannes, *secrétaire;* Bailleul, de Saint-James, ancien sous-chef à l'Instruction publique; Mlle Ida Hubert; Fauchon, professeur à Terpsichore, en Bacilly; Yvon, propriétaire à Villecunan, en Plaine-Fougères; Boulée, principal du Collège d'Avranches; Le Montier, avocat; Marquis de Beaufort, en villégiature à Saint-Pair, ainsi que M. Mousset, artiste peintre; Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes; Mlle Marguerite Beaumont; Henri Gibert, imprimeur; Miss Ternan; Mme Née et ses deux filles; Cléret, horticulteur; Gissot, chef de section au chemin de fer d'Avranches; Lebedel, architecte de la ville; F. Louvel, architecte, restaurateur du Mont Saint-Michel et de la cathédrale de Dol; Arthur Ropes, de l'Université de Cambridge; Mrs Miller et ses deux filles; Miss du Putron, de Guernesey; Mlle Yvon et sa nièce; Lebel, libraire, et Mme Lebel et sa fille; Viel-Augrain, négociant à Saint-Hilaire; Palamède Provost; Georges Le Chevalier, agriculteur; Vicomte Georges d'Avenel, auteur historique; Médéric Gautier, propriétaire; Frémin, avocat; G. Le Masson, juge au tribunal d'Avranches; M. et Mme Le Grain, à Saint-Hilaire, et leur fils; M. X., élève en pharmacie; S. Mauduit, *vice-secrétaire* de la Société.

MEMBRES PRÉSENTÉS ET ADMIS : 1° TITULAIRES

M. Gautier, receveur de l'Enregistrement à Brecey, présenté par le docteur Pinard et M. Le Héricher.

Digitized by Google

M. NICOLLE, professeur à Londres, à Nottinghill, n° 107, *Lensdown road*, présenté par le Président et le Secrétaire.

M. le comte DE ROMMILLY, au château de la Chapelle-Hamelin, présenté par M. Jean LE VALLOIS et M. LE HÉRICHER.

M. PLUNIER, contrôleur des contributions directes, présenté par M. Paul BOUVATTIER et M. PÉGUENET.

M. SARLIN, avocat, présenté par M. LE HÉRICHER et M. Octave LE CHEVALIER.

M. Pierre FONTAINE, de Cuves, pharmacien à Saint-Malo, présenté par M. LE HÉRICHER et M. Arsène GARNIER.

Miss D'ALLAIN, Springfield, n° 3, à Jersey, présentée par le Président et le Secrétaire.

M. Octave BLONDEL, directeur de l'école Pompée, à Ivry-sur-Seine, présenté par le Président et M. BLONDEL, son père.

M. ROULLEAUX, négociant à Pontorson, présenté par le Président et M. Ch. YVON.

2° MEMBRE CORRESPONDANT

M. MOUSSÉ, rédacteur du *Trouvère*, à Paris, présenté par M. LE HÉRICHER, M. Jules DURAND et M. E. DUPONT.

Des démissions sont adressées par MM. Turgot, Benay-Lafond, professeur, qui a quitté notre pays, Desgranges, à Brecey.

Le Président, considérant Caen comme la capitale intellectuelle de notre province, l'*Athenæ Normannorum*, et sa Société des antiquaires comme la plus considérable de toutes les provinces de France, celle à laquelle appartiennent et collaborent des membres de notre compagnie, propose de prendre un abonnement (15 fr.) à ses *Mémoires et Bulletins*. Adopté.

Le Président expose les services que le regretté M. Victor Jacques a rendus à l'histoire de notre pays, spécialement au Mont Saint-Michel, dans un livre distingué où il a déterminé, sous le nom de *Scriptorium*, la destination de la salle qui s'est appelée, plus tard, la salle des Chevaliers. Il a laissé une veuve et une fille dans un état de détresse. La Société croirait sans doute qu'il serait au-dessous de sa dignité, de sa reconnaissance et de la disgrâce de fortune de la veuve, d'offrir un secours au-dessous de cent francs. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Digitized by Google

Le Président donne lecture de l'article suivant :

LES ARTISTES DU PAYS

Aux expositions de Paris, et sujets Avranchins

PRÉSENTÉS PAR LE PRÉSIDENT

Au Blanc et Noir. — M. Potier de la Varde, élève de Max Lalanne, à Avranches ; deux fusains, *Saint-Servan* et *Effet de matin*. — Duplais-Destouches, *Souvenir du Mont Saint-Michel*, la *Crypte*, pour le Musée des Familles. — Simon (Ernest), *Vue prise à Mortain*. — Le Roux (Constantin), *Portrait* et *Etude*.

Au Salon. — A. Dawant, la *Fin d'un interrogatoire*, le local pour salle de torture est entre le vieux promenoir du Mont Saint-Michel et l'escalier fantastique qui monte à l'église. — M. Cagnard, aimable artiste, que nous avons connu à Saint-Jean-le-Thomas, charmant pastel, *Marine*, qui est un paysage de cette côte de fer si pittoresque. — M. Jappy, *Vue prise du Pont de Genêts*, au premier plan, la grève herbue avec ses troupes d'oies et ses troupeaux de moutons, au fond Tombelaine et le Mont Saint-Michel. — Mlle Robiquet, *Johanna la Folle* au bord de la mer et le *Portrait de Mme Pollard*. — Marié des Landelles, de Pontorson, le *Gardien de Vaches* (Mortain), et *Route de Bassilli* (peut-être Bacilly) ; nous croyons qu'un artiste aussi distingué que notre confrère M. Rudeaux, à Donville, n'a pas été sans exposer. — M. Lesrel, de Genêts le *Cadeau du Parrain* ; *Tableau historique*. — M. Cyprien Le Vavasseur, la *Pointe de Champeaux*. — Mlle Anna Langlois, un buste de paysanne normande. — M. Regnouf de Vains, *Sans Vergogne*, trotteuse normande, en cire. — M. Jouenne, de Saint-Hilaire-du-Harcouët, un tableau, les *Préparatifs du Dîner*. — Un anglais d'Avranches, M. Williams, à Bouillant, a exposé à l'exhibition de Pau deux tableaux sur notre pays, la *Chapelle Saint-Aubert* avec pêcheurs et vue sur la mer, et l'*Entrée de l'abbaye du Mont Saint-Michel*, au pied du grand escalier.

Parmi les sujets locaux nous signalons de M. Jappy, vue prise du pont de Genêts, la grève herbue avec ses troupeaux d'oies et de moutons, puis Tombelaine et le Mont ; à Londres, au Salon annuel, un *Mont Saint-Michel*, probablement de celui de Cornwall.

Nous savions qu'Avranches avait produit un jeune musicien plein de talent et de confiance en son avenir musical et nous avions été le confident discret de ses essais en petits airs, valses, polkas. Il nous rapporta même du Chili, où il était ingénieur, une valse brillante

Digitized by Google

intitulée, si nous nous en souvenons bien, l'*Etincelle*. Mais voilà qu'il arrive au théâtre. Dans les derniers jours de mai, on a donné, aux Folies-Bergères, la première représentation du ballet divertissement en un acte, *Vulcain et C°*, musique de M. Paul Tagliaferro (en français Taillefer); c'est le nom du fameux barde normand de la bataille d'Hastings.

Le Président signale les livres et objets offerts. Parmi les livres, deux se détachent par leur importance : Une coutume de Normandie de 1509 et un grand ouvrage de géologie fait par ordre du gouverneur des Etats-Unis.

M. Arsène Garnier, notre confrère à Cuves, voulant nous faire un don digne d'une Société d'archéologie, a choisi parmi les diverses anciennes *Coutumes* de Normandie de sa riche bibliothèque, la mieux conservée et la plus complète. Cette édition est gothique et d'une belle date, presque un incunable : Rouen, 1539. Dans la publication que M. Tardif a faite sur les coutumiers de notre province, en 1881, pour l'histoire de Normandie, le grand coutumier est cité d'après notre édition, imprimée à Rouen en 1539 par Nicolas Le Roux. Nous prenons dans la coutume latine, la plus ancienne, et dans la coutume en français un double texte qui donne l'étymologie d'un vieux mot normand, *gort*, réservoir sur le bord d'une rivière, pêcherie: « *Nulli liceat molendinum facere vel gurgitem qui demergal terras vicinorum.* » — « Il ne loise a nul home a faire novel molin en sa terre, ne gort qui moille la terre à ses voisins. » Ici le latin *gurgis, itis* (d'où le français gorge), est traduit par le français *gort*. Le *loise* ci-dessus, qui représente le latin *liceat*, confirme la dérivation du français loisir par le latin *licere*.

Ici se place le dépouillement de la correspondence. Voir plus loin cette importante série de lettres pour trois mois.

United states geological survey. — Nous recevons le cinquième rapport annuel de cette étude géologique des États-Unis, admirable édition sortant des presses du gouvernement, à Washington. Toute la nature, dans cette Amérique du Nord, est d'un grandiose écrasant pour l'admiration humaine et humiliant pour la vieille Europe. Nos lacs sont des étangs, nos forêts des bosquets, nos montagnes des taupinières, si on les compare. Nous sommes fiers du Mont-Blanc ; la Nevada de Sorata a le double de hauteur et ne le cède guère que de mille mètres au pic le plus élevé du monde, celui de l'Himalaya. Que sont les cataractes du Rhin auprès de celles du Niagara ? L'Atantique est un lac auprès du Pacifique, et le ruban de fer qui va

Digitized by Google

de l'un à l'autre océan est la plus longue voie ferrée du monde Nous n'avons qu'un grand geyser et le *Parc national* des Etats-Unis en a dix. Ecoutez ce qu'en dit Jules Verne dans ses descriptions exactes comme la géométrie et colorées comme la poésie : « Un peu peu plus loin la région des geysers qui rivalisent avec les plus beaux de l'Islande. C'étaient « l'Eventail », dont les jets se disposent en lamelles rayonnantes, le « Château-Fort », qui semble se défendre à coups de trombes, le « Vieux Fidèle », avec sa projection couronnée d'arcs en ciel, le « Géant », dont la poussée interne vomit un torrent vertical, d'une circonférence de vingt pieds, à plus de deux cents mètres d'altitude. » (*Robur le Conquérant*). — Nota. Altitude est-il le mot propre et n'est-ce pas hauteur qu'il faut dire ? Nous ne pouvons entrer dans l'analyse de cette géologie très savante, illustrée de magnifiques dessins où l'on remarque le paysage grandiose et solitaire des lacs d'Amérique, les cascades, les geysers et la nappe jaillissante des puits artésiens. L'article botanique nous attire, mais c'est uniquement de la botanique fossile. Nous y prenons seulement un néologisme utile : au lieu de nos termes *paléontologie végétale* et *phytopaléontologie*, les savants américains disent plus brièvement *paléobotanique*. Déjà ils ont abrégé notre mot *phanérogame* en *phénogame*, qui est aussi bien fait. Cette race anglo-saxonne abrège et simplifie le langage, d'après son principe, « *time is money* », le temps, c'est de l'argent. Prenons donc aux Anglais les termes scientifiques abrégés et ne prenons les autres que s'ils sont nécessaires. Mais l'anglomanie, pour les mots, est poussée si loin, qu'à Paris, beaucoup de coiffeurs français écrivent sur leurs enseignes : *Shampooing*. Qu'est-ce que c'est que ce monstre ? un mot indien, adopté par les Anglais et qui signifie le nettoyage des cheveux. Littré vous dira que c'est le sanscrit *sampû*, litt. *compurgare*. A quoi bon du *sherry*, quand nous avons du Xerès ? Mais n'entamons pas cette liste, elle serait par trop longue.

Les Écréhous. — Notre confrère, M. Oscar Havard, rédacteur du journal *le Monde*, nous envoie un numéro de ce journal où il y a un article sur des îlots de notre voisinage, *les Écréhous*. C'est une question qui a passionné le public, mais elle est maintenant résolue. Les Écréhous sont dans la mer anglaise et le pavillon anglais flotte sur la principale île de ce petit archipel. En insérant la note de M. Havard, nous nous permettrons de lui dire que le *hou*, si commun dans les noms de lieux normands, représente non pas *house*, mais le *holm* ou *houlm* scandinave, bien visible dans Stockholm, lequel signifie île.

« Les îlots des Écréhous, dit-il, (la finale *hou* est scandinave et signifie « demeure ») ont un passé historique qu'un de nos savants

Digitized by Google

amis, M. Edouard Le Héricher, président de la Société d'archéologie d'Avranches, a nettement élucidé. Dans une charte de 1205, dit M. Le Héricher, un seigneur du Pratel donne aux moines du Val-Richer, près Lisieux, l'île d'Écréhou pour y bâtir une église à Dieu et à la Sainte-Vierge. En 1337, le jeudi avant le dimanche des Rameaux, Gabriel, XIe abbé du Val-Richer, envoie deux moines aux Écréhous pour conserver et desservir la chapelle. La carte du diocèse de Coutances, publiée par Mariette en 1687, représente, parmi les rochers d'Ecréhou, la Maitre-Ile, et y marque une chapelle ruinée. »

M. Frémin, avocat, donne lecture de la pièce suivante qui est écoutée avec une grande attention et une vive sympathie :

La Charité, par Mme d'Auxais Léziart de la Villorée. — « La Charité est amour. » Voilà comment la Sainte Ecriture définit cette vertu, qui est l'apanage de tous les temps, de tous les pays, de tous les âges et des deux sexes, mais qui semble surtout devoir être celui de la femme. La peinture et la sculpture, ne l'avez-vous pas remarqué, représentent presque toujours la *Charité* sous les traits d'une femme allaitant des enfants. C'est sa propre substance qu'elle leur donne, c'est elle-même, c'est son cœur, c'est sa vie, trésors plus précieux que ceux de l'escarcelle la mieux fournie. Tout ce qu'elle a de meilleur en elle, elle le communique à ses petits ; elle les presse, elle les réchauffe contre son sein et elle les nourrit, avec son lait, de la moëlle liquéfiée de son cœur même.

La Charité, c'est encore un arbre aux rameaux multiples, étendant leur ombre bienfaisante sur toutes les douleurs, sur toutes les misères, sur toutes les infortunes de la terre.

N'est-ce pas la Charité qui pleure avec les affligés, qui berce les souffrances des nouveaux-nés et celles des vieillards, qui relève les pauvres créatures, tombées dans la fange, qui panse de ses doigts d'or les plaies morales, souvent plus repoussantes que les ulcères les plus rongeurs ?

Le théâtre de la Charité est universel. Il est dans les salons, dans les palais, aussi bien que dans les rues, les hôpitaux et les prisons. Partout où se trouve une réunion quelconque d'individus, on est sûr qu'il y a là quelque douleur manifeste ou occulte, quelque angoisse du corps, du cœur ou de l'âme cachée sous des draperies de pourpre ou sous des lambeaux de haillons.

La Charité ingénieuse pénètre ces voiles. Un regard, un mot, un serrement de main, un sourire sympathique deviendront, en certaines circonstances, une aumône aussi utile au riche que le sera l'aumône matérielle au pauvre. Qui sait si un peu de tendresse compatissante

Digitized by Google

ne réussira pas quelquefois à sauver de l'abîme un malheureux ou une égarée prêts à y rouler? « On ne fait du bien aux hommes qu'en les aimant, » a dit Lacordaire.

Nous oserons ajouter — bien que ce langage puisse être incompréhensible pour plusieurs — que la Charité peut s'exercer aussi d'une manière passive. Comment cela ? En fermant l'oreille à des insinuations perfides, à des allusions malveillantes, en arrêtant une saillie désobligeante qui nous brûle les lèvres, en sacrifiant un succès d'amour-propre de nature à flatter notre vanité au détriment de celle d'autrui, en sachant, à propos, être sourd et muet.

En un mot, délicatesse, dévouement, abnégation et générosité se fondant ensemble pour composer la vertu sublime qui dérive de l'amour et qui engendre l'amour : la Charité.

Bruxelles, février 1885.

C'est M. Sosthème Mauduit qui lit l'article intitulé :

DICTONS AVRANCHINS, par Monsignor Deschamps du Manoir

Monsieur le Président et respectable ami,

Je n'ai plus entendu parler de notre chère Société d'Archéologie depuis que me sont parvenus le n° 8 de la *Revue* et le tome VII des Mémoires, qui m'ont été, comme toujours, un régal d'esprit. Seulement un entrefilet du *Journal de Granville et Avranches* m'a appris que vous iriez représenter la Société au Congrès de la Sorbonne, à la fin de ce mois d'Avril. La *Revue* me fera connaître en son temps votre odyssée.

Mme de Léziart m'a communiqué, de Bruxelles à Naples, un opuscule d'un de ses jeunes parents, tiré à 100 exemplaires numérotés, et dont le n° 54 lui avait été offert. Ces *Recherches historiques sur le siège du Mont Saint-Michel, par M. de la Roque,* augmentées de documents concernant la maison d'Auxais, par le vicomte Maurice d'Auxais, traitent surtout de la liste de 119 gentilshommes qui soutinrent avec succès les assauts des Anglais. M. de la Roque a le mérite d'avoir été un inaugurateur dans les études Montoises. Depuis 1818, la Royale Abbaye a été le sujet de nombreux ouvrages, et ce qui était obscur à cette époque a été mis dans tout son jour. Je n'avais jamais entendu parler de la tentative du Préfet, qui devait être M. de Vanssay, me semble-t-il, pour substituer le nom d'Haussez à celui d'Auxais, dans un but de courtisanerie envers le baron d'Haussez, alors ministre de la marine. Je n'ai vu ce nom dans aucune liste, et ce ne dût être qu'une stupide éclosion avortée, si elle fut tentée. Tout le monde a reconnu un seigneur d'Auxais dans le chevalier d'Aussays,

Digitized by Google

dont le nom est écrit comme il se prononce. Si M. de Magny, dans son *Nobiliaire de Normandie*, a écrit d'Aussay, c'est une faute d'impression sans importance. Quant au sieur d'Aulcey, il paraît moins facile de le transformer en un second d'Auxais. M. Desroches le regardait comme avranchinais, et l'ortographe répond à l'étymologie latine *de Alceo*, d'Aucey. D'ailleurs s'il s'agissait de deux parents, n'auraient-ils pas dû être inscrits l'un près de l'autre, tandis que, d'après les détails connus de cet antique champ d'armes, le sieur d'Auxais était le 10e de la 3e liste, et le sieur d'Aulcey, le 14e de la 7e. La longue remarque de M. de la Roque, page 32, est exacte ; mais il est connu maintenant qu'il s'agissait des Sainte-Marie d'Esquilly, et que le Sainte-Marie de la liste de Masseville se confond avec les chevaliers d'Esquilly des autres historiens. Avec la difficulté des communications, on ne connaissait guère les provinces voisines, ni les parties éloignées de sa propre province. Il est évident que M. de la Roque était peu au courant de l'Avranchin ; car la mention *inconnu*, dont il fait suivre plusieurs noms, s'adresse à des noms du diocèse d'Avranches. Le sieur de Brezé, page 15, n° 14, est devenu maintenant un membre de la maison de Vassy-Brecey. G. Le Prestel, pages 18 et 31, est indiqué dans l'abbé Desroches pour appartenir au diocèse d'Avranches. Robert Lambart et F. Lambart, pages 16 et 28, sont relatés dans votre *Avranchin* sous les noms de R. Flambart et S. Flambart ou Lambart. M. Desroches dit : R. Flambart et S. Lambert ou Lambert. N'y aurait-il pas parenté entre ces défenseurs du Mont au XVe siècle et Marie A. d'Aucey de Lembert, dont vous parlez au second tome de votre *Avranchin*, page 161 ? M. Desroches a ajouté au second la mention : Diocèse d'Avranches.

Sicelides Musæ, paulo majora canamus.

Passons à la *Littérature populaire de la Normandie*, du tome VII des Mémoires. Je me garderai bien de vous dire tout le plaisir et le profit que j'y ai trouvés : j'aurais l'air d'un flatteur en ne disant que la vérité. Aux proverbes que vous rapportez contre les gentilshommes de la Lande de Beuvais, on en peut ajouter d'autres encore : « Les « gentilshommes de la Lande de Beauvais sont cent et possèdent « cent mille livres de rente, mais M. de Saint-Pierre en a quatre-« vingt-dix pour lui tout seul. » — « Les gentilshommes de la « Lande de Beauvais ne mangent de pain blanc que le dimanche à la « grand'messe. » Allusion au pain bénit qu'on leur offrait. — « Ils « aiment mieux un trou qu'une pièce », pour faire croire à un accident instantané subi par leur justaucorps ou leur haut de chausses. — « Ils disent qu'ils ont mangé des perdrix rôties à leur dîner, et ils

Digitized by Google

en portent encore les plumes sur leur veste », et ces plumes étaient des taches de bouillie de sarrasin.

Aux dictons sur le cidre, on pourrait ajouter ces deux vers composés il y a trois quarts de siècle par un propriétaire de Bacilly, homme d'esprit et de talent qui alla mourir en Amérique. Dans mon enfance, ses amis les répétaient souvent :

Le cidre de Lolif est un fruit délicieux ;
Le tien, ô Bacilly, Hébé le verse aux Dieux.

Ce que vous rapportez, page 27, de l'esprit de foi plus actif que passif des Normands, rappelle une ancienne formule des acquits à caution maritimes, que j'ai entendu citer sans l'avoir jamais lue : « Confié à la garde de Dieu et pour plus de sûreté à M. X.. capitaine de navire... »

Un dicton granvillais contredit les brillantes qualités de la famille de Matignon, dont vous parlez page 27 : « Il est de la famille de M. de Matignon, où l'esprit arrive à 70 ans ; mais ils meurent tous à 69. »

L'histoire de Théophile, page 30, remonte aux premiers siècles de l'Eglise. Il était intendant de l'église d'Adana en Cilicie, qui est encore un titre archiépiscospal *in partibus infidelium*, ou un archevêehé titulaire, d'après la nouvelle dénomination établie par le pape Léon XIII.

Me permettrez-vous une observation contre la parenthèse (*coin de pain beurré)*, à la dernière ligne de la page 31 ? Dans le langage usuel de nos contrées, on appelle les pelottes de beurre *coins de beurre*. Le coin de beurre exposé à la gueule d'un four chaud, se liquéfierait immédiatement et ne pourrait pas étrangler.

Le proverbe sur le jour Saint-Thomas, de la page 38, à dû être inspiré en partie par l'antienne de Laudes : « *Nolite timere : quinta enim die venit ad vos Dominus noster.* »

A Granville aussi on racontait des histoires de messes nocturnes, qui attestaient une foi plus vive qu'éclairée, puisqu'il serait difficile de concilier cet accomplissement de devoir d'outre-tombe avec la doctrine catholique que l'âme ne peut plus rien faire de méritoire après la mort. Ce qui prime ici, c'est la confiance dans le Saint-Sacrifice et l'obligation rigoureuse qui incombe au prêtre d'acquitter ses engagements à cet égard. Or, une vieille domestique de ma famille, décédée au Carmel d'Avranches, à l'âge de 95 ans, en 1884, me répétait, dans mes premières années, avec tous les détails imaginables que, du temps de sa grand'mère, une femme ayant été enfermée dans l'église Notre-Dame pendant la nuit, fut réveillée à minuit

Digitized by Google

et aperçut un prêtre qui allumait lui-même les cierges de l'autel, puis commença la messe. Il répéta trois fois les premières paroles et, personne ne répondant, il se retira tout en larmes. Elle racónta le lendemain ce fait au curé, qui comprit de quoi il s'agissait, fit enfermer dans l'église un sacristain qui servit la messe la nuit suivante, et le prêtre s'en alla au ciel.

La fête des cornards, dont vous parlez page 102, a existé à Naples jusqu'à la révolution de 1860. Elle se célébrait à la Saint-Martin, le 11 novembre, et les *lazzaroni* y faisaient un tapage effroyable, dans une procession où ils portaient d'énormes cornes. Cette fête populaire avait un inconvénient sérieux, parce qu'on écrivait beaucoup de lettres anonymes, indiquant à leurs destinataires le rang qu'ils devaient occuper à la procession.

L'Italie reste fidèle aux œufs de Pâques (page 130). C'est un plat obligatoire en ce jour, et parfois on les fait bénir par le prêtre qui bénit les maisons à cette époque de l'année.

A propos des contes populaires des cueillettes de lin et de chanvre ou des veillées d'hiver, une vieille paysanne de Bacilly, Catin Thébault, fermière de mon bisaïeul La Houssaye, était célèbre par son inépuisable répertoire, il y a un demi-siècle. Dans mon enfance, mes parents et mes grands-parents, qui vivaient ensemble, passaient l'été à Bacilly, et j'étais tout heureux quand ma mère me permettait d'aller écouter les récits de la doyenne des fermiers. Un des deux contes, dont j'ai gardé mémoire, était l'interminable récit des mésaventures d'un domestique niais qui mettait en pratique, le lendemain, à tort et à travers, les conseils qu'il avait reçus la veille. L'imagination de la conteuse s'y donnait libre cours, et passait en revue tous les actes de la vie paysanesque. Ainsi, un jour, le domestique avait laissé échapper un cheval ; son maître lui dit : « Tu devais lui mettre une corde au cou et le tirer derrière toi. » Le domestique est envoyé acheter un quartier de mouton, et il le traîne dans la poussière jusqu'à la maison. — « Tu devais le mettre dans un bissac, et le porter sur l'épaule. » — Il va acheter un van, et il le coupe par morceaux pour le faire entrer dans son bissac, et l'apporter sur son dos, etc.

L'autre conte rentre dans la catégorie de ceux qui mettaient *in berlina* les classes plus élevées. Un voleur arrive un soir dans un presbytère comme domestique, par un concours de circonstances que j'ai oubliées. La nièce du curé lui demande son nom : « J'ai un nom bien ridicule ; il faudra que je le change demain. Sous le sceau du secret, je vous le confie : je m'appelle C...-me-démange. A la sœur du curé, il confie de la même manière qu'il s'appelle Dominus vobiscum, et au curé il dit que son nom est Quatre doigts près du c....

Digitized by Google

Pendant la nuit il dévalise le presbytère et disparaît. Après d'autres aventures, il repasse un dimanche par la paroisse, et, n'étant connu de personne, il entre à l'église pour entendre la messe. La nièce l'aperçoit et dit tout bas à sa tante : « Ma tante, C...-me-démange. — « Taisez-vous, petite sotte, s'il vous démange, grattez-le. » La sœur le voit à son tour et crie : « Mon frère, Dominus vobiscum. » — « Taisez-vous, ma sœur, quand il sera temps de le dire, je le dirai. » — Enfin, au prône, le curé aperçoit le domestique voleur et s'écrie : « Ah ! mes chers paroissiens, mettez tous la main à Quatre doigts près du c... » Le voleur se retira au plus vite, et les paroissiens crurent que leur pasteur et sa famille avaient perdu l'esprit.

J'ai écrit une esquisse d'une vingtaine de pages sur Granville, pour servir d'introduction à un petit volume de mémoires, composés il y a une quarantaine d'années et restés incomplets, par la mort de l'auteur, en 1846. Cette histoire ne franchira peut-être jamais le foyer domestique qu'elle concerne spécialement ; mais en tous cas devra attendre un certain nombre d'années, parce que beaucoup de personnes dont elle parle ne sont pas encore du nombre *dei più*, des plus nombreux, des partis pour l'éternité. Quand j'en aurai le loisir, je me propose de copier mon introduction et de vous l'envoyer pour voir si elle vaudrait la peine d'être insérée dans quelque tome des Mémoires. Suivant ma coutume depuis onze ans déjà, je prêche tous les vendredis de carême, en français, à *Santa Maria degli Angeli*, et la monotonie de la même voix exige une certaine variété de sujets. Ces conférences m'ont occupé, et puis j'imprime un volume, mi-italien, mi-français, de Dernières Feuilles détachées.

Adieu, Monsieur et cher maître, veuillez agréer....

Joseph Deschamps du Manoir.

M. le Président, avant de lire le conte populaire suivant, expose la vogue dont jouit en ce moment le folk-lorisme ou la littérature populaire orale. On va jusqu'à la présenter, dans toute sa crudité, comme peinture de l'état moral, comme image souvent pittoresque et comme source précieuse de linguistique. L'art du reproducteur est d'écrire, pour ainsi dire, sous la dictée du conteur. L'usage est aussi de dater le récit, de dire le nom du conteur, le lieu et les circonstances. On trouvera ici un conte en dialecte tourangeau.

Le Gendre du Roi ou Jean qu'a fait rire. — Il y avait une fois un roi qui avait une belle fille, très sérieuse ; elle était si sérieuse qu'il ne l'avait jamais vue rire.

Quand il a vu ça, il a fait savoir dans tout son royaume que l'homme qui la ferait rire le premier l'épouserait. Tout le monde

Digitized by Google

s'est empressé d'y accourir ; d'abord les grands seigneurs, puis les nobles baronnets, ensuite les bourgeois et les manants.

Un manant avait trois garçons, dont deux très fins, très dégourdis, bien délurés, ma foi ! Ils passaient dans tout le pays pour des gars comiques, gueulards, tapageurs, gigotards et grimaciers à faire crever toute une société de rire. On appelait l'un la Chandelle, l'autre la Torche, ce qui voulait dire qu'ils éclairaient tout le monde du pays. En outre, ils étaient si jolis, que toutes les filles qui les voyaient s'en trouvaient charmées et se battaient pour eux.

Le troisième était un fort gars tranquille qui marchait toujours la tête baissée et semblait rêver ; il parlait bien peu, faisait sa besogne sans voir autre chose que son travail. On disait de lui : c'est un songeau, un gros lourdeau, un grand bêta qui ne parle à personne. L'un disait : Si ses frères sont des chandelles, lui n'est même pas une pétrette (chandelle de résine). Si, répondait un autre, c'est une chandelle de bois au fond d'un puits.

Le premier, celui qu'on appelait la Chandelle, s'en alla pour faire rire la fille du roi ; il rencontra, dans son chemin, une vieille bonne femme qui lui dit : Où vas-tu, mon garçon ? — Est-ce que ça te regarde, vieille ? Viens-tu sur mon chemin pour me porter malheur ? Est-ce que je te demande ton nom ? Vas-donc, branlant de la gueule, avec ton nez fait en trompette et ton menton fait en piochon, voir ailleurs si j'y suis. J'irai, dit la vieille, et toi aussi ; puis elle disparut. Lui continua son chemin. Il passa à son tour pour faire rire la princesse, mais il n'y réussit pas plus que les seigneurs et autres qui avaient passé avant lui ; il fut donc obligé de s'en revenir sans succès et tout honteux dans son pays.

Son frère, la Torche, s'en moqua, lui disant : C'est à mon tour, j'y vais aller, moi ; j'aurai plus de chance que toi, car je gigoterai tant des membres, dirai tant de choses bizarres, tortillerai tant de la goule, travoicherai tant des jambes et tréviserai tant des yeux, que, si elle ne s'épanouille pas, elle s'évanouillera.

Il partit donc comme l'avait fait son frère, et rencontra encore la vieille sur son passage, elle lui dit : Où vas-tu, mon fils ? — Je vas à mes affaires, vieille aux cheveux blancs ; va donc aux tiennes, grignant des dents, fronçant ton front, faisant ta lippe, baissant la tête et levant ton c... — J'y vas, dit la vieille, et elle disparut ; lui suivit sa route.

Quand il fut arrivé chez le roi, on l'introduisit devant la fille ; mais il a eu beau gigoter, tortiller, travoicher, tréviser, chanter, crailler, siffler, brailler et dégosiller, tout ce qu'il a voulu, la belle est restée froide et n'a point ri ; elle ne s'est même pas épanouillée ni

Digitized by Google

évanouillée, comme il l'avait prédit ; il fallut donc qu'il s'en revienne comme son frère, le nez en l'air et les pouces au derrière.

Le troisième dit : Eh bien ! j'y vais aller, moi, puisque c'est à mon tour ; si je ne la fais pas rire, je verrai sa beauté et je serai content. Ses frères lui dirent : Toi, gros lourdeau, faire rire la princesse, tu es bien trop bête. La Chandelle disait : S'il l'a fait rire, je veux bien que le diable se pende avec mes tripes. C't'empoté-là, répondait la Torche, que le diable me frippe, s'il va seul jusqu'à là. Malgré leur dire, il partit. Sur sa route il rencontra encore la vieille qui lui dit : Où vas-tu, mon enfant. — Je vas, ma bonne mère, essayer de faire rire la fille du roi ; je n'y réussirai probablement pas, mais je la verrai. — Savoir, mon ami, ne te désespère pas. Tiens, prends cette petite poule bleue ; je te la donne ; emporte-là ; quand elle fera coq, tu diras : Quimben. — Merci, ma bonne dame, je le ferai. La vieille disparut, et Jean s'en alla avec sa poule (car il s'appelait Jean).

Au soir, il alla demander à coucher chez un curé qui le logea lui et sa poule. Mais la petite poule avait tant plu à la servante du prêtre, que dans la nuit, quand Jean dormait, elle se leva pour la voler ; au moment où elle saisit la poule par la queue, la poule fit : coq. Jean dit : Quimben ; la main de la bonne resta collée à la queue de la poule. Jean se leva et s'en alla. Au départ, comme il fallait suivre bon gré malgré, la bonne se mit à crier au secours. Monsieur le curé qui l'entendit, se leva au grand galop et courut à toutes jambes, ventre à terre, soutane à moitié mise et la chemise au vent, pour retenir sa bonne ; vite il l'attrape par la queue de sa chemise et la tire ; la poule fit : coq. Jean dit : Quimben. La main du curé y resta collée. De là, Jean passa près d'un homme qui coupait une haie et faisait des bourrées d'épines. Quand le bourrasseur vit ça, il se mit à rire et à jeter sur le dos du curé un plein fourchet de ses branches rudes ; la poule fit : coq. Jean dit : Quimben ; les épines et les hommes s'y collèrent. Jean ne s'arrêta point. Plus loin, il rencontra encore des faneurs qui amoncelaient du foin, et qui, voyant cette attelée, se mirent à rire. Le coupeur d'épines, en récalcitrant, tirait sur son fourchet et leur tendait la main en passant ; l'un des faneurs qui portait une fourchée de foin sur son épaule voulut le retenir, et au moment où sa main joignit celle de l'homme au fourchet, la poule fit : coq, Jean dit : Quimben. Ses deux mains se collèrent et l'homme au foin suivit. Jean marchait sans avoir l'air de prendre garde à sa suite ; il passa près d'un abreuvoir où une vachère faisait boire ses vaches, une des vaches qui voyait le foin pendre au bout de la fourche sur le dos de l'homme s'en approcha pour en manger, et lorsqu'elle y porta sa langue, la poule fit : coq, et Jean dit : Quimben ; la vache y resta

Digitized by Google

collée. Pour comble, cette vache était en siègle (rut), un taureau qui se trouvait là, la sentit ; la poule fit : coq; Jean dit : Quimben ; le taureau y resta collé. Jean continua son chemin avec son enfilée ; il passa auprès d'un maçon qui faisait du mortier ; cet homme trouvant cette chose étrange tappe (frappe) un coup de bouloir sur le dos du taureau pour le faire partir ; la poule fit : coq ; Jean dit : Quimben; bouloir et maçon y restèrent collés. Jean arriva donc à la capitale, où tous les habitants furent grandement émerveillés de voir une chose pareille. On entendait de deux lieues à la ronde, les ah ! ah ! ah ! des ris que faisait le monde.

Enfin Jean entra donc à la cour avec toute sa suite, et la jeune princesse qui n'avait jamais vu telle enfilée fut forcée d'en rire.

Cependant, quand le roi eut appris que Jean était le fils d'un manant, il ne voulut pas lui donner sa fille ; il lui demanda autre chose, lui disant : Jean, je vais te donner quatre cents lapins que tu vas mener paître au bois, si tu me les ramènes tous ce soir, je te croirai digne de la princesse et tu pourras prétendre au mariage. Jean ne se découragea point, il prit les lapins et les mena paître au bois. Dans son chemin, il rencontra la vieille qui lui dit : Où vas-tu, Jean ? — Je mène quatre cents lapins paître au bois ; et il faut que je les ramène tous ce soir pour avoir la fille du roi ; ça me paraît impossible, mais j'essaye. — Ne te désespères pas mon garçon ; tiens, voici un petit sifflet ; quand il t'en manquera, tu siffleras et ils te reviendront. — Merci, ma bonne dame. La vieille disparut et Jean s'en alla.

Le roi, pour être plus sûr qu'il ne les ramènerait pas tous le soir, se dit en lui-même, je vas lui en faire voler un, et ce manant n'aura pas ma fille, malgré son talent. Il envoya son valet qui lui en vola un ; mais au moment où le voleur rarrivait au palais avec le lapin, Jean, qui voulait rassembler ses lapins, donne un coup de sifflet. Le lapin échappe à son voleur et rarrive au troupeau. Le valet de retour auprès du roi lui raconta l'affaire. Le roi en était bien marri, et sa fille, à qui Jean ne plaisait point, dit : J'y vais aller moi-même, lui en demander un, et je le rapporterai bien. En effet, elle y fut et lui en demanda un. Jean lui dit : Je veux bien, mademoiselle, mais en échange de mon lapin, je veux que vous me donniez un doux baiser ; elle y consentit.

Après, il lui donna un lapin, puis elle s'en retourna ; quand elle fut repartie et près d'arriver devant son père, Jean donna un coup de sifflet, le lapin de la princesse rarriva près de Jean.

Au soir, il put donc ramener son troupeau complet. Le roi le compta et il trouva les quatre cents lapins.

Alors, le roi dit à Jean : Jean, je vois bien que tu es un homme capable, aussi je consens à te donner ma fille, mais je veux encore,

Digitized by Google

avant le mariage, que tu me dises trois pochées de vérités. — Je veux bien, dit Jean, apportez-moi trois poches et tendez-en la gueule; cela fait, il dit : 1re Le roi a fait savoir dans tout son royaume que l'homme qui ferait rire sa fille, la princesse la plus sérieuse du monde, l'aurait en mariage ; les grands seigneurs, la noblesse entière, les bourgeois y sont venus et y ont échoué ; moi, j'y suis venu après et je l'ai fait rire. En voici une, fermez la poche.

2e Le roi n'étant pas encore satisfait m'a demandé que je mène quatre cents lapins paître dans les bois, et que je les ramène le soir sans qu'il en manque un. Pour rendre mon travail impossible, il m'a envoyé un voleur qui m'en a volé un, mais il lui a échappé en l'apportant. En voilà deux, fermez la poche.

3e Mademoiselle votre fille, la princesse elle-même y est venue, et m'en a demandé un en échange de... Ah ! Jean ne le dites pas, crie la princesse en étendant sa blanche main droite sur la bouche de Jean. — C'est çà, en voilà trois, dit le roi. Maintenant mariez-vous.

Le mariage fut célébré très royalement, et, quelques jours après, Jean s'en revint au pays, voir son père et ses frères, dans un beau carrosse traîné par huit chevaux, avec valets, cochers, et la princesse à son côté. Tout le monde s'assemblait sur leur passage, et criait : Vive Jean, le gendre du roi.

Nota. — Ce conte vient du pays Lochois et m'a été appris dans ma jeunesse par des glaneuses attendant que la moisson soit enlevée des champs pour y glaner. J'étais moi-même un glaneur d'épis et de ce conte sans m'y attendre.

Désiré Légot.

M. Le Héricher rend compte de deux excursions qu'il a faites, l'une à Pontorson, l'autre à Brecey, pour voir des objets d'art et d'antiquité.

Collections avranchines.—Le Président a été invité à acquérir chez M. Hersent, collectionneur, amateur et marchand d'antiquités, à Pontorson, un bas-relief venu de l'église de Vessey où il était masqué par un rétable moderne. On prétendait qu'il est du même style et aussi beau que le diptique en calcaire d'un des autels de l'église de cette ville. C'eût été un ornement pour notre musée lapidaire, mais l'état de détérioration de ce diptique, son prix élevé pour sa valeur relative, ont détourné le Président d'en proposer l'acquisition. M. Hersent a d'ailleurs d'autres objets intéressants , un grand nombre de devants de bahuts d'un bon style, un grand lit à colonnes torses et à fronton sculpté, une céramique variée où l'on remarque un objet assez grossier, mais peu commun, une gourde de compagnonage. Elle représente le

Digitized by Google

compagnon du tour de France en ouvrier prétentieusement endimanché, chapeau à rubans, grande canne également enrubanée, le beau garçon vainqueur, le mangeur de cœurs. Il ne chemine pas sur la route poudreuse : Il semble se rendre chez *la Mère*. Si le *Compagnon du tour de France* de Georges Sand était plus réaliste, cette gourde pourrait lui servir d'illustration.

L'agent-voyer du canton, M. Le Riverend, s'est fait une assez jolie collection d'objets d'art et d'antiquités. Mais l'objet rare à Pontorson et qui le serait encore parmi les raretés artistiques, c'est la pendule Boule bien connue des amateurs dont un, de notre connaissance, en a offert 3,000 francs. C'est la pendule boule appartenant M. X..., magistrat en Tunisie, laquelle va partir pour aller rejoindre son maître. Ce sera une chose curieuse qu'un chef-d'œuvre d'horlogerie française du temps de Louis XIV dans le pays des Kroumirs ou peut-être auprès de cette mosquée de Kérouan où jamais chrétien n'avait mis les pieds avant notre conquête.

M. Le Héricher rendait à M. Rondel et à sa collection la visite que celui-ci avait faite à lui-même et à son cabinet de sculptures sur bois. M. Rondel, missionnaire au pays de Siam, en a rapporté une quantité importante d'objets de ce pays avec lesquels il met devant vos yeux la vie intime, domestique et religieuse de ces contrées bouddhiques. Il veut bien tirer d'une boîte parfumée en camphrier une pomme d'arec que nous destinons à notre confrère collectionneur de de fruits exotiques. M. Rondel est le propriétaire du château de Brecey, que quelques savants de l'endroit datent du XIVe ou XVe siècle, Il est tout simplement le contemporain du château de Ducey, bâti par Gabriel II, le fils du grand Montgommery, au commencement du XVIIe siècle, ce Gabriel II dont nous avons la pierre tombale dans notre musée lapidaire. Ces deux châteaux sont dans un état attristant, surtout celui de Brecey. Bâti dans un endroit bas, écarté des routes, assez loin des bords de la Sée, il n'explique pas sa raison d'être en ces lieux. Des lambris d'un bel effet de couleur ont été transportés dans la maison de M. Rondel au bourg de Brecey. D'autres parties en sculpture et en peinture ont été acquises par des amateurs éclairés, entr'autres par notre confrère M. de Guiton et transportées à son château de Bonnefontaine. M. Piel, greffier de la justice de paix, a trouvé dans le pays un bon nombre de meubles et faiences depuis François Ier jusqu'à l'Empire. Son grand bahut monumental a attiré l'attention de notre confrère le sculpteur Le Véel à Cherbourg, lequel pourrait bien l'ajouter à sa splendide collection. M. Barbé, notaire, dont le fils, son successeur prochain, est membre de notre société, collectionne les belles vieilles éditions, nous en avons déjà parlé, et il entretient M. Le Héricher d'un manuscrit volumineux qui paraît être

Digitized by Google

curieux ; il espère mettre la main sur cet ouvrage qu'on appelle le livre de Cuves. Nous avons, dans ce quartier, pour le retrouver, trois amis dévoués, M. Barbé, le R. P. Vaudon et M. Arsène Garnier. Quant à ce dernier, M. le Héricher lui a fait sa visite de vieux maître et d'ami, au milieu de sa collection de livres et d'objets d'art, la plus étendue de l'Avranchin. Il a pris les notes qui ont servi à faire la notice ci-dessus sur cet homme aussi cordial, aussi obligeant qu'il est artiste, et ce que les Anglais, dont il parle bien la langue, appellent, dans le bon sens, *peculiar*, c'est-à-dire original.

Un gentleman anglais, qui a assisté à nos séances, et dont le nom indique une origine gauloise, M. Morgan, nous offre une collection de graines d'aucuba fécondées. Son nom signifie maritime en celtique et forme une partie de celui de Clamorgan, qui rappelle une famille de notre département, venue du pays de Galles.

Nos confrères, MM. Garnot, au Val-Saint-Père, et Charles Yvon, de Plaine-Fougères, nous offrent, le premier, au nom de M Blier, une médaille armoriée très curieuse trouvée dans sa commune; le second, une monnaie d'argent très intéressante. C'est ce qu'on appelle une *refrappe;* elle offre à l'exergue : *Franciscus I*, D. G., etc., François Ier etc., et en effigie, la figure de Charles VII. M. Martin, conseiller général à Carolles, voyageant en Tunisie, nous adresse un spécimen de minerai de fer d'une mine de cette province, la plus riche en fer qui existe : à 85 pour 100. C'est la mine de fer oxydulé magnétique de *Mokta-el-Hadid* à *Aïn-Mokra*, près Bône, dont la Société savante est notre fidèle associée. M. Legrin, procureur de la République, offre des fragments de sarcophage trouvés à Cherbourg, et appartenant au calcaire coquillier de Sainteny. Dans cette commune, entre Coutances et Carentan, est le très rare gisement de cette pierre : il fut, au moyen-âge, une immense fabrique de cercueils qu'on retrouve partout dans nos vieilles églises, spécialement dans celles de l'époque romane.

Le Président parle d'une plante marquée de trois R, c'est-à-dire très rarissime, dans la Flore de la Manche de Léon Besnou, l'*orchis montana* ou *platanthera*. Elle fut trouvée dans la rocaille de la Naffrée par lui et M. Le Héricher, et introduite dans notre défunt jardin botanique. Ce dernier vient de la trouver en Lolif, dans le chemin creux au-dessous du Boulin-Giron. M. Chevrel l'a aussi recueillie à Servon. Elle a été établie, avec ses deux tubercules, dans le jardin d'un amateur, membre de la Société.

Le président met devant les yeux de ses confrères une tige, une talle de blé, offerte par M. Georges Le Chevalier, et provenant des cultures de notre confrère, M. Lelasseux, qui cultive pour la Compagnie de l'Ouest de vastes espaces de grève conquis sous Roz-sur-

Digitized by Google

Couesnon. Cette tige de 40 épis, avec ses longs épis à quatre *carres*, donnant 60 grains, avec ses chaumes rigides et gros, vient de 35 vergées de blé Shériff qu'il cultive, avec 500 vergées de blé du pays. Les expériences faites à l'école de Grignon sur ce blé ont accusé de 30 à 40 hectolitres à l'hectare. Or on sait que la production moyenne en France, qui a monté cependant depuis vingt ans, n'est encore que de 15 hectolitres. M. G. Le Chevalier, élève de Grand-Jouan, a introduit aussi le blé Shériff sur sa terre de Tanis. Avec le blé Shériff le produit peut donc être doublé et, comme l'a dit un membre de la Société, « le cultivateur, au lieu d'un sac de blé, en aurait deux, et du marché rapporterait 68 francs au lieu de 34, le prix actuel. Comme c'est par les propriétaires aisés et éclairés que se fait le progrès en agriculture, félicitons-nous d'avoir dans notre pays deux agronomes pour donner l'exemple de la culture d'un blé si opulent.

Un poisson rare a été tué d'un coup de pierre à marée retirante par un jeune écolier, à Céaux, sous la butte Montvallon. Inconnu pour le batelier et d'autres riverains, mais connu par le vieux pêcheur Lebas, du Gué-de-l'Epine, pour l'avoir rencontré, mais très rarement. C'est un poisson de mer extrêmement joli, d'un rouge aussi beau que celui du cyprin de Chine. Il est plat, rond, de la grandeur de la paume de la main; il nage verticalement et non à plat comme les plies. A défaut de son nom scientifique, que M. Chevrel nous a promis de chercher, nous avons découvert son nom vulgaire sur notre littoral : une coquetière nous a dit qu'on l'appelle *soleil*, un nom qui peint bien sa forme et sa couleur : un autre très voisin de celui-là s'appelle *piraneau*, au dire d'un pêcheur de Champeaux.

M. Sosthène Mauduit lit, au milieu de l'attention profonde de la nombreuse assemblée, un chapitre d'un mémoire intitulé GRANVILLE, par monsignor Deschamps du Manoir. Ce travail, sérieux et étendu, convient parfaitement pour nos Mémoires, et il entrera dans le tome VIII, qui est sous presse et qui paraîtra prochainement.

Ici nous suspendons la série des lectures pour introduire le dépouillement de la correspondance et avec lui des éléments de plus de vie et de variété, dans une succession animée des idées et des personnes.

CORRESPONDANCE

1° M. V. Le Montier, avocat, propriétaire de la source et chapelle

Digitized by Google

de la Fontaine de Santé, de Dragey, annonce au Président qu'il a le désir de faire une petite monographie sur ces deux sujets, et il fait appel au savoir de la Société pour l'aider dans ce projet. Il envoie pour le musée un spécimen de minerai de fer, ou limon ferrugineux de cette source dont le nom populaire est la *Fontaine des eaux*. Aussi une chanson locale, que nous avons entendue chantée et ballée sur Tombelaine, associant à cette fontaine le nom de « Jean de Lignolles » termine ses couplets par le refrain : « à la Fontaine des eaux. » Des recherches faites pour cette chappelle, dite de Saint-Louis, n'ont pas encore abouti. 2° Madame Jacques, la veuve de notre regretté et savant confrère, écrit de Rome qu'elle nous enverra pour examen et acquisition la collection des objets métalliques micheliens, formée par son mari. Elle en consacrerait le prix à sa tombe : « Il est mort loin de sa patrie qu'il aimait tant. Oh ! qu'il ait un monument sur des cendres ensevelies loin de sa France. » Nous avons prêté une oreille attentive et un cœur sympathique à l'infortune de la veuve et de l'orpheline, et nous leur avons voté un secours.

3° Le directeur de la Société des sciences naturelles de Cherbourg, M. Le Jolis, d'une valeur de long temps appréciée dans cet ordre de connaissances, attache un vif intérêt à nos publications et réclame pour sa Société et pour lui-même, notre correspondant, l'envoi de celles qui leur manque. Un envoi a été fait et des explications ont été données. 4° Le Ministre de l'Instruction publique consulte les Sociétés savantes sur le projet de fixer aux vacances de la Pentecôte le Congrès annuel de la Sorbonne et semble disposé à choisir cette époque. Ce choix retrancherait les professeurs des lycées, collèges, séminaires du nombre de ceux qui auraient un temps suffisant pour y assister. 5° M. Davy, notaire à Villedieu, récemment élu membre titulaire, remercie pour son admission et « s'il ne peut assister régulièrement aux séances, il aura au moins le plaisir d'en lire les très intéressantes études. »

6° M. le Comte de Rommilly, un nom de la conquête de l'Angleterre par les Normands, écrit du château de la Chapelle-Hamelin, qu'il se présente volontiers à nos suffrages : « Il fera son possible pour bien y répondre, sinon sous le rapport de la science et de l'érudition, au moins pour celui de la bonne volonté... Il accepte de grand cœur l'offre que lui a faite le Président d'être son présentateur de concert avec M. Levallois dont le caractère loyal et les sentiments élevés lui sont connus depuis longtemps. » Nous savons bien que M. de Romilly sait tenir la plume d'une main preste, vive, animée, et avec un honneur et une valeur dignes de son grand nom, qui brille

Digitized by Google

dans l'énumération des guerriers dans le poème de Wace : « Li sire des Biards et li sire de Rommilly. »

7° Un gentleman anglais qui porte un nom gallois, M. Morgan (maritime) et qui a assisté à nos séances a bien voulu reconnaître notre invitation par un don de graines d'aucuba mâle, venant du comté de Norfolk ; il écrit au Président : « *Dear sir, will you be so good as to forward the inclosed seed of the Aucuba to the society for their acceptance. They were grown by me in the county of Norfolk. I hope they will consider them worthy of propagation. The idea came to my mind from the great scarcity I find in Avranches of the male species.* » L'espoir de M. Morgan pour la propagation chez nous de cette belle plante aux baies écarlates ne sera pas chose vaine, car plusieurs de ses graines ont déjà été semées par un amateur dans son jardin.

8° Un poète distingué, rédacteur de la revue littéraire, le *Trouvère*, M. A. Moussé, écrit à M. Jules Durand, un des lauréats des concours de cette *Revue*, qu'il est « tout prêt à inaugurer entre nos deux feuilles la période des meilleures relations... Les idées et les aspirations de votre Société, dit-il, sont le bien : les nôtres également. Vous déployez dans son fonctionnement le zèle le plus vif. Nous agissons de même. Je crois donc que nous pouvons nous entendre. » Ces liens de confraternité ont été assurés par un vote de la Société qui a été heureuse de s'associer un écrivain de goût et d'élégance, servant la cause de l'honneur et du patriotisme, M. A. Moussé, comme membre correspondant.

9° Une circulaire ministérielle a pour objet de préparer le programme du Congrès de la Sorbonne en 1887, et demande aux Sociétés savantes d'envoyer des questions. La nôtre renonce à le faire, les siennes, dans l'ordre philologique n'ayant pas été acceptées et ensuite la philologie n'existant plus guère que dans le titre de la section de philologie et d'histoire. Enfin on nous a fait un déni de justice en n'insérant pas dans l'*Officiel* la protestation de notre délégué contre l'absence absolue de questions de cet ordre dans la session de 1885.

10° Une juste réclamation de notre confrère de Saint-Hilaire, M. J. Levallois : « L'an passé notre Société vota des prix à distribuer aux élèves du collège de Mortain et une certaine somme pour les pauvres de cette ville. Cette libéralité ne pourrait-elle s'étendre au *collège* et au *pauvres* de Saint-Hilaire où notre Société compte tant d'adhérents ? » Le premier de ces vœux a été réalisé immédiatement, le Président ayant envoyé un prix d'histoire pour la classe supérieure de ce collège : il y a tout lieu d'espérer que le second sera réalisé au prochain vote du budget.

11° Un rapport d'un de nos confrères qui considère la station bota-

Digitized by Google

nique de Saint-Jean-le-Thomas, « au bout de la mer », selon son antique épithète, comme une des plus riches de toute la Normandie. En effet, elle possède toutes les Flores : flore marine, flore littorale, flore des marais et des rivières, flore des falaises, flore des plaines. Si la vie contemplative n'avait le tort de nous enlever à la vie réelle et de paralyser l'action virile, il faudrait passer là de longues heures au milieu de ces végétations luxuriantes et contrastées, aux bruits stridents, aux déchirures de la vague sur les rocs, nous remémorant le « *defluit saxis agitatus humor* » de cet Horace qui peint de grandes choses en deux mots, aux soupirs du flot « qui baise le sable » — « *lambit* » un mot d'Horace, et au milieu des arômes pénétrants, qui s'exhalent des fouillis des fenouils, des perce-pierre, des chèvre-feuilles, des aigremoines, des thyms et des varechs.

12° Dans un coin du Calvados, sur une *fière*, au passage de l'Orne, à Ou-fières, dans le pittoresque canton d'Harcourt, habite un dévoué confrère, auquel nous devons maints services. C'est lui qui a entretenu nos longues relations avec le regrettable Victor Châtel, c'est lui qui nous a valu comme confrère l'éminent astronome, M. le curé de Sainte-Honorine-du-Fay ; c'est lui qui nous a donné beaucoup d'articles de haute moralité et tout imprégnés des odeurs de l'antiquité biblique, grecque et latine. C'est M. Lemonnier, professeur de l'Université, en retraite. Il s'est encore livré à des démarches pour nous recruter un homme distingué, M. Peltier, gendre et héritier de Victor Châtel. Il vient d'écrire au Président : « Le congrès des Sociétés étant terminé, j'aime à croire que vous êtes chez vous, content de votre voyage et du séjour que vous avez fait chez nos amis... M. le curé de Sainte-Honorine qui, comme savant, était aussi à la Sorbonne, me dit qu'il espérait vous voir et faire connaissance avec vous... Vous voyez la réponse de M. Peltier. »

Comme on ne peut pas à un honneur offert se refuser avec plus de convenance, de raison et d'esprit, nous aimons à reproduire la lettre de M. Peltier, écrite d'Angers où il a sa résidence : « Je viens de parcourir la notice nécrologique que vous avez bien voulu lire à la séance de la Société d'Archéologie d'Avranches. Elle est de tout point convenable et je vous remercie tout spécialement d'avoir insisté sur les habitudes de bienfaisance de M. Châtel, mon beau-père. Si j'habitais la Normandie, je tiendrais à honneur de faire partie de l'honorable Société d'Archéologie et j'accepterais avec un vif empressement votre proposition, mais nous vivons trop éloignés pour partager l'intérêt que certaines questions locales nous inspirent, pour apprécier sous le même aspect les hommes et les choses, et tout en souhaitant vivement que vos généreux efforts contre le matérialisme obtiennent

Digitized by Google

un succès mérité, il m'est impossible de me joindre effectivement à à vous. »

13° Un jeune bachelier du collège d'Avranches, M. Lemonnier, de Villedieu, assidu à nos séances et souvent secrétaire bénévole du Président, est le fils de notre honorable confrère, M. Lemonnier, négociant en métaux. Il se faisait une fête d'assister à notre séance de fin d'année classique, mais retenu à Villedieu par une indisposition, il prie M. le Président d'agréer son excuse.

14° Enfin notre très digne associée, Mme Oursel, de Rouen, a lancé sa grande œuvre, dans un premier vol. très fort, sa *Nouvelle Biographie normande* : elle l'eût appelée sans doute bibliographie, si ce titre n'eût été pris par l'ouvrage de Frère, qu'elle continue, développe, enrichit et qu'elle amène jusqu'à nos jours. « Elle est heureuse, nous dit-elle, d'en faire hommage dès le jour même de *sa naissance* à l'aimable Société qui, en la personne de son très digne Président, s'est montrée pour moi d'une bienveillance si constante. » Mais elle s'inquiète sur l'arrivée à bon port « de ses chers bonshommes. » Notre dernière *Revue* lui a porté de leurs nouvelles, avec nos élogieuses appréciations. « Les deux ou trois mille qui naîtront au mois d'octobre (allusion au IIe volume), devant m'intéresser autant que leurs aînés, je suis forcée de vous demander encore un service. » On va voir avec quelle conscience scrupuleuse Mme Oursel a construit ce grand monument élevé en l'honneur de la patrie normande, la plus laborieuse, assurément, des provinces de France : « L'année dernière vous m'avez donné les renseignements voulus sur M. Olivier (Anatole), maire d'Avranches, mais les dates que j'ai ne me suffisent pas complètement : je voudrais les dates exactes (mois et quantième) de sa naissance et de son décès... S'il vous était ennuyeux de faire cette recherche à la mairie, j'écrirais au Secrétaire. Je serais si fâchée de vous causer la moindre peine à vous si obligeant, si indulgent pour moi ! » La recherche a été faite, obligeamment aidée de MM. Cruchon et Gombert. Toutefois il y a dans la vie littéraire de M. Olivier un détail peu connu ; cet écrivain, au style travaillé, n'était sans doute pas fait pour le théâtre. Il s'y hasarda cependant une fois. Il fit représenter à Paris *Le punch et les glaces*, comédie : la pièce ne réussit pas: on trouva, selon un mot qui fit fortune, que ce n'était ni froid ni chaud. « Je vois dans le bulletin de notre chère Société une publication faite par M. Durier, de Granville, archiviste des Hautes-Pyrénées, je vais lui écrire, car je n'ai pas sa notice : je la mettrai dans un supplément. » Oh ! oui avec le caractère de Mme Oursel et la nature de son œuvre, on doit, comme avec Littré et

Digitized by Google

son Dictionnaire, s'attendre à des Additions sur des Additions, à des Suppléments de Suppléments, et puis aux récoltes et aux retours de de la dernière heure. « *Nunc ibis, liber, in urbem* », dira-t-elle, non sans une certaine mélancolie.

15° Dans notre compagnie les vieux sont encore les jeunes et nos deux vice-présidents, plus qu'octogénaires, produisent abondamment, l'un M. le Dr Loyer reste fidèle à ses études de physiologie psychologique, l'autre, M. Louis de Tesson, qui naguère encore ne laissait aucun jour « *sine littera,* » avec son œuvre quotidienne de longue haleine, le « *calendrier d'un galant homme,* » n'abandonne pas ses observations morales, aiguisées d'une bonne humeur spirituelle. Tous deux sont des spécimens de la forte génération de 1830, la plus forte que la mère France ait produite après la prodigieuse éclosion de 1789. M. le Dr Loyer prépare son étude, mêlée de faits et d'anecdotes, intitulée les *Frontières de la folie*. M. de Tesson nous adresse un nouveau travail : « J'ai l'honneur d'offrir à notre honorable Président l'hommage cordial de ma parfaite considération et de lui proposer, pour l'ordre du jour de la prochaine séance le sujet de lecture ainsi énoncé : *Echappées de vue* — Le silence — Secret promis — Sujet de tableau — La raison faite homme — Respect de soi-même — Sujet d'étonnement. » Depuis, il a produit un volume intitulé A VRAI DIRE.

16° *Le Livre des choses curieuses* nous est annoncé dans un prospectus dont nous pouvons faire notre profit, en recommandant à nos confrères de recueillir les usages, coutumes et croyances de notre Avranchin. Les raconter n'est pas les condamner ni les absoudre : ceux qui sont imbus d'une absurde superstition disparaîtront et n'inspireront aucun regret. D'autres portent en eux-mêmes des reflets de convenance et expriment le respect dans les familles. Les lire, c'est revivre au foyer des vieux parents et respirer les parfums de poésie et de moralité qui s'en exhalent et qu'il est grand temps de recueillir.

17° Un vieux maître fait appel à un ancien élève, un des bons du collège d'Avranches, M. Pierre Fontaine, de ce canton de Cuves, où nous comptons d'excellents confrères ; il est aujourd'hui pharmacien à Saint-Malo. Il a répondu à cet appel de cette aimable façon : « Je considère comme un honneur de faire partie de votre docte compagnie et je remercie vivement les deux parrains qui veulent bien me présenter, regrettant toutefois d'être bien peu digne d'eux. Le seul titre qui puisse me recommander à votre bienveillance est d'aimer une science et une étude que vous aimez, la botanique... Je suis profondément sensible au souvenir que le maître veut bien garder de l'élève. J'ai

Digitized by Google

parcouru avec grand plaisir la *Revue de l'Avranchin*, et j'ai hâte d'aller à Avranches prendre possession des intéressants *Mémoires* de la Société. » M. Pierre Fontaine a été reçu unanimement dans cette séance.

18° Un gentleman anglais, ancien médecin dans l'Inde, que nous avons eu le plaisir de compter parmi nos membres, M. W. Bourne, sur le point de quitter Avranches, où il s'est fait beaucoup d'amis, anglais et français, fait au Président le don de deux dessins sur une grande échelle, représentant les nouveaux quais d'Antwerp (Anvers) : « *My dear sir, as promised, I have the pleasure to leave two plans of the new quais of Antwerp and I am sincerely yours* » Le président les a offerts à la Société à la présente séance.

19° L'*American philosophical Society*, à Philadelphie, instituée pour promouvoir la science utile, propose d'échanger ses publications avec les nôtres.

20° L'Institution Smithsonienne, par l'intermédiaire du ministère de l'instruction publique, nous envoie, de Washington, un accusé de réception de notre Revue trimestrielle, « *a gift for which it returns its grateful acknowledgment.* »

21° Une lettre humoristique d'un aimable jeune homme, invité par son ancien professeur de rhétorique à entrer dans notre Société. C'est M. Gautier, de Saint-James, receveur des domaines à Brecey, qui lui écrit : « Je suis très flatté de l'honneur que vous me faites en me proposant de m'adjoindre à votre Société... malheureusement, je suis resté l'ignorant que vous avez connu autrefois... » La lettre renferme une observation sur la devise de notre imprimeur, M. Jules Durand, qu'il est bon de rappeler à nos lecteurs. Ce jeu de mots, en usage dans les devises des typographes, représente bien la vie laborieuse de notre confrère, poète entre deux presses : « Pour durer, j'endure. » M. Gautier a été admis dans cette séance comme membre titulaire. De ce même bourg de Brecey, ou du moins des environs, de l'artistique maison de la Noblerie, est venu à notre Président un aimable billet du *landlord*, M. Arsène Garnier, se terminant par ces mots : « *With love and a heartily shakehand*, et lui envoyant une collection de ce joli sedum rose vert qui forme aujourd'hui les plus jolis encadrements de nos parterres.

22° La *Revue de botaniqne*, qui se publie à Courrenzan dans le Gers, et qui a pour secrétaire notre confrère, M. Lucante, réclame celles de nos publications qui manquent au catalogue de la Société.

Digitized by Google

Il offre d'acheter le tome II de nos *Mémoires*. Comme ce volume est épuisé, le Président le renvoie à M. le libraire Lebel, qui pourra peut-être le lui procurer. Pour les autres publications disponibles, l'envoi a été fait aussitôt.

23° Une circulaire ministérielle a pour but de créer un « Catalogue des manuscrits des Sociétés savantes. » Pour nous, nous n'en possédons pas, mais il est bon de signaler ici, d'abord l'existence de quelques registres paroissiaux intéressants encore dans des presbytères et fabriques, puis l'invitation faite par Mgr l'évêque Daniel à ses curés d'instituer cette espèce de recueil, et enfin l'obligation imposée par l'évêque actuel de rédiger tous les faits importants de chaque paroisse.

24° Nous avons très peu d'instituteurs primaires dans notre Compagnie; nous en avons perdu un, qui nous faisait d'intéressantes publications, celui de Cuves, qui a passé dans les écoles de Paris. Nous avons, comme correspondant, l'instituteur géologue, M. Courtois, à Saint-Vaast. Il est vrai que nous possédons le premier de tous, M. Legallais, renommé pour les succès de ses élèves et qui a pu constituer, depuis maintes années, un grand pensionnat, un petit collège, à la Haye-Pesnel. Cette rareté des instituteurs dans nos rangs est vraiment fâcheuse, d'autant plus que leur valeur intellectuelle a sensiblement grandi, Nous serions utiles à leur instruction et ils nous rendraient de grands services pour la connaissance des choses locales. C'est pour cela que le Président a fait une démarche près d'un des meilleurs instituteurs en retraite, celui de Pontorson, M. Marie. Il a décliné la proposition de la manière la plus convenable et la plus honorable pour nous : « Cette demande du président d'une Société composée de savants aussi distingués, est pour moi le témoignage de la plus haute bienveillance que puisse recevoir, dans sa retraite, un humble instituteur, qui a le regret de ne pouvoir accepter votre honorable propositien, mais qui gardera toujours un précieux souvenir de votre visite si cordiale.

25° Nous avons à Mortain, sur la hauteur des Quatre-Vents, un confrère modeste, qui charme par une poésie de bon sens, souvent maligne et spirituelle, d'un faire classique, les laborieuses occupations imposées au père de famille : M. Jourdan-Lavigne nous envoie, comme gage d'attention et de bon souvenir un petit poème, le *Commis-voyageur*, qui a été lu à cette séance, par M Paul Bouvattier et écouté avec le plus grand plaisir. C'est le récit exact de la vie et des ennuis de ceux qui exercent cette profession. Une dame présente à la

Digitized by Google

séance, qui a un fils voyageur de commerce, a désiré en prendre une copie. M. Jourdan-Lavigne a manifesté quelque velléité de faire imprimer un petit recueil de ses pièces poétiques : cela coûte cher et ne rapporte guère. Mais nous continuerons à donner à ses vers notre publicité, et s'il le désire, un tirage à part.

26° Notre excellent confrère de la marche bretonne, M. Ch. Yvon écrit au Président pour convenir d'une promenade archéologique à la Roche de la Motte-Boucher, ce serait une nouvelle série dans les excursions bretonnes du Président, communiquées à la Société, dont celle à Combourg a été la dernière.

27° La Société de Valognes s'intéresse beaucoup à la nôtre et elle renferme quelques lecteurs avides de nos publications. Aussi n'oublie-t-elle pas de nous les réclamer. Son archiviste, M. Fagart, vient de le faire en ces termes : « Votre *Revue* que nous suivons avec le plus grand intérêt, ne nous est pas parvenue depuis un an. Mes confrères me chargent de vous prier de ne pas nous oublier et de nous envoyer, s'il est possible, les bulletins qui nous manquent : le dernier numéro reçu est le 2e de 1885. » L'envoi a été fait immédiatement.

28° Le département de l'intérieur des Etats-Unis nous avise de l'envoi de ce bel ouvrage qui est le cinquième rapport annuel sur la géologie de ce pays. Notre accusé de réception a suivi aussitôt.

29° M. Hersent, collectionneur d'antiquités à Pontorson, offrait de vendre un bas-relief en pierre, représentant la Crucifixion et la Résurrection. Le Président, auquel ce groupe semblait convenable pour le musée lapidaire, n'a voulu aller la voir que sur la preuve demandée qu'il avait appartenu à notre circonscription. M. Hersent établit dans une lettre que ce bas-relief vient de l'église de Vessey, où il était caché derrière une contre-table. Mais son état de mutilation et les hautes prétentions de M. Hersent n'ont pas permis de l'acquérir.

30° Une dame, bien digne d'appartenir à la famille distinguée des du Méril, envoie, du château du Marcelet, près Caen, à M. Le Héricher, le IIe volume de l'*Histoire de la Comédie*, de son beau-frère, Edélestand du Méril : « Elle a grand plaisir, écrit-elle, à envoyer ce petit souvenir à M. Le Héricher. » Ce souvenir, c'est la dernière partie de la plus grande œuvre de du Méril, que la mort l'a empêché de finir : « Je n'en verrai pas la fin, nous disait-il, » et alors il ne pensait qu'à son âge avancé, il ne prévoyait pas qu'il mourrait surtout du siège de Paris et des horreurs de la Commune. On verra

Digitized by Google

dans notre VIIe volume des *Mémoires*, ce que notre Président a fait pour honorer la mémoire de celui qu'il appelle son maître et, toute déférence gardée, son ami.

31° Envoi de la photographie très vivante du jeune Pic, caporal au 41e, dont nous avons déploré la mort ; cet envoi est accompagné de ces mots : « De la part de M. et Mme Pic : offert à M. Le Héricher en souvenir d'un de ses plus respectueux élèves. »

32° M. Ernest Martin, Conseiller général de la Manche, offre, en ces termes, un échantillon de minerai de fer pour notre musée : « J'ai l'honneur d'adresser mes respectueux et dévoués hommages à M. Le Héricher, et, comme souvenir de mon voyage d'Algérie, de lui faire remettre, pour la section de minéralogie du musée d'Avranches, un spécimen des mines de fer oxydulé magnétique de *Mokta-el-Hadig*, à *Aïn-Mokhra*, près Bône, la plus riche mine de fer du monde : 85 0/0 de minerai. »

33° M. Le Héricher, ayant fait, pour le *Journal du sire de Gouberville*, le *Glossaire* qu'imprime maintenant la Société des Antiquaires de Normandie, et en ayant demandé l'envoi à M. Hettier, le trésorier, a reçu de lui cette obligeante réponse : « Je me ferais un véritable plaisir de vous faire adresser le dernier fascicule, s'il était terminé, et je vous assure que ce ne serait pas abuser de mon obligeance. Néanmoins, je fais passer une note à l'imprimeur, afin qu'il vous l'adresse aussitôt qu'il aura paru.

34° Lettre de M. Ch. Guérin à M. S. Mauduit, en lui envoyant le relevé de ses expériences sur la germination et l'implantation du gui, depuis décembre 1883. Quant à ce relevé, œuvre considérable, nous en donnons une analyse à la Revue des livres,

REVUE DES LIVRES

Un Concile apocryphe. Nous avons déploré la perte que le monde savant et spécialement notre compagnie ont faite par la mort prématurée, à l'Ecole française de Rome, de M. Poisnel, de Refuveille. Son père et sa mère avaient réuni quelques objets d'antiquités romaines parmi les reliques de ce fils unique. L'Ecole française de Rome recueille aussi ses restes littéraires et historiques et elle vient de publier dans les fascicules de la 6e année, mars 1886, de M. Poisnel, un *concile apocryphe du pape Sylvestre*, texte complet de ce concile dont on ne connaissait pas les dix premiers canons.

Digitized by Google

Guerra del vespro siciliano. Notre associée, Mme Amari, d'origine écossaise, a eu une notice nécrologique dans la *Revue* de notre Société. Plusieurs tableaux interessants de sa main restent dans la maison de Terpsichore en Bacilly où elle est morte. Elle repose, selon sa volonté dans un cimetière de Guernesey, près de son mari. Elle appartenait par lui à la famille qui possède aujourd'hi Michele Amari (Amalaric), arrivé au premier rang des historiens italiens : « Dès son début, dit la *Revue historique*, il a frappé l'attention par la nouveauté des résultats obtenus, par la vie et la chaleur du récit, par le souffle du patriotisme dont il était pénétré. » En ce moment on annonce la neuvième édition de la *Guerra del vespro italiano*. Nous saisissons cette occasion pour rappeler le souvenir de Mme Amari qui entra avec empressement dans notre Société et nous donna des preuves de sa générosité.

Le Dom's day book. — Ce livre, unique en soi, ce terrier de la Conquête, vaste dépossession des Saxons en faveur des Normands, avec son nom terrible qui veut dire : livre du jour du jugement, écrit dans une tachygraphie qui demande de l'étude, mais que sir Fred. Madden a éclaircie dans un livre spécial, ce livre existe dans la bibiliothèque de la Société.

Cet ouvrage en trois volumes, in-folio, en est le plus précieux et le plus rare : il n'y en a peut-être pas six exemplaires en France. C'est M. de Pirch qui l'obtint de M. Guizot, alors ambassadeur en Angleterre, lequel obtint celui de lord Berwick, dont il porte les armes. C'est là qu'on voit comme le Bâtard ou le Conquérant recompensa ses compagnons à qui il disait à Hastings : « Battez-vous bien. Ce que j'aurai, vous l'aurez; ce que je conquerrai, vous le conquerrez. » Notre Mont Saint-Michel, qui lui avait donné six vaisseaux, reçut de grands biens dans le Cornwall. Mais le plus généreusement pourvu, ce fut le frère utérin du vainqueur, le comte de Mortain : « A plusurs dona viles, chastels et abbaïes » comme dit Wace.

Notre exemplaire du *Dom's day book* attire surtout l'attention des visiteurs Anglais. Tout récemment un *clergyman*, en le feuilletant, tomba par hasard sur sa paroisse, c'était celle de *Sancta Maria*. Un général du corps royal des ingénieurs, ce qui correspond à notre corps de l'Etat-Major, levant la carte de l'Angleterre autour de Southampton, mettait le doigt sur chaque localité connue et posait facilement le nom actuel sur le nom ancien. C'est M. le général Bayly (*United service club*), accompagné de son fils. Nos historiens normands n'ont pas beaucoup fait usage de ce livre, qui est le fond du nobiliaire de la province, et le bon commentaire de MM. d'Anisy et Ste-Marie n'a pas dépassé le premier volume. Ce sont encore les historiens Avranchins qui en ont fait le plus d'extraits et d'application.

Digitized by Google

Carte du diocèse d'Avranches. Le savant le plus compétent pour cette sorte d'étude, voies romaines, topographie antique, carte terrestre et marine, notre confrère, M. le chanoine Pigeon, vient de publier la carte de l'Avranchin. C'est d'abord un examen critique des anciennes, spéc. de celle de Mariette et puis un tracé sur des bases authentiques, d'après les chartes et d'autres vieux documents. Il est un des rares critiques qui ramène à son véritable état ancien la baie du Mont Saint-Michel, spéc. sur la fameuse forêt, dite de Sciscy; « Ce n'est pas pour lui, cette forêt légendaire inventée par Rouault, Déric et Manet, qui. d'après eux s'étendait jusqu'à Chausey et Jersey. La forêt détruite ne dépassant pas le Mont et s'étendant des rives du Couesnon vers Avranches et dans les marais d'Ardevon, d'Huynes et de Courtils, on la retrouve encore ensevelie. Le reste de la baie était du domaine de la mer. » C'est ainsi que la *Semaine Religieuse* du diocèse présente l'opinion de l'auteur sur cette question tant controversée. Nous attendons le texte de cette carte, dont nous ferons une étude attentive.

John hopkins university studies. Cette quatrième série s'occupe comme les précédentes de la *land question*, question trop locale, trop américaine pour nous intéresser; mais il n'en est pas de même d'un passage où en deux mots chaque race Européenne reçoit sa caractéristique. On trouve dans notre ancienne colonie française, la Louisiane, tous ces types: « Here we trace the gay, light hearted, brave chivalry of France, the more impassionnate and devoted Spaniard, the untiring industry and perseverance of the German and the bluff sturdiness of the British race. »

Une correspondance sur Victor Hugo. Une aimable indiscrétion nous communique une série de lettres d'un de nos confrères à un de nos confrères, et roulant principalement sur Victor Hugo : c'est celle de M. Gardin, de Saint-James, à M. Arsène Garnier qui fut à Guernesey un des familiers de Hauteville-house. Cette correspondance ne peut que maintenir M. Gardin , l'interrogeant sur le grand poète, sur le niveau d'estime morale et intellectuelle où nous l'avons toujours placé, et cela en dépit de sa modestie et de son amour de la retraite et du silence. De cette correspondance, fantaisie vagabonde mais très imaginative, et empreinte de franchise et d'indépendance, nous voulons détacher un quatrain très bien fait, qui peint l'auteur et offre son idéal, qui est celui de beaucoup d'autres :

Fils de cultivateur, j'aime tant la campagne,
Que les cités pour moi ne sont qu'un triste bagne,
Où grouillent la misère et le vice assemblés,
Tout cela ne vaut pas les champs d'herbe et les blés.

Digitized by Google

Revue de l'art chrétien. M. Corblet, son fondateur et son directeur depuis plus de quarante ans, nous a envoyé le dernier grand travail qu'il en a extrait. M. Corblet y avait toujours dit les choses les plus flatteuses pour les publications de notre Société, dont il était un actif membre correspondant. Ce travail ne devait être suivi d'aucun autre. Le vénérable chanoine et grand savant vient de mourir, à 66 ans. Sa famille nous en envoie la nouvelle dans une lettre de faire-part, où l'on voit l'étendue de ses relations avec les Sociétés savantes, puissant moyen de propagande, et l'énumération de ses nombreux honneurs et dignités : existence douce et pleine et bien digne d'envie.

Poésie de M. Désiré Légot. C'est un infatigable producteur de poésies et de contes, à ses heures de loisir dans les haltes sur le chemin de fer, où il est courrier-convoyeur. Il nous a donné un intéressant conte, que nous venons d'imprimer en modifiant son réalisme un peu trop fort pour nos lecteurs : il nous donne encore, imprimées de ses mains, plusieurs pièces de vers : *Cinq contre un*, l'*Oiseau captif*, et une autre très lestement tournée de forme et aussi très lestement tournée de fond : aussi ne pouvons-nous citer que le premier couplet de cette chanson intitulée : *Reconnaissant un ami dans un compartiment voisin :*

Ne serais-tu pas Polanche,
Mon ami
Trop chéri,
Assis derrière la planche
Vis-à-vis
Les châssis ?

Un conte populaire. Notre confrère M. Légot, nous communique un conte populaire recueilli par sa mère aux frontières du Berry. Il s'appelle *La Belle aux bras coupés*; on y peut recueillir quelques mots de patois : *mailloter*, emmailloter, *concrir* ou *conquérir*, bâtir, qui est mis dans cette exclamation « château, concris-toi là ! » c'est-à-dire surgis, élève-toi là. C'est un mot d'origine inconnue. Mettre en triangle, sur trois points, s'y dit « Mettre en pieds de marmite. » On remarque la locution : « aller tant que terre peut porter. » Les petit-noms *Vevain* et *Vevine* pour Sylvain et Sylvaine ; *devantière*, tablier, un mot que Littré ne donne pas dans ce sens.

Etaurage. Un de nos confrères, collectionneur de mots rares du patois de l'Avranchin, nous soumet une expression rurale qu'il vient d'entendre. On réserve certains moutons pour être bêliers sous cette

Digitized by Google

forme « pour le taurage. » En écrivant l'*étorage* on obtiendrait un sens différent et inapplicable dans l'espèce. Nous croyons que ce terme a passé du taureau au bélier et nous concevons que « *étaurer* un troupeau de veaux, c'est faire la sélection de ceux qu'on destine au rôle, à l'état de taureaux.

Bulletin de la Société de Picardie. — Il renferme un article qui peut provoquer des découvertes dans notre pays. Dans la Somme on trouve des marques de tâcherons tailleurs de pierres sur les constructions. Ce ne sont pas des lettres de l'alphabet, mais des lettres qui peuvent être l'initiale du nom de l'ouvrier : « J'ai remarqué, dit l'auteur, depuis longtemps ce tracé sur nos monuments datant du XIIe au XVIIIe siècle, soit sur les églises, soit sur les châteaux. On les voit sur les parements de beaucoup de caves dans la ville d'Amiens.» Avis à nos observateurs.

Itinéraire descriptif et historique dans le Mont Saint-Michel, — suivi d'un guide dans Avranches, Granville et Saint-Malo, par Ed. Le Héricher, correspondant du Ministère pour les travaux hist. neuvième édition, entièrement refondue, etc.

Sur ce livre de notre Président, nous reproduisons simplement, avec son intitulé, la note qu'à publiée son éditeur, M. Lebel.

Nouvelle Etude sur le Mont Saint-Michel. — Un nouvel ouvrage de M. Le Héricher, sur le Mont Saint-Michel, vient d'être édité par la librairie LEBEL-ANFRAY. Les changements opérés depuis quelques années dans la célèbre abbaye nécessitaient un nouveau travail de l'auteur, qui, l'un des premiers, a su par son grand ouvrage illustré, in-folio, attirer l'attention sur notre incomparable monument. C'est ce nouveau travail, en forme de *vade-mecum*, que M. Le Héricher vient de livrer à la publicité et que toutes les personnes qui tiennent à être initiées à l'état actuel du Mont, voudront posséder. Pour répondre au besoin qui se faisait sentir, M. Le Héricher a ajouté à son travail un *Guide historique dans Avranches*, *Granville* et *St-Malo*. Le prix de ce charmant volume, édité avec soin, n'est que de 1 fr.50; avec quatre très jolies gravures teintées, 2 fr. 50 ; pour l'envoi, 25 cent. en plus.

(*L'Opinion* du 1er août 1886.)

La question du gui. — Elle a beaucoup occupé notre Société, où MM. S. Mauduit, Ed. Le Héricher, Thébault et Ch. Guérin y ont apporté leur contingent. De plus en plus, nous avons rétréci le cercle des arbres qui n'en portent pas : On observe de temps en temps

Digitized by Google

de nouveaux arbres ou arbustes porte-gui que l'on ne croyait pas susceptibles de nourrir ce parasite. Un botaniste d'Alençon vient de le signaler sur un arbre, où on ne l'a jamais vu dans l'Avranchin, sur le noyer. M. Charles Guérin, avec l'habilité persévérante qu'il met à tout ce qu'il étudie, a réussi dans une expérience où avaient échoué des botanistes praticiens, tels que Bataille, ancien conservateur de notre jardin botanique, c'est-à-dire qu'il est parvenu à inoculer la graine du gui. L'important mémoire qu'il vient d'adresser à la Société et dont nous présentons l'analyse, va nous montrer dans quelle mesure et avec quelle espérance il a réussi. C'est un relevé, à l'aide de dessins, de ses expériences sur la germination et l'implantation du gui depuis décembre 1883 :

I Observation préliminaire. La graine du gui, pour adhérer, a besoin d'être débarrassée de son mucilage. La Ire figure montre les baies du gui émettant des radicules qui se fixent fortement sur l'écorce. La IIme figure présente les cotyledons se détachant de leur support et l'ébauche de la future touffe de gui n'est plus supportée que par la radicule. Dans la IIIe, les cotylèdons sortent de leur enveloppe. Dans la 4e, les deux premières feuilles se produisent. L'implantation du gui sur lui-même est sûre et facile, mais aussi lente à se produire que sur le pommier. La figure Ve est un croquis d'une implantation de gui sur lui-même, parfaitement réussie.

II Expérience. N° 1er, graines posées sur un jeune chêne, en 1883, 84, 85 : toutes desséchées. N° 2, trente-deux graines posées sur un figuier : résultat final : une seule reste encore un peu verte. N° 3 et 4, graines posées sur un jeune poirier : toutes disparues. N° 5, graines sur un abricotier, résultat : entièrement desséchées. N° 6, graines sur un cerisier, même résultat. N° 7, graines sur un chêne pédonculé : au 23 juin 1886, l'implantation ne semble pas probable. N° 8, graines sur un sapin de Normandie : toutes disparues. N° 9, graines sur un tremble, pas d'espoir d'implantation définitive. N° 10, graines sur un châtaignier, absence d'espoir d'implantation. Nos 11 et 12, graines sur un hêtre, toutes disparues. N° 13, graines sur un châtaignier d'environ vingt ans, pas d'espoir. N° 15, neuf pieds définitivement implanté sur un pommier. N° 20, graines sur un lilas, espoir. N° 21, graines sur magnolia yulan, toutes desséchées. N° 25, quatre pieds sur un pommier considéré comme définitivement implantés. Echec sur aucuba. En définitive, M. Guérin a réussi à implanter le gui sur le pommier et sur le gui.

III. Expérience sur le bouturage de branche portant des touffes de gui. Une bouture sous cloche paraît assurée en ce mois de juin 1886.

Digitized by Google

IV. Essais d'implanter le gui sur pommier en greffe et en écusson: essais infructueux.

V. Expérience sur la germination des graines de gui sur des supports inertes : verre, marbre, granit, écorce desséchée : toutes sans succès.

A ce consciencieux travail, M. Ch. Guérin a joint un appendice emprunté à la correspondance du *Guide Scientifique*, Morlaix, mois d'avril 1886, appendice qui soulève plusieurs réfutations.

Le mot *gui* n'a pas d'origine celtique : c'est le latin *viscum*, qui devient *vi* en vieux français et en bas-normand et *gui* par la mutation commune de *v* en *g* et réciproquement. Le rameau d'or de Virgile, avec son *croceo fœtu*, n'est pas le gui, mais un végétal dont Virgile compare le fruit à celui du gui. Le *hoguilané* français ne peut être « au gui l'an neuf, » vu que les Druides ne parlaient pas français ; La Villemarqué a établi que c'est le breton *eghinad mé*, étrennez-moi. Le fameux vers : *ad viscum, ad viscum*, attribué à Ovide, est une mystification. Quant au caractère sacré du gui chez les Gaulois, l'auteur en donne quelques raisons plausibles, mais il en néglige la plus importante, sa *rareté* sur le chêne.

Revue de botanique : Avril, mai et juin 1886, dirigée par notre confrère, M. Lucante. Nous y signalons les microbes boulangers, le *bacillus panificans* qui produit le pain visqueux, et en conclusion, appréciation des utilités des microbes. — Qualités prétendues comestibles du champignon l'*Amanita muscaria*, presque toujours vénéneux. — Les hortensias bleus : ils sont bleuis par les terrains ferrugineux. — Note sur la linaire striée, comme ayant quelquefois l'éperon recourbé, très commune dans notre pays, vulg. *Coiffe de N.-D.*, selon L. Besnou. — Le *Diospyros kaki*, dont nous avons parlé d'après notre confrère horticulteur, M. Le Breton, arbre fruitier, acclimaté à Tours et « recherché comme ornement et comme ombrage. » — Nombreux végétaux fossiles trouvés dans les grès éocènes de l'ouest de la France, par M. L. Crié, professeur de botanique à Rennes. — Toxicité des feuilles du lierre. — Algologie du Nord de la France, applicable à notre littoral, qui a été étudié à ce point de vue par le Dr Follin, de Bouillon, membre de la Société. — Les couleurs des plantes ; une seule substance les produit : c'est le rouge violet, obtenu de la macération des fleurs de pivoine dans l'alcool, combiné avec le sel d'oseille ou la soude. — Conservation des champignons en herbier par l'huile de pétrole. — *Addenda ad lichenographiam europœam* du prof. Nylander, travail considérable. — Etude des cryptogames au point de vue médical et pharmaceutique; signalons quelques cryptogames parasites de l'homme et

Digitized by Google

des animaux : le champignon du muguet, ceux de la teigne, de la mentagre, du pityriasis. l'*aspergillus* de l'oreille, l'*oïdium* des poumons, la sarcine de l'estomac et, par dessus tout, les singuliers cryptogames microscopiques auxquels on attribue la plupart de nos maladies, les bactériens.

Pierre Corneille *au palinod de Caen*, par Armand Gasté. — Personne n'a plus fait pour la gloire littéraire de notre province que ce savant et élégant professeur de la Faculté de Caen. Avec le flair du curieux et du patriote, il a découvert dans le *Mercure de France* de 1726 que P. Corneille a présenté une pièce au concours du Palinod de Caen, fait ignoré de tous les biographes. Reste à savoir à quelle date et avec quels vers, et l'auteur conclut par ces mots : « A moins d'un heureux hasard, sur lequel il n'est guère permis de compter, nous ne saurons pas de sitôt quand le prince de la tragédie française a concouru et quelle pièce il a envoyée à notre Palinod. »

Discours de M. Goblet *à la Sorbonne*. — Ce discours, qu'on a pu lire partout, n'est pas politique : nous y signalons la loi qui vient d'être votée grâce à laquelle « non-seulement les monuments, les inscriptions, mais encore les objets mobiliers, statues, meubles, bijoux, pierres sculptées, trésors enfermés dans les vieux châteaux ou les vieilles églises, pourront être classés s'ils présentent un intérêt sérieux au point de vue de l'art ou de l'histoire. Nous y remarquons surtout l'organisation des Facultés, reconstituant leur personnalité et leur donnant un peu d'autonomie, progrès sans doute, mais faible encore, vers cette constitution des Universités, comme celles d'Allemagne et d'Angleterre, sans lesquelles on ne relèvera pas les études françaises à un niveau supérieur.

Annuaire de la Société des Traditions populaires. — Le joli prospectus de cette Société est illustré de la Mère l'oie et de ses oisons. Elle veut être un organe de ces traditions dont l'étude, depuis 1877, a pris une importance réelle dans notre pays. Il est fâcheux qu'elle ait pour enseigne un mot étrange, *folk-lorisme*, qui est une énigme pour beaucoup. La Société compte, en six mois, près de deux cents membres et son bulletin a pour titre ; *Revue des Traditions populaires*, à 12 francs d'abonnement. Les présidents honoraires sont MM. Marmier, Mistral, Renan, La Villemarqué, tous félibres ou bretonnants.

Le Trouvère, Revue littéraire mensuelle, mai 1886. — Cette revue, où beaucoup de jeunes poètes sont éclos, a pour rédacteur en

Digitized by Google

chef, M. Alix Moussé, que nous venons d'accueillir comme confrère correspondant. Celui-là correspond déjà en nous disant dans sa revue d'aimables choses. On va le voir dans la biographie qu'il nous donne de notre dévoué imprimeur et excellent confrère, M. Jules Durand, laquelle est en tête de ce numéro, avec sa photographie. Ces deux choses sont le lot du lauréat, et M. Durand vient de l'être pour son conte breton, *Yvonec Goasdoue*. Cette esquisse biographique nous plaît, parce qu'elle est vraie et justifiée par une vie de travail, entremêlée de poésie. M. Durand est l'enfant du travail, selon sa devise typographique : « Pour durer j'endure. » Mais, le travail, il le porte avec la joyeuseté que donne la conscience d'une âme en paix et avec le succès typographique et littéraire. C'est donc avec une vive satisfaction que nous reproduisons sa biographie par M. Alix Moussé : « Notre lauréat de ce mois est né à Avranches le 21 janvier 1850. A seize mois, il perdit son père et fut élevé jusqu'à onze ans et demi à la campagne. Entré en apprentissage à quinze ans, comme il était doué d'une grande facilité d'assimilation, il apprit successivement l'imprimerie lithographique et la composition typographique. Il s'initia rapidement à la comptabilité, à l'autographie, au façonnage du papier, au prix de vente, ne négligeant aucun détail et sachant bien que faute d'un clou Mᵉ Martin perdit son ministre. Jules Durand fit ses études classiques sans maîtres, et bientôt le temple de la science n'eut presque plus de secrets pour lui. A vingt-trois ans, et sans avoir appris cet art, il entra dans l'imprimerie en qualité d'écrivain lithographe, et en quelques jours la plume, la gravure, le dessin lui devinrent familiers. Jules Durand est le fils de ses œuvres dans toute la force du terme. Par son travail et sa persévérance, il a fondé en 1877 une imprimerie actuellement en pleine voie de prospérité. Jules Durand est membre des Abeillistes méridionaux, de l'Académie littéraire et musicale de France, de la Société d'Archéologie de l'Avranchin, une sérieuse, celle-là, et qui ne se contente pas, comme tant d'autres, d'examiner une marmite étrusque et de faire ripaille au Grand-Hôtel une fois l'an. — Jules Durand, en un mot, est un travailleur doublé d'un poète à la manière de Reboul, regardant la littérature comme une liqueur divine dont on ne boit qu'à petits verres. »

Semaine catholique de Carcassonne. — M. J.-D. du Manoir garde sa facilité naturelle, son activité normande, sa mémoire opulente, même sous le ciel de Naples. Notre revue et nos mémoires en disent quelque chose; il prépare un volume de mélanges, il prêche toutes les semaines et il envoie régulièrement à ces annales de Carcassonne ses études *A travers l'Italie*. Voici Milan, avec ses places, ses jardins, sa bibliothèque ambroisienne, son palais de Brera, le palais

Digitized by Google

royal et sa cathédrale : « Les murs de la confession sont revêtus de bas-reliefs d'argent et la châsse, sur l'autel, est d'une richesse royale. Cette crypte coûta quatre millions. Malgré ces magnificences, l'extérieur du dôme l'emporte sur l'intérieur et saisit par sa forêt de flèches, de contreforts, de frontons pyramidaux, de clochetons et de statues du plus beau marbre travaillé par d'habiles sculpteurs. » Un second article est consacré aux monuments religieux et à Avranches, où l'on a l'église Saint-Gervais et Protais. On lira avec intérêt que la *Basilica Ambrosiana* conserve dans sa crypte les corps de saint Gervais et de saint Protais et que cette crypte vient d'être décorée. Voici encore Pavie et les lacs décrits à faire envie d'être sur leurs bords, dans cette region des lacs, où l'on ne peut dire qui est le plus beau de la terre ou du ciel. Enfin, quelques réflexions critiques sur les ministres d'Italie, et elles montrent qu'en politique, si « cela change, c'est toujours la même chose. » Du même, un vol., *Dernières feuilles détachées*.

Antoine Jacmon, par M. Desdevizes du Dézert. — Nos trois confrères de la Faculté des Lettres de Caen sont de vaillants travailleurs. De combien de monographies M. Desdevizes ne nous a-t-il pas comblés! Voilà qu'il vient de faire revivre un bourgeois du Puy, Antoine Jacmon. D'abord il traite en géographe « qui en vient » le théâtre de cette existence, le Vélay, qui n'a pas de secrets pour lui. Puis l'état politiqoe au XVIIe siècle, surtout l'état religieux avec la grande puissance de son évêque et du clergé; il passe en revue les grandes maisons féodales, les Polignac en tête. Enfin et longuement, mais sans qu'on s'en ennuie, l'établissement municipal. Le tout assaisonné d'une pointe d'ironie. A quelle source l'auteur a-t-il puisé? On comprend que c'est aux mémoires du bourgeois du Puy. Il est étonnant combien on a publié, de nos jours, des mémoires de bourgeois, tableaux plus véridiques d'une classe mécontente qui déjà sent sa valeur : « Ce n'est pas, dit M. du Dézert, une œuvre bien considérable ni d'un mérite bien distiugué que celle d'Antoine Jacmon, mais c'est une œuvre utile, qui a le caractère de son époque, suivie, sincère, vraiment honnête et qui apporte son appoint à l'histoire générale. » Que ceux qui regrettent le passé, lisent *Jacmon* et ils se féliciteront de vivre de nos jours.

Nota. — Quelques expressions intéressantes se rencontrent dans cette notice : *cluse*, littéralement ce qui ferme, bouche un passage, en vieux français la *cluse* de Pâques était la clôture des fêtes de Pâques ; les *choriers*, enfants de chœur, en normand *chœurels* ; *sauvagine*, subs. fém. terme générique pour renards, martres, putois, etc., en normand, le *sauvagin* ; *démoniacle*, une femme qui

Digitized by Google

loge dans son corps vingt-trois diables; *pasquerages*, pâturages, en latin, *pascuaria; personnat*, état de personne civile; *orvilleur*, orpailleur; *espiqualhon*, espèce de liard, d'où le français piquaillon; *concusser* (quelqu'un), le poursuivre de concussions; *esclavacy*, glissement des terres; *chasse-coquin*, bedeau, commissaire de police, en normand *chasse-gueux*; *esticy*, celui-ci, en bas-normand *stichin*.

Des vases et ustensiles eucharistiques. — C'est, croyons-nous, la dernière œuvre de l'abbé Corblet, dont nous venons de déplorer la mort. C'est un mémoire in-4e à deux colonnes, imprimé sur papier jauni, avec lettres *torneures*, le tout de physionomie antique. C'est une œuvre très savante où la matière est coulée à fond. Nous n'y prendrons que le calice du bienheureux Thomas de Biville comme appartenant à notre département; il est du XIIIe siècle et porte pour inscription : « Par amour suis donné, » laquelle a été interprétée comme offrande de Saint-Louis, mais ce sont plutôt les paroles de Jésus-Christ qui se donne par amour dans l'Eucharistie. C'est ainsi que le calice de Suppon, abbé du Mont Saint-Michel, portait la simple inscription : « Par amour. » Peut-être l'auteur aurait parlé du beau calice de la Haye-Paynel, acquis par Mgr Bravard, mais il ne paraît pas l'avoir connu. Nous ne croyons pas que *burette*, diminutif de *buire*, dérive de *buis*, parce qu'on aurait fait ce vase d'abord en bois de buis. L'auteur en donne lui-même l'étymologie en citant son synonyme *beuvrette*.

Abeille Méridionale, 2e trimestre 1886. — Cette revue littéraire et félibréenne est dirigée par notre intelligent correspondant, M. Arthur Castanier : composée de prose et de vers, elle est l'organe des auteurs français et des félibres, et à ce double titre très intéressante, et très propre à produire de jeunes talents, surtout avec sa critique sévère contre les prétendus poètes qu'on appelle les *Décadents*. Cette revue a reproduit notre article sur le *Rat à trompe*, qui n'est pas celui du zouave, mais un réel produit de l'Algérie.

De la chanson des félibres, nous citerons une strophe comme intelligible aux Français :

Sourtis, filetto
Tan poulidetto
Oubris la porto ambé ta man,
Mostro mé toun froun qué rayonno,
Tous els — dous euns — e'la couronno
De toun pel loun jusqu'à deman.

Manuel de néo-latin usuel et commercial. — Cet ouvrage de

Digitized by Google

M. Courtonne, de Rouen, est publié par la Société niçoise. Les Normands se distinguent dans la recherche et la formation d'une langue universelle : Le Tellier de Caen la chercha et la trouva, on la trouv, toujours. M. Cortonne de Caen vient de former la langue néo-latine, c'est-à-dire une langue commune aux cinq pleuples latins: française italiens, espagnols, portugais, anglais. Il faut retrancher l'anglais qui n'est latin qu'à moitié, mais qui, formé de latin et de germain, paraît renfermer la langue générale, sinon universelle, de l'avenir. M. Courtonne partant d'une idée vraie, c'est-à-dire que les nations latines ont des radicaux communs, a cru pouvoir édifier sur eux une langue commune. Mais dans une langue il y a autre chose que les radicaux, il y a leurs infinies modifications qui donnent des sens divers et une physionomie spéciale. Il a abouti à faire un langage tel, qu'il faut beaucoup de peine pour le comprendre, et que pour y arriver, il faudrait, pour chacun, commencer par oublier sa langue nationale. On croit simplifier et l'on complique. On arrive à la confusion. Cette langue factice est plus difficile à apprendre que les langues mêmes qu'elle prétend fusionner. On donne pour type la conjugaison du verbe aimer : « *amam*, j'aime, *avam*, j'ai aimé, *evam*, j'ai eu aimé. Mais comment dira-t-on : j'écris, j'ai écrit, j'ai eu écrit ? Autant de verbes, autant de conjugaisons. Mais il faut donner un spécimen de cette langue néo-latine, sans couleur ni harmonie : *L'jor azno di le ré no at sti q'om qredat.* Cela veut dire le vers de La Fontaine : « Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense. » Qui pourrait comprendre sans la traduction? et il faudrait cinq traductions. Pour montrer que l'anglais est réfractaire à entrer dans cette union, constatons que n'ayant pas le radical de *croire*, puisqu'il dit *think*, il ne pourra comprendre ce *qredat*, par plus que son *this* ne pourra se concilier avec ce *sti* qui veut représenter sans doute le latin *iste*. Il n'en faut pas moins reconnaître que dans ses éculubrations chimériques il y a bien du talent, du savoir dépensé, et que l'intention est d'une haute portée humanitaire. Mais enfin, il faut arriver à cette conclusion que pour savoir les langues néo-latines, il faut les apprendre toutes séparément, et que pour savoir la langue universelle, il faut apprendre toutes les langues particulières : il y en a 2,000.

Les chansons du printemps et les échos du crépuscule. — M. Arthur Castanier a plusieurs cordes à son arc... à sa lyre. Ses poésies se suivent et ne se ressemblent pas. Quelle variété ! Nous connaissons déjà *Septuor de Sonnets*, qu'il nous avait dédiés. Tout cela est suave, musical, joyeux, comme doivent être des chansons printanières. Mais les échos du crépuscule sont d'un autre ton: c'est d'une truculence magistrale. Un d'eux est dédié à Zola : est-ce une

Digitized by Google

leçon, une ironie ? Le fait est que M. Castanier manie le réalisme aussi bien que lui. Il semble lui dire : ce n'est pas plus difficile que cela. C'est d'une énergie à faire frémir. Nous n'en pouvons rien détacher pour nos chastes lecteurs, mais nous aimons à cueilllir la pièce qui, à notre goût, est sa plus jolie fleur du printemps : c'est la barcarole intitulée les *Sylphes* :

Le ciel est pur, la nuit sereine,
Las de chanter, l'oiseau s'endort,
Phœbé se montre souveraine,
Recouverte d'un manteau d'or,
Le vent soupire
Sous les ormeaux,
Et semble dire,
Aux passereaux :
Petits oiseaux, dans la ramure
Chantez toujours le ciel est pur !
Mêlez vos chants au gai murmure
Des sylphes aux ailes d'azur.

Phœbé vers le zénith s'avance,
Orgueilleusement sur son char
Qui répand l'or en abondance ;
Tout rayonne sous son regard.
Le vent soupire
Sous les ormeaux,
Et semble dire
Aux bleux ruisseaux :
Petits ruisseaux dont l'onde pure
Répand un doux gazouillement,
Mêlez vos chants au gai murmure
Des sylphes aux ailes d'argent.

L'aurore apparaît, la nature
Se ceint de reflets radieux,
Les sylphes cessent leur murmure,
Phœbé disparaît dans les cieux.
Le vent soupire
Mélodieux
Et semble dire
Aux amoureux :
Gais amoureux, la nuit est close
Et les sylphes ne chantent plus
Quittez les bois, laissez les roses
Parfumer l'autel de Vénus.

Digitized by Google

Notice biographique sur Emile Egger. Tout ce qu'on peu mettre dans une biographie de vénération et de tendresse quast filiale envers un maître, de détails d'origine de famille, d'exposition des luttes de la vie, d'appréciation morale et intellectuelle et d'expres sion de bonheur pour le jour du triomphe et de pénétrante sympathie pour les derniers, M. Victor Châtel l'a déposé dans cet hommage à la mémoire de celui qui fut un homme de savoir très-étendu, un homme dans la force du terme, avec tous les côtés tendres ou affectueux, Le grand helléniste Egger était d'origine allemande et c'est chose étonnante que la France depuis cinquante ans ait emprunté ses savants en grec à l'Allemagne, témoin Hase, Egger, Dubner et presque tous les éditeurs de la grande et noble collection Didot, pour tout ce que la Grèce nous a laissé d'écrivains. Pour ceux qui voudraient connaître l'œuvre entière d'Egger, lui aussi sorti de la pauvreté, il faut lire cette étude de M. Châtel qui a suivi pas à pas cette longue et laborieuse carrière, en relevant tous les livres qu'il jetait derrière lui. Nous savons un gré particulier à M. Châtel de cette biographie, parce que Egger fut l'ami de notre maître Edélestand du Méril et qu'il esquissa sa vie dans le plus littéraire de nos journaux et parce que M. Châtel, lecteur sympathique de notre Revue, en a fait d'éloquentes appréciations. Enfin, nous sommes très touché de son hommage d'une vieille et cordiale confraternité. Des traits lumineux traversent les pages de cette histoire et nous aimons à en refléter quelques-uns par exemple : « *Bis discit qui docet* : enseigner, c'est apprendre deux fois, » un axiôme qu'un vieux professeur reproduit comme une vérité de son expérience. En résumé, M. Châtel a accumulé sur une tombe une telle masse d'hommages glorieux, que nul autre savant de nos jours n'en reçut davantage.

Bulletin de l'Académie d'Hippone (Bône). — Notre associée algérienne publie son n° 21, qui est encore plein d'inscriptions de plusieurs nations : nous y remarquons spécialement des inscriptions bilingues, celles qui ouvrent la porte des langues inconnues. Ce fut celle de Rosette qui introduisit Champollion dans l'ancienne langue égyptienne. Il ne nous déplaît pas de voir le nom de notre Société sur le sol de l'Afrique. Dans les errata nous ne remarquons pas celui-ci : « *Tanto mollis erat*, » d'après Virgile, c'est sans doute parce que ce texte est trop connu.

Une Etymologie. — L'*Abeille Méridionale* a répondu, par la plume de M. Castanier, croyons-nous, à un appel que nous faisions à nos lecteurs pour l'interprétation d'une expression qui nous embarrassait : « Le dernier numéro de la *Revue de l'Avranchin* est particulièrement intéressant : A côté de documents fort curieux, se

Digitized by Google

vent quelques notes, qnelques paragraphes où se signale la compétence et l'érudition de son président, M. Le Héricher, qu'une courtoisie réciproque nous oblige de remercier des bonnes paroles qu'il ne cesse de prodiguer à l'*Abeille Méridionale*. Ce même numéro se fait l'intermédiaire du Bulletin historique en demandant la signification du mot provençal *una rest*. Ce mot là, si nous en croyons son étymologie, serait un dérivé du mot *aresta* (arête), d'où *una rest* signifierait dans ce sens une *scie*, la scie affectant par ses dentelures la forme d'une arète de poisson. Mais ce mot n'est plus employé, faisant partie du vieux patois provençal; on lui a substitué les mots *una resso* ou *reço*, *restso*, suivant les départements et les dialectes néo-romans et languedociens. »

A PURITAN COLONY IN MARYLAND. — C'est l'objet d'un fascicule de notre correspondante, l'Université américaine de John Hopkins. Tandis que les historiens ont soigneusement raconté l'histoire des puritains de la Nouvelle-Angleterre, on a à peine parlé d'autres puritains qui colonisèrent les provinces du Sud, et cependant « years before Pilgrims and Puritans came to shores of Massachusets, Puritanism was a living force in Virginia. . a small company, holding the Puritan belief, was undoubtedly settled in Virginia as early as 1611. » L'auteur signale aussi l'arrivée des Quakers et fait une étude à fond de tout le mouvement d'émigration et des circonstances d'établissements de ces diverses sectes dans le Maryland.

AUTOUR DU MONT SAINT-MICHEL, par Etienne Dupont, Paris, librairie des bibliophiles 1886. — Nous venons d'illustrer notre flore de Saint-Jean-le Thomas par le joli sonnet consacré à cette localité charmante dans ce recueil aussi fin au physique qu'au moral et voilà que nous lisons avec délices le groupe tout entier qui est presque tout exquis. Pourquoi? ce n'est pas seulement parce que c'est mélodieux de rhythme, suave, coulant, choisi : c'est surtout parce ce que cette manière est sobre, précise, dit moins encore qu'elle ne fait rêver et quand on veut citer, on a de la peine à exclure. Cependant il faut opter : comme ensemble, c'est Saint-Jean-le-Thomas qui est la pièce la plus accomplie; comme détails, deux ou trois vers chantent dans notre tête. C'est dans le sonnet *Jersey*, l'élan vers Hugo : « Dans la nuit sombre, Lorsque le ciel s'étoile, on croit voir ta grande ombre Mêler sa grande voix à celle de la mer. » Ce joli petit volume nous arrrive signé de l'auteur, « le membre très dévoué à la compagnie. » Il l'a bien prouvé.

JOCASTE, par Anatole France, est un roman qui nous est signalé

Digitized by Google

rattachant à toutes les branches de l'histoire et de la science, se troupar M. Etienne Dupont et que nous citons, parce que l'action se passe au sein de la colonie anglaise d'Avranches.

PHILOLOGIE. — Sous ce titre, M. Levavasseur continue ses études sur des mots du patois normand, spécialement sur ceux de l'Orne. Nous continuerons aussi à en faire la revue critique, laissant de côté ceux qui ne sont que du français altéré et choisissant ceux qui nous semblent neufs ou originaux. 1° BÉLINS, buttes de terre, anciennes fourmilières, qui, dit l'auteur, ressemblent à de petits moutons couchés. La ressemblance nous semble forcée, mais nous ne proposons rien de mieux, sinon qu'en vieux français *bélie* était un lieu où on nourrissait le mouton, brebis, etc, qu'on appelait *bestes belines* (du Cange) ; le mot bêtes ovines n'était pas fait. 2° ECLOS-CUL, le dernier né de la couvée : écrivez le *clôt-cul* et vous en verrez l'origine.

3° ECRILLARD, déversoir d'un bief, sans étymologie, mais vient du normand *écriller*, glisser en frottant. 4° EFFOUQUETÉ, pas de *fouquet*, ou d'écureuil dans ce mot qui veut dire épouvanté, en normand *effouchié*, contraction de *effarouché*. 5° EGAILLER, épandre, mais épandre également, en français égaliser. 6. EGAMELI, écrasé, origine inconnue, mais qui ne sort pas du latin *camella*, vase de bois. 7° ECOCHON, épluchure de chanvre *brié* ou broyé, littéralement fragment obtenu avec l'*écouche*, l'espèce de couteau qui *escousse* secoue le chanvre ou le lin. 8° ERNÉ ou mieux *érené*, éreinté, privé de reins, mais non de *hergné*, affligé d'une hernie, mot qui donne le français hargneux. 9° EMBAQUETÉ, empêtré, littéralement mis en paquet, mais rien du vieux français *s'embattre*, se battre. 10° ENDEMENÉ, endiablé, littéralement mis en démence, pour *endementé*. 11° EPANTER, *épater*, stupéfié, pas de pattes dans ces mots qui sont la contraction de *épouvanter*. 12° EPAPELOURDI, abasourdi, *alourdi*, mais le préfixe *épape*, inconnu. 13° EPUNGER, épuiser, non pas éponger, mais c'est le privatif de *punger*, du latin *pungere*, poindre, qui se dit de l'eau qui *punge*, c'est-à-dire qu'on voit sourdre, poindre sur le sol. 14° EPINOCHE, fausset, du radical *pinn*, objet pointu. 15° ESQUICHER, s'esquiver, altération possible de ce mot français, issu de *esquif*. 16° ESQUIPOT, EQUIPOT, littéralement le pot où l'on dépose des enjeux *égaux*, du latin *æquus*, égal. 17° ESSAVER, écouler, littéralement tirer l'*aive* ou l'eau. 18° ETRANGER, un bon mot pour dire envoyer à l'étranger, éloigner, bannir : « Etranger le gibier. » (Remi Belleau). 19° EXCOMMUNIER, mot bien fait pour dire retrancher de la communauté, exemple : « Il s'excommunie de la complaisance des gens, » il se bannit des services communs de la Société. (*Société*

Digitized by Google

de l'Orne, 2e bulletin, tome v). Voyez *ibidem* un article très intéressant sur l'épreuve de l'eau froide en Normandie, par M. l'abbé Barret.

Annales de Bretagne, 1re année 1886. — Elles sont rédigées par les professeurs de la Faculté des lettres de Rennes et d'une manière savante; mais leur principale source d'intérêt, c'est la philologie bretonne et, dans ce bulletin spécialement, ce que son auteur appelle chrestomathie bretonne, un nom grec bien dépaysé en cette région celtique. L'auteur bien connu, bien bretonnant, M. Loth, a beaucoup de savoir et dans la critique une franchise rude qui ne dément pas le dicton : « Jamais Breton ne fit trahison, » ni la devise ducale : «*Potius mori quam fœdari.* » N'importe : il est trop dur envers M. Quellien qui a fait *l'argot des nomades en Basse-Bretagne*, dont nous avons fait un examen. Que cet argot breton soit le plus souvent du français déguisé, rien à cela d'étonnant, puisque l'argot est fait par des nomades : c'est un rendez-vous de beaucoup d'idiômes. Ainsi les Anglais appellent leur argot « *Pedler's french*, » le français du colporteur. C'est donc le colporteur français qui a contribué à introduire dans l'anglais ces nombreux mots du français populaire, spécialement de l'idiôme normand que nous avons recueillis dans notre glossaire étymologique de l'Anglo-normand.

Nous voudrions prendre à cette savante polyglotte celtique (armoricain, gallois, cornique, irlandais) de M. Loth ce qui peut avoir du rapport avec notre Avranchin qui possède aussi un bon nombre d'éléments gaulois sur son sol et dans son patois.

Un mot emprunté est toujours modifié d'après le caractère de la langue qui emprunte, c'est-à-dire, par exemple, que tout mot latin introduit en Bretagne a été bretonisé. Ainsi, il y a une paroisse de *Tugen*, mot de physionomie bretonne, or c'est le latin Tutianus, qui est *Tudian* au cartulaire de Redon, lequel fut plus tard *Tugen* et *Lan-Tugen*. M. Loth croit à cette origine latine. Par contre, l'Avon rivière de Stratfort en Avon, la patrie de Shakespeare, a été latinisé en Abona dans *l'Itin. d'Ant.* Nous possédons cet *avon* dans notre Ardevon égalant *Ar-avon* sur la rivière (la Sélune), dans Servon égalant Ker ou *Cer-avon* littéralement bourg, sur la rivière (la Guintre). M. Loth décompose *Camboduno* en *dunum* (hauteur), ce qui est incontestable, et en *cambo*, recourbé, en breton *camm*; nous y voyons le breton *can*, vallée, d'où le français *cambe, combe*, très commun. Le suffixe *ritum*, fréquent en topographie gauloise, connu dans Augustoritum, il lui assigne son sens de gué. Dans Condercum nous voyons le gaulois *conde*, confluent. M. Loth interprète *duro*, par citadelle, lorsqu'on lui attribue le sens de eau, qu'il a de l'Espagne à

Digitized by Google

l'Ecosse. Mais c'est une faute d'impression, car deux pages plus loin, M. Loth dit très bien *duno* citadelle. Nous n'admettons pas comme celtique le breton *cleuz*, fossé avec talus : c'est le français clos, clôture, et le *mora* de *Windormora*, que M. Loth ne détermine pas est le gaulois *mora*, lande mouillée, en anglais *moor*; il est resté chez nous dans le marais de Saint-Jean-le-Thomas, la *More*, dans Mortain, le *Moretonium* des chartes, littéralement hauteur sur les marécages.

Dans les noms de personnes, ARGENTOCOXOS, semble dire Jambe-d'Argent, selon M. Loth, de *argento*, analogue au latin *argentum*, en breton *archant*, en indo-européen *arguto* et *coxos* est tiré de la même racine *coes-coxa*, jambe, d'où le français cuisse, le normand *quesse*. Le suffixe gaulois *genus* (BODUOGÉNUS) appartient à la racine *gen*, d'où le latin *genus*, race, fils ; COCCUS est le gallois *coch*, rouge, le breton *coc'h*, id., qui semble le même que le nom vulgairement avranchin, le COQ, le *glaucium maritimum*, fleur éclatante jaune, nom que nous avons ramené à l'abréviation de coquelicot, auquel la fleur ressemble. (Voir notre *Philologie des noms de plantes*, p. 8.) Le nom *Catuci*, dérivé du gaulois *catu*, combat, nous livre une partie de celui de notre *pagus*, de celui des *Abre-catu* (Abrincatui), les combattants du havre, de la baie. M. Loth, avec doute, il est vrai, signale *mannos*, homme (dans *Catamannus*, homme de combat), comme celtique : nous ne le connaissons que comme germanique : Tacite l'a latinisé en *mannus* dans *Mores Germ.* Une évolution amène le gaulois *teg*, maison, au breton actuel, *ty*, en irlandais, *tech* : ce *teg* est congénère du latin *tegere*, couvrir, du grec *stégô*, id.

Le MENEZ, MENE, breton, montagne, dérivé du gaulois *monid*, semble exister chez nous dans la hauteur dite le MANE ou *Manet* à Genêts, pointe correspondant au cap du Bé-d'Andaine (du breton *bech*, cap, et *Andon*, pour *Ar-don*, profond). Rapprochez le latin *e-minere*, et *montis*. Nous ne répugnons pas à l'étymologie de saint Vital, le grand saint de Savigny, par le gallois *Guitaul*, d'après M. Rhys, d'après Nennius. Nous arrêtons à ce fragment nos recherches armoricaines à la suite de M. Loth qui fait de sa chrestomathie bretonne un livre qui peut poser les Français glorieusement en face des Anglais, puissants évocateurs des vieux idiômes celtiques.

P. S. — A propos de cet article bretonnant on peut glisser une note sur cette interprétation du nom Abélard qui a fait du bruit comme lancée par un Breton d'autorité, par M. Renan : on l'a décomposé en *ab*, fils, et on n'a rien déterminé. Or, Abelard est simplement la forme augmentative de Abel. Nous l'avions ainsi déterminé, il y a déjà du temps, en 1884, dans notre *Glossaire Germanique, scandinave et oriental* des noms propres, et nous établissions ainsi cette famille hébraïque : « ABEL (le pleurant), de là les

Digitized by Google

noms propres : Abel, Abé, Hébel, Ebel. Abelin, Abelard. » (p. 32.(Le breton *moel*, chauve, s'applique aux monts dénudés, comme en Normandie le latin *calvus* dans Chaulieu, Chaumont, Montchauvet, Lande-Chauve.

M. Loth a aussi dans les *Annales* un compartiment pour des chansons et légendes bretonnes, et il y en a de jolies. De *Er-Glujal* (la perdrix), nous tirerons plusieurs strophes avec traduction en français :

I	I
A pe wèn mi bihan,	Lorsque j'étais petit,
Et tou lan la tou la te ra la	Et tou lan la tou la te ra la
A pe wèn mi bihan,	Lorsque j'étais petit,
Bihan e ti me zad...	Petit chez mon père.
II	II
Ne rèn nitra bamdé	Je ne faisais rien tous les jours,
Ke met touchein er har...	Que conduire le chariot.
V	V
Chebwès er bieveleak	Et chasser la bécasse,
Pé ur glujal beneak.	Ou bien quelques perdrix.
VI	VI
Ha me gavas unan,	J'en aperçus un jour une,
E han d'er segaleak.	J'allai dans le champ de seigle.
VII	VII
Fort youank 'n i havén	Je la trouvai trop jeune,
Me loskas te ridek.	Je la laissai courir.
VIII	VIII
Pé we wéit pél doh-einn,	Quand elle fut loin de moi,
Hi gommans te ganneim.	Elle se mit à chanter.
IX	IX
Plahick, gannet ket rei,	Jeune fille ne chantez pas trop,
Goudé m'ous attrapel.	Je vous attraperai.
X	X
Plahik deit-in en dro,	Jeune fille, revenez,
Ha me rei doc'h kan skwit.	Je vous donnerai cent écus.
XI	XI
— El e reat kant a mil,	Vous m'en donneriez cent mille
En dro me ned einn mui.	Je ne reviendrais pas.

Digitized by Google

La légende de Dom Yan Derrian repose sur cette croyance que le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle était considéré par le peuple comme obligatoire. Si on ne le faisait pas pendant la vie, on le faisait mort; mais on n'avançait que de la longueur de son cercueil par jour. La mère de Dom Yan Derrian est dans ce cas. Voici comment le poète conteur breton a conté son histoire : « Dom Yan Derrian à travers un verre remarqua une étoile. — On aurait dit une femme au milieu de souffrances. — Dom Yan Derrian tout de suite alla lui parler. — Etoile, dites-moi ce que vous représentez. — Mon pauvre cher fils, tu ne sais pas? Je suis celle qui t'a mis au monde. — Si vous êtes celle qui m'a mis au monde, d'où venez vous et où allez-vous? — Je vais à Saint-Jacques en Galice, où Dieu m'envoie dans sa justice. — Ayez pitié de moi, mon fils, chaque jour je ne fais pas plus de chemin que la longueur de mon cercueil. — Ma pauvre petite mère, dites-moi si je puis aller pour vous. — Oui, mais, mon fils je vais vous le dire, il vous faudra tout votre temps. — Et pour vos dépenses, quatre cents écus il vous faudrait encore avoir. — Ma pauvre petite mère, n'allez pas plus loin, je ferai votre voyage pour vous. — Si vous faites pour moi ce voyage, dormez le jour, marchez la nuit. — Ou une vilaine bête vous trouvera et vous mettra bientôt en pièces. — Ma pauvre petite mère, sûr, je ne manquerai pas de faire ce que vous me dites. — Allez donc, et à vos frères dites : j'ai un voyage à faire. — Bientôt à ses frères réunis, Dom Yan Derrian dit : — Je vais faire un lointain voyage, il me faut quatre cents écus — Il fait son voyage, et en revenant à la maison il se trouva enveloppé de lumière, il vit une étoile : — Elle était tout à fait semblable à une femme au milieu de la joie. »

Une rectification historique. — M. Launay, professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly, dans une visite que le Président lui a faite dans sa villa de Carolles, lui a fait remarquer que ce n'est pas de la constitution de 1792 que la rue de la Constitution d'Avranches a tiré son nom, puisqu'il n'y eut pas de constitution en cette année là. Il faut lire 1791. En effet c'est à cette date, en septembre que l'assemblée nationale termina l'acte constitutionnel ou *constitution de 1791*, dont le texte est de 208 articles et une députation de cette assemblée la présenta à l'acceptation du roi. Les diverses phases de notre histoire, nos révolutions ont marqué leur empreinte sur nos rues. Il y a eu la rue Gauloise, aujourd'hui la rue Valhubert. La Révolution de 1789 et le siège de Lille ont amené le nom de rue de Lille, substitué à rue des Prêtres. L'Assemblée de 1791 a fait la constitution nationale dont le nom a passé à la principale voie d'Avranches. L'Empire a fourni un nom à nos rues, celui

Digitized by Google

de Valhubert que les édiles parisiens ont écrit Walhubert sur la place de ce nom, au bout du pont d'Austerlitz. La Restauration a vu naître le nom de rue Belle-Etoile donné en hommage au maire, M. Belle-Etoile du Mottet. La révolution de 1830 a donné la dénomination de rue d'Orléans. La République a débaptisé la place Baudange (mieux Baudrange) pour y substituer le nom d'un savant, dont la famille était originaire de notre ville : c'est maintenant place Littré. A Caen on voit même trois révolutions superposées dans les titres mal surchargées d'une de ses rues. Ainsi ceux qui font de l'histoire ne font autre chose que défaire l'histoire : aux seules rues neuves les noms nouveaux.

Nomenclature des pommes a cidre. — Notre confrère, M. Garnot, nous a fait remarquer que quand il a dit de cette nomenclature que c'est « la bouteille à l'encre, » il n'a entendu parler que de leurs noms qui varient de canton en canton, et il constate que leur synonymie est presque impossible à faire. Cette nomenclature offrirait beaucoup d'intérêt, spécialement au point de vue philologique et même historique, plusieurs noms étant ceux des pays d'origine.

La légende de la pierre au diable, par le docteur Follain. — C'est un hommage trop tardif de notre Société que la mention que nous faisons d'un des hommes qui lui ont rendu le plus de services à l'époque de sa naissance. C'était un esprit très tendu, très varié, comme l'on en peu juger par ses œuvres qui sont : 1° *Notice sur Granville*, insérée dans nos *Mémoires* ; 2° *L'Histoire naturelle de notre littoral*, algues et coquillages ; 3° *Légende de la pierre au diable*, c'est-à-dire du menhir de Bouillon, le village où demeurait M. Follain et où il est mort. Nous pouvons ajouter notre souvenir d'un beau vieillard, au teint coloré, à la figure animée, à la parole vive et gaie. Assez bien connu comme historien et naturaliste, il ne l'est pas comme folk-loriste, ou conteur populaire, un mot qui n'existe que depuis très peu de temps. Il avait devancé son temps sous ce rapport. Aussi de sa légende un débris a été conservé par un livre sur l'Avranchin, dont l'auteur était, il y a déjà bien longtemps, collectionneur de ces choses-là. Il donne une forme dramatique à ces traditions qui expliquent d'ailleurs la présence de la croix près du menhir. Nous nous rappelons que la vieille femme qui nous renseigna dans notre recherche, au mot de Pierre au diable, fit le signe de la croix. Voici un passage de la légende : Tantôt le diable apparaissait sous la forme d'un mouton égaré qui semblait les inviter à le reporter au troupeau. S'ils s'en chargeaient, ils le trouvaient si lourd qu'ils étaient obligés de le mettre bas et le malin esprit manifestait son contente-

Digitized by Google

ment par un éclat de rire. Tantôt ils trouvaient un grand cheval blanc, nommé dans le pays *Virlin*, qui leur offrait sa croupe, s'ils profitaient de son obligeance, il s'allongeait assez pour admettre sur son dos trois ou quatre personnes ; il les menait plus fort et plus loin qu'ils ne voulaient et finissait par s'en décharger dans quelque ornière. Mais depuis la révolution les *hantours* ont disparu. » Une fouille faite par les villageois voisins, au pied du menhir, pour trouver un trésor, fut troublée par un essaim de *guibets* (éphémères), insectes endiablés qui les mirent en fuite. (V. *Avranchin hist. et mon.* I, 500.) Aussi quand M. Le Héricher y fit faire des fouilles pour le ministère de l'instruction publique, il fut averti par les fouilleurs que le menhir, miné par les chercheurs du trésor, allait tomber si on continuait.

Bulletin de la faculté des lettres de Caen. — C'est M. Armand Gasté qui y occupe une place très importante pour les *Serments de Strasbourg*, premiers monuments de la langue française et allemande. Il y déploie une parfaite compétence pour les circonstances historiques, pour l'étude des manuscrits où sont conservés les Serments, pour la purification des textes et pour leur bibliographie. Il est regrettable qu'il n'en ait donné que la défectueuse traduction de Bodin : sans doute il a pensé que c'était aux candidats à la faire eux-mêmes. D'ailleurs elle est maintenant faite à peu près sans obstacle. Nous disons à peu près, parce que deux ou trois termes restent à fixer. C'est sur eux que nous allons essayer de jeter quelque lumière. D'abord le *pro Deo amur* se doit traduire non pas par « amour de Dieu, » mais par « amour à Dieu. » De même dans le *Cantique* de sainte Eulalie « li Deo inimici » veut dire les ennemis à Dieu. Ensuite le mot vraiment difficile est le fameux « stanit » qu'on traduit par « tient » c'est-à-dire son serment. Il y a là le latin « *tenet* » précédé d'un *s* qui est un préfixe et où nous proposons de voir le vieux français « destenir » dans le sens de tenir, sens que lui donne Burguy (*grammaire de la langue d'oil*, 1er volume aux composés de *Tenir*, fin du 1er volume). Enfin le dernier mot « *iuver* » qu'il faut lire « *ju er* » est le latin *ego ero*. Quant au mot « dist » il doit, comme, selon Burguy, on lit aussi bien *dift*, il faut y voir, avec MM. Meyer et Paulin-Paris « *dift* » qui sort bien du latin *débet*, par *devet*.

M. A. Gasté s'est aussi occupé d'établir le texte de la célèbre cantilène de sainte Eulalie, xe siècle, et de traduire en latin étymologique cette hymne, antique prototype du vers de dix pieds. Il cite « à titre de curiosité » un passage de Chevallet qui parle de « l'abominable coutume de faire déflorer par le bourreau les vierges avant de leur faire subir le martyre. » Il cite sainte Agnès, sainte Théodore et beaucoup

Digitized by Google

qui aimèrent mieux perdre leur virginité que de renoncer au christianisme. Nous, au contraire, nous y trouvons la base d'une nouvelle interprétation, qui nous est personnelle. Nous partons de cette idée que ce latin est désarticulé, c'est-à-dire qu'il manque quelquefois de conjonction. Ainsi au vers 3e il faut tirer de *consiliarios* l'idée que ce mot renferme, c'est-à-dire ceux qui conseillaient que. » Voici donc le texte et notre interprétation : « *E lient adunet lo suon element Melz sostendreit les empedementz q elle perdesse sa virginitet.* » Littéralement : « elle, par suite de cela, rassemble tout son corps, (toute la force de son corps), elle soutiendrait mieux les entraves, (mises) pour qu'elle perdît sa virginité. Allusion aux ceps mis aux jambes pour effectuer cette défloration. Ces serments sont de 842.

M. A. Gasté n'ayant pas donné, dans son bulletin de traduction des *Serments*, sans doute pour la laisser à faire comme épreuve aux candidats, nous essaierons d'en faire une en latin littéral sur la version de Burguy (p. 20, 1er vol.), regrettant de ne plus avoir celle d'Edelestand du Méril, accompagnée d'un commentaire critique, dans son *Essai philosophique sur la formation de la langue française.* Nos lecteurs, peu au courant de ces origines de notre langue, nous sauront peut-être gré de leur présenter, élucidés, ces premiers monuments (842), car les gloses d'Endlicher, plus anciennes, ne peuvent pas être considérées comme des fragments du langage courant.

1° Serment de Louis le Germanique : *Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in caduna cosa, si cum om per dret son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Luther nul plaid, nunquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.* — Traduction latine mot pour mot : « *Pro Deo amore et pro christiano populo et nostro communi salvamento, de isto diz in ante, in quantum Deus sapere et posse mihi donat, sic salvare-habeo hunc-istum meum fratrem Karlum et in adjuramento et in quaque-una causa, sic quomodo homo per directum suum fratrem salvare debet, in hoc quod ille mihi alterum-sic faceret, et ab Luther nullum plegium prehendere-habeo, quod (ab), mea voluntate, huic-isti meo fratri Karlo in damno sit.* »

2° Serment de l'armée de Charles : « *Si Lodhuwigs sagrament, que son fradre Karlo jura, conservat, et Karlus meos sendra de suo part non lo stanit, si io returnar non l'int pois, ne io ne neuls cui eo returnar non l'int pois, in nulla adjudha contra Lodhuwig*

Digitized by Google

nun li iuer. » Traduction latine littérale : « *Si Lodhuwigus sacramentum, quod suus frater Karlus jurat, conservat, et Karlus meo seniori de sua parte non illud destinet, si ego retornare non illum indè possum, nec ego nec ullus, quem ego restornare indè possum, in nullo adjuvamento contra Lodhuwigum nunquam illi ego ero.* »

Après le texte des *serments* on ne peut se dispenser de mettre celui de la cantilène de sainte Eulalie, xe siècle, pour montrer l'évolution que le français a faite dans un siècle. En voici le texte et l'interprétation étymologique, sur le texte de M. A. Gasté :

I. Buona pulcella fuit Eulalia,
Bel auret corps, bellezour anima.
II. Voldrent laueintre li Dô Inimi.
Voldrent la faire diaule servir.
III. Elle nont eskoltet les mals conseilliers
Quelle Dô raneiet chi maent sus en ciel.
IV. Ne por or ned argent ne paramenz,
Por manat ce regiel ne preiement.
V. Niule cose ne la pourret omq pleier,
La polle sempre n amast lo dô menestier.
VI. E poro fut présentede maximien,
Chi rex eret acels dis soure pagiens.
VII. Illi enortet dont lei nonq chielt,
Qued elle fuiet lo nom chritien.
VIII. E llent adunet lo suon element,
Melz sostendreit les empedementz
IX. Quelle perdesse sa virginitet.
Por o s' furet morte a grand honestet.
X. Enz enl fou lo getterent com arde tost.
Elle colpes n auret por o non coist.
XI. A czo nos voldret concreidre li rex pagiens
Ad une spede li rouered tolir l' chieef.
XII. La domnizelle celle koso n contredist,
Volt la seule lazsier, sirooucet Krist.
XIII. Infigure de colomb volat a ciel.
Tuit oram que pornos degnet preier.
XIV. Qued avuisset denos xqs mercit,
Post la mort et alui nos laist venir.

— Bona puncella fuit Eulalia
Bellum habuerat corpus, bellatiorem animam.
— Voluerunt illam vincere Deo inimici,
Voluerunt facere illam diabolo servire.
— Illa non indè auscultat illos malos consiliarios
Quod Deum reneget qui manet susum in cœlo.

Digitized by Google

— Nec pro auro nec argento nec paramentum,
Pro minaciam regalem nec precamentum
— Ne ulla causa non illam potuerat unquam plicare,
(*ita ut*) non amasset illud Deo ministerium.
— Et pro hoc fuit presentata Maximiano
Qui rex erat ad ecce illos dies super paganos.
— Ille illi inhortat de unde illi nunquam calet
Quod illa fugiat illud nomen christianum.
— Illa indè adunat illud suum elementum
Melius sustinere-habebat illa impedimenta.
— (*ita ut*) illa perdisset suam virginitatem,
Pro hoc se fuerat mortua ad grandem honestatem
— Intus in illum focum jactarunt quomodo ardeat tosta
Illa culpas non habuerat, pro hoc non se coxit.
— Ad ece hoc non se voluerat concedere illic rex paganus,
Ad unam spatham illi rogaverat tollore illud caput.
— Illa dominicella illam causam non contradixit,
Vult illud seculum laxare , sic rogat Christus.
— In figuram de columba volat ad cœlum.
Toti oramus quod pro nos dignet precare.
— Quod habuisset de nos christus mercedem,
Post illam mortem et ad illi nos laxet venire.

P. S. — Le terme *maent* (manet) ne doit pas se traduire par être : il signifie demeure, réside et nous ajoutons à la note de Chevallet sur *ruet* (rogat que les rogations ne se nommaient pas seulement autrefois *rovaison* et qu'en basse-Normandie on dit toujours (plus près de *ruet*) les *rouaisons*.

Bibliographie jersiaise. — Notre Président vient de publier (tirage à part de notre 8e vol.) la *Bibliographie jersiaise* et documents sur cette île, offerte en hommage à la Société jersiaise, pour servir à l'histoire de Jersey. C'est un gage d'amitié envers ses amis dans cette île charmante et une offre de reconnaissance à la Société savante qui l'a honorablement accueilli, lors de sa visite d'examinateur au collège Victoria, en 1884. Il y a ajouté une note *ms.* sur l'interprétation d'un mot local : « M. Lukis, vice-président de la Société de Morlaix, nous ayant consulté sur l'étymologie du nom de cette partie de Jersey, appelée les *Quenvais*, nous lui avons donné dans la *Revue de l'Avranchin* une interprétation que nous croyons erronnée, celle par *Quennevière*, chennevière, que le sol ne justifie pas. Ce peut être le breton *Quêvaise*, nasalisé à la manière normande ; c'est une des formes de la propriété en Bretagne, appelée aussi *kevrod*, du breton *ker-mais* (sors-dehors), dit le dictionnaire de Trévoux, mais cette étymologie est d'une fausseté évidente.

Digitized by Google

Etude sur les diatomacées. — Cette étude sur une espèce de végétal, qui n'a guère en Europe que trois représentants, un en Ecosse l'autre en Russie, l'autre en Normandie, Brébisson, est la thèse de doctorat de notre confrère, M. Manoury, principal du collège d'Avranches, après la guerre de France. Incapable de juger en elle-même cette œuvre « *in apicibus scientiæ* »; nous croyons devoir la signaler comme produit d'un de nos confrères, et comme souvenir de nos excellentes relations botaniques, avec un homme en compagnie duquel fut déterminée cette curieuse mousse des caves à vin, spécialement celle de M. Provost, a Avranches, un byssus dont nous avons parlé. C'est aussi pour répondre à une dédicace qui affirme envers nous « une profonde sympathie. »

Une publication peu connue de Victor Jacques. — Alors que la Société s'occupe de Victor Jacques, et rend hommage à sa mémoire en même temps qu'elle vote un secours à sa veuve, à Rome, il n'est pas hors de propos de signaler un produit local, qu'il a signé « un bibliophile de l'Avranchin. » C'est la réimpression à 125 exemplaires d'une plaquette, imprimée à Paris en 1622. Elle est très curieuse et peint la crédulité des temps : le titre en dit assez : *Prediction de la vision prodigieuse d'un aigle épouventable,* apparu en 1622, proche la ville de Pontorson : « Son col étoit long de plus de quatre pieds, couvert de plumes de diverses couleurs... Ses ailes furent vues longues de plus de cinq pieds; les pieds gros comme de moyennes coulonnes *(sic).* » Le pauvre Jacques ! il avait la foi et les illusions des découvreurs d'histoire. Il connaissait le bonheur des petits bonheurs cachés dans les feuillets des manuscrits. Un jour, sortant de la bibliothèque municipale, il s'écriait : « Ah ! M. Le Héricher, j'ai fait une très importante découverte. — Mon cher M. Jacques, nous n'en faisons jamais d'autres.— J'ai découvert que les moines du Mont Saint-Michel portaient des bottes, *botas !* Mais après tout, il laisse une bonne renommée : ses amis ont eu des souvenirs plus que platoniques : la Société d'Archéologie d'Avranches, a voté un secours à sa veuve, et des amis, dans le journal de Granville et Avranches, ont ouvert une souscription pour son tombeau : « Ils ont songé à ce pieux hommage à rendre à notre distingué concitoyen, mort loin de son pays, qu'il aimait tant. »

Critique manuscrite par M. le chanoine Le Canu — Elle a pour objet un livre de M. Le Héricher : *Etymologies familiales des noms de lieu de la Manche.* M. Le Canu en conteste un bon nombre et selon sa manière qui, quelquefois, laisse indécis si c'est adhésion ou ironie. Toutefois, bien que très savant dans les choses de nos deux diocèses, comme le prouvent ses deux vol. in-4°, sur leur histoire, il

Digitized by Google

n'était nullement philologue. Toutefois, de ses longues et minutieuses dénégations, nous ne disons pas preuves, nous aimons à retenir deux ou trois étymologies qui sont les nôtres : « Coudeville serait un *condé* (confluent), car deux ruisseaux, l'un venant de Longueville, l'autre de Hudimesnil, se réunissent là, près de l'église et du grand chemin pour former la Vanlée. » — « Vos Chavoy sont des *cava via*. etc. » (Coutances 1882).

Notice sur le Séminaire de la Garlière, wanted. — Nous l'appelons de tous nos vœux ; l'auteur de *l'Avranchin historique et monumental* n'en a dit que quelques mots : il était en dehors de son cadre, l'arrondissement d'Avranches ; il était situé à sa limite, mais en Saint-Laurent-de-Cuves. Cinq membres de la Société, partant de l'hospitalier logis de M. A. Garnier, en Cuves, viennent de le visiter de compagnie : MM. le P. Vaudon, A. Garnier, Jules Durand, Ed. Le Héricher, Barbé, notaire. C'est une grande habitation en granit, corps de logis élevé au-dessus d'un large perron, deux ailes peu saillantes, ayant plutôt l'air d'un manoir du XVIIe siècle, que d'une maison religieuse. Nous n'y avons pas vu de chapelle ; il y en avait une nécessairement, et d'ailleurs nous avons vu dans l'église de Brecey quatre charmantes statuettes de marbre blanc qui en venaient. Ce séminaire qui, croyons-nous, n'a pas eu une longue durée, fut fondé par Daniel Huet. On y jouit d'une vue étendue jusque sur les coteaux de le rive gauche de la Sélune et l'on a droit en face les *Chapelles*, c'est-à-dire la chapelle de Signy, où l'on va toujours en viage (pélerinage), avec une ancienne léproserie. Dans un examen que nous faisons des saules de la route, les saules étude difficile, M. Barbé y distingue la *civelle*, espèce de forte ligature qui a été rapporté au *S. caprœa*, ou *marsault* dans *Philologie des noms de plantes* de Normandie, page 95. Or le mot *civelle* se dit aussi par extension d'une courroie ou baudrier et le clou « à civelle » est un clou conique pour le rebord des semelles, sans doute par sa ressemblance avec le clou du baudrier. Pour le rapport de cive à *civelle*, il ne peut être trouvé dans une ressemblance autre que celle de la couleur, d'après le proverbe « vert comme cive. »

Dans cette jolie excursion, par un soleil d'un éclat chaud, dans la lumière veloutée de fin d'été, présage de celle de l'automne, au cours de nos littéraires et poétiques causeries, M. Vaudon qui publie un volume de critique *Poètes et Litterateurs* du XIXe siècle, croit que nous avons erré en reprochant à Victor Hugo d'avoir dit : « comme un bouquet de myrrhe entre deux seins célestes » parce que la myrrhe est une gomme et non pas une fleur. M. Vaudon croit que le *texte* du Cantique des Cantiques justifie le poète. Nous recourons à

Digitized by Google

ce texte : « *Fasciculus myrrhæ dilectus meus inter hubera mea commorabitur* » qui est ainsi traduit : mon bien aimé est comme un sachet de myrrhe etc, traduction de la Sainte Bible, de la Société biblique française, Paris 1843. C'est donc une gomme. Du reste c'est un fait humain que le bonheur de découvrir une faute, surtout chez les habiles : car le bonheur consiste à se démontrer sa force à soi-même. Nous confessons donc nos jouissances à trouver ou à croire trouver, ce qui est la même chose, dans Littré des lacunes ou des fautes dont nous avons fait nos *Etymologies difficiles*, On y pourrait ajouter encore. Ainsi, quant à propos du néologisme *poigne* pour poing, il croit trouver ce mot au xve siècle dans « Tourmenté de la *poigne* de tous les maux qu'en enfer sont » ne méconnait-il pas une variante du vieux français *poine*, peine, du latin *pœna ?*

Annales du Mont Saint-Michel, trimestrielles, spécialement numéro de juin 1886. — Elles sont avant tout consacrées au culte de l'Archange, aux pèlerinages, retraites, neuvaines. Cependant elles admettent l'histoire, l'archéologie de la grande abbaye, et sont publiées par les Pères missionnaires qui l'habitent encore, et leur supérieur est membre de notre Société, le Père Robert. Nous permettront-ils de leur présenter une observation relative à ce numéro ? C'est sur la transformation d'un nom commun en nom propre. Il s'agit du religieux qui voulut, en passant la nuit dans l'église, s'assurer s'il était vrai que la Vierge et l'Archange y apparaissaient environnés de lumières et faisant entendre des chants harmonieux. Ce jeune incroyant les vit arriver vers minuit, avec l'apôtre Pierre, et blotti dans un coin, il faillit mourir de peur, mais il mourut trois jours après. Dans le texte on dit que ce jeune homme se nommait Colibert. Or ce mot, qui ne se trouve que dans le texte du poème de G. de Saint-Paer, « colibert, pourquoi as-tu été si outrecuidié que... est un terme de mépris, synonyme de serf, esclave. Les *colliberts*, au moyen-âge, tenaient le milieu entre les serfs et les hommes libres. Un professeur de droit de Caen, M. Guillouard, a fait sur eux une monographie à laquelle un historien d'Avranches fut convié à contribuer.

Histoire de la comédie ancienne, par Edélestand du Méril. — Nous recevons de Mme Alfred du Méril, sa belle-sœur, le second volume de la première partie de ce qui devait être sa grande œuvre et qui s'appelle l'*Histoire de la Comédie*, dans son universalité : « Je n'en verrai pas la fin, » nous disait-il, et pourtant elle marchait et le tome II, de 1869, annonçait sous presse la *Comédie au moyen-âge*, un volume, au moyen-âge, où du Méril avait fait tant de découvertes, spécialement dans les *Poésies Latines*, antérieures ou posté-

Digitized by Google

rieures au XIIe siècle. En effet, la guerre de France, le siège de Paris, avec sa terreur et sa famine, survinrent, et du Méril mourut presque ignoré, à Passy, la ville à laquelle il a légué sa bibliothèque, qui, au point de vue philologique, est sans doute la première de France, avec celle de Victor Le Clerc à la Sorbonne. Dans ce recueil des poésies latines, du moyen-âge, il fit entrer un curieux petit poème de notre bibliothèque publique d'Avranches que lui transcrivit un jeune professeur de notre collège, l'*Aurea capra*, poème en distiques, qui réunit en lui les trois systèmes de versification : celle qui est basée sur la quantité, le système grec et latin, celle qui repose sur la rime, système français naissant au moyen-âge, et enfin celle qui consiste dans l'allitération, système scandinave. Du Méril connaissait étonnamment les richesses manuscrites de l'Europe et cela sans avoir voyagé : ainsi, alors que Cousin publiait le *sic et non* d'Abélard, d'après les deux seuls manuscrits français, celui d'Avranches et celui de Tours, du Méril nous en citait un bon nombre dans les dépôts de Suisse et d'Allemagne.

Dans ce volume que nous étudions, on trouve la fin de la comédie grecque, suivie de la comédie nouvelle ou Ménandre et nous entrons dans le drame satirique, chapitre relativement court, puisqu'il ne nous en reste que le *Cyclope* d'Euripide. Le théâtre latin occupe trois chapitres et le volume se termine par un volumineux appendice où se trouve cette *Macaronis farsa*, dont l'interprétation philologique, par du Méril, est un chef-d'œuvre de savoir et de pénétration. Nous ne croyons pas qu'il se soit publié en France, depuis cinquante ans, un ouvrage aussi érudit que celui-ci, et d'érudition de première main. Le consciencieux auteur n'a pas une seule affirmation qui ne soit accompagnée de la preuve : on peut d'ailleurs l'adopter sur parole, car, et c'est là le défaut des livres savants, le lecteur, tiraillé entre le texte et la note, est vite fatigué, et il se sent très amoindri en présence d'une telle érudition. Comment, en une existence de soixante-dix ans, a-t-il pu acquérir tant de science ? En prenant sur la vie du dehors et sur les heures de sommeil. Et pourquoi, car il était riche ? Il avait cette vocation innée, puis, pour le soutenir, le bonheur des découvertes et par dessus tout, ce que tout homme devrait avoir, le sentiment d'une mission, d'un devoir humain à remplir.

Gazette de la plage normande. — C'est-à-dire de Granville à Saint-Malo. Comme nulle publication de choses Avranchines ne doit rester étrangère à notre Revue, nous enregistrons ici la feuille légère qui paraît sous ce titre pour la saison à Granville, d'autant plus volontiers qu'elle contient de jolis vers de notre ami, M. Etienne Dupont, *Pauvres Petits*. Ce mot du refrain est le cri de pitié et de miséricorde sur les matelots dans la grosse mer.

Digitized by Google

Poésies guernesiaises et françaises, par G. Métivier. — La presse guernesiaise annonce une belle édition de cet ouvrage, où un philologue avranchais a beaucoup puisé et tout récemment encore il faisait pour cette Revue une sélection dans le *Dictionnaire* proprement dit de cet intelligent Guernesiais. Le journal qui l'annonce, la *Gazette de Guernesey*, attire notre attention par certains mots normands ou variantes qu'il n'est pas sans intérêt de recueillir. Nous ne parlerons pas de la langue judiciaire : elle est restée celle de la coutume de Normandie, sous laquelle les Iles de la Manche sont fières et heureuses de vivre, mais de quelques termes spéciaux qui diffèrent de leurs congénères du continent normand. Ainsi les Guernesiais disent *jaon*, l'ajonc, dans la Manche *jan* ; *abreveur*, abreuvoir, Manche *abrevous*; *sobre*, qui n'est pas ivre; *acteur*, celui qui actionne en justice; *corduroy*, étoffe de coton à côtes ; *marchepied* (des routes); le trottoir ; *costil*, le coteau ; *denerel* : « rente de trois quartiers cinq denerels de froment » ; le vieux français, *deneral*, mais qui a un sens différent ; *patrons*, les pratiques, les chalands d'une maison ; *aucun autre produit*, tout autre produit, vieux français et anglicisme, *any other produce* ; le mot manquant en français, on dit des « *empties* » en anglais, des vides, collectif pour paniers, barils ; *etrain*, paille ; brocolis « *heurifs* et *tardifs* », précoces et tardifs ; de la « *caboche* », collectif pour l'espèce chou ; de là, l'anglais *cabbage*, chou. Quand on croit que le français manque, on prend le mot anglais, ainsi on dit « sucre en pain et *crushed* », le français a ici le terme en grumeau; on lit encore ; « tuiles et *copings* ; en français faîte, en normand, *enfaitiau*. Au fond. c'est le normand, *coupet*, sommet. On devrait rencontrer dans les îles normandes un mot de l'Avranchin que nous donne M. S. Mauduit, le verbe archaïque *œiller*, remplir un tonneau jusqu'au trou de la bonde jusqu'à l'œil : du Cange ne donne que son dérivé *œuillage*, remplissage jusqu'à l'œil ou bondon du tonneau. Le français n'a pas de source meilleure pour se développer et s'enrichir que l'idiôme populaire : tous nos écrivains, opulents et variés. y ont puisé, spécialement Rabelais et Montaigne. Celui-ci ne s'en est pas fait faute, lui qui disait : « Là où le français ne peut venir, il faut que le gascony arrive, » et dans une seule de ses phrases que nous avons sous les yeux, il y a deux bonnes expressions de ce genre, l'une qui est populaire, *embabouiner*, enjôler, comme l'enfant qu'on empâte, et l'autre patoise, *tournebouler*, tourner la tête, troubler l'esprit. Du reste, la phrase est jolie : « la mode pour le François lui *tourneboule* l'entendement et il n'y a si fin entre nous qui ne se laisse embabouiner par elle. »

La Mer : Byron, V. Hugo, Barbier, Richepin. C'est la mer ! c'est

Digitized by Google

la mer ! Voilà une veine toute moderne : c'est Byron, le grand nageur, qui l'a ouverte ; puis sont venus Michelet avec son livre *la Mer*, un enchantement écrit en partie chez nous, dans son pavillon sur le roc, à Granville ; V. Hugo dans tous ses poèmes ; Barbier, dans deux ou trois strophes chantantes et triomphales ; Richepin dans son recueil appelé *la Mer*, un mélange de tout, du grotesque, de l'obscène, du lyrique, du beau, souvent profond, enfin un livre chaud en coloris, comme ce qu'on a aimé, et vrai, comme ce qu'on a vécu. Pour cette langue suave ou salée, grossière ou distinguée, quelquefois savante en végétaux et en animaux marins, pour cette langue nautique et ce jargon de matelots, il eût fallu y annexer un glossaire. Pour cet idiôme, nous avions pour interprète notre confrère, l'officier de marine, M. Alfred de Tesson, mais il s'est déclaré incompétent pour les termes des *haleurs*, marins d'eau-douce, demi-terriens, des amphibies. Or, un de leurs mots nous a frappés, forme inconnue à Littré, c'est dans ce vers : « C'est le coup (de souque) des haleurs et du câble à *remouque*, » dans le chant des chalutiers dont le refrain retentit entre les coteaux des fleuves et rivières : « La oula ouli oula oula tchalez ! — Hardi les haleurs ! Oh ! les haleurs, halez, » Ce *remouque*, plus près du lat. *remulcus*, qu'on prononçait *remoulcous*, est évidemment le même, mais plus ancien, comme *remous*, que le français remorque, et celui-ci est le même que le français rémole.

Nous disions donc que dans cette réunion de pièces marines il y a de tout, « jusqu'à du beau, du profond. » De ceci on peut présenter un spécimen, que nous trouvons exquis de sens et de forme. Nous l'admirons d'autant plus que venant de lire ces vers, nous les avons entendus transformés par le diseur : c'est l'air qui fait la chanson» dit si bien le peuple. Et encore c'est si difficile de trouver l'air ! C'est ce que Richepin exprime d'une manière exquise :

Je n'ai pas tout redit de tes bonnes chansons ;
Car aux mailles des mots comment garder leurs sons,
Et filtrer à travers des phrases leur mystère ?

« Mettre le son dans les mailles des mots, » voilà ce que nous venons d'entendre, quand un de nos confrères, M. Gissot, nous remettant un volume de vers de son patois natal, de Montauban, les a transfigurés en nous les lisant avec l'accent musical des idiômes provençaux et languedociens. Ce sont des poésies par un vieux médecin de campagne qui a pris sur le fait les sujets et leur langue. M. Gissot nous a traduit leurs mots difficiles et nous en donnons ici un spécimen, *le Papillon*, qui se comprend assez bien, il se termine sur une charmante idée :

Digitized by Google

Poulit parpailloulet ! tu que dins la gareno
Baranejos *(te balances)* cado maytin,
Pendent que le soureil, dambé *(avec)* sa caoud haleno
Seco tas alos de satin ;
Tu que poumpos le tchuc de la roso flourido,
Tu qu'aymos à leca les plous
Dou brioulé, de l'uillet è de la margarido,
Parpailloulet, sès *(tu es)* plan hurous !
Sès toutjour adourat dambé toun incoustenço ;
Quan coumenços d'alateja,
Diren que milo floris se moron d'impatienço
Que las angos pontouneja ! *(baisent avec amour.)*

Revue celtique, avril 1886. — Deux débuts de Contes populaires. Une poésie de Richepin (*La Mer*) entre en scène par la formule bien connue des conteurs de bord : Cric, crac, sabot, cuiller à pot, et je commence ma romance. » La *Revue celtique* cite ce début d'un conte recueilli par Luzel : « Tout ceci se passait du temps où les poules avaient des dents, » c'est-à-dire jamais. Le conteur ne se doutait pas qu'on trouverait l'oiseau « à dents » et nous avons présenté cet être fossile à nos lecteurs, dans l'exposé des découvertes américaines.

Le Trouvère, septembre 1886. La place d'honneur de ce numéro d'un recueil dont le rédacteur, M. Alix Moussé, vient d'être nommé notre confrère, a été donnée, avec sa photographie, à M. Ed. Lhomme. Sa *Comète du caporal Bermot* nous a amusés et, à un point de vue, fort intéressés, c'est-à-dire pour l'argot militaire, et nous y relevons quelques termes dont tout le monde n'a pas la clef : *mastroquet*, marchand de vin, débitant; *grippeliard*, type de notaire peu désintéressé; *droguemolle*, un pharmacien; *lichedru*, type de buveur; *casque-à-mèche*, bonnet de coton ; *saisir le crachoir*, prendre la parole, pérorer; *brisquard*, vieux soldat à *brisques*, c'est-à-dire à chevrons (Littré n'a pas connu brisque en ce sens, excepté au *Supplément*, sans étymologie) ; *lascars*, terme de marine, pris en mauvaise part, primitivement les matelots indiens, types de matelots mous et indolents; c'est de la couleur, nous croyons qu'on aurait pu en mettre davantage.

Pêcheur d'Islande, par Pierre Loti, nom littéraire de M. Viaud, officier de marine, un livre de prolixité, de peu d'intérêt au point de vue de l'action, mais plein de deux charmes, la mer et la Bretagne. Nous en parlons parce que plusieurs scènes de Paimpol et de la côte

Digitized by Google

bretonne peuvent se transporter à Granville et à la côte normande, au physique et au moral. Par rapport à *Frère Yves*, le bon moment, cette apogée du talent d'un homme, c'est une décadence : l'auteur est sur la pente de la prolixité : la prolixité, c'est de l'argent, mais c'est la vieillesse ou l'épuisement d'un esprit.

Bulletin archéologique du ministère de l'Instruction publique ou du Comité, numéro 2 de 1886. — Deux articles peuvent nous intéresser : 1° *Inventaire de la cathédrale de Châlons* en 1410 ; dans ce latin, il y a bien des termes français à recueillir · nous n'en citerons qu'un, parce qu'un homme tel que M. Darcel s'y pose cette question : Qu'est-ce qu'un bijou appelé *monchia*, un mot qui ne se trouve pas dans du Cange ? Nous croyons en nous plaçant à un point de vue purement philologique qu'il s'agit d'une abeille (*argentea* de *opere lemovicino*) d'argent, travail de Limoges. Du moins dans une partie de l'Avranchin, le mot *monche*, est le français mouche nasalisé, et s'y dit des mouches en général, mais plus spécialement des mouches à miel, des abeilles. 2° Une notice sur une basilique chrétienne découverte près de Carthage, nous offre le précieux spécimen d'un monument servant de transition entre la basilique païenne, espèce de bourse-tribunal, et l'église. C'est le même plan avec un bras de la croix et une abside trifoliée, le germe de la grande abside des cathédrales. Cette basilique africaine serait du IVe siècle.

Société de l'histoire de Normandie. — M. Ch. de Beaurepaire, notre confrère, archiviste de la Seine-Inférieure, est en même temps le président de la *Société d'histoire de Normandie* ; il dépose constamment de nouveaux documents dans son Bulletin. Dans un numéro de 1886, il y donne un marché fait avec les pourvoyeurs de la maison du duc de Montpensier, une pièce qui donne une haute idée de ce que pouvait être le luxe pour le manger dans une maison princière à la fin du XVIe siècle. Cette série d'animaux culinaires est fort curieuse au point de vue de la langue et spécialement de ce patois normand dont une des caractéristiques est de nasaliser. Pour affirmer ce dernier point de vue, nous citons dans cette pièce : *pingeon*, pigeon ; *Mangence*, la ville de Mayence ; pimperneau, sorte de poisson de mer. Ajoutons le nom même de la capitale, Rouen, jadis *Roëm*, contraction de Rothom. Essayons de déterminer des noms d'oiseaux tombés en désuétude. 1° *Hautoudeau*, lisez hétourdeau, petit et jeune chapon ; 2° *Tourte*, près de tourterelle, doit être différent, c'est peut-être le ramier, en tout cas, c'est le français tourtre, du latin *turtur*, à Avranches *teurtre*. 3° *Palle* et *Pelle* : c'est un oiseau de mer au bec en spatule, d'où son autre nom *cuiller* ;

Digitized by Google

comme il dégorge sa nourriture, ce mot pourrait être une forme de pélican d'autant plus que c'est la syllabe forte de ce dernier mot. 4° *Berge*, le français barge, oiseau de marais. — Dans les noms de poissons, il y a des mots à recueillir, spécialement en vue d'une œuvre difficile, qui manque encore, la *Néréide populaire normande*, à laquelle nous avons offert notre contribution pour les êtres marins de la Baie du Mont-Saint-Michel. (V. *Mém. des Ant. de Norm.)* 1° *Lausseron*, mot inconnu, nous y verrions le lançon, s'il n'était accolé à « brochet de pied », d'un pied. 2° *Carne de Saumon*, lisez *darne*, qui est encore français. 3° *Able*, petit poisson blanc de la Seine, moins usité que son diminutif ablette. 4° Cent de barbillon de *Sompte ?* Ne serait-ce pas de la Somme ? Thon et *thonne*, *cancre belayne* et *maigre-fin* : ce dernier mot représente l'aigle-fin ; pour belayne, c'est bien une forme de baleine (dont la langue seule est comestible), or baleine était un terme générique pour tous les cétacés, marsouins, souffleurs, etc. 6° *Hadot*, espèce de poisson qui ressemble à la seiche, selon le *Dict. de Trévoux*. 7° *Humble*, lisez Omble, poisson de rivière fait comme une truite, aujourd'hui l'ombre-chevalier, d'après sa rapidité et la broderie de sa peau. 8° *Pucelle*, nom vulgaire de la feinte qui ressemble à l'alose. 9° *Lubine*, le lubin ; c'est le bars ou vulgairement loup. 10° Murène, terme français que nous ne citons que pour le rapprocher d'un mot de la baie du Mont-Saint-Michel, de la *marmorène*, ou l'affreuse baudroie, littéralement la mauvaise murène. 11° *Verlis*, ailleurs *verlin*, c'est une petite *hélice*. 12° *Esgrette*, lisez aigrette. 13° *Garrosseau* et *poignastre* ou *villain ; garrosseau*, inconnu, nous ne trouvons pas *poignastre*, mais c'est un poisson qu'on peut empoigner : les pêcheurs de notre baie ont un terme analogue. 14° *Derne* de saumon, lisez darne. 15° *Grenaut*, poisson à grosse tête, dit Trévoux, à Granville *gournaut*, en anglais *gurnet ;* c'est le rouget. 16° *Caseron*, inconnu ; le français *a caset*, petit poisson servant d'appât. 17° la *grape*, *houmar* et langouste, peut-être la *crabe*, qui est féminin pour le peuple.

Services fieffés. — Dans ses *Notes* sur les services fieffés (Rouen, 1886), M. Ch. de Beaurepaire a cité un bon nombre de redevances du moyen-âge très-intéressantes où certains mots appellent l'interprétation : « *forêt abroutye* » ou forêt brouttée ; *roissolle*, sorte de gâteau ou de gaufre, dans du Cange à *Roisola* ; *bacon*, lard salé, en anglais *bacon*, id, ; l'*aller* et le *parler* de la vache, c'est-à-dire la tête et les jambes ; un *boisset terchené*, qui supporte l'impôt appelé *terceau* ou tiers : *vin de Conihout*, qui était avec le *tordboyau* d'Avranches, un des quatre vins de la Normandie ; *uns gans*

Digitized by Google

de paste, gâteau en forme de gant, dont M. de Beaurepaire rapproche l'expression analogue de « nos mains de pain bénit » c'est-à-dire en forme de main; *trevet*, ustensile du lavandier, n'est pas dans du Cange, probablement du vieux français *tref*, poudre, pièce de bois ; un *croquet à bas*, inconnu, mais un *croquet* était un bâton recourbé, à croc, l'anglais *crokey ; yerre*, le lierre, du latin *hedera;* vendredi *aoré*, adoré, le vendredi saint; *sostes* et *soustres*, les épis tombés des gerbes et des voitures.

Cartographie avranchine. — C'est la librairie Mahaut, de Bricquebec (*Revue de l'Amateur Manchois*, octobre 1886), qui nous fournit les matériaux de cette partie si intéressante, laquelle combine instantanément le site et la nomenclature; Cette librairie met en vente les articles suivants : 1° *Plan de l'Abbaye du Mont Saint-Michel*, photogravure, par Dujardin, Paris, imp. Ch. Chardon, aîné, s. d. in-folio de 36 cent. de haut sur 56 de large, 4 fr., auteurs : Gautier et Souvestre; 2° Odon Herbert, d'Avranches : *Projet de théâtre dans la ville d'Avranches*, façade, plan et coupe; 3° Trois planches in-folio, 15 fr. superbe travail, finement colorié. — Dessins originaux signés, mesurant chaque feuille, 60 cent. de largeur sur 45 cent. de haut : 15 fr. — Fremin, dessinateur géographe : *Carte de la Manche*, gravée par Artus, Paris, s. d., carte moderne, coloriée, n° 49 de l'atlas de la France, 2 fr. — Pigault, d'Avranches, qui fut membre de notre Société, conducteur des ponts-et-chaussées : *Carte topoge et itinéraire de la Manche*, 6 fr. 50. — A. Normand, dessinateur, *Département de la Manche*, petite carte coloriée et illustrée de six jolies vues : Cherbourg, Mont Saint-Michel, Avranches, Granville, Coutances et Saint-Lô, avec notice au verso. — Vieillard, ingénieur des mines : *Carte géologique* de la Manche, 1880, 7 fr., 1 mètre sur 75 cent. — Granville : plan ancien et curieux, sans légende, extrait d'un ouvrage inconnu : il porte le numéro d'ordre 22, très rare, 3 fr.50.—Saint-Planchez (sic), *Propriété de la Chanière*, imp. et lith. Cagnan, plan colorié, 2 fr. — Pigeon (E. A. l'abbé), chanoine de Coutances : *Carte du diocèse d'Avranches*, Orléans, lith. Jacob, s. d. carte coloriée, mesurant 50 cent. de haut sur 65 de large : 3 francs.

Un journal en grec ancien. — Notre confrère, à Saint-James, M. Louis Bailleul, écrivain fécond et distingué, qui nous promet sur sa localité des études de mœurs et de langage, mettait naguère sous les yeux du Président un journal grec intitulé *Estia* : Le Foyer, publié *Athenesi*, en grec ancien. On dit que les Grecs modernes comprennent même Homère. Ce qui est curieux, c'est qu'un article est signé Louis Bailleul, un tour de son auteur, envers celui-ci, car c'était le

Digitized by Google

savant et regrettable directeur de l'Ecole française d'Athènes qui l'avait composé, M Albert Dumont. M. Louis Bailleul mène de front la littérature et l'arboriculture et il est difficile de dire ce qui produit le plus ou de sa plume ou des arbres opulents de ses jardins.

La Cour des Miracles et le cidre de poche. — Il y a quelque quarante ans, près de nos frontières, à Rennes, rue Vasselot, il y avait un logis de mendiants, de truands, de bohêmes, sans doute avec un roi de Thune, qu'on appelait *cour* des miracles. Quand venait le soir, il offrait un curieux spectacle de guenilles, de figures torves et sales, de langues diverses, de mâles et de femelles, grouillant, hurlant et chantant. Mais le profane n'osait guère y pénétrer, pas même la police, vers l'heure où leur bonheur était à son paroxysme. C'était quand ils étaient ivres de cidre de poche, à deux liards l'écuellée, cidre méchant, aigu, nerveux, qui filtrait d'un sac où l'on jetait des baissières et des lies. Alors les aveugles voyaient, les boiteux marchaient et vers le matin ribauds et ribaudes s'endormaient dans une promiscuité bestiale. Or, ils payaient bien et le maître de l'hôtel s'enrichit. Mais Rennes n'eut pas à se plaindre de l'abolition de la mendicité.

Les chants populaires et le plain-chant. — Tel est le titre d'un article de la *Revue des Deux-Mondes* (15 octobre 1886), par M. Emile Burnouf. De ce travail très-remarquable, qui est une introduction à un livre prochain, nous extrayons un passage qui affirme l'importance des chants populaires qu'il a pu apprécier en Grèce, où il était directeur de l'école d'Athènes et dans son pays natal, Valognes. Il désigne cette ville dans le passage que nous citons : « Les vrais chants populaires sont très anciens; ils se rencontrent dans les provinces, dans les villages plus que dans les villes. Les paroles que ces mélodies accompagnent sont le plus souvent dans les dialectes locaux. Il y a des chants bretons, des chants normands, etc. Elles n'ont pas d'origines connues; elles ne sont pas écrites... Ayant quelque peu étudié ce sujet, je me suis convaincu que, dans le seul Péloponèse, sur un carré de quarante lieues, un homme en releverait deux par jour pendant une année. Quand j'étais enfant, dans la petite ville où je suis né j'en ai entendu plusieurs centaines dont j'ai retenu quelques-unes. » Nous aussi, né dans le même lieu, nous en gardons plus d'une dans notre mémoire et nous entendons toujours la mélopée traînante, qui mériterait bien d'être notée, dont le refrain : « *Sur le bord de l'île, sur le bord de l'eau, sur le bord du vaisseau,* » se prolonge avec un charme infini, le soir, dans nos campagnes natales. Ensuite l'auteur parle du chant alterné : « Depuis

Digitized by Google

l'origine, ce chant n'a jamais cessé dans l'église latine ; il existe encore ça et là, même en France. J'ai entendu exécuter de cette façon dans une église de Normandie le *Magnificat* et l'*In exitu.* » Or le chant alterné s'exécute dans toutes les églises de l'Avranchin pour le *Magnificat* et tous les psaumes entre les hommes d'un côté et les femmes de l'autre.

Granville-Charité. — Puisque l'*anglomanie* envahit tout, jusqu'au langage et qu'on ne dit plus ni Gazette de Paris, mais *Paris-Gazette*, forme essentiellement saxonne, disons un mot d'un beau recueil de diverses pièces consacrées à une fête de Granville, dite d'un mot flamand, kermesse de Granville. Il y a là des morceaux de prose et de vers, quelques-uns très-médiocres, d'autres très-bons. Parmi ceux-ci, le *Baiser*, par Coppée, mal choisi, alors que Coppée a des vers spécialement sur Granville et *En Bordées* par notre poète d'affection, M. Etienne Dupont, qui a écrit cela tout chaud d'une lecture de la *Mer* de Richepin. Cette pièce est trop locale, trop marine, trop goudronnée pour que nous ne citions pas cet extrait d'un recueil original, qui s'appelle *Rimes salées*. Voici ce fragment : *En Bordées* :

EN BORDÉES !

A Raymond Isabelle

Eh bien ? — Le grand malheur !.,. Le Mathurin est rond...
Non certes. Ce n'est point à l'eau du boujarron
Qu'il s'est rincé le bec et cramoisi la trogne,
Mais pour une biture, on n'est pas un ivrogne :
Si c'était un terrien, on dirait qu'il est gai !...
Dame !... Plus d'une fois sa bisquine a tangué,
Embarquant au suroît de gros paquets de houle ;
Aujourd'hui son patron tangue un brin, un brin roule,
Lâche mille jurons et frappe avec le poing
Les murs des caboulots : Ca n'empêchera point
Qu'il partira demain sur un chasse-marée,
Très beau vraiment à voir, sous sa toile cirée,
Très fier, tel que le fait connaître Richepin.
Et la marmaille aura de quoi beurrer son pain,
Et quand il reviendra ce sera grande fête !
Aujourd'hui bois ton coup et trinque. Je souhaite
Que dans d'épais turbots tu leur pèches là-bas
Quelques pièces d'argent pour gonfler le vieux bas,
Pour que, si par malheur l'hiver était trop rude,

Digitized by Google

La famille vécût sans trop d'inquiétude,
Ayant un peu de bois pour la soupe au poisson;
Et puis, quand finirait la mauvaise saison
Pour que l'on trouve encore au fond de la cachette.
De quoi faire un jupon de laine à la fillette,
Car pour l'avoir, l'enfant a pleuré bien des fois !
Braves gens, je vous aime, allez ! quand je vous vois
Chanter à plein gosier en tirant des bordées,
Je ris à vos refrains, à vos franches coudées,
Vous tous qui reprendrez la haute mer demain,
Et je serai très fier de vous serrer la main !

Etienne Dupont.

Un ancien document. — Nous déposons dans nos archives un mémoire écrit en lettres lapidaires et avec un sens profond des utilités et de l'avenir de notre Société, encore dans l'enfance. Il y a plus de quarante ans de cela. Son auteur M. Carpentier était jeune alors, poète à son loisir et pour ses amis; aujourd'hui bien moins jeune d'années, il l'est autant par l'esprit, par l'imagination, par l'enjouement. Il nous livre en ce moment une poésie humoristique, la *Cour d'assises*, que comme magistrat de la cour d'appel il a pu observer de très près et il a sous presse un roman historique, dont nous avons publié quelques fragments, la *Ville souterraine*, dont le théâtre est notre camp du Châtellier dans le Petit-Séland ou Céland, édition populaire, avec 12 planches d'illustration, précédé d'une lettre élogieuse du vice-recteur de l'Académie de Paris, l'éminent M. Gréard. Pour revenir à cet ancien mémoire, et à cette vue de l'avenir de notre Société par l'œil perçant de l'auteur, disons en somme que les deux idées dominantes se sont réalisées : 1° C'est d'ouvrir les portes des séances à d'autres auditeurs qu'aux membres eux-mêmes; 2° d'agrandir le champ des études et on sait qu'au nom primitif de Société d'Archéologie, on ajouta : « de littérature, sciences et arts d'Avranches, » titre auquel, il y a cinq ans nous avons ajouté : « de Mortain. »

C'est dans sa villégiature, en sa résidence de Tirepied, que M. Carpentier se repose des fonctions de magistrat dans des œuvres littéraires, et comme on le voit, en partie, locales. Il vient de procurer au Président une médaille curieuse, qui répond à ceux qui nient que Tirepied ait été au commencement de la Révolution chef-lieu de canton : c'est une petite plaque de garde-champêtre, ovale, en cuivre avec anneau de suspension et cette inscription : au droit : « *Jean Renault, garde-champêtre de la commune du Petit-Sélant* (sic) *canton de Tirepied.* » et au revers : « *La loi;* entre deux palmes de chêne avec leurs glands. »

Digitized by Google

Il y aurait de curieuses rectifications à faire dans les nobiliaires officiels, tels que celui de Chamillard, par exemple, où la généalogie des Pracontal est outrageusement défigurée. M. Alfred de Tesson et le Président, faisant dans ce nobiliaire des recherches pour une famille ancienne et distinguée, dont un descendant, au Plessis, en la Godefroy, est un de nos membres, ont rencontré une singulière altération de ce dernier nom : « Gaudin, seigneur de la Gaude-fraye ! »

Après ce long défilé de livres offerts et analysés, se place une proposition du président qui est adoptée, un abonnement aux publications d'une Société éminente, la première de la province en France, celle qui nous touche par beaucoup de liens, la Société des Antiquaires de Normandie.

LECTURES PORTÉES A L'ORDRE DU JOUR

1° Auteurs dramatiques de second ordre, par M. Paul Bouvattier. — Mémoire important et rempli de citations spirituellement choisies, lu par l'auteur. En ce moment sous presse au vol. IX de nos Mémoires.

2° La Charité, par Mme du Léziart de la Villiorée, du château de Bas-Luçon. — Courte, mais touchante étude, où on a remarqué un passage neuf et original, la Charité négative. On lira cette analyse de la charité qui est imprimée dans nos Mémoires.

4° Granville, par Mgnor Deschamps du Manoir, mémoire considérable, très bien renseigné sur Granville, dans les temps modernes, rédigé par un auteur, enfant de cette ville, imprimé dans le VIIIe vol. de nos Mémoires qui paraîtra au commencement de l'année 1887

5° Le Gendre du Roi ou Jean qu'a fait rire, conte populaire par M. Légot, imprimé dans ce numéro de la *Revue de l'Avranchin.*

6° Echappées de vues, par M. L. de Tesson, vice-président, lues par M. Sosthène Mauduit, prémices et extraits du livre que M. de Tesson vient de publier sous le titre de : A vrai dire.

7° Les Frontières de la Folie, par le docteur Loyer, vice-président, non lues. le travail n'étant pas complètement prêt.

8° et 9° Poésies. — Nous insérons ici ces diverses poésies, qui sont : 1° *Ballade*, par M. D..., élève du collège d'Avranches ;

Digitized by Google

2° Fragment d'un petit poème couronné, *Ma Châtelaine*, par M. Jules Durand ;

3° *Une année de la vie d'un chien*, par Mlle I. Y.

4° Le *Commis-voyageur*, petit poème par M. Jourdan-Lavigne, de Mortain.

BALLADE

Pour guerroyer en Palestine,
Il est parti le fier Roger,
Et la belle Aube, sa voisine,
Redoute bien le noir danger.

Elle est assise à sa fenêtre,
Et tient un livre dans sa main,
Mais toujours croyant voir paraître,
Le cimier du fier paladin.

Elle se lève, au loin regarde ;
Mais la plaine est vide toujours,
Et toujours est muette la garde,
Qui, là-haut, veille sur les tours,

Son pauvre cœur bien loin s'envole,
Près de Roger son bel amant ;
Il lui a donné sa parole,
Calme et pensive elle l'attend.

Un jour venant de Palestine,
Apparut un noir écuyer,
Portant brodées sur sa poitrine,
Les armes du preux chevalier.

Et la blonde enfant toute en joie,
A sa rencontre descendit,
Car c'est son Roger qui l'envoie,
Puis aussitôt elle lui dit :

« Que fait-il donc, Roger, mon prince,
Il n'est pas revenu vers moi,
Depuis qu'il quitta la province,
Chevauchant à côté du roi?

Et ce page lui dit : « Madame.....

Digitized by Google

Et de pitié tout bas pleura.....
Mais voici donc qu'Aubo se pâme.
Ah! de douleur elle en mourra!

D.

—

FRAGMENT DE *MA CHATELAINE*

. . . . . .

L'Allemand saignait notre France!...
Navré, je bondis aussitôt,
Car je voulais, dans ma souffrance,
Comme un lion braver l'assaut.
Mais, hélas! au champ de bataille,
Je vis un jour, fatal émoi...
Tomber, sous l'affreuse mitraille,
Une sœur grise auprès de moi!...

D'un suprême effort la mourante
Me montra le Ciel de la main...
Puis elle expira, souriante,
La chaste enfant du châtelain.

. . . . . .

J. D.

—

UNE ANNÉE DE LA VIE D'UN CHIEN

A Paris, dans l'ombre profonde,
Il est minuit... Je viens au monde
Et sans ouvrir encor les yeux,
Nous vagissons à qui mieux mieux.
Je dis *nous*, car, dans la famille,
Etaient cinq fils et une fille
Ce petit monde tremblottait,
Sur ses quatre pieds boulottait,
Grognant, se jouant, à faire envie :
Ainsi, nous entrons dans la vie.

. . . . . .

Ma mère, tendrement, sans cesse nous léchait,
Mes frères savouraient la douceur de son lait!...

Digitized by Google

Un jour j'étais assise auprès de son oreille,
Les turbulents dormaient, elle aussi ; je l'éveille,
Doucement je l'embrasse et je lui dis : « Maman,
Maman, qu'est-ce qu'un chien devient quand il est grand ? »
Ma mère ouvrit les yeux, sa figure étonnée
Disait : « De tant d'esprit, l'heure est déjà sonnée ?... »
« Oui, maman, jusqu'ici je n'ai fait que dormir,
Est-ce tout ? » — Sous son poil je vis maman rougir...

« Dormir, manger et boire »
Murmura-t-elle enfin,
Est-ce la seule gloire
Que puisse atteindre un chien ?..,
Le chien ! l'ami de l'homme...
Son esclave parfois... »
Ici, je sentis comme
Un éclair dans sa voix.

« Ma fille, écoute-moi, reprit-elle plus calme,
Toute race ici-bas a sa gloire, sa palme ;
La gloire la plus pure, exempte d'ambition,
Est celle que rapporte une belle action.
Les hommes ont un nom, un titre, une armoirie,
Mais les chiens ont aussi leur aristocratie...
Ta famille a sa place en des rangs glorieux
Puisse ton nom rester digne de nos aïeux !...
En dévouements fameux elle fut toujours riche...
Va, c'est un grand honneur que de naître Caniche !...
C'est ton titre de gloire et ton nom de famille,
Ne dégénère pas : Sois-en digne, ma fille !

A Rome, l'on connaît les Scipions, les Césars,
Les immortaliser fut l'œuvre des beaux-arts ;
Leur nom, de siècle en siècle, a grandi dans l'histoire...
Dans le monde des chiens, Caniche a plus de gloire...
— Mais qu'ont-ils fait maman ? — L'un voit un jeune enfant
Tomber à l'eau ; lui plonge et meurt en le sauvant.
A deux abandonnés qui donc offrait sa niche ?
Qui donc les réchauffait, les léchait ?... Un caniche !
D'un aveugle, ton oncle a dirigé les pas
Pendant plus de dix ans ; il le menait là-bas
Sur cette grande place où chaque jour la foule
A flots plus resserrés, plus lentement s'écoule,

Digitized by Google

Et là, par mille tours, aboyant et dansant
Il savait éveiller la pitié du passant.
Le soir venu, toujours aux pieds de son bon maître.
Il se couchait.. Un jour, il vit l'aube paraître;
Le pauvre encor dormait : doucement il l'engage
A se lever, il vient lui lécher le visage,
Le réveille à la fin.. Le bon vieillard glacé
Sourit, ouvre ses bras, l'y tient longtemps pressé...
Des larmes lentement coulent de sa paupière,
Il murmure tout bas sa dernière prière :

Seigneur, qui, pour l'aveugle, avez créé le chien,
Le seul ami qui reste à celui qui n'a rien !
A vous, je viens en paix, à vous, ma confiance.
Merci, pour ce soutien de ma triste existence :
Seigneur, dieu de bonté, je vais enfin mourir,
Reposer dans vos bras, ne plus jamais souffrir !...

Il priait doucement et sa main desséchée
Etait par son ami incessamment léchée....
Par le toit découvert, un rayon de soleil
Vient du pauvre mourant éclairer le sommeil.
Un souffle s'échappa... L'enveloppe brisée
Donne un libre passage à l'âme délivrée!
A ce souffle répond un long cri de douleur
Qui se prolonge en plainte et déchire le cœur...
On accourt... Sur le lit un chien, debout, frémit,
L'œil ardent et fixé sur son maître endormi...
Il le veillait ainsi ; puis, à l'aube prochaine
Il suivait lentement le cercueil dans la plaine.
On l'arrête, on l'enchaine.... Après deux jours d'effort,
Il rompt sa chaîne et court vers le champ de la mort.
La nuit est sombre et froide..., il bondit à la tombe
Où couche son ami ; cette eau froide qui tombe
En a mouillé la terre, et le pauvre animal,
Fou de douleur, s'acharne à son projet fatal :
Il gratte avec fureur, il laboure la terre,
Il creuse, il creuse encor..., il a touché le bois :
Ses pattes et ses crocs travaillent à la fois...
Haletant, l'œil en feu, il découvre la bière,
Arrache le linceul et là, tout frémissant
Approche du cercueil son museau tout sanglant...
Son maître ? ... Le voilà, mais il est immobile...

Digitized by Google

Ce qu'il a fait serait-ce un effort inutile ?
Il s'élance en avant, jappant à chaque pas,
Se retourne attristé... Son maître ne suit pas...
Il revient à la tombe..., il semble réfléchir
Et deviner enfin ce que c'est que mourir !
Revenu près du mort, il reste sans courage,
Se couche lentement tout près de son visage,
Jette aux échos lointains un lugubre aboiement
Et reste étendu là, brisé, sans mouvement...

A l'aube matinale un vieux prêtre du lieu
Se rendait à l'église afin d'y prier Dieu.
Il entre au cimetière, un doute affreux l'assiège...
Il s'arrête indigné, témoin du sacrilège...
S'approche de la tombe, appelle un sacristain,
Se penche sur les bords et s'arrête soudain...
Il y avait deux morts : ce douloureux spectacle
D'un obscur dévouement révélait le miracle.
Déjà le sacristain, sans y comprendre rien,
Allait, bien loin de là, jeter le pauvre chien.
« Ne les séparez pas, mon ami, dit le prêtre,
Dans ce dernier asile, il faut le reconnaître,
C'est la main du bon Dieu qui les a réunis,
La mienne, sans trembler, ensemble les bénit. »

— Oh ! maman, qu'elle est donc superbe cette histoire !
— Un grand sculpteur, Lechesne, en fixa la mémoire...

— Et vous, maman, bien sûr, vous si belle caniche,
Vous n'avez pas toujours vécu dans votre niche ?

A cette question, maman rougit encor.
— Tout ce qui brille, enfant, dit-elle, n'est pas or.
Mon devoir et le tien c'est de plaire à mon maître,
Te plier à ses goûts, chercher à les connaître ;
S'il te veut au repos, il faut savoir dormir,
S'il te veut inconnu, sois obscur sans rougir.
Mon maître aime à briller, s'il sort en équipage
Au haut de son mail coach il veut voir mon visage.
Il aime entendre dire : « Oh ! les beaux animaux !
Quel superbe caniche et quels jolis chevaux ! »
Je lui donne la patte, et j'ai su pour lui plaire,
Apprendre en divers tours tout ce qu'un chien peut faire.
Ma mère avait raison, je le compris si bien

Digitized by Google

Que, pour servir mon maître et surtout pour lui plaire.
En deux parts je fixai mon avenir de chien,
Passant l'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

Le soir je m'endormis dans les bras de ma mère...
Et, quand je m'éveillai..., sur la terre étrangère,
On m'avait exilé,
Mes larmes ont coulé...
On m'entourait, pourtant, me fêtait en ami.
Comment étais-je là venu tout endormi ?
Pour moi, c'est un mystère,
Si j'avais eu ma mère,
Je me serais dès lors bien vite accoutumé,
Car, en entrant ici, je me sentis aimé...

C'était une nombreuse, une aimable famille,
J'y suis aussi gâtée que si j'étais la fille
De la maison; j'y trouvai des amis;
Mais j'eus, hélas! aussi bon nombre d'ennemis...
Parmi mes bons amis, je dois citer mon maître,
Près de lui le matin, j'ai hâte de paraître;
Passons à l'ennemi : c'est un mauvais coucheur
Qui se promène avec des airs de grand seigneur,
Je fus d'abord, pour lui, rempli de prévenances,
J'étais jeune et tout prêt à faire des avances;
Mais il est assommant, il est toujours grognon.
Si je joue un instant, il gronde en faux-bourdon,
Si mes « wouf! wouf! » joyeux font retentir l'espace,
Sa griffe, sur mon nez, aussitôt me menace;
Il arrache souvent le poil de mon museau
Et dans chaque combat, je laisse de ma peau.
Je l'aurais plusieurs fois vaincu sans grande peine,
Mais le lâche fuyait sur la cime du chêne,
Et j'avais beau sauter tout comme l'ours Martin,
Cet arbre, du combat, déterminait la fin.

Je crois bien que je suis membre de la famille :
Je suis affectueux, docile et bien tranquille,
Je sais bien rapporter, sauter dans un cerceau,
Faire le mort, quêter, danser, faire le beau.
Moi, je vis au salon, le chat à la cuisine,
Donc, plus d'occasion de nous faire la mine.
Les méchants vous diront que je suis un poltron,

Digitized by Google

Parce que j'ai l'horreur de la poudre à canon ;
Je me sauve toujours lorsque mon maître tire :
Ne pouvant rien créer, a-t-il droit de détruire ?
Mon tendre cœur s'émeut sur le sort de l'oiseau
Que le plomb meurtrier précipite au tombeau.

On est en ce moment bourré de politique,
Moi, j'ai bien peu vécu, mais si l'avis d'un chien
Pouvait, de par le monde, amener quelque bien,
Je dirais à tous ceux qui sont en République :

Etre un républicain modèle,
C'est, au lieu d'arrondir son bien,
Tout rapporter avec le zèle,
Que j'y mets moi, pauvre chien.

Je voudrais qu'un titre, une place,
Se *rapporte* indifféremment,
De bon cœur et de bonne grâce,
Pour le bien du gouvernement.

Je voudrais que les ministères
Soient formés d'hommes bien dressés
A *rapporter* leurs honoraires,
Quand ils ne les ont pas gagnés.

Pour Tobby : I. Y.

—

LE COMMIS-VOYAGEUR

Encore une carrière à présent encombrée
Partant peu productive et peu considérée,
Mais dont on semble trop ignorer les ennuis,
C'est celle assurément dans laquelle je suis.
Assez, me dira-t-on, l'homme se plaint sans cesse,
Vous même l'avez dit, de l'état qu'il professe,
S'exagère ses maux et le bonheur d'autrui ;
Ainsi sur ce sujet, grâce pour aujourd'hui.
Si l'on ne peut rester toujours à vous attendre,
Va-t-il falloir vous lire au lieu de vous entendre ?
Pour ne pas accepter vos propositions

Digitized by Google

Faudra-t-il endurer vos lamentations ?
Votre sort après tout semble digne d'envie,
Du moins vous paraissez mener joyeuse vie :
En voyage, à l'hôtel, les commis-voyageurs
Ne sont ni les moins gais, ni les moins tapageurs,
Surtout dans les hôtels, tous ceux qui les observent,
Plaindraient plus volontiers les filles qui les servent,
D'avoir à supporter leurs façons, leurs discours,
Dans la salle à manger tout comme dans la cour.
Quelquefois sans rougir, on ne peut les entendre ;
A quelle sympathie osent-ils donc prétendre,
Et quelle confiance avoir en ces gens-là
Qu'on voit chez leurs clients si polis et si plats,
Chez ceux même qu'ils ont tournés en ridicule.
N'est-il pas naturel qu'à les voir on recule !
En outre ces Messieurs qui s'expriment si bien,
On ne s'y trompe plus, souvent ne savent rien !
Voilà quelle est en France et même en République
Sur notre voyageur l'opinion publique,
Il va de ville en ville et du matin au soir
Voir des gens qui souvent ne veulent pas le voir.
Tel est même l'ennui que sa présence inspire
Qu'on n'a pas de repos que quand il se retire,
Ce qu'on l'oblige à faire encore assez souvent,
Sans lui donner le temps de dire ce qu'il vend,
Si les maîtres d'hôtel chez lesquels il s'arrête
Ont pour le recevoir un air moins malhonnête,
Pensez-vous que leurs soins qu'il lui faudra payer
Remplaceront pour lui les douceurs du foyer,
Que l'attrait du voyage et de gros bénéfices
Le dédommageront de tous ses sacrifices ?
Non, trop grands sont les frais du commis-voyageur...
Il mange ce qu'il gagne au profit des logeurs,
Dépense à se vêtir presqu'autant qu'à la table
Et pourtant il lui faut un aspect respectable.
Je sais bien qu'on dira : Pourquoi les voyageurs
S'habillent-ils ainsi comme de grands seigneurs ?
Mais justement ceux-là qui tiennent ce langage,
Les premiers, par l'habit, jugent du personnage,
Et quand deux inconnus se présentent chez eux,
C'est le mieux habillé qu'ils reçoivent le mieux.
Eh bien ! le voyageur a besoin qu'on l'admette ;
Mais il ne suffit pas qu'il ait de la toilette !

Digitized by Google

Il faut qu'il dissimule à la bonne surtout
Le sujet qui l'amène ou n'entre pas du tout.
. . . . . .

JOURDAN-LAVIGNE.

LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE D'AVRANCHES A LA SORBONNE représentée par son Président. — La Sorbonne est un bouquet de violettes, c'est-à-dire de décorations académiques, mais le bouquet diminue tous les ans. Dans la section de philologie, la philologie a presque disparu du programme, et M. Le Héricher a pu dire, en l'y introduisant, un peu subcepticement, et en faisant sourire: « l'année dernière pas une question philologique au programme ! cette année, deux : si on appelle cela un progrès, moi je l'appelle une moindre décadence. » Les Normands sont bien moins nombreux qu'autrefois : nous sommes trois ou quatre dans notre section. Peu de botanique aussi à la section des sciences. Que n'est-il plus là notre vieux Besnou ! correcte, soignée, pimpante la jeune université ! Rustre ou bourgeoise la vieille ! ne vous fiez pas aux apparences. Le Congrès est ouvert par une allocution de M. Alex. Bertrand, un maître dans la préhistoire, dont M. Le Héricher fut le guide à notre Chatellier du Céland.

M. Léopold Delisle, président, membre de l'Institut, ayant pour vice-présidents MM. Duruy, l'ancien ministre, et M. Geffroy, de l'Institut, invite M. Le Héricher à prendre la parole sur la seconde question : « Les esclaves sur les bords de la Méditerranée au moyen-âge. » Dans une courte introduction, où il constate la décadence de la philologie à la Sorbonne, il dit qu'il se propose d'entrer dans ce thème historique par la voie de la philologie et dans une exposition orale, sur des notes, il aborde son sujet.

Le nom de Mathurins est donné à nos marins dans la flotte et sur notre littoral. Il s'agit d'en trouver l'origine. L'orateur cite les sources et les livres où il a rencontré cette expression traditionnelle : 1° dans le voyage Autour du Monde de MM. le comte de Beauvoir et marquis de Compiègne, en 1870, lesquels s'écrient en rencontrant nos navires dans un port de Chine ou du Japon : « Avec quelle joie nous revîmes nos braves Mathurins ! » 2° Dans Littré, non pas dans le corps de son dictionnaire, mais dans son supplément où sans aucune étymologie sont cités « nos vieux Mathurins » d'après l'amiral Saisset ; c'est ainsi qu'on appelle *matelot* un navire qui va de conserve avec un autre, étant enfin son *matelot*, comme on est le matelot d'un officier de marine, comme on est le *soldat* d'un officier de l'armée de terre. 3° Dans le glossaire du patois de Boulogne-sur-mer où *mathurin* désigne les gabiers, qui sont les vrais marins, les *mathurins* par excellence. 4° Dans un mémoire étendu, fantaisie brillante où sont évoquées la vie du

Digitized by Google

marin à bord et ses gaîtés à terre, mémoire qui est intitulé : *Mathurins*, *Mathurines*, *Mathurinades*, par M. Alfred de Tesson, capitaine de frégate en retraite, et qui a été lu à l'une des séances de la Société littéraire et scientifique d'Avranches.

C'est ici que s'impose le devoir d'expliquer cette étrange sobriquet matelotesque : aussi M. Le Héricher fait passer en une revue critique les diverses étymologies qu'il en a rencontrées. Elles sont au nombre de trois.

La première est toute primesautière : elle a jailli, comme un jeu de mots, une concordance de sons, de la bouche d'une personne nullement philologue, mais elle ne manque pas, de prime-abord, d'être jolie et spécieuse : Mathurins ! s'est-elle écriée, mais c'est l'homme de la mâture ! Que répondre à cela ? c'est que l'accentuation de deux mots sur la première syllabe est bien différente, que mâture, selon le génie de la langue, aurait donné *mâturiers*, comme aventure fait aventurier, comme gabie fait gabier, et enfin que la tradition a conservé dans l'un un *h* qui n'existe pas dans l'autre.

Une seconde étymologie est celle que M. Alfred de Tesson a essayée dans une brillante fantaisie humoristique où il a moins visé à faire de la philologie qu'à mettre sous les yeux la vie du matelot à bord et sa gaieté délirante, lorsqu'il est fraichement débarqué. Il les suppose fous, mais fous aliénés, puisque ce nom de Mathurins signifie fils de saint Mathurin, le patron des fous, des vraiment fous. Donc ce marin à la tête si solide, l'homme du sang-froid dans la tempête et la bataille, parce qu'un beau jour débarqué, il se livre à des joies extrêmes, serait comparé à des aliénés. Evidemment la comparaison est excessive. Il est vrai qu'autrefois on a aussi forcé le rapport de ressemblance, puisque dans la farce de Pathelin, du quinzième siècle, les gens violents, emportés sont dits *Mathelineurs*, comme ayant le mal saint Mathelin ou Mathurin ; ce mot est encore dans les satires de Régnier, fin du XVIe ; mais jamais on n'a rencontré la forme *mathurin*, pour désigner ces hommes ou pour désigner des aliénés. D'ailleurs enfin une étymologie repose sur un fait durable ou constant et la prétendue *folie* du marin est passagère.

Une troisième citation est sans étymologie : c'est celle que Littré a faite, non pas dans le corps de son dictionnaire, mais dans le supplément, d'un passage emprunté à l'amiral Saisset qui appelle « nos vieux mathurins, » nos vieux navires en bois. Evidemment Littré n'a pas eu de vue étymologique sur cette expression qu'il n'a connue que très-tard. Il résulte de ce qui précède qu'elle attend encore sa solution. C'est à nous de l'essayer.

A l'étymologie d'un mot populaire et de tous les mots populaires, il faut une large base, un fait ou des faits qui aient frappé fortement et

Digitized by Google

longtemps les yeux et l'esprit du peuple. Nous croyons que la nôtre remplira cette condition. Mais, pour l'établir, il faut entrer dans quelques détails historiques sur la vaste confrérie des rédempteurs de captifs, celle des Trinitaires, vulgairement appelés les Mathurins.

Les frères de la Rédemption des captifs, sur les côtes barbaresques, portaient le nom de Mathurins, du nom de leur chapelle dans leur couvent, à Paris, placée sous l'invocation de saint Mathurin ; leur fondation remonte au XIIe siècle. D'après le *Dict. de Trévoux*, ils avaient 250 maisons réparties en treize provinces, dont six en France, trois en Espagne, une en Italie, une en Portugal. Il y en avait autrefois une en Angleterre, une en Irlande, une en Ecosse. Les quatre provinces de France, dont une était la Normandie, avaient le droit d'élire le général. Ils avaient un pavillon à eux, Michelet dit une bannière, et ils existèrent jusqu'à l'abolition des ordres religieux par la Révolution : « Des moines, dit Michelet, croyant aussi qu'ils étaient hommes et citoyens, étaient venus prendre leur part à cette grande croisade (arrivée de Louis XVI à Paris). Les Mathurins étaient en ligne sous la bannière de leur ordre, devenu le drapeau du district des Mathurins. Des Capucins portaient l'épée et le mousquet. (*Hist. de Fr.*, tome V, in-4°, p. 106).

Or, leurs navires couvraient, pour ainsi-dire, la Méditerranée. Gonzalès d'Avila nous apprend, qu'en 1634, l'ordre avait racheté trente-sept mille sept cents captifs, et cela pendant plus de six cents ans. Le nom de ces Rédemptoristes était béni parmi les populations : « Nous retrouvons encore aujourd'hui des traces de ce sentiment dans leur langage familier. Le nom de *Mathurin*, qui était celui de ces religieux, parmi le peuple, est devenu de bonne heure, pour les populations maritimes de la France, une appellation affectueuse, etc. (*Revue hist.*, tome 27, p. 13). Leur nom s'est naturellement appliqué à tous leurs équipages et s'est généralisé.

Un officier de marine nous apprend qu'aujourd'hui forçats et marins se traitent de frères, souvenir du temps où ils servaient ensemble sur les galères. Les Mathurins étaient l'ordre rédempteur dominant. Il y avait encore les Frères de la Merci et les Lazaristes, et l'on conçoit que leur nom populaire ait englobé les autres ordres, qu'il ait formé un nombre formidable et représenté une navigation qui couvrait la Méditerranée.

D'après toute cette puissance maritime et sa longue durée, dans la Méditerranée, la mer par excellence au moyen-âge, on comprend que le nom prépondérant des Mathurins s'est appliqué à tous les navigateurs de cette mer et de là à toute la marine. Cette étymologie comble une lacune dans le dictionnaire de Littré, qui est la loi, le modèle, le *Standard* de notre temps, monument imposant, étonnant

Digitized by Google

comme œuvre individuelle, mais où la partie étymologique, immense progrès alors, reste fort incomplète. Souvent, trop souvent Littré, dans sa loyauté d'homme et de savant, y a écrit : « étymologie douteuse, origine inconnue. » Il y a lieu dès maintenant à combler des lacunes et déjà un travail se fait sur les *étymologies difficiles*, celles que Littré a manquées ou qu'il a déclarées inconnues. Un travailleur obscur, au fond de la Basse-Normandie, prépare ainsi à tout hasard des notes pour la restauration future du plus grand édifice que notre temps ait élevé à la philologie. On lira cette étude dans notre IXe vol.

P. S. — Il n'y avait au programme qu'un seul problème philologique, mais intéressant et piquant, par son inconnu, pour les chercheurs dans la langue d'*oil ;* c'était : de la signification des préfixes en *en* et *na* devant les noms propres dans les chartes et inscriptions en langue romane ou du midi de la France et du nord de l'Espagne. Il résulte de l'exposé de M. Milo de Cabarieu que EN représente MOSEN, monseigneur, et que NA est l'abrégé de DONNA, madame, ce qui est clair. Mais ce qui l'est moins, c'est l'explication de M. P. Meyer, admettant que EN et NA sont des formes enclitiques et très abrégées venant du lat. *dominus* et *domina*. Un sujet attrayant à la section de géographie : Itinéraire des moines de Landevenec devant les invasions normandes. A la séance du ministre, notre confrère et compatriote, M. Ch de Beaurepaire, est proclamé officier de l'instruction publique.

SORBONNE, d'après l'*Officiel*.—Au congrès de la Sorbonne, M. Ed. Le Héricher a exposé, à propos de la deuxième question sur les captifs des bords de la Méditerranée au moyen-âge, l'étymologie du nom de Mathurins, ce nom pop. des marins français, emprunté à l'immense confrérie des Mathurins, rédempteurs de captifs dont les navires couvraient la Méditerranée. Il a présenté les diverses interprétations de ce nom et a proposé la sienne. Cette communication a été l'objet d'une discussion à laquelle ont pris part le président M. Léopold Delisle, M. Advielle, M. l'abbé Rance, professeur de théologie à Aix.

Notre confrère, M. Châtel, ancien archiviste du Calvados siégeait comme assesseur.

Notre confrère, M. Fierville, censeur au lycée de Versailles, a fait une lecture. Il a été décoré de la Légion-d'Honneur. M. Ch. de Beaurepaire a été nommé officier de l'instruction publique.

Notre confrère, M. Joret, de la Faculté d'Aix, a lu une remarquable étude sur le grand voyageur Tavernier.

Notre confrère, M. Gasté, de la Faculté de Caen a présenté une étude historique.

Après cette péroraison, une discussion s'engage à laquelle prennent part l'orateur, le président M. Léopold Delisle, M. Advielle, de

Digitized by Google

la Société d'Arras, M. l'abbé Rance, ancien professeur de la Faculté de théologie d'Aix. M. Advielle qui fait une excursion savante sur les glossaires nautiques, est ramené à la question par le Président et par l'auteur ; celui-ci répond à une objection sérieuse de M. l'abbé Rance, assesseur. Puis on prie l'orateur de rédiger en abrégé sa communication ; cet abrégé est sabré par le secrétaire et de ces mutilations décourageantes sort, pour le *Journal officiel*, l'embryon que voici et par lequel le délégué de la Société d'Avranches termine le rapport qu'il doit à la mission dont elle l'a honoré :

« M. Le Héricher, de la Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain, lit (inexact), un mémoire en réponse à la deuxième question, les esclaves sur le rivage de la Méditerranée au moyen-âge. Il demande à pénétrer dans le question par la voie de la philologie. Partant de ce point que le nom de Mathurins est l'appellation populaire donnée aux marins français. M. Le Héricher passe en revue les diverses étymologies données à ce nom, Littré n'en donne pas, M. de Tesson croit y voir les enfants de saint Mathurin, le patron des aliénés, etc. M. Le Héricher adopte celle qui se tire de cette puissante confrérie des Mathurins, rédempteurs des captifs dont les navires couvraient la Méditerranée. »

L'Eglise de Broelan et le chateau de la Roche-Mont-Boucher. — C'est ici le compte-rendu d'une pointe faite d'Avranches en Bretagne par M. Le Héricher et notre excellent confrère M. Charles Yvon, de Villecunan, en Plaine-Fougères, et ce récit est l'œuvre des deux compagnons de voyage. Broëlan, autrefois simple chapelle érigée au xve siècle aux frais des villages voisins, est paroisse depuis une trentaine d'années, grâce aux démarches de M. le comte du Breil de Landal. Une inscription cachée par la chaire indique, nous dit-on, la date de la fondation. Entre ces deux localités, mais près de la Boussac, est une de ces vieilles croix qui portent le nom assez commun de *croix buissée*, *crux buxata*, comme étant décorée de couronnes de buis. On rencontre aussi le nom de *croix laurée*. Dans le même intervalle, au lieu dit la Lande-du-Frêne, on remarque une croix récemment érigée, du don de M. de Landal. C'est un type du genre de croix qui prévaut aujourd'hui en Bretagne, et la plupart sortent de l'atelier de M. Ernault, sculpteur à Lannion. D'une hauteur moyenne, elles ont le fût rond, autour duquel s'enroule en spirale une bande noire avec inscription dorée. Dans l'Avranchin il n'y a que celle de Vains, au carrefour des Trois-Croix, qui se rapproche de ce type. On a pu affirmer l'unité de l'église de Broëland, mais nous ne croyons pas que ce soit exact, car la différence entre la nef et le chœur est frappante, surtout à l'intérieur. Le chœur est un

Digitized by Google

chef-d'œuvre de construction et de sculpture tout en granit. Il faut signaler la beauté des dix-huit contreforts du chœur qui sont à quatre ressauts. Cet art du moyen-âge, qui faisait de puissants reliefs sur les murs des églises, saillies si prononcées dans l'église de Pontorson, est ignoré ou négligé par les achitectes actuels qui font des monuments plats et d'un aspect peu solide. La partie la plus fouillée, la plus fleurie est le campanier à trois cloches : les moulures de la fenêtre centrale et des portes attirent agréablement le regard. L'une des deux portes de la nef, au midi, offre une curieuse sculpture, c'est un homme nu couché dans une posture forcée et peu honnête : il a pour pendant un dragon à tête humaine. En face de cette porte sur la place est une croix basse sur un socle massif : ce qui la distingue, c'est qu'elle a deux faces, l'une représente le Christ en croix et l'autre la Vierge tenant devant elle l'Enfant Jésus.

Une particularité remarquable de cette église nous est signalée par M. Charile des Masures, homme instruit, membre de plusieurs associations bretonnes, et inspecteur en retraite des eaux et forêts, à Rennes. C'est une cheminée dans l'angle nord-ouest de la nef, là où sont ordinairement les fonds baptismaux. Pourquoi là une cheminée ? Ce ne pouvait être que pour réchauffer les enfants qu'on apportait de loin au baptême. Ce n'est pas la seule église qui offre cette particularité : toutefois elle est très-rare.

Les ruines de la forteresse de la Roche-Mont-Boucher se trouvent en Cuguen, à sa limite vers Noyal-sous-Bazouges ; elles sont peu connues : elles furent explorées par M. Guillotin de Corson, le savant breton bien connu, l'auteur du Pouillé du diocèse de Rennes, et par M. le recteur de Vieux-Viel, M. Paris-Jalobert, membre de plusieurs sociétés savantes. Il ne reste debout que deux tours, une ronde très ancienne, une carrée, qui devait être le donjon, et qui bâtie en pierres de grand appareil ne doit pas remonter bien au delà du xve siècle, et qui porte les traces d'un incendie. Les murs ont environ deux mètres d'épaisseur à la base. Çà et là des blocs d'un ciment presque indestructible gisent épars et représentent la construction première. Le site naturel est une langue de terre, coupée à son isthme, se projetant sur un ruisseau où nagent les nénuphars jaunes et dont les eaux pouvaient baigner cette colline au moins de plusieurs côtés, sinon entièrement. Dominé par les hauteurs environnantes ce château a été bâti avant que l'invention de l'artillerie ne fût en usage : en effet c'est à coup de bombardes qu'il a été ruiné et on montre la place des batteries qui l'ont canonné. Ce domaine appartient à M. de Coniac qui s'intéresse à ces ruines puissantes et pittoresques et qui vient de recommander à ses fermiers d'inscrire les noms des visiteurs sur un registre qui a été inauguré par les noms des auteurs de cette notice : MM. Charles Yvon et

Digitized by Google

Edouard Le Héricher.

Villecunan, août 1886.

Notes locales, au point de vue végétal, et comme plantes cultivées du jardin de M. Yvon : l'igname batatas ou de Chine, et le chou à mille têtes, aux feuilles lancéolées vert pâle, rappelant par leur forme celles du tabac, celles-ci étant vert-foncé ; le *gleditsia triacanthos* ou févier à triple épine, que l'on confond quelquefois avec le *spina Christi*.

Au point de vue philologique ; c'est ici le dialecte en *eu* : *parleu chanteu*, parler, chanter; *quantiteu*, quantité. Nous entendons la forme archaïque, de : Il se mourut, » qui nous rappelle que dans l'origine existait cette forme réfléchie de mourir. Elle est dans la cantilène de sainte Eulalie, xe siècle : « *Por o s' furet morte*, » en latin : *pro hoc se fuerat mortua.* » Or, *se mourir* ne s'emploie plus en français que dans trois ou quatre temps. Hommage de la *parscie (séier)*, ou fin du sciage des moissons, petite gerbe fleurie offerte aux maîtres ou aux fermiers. *Lisette*, littéralement betterave, dite de disette. Cri aux chiens : « *Cavaci* ! » (ça va d'ici) : *hardi*, beaucoup, très-hardi bon, hardi mauvais, préfixe qui se trouve peut-être dans ce nom du chien, *Hardi-gras*, lequel figure dans un récit de la Conquête où il est question de ce pauvre Normand enrichi par le vainqueur : il était venu « avec sa servante *Maufas* et son chien *Hardi-gras*.

Petite herborisation dans la Lande-du-Pin : *gentiane pnemonanthe*, commune là, mais très petite; la *lysimaque nummulaire; illecebre commun* ; *lobélie brûlante; salicaire à feuilles d'hysope; bruyère* quaternée ou *tetralix ; inule pulicaire.*

Daniel Huet. — C'est de la visite de notre savant confrère, M. l'abbé Trochon, un des collaborateurs du *Bulletin historique*, que date une heureuse disposition dans notre bibliothèque, tout particulièrement pour l'étude de Daniel Huet, sur lequel il va faire paraître un livre. Il s'est livré à des recherches dans nos collections de livres et sur les livres ayant appartenu à cet illustre savant, armoriés de ses armes (deux hermines et trois grelots) sur ses propres ouvrages où nous signalons son bréviaire complet; nous avons pu constituer un petit département, une *bibliotheca huetiana*. Nous sommes en cela plus riches que n'est la bibliothèque de la ville. On voit sur ces livres des notes de l'écriture fine de Huet, si fine qu'il paria, a-t-on dit, (c'est Sorbière, croyons-nous) qu'il écrirait un chant de l'Iliade sur une coquille de noix, et il gagna son pari.

Le Gérant : Jules Durand.

Avranches. — Imp. J. DURAND, rues Boudrie et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS
DES ARRONDISSEMENTS
D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1886

Président : M. Edouard LE HÉRICHER
Secrétaire : M. le Comte de CHABANNES

—«o»—

Etaient présents :

MM. Le Héricher, *président ;* Comte de Chabannes *secretaire ;* Sosthène Mauduit, *vice-secrétaire ;* Alfred de Tesson, *trésorier ;* Mlle Ida Hubert, *bibliothécaire ;* MM. Thébault, libraire ; Charles Nelet, professeur ; Albert Carraud ; Paul Bouvattier, contrôleur ; Fauchon, ancien Principal du collège de Granville ; Le Montier, avocat ; Vicomte Georges d'Avenel, Comte de Romilly, Médéric Gautier, Mme O'Connor son fils et sa fille ; Miss Newton ; Mmes Jourdan et Dijon ; Mme Médéric Gautier ; Mme Octave Le Chevalier ; Mme et Mlles Née ; Mme et Mlle Beaumont ; M. C.-B. Grylls, fils du colonel Grylls, du Bois-Guérin.

Une après-midi dansante de Mme Loyd nous a privés de la présence d'un certain nombre de résidents anglais.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal qui est adopté.

Le Président fait un rapport oral sur la distribution des *Mémoires* de la Société, spécialement des tomes VI et VII. Il constate peu d'empressement à les retirer des mains du Président ou de Mlle la Bibliothécaire et l'obligation où il s'est trouvé de rayonner personnellement autour de notre centre pour les remettre aux membres titulaires. C'est ainsi qu'ont été répartis de trois à quatre cents volumes, pour rester fidèles à notre mission littéraire, enseignante et de civilisation sociale. Quant à la *Revue de l'Avranchin*, régulièrement adressée aux titulaires et à des correspondants de choix, elle a sans doute, par sa nature même, un plus grand nombre de lecteurs : vu notre nombre de cinq à six cents membres, on peut croire qu'elle y a

Digitized by Google

près d'un millier de personnes qui la lisent. Elle est déposée par le Président à la bibliothèque publique de la ville, au cercle littéraire, et communiquée à un certain nombre de personnes qui n'appartiennent pas à la Société. Nos *Mémoires* se vendent, et le ministre vient de les réclamer pour la bibliothèque nationale.

Quelques démissions se sont produites, très largement compensées par les admissions : douze à la séance dernière, quinze à celle-ci. Plusieurs démissions, civiles ou ecclésiastiques, ont été retirées au grand bonheur du Président et de la Société, car, comme le dit ce dernier, «selon l'Evangile, il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui se repent, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes.» Toutefois le Président constate que s'il est difficile de monter une association, il est peut-être plus difficile de la maintenir. C'est un édifice où il faut rétablir la pierre qui se détache, cimenter celle qui branle, et se résigner à laisser à terre les blocs trop lourds à remuer.

Parmi les travaux promis il en signale d'intéressants que lui a présentés, dans une visite qu'il lui a faite dans son presbytère d'Hocquigny, « où le chaume le couvre, » M. le curé Trochon. Il a déjà rédigé une notice sur son église, et pour l'histoire de son curieux prieuré, qui montre ses cinq grandes fenêtres ogivales au bord d'un affluent du Thar, le long de la voie ferrée ; il a recueilli des notes tirées de son cartulaire, le n° 219 de la bibliothèque d'Avranches, dressé en 1687, par frère Gilles Lescolasse.

M. le Secrétaire procède à la présentation de quinze nouveaux membres qui sont admis à l'unanimité, ce sont :

TITULAIRES

M. Octave Encoignard, professeur de philosophie au collège de Bayeux, ancien élève du collège d'Avranches.

M. Pommerette, propriétaire, à Avranches, rue de la Constution.

M. Piton du Gault, au château du Gault, en Montanel.

M. Enguehard, conseiller général, à Pontorson.

M. de la Bastille, au château des Pas, près Pontorson, ou boulevard du roi René, 2, à Angers.

M. Effosse, Principal du collège d'Avranches.

M. le dr Hamel, d'Avranches, à Agon.

M. Gilbert, de Saint-Malo, pharmacien, à Saint-James.

M. Louis Caillou, artiste peintre en paysage, propriétaire, au château du Bois-Avenel, en Les Chéris.

M. Gaudin de Villaine, député et conseiller général, au château de Saint-Jean-du-Corail, près Mortain.

Digitized by Google

CORRESPONDANTS

M. Moussé, rédacteur du *Trouvère*, à Paris.

M. Hurey, architecte, à Paris, n° 11, quai Bourbon.

M. Ernest Hardy, d'Avranches, étudiant en pharmacie, à Paris.

M. Roullet de Benay Lafond, professeur d'anglais au collège de Bayeux, et naguère au collège d'Avranches.

M. Cyprien Levavasseur, élève de l'école des Beaux-Arts, à Paris.

On passe ensuite au dépouillement de la correspondance, très considérable après trois mois de vacances : on en trouvera l'analyse, avec celle des livres offerts, vers la fin de ce n° 4 de la *Revue*, 1886.

Alors commencent les lectures dont nous donnons la série. Elles s'ouvrent par un travail de moralité pratique, lu par Mlle Ida Hubert, c'est le fruit de longues méditations de l'auteur, M. A. Garnier, dans son habitation très artistique et très littéraire de la Noblerie. M. Garnier est un paysan doublé d'un lettré et d'un artiste, et ces conseils moraux il les a trouvés sur place et dans la pratique des hommes. De semblables compositions, fussent-même les vers dorés de Pythagore, sont condamnées à une certaine monotonie, mais la sienne, dont on n'a pu lire que le commencement, est relevée dans quelques parties où se détachent des termes patois plus énergiques que le français, la *beuverie* et la *boustifaille*. Du reste, le travail entier de M. Garnier sera imprimé, et plus d'un membre de la Société jouira de sa lecture saine, cordiale et réconfortante : en plus d'un endroit on reconnaîtra la manière décisive et magistrale de celui dont M. Garnier fut l'ami sur la terre d'exil, dans cette *Hauteville house*, que le grand poète, non moins grand prosateur, a immortalisée. Mlle Ida Hubert lit ce fragment en style lapidaire, avec la netteté, la gravité et l'accent qui lui conviennent.

Conseils pratiques pour vivre toujours heureux. — Travailleurs de la pensée, amis, artisans, ouvriers, paysans, instruisez-vous ; c'est dans l'instruction que vous trouverez le bien-être de la vie, les joies de l'esprit et du cœur, le contentement de l'âme ; instruisez-vous, vous deviendrez, physiquement et moralement parlant, les précepteurs de vos enfants, de vos familles, de vos amis, de vos ennemis mêmes ; instruisez-vous pour convertir le mal en bien ! L'esprit comme le corps a besoin de nourriture pour vivre ; la nourriture de l'esprit, c'est l'instruction, c'est le devoir, c'est le bon livre ! Lisez par les chemins, aux champs, à la ville, partout ! L'ignorance, c'est la nuit. L'instruction, c'est la lumière ! L'ignorant ne peut rien, celui qui sait

Digitized by Google

peut tout ! Instruisez-vous dans la science de Dieu surtout, pour apprendre à l'aimer, à le servir et à lui obéir, comme il veut être aimé, servi et obéi, c'est-à-dire, en combattant toujours le mal là où il se trouve ; en un mot, apprenez à bien vivre pour mourir bien ! Là est toute la destinée de l'homme ; là est le superlatif du bien-être universel !...

L'amour de soi dore nos défauts. Il nous les fait trop souvent prendre pour des vertus. L'éducation vicieuse, plaie de la société actuelle, nous rend sots, orgueilleux, envieux, vindicatifs, médisants et calomniateurs. Heureux quand ces hydres ne nous poussent point jusqu'à assouvir nos passions brutales contre nos semblables ; en nous faisant oublier ce précepte évangélique : aimez Dieu de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-mêmes, amis ou ennemis, bons ou méchants, afin qu'au jour marqué par le divin Maître, vous puissiez rayonnants de gloire entrer dans la céleste patrie. Aimer et obéir, voilà toute la loi !

N'oublions pas que la vie est un combat continuel entre le bien et le mal, entre le vice et la vertu, entre la haine et l'amour, et que ce n'est que par la prière, faite de cœur et d'amour, qu'on sort victorieux de ce terrible combat : veillez et priez sans cesse, a dit Notre-Seigneur, car le démon rôdera continuellement autour de vous pour vous faire tomber, pour vous perdre !...

C'est l'auteur, lui-même, M. Sosthène Mauduit, qui lit la composition suivante, intitulée :

L'AVOCAT ET LE FAUX TÉMOIN

Conte

Un des hommes les plus estimés dans sa contrée était parti un matin pour la chasse, n'ayant d'autre compagnon que son chien.

Il ne rentra pas chez lui à l'heure du repas qu'il faisait d'habitude vers le milieu du jour. Sa famille qui l'attendait en fut un peu inquiète. Toutefois elle supposa que son absence était due à la rencontre imprévue d'amis qui l'avaient invité à dîner chez eux. Mais, après la chûte du jour, des ouvriers du village vinrent en larmes annoncer qu'ils l'avaient trouvé sans vie à la lisière du bois où il chassait ordinairement. Son bon chien resté près de lui poussait des cris plaintifs qui avaient attiré leur attention, lorsqu'ils revenaient de leur travail ; ils s'étaient dirigés du côté d'où partaient les aboiements et avaient ainsi découvert le malheur qui était arrivé.

On examina avec attention le cadavre et l'on vit que le bras droit et la poitrine étaient percés de deux balles. La mort n'était donc pas le résultat d'un accident, mais d'un crime. Chacun se demanda aussitôt quel pouvait être le meurtrier. Mais on ne chercha pas long-

Digitized by Google

temps; les soupçons des parents et des amis de la victime se portèrent sur le seul ennemi qu'on lui connût, un homme riche d'une commune voisine qui s'était porté candidat au conseil général lors des des dernières élections. Quoique se tenant ordinairement en dehors des luttes politiques à cause de son aversion pour les moyens qu'on y emploie, le respectable défunt avait été consulté par un certain nombre d'électeurs de son voisinage sur le choix qu'ils devaient faire et il aurait cru manquer à son devoir de bon citoyen, s'il ne leur eût répondu que le candidat en question étant dépourvu de principes moraux ne méritait aucune confiance et qu'il pourrait faire mauvais usage de l'influence que lui donneraient les fonctions qu'il sollicitait. Cet avis, venant d'un homme dont l'honnêteté et le désintéressement étaient connus, fut écouté, et malgré les copieuses libations que le riche candidat prodigua aux électeurs, malgré les promesses de toute sorte faites en particulier à beaucoup d'entre eux et les menaces faites à d'autres, la majorité, plus sage et plus éclairée qu'elle ne l'est souvent, donna la préférence à l'autre candidat dont les antécédents étaient meilleurs. Le vaincu ressentit un cruel chagrin de sa défaite et, dans sa colère, laissa échapper de terribles menaces contre celui à qui il l'attribuait en grande partie. Il fut donc désigné aux magistrats comme étant l'assassin, et les soupçons qui pesaient sur lui parurent tellement fondés que son arrestation fut ordonnée.

Celui-ci choisit pour défenseur un avocat habile et cupide qui, après avoir pris connaissance de l'instruction, dit à son client : « Il y a contre vous de graves présomptions, mais pas de preuves bien précises. Vos menaces imprudentes ayant été proférées publiquement, il n'est pas possible de les nier, mais il y a loin d'une menace à son exécution. Quelques individus ont bien déclaré vous avoir vu plusieurs fois depuis peu, armé d'un fusil, vous promenant sans chien, aux alentours du bois, ce qui leur a fait supposer que vous ne cherchiez pas un gibier ordinaire. L'un d'eux croit même vous avoir reconnu le matin du jour où le crime a été commis. Mais ces gens-là font leurs dépositions timidement. Oseront-ils les renouveler devant le jury si vous leur jetez un regard ferme ? Ils vivent de leur travail et vous êtes riche ; ils sont faibles et vous êtes puissant, malgré votre récent échec. Ils craindront tout de votre part si vous êtes acquitté. D'ailleurs, comme aucun d'eux, même celui qui croit vous avoir aperçu le jour du crime, ne vous a vu tirer les coups de fusil qui ont causé la mort, ne pourrait-on pas soutenir que vous étiez ailleurs ce jour-là ? »

« Mais, répondit le prévenu, j'ai passé les deux journées précédentes chez un ami dévoué, à dix lieues de là ; il me rendrait peut-être

Digitized by Google

bien le service de venir déclarer que j'étais aussi avec lui un jour plus tard. »

Une démarche fut faite aussitôt près de cet ami qui eut la coupable faiblesse de consentir à rendre le service demandé.

Le moment où l'affaire allait être appelée devant le Jury approchait. Sous prétexte de prendre les renseignements dont il avait besoin pour bien défendre l'accusé, l'avocat visita le lieu où le crime avait été commis et parcourut les environs. Il entra dans les auberges, disant partout avec une assurance affectée que l'accusation était aussi complètement dénuée de preuves que de fondement ; qu'elle n'était pas soutenable ; qu'il n'y avait pas le moindre doute que son client serait acquitté d'une voix unanime ; qu'en présence des témoignages à décharge qui seraient produits, les personnes qui avaient osé faire à la légère certaines déclarations contraires à l'accusé regretteraient amèrement leur témérité et même pourraient s'en repentir.

Ces propos troublèrent les malheureux témoins à charge. Le jour des débats arrivé, ils ne reproduisirent qu'avec beaucoup d'hésitation ce qu'ils avaient déclaré au juge d'instruction et même ils en retranchèrent le plus possible. L'avocat, prenant un air menaçant, leur fit poser par le Président des assises des questions embarrassantes qui achevèrent de les déconcerter. Puis vint le tour de plusieurs témoins à décharge qui parlèrent beaucoup de *l'honorabilité* de l'accusé, un des mots que l'on prostitue le plus à notre époque. Enfin, l'ami dévoué qui devait porter le grand coup déclara que l'accusé avait passé avec lui deux jours entiers dont le dernier était précisément celui où le crime avait été commis.

En présence de tant de timidité d'un coté, de tant d'audace de l'autre, l'avocat n'eut pas beaucoup de peine à détruire l'impression que faisaient encore sur le jury les menaces proferées publiquement par l'accusé. L'éloquent défenseur employa toute sa rhétorique pour réhabiliter ce dernier. Il osa même flétrir la mémoire de la victime. C'était, dit-il, un homme haineux sous une apparence calme et honnête. Il avait combattu par des moyens sournois et odieux la candidature de l'accusé, ce qui expliquait et justifiait dans une certaine mesure les paroles imprudentes échappées à celui-ci dans un moment de légitime irritation. Il ajouta que le défunt pouvait bien avoir, dans d'autres circonstances, usé d'aussi mauvais procédés à l'égard d'autres personnes dont l'une, peut-être, s'en était vengée par un meurtre ; mais que dans tous les cas le meurtrier n'était pas connu.

L'accusé fut acquitté.

Mais peu de temps après, les magistrats eurent la certitude que l'ami complaisant qui était venu établir l'alibi, grâce auquel surtout l'acquittement avait eu lieu, était un faux témoin. De là, une pour-

Digitized by Google

suite contre ce dernier. Accablé par des preuves évidentes, il essaya d'abord de faire croire qu'il s'était trompé de date, mais trompé de bonne foi ; puis, pressé de questions et tourmenté par le remords, il finit par avouer sa faute.

Avant que cette nouvelle affaire fût jugée, une révolution éclata. Un certain nombre de magistrats donnèrent leur démission, d'autres acceptèrent de l'avancement, de nouvelles nominations eurent lieu, et le jour où le faux témoin comparut devant la Cour d'assises, le siège du Président était occupé par l'ancien avocat de son ami. L'accusé obtint du Jury le bénéfice des circonstances atténuantes, et la Cour lui appliquant la loi avec toute la modération possible le condamna seulement à un an de prison.

Pendant qu'il expiait sa faute, il fit bien des réflexions. Il disait à ses parents, quand ils allaient le voir, qu'il méritait sans doute la condamnation qui l'avait frappé, mais il ajoutait avec raison : « Mon sort est bien différent de celui de l'avocat qui a défendu mon criminel ami. Je suis dans les chaînes et lui occupe un poste élevé dans la magistrature ; mon nom est flétri et le sien est honoré, sinon des hommes qui apprécient les gens suivant leur moralité et leur mérite utile, au moins de la masse, infiniment plus nombreuse, qui ne voit que le talent, sans s'inquiéter de l'usage qu'on en fait, et la situation sociale que l'on occupe, sans se demander si chacun est bien à la place où il devrait être. Et, pourtant, n'avons-nous pas collaboré à la même œuvre, l'avocat et moi ? Nous avons empêché un assassin d'être condamné ; nous avons, l'un et l'autre, *trompé la justice*. Si cet homme violent, vindicatif, dangereux au plus haut degré, ce matérialiste qui, ne croyant pas en Dieu, ne craint pas sa justice et qui a, maintenant surtout, de bonnes raisons pour se moquer de celle des hommes, s'il commet, dis-je, un nouveau crime, nous en partagerons jusqu'à certain point, l'avocat et moi, la responsabilité morale, puisque c'est nous qui sommes cause qu'il est rendu à la liberté. N'avons-nous même pas quelque part de responsabilité dans les crimes qui seront commis par d'autres misérables ? Car les condamnations ont pour effet, non-seulement de mettre les coupables dans l'impossibilité de recommencer, mais encore d'effrayer, par la crainte du châtiment, ceux qui seraient tentés de les imiter, et cette vertu préventive est bien ce qu'elles ont de meilleur. Aussi depuis que tant de scélérats échappent à la répression qu'ils méritent, soit par les artifices et l'habileté de leurs avocats, soit par la faiblesse, ou l'incapacité des juges ou jurés, enfin par la clémence intempestive et peu explicable de certaine providence humaine, depuis, en un mot, que les chances d'impunité sont devenues si grandes et que va s'affaiblissant la croyance à une justice supérieure à laquelle per-

Digitized by Google

sonne ne pourra échapper, les forfaits de toute sorte se multiplient-ils d'une manière effrayante. Cette pensée que je pourrais être pour quelque chose dans les assassinats que l'on aura à déplorer par la suite me tourmente cruellement. Toutefois je rends grâces à Dieu d'avoir permis que l'on ait découvert mon imposture, car je sortirai d'ici meilleur que je ne l'étais, même avant de m'être rendu coupable de la faute particulière dont je subis la juste punition. Donc à quelque chose malheur est bon. L'adversité nous fait rentrer en nous mêmes et produit souvent notre amélioration morale, tandis que, souvent aussi, la prospérité produit l'effet contraire. Quelle différence dans la manière de juger, selon la situation où l'on se trouve ! L'homme qui occupe un poste élevé et honorable, et qui reçoit généralement des marques de respect, a bien de la peine à se figurer qu'il n'est, au fond, qu'un gredin heureux. Le succès nous aveugle et nous fait croire que nous avons bien agi. Aussi je doute que l'avocat devenu Président à la Cour d'appel et que le hasard des événements a fait mon juge, après qu'il a été mon complice, voie les choses du même œil que moi. La pensée ne lui vient seulement pas, peut-être, de regretter d'avoir plaidé l'innocence d'un scélérat et sans doute de beaucoup d'autres. Il a fait d'ailleurs, ce que font tant de ses pareils qui y trouvent, comme lui, honneurs et profits. Les uns entrent dans la magistrature des dégrés supérieurs, les autres se font nommer législateurs, ministres ; ils peuvent aspirer à tout, même à la première place de l'Etat, et presque personne ne songe à leur reprocher le mal qu'ils ont fait à la société. On les préfère souvent à leurs confrères les plus honorables dans la véritable acception du mot. Pourtant c'est un beau rôle que celui de l'avocat intègre qui ne prête l'appui de sa parole qu'à l'innocent poursuivi par erreur ou qui, si la faute est reconnue, fait valoir les circonstances réellement de nature à l'atténuer ou même à la rendre excusable, de l'avocat qui, dans les affaires civiles, interprète savamment les lois, éclaire consciencieusement sur l'étendue de leurs droits les personnes qui le consultent, les détourne des mauvais procès et fait triompher les justes causes. Hé bien il y a beaucoup de chances pour que cet avocat reste simplement un jurisconsulte estimé. Il est vrai que cela lui suffira et qu'il ne songera guère à mendier les faveurs du pouvoir ni les suffrages populaires. Mais l'avocat qui trouve toutes les affaires bonnes, pourvu qu'elles lui soient bien payées, qui soutient indifféremment le juste et l'injuste, le vrai et le faux, le coupable et l'innocent, qui fait métier de mentir et de tromper la justice, qui joue comme un acteur de théâtre le rôle de Tartuffe ou d'Alceste, des Chrétiens ou des Turcs, avec la même apparence de conviction, il peut, s'il a du talent, satisfaire toutes ses ambitions. Cette absence de scrupules lui aplanit la voie des succès.

Digitized by Google

» Cependant pour le moraliste il n'y a pas de différence entre lui et le faux témoin. Si, il y en a une : Le premier est peut être plus coupable que le second, car l'avocat est un homme éclairé, tandis que le faux témoin n'est souvent qu'un homme inculte et grossier : si ce dernier cas n'est pas le mien, il est celui de tant d'autres qui ont agi comme moi. Le faux témoin n'est imposteur que par occasion. Je ne l'ai été qu'une seule fois dans ma vie, et cela d'une manière très désintéressée ; l'autre l'a été par habitude et par intérêt.

» Quant à mon ancien ami l'assassin, il est fort inutile de dire ce que j'en pense maintenant.

» Oh ! justice humaine, justice trompeuse et si aisément faillible, justice souvent indigne du nom que tu portes, comme tu fortifies ma croyance à la vraie justice dans une autre vie que celle-ci ! »

A ce portrait de l'avocat intègre et éclairé, une voix a dit : Barenton.

C'est une qualité de famille que le bien dire dans les MM. Bouvattier : nous entendrons longtemps encore, dans l'écho du souvenir, la voix claire et accentuée de notre regrettable et laborieux confrère, M. Gustave Bouvattier ; nous entendons encore la lecture si délicatement nuancée de celui qui parle dans une autre enceinte, M. Jules Bouvattier, député ; aujourd'hui nous entendons avec un égal plaisir et avec le même talent, M. Paul Bouvattier, qui veut bien nous lire le groupe de poésies qui suivent et dont la première est l'œuvre d'une de nos associées, cachée sous le double voile de l'anonyme de Mlle I.Y.

10 Octobre 1878.

VIE DE MI-OU

Né à Caen, le 12 juillet 1876

Je naquis un beau jour, dans la ville de Caen,
Par un soleil bien chaud, dans le quartier Saint-Jean ;
Sitôt que, dans ce monde, on sut mon arrivée,
Chacun vint, tour à tour, y fêter mon entrée,
« Oh ! le gentil minet ! oh ! le joli museau !
« Voyez comme il a l'air intelligent et beau !
« Que son poil est soyeux ! » Cet aveu m'est pénible :
A tous ces compliments, mon cœur fut très sensible.
En peu de temps, l'orgueil exalta mon cerveau.
L'éloge est si malsain pour un chat au berceau !
Ma pauvre mère aussi, me reléchant sans cesse,
Disait : « Que tu es beau ! » presque à chaque caresse.

Digitized by Google

Enfin, que voulez-vous, je crus être Adonis.
Ma mère m'aimait mieux que tous ses autres fils,
Et tous, autour de moi, disaient avec envie :
« Puisqu'il est si gentil, ce sera pour Ninie...

Pour Ninie ?... Il faudra quitter mon doux berceau,
Et loin de ma patrie aller vers le tombeau ?
Abandonner le sein de la plus tendre mère ?...
Mes larmes, malgré moi, coulaient sous ma paupière;
Ma mère, en me léchant, vint à sécher mes pleurs :
« La vie, hélas ! dit-elle, est pleine de douleurs,
« Il faut t'habituer, mon fils, dès ton jeune âge,
« A subir, du malheur, le pénible esclavage.
« Nous séparer, enfant, sera bien douloureux !
« Mais tu pourras encor couler des jours heureux.
« Ninie est, à coup sûr, une petite fille,
« Ne la griffe jamais, elle sera gentille ;
« On est toujours heureux, quand on fait son devoir ;
« Tu prendras des souris, dors, mon petit, bonsoir...

Un jour, j'entends des cris : « Ah ! vous voilà ! bonjour !
Un petit chat est né, gentil comme un amour,
« Il est pour vous, venez, venez le voir, Ninie !..,
Ninie? Ah ! j'allais voir ma terrible ennemie,
J'avais l'œil entr'ouvert, ayant l'air de dormir,
Regardant, en dessous, la petite venir :
Elle me plut d'abord, la mignonne fillette,
Je lui donnai dix ans, elle était gentillette,
Minaudant comme moi, l'air espiègle et lutin,
Bref, je me dis tout bas : J'aime assez mon destin !
Que j'ai changé d'avis ! Elle accourt et s'empresse
De me prendre en ses bras, tendrement me caresse,
Puis me rejette en l'air, me reçoit dans ses mains,
Courant le risque affreux de me casser les reins,
Ses petits doigts nerveux me pressent, m'entrelacent,
Je pousse des « mi-ou, « mes griffes la menacent.
Elle me rit au nez, dit que je suis méchant,
Et m'étrangle à demi, toujours en m'embrassant,
« Au revoir, cher minet, à bientôt, me dit-elle,
« Je t'aimerai toujours, car mon cœur est fidèle,
« Et toi, m'aimeras-tu? dis-le dans ton ron ron. »
Je ne répondis pas, de peur de dire : « non. »

Digitized by Google

Le soir venu, j'allai, tout én tétant ma mère,
Lui dire ma pensée, elle fut très sévère :
« Ah ! je t'ai trop gâté ! dit-elle tristement,
« Tu ne sauras jamais vivre honorablement ;
« Crois-en donc, mon enfant, crois mon expérience,
« Il faut, pour être aimé, beaucoup de complaisance,
« Tu veux parler de tout, sans y connaître rien..,
« Tu dois souffrir le mal, et pratiquer le bien...
« Au toit qui te nourrit tu dois te rendre utile,
« Et sans juger personne, être doux et docile. »
Je trouvai ce conseil, en perfection, bien fort,
Et pensai sottement que ma mère avait tort.

Enfin, je devins grand, puis vint un jour de larmes,
On m'arracha des bras de ma mère en alarmes,
Je reconnus Ninie et dans un grand panier,
Pendant une grande heure on me fit voyager.
Quand je revis le jour, j'étais à la campagne,
J'avais le cœur brisé, je pris une compagne :
A l'ombre d'un grand chêne, elle essuyait mes pleurs,
Je lui fis le récit de toutes mes douleurs...
Puis, je pris des souris, je sus donner la patte,
On se prit à m'aimer et moi... j'aimais ma chatte !...
« La vie est un malheur plus ou moins consolé,
« Disait ma mère, mot que je me suis rappelé,
De ses conseils aussi, j'ai gardé souvenance ;
Le chagrin fait d'ailleurs germer la patience.
J'habite Caen l'hiver, mais je ne vois jamais
Ma mère, la maison, les frères que j'aimais...
Revenons au passé : dirigé par Ninie,
J'eus l'honneur de jouer un jour la comédie. (1)
Elle voulut aussi, sans rime ni raison,
D'un ours, qu'on dit savant, m'apprendre la leçon.
Je dus faire le mort, rester en pénitence,
Faire cinquante tours, amuser l'assistance.
Le printemps revenu, je vins à Saint-Germain,
Ma femme n'était plus... oui, morte de chagrin !
Je versai bien des pleurs, quand j'eus su la nouvelle.
A son doux souvenir, mon cœur reste fidèle...
Et pourtant, franchement, malgré la tyrannie

1. Allusion à un rôle de chat, rempli par Mi-ou, dans la comédie d'O. Feuillet, comédie jouée au château de la B... Le *Village*.

Digitized by Google

Qu'exerce encor sur moi l'implacable Ninie,
Je crois que peu de gens, dans le monde des chats,
Ont autant de bons jours que moi dans ses états ;
Jamais je n'ai mangé le rôt à la cuisine,
J'étrangle les souris, j'aime bien Joséphine (1),
Je l'ai dit, ma maîtresre agacerait maman !
A ma queue, un beau jour, elle attache un ruban,
Sur mon nez, elle veut que tienne une bouteille,
Oh ! non, pour la malice, il n'est pas sa pareille...
Mais je ne me plains pas, on m'appelle Mi-ou,
En l'honneur de mon cri si discret et si doux.

I. Y.

Ici l'Assemblée se recueille et attend : on a annoncé des vers de l'auteur de la *Vieille-Maison*, et plus d'un applaudit d'avance à ce retour offensif de la brave Lorraine :

—

JEANNE D'ARC

(TRIPTYQUE)

—

I

Charlemagne, Roland et saint Louis sont morts.
Duguesclin s'est couché près de sa vieille épée.
Azincourt a sauvé la fin de l'épopée :
C'est un glas de douleur, de honte et de remords.

La France de Clovis, par Dieu même frappée,
Agonise... Ses fils, en de sanglants discords,
Et de leurs propres mains, ont mutilé son corps...
Le cœur saigne, — Orléans, — et la tête est coupée,

Paris... — L'Anglais triomphe au Louvre et fait la loi,
Cependant qu'à Saint-Paul, Charles « pauvre fol roy »
Pleure sa raison morte et pleure l'espérance...

Pleurez, Sire, pleurez la nation en deuil...
Vous-même descendrez demain dans le cercueil...
C'est « la grande pitié du royaume de France ! »

1. Nom de la cuisinière de la maison habitée par Mi-ou.

Digitized by Google

II

Soudain le ciel s'entr'ouvre et Jeanne entend des voix...
« Va donc, fille de Dieu, va ! va dans la bataille !... »
« Et « le gentil Dauphin » a fait faire à sa taille
Le baudrier où pend le glaive de Fierbois.

Humble et douce, d'abord la Pucelle tressaille ;
Mais, vaillante, bientôt, d'un grand signe de croix,
Elle a refoulé loin ses pleurs et ses effrois...
De son ferme regard elle étonne Xaintraille.

En avant, fanions, écus fleurdelisés !...
Des brigands Armagnacs elle fait des croisés...
Orléans pris d'assaut chante sa délivrance...

Elle entre à Beaugency ; Jargeai se rend ; Paté
Boit à longs flots le sang de l'Anglais culbuté ;
Reims a sacré son roi... Jeanne a sauvé la France.

—

III

Jeanne a sauvé la France... Elle retourne à Dieu...
Son roi lâche, son peuple ingrat, tout l'abandonne...
C'est une pauvre fille, hélas ! qu'on emprisonne !
La valetaille en fait sa risée et son jeu.

A tout ce qui sourit, à tout ce qui rayonne,
— Aux champs de Vaucouleurs, — elle peut dire adieu
Les flammes d'un bûcher, l'auréole de feu,
Voilà son vêtement et voilà sa couronne !

Mais, va, ne tremble pas !... Ce Jésus, que ta voix
Appelle en tes tourments, est mort sur une croix,
Percé du clou sanglant et du fer de la lance...

Martyre, tu vivras, — debout sur son autel !...
Rome, Orléans, Paris, dans un chœur immortel,
Diront : — Priez pour nous, Sainte Jeanne de France !

Jean Vaudon.

Digitized by Google

Le poète est chose légère, « *couphon o poiètès* », dit Platon qui le chassait de sa république. C'est vrai : c'est un être où prédominent le cœur et l'imagination et qui se tourne vers tout ce qui est sentiment, couleur, bruit, aux quatre vents de l'esprit, comme dit un grand poète. Les quatre vents, en effet, apportent les grandes voix de la nature, du ciel, de la terre et de la mer. Il n'est donc pas étonnant que le poète rural et gracieux que nous aimons dans M. Etienne Dupont, se soit épris de la mer, d'abord parce qu'elle est la mer, et puis qu'une des cordes de son âme a été touchée par un de ses amants passionnés, cet étrange Richepin, qui, lui, a toutes les cordes, et dont la vie n'est pas moins étonnante que ses œuvres. M. Etienne Dupont lui rend une partie de ce qu'il lui a donné, lui dédiant cette marine pour laquelle il a forcé sa muse rougissante. M. Paul Bouvattier s'est bien mis, en la lisant, au diapason de ce nouveau genre.

UNE LARME DE MATHURIN

A JEAN RICHEPIN

qui dans *la Mer* a chanté nos admirables *Mathurins*

Hommage respectueux et reconnaissant.

E. D-

Un matin de septembre, où la mer démontée,
Ecumante, sautait par-dessus la jetée,
Un livre en main, tout seul, j'étais venu m'asseoir,
Sur les marches de pierre au nez du vieux musoir,
Et le vent du *suroît* qui soufflait par rafales
Eparpillait l'embrun et balayait les dalles.
Cependant, j'aurais là passé le jour entier,
Transi, salé, trempé, tout comme un morutier,
Jouissant doublement d'un bonheur qui m'enivre,
La mer devant mes yeux qui chantait dans mon livre :
Je lisais Richepin. — J'en étais arrivé,
Dans les *Gas*, au *Chalut*, où ta plume a trouvé
Ces splendides couleurs que jamais, ô poète,
Je n'avais vu briller sur plus riche palette !
Tout-à-coup : « *C'est* des vers que vous lisez, pas vrai ? »
Dit une grosse voix. — C'était le père André,
Un grand ami pour moi, *né natif* de Cancale,
Avec qui je venais bien souvent sur la cale
Causer pêche, armement, car il en savait long,
Ayant été vingt ans *trancheur* à Miquelon;

Digitized by Google

Il vivait aujourd'hui d'une maigre retraite,
Suffisante : c'est tout ce qu'un marin souhaite ;
Son dos était voûté, son œil vif, son teint saur,
Mais le bonhomme avait un cœur, un vrai trésor !
Très adroit avec ça, très soigneux de ses hardes,
Aimant bien son patron, aimant mieux ses bouffardes !
« Oui mon vieux, *c'est* des vers et qui sont touchés, va !
« Ça te plaira pour sûr, à toi, Terre-neuvat !
« Celui qui les a faits sait comme on roule, on tangue ;
« Il a vécu ta vie, il a parlé ta langue ;
« Tiens, mets-toi là, c'est çà, sur le bord du musoir ;
« Ecoute ! — » Le vieux dit, peu convaineu : « Faut voir,
« Mais en douceur surtout pour que je puisse suivre. »
Et je continuai la lecture du livre...
Je lui dis tous les *Gas* ! Surtout ce qui lui plut
Ce fut le *Morutier*, les *Hâleurs*, le *Chalut*,
Et tandis que la mer hurlait contre le môle,
Nous restions tous les deux, épaule contre épaule,
Lui pensif, tout entier aux vers que je lisais,
Des éclairs dans les yeux.
Comme je finissais :
« Et ça qui du chalut charge et distend les mailles,
« C'est du pain pour le vieux, la femme et les marmailles ! »

Sur cette peau tannée une larme coula !
Poète, à ce moment, je t'aurais voulu là !
Cette larme du vieux eût été, je le pense,
La plus douce, la plus touchante récompense
De tes rudes travaux quand tu naviguais ; car
Cet homme avait connu les fatigues du quart,
Sur les ponts balayés par la mer qui déferle,
Et cette larme était une splendide perle ;
Et par elle (du moins, je le compris ainsi)
Tous les vieux Mathurins, tous te disaient : MERCI.

Saint-Malo, Septembre 1886,

Etienne DUPONT.

Le Président lit un fragment d'une étude sur un article relatif au **plus beau** lieu de notre pays, l'admirable et magique archipel de **Chausey** ; l'économie du temps, dans cette séance, lui impose d'être **court.**

Les Iles CHAUSEY, par F. du Boisgobey, au *Figaro* du 31 juillet

Digitized by Google

1886. Quand les journalistes et romanciers Parisiens s'attaquent à notre pays, il faut se résigner à en entendre de belles. Nous nous souvenons entre autres du verbeux astronome Babinet, qui appelle notre baie « une baie sans rivières, » du brillant coloriste Théophile Gautier, qui fait se balancer, au sommet du Mont Saint-Michel, le télégraphe aérien, défunt depuis longtemps, du grand sabreur politique, du *Figaro*, Saint-Genest, qui, à lui seul a dit sur notre Mont plus d'erreurs que tous les autres réunis. Avec M. du Boisgobey rien de semblable n'est à craindre. Bien qu'il soit Parisien jusqu'aux moëlles et qu'il ne puisse vivre sa vie qu'à Paris, il a coutume de ne parler que de ce qu'il sait bien, et pour nos choses locales il offre toute garantie. L'auteur de cette jolie étude sur Chausey est presque enfant de ces îles : il est né à Granville, il a promené son adolescence dans cet archipel, presque un bien de famille, et il le connaît dans ses moindres détails. Nous n'oublions pas non plus que c'est à Avranches, dont son père fut longtemps le député, qu'il a fait ses premières armes littéraires, dans le petit et unique journal de cette ville, avec des récits de son voyage en Sicile. Du Boisgobey a été grand voyageur, en Algérie, où il fut trésorier-payeur avec le maréchal Bugeaud, en Allemagne, à Constantinople, en Palestine. Aujourd'hui, romancier très populaire, il fait des livres faciles, d'une phrase qui va bride abattue, ou selon le mot de Mme de Sevigné, la bride sur le cou. Bien de gens de talent font du métier, en vertu de l'axiôme « *primo vivere.* » Lui il pourrait faire de l'art pur et il en a fait alors que voyageant en grand seigneur, en milord anglais, il écrivait le livre « *du Rhin au Nil* », où se voient en forte saillie le sentiment de l'art de la peinture et le sens des beautés de la nature, le tout assaisonné du sel de l'esprit français. Son article sur Chausey rentre dans ses œuvres d'art, celles qu'on fait à loisir et avec amour.

Nous, aussi, nous avons visité Chausey, habité même, observé de jour et de nuit, et, comme cela arrive toujours, bien plus beau encore par une nuit de lune. Nous l'avons étudié en archéologue et en botaniste, dans un gros livre, et en poète, dans le petit cenacle de Roche-Plate où nous redisions ces vers du poète, le charmeur de notre jeunesse. Ils étaient bien en situation sur un promontoire, au bord du chenal, appelé le *Sund*, et en vue des côtes rapprochées de la Bretagne, ces vers des *Feuilles d'automne*, que chantait en nous cette musique intérieure sans laquelle un homme est incomplet et même, selon Shakespeare, est capable de tous les forfaits : « Etes-vous quelquefois monté sur la montagne ? Était-ce aux bord du Sund, aux rives de Bretagne ? » M. du Boisgobey, lui aussi, s'est rappelé le poète de ses jeunes années, et en tête de son archipel de Chausey, il a inscrit ces vers des Orientales :

Digitized by Google

« Et comme un riant groupe
De fleurs dans une coupe,
Dans ces mers se découpe
Plus d'un frais archipel.

C'est bien la peinture de cette série d'îles granitiques, qui bordent la Manche, îles sœurs par la géologie et en partie par le nom, depuis le Mont Saint-Michel et Tombelaine jusqu'à Aurigny, en passant par les Minkey ou Minquiers, par Jersey, Serk et Guernesey, îles charmantes en elles-mêmes, mais embellies par la mer qui embellit tout.

Le *Chausey* de M. du Boisgobey se lit avec un vif intérêt, car il est sérieux et facilement écrit, en historien, en peintre ; il frise même la botanique, quand il parle ds cette végétation de « mousses, ajoncs et bruyères », et un peu plus, il eût peut-être signalé la merveille botanique de Chausey, l'*erica vagans*, la bruyère errante, au sud de cette île des Huguenants dont le nom vient des soldats huguenots, que la reine Elisabeth envoya à Henri IV.

Il y a cependant quelques rares détails qui appellent des rectifications. Vous lisez ces mots : « Jersey, Serk, Herm, Guernesey, Aurigny, qui sont à l'Angleterre, puis Chausey qui est à la France, et les Minquiers « qui ne sont ni à l'une ni à l'autre. » Cela arrondit joliment la période, mais ce n'est pas exact, d'après l'axiôme « nulle terre, sans seigneur. » L'homme d'esprit, qui a écrit ces lignes, pourrait s'écrier : « De la terre là, mais il n'y a que des rochers et du sable ! » Oui, mais il n'y a ni sable ni rochers sans maître, et c'est d'autant plus vrai pour ces îlots, cimetières de navires, que la France y entretient un feu flottant. Il y a là deux hommes à l'ancre, battus par les tempêtes, perdus au sein de la mer, pour quelques douze cents francs et cela pendant six mois ! Imaginez-vous plus dure captivité que dans cette prison flottante, dans un ponton que s'arrachent les courants. Le fait relatif au marin, dit *Dos de cheval*, est très-intéressant : c'est un homme de l'équipage d'une corvette granvillaise qui fuit une frégate anglaise et qui l'attire dans un chenal de Chausey où elle talonne, râcle et se crève : perdue et brûlée par son équipage ! Cet homme a su qu'à midi et demi la mer serait basse ; voilà toute la cause de son succès. A-t-il droit à ces noms de « héros et de personnage légendaire » que lui décerne l'auteur ? Ce sont des notes qui détonnent sur la réalité. Le héros, s'il y en a un, c'est la montre du capitaine qui a dit l'heure propice à l'échouage. « Toutes ces îles, quand Guillaume eut conquis l'Angleterre, devinrent anglaises » est loin d'être exact : elles restèrent normandes, puisque nos premiers ducs étaient souverains de la Normandie et de l'Angleterre : c'est Philippe Auguste qui, par la conquête, détacha

Digitized by Google

notre province de cette couronne et négligea d'y joindre les îles normandes, et ce n'est pas la première fois, en vue de ces joyaux de la mer de France, que nous avons crié : maudit soit Philippe-Auguste! A propos de marins engloutis peu à peu à Chausey, sur un écueil submersible, l'auteur aurait pu citer le fait historique de Rullecourt, qui prit Jersey dans une nuit de Noël, où il fut pris lui-même. Un de ses soldats avait murmuré contre la qualité du pain. Il le mit sur un de ces îlots à la vue de ses compagnons qui virent monter, monter le flot, et enfin, après mille transes, l'engloutir tout entier..

D'ailleurs il y a là de charmants détails et un poétique sentiment de la mer : « Il faut la voir par une belle soirée d'été à l'heure où le soleil disparait sous les Minquiers, quand ses molles ondulations soulèvent doucement les goëmons flottants. On dirait que le souffle d'Amphitrite endormie fait palpiter ses eaux bleues. »

L'article finit par un rêve, c'est que Chausey pourra devenir une station balnéaire : une station balnéaire au delà de trois lieues de mer, à travers le mauvais passage de la Déroute ! Quand on a Granville, Saint-Pair, Carolles, Jullouville, et ce qui est notre lieu préféré, Saint-Jean-le-Thomas ! Mais si l'idée n'est pas pratique, elle est au moins attrayante et on en désirerait la réalisation, si elle était possible. Mais il y a au fond de cette baie du Mont Saint-Michel une *baignade* unique, ce qui a l'air d'une utopie et qui est une réalité, c'est à Céaux, sous cette falaise de Montvallon du haut de laquelle on voit dix ou douze clochers : la mer vient vous trouver dans une crique de rochers, sur le tapis fin et dru de la glycerie maritime et sous la voûte des ormes et des érables. Céaux, septembre 1886.

Nota. — Pour l'étymologie de Chausey et de toutes ces îles suffixées en *ey*, nous avons pu croire que dans ces parages où la topographie des côtes est très scandinave, cette terminaison représentait le scandinave *ey*, île ; mais maintenant nous pensons que ces noms sont bien antérieurs aux Normands et offrent cette finale, *ey*, *é* et *y* qui est si répandue en Gaule, et qui offre la réduction du celtique *ac*, avec le sens général de propriété, de nature. Ainsi Chausey serait la réduction du *Causiacum*. Ce qui appuie cette étymologie, c'est la localité Chassey que Fustel de Coulanges tire du gallo-romain Cassius, ayant passé par *Cassiacum*, la propriété de Cassius ; chez les Romains et les Gallo-Romains, le nom du domaine est le nom du propriétaire.

C'est M. Le Héricher qui a lu l'*Armée* sous Louis XIII, fragment que M. le vicomte d'Avenel a bien voulu détacher du 3e vol. de son *Louis XIII ou le gouvernement absolu*. Ce fragment a remarquablement captivé l'attention et l'intérêt de la Société.

Digitized by Google

M. d'Avenel avait écrit ce billet : « Mon cher Président, comme, malgré ma bonne volonté, je ne puis être assuré de l'heure exacte à laquelle je pourrai me rendre à votre séance d'aujourd'hui, vu le nombre d'affaires diverses qui me retiennent, je préfère beaucoup, si vous le voulez bien, que l'*Armée sous* Louis XIII soit lue par vous, et je crois cela d'autant meilleur que vous pratiquerez dans le morceau les coupures que vous jugerez convenables pour le maintenir dans des proportions qui ne fatiguent pas l'auditoire. A tantôt et mes plus dévoués sentiments. » En même temps que nous reproduisons ce fragment, l'excellente *Revue Historique* donne du même ouvrage le *Clergé* sous *Louis XIII* et le *Correspondant* donne une autre partie. Fortement authentiqué aux sources contemporaines, le livre de M. d'Avenel est écrit avec élégance et précision, et il est pensé avec une franche indépendance. A son intérêt propre s'ajoutent des rapprochements avec notre temps, lesquels ne sont pas toujours au désavantage du passé.

L'ARMÉE SOUS LOUIS XIII

Dans les finances, nous venons de dire le mal ; dans l'armée nous allons dire le bien de la monarchie absolue. Sous le ministère de Richelieu, les finances allèrent toujours en empirant, et l'armée en s'améliorant. Ce n'est pas qu'il y ait corrélation nécessaire entre les deux faits, c'est au contraire un axiôme courant dans la politique que pour faire une bonne armée il faut de bonnes finances.

Ce n'est pas non plus que la monarchie absolue fût vouée, par sa nature, à mal gérer ses affaires d'argent, et à bien mener ses affaires militaires, mais c'est que la guerre, en se prolongeant, produisait des soldats et consommait des richesses, vidait les coffres et dressait les troupes. C'est de la guerre de Trente Ans qu'est sortie cette armée moderne de l'Europe, qui dura cent-cinquante ans, à qui Louvois devait donner en France sa forme définitive, mais dont nous voyons, sous Richelieu, la création et les origines.

Cette formation militaire nous paraît avoir été singulièrement facilitée par la nouvelle constitution politique. La conception et le maintien d'une armée, c'est-à-dire d'une troupe immense de gens, à la fois redoutables et dociles, que le souverain envoie où il veut, se battre tant qu'il le veut, et contre qui il lui plaît, est tout-à-fait conforme à l'esprit d'un gouvernement absolu et démocratique, comme celui de la France depuis Richelieu. La démocratie comporte plus d'obéissance dans l'armée que l'aristocratie.

L'histoire, en général, raconte plutôt la guerre qu'elle ne décrit l'armée ; cependant, l'armée est aussi intéressante que la guerre ; celle-ci est l'œuvre, celle-là est l'outil ; dans l'une comme dans

Digitized by Google

l'autre se révèle l'esprit d'une époque. Mais à regarder de bien près le long des siècles, la guerre change moins que l'armée. Depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, princes féodaux, rois modernes, souverains contemporains, tous ont fait ou font la guerre ; et si l'invention de la poudre, puis des armes à longue portée, ont obligé les combattants à s'éloigner de plus en plus les uns des autres, pour se tuer avec moins de péril, là est la seule différence des batailles anciennes ou récentes. Au contraire, les armées, — c'est-à-dire la collection de gens qui se battent, — ont beaucoup changé selon les temps, comme nombre et comme composition.

Puis donc que cet abominable fléau de la guerre paraît destiné à être éternel, puisqu'il faut, dans la politique faire la part du sang, le mieux est de la faire la plus petite et la moins cruelle possible. Considérée sous ce double point de vue, l'armée monarchique, depuis Louis XIII jusqu'à la Révolution, est incontestablement supérieure à l'armée du moyen-âge et à l'armée actuelle. Du douzième au seizième siècle existe le service obligatoire et gratuit, mais pour un très-petit nombre d'individus, les nobles, combiné à partir du quinzième siècle avec le service volontaire et rétribué des amateurs de combats. Aux dix-septième et dix-huitième siècles, les armées qui sont devenues beaucoup plus nombreuses, ne se composent plus que de soldats volontaires, les uns issus des classes riches, servant pour l'honneur, les autres, nés dans les classes pauvres, engagés pour de l'argent ; enfin, au dix-neuvième siècle, reparaît le service obligatoire, d'abord partiel, puis universel, imposé à tous les citoyens. La masse du peuple, qui a souffert au moyen-âge des horreurs de la guerre, à laquelle, du moins, elle ne prenait aucune part, et qui avait vu aux siècles derniers, par l'affermissement d'une discipline rigoureuse, fortement atténuer les abus du soldat, se trouve être retombée aujourd'hui toute entière sous le joug de l'épée. Certes, on devait attendre autre chose des progrès de la civilisation.

L'armée de la monarchie absolue imposait donc au pays, tout bien compté, une charge moins lourde que l'armée contemporaine ; elle était mieux réglée que l'armée féodale ; c'est, par conséquent, la meilleure que la France ait jamais eue.

Quant à l'emploi qui en fut fait par Richelieu, d'abord dans sa lutte contre les protestants français, qu'il voulut soumettre à leur Roi, avant de soutenir les protestants allemands contre leur Empereur (1), ensuite dans cette guerre épuisante contre la Maison

1 Schiller, *Guerre de Trente Ans*, t. VI. p. 12, fait très bien remarquer que la question religieuse en Allemagne a seule réussi à armer les peuples, mais qu'au fond c'est la question politique qui arma les princes.

Digitized by Google

d'Autriche, il en est peu d'aussi raisonnable dans notre histoire. Même aux yeux du sage, qui estime que toute la gloire du monde ne vaut pas le sacrifice de la vie d'un seul homme, et qu'il n'est pas de conquête si indispensable qu'elle mérite de troubler la paix de tout un peuple. L'une et l'autre des deux entreprises était utile, ni l'une ni l'autre ne fut stérile, soit pour l'ordre au dedans, soit au dehors pour l'indépendance. A en juger par les haines que soulève encore Outre-Rhin la mémoire de Richelieu, cette politique dut être bien habile et frapper bien sûrement. Mais prétendre que le cardinal ait envisagé, par avance, tous les résultats futurs d'une tentative aussi téméraire en elle-même, et dont le succès dépendit autant des armes de Condé et de Turenne, que de sa diplomatie propre, c'est pure exagération de panégyriste. Le grand et sceptique homme d'Etat ne prend-il pas soin de prémunir la postérité contre des jugements trop souvent systématiques, lorsqu'il dit dans ses mémoires : « En matière de guerres, nul ne peut prévoir le temps et la qualité de leur fin, d'autant que les armes sont journalières, et que l'appétit vient quelquefois en mangeant (1).

Deux cent cinquante ans à peine nous séparent de l'époque que nous essayons de décrire ; cependant, l'état moral et matériel de la France a tellement changé, qu'il faut un effort véritable de l'esprit pour ressusciter ces soldats, ces magistrats, ces prêtres, ces commerçants d'alors, si différents des individus auxquels nous donnons aujourd'hui les mêmes noms. Les conditions de l'existence humaine se sont modifiées ; les opinions, les goûts, tout ce qui tient à l'esprit,

---

Ceux-ci se servirent, de part et d'autre, de la première pour cacher la seconde. Ainsi envisagée, la politique de Richelieu n'a pas le caractère anti-catholique qu'on lui prête, mais elle se sert des passions religieuses des deux partis dans l'intérêt de la France.

2 Richelieu, *Mémoires*, t. Ier, p. 330.

Note première. — La lecture de cet article sera continuée à la prochaine séance.

Note deuxième. — En rencontrant le passage ci-dessus, sur « les haines que soulève encore outre Rhin les Mémoires de Richelieu, » il est venu à la pensée du lecteur, qui est persuadé que toute action est suivie de réaction et que tôt ou tard les cruautés se paient, de rappeler une anecdote contemporaine qui montre dans l'Allemand la pertinacité de la mémoire historique. M. Thiers, à Versailles, disait à l'illustre historien Ranke : « mais pourquoi nous faites-vous une guerre si dure et des conditions de paix si lourdes ? -- M. Thiers, répondit-il, c'est à Louis XIV que nous faisons la guerre. » Il eût pu dire aussi à Louis XIII, selon le texte de M. d'Avenel : on a compris l'allusion aux guerres de Louis XIV contre l'Allemagne, le Palatinat dévasté, brûlé par ordre de Louvois, etc.

Digitized by Google

a varié ; les passions, éternelles comme tout ce qui vient du cœur, ont changé de forme, au point d'être méconnaissables. En somme, grande invasion de la puissance publique en toutes choses, depuis deux siècles ; affaiblissement constant de l'autorité individuelle.

Nous assistons, sous Louis XIII, à cette transformation qui fut profitable à l'armée, pour son recrutement, sa hiérarchie, sa discipline et son administration.

A la fin du règne de Henri IV, il n'y a pas en France d'armée permanente, à moins qu'on ne donne le nom d'armée à cinq ou six régiments d'infanterie, réunis à autant de compagnies de cavalerie, dont les uns ne contiennent que des officiers sans soldats, et dont les autres n'ont que la moitié ou le quart de leur effectif régulier. Sauf le régiment des gardes, les troupes peu nombreuses, qui composent la maison du Roi, et dont il est lui-même le capitaine, et les cavaliers d'escorte des princes et grands seigneurs, il n'y a pas d'hommes en France dont l'existence se passe durant la paix, dans des immeubles appartenant à l'état, nourris par lui, payés par lui, pour apprendre le métier militaire, et l'exercer un jour s'il en est besoin. En revanche, épars sur toute la surface de l'Europe, des centaines de milliers de soldats tout faits ne demandaient qu'à louer leur vie, au mois ou à l'année, pour longtemps ou pour quelques jours, selon la volonté du preneur. Le soldat est, selon la définition de l'époque, « un homme qui, sans être criminel ni philosophe, tue, et s'expose librement à la mort (1). »

Un gouvernement engage des soldats pour livrer quelques batailles, comme un particulier prend des ouvriers pour bâtir une maison. Et comme il ne peut traiter séparément avec chacun d'eux, il passe des marchés avec des entrepreneurs qui s'obligent à fournir un certain nombre d'hommes habillés, équipés, armés. Ce marché se nomme une *commission* ; celui qui a commission de lever cinquante ou soixante hommes de guerre « des plus vaillants et aguerris qu'il pourra trouver (2), » en est le chef, et prend la qualité de capitaine, ce qui veut dire propriétaire d'une compagnie. Et, en effet, cette compagnie est à lui, il peut la vendre, la céder à titre gratuit, la léguer par héritage. S'il s'agit de cinq cents, de mille hommes ou davantage, l'entrepreneur s'appelle mestre-de-camp s'il est français, colonel s'il est étranger ; et comme il ne pourrait, à lui seul, recruter tant de monde, et que d'ailleurs la constitution de cette troupe que l'on nomme un régiment est onéreuse, puisque les armes et autres objets

1 Catéchisme des courtisans, dans les *Variétés Historiques* d'E. Fournier, t. V. p. 77.

2 Archives départementales, Somme, B. 628. En 1628.

Digitized by Google

sont fournis par le chef, le mestre-de-camp, « pour se soulager en la dépense, » passe des sous-marchés avec des amis, à qui il donne le droit de commander les compagnies qu'ils auront formées, sous le titre de capitaine. Il n'en garde pour lui qu'une ou deux qui lui appartiennent en propre, avec la prééminence sur les autres. Dans la cavalerie, où les frais sont plus élevés, le capitaine, qui d'ailleurs est souverain — en ce temps-là il n'y a pas encore de régiments de cavalerie, mais seulement des compagnies indépendantes les unes des autres — s'applique à rentrer dans son argent, en vendant à d'autres les grades de lieutenants ou de cornettes. (1).

Tel est le recrutement de l'armée. Comme tout ce qui touche à l'épée est noble, les entrepreneurs de soldats sont ordinairement gentilshommes, ou du moins gens de bonne maison, la fourniture de guerriers à l'Etat ne peut jamais rapporter grand chose, et peut souvent coûter fort cher. Elle n'a, par conséquent, d'autre but que la gloire, et place dans l'estime publique le mestre-de-camp ou le capitaine, autant au-dessus des autres hommes, que le sentiment est au-dessus de la matière, et que la recherche d'un bien idéal et gratuit — l'honneur — est supérieur à la recherche d'une chose utile et lucrative.

L'Etat, de son côté, tenant à voir aboutir les marchés qu'il passe, s'applique à ne confier de semblables missions qu'à des hommes de choix : le peuple des soldats ne s'enrôle que sous des patrons qui lui plaisent. Tel lèvera une armée à beaucoup meilleur compte qu'un autre, tel la lèvera pour rien, tel enfin ne saurait assembler, — même à prix d'or, — que des gens sans aveu. En Allemagne, où l'empereur traite en gros avec ses généralissimes, pour le recrutement de ses armées, Wallenstein réunit, en moins de trois mois, quarante mille hommes approvisionnés avec profusion (2) ; le comte de Mansfeld, sans autre fortune que son nom, enrôle vingt mille hommes, qui n'ont, il est vrai, d'autres moyens d'existence que le pillage (3). Qu'on donne à un habile général quelques districts de pays pour nourrir ses troupes, il saura, en moins de rien, mettre sur pied des régiments formidables.

---

1 Archives du ministère de la guerre, XXIX, 118.

2 Schiller, *Guerre de Trente Ans*, traduction Carlovitz, p. 277.

3 *Id., ibid.*, p. 117. 131. -- Il inspira une frayeur terrible en Allemagne. -- On lit dans une pièce satirique de 1622, intitulée *les Grands jours de Paris*, Bibliothèque nationale, « Un procureur a eu un mauvais soupçon de sa femme, pour avoir trouvé son clerc, le soir, caché sous son lit ; mais, attendu que tout le monde a eu peur du comte de Mansfeld, et que c'est peut-être là l'occasion qui l'a fait cacher... etc.

Digitized by Google

La poésie suivante est d'un haut magistrat qui a siégé bien des fois en Cour d'Assises et qui connaît la pièce à fond jusque dans ses plus intimes performances. Il siégeait naguère encore dans l'affaire longue et dramatique qu'on connaît sous le nom d'affaire Euphrasie Mercier. Avec son air d'un sérieux railleur, M. Paul Bouvattier a parfaitement lu cette composition où l'esprit jette un voile sur la tristesse.

LA DERNIÈRE LETTRE HUMORISTIQUE D'UN FRÈRE A SA SŒUR

—

PHOTOGRAPHIE D'UNE COUR D'ASSISES

—

I

Chère sœur, à la Cour d'Assises,
— Où je passe aujourd'hui mes jours,
Que j'entends dire de sottises,
Et que les temps me semblent lourds!

II

Rarement je vois, dans la salle,
Un auditoire jeune et frais;
C'est une foule à l'aspect sale
Qui vient entendre les arrêts.

III

Dans les grands jours, la populace
S'engouffre jusqu'aux soupiraux :
Les *reporters* sont à leur place,
Et griffonnent sur leurs bureaux.

IV

Quand toute l'enceinte est bondée
De curieux et de plaideurs,
Un parfum de chair faisandée
S'exhale de ses profondeurs.

V

Aux pieds de la Cour, sur des tables,
Sont rangés des bocaux malsains,
Et des tas d'engins redoutables
A l'usage des assassi ◊

Digitized by Google

VI

Un juge, d'abord, interroge
Les accusés, sur tout les points,
Et, pendant des heures d'horloge,
On voit défiler les témoins.

VII

On connaît, d'avance, le rôle
De tout ce monde, — plein d'appas !
Le substitut prend la parole
Et l'avocat n'en finit pas.

VIII

Il s'agite ; il crie ; il pérore,
— Il parlerait jusqu'à la nuit.
— Il parlerait jusqu'à l'aurore
Sans voir qu'il cause un peu d'ennui.

IX

Tandis qu'en sa robe il se drape
Et de ses poings meurtrit son banc,
Son client, — malin, — rit sous cape,
Ou s'évanouit en tombant.

X

Voici le verdict qu'on prononce !
Le bruit cesse de tous côtés...
— Vous savez déjà la réponse ?
Les malfaiteurs sont *acquittés !*

XI

Faire ce bruit et ce vacarme,
Pour des résultats si mesquins,
Cela manque, vraiment, de charme,
— Mais le jeu doit plaire aux coquins !

XII

A ces *messieurs*, l'apothéose !
Aux martyrs, les coups de balais...
— Je ne vois plus le monde en rose
Quand je le regarde au Palais.

XIII

Ah ! ma sœur, que je voudrais être
A vos côtés, au fond des bois, —
Lisant, sous l'ombrage d'un hêtre,
Quelque beau livre, à haute voix.

Digitized by Google

XIV

Je m'indigne de tous ces crimes,
Je me sens mourir en ce lieu :
Je suis fait pour les hautes cimes,
Pour l'air pur, — pour l'art, — et pour Dieu !

Pour copie conforme,
Charles CARPENTIER

20 Juin 1886.

—o—

CHANSON DES MATELOTS DE SURCOUF

Le vingt-et-un du mois d'août
Nous aperçûmes devant nous,
Nous aperçûmes une frégade
Qui brisait la mer zet les flots,
C'était pour entrer dans Bristôt.

La capitaine, au même instant,
Fit appeler son lieutenant :
« Lieutenant, vois-tu cette frégade ?
Te sentirais-tu z'assez fort
Pour aller attaquer son bord. »

Le lieutenant brave et hardi
Répondit : Capitaine, oui.
Faites-appeler votre équipage,
Braves soldats et matelots,
Faites-les tous monter z'en haut.

Nota : *Manquent deux vers ; Pour qui*
Les rapportera il y aura récompense.
Avecque nos haches d'abordage,
Sabres, canons et mousquetons
Nous l'avons mis à la raison.

« Que dira-t-on de moi bientôt
En Angleterre, comme à Bristôt ?
D'avoir laissé prendre ma frégade,
Par un corsaire de vingt canons,
Moi, qu'en avais quarante bons. »

Digitized by Google

Buvons un coup, buvons-en deux,
Buvons à tous les amoureux,
Buvons à l'Empéreur de France,
Qui nous a donné bon succès,
Pour être vainqueur des Anglais.

Lue par le Président et communiquée par notre confrère, le docteur Aubrée.

CHANSON

Serai-je Nonnette, oui ou non ?
Serai-je Nonnette, je crois que non

I

Mon père a fait faire
Un petit bois taillis.
Serai-je Nonnette, etc.

II

Le rossignol y chante
Le jour et la nuit ;

III

Il chante pour les filles,
Qui n'ont pas d'ami,

IV

Il ne chante pas pour moi ;
J'en ai un Dieu merci !

V

Il est parti en guerre,
Et les Anglais l'ont pris ;

VI

Sans cette maudite guerre,
Il serait parti,

VII

Serait partit à Rome,
Par dispense quérir,

VIII

Et rapporterait de Rome,
Mon anneau béni ;

IX

J'donnerais tout sur la terre,
A qui me l'irait quérir.

Digitized by Google

X

Et mon oncle et ma tante,
Et notre valet Landry.

XI

Mes cousines, mes cousines,
Et mon jeune frére aussi.

XII

Et mon père et ma mère ;
Dieu leur fasse merci !

XIII

Quand j'y pense la nuit,
Je ne puis m'endormir,
Serai-je Nonnette, oui, ou non,
Serai-je Nonnette, je crois que non.

Cette chansonnette, où l'on remarquera de nombreuses et choquantes interpolations, qui ne sont pas dans le ton, a été donnée par une main féminine, qui, en ce genre, donne toujours. Cette pièce a été lue par M. Paul Bouvattier.

En inscrivant au programme la Flore de Saint-Jean-le-Thomas, M. Le Héricher comprenait bien que c'est un travail à lire à tête reposée et à suivre avec lenteur et des réminiscences, même à contrôler dans la mémoire et les livres. Aussi en a-il lu seulement les idées générales qui, renfermées dans le premier alinéa, en forment l'introduction.

Saint-Jean-le-Thomas, au point de vue botanique. Ce charmant village, à la douce température, suffixé en le Thomas, du nom des Thomas de Saint-Jean, ses anciens seigneurs, et surnommé « au bout de la mer », est une station botanique des plus riches. Nous pouvons dire qu'il y a là toutes les flores : flore marine, flore littorale, celles des marais et des ruisseaux, celle des falaises, celle des plaines, et quoique schisteux, ces terrains produisent aussi beaucoup de plantes calcaires. Un botaniste y trouve de l'occupation, et partant bien des jouissances. S'il n'est pas à ses débuts, il néglige les plantes communes et ne leur demande que de lui rappeler leurs noms. Il y a dans le monde végétal, comme dans le monde humain, trois ordres : il y a la plèbe, la classe moyenne, l'aristocratie. La plèbe végétale, que Linné appelle *plebs herbarum*, se compose des plantes vulgaires, celles qu'on trouve partout; les plantes moyennes sont celles que le botaniste appelle les « bonnes plantes » ; enfin

Digitized by Google

l'aristocratie : ce sont les rares. On pourrait aussi faire à celles-ci leur hiérarchie, du reste elle est faite dans les Flores par ces monogrammes, R. T R. et RRR, rare, très-rare, rarissime. Ce sont les rares que nous signalerons dans la végétation de Saint-Jean.

Les roches de ce massif schisteux se dirigent dans le sens vertical, ce qu'indique le nom de *Roche dreite*, l'un de ses pitons, où l'on va voir le soir le feu tournant de la roche Herpin, à l'extrémité de Cancale, celui du cap Fréhel, et les lanternes des bateaux pêcheurs. Au dessous du vaucel, dit le Dégouttard, on remarque des galets revêtus d'une couche calcaire, ce qui pose un problème souvent discuté, mais encore sans solution décisive. D'où vient donc ce calcaire?

La melisse officinale, vulgairement, *herbe aux mouches*, est dans le petit sentier derrière les maisons du bourg.

Nous savions, et les douaniers nous l'avaient assuré, que le Chardon-Marie, ou *Silybum Marianum*, qui faisait la gloire de l'esplanade entre le casino et le pont du ruisseau, avait disparu. Nous venons de l'y voir de retour, mais chétif et malingre. Il y en a encore deux individus à l'entrée du corps de garde. Léon Besnou a trouvé dans les fossés inondés, l'*hippuris*, ou la Pesse, commune, dit la Flore, mais rare chez nous ; nous l'avons aussi dans la mare de Bouillon, sur le même littoral. Dans les fossés d'Obrée, village très-boisé, verdoyant, nage l'hydrocharis, ou la morène, mot formé de *morsus ranæ*. Vous la trouvez aussi dans les fossés de la More, et le long du bas-chemin d'Obrée.

Le *cucubalus behen* abonde sur la falaise près du *Solroc;* sur les dunes rampe richement la herniaire, ainsi que dans la plaine, à l'état *pusillus*. Du reste, sur ces hauteurs rocheuses les plantes sont souvent à l'état nain : l'ajonc est le *nanus*, la jasione y est très basse, la scille d'automne y est presque imperceptible.

Deux plantes favorites des jardins de Saint-Jean sont le *galega officinalis*, qu'on y appelle à tort le sain-foin, mais qui, du moins est le frère du vrai sainfoin, et la véronique arborescente qui acquiert des dimensions splendides, puis le *daphné*, ainsi que la nigelle et l'ancolie. Autrefois le jardin du pauvre ne contenait guère que le romarin et la lavande : on aimait alors les senteurs, on préfère maintenant les couleurs. La *laureola*, vulgairement *laurette*, est disséminée dans les bois-sous-Coutances, c.-à-d sous le vent venant de Coutances, le nord de St-Jean. Mais la vraie originalité de la flore st-jeannaise, c'est cette belle centrophylle laineuse, abondante sous le corps de garde et la peu commune *helminthie* vipérine, amie du calcaire et des contrées littorales. C'est ici qu'il faut lire les romans rustiques et les livres de botanique, comme celui que vient de publier, sous le titre de *Promenades du docteur Bob*, M. Ch. Beaugrand. C'est l'histoire de

Digitized by Google

deux jeunes naturalistes sur les côtes normandes, histoire où la faune et la flore marines tiennent une large place.

Le chemin sablonneux qui côtoie la dune de Saint-Jean, dit chemin *montois*, l'ancienne voie des pèlerins, offre comme végétal dominant, avec le panicaut, une plante triste et mal odorante, le *diplotaxis tenuifolia*, vulgairement *roquette*, quoiqu'elle ne vienne pas sur les rocs. A Poterel, dans un jardin de ce village encaissé dans une gorge, avec un colombier hexagonal, voûté, nous remarquons le *glaucium flavum*, appelé ici le *coq* : c'est qu'il est « *suprême conte les enfleumes du pect de la vaque.* » Dans une haie entre Dragey et Saint-Jean, au bord de la grande route, l'*épine-vinette*, assez commune à Céaux, ce qui répond à la note de Léon Besnou : « nous ne l'avons pas rencontrée dans l'Avranchin. » La rare *orobanche bleue* a été trouvée au bord de la grande route au haut du vallon du Dégouttard, vers Dragey.

Il y a une belle station de ce *cyperus longus*, qu'on appelle à Saint-Jean du nom de *han*, sans doute du cri d'effort qu'il produit chez celui qui l'arrache : on en fait des liens pour les gerbes. La *crassula rubens*, plante assez rare, se rencontre dans les rochers du vieux chemin en corniche, ainsi que sous le corps-de garde. Le *carolin* ou peuplier de Caroline fixe les sables secs, ce que le tamarix fait dans les sables humides, et la peu commune euphorbe de Portland se voit dans les rochers de la falaise.

Ce qui est très curieux dans la grève de Saint-Jean, c'est, sous le rocher des Dames, un îlot de scirpe maritime d'un aspect verdoyant, entouré d'îlots de glycerie, dite aussi maritime, le tout entremêlé d'asters et de rumex ou doches crispées, d'arroches hastées. Tout ce petit tableau végétal est d'une extrême vigueur qu'il doit aux grasses alluvions de la rivière. C'est aussi une bonne station de laiches et souchets que ces prés marécageux qui portent dans leur vieux nom de la *more* (en anglais *moor*) le souvenir d'une lande mouillée que ce nom désignait. Les habitants y coupent le jonc du marais, et ils en font des *torches* ou liens tordus pour attacher le glui des toitures.

Saint-Jean se distingue par deux monstruosités, un mot qui n'a pas en botanique un sens de hideur, par deux énormités, si l'on veut, par son châtaignier, le roi des châtaigniers du pays, maintes fois dessiné ou peint par les artistes, spécialement par M. Cyprien Le Vavasseur, et il possède l'aîné de nos ifs, celui du cimetière, le contemporain de cette église si curieuse qui réunit le petit appareil romain, l'œuvre en épi, l'œuvre reticulée, et le grand appareil romain visible dans l'arcade de sa chapelle et les contreforts de la tour. Cet if est le plus gros du pays après celui de Saint-Ursin : dans quinze pas, un homme le mesure. Quant au grand châtaignier, il est sur l'ancienne

Digitized by Google

voie qui traversait la bourgade et près de cette *rue aux merciers* qui rappelle l'importante foire de Saint-Jean au moyen-âge. Le monstrueux châtaignier du Hamelet, en Carolles, est de dimension presque égale à l'if de Saint-Jean. De ce cimetière, un beau spectacle : la mer est un lac ouvert du côté du nord, lac solitaire, sans noirs bateaux. L'œil fouille en vain l'horizon : « *navem in conspectu nullam* ! » ce mouvement virgilien que le français, ici aussi souple que le latin, peut rendre avec son accent de désespoir : « De navire en vue... pas un ! » Traduire autrement serait ineptie et trahison.

A Groucey, le village au moulin ruiné, d'où part le canal ou *bieu* (bief) qui donne à Saint-Jean la salubrité et une certaine physionomie originale, on trouve en abondance et d'extrême élévation la *glyceria maxima* qui est notre plus haute graminée avec l'*elymus arenarius* de nos sables maritimes. Au même lieu, la Reine des prés remplit l'air de son odeur vineuse : il n'est pas étonnant que de sa fleur on ait essayé de faire du vin. La confluence du bieu et de la rivière s'opère dans les prés derrière la maison Mancel. Dans ce pli de terrain si frais appelé le Vallin, route de Bonneville, avec la tour de Saint-Jean pour fond de tableau, est une station de salicaires; plus loin, lande de Beuvais, vaste plateau sur cinq communes, on admire le chrysanthème des moissons, fleur splendide, digne de parer nos jardins, rival du souci, mais qu'il éclipse par l'or vif de sa fleur. Or cette plante devient rare : il est temps de l'introduire dans nos jardins et nos parcs. Nous la recommandons à M. Sosthène Mauduit.

Le *Polygonum persicaria* et l'*hydropiper* ou poivre d'eau, se disent vulgairement *curage* « parce que c'est, a-t-on dit, la plante la plus abondante dans les fossés que l'on *cure ;* mais il y a une autre étymologie qui est décisive. C'est le vieux français *culrage* et *culraige* et Borel a écrit : *quod podici incutiat pruritum.* » Aussi en Languedoc, c'est *quioul coit* (qui cuit le c...). D'autres noms appuient cette interprétation : en français *torche c... du diable* et en anglais *arse-smart*, qui cuit le derrière. Si l'on demandait qu'elle est la plus belle et la plus grande plante du pays, on pourrait répondre que c'est la patience aquatique, l'*hydrolapathum* et il faudrait aller l'admirer à Céaux, dans le marais, dans le lit du ruisseau Besnier, où il atteint ses plus grandes dimensions.

Fantaisies botaniques. — Les lennacées et autres plantes nageantes portent le nom de *canille :* Littré dit *canillée*, Joret écrit *canille*, lentille d'eau. Le synonyme de ce mot, *herbe au canard*, à *la cane* conduit à *canille*, comme *anser*, oie, conduit à *anséring*, comme grenouille à *grenouillette*, comme souris à *souriette*, etc. Dans l'Avranchin, toutes ces plantes des marécages, du limon, sont enveloppées dans le terme général de *limonage*. Note sur glaïeul : dans le patois vosgien, ce mot

Digitized by Google

a abouti à *quia*, *diai* et *kia*, représentant la syllabe forte, celle qui dure (v. le *Glossaire* de Haillant, p. 23). Note sur le fragon ou frégon : A Coutances, on dit *vergandier*, qui est la métathèse du *fregonier*. A *Vergandier*, se rattache le mot guernesiais *verdinguer*, fustiger, littéralement avec le *vergandier*, ou fragon (v. *Dict. Guernesiais* de Métivier).

Le cormier, si répandu dans l'Anjou qu'il donne la boisson du pays, le *cormé*, tiré de son fruit piriforme, n'existe dans l'Avranchin que comme arbre de parc, par exemple dans le jardin de M. Le Marchand, au Quesnoy, et dans le parc de M. de la Bastille, commune du Pas, non loin de ce champ dit la Bastille, souvenir d'un fort anglais dans le grand blocus du Mont Saint-Michel. Quant à son frère, l'alisier, aux petits fruits acidulés, comestibles, nous ne le connaissons dans l'Avranchin que dans le parc du Plessis, en la Godefroy. Nous venons de rencontrer ce dernier mot écrit la Gaude-Fraye dans le nobiliaire de Chamillard. Citation : « Ici le botaniste s'arrête et il reboucle son sac et repasse en sautoir sa *jeannette* (la boîte en fer blanc) et termine sur ces mots : il est permis aux fleurs de ne pas aimer les femmes, mais les femmes qui n'aiment pas les fleurs sont des monstres. » (G. Sand, *Valverde*) *(Revue des Deux-Mondes, 1861)*.

Après ces mots, d'une femme de génie qui fut grande musicienne, bonne botaniste et qui eut de justes aperceptions philologiques sur son patois du Berry, nous rencontrons dans ce même *Valverde* une erreur botanique, et rien n'est agréable comme de relever une méprise dans ceux qui n'en font guère. Elle dit « un saxifrage *rarissimus*.» Elle avait donc oublié le féminin latin français, une saxifrage, et sa forme latine *saxifraga*. Cependant elle était imprégnée du latin botanique, au moins, témoin ce mot de *phasélus* (haricot), qu'elle dit si plaisamment à cette dame de Toulon ou de Marseille, riche en noms latins des plantes exotiques et qui s'étonnait que G. Sand ne les connût pas : « et vous, madame, lui répliqua-t-elle, connaissez-vous le *phasélus*? et la dame de répondre qu'elle n'avait jamais entendu parler de ce rare végétal.

A la limite de Saint-Jean, au gros village de Bonneville, commence la région sauvage, le plein air, la lande, la bruyère. Il y a nos trois belles bruyères, la *tetralix*, la *ciliaris* et la *cinerea*. Nous y trouvions autrefois la belle coupe d'azur, la gentiane pneumonanthe ; Besnou ne l'y a pas retrouvée, mais M. Quinton, de Ponts, en a rapporté la *G. verna* qui orne maintenant les jardins d'Avranches. Besnou a marqué pour la lande de Beuvais la *drosera intermedia* ou rossolis, rosée du soleil. A Champeaux, dans le puits de la Hoguelle, la scolopendre laciniée.

Digitized by Google

Nota. — Ici le lecteur s'apercevra peut-être que la flore de Saint-Jean a été malencontreusement coupée par les Fantaisies botaniques, et, s'il le veut bien, il reprendra le fil de la série florale, scientifique et populaire.

Nous avons parlé plus haut du *cucubalus behen*; si vous le cherchez dans la table de la flore de Brébisson, vous ne trouverez pas ce vieux nom, qui nous plaît par son air hébraïque, et pour nous avoir été jadis familier. On lui a substitué celui de *silene inflata*. Ces changements de noms dégoûtent de la botanique et font perdre beaucoup de temps. Ainsi, un jeune botaniste, vers 1835, passa en vain une journée presque entière sur ce qu'il croyait être un *genista*, le genêt. Eh bien ! c'était déjà alors un *spartium scoparium*, maintenant c'est un *sarothamnus*. Toutefois, s'il eût pu alors prendre le Pirée pour un homme, il n'eût pas commis la confusion de cette plante avec un animal. Il paraît que c'était possible, car on lit dans un bon livre de ce temps-là : « Il faut bien se garder de confondre avec le mot *genêt*, désignant une race de petits chevaux venus d'Espagne, et ce qu'on nomme ordinairement *genêt d'Espagne* (*spartium junceum*) arbrisseau de la famille des légumineuses. » Cette naïveté est signée I. Humbert, et elle est dans le *Dictionnaire de la conversation*.

Rencontrée une seule fois, à Saint-Jean, et sur un individu unique, aux ruines du Moulin à vent, la belle centaurée scabieuse; c'est d'ailleurs une plante des moissons des terrains calcaires. Commun à Céaux, le *silene inflata* est répandu dans toute la falaise, et une dame de l'endroit nous le signale pour sa bonne odeur; mais, au pied du sentier de Champeaux, celui des pêcheurs, on trouve en abondance une autre espèce, le *S. maritima*, qui diffère de la précédente par ses tiges gazonnantes. Le chemin boisé d'Obrée à Poterel, dominé par la hauteur dite *cave-roche*, conduit à une vieille ferme féodale le botaniste attiré par son nom la Rivière, mais où il n'y a pas de rivière. C'est sans doute un nom de propriétaire. Sur les ruines indestructibles de la forteresse des seigneurs Thomas de Saint-Jean, et nullement des Montgommery, comme le dit le peuple, qui toujours, en cela, prête aux riches, sur cette hauteur, il y a le figuier sauvage dont le botaniste M. Le Jolis a fait une monographie. On y relève avec intérêt la rare *rubia peregrina*, qui, toute voyageuse que la fait son nom, est une plante rarissime, mais elle affectionne les rochers du littoral. Sur ces mêmes murs, la ronce double. Près de la cabane des douaniers, sous le grand peuplier, on trouve le laiteron hirsute ou *sonchus asper*, qui a un beau port et un grand air.

La dune est un immense herbarium où la dominante est le roseau des sables qu'on nomme ici le *milgreu* (mil de grève), ou *balayette*,

Digitized by Google

où la grande beauté est l'onoporde, où la grâce est la cuscute, parasite sur le panicaut, où la plante brillante est la viperine.

Çà et là la plante grasse, le cakile maritime. C'est dans la dune au bout du chemin de Pignochet, dans un terrain qui ne le comporte pas, que M. Sosthène Mauduit a récolté l'*orchis hircina*.

Dans une excursion au voisinage de Saint-Jean par les chemins de traverse vers l'église de Dragey, en passant près du village de *Lande herpe*, nous avons exploré une chanvrière, y cherchant sa curieuse parasite ivorine, l'orobanche rameuse, que nous n'avons trouvée qu'une fois, et cela au village du Marais à Céaux. Visite à l'église de Dragey dont le cimetière parfaitement tenu est un modèle à donner aux cimetières du pays, en général si négligés : les cimetières sont des jardins d'acclimatation : rien d'acclimaté dans celui de Dragey, mais l'hièble y domine.

Le Sol-Rock, pic abrupte d'où l'on voit un horizon presque entier, un *culmen contemplationis*, est une des pointes du croissant que figure le rivage de Saint-Jean-Champeaux, dont l'autre pointe est le Bec-d'Andaine. Saint-Jean occupe à peu près le centre de cette échancrure d'une douzaine de kilomètres ; l'échancrure au Sud, celle entre Bec-d'Andaine et la Chaise, avec Genêts au centre, s'appelle la Faucille : c'est le synonyme de croissant. Ce roc des soles est le point où jour et nuit se rendent en chantant les intrépides pêcheuses Granvillaises, par l'étroit et rocailleux sentier d'où un faux pas fait rouler aux abîmes. Il y a là des noms qui rappellent les grands mouvements des races humaines : le Grand Pas, le Petit-Pas, réunis sous le nom de Les Pas ; il y a le Châtelier, le trait de Nérun, un trait de dîme, cité au cartulaire du Mont Saint-Michel. Il y a l'Oreur (oratoire). Il y a ce mystérieux groupe des Chapelles dans lequel nous voyons les restes d'un monastère mérovingien où vécut Scubilion, l'ami de Paterne, qui est devenu Saint-Pair. C'est aussi un site botanique original : M. Sosthème Mauduit y a recueilli un beau végétal qu'on ne trouve plus guère, *centaurea solstitialis ;* partout la scille d'*automne* crève ce sol de bruyères de sa petite hampe rose sans feuilles, partout des gnaphales, des filagos, etc., et dans les haies voisines le sarrasin liseron ou convolvulus et les festons de la bryone. Mais nous y avons vainement cherché ce beau chrysanthème des moissons que nous y trouvions autrefois, et dont nous venons de faire de splendides bouquets dans la lande de Beuvais, entre Bonneville et les Cinq-Tournées. Au pied de ce cap du Sol-Rock, dans la caverne dite la cathédrale, est la reine de nos fougères, l'osmonde royale, mais à l'état nain.

Saint-Jean a été étudié par trois botanistes : Brébisson avant tous et avant tout, par Léon Besnou et M. l'abbé Parigny qui, avec M. Le

Digitized by Google

Héricher, trouva à Pignochet une rareté oubliée. Nous prenons à Brébisson, mention, pour Saint-Jean, de l'orobanche du lierre que Besnou et nous nous avons trouvée à Céaux, au bord de la grève, au champ Dolent. Léon Besnou met à Saint-Jean le scirpe épingle, rarissime cyperacée microscopique que nous n'avons rencontrée qu'une fois, au Val Saint-Père, près de l'école des garçons.

Comme station balnéaire, Saint-Jean est encore une plage privilégiée : elle s'ouvre au midi ; un banc de sable s'étend en avant du rocher des Dames, un demi-cirque de falaises forme abri contre le vent de nord : au sortir de l'eau on entre dans une chaude atmosphère et les anfractuosités des rochers offrent des repos délicieux embaumés par les fenouils, les perce-pierre, les chèvre-feuilles.

Parmi les noms locaux plusieurs attirent l'attention : il y a le *han*, *cyperus longus*, pour lequel nous venons de proposer une origine, le *han*, ou le cri d'effort de celui qui arrache cette cyperacée tenace. Il y a l'*ambroise*, c'est la germandrée à feuilles de sauge, un mot qui n'a sans doute pas de rapport avec l'ambroisie et la famille des ambrosiacées, mais qui peut bien être l'altération d'*armoise*, cette guérisseuse universelle. Ici l'*ambroise* passe « pour manger le sang » et dispense de la saignée. Un pot sur la fenêtre d'une boutique offre une plante agréable : la marchande nous la nomme « ruines de Rome. » C'est notre jolie linaire cymbalaire, qui aime à grimper sur les murs et qui sans doute est abondante sur les ruines de cette ville. *Faux-panais* désigne ici, comme dans le reste de l'Avranchin, la berce branc-ursine. Nous avons ici entendu buglose altéré en *pideglose* ; Fenouil s'y dit *fanouil*. Du reste les paysans de Saint-Jean ignorent la plupart de leurs plantes, excepté celles qui ont une utilité et celles qui guérissaient autrefois. Il y en a qui vous disent que Ch.... guérit les verrues par le regard, mais qu'on les guérit aussi en les jetant dans un puits, sous la forme d'un pois. La verrue est commune à Saint-Jean. Toutefois de notables changements ont eu lieu depuis quinze ans dans cette population, changements auxquels le contact des baigneurs n'a pas été étranger, pour la simplicité dans le vêtement des femmes, et pour la nourriture. Au petit bonnet commence à succéder le chapeau ; j'écris ceci entre deux maisons à piano : l'église a un harmonium et les Parisiens y chantent en chœur.

Puis ici, comme ailleurs, les jeunes gens, en grand nombre ont déserté le sol natal pour les villes. Cette terre au sol léger, abritée par des monts, est pourtant une mère généreuse, tout y croît, et grandit sans beaucoup de travail. Pas un mendiant, qui soit de la commune. Ce qu'elle produit le plus généreusement, ce qui y pousse spontanément, c'est l'arbre qui vaut à la commune son sobriquet de Saint-Jean-les-prunes. Le prunier est sa fortune avec ses quatre

Digitized by Google

espèces principales : la madeleine, l'illevert (étymologie difficile,) la royale et la reine-claude. Une richesse du pays, c'est la pomme de terre ; dans ce sol sableux, elle est delicieuse, et *l'early rose* y est une bouchée de farine. On cultive le *brassica rapa* sous le nom de *rabette*, non pour extraire de l'huile de sa graine, mais pour le faire manger en vert au printemps, et après lui on sème de l'orge. Cette rabette verte est très bonne « pour herber les jeunes bêtes. » Un mot expressif ici c'est « les vaches bèsent, » quand excitées par les mouches, elles partent en faisant *bezz*. De là, appliqué à l'espèce humaine, le mot *bezon* ou fureur amoureuse.

NOTA. — Brébisson localise le panicaut, ou *eryngium campestre* « dans les champs arides et bords des chemins. » Nous croyons qu'il faut dire, du moins pour l'Avranchin « champs et chemins maritimes » Dans les jardins de Saint-Jean on remarque *galeopsis tetrahit*, variété *nigricans*.

M. Sosthène Mauduit à qui est familière la flore de ce Saint-Jean qu'il habite de temps en temps, ajoute à notre collecte la sienne où nous prenons l'*œil de Christ*, ou l'*aster tripolium*, et le *neottia spiralis*, aujourd'hui le *spiranthes autumnalis*, que les Anglais nomment *Lady's traces*, les traces, les vestiges de la Vierge : il l'a trouvé sur le revers, du côté de Champeaux, dans ce sinus toujours vert qui est dit le *Dégouttard*.

A ce paquet de fleurs écloses sur le sol de Saint-Jean-le-Thomas, nous aimons à joindre une autre fleur éclose aux mêmes parages. Elle a le parfum de ce terroir privilégié ; elle penche son aimable tête du rebord de la falaise sur la grève et vers le vaste espace d'où émergent, mornes et graves, les masses noires du Mont St-Michel et de Tombelaine. Celui qui nous l'offre s'appelle Etienne Dupont :

A Saint-Jean-le-Thomas, au pied d'une colline,
Village souriant au bord des flots posés,
Imprégné des senteurs de la brise marine,
Qui songe nonchalant par la mer caressé,

J'aime à venir, l'été, dans une humble chaumine,
Achever quelque rêve au printemps commencé,
A respirer l'air pur, plein de l'odeur saline
Du varech par les flots au village laissé.

Dans ce lieu retiré que je me trouve à l'aise !
Il fait si bon, le soir, sur la haute falaise
Que mai remplit joyeux de genêts aux fleurs d'or ;

Digitized by Google

Et, pendant que zéphyr murmure sa romance,
Le vieux Mont Saint-Michel, dans cette grève immense,
Géant, semble garder Tombelaine qui dort.

Autres Excursions Botaniques dans l'Avranchin

Nous sommes retourné voir l'arbre du parc du Plessis, en la Godefroy, que nous avons appelé Cormier dans notre dernier numéro, mais c'est une erreur; c'est un arbre d'ailleurs très voisin, c'est l'alisier, dont les fruits, espèce de petites nèfles, sont comestibles et se vendent au marché à Alençon, à Argentan, pays de forêts. Il s'appelle *crategus torminalis*, par ce qu'il guérissait de la colique. Nous l'avons présenté à cette séance à la Société, branche et fruit.

Au village du Pontcel, en Bacilly, sous le pont qui lui donne son nom, il y a une jolie station de *marchantia polymorpha*, et des guirlandes de *vicia cracca* dont les grappes fleuries et serrées rappellent les épis serrés du muscari. A Marcey et chemin d'Avranches au Gué-de-l'Epine se voit le peu commun *sison amomum*, des terrains calcaires. Peu commune aussi une *phalaris*, trouvée au pied des murs à l'entrée du parc des Mares à Avranches. Notre confrère, M. Maheux, curé de Saint-Oven, trouve dans son jardin le rare *Ranunculus sylvaticus*, déterminé par lui et son voisin botaniste, M. Blouin, curé de la Gohannière. Trouvé sur la dune de Pignochet, à Saint-Jean-le-Thomas, par M. S. Mauduit, *orchis hircina*, ou orchis à odeur de bouc. M. Chevrel a trouvé cette plante à sa hauteur maximum de huit décimètres. M. S. Mauduit a aussi rencontré à sa propriété de la Poisnière en Saint-Martin-des-Champs, une plante rare dans notre pays, le *crassula rubens*, que nous avons trouvé aussi, près du vieux four à chaux de Saint-Jean-le-Thomas, puis au Val-Saint-Père, à la Butte, chemin dit du Gué-de-l'Epine.

On conçoit qu'il y ait des plantes dominantes populaires dans certaines localités : à Mortain c'est le pavia, dans les jardins publics et privés; au Mont-Saint-Michel, le long de sa rue une balsamine rose, dite *impatiens balsamina;* à Villedieu, la plante favorite des petits jardins et des devants de maisons est une bette, pour la belle coloration de ses feuilles. Si l'on veut voir un tapis continu d'*oxalis acetosella*, vulg. *alleluia*, on le trouvera sur les talus du chemin creux sous le cimetière de la Godefroy.

Le *corydalis lutea*, naturalisé sur les murs de Dinan, se rencontre aussi quelquefois sur ceux d'Avranches, mais l'*arabis rosea* y est très répandu. Brébisson, dans sa *Flore de Normandie*, déclare qu'il n'a récolté qu'une fois le *lychnis diurna* à fleurs roses : M. S. Mauduit vient de le trouver sur sa propriété de Saint-Martin-des-Champs,

Digitized by Google

village de la Poinière(nom dérivé de la Payennière,ou villa des Payens) ainsi que *silene nutans*, peu commun, visqueux et exhalant le soir une odeur agréable,et la *briza media*,à qui la mobilité de ses épillets a valu de nombreux noms pop. : *langue de femme*, *amourette*, *tremblotte*, en angl. aussi *quaking grass*, l'herbe tremblante. Nous avons trouvé une autre graminée, celle à épi panaché de blanc et de vert près du portail du parc des Mares à Avranches, elle a été répandue dans les débris de houille, car sa graine est aimée des serins : c'est le *phalaris canariensis* qui semble venu des cages des oiseaux: c'est M. Couétil, de Saint-Martin-des-Champs, professeur au Havre, qui lui l'a déterminée. Ce sont les Anglais de ce quartier qui ont enrichi notre Flore de cette plante, en jetant sa graine au chemin dans la poussière de charbon.

Un de nos membres, feuilletant la *Philologie étymologique* des noms de plantes de M. Le Héricher,propose une addition à ces séries distribuées par familles. Ainsi au nom populaire de l'androsème, c'est-à-dire *Siparon*, altération de son nom bien connu de *Souveraine*, on joint cette note : « nous préférons cette étymologie à celle par le latin *cyparum*, qei n'a pas passé en français, croyons-nous, et qui désigne une plante très différente, le souchet ou le glaïeul. » Le nom de la berce dans l'Avranchin est *faux-panais* ; à Ducey, les grandes marguerites se disent des *moines*, des moines blancs, sans doute d'après le vêtement des religieux de l'abbaye voisine, celle de Montmorel, et dans l'Avranchin en général, ce sont *gueudelles* ou *guedelles*, un mot qui ne peut venir que de *gaude*, le réséda *luteola*, plante bien différente, mais en fait de plantes, le peuple conçoit les plus lointaines analogies : ici c'est l'analogie par le jaune. En Provence, la *centaurea* jaune dite solstitiale s'appelle *auriole*, d'après sa couleur d'or. Pour l'étymologie de *taraxacum*. le pissenlit, elle n'est pas grecque : c'est l'arabe *tarachaqoun*, chicorée. C'est aussi un nom arabe que celui de *ballotte*, c'est l'arabe *ballout*. A Genêts aussi cette belle fleur de la grande marguerite est dite Moines (moines blancs), et *petros* (prêtres en blanc surplis).

Plantes sauvages ornementales. — La plus belle est sans doute l'*anchusa italica* que M. S. Mauduit cultive dans son jardin de Saint-Martin, Une autre, qui est aussi très ornementale et qui est déjà entrée dans le jardin d'un botaniste, c'est la sauge des prés, *Salvia pratensis*, qui forme des îles d'azur sur la mer de verdure des prés de l'Ile-Manière, près du pont du chemin de fer. De même, la campanule gantelée aux grappes bleues. Il y aurait lieu d'augmenter cette série de plantes sauvages devenues ornementales, en même temps que de signaler un progrès,dans nos maisons, pour les bouquets cham-

Digitized by Google

pêtres plus élégants, plus légers, plus variés que les bouquets des jardins. Comme plante ornementale en bordure, le *Sedum acre*, vulgairement *vermiculaire*, est déjà très répandu. Quelques jardins ont le *Sylibum marianum* ou chardon-Marie. Grâce à M. l'horticulteur Roussel, l'*aubrietia deltoïdes*, charmant gazon azuré de fleurs, et excellent en bordure, a été popularisé dans nos jardins. On ferait aussi de beaux massifs de notre vipérine sauvage et de même. ô horreur! oui, de notre pissenlit, cette fleur d'or, qui vaudrait son pesant de ce métal, si elle avait un beau nom et si elle venait de Chine ou du Japon. Aux arbres remarquables du pays, signalés par M. S. Mauduit, nous ajouterons le châtaignier du parc de Mme de Léziart, en Montviron ; il ne végète presque plus et traine à terre des rameaux dénudés ; nous le croyons le doyen des arbres de notre contrée. Ajoutons à l'alisier du Plessis en la Godefroy le cormier du jardin de notre confrère M. Le Marchand au bas des *MM*. Le cormier est voisin, en botanique, de l'alisier et du micocoulier, dont le bois nous vient spécialement de Perpignan, sous forme de manches de fouet que nos voituriins appellent *perpignans*. Le micocoulier est à la Provotière, à Céaux.

P. S. d'Automne. — Les champignons affectionnent les *pignadas* ou pinèdes et les sapinaies : aussi en ce mois de novembre le bois de conifères de Baffey offre un riche spectacle de formes et de couleurs. Les champignons percent de toutes parts, isolés, groupés et surtout formant des cercles et des demi-cercles sur le pourtour des racines, ce que le peuple appelle *cercles des fées*. La note dominante est un champignon ramifié, la clavaire coralloïde, vulgairement *barbe-de-chèvre*, d'un blanc d'ivoire, disséminée comme des flocons de neige filtrés à travers les ramures. Le phallus impudicus y est rare, mais les lycoperdons ou *vesses-de-loup* y abondent, ainsi que cette belle et meurtrière fausse-oronge, à laquelle on pourrait appliquer aussi ce nom d'Atropos belle-dame que Linné a donné à une autre plante attrayante et vénéneuse Abondants aussi les agarics que les Anglais nomment *toad's stool*, la chaise au crapaud; enfin on dirait qu'il y a là la gamme de toutes les couleurs, si la plupart elles n'étaient tout simplement inexprimables. Presque tous les champignons sont vénéneux : d'inoffensifs ils peuvent devenir mortels à un certain degré de développement. Il n'y a d'exception absolue que pour la morille. Notre vieux maître, Gerville, qui a créé la flore de la Manche, nous disait des champignons : Je les connais, mais je n'ose pas en manger.

Cette longue exposition botanique se complète et se termine par la présentation que fait l'auteur, M. Le Héricher, d'une branche d'alisier avec son fruit, le tout d'un individu unique dans le pays, et ensuite de la rarissime prêle, l'*equisetum littorale* découvert près de

Digitized by Google

Saint-James, par M. Auguste Besnard. La description de la flore de Normandie en est fautive, M. Besnard nous le fait remarquer en confrontant avec elle la plante elle-même. Il nous a donné ces échantillons tirés des individus qu'il conserve vivants dans un côté mouillé de son jardin.

L'appel du numéro 5 du programme de la séance, intitulé : *Un chapitre d'un ouvrage récent du Président sur le Mont Saint-Michel* donne à son auteur l'occasion de dire tout ce que l'éditeur du livre, M. le libraire Lebel, notre confrère, a fait pour populariser et glorifier notre illustre montagne du milieu des grèves et de la mer. Nombreux sont les ouvrages édités par lui et par son prédécesseur, et le dernier est la 6e édition, toute renouvelée, de l'*Itinéraire du Mont Saint-Michel,* par M. Le Héricher, et ce sera sans doute aussi la dernière œuvre michelienne de ce dernier. Il en détache deux à trois chapitres pour la lecture de cette séance, ceux intitulés : *La Digue, l'Aspect général, la Ville.* M. le chanoine Pigeon, qui voit dans cette digue un heureux moyen de communication, y trouve les avantages de celle qu'il a récemment parcourue, la digue qui unit Venise à la terre ferme.

LECTURE de TROIS CHAPITRES de l'ITINÉRAIRE du VOYAGEUR dans le MONT SAINT-MICHEL

I

La Digue. — En sortant de la terre ferme et des terrains boisés, lorsqu'on entre dans la grève, la première chose qui frappe est la digue, qui rattache le rivage au Mont Saint-Michel. C'est un chemin-digue, construit en 1879, par les ingénieurs de l'Etat : il porte les voitures et les grands *breaks* des voyageurs : il pourrait porter des rails et des trains. Il a supprimé, au grand avantage des véhicules et des piétons, les sables boueux et déliquescents de cette grève amphibie, de la *terre marine* comme l'appelle Wace le vieux trouvère, l'Homère de la Normandie. Maintenant il n'y a plus à se préoccuper de lunaisons, de marées, de sables mouvants ou *lises;* maintenant plus de bateaux, plus de guides qui embourbent le voyageur pour le sauver, plus de brouillards à redouter, de ces brouillards à couper au couteau, qui sont le danger le plus sérieux des vastes grèves. Un haut et large sillon, où il y a place pour un chemin de fer, qui se fera tôt ou tard, nous conduit par une courbe gracieuse, formant une anse, un port, entre deux tours des remparts, sous la montagne couverte de maisons et d'édifices, la *pendula villa* des chroniques. Cet humble sillon, que le Mont regarde de si haut et avec dédain, ne peut porter

Digitized by Google

atteinte à sa poésie, sauf sur un seul point, c'est que la montagne, monumentale et altière, n'est dans toute sa beauté, surtout la nuit, au clair de lune, que quand elle est entourée des flots de la mer, quand elle est cette île que les chroniques appellent *in periculo maris, in pelago maris*, quand elle tremble sous les assauts de l'océan, *Immensi tremor oceani*, selon la devise du collier de l'Ordre de Saint-Michel. Du reste, dans l'état actuel, la mer continue d'entourer le Mont Saint-Michel, sauf ce sillon qui est si petit dans cette vaste mer et au pied de la fière montagne.

Ce sillon, qui a sauvé plus d'un pêcheur aveuglé dans les grèves par la nuit ou le brouillard, a quadruplé l'ancien nombre des visiteurs. A droite et à gauche du voyageur allant au Mont s'étendent au loin les grèves bleuâtres de cette baie qu'un poète anglais quittait naguère en leur disant : « *Farewell, blue and savage norman bay.* » Pour la conquête de ce terrain fertile s'avancent à droite la digue normande ou de Torin, et à gauche la digue bretonne, dite de la chapelle Sainte-Anne, pour appuyer au Mont la pointe supérieure d'un triangle qui renfermera vingt mille vergées, cinq mille hectares, la France agrandie d'un canton, et faible espace encore si l'on considère l'étendue de la baie,

Vauban eut l'idée de la vider de ses rivières, qu'il jetait dans le port de Saint-Malo. Louis XIV, s'aidant d'un ingénieur hollandais, voulait la barrer, « au pied de la mer, » depuis Saint-Jean-le-Thomas jusqu'au Pas-au-Bœufs. Maintenant, cette rivière, qui baigne la digue, le Couesnon, est domptée et renfermée dans un canal, que commencèrent à creuser, vers la fin du premier empire, des prisonniers espagnols, pauvres exilés qui, selon un mot d'un contemporain, » y mouraient comme mouches. » Cette forte rivière, le vieux *Coetno* des chroniques, le Couesnon, fameux jadis par ses divagations, s'est fixé lui-même et les Bretons ont fait le dicton :

Le Couesnon par sa folie
A mis le Mont en Normandie.

Les craintes sur les dégâts que la mer fait dans les remparts se dissiperaient en grande partie dans la supposition du plan réalisé de l'endiguement complet, puisqu'il mettrait les remparts en terre ferme. D'ailleurs, le Mont doit être considéré comme un môle énorme, dont le musoir, formé de rocs gigantesques et inébranlables, divise le flot occidental en le rejetant d'un côté dans la bouche du Couesnon où la la digue le brise, et de l'autre en l'étalant sur une vaste grève. Aussi les remparts placés à l'arrière de ce môle, à l'est, n'ont pas eu beau-

Digitized by Google

coup à souffrir. Cette face occidentale qui est d'une beauté sauvage et désolée, Wace l'a décrite ainsi :

La roche dreite et naïve,
Qui contre la grand mer estrive,

Dans ces trois quarts de cercle de rivage qui s'ouvrent devant nous, on distingue Avranches sur les hauteurs, Genêts enfoncée entre deux caps, celui de la Chaise et celui du Bé-d'Andaine, le promontoire de Saint-Jean-le-Thomas et la côte de Bretagne. Trois rivières sillonnent ces grèves de bandes lumineuses : le Couesnon, la Sélune et la Sée.

II

Aspect Général. — Le Mont Saint-Michel, dont la forte masse dissimule la distance au voyageur qui s'engage dans les grèves ou sur la digue, offre environ un kilomètre de tour, une élévation de plus de 150 mètres du niveau de la grève au sommet de la tour ; l'édifice qui forme la couronne du rocher entre pour plus de 60 mètres dans cette élévation. La vue d'ensemble du côté de l'arrivée, qui est le plus riche et le plus varié, c'est une énorme pyramide tronquée, décapitée : cette *diminutio capitis* est l'œuvre des foudres et des incendies. On voudrait prolonger son élan vers le ciel, y replacer la flèche gothique des derniers temps ou la flèche romane des temps anciens, couronnement logique et artistique d'une église romane, celle qui entre dans les projets de restauration. A gauche de la tour, la ligne des édifices dessine un escalier gigantesque, à quatre degrés, montant à l'escalade du ciel. Trois zônes horizontales à partir d'en bas : la ceinture des remparts bosselée de tours, avec une grande maison à gauche, naguère caserne ; ensuite la petite ville, la ville pendante, la *pendula villa* des chroniques, agglomération de maisonnettes, puis la forteresse-abbaye, avec l'amortissement conique de son église, l'épanouissement et les efflorescence de son abside. On est frappé du constraste de ces maisons, égayées de fenêtres, curieuses, éveillées, épanouies au soleil, la vie moderne, avec le moyen-âge, dont la vie tout entière, comme celle du Romain, comme celle de l'Arabe, s'était réfugiée derrière des murailles opaques, ou percées de trous pour les projectiles, et de lucarnes pour guetter l'ennemi. L'austère abbaye reste intacte à droite ; à gauche, elle montre son sein ouvert, saignant des blessures des hommes et du temps. Le monastère fut « une île de paix » sur la mer tempestueuse du monde et ici plus encore, au milieu des tempêtes, des ouragans et des flots. C'est là que se réfugiaient les âmes tendres, les penseurs et les artistes. Au-

Digitized by Google

jourd'hui encore, ces âmes et ces esprits s'identifient avec la vie claustrale dans cet entassement d'architectures, et regrettent de ne pas avoir vécu dans ces temps et se font moines en leurs rêves lointains : en passant sous cette porte ils ont vieilli de mille ans.

III

La Ville. — Quand on a franchi la porte extérieure, ou Bavolle, près de laquelle était jadis le gibet de l'Abbé, investi du droit de haute justice, quand on a laissé à gauche l'ancien corps de garde aux bourgeois, où le visiteur déposait toute espèce d'armes, à moins que, comme un abbé de Savigny, ou un archevêque de Bordeaux, de Sourdis, il ne se sentît trop haut gentilhomme pour être fouillé et désarmé, et ne s'en retournât plutôt que de subir cet outrage, alors on se trouve dans cette petite place d'armes qu'on appelle l'Avancée et Cour du Lion : c'est à cause de ce fier animal encastré dans le mur qui pose sa griffe sur un écusson. Ce sont les armes de l'abbé Jollivet, le grand constructeur des œuvres militaires du Mont, pendant la guerre de Cent Ans : chevron d'argent à trois roses aussi d'argent; deux en chef et une en pointe sur champ d'azur et une crosse d'argent pour cimier. A droite, ces gigantesques tubes de fer, rouillés et écaillés par le temps et le salin de l'air et de la mer, ce sont les glorieuses *Michelettes*, ou filles du Mont Saint-Michel, ces canons que les Anglais, dit D. Huynes, laissèrent dans le grand siège de 1427, repoussés par les chevaliers défenseurs de la ville ou refoulés par la marée montante. Ces deux bombardes sont encore chargées de leurs boulets de pierre ; cette petite place d'armes était spécialemant le poste des bourgeois.

La population actuelle n'est pas riche : elle vit de la pêche du saumon, bar et sole, et de la récolte des coques, et du voyageur dans la belle saison. La mer monte quelquefois jusque dans cette première enceinte , on y hale les bateaux de sauvetage, destinés à porter secours aux malheureux égarés dans les brouillards, surpris par le flot montant. Dans les brouillards, on sonne aussi la cloche de l'abbaye, celle de Bebemberg, et les malheurs sont moindres qu'autrefois. Voyez ce qu'ils étaient d'après l'obituaire de l'abbaye ; « Prières pour quatre pèlerins entraînés par la mer, pour dix-huit submergés l'an 1316, pour douze ensevelis sous les sables en 1304, pour treize, en 1305.

Le Président a dépouillé d'une manière succincte la correspondance qui s'est considérablement accumulée dans une vacance de trois mois. Cependant, par devoir envers nos confrères et pour leur utilité

Digitized by Google

littéraire et scientifique, il signale toutes les lettres, se réservant de les présenter plus au long dans la *Revue* de ce trimestre.

CORRESPONDANCE

1° M. Maheux, curé de Saint-Oven, prie ses confrères d'excuser son absence à la séance : nous savons que M. le Curé était retenu par un devoir religieux : « Je regrette, nous écrit-il, de ne pouvoir assister à la réunion : veuillez faire part de mes regrets à la Société.»

2° M. le vicomte Georges d'Avenel avait un fragment de son livre sur Louis XIII (3e volume en préparation) inscrit au programme. Craignant de ne pas être arrivé à temps pour en faire lui-même la lecture, il s'assure d'un lecteur dans ce billet au Président : « Comme malgré ma bonne volonté, je ne puis être assuré de l'heure exacte à laquelle je pourrai me rendre à notre séance d'aujourd'hui, vu le nombre d'affaires diverses qui me retiennent, je préfère beaucoup, si vous le voulez bien, que l'*Armée sous Louis XIII* soit lue par vous, et je crois cela d'autant meilleur que vous pratiquerez dans ce morceau les coupures que vous jugerez convenables pour le maintenir dans des proportions qui ne fatiguent pas l'auditoire. A tantôt et mes plus dévoués sentiments. » Le Président n'a pas manqué de déférer avec empressement à cette demande, et a lu un passage important de cette judicieuse étude écrite d'un style clair, coulant et rapide, où sont exposées les différences entre le recrutement de ce temps et celui des armées modernes.

3° De Cuves nous vient un billet de notre très aimé confrère, le P. J Vaudon, invitant le Président et M. J. Durand, au nom de M. A. Garnier, à venir à la Noblerie : « M. Garnier vous y attend le jour qu'il vous plaira... Faites un signe et nous vous irons chercher au Chêne-au-Loup. Que si vous pouvez décider M. Durand à vous accompagner, M. Garnier sera deux fois content. Tout à l'espérance de vous revoir et bien vôtre en affectueux respect. » Les deux invités ont répondu à cet aimable appel, sachant bien que cette excursion profiterait à la Société. En effet, ils en ont rapporté la notice sur le séminaire de la Garlière, les vers du P. Vaudon sur Jeanne d'Arc et les *Conseils pratiques* pour vivre heureux, par M. A. Garnier, articles qui ont été lus à notre séance actuelle.

4° Un magistrat méditant sous les châtaigneraies des *Rues*, en Tirepied, toujours préoccupé de quelque bien à faire aux hommes, a réduit en aphorismes bien frappés et saisissants de vérité quelques

Digitized by Google

vues sur la santé du corps : « 1° Quand on est jeune, on vit *naturellement* : quand on est vieux on ne vit plus qu'*artificiellement*. 2° Dans les maladies curables, le succès de la lutte entre ces maladies et les malades appartient au *plus persévérant*. 3° Le mot de Montaigne : *continuer pour gaigner*, est encore plus vrai en médecine qu'en littérature. 4° Il ne faut pas plus cesser de se traiter, parce qu'on a fait un remède, qu'il ne faut cesser de manger le lendemain, parcequ'on a bien dîné la veille. 5° Il faut *peiner* pour se *conserver* : à chaque jour il faut sa peine. 6° Quand on ne travaille pas contre la maladie, c'est la maladie qui travaille contre vous. Conclusion générale : Ne pas faire le bien quand on peut le faire n'est pas un acte punissable devant la justice des hommes : c'est un crime devant la justice de Dieu. » M. Ch. Carpentier, Conseiller à la Cour de Paris, en villégiature à Tirepied, vacances de 1886.

5° Notre confrère, M. Tardif de Moidrey, maire de cette commune, en recevant notre septième volume que lui envoyait le Président « offre ses hommages respectueux à M. Le Héricher et le prie d'agréer ses remerciements pour les *Mémoires* de la Société d'Archéologie. »

6° M. Henri Beghin, membre de notre société, nous fait part de sa nomination, comme professeur de langue et littérature anglaise à l'école navale, en rade de Brest.

7° Invité à entrer dans notre compagnie, un principal honoraire de l'Université, ancien élève du collège d'Avranches, décline cet offre avec une parfaite convenance : « Les termes trop flatteurs par lesquels vous m'invitez à faire partie de la Société d'Archéologie, que vous présidez avec tant de distinction, augmentent les regrets que j'éprouve de ne pouvoir accéder à votre proposition si bienveillante. Je n'en suis pas moins votre très humble et très respectueux ancien élève. » (Carnet, 11 Octobre 1886, Ch. Lesage).

Nota de la Rédaction. — Notre premier titre de Société d'Archéologie est un épouvantail pour certaines personnes même très lettrées ; on oublie de lire la seconde partie « de Littérature, Sciences et Arts. »

8° C'est dans une semblable intention que le Président s'est mis en rapport avec M. le comte de Calan, ancien officier, propriétaire de la Foulerie, en Plomb, lequel serait une recrue honorable et distinguée pour notre Société. Il n'y a pas lieu d'en désespérer d'après ce billet : « En arrivant à la Foulerie, j'ai trouvé l'aimable petit mot

Digitized by Google

que vous avez bien voulu m'y laisser. J'espérais avoir le plaisir de vous en remercier de vive voix, et je regrette d'être obligé de vous dire à une autre fois, que je ferai tout mon possible pour rendre prochaine. Veuillez agréer, en attendant ce plaisir, l'expression de mes sentiments les plus distingués. »

9° De Saint-Pétersbourg, de notre savant et vaillant travailleur, M. J. Fleury, nous vient un livre étonnant : un *Essai sur le patois de la Hague* fait en pleine Russie ! Son confrère en philologie normande lui a écrit pour le remercier et lui exprimer ses premières impressions sur ce livre qu'il a dévoré très vite en première lecture. Elles renferment un éloge prononcé sur la partie dite phonétique et des réserves sur le glossaire par trop incomplet et d'interprétation étymologique insuffisamment décisive. M. Le Héricher a voulu savoir de M. Fleury si la Hague possède ce singulier mot, la *veue* (la vue), usité à Valognes dans le sens de ce qui éclaire, comme dans : éteins la veue, souffle la veue. Cette acception, qui est celle de l'effet pour la cause, n'est pas connue de M. Fleury, et dès lors n'a pas pénétré dans la Hague.

10° Si notre *Revue* ne rapporte souvent à ses auteurs que des récriminations d'amour-propre ou des critiques de détail et microscopiques, ils ont la consolation d'être lus et favorablement appréciés par les vrais connaisseurs. C'est ainsi que M. Ch. Carpentier nous soutient par son opinion réconfortante : « J'admire votre puissance de production, cette revue pleine de charme par l'érudition, par le style, par la variété des matières... J'ai à vous remercier d'avoir gracieusement rappelé mon souvenir à l'occasion du tableau de l'Assomption de Prudhon, donné à l'église de Tirepied. Un éditeur de Paris va publier ma *Ville souterraine* ; j'y ajoute un prologue et un épilogue, et ce livre, qui paraitra au mois d'octobre, sera illustré de quinze jolies gravures. On mettra au frontispice l'image de Viridovix, avec cette légende : « A la mémoire de Viridovix et des Gaulois qui ont combattu pour la défense de la Gaule à la bataille du Châtellier. » ce sera ma dernière œuvre. » Qui a bu boira, qui a écrit écrira ; nous l'espérons bien aussi d'après l'âge et la vigueur d'esprit de celui qui parle de cette manière.

11. Un amateur de philologie topographique, dont la résidence ordinaire est Avranches et avec qui notre Président, qui a écrit un livre sur la matière, a eu des rapports du meilleur souvenir, lui écrit d'Angers plusieurs lettres sur son système, sur sa découverte, d'une clef unique qui ouvrirait l'étymologie de tous les noms de lieu, Ces

Digitized by Google

lettres qui piquaient vivement la curiosité, nous les eussions insérées comme étant celles d'un érudit convaincu, mais elles ont cessé d'avoir de l'intérêt depuis que leur auteur, M. Ferdinand Pennier, a publié son système dans un livre que nous nous réservons d'étudier, intitulé : *Les noms topographiques devant la philologie*, Paris, Vieweg, 1886, grand in-8° de 160 pages. Il est offert par l'auteur à notre Société où il vient, par son œuvre, de marquer sa place.

12° M. Victor Brunet, historien distingué, à Vire, réclame de nous un diplôme : le Président lui répond à ce sujet. Puis il demande l'adresse (qui lui a été envoyée) de M. Deschamps du Manoir, comme étant en mesure de le renseiguer sur un fait historique arrivé à Cozensa, relatif à un seigneur de Tracy, près Vire. » Il demande enfin au Président sa notice nécrologique sur Victor Jacques : « Un savant que j'ai beaucoup aimé, dit-il, et pour lequel j'avais une vive sympathie. » M. Brunet, dans une autre lettre, nous fait hommage, en très belle édition, d'une monographie sur les *barons* et la *baronie* de Montchauvet, et demande l'adresse de l'éditeur des *Traditions populaires*, pour ses travaux en ce genre. « Car, dit-il, je vais donner, d'ici à deux mois, un fort volume in-8° renfermant douze contes de l'arrondissement de Vire, sous le titre de CONTES POPULAIRES DU BOCAGE, première série. » Il nous offrira un exemplaire de ce volume tiré à 60, et qui ne sera pas mis dans le commerce. Toutefois, nous croyons que M. Brunet s'est trompé de nom et d'adresse en écrivant en tête de sa lettre « savant illustre. » Nous n'avons chez nous personne qui mérite ce nom-là.

13° M. Lemonnier nous envoie d'Ouffières (Calvados) un travail sur l'hallucination : « c'est, dit-il, une réponse à M. le docteur Loyer. Il ne peut pas s'en fâcher, tout le monde étant libre d'avoir son opinion. » M. Loyer ne s'en est nullement fâché et il admire l'érudition de M. Lemonnier, qui nous a si souvent accoutumé à la constater. Mais M. Loyer a vu, avec d'autres, que l'auteur de cette réfutation confond, comme beaucoup d'autres aussi, l'hallucination et la folie, profondément distinctes. Celle-ci est une abberration constante et incompatible avec les fonctions sociales et l'autre est une aberration momentanée sur un seul point, très compatible avec les fonctions sociales et tous les devoirs de la vie ordinaire et même avec la justesse profonde du jugement, du bon sens et du savoir. Cette distinction est constatée, reconnue, élémentaire.

Du reste, M. Loyer a répondu à M. Le Monnier d'une manière aussi décisive que polie : « Je vous renvoie la réponse à mon article, qui est aussi courtoise que possible. Un homme de la valeur de mon

Digitized by Google

savant adversaire n'adopte pas une opinion à la légère et je ne le combattrai pas. Je crois cependant qu'il se trompe. On trouve dans le traité des hallucinations de Brierre de Boismont des cas nombreux d'hallucination, sans trouble de la raison. Dans ses leçons de physiologie, Huxley cite une dame qui pendant plusieurs mois eut des hallucinations et qui conserva assez de discernement pour ne pas croire aux images qu'elle voyait. Huxley ajoute que sans la lucide intelligence de Madame A., ces hallucinations eussent été une mine d'histoires de revenants du genre le plus parfaitement authentique. » Nous ajoutons à cette explication du vénérable et savant docteur de consulter un numéro de la *Revue philosophique* (chez Alcan, 1886), où l'un des rédacteurs, un homme de forte raison, raconte la vision qu'il eut plusieurs fois d'une dame sous bois, en plein jour, et qui fuyait à mesure qu'il avançait.

Dans une autre lettre adressée à M. de Chabannes, secrétaire, le même M. Lemonnier réclame le n° 2 de la *Revue* : comme nous n'avons pas de lecteur plus dévoué et plus avide de nous lire, ce numéro a été expédié immédiatement.

14° Notre confrère, directeur de l'Ecole-Pompée, d'Ivry, M. Octave Blondel, qui aime notre littérature du moyen-âge, et qui sait écrire avec facilité et humour, est tout pénétré de honte « d'avoir devant les yeux comme un remords la lettre de M. de Chabannes, lui conférant l'épithète de titulaire sans avoir encore répondu. » Il a été absorbé par les occupations inhérentes à ses fonctions, si incessantes qu'il nous dit : « Vous voyez que je ferai un drôle de membre titulaire ! Je ne vous remercie pas moins du fond du cœur de l'honneur bien mal mérité que vous me faites et je vous serai reconnaissant de vouloir bien transmettre toute ma gratitude à nos confrères. » M. Blondel venait de passer de correspondant à titulaire.

15° Une lettre cordiale et vraiment littéraire nous est venue de notre jeune ami, M. Etienne Dupont : elle nous sembte mériter une insertion intégrale : « Très honoré M. le Président, une précipitation dans mon départ pour Caen m'a fait commettre un oubli dans la reddition des livres qui m'ont été prêtés. — Je le répare aujourd'hui en vous faisant parvenir votre excellente et savante étude sur le Mont Saint-Michel.

A propos de notre Merveille, je vous signale une poésie locale, insérée dans la *Revue-Bleue*. Elle est de M. Jacques Normand, un nom connu dans les Lettres, et s'appelle « *Au Mont Saint-Michel*. » Vous savez combien le *Mons-Virgo* est cher à mon cœur avranchais. — Si les vers que je lui ai consacrés ne sont guère éloquents, ils sont

Digitized by Google

du moins sincères. Aussi ai-je lu et relu ces quelques lignes de Normand, vision extatique d'un contemporain entrant dans la peau d'un moine du XIVe siècle ! — Une petite restriction dans l'éloge cependant ; — M. J. N. a fait d'assez jolis vers pour qu'un rimeur très humble se permettre une critique. Ne vous en déplaise, auteur spirituel de la *Chronique rimée*, nos grèves n'ont point cette « uniformité plate » que vous leur donnez, pas plus que l'on ne saurait comparer à « un noir bétail » ces foules pieusement recueillies qui s'écoulent lentement au sortir de la messe. Mais je vous pardonne ces peccadilles, mon cher confrère, surtout quand vous les rachetez par des vers tels que ceux-ci :

« Humble, mais grandiose en son humilité,
« L'église de campagne est la maison bénie,
« Où le dimanche, après la semaine finie,
« Au bruit du carillon, sous le ciel gris ou bleu,
« On vient entre voisins se voir chez le bon Dieu !

Ah ça ! direz-vous, est-ce à M. Jacques Normand ou à moi que M. Dupont écrit ?... Eh ! Monsieur le Président, rappelez-vous ces bonnes et littéraires causeries, dans lesquelles nos auteurs contemporains avaient si large part, conversations attristées quelquefois par un nuage de pessimisme à propos des interminables romans actuels, qui semblent nous faire vivre encore aux beaux jours du grand Cyrus et de Clélie ! Et nos pensées que nous échangions à perte de vue sur Lamartine, trop idéal, et sur Hugo, plus humain !

Voilà déjà bien du papier noirci, M. le Président, ne m'en voulez pas — cela me fait revivre cette bonne vie des vacances, alors que l'esprit de l'écolier est léger, comme le dit notre admirable Richepin, dont nous étions tous deux enthousiastes ! — En outre je n'ai pas le temps de faire plus court, et à l'instant je me remets à une étude littéraire. Mais, s'il est vrai que l'idée principale d'une lettre est dans son post-scriptum, je devrais ajouter ceci à la mienne : agréez pour vous et pour tous nos collègues mes plus vifs et mes plus sincères regrets de ne pouvoir assister à la séance de notre chère Société et croyez qu'Etienne Dupont sera des vôtres de cœur. »

16° De Montmartin-sur-Mer, un membre correspondant, M. Benjamin Bourdon nous écrit nous annonçant qu'il vient d'être reçu le premier au concours d'agrégation de philosophie et qu'il est envoyé, avec une bourse de voyage, en Allemagne par le ministère de l'Instruction publique : « Je vais partir pour ce pays où je compte étudier particulièrement l'état actuel de la psychologie physiologique, laquelle y a ses principaux représentants... je compte bien, dès que j'aurai quelque loisir, vous adresser une communication. »

Digitized by Google

17° Le Ministre de l'Instruction publique, qui a présenté un sujet à étudier « les *Assemblées générales* des communautés d'habitants, » recommande par une circulaire spéciale de ne pas réserver, pour une étude distincte, les documents relatifs aux intérêts religieux.

18° Deux lettres de démission : 1° celle de M. Delanoë, non motivée ; 2° celle de M. Gabriel Lerebours qui « ne pouvant jamais assister aux séances si intéressantes de notre Société, se voit contraint, à son grand regret, de nous prier de recevoir sa démission de sociétaire. » Après une lettre du Président, pour la retirer, il la maintient « irrévocable » « regrettant toutefois de se séparer de son ancien professeur pour lequel il a toujours conservé un bon souvenir. »

19° M. Ch. Guérin, de Mesnil-Thébault, qui continue avec ardeur et constance ses expériences sur l'implantation du gui sur divers arbres et arbustes, a entretenu avec la Société une active correspondance pour la tenir au courant de ses expériences et de leurs résultats. Déjà nous avons publié un de ses rapports sur ce sujet, et dans la dernière séance le Président a mis sous les yeux des membres présents les nombreux spécimens d'inoculation du gui sur le pommier, son substratum le plus naturel. M. Guérin n'a pas complètement réussi sur d'autres végétaux, mais il n'est pas au bout de ses tentatives.

20° Une personne inconue, qui signe : Aglaüs Bonvenne, membre de la Sociétété française d'archéologie, nous envoie le beau chiffre ou monogramme de Marguerite de Beauchamp, seconde femme de Talbot, maréchal de France, tué en 1453, monogramme trouvé sur le manuscrit offert par Talbot à l'occasion de son mariage. Ce manuscrit appartient aujourd'hui à M. Ramey, de Rennes. Nous remercions la personne qui nous fait ce don intéressant, surtout parce que la paroisse de Beauchamp est dans notre circonscription.

21° Nous insérons intégralement la lettre suivante, selon le désir de son auteur : « Monsieur le Président, je suis un peu surpris je l'avoue, que vous n'aperceviez dans la doctrine de Zénon qu'un seul côté vulnérable, l'apologie qu'il faisait du suicide. Cette philosophie ne mériterait-elle donc aucune censure lorsqu'elle égale l'homme à Dieu, lorsqu'elle amnistie les amours contre nature, les unions incestueuses, la communauté des femmes !

Le ridicule dans ses enseignements ne se mêle-t-il pas à l'odieux, lorsqu'il n'établit aucune différence entre tuer un coq sans nécessité et donner la mort à son propre père.

Toute opinion a ses excentriques, je le sais, mais qualifierons-nous

Digitized by Google

d'excentrique, Zénon, le fondateur de la secte Chrysippe, en qui elle se résume, Caton et Sénèque qui comptent au nombre de ses plus illustres adeptes.

Le père Lacordaire, dont vous citez un fragment, ne croyait point à la pureté de la morale stoïcienne, puisque l'une de ses conférences a pour but d'établir que la chasteté est une vertu exclusivement chrétienne.

Bien loin de chercher, comme vous m'en accusez, les côtés faibles du stoïcisme je l'ai défendu contre le reproche d'athéisme que lui ont adressé Montesquieu, Saisset et Ravaisson.

Quant à ce que vous dites des livres des nominaux qu'une mesure de sûreté aurait seule fait enchaîner dans les bibliothèques publiques, je crois que vous êtes dans l'erreur. Louis XI, ainsi que le raconte son historien, prit cette détermination pour rétablir la paix; voyant qu'il n'y parvenait point par là il les fit déchaîner. (1)

Je ne saurais fermer cette lettre sans vous faire remarquer que la mère de Victor Hugo n'était point Mademoiselle Foucher. Sophie Trébuchet, mère du poète, avait épousé en 1796 le capitaine Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo qui à ses prénoms substituait alors celui de Brutus.

La Société d'Archéologie d'Avranches a exprimé le regret trop fondé que les idées anti-religieuses émises dans un tome de ses *Mémoires* aient blessé des lecteurs catholiques.

Ne craint-elle point de les froisser encore en vantant la belle âme de celui qui a nommé nos prêtres des hiboux, le pape un basilic, il n'a pas craint de comparer le ministre de Dieu prononçant à l'autel ces deux mots sublimes Dominus vobiscum à l'âne faisant Hi han ? Des belles âmes comme celle-là que le bon Dieu nous garde !

Elle contenait, en vérité ! trop de fiel.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués, et soyez assez bon, je vous prie, pour insérer dans votre prochain Bulletin cette lettre sans en rien retrancher.

Joseph D'Avenel.

22° M. Léopold Limayrac nous a fait hommage de son grand ouvrage, *Etude sur le Moyen-Age*, dont un de nos confrères s'est proposé de rendre compte. Sur cette assurance et sur la proposition d'entrer dans notre compagnie qui lui a été faite par le Président, M. Limayrac lui a répondu : « Je vous remercie de la manière dont vous avez accueilli mon livre et du compte-rendu que vous vous pro-

(1) Duclos, œuvres complètes, tome IV, page 260.

Nota. -- Pour Hugo, la Société ne s'est occupée que du poète et jamais de ses doctrines.

Digitized by Google

posez d'en rendre. Je tiens d'autant plus à votre examen que M. de la Sicotière, mon ancien collègue, m'a parlé de votre Société dans les termes les plus flatteurs. C'est vous dire combien je serais honoré d'en faire partie sur votre proposition. Mais l'affaiblissement inquiétant de ma vue m'impose le repos, et a suspendu ou a interrompu définitivement peut-être mes études historiques. » Comme le Président avait parlé à M. Limayrac à propos d'un passage de son livre « sur le droit du seigneur,» en citant la fameuse charte basque (droit charnel), M. Limayrac dissipe les suppositions qu'on a faites sur ce droit : « Je suis persuadé que si un érudit de bonne foi remontait aux sources à l'égard de la charte basque, il arriverait à un résultat négatif. Avant d'admettre le passage relatif au premier né, je voudrais voir le texte original ou une copie émanant d'un homme autorisé... » Pour nous, toutes les chartes sur le *culagium* que nous avons connues, la plupart communiquées par l'archiviste de la Manche, M. Dubosc, ne supposent qu'un droit, une redevance pécuniaire au seigneur à l'occasion du mariage d'un vassal ou d'un tenancier.

23° De la *Smithsonian Institution*, de Washington, Etats-Unis, nous vient la demande de lui envoyer la liste complète de nos publications, sous cette forme : « Je vous prie de vouloir bien condescendre d'envoyer l'information désirée par la poste... »

24° Une circulaire du ministre consulte les sociétés savantes sur l'idée étrange de mettre à la Pentecôte le congrès ordinaire de Pâques à la Sorbonne. Le Président a répondu que ce serait éloigner du congrès les professeurs des facultés, ceux des lycées et des collèges qui n'ont que les vacances de Pâques.

25° Le Service des échanges nationaux nous fait parvenir d'Italie un certain nombre d'ouvrages destinés à notre Société : ce sont de beaux volumes in-4° : « *Memorie e documenti per servire alla storia di Lucca.* » Nous sommes, depuis quelque temps, associés correspondants de cette grande académie de Lucques.

26° M. Henri Moulin, de Mortain, annonce l'envoi d'un travail « bien sommaire sur le château de Saint-Jean-du-Corail, mais qui contient quelques détails nouveaux non sans intérêt. » Ce travail, la dernière œuvre de M. Moulin, a été mis à l'ordre du jour, et il est maintenant imprimé au 9e volume sous presse de nos *Mémoires*.

27° M. le Sous-Préfet d'Avranches prie de lui transmettre un de

Digitized by Google

nos livres désigné comme manquant aux collections de la bibliothèque nationale, le tome VI de nos *Mémoires*, volume qui a été aussitôt transmis.

28° La *Reale Accademia Lucchesse di scienze, lettere ed arti*, désignée ci-dessus, nous avise de l'envoi des volumes dont nous venons de parler. Ce sont trois beaux volumes in-4°.

29° Une rencontre que fit le Président à l'hôtel des Bains, à Carolles, d'un Scandinave littérateur, « décoré du ruban académique » et du nom de Kaufman, lui fit faire des démarches pour recruter en lui un de ces studieux enfants du Nord, du berceau de nos ancêtres. M. Kaufman n'a pas répondu, et l'hôtesse, interrogée par lettre, a déclaré qu'il est parti pour Paris, fin d'août 1886, et qu'elle ne connaît pas son adresse (Lettre de Mme Lottin, hôtel des Bains).

30° Nous avons reçu dans notre Société une jeune Anglaise d'origine française, intelligente et avide d'apprendre, miss Hélène d'Allain, de Jersey. Elle accuse réception de son avis de nomination et continue en ces termes : « Knowing myself to be thoroughly unworthy of such an honour, I desire nevertheless to express my warmest thanks for your kindness in remembering a promise made to a perfect stranger. The *Revue de l'Avranchin* is most interesting, especially those portions which concern Jersey. The Rev. Ahier, whom you mention in it, was my grand father's first cousin. » (A *Springfield*, le joli vallon, qui mérite bien son nom).

31° M, Louis Lahougue, qui porte un des noms les plus honorables et distingués d'Avranches, naguère Président de notre tribunal, quittant cette ville, son berceau, avec d'amers regrets, et, disait-il. « pour toujours, » avait cru devoir se séparer de notre Société. Il est revenu sur cette décision dans une lettre qui fait autant d'honneur à celui qui l'a écrite que de plaisir à celui qui l'a reçue, et nous ne pouvons résister au désir de la reproduire : « Votre affectueux souvenir m'a profondément touché, et je ne puis mieux vous en remercier qu'en vous disant que je reste des vôtres. A une demande faite en termes si bienveillants par un ancien professeur pour lequel j'ai conservé autant de reconnaissance que de respectueux attachement, je ne saurais répondre par un refus. Donc, je vous prie de regarder ma démission comme non avenue. Je veux même rester avec vous comme membre titulaire. »

32. M. Gaudin de Villaine, conseiller général et député, entre dans

Digitized by Google

notre Société de cette manière franche et courtoise : (Saint-Jean-du-Corail, 11 octobre 86) : « M. le Président, tous mes regrets de n'avoir pu répondre plus tôt à votre aimable lettre. J'ai été absent tous ces derniers jours ou très occupé ici. Je vous adresse le plus volontiers du monde mon adhésion à la Société d'Archéologie, adhésion toute modeste, car je n'aurai pas malheureusement les loisirs nécessaires pour apporter à l'œuvre commune autre chose que ma petite cotisation et mes vœux les plus sincères pour sa prospérité. Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma haute considération. »

33. Pénétrée d'une profonde reconnaissance pour le secours que nous lui avons voté, Mme veuve Victor Jacques nous témoigne ce sentiment avec effusion et nous envoie l'accusé de réception de la somme : » Je vous prie, M. le Président, de dire à tous ceux qui ont contribué à cette œuvre charitable que je les vénère beaucoup, dites-leur aussi que ce qu'on donne aux pauvres veuves ne restera pas sans récompense céleste... Mais je suis fâchée de devoir affirmer que ce sont les amis de mon mari qui songent à moi en essayant de me procurer du bien, mais pas ses... » Ici nous coupons court, les affaires de famille ne nous regardant pas. Une signature touchante est jointe, dans le reçu, à celle de Mme Jacques, c'est celle de sa jeune fille, la bonne et belle Raffaella.

34. Une lettre de M. Ch. Guérin, du 14 septembre 1886 nous tient au courant des différentes phases de la germination du gui, qu'il obtient depuis longtemps sur le pommier : mais le vrai intérêt de sa lettre est dans le post-scriptum : « radicelles de grains de gui posées sur un lilas en mars 1884, sont encore d'un vert foncé de bon augure. »

35° M. Henri Fournier, sénateur et ancien ambassadeur à Constantinople, à la réception du programme de cette séance, nous envoie sa carte en signe de bon souvenir.

36° Au nom du comité des travaux historiques, son bibliothécaire, M.E. Lefèvre-Pontalis, nous signale l'absence de notre tome VI de nos *Mémoires* dans la bibliothèque des Sociétés savantes et en réclame l'envoi.

37° Notre confrère, le R. P. Robert, supérieur des religieux du Mont Saint-Michel, lisant dans notre *Revue* nos démarches pour acquérir la collection michelienne de Victor Jacques, écrit de Pontigny, où il essaie de rétablir sa santé dans l'air natal, pour savoir si

Digitized by Google

« par votre médiation nous pourrions obtenir cette collection qui pour nous est encore plus précieuse pour le culte de Saint-Michel. » Mme Jacques n'avait pas répondu à la demande du P. Robert; elle ne nous a pas non plus répondu de manière à nous dire qu'elle envoie la collection. Dans une seconde lettre le même Père nous remercie de l'espoir que lui donne le Président qu'au cas d'acquisition par la Société d'Archéologie, celle-ci ne refuserait pas de détacher pour le Mont ce qui a rapport au culte de saint Michel. Mais jusqu'ici nos démarches n'ont pas abouti.

38° A l'offre de passer de titulaire à correspondant, ce qui est son droit, en sortant de l'enseignement de l'anglais à Avranches, pour entrer dans celui de Vire, M. Roullet de Benay Lafond accepte dans les meilleurs termes : « M. le Président, j'ai gardé un trop bon souvenir de nos excellentes relations pour ne pas accepter votre aimable proposition. Je resterai donc membre correspondant, et suivrai, autant qu'il me sera possible, les intéressants travaux de la Société.

39° Nous attachons beaucoup de prix à la lettre qu'on va lire ; nos liens historiques avec Jersey, nos rapports personnels avec nos membres jersiais et l'accueil fait par la société jersiaise à la nôtre dans la personne de son Président, ont inspiré à M. Le Héricher l'idée de rendre hommage à cette belle île en détachant des marges de son livre *Jersey historique et monumental*, toutes les notes bibliographiques qui la concernent, et en les dédiant à sa compagnie savante. Son président accueille cet hommage de la manière suivante : M., tant en mon nom que pour la société que j'ai l'honneur de représenter je viens vous remercier de la « *Bibliographie jersiaise* » que vous avez eu la gracieuseté de nous offrir. Ce n'est pas la première preuve du grand intérêt que vous portez à l'étude de notre histoire, et j'espère que pour bien des années encore, il vous sera permis de poursuivre cette littérature distinguée qui vous a si justement mérité la reconnaissance de tous. Veuillez, Monsieur, agréer cette expression de nos remercîments et l'assurance de ma plus parfaite considération. Colonel Ph. Le Cornu, président de la Société jersiaise, Manoir de la Hague. P. S. « Je dois signaler une petite erreur qui s'est glissée p. 5 : la propriété dite Avranches appartient toujours à la famille Marett. »

40° Pallidus morte futura. — Notre vieil ami et zélé correspondant, l'analyste distingué spécialement de cet être microscopique qui donne à la mer sa phosphorescence, le colonel Baddeley, se sentant très malade, a voulu donner sa démission : « *I can no longer hope to be of any service to the Society.* » Mais le Président l'a déterminé à re-

Digitized by Google

venir sur cette décision : « *After what you say, I can give no other answer than to accept your kind proposition to remain a member of your society. I considered it a duty to resign, when I found that the state of my health prevented my entertaining the hope of in any way assisting your good work.* » Il ne connaissait pas la mort de son ami, Gustave Bouvattier, dont il avait envoyé l'œuvre sur la pénitence de Henri II au professeur Freeman, à Oxford : « *it must be a great loss for you all.* » C'était écrit le 19 octobre de cette année, et il mourait quelques jours après, et la famille, sans doute, d'après une de ses dernières volontés, nous renvoyait son diplôme. Il sera déposé dans nos archives.

41° Dans cette nombreuse correspondance n'ont pas apparu de lettres vraiment scientifiques. En voici une de cette nature, que nous devons à notre savant et dévoué confrère, à Saint-James, le botaniste M. Aug. Besnard. Nous n'avons garde de ne pas l'insérer tout entiere ; espérons que cette analyse parviendra à l'auteur de cette monographie d'une classe de mousses aussi intéressante que celle des sphagnes : « La lettre de M. Besnard, de Saint-James, est datée du 10 août 1886. Nous la reproduisons dans son intégrité :

Monsieur le Président,

« M. Jules Cardot, de Stenay, vient de publier un important ouvrage sur *les sphagnes de l'Europe, révision critique des espèces et étude de leurs variations,* il veut bien employer mon intermédiaire pour vous transmettre l'exemplaire ci-joint dont il fait hommage à la *Société d'Archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches et de Mortain.* Ce n'est pas seulement aux spécialistes familiarisés avec l'étude des sphagnes que M. Cardot s'adresse ; il a voulu la rendre non moins utile aux débutants et il y a parfaitement réussi. La première partie contient une description sommaire, mais suffisante, de toutes les espèces d'Europe. Elle est suivie d'une clef des espèces et d'un tableau synoptique des variétés de chaque espèce. L'auteur donne, en terminant, un aperçu de la distribution géographique, puis enfin la dispersion des formes de l'Europe occidentale, avec l'indication des localités pour les formes rares; il ne vous échappera pas que, sous ce rapport, le département de la Manche occupe une place honorable, puisqu'il a obtenu 24 citations, dont 13 pour Cherbourg et 11 pour Saint-James. Dans une contrée comme la nôtre, dont les terrains siliceux sont éminemment favorables à la production des sphagnes, et où se trouvent les fertiles stations botaniques de l'Avranchin et du Mortainais, il y a des explorations fructueuses à faire. On trouverait un excellent guide, pour la section des sphagnes, dans le

Digitized by Google

savant ouvrage de M. Cardot. Un certain nombre d'exemplaires vont être mis dans le commerce, au prix de 6 francs. »

M. Paul Gibert, rédacteur du journal l'*Avranchin*, et membre de la Société, ayant lu dans notre compte-rendu de la séance du 15 juillet dernier cette mention sur notre savant et sympathique V. Jacques : « Des amis, dans le *Journal de Granville et Avranches*, ont ouvert une souscription pour son tombeau, » croit que cette indication inexacte est de nature à induire en erreur les personnes disposées à souscrire. Il nous serait obligé de rétablir la vérité dans notre prochaine séance, en mentionnant que c'est par l'*Avranchin* et dans ses bureaux que la souscription a été ouverte pour la tombe de son éminent et regretté collaborateur. » Cette légitime réclamation sera présentée à la prochaine séance, mais nous n'avons pas voulu l'attendre pour l'insérer, et nous lui donnons notre publicité immédiate.

Nous ne pouvons mieux clore cette correspondance qu'en présentant à la société un fort joli à-propos que nous remet M. Etienne Dupont. C'est un sonnet qu'il a fait pour le banquet de l'association amicale des anciens élèves et professeurs du collège d'Avranches. Lu par l'auteur, il y a eu tout le succès qu'il méritait

Messieurs, c'est un sonnet — un sonnet fort mauvais :
(Comme Oronte j'ai mis un quart d'heure à le faire),
Mais à mon détriment, maître Alceste, je vais
Te prouver que le temps « fait beaucoup à l'affaire !... »

Quant j'étais écolier, que j'ânonnais Homère,
Ils étaient bien nombreux les vœux que je faisais ;
Sans connaître Frary, souvent je m'écriais :
« Vers latins à la porte, à la porte grammaire ! »

Repoussant le *Gradus* avec l'humeur d'un dogue,
Je vouais à l'enfer pion et pédagogue...
Tous ces vœux sont restés au fond de l'encrier...

Aujourd'hui j'en fais un. — C'est le vôtre, — que n'ai-je
Une voix de stentor, messieurs, pour m'écrier :
« A LA PROSPÉRITÉ DE NOTRE VIEUX COLLÈGE ! »

M. Victor Le Montier, avocat, reçoit la parole et expose la découverte faite dans une maison qu'il vient de quitter d'une grande cheminée en bois, prob. du XVIIe siècle, ornée de peintures, dont une re-

Digitized by Google

présente saint Pierre marchant sur la mer et l'autre avec des lointains où se trouvent le Mont Saint-Michel et Tombelaine. Cette cheminée appartient à un artiste éminent, M. Le Marié des Landelles, né à Pontorson et il la pourrait vendre à la Société. Celle-ci nomme pour examiner l'objet, et en négocier l'acquisition, une commission composée du Président, de M. Le Montier, de M. Alfred de Tesson, trésorier, et de M. Fouqué, conservateur du Musée.

—o—

REVUE DES LIVRES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Bulletin des Antiquaires de Picardie, 1886, n° 2. — Toujours très fidèle à nous envoyer son bulletin cette grande société qui vient de perdre son plus éminent travailleur, le chanoine Corblet. Dans ce numéro nous signalons un mot du vieux français qui n'est pas dans du Cange, celui que nous soulignons : « Car bien fut alé du pais de Normandie six mille hommes armés, archiers, arbalestriers et *marmeaux.* » (ap. Luce, *vie de du Guesclin*, p. 546). Du Cange ne donne que *marmeau*, bois, *marmeau*, bois de charpente, au Gl. à *materiamen*, d'où le français merrain. Le terme anglais *marisarchus* chef de la mer, amiral, se décompose assez bien, mais n'est pas commun. Il est cité à la page 54. Du Cange ne donne pas le terme de marine *baucel*, synonyme de mât : « un mast pour une nef (ou) baucel » page 52 et « un mast pour faire un bropre à la nef. » Qu'est-ce que le *bropre* ? ne serait-ce pas un alteration de beaupré ? Un des membres de cette société n'a pas connu ce mot d'un jeu français et breton existant encore, la *soule*, la *choule* ; autrement il n'eût pas écrit : « Tradition dans cette commune de Tricot du jeu dit de *choul*, mot que l'on rencontre comme déterminatif de mottes d'origine romaine. » Nous ne croyons pas que ce jeu ait été romain, mais son nom est latin, c'est *solea*, semelle, et la soule est une balle qu'on pousse avec le pied. Nous connaissons des châtelets sur des ponts, mais non pas des chapelles : il semble qu'il y en a eu, du moins d'après ce titre d'un article lu devant la société ecclésiologique de Saint-Paul. « *Ancient bridge chapels, chiefly described for Rochester*, cités page 81. Un texte de Th. Walsingham fixe le sens du substantif *avoir*, *aver*, qui a d'abord signifié tous les meubles et immeubles et qui s'est spécialisé en Normandie et en Angleterre en ne s'appliquant qu'aux gros animaux de la ferme, car les *avers* dans le nord de la Manche, ce sont les bêtes domestiques, et même dans la Hague, les animaux sauvages. Voici ce passage : « Toute bon pillage de la ville (Winchelsea), comme vin, laynes, estain, gornaches (habit long, manteau) et autres avoirs ils portèrent en leurs navires. »

Digitized by Google

Les deux pigeons de La Fontaine. — On vient de mettre en opéra, en ballet, la plus délicieuse de ses fables, les deux Pigeons. Un critique musical, éminent, Ernest Réyer commence ainsi son article : « J'ai toujours pensé que ces deux pigeons étaient de sexe mâle. » « Je reviendrai compter mes aventures à mon frère » dit le pigeon qui va voyager. En effet *frère* est spécieux, mais il a été amené, par la rime. Nous,nous disons au contraire : « J'ai toujours pensé qu'ils étaient d'un sexe différent : » voyez plutôt : « s'aimaient d'amour tendre » mais surtout « bon souper, bon gîte et le reste. » Quel est le reste ? Je le laisse à penser.

André Cornelis, par Paul Bourget : ce roman, qui est *Hamlet* délayé, est malgré ses longueurs, d'un esprit très distingué, comme le sont tous ceux qui écrivent aux *Débats*, mais nous n'aimons pas que, continuant la tradition de Molière sur les apothicaires, il jette un certain vernis de dédain sur une profession qui s'appelle aujourd'hui pharmacie, profession savante, qui laisse bien loin derrière elle les Thomas Diafoirus et autres. Il y a aussi une nuance de dépréciation sur notre ville, quand il représente un de ses personnages épousant, comme pis aller, « la fille d'un pharmacien d'Avranches. »

Le Trouvère, numéro de novembre 1886. Ce doit être difficile aux poètes d'écrire en prose · aussi, voilà notre confrère, M. Alix Moussé, un poète, le rédacteur en chef, qui ouvre ce fascicule par un alexandrin dans sa prose : « Né sur les bords fleuris qu'arrose la Garonne » dit-il de M. P. Bénétrix, dont il esquisse la biographie. Il y a toutefois une circonstance atténuante, c'est que dans cette revue, les mois de septembre et novembre sont consacrés à la poésie. Ensuite, M. Moussé pourrait s'autoriser de précédents, par conséquent de Darlincourt, qui, dans sa première manière, celle de son *Ipsiboé*, féconde en clairs de lune, écrivait sa prose en vers de huit pieds, et d'Ovide aussi qui disait : « *Quidquid tentabam scribere versus erat,* » et de Lamartine qui a écrit qu'il composait plus facilement en vers qu'autrement. Enfin, la poésie actuelle, dont Coppée est le roi, est-elle autre chose que de la prose rimée ? Un lauréat de cette revue a ressuscité la langue primitive qui, comme on le sait, fut l'onomatopée ou le langage imitatif des sons de la nature. C'est peut-être le genre *pschutt* ou le *volapük*. En tout cas, ce n'est pas le grec, « Ce langage sonore aux douceurs souveraines, Le plus beau qui soit né sur les lèvres humaines, » dit André Chénier qui était bon juge, et par sa nature exquise et par sa naissance, à Constantinople, d'une femme grecque. Si vous voulez quelques spécimens de ce genre de parler, un peu au-dessus de celui de l'animal, en voici quelques-uns pris çà

Digitized by Google

et là : Hou ! hou ! c'est le vent ; fritt, flac, c'est la pluie. Bring, *dan, don* ; vous entendrez la cloche ; Heu ! heu ! brr, brr, pss : « ce sont, dit l'auteur, des sanglots, des frissons, des sifflements, des cacophonies de ménagerie, des symphonies de chœurs de vierges. » J'en passe, et des meilleurs, mais nous ne croyons pas que l'auteur lauréat ait été couronné à l'unanimité.

Science des Princes. — Donné par M. Gardin, de Saint-James, un vol. joliment relié, édition de 1673, *Considérations* (critiques) sur les *Coups d'Etat* de Gab. Naudet, bibliothécaire (sic), du cardinal Mazarin, avec son portrait, par L. D. M. C. S., etc. « qui admire ce qu'ils ont de subtil, éclaire ce qu'ils ont d'obscur et rejette ce qu'ils ont de mauvais. »

Vie de sainte Foi. — C'est un poème du XIIe siècle dont Fauchet nous a seul conservé quelques vers. Sainte Foi était née à Carpentras et fut martyrisée au IIIe siècle, en latin *Fides*, *Fidis* et non *Fidei* : c'est de son nom qu'un bourg sur les bords de la Dordogne a tiré sa dénomination. Nous insérons ici cette note qui nous a été suggérée par le nom de la résidence de deux de nos associées anglaises, les dames Longe, demeurant à *Spixwort Park*, *Sainte-Faith*. On voit par là que le nom de cette sainte avait pénétré en Angleterre, comté d'Ipswich.

Le Monete Coujo, di Antonio Palomes, Palermo. Nous doutons qu'il y ait encore quelque part des monnaies de cuir ; mais elles ont existé. Cet auteur établit, d'après Malespini, de la fin du XIIIe siècle, que l'empereur Frédéric II se trouvant en grande disette de numéraire au siège de Faenza, en 1240, après avoir épuisé sa vaisselle et ses bijoux, fit tailler des morceaux de cuir, où il apposa son empreinte et il attribua à ces monnaies la valeur de l'*augustale* d'or. (Journal des Savants, n° de septembre 1886). Dans le numéro suivant, M. Gaston Paris a fait entrer dans un travail d'ensemble sur les vieux poèmes français, une étude critique sur celui qu'a publié en 1885 notre confrère, M. A. Couraye-DuParc, la *Mort Aimeri de Narbonne*, chanson de geste.

Les Femmes illustres de la France, un livre de notre distingué confrère, M. Oscar Havard, lequel livre a été étudié à son jour dans notre Revue, nous suggère cette remarque que dans la multitude de livres éphémères qui se publient, souvent les titres se confondent : ainsi vient de paraître le livre intitulé : *Les Femmes de France*, poëtes et prosateurs. C'est assez voisin, quant au nom, car la matière

Digitized by Google

est différente. Ce dernier livre et son sujet viennent d'être étudiés assez légèrement par M. Brunetière, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Nous concevons autrement cette étude, au moins dans ces grandes lignes : femmes spirituelles et légères au XVIe et XVIIe siècle ; plus fortes et plus nombreuses au XVIIIe ; puis rivalisant avec les hommes au XIXe, exemple : Mmes de Staël, George Sand, comtesse d'Agoult, en France ; en Angleterre, celle qui signe Georges Eliot (miss Evans), et *l'authoress* de la collection celtique, dite *Mabinogion*.

HISTORY OF THE HUGUENOT EMIGRATION IN AMERICA, by Ch. Baird. On sait généralement que la révocation de l'Edit de Nantes priva la France d'une partie très utile de sa population au profit de l'Angleterre, de la Hollande, de la Prusse. Ce qu'on sait moins, c'est que l'élément huguenot colonisa la Caroline du Sud en Amérique, où les noms français abondent encore. C'est ce qui est exposé avec talent et conscience dans le livre que nous envoie l'Université d'Hopkins.

NOTE DU Dr LOYER. — Comme introduction à l'étude ci-dessous nous mettons en tête sur deux ouvrages très sérieux la lettre de M. le Dr Loyer à M. Le Héricher, lui présentant l'œuvre et l'auteur, et le critique de ces ouvrages n'a fait que développer et motiver les appréciations favorables qu'en donne notre cher et vénéré Vice-Président, le savant docteur : « M. l'abbé Mallet m'a fait l'honneur de m'envoyer un travail sur les *Phalères* qui me paraît digne d'attention. Dans un second envoi du même auteur, professeur au séminaire de Séez, j'ai reçu un traité d'archéologie religieuse en deux volumes, qui est à sa 3e édition. Cet ouvrage est très intéressant, et mon intention étant de le donner plus tard à notre bibliothèque, vous pouvez le prêter dès aujourd'hui aux membres de la Société qui témoigneront le désir de le lire. Je désirerais vous l'envoyer à temps pour que vous puissiez le présenter à la réunion de demain avec les éloges qu'il me semble mériter, mais le malaise que j'ai ressenti tous ces jours me l'a fait oublier. Il suffit, pour un pareil ouvrage, à un lettré expérimenté comme vous, de lire quelques pages pour juger de sa valeur. Si vous pouviez le faire, je vous en serais reconnaissant et je serais heureux d'écrire à ce digne et laborieux prêtre que notre savant Président, M. Le Héricher, ancien professeur de rhétorique, a loué son ouvrage en le présentant à notre Société. C'est le meilleur passeport qu'il puisse avoir. » Le désir de M. Loyer est accompli, ce rapport est fait et nous le présentons à nos lecteurs.

1° UNE NOUVELLE ESPÈCE DE PHALÈRES, par l'abbé J. Mallet, professeur d'archéologie au petit séminaire de Séez. Il semble que cette

Digitized by Google

excellente dissertation jette un jour sur les rondelles en pierre polie de notre musée, lesquelles ont été trouvées dans la lande de Beuvaie, près Sartilly. Ces pièces énigmatiques, même pour un antiquaire comme Longperrier, qui n'en put déterminer ni l'origine ni l'usage, nous croyons que ce sont des ornements distinctifs préhistoriques, dont nous avons vu le semblable au musée de Jersey, mais en ivoire, avec cette note : Trouvé dans une tombe de Thèbes, mais quelle Thèbes ? Ces rondelles évidées, anneaux à larges rebords, nous semblent avoir joué, chez les peuples primitifs de la Gaule, le même rôle que les colliers et phalères chez les Grecs, les Etrusques, les Romains. Or, qu'était-ce que les phalères ? c'étaient des disques, ornement des patriciens ou récompense du courage, et, dans ce dernier cas, c'était la croix d'honneur des chefs ou des braves. M. Mallet donne de catacombe une autre étymologie que Littré, c'est-à-dire *près des tombes*, près de celles de saint Pierre et de saint Paul, c'est le nom du cimetière de saint Sébastien.

2° Cours élémentaire d'Archéologie religieuse, par le même : c'est plutôt l'ouvrage d'un professeur dans un séminaire et une œuvre de vulgarisation qu'un livre de découvertes : on y reconnaîtra surtout les traités de Caumont et de Viollet-le-Duc et leurs dessins. C'est ce que la modestie de l'auteur s'empresse de déclarer, et cependant il a beaucoup ajouté de son propre fond. Mais c'est très clair, très complet, et parfaitement au courant des théories sur le moyen-âge religieux bâtisseur, auxquelles il superpose souvent ses appréciations personnelles. Nous y rencontrons une note locale pour notre pays, laquelle nous fait honneur et peut-être trop d'honneur, c'est que, dans une série des principaux menhirs de France, figure celui de Bouillon (Manche).

Le savant auteur confirme ce que notre Président a écrit au Président de la Société Jersiaise, le colonel Le Cornu, c'est que dans la période romane les églises n'étaient pas voûtées, et qu'elles ne le furent guère qu'au XIIe siècle : il n'y avait que des charpentes apparentes. Nous regretterions qu'à l'article des clochers, M. Mallet n'ait pas donné les dimensions relatives de la tour et de la flèche, si cela eût entré dans son plan : notons que c'est sur les flèches que se trompent le plus les architectes contemporains. Il nous explique la cause de notre admiration pour la cathédrale ogivale, que nous tenons pour le chef-d'œuvre de l'art humain, c'est que la largeur a été sacrifiée à la hauteur et à la profondeur : il n'en est pas même pour St Pierre de Rome : « C'est une banalité, dit-il, de répéter que tous les étrangers, la première fois qu'ils y entrent, sont déçus complètement : ils s'imaginaient trouver un édifice immense, il ne leur paraît que de dimen-

Digitized by Google

sions ordinaires. » Nous croyons qu'il donne une meilleure étymologie de *triforium* que Littré, c'est-à-dire galerie ouvrant par trois ouvertures, par travée, sur la nef et il en donne un dessin. Mais qu'est-ce que le vieux français *trifoire* (œuvre), procédé de sculpture, mot que Littré n'explique pas ?

Mouvement des arts a Avranches. — C'est l'atelier de M. Fouqué qui est le centre artistique ; un de ceux qui le fréquentent l'appelle le cénacle des artistes. M. Pinel-Maisonneuve y peint M. Fouqué dans son atelier ; M. Fouqué lui-même fait des portraits ; M. le Bocey représente paysages et animaux ; M. Ballot ne peint plus beaucoup, cependant il vient de peindre une collection de fruits. Nos manieurs et manieuses d'argile, qu'on pourrait appeler, comme on l'a fait pour Clodion, statuaires de terre cuite, travaillent : M. S. Mauduit touche et retouche son st Martin pour l'église de sa commune, Mlle Ida Hubert a modelé un chien. Le général Anglais, M. Dun, peint des fleurs, et Mlle Langlois vient de modeler un groupe d'un bon bourgeois et sa femme jouant aux cartes. Ces deux demoiselles se perfectionnent dans l'art des figulines, le mot de Palissy, cet art que leur a enseigné le regretté et vénérable Nordais, dont l'atelier, si aimable, si accueillant, nous fait un grand vide. Mademoiselle Bouessée (villa de Beaulinge, en St-Sénier), vient de faire les portraits de M. le curé de Saint-Oven et de Madame la vicomtesse d'Avenel.

M. Stanislas Cochet vient de produire une jolie composition musicale que nous avons entendu exécuter sur un petit harmoniflûte par le jeune H. Durand, fils de notre typographe : c'est *Le soir dans la Chaumière*, paroles de M. Jules Durand ; M. Cochet a fait aussi une composition littéraire qui a été souvent reproduite dans la presse : *Le Chien de Rocabé*...

Bulletin historique et philologique du Comité, 1 et 2 de 1886. — Nous y relevons : 1° *Privilèges relatifs au rachat des esclaves chrétiens* (de 1542 à 1636) comme confirmant ce que nous avons écrit sur les Mathurins, ou frères rédempteurs ; 2° *Pièces relatives à l'hôpital de Pontorson*, recueillies par notre confrère, M. Fierville, Malheureusement ce bulletin dit qu'elles ont été déposées aux archives : nous le regrettons, car le rapporteur, M. Desjardins, les signale comme « des particularités curieuses relevées dans les registres paroissiaux et dans les papiers hospitaliers de la commune de Pontorson. »

Journal des Débats (11 novembre 1886), au festin du lord-maire, cite, dans le menu de ce dîner gargantuesque, la pièce de bœuf de 150

Digitized by Google

livres sous le nom de « *baron of beef* » un terme que vous ne trouverez pas dans les dictionnaires et qu'il ne faut pas confondre avec « *round of beef* » rouelle de bœuf. C'est évidemment un terme respectueux et admiratif emprunté à la hiérarchie nobiliaire, c'est un aristocrate, c'est un baron. La plaisante orthographe « *sir loin* » sire aloyau, au lieu de *sirloin*, (le français surlonge, ou longe de veau), dont le simple anglais est *loin*, jette un jour sur baron *of beef* : celui-ci est baron, c'est-à-dire *lord*, et l'autre n'est que *baronet*, c'est-à-dire *sir*. Ce *peerage* ou nobiliaire de la viande est une caractéristique nationale. Des traducteurs français, traduisant aussi le menu de ce festin, rencontrant *pine-apples*, littéralement pommes de pin, se sont étonnés de ce que les Anglais mangeaient un aliment aussi primitif : or ces mots désignent l'ananas, d'après la forme de son fruit.

Mélanges de mythologie et de linguistique par Michel Bréal. — Ce linguiste sans doute est savant et profond, mais nous aimerions à voir sa pensée se dégager nette et en relief et même se résoudre en formules. Nous croyons qu'une pensée mère se cache au fond de son mythe d'Hercule et de Cacus qui a les dimensions d'un livre, mais nous ne l'y avons pas rencontrée libre et dégagée, et c'est à grand'peine que pour nous nous en avons tiré cette définition qui manque dans Littré : un mythe est un être ou un phénomène naturel personnifié : le soleil est la personnification la plus fréquente. Toutefois nous n'admettons pas encore qu'Hercule, avec ses douze travaux, soit le soleil avec ses douze mois, qu'Œdipe, devenu aveugle, soit le symbole du jour et de la nuit.

Mais il est un passage, un détail, si l'on veut, qu'un botaniste et un philologue ne peuvent pas laisser sans protestation : « Ce serait une méthode dangereuse en histoire naturelle de vouloir retrouver dans le germe les organes et les facultés de l'être à son complet développement ; ce serait une illusion encore plus grande de recherches dans un mot, au moment où il est créé tous les sens que l'usage peut lui donner dans la suite. » Le botaniste répond que dans le pois, par exemple, il aperçoit déjà ce qui sera la racine, le collet, la tige. Le philologue répond aussi que, par exemple, de l'onomatopée *paf*, qu'il pourrait créer, sortiront nécessairement un verbe, *paffer*, un substantif *paffement*, un fréquentatif *pafferie*, un péjoratif peut-être *paffasser* ou *pavasser*.

On aimera sans doute à Avranches à connaître la part de Daniel Huet dans l'interprétation des mythes : M. Michel Bréhal nous l'expose ainsi : « Le savant évêque d'Avranches, Huet, se sert de la

Digitized by Google

fable pour démontrer l'authenticité de la Bible et des Evangiles : tous les dieux de l'antiquité sont pour lui un souvenir obscurci de Moïse, Apollon, Vulcain, Orphée, Pan, Priape, etc., autant d'altérations de la figure de Moïse. » d'après sa *Demonstratio evangelica* : or, on est naturellement très intrigué par rapport à un *démonstrateur* identifiant Moïse et Priape.

Il y a un ordre de mots que M. Bréhal ne nous semble pas avoir embrassé dans un rapport assez large. Partant du suffixe français *ier*, qui est le suffixe latin *arius*, *arium*, il ne croit pas pouvoir ramener à un même sens 1° *pommier*, *figuier*, *amandier*, qui marquent la production; 2° *encrier*, *huilier*, *herbier*, *colombier*, marquant réceptable ; 3° *prisonnier*, marquant l'objet qui est contenu et *geôlier* son contraire. De même pour *cheralier*, pour *bouvier*, *voiturier*, *carrossier*, *armurier*. Et tout en disant qu'il ne serait pas impossible de trouver un rapport assez abstrait pour convenir à tous ces dérivés, il ne le trouve pas et crée des différences de sens où il n'y en a réellement pas. Il n'était pourtant pas difficile de trouver la formule qui englobe tous ces mots : c'est l'idée de proprieté, de possession, Mettez après tous ces mots la formule : « qui possède » et vous verrez qu'elle s'applique à tous. Le peuple emploie le verbe de la possession, avoir, dans beaucoup de cas où le français ne l'emploierait guère : il dit ce pommier *a* des pommes, cet encrier *a* de l'encre, cet huilier *a* de l'huile.

Trouvères et troubadours. — Y en a-t-il encore de ces poètes itinérants, demandant la faveur d'un gîte et le payant en poésies appliquées à la situation particulière de leurs hôtes, chantant les mariages, les baptêmes, les évenements heureux et pleurant les morts, les accidents, les malheurs ? Oui, il y en a encore. Nous en avons rencontré sur les routes près d'Avranches, non pas déguenillés, mais assez proprement mis, portant sur le dos un sac bourré de livres, de cahiers, de manuscrits, plutôt troubadours que trouvères, car ces hommes, bien *enlangagés*, étaient du Midi. Sans demander rien, mais recevant volontiers, allant dans les grosses maisons, dans les presbytères et les chateaux, ils vous débitaient des vers avec sûreté et abondance, et improvisés, disaient-ils, dans les circonstances où ils les avaient produits. Il est évident qu'ils en avaient pour toutes les situations, des vers de rechange, qu'ils renouvelaient avec des épithètes et des synonymes et les rendaient spéciales et personnelles.

Monographie de l'église abbatiale de Lonlay. — Cette abbaye que nous avons visitée avec un homme qui a été un des promoteurs et des patrons actifs de notre Société, M. de Saint-Brice, nous a

Digitized by Google

laissé une impression de vénération et de poésie. Aussi, avons-nous lu avec une vive jouissance l'étude approfondie que vient d'en faire notre savant confrère, M. Le Favrais, Président du Tribunal de Mortain. Elle est faite avec l'amonr naturel à un enfant de Lonray, avec la science des origines, avec la connaissance parfaite de l'architecture chrétienne et une sobriété de bon goût. Nous avons admiré cette belle charte, monument littéraire et religieux, du fondateur de cette abbaye, Guillaume de Bellême, rédigée sans doute par un clerc fort habile, à la date de 1017, si suave dans son sentiment chrétien, si précieuse au point de vue de la philologie. C'est à ce dernier point de vue que nous allons l'étudier, après avoir éprouvé un étonnement passager, qu'aujourd'hui les historiens et les archéologues soient très forts en histoire et en archéologie et faibles en philologie, surtout dans celle qui est topographique. Etonnement passager, en effet, car il se dissipe vite, quand on pense que les deux premières sciences sont anciennes, ont été bien enseignées, et même largement popularisées, tandis que l'autre date d'hier et n'a pas encore reçu la sanction d'un grand livre d'autorité et cette partie de l'étymologie inspire de la méfiance à ceux qui n'en ont pas fait une étude largement comparée sur des noms antiques et originaux.

Un nom antique et original est celui de Lonlay, *Longiledum*, charte de 1017), sur lequel M. Le Favrais n'a pas de définition, puisqu'il lui en donne deux : 1° *lay* représenterait *lech*, lieu ; or, en celtique, lieu se dit *loc* et *lech*, d'où cromlech, y signifie pierre; 2° la forme *Longiledum* offrirait *Ledo*, *Ledonis*, le flux et reflux de la mer, étymologie qui se détruit d'elle-même. Pour nous ce lieu : « vallon entouré de toutes parts de monticules et de coteaux élevés » serait un hybride latin-celtique, où l'on reconnaît le *lette*, vallée, usité encore dans les Landes pour les dépressions des dunes.

Cette magnifique charte, de Guillaume de Bellême, qui, dans son beau latin du onzième siècle, rappelle que le sauveur du genre humain, nous provoquant aux œuvres de piété, nous dit ceci : « dans la mesure avec laquelle vous aurez mesuré, il vous sera mesuré, » cette charte est riche de noms, de lieu, de la période carlovingienne : c'est d'abord « *Locus qui dicitur Longiledus*, » ou Lonlay, puis le Beaudouet (*rivus qui vocatur pulcher ductilis*); le mont des bruyères (*mons Bricerice*, dont la variante est *Brucerue*); c'est Condé, ce nom celtique des confluents : « *apud condetum vicum*) ; Beaumenil (*pulcher manillus*) réduction de *mansionile*, d'où *mesnil*; le bourg d'Echufley (*Echuflis*) étymologie inconnue, toutefois, *elle* signifie rivière. Quant à la rivière Varenne, nous y voyons le diminutif celtique, de *ver*, cours d'eau, qu affecte les variantes *vire*, *virenne*, *var*. Pour le latin *pastum*, nous n'écririons nullement *pas*, orthographe qui dirige l'esprit vers un autre

Digitized by Google

sens, mais *past*, qui est le vieux français, ainsi que *repast*, repas. Un texte donne à réfléchir : on expliquait le surnom de Guillaume Talvas, qui signait « *Guill. Talvatius*) par le nom du bouclier appelé *talvas*, et en vieux français *talvassier* était le soldat armé de ce bouclier, mais la charte donne un autre sens : « *qui pro duritia jure Talvatiu vocabatur.* » Nous sortons instruit et satisfait de cette étude de M. Le Favrais et à nos éloges nous aimons à ajouter qu'elle est un modèle de savoir et en même temps de cet esprit équitable et loyal qui reconnaît à chacun ce qui lui appartient.

Annual report of the Smithsonian Institution, *For the year 1884, Washington, government printing office 1885.* — Ce fort volume in-4° de plus de neuf cents pages est consacré aux sciences : astronomie, vulcanologie, géographie, météorologie, physique, minéralogie, paléontologie, anthropologie, tout ce qui peut occuper une nation jeune encore et plus livrée au réalisme qu'aux choses d'imagination. Il y a cependant une curieuse série sur la collection Guesde des antiquités des Indes occidentales. Mais ce qu'on y remarque avec intérêt et le regret qu'on ne construise pas ainsi nos écoles et collèges en France, ce sont les constructions romano-gothiques de l'Institution Smithsonienne, semblables à celle d'Oxford et de Cambridge, ces sanctuaires d'étude et de recueillement. Telle est aussi ce *Victoria college* en Jersey, d'un bon gothique du XIIIe siècle, que les Anglais appellent *decorated*, un collège qui tient une large place dans nos meilleurs souvenirs.

Johns Hopkins university studies, 4e série, renferme *the town and city government, of* Newhaven.

Kongl. vitterhets historie och antiquitets akademiens manasblad (journal de l'académie des antiquaires de Stockolm); rédacteur: Hans Hildebrand. Cette belle revue suédoise nous est envoyée par notre associée, l'académie de Stockolm. Malheureusement elle est dans une langue que nous ne comprenons pas. Toutefois, à l'aide de l'anglais, on peut deviner bon nombre de mots. Ainsi, nous comprenons que cette Société fait pour le langage populaire scandinave relatif aux poissons, ce qu'un de nos confrères d'Avranches a fait pour les noms normands, dans les *Mém. des Ant. de Normandie* sous le nom de *Néreïde pop. normande.* Dans cette série scandinave, nous distinguons des noms normands, introduits par nos ancêtres du Nord, par exemple, *liok*, loche ; *flundra*, en anglais *flunder*, en normand *fliondre* ; *makrel*, maquereau, *notter*, en anglais *otter*, loutre, primitivement l'outre, du latin *lutra*, etc.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie nationale de Caen, 1886. — Nous ferions une analyse détaillée de ce volume, si la plupart des articles qu'il renferme, tirés à part, ne nous avaient été adressés par leurs auteurs, et s'ils n'avaient été déjà étudiés en eux-mêmes par nous. Déjà ont passé à notre examen l'*Egger*, de M. Châtel, le *Jacmon*, de M. Desdevizes du Dézert, le *Corneille au Palinod*, de M. A. Gasté. Nous n'avons qu'à signaler le *Jurien et Bayle* de M. J. Denis, qui témoigne, spécialement pour l'évolution théologique du christianisme, d'une certaine liberté de penser dans cette académie et une étude de M. E. de Beaurepaire sur le professeur de droit Cauvet, étude fine et analyse achevée du caractère et des œuvres d'un homme que M. de Beaurepaire a traité avec cette sympathie qui sort naturellement des affinités entre le biographe et l'auteur.

Les Sphaignes d'Europe, par le botaniste belge, M. Jules Cardot, qui nous offre en hommage ce livre savant où il fait la révision critique des espèces et l'étude de leurs variations. (Gand, 1886. extrait des bulletins de la société royale de botanique de Belgique). Nous sommes redevables, croyons-nous, de ce traité des sphaignes, espèce de mousse, à notre excellent confrère, M. Auguste Besnard, de Saint-James, le seul muscologe ou bryologe de notre Société, et avec un professeur du lycée de Cherbourg le seul de notre département. Lui seul donc pouvait analyser et apprécier cet ouvrage et il l'a fait dans sa lettre insérée dans la correspondance de ce présent numéro de la *Revue*.

Annales du musée Guimet, tome ix, les *hypogées royaux de Thèbes*, par M. E. Lefebure, 1re division, le tombeau de Séti 1er. Ce splendide ouvrage, in-4°, n'a qu'un texte assez court, il est rempli par cinquante planches d'une grande beauté. C'est un ouvrage digne d'un grand gouvernement qui prend à son compte et continue l'œuvre admirable, dûe à l'initiative d'un riche Lyonnais, M. Guimet. On sait que l'Etat a acheté cette grande collection orientale et l'a transportée à Paris. Il y a là de quoi émerveiller sur cette antique Egypte, d'une civilisation si avancée, et spécialement sur ce peuple le plus grand tailleur de pierres, qui ait jamais existé, le merveilleux fouilleur du granit. Le Président s'est empressé d'accuser réception d'un aussi beau don, qui, hélas ! sera plongé dans les limbes d'une petite bibliothèque où personne n'ira le voir.

Nouvelle Biographie normande, par notre associée, Mme Oursel, de Rouen. Tome ii, Paris, Picard, 1886, grand in-8°. Mais il n'en sera pas ainsi de cette grande œuvre de notre aimable et laborieuse

Digitized by Google

correspondante, qui a tenu sa promesse faite au public de faire paraître cette seconde partie à la date fixée. Non, il n'en sera pas ainsi, car son livre a déjà été lu et consulté par plusieurs de nos confrères, spécialement par le jeune Léon Lemonnier, qui, élève du collège d'Avranches, assistait à nos séances, et qui a souvent servi de secrétaire au Président. D'ailleurs l'ouvrage étant complet, nous tous, Normands qui avons produit quelque œuvre et imprimé quelque chose, nous sommes là, dans ces douze cents pages, avec nos états de service, en transit pour la plus lointaine postérité.

Trésor de Montcornet (Aisne), IIe siècle après Jésus-Christ. Paris 1886. C'est le catalogue du trésor d'argenterie découvert à Chaource, près de Montcornet. Il a été trouvé par un laboureur ; il avait été enveloppé dans un morceau de toile que le temps et l'humidité avaient détruit, mais dont on distinguait encore le tissu empreint sur la terre. Chaource (*Catusiacum*) est cité par plusieurs auteurs comme un des relais d'une voie gallo-romaine construite par Septime Sévère pour relier Reims à Bavay, par Nizy-Legros et Vervins (Peutinger, Fleury). Nous sommes donc en présence de l'argenterie d'un temple ou d'une villa de proconsul. (v. abbé Thédenat, *Gazette Archéologique*.) Quelques désignations : grands plats, appelés *lanx* ; plateaux avec graffite désignant le poids ; des tasses avec soucoupes, et ces graffites : *Genialis*, et en grec *Kapriani* ; ænochoé ; entonnoir ou passoire pour la neige à rafraîchir, ou *colum nivarium ;* statuette d'Egyptien, revêtu d'un burnous, servant de poivrière, *piperarium* ou de brûle-parfums ; monnaies de cuivre, etc.

Essai sur les antiquités du Morbihan. — Sans date ni nom d'auteur, ce livre très curieux nous est communiqué par un Breton bretonnant, de ce département, notre confrère, M. Plunier. Nous croyons, d'après le texte, qu'il a paru vers 1825, Or, à cette date, il est excessivement remarquable d'observation et d'initiative. « Il est surpris que personne ne fasse attention aux monuments celtiques disséminés sur notre territoire. » Il appelle à son secours la philologie pour en découvrir la nature et la destination. Il invoque l'archéologie et l'esprit national en leur faveur : « Enfin, ces monuments, tels quels, sont notre propriété et un héritage que nous tenons de nos illustres ancêtres. » Il pressent ou devance le folklore, puisqu'il recueille les chants populaires et en note les airs. Ces airs monotones, lourrés, qu'on croit entendre sur la cornemuse ou biniou, se ressemblent beaucoup, à part le dernier, un peu plus vif. Ils sont bien l'expression d'une race triste et mélancolique, en face de la vaste mer. Malheureusement, l'auteur est farci, bourré de citations et fait entre les

Digitized by Google

antiquités celtiques et les antiquités grecques et latines des rapprochements ingénieux, mais forcés. Pour les menhirs ou pierres droites, pierres levées, pierres-fittes et fichées, il emploie le mot utile de *fichade*, terme générique manquant au français, ainsi que *couchade*, pour les pierres couchées, inclinées, horizontales, les dolmens.

Malgré son érudition classique notre auteur ne va pas, comme on le faisait de son temps, chercher l'étymologie de druide, dans le grec *drus*, chêne, mais dans le celtique, dans ce *derw* ou *deru*, chêne, qui est le congénère frappant du mot grec, tous deux sortis d'une source commune, le sanscrit ou mieux la langue antérieure au sanscrit, perdue, il est vrai, mais dont il y a des vestiges dans les Védas. Or notre Breton du Morbihan, en est à la théorie de son temps, celle de Taillandier, de Latour-d'Auvergne, c'est que sa langue est la plus ancienne de toutes les langues. Le P. de Rostrenen ne va pas tout à fait aussi loin : il ne l'appelle qu' « une des langues primitives. » Le Brigant a écrit sur le breton : la *Langue primitive conservée*, 1787. Plus tard, c'est à l'hébreu qu'on attribua cette priorité : nous avons connu un hébraïsant qui disait même « avoir retrouvé la langue qu'Adam et Eve parlaient dans le Paradis terrestre. » C'était avec le breton, ce fut avec l'hébreu qu'on ouvrait la porte de tous les idiômes. En effet le breton jette de la poudre aux yeux par sa physionomie étrange et son air d'antiquité : en le grattant bien vous y trouverez beaucoup de français. Par exemple notre auteur parlant des leproseries de Bretagne donne leur nom indigène de *Ti an clanvour*, maison du lépreux. Ce *clanvour*, qui ne ressemble à rien, a l'air bien breton et pourtant ne l'est qu'à demi : le P. de Rostrenen le décompose en *clau-lour*, vieux lépreux et *lour* est la contraction de *lozur*, qui est breton, se rattachant au vrai radical qui est le Lazare, de l'Ecriture. En parlant des lépreux. et de la race proscrite des *Cagous* et *cagots* (et encore *cordiers*, comme exerçant cette profession), notre auteur entrevoit l'étymologie par *Ca-Goths* (mauvais Goths) en disant qu'ils passaient pour lépreux et pour être descendus des Juifs, des Goths ou des Sarrasins, enfin des races maudites.

Dans le même chapitre on rencontre une histoire légendaire, qui a pu fournir un élément à celle de Barbe-bleue, c'est celle de Comorre, du VIe siècle, fameux par ses crimes et qui avait coutume de tuer ses femmes, quand il les voyait enceintes. C'est ce qu'il fit à sa femme Trifine, fille de Guerech, comte de Vannes, laquelle il poursuivit « à pointe d'étrier ; » (l'étrier, comme celui des Arabes était donc alors piquant et coupant). Mais saint Gildas la ressuscita, ce qu'on croyait bien fermement, puisqu'il n'y a pas longtemps on chantait à Auray ces paroles : « *Sancte Gildasi, Qui Trifinam suscitasti, Quam tyrannus occiderat, Inter sylvarum pascua.* » Cette histoire a son

Digitized by Google

importance dans la question de ce Barble-bleue, qui n'est pas Gilles de Retz, comme on vient de le prouver, mais résume en lui des traditions de maris barbares qui se trouvent fréquemment. (Voir *Essai sur les Antiquités du Morbihan*, page 413). Toutefois une jeune fille qui connaît bien cette légende nous suggère une circonstance atténuante, c'est qu'à ce Comorre il avait été prédit qu'il mourrait par son premier né, ressouvenir de la légende de Laïus ; mais on comprend que le peuple n'ait retenu que le fait culminant, la tuerie de toutes ses femmes et surtout de Trifine.

Mais la science du latin, très forte dans notre auteur, est prise en défaut sur l'authenticité, suspecte d'ailleurs pour lui-même, de l'inscription célèbre de la Vénus de Quinipily qu'il transcrit de cette manière : *Cæsar Gallia tota subacta... non se* IPSUM *tantum, sed patriam victor coronavit.* » D'abord il est dans le génie latin de dire « *subacta tota Gallia,* » mais il est de correction grammaticale de construire : *non se ipse coronavit.* » Or, les Venètes qui auraient érigé, eux les vaincus, la statue de Vénus, où auraient-ils fait des études latines ? D'ailleurs, où étaient-ils ? Tout le monde les met à Vannes ; mais un historien du diocèse d'Avranches les plaçait à Vains, et leur capitale *Dariorigum*, c'était Dragey ! Cela égayait le vieux Gerville qui savait aussi bien aiguiser le trait que faire de l'histoire nette et précise. Pourquoi le premier évêque de Vannes s'est-il appelé *Paternus*, ce qui fait qu'on l'a souvent confondu avec notre Paterne ou saint Pair ? c'est par la raison que Morgan (maritime) a été grecisé en Pelage ; c'est que dans le nom de cet évêque appelé Thadée on a vu le breton *tad* qui signifie père.

Là où ce savant Breton de 1824 est étonnant, c'est dans le chapitre *Antiquité du breton,* où, pour établir cette antiquité (fort relative), il l'identifie avec l'ancien idiôme des Gaules, en recueillant les mots que les auteurs latins donnent comme gaulois. Cette liste a été faite et refaite depuis, même à Avranches, mais notre auteur a devancé la période vraiment philologique de la science française. C'est avec cette liste, grossie depuis de noms authentiquement celtiques de la topographie, de ceux qui ont été conservés dans les vies des saints celtiques, c'est avec elle qu'on fait, dans notre langue nationale, une part qui augmente de jour en jour, et que n'ont pas suffisamment constatée nos derniers et savants lexicographes et étymologistes, spécialement M. Brachet dans son *Dictionnaire français*. Plusieurs ne sont pas de transmission directe du celtique au français, tel que le mot primitif du labourage : *arare* en latin, *aroô* en grec, *arer* en vieux français, *arar* en gaulois *(Penarar apud Celtas aratrum*, Pline), et en breton *pen-arar* est le soc, ou pointe de la char-

Digitized by Google

rue. Ce mot et d'autres, de caractère nécessaire, universel, remontent à une antique origine commune. C'est ainsi que s'expliquent beaucoup de similitudes que notre auteur a juxtaposées dans son tableau comparatif du breton et du latin, et même du grec. Quoi qu'il en soit, nous avons là un livre extrêmement curieux, dont nous ne connaissons pas l'auteur ; comme la première page de notre exemplaire manque, elle porte peut-être son nom : c'est une recherche à faire que nous recommandons à nos lecteurs.

P. S. — Ce terme ci-dessus « à pointe d'étrier, » nous en remémore un autre très voisin : « à franc étrier, » que Littré n'explique pas : il est en effet peu explicable. Nous croyons que c'est une altération de « à flanque étrier, » que nous avons rencontré dans les *Mémoires* de Mme de Créquy.

2e P. S. — La famille du vieux français *arer*, labourer, n'est pas complètement morte en français : s'il n'a gardé que araire, qui d'ailleurs n'est pas ancien (xve siècle), la marine conserve *arer* qui se dit de l'ancre qui *laboure* le fond, et le patois bas-normand emploie toujours *airure*, espèce de façon donnée à la terre. Le vieux français, d'après du Cange, avait *airure*, labour, culture.

Les Catacombes de Rome, par Henri de l'Epinois; à la librairie Catholique, Paris 1879, livre offert par M. Ch. Carpentier. Cette œuvre de foi catholique et d'un panégyriste chrétien offre le résumé de tout ce qui a été écrit sur les catacombes jusqu'ici, y compris les découvertes et interprétations de Rossi, publiées dans l'*Archeologia sacra* de Rome. Il nous apprend à distinguer, malgré son titre, les catacombes, larges galeries creusées sous la ville même dans le tuf lithoïde, ou pierre à bâtir, et les cimetières chrétiens ouverts dans le tuf granulaire et dont les galeries sont très étroites, de moins d'un mètre de largeur pour la plupart. Ces derniers cimetières ne se sont pas étendus jusque dans Rome et ne pouvaient s'y étendre, car ils étaient limités par la loi dans une zône comprise entre un mille et trois milles de l'enceinte bâtie par Servius Tullius. Ils n'étaient pas, non plus, et ne pouvaient pas être reliés entre eux, parce que les conditions géologiques s'y opposent. On connaît les difficultés que le christianisme eut à vaincre pour s'établir; on sait les persécutions, les livres, les déclamations, les lois, qui furent dirigées contre les premiers chrétiens Mais connaît-on bien une des armes des païens contre eux, arme dangereuse, blessante surtout pour la propagande parmi le peuple, l'arme du ridicule ? ce genre d'opposition au nouveau culte n'a pas encore livré tous ses secrets que révèle de temps en temps la découverte des grafittes à Pompéi et ailleurs, nous en citerons des spécimens pris dans le chapitre X du livre de M. de l'Epinois, dont la foi religieuse s'affirme à chaque page.

Digitized by Google

« La moquerie attendait le chrétien ; nous trouverons tout à l'heure la caricature du crucifix à tête d'âne et nous savons qu'à Pompéi, détruit douze ans après la mort de saint Pierre, on a trouvé en 1862, inscrits sur les murs d'une salle, des *grafitti* où les chrétiens sont nommés et d'autres où on les tourne en dérision. On sait comment Suétone et Tacite appelaient les chrétiens et le christianisme : *genus hominum superstitionis novæ* et *maleficæ*; *superstitio exitialis.* » On trouve dans le *Bulletino di Archeol*, 1864, p. 71 les sarcasmes suivants contre les chrétiens : « *Audi christianos, suvos* (sœvos) *olores.* Ecoute les chrétiens... mauvaises odeurs. — « *Mulus hic muscillas* (muscellas) *docuit.* » Ici un mulet a enseigné des petites mouches. (chap. X, p. 174)

Vision de Frère Guillaume, XIIe siècle, découverte dans un recueil de légendes par notre érudit confrère, M. Fierville. Après avoir dit que cette pérégrination en paradis et en enfer est un élément utile pour ce cycle qu'on appelle les *Précurseurs de Dante* ou *La divine comédie avant Dante*, nous en détacherons un curieux passage où le latin suit le français dans le tutoiement et le *voussoiement*. Quand saint Benoist y parle à la Vierge, il dit : *Benedicite, domina, ecce novitium adduxi quem adduci jussistis* et elle répond poliment à saint Benoist : « *Exhibite eum michi.* » Mais elle tutoie le novice : « *Vis in domo mea*, etc; chose étrange : Raphaël, qui n'est que l'ange Raphaël, est appelé par M. Fierville l'archange Raphaël ; il n'y a qu'un archange et ce n'est pas lui. On trouvera cela très mal au Mont Saint-Michel.

Toujours Daniel Huet. — Daniel Huet, aussi connu sous son nom d'évêque d'Avranches, a suscité sur lui et ses œuvres un grand nombre de livres : d'abord le *Huetiana*, puis de nos jours le *Daniel Huet*, de notre confrère M. J. d Avenel, qui l'a étudié sous toutes ses faces, la traduction de ses *Mémoires*, l'*Etude sur Daniel Huet*, par l'abbé Flottes, 1857, le *Huet* de Christian Bartholomess, ou le septicisme théologique, 1850, et bientôt paraîtra un volume sur ce personnage par notre confrère, M. l'abbé Trochon, de Sourdeval. On a moins étudié l'évêque dans Daniel Huet; mais comme en témoigne le manuscrit de ses visites, on sait que dans un temps où les évêques ne résidaient pas, ou guère, il remplit bien ses devoirs épiscopaux. Monsignor Deschamps du Manoir a consacré une centaine de pages à Daniel Huet. Un ouvrage de cet auteur est porté aujourd'hui à un haut prix : c'est *Lettre de Huet* à Ségrais sur l'origine des romans, Paris, 1678, in-12, 125 francs au catalogue de Durel, bel exemplaire vendu 200 francs à la vente de Turner. Le *Huetiana* ou pensées diverses de

Digitized by Google

M. Huet évêque d'Avranches, Paris 1722, n'est pas un recueil de bons mots, car on ne dit pas qu'il fût un homme d'esprit, dans le sens d'homme à fines saillies. Ses Mémoires ont été traduits par Ch. Nisard en 1858, un volume in-8. Voyez dans Michel Bréal le passage relatif à l'identification que Huet fait de Moïse et des dieux mythologiques. *(Mélanges de mythologie et de linguistique*, page 22*)*.

Carte du diocèse d'Avranches, par M. le chanoine Pigeon, membre de notre Société. Nous avons, dans le précédent numéro de la Revue, rendu hommage à cette remarquable œuvre que, seul de la Normandie, M. Pigeon était capable d'accomplir. Aujourd'hui nous venons signaler à l'auteur, très perfectible, quelques points non pas en vue de retouches possibles à la carte, mais en vue du texte qui doit l'éclaircir et la justifier, texte impatiemment attendu, c'est-à-dire l'histoire de l'Avranchin en préparation. Après avoir dit, comme critique générale, qu'en donnant une grande place au diocèse voisin, celui de Coutances, il en a moins laissé à celui d'Avranches qui, dès lors, surtout autour de la cité épiscopale, est surchargé au point de rendre la lecture très difficile, après lui avoir demandé de justifier une voie montoise, nouvelle pour nous, celle qu'il dirige de la Haye-Painel à Genêts et lui avoir reproché de ne pas avoir marqué la route des pèlerins le long des dunes de Saint-Jean-le-Thomas à ce même Genêts, nous entrerons dans quelques détails relatifs aux chapelles, d'ailleurs si abondamment traitées. La carte indique dans Reffuveille une chapelle Saint-Gilles, une léproserie, celle du Grand-Clos, mais ne donne pas la chapelle de Signy. La chapelle du Moulinet, au Val-Saint-Père, est absente : or, l'abbé M. Richer a la preuve écrite qu'il y avait là une chapelle et qu'on y a baptisé. Pourquoi appeler Saint-Maur un établissement dont il y a de puissants restes à Hocquigny, et qui se nomme le *Prieuré*? Ensuite, quelques questions de noms de lieu : au lieu de Sene-Davy, lisez *Sève-Davy*, sève représentant *Silva*, forêt entre Dol et Pontorson, que nous connaissons assez bien l'ayant battue, à la recherche d'une voie antique, avec M. de la Mettrie et notre confrère et ami, M. Charles Yvon. Nous n'admettons nullement l'orthographe de Rob. Cenalis pour Tirpied, c'est-à-dire Tiers-pied, qui nous semble n'avoir aucun sens ; or, *Tirepié* est composé d'un suffixe bien connu, *pié* ou *puy*, hauteur, et de *tré*, passage, le celtique *treiz* : c'est la hauteur sur le passage de l'antique voie d'Avranches à Vire. Saint-Jean-du-Corail a bien le signe du château, mais n'a pas le signe de chapelle; or il y a une chapelle au château, cette chapelle dont la description, dernière œuvre de M. H. Moulin, vient d'être lue à notre société. Mais ces petites remarques ne peuvent sensiblement diminuer notre estime pour la haute valeur de la carte de

Digitized by Google

M. Pigeon, qui dissipera plus d'une erreur, entre autres la légende de cette forêt de Scissy, vous savez, qui allait jusqu'à Chausey, bien mieux, jusqu'à Jersey, qu'une planche séparait de la côte de Coutances. Pour se dispenser du service de la milice, un facétieux Jersiais invoqua son titre héréditaire de gardien de la planche. Comme toute légende est l'expansion exagérée d'une réalité, nous reconnaissons que cette forêt de Saint-Pair ou Scissy a existé dans des proportions plus modestes et que quelques groupes de bois des environs en sont les restes. Ce sont le bois du Prael et ce bois de Bouillon qui porte toujours le nom de forêt de Bouillon.

Conférence sur le Cidre, par M. Rozeray, professeur d'agriculture du département de la Manche. M. Rozeray est un de nos membres correspondants et nous revenons de sa conférence très satisfait des bonnes choses qu'il a dites et de sa manière de les dire. C'est un exposé simple, net, en termes précis, et non trop scientifiques, comme il convient devant des cultivateurs, malheureusement en petit nombre dans la grande salle de l'hôtel de ville d'Avranches. Il a décrit les meilleurs procédés pour fabriquer le cidre, qui, quand il est très bon, égale, sinon surpasse, le meilleur vin. Attaquant nos préjugés locaux en faveur de la pomme pourrie, de la couche de lie, de l'eau de mare, de l'exposition des tas de pommes à la pluie, du gaulage au lieu du secouage, il a préconisé le dosage en sucre et en tanin, pour les cidres qui n'en ont pas assez, les bonnes méthodes du pressurage, du tirage au clair plusieurs fois répété, comme on le fait à à Jersey où le cidre est si bon que M. Morière, un professeur de cidre aussi, a écrit que « c'est à Jersey qu'on boit le meilleur cidre du monde. » Tous deux nous ont rappelé l'excellente demi-bouteille de cidre limpide et pétillant que nous y buvions à notre principal repas. M. Rozeray est allé voir comme on y fabrique le cidre, il a parlé des deux et trois soutirages qu'on y fait, mais il n'a pas signalé, comme n'y a pas manqué M. Morière, les méthodes minutieuses des Jersiais, spécialement de la chandelle allumée à l'œil du tonneau pour mesurer le dégagement des vapeurs et de l'acide carbonique. Quant au *halbique*, cidre de pommes et de poires, il n'y avait pas lieu d'en parler dans notre département qui n'en fait qu'accidentellement.

PHILOLOGIE DE L'AVRANCHIN

Brai. — Un de nos confrères, sagace observateur, M. S. Mauduit, nous apporte souvent des mots qu'il recueille dans ses relations avec nos paysans, spécialement celui-ci que nous ne connaissions pas, c'est le *brai* ou la *braie*, distance entre les deux roues d'une voiture. Or,

Digitized by Google

c'était naguère l'usage d'*embrayer* de deux bâtons l'essieu près du moyeu ; on dit aussi *embrêler*, qui est le même mot. Nous connaissions « l'eau coge, » c'est-à-dire est stagnante ou accumulée par un obstacle : c'est le latin *cogere*, rassembler. Le même latinisme se rencontre dans une locution avranchine « se coger à une chose, » s'y contraindre, s'y résoudre à contre-cœur, être forcé, en latin « *se cogere.* » On dit aussi en même sens « se combler, » latinisme encore, mais d'une autre origine, c'est le verbe « *se compellere*, » se pousser, se déterminer. Il ne faut pas confondre *gaulorin*, mélange de lait et de farine qu'on mange froid ou qu'on mangeait naguère, avec *graborin* usité dans la locution « *manger son graborin*, » c'est-à-dire son bien, son avoir, mais nous ignorons l'étymologie de ce terme bien avranchinais. Si pétrole est masculin en français, nos paysans disent « la pétrole » parce qu'ils voient dans ce mot une terminaison féminine.

Main.— Le verbe chérir, d'où caresse, veut dire en français aimer à un haut degré, mais, dans la langue populaire d'Avranches, il signifie faire des caresses, faire des chères : il se rattache donc intimement à ce dernier mot qui a le sens de caresser. On dit « cet enfant fait des chères à tout le monde. » Un autre terme encore très curieux dans notre pays, c'est « faire main » à quelqu'un, c'est-à-dire aussi embrasser, caresser. Nous croyons que c'est une extension du vieux français *main*, matin, d'où « dire main, » dire bonjour, être gracieux. Ce mot *main*, du latin *manè*, reste entier dans *demain*, mais n'entre pas dans semaine, dérivé de *septimus* par *septimana*.

Parole de roi.— Dans le village de la Provôtière, où nous avons recueilli de la bouche d'un respectable vieillard, le père Primaux, la plus grande part de notre glossaire normand, nous continuons la même besogne aux longues soirées ou veillées près de Sophie Vitel. Jamais nous ne sortons de chez elle le carnet vide. Voici une des dernières recueillies, un souvenir de la vieille France, un mot monarchique : « Encore un verre ! — non j'ai dit que je ne voulais pas — Allons donc, vous n'avez pas parole de roi, j'espère. » A Valognes, à Cherbourg, une petite somme en surcroît d'une plus forte se dit de cette manière : « J'ai vingt sous et deux sous de *tipe*. » Dans l'Avranchin, on dit : « et deux sous de vin, » la petite somme en surcroît d'un marché est dite le vin, généralement le pourboire,

Risquablement.— Par abréviation *risquable*, se dit dans le sens de probable, ce qui est exposé au hasard, aux chances, aux risques.

On sait que la voyelle *I* en anglais se prononce *aïe* : or comme

Digitized by Google

puisque tout ce qui est anglais a été normand ou vieux français, nous avons cherché si cette prononciation existe en Normandie. Nous avons entendu dire dans la Hague : Le fameux fraudeur surnommé *Le Cat* « est en praïson à Chidbou-our. » (Cherbourg). A Villedieu on disait et on dit sans doute encore *daïner*, diner, et on connaît l'anecdote, relative à Henri IV, de ce maire que sa femme ne veut pas déranger et qui dit à cette majesté débonnaire et bon-enfant : « Arnoul *daïne* » La prononciation de la Hague approche beaucoup de l'anglaise pour cette voyelle : « *I* bref et accentué y devient *éi* : *bibere*, béire ; *digitus*, déit ; *nigra*, néire ; *pirum*, péire ; *piper*, péivre ; *trifolium*, tréifle. (*Essai sur le patois de la Hague*, par M. J. Fleury, page 36).

Epinette.— « Nourrir à l'épinette » est une locution usitée, mais sans doute peu comprise ; elle signifie élever délicatement, comme on le faisait, les volailles qu'on entourait d'une enceinte d'épines

L'orthographe et la prononciation défigurent souvent en français les mots au point de rendre leur origine méconnaissable, mais les patois les conservent : ainsi rognon (de veau) ainsi écrit fera faire fausse route ; mais la forme de la Hague *rinion*, le rattache clairement à *rinionem*, du latin *ren*, *renis* : rein est en effet le rognon c'est le rein d'un animal.

Fané. — Nous n'avons pas entendu à Avranches un terme usité à Saint-Hilaire-du-Harcouët : il est bien fait et bien expressif : « A louer aux Loges-Marchis une terre bien fanée. » (*Le Glaneur de la Manche* d'octobre 1886). On remarquera que la famille française issue du latin *fenum*, est foin, faner, fenil, et que la famille normande est accentuée en *a* : *fain*, *faner*, *fanil* et terre bien ou mal *fanée*, ou pauvre ou riche en foin.

Guezette.— Ici on ne connaît pas le mot *guezette* qui dans le Cotentin désigne la branche de laurier ou de buis qu'on porte à l'église le jour des Rameaux. A Valognes, ce jour est le dimanche des *guezettes*. A première vue on serait tenté d'y voir une onomatopée, un terme imitatif du son que font ces branches sonores et claquantes ; mais c'est le breton *guezen*, arbre, (*guedhen*, en cornique, d'après le dictionnaire de Richard Williams) qui a pris en Normandie une désinence diminutive, littéralement le petit arbre, le rameau. Cette fête des Rameaux ouvre le printemps et elle est l'opposé du mois noir, le *miz du*, des Bretons, le mois de décembre.

Essaver. — Un chercheur de patois, M. S. Mauduit présente deux

Digitized by Google

bons termes : *essaver* (littéralement tirer l'*aive* ou l'eau), par exemple essaver du poisson, le débarrasser de son eau, du latin *exaquare*, et l'autre *essaver* qui se dit d'une écorchure, qui donne de l'eau : « *Je suis tout essavé* », c'est-à-dire que l'eau coule de ma plaie. Conformément le vieux français *essaver*, écouler, qui est dans du Cange. La forme *aive*, n'est pas latine, le latin *aqua* ayant donné *aigue*, *et aix*, mais elle est celtique. Le français essanger se rapproche de ces mots; mais Littré le tire justement du latin *exaniare*, ôter la sanie, la saleté.

Carreau. — On peut encore ouïr un terme de jeu, « se garder à carreau » c'est-à-dire se bien garder, protéger, d'après le dicton : « qui se garde à carreau n'est jamais capot, » ce qui suppose la prépondérance du carreau dans un jeu de cartes.

Chatimoine. — Cette tour de l'abbaye de Caen est un mot populaire qui fait allusion à une prison monacale ; cette sorte de pénitence cellulaire a été le point de départ de ces oubliettes que l'imagination populaire met dans toutes les abbayes, spécialement au Mont Saint-Michel dont les terrifiants souterrains prêtaient bien à cette interprétation ; mais le prétendu canal des oubliettes de cette abbaye était simplement un canal de vidange.

Woul. — Parmi les cris adressés aux chevaux dans notre contrée, il y en a un qui est assez curieux, c'est Woll, Woll et pour leur dire de s'arrêter, *Woull*, *woull*, pour s'arrêter à l'abreuvoir et boire. C'est une forme de *hô-la*, *hol !* Du reste, pour l'intréprétation, voyez ci-dessous.

Botavant.—Nous n'avons pas de mot rendant le terme anglais « *a go a head*, » un homme qui va de l'avant, littéralement tête en avant. On en avait un autrefois en Normandie, c'est *botavant*, celui qui boute, frappe en avant Il y avait dans notre province une forteresse de ce nom : « *munitionem supra Sequanam quam vocavit botavant.* » (ap. Guill. Armor.)

Se démenter, un mot du vieux français, » qu'il est dommage que l'on ait perdu, » dit Littré, était très bien fait, directement issu du latin *dementare* et signifiait perdre l'esprit. Aujourd'hui il signifie dans le patois normand s'occuper de, se mêler de, pris en mauvaise part : se préoccuper trop vivement d'une chose est l'idée intermédiaire entre le vieux français et le patois Nous ne pouvons concilier la définition de démenter, mettre dans son esprit « avec son étymologie :

Digitized by Google

« *de-mentem*, faire sortir de son esprit, » qui est dans le *Patois de la Hague*, de M. J. Fleury.

Velin.— La famille de venin, du lat. *venenum*, est intéressante en patois où venin se dit *velin*, d'où le dicton « fred (froid) comme un velin, » or, un *velin* désigne l'ensemble des bêtes, regardées comme « une poison » et ce féminin est régulier, puisque le mot vient du latin *potionem*. Si le français a envenimer, il n'a pas son opposé *develiner*, enlever le venin. On dit d'un changement dans le temps, quand il est froid, mauvais, et que l'air est fétide et comme empoisonné : « Ça va develiner le temps. »

« Madame est à cure-bourse » disait une servante de Marcey, une locution qu'explique bien curer les ruisseaux, les fossés, les mares, c'est à-dire les vider.

Hali.— Un de nos élèves, un des seize bacheliers d'une glorieuse année de notre vieux collège (la précédente 18). M. Girre, de Saint-Loup, veut bien nous recueillir des mots de son quartier, par exemple « *pain hali* et *pain haliâtré*, à Valognes *halitré*, c'est-à-dire mal cuit, mol en tout ou partie et comme humide. Nous croyons ces mots issus d'un radical bas-latin *alistrare*, humecter, d'où *halitre*, vent qui gerce la peau, primitivement en la mouillant, sans doute, et *halitre* dit aussi gerçure de la peau. Toutefois si l'aspiration ne fait pas difficulté, l'écart entre ces deux significations fait objection sérieuse.

Wol.— Qu'est-ce que *wol*, *woul*, que l'on entend dans nos champs de labour, adressé aux bêtes de trait, pour leur dire d'arrêter ? Malgré sa physionomie étrangère, il ne peut être qu'indigène ; ne serait-ce pas une forme de *hola* ! halte-là, passant par *hol* et arrivant à *wol* ? La variante *vol* se dit aux vaches pour arrêter près de l'abreuvoir et pour les engager à boire. N'avez-vous pas aussi entendu surtout la pauvre femme qui n'a qu'une vache, une toute petite vache brette, même, l'appeler d'un nom touchant : « viens ma bonne femme ! » ce qui nous en rappelle un autre, charmant aussi, celui du poète breton, Brizeux : « vieille mère au poil roux. » On ne peut lui faire trop d'amabilités et la traiter avec trop de cœur cette bonne bête, le plus beau don qui ait été fait à l'homme.

Etymologies.— Un grand gain pour un philologue est d'avoir trouvé une bonne, une décisive étymologie : Littré possède à son avoir celle de galetas et peut-être de foie ; un étymologiste avranchais croit avoir au sien, dans un mot populaire, l'étymologie tant controversée de

Digitized by Google

chassie et chassieux : il n'y a qu'une lettre à déplacer. Notre savant linguiste de Saint-Pétersbourg, M J. Fleury a trouvé certainement le terme de Larigot dans « boire à tire Larigot » et récemment dans son *Essai sur le patois de la Hague* celle du fr. orvet, en normand *orver*. Ce n'est plus la fantaisiste interprétation de Grandgagnage adoptée par Littré, c'est-à-dire *orbatus* (*lumine*) : d'abord ce petit reptile n'est pas aveugle, puis *orbatus* seul n'a pas le sens d'aveugle. Dans le normand *orver*, M. Fleury a bien trouvé ses deux éléments *ord-ver*, le ver sale, dégoûtant (du latin *horridus*), non pas qu'il soit sale, mais le normand comprend lézards, reptiles et crapauds sous le nom générique d'*ordes bêtes*.

Le tailleur d'images ou imagier Normand, Michelet Guesnon « avait taillés à l'antique six coulombes (colonnes) » (p, 132, Le *Meuble*, par de Champeaux) c'est cette forme normande qui a donné au francais *colombage*, issu de colonne, comme le dit bien Littré.

Nos confrères, M. le vicomte G. d'Avenel et M. Philippes de Cantilly soumettent au jugement de M. Le Héricher, un mot de Saint-James, qui est sans doute mort avec l'industrie qu'il représente : c'est le terme *castalonier*. Il veut dire fabricant de *castaloignes* ou draps faits à la manière ou avec la laine de Catalogne, ou Castalogne. Les laines d'Espagne étaient réputées comme les meilleures et on entend encore le terme *sigovie*, ou laine de Ségovie, très renommée. On entend encore à Valognes le terme générique de *Castaloigne* pour les couvertures de lit en laine. On ne voit plus sur les marchés d'Avranches ces bonnets d'un beau rouge, nullement phrygiens, antérieurs à la Révolution, que portaient les *grueliers* de Montanel. On appelait même ces bonnets des *Sigovies*.

Le *semé* du lait est la crème, d'où *essémer*, écrémer, étymologie inconnue.

Une variante du français péter est *treuler* ; c'est bien une onomatopée, et comme telle, ce mot doit être assez répandu, en effet, c'est aussi *treuler*, dans la Hague. (*Gloss.* de J. Fleury); c'est *truill*, en breton, dit ce dernier, mais nous n'y connaissons que l'onomatopée *bromm* (v. le *Dict.* du P. de Rostrenen).

Poin. — Le peuple, étranger à l'orthographe, consulte l'oreille pour la forme des mots ; aussi dit-il : « poin' en tout, » pour point en tout. Ainsi, d'après une citation de M. J. Fleury, on dit dans la Hague : « justemen' à point, » juste à point, page 26 ; mais, à la page suivante, nous trouvons que le *t* serait euphonique dans « a-t-il, » ce qui n'est pas, car cette mauvaise forme renferme « *habet ille* » et le *t* appartient au verbe.

Les cieux. — Dans la forme avranchine « *les cieux, ciens, ciennes,* » en

Digitized by Google

français ceux, celles, comme dans cette phrase : « *les cieux, les ciens, les ciennes,* » nous n'avons nullement ici des pronoms possessifs comme dans le français, « le sien, les siens, les siennes, en lat. *suum*, mais des prénoms démonstratifs, comme l'a très bien démontré, contre M. Havet, M. J. Fleury, dans son *Patois de la Hague* (p. 72). Les *cieux*, c'est l'article *illos* avec *ecce*, *ecce illos*. C'est le vieux français *cieux* et *cieles* nasalisé, selon le génie normand. Métivier regarde aussi comme fautive la transcription avec *s*, et il veut qu'on écrive *le cien* (*ibid.*, p. 73). Mais ce n'est pas du latin *docere*, comme le fait M. Fleury, que nous tirerions le verbe *duire*, mais, avec Littré, du latin *ducere*, conduire, diriger.

Ti.— Qu'est-ce que c'est que *ti* dans les phrases : « *J'suis-ti content ! J'irons-ti à la fère ?* » c'est ce que M. J. Fleury, en citant ces mots, laisse sans explication (page 86). N'est-ce pas le transport, bizarre, il est vrai, mais possible, du *ti* de la troisième personne : *Est-ti content ? Ira-ti à la fère ?*

Bec a vis (se rencontrer), c'est-à-dire face à face : *vis*, visage, n'est resté en français que dans vis-à-vis, visage à visage. Il entre avec permutation de consonne dans le nom de Rominagrobis.

Côniant.— Voici un mot étrange que nous dit notre confrère, l'hôte aimable de Terpsichore, en Bacilly (en patois *Tapsico*), M. Fauchon, un mot qui est plutôt du Cotentin que de l'Avranchin, c'est l'adjectif *côniant*, pimpant : pour nous origine inconnue. N'est pas dans Du Cange ni dans le patois de la Hague. Mais M. S. Mauduit nous suggère une idée spécieuse et bien admissible, c'est que ce mot *côniant* part de cône, en patois pour corne, ce qui donnerait le verbe *cônier*, frapper de la corne, ou mieux porter haut la corne, qui a dû se dire d'un bélier fier, d'un taureau orgueilleux. Riche en anecdotes granvillaises et rurales, M. Fauchon nous raconte l'ivrogne tombé dans un fossé au sein d'une nuit noire. Quelqu'un arrive près de lui : Qui est là ? s'écrie-t-il. La personne répond : clerc de notaire. — J'aimerais mieux clair de lune, riposte l'ivrogne. Terpsichore ! d'où vient ce nom d'une muse grecque, celle de la danse, appliqué à cette jolie habitation ? Bâtie par le capitaine de vaisseau Le Tourneur, il la baptisa du nom d'une frégate qu'il montait dans une circonstance glorieuse. Le peuple, d'ailleurs parfaitement ignorant de cette origine, prononce *Tapsico* : ceci nous fait songer à donner en patois les noms des communes de l'Avranchin, comme M. J. Fleury l'a fait pour ces mêmes noms dans la Hague : ce sera au prochain numéro.

Approchement.— Un jugement récent du tribunal d'Avranches ren

Digitized by Google

ferme un mot qui n'est guère connu que des hommes de loi, *approchement*, que Littré n'a pas recueilli et qui signifie, rapprochement des deux parties, selon le *Dictionnaire* de Trévoux.

Locution. — On entend une locution qui équivaut à « advienne que pourra, à tout hasard ; » c'est « Arrive qui plante ! » difficile à expliquer, à compléter, car c'est comme si l'on disait : « Il plante, arrive que pourra. » La locution complète est : « arrive qui plante, ce sont des choux. » Littré la donne, mais, selon nous, ne l'explique pas suffisamment. Il est possible de rétablir dans son intégrité cette formule de résignation sur l'avenir, de cette manière : « Advienne (ce qui pourra) à qui plante : ce ne sont que des choux. »

Fautes de genre. — Le genre faux donne à certains mots de la langue savante appelle une correction, au moins pour les dérivés du grec. Je trouve dans un livre plus médical que littéraire, *Voltaire malade* par notre savant confrère, le docteur Roger, du Havre : « l'arthritis est varié », or arthritis est un mot grec du féminin. On rencontre fréquemment « le glycose, ou même glucose » double faute : dites la glycose, car ce mot est féminin en grec. On entend tantôt « le diabète ou la diabète », c'est le masculin qui est le genre normal.

Une variante normande. — Je ne conseille pas au citadin, au *vilotin*, comme il l'appelle, de vouloir se moquer du paysan normand : sur ce point, contrairement à son habitude, il rendra plus qu'il n'aura reçu, témoin une riposte à un chant de ronde bien connu, riposte que nous donne un de nos confrères : On connaît bien ce chant dédaigneux et méprisant de la dame de la ville : « c'est un *pétra* que je tiens, que je mène, c'est un *pétra* que je tiens par le bras. » Le *pétra* (le paysan) continue le branle sur le même mouvement et le même air de cette manière : « C'est une p... que je tiens que je mène, c'est une p... que je tiens par la main. »

Horet. — L'Avranchin avait le jeu de la crosse avant la Révolution sur la grève de Sauguière et il se jouait encore à Genêts, il y a moins de quarante ans : c'est l'origine du *cricket* anglais. La crosse s'appelait le *horet* : or M. le chanoine Pigeon, qui nous a donné des détails sur ce sport, a cru voir dans ce mot *horet* l'origine d'un mot français que Littré déclare d'étymologie inconnue, le mot *horion* : cela paraît douteux, quoique ce diminutif *horet*, suppose *hore*, mais *hore* est encore à trouver, car le *hore*, jeune fille, dans la Hague, d'après le *Glossaire* de M. Fleury, s'éloigne trop du sens, mais livre peut-être l'origine d'un mot avranchais, c'est-à-dire celle par *horette*, jeune vache, dans un sens péjoratif.

Digitized by Google

Formulette. — M. Legrin, Proc. de la Rép. à Avranches, est versé dans le folklorisme bas-normand et le patois de cette région : nous en avons eu des exemples dans les contes de la Hague qu'il a lus à notre Société. En remettant en de si bonnes mains l'*Essai sur le patois de la Hague* de M. Jean Fleury, nous recueillons de sa bouche une jolie formulette : celle du sacristain allant en quête de pain, le goupillon en main, en disant dans les maisons : *Aspergès, Aspergès* : cope épais, cope à tra (à travers), cope et mets dans men bissa. »

Copurchic. — « Madame, votre villégiature dans notre beau pays va prendre fin. En rentrant dans le monde parisien, vous allez entendre un néologisme, un mot d'argot de la *high-life*, qui flatte singulièrement ma théorie. De ma théorie des préfixes je vous fais grâce, mais je ne vous fais pas grâce de l'analyse de ce mot en trois mots : c'est *copurchic*, où vous distinguez très bien le *pur chic*, le bon, le vrai chic. Or *co* est un préfixe péjoratif, une forme commune, pour dire qu'une chose est prise en mauvaise part. Vous savez qu'il y a déjà longtemps que les Anglais ont son équivalent, car vous avez lu le livre des *snobs* de Thackeray. Je ne dis pas que nous nous dispenserons de ce terme étranger, mais je dis que maintenant nous le pouvons. » (Un fragment de conversation). L'argot du haut monde parisien *copurchic* a créé forcément son opposé : *superchic*, le suprême de chic.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Notre correspondant, M. Couraye DuParc, vient de publier la *Mort d'Aubery de Narbonne*, chanson de geste, d'après les manuscrits de Londres et de Paris, Le Puy, in-8°.

M. Emile Lauvrière, lauréat du grand concours de France, et notre correspondant, est envoyé en Angleterre pour étudier l'anglais, aux frais de l'Etat, pour une année.

Le blé Sheriff dont notre Président a présenté un échantillon, tire son nom de l'Ecossais Patrick Shereff, qui a créé cette céréale. Celui qui l'a cultivé en grand dans notre pays, notre confrère, M. Lelasseux, l'a mis en vente à un prix qui ne dépasse pas beaucoup celui du blé ordinaire. M. Lelasseux est le gérant des polders Saint-Michel.

Notre correspondant, M. Rozeray, professeur d'agriculture de la Manche, a fait à Avranches une conférence sur les champs d'expériences et un autre sur la fabrication du cidre. Nous en avons rendu compte.

On nous annonce la mort d'Ernest Guarin de Vitry, à Gênes,

Digitized by Google

croyons-nous, où il était directeur de la compagnie du gaz. Ernest de Vitry était né à Avranches vers 1825. Il fut un des plus brillants élèves du collège d'Avranches et en sortant de la classe de seconde de ce collège il alla gagner le prix d'excellence au lycée de Nantes. Son régent de seconde, qui écrit ces lignes, conserve, sur le livre d'or de la classe, quelques-unes de ses compositions : *Le chant du bulbul*, *Mungo Park chez les nègres*. Il composa dans cette classe l'oraison funèbre de Valhubert qui eut l'honneur d'être lue en distribution solennelle des prix avec une dissertation de Barenton, qui devint l'avocat distingué dont la mémoire reste très honorée. Vitry correspondit souvent avec son ancien professeur de seconde et il lui adressa un livre de sa plume, qu'il écrivit à la veille du concile de 1869 : *Rapide examen du dogme chrétien et respectueuse suggestion*, et l'épigraphe : plus de *fantômes*, indique dans quel sens il a été conçu. Jeune enthousiaste et cœur généreux, de Vitry débuta en politique par une ardeur démocratique. Sa mère, grande dame très montée, l'attaquait sur cette tendance : le matin, elle lui faisait servir un chocolat fumant et savoureux : mon cher ami, lui disait-elle, n'as-tu pas honte de manger cela, quand le casseur de pierres, sur la route, n'a que du pain sec et même n'en a pas son content ?

Nous avons perdu cette année M. Nic. Dubosc, ancien archiviste de la Manche, décédé à Montcoq, près Saint-Lo. C'était un ami de notre Président et un élève distingué de Gerville. Il avait publié le *manuscrit inédit du château de Thorigny*, très curieux pour l'occupation anglaise, *notes sur le prieuré de la Perrine*, *le livre noir et le livre blanc de Coutances et les Fiefs des vicomtés de Coutances et d'Avranches*. V. *Biog. Norm.*, de Mme Oursel, toute la série de ses œuvres.

Nous apprenons que M. le Dr Jules Roger, né à Avranches ou du moins élevé dans cette ville et dans notre collège, aujourd'hui fixé au Havre, prépare les matériaux d'un grand ouvrage sur les médecins normands. Il a déjà publié *Souvenirs d'Italie*, traités d'une manière humouristique, et *Voltaire malade*, tiré de sa correspondance et dont la conclusion est une synthèse médicale sur le tempérament de ces hommes qui croient mourir tous les jours, dont Voltaire est le type, lui qui mourut tous les jours pendant soixante ans et dépassa les quatre-vingts.

Collection Le Maître. — La fille de M. Le Maître, un des fondateurs de notre Société et le créateur de son musée, Mme Le Hoguais, vient de nous donner l'importante collection minéralogique de son père. Tous ces minéraux étiquetés n'ont pas été dispersés dans nos vitrines, ils forment un tout qui mérite de porter le nom de son savant collectionneur et nous avons inscrit au-dessus : « *Collection*

Digitized by Google

minéralogique Le Maître, donnée par Mme Le Hoguais. Elle renferme des minéraux de pays très divers, puisqu'il y a la lave d'Islande, le minerai de fer de l'île d'Elbe, etc, mais aussi des minéraux de notre pays, nos divers granits depuis Sainte-Pience jusqu'au Ferré, la tourmaline du Quesnoy, le schiste de Roche-Gautier et plusieurs autres variétés ou espèces. Les pierres archéologiques n'entrent pas dans ce genre de collection : nous aimerions à recevoir des fragments de ces espèces de puits assez communs dans le midi de la France, de ces *murgers*, probablement celtiques, dans le nom desquels se cache encore le terme breton de *moger*, muraille. Voir *Dictionnaire de Legonidec.*

Notre confrère, M. Armand Barbé, licencié en droit, vient d'être nommé notaire à Brecey, en remplacement de son père, démissionnaire en sa faveur, et auquel nous devons beaucoup de renseignements.

M. Henri Beghin, nommé récemment professeur de littérature et de langue anglaise à l'école navale de Brest, fait imprimer son cours et nous annonce qu'il se propose de nous l'envoyer.

Mme Chesnay, de Hauteville-house, à Guernesey, la maison qu'habitait Victor Hugo, s'est présentée chez le Président, accompagné de M. A. Garnier, qui fut constamment l'hôte du grand poète. M. Le Héricher était absent ; sans cela il se fût empressé de faire à Mme Chesnay les honneurs de notre ville et spécialement de nos musées.

M. Sosthène Mauduit, ayant remarqué, sculptées sur une croix à Cérences, théière, marmite et bouteille, demande la signification de ces objets à nos confrères, spécialement à M. le chanoine Pigeon. Si on croyait le thé d'un usage peu ancien, on aurait à apprendre que Mazarin s'en servait comme préservatif de la goutte, or on dit que les Chinois ne connaissent ni la goutte ni la gravelle. On saurait aussi que D. Huet usait du thé et le tenait en si haute estime qu'il en a fait une déesse dans son ode au thé : *Ad Theam.*

Un passage de *En Crimée*, par M. de Vogüé dépoétise la fameuse Tour de Malakof, qui était presque légendaire, qu'on se représentait comme un donjon très élevé : « Le mot *tour* est ambitieux pour cette espèce de corps de garde élevé seulement de quelques mètres, mais de cette position dominante il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître qu'elle prise, la ville est perdue. » *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1886.

Le colonel Baddeley, notre correspondant à Cheltenham, sentant

Digitized by Google

sa fin prochaine et voulant se débarrasser de tout lien mondain, avait offert sa démission à M. Le Héricher, qui la lui avait fait retirer. Il vient de mourir et c'est sans doute sur ses dernières volontés que sa famille nous a renvoyé son diplôme. Nous nous souviendrons longtemps de cet homme excellent et instruit, avec lequel nous allions étudier le camp du Châtellier, avec les plans du livre de Napoléon III sur ce camp de Titurius Sabinus, nous jeune et alerte, et lui, traînant une jambe engourdie par une balle chinoise ou tartare. Notre Société se souvient aussi de sa fine et délicate analyse de cet être microscopique qui produit la phosphorescence de la mer.

Un de nos confrères, qui lit très attentivement nos publications, M. Le Marchand, ancien sous-préfet d'Avranches, nous propose de rétablir, dans une citation de Virgile au dernier numéro, le vrai texte qui est « *salices carpetis amaras*, et non *cytisos*.

Le numéro de décembre du *Trouvère* nous apporte les pièces couronnées à ses concours. Nous y remarquons un morceau très ingénieux, les *Couleurs de la Vie*, sous chacun desquels ont met aisément une phase de l'existence, et même un petit roman, dans cet ordre : blanc, rose, vert, bleu, jaune, rouge, gris, noir, c'est signé Al. Osmont Notre confrère, M. Désiré Légot, figure dans les mentions très honorables pour la pièce dont nous avons cité le premier couplet : « *Reconnaissant un ami dans un compartiment voisin.*

Une bonne nouvelle : « Très Honoré M. le Président et savant maître, j'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai heureusement subi les examens de licence ès lettres Vous excuserez aujourd'hui mon laconisme, mais j'ai quelques lettres à écrire à des personnes qui, comme vous, ont bien voulu me porter intérêt. Etienne Dupont.

Une bonne part de ce succès revient au collège d'Avranches où M. Dupont a fait ses études et une certaine part peut être revendiquée par notre Société, qui est aussi une école de lettres et de beaux-arts, et peut-être aussi par des causeries avec un vieux maître. M. Etienne Dupont a su mener de front le culte de la poésie d'une manière très distinguée et le culte des lettres classiques.

Un bel ouvrage vient de paraître, intéressant notre pays, mais assez cher (20 francs in-4°) : celui de Ch. Aubert, *Côtes normandes* de Dunkerque au Mont Saint-Michel.

Nous venons de parler d'un poème, *Madelon*, fait par un Normand en terre bretonne, à Saint-Briac ; nous venons d'entendre un autre

Digitized by Google

poème légendaire et facétieux, fait aussi sur le sol de Bretagne, à Dol, par notre confrère, M. Légot. Un poème, en vers de dix pieds, de dix à douze cents vers ! Il s'appelle : Le *Fort du Mont-Dol*, ou le diable breton tué par Saint-Michel, légendes bretonnes et normandes. Nous n'en voulons tirer que ce qui est de couleur doloise : l'invocation au diable, avec ses serpents et crapauds, rappelle les sorcières de Macbeth, avec une exorcisation en style macaronique, tirée du *Grand-Albert*, ou le *pater* à l'envers. Le Mont-Dol et ses environs s'y appelle les *Diablins*, ce sont les Diablintes, de Jublains, transportées là par la fantaisie. On y remarque un juron dolois : « par sainte Alipette » une prétendue sainte bretonne; *l'hasard*, pour le hasard ; une *bolée*, ailleurs une *moque* ; une maison *fumante*, celle qui a un foyer, une cheminée : « affaîté d'un beret » où affaîter bien différent de l'affaiter français, dérive de faîte, sommet, tête ; « boire à tire-ventre » ; une *taille*, un bois taillis, et deux verbes qui nous livrent ce procédé des langues primitives où des verbes sortent d'un cri : *haïer*, exciter les attelages, et criant *ah ! hie ! hupper*, ailleurs *hucher*, appeler à haute voix, en criant : *hup !* Nous terminons sur un mot normand : *s'abuser*, s'arrêter en chemin, pour son plaisir, de cabaret en cabaret, qui peut bien être la forme première du français *s'amuser*, que Littré déclare d'origine incertaine.

Le catalogue de novembre 1886 du libraire Detaille nous apporte quelque livres avranchins, dont un rentre dans la librairie michelienne, c'est le *Mont Saint-Michel*, par Anatole de Montaiglon, Paris 1877, in-4° avec figures de Corroyer, gravées par Gaucherel (épuisé). Un autre est une espèce de revenant qui étonne même son auteur : *Histoire de la langue anglaise*, Avranches, par le Héricher ; qui n'en possède pas même un exemplaire. Ce petit livre épuisé est un chapitre que, comme professeur d'anglais, il détacha pour ses élèves de de l'ouvrage en trois volumes également épuisé : *Histoire et Glossaire du Normand, etc.* Même catalogue : *La vie de Sainct Pair evesque d'Avranches*, par René Benoist, publiée et annotée d'après un manuscrit conservé par M. A Séguin, par Brunet, Abbeville, 1869, in-8° Un autre catalogue, celui de Roguin, peut induire en erreur sur un point : Miln, ce passionné celtiste anglais qui resta dix années à Carnac où il fonda le musée de son nom. Fouilles faites à Carnac, au Mont Saint-Michel (lisez au tertre Saint-Michel à Carnac) et non le Mont Saint-Michel de Normandie. Mais c'est bien celui-ci qui figure dans le titre d'un vieux livre de Caro imprégné du faux druidisme de Marchangy, et Châteaubriand : « *Voyage chez les Celtes*, ou *de Paris au Mont Saint-Michel par Carnac.* » Nous pouvons ajouter à la bibliothèque michelienne, comme ayant été fait dans nos grè-

Digitized by Google

ves : *Etudes sur la navigation des rivières marée, et la conquête de relais de leur embouchure,* par Bonniceau, que ses ouvriers appelaient « Ni bon ni sot. »

Nous venons d'avoir la confidence d'une poésie par un de nos amis dont c'est le début en fait de vers : car nous connaissons de lui un livre très sérieux et de fort jolies choses en prose. En outre il lit ses vers et sa prose avec beaucoup de charme, et même avec une verve comique, quand le sujet est facétieux, comme la bonne charge : *Le mal de mer.*

Poète amateur, il réserve cette composition pour sa famille et quelques amis et il ne nous permet de signer sa *Madelon* que par les deux initiales F. B. Cette poésie, dans la manière de Coppée, est une série de situations et d'événements où se détache vigoureusement un portrait de charron tué d'un coup de pied de cheval. Ce début en poésie est attesté par quelques fautes de prosodie que quelques conseils d'un vieux littérateur ont bien vite effacées.

Ressouvenir sur Pontorson. — D'abord du simple et bon capitaine Sauvé, de cette ville : il fit l'horrible guerre d'Espagne sous l'Empire, et comme dans cette guerre de guérillas les capitaines français agissaient isolés, il les comparait à de petits généraux. Excellente école. Il nous racontait qu'un notaire de Pontorson, en 1793, sauva de destruction la Vierge de l'église, en la transformant en Minerve ou Bellone, pique en main, et en tête, le bonnet phrygien. C'était le type du soldat bourgeois, bon père, veillant au mieux de ses hommes et au moindre mal de l'ennemi. Nous avons connu pour cette guerre, un autre vieux soldat mort à 89 ans, c'était le père Nouillère, de Céaux, le soldat bon enfant, gai, farceur, Fanfan-la-Tulipe, mais de ces troubades aigus, dont la plaisanterie va plus avant que leur baïonnette dans le cœur du vaincu. En 1815, arrestation dans un hôtel de cette ville de Pontorson du général d'Autichamp, par M. Hédou, pharmacien.

Il nous reste heureusement une place pour expliquer ce qu'était bien cette chapelle du Moulinet, route de Pontorson, que nous avons signalée comme n'étant pas sur la carte du diocèse d'Avranches par M. Pigeon. Il y a une raison pour qu'elle n'y soit pas, car l'acte de baptême de 1666 que nous avons sous les yeux communiqué par M. Sosthène Mauduit porte : « damoiselle du Mesnil, fille de J. du Mesnil, escuier, seigneur de Pival... a été baptisée dans l'oratoire du lieu du Moulinet. » Or oratoire nous semble désigner une chapelle domestique, un autel privé.

Le Gérant : Jules Durand.

Avranches. — Imp. J. DURAND, rues Boudrie et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 20 JANVIER 1887

Président : M. Edouard LE HÉRICHER
Secrétaire : M. le Comte DE CHABANNES

Etaient présents :

MM. Le Héricher, *président ;* Comte de Chabannes, *secrétaire ;* le Commandant Alfred de Tesson, *Trésorier ;* Sosthène Mauduit, *vice-secrétaire* ; Mlle Ida Hubert, *bibliothécaire ;* Mme et Mlle Beaumont ; Mme et Mlle Née ; Mesdames Ahier Le Masle, Dupont, Couraye-DuParc ; MM. Thébault, libraire ; Henri Gibert, imprimeur ; Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes ; Sarlin, avocat ; Auguste Provost, receveur de l'enregistrement ; le lieutenant Handerson, de la *Royal Navy ;* Jules Durand, imprimeur ; Vallée, pharmacien ; Dodgson, voyageur anglais, philologue et linguiste ; Comte de Romilly, de la Chapelle-Hamelin ; Albert Carraud, propriétaire ; Poisnel, de Reffuveille ; Lemoine, licencié ès sciences historiques, professeur d'histoire au collège d'Avranches ; Etienne Dupont, licencié ès lettres ; Plunier, contrôleur des contributions directes ; Maheux, curé de Saint-Oven ; Victor Le Montier, avocat, docteur en droit ; Alfred Lemardeley, médecin principal de l'armée ; Gauquelin, élève sortant de notre collège, bachelier ès lettres.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption du procès-verbal.
2. Election des dignitaires de la Société.
3. Sanction de l'aumône donnée aux pauvres d'Avranches et de Mortain.
4. Etat des finances, par M. A. de Tesson, trésorier.

Digitized by Google

5. Envoi d'un délégué au Congrès de la Sorbonne.
6. Démissions et présentations.
7. Analyse de la correspondance.
8. Indication sommaire des livres offerts.
9. Présentation d'objets antiques et d'histoire naturelle, et du dressoir Renaissance du Musée, restauré par M. Boinet.

LECTURES

10. *Un conte fantastique du canton de Ducey*, recueilli par M. Sarlin, avocat.
11. *Description topographique et géologique de l'Avranchin*, par M. le commandant du génie Pigeon, à Granville.
12. *Esquisse de la vie littéraire de M Henri Moulin*, extraite de son oraison funèbre, par M. S. Gaudin de Villaine, député.
13. *Notice funèbre sur le colonel anglais Baddeley et le vice-amiral Méquet*, décédé à Mortain, par le Président.
14. *L'armée sous Louis XIII*, par M. le vicomte G. d'Avenel.
15. *Bébé-Sonnet*. par M J. Durand.
16. Rapport oral de M. Le Montier sur la cheminée ancienne visitée par la Commission.
17. Etude par le Président de deux ouvrages archéologiques de M. l'abbé Mallet, précédée d'une lettre du docteur Loyer.
18. *La Chanson des Chevaliers*, communiquée par Mme C.-D.P.
19. *Le Mariage d'Isaac*, drame religieux, par M. Jean Levallois.
20. *Don d'un tableau* fait par M. Renié, en résidence à Cannes.
21. *Etude* de M. Sosthène Mauduit sur un livre de M. L. de Tesson, vice-président, et sur celui de M. Limayrac.
22. *Trio de poésies*, par M. Paul Bouvattier.
23. *La Bataille de Tinchebray*, œuvre posthume de M. H. Moulin.
24. *Fragment du petit poème d'Yvonne*, par M. Etienne Dupont.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, le Président met aux voix le maintien des dignitaires actuels de la Société, lequel est voté à l'unanimité. La Société sanctionne l'emploi de la somme de cent cinquante francs donnée, au cœur de l'hiver, aux pauvres des bureaux de bienfaisance d'Avranches et de Mortain, avec une fraction de la somme donnée à Avranches, laquelle est affectée à la salle d'asile de cette ville. — Le Trésorier fait connaître l'état des finances : « Reliquat de 1885 : 972 fr. 40. — Intérêts de l'argent placé : 56 fr. 85. — Recettes de 1886 : 2.780 fr. 90. — Dépenses de l'année 1886 : 3.505 fr. 85. — En caisse au 1er janvier 1887 :

Digitized by Google

204 fr. 30. - A recouvrer : toutes les cotisations pour cette année 1887.

La Société décide que le Président continuera à la représenter au Congrès de la Sorbonne, mais il fait cette réserve : si le programme offre des sujets qui soient dans ses moyens.

Le Président expose les démissions qui se sont produites à la fin de l'année dernière, dans l'ordre suivant :

1° Deux ont pour cause la faillite du notaire du Teilleul, celle du notaire lui même, M. Regnault, et celle de son beau-père, le respectable M. Lalouel, ancien juge de paix, qui se sépare de nous en ces termes : « Je regrette que des motifs particuliers me forcent de renoncer à faire partie de votre honorable Société. »

2° Trois sont données purement et simplement : ce sont celles de M. Gautier, à Brecey, de M. de Bermingham, à Paris, de M. Guérin, notaire à Saint-Hilaire.

3° Cinq sont motivées ou expriment des regrets : M. J. Bréhier, à Saint-Hilaire, dit que « ses occupations ne lui permettent pas de prendre part à nos travaux. » M. Sellier, à Montviron, s'exprime ainsi : « J'ai l'honneur et encore plus le regret de vous dire qu'à partir de ce jour je ne ferai plus partie de la Société » M. Parigny, à Saint-James, nous annonce que « pour des raisons toutes particulières, je suis obligé, à mon grand regret, de dire adieu à votre Société. Mon départ sera, d'ailleurs, d'autant plus inaperçu que j'étais un membre inutile, mes occupations ne me permettant pas de m'adonner à l'étude de la botanique, mon étude favorite pourtant, agréez l'expression de mes plus vifs regrets. » M. Rudaux, à Donville, nous quitte en ces termes : « Quand j'ai eu l'honneur, il y a trois ans, d'être admis dans votre Société, je ne pouvais penser que mon éloignement d'Avranches m'empêcherait aussi complètement de suivre vos travaux. Depuis ce temps, je n'ai pu assister à une seule séance. Je viens donc vous prier d'accepter ma démission de sociétaire. » M. le docteur Debroise, à Villedieu « prie d'excuser, à cause de circonstances dans lesquelles je me trouve, de la résolution que je me vois forcé de prendre de ne plus fournir la cotisation annuelle à votre Société. C'est que je suis en ce moment en procès avec, etc.

NOTA. — Aucun démissionnaire n'articule de griefs contre la Société.

Ainsi, au total : onze démissions, quarante-huit admissions. Les noms des douze nouveaux admis, proclamés par M. le Secrétaire, sont accompagnés par le Président de leurs titres à l'admission :

Digitized by Google

Titulaires. — M. Jules Roger, d'Avranches, docteur-médecin au Havre, ancien élève du collège d'Avranches, auteur de *Voltaire malade*, de *Souvenirs d'Italie*, de *Syndicats ouvriers*, présenté par le Président et le Secrétaire. — M. Félix Moulin, propriétaire à Mortain, le frère de notre regretté et distingué confrère, Henri Moulin, présenté par M. Lefavrais, président du Tribunal de Mortain, et M. Le Héricher. — 3° M. Victor Brunet, de Vire, auteur de nombreuses monographies historiques, et, récemment, des *Contes populaires du Bocage*, et qui nous fait espérer une étude sur Brecey, présenté par le Président et le Secrétaire. — 4° M. Lemoine, licencié ès sciences historiques, professeur d'histoire au collège d'Avranches, né à Fleury, près Villedieu, nous fait espérer des éléments du parler local et des études dans sa spécialité : il est présenté par son Principal, M. Effose, par M. Le Héricher et par M. Etienne Dupont, son camarade de licence. — 5° M Alfred Lemardeley, médecin principal de l'armée, sur l'invitation de M Le Héricher, se présente au titre de titulaire échangé contre celui de correspondant. M. Lemardeley, qui revient du Tonkin et qui a fait aussi la campagne de Tunisie, est à même de nous donner des études sur ces pays, et l'on sait qu'il fait des communications aux revues médicales. — 6° M. Edward Spencer Dodgson, anglais, grand voyageur, savant linguiste et philologue habile, dont on lira les nombreux titres à l'article correspondance, est présenté par M. Le Héricher et par M. Etienne Dupont, dont il a fait la connaissance en assistant aux cours de la Faculté des Lettres de Caen. — 7° M. Salmon, de Ducey, un des anciens et des bons élèves du collège d'Avranches, pharmacien à Paris, qui, déjà, dans deux lettres, nous a donné des preuves de ses souvenirs du patois natal et d'observations philologiques, est présenté par ses camarades MM. Charles Yvon et Alfred Lemardeley, et par son ancien maître M. Le Héricher.

Correspondants. — 1° M. Jean-Emile Renié, artiste-peintre que la guerre jeta à Avranches, et dont on n'a pas oublié le beau chant dans nos églises, est présenté par MM. Fouqué et Le Héricher. M. Renié, écrivant de Cannes, a promis au Président un tableau de lui représentant la baie du Mont Saint-Michel vue du haut de la Nafrée. — 2° M. le professeur Chevrel, qui, longtemps chez nous comme titulaire, a représenté l'histoire naturelle, continuant ses études en cette science au laboratoire Arago, à Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), passe membre correspondant. — 3° M. Joubin qui, vicaire à Tirepied et titulaire de la Société, lui a fait de nombreuses communications, spécialement sur les questions de saint Denis et de la peine de mort, et une étude sur le principal abbé de la Lucerne, récemment nommé curé de Savigny, canton de Cerisy-la-

Digitized by Google

Salle, passe correspondant. — 4° M. Adolphe Lunel, de Villedieu, contrôleur surnuméraire des contributions directes à Saint-Lo, naguère un des excellents élèves du collège d'Avranches, orné de deux baccalauréats, présente par son camarade de classe, M. Etienne Dupont et le Président. — 5° M. Bertrand Robidou, auteur de plusieurs ouvrages qu'on trouvera cités ou analysés dans notre revue des livres, rédacteur du journal *L'Avenir*, à Rennes, présenté par MM. Etienne Dupont et Le Héricher.

CORRESPONDANCE

Le Président, prenant dans la correspondance « le dessus du panier, » ne cite qu'un petit nombre de lettres, mais il dit que toutes ces missives, souvenirs touchants ou documents sérieux de nos confrères, méritent les plus grands égards et témoignent de la vie d'une Société et qu'elles arriveront, entières ou en partie, au grand jour de la publicité, dans la *Revue de l'Avranchin*, sauf les réserves des convenances.

Dans l'intervalle d'environ trois mois, la correspondance s'est grandement accumulée : cette collaboration des éloignés ou des absents est une partie tellement importante dans la vie d'une société que, pour cet intérêt même et la sympathie que nous devons à nos correspondants, nous ne pouvons pas nous dispenser de mentionner leurs lettres. Nous nous efforçons toutefois d'en tirer la substance, la quintessence, et nous voudrions, si c'était possible, faire de l'analyse de la correspondance un tissu enchaîné et compact.

1° Nous commençons par un billet de M. de Chabannes, notre secrétaire, sur la légende des Bois-Adam qui avait été localisée dans le château de la Mancelière où il réside très souvent : « Cette légende, dit-il, a été répandue dans le pays sous plusieurs formes : j'en connais quelques variantes. Il y a une erreur à réparer. Les Bois-Adam n'ont jamais eu de rapports, si ce n'est le voisinage, avec le château de la Mancellière. » En effet, leur habitation est un peu plus loin.

2° Une excellente lettre est adressée de Paris à son ancien professeur, le Président, par un des bons vieux élèves du collège d'Avranches, M. Salmon, de Ducey, pharmacien à Paris, lequel se présente à notre Société : « Confus d'avoir été prévenu par vous d'une faveur que je voulais solliciter prochainement, car ce n'est que dernièrement et par mon élève, M. Ernest Hardy, membre correspondant, que je sais votre Société ouverte aux expatriés. » M. Salmon déplore son incompétence, et cependant nous envoie un mot de son pays : « Je me

Digitized by Google

haite o vous, c'est-à-dire je me plais avec vous, mon neveu, lui disait son oncle de Poilley. » Nous avons ici un mot imitatif d'un cri d'appétence physique, et le radical du vieux français souhaiter ; le normand a les termes regrettables : « avoir son hait et son déhait, » c'est-à-dire le oui et le non. Dans nos vieux baux, on lit : « sauf le hait » de tel ou telle.

3° Il eut été très fâcheux que le nom de Moulin, illustré par notre si regretté confrère, Henri Moulin, disparût des listes de la Société, mais ce nom nous restera, puisque son frère accepte d'y entrer : « Je regrette, M. le Président, de répondre tardivement à la lettre que vous m'avez adressée à la mort de mon pauvre frère, enlevé subitement à la science, à ses parents et à ses nombreux amis. Bien que mon bagage littéraire soit très léger, vous voudrez bien cependant, par respect pour la mémoire de mon frère, m'inscrire au nombre des membres de votre brillante Société. »

4° Nous avons désiré nous agréger un homme de distinguée réputation et enfant du pays ; notre espérance n'est pas déçue, elle n'est qu'ajournée ; en effet, ce monsieur, ancien sous-préfet, nous écrit de son pays natal : « J'ai le regret de vous annoncer que des raisons d'ordre particulier ne me permettent pas, pour le moment, de faire partie de la Société que vous présidez avec tant de talent, pas plus d'ailleurs que de n'importe quelle association. »

5° M. Charles Guérin nous entretient encore de ses persévérantes expériences sur l'implantation du gui. Il demande une rectification relative au gui qu'il aurait implanté sur des matières inertes C'est une idée qui n'a jamais traversé son esprit ; il nous prie en ces termes de faire cette rectification : « Je vous la demande, comptant sur votre obligeance.

« Dans tous les cas, je serais désolé de froisser les susceptibilités de celui que tant de membres de la Société aiment à appeler leur cher maître. »

La lettre de M. Ch. Guérin renferme un passage d'une haute importance ; il nous parle de cette indéchiffrable inscription de la fontaine de Mortrée, en Sacey, dont notre Président a reçu deux moulages qui ne concordent pas et qui pourrait bien être celtique, donc excessivement rare : « J'ai appris, nous dit M. Guérin, que cette inscription se trouve au fond du lavoir qu'elle borde, mais que, sur les instances de M. Leriverend, agent-voyer, le maire de Sacey va essayer de la faire revenir à la lumière. La pierre peut peser environ 300 kilos. Ne pourrait-elle pas avoir sa place en votre mu-

Digitized by Google

sée lapidaire ? Dans le cas où le propriétaire tiendrait à sa pierre ou en demanderait un prix trop élevé, je pourrais mouler l'inscription et en offrir à la Société une reproduction au ciment, imitation du vieux granit. » Aussitôt, le Président s'est mis en rapport avec M. l'agent-voyer, dont on verra plus loin la lettre qui nous donne les meilleures espérances, car M. Leriverend est un collectionneur artiste et archéologue, et cet agent actif est déjà à la besogne : il annonce « qu'il a commencé à négocier la donation de la pierre de Morphée (*sic*), au musée d'Avranches. »

6° Nous avons été très touchés de la manière modeste et dévouée au bien public avec laquelle M. Enguehard, conseiller général à Pontorson, a accepté d'entrer dans notre compagnie : Il l'a fait bien moins comme homme, que comme membre du conseil général, en vertu de l'axiôme « titre oblige : « Je vous prie de présenter aux membres de la Société qui m'ont honoré de leurs suffrages l'expression de ma gratitude. C'est certainement un grand honneur pour moi de voir mon nom figurer parmi tant de savants, mais j'ai le regret de ne pouvoir apporter qu'un concours négatif à vos précieux travaux. »

7° Une très bonne acquisition, c'est celle que la Société fait dans la personne de M. le dr Roger, du Havre, originaire d'Avranches ; il se présente avec un fort bagage littéraire et scientifique, avec ses livres de *Voltaire malade*, *Souvenirs d'Italie*, *Syndicats ouvriers*, et avec un grand ouvrage en formation : *la Biographie des médecins Normands*. Il s'estime heureux et honoré de nos suffrages et il entre dans notre Compagnie avec empressement : « Très honoré maître, je tiens à vous remercier de votre amical souvenir. Vous avez voulu appeler l'un de vos anciens élèves à partager vos travaux : il a accepté de grand cœur, non en vertu de son propre mérite, mais en souvenir de ce qu'il vous doit, et des relations que vous saviez, même sur les bancs de l'école, rendre sympathiques. C'est une des pages blanches de ma vie. Je suis trop loin pour prendre une part directe à vos travaux, pour seconder mes honorés collègues, mais je ne laisserai échapper aucune occasion de travailler avec eux en faisant appel à leur lumière. Je vous envoie mes livres. C'est au nom de mon projet des *Médecins Normands*. que vous avez bien voulu solliciter mon admission. » Malheureusement, il n'en a pas été de même de son frère, magistrat en disponibilité à Coutances et un des bons élèves du collège d'Avranches. Nous avions pensé avec son frère le docteur que nos études pourraient contribuer a remplir le vide d'une retraite anticipée. C'est un sentiment extrême de défiance de lui-même qui lui dicte un refus qui n'est pourtant pas sans nous laisser d'espoir. « Le

Digitized by Google

titre que vous m'offrez pourrait, il est vrai, flatter mon amour-propre; il le flatterait surtout, si je l'avais mérité dans le passé, ou si je pouvais le mériter dans l'avenir; mais je suis bien forcé de reconnaître que je ne le mérite à aucun point de vue; je ne me suis jamais occupé des études si variées qui font l'objet de vos travaux, et, malgré les tristes loisirs que m'a faits si jeune la République, je n'ai ni le goût, ni l'aptitude voulus pour entrer dans cette voie nouvelle pour moi. Néanmoins, je prends note de votre offre à laquelle j'ai été très sensible, et si, plus tard, une occasion s'offrait de me livrer à quelque travail susceptible de vous être communiqué, je solliciterais le titre que je crois devoir refuser aujourd'hui... Veuillez agréer l'assurance des excellents souvenirs que j'ai conservés du temps où j'avais l'honneur d'être votre élève A. ROGER. »

8° Un souvenir du plus lointain pays avec lequel nous ayons des rapports nous arrive, c'est celui de M. Emile Barbé, de Pontorson, Juge-Président du Tribunal civil de Papéete (Otaïti).

9° C'est un Breton instruit et aimable d'esprit et de manières, que nous avons recruté à Saint-James, qu'il habite, dans la personne de M. R. Gilbert, pharmacien de 1re classe de l'Ecole supérieure de Paris. Il reçoit avec une réserve modeste le titre de membre de notre Compagnie que nous venons de lui conférer, et il témoigne sa gratitude à son Président et « à ses deux présentateurs si distingués, MM. Besnard et Bailleul, dont la bienveillance bien connue déjà lui a servi, à défaut de mérites personnels, en cette nouvelle circonstance. »

10° C'est aussi au sujet de son admission que M. E. Hardy adresse ses remerciements les plus vifs à la Société, spécialement à MM. H. Sarlin et Etienne Dupont, qui lui ont servi de parrains.

11° L'Académie de Lucques nous renouvelle sa proposition, « *il reciproquo scambio delle publicazioni..... et rinnova adresso la demanda con ogni maggior calore, nella fiducia certissima che sra per essere accolta con gentilleza cordiale. Il Segretario Giovanni Sforza.* »

Le Président n'a pas manqué de répondre à cet appel si honorable pour nous et a envoyé à cette académie les volumes disponibles de nos *Mémoires*, c'est-à-dire les trois derniers.

12° Le commandant du génie à Granville, M. Pigeon, dernièrement élevé au rang d'officier de la Légion-d'Honneur, s'est mis en personne en relations avec le Président pour proposer, pour la pro-

Digitized by Google

chaine séance de la Société, une étude dont on ne peut que très bien augurer de sa part, sur la géologie et la topographie de l'Avranchin. Il a accepté de se rendre à la réunion pour lire tout ou partie de son mémoire. Il a été inscrit au programme de cette séance, mais une lettre est venue nous annoncer que son médecin lui impose l'ordre d'aller soigner ses rhumatismes dans une station thermale des Pyrénées. Toutefois, comme il espère et comme nous espérons aussi qu'il y trouvera guérison, il nous promet de venir faire sa lecture à la séance prochaine.

13° Une demoiselle anglaise, notre sociétaire, qui a longtemps habité à Avranches où est le tombeau honoré de sa mère et où elle revient visiter de temps en temps d'affectueux amis, est possédée d'une passion toute anglaise, l'amour des bêtes, nos frères inférieurs, comme dit Michelet, et avec cela du sentiment, très anglais aussi, du devoir de propager ce qu'on croit être le bien. Aussi, elle écrit à son ami le Président, en séjour à Saint-Jean-le-Thomas. une lettre que lui dicte son sentiment de profonde pitié pour la bête et son devoir de membre d'une société protectrice des animaux dans son pays. Elle le sait logé chez des paysans ; elle lui demande de prêcher à ces gens, à leurs voisins, aux voisins de leurs voisins, le respect de l'animal, le bon compagnon qui sait aimer, mais qui se venge quelquefois de celui qui le hait. — Ces recommandations ont été suivies dans la mesure du possible, car le paysan normand n'est pas tendre à la bête ; quand un zoophile lui en fait un reproche, il se tire d'affaire par ce mot : « Il n'a pas d'âme à sauver. » Sur la demande de la même, la Société protectrice des animaux de Paris a dû agir près le ministre de la guerre contre la mesure qui réduisait de neuf centimes à cinq la nourriture des chats militaires.

14° La guerre de France et le siège de Paris avaient jeté dans notre ville un bon nombre de familles qui, en se retirant, ont laissé de chers souvenirs parmi nous. De ce nombre, M. Jean-Emile Renié, et l'on y parle toujours de sa belle voix entendue dans nos églises, et de son talent d'artiste-peintre. Comme artiste, il eut pour amis MM. J. Le Dieu, J. Ballot et Ch. Fouqué, et il retrouvait un vieux camarade dans notre très regretté G. Bouvattier. Le Président savait que cet artiste distingué avait jeté sur une grande toile la baie du Mont Saint-Michel prise de la Nafrée ; il lui a demandé ce tableau pour notre musée. C'est avec la meilleure grâce du monde qu'il a répondu : « M. le Président, je reçois à Cannes la lettre que vous me faites la gracieuseté de m'adresser ; je suis très sensible à l'honneur que la Société d'Archéologie d'Avranches veut bien me faire, car, vous avez raison de le

Digitized by Google

dire, bien des liens me rattachent à votre charmante ville, et tout ce qui vient d'elle ne peut m'être que très sensible. Je serai très heureux du titre de membre correspondant et vous prie de transmettre aux membres de la Société, et de recevoir pour vous, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments et de ma considération la plus distinguée. Jean-Emile Renié. — Le tableau que je destine au musée ayant besoin d'être reverni, je ne pourrai vous l'adresser avant quelques semaines. »

15° Notre constant ami, le poète et le conteur, M. Jean Levallois, nous envoie une scène détachée de son oratorio, *Le Mariage d'Isaac*, dont Victor Hugo a accepté la dédicace. Dans cette scène, il a essayé de dramatiser l'exposition « des bonnes vieilles preuves de l'existence de Dieu. » Son ami, M. Lannay, notre confrère, le professeur du lycée Janson de Sailly, a trouvé que ce fragment est imprégné de poésie et lui a donné l'envie de connaître le reste : « Il me tarde d'avoir votre appréciation à vous, cher maître, vous y trouverez des hardiesses plus ou moins heureuses, mais songez que plusieurs de ces vers sont de purs sanglots. » Le Président répond qu'ils lui ont paru, comme à M. Launay, en général des vers de vrai poète, et, pour les faire valoir encore, il leur a donné pour lecteur, à la dernière séance, M. Etienne Dupont.

16° Nos lecteurs connaîtront bientôt, par l'analyse ou l'indication de ses œuvres, M. Bertrand Robidou, un de ces hommes aux facultés multiples qui se sont faits eux-mêmes en traversant mille difficultés. Aujourd'hui, il est arrivé à la réputation littéraire et à la situation élevée d'un publiciste. Nous nous contenterons, pour l'article correspondance, de la lettre de chaude sympathie qu'il écrit au Président avec son adhésion à entrer dans notre Société (Journal *L'Avenir*, de Rennes, 11 janvier 1887) : « J'ai été bien touché de votre excellente lettre, mais elle m'est arrivée à une époque et dans des circonstances où le travail me déborde — Je ne puis donc, pour le moment, que vous remercier de tout cœur, sauf à le faire bientôt plus longuement. Vous savez déjà que mes *Drames du Mont Saint-Michel* ont été faits ou plutôt arrangés au jour le jour, à mesure que le journal paraissait, methode détestable : mais, un journaliste n'a jamais le temps, et le recueillement nécessaire à toute œuvre lui manque davantage encore ; il fait comme il peut, surtout il pille : je n'y ai pas manqué. Le roman sera revu et complété, si je le mets en volume, après vous avoir consulté. — Vous verrez que je n'y ai apporté aucune passion de parti, mais j'ai tenu à laisser aux personnages tant religieux que politiques leurs qualités et leurs propres passions. — J'ai été vrai-

Digitized by Google

ment ému en voyant nos fiers socialistes du Mont se rallier à notre grande école spiritualiste, ce qui me semble un coup de massue à leurs disciples d'aujourd'hui. — Je vous remercie d'avance : il n'y a que vous à faire de vraie décentralisation en nous entretenant de la littérature régionale. — Ce côté ne serait pas le moins intéressant à faire ressortir en ces temps d'égoïsme et de société jalouse. — J'accepte avec bonheur d'être présenté par vous comme correspondant à votre Société; le temps ne me permettra pas d'être un membre actif. »

17° Nous faisons la bonne acquisition, comme membre titulaire, d'un producteur laborieux et intelligent de la ville de Vire qui, après s'être enfoncé dans de très sérieux travaux historiques, se repose en ce moment en recueillant les traditions populaires de son pays, c'est M. Victor Brunet. Il vient de nous adresser ses *Contes populaires du Bocage*, et il les envoie à la *Société des Traditions populaires* dont il a l'honneur de faire partie. Le deuxième volume paraîtra bientôt, « il sera beaucoup plus populaire, c'est-à-dire moins fleuri, moins arrangé. Il sera inspiré par les traditions du Folk-Lore dont vous, M. le Président, avez donné le programme, nullement réaliste, dans le dernier numéro de la *Revue de l'Avranchin*. — Je vous suis bien reconnaissant de votre bon accueil à ma *Baronnie de Montchauvet :* je serai bien heureux de lire votre compte-rendu. » Un point fort important de cette lettre est celui où M. Brunet nous promet un manuscrit de sa composition sur les barons et la baronnie de Brecey : « Vous savez que la famille d'Anfernet attribue la construction de la ruine que vous connaissez à Françoise d'Anfernet, dame de Vassy, qui fit ériger Brecey en baronnie. Pour des motifs que vous trouverez énumérés, je partage cette prétention. — J'ai reçu un volume de Monsignor Deschamps du Manoir qui a bien voulu me faire l'honneur de devenir mon correspondant. » M. Brunet termine sa lettre par cette question : « N'habitant pas les arrondissements d'Avranches et de Mortain, pourrais-je devenir membre titulaire? Je m'en rapporterai à vous à cet égard. » La réponse n'a pas manqué d'être affirmative. — C'est avec une vive effusion que l'historien distingué Virois, M. Victor Brunet, répondant à une lettre du Président, lui dit que, « c'est avec un grand sentiment de joie que j'accueillerai ma nomination dans vos rangs comme membre titulaire. Je vous remercie de cœur de vouloir bien me servir de parrain dans cette circonstance. » Il se propose de nous envoyer une notice nécrologique sur l'historien du diocèse de Coutances et d'Avranches, M. le chanoine Lecanu.

18° Très inquiète de notre appréciation sur sa grande œuvre, un

Digitized by Google

vrai monument normand, Mme Oursel se plaint très aimablement de ne pas avoir reçu le numéro de la *Revue* où elle se trouve. — L'envoi a été fait aussitôt avec des renseignements sur des points de détail qui prouvent avec quelle conscience, avec quel amour Mme Oursel perfectionne et caresse sa *Biographie Normande*. Mme Oursel, perdue dans les nombreux Bouvattier de notre Société, ne sait comment déterminer clairement celui qui s'appelle Paul et qui vient de produire un opuscule extrait de notre dernière séance. Le Président répond à cette question, puis à des notes biographiques sur nos confrères MM. Castanier, docteur Follain, et sur le patoisant Métivier de Guernesey, et enfin sur Mme Lerond de Gevrie, de Granville, auteur de comédies de salon.

19° M. le professeur Lemonnier, d'Ouffières (Cavados), un de nos sociétaires les plus dévoués à notre œuvre, revient un peu sur sa thèse relative à l'hallucination adressée au docteur Loyer. Il est bien persuadé maintenant que cet état est profondément distinct de la folie, et il le dit en termes précis : « Il est certain que l'on peut entendre des voix et avoir des visions très extraordinaires dans un état très normal, en plein jour et parfaitement éveillé. — On ne peut pas confondre cet état avec la folie, résultat de la naissance ou de la mauvaise conformation des organes.

20° M. Hurey, architecte à Paris, récemment reçu notre correspondant, remercie en excellents termes et en payant son entrée par une note du plus grand intérêt qni lui a été suggérée par un article de notre *Revue*, sur les marques de tâcherons, tailleurs de pierres, observées sur les monuments normands. Cette note, accompagnée d'un très bon croquis, mérite d'être citée : « Encore aujourd'hui, en Bourgogne, Auvergne, Dauphiné, Lyonnais, ces marques sont en usage. Or, chaque marque de tâcheron permettait au chef de chantier de constater le travail de chacun. De plus, ces marques prouvent que le travail était payé à la pièce et non à la journée ; elles donnent aussi le nombre des ouvriers employés à l'œuvre, puisque chacun avait sa marque. Ce croquis représente la porte de Laon, dans la petite ville de Coucy-le-Château. Au-dessous figurent à peu près tous les signes lapidaires ou marques de tâcherons que j'ai relevés sur les parements des assises ; ils sont au nombre d'environ cinquante, ce qui indiquerait le nombre des tailleurs de pierres employés à cette œuvre ; on pourrait évaluer le nombre des pierres taillées par le même ouvrier. » Son habile main d'artiste a retracé la très importante Porte de Laon, à Coucy-le-Château (Aisne), XIIIe siècle, sur laquelle presque toutes les pierres portent des marques

Digitized by Google

de tâcherons. M. Hurey les reproduit : elles sont faites toutes de lignes droites, composées au plus de quatre ; un seul cercle y représente la ligne courbe.

21° Nous avions transmis à qui de droit, c'est-à-dire à notre sociétaire géologue, professeur à Domfront, M. Restoux, un mémoire de notre confrère correspondant, M. Hébert, de l'Institut, sur les terrains de transition en Normandie et en Bretagne. Nous donnons ici son appréciation : « La théorie stratigraphique de M. Hébert diffère tout à fait de celle de M. de Lapparent qui estime que l'affleurement du granit est postérieur et non antérieur à la formation du cambrien. — Il me paraît difficile, en effet, d'expliquer, comme le fait M. Hébert, par de simples fissures, les grands bouleversements qui ont disloqué les schistes et les grès de notre région. — Toutefois, je me garde bien de mettre mon opinion en parallèle avec celle de deux maîtres qui m'ont fait profiter de leurs leçons, mais qui n'en ont pas à recevoir de ma part. — C'est, du reste, affaire à régler entre eux, et je ne doute pas que la lumière ne jaillisse un jour de la discussion de leurs systèmes actuellement contradictoires. — En attendant, mon cher Président, je vous suis infiniment reconnaissant et je vous prie de toujours croire à mon entier dévouement. »

22° M. l'inspecteur des Beaux-Arts écrit au maire d'Avranches, qui transmet sa lettre au Président, pour savoir si nos musées remplissent les conditions exigées pour avoir part aux dons de l'Etat. (Ces conditions, c'est que le conservateur soit nommé par le Préfet, que le catalogue soit tenu à jour, et que le bâtiment soit spécial). Comme ils ne les remplissent pas, le Président a cru devoir cependant les recommander à sa bienveillance et à la générosité de la direction des Beaux-Arts : « 1° Parce que la Société est florissante, comptant entre cinq cents et six cents membres, et qu'elle produit de nombreuses publications par ses *Mémoires* (9 vol. in-8°) et par la *Revue de l'Avranchin* ; 2° Parce que ses musées sont très visités : une année ayant vu plus de trois mille visiteurs ; 3° Parce que la Société, sans autres ressources que les 100 fr. de la municipalité et les cotisations de ses membres, s'est imposée des sacrifices pour acheter, tout récemment encore, des tableaux faits par des artistes du pays ; elle en a dernièrement acheté deux qui lui reviennent à plus d'un millier de francs ; 4° Enfin, parce que tous les gouvernements ont regardé nos musées comme assez importants pour mériter une part dans les dons de l'Etat. »

23° Un très aimable docteur, enfant d'Avranches, vient d'entrer

Digitized by Google

dans notre Société, c'est M. Hamel qui nous écrit de sa résidence d'Agon qu'il est très reconnaissant de son admission dans notre Compagnie ; il voudrait bien coopérer à ses travaux, mais les soins de sa profession ne lui laissent que fort peu de temps : cependant il a entrepris des recherches sur la médecine populaire dans ses campagnes, mais cela demande encore beaucoup de réflexions : « Il faut donc que vous me fassiez encore crédit d'un peu de temps, et je m'efforcerai, dans la mesure de mes moyens, de vous prouver ma reconnaissance pour l'honneur que vous m'avez fait de me présenter aux suffrages de la Société.

24° D'une ville voisine de Londres nous vient la missive d'un professeur anglais originaire de Jersey, M. Nicole, qui est un des titulaires de notre Compagnie ; il a vu avec un vif plaisir que nous nous intéressions aux études relatives à l'étymologie et au Folk-Lorisme, et il a cru qu'un résumé d'une conférence au *College of Preceptors*, à Londres, sur le Folk-Lore, nous serait agréable : il nous l'envoie dans l'*Educational Times*. Il en sera question dans notre *Revue* « dont, dit-il, je lis toujours avec un vif plaisir les intéressantes études, principalement celles qui se rattachent à la philologie et au Folk-Lore. »

25° M. le Directeur de l'Ecole-Pompée, à Ivry, membre titulaire de notre Compagnie, adresse à M. Le Héricher l'accusé de réception de ses *Etymologies difficiles*, insérées dans le 9e volume de nos *Mémoires*. Il nous adresse un rapport relatif à l'Enseignement laïque libre, rapport dont il parle en ces termes : « Je vous envoie ce travail qui n'est pas signé de moi, mais dont je suis le Giboyer. »

26° C'est un juge qui, certes, ne manque pas de compétence, que M. Eugène Châtel, naguère archiviste du Calvados, et l'un des plus assidus délégués aux séances de la Sorbonne ; aussi sommes-nous flattés et encouragés par cette appréciation de la *Revue de l'Avranchin* : « Je lis avec attention, plaisir et grand profit, cette revue où il y a beaucoup à glaner, tant elle embrasse de matières intéressantes, tant elle sait résoudre de dificultés étymologiques. Vous rendez de grands services non seulement aux Avranchins, mais encore à bien des correspondants qui assistent pour ainsi dire à vos séances toujours si bien remplies. » — Puis il fait l'éloge de ceux qui travaillent plus pour l'honneur que pour les honneurs et termine par un cordial « *shake hand.* »

27° Le Ministre de l'Instrution publique confirme à M. Le Héri-

Digitized by Google

cher, par arrêté du 6 décembre, le titre de correspondant de son Ministère. — Le même Ministère ne nous oublie jamais dans la répartition des échanges internationaux et nous annonce l'envoi d'un des beaux volumes édités par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

28° De Saint-Vaast-la-Hougue nous vient cette lettre de M. l'instituteur A. Courtois : « Je suis heureux d'offrir à la Société dont je m'honore d'être membre correspondant, la photographie de deux énormes poissons ayant, l'un 8 mètres 50 de longueur et l'autre 8 mètres (*Hyperoodons*, genre de cétacés), poursuivis dans la baie de la Hougue et pêchés le 19 août 1886 par un de mes amis et voisins, le capitaine Le Fèvre. »

29° Un gentleman anglais, voyageur anonyme fort instruit, philologue distingué, revenant récemment des îles Baleares dont il a étudié la langue et d'où il a rapporté une ancienne monnaie d'Iviça qui offerte par lui est maintenant dans un de nos médailliers, après avoir séjourné à Caen dont il a étudié les magnifiques monuments, séjourne maintenant à Avranches qu'il aime et qu'il étudie. Il s'est mis en rapport avec notre Président dont il a traduit en anglais une Introduction, celle de son *Glossaire étymologique anglo-normand*, traduction destinée à une revue anglaise. Ce savant Anglais avait aussi traduit une partie importante des origines chretiennes du professeur Rambaud. Il s'est occupé de nos antiquités avec autant de zèle que nos savants indigènes ; ainsi, à Caen, il a signalé spontanément au Ministre de la Guerre des dégradations dans la forteresse de Caen. Le général Boulanger a répondu immédiatement « qu'il ne manquerait pas de signaler à qui de droit les désirs que vous avez exprimés pour la conservation de cet édifice. » Dans la même ville, constatant que l'inscription en l'honneur du grand architecte Guillaume de Sens, en dehors de l'abside de Saint-Etienne, avait besoin d'une protection, il a prié M. Le Héricher, membre des Antiquaires de Normandie, d'élever la voix en sa faveur auprès de cette Société. Celui-ci a immédiatement saisi de la question le secrétaire, M. E. de Beaurepaire. Mais dans le cas où les injures du temps ou des hommes mutileraient cette inscription, on nous la livre pour notre *Revue*, où elle sera conservée : « GUILLELMUS JACET HIC PETRARUM SUMMUS IN ARTE : ISTE NOVUM PERFECIT OPUS, DET PRAEMIA CHRISTUS. » M. de Beaurepaire l'a recommandée à l'architecte.

Au Mont Saint-Michel que cet observateur visitait avec le professeur Bonnet, de Saint-John's College, Cambridge, en entrant dans

Digitized by Google

l'église paroissiale, ces messieurs s'accordèrent pour reconnaître qu'une lame sépulcrale du XVIIe siècle était une table d'autel du moyen-âge « desecrated, » puisqu'elle porte au milieu et au coin les cinq croix que le moyen-âge imprimait à cette consécration. — Ils ont pensé aussi que cette pierre devait être mise dans une position où elle ne serait pas usée par le frottement des pieds.

Portant ses préoccupations sur tous les sujets, mais ne sachant pas que notre Président avait publié un livre sur la question, il lui suggère l'étude des anciens noms de lieu : « *Let met suggest that a list published in your Revue giving the ancient or médevial latin for the names of places in the department would be very useful.* » Comme le glossaire anglo-normand de M. Le Héricher a admis les patois anglais, il indique à l'auteur quelques nouveaux éléments tirés des provincialismes, spécialement « *clyse.* » qui est bien le français *écluse*. Il se présente à nos suffrages comme membre titulaire et se propose, en quittant Avranches, d'aller étudier cette Pompéï du nord de la France, les ruines de Jublains, ou des Diablintes, près Mayenne. Il nous a montré son tact étymologique en interprétant un mot embarrassant du patois guernesiais, le mot *turbé*, l'oiseau dit torcol, sa traduction en anglais est *wry-neck*, le cou tordu ; il a proposé *tourne-bec*, en patois normand, *teurt-bé*, qui mène à *turbé*.

31° Un des hommes les plus respectables d'Avranches, qui fut longtemps membre de notre Société où il est remplacé par son fils, sous-préfet de Tournon, un vigoureux vieillard à la mémoire toujours fidèle, M. Pascal Turgot, nous a récité, d'une voix émue et tremblante, de jolis vers que nous avons désiré conserver. Il a bien voulu nous transcrire cette poésie touchante imitée de l'anglais, et nous sommes sûrs qu'elle fera plaisir à nos lecteurs : c'est l'*Enfant Aveugle :*

Quel est ce je ne sais qu'on appelle lumière,
Dont je ne puis jamais espérer de jouir ?
A votre pauvre enfant, dites, dites, ma mère,
La vue, est-ce bien doux ? Quel en est le plaisir ?
Tout ce que vous voyez n'est pour moi que mystère.
Le soleil est brillant ! il éclaire vos pas !
Je sens bien sa chaleur, mais comment il éclaire
Et fait le jour, la nuit, je ne le comprends pas.
Il est jour quand je joue, et nuit quand je sommeille,
Si je ne dormais pas, sans cesse il serait jour.
Oh ! dites, du soleil est-ce là la merveille ?
Fait-il ainsi le jour et la nuit tour à tour ?

Digitized by Google

Je vous entends gémir, vous plaignez mon jeune âge ;
Ménagez des soupirs et des pleurs superflus :
Si la vue est un bien, j'en ignore l'usage ;
On ne peut regretter que le bien qu'on n'a plus.
Le ciel à ce que j'ai borne ma jouissance,
Ne me dérobez point ce qu'il a mis en moi ;
Je suis un pauvre enfant, aveugle de naissance ;
Mais, avec ma gaîté, je chante, je suis roi !

31° M. le professeur Chevrel qui représentait dignement dans notre compagnie l'histoire naturelle, et qui est en ce moment pour continuer cette étude au laboratoire Arago de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), bien qu'éloigné de nous ne veut pas « quitter, dit-il, une Société dans laquelle il a recueilli tant de témoignages de bienveillance et où il laisse de nombreux amis » et passe au titre de correspondant.

32° M. le Dr Chervin, directeur de l'Institution des Bègues de Paris : fait appel au bienveillant concours de notre Compagnie pour l'aider dans une *Enquête sur le Bégaiement* : il y a en France environ 150,000 bègues ; le bégaiement est plus fréquent au midi qu'au nord ; il est moins fréquent dans le sexe féminin que dans le sexe masculin, cela dans la proportion de 1 à 10 ; il réclame les observations des médecins qui, d'ailleurs, sont très nombreux dans notre Société.

33° Une demoiselle anglaise, membre de notre Société, Mlle Blanche Moggridge, s'occupe de composer des livres pour le peuple, spécialement une histoire pour les enfants des écoles et se préoccupant aussi du peuple de la Normandie qu'elle a habitée et qu'elle aime, elle demande à notre Président des renseignements : « *Could you tell me the names of any work giving me any description of the manners, character and traditions of the Normandy people. It is not exactly a history of Normandy (I have yours), but some familiar description of the people ; with very kind regards believe me yours very truly.* Blanche MOGGRIDGE. »

34° Mme C. M. Phillimore, née Baddeley, nous fait part de la mort de son père, le colonel, notre très regretté confrère : « *Our dear father died very suddenly. It has been all great shock to us al... I do not know if you recollect me as one of your pupils, but I remember you very well and live often through the pleasant Avranches days.* »

35° Madame veuve Victor Jacques nous envoie la notice funèbre composée sur son mari, le dévoué michelien, et prononcée dans une

Digitized by Google

église de Rome par F. Mancini, président de l'institution scolastique A. Maï. Nous ne pouvons citer tout entière cette « PAROLE, » mais c'est pour nous un devoir d'ajouter aux ouvrages bien connus de M. V. Jacques les manuscrits qu'il a laissés et qui, tous, se rapportent au Mont Saint-Michel. Il y a cinq volumes dont l'orateur donne ce détail : un volume « *È intitolato Michaeliana, ed è una raccolta di ogni fatta di notizie su diversi santuari di san Michele, specialmente su quello del Gargano. Un secondo, col titolo numismatique de Saint-Michel, tratto di medaglie e monete francesi, italiane col, immagine del santo. Il terzo, sphragistique de Saint-Michel, etc. Un altro volume contiene gl' Hymnes et Chants Micheliens*; *Il quinto finalmente, Varia montis sancti Michaelis, è una racolta di pellegrinaggi, legende, visioni, e lettere di Pontefici relative al culto di S. Michele.* »

36° M. Salmon, de Ducey, pharmacien à Paris, que nous venons de recevoir, nous avait fait même, avant sa présentation, d'intéressantes communications ; nous en avons cité un passage en patois avranchin. Une seconde lettre offre un sérieux intérêt philologique : « Je vous envoie mon option pour le titre de titulaire... Il vient de se former à Paris un Comité de *Gens de lettres* pour la réforme de l'orthographe qui propose d'écrire les mots d'après leur son ; ce serait l'ortograf fonétic : M. Montargis, un compatriote, les a déjà attaqués dans le *Rappel* en disant que la prononciation varie suivant les provinces et qu'il avait mis du temps avant de trouver que sa cuisinière, une Alsacienne, en inscrivant *bom de ter* sur son livre de dépenses, avait voulu écrire pommes de terre. M. Salmon, pour combattre l'absurdité d'une pareille méthode, nous cite une conversation normande en lettres de l'alphabet qui est bien connue dans l'Avranchin et que pour cela nous nous dispenserons de publier.

37° Personne peut-être ne lit notre *Revue* avec l'attention minutieuse et la plume à la main comme M. Lepingard, notre correspondant, à Saint-Lo, qui a fait les recherches les plus savantes et les plus heureuses sur sa localité au moyen-âge. Nous aimons à reproduire les observations que notre dernier numéro lui a suggérées. 1° *Les Prestel* que MM. Desroches et Deschamps du Manoir attribuent à l'Avranchin, dont un fut l'un des défenseurs du Mont Saint-Michel au XVe siècle, n'appartiendraient pas au diocèse d'Avranches, mais à celui de Coutances et ils seraient saint Louais ; or, il en administre des preuves très détaillées, très étudiées et concluantes. Passant à la philologie : « permettez-moi, dit-il au Président, de vous féliciter de votre attitude au Congrès de la Sorbonne et de votre persistance à demander

Digitized by Google

que la linguistique y ait une large part. N'y trouveriez-vous pas une nouvelle preuve du sans-gêne avec lequel Paris traite la province, mais ceci nous conduirait loin peut-être et je reviens à mes moutons. J'ai vainement cherché dans votre glossaire et dans les glossaires de patois normand un mot que j'ai récemment trouvé dans deux titres du XVIe siècle, savoir : *andoullays* et *Landoullays*, ayant la signification de cloison ; j'inclinerais à penser que *Landoullays* a pour racine le mot *lande*, bois, et ici M. Lepingard déploie beaucoup d'érudition pour appuyer sa hasardeuse étymologie. Je suis surpris que ce mot très usité à Valognes n'ait pas pénétré à Saint-Lo. En effet, ce mot *andoullays* qui, avec *porjeter*, signifie revêtir de torchis une cloison en lattes, et par conséquent le mot *andoullays* ou avec l'article agglutiné *l'andoullays*, a le sens de torchis. Si on veut aller jusqu'au radical, on trouve *en-touiller*, qui veut dire salir avec de la boue, de l'argile et qu'on trouverait très bien dans le péjoratif *ratatouille*. Que M. Lepingard réveille ses souvenirs et il trouvera qu'il a entendu que la mère *touille* son enfant, quand elle le débarbouille. Quant à l'étymologie de *landier*, qui voudrait dire *porte-lande*, comme chandelier, porte-chandelles, et non pas celle de main de fer, je crois qu'il aura forte affaire, non pas contre moi qui tiens aussi pour l'anglais *handiron*, en bas-latin *anderius*, mais contre Littré qui donne des développements sur cette origine. Nous terminons en disant à l'aimable et savant épistolier que les numéros de notre Bulletin, antérieurs à 1883, n'existent plus. Cf. le norm. *porjeter* à l'angl. *parget*.

38° Notre étude sur les premiers documents de la langue française a appelé l'attention d'un maître en cette matière, M. Gasté, professeur à la Faculté de Caen, et avec la courtoisie obligeante qui le caractérise, il y relève des erreurs ou des imperfections. D'abord reconnaissons avec lui qu'il a donné plusieurs fois la traduction des Serments, ensuite admettons comme bien fondées les observations suivantes : « *En avant* doit se traduire par *in ab antè*, avant étant composé de deux mots *antè* et le préfixe *ab*. *Savir* vient de *savirum* qui se trouve dans le latin de la décadence. *Podir* vient de *potere* pour *posse*, ou plutôt de *potire* ou *podire*. — *Cist* vient de *ecce-istum*, et non de *hunc-istum*. *Adjuda* est un mot latin, substantif verbal, venu du participe d'*adjuvare*, *adjutus*, *adjuta*, *(adjuda)*. *Caduna* vient (je crois avec M. G. Paris et la *Romania*) de *kata una*. *Fazet* doit se traduire par *faciat*. *Plaid* vient plutôt de *placitum*. *Meon vol* vient directement de *meum volle*, pour *velle*. J'adopterais volontiers au lieu de *non los tanit* la leçon proposée par M. Clédat *lo suon fraint* (*illum suum* fraint), ce qui se rapproche de très près du haut allemand *forbrichit*. » Que pour cette dernière traduction, M. Gasté

Digitized by Google

nous permette de dire qu'il y a matériellement trop loin de *lo suon fraint* à « *non los tanit*. Enfin pour *caduna*, si près du français chacun, nous préférons le radical de ce mot français (*cascun*, vieux français), *quaque una*, à l'hybride gréco-latin de M. Clédat.

39° Notre jeune littérateur et poète, M. Et. Dupont, en sortant licencié ès lettres des examens de Caen, n'en rapporte que plus d'ardeur aux études et de dévouement à notre compagnie. Voilà qu'il vient de rencontrer dans ses lectures un événement local d'un haut intérêt dont il s'empresse de nous faire part : « Je viens de terminer la lecture des deux volumes consacrés par M. Petit de Julleville, professeur de littérature française à l'Ecole normale, au théâtre pendant le moyen-âge, et j'ai trouvé dans ce livre d'une solide érudition le passage suivant qui intéresse notre cher pays : « En 1539, à Tirepied près d'Avranches, on joua *La Vie et le Mystère de Madame Sainte-Barbe*. La représentation, commencée le dimanche 10 août, devait occuper quatre dimanches consécutifs. Elle fut troublée par un incident curieux. Un sieur de Vaulevrier avait obtenu un arrêt de prise de corps contre deux des acteurs nommés Montléon, qu'il accusait de l'avoir volé. Le 10 août, il se présenta avec un sergent pour exécuter l'arrêt. Les accusés et leurs compagnons le mirent en fuite. — Il se représenta le dimanche suivant. Un des diables nommé Hamel, cousin de Montléon, suivi de plusieurs autres acteurs armés d'arquebuses chargées, donna la chasse à Vaulevrier et à son sergent, déchirant leurs habits de diables pour courir plus vite. Ne pouvant rejoindre les fugitifs, Hamel revint achever les *Mystères*. L'affaire se dénoua devant le Parlement : les Montléon furent condamnés au fouet et au bannissement, et le Diable à des amendes qui atteignirent la somme de *L* 750. »

Tel est le piquant et dramatique épisode arrivé dans notre pays. C'est peut-être, c'est sans doute, pour vous dont la science est si vaste, si profonde pour ce qui concerne l'Avranchin, de l'histoire ancienne. Aussi, je ne fais cette citation que pour vous prouver l'intérêt que je prends aux lectures qui, de près ou de loin, font connaître et, par suite, font aimer nos rives de la Sée.

J'aurai le plaisir de vous voir d'ici peu de jours ; que de choses j'aurai à vous dire ! combien je serai heureux de passer quelques bons moments en compagnie d'un maître qui vous intéresse toujours et dont la conversation est si précieuse pour ceux qui veulent s'instruire ! — Merci pour les appréciations bienveillantes de mes modestes essais poétiques que j'ai été flatté de lire dans le dernier bulletin ; c'est un encouragement pour l'avenir. — A la prochaine séance de la Société, je serais heureux de lire un petit poème local,

Digitized by Google

« Yvonne, » ou, du moins, presque local ; j'y parle incidemment de notre Jardin des Plantes et des environs, Vains, Carolles, etc.

40° Ceci est une lettre d'autant plus précieuse qu'elle est la dernière que son auteur ait écrite, M. Henri Moulin, le laborieux et savant historien du Mortainais, le Vice-Président d'honneur de notre section Mortainaise ; elle était destinée à une société plus haute que la nôtre, la première de celles de France, celle des Antiquaires de Normandie. C'est pour elle qu'il avait rédigé cette *Bataille de Tinchebray* dont nous avons hérité, grâce à son frère qui, par piété fraternelle, vient d'entrer dans notre Compagnie : ce travail est déjà imprimé dans nos *Mémoires*, et le champ de bataille tracé par lui a été gravé : cette lettre eût pu servir de préface à cette description stratégiste d'un des grands jours de l'histoire de notre pays : Aussi nous la citerons tout entière :

« Ce que ce travail offrira de nouveau, c'est que j'ai surtout cherché à expliquer les récits, souvent obscurs, des historiens contemporains, par la description des lieux que j'ai visités avec soin et à plusieurs reprises, sous leur double aspect, c'est-à-dire soit du côté de Tinchebray, soit du côté d'Yvrande. — J'ai, d'ailleurs, eu la bonne fortune d'être guidé dans ces visites par un homme compétent au premier chef, et qui a rempli pendant plusieurs années les fonctions de commissaire de police du canton de Tinchebray, A cette description détaillée des lieux qui ont servi de théâtre à la bataille, je joins un plan emprunté aux excellentes cartes de Cassini qui j'ai fait seulement amplifier, et j'ai indiqué sur ce plan les lieux de campements et les lignes de bataille, de manière à me faire comprendre, même des lecteurs étrangers au pays. — J'espère donc que ce travail résoudra plusieurs questions restées jusqu'ici sans solution, qu'il dissipera bien des doutes, qu'enfin il placera la bataille de Tinchebray sous un jour nouveau, et je puis vous attester la parfaite exactitude des détails que je vous adresse. »

D'ailleurs, ces documents nous étaient arrivés sous les auspices d'un confrère compétent et honoré, M. Le Favrais, qui a donné plus d'une preuve de son érudition dans diverses monographies normandes, et, tout récemment encore, dans celle de l'église abbatiale de Lonlay que nous nous sommes empressés de lire et d'analyser dans notre *Revue* : « J'ai été chargé par la famille de M. Henri Moulin du soin de vous envoyer son manuscrit sur la bataille de Tinchebray, pour le cas où vous jugeriez à propos de l'imprimer dans le bulletin de notre Société, mais la famille y mettrait cette condition que le plan de peu d'étendue accompagnerait la publication. Permettez-moi de vous adresser ma monographie sur l'ancienne église de Lonlay. »

Digitized by Google

Les intentions de la famille de M. Moulin ont été accomplies ; le texte est imprimé et le plan gravé dans notre 9e volume actuellement sous presse. M. de Bailliencourt nous a donné l'état imposant de l'œuvre entier de Henri Moulin.

41° Répondant immédiatement à la protection qu'un de nos confrères de la *Société des Antiquaires de Normandie* demandait à son éminent secrétaire pour l'inscription de l'église de Saint-Etienne relative à son architecte, Guillaume de Sens, M. E. de Beaurepaire lui dit entre autres choses :

« Nous signalerons tout au moins la situation à l'architecte du gouvernement en lui demandant de prendre des mesures nécessaires... je vous adresse deux exemplaires de ma notice sur M. Quenault, veuillez en offrir un en mon nom à la Société. »

42° Nous aussi, nous avons cité des conjurations de l'Avranchin contre les maladies, mais elles y sont devenues très rares, tandis qu'elles sont très communes dans les Vosges. M. Sauvé vient d'en publier jusqu'à seize et il faut y reconnaître, en même temps qu'une foi vive, la présence d'une poésie saillante, originale, comme en offrent d'ailleurs les pays pauvres et montagnards, mais la veine la plus curieuse et où M. Sauvé peut réclamer une large part, c'est celle dont il va ci-dessous nous dire deux mots : *les Ventes d'amour* ; on les trouvera dans la *Mélusine*, dans le dialecte vosgien, difficile à comprendre, mais dont il donne la traduction. Dans le nombre, nous prenons la plus jolie :

J'vos vonds les tras boquets de note meix.
Lo prenié, c'ost un p'tit jasmin,
J'vos préherai demain ;
Lo douzime, c'est enne rose
J'vos bizerai, mais je n'ose,
Lo trohime, c'ost enne vilette :
J'te déclare que je t'aime tot nette.

— Je vous vends les trois bouquets de mon jardin, le premier est un petit jasmin, je vous prierai demain, le deuxième est une rose, je vous embrasserai, mais je n'ose, le troisième est une violette, je te déclare que je t'aime tout nette.

43° J. Hopkins university studies. — Cette université américaine reste constante dans l'envoi qu'elle nous fait de ses publications ; le numéro actuel s'occupe du gouvernement municipal de Philadelphie ; mais, nous devons l'avouer, tous ces documents américains si exacts,

Digitized by Google

plus près de la statistique que de l'histoire, nous paraissent manquer de ce qu'un jeune peuple ne peut pas donner, des souvenirs lointains du passé, de ses mystères et de sa poésie.

44° Oraisons, conjurations et gardes des paysans Vosgiens. — Par E. Sauvé, à Remiremont. Notre confrère, l'éminent Folk loriste, bien connu des lecteurs de la *Revue Celtique*, et que les chances de la vie ont rejeté loin de sa Bretagne, jusque dans les Vosges, nous prouve par la lettre suivante qu'il lit aussi nos œuvres avec une vive attention. Cette lettre va servir de préface à son opuscule dont on vient de lire le titre : « J'ai publié récemment dans *Mélusine* deux petits bouts d'articles, l'un sur les oraisons, conjurations et gardes des paysans vosgiens, l'autre sur leurs *daillements*, ou ventes d'amour, Oserai-je vous prier de les accepter sous la forme modeste d'épreuves. Chacun ne peut donner que ce qu'il a, et, à mon grand regret, je dois abandonner l'espoir de vous offrir mieux, quant à présent.

« Les formules puissantes qui préviennent et chassent toutes les maladies, sont connues dans l'Avranchin, ainsi que l'a établi, dans de très bons termes, avec preuves à l'appui, la revue de la Société, mais en est-il de même des ventes d'amour ? Je ne suis pas éloigné de le penser. Ou je me trompe fort, ou c'est bien dans votre cher pays que j'ai entendu, pour la première fois, le quatrain suivant :

Je vous vends la marguerite
Qui est une fleur si petite,
Jaune au milieu, rouge à l'entour :
Dites-moi qui sont vos amours.

« Selon toute vraisemblance, cet échantillon n'est pas unique, et il y aurait intérêt à en trouver d'autres. C'est une œuvre de sauvetage que vous jugerez peut-être utile de recommander au folk-loristes de la Société.

« Dans le numéro 7 du tome II de la *Revue de l'Avranchin*, vous avez appelé l'attention sur la légende des *Filles du Diable*. Cette légende est rapportée ainsi qu'il suit dans la *Vie de saint Guénolé*, mystère breton, inédit, mais jouissant d'une réelle popularité, grâce aux copies assez nombreuses qui en sont faites encore de nos jours dans les fermes du pays de Tréguier.

« Satan demande à Lucifer si les onze filles qu'il a eues de sa femme Iniquité lui ont été bonnes à quelque chose. — Oui, répond celui-ci, j'ai donné ma fille Simonie aux prélats, ma fille Hypocrisie aux religieux, Tricherie l'effrontée aux marchands, Avarice aux bourgeois, Superbe la belle aux dames, Menterie aux domestiques, Luxure aux

Digitized by Google

jeunes gens, Lâcheté aux désœuvrés, Gourmandise et Paresse aux ouvriers, et Profanation aux ivrognes. Voilà le sort que j'ai fait à mes enfants.

« Dans une curieuse étude snr les fouilles de Caranda, publiée dans le tome 5 des *Mémoires* de la Société archéologique d'Avranches il est parlé, page 217, des *kiockken moeddings* de la côte de Danemarck et de la côte d'Audierne (Finistère). Les premiers sont connus de tous les savants, mais les seconds, qui les a vus ? Je ne crains pas de répondre : personne. »

45° Nous terminons cette longue correspondance par le contenu d'une de ces lettres érudites de M. le chanoine Pigeon sur notre histoire avranchine où personne n'est aussi grand maître que lui. Toutefois M. Le Héricher et M. Maheux, curé de Saint-Oven, n'en acceptent certaines interprétations que sous sérieuses réserves. Le savant hagiographe groupe ensemble trois expressions de physionomie antique et d'une signification originale : ce sont *Christonna*, le nom primitif de saint Floscel qui se décompose bien en hauteurs du Christ, ou éminences chrétiennes, puis *Chrismatis mons*, Saint-Vigor près Bayeux, que l'on peut traduire par le mont de l'onction, un mot de Tertullien ; le troisième, *Christovinus* qui serait le nom de Saint-Oven, mais dont la plus ancienne citation ne remonte pas au-delà du xv° siècle. — Nous ne nous chargeons pas et ces messieurs cités ci-dessus ne se chargent pas d'expliquer le préfixe Christ, mais certainement il ne peut devenir l'adjectif *saint*. Aussi rejetant l'interprétation d'Ovinus par « troupeau, bercail », ils y reconnaissent le nom évident de saint Oven, le patron de l'église, un nom qui remonte à un temps immémorial, avec celui de saint Barthélemy, l'autre patron.

Si ce dernier avait été le principal, il eût donné son nom à la paroisse qui s'appellerait Saint-Barthélemy, ou mieux Saint-Barthemy, ou plus encore Saint-Bert, comme la paroisse contiguë à Mortain.

REVUE DES LIVRES

Françoise de Dinan, drame en cinq actes par B. Robidou (Paris, Dentu, 1881). L'auteur l'adresse avec « hommage sympathique, » à M. Le Héricher qui le reçoit et le lit avec les mêmes sentiments. Toutefois, nous n'aimons pas le drame en prose : La pensée gagne en charme et en idéal à être condensée dans un rhythme musical ; nous ne croyons pas non plus que ce sujet pût fournir matière à cinq actes ; toutefois, la pièce a pleinement réussi à sa représentation à Rennes et à Laval ; c'est que ce sujet est breton, que l'auteur est breton, que tous les personnages sont bretons, que la scène se passe en Bretagne,

Digitized by Google

que le rideau du dernier acte se lève sur un décor représentant la plage mi-normande mi-bretonne du Mont Saint-Michel, et qu'enfin, il y avait de jolis chants au cachet populaire dont nous ne manquerons pas de donner un spécimen, par exemple, *Le Chœur des Bûcherons* :

Au bois, au bois,
Dans les grands bois
De la Bretagne,
Allons, allons,
Les bûcherons,
Tous en campagne,
Dans les grands bois
De la Bretagne,
O bûcherons
Déracinons
Dans les vallons,
Sur la montagne,
Les chênes, rois
De nos grands bois.

En résumé, ceux qui connaissent les travaux historiques et poétiques de M. Robidou, constateront encore en lui sa veine dramatique, celle qui s'est exprimée par les *Drames du Mont Saint-Michel* et par *Françoise de Dinan*. Nous, Avranchins, nous ne serons pas insensibles à la fin de ce cinquième acte où Richemont, montrant le Mont Saint-Michel pavoisé de drapeaux, s'écrie : « Voyez ces couleurs dont l'union était tant désirée : France, Bretagne, Normandie. »

Notice sur L. Quenault, par M. E. de Beaurepaire. — C'est nous qui avons reçu un des derniers plaidoyers de M. Quenault en faveur de sa thèse favorite sur les mouvements de nos côtes, laquelle nous semble contestable. C'était écrit d'une main que faisait trembler une mort prochaine. Ce vaillant soldat de notre histoire dans la Manche est mort sur le champ de bataille. M. de Beaurepaire vient de lui rendre parfaitement bien l'hommage qu'il méritait. Il passe en revue ce côté très intéressant de ses recherches et touche aussi à celles qu'il a faites sur l'époque de la cathédrale de Coutances, mais que, selon nous, il n'a pas poussées assez loin. Car il y a dans son livre ce qu'il faut pour établir que nul document ne parle de la construction d'une cathédrale au XIIIe siècle, mais aussi pour nous permettre de la reporter au siècle suivant, au XIVe, dont l'architecture, au dire de Caumont, ne diffère pas de celle du siècle précédent. Pour

Digitized by Google

ce siècle les documents existent, spécialement pour une quête que l'évêque fit faire dans tout le diocèse. C'est M. Pigeon qui, s'il ne l'a pas signalé le premier, a relevé les parties romanes de cette cathédrale, les parties restées de l'œuvre de Geoffroy de Montbray, qu'il nous a fait voir de l'œil et toucher de la main dans l'intérieur de la maçonnerie. Ces notices de M. de Beaurepaire sur tous les Normands distingués attestent une grande variété de connaissances et cette curiosité universelle qui constitue l'homme instruit, c'est-à-dire l'homme normal, bien équilibré ; l'érudit manque souvent d'équilibre.

La curiosité, journal hebdomadaire, nous est envoyée dans un numéro spécimen : riche en renseignements sur la province, elle n'offre rien d'intéressant pour notre pays. Remis à notre confrère, M. Pommerette, ancien expert à l'hôtel Drouot.

Une ville souterraine, histoire merveilleuse, par Ch Carpentier, conseiller à la cour d'appel de Paris, avec douze illustrations dessinées et gravées par G. Le Riverend, un joli volume in-12, avec la belle tête de la Gallia sur la couverture : Paris, A. Duquesne, 1886. On ne peut pas mieux se préparer à revenir, après une longue absence, habiter son pays natal qu'en le glorifiant par ses écrits et en l'enrichissant par ses bienfaits. C'est ce que M. Carpentier a fait pour sa commune de Tirepied. Nos lecteurs sont au courant et sous le charme de ses écrits : sa retraite ne sera pas moins féconde que sa vie de magistrat. Sa *ville souterraine* est à la fois une œuvre d'imagination bien écrite et intriguée avec art, et aussi un recueil de documents sur la civilisation morale et matérielle des Romains. C'est lui qui a dirigé son dessinateur en le mettant en présence de ces costumes, armures, intérieurs de ce peuple grandiose. Voilà pour l'intéret général : ensuite pour l'intérêt local, le lien du drame, c'est notre Châtellier, la foutelaie du Hardouin, les bords de notre « doux fleuve de Sée », comme l'appelle Jean de Vitel. Celui qui écrit ces lignes reçoit l'honneur d' y être cité pour sa description du Châtellier, dans ce livre élégant et savant décoré de cette dédicace : « A M. le Président Le Héricher et à la Société j'offre ce petit volume comme un témoignage de ma sympathie et de mon sincère attachement. Charles Carpentier, Paris, décembre 1886. »

Valhubert — Nous prenons cet extrait dans le remarquable livre de M. A. Chuquet : La première invasion prussienne, 1792. Dans l'article ci-desssous nous lisons une série de grands soldats à la-

Digitized by Google

quelle les gens d'Avranches ajouteront tout spontanément le nom de Valhubert.

« Tout autres ceux de 1791, ceux de la Constituante ; ce sont, sinon de vieux soldats, du moins des soldats déjà formés ; quelques-uns de ces bataillons se sont déjà distingués au début des opérations ; plusieurs ont été, par un premier essai d'amalgame, embrigadés avec des bataillons de ligne. Puis ils ont choisi leurs chefs, suivant les prescriptions de la loi, parmi les hommes qui ont déjà servi ; pour montrer combien ces premiers choix furent éclairés, il faudrait nommer presque tous les commandants et un grand nombre de capitaines ; parmi les premiers, Bon, Chabran, Championnet, Davout, Delmas, Haxo, La Harpe, Marceau, Moreau, Oudinot, Souham, Suchet ; parmi les seconds, Belliard, Compans, Dessolles, Duhem, Gouvion Saint-Cyr, Molitor, Mortier, Moncey, Soult, etc. Se figure-t-on ce que de tels hommes peuvent ajouter à la valeur d'un bataillon, à la solidité d'une armée ? Se figure-t-on aussi de quelle passion ces soldats devaient chérir la Révolution qui leur donnait l'égalité, l'égalité qui leur donnait de tels chefs, ces chefs dont l'exemple promettait tout au courage et au patriotisme ? Ce sont ces sentiments que résume la prière naïve et éloquente du sergent Fricasse : « Dieu de toute justice, prends sous ta protection une nation généreuse qui ne combat que pour l'égalité! »

Bulletin de la Société Scientifique du Finistère. — Cette société, où nous avons eu un confrère distingué, M. Lukis, s'occupe surtout d'histoire naturelle, spécialement de botanique. Nous y relevons que le *Phormium tenax* a fleuri près de Morlaix, et, pour notre part, nous disons que notre confrère, Saunders, de Jersey, le voit en fleur dans ses jardins, et que, même, il y produit de la graine ; nous y relevons encore que le Vaccinium myrtillus, notre *moret*, qu'on appelle *lucet* sur nos marches bretonnes, sert à faire du vin. — Deux travaux savants : 1° Coléoptères du Finistère, par M. Hervé ; 2° Catalogue des Mousses des environs de Josselin, par M. du Naday, que nous adressons à notre bryologue de l'Avranchin, M. Auguste Besnard, à Saint-James.

Semaine Catholique de Carcassonne. — Envoi de Monsignor Deschamps du Manoir, dont l'activité s'étend sur tant de choses, et qui continue dans cette revue la série d'articles dits *A travers l'Italie*, qui ne manquera pas, sans doute, de surgir en un fort volume de haut intérêt, parce que ce ne sera pas l'Italie des touristes, ce sera l'Italie étudiée à fond.

Digitized by Google

Menteur comme un Prospectus : c'est aussi vrai que menteur comme un programme politique. Voici que nous arrive une réclame de librairie en faveur du *Guide descriptif du Mont Saint-Michel* de M. Corroyer ; on y lit qu'à cette merveille « il manquait un *Guide descriptif* qui, tout en donnant les renseignements historiques et archéologiques nécessaires fût, par ses dispositions et son prix, accessible au plus grand nombre. Cette lacune est désormais comblée... L'antique monument qu'il a *ressuscité*, pour ainsi dire, » et puis beaucoup de réclames parisiennes. Ainsi, tous nos laborieux travailleurs de l'Avranchin, les Maximilien Raoul, Fulgence Girard, G. de Clinchamp, Victor Jacques, Le Héricher, abbé Deschamps du Manoir, chanoine Pigeon, n'ont pas existé, ou, pour prix de tant de travaux, on vient leur dire qu'un dernier venu a découvert ou ressuscité le monument de leur amour, de leurs découvertes, de leurs descriptions, de leurs traités en si grand nombre, qu'ils ont appelés Guides, Itinéraires et autres synonymes. Certes, nous connaissons et estimons l'ouvrage duquel on fait ce boniment dont il pouvait se passer, car il lui reste le mérite d'avoir nettement et brièvement exposé le travail de ses devanciers en puisant aux mêmes sources ; il lui reste à son actif ses belles planches gravées ; il lui reste quelques découvertes personnelles ; il lui reste d'avoir donné à bas prix un livre matériellement bien supérieur aux autres ; il lui reste enfin de paraître original, parce qu'il n'a rien cité de ses prédécesseurs ; il lui reste, nous aimons à le croire, l'honneur d'être étranger à ces réclames de librairie.

Annales du Musée Guimet, tomes xi et xii. — Nous venons de recevoir de l'Etat trois de ces ouvrages in-4° hors ligne, pour le texte et la gravure, les *Annales du Musée Guimet*. Ce sont des études approfondies sur les religions d'Asie, toutes au dessus de notre portée. Cependant, comme il y a des comparaisons avec les croyances populaires de l'Europe, nous aurions, sous ce rapport, beaucoup à y prendre pour la génèse et la filiation des traditions. Ainsi, c'est probablement de Chine qu'est venue en Europe l'idée qu'on voit un homme dans la lune, un homme portant un fagot, un homme puni pour avoir volé du bois. Les Chinois y voient une femme. « On ne saurait comparer la légende chinoise avec la croyance populaire qui existe en Europe sur un homme qui habite la lune, sans se sentir gagné par la conviction que la superstition chinoise et le *conte* de nourrice des Anglais dérivent tous deux d'une même famille. » (p. 772, tome xii), V. ça et là dans nos publications des comparaisons analogues sur le berceau et la filiation des légendes, spécialement *Littérature populaire de Normandie*, de M. Le Héricher, au tome vii des *Mémoires*.

Digitized by Google

Les Drames du Mont Saint-Michel, par Jean de Dol, Rennes, 1886. — Nous vous connaissons bien, Jean de Dol ; vous êtes l'instituteur de Saint-Benoît-des-Ondes, le peintre du *Panorama d'un beau pays* (Saint-Malo et environs), le rédacteur en chef du journal l'*Avenir*, et mieux que cela encore, le poëte élevé de *Elohim* et *Javeh*, et votre nom réel est Bertrand Robidou, un homme d'imagination au milieu des réalités politiques, et, dans la fournaise des batailles sociales, un esprit ailé qui n'a fait son ascension qu'avec ses propres ailes. En ce moment, vous publiez, dans votre foi politique, les *Drames du Mont Saint-Michel* que vous m'adressez comme « sympathique hommage. » Je vous avoue que ce titre m'inquiète, comme celui de *Merveilles du Mont Saint-Michel* que Paul Féval a donné à un de ses livres. Avec cette enseigne, il s'est mis dans la nécessité de tendre sa corde raide, d'élever le réel à la légende, de pousser la légende jusqu'au miracle, de *miraculer* le merveilleux. Avec votre titre, voue êtes obligé de charger l'histoire, d'embellir votre foi, de hausser le dévouement à l'idée jusqu'au martyre, et tout cela inconsciemment ou religieusement en vous disant : le but sauve les moyens. Jean de Dol n'a pas toujours suivi de bons guides. Par exemple, il a pris pour authentique et réelle la prière du moine sur les remparts, au moment de l'assaut, inventée par un historien qui se prétendait chartiste et critique sévère, et qui disait de son œuvre que « le temps n'en arracherait pas une page. » Ce n'est pas certes là cette histoire critique encore à faire du Mont Saint-Michel que j'ai appelée de mes vœux et que j'entreprendrais, si j'étais jeune et si j'étais capable de l'écrire. Même en ce moment de ma vieillesse, je médite d'écrire, avec les nombreux documents contemporains, recueillis par M. Siméon Luce (*La Chronique du Mont*, 2 vol. in-8), la page glorieuse de la longue existence de notre grand monastère, le récit de ce qu'on appelle à tort le siège du xve siècle, puisque ce fut un blocus de plusieurs années. Mais à mon défaut, je le recommande aux jeunes gens, studieux et patriotes. Jean de Dol n'a pas omis dans ses *Drames* des faits dignes d'attention : c'est très romanesque, mais c'est presque complet. Il y a cependant une scène dramatique qu'il a passée.

Nous avons cherché en vain dans cette histoire palpitante du Mont-Saint-Michel, prison politique, sous Louis-Philippe, une scène remarquable, et pourtant l'auteur l'avait rencontrée dans les *Dix ans d'exil* de Martin Bernard. C'est sous ces galeries austères du cloître, les prisonniers républicains qui avaient laissé, sur le pavé des guerres civiles, qui un bras, qui une jambe, agenouillés sous un lambeau tricolore, chantant la *Marseillaise*, et adorant un idéal que plusieurs virent réalisé plus tard. Il y avait là un de ces spectacles qui, quoi qu'on pense en politique, doit toucher profondément,

Digitized by Google

comme doivent le faire toute les convictions sincères au service desquelles on offre toute sa pensée, toute sa fortune, toute sa vie. Non moins admirable fut un des hommes les plus distingués qu'ait possédés notre Société, un cœur qui se dévoua tout entier, à travers mille périls, pour ses frères en politique, Fulgence Girard, esprit étendu, multiple, fécond en cent œuvres diverses, et dont la plus belle, et la moins connue, car elle fut supprimée, est ce *Sisyphe* où il a combiné le génie de l'iambe d'Archiloque, de Juvénal, de Barbier, et la suavité de Lamartine et d'Alfred de Vigny.

Nephtalies. — Les langues ne sont pas plus immobiles que les autres manifestations de l'esprit humain : aussi se fait-il tous les jours des mots nouveaux. Les sciences biologiques modernes en ont créé : par exemple, *reversion*, dans le sens du retour d'un animal à son type primitif, et, par extension, goûts, tendances vers les appétits de la bête, Voir le curieux roman de Cherbulliez, La Bête, *Revue des Deux-Mondes*, décembre 1886 et janvier 1887). Dans le même dernier numéro, nous trouvons un terme adopté par les Anglais qui, d'après l'anglomanie régnante, passera probablement chez nous. D'ailleurs, ce mot est joli, quoiqu'un peu altéré : les *Nephtalies*, d'où la secte des Nephtalistes, est le nom d'une fête des Grecs qui se célébrait sans vin : alors, il est un synonyme de sobriété. Voici la phrase de M. d'Haussonville dans *Lutte contre le vice* : « Le nom un peu archaïque de *Nephtalistes*, tiré du breuvage antique appelé nephalies dans la composition duquel il n'entrait pas de vin. » Le Dict. de Trévoux écrit *Nephalies*.

Le Trouvère, janvier 1887. — C'est une bonne idée qu'a eue ce journal très littéraire d'organiser des concours, des sections belge, italienne et anglaise : c'est un pas nouveau dans la voie de la confraternité inernationale et une impulsion pour nous introduire dans la connaissance des langues étrangères où ne brille pas la nation française. Dans les pièces couronnées, ce n'est pas notre confrère, à l'oreille délicate, M. Alix Moussé. qui a laissé passer, sans une petite moue, le rhythme lourd et monotone de ce vers et demi : « *Durant* que *dans* la nuit *sans* fin, la nuit *sans* astre, clame le *vent* d'hiver... » Aussi, dit-il, très bien : « La plupart des manuscrits du concours dénotent une certaine expérience dans l'art d'écrire. »

John's Hopkins university studies, à Baltimore, Etats-Unis. — Ces études sont exclusivement consacrées à la science historique et politique : toujours pratiques les Américains. Cette publication a pour épigraphe cette juste formule de Freeman : « *History is past*

Digitized by Google

Politics and Politics present History. » Notre associée américaine nous adresse exactement la série de ses études : le dernier fascicule paru, que nous avons sous les yeux (novembre et décembre 1886), traite du système territorial des colonies de la Nouvelle-Angleterre, il est l'œuvre de M. Melleville Egleston. Mais nous rencontrons dans ce fascicule une expression que nos lecteurs qui savent l'anglais seront peut-être bien aises d'analyser, expression que n'explique pas même le plus grand dictionnaire anglais-français que nous possédions en France, celui de Fleming and Tibbins : « *Few persons can realize how...* » Le sens général et vague saute aux yeux : « peu de personnes peuvent imaginer comment. » Mais la littéralité ? essayons-là : « peu de personnes peuvent ramener à la réalité, au fait réel, palpable, cette idée combien... » Et voyez comme les dictionnaires sont en retard sur l'usage : Nous venons d'entendre ce mot dans la conversation, d'une bouche féminine, nullement savante : « *We cannot realize how...* », nous ne pouvons imaginer, réduire en fait réel combien... »

Une Biographie. — Alors que nous écrivions quelques lignes sur Ephrem Houël, nous arrivait, hommage de l'auteur, M. Julien Travers, la *Biographie de Ephrem Houël*, ancien inspecteur des haras. Voilà une existence bien remplie, celle de M. J. Travers : c'est bien là la grande destinée humaine, la mission du travail, et, ici, c'est le travail heureux récompensé, car ce vieillard, si jeune encore, est arrivé au but : l'honneur et la conscience satisfaits. Cette biographie est faite avec vigueur et lucidité, en même temps qu'avec le sentiment d'un vieux professeur qui suit son élève dans sa carrière militante et triomphante, et qui a le droit d'être fier de lui, comme ayant posé les bases de cette belle existence. Elle nous dit d'Ephrem Houël qu'au physique ce fut un bel homme de cheval, et qu'au moral il y eut en lui un homme éminent dans sa spécialité, qui a imprimé un grand mouvement de progrès dans la confection et l'éducation du cheval en France, et en même temps un artiste et un archéologue, car, celui qui a fait dix livres sur les haras, en a fait trois sur le Mont Saint-Michel, ou, du moins, trois éditions publiées à Avranches, chez Tostain, l'imprimeur honnête qui mourut pauvre à Saint-Jean-le-Thomas, où sa surdité le condamnait à l'isolement, et où son goût pour la pêche vint au secours de sa détresse. Le père d'Ephrem, que nous avons bien connu, avait été aussi directeur des haras et historien, spécialement sur le dép^t de la Manche. Il y a là une intéressante ressemblance de carrière et de goûts entre le père et le fils, mais qui peut être chez celui-ci plutôt l'effet du contact et de l'éducation. Il y eut une autre similitude plus frappante et qui n'est

Digitized by Google

pas de nature à affaiblir le principe de transmission par l'hérédité. Leur vieillesse à tous deux versa dans la chimère : le père, qu'on appelait le chevalier Houël, et qui, d'ailleurs, avait élevé ses enfants selon les principes de Jean-Jacques Rousseau, ceux de l'Emile, se crut, avec sa belle prestance et sa vaste barbe de neige, revenu au temps des druides, et il se disait lui-même un druide, et se faisait porter sur un chariot primitif aux roues pleines, et se baignait en plein hiver. Le fils, et, sous ce rapport, nous recevions les confidences attristées de son ami, M. de Sainte-Marie, tomba aussi dans une rêverie, une superstition. M. Travers a passé légèrement sur cette phase de sa pensée, et il n'en dit que ces mots, à propos de la lettre d'Ephrem Houël, « *Un Spirite à M. Renan*, Saint-Lo, 1887) : « C'est une profession de foi catholique très sérieuse, très honorable, mais qui dégénère en une foi aveugle au spiritisme superstitieux, aux tables tournantes, aux bois parlants, aux crayons écrivants, etc., foi que je n'ai jamais pu détruire dans l'esprit de mon cher élève, vraiment trop abusé. »

Nous voudrions faire ressortir en M. Houël l'artiste et l'écrivain, un écrivain de race plus que d'éducation. Quand on fait le tableau d'une course bretonne de chevaux, comme le suivant, on sait répandre la couleur, la vie, la flamme dans un récit : cette manière d'exposer nous fait voir cette scène homérique : il ne manque à cette course effrénée que le bruit, le trot, le galop, le bruissement des branches froissées, le *quadrupedante* Virgilien.

La Course bretonne. — « Rien n'est gracieux comme leur pose noble et assurée sur ces petits chevaux fringants et impatients, qui se cabrent et mordillent leur frein rustique. Ils partent !!! souvent au nombre de dix à douze, quelquefois plus, mais quel terrain ont-ils à parcourir ! c'est tantôt une route dure et inégale, tantôt des marais fangeux, tantôt des sentiers serpentant dans les rochers. Quand on n'a pas vu ces luttes périlleuses, on ne peut s'en faire l'idée ; là est un torrent à franchir, là une descente rapide suivie d'une montée aussi rude, là un bourbier épais, rien ne les arrête ; ils volent à travers les bruyères, les rochers, les ravins, comme un groupe de sylphes aériens suspendus aux crinières de chevaux errants dans les bois... Ils font ainsi des courses de quatre à cinq kilomètres. Rarement, il arrive d'accidents : le pied ferme du cheval, la main ferme et l'œil vigilant du cavalier sont leur sauvegarde. Ils arrivent !!! la foule se partage, des cris d'enthousiasme s'élèvent de toutes parts, chacun s'intéresse au victorieux : l'homme et le cheval sont l'objet des empressements de l'assistance ; le laurier et les rubans brillent à leur tête ; on veut savoir le nom du cheval, son âge, sa race : c'est le héros de la fête. On ne s'entretient que de lui : il a quatre ans ; il a gagné deux mou-

Digitized by Google

tons au pardon de Scaër, une génisse à celui de Rostrenen. L'année dernière, il a battu un fils de Bijou à la course de Saint-Brieuc. Il est fils de Bedouin, et sa mère n'a jamais été battue. »

« On dirait une scène de New-Market; mais ce n'est pas pour 25,000 fr. que le Breton a couru, c'est pour un mouton de 3 fr. Et on l'appelle barbare! Ah! barbares sont ceux qui voient ce spectacle avec froideur; barbares ceux qui n'ont pas compris tout l'avenir caché sous cette rusticité; barbares sont ceux qui n'ont pas su tirer de cet amour instinctif, inné, ardent, impérissable, du Breton pour le noble compagnon de l'homme! Que voulez-vous qu'ils fassent de plus? Qu'ils aient de superbes harnais, quand ils ont à peine du pain! des vêtements de soie, quand ils n'en ont pas de toile! Venez à eux, ranimez avec de l'or la cendre de ce foyer et vous verrez l'étincelle qui en jaillira. » Ainsi, parle l'artiste et l'homme du haras de Langonnet : Ephrem Houël ranima la cendre de ce foyer et en fit jaillir l'étincelle

Annales de la Faculté des Lettres de Caen, 1886; Annales de celle de Rennes, 1886. — Petit feu entre deux grands foyers, Caen et Rennes, nous nous allumons, nous nous chauffons à l'un et à l'autre. Cependant, plus normand que breton, l'Avranchin se tourne plutôt vers le foyer normand, vers l'*Athenæ Normannorum*. Il brille en ce moment d'une lumière vive, avec ses nombreuses écoles, et grâce aux bourses nationales, la Faculté des Lettres a des auditeurs : une chaire excepté, bien qu'occupée par un homme de grande valeur, n'en a pas ou très peu : celle de langue et littérature anglaises, tant il est vrai que les Français ont peu de goût et d'aptitude pour les langues étrangères Bien qu'on ait fait quelque chose pour donner une certaine autonomie aux Facultés, nous ne relèverons les études chez nous que quand ces nombreux centres seront réduits à une demi-douzaine très forts, et seront de vraies universités comme celles d'Allemagne et d'Angleterre. On marche peut-être vers ce but, mais il est encore bien éloigné. Ceci dit, signalons dans les *Annales* de Caen d'excellentes dissertations sur les auteurs anciens, de vraies résurrections, comme cette évocation vivante de Lucilius, faite avec des fragments par M. Petitjean, celle des *Chrétiens en face de la Société antique*, par M. Lehanneur, qui est presque notre compatriote, son père et sa mère ayant longtemps habité notre ville, et les *Lettres du P. Martin* à D. Huet et réciproquement, par un autre habile et élégant évocateur de notre glorieux évêque, M. A. Gasté. Les *Annales de Bretagne* sont beaucoup plus patriotiques, plus locales, plus nationales, comme cela doit être pour représenter une race aussi personnelle que la race celtique de la France. Pas un article qui ne soit breton, et quelques-uns sont bretonnants, et c'est cette veine qui

Digitized by Google

nous intéresse le plus et à un très haut dégré. Le plus bretonnant de la Faculté de Rennes, c'est le très savant celtiste, M. Loth, qui donne *Importance des études de linguistique celtique* au point de vue historique, et *Chrestomathie* (un terme grec !) bretonne, armoricaine, gallois, cornique, une série d'inscriptions du VIIIe au XIe siècle, et des gloses bretonnes appartenant à l'Armorique et tirées de sept manuscrits. Enfin, M. Loth et M. Luzel publient ensemble des chansons bretonnes inédites · ANN ESTIC PE KIMIAD D'AR IAOUANKIZ, ou *Le Rossignol* et *l'Adieu à la jeunesse* : celle-ci est trop jolie pour n'être pas citée en traduction littérale. 1. Dimanche soir dernier, après souper, Et moi d'aller dans mon jardin, Ho gué tra la la ! Et moi d'aller dans mon jardin. — 2. Et moi d'entendre un petit oiseau, sur un buisson disant : Ou es-tu malade de cœur, Ho gué tra la la ! Ou es-tu malade de cœur, ou as-tu peine d'esprit ? — 3. Je ne suis malade de cœur ni n'ai peine d'esprit, si ce n'est du regret de ma jeunesse, Ho gué tra la la ! Si ce n'est du regret de ma jeunesse, ne sais où elle est allée. — 4. Mes dents de ma tête elle a emportées, mes cheveux elle a grisonnés, elle a voûté mes deux épaules, Ho gué tra la la ! Elle a voûté mes deux épaules et obscurci ma vue. — 5. Jadis, quand j'étais jeune homme allant aux pardons, De l'argent était dans ma poche, Ho gué tra la la ! De l'argent dans ma poche pour payer bouteilles. — 6. Mais, à présent que je suis marié et que j'ai compagne, Adieu à ma jeunesse, Ho gué tra la la ! Adieu à ma jeunesse et à tout mon plaisir. — 7. Mais toi, petit oiseau, qui as deux ailes, Vole après ma jeunesse, Ho gué tra la la ! Vole après ma jeunesse, dis-lui de rentrer au logis. — 8. Laisse ta jeunesse, puisqu'elle s'en est allée en route, Et quand j'aurais quatre ailes, Ho gué tra la la ! Et quand j'aurais quatre ailes, ne pourrais la rattraper ! »

BULLETIN MENSUEL DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN, décembre 1886. — Nous y remarquons un sujet de grammaire pour l'anglais : le rôle de la proposition dans la phrase anglaise, comme dans l'exemple suivant : « What will the baronet say when he hears that I have been talked out of my wise by my son. »(Antony Trollope). C'est, en effet. à ces prépositions, placées en suffixes des verbes, que l'anglais doit sa grande concision et énergie : ce *I have been talked out of my wise* ne peut être traduit que longuement en français, par exemple : « J'ai été entretenu de paroles par mon fils. de manière à me faire sortir de mon caractère. « De même : « To talk one out of his dinner » ne peut se rendre en français que par cette longue phrase dans le *Dictionnaire* de Fléming : « Empêcher quelqu'un de dîner en lui parlant, quand il est à table, » plus littéralement faire quelqu'un l'objet de sa conversation de manière à l'empêcher de dîner. On excuserait *blaguer*

Digitized by Google

qui n'est pas tout à fait la nuance, mais le seul verbe français qui puisse ici être pris passivement. Par un contraste excessivement rare, il y a du moins un pléonasme, ou mot inutile, dans l'anglais, c'est *it* dans cette phrase : « I considered it my duty to do so, » c'est-à-dire «je crus mon devoir d'agir ainsi, » ou *it* ne représente rien. Peut-être la phrase complète a-t-elle été : « it is my duty, » et que *is* a disparu.

Dans le même bulletin il y a un article plein d'intérêt, signé Maurice Sourian, c'est *Corneille jugé par Victor Hugo*, mais par Hugo très jeune, avec une admiration qui ne s'est pas démentie. Il y avait en effet affinité entre ces deux génies ; ils sont de force inégale sans doute, mais c'est la poésie humaine, et cette inégalité est une source de variété. La perfection continue, ou du moins la correction constante de Racine fatigue, ennuie quelquefois. Racine et Lamartine sont des génies frères : on en peut dire autant de Corneille et de Hugo. Le génie, par exemple, dans Homère, Shakespeare, Corneille, ressemble à la nature qui a les plaines et les montagnes, les bois, les vallons, les mers · il n'y a que le talent qui soit toujours égal à lui-même. Mais, de Corneille à l'esprit mâle et inégal, nous ne connaissons que les trois ou quatre pièces du théâtre dit classique, qu'on nous enseigne au collège. On ne sait rien de Corneille à son aurore. Nous ne pouvons que renvoyer à la collection des morceaux du Corneille inconnu que fit Fr. de Neuchâteau, et qui excita l'admiration du jeune Hugo, ou plutôt nous disons : lisez donc *Andromède*, la *Veuve*, *Pulcherie*, *Surena*, la *Toison d'Or* et même cet *Attila* tant raillé où il y a des vers tels que ceux-ci :

Punissez, vengez-vous, mais cherchez des bourreaux,
Et, si vous êtes roi, songez que nous le sommes.
Attila.
Vous ? devant Attila, vous n'êtes que deux hommes ;
Et dès qu'il m'aura plu d'abattre votre orgueil,
Vos têtes, pour tomber, n'attendront qu'un coup d'œil.

Le verbe Durer en patois. — On sait que ce n'est pas le latin classique qui a été importé par les Romains dans la Gaule, mais que c'est le latin populaire. Ainsi, par exemple, il n'est pas étonnant que le verbe latin *durare*, dans le sens de patienter, ait passé dans le français. Vous trouvez dans Plaute : « *Nequeo durare in ædibus*, » je ne puis tenir à la maison, et en français populaire. « Je ne puis durer à la maison. » Des auteurs familiers, La Fontaine et Sévigné : « elle ne pouvait durer au lit, » (Lettres de Sévigné), usaient de ce mot dans ce sens ; mais il est toujours très vivant dans le normand, et il va jusqu'à signifier rester immobile : « Il ne peut durer en place, » et

Digitized by Google

même dans un sens absolu : « dure donc, » c'est-à-dire ne bouge pas. Un mot de la langue savante, qui est dans Cicéron, l'adjectif *rusticanus*, rustique, de campagne, n'est pas entré en fançais, comme trop long sans doute, lorsqu'on avait rustique. Nous le trouvons toutefois dans le titre d'un vieux livre écrit du temps de Charles-Quint appelé roi de France. C'est le *Rustican* ou traité d'agriculture. Il y a aussi un saint Rusticain honoré dans la Bresse.

Bulletin Archéologique du *Comité des Travaux historiques*. Ce numéro de 1886 rend compte du Congrès de la Sorbonne pour l'archéologie. Peu de choses nous y intéressent, si ce n'est la discussion sur la position des tours dans les églises romanes. L'école normande qui, selon M. Anthyme, est caractérisée par la rareté du déambulatoire, par ses tribunes, ses chapitaux cubiques et ses dessins géométriques, n'admet guère, du moins dans l'Avranchin, la tour que sur le carré du transept, témoins les églises de Saint-Loup, de Saint-Jean-le-Thomas, de Pontorson, du Mont Saint-Michel. A propos de ce dernier monastère que nous voulons enrichir de toute manière, pour une grande histoire future, citons un passage de d'Aubigné, *Hist*, *11*, 274, lequel nous mènera à une considération philologique : « Ils se firent passer le bras de mer pour venir joindre leurs compagnons qui se désembarquaient à Saint-Michel. » On remarque ici qu'au XVIe siècle on ne disait pas encore débarquer, qui est un progrès d'abreviation, d'où le débarquement, que Michelet (non cité par Littré), a abrégé en « le débarqué, » (*Histoire de France*, Henri IV). Ce mot est fait comme « au déboté. »

Discours de M. Quesnay de Beaurepaire. — C'est un discours de rentrée qui a été adressé par l'auteur à M. le conseiller Carpentier « comme témoignage de très vive sympathie. » C'est l'esquisse littéraire des magistrats qui ont passé par la Cour de Paris. Bien que le style de l'auteur soit trop court, un peu haché, sautillant, on voit qu'il a de l'esprit, du tact à saisir le point saillant et qu'il nous offre encore aujourd'hui en sa personne un type de cette magistrature française qui sut allier sa science des lois avec la pratique des lettres, en mettant sur ces deux choses une beauté de caractère que d'autres corps n'ont présenté ni avec ce dégré ni avec cette persistance. — Un botaniste cornera la page où est l'étymologie de la *bignonia* dénommée du conseiller Jean-Paul Bignon, à lui dédiée par Tournefort, par reconnaissance. Ne pas confondre avec le *begonia*, qui, comme végétal, est si différent.

Situation des Classes agricoles, Tours 1886, par Th. Desde-

Digitized by Google

vises du Dézert, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Caen. Le savant professeur possède une connaissance fort étendue des causes intérieures et extérieures de la crise agricole et commerciale actuelle, et il le creuse avec une remarquable intelligence. Si la masse des faits contre notre situation actuelle est effrayante, spécialement avec une Amérique qui fait le blé à bon marché, et une Angleterre dont le sol produit en rendement plus que le double du nôtre, par patriotisme et par devoir, il s'efforce de relever les courages : il a, pour cela, mieux que des paroles : il cite quelques faits encourageants, par exemple « que la France demeure la plus riche des nations du continent européen ; son commerce d'importation et d'exportation et le chiffre annuel de ses affaires dépassent encore, pour l'année 1885, le chiffre des dernières années de l'Empire, regardées alors comme exceptionnellement prospères.» Malgré cela, une certaine tristesse du lecteur sort de cette multitude de faits hostiles à notre reprise : beaucoup de maux, peu de remèdes. Sans doute, celui que l'auteur préconise, le retour des paysans aux mœurs plus sévères de leurs pères, est fort bon, mais il est si difficile,non-seulement de remonter le courant, mais même d'enrayer.

Le Village d'Esgen ou d'Esgins, en Saint-Quentin, près Avranches. — M. le chanoine Pigeon a cru un moment que l'*Esgen* des chartes était l'ancien nom de cette paroisse ; mais, sur l'observation d'un de nos confrères, il l'a localisé sur son excellente carte de l'ancien diocèse d'Avranches, dans le voisinage du Val-d'Oir, dans un sol bas et marécageux. C'est cette situation qui donnerait une base à une origine celtique de ce mot Esgen, car, en cornique, *Hesgen* et *Hescen* veut dire jonc, d'après le *Dictionnaire cornique* de Robert Williams.

Patois de la Hague. — Un Haguard indigène, un patoisant d'une belle force, un folk-loriste qui a fait ses preuves, spécialement en notre faveur, M. Legrin, procureur de la République à Avranches, ayant reçu du Président communication du remarquable *Essai sur le Patois de la Hague*, par M. Jean Fleury, résidant à Saint-Pétersbourg, l'a retourné avec un excellent procédé, c'est-à-dire avec un petit glossaire de ce pays. Il est précédé d'une lettre patoisante dont voici quelques passages : « Avranges, le hui de janvii 1887. Moussu le Herichii, j'vous renvie par not' basse (servante) le livre de Moussu Flieury. N'o veit biien qu'ch'est un hon-me de t'cheux noous. J'cré quil a oublii des mots. Cha ma fait pliaisi d'vaie qu'no s'occupai de mots Hague, à qui que j'tenons pus que sen tcheu sé. » Suit le petit glossaire de ce *biau prêchier où que j'pêqu'ons à*

Digitized by Google

même le pliat : « S'ABUSAI (prototype probable du fr. s'amuser), rôder de cabaret en cabaret, et par extension s'enivrer ; AFFOUILLII, animé par le jeu ; DERAVINE, pluie qui fait des ravines ; EGALUAI, ébloui; TISON D'ENFÉ, injure à une personne méchante ; MÊLO, boisson mêlée d'eau-de-vie et de cassis, ailleurs le *mêlo-cassis ;* MOUSSU désigne le personnage important d'une commune ; PROBYTAIRE, presbytère; PRUMENIOLLE, primevère; GUILLEMUCHETTE, le jeu de cache-cache; AGET, espace de temps pour se refaire ; AMARRER, arranger ; ÊTRE AU PARC, obtenir un domicile, pendant une instance, allusion « au parc » où le garde champêtre met les animaux errants en fourrière; VEUILLOTTE (au val de Saire), l'*arum maculatum* (inconnu à Brébisson).

UN ERRATUM. — Une demoiselle instruite, spécialement en religion, nous a fait remarquer qu'en refusant dans notre dernière *Revue* le titre d'archange à saint Gabriel, nous n'étions pas dans l'orthodoxie. C'est vrai, puisque dans le paroissien du diocèse, saint Gabriel et saint Raphaël sont revêtus de l'honneur d'archange. Toutefois, sur ce point il y a un courant populaire : on dit l'ange Gabriel et l'ange Raphaël, et jamais l'ange saint Michel, car le peuple comprend que dans toute hiérarchie il y a au sommet une tête unique, un seul chef, et, dans ce même paroissien, nous trouvons une image où sont groupés les trois saints, et saint Michel dépasse de la tête les deux autres placés à ses côtés.

CANTILÈNE DE LA MADELEINE. — Dans un article de la *Semaine des Familles,* notre ingénieux confrère, M. Oscar Havard, en décrivant le littoral de l'Avranchin, son pays natal, qu'il aime en artiste et en fils reconnaissant, nous montre comment une plume élégante et fine sait tirer, pour le plaisir du public et la popularité de notre beau sol, l'essence des écrits des savants locaux, heureux de se voir mis à contribution et d'arriver, par le fait d'un journal répandu, à une célébrité qui leur était refusée. Par ci par là la petite pointe ironique ou piquante, comme il convient au rédacteur d'un journal d'opposition. Mais, ce qui nous flatte infiniment de la part d'un connnaisseur véridique tel que M. Oscar Havard, c'est l'éloge qu'il fait de M. Louis de Tesson et de notre Société qui, dit-il, après avoir longtemps végété, reprend une vie nouvelle et publie une Revue et des Mémoires où s'accumulent les études les plus ingénieuses et les recherches les plus savantes.» Ce passionné chercheur de chants populaires en a publié un fort joli, dont nous nous sommes emparés comme de notre bien, puisqu'il l'a recueilli aux environs de Pontorson, au village de Montruault, d'une pauvre fondeuse de chandelles

Digitized by Google

de résine ou pétoches, la mère Heurtel : il faudrait y rétablir le rythme un peu altéré, en vers de huit pieds : le peuple a l'oreille juste. C'est le cantilène de la Madeleine que nous avons publié.

Contes populaires du Bocage, première série par Victor Brunet, membre de plusieurs Sociétés des traditions populaires et autres Sociétés académiques. Vire, Guérin, 1886, in-8° de 160 pages. — Le membre distingué que nous venons de recevoir membre titulaire est en ce moment le principal historien Virois. Il mène de front des études historiques profondément creusées et la collecte et le récit des traditions locales. Il prépare pour nous une monographie sur Brecey. Nous venons de lire les *Fantômes de la Chapelle Saint-Blaise*, le *Sorcier de Tallevende*, la *Messe du Revenant*, le *Champ du Loup pendu*, le *Souper du Pendu*, un *Possédé du Diable*, etc. Nous aimerions dans la manière de narrer ces contes un peu plus de naïveté, de simplicité et de cachet populaire, et, en cela, nous irions assez loin en écrivant sous la dictée même du conteur ; par exemple, comme le sincère conteur Breton, le premier en ce moment, Luzel, nous commencerions bien par la formule initiale : « Au temps jadis, quand les poules pissaient par la patte. » Nous savons, par M. Brunet lui-même, qu'il s'efforcera de serrer de plus près le procédé populaire et ses contes de la 2e série y gagneront considérablement. Entre les contes de cette premiére série, nous n'hésitons pas à choisir Jean Grillon, joliment conté et reposant sur le thème des « heureuses méprises, basées sur des équivoques et des jeux de mots. » C'est avec une sympathique curiosité que nous attendons la suite.

Traité élémentaire de Philosophie, par M. Laveille, professeur de philosophie au petit séminaire de Mortain. Tours, Cattier, 1886, volume grand in-8°. — Il y a quelque quarante ans, on célébrait encore dans cette école, au beau site, une farce qu'on appelait la *Fête des philosophes*. c'est-à-dire contre les philosophes. Un élève portait un jeune porc sur son bras, le pinçait, lui tirait la queue : le jeune pachyderme grognait : c'était la philosophie, une joyeuseté du moyen-âge. Il est vrai que cette logomachie en *barbara*, en *baroco*, en *baralipton*, était singulière. Vers 1830, on commençait à s'en affranchir et cependant dans les collèges régnait encore la *philosophie* de Lyon, un traité d'un drôle de latin : on y disait, par exemple « *facultas essendi* » la faculté d'être. Aujourd'hui, dans cette même école de Mortain, on respecte la philosophie, on l'étudie très sérieusement, on y développe les programmes universitaires et un professeur distingué y enseigne cette science avec les idées modernes, les autorités contemporaines, avec les doctrines de l'école spiritualiste, s'appuyant sur Bossuet et

Digitized by Google

Cousin, sur Malebranche, Lacordaire et Jules Simon, avec une grande largeur d'idées et une science qui suppose une vaste lecture. M. Laveille, du Val-Saint-Père, est fils de l'Université; ce fut un des très bons élèves du collège d'Avranches, et celui qui écrit ces lignes le posséda sur ses bancs aux derniers jours de sa carrière de professeur de rhétorique, emportant de lui le meilleur souvenir. Les hasards de la vie les ont plus d'une fois réunis, et, récemment encore, M. Laveille, faisait entendre sa parole grave et accentuée, souvent éloquente, dans la chapelle de son vieux collège. Parmi les auditeurs, il manquait quelqu'un qui eût été heureux comme homme et comme prêtre, le si digne abbé Painblanc, ancien recteur de la Manche, qui fut pour le jeune Laveille comme une providence.

Malgré son titre de TRAITÉ ELÉMENTAIRE, ce grand in-8° de 350 pages n'est rien moins qu'élémentaire : il embrasse toute la philosophie; chaque question y est longuement développée par le maître, mais avec une remarquable concision; chaque doctrine est appuyée par des citations étendues des maîtres de la philosophie, des pères de l'Eglise, des philosophes du XVIIe siècle et de ceux de nos jours. Voilà pour la théorie, mais pour la pratique, celle des examens et des concours, l'auteur, par une disposition peu commune et qui en grande partie est à lui, a mis 400 sujets de dissertations françaises en rapport avec chaque question traitée : méthode féconde qui a puissamment contribuée à valoir aux élèves de la maison de très-importants succès. Un chapitre figure dans ce traité, chapitre qui est une innovation relativement aux anciens programmes universitaires, c'est l'esthétique ou la science du beau, c'est celui que nous avons le plus particulièrement étudié. C'est en général très bien défini, très bien exposé : Nous admettons parfaitement la définition de cette faculté composée, combinant en elle la raison et le sentiment, c'est-à-dire le goût, que l'auteur définit : « Cette faculté de connaître, outre l'élément intellectuel, renferme un élément sensible. » La définition du beau par Saint Augustin « La splendeur de l'ordre, que l'auteur semble adopter, n'est pas suffisante : le beau est l'ordre, mais c'est quelque chose de plus. Quant au sublime, c'est le beau à une telle puissance, que si le beau nous fait plaisir, le sublime nous attriste, nous fait petits et nous replie douloureusement sur notre chétivité : telle la mer, telle la montagne, tel le ciel. Quand au *laid* l'auteur non-seulement ne le définit pas, mais n'en prononce pas même le nom. Or, pour nous, le laid n'existe pas en soi pas plus que le froid : celui-ci est un bas degré de la chaleur ; celui-là est un bas degré du beau ; car ce qui est laid, le crapaud par exemple, a des éléments de beauté, puisqu'il a de l'ordre, de la symétrie, un rapport des parties avec l'ensemble. C'est ainsi que, par une série de gradations insensibles on

Digitized by Google

a pu tracer le passage graphique du crapaud à l'Apollon du Belvédère. Mais cette discussion pourrait mener loin, et nous aimons mieux finir en disant que M. Laveille est une tête philosophique, un puissant « abstracteur de quintessence, » mais qu'il est trop philosophe pour des aspirants au baccalauréat.

Sur ce livre, deux figures m'apparaissent, deux jeunes hommes, de mes écoliers, tous deux nés village à village, de même âge, presque de même figure et intimes camarades, tous deux envolés, l'un vers la marécageuse Liverpool, l'autre vers le poétique Mortain, c'est M. Bazin, professeur en la première ville, et membre de notre Société, l'autre, professeur au Petit-Séminaire qui serait bien digne d'en être. Et aussi nous reverrons souvent, dans cet établissement, un de nos très vieux élèves, un dur travailleur, M. le Supérieur Gillot, à la face sévère, au cœur chaud.

Les noms topographiques devant la philologie, par Ferd. Pennier, Paris, Vieweg, 1886. — Un maître celtisant, M. Loth, à la critique acerbe en général, a été dur envers M. Pennier, en citant deux pages de son livre, sans daigner le critiquer, et injuste envers moi-même en m'appelant « coupable » pour avoir engagé l'auteur à publier. Il a pensé que ce conseil était donné sur le manuscrit de l'ouvrage, alors qu'il l'était sur des lettres où l'auteur disait qu'il avait découvert « un secret philologqiue, la clef de tous les noms de lieu », bien étonné qu'aucun de ses nombreux devanciers ne l'eût pas même aperçue. Nous n'imiterons pas le procédé tranchant de M. Loth, qui a fait un enterrement sans cérémonies, celui du pauvre, un enterrement de 3e classe ; nous avons pour cela trop d'estime pour la personne même de l'auteur, trop de respect pour sa conviction et sa découverte, et trop de haute considération pour sa grande érudition. Seulement nous sommes très convaincu qu'il n'est pas dans la bonne voie. Parlons d'abord de son attitude envers ses confrères en philologie

M. Pennier n'est pas tendre pour eux. Il s'associe à cette boutade injurieuse que la « manie des étymologies est une des formes de l'aliénation mentale, » dit-il, au moment où il vient de puiser dans Littré ! Sur notre ancêtre à tous, Isid. de Séville, il croit que les Pères du Concile ne se seraient fait qu'un médiocre honneur, s'ils avaient donné à ses étymologies les éloges décernés à ses autres livres. Comment se fait-il que J. Quicherat ait été conduit à accorder une mention spéciale à l'abbé Lebeuf, Adrien de Valois, que « rien ne distingue des autres chercheurs d'étymologies. » Ménage... est ménagé. Mais du Cange, l'admirable du Cange, le père de tant d'interprétations restées, savez-vous ce qu'il a fait ? Il a eu le tort de faire

Digitized by Google

son Dictionnaire, c'est-à-dire que « s'il eût eu l'esprit critique, il se fût abstenu de recueillir des expressions traduites du celtique et détournées de leur sens original. » Citez-en donc des exemples, s'il vous plaît? Tout de suite dira l'auteur : « C'est ainsi que le celtique *ay*, cours d'eau, devenu *haya* en latin, a fourvoyé tous les chercheurs. » En effet, il ne faut pas dire La Haye-du-Puits, La Haye-Pesnel, puisque c'est l'*Ay-du-Puits*, l'*Ay-Pesnel*, car une haie d'aubépine ne peut dénommer une localité. Nous étions donc bien ignorants, nous tous qui demandions au scandinave la *haya* ou *haga*, vaste enceinte à talus boisés : Cependant, après avoir fait litière « des bévues de du Cange, » l'auteur s'arrête. Deux philologues ont trouvé grâce devant lui : M. Le Héricher traité avec distinction, mais « dont le travail est resté à l'état d'ébauche, » mais il perdra peu pour attendre, et un philologue inconnu, M. Tranois, proviseur de Saint-Brieuc. Fâché d'être content, il faut qu'il annulle Zeuss, l'auteur vénéré, adoré des celtisans, de la *grammatica celtica*, sur le nom duquel un savant allemand paraphrase le mot d'Homère : « Zeus, ek Dios panta. » Tout vient de Zeuss : « Il n'est pas nécessaire de savourer le latin de Zeuss ou l'allemand des autres érudits d'Outre-Rhin : l'auteur peut en témoigner. » Mais, c'est sur le nom si haut placé de J. Quicherat que s'accumulent de grands termes détracteurs que nous ne nous chargeons pas de comprendre : « Un esprit droit et de sens rassis repoussera, sans hésiter, toutes les règles exposées dans certains ouvrages et dont on peut prendre un avant-goût dans la brochure de J. Quicherat. Toute cette fantasmagorie n'est pas sérieuse ; elle n'est qu'un appât tendu à la présomption vaniteuse, une invite adressée au désœuvrement de la science de contrebande. » Cette dépréciation générale ne concorde nullement avec le caractère modéré et courtois de M. Pennier : c'est la faute du système : il fallait bien lui faire table rase et dégager sa voie Quel est donc le système?

Il tient en une phrase : « C'est que tous les noms-lieu, ou presque tous, dérivent de l'idée d'EAU, et que, dans la composition des noms de lieu, il n'y a que trois expressions qui, originairement, désignent l'eau : AV, AC et DOUR ? » Pourquoi pas deux, AV et AC pouvant bien s'identifier ? Ainsi, il est bien entendu par exemple que les mots les plus celtiques, pour les hauteurs : BRÉ et ROS, colline, MENÈZ, montagne, AOD, rivage, BEZ, tombe, BOM, élévation, PEN, tête, KER, habitation, KOAT, bois, KRAG, pierre, KARNAC, amas de pierre, lieu pierreux, HUELEN, hauteur, LANN, terre et monastère, MEAN et MEN, pierre, d'où *dolmen* et *menhir*, PLOU, peuple et village, que tous ces termes du règne minéral vont se liquéfier sous l'action énergique du système et du besoin de l'unité. Ainsi, les termes corniques : AOR, terre, TENEWEN, falaise, dune, BRON, sommet, CARN, rocher, CLOG, ro-

Digitized by Google

cher abrupt, COP, sonnet, CREEG, hauteur, CEIN, montagne, ENES, île, GRIG, lande, bruyère, LECH, pierre, RUM, tertre, renferment l'idée d'eau et sont des formes, des métamorphoses, des métathèses, des métaplasmes (car l'auteur, qui répudie les termes fantasmagoriques, emploie toutes ces expressions), des modifications de AV, AC et DOUR.

Ainsi, voilà deux ordres nombreux de noms de lieu, ceux de l'habitation humaine et ceux des reliefs puissants du sol que la théorie de l'eau ne peut expliquer et embrasser dans son cercle. Il en est de même d'autres catégories, pourtant acceptées dans tous les traités topographiques, celles des nationalités qui se sont superposées sur le sol gaulois, c'est-à-dire les termes latins en immense quantité, les termes germaniques moins abondants (le français falaise, par exemple, en est resté) et les termes scandinaves richement répandus sur les côtes de la Manche. Entrer dans l'étude des listes immenses des noms de lieu étymologisés, du moins avec l'intention de le faire, par M. Pennier, serait chose impossible pour nous ; car c'est l'aiguille dans la botte de foin, ou la bouteille à l'encre. Mais nous admirons avec quelle aisance il joue des syllabes en jongleur décidé et en prestidigitateur éblouissant.

Il arrive quelquefois qu'on découvre ce qui est connu, qu'on invente ce qui a été trouvé. M. Pennier a eu cette male-chance : « Je n'ai connu, dit-il, l'ouvrage de Court de Gébelin qu'au dernier moment, » cela veut dire, sans doute, quand son livre était fait. Nous n'hésitons pas à croire à cet aveu loyal. Si M. Pennier a trouvé dans le *Monde primitif* le prototype de son système, c'est-à-dire la prédominance de l'eau dans les noms de lieu, mais sans exclure positivement d'autres origines, lui, il l'a poussé à l'absolu, et cette évolution est arrivée à une unique origine, celle par l'eau. C'est ce qui l'a conduit, par un engrenage fatal, à des étymologies les plus fantaisistes, les plus forcées, les plus impossibles, à des combinaisons qui peuvent s'élever à onze mille Aussi le *Journal des Débats*, aussi M. Loth ont reculé devant une discussion.

Si nous passions aux critiques de détail nous aurions bon nombre d'observations à faire. L'auteur traite dédaigneusement « les auteurs latins contemporains du celtique, » nous tenons au contraire qu'ils sont, avec les termes celtiques des vies des Saints, une des sources les plus autorisées. Une observation, dit-il, n'a pas échappé à la sagacité de M. Le Héricher, c'est qu'entre tous les accidents de lieu, ce soit l'eau qui revienne le plus souvent ; c'est possible, quoique les noms purement terrestres puissent rivaliser de nombre, mais il n'en a pas fait une catégorie exclusive. Le *domus* de la ville de Caen, en latin assez moderne, serait *dom*, profond, mais la forme la plus ancienne en fait un mot scandinave : c'est *Catholm et Catom*, littéra-

Digitized by Google

lement la porte du *holm* ou de l'île, étant située à la jonction de deux rivières. Pour Rouen, il n'y a rien à dire, du moment où *Rot* est « le mot *dour* antithèsé, métathèsé et syncopé ! » Croire que jamais on a eu l'idée de tirer Sens de *Agendicum*, Bourges de d'*Avaricum* etc, ou Paris de *Lutetia*, c'est ignorer que le nom de la capitale a été tiré du nom du *clan*, Bourges des *Bituriges*, Sens des *Senones*, Paris des *Parisii*.

Que M. Pennier s'exclame quand on tire Saint-James de saint Jacques, Saint-Pair de saint Paterne, Saint-Georges de saint Pancrace (oh ! non pour ce dernier, qui a donné saint Planchers, et cela n'en est pas moins certain) et pour ce dernier, le plus étonnant peut-être, il n'est pas besoin de « antithèser, métathèser et syncoper, » car la démonstration n'en est pas difficile. Si Littré, d'après Servius, a dit que *Alpes* signifiait montagnes élevées, il s'est trompé, car l'homme ne pouvait pas les nommer ainsi. « Eh bien ! ô humiliation, l'homme a escaladé les montagnes, il ne les a pas *vues* ! il ne les a pas *regardées* ! (textuel). Or elles vous crèvent les yeux à des distances prodigieuses : elles viennent à vous à Lyon, à Grenoble. Nous avons prié M. Pennier de nous dire où il a pris ce passage : « c'était un *cast*, mot celtique, signifiant hauteur, d'où est dérivé notre mot château. Cette dernière étymologie est de M. Le Héricher. » Pour celui-ci, ce serait *cast* qui dériverait de *castellum*, et ce serait un vocable d'origine latine. En résumé, l'étude minutieuse et consciencieuse et certainement sympathique pour tant de travail et de conviction ne nous laisse qu'un sentiment pénible : c'est que tant de recherches n'aient pas abouti au vrai, même au vraisemblable. Heureux si l'auteur eût douté ! c'est la foi qui l'a perdu.

Après la correspondance et les livres, le Président présente à la Société : 1° Objets antiques recueillis dans ses voyages par le regretté Poisnel, mort à l'école française de Rome, parmi lesquels se détache une urne égyptienne en marbre. Il prononce quelques paroles d'affectueux souvenir pour cet homme éminent, laborieux et modeste, en présence de son père, invité à la séance; 2° Pièces d'Histoire naturelle, fossiles donnés par Mme veuve Jardin, ammonites, bélemnites, stalactites et cristaux de quartz; 3° le dressoir Renaissance du Musée, très bien restauré par M. Boisnet. Ce meuble, pur François Ier dont il porte le type en médaillon, ainsi que celui de sa sœur, est appelé, par le président, le plus beau meuble ancien du pays. Il le croit original, ne ressemblant à aucun des spécimens de l'époque qu'il a comparés, spécialement dans le *Meuble* par Champeaux. Il le trouva, il y a bien cinquante ans, dans une *cranière* de Sacey, qui ne le valait pas, car alors les *cabagitis* n'étaient pas encore recherchés.

Digitized by Google

Il joint à cette présentation quelques observations générales sur la fabrique normande, d'après Champeaux.

« La caractéristique des meubles de la Normandie est la fermeté de l'exécution et l'expression dramatique des figures. Cette vigueur est due en grande partie à la résistance du bois de chêne dans lequel les menuisiers rouennais travaillaient leur œuvre. Cette essence d'un aspect sévère, aux fibres longues, se prête moins que celle du noyer aux caresses de l'outil dans lesquelles se complaisaient les artistes du midi. » (p. 236, 1er vol.)

Nota grave. — A cet endroit de l'impression, voilà qu'intervient le Trésorier qui, avec la franchise du marin et la mauvaise humeur d'une caisse à sec, annonce au Président qu'il y a nécessité absolue d'enrayer dans la voie des dépenses et de suspendre ou diminuer les impressions, suspendre pour le volume des *Mémoires*, actuellement sous presse, diminuer pour la *Revue* qui est de constitution officielle, bulletin trimestriel. En conséquence, nous sommes forcés, à notre très vif regret, de ne donner que des analyses des lectures.

LECTURES

Extrait du procès-verbal :

M. Sarlin donne lecture d'un conte fantastique recueilli dans le canton de Ducey. M. le commandant du génie Pigeon, à Granville, écrit pour s'excuser de ne pas assister à la séance pour présenter sa description géologique de l'Avranchin. M. J. Durand lit un extrait de l'oraison funèbre prononcée sur la tombe du regretté M. Moulin, par notre confrère, M. de Villaine, député, extrait relatif aux travaux littéraires auxquels M. Moulin s'était consacré. Le Président annonce la mort du colonel anglais Baddeley et esquissse les travaux qu'il a donnés à la Société. Il annonce également la mort, à Mortain, du vice-amiral Méquet, et rappelle que l'amiral fit au sein de la Société, alors peu nombreuse, une conférence fort intéressante sur les tourmentes ou *Tornados* des côtes occidentales de l'Afrique, où échoua la *Méduse*. Il exprime ses regrets sur la mort, à Saint-Hilaire, de M. Poret, dont il fut l'ami, et qui représentait en lui le notaire intègre et éclairé, le penseur des profondes études et le conseiller d'arrondissement qui fondait des prix dans les écoles de son ressort. Le Président dit qu'il a connu à Avranches un des derniers survivants de ce terrible naufrage, M. Sanson, serrurier, et remarque que le peintre du naufrage de la *Méduse* est presque notre compatriote, son père étant né à Barenton.

Digitized by Google

M. Le Héricher donne lecture d'un fragment du 3e volume de *Richelieu ou la Monarchie absolue*, de M. le Vicomte Georges d'Avenel, ce fragment est tiré de l' *Armée sous Louis XIII* et relatif à la formation des régiments. Il fait remarquer les mérites de cet ouvrage dont plusieurs extraits ont paru dans les grandes revues, spécialement dans l'éminente *Revue historique*. M. Et Dupont lit pour l'auteur, M. Jules Durand, un charmant sonnet, *Bébé-Sonnet*, dédié à son petit Gaston. M. Le Montier fait un rapport oral sur la visite de la commission à la cheminée de l'ancien prieuré d'Avranches, appartenant à M. Marié des Landelles, l'artiste distingué, et de laquelle la Société s'est occupée à la dernière séance. La conclusion est que le prix qu'on propose est trop élevé pour nos finances (trois mille francs). A ce sujet, M. Le Montier exprime le regret que le dressoir Renaissance qui vient d'être restauré par M. Boisnet ne soit pas placé plus en vue. Le Président répond qu'il partage son regret, mais qu'il est impossible d'y remédier pour le moment. Pour les deux ouvrages de M. l'abbé Mallet dont le Président devait présenter l'analyse et l'appréciation, il dit que son étude est actuellement sous presse pour paraître dans le prochain numéro de la *Revue*. *La Chanson des Chevaliers*, communiquée par Mme C. DuP., est lue par M Paul Bouvattier : c'est une chanson d'un caractère féodal et d'un cachet bien populaire. M Et. Dupont lit un extrait du drame religieux de M. J. Levallois, *le Mariage d'Isaac*. Cette poésie distinguée captive l'attention sympathique de l'Assemblée. Le Président annonce le don fait au Musée par M. Renié, artiste peintre, en ce moment à Cannes, d'un tableau représentant la baie du Mont Saint-Michel vue de la Nafrée.

M. Sosthène Mauduit lit deux études qui intéressent vivement la Société et méritent à leur auteur de chaleureux applaudissements : l'une sur le livre de notre vénéré Vice-Président, M. Louis de Tesson, intitulé *A vrai dire*, où M. Mauduit fait valoir les qualités de l'ouvrage, œuvre d'un moraliste éminent et d'un penseur vraiment soucieux du bien de son prochain, et d'un réel mérite littéraire. Le Président dit qu'il y avait une remarquable conformité d'idées et de sentiments entre le rapporteur et l'auteur. L'autre rapport est sur le livre de M. Limayrac, *Histoire d'une commune au moyen-âge* ; cette dernière étude est une revue succincte de nos anciennes institutions. M. Mauduit ajoute une note sur un vieil aveu consenti par des tenanciers au sieur de la Houssaye du Mesnil-Rainfray ; il fait ressortir la bizarrerie de certaines redevances. La *Bataille de Tinchebray*, par M. Henri Moulin, portée à l'ordre du jour, est maintenant à l'impression dans notre IXe volume. M. Paul Bouvattier lit son « *Trio de poésies* » ; la première pièce réclame l'indulgence de l'au-

Digitized by Google

ditoire ; la seconde, *Les deux Gosses*, est une comparaison entre l'enfant du pauvre et l'enfant du riche ; si l'un a l'argent et le bien-être, l'autre a la force et la liberté ; la troisième s'appelle *Les Larmes*. La Société accueille chaleureusement cette lecture, mais c'est surtout au fragment d'*Yvonne*, petit poème, par M. Et. Dupont, que l'Assemblée prodigue ses applaudissements.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

On vient de placer dans l'église de Saint-Gervais deux belles verrières données par notre distingué confrère, M. Bon de la Martre ; l'une représente Saint-Pair, évêque d'Avranches, comblé de riches présents par le roi Childebert pour son monastère de Scissy (plus tard Saint-Pair) ; dans l'autre, Saint-Pair et Saint-Scubilion renversent un autel païen : ils sont protégés contre les habitants par un seigneur en chasse dans la forêt de Scissy. Voici quelques passages de la vie de Saint-Pair, par Fortunat, son contemporain, au vi^e siècle : « Un seigneur nommé Amabilis, craignant Dieu, le retint avec Scubilion, en leur disant qu'ils auraient beaucoup de mérite à se confiner dans le *fanum* de Scessiac et par leur intervention à faire cesser le culte diabolique que suivaient les méchants dans les erreurs du paganisme. Alors, il entra comme ermite dans le réduit d'une caverne ; le saint et son collègue, armés autant de la ferveur de la foi que de l'étendard du Christ, s'approchèrent des vases où ils faisaient cuire leurs mets, les renversèrent avec leurs bâtons, ils voulurent même renverser leurs coupes... Ensuite, comme les habitants revenaient avec leurs injures, une femme se dépouille de ses vêtements devant eux, mais, par une juste vengeance, elle est saisie d'une maladie dans tous ses membres. » On peut reconnaître que plusieurs des traits de cette vie du saint sont figurés dans ce vitrail de Saint-Pair.

Parmi les chevaliers de la Légion-d'Honneur nommés au 1er janvier, nous trouvons, avec un sentiment de justice satisfaite, notre confrère, M. Desdevize du Dézert, professeur de géographie à la Faculté de Caen. Notre revue offre bon nombre d'analyses de ses excellentes monographies.

Nous aimons l'union des sciences et des arts avec la vie pratique et la profession, comme l'histoire et l'archéologie s'associant à la jurisprudence, la physique et la géologie se faisant compagnes et tributaires de l'art militaire, de la spécialité du génie terrestre et naval, le beau étant couronnement de l'utile. Aussi sommes-nous heureux d'une élévation dans l'ordre de la Légion-d'Honneur accordée à notre con-

Digitized by Google

frère, M. le commandant du génie Pigeon, à Granville, qui vient d'être nommé officier de cet ordre. Nous n'avons pas oublié ses communications à la Société, marquées au cachet d'une sévère exactitude, sur le vieux Granville : nous retrouverons les mêmes qualités dans son travail récemment annoncé sur la *Géologie de l'Avranchin*.

Dépôt aux archives de notre Musée d'une correspondance volumineuse de M. Lechevalier, principal fondateur du Jardin botanique de l'Ecole centrale de la Manche, à Avranches. Ces lettres ont été classées et annotées par le Président Laisné, et c'est d'elles que E. Le Héricher a tiré sa plaquette, très rare aujourd'hui, qui est la biographie de ce fondateur et l'histoire des plantes du jardin, spécialement du cèdre planté en 1802 : « Le siècle avait deux ans, etc. »

C'est avec les mêmes sentiments d'estime que nous enregistrons la nomination de notre confrère, M. Le Hanneur, professeur à cette même faculté de Caen, comme Officier de l'Instruction publique.

Notre confrère, M. Fierville, récemment décoré à juste titre pour ses services universitaires et ses bonnes publications d'histoire et de littérature du moyen-âge, vient d'opérer une jolie résurrection encore pour cette période : « M. Hauréau a présenté à l'Académie des inscriptions une *Grammaire latine inédite* du XIIIe siècle, dont l'auteur, un italien du nom de César, était resté inconnu. C'est M. Fierville qui en a, pour ainsi dire, découvert le manuscrit et l'a publié. » (Séance de décembre 1886). A propos de grammaire latine, nous dirons à nos vieux camarades qui se retournent, avec un triste sourire, vers leur temps de *rosa*, la rose, et de *Liber Petri*, et de l'ancien père Lhomond, qu'ils ont commencé le latin d'après la bonne méthode, car on y revient. Voici un maître savant, M. L. Havet, qui a présenté à la même séance : *Abrégé de Grammaire latine*. C'est comme Lhomond, quant au fond, et dans une certaine mesure. Vous vous souvenez qu'après la déclinaison, il mettait quelques règles de syntaxe très simples. M. Havet a étendu à la conjugaison et au reste ce que le bon vieux pédagogue n'avait fait que pour la déclinaison, mais il a ajouté quelques nouveautés intéressantes.

Un chercheur de gui, au commencement de cette année, croyant en apercevoir une touffe au sein d'un épais taillis, sur un orme ou un chêne, trouva un nid de pie ; mais, comme c'était devers le château de Marcey, il y eut une compensation à sa déception, le tussilage petasite qui étale ses rayons d'or au-dessus de la glace et de la neige. Cette plante précieuse, comme toutes celles qui fleurissent en

Digitized by Google

hiver, est déshonorée du nom vulgaire de *pas-d'âne*, assez juste d'ailleurs, comme représentant la forme et la dimension de la feuille, précieuse aussi, parce que ce lieu est son unique station aux environs d'Avranches. Il eut encore une autre compensation comme amateur de patois. Le bûcheron de ce taillis du château de Marcey lui dit, le voyant revenir : « Monsieur *redoubelle*, pour redouble (retourne), c'est exactement la prononciation anglaise, ou mieux celle que nous avons jadis portée en Angleterre. C'est aussi un joli terme des gens de Marcey et des alentours que celui de « voiture à liège, » c'est-à-dire à vide, plus joli encore à Valognes, où sa forme est « à lige, » termes qui ne sont pas dans le *Glossaire* de Du Cange. C'est le dérivé direct du latin *levis*, comme le français liège, littéralement écorce légère, et comme le français alléger, Cette famille était riche autrefois : le vieux français disait : « *de liger* » facilement, de *cœur liger*, et, plus anciennement : « *mentir de ligier*, » sans se gêner. Le troupier disait encore récemment : « le 3e liger ou ligère. »

M. Etienne Dupont a recueilli, à Saint-Loup, près d'Avranches, le terme *chemin bro*, chemin rendu rude par la gelée : c'est une onomatopée qui se rapproche de l'anglais *rough*, rude, et *broke*, brisé.

Une dame très affectionnée à notre association nous fait part de deux dictons recueillis, l'un à Saint-James : « Marie-té, n'te marie pas, Se t'as à aver d'la misère, Tu nn'eras ; » l'autre à Granville : « Demoëselle, allez hât (haut), Allez bas, Ous (vous) n'érez jamée que c'qu'ous d'vez aver » (en fait de mari). Cf. le français : mariages se font au ciel.

Une autre dame qui nous a donné une grande preuve d'intérêt par l'hommage de sa grande œuvre, *Nouvelle Biographie Normande*, deux volumes in-4°, obtient un succès pour ce livre : deux des plus littéraires de nos périodiques, *Journal des Débats* et *Revue des Deux-Mondes*, lui ont consacré des notes fort élogieuses : celle-ci dit, par exemple, « qu'il serait fort à souhaiter que nous eussions pour chacune de nos anciennes provinces un répertoire aussi consciencieusement fait et aussi commode à consulter. »

Un journal de la Manche (janvier 1887) cite, dans une intention politique, une expression que nous relevons au seul point de vue qui nous appartienne, le point de vue local et littéraire : « Si le Tonkin n'existait pas, il faudrait l'inventer ; car, sans lui, nous n'aurions rien à faire, *sinon à nous regarder le nombril.* » La personne visée dans cette citation, qu'on prétend textuelle, a voulu, sans doute, atténuer encore le réalisme de la locution, car la forme avranchine est « se gratter le nombril, » pour dire n'avoir rien à faire. L'autre est

Digitized by Google

tout orientale : le fakir contemple cette partie de lui-même jusqu'à l'éblouissement, pour apercevoir la « lumière incréée. »

Une curieuse similitude de noms et de fonctions se rencontre entre les financiers Rothschild et « Roskild, trésorier du Roi à Avranches au XIVe siècle. » C'est peut-être un de leurs ancêtres. Dans notre histoire aussi, une charte de Robert, évêque d'Avranches, datée de Renierville (*sic*) en 1468, donne un mot avranchais, *chiennetier*, gardien, éleveur de chiens. Du Cange ne le donne pas, ni le glossaire d'Hippeau. Nous avons dans nos environs, contigu au camp du Châtelier, au Petit-Celland, le village d'Orcel, dont le nom pourrait bien être gaulois. Du moins, il se rapproche de l'*Ocelum* ou *Ocelo* à XX milles de Turin, dont l'*Ulcium* et *Oulx* des chartes pourrait bien être une réduction. Voir *Vie de César*, par Napoléon III. Puisque nous parlons des Gaulois, disons que, selon un homme d'autorité en cette matière, M. Aurès, nos ancêtres celtiques se servaient, avant l'époque romaine, d'un pied divisé en trois palmes, en d'autres termes, en douze pouces *(Revue archéologique, 1870)*. Ce pied s'est appelé Pied-de-Roi, comme étant, dit-on, la mesure du pied de Charlemagne.

On se rappelle la tête humaine trouvée par le génie maritime vers les embouchures du Couësnon, et qui, comparée à des types authentiques, était vraiment préhistorique. Ce n'est pas la seule découverte de ce genre en ces parages. M. l'abbé Hamard en a signalé de semblables au Pas-aux-Bœufs. Il dit « qu'un bois de renne, aujourd'hui au musée de Saint-Malo, a été trouvé dans le marais de Dol, animal qui a laissé ses os à côté de ceux du *bos primigenius*, l'urus des anciens. » Au Mont-Dol, notre confrère, M. le commissaire Le Beuf, trouva aussi une tête humaine des âges préhistoriques.

La *Société des Bibliophiles bretons* à distribué à ses membres, entre autres : *Bombardement de Saint-Malo en 1693*, poème breton avec des documents inédits et des notes par M. de la Borderie.

La *Revue historique de l'Ouest*, Nantes 1886, a publié quelque chose qui touche à notre Avranchin : *Les Vauborel normands et bretons*, scènes de la vie seigneuriale au XVIe siècle, à comparer avec le curieux journal de la même époque, celui du sire de Gouberville, qu'édite en ce moment la Société des Antiquaires de Normandie.

Un nouveau livre sur le Mont Saint-Michel par M. d'Auxais : *Recherches historiques sur le siège par les Anglais, en 1423-1424*. Valognes, chez Luce. Voir *Journal des Savants*, notice parlant de Ch. Poisnel découvrant à la Vallicellane le manuscrit d'un fabricateur d'apocryphes. Déc. 1886. Or ce siège est plutôt un long blocus.

Digitized by Google

Dans la discussion relative à la peine de mort qui s'est faite devant notre société, il y a trois ans, il a été souvent question, de la part de M. Ch. Carpentier, d'un adversaire de cette peine, le prince Oscar, de Suède. Le libraire Mahaut, de Bricquebec, met en vente son ouvrage : *Des peines et des prisons*, traduit de l'allemand par Adrien Picot.

Le jeudi 6 janvier, le comité de l'Association amicale du collège d'Avranches, qui compte beaucoup de membres appartenant à notre compagnie, a décerné deux demi-bourses à deux élèves méritants et de peu de fortune de cet établissement, l'un de Vains, l'autre de Brecey

M. Charles Philbert, notre confrère, consul de France à Amsterdam, celui qui nous a envoyé des échantillons de l'étoffe végétale, dite la Béraudine (rapporteur M. S. Mauduit), vient, après de longs services, d'être nommé consul général au même lieu.

M. Sarlin, un jeune avocat, notre confrère, nous demande communication du recueil de M. Ch. Carpentier, *Réquisitoires*, *Discours de rentrées*, *etc.*, et nous y ajoutons celle de son ouvrage en trois volumes : *Le droit payen et le droit chrétien*. Paris, 1868, 1870 et 1872. M. Sarlin fera un rapport sur ce livre important.

Nous venons d'entendre une bonne expression locale : « un visage affoué, » c'est-à-dire enflammé, en feu. Elle complète la famille dérivée du latin *focus*, d'où le français feu, et dont nous avons encore de bonnes parties : fouée, fouage, fouasse, fouaille, foyer, fusil. Le vieux français avait encore *foc*, feu, *affoer*, faire du feu, *affoage*, chauffage. Quant au patois *affouer*, exciter les chiens, il est d'un autre radical, du cri : *fou*, *feu*, dont on se sert en ce cas. Notre nouveau confrère, M. Lemoine, licencié ès-lettres, professeur d'histoire au collége d'Avranches, qui est de Fleury, près Villedieu, nous apprend que *affouer*, faire du feu, se dit dans son pays. Ce n'est pas son dernier mot.

Au concours de poésie, prose et musique de l'Académie normande de Carentan, de 1886, notre associée aux multiples talents, Mademoiselle Marguerite Beaumont, a obtenu une médaille de bronze pour *Les caprices de Marianne* (nouvelle), et nos confrères, MM. Et. Dupont et Octave Encoignard, le premier, mention honorable pour la poésie *La Granvillaise*, et le second, médaille de bronze pour *Sonnet-bleu*, et citation pour musique (sujet imposé), accompagnement de romance. Nous avons deux autres succès à signaler.

La petite pièce de vers *Bébé-sonnet*, par M. Jules Durand, lue à notre dernière séance, a gagné un premier accessit au dernier con-

Digitized by Google

cours du *Trouvère*. A celui de la *Revue de la Jeunesse*, à Paris, M. Durand a aussi remporté le deuxième prix consistant en une médaille de bronze, pour un conte en prose intitulé : *Le Mouton aux Cornes d'or*. — Présenté à cette séance : *Légende*, par M. Dangé d'Orsay, notre distingué confrère, à Cahors, où il administre le musée.

L'horticulteur distingué, M. Le Breton, sur le conseil de M. Lemarchand, vient de faire l'essai du sulfure de carbone contre la larve du hanneton, ce ravageur qui lui vole mille francs par an, ce rongeur qu'on appelle ici *chevrette*, d'après ses antennes cornées, ailleurs le *man* (le mangeur ?) ailleurs le *brigand*. Il emploie le sulfure à l'état liquide ; le Cercle horticole, d'Avranches qui applique aussi ce procédé, enterre le sulfure en capsules.

Dans une lettre du 19 janvier, le Préfet de la Manche réclame pour la bibliothèque nationale la NORMANDIE SCANDINAVE, ou *Glossaire des éléments scandinaves du patois normand*, par Ed. Le Héricher, un vol. in-12, Avranches, lib. Anfray. Il a été répondu que cet ouvrage est épuisé et que l'auteur lui-même n'en possède pas un exemplaire. C'est un fragment amplifié du *Gloss. Norm.* en 3 vol.

Un confrère anglais, M. Edward, reçu à notre dernière séance, est un jeune homme de 29 ans, d'un savoir considérable, possédant les langues de presque toutes les nations européennes qu'il a visitées. Il quitte Avranches, se dirigeant vers la ville romaine de Jublains (cité des Diablintes). Un de nos confrères, bien au courant de son savoir, lui propose un but à ses voyages et à ses observations dans un ouvrage à composer, qui aurait ce titre ou tout autre équivalent : PSYCHOLOGIE, PHYSIOLOGIE et LINGUISTIQUE DES RACES DE L'EUROPE.

Plusieurs de nos confrères nous signalent de nouveaux cas de rareté du gui sur certain végétaux : M. Philippe de Cantilly, une touffe de gui sur un cotoneaster sur sa propriété de Guesney, en Lolif ; M. le conseiller général, Baron, à Ducey, du gui sur un pêcher dans son jardin. Ce sont surtout les rosacées que le gui affectionne, sauf le poirier.

M. Jules Bouvattier vient de remplir dignement son devoir de député et de membre d'une Société d'archéologie en exposant à la Chambre l'état des remparts du Mont Saint-Michel, pour le dallage desquels, sur leur crête, il a demandé une allocation de 10,000 fr. Son discours, plusieurs fois interrompu, sans rompre son sang-froid, et plusieurs fois applaudi, a trouvé dans le président Floquet un soutien contre les crieurs : aux voix ! « Pourquoi aux voix, messieurs ! L'orateur s'explique d'une manière intéressante. Il me dit d'ailleurs n'en avoir que

Digitized by Google

pour quelques minutes. » M. J. Bouvattier a terminé sur un mot très applaudi de la droite : « Vous trouverez dans le pays l'universalité du monde artistique et religieux fermement résolu à seconder vos efforts tendant à la restauration du monument appelé avec raison la Merveille de l'Occident. » (D'après l'*Officiel* du 29 janvier 1887.) Mais quel a été le dénouement ? M. Bouvattier avait attaché le grelot, avait eu l'initiative, et le rapporteur est venu dire : votre crédit de 10,000 fr., vous le trouverez dans un plus large (200,000), que nous prierons le ministre de proposer. Sur cette perspective attrayante M. Bouvattier a fini par ces mots : « J'en accepte l'augure. »

M. E. de Beaurepaire nous offre les *Artistes normands au Salon de 1886* : ce n'est pas un catalogue, c'est une appréciation esthétique et même technique des œuvres d'art. Nous avons déjà signalé les artistes avranchins : nous en complétons le nombre, grâce à cette étude, en ajoutant notre aimable confrère, Le Nordez, qui expose une terre cuite, et pour les sujets pris dans notre pays : série de vues du Mont Saint-Michel ; avant-port de Granville, par M. Orange, de Cherbourg. Rectification : le tableau de Mlle Robiquet, dans l'église de Notre-Dame-des-Champs, n'est pas le mariage de la Vierge, mais la mort de la Vierge. Nous doutons que le critique ait pu voir réellement des *pommiers* dans la *Pointe de Champeaux*, de M. Cyprien Le Vavasseur. Ce site n'en comporte pas.

BIBLIOGRAPHIE AVRANCHINE

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* (Russie) (17 février 1887), renferme un article étendu sur un ouvrage sorti du tome IX de nos *Mémoires*, sur les *Etymologies difficiles*, par M. Le Héricher, c'est-à-dire celles que Littré a déclarées inconnues ou qu'il a mal résolues. Cet article anonyme n'a pu être fait que par notre intelligent confrère, M. J. Fleury. Il y témoigne quelque estime pour cet ouvrage qu'il étudie superficiellement, et il dit « qu'un grand nombre de ces étymologies sont très plausibles et qu'il en est qui sont de véritables trouvailles. Il accepte l'explication « ingénieuse » de l'emploi du verbe *être* comme auxiliaire dans les verbes pronominaux, éloge précieux sous la plume d'un homme qui a fait une grammaire essentiellement rationnelle. Il fait à l'auteur une toute petite chicane : la salicaire, dit-il, n'a pas les feuilles cordiformes, mais des feuilles lancéolées. Or, la *Flore de Normandie* va tout concilier : « Feuilles lancéolées, cordiformes » (p. 110, 3e édition).

Nous venions d'écrire notre *desideratum* pour ranimer les lettres françaises, c'est-à-dire de vraies universités, des corps vivant de leur propre vie, lorsque nous avons eu le bonheur de rencontrer ces mêmes

Digitized by Google

vœux sous la plume de notre éminent confrère, M. E. Zévort, si fortement autorisé en ces matières comme l'ancien publiciste des *Débats*, et comme recteur de Caen. Rien de mieux pour notre thèse que des citations prises à son appel à la *Société des Antiquaires de Normandie*, et aux autres sociétés savantes de Caen, pour concourir avec les Facultés de l'Etat à former l'*Université normande*, en y autorisant des cours libres : « Universités régionales, en tout dans six grandes villes, avec les quatre facultés : droit, science, lettres et médecine... c'est un précieux avantage pour une ville d'avoir un passé, des traditions littéraires et scientifiques ; rien de cela ne manque à la ville de Caen. Elle est en outre la véritable capitale de la Normandie, assez éloignée de la vallée de la Seine pour ne pas trop ressentir une influence envahissante. Enfin, elle possède des Sociétés savantes qui pourraient, en réunissant leurs efforts à ceux de nos Facultés, faire de cette ville une véritable Université, moins le nom. » Hélas ! le nom ferait beaucoup à la chose : elle serait plus indépendante du pouvoir central, ce pouvoir central qui a beaucoup de bon, qui est le phare du pays, la force condensée, d'une force trop tendue, mais qui se détendra à mesure que la province sera plus éclairée et plus digne d'être émancipée. Voir *Lettre de M. E. Zevort*, 15 janvier, de la *Revue de l'Enseignement*). Si nous en étions là, nous Société littéraire et de science, nul doute que plus d'un de nos confrères demanderait l'honneur de parler dans une chaire libre.

Envoi par Monsignor Deschamps de deux mémoires extraits de la *Revue de l'Art Chrétien*, qui nous rappellent son vénérable rédacteur, notre correspondant, l'abbé Corblet. Nous les croyons décisifs. L'un traite du monogramme IHS, sur les hosties, qui ne peut être que le mot Jésus. L'autre traite de l'ancienne étoffe dite STAURACIS et STAURACINUS, qui, d'après l'étymologie (stauros, en grec, croix), signifie bien, selon le *Hierolexicon* : « *Textile crucibus contextum.* »

MADELINE, par M. Louis Bailleul, de Saint-James. — De ce fécond auteur, notre distingué confrère, nous ne citons en ce moment que ce roman qui se publie et enchante bon nombre de lecteurs et lectrices. M. Bailleul sait écrire, il a l'art de le faire avec clarté et précision, un art que, disait-il récemment à un vieux maître, il avait appris dans les classes supérieures de l'ancien collège d'Avranches. Dans ses loisirs de retraite d'un poste élevé dans le ministère de l'Instruction publique, il se partage entre l'horticulture et les lettres ; il fait une phrase entre deux coups de serpette et n'élague pas moins son style que ses poiriers et ses pommiers. Charmante sa Mme de Limereuil.

De Robert Cenau, dit Cenalis, évêque d'Avranches : *Bayeux et ses*

Digitized by Google

environs, traduit du latin et annoté par F. de Barghon Fort-Rion. Caen 1860, broché, in-8°, figures. Hugo a cité Cenalis dans sa *Notre-Dame*.

Miln : Fouilles faites à Carnac, les Bosseno et le Mont Saint-Michel, bel ouvrage ; mais cher, 30 francs, Paris, Didier, 1877, un volume in-4°, nombreuses planches et figures. En citant ce remarquable ouvrage d'un Anglais qui s'est consacré pendant douze ans à étudier ces lieux célèbres et qui a fondé le musée Miln, ou de Carnac, nous voulons surtout protester contre une partie du titre : quand on dit le Mont Saint-Michel sans suffixe, c'est le nôtre ; pour les autres Monts Saint-Michel, on doit user du suffixe, et dire, par exemple, le Mont Saint-Michel-en-grève, le Mont Saint-Michel de Carnac, qui, par parenthèse, est un gigantesque tumulus portant la chapelle de ce nom.

Mme Baddeley, veuve du colonel, notre regretté confrère, reconnaissante de nos « *suprema verba* » sur son mari, nous exprime ses sentiments : « *with thanks for kind sympathy.* »

Un ouvrage, fait à Avranches, a été publié anonyme, mais nous avons été honoré de l'amitié de l'auteur, M. Campbell d'Islay, la seconde tête de l'Ecosse, le duc d'Argyll étant la première. Le plan de ce livre utilitaire est net et simple : l'auteur écrit à un ami en Ecosse, du nom de Hope, à peu près ceci : « Telle et telle chose est mieux ici (en Normandie) adoptez-là, » ou bien « cette chose est mieux en Ecosse, gardez-là. » Beaucoup de personnes d'Avranches ou environs, bien que voilées, y sont reconnaissables. Voici le titre : Life in Normandy ; *Sketches of french fishing, farming, cooking, natural history, and politics*, drawn from nature. Edinburgh, 1863, deux volumes in-8°, 48 gravures, d'après les dessins de Mme Campbell.

On sait que cet étrange G. Postel appartient par sa naissance à l'Avranchin, mais il n'est pas exactement connu. Dans sa notice, Bouillet le fait naître vers 1505, « à la Dolerie, près d'Avranches. » Or, c'est près de Barenton. Il cite plusieurs de ses ouvrages, mais il omet : « De la république des Turcs et là où l'occasion s'offrera (*sic*) des meurs et loy de tous Mahumédistes, par G. Postel. — Histoire et considération de l'origine, loy et coutumes des Tartares, Persiens, Arabes, Turcs. — La tierce partie des orientales histoires ou est exposée la condition puissante de l'empire turquesque. Par G. Postel, Poitiers, chez Enguilbert de Marnef, 1560. »

Au catalogue du libraire Saint-Denis, celui de fév. 1887, on lit : *Odes traduites en vers*, par de Saint-Victor, Paris, 1817 Elles sont d'un des membres les plus affectionnés à notre compagnie, de celui qu'on appelait l'aimable M. de Saint-Victor. C'était une épithète difficile à

Digitized by Google

conquérir dans son temps, celui de la Restauration : il fallait soigner la toilette de son corps et de son esprit ; on improvisait des vers éclos du mois dernier ; il fallait avoir de la grâce et encore de la grâce. On n'inventait guère, on traduisait Anacréon et même Sterne ; on était léger jusqu'à quatre-vingts ans, comme Madame Saqui qui dansait sur la corde encore à cet âge. Mais M. de Saint-Victor eut aussi des titres sérieux près des gens sérieux : il recueillit nos splendides manuscrits du Mont Saint-Michel, fonda le trésor de notre bibliothèque et écrivit la préface de son catalogue. Puis, vint Gerville à qui il ouvrit ce trésor et à qui il en fit les honneurs. Dès lors, sous le rapport des manuscrits, ce fut une collection de premier ordre, et Cousin y trouvera l'ouvrage disparu d'Abeilard, le *sic et non*, du Meril *l'aurea capra*, L. Delisle, un livre d'Oresme, E. de Beaurepaire, le *Tombel de Chartrose*, et tous les historiens locaux l'histoire de nos origines.

Notre confrère, M. le vicomte G. d'Avenel, répand son ouvrage sur *Richelieu et la Monarchie absolue* dans différents recueils périodiques. A notre *Revue de l'Avranchin* il a donné *L'Armée sous Louis XIII* ; dans l'éminente *Revue Historique* de M. Monod il a inséré *Le Clergé* du même temps. Il vient de publier dans la *Nouvelle Revue*, de Madame Adam, *Richelieu et les Protestants après La Rochelle*, numéro du 15 février 1887.

Le Capitaine Breil de Bretayne, gouverneur de Granville (1503-1583), par le comte de Palys, qui offre cet excellent ouvrage de luxe à la Société (Rennes, Plihon et Hervé, éditeurs, 1887). Remerciements du Président.

Dans la *Revue de Géographie*, août 1884 : La baie du Mont Saint-Michel dont nous avons fait un examen sur l'exemplaire envoyé par notre regretté confrère, M. Duchemin, de Saint-Oven. — Dans le *Bulletin de la Société normande de Géographie*, article des *Guides artistiques dans la France*, 1er volume, livre élégant de forme, orné de gravures représentant Granville, le Mont Saint-Michel, et texte décrivant la baie depuis Saint-Malo, de Granville jusqu'au cap Fréhel.

Figures Avranchines. — Brûlart de Sillery, évêque d'Avranches, portrait in-folio, Hyac-Rigaud *pinxit*, Edelink, *sculpteur*, excellent.

Artus de Cossé, abbé du Mont Saint-Michel, portrait in-8°, en pied, debout. Les deux chez Bihn, 67, rue Richelieu, Paris (extrait de la *Curiosité*).

La *Curiosité*, numéro du 21 février, annonce la mise en vente du portrait de Gabriel de Boislève, évêque d'Avranches en 1651, in-folio, buste dans un ovale. J. Dieu pinxit, P. Landry, sculpteur, 1666, très rare, 20 francs.

Digitized by Google

M. le chanoine Pigeon vient de découvrir dans les archives du génie, à Granville, un document qui établit que deux rois de France, de 1769 à 1788, furent commendataires du Mont Saint-Michel. C'est François Ier qui avait mis ce monastère en commende : ce fut le commencement de sa décadence. L'abbé Loménie de Brienne ayant donné sa démission, Louis XV se substitua à lui et ne fit rien ; ce fut Louis XVI qui entreprit et continua la restauration, et c'est à lui qu'on doit sa conservation. Le mémoire de M. Pigeon a été présenté à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 25 fév. par M. Luce.

Une petite addition au mot TARTUFE des *Etymologies difficiles* de M. Le Héricher, où l'auteur établit que ce mot est d'origine italienne : c'est qu'il faut enlever à Molière l'invention de ce mot dans la langue française. Il existait avant lui. M. Balufe l'a rencontré deux fois dans Balzac, l'ancien, bien entendu, et Molière l'avait trouvé dans la bouche du peuple du midi de la France, alors qu'il y faisait ses tournées. Note prise à M. L. Brunel, dans *Revue de l'Enseignement*, fév. 1887.

Du don de notre savant confrère, M. l'abbé Trochon, de Sourdeval, naguère aumônier du lycée Saint-Louis, le *Manuale abrincense* de César Leblanc, évêque d'Avranches : *Abrincis apud Le Court diœcesis typographum, 1742.* M. Trochon se prépare à éditer son ouvrage sur D. Huet, qui, d'après ses constantes recherches, devra être une œuvre très étudiée et probablement définitive.

C'est à M. Ernest Martin, de Carolles, qui fut longtemps, dans notre presse locale, le critique autorisé du salon pour les œuvres d'artistes avranchins et les sujets tirés de notre pays, c'est à lui que revenait, au Conseil général, le rôle de rapporteur dans la question d'une statue à ériger à Cherbourg à Fr. Millet, le peintre de la Hague. Il l'a rempli d'une manière compétente et a obtenu mille francs pour contribuer à cet honneur en faveur de ce malheureux artiste qui, avec sa nombreuse famille, à Barbizon, connut la gêne et la pauvreté, Millet, dit M. Martin, « dont les toiles se couvrent de billets de banque. » Il a été un grand peintre naturaliste, sans doute ; érigez-lui une statue, puisque c'est la mode. Toutefois, nous demandons à préférer la *Source* d'Ingres ou son *Odalisque* à une déterreuse de pommes de terre ou aux tondeuses de brebis sur la lande de Gréville. Heureusement qu'il y a la lande et la mer. Cet éloge de Millet comme homme et comme artiste a enlevé le Conseil général : M. Martin demandait cinq cents francs : on lui en a accordé mille. Voir *Procès-Verbaux* du Conseil Général, session de 1886, page 192.

Digitized by Google

Malgré l'urgence de réduire le présent numéro de la *Revue*, pour des considérations d'économie, il nous en eût trop coûté de sacrifier une étude qui, pour l'auteur et le rapporteur, vise plus haut qu'au mérite littéraire. Notre *Revue* a aussi sa mission supérieure, celle de travailler aux progrès de la moralité et de la civilisation : autant de raisons pour reproduire le rapport ci-dessous, dont d'ailleurs M. S. Mauduit a réduit considérablement certains développements.

Les joyeuses poésies de M. Paul Bouvattier méritaient aussi de trouver grâce par-devant l'économie et, insérées dans leur entier, en mettant une note gaie, à la fin de ce fascicule, elles contribuaient à sa vie et à sa variété. La grande scène de l'oratorio de M. J. Levallois ornera notre 9e volume.

RAPPORT LU A LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

Dans cette séance du 20 janvier 1887

Un moraliste éminent, que notre Société est très honorée d'avoir pour vice-président, vient de faire paraître un ouvrage sous ce titre : *A Vrai dire, Echappées de vue.*

Cet ouvrage, comme les deux précédents du même auteur, est composé de réflexions, souvent courtes, mais extrêmement variées, sur des sujets politiques, sociaux, et surtout moraux.

Personne plus que M. Louis de Tesson n'est pénétré de ce principe fondamental de la morale chrétienne, par lui rappelé à certain endroit de son livre : *Aimez-vous les uns les autres.* Personne mieux que lui ne pratique ce sublime précepte de justice qui devrait régler toutes les relations des hommes entre eux : *Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse.* Je suis même certain qu'il va plus loin et qu'il fait volontiers pour les autres ce qu'il ne demande pas pour lui.

Mais comme tout le monde n'est pas dans les mêmes dispositions, l'auteur a mille et mille occasions de signaler des iniquités, des abus, des actions inspirées par l'égoïsme. Il a un vaste champ pour donner des conseils de réformes publiques et privées.

Toutefois ce n'est pas un censeur morose qui aime à découvrir le mal chez les autres pour le stigmatiser, car il est aisé de voir combien il est heureux de pouvoir mentionner par-ci par-là des actions vertueuses et quel hommage empreint de la plus grande bienveillance il rend aux personnes chez lesquelles il a remarqué de l'amour et du dévouement pour leurs semblables.

Les ouvrages de M. de Tesson peuvent produire les plus salutaires effets, parce qu'ils doivent provoquer chez tous ceux qui les lisent — c'est du moins ce qui m'arrive toujours — un sérieux examen de conscience ; et bien rares, je pense, sont ceux qui, après être ainsi

Digitized by Google

rentrés profondément en eux-mêmes, peuvent se rendre le témoignage d'avoir agi en toute occasion avec le désintéressement et la charité dont nous devrions être animés. Je crois d'ailleurs que les gens capables de scruter avec soin leurs sentiments, d'examiner le mobile de leurs actions, même de celles qu'ils peuvent porter à leur actif, et d'éprouver intérieurement une vraie confusion en se reconnaissant si imparfaits ou même si vicieux, ne sont pas encore les plus mauvais. Dans tous les cas, ils sont les plus susceptibles d'amélioration, parce qu'ils voient mieux la nécessité de se surveiller et de se réprimer, que ceux qui ont la sottise d'être toujours contents d'eux-mêmes.

M. de Tesson fait peu de cas des hommes qu'on appelle *bien pensants*, s'il ne sont en même temps *bien agissants*, la foi n'étant rien sans les œuvres. Il se montre avec raison sévère à l'égard de ceux qui donnent au monde auquel ils appartiennent le titre de *classe dirigeante*, et il leur adresse cette objurgation : *Mais dirigez donc quelque chose*, offrez d'abord l'exemple des vertus et faites un bon emploi de votre or et de vos talents. Entretenez de fréquentes relations avec vos inférieurs, prodiguez-leur les bons conseils, les encouragements, les consolations, soyez bienfaisants dans la plus large mesure, prouvez à tous les petits et les humbles que vous êtes leur ami et qu'ils peuvent vous donner leur confiance, afin qu'ils ne se laissent pas accaparer par les intrigants et les charlatans.

Ne raillez jamais, dit-il aussi, les classes populaires, même quand elles peuvent y donner lieu, ne les méprisez pas comme semblent le faire parfois certains grands journaux se qualifiant de conservateurs et qui ne peuvent qu'envenimer les haines sociales ; ne soyez pas dur à l'excès pour leurs défauts et leurs erreurs. En êtes-vous exempt vous-même ?

Pour bien juger les choses, il faut toujours se mettre par la pensée dans une situation toute différente de celle où l'on se trouve réellement, soit qu'il s'agisse de questions politiques et sociales, soit qu'il s'agisse d'intérêts privés. Il y aurait bien moins de contestations, de divisions de toute sorte, et, dans tous les cas, moins d'irritation, si chacun se demandait, de bonne foi, ce qu'il penserait, ce qu'il ferait s'il était à la place de ses adversaires.

Dira-t-on que la bonté excessive de notre auteur, son amour pour les déshérités, qu'il a beaucoup fréquentés, beaucoup soulagés, qu'il connaît intimement, on peut le dire, le rend trop indulgent pour eux, et le pousse jusqu'à l'utopie, que c'est même par là que son livre débute ? Ce reproche lui sera fait par certains lecteurs ; il lui a déjà été fait. Mais quand l'utopie naît dans un cœur généreux comme le sien, que l'ingratitude, inconnue des seules gens qui n'ont jamais fait

Digitized by Google

de bien, n'a jamais refroidi ni rebuté, même pendant les longues années où M. de Tesson a rempli — on sait avec quel dévouement — les fonctions d'ordonnateur du bureau de bienfaisance, il est difficile de la blâmer. Ce n'est pas moi, dans tous les cas, qui oserais le faire.

J'approuve plutôt ses sévérités à l'égard d'individus haut placés dans l'échelle sociale, qui, par des richesses mal employées, et il aurait pu ajouter quelquefois mal acquises, jeux de bourse, commerces illicites, entreprises véreuses où l'on attire les économies des petites gens alléchés par la promesse de gros revenus, ne peuvent diriger que vers tous les vices le public qui les observe ; pour les hommes de lettres qui flattent les mauvaises passions et se font de belles rentes aux dépens des malheureux qu'ils abusent et qu'ils corrompent ; pour les journalistes qui, spéculant sur la curiosité malsaine de leurs lecteurs, racontent dans tous leurs détails et même avec des exagérations, les atrocités de toute sorte et se font, si je puis m'exprimer ainsi, les vulgarisateurs du crime ; pour tous les écrivains qui s'attachent à enlever aux malheureux l'espoir d'une vie meilleure que celle-ci. Voilà les hommes sur lesquels il fait peser principalement la responsabilité des désordres qui affligent la société. Ce sont bien-là, en effet, les pires malfaiteurs.

Et qu'on n'accuse pas pour celà M. de Tesson de flatter les classes inférieures et souffrantes. Non, s'il leur accorde largement, pour leurs fautes, le bénéfice des circonstances atténuantes, il gémit autant que tout autre, et plus sincèrement que beaucoup d'autres, sur leurs vices. Il n'a jamais visé à la popularité, ses sentiments sont fort au-dessus d'une mesquine satisfaction de ce genre. Il n'est l'adulateur de personne ni d'aucun régime. Les quelques pages où il traite d'une manière à la fois si judicieuse et si spirituelle la question des écoles libres suffiraient seules à prouver, s'il le fallait, l'indépendance bien connue de son caractère.

On n'a pas à craindre non plus que les dures vérités qu'il dit à certains favoris de la fortune excitent contre eux les passions de la foule besoigneuse, car ce n'est pas à elle que son livre est destiné ni par elle qu'il sera lu. S'il en faisait un pour les ouvriers, il les exhorterait aux habitudes laborieuses, régulières et morales ; il essaierait, j'en suis sûr, de les convaincre que le bonheur consiste dans la modération des désirs plutôt que dans la possession des richesses et des hautes situations ; qu'il dépend beaucoup plus, dans tous les cas, des efforts individuels que de l'organisation sociale ; que celle-ci, malgré tous les changements et les améliorations qu'on pourra y apporter, sera toujours défectueuse sur bien des points et ne pourra, d'ailleurs, jamais détruire les inégalités naturelles ni remédier à l'absence d'ordre et d'activité, aux erreurs de jugement, aux témérités,

Digitized by Google

aux mauvaises habitudes, c'est-à-dire aux défauts et aux vices de l'espèce humaine qui sont et seront toujours la cause la plus fréquente de ses malheurs ; enfin, il leur prêcherait la résignation dont tous les hommes ont besoin pour supporter les adversités, mais qui est particulièrement nécessaire aux pauvres. Ces conseils ne seraient aucunement en contradiction avec ceux qu'il adresse aux riches et aux puissants. L'indigence, dit-il, qu'il importe le plus de soulager, est celle qui ne demande rien, parce qu'elle se croit en possession de tout. Il fait donc l'aumône de ses conseils et de ses remontrances à des gens qui n'auraient pas la pensée d'en demander, supposant au contraire que c'est toujours à eux d'en donner ou d'en faire aux autres.

Pour mon compte, j'admire un homme appartenant à une des plus anciennes familles de notre province, un descendant des anciens privilégiés, qui, sans renier ses nobles ancêtres, sans désir de rompre avec les personnes de sa caste, est cependant exempt de préjugés et apprécie toutes choses selon les règles d'une rigoureuse justice tempérée par une extrême bonté, un homme sans ambition qui ne considère jamais ses intérêts particuliers et qui accepterait avec joie les réformes équitables dont ils pourraient même souffrir, telles, par exemple, qu'une meilleure répartition des charges publiques.

Quant au style de son ouvrage, je n'ai pas la compétence nécessaire pour le juger comme il conviendrait. Je puis dire cependant, sans craindre de me tromper, que M. de Tesson est un écrivain très original. Ses tournures de phrases et ses expressions ne sont jamais vulgaires. Il a du trait et de l'humour. Je citerai à ce sujet sa charmante étude de *la laideur*, qui révèle, en même temps, comme tant d'autres de ses écrits, une remarquable finesse d'observation. Quand certains sujets lui permettent la raillerie, elle est toujours fine et du meilleur ton.

Mais tout ce que je puis dire ne donnera qu'une idée fort insuffisante d'un livre que j'engage tous nos confrères à lire d'un bout à l'autre et surtout à méditer.

Sosthène MAUDUIT.

UN TRIO DE POÉSIES

PAR

M. Paul Bouvallier

—

I. — PETIT AVERTISSEMENT POUR RÉCLAMER L'INDULGENCE

Elle n'est pas toujours correcte,
La muse qui vous dit bonjour

Digitized by Google

Ici. Son allure est suspecte,
Elle aime à jouer un bon tour,
Cultive la fumisterie,
Se fiche du tiers et du quart,
Sur le grand ton jamais ne crie,
Et jamais ne fait un écart
Sur les questions irritantes.

Je vous le dis en vérité,
Ses qualités sont épatantes.

Moi, je n'en ai jamais douté,
De m'admirer j'ai l'habitude ;
Si vous n'êtes pas rassurés,
Pour en avoir la certitude,
Tournez la page et vous verrez.

II. — LES DEUX GOSSES

Jadis vivait un pauvre gosse
Au regard limpide et charmant,
Sans souci du sophisme atroce
De Schopenhauër l'Allemand.

Il avait toujours bonne mine,
Mal éduqué, courant les bois ;
Beaucoup trop souvent sa narine
Etait l'asile de ses doigts.

Et même, quand c'était dimanche,
Il osait, l'horrible gamin,
Sécher sur sa petite manche
Les humidités de sa main.

Assez nombreux étaient ses frères,
Il avait quelques sœurs aussi ;
Sans songer à mille misères,
Tout ça vivotait sans souci,

Mangeant mal chétive pitance,
Souvent ne mangeant pas du tout,
Le cœur enivré d'espérance
Pour la maigre aubaine d'un sou.

A côté, la riche famille
D'un bourgeois ladre s'ennuyait,

Digitized by Google

Quelquefois, derrière la grille
Du grand parc, son petit bâillait.

Pauvre enfant, ses jambes chétives
Portaient mal son corps rabougri,
Ses lèvres pâles et plaintives
Semblaient n'avoir jamais souri.

Unique héritier des domaines
Que son père avare entassait,
L'oreille pleine des rengaînes
Qu'un vieux précepteur ressassait,

Le moutard était ce qu'on nomme
Un enfant très bien élevé,
L'espoir de la future gomme,
Sitôt le moment arrivé.

En attendant, le pauvre diable
S'ennuyait parmi cent joujoux,
Tandis que couraient sur le sable
Ses voisins gais comme des fous.

Et quand, dans sa pauvre cervelle
Trop étroite pour loger ça,
On fourrait la charge éternelle
Du latin, grec, et cœtera,

Le pauvret, la mine confuse,
Ne travaillait visiblement
Qu'à manigancer quelque ruse
Pour échapper à son tourment.

Ainsi, la juste Providence,
Faisant tout avec équité,
Au riche donna l'abondance,
Au petit gueux la liberté !

III. — LES LARMES

Les larmes ont leur joie ainsi que le sourire;
C'est un soulagement pour nos vives douleurs
Lorsque perlent aux yeux les diamants des pleurs;
Elles disent ce qu'on n'aurait pas osé dire.

C'est le timide aveu, qui sur la bouche expire,
De l'amour, d'un front jeune empourprant les couleurs;

Digitized by Google

Ou si, dans un passé lointain comme les fleurs
Quand l'automne est venu, l'âme triste se mire,

Un tendre souvenir à ses pauvres amis,
Les doux rêves, chassés par les sombres soucis,
Rendant plus cher l'espoir que l'avenir nous donne.

Coulez-donc librement, coulez, ruisseaux bénis.
Balayez les chagrins dont notre âme foisonne,
Vous par qui l'on implore et par qui l'on pardonne.

Sorbonne. — Consulté par le ministre sur l'opportunité de mettre à la Pentecôte le congrès annuel de la Sorbonne, au lieu de Pâques, son époque pendant plus de dix années, la Société a répondu par son président que cette réunion à la Pentecôte, où il n'y a pas de vacances universitaires, aurait le grave inconvénient d'empêcher les professeurs des facultés, des lycées et des collèges, de se rendre au Congrès. Mais une circulaire ministérielle s'appuyant sur la majorité des Sociétés savantes, a fixé cette réunion à la Pentecôte, au mardi 31 mai.

En conséquence, les programmes ont été publiés : celui de la section d'histoire et de philologie ne renferme aucune question philologique : au moins, l'année dernière, il en avait deux : Notre Président espère pouvoir en y introduire une au moyen de la question deuxième : *Les Esclaves dans les Pays chrétiens des bords de la Méditerranée au Moyen-Age*, que l'on peut trouver remarquablement traitée dans l'excellente *Revue historique*, rédacteur en chef M. Monod. Dans la section d'archéologie, celle-ci peut intéresser notre pays et y trouve des solutions : signaler les actes notariés du XIVe au XVIe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes et des marchés relatifs aux peintures, sculptures, commandées par des particuliers ou des corporations. Dans la section des sciences économiques et sociales, une belle question très actuelle sur laquelle notre *Revue* a plus d'une fois exprimé son opinion : Y aurait-il avantage à créer des Universités régionales ? Le transfert projeté des facultés de Douai à Lille est l'aurore de cette heureuse évolution. En botanique : Etude du mode de distribution des espèces qui habitent notre littoral. En géographie historique : Anciennes démarcations des diocèses et des cités de la Gaule conservées jusqu'aux temps modernes. Le Cotentin et l'Avranchin seraient des éléments pour la solution.

P.-S. — Acquisition pour la collection préhistorique de notre musée, d'une hachette polie, en jade, trouvée à Saint-Laurent-de-Terregatte.

M. Etienne Dupont, développant son poème d'*Yvonne*, est arrivé jusqu'à 400 vers, dont M. J. Durand lui fera un joli volume.

Le Gérant : Jules Durand.

Avranches. — Imp. J. DURAND, rues Boudrie et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 21 AVRIL 1887

Président : M. Edouard LE HÉRICHER

Secrétaire : M. le Comte de CHABANNES

—«o»—

Présents à la Séance

MM. Le Héricher, *Président*; Mlle Ida Hubert, Mme et Mlle Beaumont, Mme et Mlle Née, Mme Nelet, Mme Couraye-DuParc et Mlles Couraye-DuParc, M. et Mme de Drême du Lion, Commandant de Tesson, Commandant Pigeon, MM. Fauchon, V. Le Montier, Lebel, Pommerette, Comte de Rommilly, Sarlin, Avocat, Paul Bouvattier, Victor Vigot, de Graveron, Thébault, Richard, Etienne Dupont, Nelet, Gilbert, Effosse, Couraye-DuParc, J. Durand, de Puniet, Maillard, de l'Ecole navale de Jersey, Arthur Ropes, de l'Université de Cambridge, Plunier, Vallée, Ygouf, Dumont, le Lieutenant de vaisseau Henderson, Provost, Morin, J. Bouvattier, Député, et Sosthène Mauduit, *Secrétaire-Adjoint.*

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption du procès-verbal.
2. Aperçu sur la correspondance et les livres offerts.
3. Deux démissions et treize présentations.
4. Don à la Société de l'herbier anglais de M. Lienard Tate et d'une partie (mousses) de celui de M. Le Chevalier, Fondateur du Jardin Botanique d'Avranches.

LECTURES

5. Rapport de M. Sarlin, avocat, sur l'ouvrage en quatre volumes de M. Ch. Carpentier, *Le Droit Païen* et *Le Droit Chrétien.*

Digitized by Google

6. *Lo qu's una mare*, ce que c'est qu'une mère, poésie de l'île Majorque, recueillie par M. Spencer Dodgson.

7. *Aperçu sur la Poésie bretonne*, par M. Plunier, Contrôleur des contributions directes.

8. *Poisson d'Avril*, petit poème normand, par M. Jules Durand.

9. *Proverbes et Dictons populaires* des environs d'Harcourt, recueillis par M. Lemonnier.

10. *Souvenir du Jardin des Plantes*, par M. C. T.

11. *Une Appréciation littéraire* sur le dernier numéro de la *Revue de l'Avranchin*, par M. Moussé, Directeur du *Trouvère*, et *Appréciation philologique* du même numéro, par M. Emile Travers.

12. *La Forêt de Scissy*, par M. Sosthène Mauduit.

13. *L'Artisan qui fait de son fils un bachelier* et *L'Auberge*, par M. Jourdan-Lavigne.

14. *La célèbre naine Colibri* et le *Cul-de-Jatte*, poésies, par M. Paul Bouvattier.

15. *Montesquieu et La Fontaine*, sous le rapport de la langue, fragment d'un livre intitulé : *Philosophie des Arts*, par M. Le Héricher.

16. *Exposition orale littéraire* de M. Et. Dupont sur M. Leconte de Lisle.

Le procès-verbal, rédigé par M. le Comte de Chabannes, est lu par M. le Vice-Secrétaire, et il est adopté sans observation.

LETTRES D'EXCUSES

Empêché, M. le Secrétaire, comte de Chabannes, pour rétablissement incomplet et pour les préoccupations d'une seconde paternité. M. Charles Yvon, de Villecunan, en Plaine-Fougères, répondant à une invitation spéciale de M. Le Héricher, est retenu par des travaux de construction qui exigent sa présence quotidienne sur les carrières : il convie ce dernier à visiter dans la forêt de Villecartier, les ruines de deux châteaux et un autel en granit dédié à saint Mathurin, le tout d'après les gens du pays. M. Maheux, curé de Saint-Oven, appelé aussi par M. Le Héricher par une invitation spéciale ne peut s'y rendre, empêché par l'arrivée imprévue d'un ami : « Veuillez donc m'excuser et présenter mes regrets à l'assemblée. » Comme le Président, persuadé que nous devons être courtois et hospitaliers envers les étrangers qui sont un ornement et une source de richesse pour notre ville, invite en personne le plus grand nombre de familles anglaises, il a reçu d'elles diverses causes d'impossibilité d'accepter : M. Fountleroy écrit : « *I find very much to my my re-*

Digitized by Google

gret that..... It will be consequently impossible for us to attend the meeting of the archeological Society. Trusting to be less unfortunate on a future occasion, believe me, etc., hôtel de Carville. Madame O'Connor présente, par l'intermédiaire de son mari, les excuses de son absence à notre réunion, étant occupée à ses études musicales pour le concert qui a lieu dans deux jours. M. et Mme Morgan, à la Métaire, s'excusent à cause d'un engagement.

Deux démissions : Celle de M. Hamel, pharmacien à Saint-Hilaire, et celle de M. Denis-Thieudière, notaire à Brecey et conseiller général.

Plusieurs présentations de titulaires et de correspondants. M. le Secrétaire proclame les noms des présentés et ceux de leurs présentateurs, et le Président accompagne la mention de chaque candidat des titres qui le recommandent à l'admission :

TITULAIRES

1. M. Alcide Trochon, rue de la Constitution, propriétaire à Avranches, présenté par MM. Le Héricher et Lebel, libraire : M. Trochon a fait ses études classiques, d'abord au collège d'Avranches, puis dans un lycée de Paris : caractère franc et ouvert, nature loyale et sympathique, il a fait sa carrière dans les affaires de banque.

2. Madame Florinda d'Emanville, du château du Quesnoy, près Avranches, présentée par le Président et le Secrétaire : auteur d'un livre qui a fait sensation à Avranches, *Récit d'une jeune femme.* Voir plus loin l'esquisse de son œuvre et de son caractère.

3. M. le comte de Palys, du château de Palys, près Romillé (Ille-et-Vilaine), propriétaire par indivis du domaine de Ducey, auteur du bon et beau livre *Breil de Bretagne, Gouverneur de Granville,* présenté par les mêmes : Voir plus loin son livre apprécié par M. Le Héricher, spécialement au point de vue philologique, et confié au commandant du génie à Granville, M. Pigeon, pour l'histoire, comme à un des successeurs de ce brave et loyal Breton.

4. M. le Sénateur de la Sicotière, Président de la Société de l'Orne, notre correspondante, est présenté par le Président et le Secrétaire. Lecture est donnée d'une partie d'une lettre où « il se soumet à toute espèce de cotisation, pour entrer dans notre Société, où il était déjà comme correspondant, et pour jouir de nos publications. » Voir l'analyse de cet intéressant document à l'article de la correspondance ci-dessous.

Digitized by Google

5. M. Victor Vigot, de Coutances, artiste peintre distingué, a eu une vie toute artistique et de voyages : Italie, Tyrol, Etats-Unis. Un de ses compagnons d'excursions a été un artiste de premier rang, Paul Baudry, dont *Ephrussi* vient de publier la vie à l'aide de sa correspondance. M. Vigot possède des lettres inédites de son ami, et il y a lieu d'espérer qu'il pourra nous en communiquer quelques-unes.

6. M. Richard, de Granville, enseigne de vaisseau, résidant en congé de convalescence à Avranches, présenté par MM. Le Héricher, par son camarade Alfred Lemordeley, médecin-major, et par le commandant Alfred de Tesson. M. Richard est né à Granville, pour ainsi dire au milieu des flots, sur ce cap où la mer violente atteint sa suprême beauté ; quoique très jeune, il a déjà à son actif les campagnes du Sénégal et du Tonkin. Le Président espère des communications de cet officier aussi aimé que modeste et distingué, et dit que l'on peut beaucoup attendre d'un officier de notre marine, d'un corps d'élite qui peut constamment lire dans le plus grand des livres après celui du ciel, dans le livre de la terre et des mers.

7. M. Morin, de Saint-James, arrivé quoique jeune au rang de sous-inspecteur de l'enregistrement, à Avranches, a fait de bonnes études commencées au collège de Saint-James et terminées au séminaire de Mortain ; il est présenté par M. Le Héricher et par M. Auguste Provost, receveur de l'Enregistrement à Avranches.

8. M. Jules Le Petit, de Beauchamps, près La Haye-Painel, est présenté par MM. Le Héricher et Lebel, libraire, et par un compatriote d'une commune voisine de la sienne, M. Lemoine, professeur d'histoire au collège d'Avranches. Il a fait ses études au collège d'Avranches, et il adresse à son ancien professeur, le digne M. Danjou, un charmant petit volume avec de délicieuses eaux-fortes, intitulé *l'Art d'aimer les livres* : c'est aussi l'art de les connaître. Ce savant bibliophile entre dans notre Société avec une aimable et trop modeste adhésion. M. Le Héricher rend compte ci-dessous de cette suave publication aussi psychologique que *livresque*. Adresse : rue du Buisson-Saint-Louis, 24.

9. M. et Mme de Drême du Lion, receveur des finances, nouveaux venus dans notre ville, charmés de notre cité et de notre pays. Ce sont des personnes de très bonne compagnie qui ont l'esprit et l'entrain des méridionaux. M. de Drême a été longtemps dans l'administration des forêts qu'il a quittée pour cause de santé. Il a parcouru les forêts des Ardennes et celles de l'Auvergne ; il a beaucoup vu et beaucoup retenu: c'est un esprit orné et un caractère très sympathique.

Décès d'un membre éminent comme artiste et écrivain, M. Bon de

Digitized by Google

la Martre, sur lequel M. Le Héricher se propose d'écrire une notice littéraire et artistique.

Le Président salue avec une attention toute particulière deux demoiselles, les sœurs de notre confrère Couraye-DuParc, des Archives de France, dont le dernier livre, un roman du moyen-âge, attire en ce moment un vif intérêt, et qui vient d'être apprécié par M. Gaston Paris, dans le *Journal des Savants*.

CORRESPONDANTS

1. M. Cardot, de Stenay (Meuse), botaniste bryologue, présenté par M. Le Héricher et M. Auguste Besnard, de Saint-James, aussi botaniste bryologue, auquel il écrit : « Je me considèrerai comme très honoré d'être compté au nombre des membres correspondants de votre Société. » L'étude de la botanique baisse dans notre pays, et le département de la Manche, par exemple, n'a que deux bryologues ou botanistes des mousses : notre savant confrère, M. Auguste Besnard, et un professeur du Lycée de Cherbourg. Mais nous nous enrichissons dans cette séance d'un herbier de mousses. Voir ci-dessous.

2. M. Herbert Reid, de l'*Imperial Institute*, à Donnington Newbury (Berkshire), demande à passer de titulaire à correspondant, en nous faisant espérer qu'il reprendra plus tard son premier titre : « *I beg you will receive the assurance of the great regret I had at severing my connection with your honourable and learned Society. If agreeable to the Society, I should be glad to continue a corresponding member, that later I may porhaps be again able to resume my membership.*

3. M. Boulée, le regretté principal du collège d'Avranches, aujourd'hui de celui de Beauvais, est proposé pour passer de titulaire à correspondant.

4. M. Mottet, naguère professeur au collège de Mortain, maintenant à celui de Dieppe, passe de titulaire à correspondant.

Le Président met aux voix tous ces titulaires et correspondants : ils sont admis à l'unanimité. Alors, il propose l'un d'eux, M. Victor Bigot, pour être conservateur du musée, en remplacement de M. de la Varde, n'habitant plus Avranches, et qui, sans cesser d'être membre, a demandé à être relevé de ses fonctions de conservateur. M. de la Varde est proclamé conservateur honoraire. M. Fouqué reste conservateur du musée de peinture, les nouveaux règlements du minis-

Digitized by Google

tère des beaux-arts n'admettant pour ce poste qu'un seul conservateur nommé par le préfet.

Le Président, en présence de la masse de correspondance et de livres offerts dans un intervalle de trois mois, croit devoir ne citer que quelques lettres et quelques livres d'une importance supérieure, et réserve l'analyse de ces deux choses pour l'insertion dans la *Revue* comme il suit :

CORRESPONDANCE

Un de nos éminents historiens et archéologues normands est M. le sénateur de la Sicotière, de l'Orne, président de la société savante d'Alençon. Il est surtout connu à Avranches par le rapport qu'il fit de son exposition lors de la visite de l'*Association Normande* : c'était fait avec la précision de la statistique et le charme littéraire et artistique. Une vache n'était plus pour lui une brute à viande et à lait; c'était la vache de Brizeux, la « bonne mère au poil roux. » Nous même, qui écrivons ces lignes, nous l'avons connu à Alençon et nous avons assisté à ses brillants débuts au barreau et à la cour d'assises. Membre correspondant de notre Société, il n'avait guère correspondu, mais il veut maintenant former de nouveaux liens avec nous, et sur cette parole : « Je suis tout disposé à payer pour l'avenir toutes et telles cotisations que l'on me demandera, mais j'espère que la Société voudra bien m'octroyer, à titre bienveillant, les volumes de ses mémoires qui me manquent. Que mon nom vous rappelle les jours moins troublés où nos mains se sont quelquefois rencontrées. Qu'elles se serrent encore dans le présent et dans l'avenir. » Il s'est donc mis en rapport avec le Président en des termes confraternels et touchants : « Cher monsieur et collègue ès goûts et études archéologico-normandes. Il y a longtemps que j'ai le projet de vous écrire. Mieux que cela, je devais, pendant les vacances dernières, faire un petit voyage à Avranches, et je me faisais un honneur et un plaisir de vous y chercher avant tout et avant tous. Des circonstances de famille m'ont fait ajourner ce voyage et cette visite. » M. de la Sicotière, en nous demandant nos œuvres, a été satisfait dans la limite du possible, plusieurs des volumes des *Mémoires* étant épuisés. Il en a été de même pour le 3e volume de l'*Avranchin historique et monumental*. On comprend d'après certaines demandes qu'il s'occupe des guerres civiles de la Normandie pendant la Révolution ; il fait des recherches sur Destouches, il étudie l'histoire de Frotté. Sur ce dernier, un détail lui a été fourni par M. Le Héricher : il est relatif au père Guillot, d'Avranches, à qui Mme de Frotté elle-même donna

Digitized by Google

son sobriquet de guerre : *Pauvre Jacques*, en souvenir de la romance qu'aimait à chanter Mme Elisabeth. Le père Guillot voltigeait entre l'armée de Bretagne et celle de Normandie. Bien des gens à Avranches se souviennent encore de ses noces d'or qu'il célébra publiquement dans notre ville. Cette lettre de M. de la Sicotière, lue en grande partie devant la Société, l'a vivement intéressée, et l'auteur de tant d'œuvres normandes, spécialement de l'*Orne pittoresque et monumentale*, a été nommé unanimement comme membre titulaire.

Les lettres de Monsignor Deschamps du Manoir sortent du cadre épistolaire ; ce sont des articles d'histoire, d'art et d'archéologie. Mais, tout en parcourant l'Italie la plume à la main, il savoure avec délices les choses que nous publions et qui sont dans ses goûts, et, à Naples, il n'oublie pas ses deux patries, Granville et Avranches. Sa lettre du commencement de l'année nous souhaite tous les bonheurs : « C'est du meilleur de mon âme que je vous adresse l'antique formule de nos pères qui comprend tout : « Une bonne année, accompagnée de plusieurs autres, et le paradis à la fin de vos jours. » Comme ici, je dis encore : « *Cento altri di questi giorni !* » Comme toujours, dit-il, le n° 3 de la *Revue* est très intéressant. Le seul reproche que je me permettrai d'adresser à notre vénéré Président, c'est sa partialité pour un membre de la Société dont il parle de manière à montrer que, contrairement au mot de Louis XVIII à M. de Crux, il prétend faire un civet sans lièvre. Merci de tant d'indulgence ! Je crois à une faute d'impression au sujet de l'ordre des Mathurins qui recrute à Naples un certain nombre de religieux « et cela pendant plus de six cents ans : en 1634 il ne comptait que quatre siècles. » Oui, mais à la Révolution où il existait encore, il en comptait bien six. « La bibliographie jersiaise aura à enregistrer une nouvelle publication de l'expédition de Rullecourt parue dans les colonnes du *Temps*. La forme réfléchie du verbe est très commune en italien : « *Egli se lo mangio, se mori*, etc. » Monsignor Deschamps nous recommande quelques errata : M. Cialdi, décédé avant 1882 ; Monseigneur Ciccodicola non pas camérier, mais prélat domestique ; M. Laffetay mort avant 1882, l'adresse du comte Milano d'Aragona est *Via san Carlo alle Mortelle, 26* ; M. Ricciardi a pour prénom *Vincenzo* et non *Vicenzo*. M. Deschamps vient d'être élevé à une haute dignité, celle de camérier de la maison de Sa Sainteté Léon XIII. C'est la récompense bien méritée d'une vie infatigable d'historien de l'Italie et de l'Avranchin son pays natal, et de prêtre dévoué à la glorification de l'Eglise.

Digitized by Google

M. l'abbé Trochon, de Sourdeval, naguère aumônier du Lycée Saint-Louis, qui s'est concentré sur Daniel Huet et l'évêché d'Avranches, nous fait présent du *Manuale Abrincense* de l'év. Le Blanc, communiqué à nos confrères ecclésiastiques, spécialement à M. Maheux, curé de Saint-Oven. Il veut bien appeler notre œuvre de prédilection « votre charmante *Revue*. » Il n'attend qu'un éditeur pour publier son Daniel Huet et nous envoie une fort jolie poésie anonyme inspirée par notre Jardin des Plantes.

C'est une précieuse acquisition que la Société a faite en M. Jules Le Petit, de Fleury, qui fut élève du collège d'Avranches, auteur du savant et suave volume (avec de délicieuses eaux-fortes) intitulé l'*Art d'aimer les livres*. On y apprend aussi à les connaître et à guérir par eux les peines de cœur, comme le dit Montesquieu : « Je n'ai jamais eu de grande douleur que la lecture n'ait consolée. » Il entre aimablement et trop modestement dans notre compagnie : « J'accepte cet honneur avec plaisir. Pourtant, j'ai une crainte, c'est d'être encore bien ignorant pour entrer ainsi d'emblée dans une société savante. »

M. Herbert Reid nous écrit de l'*Imperial Institute*, dans le Berkshire : « *If agreeable to the Society, I should be glad to continue a corresponding member. I may perhaps be again able to resume my membership.* » Ce qui a été accepté.

M. Bertrand Robidou, directeur de l'*Avenir de Rennes*, écrit à M. le comte de Chabannes pour remercier de son admission, et il ajoute : « Je mets dès à présent le journal que je dirige à votre disposition pour signaler les importants travaux de cette Société modèle. »

M. Le Favrais, président du Tribunal de Mortain, offre ses sentiments de gratitude au Président : « pour votre grande bienveillance à mon égard (dans son étude sur Lonlay), elle m'a d'autant plus touché que, venant de vous, elle m'est particulièrement précieuse. »

Notre savant botaniste de Saint-James, M. Auguste Besnard, nous transmet la lettre du bryologue belge que nous venons d'admettre, où il lui dit : « Je me considérerai comme très honoré d'être compté au nombre des membres correspondants de votre Société. »

M. de Bailliencourt, maire de Mortain, notre distingué confrère, remercie pour ses pauvres du don que nous leur avons fait au milieu

Digitized by Google

de l'hiver. Il nous envoie le discours riche d'érudition qu'il a prononcé en 1886 à la distribution des prix du collège de Mortain, où nous donnons le prix d'histoire; et l'état des publications du très regrettable Henri Moulin, qui étonne par sa masse même ceux qui se croyaient au courant de ses productions.

« Je vous envoie le fruit de mes loisirs, » nous écrit M. Courtois, instituteur hors-ligne de Saint-Vaast-la-Hougue, c'est-à-dire ses tableaux de l'histoire de France.

Notre associé titulaire, M. Encoignard, professeur de philosophie au collège de Bayeux, ayant vu dans notre *Revue* que quelques vers nous manquaient dans la chanson des *Marins de Surcouf*, la complète, et y ajoute un refrain vraiment marin : « Au lof ! Au lof ! » qui se prononce en prolongeant la voix : OLOFOLÔ. Il y joint une chanson de « *Sainte Cécile au Paradis*, » un peu patoisée.

M. le commandant Basset nous communique aimablement une très belle poésie anglaise, par Wiffen ; elle nous était connue par le Mont Saint-Michel d'un vieil ami défunt, l'homme du moyen-âge, Trébutien, célèbre pour avoir publié les lettres d'Eugénie de Guérin ; elle est aussi dans l'*Avranchin Historique et Monumental* de M. Le Héricher.

Notre correspondant à Caen, M. Blaizot, écrit sur notre *Revue* et notre ville les choses les plus aimables : « Je suis très flatté de l'envoi si gracieux de cette bonne et savante *Revue de l'Avranchin*. C'est assurément de tous les périodiques celui dont la lecture cause le plus grand plaisir, parce qu'il reflète d'une manière vivante le caractère calme et souriant des habitants de cette charmante petite ville d'Avranches qui tient à honneur de conserver son renom de ville lettrée. » M. Basset nous donne aussi une charmante épître de La Fontaine à Daniel Huet.

Nous avons à Caen un bon nombre de lecteurs compétents et sympathiques à notre œuvre, spécialement dans la Faculté des lettres où nous trouvons nos amis, MM. Büchner, Gasté, Lehanneur, Desdevises du Dézert. Celui-ci nous écrit qu'il a lu avec intérêt notre volume d'étymologies ; « mais, dit-il, vous habitez une partie trop civilisée de notre département pour être complet ; or, il y a dans nos cantons de Saint-Sauveur-Lendelin, de Périers, de Lessay et de La Haye-du-Puits, bien des richesses en ce genre, malheureusement en train de se perdre, et qui seraient dignes de votre érudition et de vos loisirs. »

Digitized by Google

M. Desdevises a raison d'appeler l'Avranchin le moins patoisant du département ; cependant, cette mine est riche encore, et chaque jour exhume son mot ; mais il ignore ou oublie que l'auteur a vécu sa jeunesse dans la partie contiguë à tous ces cantons, à Valognes et à Cherbourg. Et puis, en fait de patois, même pour celui d'un département, on est toujours incomplet.

M. le comte de Palys, du château de Clays-Palys, près Romillé (Ille-et-Vilaine), nous appartenait à plusieurs titres. D'abord, il est propriétaire, par indivis, du domaine de Ducey ; ensuite, il vient de nous offrir un bon livre, richement édité, sur une de nos localités, le *Capitaine Breil de Bretagne*, gouverneur de Granville, un brave de grand et noble caractère. « J'espère, écrivait-il au Président, que cette brochure historique aura quelque intérêt pour vos collègues qui s'occupent de l'histoire de Normandie. Les documents que je publie ont trait en effet à la défense de Granville contre les protestants, en 1651 et années suivantes, par un capitaine breton. Ne connaissant que très peu votre pays, j'ai dû malheureusement commettre beaucoup d'erreurs de noms propres et de faits. Je vous prie de les excuser, et, malgré la modicité de l'hommage, d'y voir l'assurance des sentiments de considération et d'estime avec lesquels, etc. » Hâtons-nous de dire que c'est un bon livre où tout est appuyé sur des documents authentiques contemporains. Il dénote de ces connaissances généalogiques où excelle la féodale Bretagne. Il a été pour M. Le Héricher une mine très riche pour la langue de nos frontières normandes-bretonnes au XVIe siècle. Pour tous ces motifs, celui-ci a pensé que M. de Palys serait un membre distingué de notre compagnie : il a accepté de l'être : « J'irai à Avranches et j'aurai en même temps l'honneur de vous prier de m'adjoindre au nombre des vôtres. » Nous espérons que M. le commandant du génie Pigeon, à Granville, voudra bien nous faire un rapport sur ce curieux Breil de Bretagne, gouverneur de Granville, dont il est un des successeurs. M. Le Héricher se charge de la partie philologique. Le livre a été remis à M. Pigeon.

M. Pigeon, commandant du génie à Granville, nous annonce qu'il se rendra à la séance du 21 avril pour sa lecture sur la géologie et la topographie de l'Avranchin. Il compte adresser au Président son travail, afin qu'il puisse le parcourir avant sa lecture à la séance.

Le regretté principal de notre collège, M. Boulée, principal à Beauvais, « remplit un devoir de convenance et de gratitude envers la Société en la remerciant de l'avoir compté au nombre de ses mem-

Digitized by Google

bres pendant plus de trois ans. Il conserve le meilleur souvenir de ses séances si intéressantes et si instructives, mais, comme il n'est pas possible à un fonctionnaire de rester membre de toutes les sociétés des diverses localités où il a passé, il demande à cesser d'être membre titulaire. » Mais M. Boulée nous laissera son nom honoré, comme correspondant, comme nous lui conservons un cordial souvenir.

Notre confrère à Rennes, autant littérateur que publiciste, M. B. Robidou, remercie de tout cœur pour « la livraison de votre belle *Revue* et du diplôme, et en particulier M. de Chabannes qui s'est joint au Président pour ma présentation à la Société... que je servirai de mon mieux, heureux de vous seconder tous dans votre belle mission... Ce qui m'attirait à Londres, c'est que... Dans cette capitale où l'enseignement du français est si bien organisé..... »

Nos liens se sont resserrés avec la société de l'Orne depuis que M. le sénateur de la Sicotière, son Président, est devenu notre membre titulaire. Le secrétaire de la Soc. de l'Orne exprime le désir d'obtenir nos *Mémoires* et quelque numéros de notre *Revue*, et à quelles conditions. Réponse a été faite immédiatement.

Plusieurs circulaires du ministère de l'Instruction publique, l'une pour un « Projet de plan pour l'état descriptif d'une région de la France ; » une autre pour annoncer que le Congrès de la Sorbonne sur l'avis de la majorité des sociétés savantes, est fixé à la Pentecôte ; une autre donne le programme des questions à traiter. Le délégué de notre Société espère entrer dans la deuxième question relative aux esclaves des bords de la Méditerranée au moyen-âge ; enfin, l'avis de l'envoi par les Etats-Unis d'un ouvrage à nous destiné.

Une très bonne lettre de M. Charles Guérin nous apprend que la mention dans notre *Revue* des *rondelles en pierre polie* lui a rappelé qu'il en possède un fragment trouvé en 1885 à Saint-Martin-des-Landelles ; il en envoie le croquis et celui d'autres outils de l'âge de pierre recueillis dans nos deux arrondissements. Nous l'engageons beaucoup à réaliser l'idée qu'il a eue de réunir les documents relatifs à cet âge dans le Mortainais, et qui se trouvent épars dans la *Revue*. Il s'occupe toujours de la mystérieuse pierre de Morfrée, et M. Le Riverend lui a promis « de s'occuper de l'acquisition pour notre musée lapidaire de cette indéchiffrable inscription. »

Un de nos titulaires, enfant de l'Avranchin, un des excellents rhé-

Digitized by Google

toriciens de notre collège, habitant Paris, eut la velléité de nous abandonner, mais cette velléité se dissipa aimablement sous l'influence d'un mot « le vieux maître » et devant l'évocation du pays natal. Nous n'avons donc pas à citer les trois lettres engagées pour cette petite négociation.

Une dame d'Avranches, intelligente et instruite, à qui l'amour maternel inspira autrefois quelques vers déposés sur une tombe de jeune fille, lit avec beaucoup d'intérêt notre *Revue* et nos *Mémoires*. A propos du *Glossaire Anglo-Normand* de M. Le Héricher, elle écrit : « On se trouve heureux d'être un peu rustique et d'avoir vécu à la campagne pour comparer, retrouver, se remémorer les expressions qu'on y a entendues. Plusieurs vieux mots m'ont, grâce à vous, donné la clef de leurs étymologies, ce qui ne les empêche pas de faire passer en mon esprit des souvenirs lointains, pleins de fraîcheur et de jeunesse. »

M. Vigot, artiste-peintre de distinction, maintenant fixé à Avranches, exprime sa gratitude envers M. le chanoine Pigeon et M. Le Héricher qui le présentent à notre Société, et il dit, avec la bonne grâce et la modestie qui le caractérisent : « Si je ne puis personnellement coopérer utilement à des œuvres que je reconnais comme trop au-dessus de mes connaissances, je serai toujours heureux de vous soumettre ce que des hasards désirés me feront apporter. »

Bien des regrets qu'elle porte dans son angle « personnelle, » la lettre que notre correspondant M. Emile Travers, de Caen, membre de la *Société des Beaux-Arts*, adresse à M. Le Héricher sur diverses étymologies de la dernière *Revue*, et où il propose ses solutions sur les termes suivants : TIPE, ÉPINETTE, TOUR CHATIMOINE, SEMÉ (du lait), l'ILLEVERT. Nos lecteurs y auraient trouvé plaisir et peut-être fait d'utiles solutions de philologie comparée. M. Travers se réserve d'étudier les *Etymologies difficiles* de M. Le Héricher.

C'est encore de Caen et de l'aimable et savant professeur de littérature de la Faculté, M. A. Gasté, que nous vient une appréciation de nos œuvres : « Je ne vous dirai pas que j'ai lu votre *Glossaire étymologique Anglo-normand* ; c'est là une œuvre qui doit être étudiée avec le soin que vous avez mis à la composer, et dont je me promets bien de tirer un grand profit. Mais j'ai lu et avec un plaisir extrême votre excellente étude sur Edélestand du Méril. Je ne saurais trop vous féliciter d'avoir été son élève et son ami. Quel homme et quel savant ! Quel dommage que ses livres soient devenus si rares... Vou-

Digitized by Google

lez-vous maintenant me permettre de vous signaler une petite erreur. Ce n'est pas le testament de Huet que je possède, c'est une donation faite, de son vivant, à son neveu de Chassigné. Le testament olographe de Huet se trouve à la bibliothèque de Caen, où les visiteurs peuvent le voir exposé sous une vitrine... Je vous félicite d'être riches et de pouvoir publier de si beaux volumes ; notre Académie à nous est pauvre comme Job, et il est très probable que nous n'allons rien publier cette année. » En vérité, la Faculté de Caen nous comble d'attentions : M. le professeur d'histoire Desdevises du Dézert nous envoie la note ci-dessus qui prouve avec quel intérêt il a lu nos études de patois normand. M. Emile Travers, en nous offrant les *Restes de Christophe Colomb*, se livre à une étude très étendue (20 pages) sur nos étymologies, adoptant les unes et proposant pour les autres ses solutions personnelles, travail d'un philologue perspicace et instruit. Nous aussi, nous pratiquerions de l'éclectisme dans les siennes, mais nous ne sommes pas éloigné d'accepter celle qu'il donne au *semé du lait*, par le vieux français *essemer*, séparer, du latin *eximere*.

Saint-Hilaire-du-Harcouët possède deux hommes de lettres, l'un amoureux de la poésie, M. J. Levallois, bien connu de nos lecteurs et dévoué à notre compagnie ; l'autre ayant passé du monde des affaires, où il excellait, dans le monde des théâtres et des littératures, où il fait ses premières apparitions, M. Datin. Dans une lettre très littéraire, M. Levallois nous présente une œuvre de M. Datin, un roman, fortement localisé à Avranches, *Un mariage d'inclination*, et sa propre appréciation : « c'est, dit-il, une évolution dans la manière de l'auteur du *Pilori* et de ses souvenirs de chasse en Algérie, récits pleins d'observation et de poésie où se rencontrent les émotions les plus poignantes et les plus pures et qui révèlent chez M. H. Datin, de sérieuses qualités de penseur et d'écrivain. » M. Levallois nous envoie ensuite une ariette de circonstance, mise en musique par M. Battmann. Pour sa demande de secours en faveur de Saint-Hilaire, nous avons répondu d'abord que nos fonds sont très bas, puis, que si nous entrons dans cette voie, elle nous conduirait très loin : après Saint-Hilaire, Granville (la ville pauvre) ; après Granville, Villedieu ; etc. Par contre, c'est M. Levallois qui nous a fait un don, un joli présent et nous envoyons à l'impression avec reconnaissance son *Mariage d'Isaac*, oratorio, où nous nous sommes permis d'hébraïser *Sara* en *Sarah*.

A une lettre de notre estimable confrère, instituteur au-dessus de sa position, M. Courtois, à Saint-Vaast-la-Hougue, nous répondons merci, pour ses tableaux historiques ; puis : impossibilité de se pro-

Digitized by Google

curer de se procurer le *Glossaire des noms propres*, de M. Le Héricher ; l'auteur ne possède que son exemplaire et le libraire n'en a plus. On ne le trouverait plus que dans les *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, où il a paru d'abord.

Le plus académicien de nos confrères est M. L. David, juge au tribunal de Mortain et docteur en droit, lauréat de beaucoup de sociétés littéraires et membre de six sociétés, avec un etc. Il nous envoie sa biographie exposée dans la *Revue du Maine*, laquelle vient de lui décerner un des premiers prix de poésie pour le *Souvenir*, « ce pouvoir souverain qui fait tout revenir, » dit l'auteur. Cette revue donne en première ligne l'esquisse sympathique que la nôtre a consacrée à M. L. David. Mais l'Académie de Rome vient d'ajouter une palme à tant de lauriers en lui conférant « le diplôme et la croix du mérite d'Italie de première classe. » Notre confrère éveille vivement notre curiosité lorsqu'il nous écrit qu'il a découvert « aux environs de Mortain un manuscrit relatant un voyage en vers par un auteur inconnu, voyage à Paris vers 1750, et qu'il espère pouvoir bientôt nous donner des renseignements plus étendus. »

Un ami de M. Le Héricher, magistrat d'une cour supérieure, un de nos plus distingués et féconds correspondants, dans la pensée que le congrès de la Sorbonne doit avoir lieu à Pâques, comme à l'ordinaire, tandis qu'il est renvoyé à la Pentecôte, offre, dès les premiers jours de mars, à notre Président, notre délégué à ce congrès, une bienvenue hospitalière à Paris... souhaits de santé!.. la pensée de l'inéluctable...laissez une partie du fardeau de cette lourde administration de la Société à la jeunesse valide qui vous entoure... » Oh ! la jeunesse d'aujourd'hui ou ne pense guère ou pense à toute autre chose qu'à l'archéologie et à la littérature. Les vieux sont encore les jeunes.

M. H. Le Grain, notre confrère, un de nos plus fidèles lecteurs, receveur des postes à Saint-Hilaire, nous fait part de sa mise à la retraite, mais nous croyons savoir que nous conserverons dans la même localité ce confrère dévoué, un de nos fidèles lecteurs.

Un nouvel organe des parlers populaires, la *Revue des patois Gallo-Romains*, nous envoie son programme, qui est très étendu, puisqu'il contient les patois parlés dans les limites de l'ancienne Gaule, même ceux des colonies. Celle qui nous intéresse directement sous ce rapport, c'est le Canada, l'ancienne Acadie, aujourd'hui Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve. Cette Revue propagera un système graphique uniforme qui représente exactement les sons : c'est un pro-

Digitized by Google

cédé très désirable, mais difficile : il n'y a que les écrivains patoisants qui savent la difficulté et même l'impossibilité d'exprimer des sons du parler populaire, rebelles à l'alphabet français. Ce programme dit très bien : « Il n'y a pas un village de France, de Belgique et de Suisse qui ne contienne en son patois quelque particularité intéressante à signaler, et qui ne puisse apporter des lumières, soit sur l'histoire du français ou sur l'étude de la transformation des sons. Or, les patois disparaissent. Il faut se hâter de les recueillir. » Profitant du conseil et de l'occasion, nous glissons ici un mot que nous venons d'entendre à Saint-Loup, près Avranches : c'est le *ressent*, la buée qui tombe le soir : est-ce pour le *serant* ou le *serein* ? la métathèse serait un peu forte. En somme ce mot reste à déterminer. Ailleurs, c'est le *résin*.

Une lettre du principal paléographe-historien de l'Avranchin, M. le chanoine Pigeon, très importante pour la philologie topographique de cette contrée et au-delà. Nous en avons déjà fait une étude critique. Elle est relative à trois antiques paroisses et à leurs noms primitifs : à CHRISTOVINUS, ou Saint-Ovin ; à CHRISTONNA, ou Saint-Floxel ; à CHRISMATIS MONS, ou Saint-Vigor, près Bayeux. La plus ancienne mention de CHRISTOVINUS est dans un acte de 1398 publié dans l'histoire de l'Avranchin que prépare M. Pigeon. Nous avons discuté ces noms dans le numéro précédent.

(All is well which ends well). Diverses lettres de M. Dodgson visitant la Bretagne, l'une du Pont-de-Cé demandant « *the correct french equivalent of the expression dear to English athletes* : » PAPER CHASE AND HARE AND HOUNDS. Nous suivons son itinéraire par les ruines romaines de Jublains ou des Diablintes, par Laval, Château-Gontier, Angers. Il visite ces ruines romaines imposantes qui arrachèrent à un de nos confrères ce vers connu d'un poète : « Car nous sommes des nains à côté de nos pères, » et il l'écrivit sur le livre des visiteurs. Une autre lettre du même entretient M. Le Héricher des recherches faites à Londres pour un éditeur de la préface de son *Glossaire Anglo-Normand*, traduite par M. Dodgson, et lui annonce l'envoi de *l'Histoire populaire du Pont-de-Cé* et lui apprend ce détail : « *I am at this moment learning by heart one of the most beautiful parts of Dante.* » M. Dodgson, en effet, est doué d'une prodigieuse mémoire. Dans son tour de Bretagne, il jouit d'un temps si beau et si continu qu'il ne se rappelle pas en avoir connu un semblable, excepté dans le pays des Maoris, en Nouvelle-Zélande, où il a passé trois années « *of sad exile among a barbarious people, thouyh nature is so lovely there.* » Angers, 7 mars. « *My dearest mother*

Digitized by Google

died on this day. » Une autre lettre parle d'archéologie, et, rappelant un excellent prêtre des environs d'Avranches dont M. Le Héricher lui avait fait faire la connaissance, il s'exprime sur notre clergé avec une haute estime, et avec un accent pénétrant remarquable dans un protestant : « *I like your good priests very much. I feel raised above myself in their company and so while I shudder at my hypocrisy they form a better opinion of me than I deserve.* » Enfin, il recommande à notre Société de puiser dans le magazine anglais, THE ANTIQUARY.

Ici, le Président, voyant entrer M. Jules Bouvattier, député, s'exprime à peu près en ces termes : Les vacances parlementaires ramènent M. Bouvattier dans cette enceinte où son souvenir est profondément conservé. Nous sommes heureux de lui offrir nos félicitations pour avoir rempli dignement son devoir de député et de membre de notre Sociéte d'archéologie, en proposant une allocation pour la conservation des remparts du Mont Saint-Michel. Le Président s'en tient à ces paroles et prie ses auditeurs de lire dans la *Revue* un témoignage plus développé de remerciements et justifié par le discours de M. Bouvattier. M. Jules Bouvattier remercie en termes émus et reconnaissants.

CHRONIQUE & BIBLIOGRAPHIE DE LA SOCIÉTÉ

UNE HISTOIRE DES PONTS-DE-CÉ (Sée ?) nous est envoyée d'Angers par M. E.-S. Dodgson. C'est une plaquette intéressante, écrite en un sens démocratique, mais non pas populaire dans le vrai sens du mot, qui ici signifie histoire abrégée pour le peuple. Relevé page 23 « une touffe de *luisette*, » ne serait-ce pas le *lucet* ou l'airelle myrtife? et un vaillant homme oublié de l'histoire, le commandant Bourgeois.

La bibliophilie et la bibliomanie sont poussées très loin à notre époque, où l'on tient à la condition matérielle du livre, plus même qu'à son titre d'édition originale. Ce n'est pas pour le lire qu'on achète un livre, c'est pour pouvoir dire : édition originale, sans doute, mais aussi non rogné. Un libraire de Paris offre à un de nos confrères un joli prix du *Brummell* de M. d'Aurevilly, édition princeps, Caen, Manul, 1845. « Mais, dit-il, s'il est rogné, je ne pourrai l'accepter. »

Notre confrère, de Saint-James, M. Bailleul, le littérateur romancier et conteur de voyages, est aussi un amateur de jardins : il vient de composer un traité technique de culture des arbres, orné d'un grand nombre d'illustrations dessinées par sa fille.

Digitized by Google

C'est à nos échanges et à nos excellents rapports avec M. Emile Travers, fils distingué d'un des vétérans des lettres normandes, M. Julien Travers, c'est à lui sans doute, comme membre du comité permanent que nous devons le beau volume (450 pages) que vient d'émettre la société française d'archéologie, fondée par M. de Caumont. Ce volume, de 1886, est le compte-rendu du 42e congrès que cette Société intéressante a tenu à Montbrison. Nulle association en France n'est aussi nombreuse et n'a rendu autant de services pour l'intelligence et la conservation de nos anciens monuments. Elle agit par l'action, la propagande, sans exclusion, en plein air et à l'aide de ses écrits, éclairés d'une vive lumière par le dessin et les images. Nous n'avons pas à analyser des séances trop éloignées de nous : nous ne voulons dire qu'un mot, c'est que nous y trouvons la confirmation de l'étymologie que nous avons donnée de cette salle monumentale bien connue sous son nom de la *Diana*, l'ancienne salle du Doyenné : un des orateurs y voit avec juste raison une forme de *Doyennat* ; mais il n'explique pas son genre féminin, car si on a dit aussi bien la comté que le comté, on n'a jamais dit la doyennat. Ce genre, croyons-nous, s'est formé sous l'idée féminine qui était dans ses diverses appellations, car c'était pour le peuple la *Salle*, la *Salle du Cloître*, et la *Grand salle du Cloître*, et surtout la *Grand salle du Doyenné*, tous noms cités à la page 96 dans le bon article de M. H. Gonnard.

Breil de Bretagne. — Hommage à la Société par M. le comte de Palys, son auteur, d'un livre, belle édition, qui nous intéresse et parce qu'il est très bien fait et parce que son sujet est local, comme l'indique son titre : *Le capitaine Breil de Bretagne*, gouverneur de Granville, (1503-1583). Il est encore d'une grande valeur comme recueil de langage de cette époque dans l'Avranchin, et dans la partie de la Bretagne qui y confine. Nous y puiserons abondamment sous ce dernier rapport.

Une note nous apprend que M. de Palys possède indivis du côté de sa femme, le domaine de Ducey. Il décrit le château en homme qui l'a étudié dans les plus petits détails, mais nous croyons qu'il se trompe quand il voit dans un tableau du château où Montgommery marche contre une ville en feu, avec la devise « *Marte non Fortuna* » ce grand chef de parti sous la figure du dieu Mars, brûlant Avranches qu'il n'a jamais brûlée ; cette devise allégorique, comme toutes celles du temps, a un sens général et signifie : « C'est Mars que je suis et non pas la Fortune. »

Smithsonian Institution. — Au point de vue matériel, rien n'est

Digitized by Google

plus parfait que les publications de l'Institution Smithsonienne, sorties des presses du gouvernement des Etats-Unis. Le rapport annuel pour 1884 qui nous est envoyé forme un fort grand in-8° d'environ cinq cents pages, et il est consacré aux différentes branches de l'histoire naturelle. Les naturalistes trouveront sans doute beaucoup à y prendre, spécialement un rat nouveau, un rat musqué de la Floride. Dans la bibliographie, nous avons vainement cherché une publication française : c'est un livre essentiellement anglo-américain et il respire le génie méthodique et profondément observateur de la race saxonne.

L'historien des guerres civiles de la Révolution dans notre pays devra consulter des mémoires et sentences sur les Lempereur de Saint-Pierre et Lempereur de la Rochelle, relatifs à l'accusation de complicité avec G. Cadoudal ; ils se trouvent chez Saffray, libraire à Paris.

M. Lukis. — L'habile fouilleur, M. Lukis, qui, d'ailleurs, en sa qualité d'exploitant des mines d'argent de Huelgoat, vit sous la terre, vient d'exhumer en Jersey, Aurigny et Guernesey, plus en Guernesey que dans les autres îles, ce que contenaient les monuments druidiques de l'archipel anglo-normand. Pour Aurigny, c'est très neuf : « Nous y avons exploré un tumulus dans lequel nous avons trouvé les ossements d'un homme enterré avec ceux d'un cheval : ces restes étaient accompagnés de boucles de harnais, de celts, de pointes de flèches et de morceaux de lingots de bronze destinés à la fonte. » Nous aussi, nous avons étudié, mais sans fouilles, les monuments de Jersey, et nous regrettons de ne pas voir dans la série des bons dessins de M. Lukis le beau cromlech du Rosel. En revanche, il nous donne le dessin du monument du Mont-de-la-Ville, qui, don très original, a été offert à un gouverneur de Jersey et transporté dans son parc en Angleterre. C'est le fameux *Stone-henge* que M. Lukis a raison de ne pas appeler un cromlech, mais un cercle de dolmens ; en effet, dans son vaste pourtour, il y a quatre ou cinq niches, petits dolmens, qui font du monument une espèce de cimetière. Dans tous ces dolmens, on trouve des squelettes : il est indubitable que c'étaient des sépultures. Une particularité de ces tombeaux insulaires, c'est qu'ils ont en-dehors un encadrement de pierres de moyenne grandeur. Le dolmen de *Dehus*, à Guernesey, nous offre un nom très voisin de ce *Hu* qui est, par exemple, le nom du menhir de Longueville, près Granville, et qui rappelle celui d'une divinité druidique. C'est un des plus beaux qu'on connaisse, il est à trois étages. Voir la planche V de cette série, et le mémoire de M. Lukis est une des pièces les plus importantes de ce fascicule de la Société du Finistère, pour l'envoi duquel nous lui sommes très reconnaissants. Nous ne pouvons en dire davantage, mais les amateurs de pierres druidiques y trouveront des

Digitized by Google

objets d'un grand intérêt. En post-scriptum, nous ajouterons que M. Lukis se trompe, sans doute, quand il assimile à Scissy le nom de Chausey, autrefois *Calsoi*, ce qui suppose la forme celtique *calciacum*. Un catalogue des coléoptères du Finistère, dans ce recueil, nous fait envie, car notre Société ne compte pas d'entomologiste, et nous n'aurons sans doute pas de longtemps celui des coléoptères de l'Avranchin, charmante tribu pourtant.

La Société des Traditions populaires nous envoie l'état de sa publication, d'où il résulte que c'est la Bretagne qui est le pays le plus naïf et le plus imaginatif : la sage et prudente Normandie, peu conteuse, mais froidement calculatrice, vient à une très grande distance de cette province et de beaucoup d'autres. Nous ne trouvons de normand dans le document que la *Fileuse nocturne*, racontée par Emile Masson et la *Légende de Normandie* de A. Frémine. Peu de légendes sont uniques, la forme varie, le fond est le même : les titres sont souvent identiques, par exemple : *Zistoire loulou qui té voulé bourlé sa femme* et *Histoire du loup-garou qui voulait brûler sa femme*. Le langage fait la différence.

Revue de Géographie, numéro d'août 1884. — Carte de la baie du Mont Saint-Michel dans le texte descriptif et historique.

Le Mont Saint-Michel au péril de la mer, Paris, Poitevin, plaquette sans date ni nom d'auteur, dans laquelle la belle légende de Péril est singulièrement arrangée et altérée.

Etymologie des noms propres. — On a compris enfin l'intérêt qui s'attache à ces noms, le premier besoin de l'individu étant de connaître son nom et celui de son lieu natal. Aussi, ces notions sont descendues dans la presse, spécialement dans le *Petit Journal*, et nous croyons que ce serait une industrie, une science de rapport, celle d'un homme vraiment instruit, philologue étendu qui vendrait ses étymologies. Il partirait de cet axiôme que tout nom propre a été nom commun, et la préfixion de l'article, si commune, en est un signe évident. Mais, en cela comme en bien d'autres choses, il faut savoir dire : je ne sais pas. Le *Petit Journal* n'a pas cette prudente réserve : il va à tort et à travers dans les noms propres et ne sait pas rattacher des variantes infinies à un radical unique. Il fera une classe à part des termes Guillemot, Guillen, Guilman, etc., toutes variantes d'un thème *will*, volonté. Il accepte les analogies impossibles : Saligot (lisez Saligaut) sera l'anglais Saligot, châtaigne d'eau, et quel rapport ? Or Saligot n'est anglais que comme emprunté au français Saligot, le nom

Digitized by Google

populaire de ce végétal qui vit dans l'eau bourbeuse, *sale,* des mares et des étangs.

Bulletin du Comité. — Un fort fascicule du comité des travaux historiques nous arrive du ministère de l'instruction publique. Il renferme le compte-rendu du congrès de la Sorbonne : y figure la communication du représentant de notre Société sur la question des esclaves sur les bords de la Méditerranée au moyen-âge, dont la rédemption était opérée par la grande confrérie des Mathurins. De cette dissertation sort l'étymologie du nom populaire des *mathurins,* appliqué aux marins de la flotte française, étymologie que Littré, en citant ce mot, n'avait pas donnée. Dans le livre de raison de Bagnols on cite la céréale dite *tosella,* que le dictionnaire de Trévoux appelle froment à gros grain rond. Ce mot, inconnu dans l'Avranchin et usité dans le Cotentin, où nous l'avons entendu, désigne une espèce de blé, mais son sens original est blé tondu, blé sans barbe. Un jeu de notre enfance à Valognes, et rien ne disparaît plus que les jeux, du moins en France, s'appelait le *Rampeau :* douze trous disposés dans l'ordre des neuf quilles et où l'on poussait une petite boule : M. S. Mauduit a pratiqué ce jeu du côté de Saint-Sever. La coutume d'Agen prohibe au XIIIe siècle les jeux de billard et de *rampeaux,* que M. Paul Meyer traduit par quilles. C'est tout ce qui peut nous intéresser dans ce bulletin.

M. Mouet. — Un de nos confrères avranchins, habitant Paris, M. H. de M., nous entretient, dans un tour de son parc de nos environs, d'un de nos compatriotes, poète, illustrateur, chanteur et même qui fait les délices de cet étrange cabaret du chat noir, fort à la mode en ce moment, étroite brasserie où l'espace se paie aussi cher que la bière, qui est cependant d'un prix très élevé. C'est M. E. Le Mouët, de Granville, mais d'origine bretonne, ce que révèle son nom, dont le chef-d'œuvre, une de ces choses qui font à la fois rire et pleurer, comme Mlle de la Seiglière de Sandeau, est le *Père Jean.* Or, le *Père Jean* est un vieux marin Granvillais qui vient sur l'estran, ou le bord de la vague, demander à la mer son fils qu'elle lui a pris. Tout y est : rire et larmes, l'accent granvillais et des termes accentués de l'idiôme local. Oh ! si les Granvillaises étaient-là, quel triomphe elles feraient à leur artiste !

Inscription du Ham. — Un des élèves les plus distingués de l'école française de Rome, où il était le camarade de notre regretté Poisnel, M. l'abbé Duchesne, a découvert que l'inscription du fameux autel du Ham, près Valognes (Manche), est métrique : c'est un petit

Digitized by Google

poème de même rhythme que l'hymne *Pange Lingua*, due à Fortunat ; dans cet autel du Ham dont nous avons relevé et interprété l'inscription dans un des numéros de la *Revue de l'Avranchin*.

Cresnay. — Un correspond., M. Benet, archiv. du Calvados, vient de découvrir dans les papiers Crenay, non inventoriés, des documents qu'il a donnés à la *Revue Historique*, et qui sont intéressants pour l'illustration de deux petites paroisses de notre ressort, Notre-Dame et Saint-Pierre-de-Cresnay, réunies dans une commune dite les Cresnays. M. Le Héricher ne les a pas traitées dans son *Avranchin* avec l'ampleur qu'elles méritent. Il est vrai que les documents n'étaient pas connus, ni même inventoriés. Ce sont deux pièces importantes des papiers de la famille très militaire des Poilvillain. Le marquis de Montcalm, pour aller prendre la direction de la guerre du Canada, s'était embarqué en 1756 sur la *Licorne*, vaisseau de ligne commandé par Louis de Crenay, le troisième fils d'un officier général de cavalerie avec qui Montcalm avait fait campagne en Bohême, le marquis de Cresnay, maréchal de camp depuis 1748. Les deux autres fils du marquis avaient fait comme leur père les campagnes d'Allemagne, en 1743 et 1744. Il quitta le service par suite de blessures reçues à Dettingen, mais il reparut pour aller mourir à Saint-Cast, en défendant la Bretagne contre les Anglais, 1758. Montcalm lui écrivit du Canada « pour le remercier de toutes les politesses dont il avait été comblé pendant la traversée par son fils, le chevalier de Crenay. » Les Crenay ont gardé pieusement les lettres de Montcalm qu'il faut lire dans le numéro de mars-avril 1887 de la *Revue Historique*. Beaucoup de gens d'Avranches ont connu le dernier Poilvillain, chanoine de la cathédrale, mort dans une maison en face du collège.

Notre correspondant, inspecteur de l'académie de Caen, M. Marie-Cardine, a communiqué à la *Revue de l'Enseignement* le compte-rendu d'un bel acte de sauvetage, dans l'Yonne, au pertuis ou rapide de Vermenton, par le père Aubry, fructidor an VII, et le programme de ce fait héroïque proposé pour le prix de poésie à Auxerre en l'an X.

Monsignor Deschamps, à Naples, toujours à la piste de ce qui peut intéresser notre compagnie et illustrer son cher pays avranchin, nous envoie l'*Annuaire de l'Université Laval pour 1886-87*, au Canada. Il prouve que cette université est établie sur un grand pied et en pleine prospérité, après avoir eu une existence tourmentée dont une des causes, dit le recteur Hamel, « est un reste de caractère normand dont nous avons hérité de nos ancêtres. »

Digitized by Google

Un prêtre de notre compagnie, M. l'abbé Goron, en quittant une paroisse, laisse derrière lui, entr'autres excellents souvenirs, l'histoire de cette paroisse : nos *Mémoires* possèdent celle de cette paroisse de Montanel qu'il aime d'une affection filiale. L'église de Saint-Saturnin d'Avranches où il fut vicaire n'a pas reçu de même adieu : il n'eut pas le temps, mais la mémoire des paroissiens y entend toujours sa voix éloquente et son chant pénétrant. Mais à Cherbourg, il laisse, en partant de sa paroisse de la Sainte-Trinité, l'histoire de son église, dont il nous fait hommage. A Saint-Nicolas de Coutances, où il est maintenant, il fera sans doute l'histoire de cette paroisse dont l'église, terne au-dehors, est fort belle au-dedans, et qui est célèbre par une vierge pur moyen-âge, mais avec une hanche si saillante qu'une paysanne disait devant elle : non, ce n'est pas là la Sainte-Vierge ; la Sainte-Vierge n'a jamais été incommodée. Le petit livre de M. Goron, intitulé modestement *Notions historiques sur l'église Sainte-Trinité de Cherbourg*, est un travail très étudié et d'apparence achevé, où le savoir est relevé par le sentiment. Il commence par ces mots du poète : « Objets inanimés, avez-vous donc une âme Qui s'attache à notre âme et nous force d'aimer ? » Lui, il fait parler ces pierres et leur fait dire leur histoire, ce sont des pierres vivantes, *lapides vivi*. C'est à lire sur les lieux. Nous y remarquons une étymologie populaire qui est trop poétique pour être vraie, celle du lieu dit Chanteraine : ce serait une reine en danger de mer qui lui aurait donné ce nom : « Cante, reine, vechy la terre. » Mais Chanteraine *(cantarana)*, est le nom commun des grenouillères, comme Chantemerle est celui des bois taillis, Chantepie celui des futaies, Chanteloup celui des forêts, etc. Un passage nous apprend que cette église avait un objet rare, une danse macabre. Le récit de la visite du duc d'Angoulême à Cherbourg, en 1829, nous remémore un trait que M. de Gerville, heureux de relever un barbarisme, se plaisait à raconter : Les édiles avaient inscrit sur un arc de triomphe : « PRINCIPI NOSTRAM URBEM ADIENTI. »

Un de nos membres, M. O. Encoignard, professeur de philosophie au collège de Bayeux, nous communique un roman, spécial à cette ville et où la plupart des personnages sont réels : LES TUBEUF, *mœurs provinciales*, signé Jacques La Rona, de l'école de Zola, et aussi fort que lui, et même plus pittoresque. Il a la tête farcie de paysages, autant d'aspects différents de la terre et du ciel. Trop de détails vulgaires et de prolixité, ce signe des littératures en décadence : pas un portrait sobrement touché, excepté celui-ci, d'une supérieure de couvent : « Elle était vieille, son visage maigre avait des tons d'ivoire qui tranchaient sur la couleur mate de sa cornette,

Digitized by Google

et ses yeux noirs, voilés de cils blancs, ressemblaient à deux charbons ardents saupoudrés de cendres. »

Le Président espérait que notre petite et intéressante colonie de confrères à Ducey se serait augmentée par l'adjonction du médecin distingué de cette jolie bourgade : cet espoir a été déçu et le docteur a décliné cette invitation : « Si je faisais partie de la Société que vous présidez avec tant de zèle, il est bien certain que jamais je ne pourrais trouver un moment pour assister à vos séances. » Quand on ne vient pas à nos séances, nos séances, sous forme de *Revues* et *Mémoires*, vont trouver nos confrères. Et puis, n'est-ce rien que d'être une partie d'un corps honnête et distingué dont le but est le progrès et la civilisation ! De tous nos amis de Ducey, pas un n'a jamais été vu à nos séances, et cependant ils nous restent fidèlement attachés.

Deux bulletins de l'Académie d'Hippone. En vérité, c'est merveilleux comme la civilisation européenne est profondément implantée dans les villes de l'Algérie. La ville de Saint-Augustin revit dans la ville actuelle de Bône : c'est une ville savante. Voici sur très beau papier deux forts fascicules de son académie : c'est une collection d'inscriptions romaines, de caractères arabes et hébraïques et même de lettres puniques, de cette langue de Carthage dont il n'existe qu'un fragment, encore mystérieux, dans l'*Aulularia* de Plaute. Il y a là de vrais savants, déchiffreurs d'inscriptions en plusieurs langues, et nos officiers s'y distinguent par leurs découvertes et l'interprétation des monuments. Le principal honneur de ces lectures d'inscriptions est pour M. Papier, le Président de l'Académie d'Hippone, puis au lieutenant Esperandieu, au R. P. Delâtre, et, par-dessus tout, à cet étonnant général Faidherbe, un grand soldat doublé d'un grand savant.

Botanique. — Nous ne connaissions dans notre Avranchin que deux stations de *primula officinalis*, cette jolie primevère en ombelle, au sommet d'une hampe, à l'odeur de jonquille : c'étaient les Biards et la pelouse autour de la chapelle d'Apilly. Nous venons d'en découvrir une nouvelle station dans le parc de Baffé, sur un côteau tout à fait sauvage, et une autre en Subligny dans une luzernière en pente vers la *Clémencière*. Une plante peu commune en Normandie, le *corydalis solida*, rapporté de l'école Pompée, prospère dans un jardin d'Avranches, et pourrait se naturaliser chez nous, comme sa sœur, le *corydalis lutea*, qui se rencontre sur nos murs et sur ceux de Caen, Rouen et Dinan. Sur les murs d'Avran-

Digitized by Google

ches est naturalisé l'*arabis rosea*. Il est fâcheux que l'*Aubrietia deltoïdes* ne se propage pas davantage : nous ne la connaissons que dans deux ou trois jardins : il faut aller l'admirer dans sa suprême beauté, une nappe d'azur, route de Mortain, chez M. l'horticulteur Duchêne. La primevère grandiflore à quatre pétales, du jardin de M. S. Mauduit, à Saint-Martin-des-Champs, ne s'est pas reproduite cette année. Nous aimerions à savoir la plante qu'on désigne, dans quelques parties de notre arrondissement, par le nom de *croc de cochon* : on nous dit que c'est le liseron des champs, certains disent que c'est une autre plante, c'est probablement l'*inule dyssenterique*. Recueilli, fin d'avril, et tout en fleurs, au Pontcel, en Bacilly, à l'entrée du pont, la dorine à feuilles opposées, implantée dans des plaques de *marchantia polymorpha*. Recueilli dans les caves de M. Provost, marchand de vins, cette soyeuse et fine végétation cryptogamique, le *byssus velutina*. Voici qu'en ce beau mois de mai se montre dans toutes les prairies une grande marguerite ou chrysanthème dans laquelle nous avons constaté, avec l'approbation de plusieurs botanistes, une variété et même une nouvelle espèce : de son apparition précoce nous l'eussions appelée *vernum*, ou, d'après sa villosité, *villosum* ; mais d'après notre système de personnification de la plante, autant que possible, nous avons vu un symbole de pudeur dans cette plante qui cache sa gorge et son cou dans un faisceau de feuilles et nous l'avons appelée *chrysanthemum pudicum*.

Notre confrère, M. Lebiez, adjoint au maire de Granville, vient d'être nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, c'est le couronnement d'une longue carrière employée au bien public. Receveur des hypothèques à Valognes, il y avait fondé la société savante : c'est à ce titre qu'il avait été nommé officier d'Académie. M. Lebiez est un homme instruit, orné de connaissances archéologiques, spécialement en numismatique, et avec des goûts artistiques qui lui ont fait mettre la main sur des tableaux intéressants.

La direction des beaux-arts vient de classer parmi les monuments historiques ceux de notre circonscription qui suivent : Eglise de Mortain, abbaye du Mont Saint-Michel, ruines du château-fort de Saint-Jean-le-Thomas. Précaution peu utile pour celles-ci qui sont une propriété privée et dont il reste si peu : *etiam periêre ruinæ*.

Invité à recevoir l'hospitalité du Président et à venir faire la lecture de ses *Dictons du canton d'Harcourt*, M le professeur Le Monnier, d'Ouffières, écrit pour s'excuser de ne pouvoir venir, à son vif regret et au nôtre.

Digitized by Google

Notre confrère, M. Et.Dupont, nous communique des *Bulletins* de la Faculté de Caen où, après sa licence, il continue ses études littéraires. Un article anonyme consacré à l'examen de la Comédie grecque de M. J. Denis, professeur et directeur de cette publication scolaire, débute par une phrase étonnante, surtout à Caen où a vécu M. Edel. du Méril,où il a publié plusieurs de ses œuvres, modèles d'érudition et de critique : « On n'avait pas encore d'histoire raisonnée et complète de la comédie grecque, M. Denis vient de l'écrire. » L'auteur ignorait ainsi la large part que du Méril a faite à cette branche du théâtre dans son *Histoire de la Comédie*, dans deux volumes in-8°, d'environ cinq cents pages chacun, où l'érudition dans les notes n'a pas été dépassée dans notre pays,et,sauf la reproduction des pièces en tout ou en parties, l'histoire de la comédie grecque y est aussi complète que possible. Elle prend le théâtre grec aux danses mimiques, aux dialogues bachiques,et va jusqu'à la comédie italique : n'est-ce pas la comédie grecque complète,et,si on citait toutes les têtes de chapitre, on verrait que rien, absolument rien, n'a été omis. On peut aisément allonger une histoire littéraire par des monographies comme celle que M. Denis fait à Aristophane et qui comprend près de la moitié de l'ouvrage,et les discussions de détail en masquent le véritable caractère, ainsi que le dit le critique. Toutefois, il ne nous en coûte pas de reconnaître que cet article d'ami, sans réserve, est raisonné. On n'a pas pu toujours donner cet éloge à M. Denis qui, rapporteur dans un concours, horrifié de ce qu'un des mémoires signalait, en essayant de le démontrer, du réalisme dans Fénélon, s'écriait : « Du réalisme dans Fénélon ! » et exécutait l'auteur sans phrases,sous le tranchant de son point d'exclamation. Quant à l'œuvre de du Méril, c'est une critique serrée, une esthétique profonde, une nouveauté de jugement à laquelle, en France, on peut reprocher l'excès. Oh ! tu as bien raison. profond La Fontaine : Rien n'est pire qu'un maladroit ami, mieux vaudrait un sage ennemi.

L'Université de *Johns Hopkins* continue à nous envoyer ses séries historiques américaines : la dernière est le *city government of Boston, by James Bugbee*. Baltimore, 1887. C'est le premier chapitre, sur les fondateurs de Boston, qui est pour nous le plus intéressant. Elle fut fondée par les « *Boston men*, » sortis de Boston dans le « *old England*, » qui se réunirent sous l'empire d'une loi très générale, « *for cohabitation and consortship, under a due form of government, both civil and ecclesiastical.* » La *due form* restait à établir d'après les circonstances.

Le Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure,

Digitized by Google

dont M. Ch. de Beaurepaire est le président, dans la première livraison de son tome VII, étant absolument local, ne nous fournit que peu de choses et même donne peu à la science générale. A ce dernier point de vue, nous ne trouvons à relever qu'un mot qui n'est pas dans du Cange et qui d'ailleurs est sans doute trop moderne : « M. de Beaurepaire constate que la céramique n'a été que rarement affectée à la décoration des autels, et qu'au XVIe siècle les faïenciers se nommaient communément *Valenciers*, l'un d'eux portait, comme sobriquet, le surnom de Valence. » L'origine de ce nom peut être la fabrique de Valence, en Espagne : c'est ainsi que la marchande d'orange, à Paris, crie : Valence, la belle Valence. » Pour l'étymologie du mot cilice, un des membres admet la possibilité d'une origine hébraïque : or, elle est parfaitement grecque, littéralement étoffe de chèvre de Cilicie en grec *kilikion* (en latin *cilicium*). Voir le *Dictionnaire grec* de Planche.

Un membre d'une famille qui a occupé une place importante dans la colonie anglaise de notre ville, M. Maxwell Lyte, a publié une *Histoire de l'Université d'Oxford*. C'est à cette famille que s'unit à Avranches le jeune et aimable botaniste sorti d'Oxford, M. Lienard Tate, notre associé, qui nous a laissé son herbier anglais si bien conditionné, et qui est allé dans le *Civil Service* à Ceylan, où il a dû faire des découvertes végétales. Il nous annonça de là l'envoi d'un pois gigantesque. Un botaniste d'Avranches, voulant faire sa connaissance, lui laissa pour carte de visite une feuille de *silybum marianum*, le chardon-Marie ou de la Vierge : la connaissance fût bientôt faite, et, ensemble, ils parcoururent, botanisant, les sols variés de l'Avranchin. Le père de la fiancée de M. Tate était M. Maxwell Lyte, photographe de l'empereur Napoléon III, pour lequel, entre autres spectacles, il saisit du haut des Pyrénées un orage au-dessous de lui. L'herbier de M. Tate sera déposé à la Société avec des parties de celui de M. Lechevalier, un des fondateurs de feu notre jardin botanique, parties relatives aux mousses.

Un des plus distingués historiens de notre pays, l'auteur de l'excellente étude sur Robert de Tombelaine, M. Ch. Le Breton, notre confrère, proviseur du lycée de Laval, dans une visite au président, explique, par ses occupations incessantes, son retard à mettre au net ses *Sergenteries de l'Avranchin*, où il y a de l'inédit. On abuse de l'inédit, qu'on ne lit guère d'ailleurs : il serait dans l'intérêt des œuvres et des auteurs de le concentrer en idées claires et saillantes, justifiées dans des notes, suffisamment authentiquées.

Digitized by Google

M. l'abbé Lebeurier, mort archiviste de l'Eure, n'appartenait pas à notre Société, mais il était né dans notre pays, à Villedieu, en 1819. Il fit ses études de prêtrise au grand séminaire de Coutances et entra chez les Pères de la Miséricorde. Il fut professeur de dogme à la faculté de théologie de Bordeaux de 1844 à 1851.

Qu'un homme vaille deux hommes pour la force musculaire, c'est une chose bien reconnue ; qu'un homme en vaille deux, pour la force intellectuelle, c'est plus rare, mais c'est certain. Ceux qui contestent ce dernier point, parlent d'après eux-mêmes qui n'ont qu'une corde, qu'une faculté dominante et absorbante. Ce que nous pouvons dire, c'est que nous avons connu des hommes et des femmes, qu'on peut appeler multiples, et qui étaient très aptes à plusieurs choses, même diverses. Un de nos confrères, M. Henri Datin, de Saint-Hilaire-du-Harcouët, appartient à cette catégorie : il a été un bon notaire, or, la rédaction d'un acte est soumise aux trois lois du style, clarté, précision, élégance. Nous avons connu un notaire qui, pour un acte important, se fit assister de deux professeurs de rhétorique. Il est aujourd'hui littérateur et littérateur dans les ouvrages d'imagination. Il est vrai qu'entre ces deux phases il a beaucoup vécu de la vie parisienne ; mais il a eu de nature ce germe de l'esprit et de la fantaisie qui n'avait besoin que d'un certain air ambiant pour naître et s'épanouir. Il recueille en ce moment, pour en faire une publication compacte, un certain nombre de pièces détachées. Nous avons sous les yeux un *Mariage d'Inclination* qui débute par la peinture très vraie, le panorama splendide de notre paysage pris du jardin botanique. C'est fidèle comme une topographie et coloré comme un tableau. Il faut lire cela au pied du cèdre, ou du celtis, ou du balcon, du tronc d'un arbre très rare, le *panera crenata*. L'auteur vous déroule, en le peignant, le jardin avec le portrait trop flatté d'un littérateur botaniste qui lui a rendu quelques services, la Sée, le Gué-de-l'Epine, la pointe de Torin, le Polder Saint-Michel, les côtes de Bretagne, le Mont Saint-Michel, Tombelaine, la baie et ses sables, la promenade du Jardin et les causeries cancanières des petites dames d'Avranches, dévisageant les toilettes. Nous ne connaissons que ce commencement, mais cela promet. M. Datin vient de publier à la nouvelle librairie *Le Pilori*, scènes de la chouannerie, dans le pays de Saint-Hilaire, un terrain propre aux guerres civiles, que nous avons parcouru, avec notre confrère, M. Jenvrin, à la recherche d'anciens lieux de campement. Voir plus loin l'étude sur le *Pilori*.

Parmi les tableaux de E. Isabey dont on vient de faire la vente à l'hôtel Drouot, une vue du Mont Saint-Michel, de ce fin et gracieux

Digitized by Google

artiste, a été spécialement signalée et vendue à un prix élevé. Des tableaux de ce peintre de marine les artistes disent : ce n'est pas fait, c'est jeté, mais cela produit beaucoup d'effet.

L'utilité artistique de notre musée de peinture a surgi plus d'une fois dans l'exposé des études d'art de nos membres. Il a fourni des modèles au capitaine anglais, M. Brook, spécialement la vue de Lorient ; un conducteur des ponts et chaussées nous demande l'autorisation d'y faire quelques copies. On vient de descendre un bon portrait de Fénélon pour le donner à reproduire à une demoiselle de notre ville, au pinceau habile, quoique très jeune et appartenant à la famille du grand archevêque, le cygne de Cambrai. Divers objets de la collection d'histoire naturelle, héron, ibis, ont servi au cours de M. Fouqué, notre conservateur, lequel réunit une demi-douzaine de demoiselles anglaises et françaises. Dans ce mouvement des arts, on ne peut omettre la musique : Notre confrère Avranchin, M. Plunier, violoniste distingué, a mis en musique plusieurs chants de son pays natal, de Quiberon et environs. Deux demoiselles, filles de deux de nos confrères, dans une exécution très soignée, remettent au jour un genre de composition musicale oublié : c'est la *Passecaille*, de Bosset, retouchée par Gounod. Mais qu'est-ce que la *Passecaille* ou *passacaille* ? c'est une chacone dont le mouvement est plus grave, le chant plus tendre et les expressions moins vives, presque toujours travaillée sur des modes mineurs ; le mot vient des termes espagnols *passar*, passer et *calle*, chemin, parce qu'on joue cet air sur la guitare en passant par les rues, alors il signifie *Vaudeville*. » Voilà ce que nous dit le *Dictionnaire de Trévoux*, mais la dernière assimilation est fausse, maintenant qu'on sait bien que ce dernier mot signifie, non pas à *vau la ville*, mais le long du val de Vire.

REVUE DES LIVRES

M. Dodgson. — Un anglais, grand voyageur et philologue très instruit, M. Dodgson, nous remet une très intéressante collection d'opuscules écrits en normand des îles anglo-normandes, lequel est au fond celui du nord de notre presqu'île. L'homme de Valognes et celui de Cherbourg comprennent très bien le paysan jersiais et guernesiais qui, d'ailleurs, parle anglais. M. Dodgson, qui pourrait faire des livres, jusqu'ici s'est contenté d'en traduire. Il a notamment traduit une partie de l'*Histoire de la Civilisation française*, par Alfred Rambaud, et l'a publiée à Jersey, Ashelford 1886. Cette partie intitulée la Gaule chrétienne, nous ne la jugerons pas dans son ensemble, mais elle se recommanderait mieux, si elle ne débutait par cette

Digitized by Google

phrase, que nous croyons contraire à l'histoire, c'est que le christianisme fut introduit en Gaule dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Entrons donc dans l'étude de ces opuscules.

Ouvrages en Patois des Iles Anglo-Normandes. — 1° *Patois poems of the channel islands*, par J. Lenwood Pitts, première et deuxième série ; 2° la *Nouvelle année*, pièces en jersiais, plusieurs années, poésies, du jour de l'an, la plupart signées, dont l'éditeur est le libraire bien connu de Beresford Street, C. Le Feuvre. Ces opuscules sont communiqués au Président par un savant philologue anglais, M. Dodgson. Ce sont d'abord *Patois poems of the channel islands*, par John Linwood Pitts, à la librairie Guille-Alès, de Guernesey, qui accorde à ce genre une grande part dans ses publications distinguées : aussi, cette dernière île cultive le patois plus que l'autre. Il est vrai qu'il y a eu là un puissant promoteur, Métivier, dont nous voyons la belle figure photographiée par notre confrère et son ami, M. Arsène Garnier, Métivier, qui ne fut pas seulement le philologue très distingué du *Dictionnaire Franco-Normand*, mais aussi un poète de bonne humeur, dans les *Patois poems*, et surtout dans ses *Rimes Guernesiaises*. Mais dire qu'il fut le plus poète de tous les rimeurs patoisants de ces belles îles, ce n'est pas lui faire un grand compliment. Toutefois, il y a un joli sentiment de la nature et du genre populaire dans sa *Chanson des Faucheux* (en vrai normand *fauqueux*), mais là, comme dans presque toutes les autres poésies anglo-normandes, l'influence de l'anglais se fait sentir. Aussi, quelle est la déception du lecteur normand de voir finir sur Houras ! un chant vraiment fraternel de son idiôme. Avec des différences cependant : là-bas, il disent *le faux* à faucher, où nous disons mieux la faux ; il disent *crax*, corbeau, où nous disons *couas*. Ils nomment un oiseau d'un nom tout à eux, *turbé*, heureusement traduit par *teurt-co* (en anglais *wry-neck*), et c'est M. Dodgson qui nous explique ce mot : c'est, dit-il, tourne-bec, ou mieux *teurt-bé*, qui tord le bec ou le col. Nous ne comprendrions pas : L'terrien r'garde sa *diguedi*, » c'est-à-dire le cultivateur regarde sa femme. Ne cherchons pas à interpréter ce dernier mot, il pourrait bien n'être pas honnête. Il se forme dans cet archipel un langage hybride, mêlé d'anglais et de français, mais c'est la prononciation surtout qui s'est modifiée. Le vrai normand reconnaitrait à peine père et mère dans *pèse* et *mèse*, mais pas du tout dans *pethe* et *methe*, c'est de l'anglais, du moins en leur *lingo* (langage), dans leur prononciation.

Des poésies de la *Nouvelle-Année*, singulièrement insignifiantes pour les idées, nous ne dirons qu'une chose, c'est qu'elles ont leur glossaire mal orthographié, mais nous y puiserons des termes originaux

Digitized by Google

ou du moins que nous croyons inconnus en Normandie. D'abord et avant tout : *st'alle*, dit-elle (en vieux français *dist-elle*) et *st'i*, dit-il, *avers*, les enfants, en normand les animaux domestiques ; *bragi*, ivre; *cannas*, tintamarre, comme le français *chamade*, en italien *ciamara* créé du latin *clamare ; ébédée*, étourdie, qui doit être hébétée ; *o-fut-che*, peut-être, ce qui *faut* (doit) *cher*, advenir ; *pequilles*, guenilles; *tiné*, bruit ; *repetilli*, vif ; *vicecasié*, fou ; *boucas*, hardes, meubles ; *hublot*, la grande mouëtte ; *pernagues*, gambades ; *au run*, au lieu de, du vieux français *run*, ordre, place ; *clias*, haillons, chiffons ; *crôler*, balancer, en vieux français *crolle*, secousse ; *giner*, jeter ; *hort*, sorti, en vieux français *hortraire*, tirer dehors ; *imanue*, image ; *paîne*, morceau de lard, probablement le français panne de lard ; *vlicot*, petoncle, petite hélice de mer ; *cricots*, yeux d'enfants ; *louême*, vague, peut-être le français lame, prononcé *lème* ; *traller*, brûler ; *lit*, vol d'oiseau ; *fric*, gazon, le français friche ; *guaine*, bande, troupe ; *cufaire*, baptême, le vieux français *cuffère*, cérémonie des relevailles, du vieux français *cuffet*, coiffe, c'est après le baptême qu'on coiffait l'enfant ; *fliotte*, mets composé de farine, d'œufs et de lait, qu'on mange le Vendredi-Saint ; *fuori*, réunion de voisins pour bêcher un champ ; *halle-patte*, espèce de chaudeau, dont la chaleur fait retirer du vase les mains ; *nouorolle*, espèce de gâteau. Nous ne citerons pas d'anglicismes, nous contentant d'écrire cette phrase que nous avons entendue sur le *common* de Gorey d'un paysan qui versait d'une cruche le thé aux enfants des écoles : Oh ! coume chenna va vite : c'hest déjà tout *empty* (vide, en anglais).

Post Scriptum. — Le *run* ci-dessus n'est pas étranger au dialecte bas-normand, où il se dit dans cette locution de meunerie « mettre du grain sur un bon ou un mauvais *run*, c'est-à-dire engrain, littéralement en bon ou mauvais rang, blé après blé, par exemple. Or, *run* paraît bien être le même que le français rang, où le *g* est muet, et qui, selon Scheler, vient du latin *rega*, primitif de *regula*. Le jersiais *caleu*, chaleur, jette une vive lumière sur le bas normand *calun*, éclair de chaleur : c'est le même mot nasalisé à la manière normande. La grande caractéristique du dialecte bas-normand est la nasalisation de certaines finales : *amin*, ami, *finin*, fini, *venun*, venu : c'est la même chose aux îles anglo-normandes. Sur *imânue*, image, en jersiais, nous sommes aussi embarrassé que sur l'avranchinais *blet*, image. Nous venons de rencontrer l'expression anglaise *brand-new*, qui répond à notre « flambant neuf. » Très souvent, l'anglais est du vieux français qui revient chez nous, comme budget, fashionable : on peut regretter que l'anglais *coercion*, meilleur que coërcition, ne nous soit pas revenu, et ce qui rentre dans une catégorie très commune, c'est que la forme *coercion* se disait en vieux français : « Nous

Digitized by Google

soubmettons à la juridiction et cohercion du pape. (du Cange, *cohercio*, 13e siècle).

WITCHCRAFT IN THE CHANNEL ISLANDS : La sorcellerie dans les îles anglo-normandes. C'est un petit livre gros d'horreurs, mais aussi plein d'enseignements : Nous les dégagerons pour conclure.

Ce n'est pas la sorcellerie aux âges très crédules, au moyen-âge, par exemple : Tous les faits relatés et tirés des greffes de Guernesey et Jersey se passent en pleine Renaissance et dans le splendide XVIIe siècle. Le premier est tellement horrible qu'on a peine à le croire. C'est sous le règne de Marie Tudor, de Marie la sanglante, il est vrai : trois femmes sont brûlées pour crime d'hérésie, le 18 juillet 1556, et l'une d'elles, Perrotine Massey, subit son supplice dans des circonstances atroces que lord Tennyson a redites dans son drame de *Queen Mary* de cettte manière :

« Sir, in Guernsey
I watch'd a woman burn, in her agony
The mother came upon her-a child was born.
And, sir, they hurl'd it back into the fire. »

La logique le voulait ainsi, c'est-à-dire qu'un enfant sorti d'un sein maudit fût maudit lui-même, et, comme le dit Dante dans son Enfer, le diable, lui aussi, connaît la logique. Ensuite dans ce livre commence le défilé des sorcières, depuis 1558 jusqu'à 1634 : ces femmes avouent sous la torture ; elles disent qu'elles sont allées au sabat où l'on voit qu'elles ont été attirées par des hommes qui veulent les posséder et auxquelles elles se donnent tout entières. Elles racontent presque toutes la même histoire et il y a des détails très curieux. Ces pauvres folles se livrent au diable, un jeune garçon qui porte une peau d'animal, mais dont la patte « est, disent-elles, une main. » Puis, comme elles ont des haines contre des voisins, elles sont enchantées de recevoir des poudres qui les *enquéraudent*, c'est-à-dire les ensorcèlent. Mais ce que nous voulons faire ressortir de tous ces faits judiciairement établis, c'est la série des peines. D'abord les sorcières sont brûlées vives. Plus tard, elles sont d'abord pendues, puis brûlées, et les cendres sont jetées aux vents. Plus tard encore, elles sont esoreillées, ou privées d'une oreille, et bannies. Nous suivons donc les phases de l'adoucissement des peines et cette marche du châtiment ne s'est pas arrêtée. Un homme de soixante-dix ans aujourd'hui a vu abolir l'amputation du poignet droit des parricides, le carcan, l'exposition ; la guillotine s'est abaissée au niveau du sol, elle va se refugier derrière les murs d'une prison ; le bois de justice

Digitized by Google

tremble sur sa table sanglante, le cercle des responsabilités se retrécit devant l'étude des maladies mentales que le moyen-âge ne connaissait pas, la peine de mort se fait rare, et après ?

La dernière sorcière et le dernier sorcier « *put to the question, hanged and burnt,* » c'est-à-dire mis à la question, pendus et brûlés, furent Marie Mabile et Thomas Civret, en 1631, du moins jusqu'à l'endroit où s'arrête le registre du greffe. C'est vers cette époque, en plein Louis XIV, que fut brûlée comme sorcière, à Valognes, Marie Bucaille, à laquelle on attribuait le don de l'ubiquité, et son souvenir est resté tellement gravé dans la mémoire que, dans cette localité et environs, lorsqu'une personne est vue soudainement en deux endroits différents, on lui dit : « Tiens, t'ès comme Marie Bucaille, à deux endreits à la feis ! »

Contributions a la Bibliographie Avranchine : *Les Veillées normandes*, par Madame la comtesse de Mirabeau, *Notice sur Henri Moulin*, fondateur du journal le *Droit*, dans la *Revue de l'Amateur Manchois*, avril 1886 ; *La Ligue dans le Mortainais*, par Hippolyte Sauvage, Mortain, Mathieu, 1885 ; *Notice historique* sur la maison de Touchet, de Normandie et d'Angleterre, in-8°, par le marquis de Touchet, Caen, Leblanc-Hardel, 1885 ; un de nos confrères a fourni des renseignements pour cette publication.

Les Jésuites au xvie siècle, étude historique de 24 pages, très étudiée, manuscrit adressé à la Société par un inconnu, sans nom d'auteur, n'a pu arriver à la lecture dans nos séances, parce que, faite plus contre les jésuites que sur eux, elle aurait pu avoir pour résultat de blesser beaucoup de membres et de jeter la division dans notre compagnie. Mise à la poste à Avranches en mars dernier. Autorités invoquées : Salmeron, Bellarmin, Molina, Suarez, Paul III.

Breil de Bretagne, par M. le Comte de Palys, propriétaire du domaine de Ducey, et récemment admis dans notre compagnie : excellent et beau livre étudié par M. Le Héricher dans la *Revue*, spécialement au point de vue du langage avranchin-breton au xvie siècle, et remis, pour un rapport historique, à notre confrère, M. Pigeon, commandant du génie à Granville.

Récit d'une jeune femme, par notre associée, Madame Florinda d'Emanville, au château du Quesnoy, près Avranches, andalouse aux cheveux blonds et aux yeux noirs : c'est une série de scènes neuves et émouvantes, racontées par une femme de cœur et de courage, avec la simplicité de bon goût qu'elle met dans sa conversation. Paris,

Digitized by Google

Breday, joli volume in-8°, 1883, offert à la Société où elle vient d'être admise comme dame titulaire.

La Granvillaise, poésie, par Etienne Dupont, avec cette épigraphe de Michelet : « Je l'aimai toujours ce petit peuple qui vit de la pêche aventureuse. » *(La Mer)*. Avranches, Durand, 1886. — *Granville-Charité*, dans le journal de la Kermesse, offert par M. Etienne Dupont à M. Le Héricher qui, dit-il, « par les origines de la Granvillaise, » m'a inspiré mes humbles poésies sur les travailleurs de la mer. M. Etienne Dupont fait une très bonne figure entre tous les contributeurs littéraires de ce joli recueil, par la poésie salée, goudronnée, mais émue de son vieux Mathurin, intitulée *En Bordées*.

J. de Champrepus. — Nous rencontrons dans une collection de livres rares et d'éditions originales un livre de notre pays, qui a peu de valeur littéraire, mais dont un exemplaire unique a été imprimé sur parchemin : œuvres poétiques de Jacques de Champ-Répus (Lisez Champrépus), gentilhomme bas-normand, publiées par Marigue de Champ-Répus, Paris 1864. Nous fîmes autrefois une critique de ce livre, laquelle nous attira un accès de mauvais humeur de la part de l'éditeur. Dans cette même collection, un titre révèle un néologisme qui n'a pas réussi : « Promptuaire d'unisson » ou rime, espèce de Richelet du XVIe siècle, il était trop près d'*unisson*. *Ibidem* une forme du français patriot, dont Littré n'a cité qu'un exemple. « Un gentilhomme vray patriot (en 1579). » C'est la forme populaire. *Ibidem*, le livre de P. Massé sur « devins enchanteurs, sorciers, noueurs d'esguillettes, chevilleurs, nécromanciers. » Littré, en citant chevilleur, l'explique par noueur d'aiguillette : d'après ce livre de magie, c'est évidemment autre chose. *Ibidem*, *Le Miroir d'Eternité*, de Le Rocquez de Carentan, Caen, 1587, qui est bien connu, mais ce qui n'a peut-être pas été remarqué, c'est que c'est sans doute l'auteur lettré, classique même, le plus ancien, qui ait donné des pièces en patois normand.

Mlle Beaumont. — Le dernier numéro de la *Gerbe*, société littéraire distinguée, nous apprend que Mlle Marguerite Beaumont vient d'obtenir à son concours un prix pour une nouvelle de fantaisie, intitulée *Nuit blanche*. A l'*Académie des Inscriptions*, notre très distingué philologue de la Hague, M. J. Fleury, vient d'obtenir un des prix de philologie pour sa *Littérature orale de la Basse-Normandie*.

M. Joseph d'Avenel. — L'infatigable et fécond travailleur du Mortainais, M. d'Avenel, du château de Nantray, chez qui l'âge n'a

Digitized by Google

en rien affaibli ni l'esprit ni le corps, une jeunesse de 76 ans, veut bien nous dire, à son retour du Conseil général, qu'il prépare la publication très prochaine d'une composition orientale en deux volumes.

Nos Artistes au Salon. — Les artistes de notre circonscription admis au Salon, et les sujets pris dans notre pays sont abondants cette année : Le Marié des Landelles, de Pontorson : *Les onze Acres*. — Cyprien Levavasseur, d'Avranches, membre de notre Société : *Dans le Marais de Saint-Jean-le-Thomas*, qui porte le vieux nom celtique de la *more*, en anglais *moor*. — Mlle Robiquet : *La Folle*. — Des pastels de M. Delaunay, de Granville, et de M. Orange, de Granville, une aquarelle, portrait. — M. Regnouf de Vains, un bronze de jument et son poulain. — *Plage de Granville*, par Bahieu. — *Le Matin à Avranches*, par Chéron. — *Pêcheuses dans les Grèves du Mont Saint-Michel*, par Eugène Feyen. — *Une Procession à Avranches*, par M. Le Roux.

Récit d'une jeune Femme, par Mme Florinda d'Emanville, au château du Quesnoy, près Avranches, Paris, Bridan, 1883. Le prologue donnera mieux qu'une analyse, qui déflore, une idée de cet aimable récit de la vie aventureuse d'une petite Andalouse, blonde aux yeux noirs, laquelle conte, comme elle parle, avec la simplicité du vrai et l'oubli de ses héroïsmes : « J'ai voulu faire plaisir à mes amis en écrivant le *Récit d'une jeune Femme* ; je pensais bien, du reste, que mes impressions et mes souvenirs ne verraient le jour que lorsque je ne pourrais plus moi-même le contempler. Mais, comme il arrive souvent en pareil cas, — quoi qu'on puisse croire de la modestie présumée de tous les auteurs, pris en général, — il est arrivé ici encore qu'on a fait réellement violence à l'auteur de ce petit livre. Un jour, quelqu'un est venu qui a voulu voir le manuscrit, l'a parcouru rapidement, l'a mis dans sa poche, et s'en est allé. Et, comme toutes les personnes à qui je contais mon aventure, au lieu de me plaindre, avaient tout l'air de se réjouir et de me féliciter, je suis restée tranquille et j'ai laissé faire. Je n'ai point corrigé d'épreuves, je n'ai point retouché mes pattes de mouche. Que le lecteur me pardonne donc et pardonne à mes amis ! Que mes lectrices admirent comment Dieu mène les hommes et quelquefois les femmes à travers les événements extraordinaires, et cela dans une courte période de vingt ans. »

La fin, c'est que l'Andalouse, qui tient par sa mère à la France et à l'Angleterre, qui est née à la Havane et à été élevée à Cadix, qui avait pris pour époux un capitaine français au Tonkin, se trouve en ce moment mariée à un gentilhomme normand, habitant un château de l'Avranchin : image de la vie mêlée des temps modernes qui prépa-

Digitized by Google

rent la fusion des races et la langue universelle.

Nos lecteurs connaissent, par de larges citations, l'ouvrage de M. Georges d'Avenel et les honneurs qui lui ont été faits plusieurs fois d'être admis à des lectures devant l'Académie des Inscriptions. La *Revue Historique*, ce qu'il y a de plus autorisé en France pour l'histoire, en a donné de grandes parties. Le *Correspondant* a donné sur lui un article de longue haleine dû à la haute compétence du duc de Broglie. Tous ces succès sont les préludes d'un bel avenir littéraire et académique pour un auteur qui n'a que trente ans. Aujourd'hui, il reçoit la haute sanction du jugement de M. Monod dans la *Revue Historique*. Nous le citons tout entier.

« On ne saurait assez louer la conscience et le talent dont M. le vicomte G. d'Avenel fait preuve dans son important travail sur *Richelieu et la Monarchie absolue* (Plon). Le troisième volume, consacré à l'armée, à la marine et aux colonies, aux cultes et à la justice, présente un intérêt qui ne faiblit pas un instant, sans prêter le flanc à aucune des objections fondamentales qu'on a pu élever à propos du premier volume. Les chapitres consacrés au clergé catholique sont du nombre des plus neufs et des plus instructifs. Par des calculs infinis, l'auteur essaie de déterminer la valeur de ses biens, l'importance absolue et relative de ses revenus. Ses calculs ne sont et ne pouvaient être assez précis pour aboutir à une certitude parfaite, mais les résultats auxquels il est arrivé paraissent très vaisemblables ; le clergé catholique sous Louis XIII possédait environ un quart de la superficie cultivée, ses revenus peuvent être évalués à 75 millions de livres, auxquels il faudrait ajouter environ 25 millions produits par la dîme. M. d'Avenel a étudié de près cette ressource particulière du clergé ; il a montré que, de tous les impôts alors existants, c'était le plus doux, le plus équitable et le mieux réparti ; il en a exposé avec beaucoup de sagacité le mécanisme ; c'est une des meilleures parties de son livre.

« M. d'Avenel appuie ses conclusions sur un nombre considérable de faits puisés aux sources contemporaines les plus variées et les plus sûres ; l'idée maîtresse du livre s'en dégage tout naturellement. Il fait voir avec beaucoup de force comment l'Etat, ou, pour parler plus exactement, comment Richelieu a modifié les différentes parties de l'administration dans les intérêts de la monarchie absolue ; à cet égard, le fait le plus considérable a été la création des grandes armées permanentes et d'une flotte de guerre redoutable ; aussi doit-on savoir gré à M. d'Avenel d'avoir consacré la moitié de son volume à l'étude de ces problèmes compliqués d'histoire militaire.

« L'intervention personnelle de Richelieu dans les affaires religieuses

Digitized by Google

est également mise en lumière. Quant à l'homme même, Richelieu se présente à nous très vivant, avec sa passion pour le pouvoir, qui le rend jaloux de toute supériorité et qui le pousse à s'emparer des plus hautes charges de l'Etat comme des dignités les plus enviées de l'Eglise ; sa volonté impérieuse qui s'irrite des obstacles et qui les brise ; son génie créateur ; son œuvre puissante, féconde et dangereuse. On sait que M. d'Avenel est sévère pour le grand cardinal ; il ne faut pas oublier cependant que, si la grandeur française au XVIIe siècle a été achetée, elle n'en a pas moins été réelle ; on a le droit d'en ressentir quelque orgueil, et, par conséquent aussi, le devoir d'être indulgent envers l'homme de génie qui en a été un des plus actifs instruments. »

Vieux mots. — Les mots naissent, les mots meurent, comme les feuilles, ainsi que le dit Horace. Déjà Montaigne et Rabelais sont archaïques, déjà Molière est vieux. Un des mots de celui-ci, « Voilà une belle mijaurée, une pimpsouée bien bâtie ! » (le *Bourg-gent*), nous remémore un radical qui était souche d'une famille dont aujourd'hui il ne reste que « suave » et son substantif, car *souef*, doux, a disparu, ainsi que *souée* du mot précédent, qui est un adoucissement de souef. Dans la Manche, il y a une paroisse de Celsouef, en latin *cella suavis*. Quand nous avons rapproché pour la prononciation l'anglais et le normand sur le terme « il redoubelle, » en français il redouble, ce n'était pas une méthathèse qu'il fallait voir dans cette forme : c'est très bien la forme directe et étymologique. Ainsi, quand l'anglais dit « titeule » pour *title*, titre, il se rapproche de très près du latin *titulus*, dont la dérivation directe est *titeule* ou *titoule* : ce dernier est resté dans le provençal, par exemple dans le dicton : « De grant noblesse prend titoul Qui de Toulouse est capitoul. » En parlant de cette langue anglaise qui n'est dans la majorité de son vocabulaire que du vieux français ou du normand, nous citerons, au même point de vue, le breton qui renferme considérablement de mots français avec une physionomie bretonne. Ainsi, nous avons sous les yeux un conte français bretonisé où nous lisons « meloué, » le bâton avec lequel on brouille la bouillie ; c'est évidemment le français mêloir, en normand *mèlouer*. Un mot de l'Avranchin, *rochelu*, plein de cailloux, qui dérive de *rochelle*, vieux français, resté seulement dans les noms de lieu, ne ferait pas double emploi avec le français rocaille, qui a une nuance péjorative.

Rapport sur les Archives du Calvados, par l'archiviste M. A. Bénet, en 1886. Ce document consciencieux et clair, pris aux sources authentiques, est d'une lecture lamentable. On souffre en ce moment

Digitized by Google

d'une crise et on crie beaucoup ; mais, qu'est-elle en comparaison de la misère qui régnait en Normandie dans la deuxième partie du XVIIIe siècle. L'élection d'Avranches ne fut pas la plus éprouvée, et cependant, voici le tableau pour 1762 d'après le compte-rendu du lieutenant-général : « Les blés y sont fort rares et d'un prix excessif, les rues remplies de pauvres, l'hôpital surchargé et sans fonds, des pauvres trouvés morts de faim, la bouche remplie d'herbes... A Mortain, en 1778, le subdélégué dit que : « les seigles n'ont rien rendu ; point de pommes, point de légumes, la sécheresse continuelle les avait fait périr ; les sarrasins faisaient la seule ressource, et elle manque... » (Extrait de ce rapport, pages 13 et 17).

Mémoires de la Société savante de la Marne. — Nous croyons devoir notre affiliation à cette compagnie à notre confrère, l'antiquaire passionné, M. Le Beuf, qui réside ou a résidé dans ce département. Son recueil de 1884-1885 est rempli de bons articles : le *Port féminin du torque*, chez des tribus de l'est de la Gaule, par l'heureux-fouilleur et le savant interprète de ses découvertes, M. Auguste Nicaise et un article très remarquable de M. Huet sur la *Musique liturgique* : c'est l'art moderne dans ses rapports avec le culte, sujet controversé, mais où M. Huet est pour l'art moderne, tout en admirant beaucoup, sauf les insipides antiennes, les chants, hymnes, proses de l'Eglise. Il est regrettable qu'il n'ait pas remonté jusqu'à la musique des Grecs, auxquels on ne peut à *priori* refuser la musique harmonique, la musique ayant dû suivre chez eux le progrès admirable des autres arts.

Balzac. — Le prix littéraire décerné à Mlle Marguerite Beaumont, au concours de la *Gerbe*, est un volume très intéressant et plein d'à-propos en pareille circonstance, c'est le *Portrait intime* de Balzac par son éditeur Ed. Werdet, qui, sans perdre l'admiration, ne cache pas les défauts du prodigieux romancier, spécialement sa vanité fastueuse. Parmi tant de formules laudatives, c'est peut-être V. Hugo qui a le mieux concentré tout l'homme dans ces quelques lignes, dites sur sa tombe : « Ce travailleur puissant et jamais fatigué, ce philosophe, ce penseur, ce poète, a vécu parmi nous d'une vie d'orages, de luttes, de querelles et de combats. » Je défie quiconque aime Balzac et le comprend, même à demi, car il est profond, de ne pas lire d'une seule haleine le livre de Werdet, tantôt très mal, tantôt bien écrit, avec cette note fausse de dire toujours « de Balzac, » comme si on disait de Voltaire, de Lamartine, entrés dans la célébrité ou la gloire. Mais il nous a remémoré une anecdote de notre jeunesse dont nous ne dirions pas un mot, si elle n'avait un intérêt comique et une im-

Digitized by Google

portance morale. L'ancien directeur de l'Opéra, l'auteur des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, Véron, qui faisait de la réclame à force de bons dîners, eut un jour l'idée de décerner un prix de trois mille francs au meilleur éloge de Balzac. Rien de mieux, sauf l'emphase et la vanité du prospectus. A la date fixée, il plut des mémoires, deux ou trois cents. Nous nous en souvenons très bien, nous étions alors jeune homme de vingt-cinq ans ; nous aussi, nous avons jeté notre étude dans le gouffre, et ma foi, si notre plan était mal rempli, ce qui est très probable avec cette jeunesse et devant ce colosse, ce plan n'était pas mauvais, et en ce moment même nous n'en connaissons pas de meilleur. Il consistait à prendre ce génie sous ses diverses faces, comme Victor Hugo en a saisi deux ou trois dans sa note funèbre : c'était de juger dans Balzac son esthétique, sa philosophie, sa religion, sa politique, sa morale : autant de titres de chapitres. Au jour du jugement, le donateur des prix avait la présidence, et le secrétaire était un romancier de second ordre, M. Lurine, qu'on prononçait Lourine, sans doute sur son exemple. Alors, il se passa une scène qui manque à la *Camaraderie* de Scribe et qui n'y eût pas été des moins bonnes. Le secrétaire vint dire qu'aucun des mémoires n'avait mérité le prix, et, imprégné des idées de quelques mémoires sans doute pris au hasard (car était-il admissible qu'on eût lu les deux cents ?) il vint dire : C'était de cette manière qu'il fallait saisir Balzac ; c'était de cet autre point de vue qu'il fallait l'envisager, etc. Mais quoi ! s'écria le Président, vous dites, monsieur, que le prix n'a pas été mérité : mais nous prétendons qu'il vient de l'être, et par vous, monsieur. Et M. Lurine reçut les trois mille francs qui coulèrent, sans doute, ainsi cela se faisait dans ce monde-là, qui coulèrent comme de... l'eau. Ainsi finit la farce qui n'avait pas même sans doute le mérite d'être une improvisation.

Revue de l'Art Chrétien : Elle vous rappelle l'excellent et savant abbé Corblet, qui dévoua toute sa vie à la propagande de l'art chrétien. Même, après lui, elle veut bien s'occuper de nous dans cette citation :

« Société archéologique d'Avranches.— Son dernier Bulletin signale d'intéressantes découvertes faites dans le cimetière d'Yquelon. En refaisant un mur, on a trouvé des statues en bois et en pierre. M. Le Héricher en a surtout distingué deux, l'une remarquable par son antiquité, l'autre par la beauté artistique. La première, en granit et presque de grandeur naturelle, représente un guerrier, l'épée au flanc, couché : c'était une pierre tombale, probablement celle de Roger, seigneur d'Yquelon, au milieu du XIIe siècle. Ce personnage a les pieds appuyés sur un chien, et la tête posée non pas sur un coussin,

Digitized by Google

selon l'usage, mais sur une pierre carrée, symbole d'humilité. L'autre statue, fine et élégante, accuse le xve siècle ; c'est une image de sainte Catherine. »

Breil de Bretagne. — Cette vie de Breil de Bretagne, gouverneur de Granville, par M. le comte de Palys, est une riche mine pour la langue de notre pays au xvie siècle. Nous y puisons largement : l'anglais crew, l'équipage des hommes à bord d'un navire, est exactement le mot suivant, tiré d'une lettre de Breil : « Faire donner quelque creue davantage pour la garde de votre place : ce mot est perdu, nous n'avons que son composé *recrue*, qui, d'ailleurs, n'a pas le même sens général : tous mots issus de *croître*, *croître*, augmenter, du latin *crescere*. — *Floxing* et *flouing*, employés dans une lettre de Montmorency, p. 53, qui désigne une espèce de navire, est probablement hollandais. Nous avons perdu le vieux français *coignier*, frapper monnaie (avec un coin) il existait encore au xvie siècle : « Butin d'or et d'argent coigné, » l'anglais l'a gardé : « *coined.* » Le français pourchassé a bien perdu son ancien sens. Ainsi, « pour avoir pourchassé ses estats » veut dire « avoir recueilli ses revenus, » et *estats*, domaine, n'existe plus que dans l'anglais *states*, et pourchasser, au sens d'acquérir, n'a survécu que dans l'anglais *purchase*, C'est dans le patois normand que se dit encore « un signe, » une signature ; il est dans une lettre de du Breil. *Fiance* est un joli mot disparu, excepté dans les patois : « Capitaine Breil, le roy pour la fiance qu'il a de vous. » Je trouve un mot ici que je n'ose pas écrire ; quoique très usité, il n'est pas dans Littré : pour le faire trouver, je prendrai un détour dans l'italien moins prude que le français, et dans une anecdote : *che coglione* ! s'écriait le jeune Bonaparte en présence des concessions arrachées à Louis XVI. *Envitailler* une place, meilleur que le moderne ravitailler. Très commun alors l'ablatif latin : « capitaine Bruel estoit estroitement detenu, le menassant ses maître de l'en-mener en Hespaigne. » Obsèque se disait alors au singulier : « Le decez d'une bonne femme de mère... J'auray fait son obsèque», malgré le latin *obsequiæ*. Un *carquel* est un carquois. Voici un archaïsme latin francisé, à la manière de la Renaissance, c'est « impropérant mille vilenies, » qui n'est pas pour proférant ; le latin avait *improperare*, réprimander. Il n'est pas dans du Cange, pas plus que le suivant : « affameux, » qui n'est pas affamé, mais réduit à la misère extrême, un meurt-de-faim, un famélique. Le français du moyen-âge *dessaignier* (*designare*) avait le sens de ôter un signe, c'était un privatif. Au xvie siècle *intendre* veut dire avoir le projet : « Il a été dessaingué de démolir les remparts. » L'anglais dirait : « *had intended* » c'avait été l'intention ; c'est le

Digitized by Google

vieux français, *intendu*, du latin *intendere*. L'anglais dit : « *I marvel*, » je m'étonne, c'est du vieux français, ainsi du Breil écrit : « Je me merveille que... » Sur le mot *tare* : « bray, tare ou estouppe, » M. de Palys a erré en le traduisant par « baril d'emballage, » c'est notre vieux français *terc*, *ter*, goudron, resté dans la locution commune : « noir comme ter. » Les Anglais le gardent sous la forme *tar*.

P. S. — La Bretagne française n'a pas suivi notre langue pour les finales du lieu d'habitation : on y écrit La Bourbansais, l'habitation des Bourbans, l'Adrianais, celle d'Adrien : le génie de la langue française veut La Bourbansaie, l'Adrianaie. On y écrit cependant encore La Garaie, etc. Un homme de ce temps était Olivier de Serres dont le nom reste incompris d'un écrivain de la *Revue Historique*. Quand il dit que *Serres* vient de montagne dont il est simplement patois, c'est mal exprimé. Il fallait dire que si en patois provençal *serri* signifie montagne, comme *sierra* en espagnol, c'est au fond le latin *serra*, scie, une chaîne de montagne étant dentelée, comme une scie.

Le Pilori. — Une fois lancé dans la publicité littéraire, M. Datin ne s'arrête pas : Au *Pilori* succède la *Tonnelle des Chouans* ; après celle-ci, *Un Mariage d'Inclination*. Toutefois, le lancement ne s'est pas fait sans peine, ainsi que le raconte un journaliste qui voulait lui arracher une nouvelle : « Vous plaisantez, répond M. le notaire Datin, vous savez bien que je n'écris que sur papier timbré. — Vous n'avez pas toujours écrit sur papier timbré. — Oui, je le confesse, j'ai composé une tragédie en cinq actes... depuis cette époque, j'ai signé comme vingt mille actes ; n'est-ce pas une assez dure pénitence... Mais va donc pour une nouvelle... diable, diable : il faudra me rappeler que vous avez des abonnés de tout âge et de tout sexe, hum ! allons, je tâcherai de ne froisser personne. » Merci à M. J. Levallois qui nous envoie cette jolie scène, imprimée dans le *Glaneur* de Saint-Hilaire, et qui, à son grand regret, ne peut venir à notre séance d'avril, quoique « l'ordre du jour soit bien intéressant. » Le *Pilori* est un récit palpitant d'intérêt des scènes de chouannerie dans le pays natal de l'auteur, Saint-Hilaire-du-Harcouët ; dans le roman, et nous croyons aussi dans l'histoire réelle, il y a un Jacques Datin, sans doute un ancêtre de l'auteur, qui joue le rôle d'un républicain de beaucoup de sens, et aussi de calme énergie. Que signifie ce titre le *Pilori* ? Lisez cette affiche : « R. Fr. Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort : le Comité de vigilance cloue au pilori G. Boutry, laboureur à Martigny, et le déclare traître à la Patrie. » Tous les faits sont historiques, les noms sont réels, les lieux

Digitized by Google

sont authentiques et il y a une couleur locale qui fera lire le livre avec plaisir dans le pays, et une couleur du temps, un genre thermidor, qui le rendra intéressant partout. On y trouve des chansons locales : négligeant celle du *Pommier* qui est bourgeoise, nous aimons à cueillir ces jolis couplets du mariage :

Nous venons ici,
Le cœur réjoui,
Vous complimenter,
Madame !
Car, Dieu merci,
Le Oui-t-est dit,
Madame !
Mon Dieu, que c'est gentil
D'avoir un mari
Et de s'appeler
Madame !

Nous avons appelé M. Datin un homme d'imagination, ses livres le montrent assez, et un homme d'esprit, or, ce billet n'est pas mal tourné : « Cher et honoré maître, permettez à un irrégulier de la plume de vous envoyer son premier volume (contenant le *Pilori* et la *Tonnelle des Chouans*). La dernière fois que j'ai eu le plaisir de vous rencontrer, à la table hospitalière de notre ami commun, M. Jenvrin, de Saint-Hilaire, vous me reprochâtes gentiment de ne pas aller vous voir à Avranches. Eh bien ! aujourd'hui, autant qu'il est en moi, je viens réparer cet oubli en vous adressant ma carte de visite ; puisse le *Pilori* vous causer une heure de distraction et j'aurai été assez payé de mon travail. »

M. Touzard. — Nous avons dans notre Société un agronome éminent qui cultive les vastes polders de Roz-sur-Couesnon, membre du Conseil supérieur de l'agriculture, ancien professeur de zoologie dans une école agricole, M. Touzard. Il est tout naturellement le chef du comice de son canton, Plaine-Fougères. Il vient d'y prononcer un discours qui est le bon sens dans la bouche de l'expérience. Il faut lire ces conseils bien accessibles aux paysans où la critique de la routine est cachée sous la sympathie et l'impulsion vers le mieux possible : « L'instruction, c'est la guerre à la routine que remplacera le progrès ; c'est la culture rationnelle remplaçant la culture surannée sans méthode ; c'est le produit du sol porté à son maximum et le prix de revient abaissé ; c'est l'aisance à la ferme remplaçant la misère et les privations. » (*Courrier d'Ille-et-Vilaine*, octobre 1886).

Digitized by Google

M. A. de Dion, un de nos fidèles correspondants, nous offre *Description des monnaies,* trouvées à Montfort-l'Amaury, qu'il habite, en 1884, monnaies où le *castra* latin se trouve dans DRUCASTR (Dreux), et MEDUNTECASTRU (Mantes) ; c'est ainsi qu'en anglais, il est devenu *chester*. Cf. les villes Chester, Winchester, Rochester, etc.

UNE VISITE A MONTEREY (Californie), par M. H. Jouan, capitaine de vaisseau en retraite, membre de la Société linnéenne. M. Jouan est en effet un des principaux contributeurs de cette Société, et cet opuscule offre de grandes curiosités végétales, dont plusieurs inconnues en Normandie, spécialement dans la famille des conifères, dont un des plus beaux, qu'il décrit, pour ces pays, est dans nos parcs, le *cupressus macrocarpa*. Il nous parle d'un arbuste, le *yedra* (lierre), auquel il suffit de toucher pour subir une enflure gênante, c'est bien le plus vénéneux des arbres. Il traite aussi des oiseaux, des poissons, des mammifères marins, spécialement de ces hideuses otaries, dont le bassin, au Jardin des Plantes, à Paris, est toujours bordé de spectateurs ; il y est question du varech appelé poireau, d'après sa ressemblance. Détails très curieux sur le *chien de prairie*, espèce d'écureuil qui jappe, et sur la *zorilla*, espèce de mouffette dont l'odeur est telle qu'il est impossible de la supporter sans éprouver nausée et vomissement.

Du même M. Jouan, nous arrive une brochure antérieure à celle-ci, à la date de 1883, tirée des *Mémoires de l'Académie de Brest* : c'est la *Frégate la Belle-Poule* (1839-1840), qui fut envoyée de Cherbourg à Sainte-Hélène, pour en rapporter les restes de Napoléon, un voyage bien connu. Mais ce qui l'est beaucoup moins, ce sont les détails de la navigation de cette belle frégate, dont l'équipage obtient le privilège de garder toute la barbe qu'il avait laissée croître pendant le voyage. Un de ces barbus était le capitaine du *Moustique*, à Granville, M. Moulac, mort contre-amiral, lequel nous porta sur son navire à voiles à Chausey. Le jeune Jouan, élève de 2e classe, fils du beau et grand général Jouan, décoré par les champs de bataille de la perte d'un bras, était à bord de la *Belle-Poule*; ce devait être un bel enseigne et un grand ephèbe (18 ans), d'après les restes qui chauffent leur retraite à leur studieux foyer en ruminant : « C'était pourtant une belle frégate que notre frégate. » Le simple marin dit notre frégade. Le vieux capitaine réchauffe ses souvenirs que nous lisons avec une avidité sympathique, parce qu'ils sont francs, souvent littéraires et souvent aussi imprégnés de l'eau salée, de l'air marin et du parler matelotesque. Nous aimons ce propos sur la belle marcheuse : « Nous eûmes la satisfaction de reconnaître qu'elle ne ramasserait pas les vieux balais des navires qui feraient la même route qu'elle. »

Digitized by Google

Voici un joli passage : « J'étais dans la hune d'artimon et je me demande encore comment tout cela ne dégringolait pas, tellement étaient fortes les secousses dans les virements de bord. C'était le cas de dire comme un de nos plus audacieux marins de ce temps, Brindejonc de Tréglodé, le père *Brennus*, autrement dit, que le bois et la corde ensemble, ça ne casse jamais. » Le service était dur pour les pauvres *midships* (*midshipsmen*) : est-ce anglomanie, ce terme, ou nécessité ? « Le pli donné au navire par le vieux *chaloupier*, ainsi était baptisé ce commandant Charvier, le pli donné était bon. » La ville où l'on tuait les bœufs pour les équipages, c'était pour les officiers des deux nations *charagnopolis* ou *charagnotown*. Une bonne scène, c'est celle de l'artiste du bord qui désire peindre un vieux Turc et qui, ne sachant pas un mot de turc, s'adressa à un solide quartier-maître toulonnais qui, voyant l'embarras du peintre, s'était approché peu à peu : — Monsieur, ne pourriez-vous pas lui demander s'il veut poser? — *Qu'esaco pausa* ? C'est le tirer en portrait que vous voulez dire ? — Jamais on n'a vu un *moco* dans l'embarras. — « Té mon bon, je *vas lui dire*, puis prenant le Turc par la barbe : « *Restas aqui rompu*, que le mousu te tire en portrait. » Etait-ce l'effet du geste, du regard impérieux ? Toujours est-il que le Turc comprit immédiatement et se laissa peindre. Cependant les Turcs n'admettent guère qu'on reproduise la figure humaine. C'était évidemment un Turc libre-penseur. Un combat naval n'est au bout de quelques instants qu'une grandissime *barouffe* ? Cela veut-il dire une mêlée ? Il me semble que tout terrien que je suis j'aurais dit le mot marin : « un coup de *souque* » au lieu d' « effort saccadé » celui du marin qui, a l'aide d'un anspect en travers d'une fenêtre et d'un cartahu amarré au milieu, démolissait aisément une maison ; page 49, lisez une scolopendre, et redan serait mieux écrit *redent*, forme qui donne l'étymologie. Avec l'auteur, nous préférons un *brig* à un *brick* : c'est l'orthographe anglaise. Sur « vergues en pantenne (*pentenne*) ? nous ne voyons pas « vergues en désordre, » comme le dit Littré, mais vergues en *pente*, obliquement penchées. Il n'était pas nécessaire de souligner « hisser à bloc » : c'est français, mais il fallait souligner un *taud*, et même préférer « une taude, » mot qui n'est pas français et qui signifie une grosse toile qui recouvre une chaloupe. Enfin me voilà arrivé à la fin de ma lecture et je regrette qu'elle finisse.

Vieux Papiers, plutôt anciens que vieux, mais très maltraités par le temps, nous sont envoyés par une main inconnue, à moins que ce ne soit par la main d'une dame très affectionnée pour notre association : ils sont du siècle dernier, et bien loin de l'époque où l'on ne connais-

Digitized by Google

sait que le parchemin : les vélins du XIIe restent intacts et frais comme au jour de leur transcription. Il ne serait pas impossible d'établir que le solide, le durable, a d'autant plus diminué que la civilisation s'avançait : c'est indubitable, du moins pour le monument. Ces papiers, qui sont des imprimés, par conséquent plus fragiles encore que les contrats, sortent de l'officine Le Court : l'un est une sentence qui condamne le meunier de Teu-leu, en la Lucerne, pour n'avoir pas mis son moulin en bon état ; il y a un terme technique « les arcueils (petits arceaux), » qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires. L'autre est la condamnation d'un boulanger de Bacilly pour faux poids et mauvaise qualité du pain. Un troisième est un arrêt du Parlement de Rouen défendant aux meuniers d'acheter du blé dans les halles, sous peine de carcan : 1787.

Cantique de Saint Vaast envoyé par M. l'instituteur Courtois, membre correspondant, est trop littéraire ou du moins grammaticalement correct, pour nous bien intéresser. Toutefois, il est assez simple et naïf; on y voit que le saint évêque d'Arras guérissait : « aveugles, muets, sourds, mourants, et les renvoie contents. »

Journal des Savants. — La lecture de quelques numéros du *Journal des Savants*, février et mars 1887, nous fournit quelques notes intéressantes. M. G. Perrot croit-il donc au passage du monde brut à la vie, cette grande question non encore résolue du transformisme, lorsqu'il écrit : « La recherche scientifique éclaire d'un faible rayon les premiers tressaillements de la force qui s'éveille, de la matière qui s'organise. » Il semble admettre que, dans l'art primitif, le bois aurait précédé l'argile : nous serions pour l'opinion contraire. On nous a accoutumés à l'école à croire que les batailles du moyen-âge étaient des mêlées furieuses où le courage et le hasard décernaient la victoire. La *Tactique au XIIIe siècle* de M. H. Delpech démontre qu'elles étaient organisées avec art et souvent avec science, ou dans l'ordre en colonnes ou dans le développement en lignes de front, comme à Bouvines et à Muret. La victoire d'Hastings fut le résultat d'une charge de cavalerie. La vie des mots, assimilés à des êtres vivants, peut être étudiée dans leur conformation extérieure, un beau point de vue, pour établir leur lutte, pour l'existence ou au point de vue de leur signification : c'est ce dernier que vient de traiter M. Darmesteter, avec la science qu'on lui connaît. M. Gaston Paris, avec beaucoup d'estime, lui conteste cette assimilation avec les corps vivants, et avec la théorie du transformisme. Nous serions plutôt avec le premier qu'avec le second. Quant aux détails, il faudrait des exemples, et beaucoup d'exemples, pour prouver que tout substantif est un

Digitized by Google

adjectif et que tout adjectif dérive d'un verbe. Dans le chapitre : *Comment les mots naissent*, on ne voit que des changements de sens et non de vraies naissances : il n'y a qu'une seule matrice de mots, l'onomatopée. Dans les mots éteints, M. Darmesteter cite *nouer*, nager, qui nous rappelle notre baie « où noet li poisson, » selon le *Roman du Mont Saint-Michel*, M. Hauréau appelle *léonins* les vers suivants, mais il devait dire aussi allitérés, car l'allitératum *elle* y est frappante : « *Muscas expello*, vel eas *pelle flagello* ; *Muscas propono pellere...* » Edélestand du Méril fait venir de la littérature scandinave ce dernier procédé de versification, qu'on ne doit pas confondre avec les sons imitatifs.

Séminaires et Collèges. — Les collèges sont issus des séminaires et il n'y a pas bien longtemps qu'ils avaient un caractère ecclésiastique, soit parce que les professeurs prêtres y dominaient en nombre et en influence, mais aussi parce qu'ils gardaient des vestiges de langage sacerdotal. Si, à l'ordination, l'évêque dit aux *ordinandi*, ou ordinants, « *accedite*, » il n'y a pas vingt ans que l'on criait encore aux lauréats du collège d'Avranches : *accedant coronandi*. Les maîtres d'alors avaient encore dans l'usage de la vie des formules latines qui sentaient les séminaires.

Recherches historiques sur saint Jouvin, ou saint Jouin. : Ce saint, qui a dû être l'objet d'un culte, spécialement dans notre pays, tant il y a de familles de son nom, Jouin ou Juin, passe, dans la tradition, pour avoir été le bâtisseur de la cathédrale de Coutances : ainsi, les uns la disent du XIe siècle, d'autres du XIIIe, nous, nous la disons du XIVe ; mais, les maçons de Coutances, qui l'ont pris pour leur patron, la croient du Ve siècle et l'œuvre de saint Jouvin. Avec eux, on pourrait s'entendre. M. Mahaut, qui, dans sa bourgade de Bricquebec, avec sa librairie et sa *Revue Manchoise*, soutient l'étude de l'histoire locale, vient d'y ajouter un nouveau document, qu'il nous offre à l'adresse du Président. L'ermitage de Saint-Jouvin en Sottevast est très visité des pèlerins. Ces recherches sont intéressantes à lire et elles jettent beaucoup de lumière sur le nord de notre département.

Géricault. — Dans une *Notice sur Henri Moulin*, notre confrère, M. Arthur Le Grand, dont nous avons apprécié les études, études économiques et législatives, fort approfondies et décisives, a su assembler les diverses branches dans lesquelles s'était exercée l'activité de ce grand travailleur, et faire un tout complet de ce que nous-mêmes, ici-même, nous avons étudié en détail. Nous relèverons dans

Digitized by Google

cette biographie un passage qui confirme ce que nous avons dit du pays d'origine de Géricault : « M. H. Moulin avait, avec juste raison, une sorte de culte pour la mémoire de son grand-père, le conventionnel Bonnesœur, c'était avec une piété vraiment filiale qu'il conservait son portrait, œuvre remarquable exécutée par Géricault. On montre encore à Saint-Cyr-du-Bailleul la maison de son père où il est venu bien souvent. » Notre jeune correspondant à Paris, M. Ernest Hardy, d'Avranches, nous offre un recueil de chansons avranchines, très locales, et à ce titre compréhensibles seulement dans tel village, dans tel hameau, et en général fort modernes. Une ronde de Pontorson a un cachet ancien, celle qui commence ainsi : Au jardin de mon père, il y a un pommier doux, avec un refrain en tralala. Ce recueil contient une notice sur un usage qui s'en va : « jeter les éteurs, » en français éteufs, après les noces.

Mes Délassements. — Le corps se repose d'un travail dans un autre : de même l'esprit. On comprend que M. J. Fleury, à Saint-Pétersbourg, se délasse dans les vers de ses études ardues de grammairien, de critique, de philologue. Il nous adresse *Mes Délassements*, recueil de poésies dont nous en avons déjà signalé quelques-unes. Il y a des sonnets d'une haute inspiration, des pièces personnelles et locales, le tout écrit avec une facilité de bon goût. Une curieuse remarque nous est suggérée par un de ses vers. Nous avouons n'avoir jamais vu la couleur verte dans le ciel, mais on la voit à Saint-Pétersbourg, où, selon l'auteur, le ciel, au coucher du soleil, est souvent d'une belle teinte verte céladon, ce qui explique : « Les couchers du soleil flambant dans les cieux verts, » dans la pièce avec ce titre : *Super flumina Babylonis*.

Edit de 1556. — Une pièce curieuse nous est adressée : c'est un édit du roi de 1556, promulgué par César Le Blanc, évêque d'Avranches, et imprimé à Avranches, chez Fr. Le Court, éditeur, concernant les femmes qui ont celé leur grossesse et enfantement... « Nous plaît que soit telle femme réputée avoir homicidé son enfant et pour réparation soit punie de mort, afin que ce soit l'exemple à tous. » (Déposé aux archives).

Notice sur Savigny. — M. Joubin, vicaire à Tirepied, étant passé à la cure de Savigny, près Coutances, fait hommage de *Notices historiques sur Savigny*, par son prédécesseur, l'abbé Le Masson. M. Joubin nous reste attaché par le titre de correspondant et se rappelle à nous par cet aimable hommage, et nous reporte au temps où il siégeait honorablement parmi nous, membre studieux et producteur.

Digitized by Google

Etymologies. — Chanter, Siffler la Linotte, termes aujourd'hui figurés, mais qui sont partis, comme toutes les métaphores, d'un fait réel. Littré les cite, mais il ne les explique nullement. Il nous semble que c'est Michelet qui a eu l'intuition de leur origine, quand il a dit « de Luynes sifflait la linotte à Louis XIII. » Ce jeune oiseleur, en effet, devint le favori de ce roi nominal, grâce à ses talents en oisellerie. Dès lors « siffler la linotte » serait un terme de fauconnerie voulant dire imiter, apprendre à la linotte à chanter, en lui sifflant un air, comme on dit jouer de la serinette à un serin pour l'instruire dans le chant, et, par métaphore, « siffler la linotte à quelqu'un, » c'est comme « sériner quelqu'un, » c'est-à-dire l'instruire, le former. Le chant de la linotte est considéré comme appeau ou appel. Les autres significations découlent bien de celle-ci : ainsi « siffler la linotte, » dit Littré, c'est boire plus que de raison, et il eût dû ajouter comme l'oiseleur altéré à force de siffler. L'autre signification qu'il donne comme particulière à la Normandie, « siffler la linotte, » c'est-à-dire perdre son temps, bayer aux cornelles, » se déduit très bien de l'homme qui siffle pour se désennuyer, se distraire. Enfin, « siffler la linotte, » pour dire « être en prison, » c'est le même sens ; c'est le prisonnier qui se distrait en chantant, en sifflant. C'est encore Michelet qui a trouvé l'étymologie de *Parpaillot*, mot injurieux des catholiques aux huguenots, un terme sur lequel Littré ne conclut pas : il a toujours signifié, spécialement dans Rabelais, papillon, et ce sobriquet assimilait aux papillons les huguenots qui s'assemblaient de nuit.

Le Cheval a Hudru : c'est un dicton des vieilles gens d'Avranches de dire à quelqu'un qui rit sottement, après avoir commis une faute : « Tu es comme le cheval à Hudru, tu ris de ta bêtise. » Nous avions soupçonné là-dessous une légende. C'est encore notre confrère, M. Fauchon, de Terpsichore, en Bacilly, qui nous donne la clef de cette locution, qui viendrait d'un fait peu ancien qu'on raconte dans le Cotentin ; seulement, au lieu de Hudru, on dit Rigaud. Or donc, un certain Rigaud trouva un jour sa jument tombée dans une carrière, les quatre fers en l'air. Elle était bien morte, mais il ne le crut pas, et, voyant ses lèvres crispées et ses dents à découvert, il lui dit : « Eh bien donc ! Te voilà bien là : tu ris de ta bêtise. »

Un Type disparu. — Ce type sérieux et grave est grand de taille, courbé sous le poids de sa machine ; il marche lentement et chante quelque chose. On lui prête ces paroles : « Ce que je gagne par ma meule, Je le dépense par ma gueule. » En effet, il est grand buveur, assoueffé sans doute par la poussière de sa meule. Ce type est le

Digitized by Google

vieux la *Remoulette*, dont on voit une bonne représentation à Cherbourg, déjà ancienne, avec sa trogne rouge et sa petite queue de cheveux relevée en trompette. Elle se voyait du temps de notre jeunesse, avec l'inscription : Au gagne-petit.

Il y a encore une figure qui s'affaiblit, mais persiste encore. Elle est même à la mode, c'est le forgeron. Coppée en a fait un, M. de Tesson a fait le forgeron normand ; notre ami M. F. B. a fait le forgeron breton dans son poème de *Madelon*. C'est qu'en effet il est très beau dans sa force, ce dompteur à demi-nu du fer et du cheval, dans la lumière fantastique de son foyer, dans le clair-obscur de son atelier où il chante, soutenu par la basse de son soufflet. Il chante le couplet de saint Eloi et de son fils Oculi. La forge flamboie dans nos souvenirs d'adolescent, quand nous traçons ce portrait.

Etats Généraux de 1789 : *Cahier du Tiers-Etat de Bayeux.* — Cet exposé de réclamations, la plupart justes et qui se sont réalisées, est l'ouvrage de notre correspondant, secrétaire de la société savante de cette ville, M. Anquetil. Les historiens de la Révolution réuniront ce cahier à tous ceux qu'on connaît et y découvriront les germes de beaucoup d'utiles réformes. M. Anquetil a mis en tête quelques considérations générales et fort justes sur les trois rois qui la précédèrent, et, avec beaucoup de sympathie pour la personne de Louis XVI, il souscrit volontiers à ces vers de Victor Hugo :

Louis quinze fut le coupable,
Louis seize fut le puni,
La peine se trompe et dévie
Celui qui fit le mal — c'est la loi du Très-Haut ! —
A le trône et la longue vie,
L'innocent a l'échafaud.

Ephrem Houel. — Un inspecteur des haras, M. Ephrem Houel, après avoir fait imprimer à Avranches, chez Tostain, un bon livre sur le cheval, qui lui valut la croix d'honneur, se reposait, fils d'antiquaire, dans une étude sur le Mont Saint-Michel. Tout plein de Michelots, Michelets, Miquelots où pèlerins à saint Michel. Dans une note bien hasardée, il demandait si Michelet, l'historien, savait l'origine de son nom. Tout juste vers ce temps, Michelet lui-même vivait à Avranches et disait à M. Besnard, avocat, poète et journaliste, qui le recevait et s'offrait pour guide : « Je vais au Mont Saint-Michel pour bien des raisons, mais quand ce ne serait qu'à cause de mon nom. » Michelet a beaucoup parlé du Mont avec l'horreur des

Digitized by Google

bastilles, et voilà qu'il vient d'être jugé, mais admirablement, par M. Jules Simon (*Notice historique sur la vie et les travaux de Michelet*) : c'est le philosophe jugeant l'historien, avec sévérité, mais avec amour : pour la forme, c'est un charmeur qui raconte un charmeur. Il y a là mille choses fines, délicates, et des sympathies larges en face des haines de l'historien. Mais, quand il résume les qualités pour écrire l'histoire en « constater, deviner, coordonner, juger, » nous nous permettons de modifier cet ordre et de mettre deviner au premier rang. L'hypothèse est toujours le premier travail, et c'est bien là l'itinéraire de la pensée de Michelet.

Note sur Segrais. — M. A. Gasté, qui s'est cantonné dans le pays de Vire, son lieu natal, et de Caen, voilà pour l'espace, et dans les xve et xviie siècles, voilà pour le temps, au sortir d'une étude sur Corneille, entre dans une autre sur Segrais. Dans ce domaine, il est maître, mais il est aussi une autorité dans notre littérature et notre langue du moyen-âge. Sa critique est serrée et sa manière de discuter respire la plus pure courtoisie.

Annales de Bretagne publiées par la Faculté des Lettres de Rennes, tome ii, n° 2, Peu de choses intéressant notre pays, excepté la critique, ou le coup de sabre de M. Loth sur la philologie de M. Pennier, dont nous avons parlé. La célèbre inscription bretonne dite du Loup-Garou, interprétée par M. Loth, montre qu'on s'était trompé du tout au tout. Dans la très érudite *Chrestomathie bretonne*, du même, étrange mot grec pour un recueil celtique, dans ces noms bretons trouvés dans les vies des saints et dans les chartes, nous signalerons *caubal*, barque, qui semble celtique, mais qui est emprunté au latin *caupulus*, bateau. On traduit très littéralement le breton dans ce recueil ; c'est, du reste, le vrai procédé normal ; on y admet l'inversion que le français supporte beaucoup plus qu'on ne pratique dans les écoles et dans les collèges.

Popularisation de la Philologie. — Que la philologie se popularise et descende jusque dans les petits journaux, comme le *Petit Journal*, ou dans des *Illustrations* légères, on doit s'en réjouir, mais à la condition qu'elle soit savante et décisive, quant au fond. C'est ce qui n'a pas toujours lieu : ainsi, nous avons relevé des erreurs évidentes dans le *Petit Journal*. Dans l'*Univers illustré*, M. Lorédan-Larcher fait aussi de l'étymologie, mais superficielle. Par exemple, il prend la locution, encore usitée, se garder à carreau, c'est-à-dire se ménager des ressources, qui entre dans le dicton : « Qui se garde à carreau n'est jamais capot, » qui est évidemment une locution de

Digitized by Google

jeu. Il explique carreau comme la flèche carrée bien connue au moyen-âge, ce qui n'est pas admissible ; mais bien moins encore admissible est l'interprétation de Littré qui dit que ce dicton « n'a rien de réel, et qu'il est fondé sur la consonnance. » C'est contradictoire avec tous les dictons qui sont fondés sur une réalité. Pour nous, ce terme de jeu veut dire que dans tel ou tel jeu, où le carreau était prépondérant, celui qui le tenait en garde n'était jamais capot.

Questionnaire aux Sociétés savantes. — Le comité des travaux historiques leur serait reconnaissant de remplir, dans un certain nombre de communes, le questionnaire relatif aux prix du pain, du lait, des œufs, des pommes de terre, du sel, du sucre, du bois à brûler, du charbon de terre et de tous autres articles de consommation; les prix demandés sont la vente au détail, sans remonter au-delà de 1800. Appel à nos confrères.

Recherches sur l'Arrondissement de Valognes, par le laborieux instituteur de Saint-Vaast, M. Courtois. Dans l'article arbres et plantes, en noms scientifiques, nous aurions aimé à trouver les synonymes populaires ; mais il y en a dans l'article oiseaux : Accenteur ou *brunette* (ou *bunette*) ; bergeronnette ou *lavandière;* courlis ou *courlieu;* cul-blanc ou *moteux*; mauvis ou *mauviart;* ortolan ou *cul-blanc ;* pétro ou *prétrot;* reblot ou *reblette.* Dans les poissons : Bernard-l'ermite ou *cornebichet ;* crabe tourteau ou *poupard* ou *clospoing* ; criquet de mer ou *pou de mer ;* vignot blanc ou *campion.*

Notice sur la Vie et les Travaux de Saint-Venant. — Elle nous est adressée avec cette addition manuscrite : « Membre de la Société d'Avranches et de Mortain. » Peu d'existences ont été aussi remplies d'études scientifiques, la plupart relatives à l'hydraulique : elles dépassent notre compétence. Qu'il nous suffise de dire que leur série va au-delà de cent cinquante articles : il avait dépassé l'âge de quatre-vingts ans.

Dans un Phare. — M. Etienne Dupont, avec cette histoire bretonne, vient d'avoir quelques millions de lecteurs ; elle est dans le *Petit Journal* de fin de mars. C'est l'histoire d'un gardien de phare qui soupçonne injustement la fidélité de sa femme, laquelle est reconnue innocente, comme dans les contes d'autrefois. Il y a de jolies choses : « Le phare enveloppé du poudroiement des embruns... il faut tendre l'oreille et *ouvrir l'œil* (au bossoir), comme on dit en parler mathurin... pour lui, la justice faite, à Dieu vat ! (non, à Dieu va !)...le *suroît*, soufflant en raffales, apportait les cris plaintifs et moqueurs

Digitized by Google

des courlis et des mouettes... le vent soufflait en bourrasques et les *moutons* blanchissaient dans les ténèbres... la mer démontée qui broie tant de pêcheurs sur les récifs de nos côtes bretonnes et normandes. »

Dons au Musée. — Un Anglais très instruit, spécialement en philologie, possédant beaucoup de langues, et grand voyageur, M. Dodgson, revenant des îles Baléares, et visitant notre musée, vient de nous donner une monnaie rare, une pièce d'Iviça. M. Poisnel offre à la Société des objets d'antiquité, poterie, marbre et pierre, recueillis en Italie, en Bavière, en Allemagne par son fils, notre si regretté confrère. L'artiste peintre anglais, M. Harrisson, qui a assisté à nos séances, fait une visite de départ. Madame veuve Jardin donne au musée une petite collection de fossiles : ammonites, bélemnites, stalactites et diamants de quartz.

Eglise de Précey. — Cette œuvre toute neuve et bientôt terminée, due à notre confrère, M. l'architecte Lebedel, peut être présentée comme modèle d'une église de commune d'environ un millier d'habitants. C'est du bon XIIIe siècle, mais la flèche, défaut général, est trop courte de quelques assises en considération de sa base, mais elle est bien adaptée par une petite section de cercle au quadrangle de la tour Il n'y avait pas autrefois de sacristie, le prêtre s'habillait à l'autel. Aujourd'hui, il faut bien supporter cet appendice disgracieux, mais on l'harmonise souvent avec le style de l'édifice : ainsi a-t-on fait à Ducey, ainsi à Precey, où les fenêtres sont basses et comme des baies mystérieuses de cryptes en demi-jour. Avec des architectes comme nos confrères Lebedel et Louvel, on ne verra pas déchoir chez nous l'architecture religieuse. Il est bien rare que les inscriptions de nos cimetières aient de l'esprit ou du cœur : celui de Précey offre un touchant spécimen d'une tombe qui sache parler des morts aux vivants : c'est cette tombe collective qui vous dit qu'elle contient « père, mère et fils, » et qui porte « *In morte non divisi... expectant tubam*, avec les symboles du poisson et de l'ancre portant une voile.

Une locution de Montaigne. — *Sentir au gentilhomme* est une expression de Montaigne dans une édition des *Essais*, modifiée dans une autre en « sentir son gentilhomme, » ce qui se dit aujourd'hui dans un sens général et impersonnel, « sentir le gentilhomme. » Nous trouvons toutes ces nuances délicates finement perçues et ingénieusement expliquées dans un article magistral sur Montaigne de la *Revue de l'Enseignement* : par M. G. Allais : « Le texte de 1588 ouvre une parenthèse : « cettuy-ci (Térence préféré à Plaute), sent bien

Digitized by Google

plus au gentilhomme. *Sentir au gentilhomme*, n'est-ce pas ingénieux et joli ? Cette expression éveille l'image d'un parfum délicat dont une personne est imprégnée : à la rose, à la violette, au gentilhomme. Mais aussi n'est-ce pas quelque peu raffiné ? Le texte posthume donne une excellente correction « sent bien son gentilhomme » c'est-à-dire le gentilhomme qui existe en Térence, qui lui est propre, qui est sien, *suus* : ce n'est pas une distinction de surface, c'est une distinction de nature et de fond. » (numéro de janvier 1887). Dans cette veine philologique nous introduisons un mot du vieux français *oil*, oui, que jusqu'ici on expliquait par *hoc illud*, spécialement Littré. L'auteur d'une grammaire *historique du français*, M. F. Brunot veut démontrer à l'aide de citations qu'on affirmait à la première personne en disant *o je* (chante) et à la troisième, *o il* (chante) : ce serait la troisième personne qui aurait fini par prévaloir et *oil* représenterait *hoc ille*. Cette étymologie, croyons-nous, ne peut prévaloir contre *hoc illud*, qui se prête bien au sens des anciens textes et partout admis.

Mots Avranchins.—C'est une petite récolte faite à St-Oven : Nous devons à M. le curé Maheux *brayon*, le support en bois qui soutient l'essieu et ce mot complète la famille de *brai*, que nous, avons donné, mot qui désigne la largeur de la voiture. Le même a étymologisé « un sabot navetté, » ou sabot usé et aplati comme une navette aussi une femme de Marcey nous dit : « mon sabot ressemble à une navette. » *Netories*, des bagatelles, dérivé de *niqueter*, faire des riens, mais serait mieux *niquetteries*, mais *éniqueter*, que nous citons d'après M. Mauduit, veut dire enlever la saleté, nettoyer. En ce sens, M. J. Durand nous donne *éniqueter une volaille* la nettoyer de son dernier duvet. Nous venons d'entendre un synonyme de *soulon*, celui qui est en dessous, sournois, c'est *sourous*, dans la bouche d'une vieille femme de Reffuveille : ce mot serait dérivé de la forme dialectale « en dessours, » c'est-à-dire en dessous, vulgairement « un homme en dessous. » *Béguer*, bégayer ; *blécher*, un vice de prononciation, que le français barbouiller n'exprime qu'imparfaitement; *s'avoler* , du latin *advolare* ; *froisser*, tourner la terre pour la *paumelle* ou orge, est un terme de l'Avranchin, mais sur une aire peu étendue on dit un terme synonyme du français le serein, la buée, la rosée qui tombe ou semble tomber le soir : c'est le mot *resant*, qui ne peut être la méthathèse de serein et qui est peut-être une variante du français rosée, en normand *rousée*

Formule des Génies. — On propose pour Shakespeare imagination, pour Molière bon sens, pour Bossuet grandeur, pour Voltaire

Digitized by Google

esprit, pour Jean-Jacques Rousseau sensibilité et nature, pour G. Sand âme et nature, pour Victor Hugo couleur, relief et antithèse, non voulue, mais résultat inconscient d'une vue double, enfin pour Lamartine, harmonie. Le confrère qui a trouvé cela entend ici la note dominante.

Etymologies Bretonnes, par J. Guillou, Quimper, A. de Kerangal, 1882. Nous n'aimons pas l'esprit en philologie ; un homme trop spirituel, Génin, a déprécié ses œuvres de linguistique en y répandant le sel gaulois. M. J. Guillou recommande mal les siennes avec le même procédé. Puis nous estimons à un haut degré les solutions nettes et positives, et il y en a bien peu de ce genre dans ses *Petites Etymologies*. Aussi, tout en nous intéressant certainement, elles nous ont peu profité : nous n'y relèverons que l'interprétation du nom d'un des compositeurs de cette *Revue*, un Breton, M. Garlan, qui signifierait terre de l'église. Sur nos frontières normandes-bretonnes, on entend le mot *arche* dans le sens de cercueil : son sens ancien était celui de coffre, naturellement tous deux d'après leur couvercle bombé. A ce propos, citons un usage des funérailles dans l'Avranchin, c'est d'ensevelir les morts dans leurs beaux et bons habits, souvent ceux de la communion et du mariage, et l'on voit souvent des parents et voisins déguenillés suivre le cercueil de ceux qui entrent ainsi parés dans le sein de la terre. Et ce fossoyeur à l'œil louche... à minuit ! cela s'est vu. Parmi les locutions originales et fortement expressives de nos paysans, nous avons entendu : « un craqueur (hâbleur) que la terre en tremble, » et sur un homme ami de son ventre « qu'il n'est pas traître à sa coffraille. » Est-il possible de mieux peindre l'avare que dans ce dicton de notre localité : « Il écorcherait une puce pour en vendre la piau. » Aj. la terre le resupe.

Néologismes. — Bien que la langue française se soit enrichie en ce siècle, elle est loin d'avoir l'opulence du vieux français qui, toutefois, remonte à la surface par les patois. Un néologisme bien fait et nécessaire s'introduit toujours. Il y en a qui s'imposent, et sans lesquels on arrive à d'étranges résultats, par exemple, quand d'une femme on dit : « le poète, l'auteur, » et non comme les Anglais, la poètesse, l'autoresse. Il semble que la femme va s'écrier : mais il me semble que la moustache me pousse aux lèvres et la barbe au menton, comme le disait Sévigné au pédant Montaigne qui voulait qu'elle répondit à : Etes-vous malade ? Non, je ne le suis pas. Ce masculin la révoltait. Elle ne voulait pas qu'on pût changer une femme en homme, pouvoir que n'a pas même le Parlement anglais, si on en croit l'axiôme : le Parlement peut tout, excepté changer un homme en femme et une

Digitized by Google

femme en homme. Les Anglais, dit Fénélon dans son admirable lettre à l'Académie, ne se refusent aucun des mots dont ils ont besoin. A quoi bon tant de scrupules, dit-il, quand il ne s'agit que d'un son et d'une manière de frapper l'air ? Un bon néologisme commence à s'introduire, c'est le verbe somnoler, qui complète somnolence, le latin *somnolentus*, comp. de *lentus*, allangui. Le patois normand a pour cette nuance le péjoratif *dormailler*. Du reste, les écrivains aujourd'hui ne se refusent pas les néologismes, absous sont-ils en cas de nécessité; ainsi, à l'Académie française, dans son discours de réception, M. Leconte de Lisle s'en est permis deux ou trois : *envolée*, qui est utile, *transmuter*, qui ne l'est pas, puisqu'on a transmuer.

M. Blaizot. — Ce jeune confrère de Saint-Lo est un correspondant qui correspond. Voilà qu'il nous fait une nouvelle communication sur une transaction pour le droit de tangue dans le marais de Tourville : c'est de 1459, cela promet pour le langage ; en effet, c'est du vieux français très mélangé de normand, par exemple dans les infinitifs, *empeschier*, *s'efforchier*, *herbagier*, *congier*, *appliquier*, *baillier*, dont la finale se prononce *ii*. On remarque *maistre ès arts*, 1er degré après bachelier, les Anglais ont gardé ce mot ; *il deust*, il devait ; chemin *tangour; par paiant*, en payant, en anglais *by paying* ; *se pourporte*, s'étend ; la tangue a pour synonyme la *glese ;* il est probable que c'est le français glaise, en normand *glise*, argile, dans l'Avranchin *lise*, bourbier.

A Travers l'Italie. — Mgner Deschamps continue sa marche à travers l'Italie : les dernières livraisons sont consacrées à Gênes, la superbe, et surtout à la merveilleuse Corniche ou *riviera diponente* : « Les plus admirables perspectives se succèdent presque sans interruption et les neiges des Apennins reflètent des couleurs roses, vives et variées, telles qu'aucune palette ne pourrait en reproduire l'éclat. » Le même prélat nous envoie la *Campania Sacra*, le moniteur mensuel de l'archidiocèse de Capoue : il y souligne l'honneur fait à notre correspondant italien, Vincenzo Ricciardi « *per gli splendidi fatti alla capella del Tesoro* », de Capoue.

Le Glaneur de St-Hilaire. — Le Mortainais compte maintenant trois journaux. Ce dernier venu, d'abord feuille d'annonces et d'affiches, est devenu journal à grand format, et peut-être le plus rempli de tous ceux de l'Avranchin. Comme Saint-Hilaire a un collège, la littérature s'y est fait une place. Mais c'est un ancien professeur de ce collège, très estimé de nos lecteurs, qui y entretient le feu sacré. Il nous envoie une poésie locale : le *chaudron* des Loges-Marchis, qui sent le ter-

Digitized by Google

roir, malignement normande, composée, dit-il, par un jeune professeur de talent qui fait partie du collège de Saint-Hilaire. » En effet, ce n'est pas mal tourné du tout, mais par un trop professeur, car, qui connaît dans le pays Vulcain, Jupin, l'ambroisie, Homère et Thétis? Nous aimons assez le début « Du temps où l'on voyait des gens aux doigts crochus. » Mais nous aimons bien aussi la vieille formulette normande : « Il y a des années... des années... »

Les Drames du Mont St-Michel, de notre distingué confrère de Rennes, M. B. Robidou, qui signe Jean de Dol ses œuvres littéraires, Nous avons déjà parlé de ses œuvres et spécialement de ses drames du Mont St-Michel. Aujourd'hui, il nous envoie la fin : c'est l'épilogue ou... l'état actuel de l'abbaye. Il veut bien citer celui de nous qui a le plus écrit sur elle et y ajouter la grande autorité de Guizot qui l'appelle « un monument unique, incomparable » et qui, comme membre de la *Société des Antiquaires de Normandie* a beaucoup agi, et avec succès, auprès de l'Etat pour sa conservation. Sur le bord de cette baie nous recueillons deux mots locaux, *fretier*, gourmand, fricoteur, abréviation de galefretier, dont le *gali*, péjoratif, est tombé, et la forme première du français élite : « une bête délecte, » *delecta*.

Cambry. — Un *bouquineur* a rencontré un volume dépareillé fort curieux sur l'état de la Bretagne en 1794, après les ravages de la Révolution, un livre décousu, fait de notes, par un républicain humain et philosophe dans le genre et vers le temps du voyage de Cambry. Or, notre confrère breton, M. Plunier, y a reconnu l'œuvre même de Cambry. Il s'appelle *Voyage dans le Finistère* en 1794, Paris, an VII, sans nom d'auteur. Nous y relevons des noms de poissons qui peuvent se trouver aussi sur nos côtes normandes. La *Julienne* ne se trouve ni dans Littré ni dans Trévoux; mais c'est une sorte de congre. Le *lieu*, mot breton, *louanek* et *leouek*, se dit aussi sur notre côte granvillaise, c'est le merlan. La pêche est très périlleuse sur les côtes bretonnes, spécialemeut vers la baie des Trépassés et la pointe du Raz où le Breton fait cette prière :

Doué, va secouret evit tremen ar Raz ;
Va lestr so kenn bihan hag ar mor so kenn braz!

« Dieu, secourez-moi pour traverser le Raz; mon navire est si petit et la mer est si grande! » Il y a bien des infiltrations du français en breton : remarquez ici le français *secouret*, plus usité que l'armoricain *amuyn*. Mais revenons aux noms de poissons en Bretagne : *vieille*, qui n'est pas dans le dictionnaire ci-dessus, est un poisson

Digitized by Google

qui se rapproche du *tacot ;* c'est à M. Plunier que nous devons plusieurs de ces assimilations; *sprat* ou anchois ; Littré ne donne *sprat* que signifiant peau d'anguille qui sert d'appât ; *merle*, poisson du genre labre ; *poule-de-mer*, un oiseau de mer comparé à l'albatros ; *loudat* ou *mouscul*, noms inconnus. En Basse-Normandie, la *gode* est un poisson; en Bretagne, *god* désigne un animal beaucoup plus petit que le canard, ses œufs sont deux fois plus gros que ceux de cet oiseau. Nous rencontrons dans ce livre un mot breton que nous ne trouvons nulle part et qui pourtant n'a pas du tout l'air armoricain : quand on ne payait pas la dîme, on était sûr d'être *strobiliné* (frappé du mauvais vent).

Etymologies de Noms de Lieu. — « *Folie*, par M. Hippolyte Boyer, archiviste du Cher, hommage de l'auteur au Président. Il y a du savoir assurément dans cet opuscule, mais des méprises considérables sur le mot en tête. Il ne sait pas que les *Pierres-folles*, les pierres qui virent, les pierres tournantes, et nous en avons une près d'Avranches, sur le côteau de Jersey, en la Godefroy, sont les pierres légendaires qui tournent sur elles-mêmes, spécialement la nuit de Noël ; c'est alors le mot fol, fou, du latin *follis*, soufflet (Littré), très douteux, mais plus probablement de l'islandais *fol*, sot, ou mieux encore du celtique, puisque le gaulois et le breton ont aussi *foll* en ce sens. Mais, en Normandie, la Folie, la Foliette, les Folleville, la Feuillée, Roquefeuille, Hautefeuille, viennent du bas-latin *foliata*, région boisée. M. Boyer invoque à l'appui de sa thèse une commune disparue du département de la Manche, Omonville-la-Foliot, réunie à Denneville : or, c'est, comme tant de suffixes de noms de paroisses, le nom même du seigneur fondateur ou patron. Quant à *Fau*, c'est le latin *fagus*, devenu *fau* et *fou*. Quant aux *pierres-fittes*, en latin *ficta*, dans le sens de *fixa*, fixe, debout, qui est dans Lucrèce, l'auteur est dans la véritable interprétation, ce sont des menhirs. Pour la note du même auteur sur l'*audition colorée*, nous y croyons et nous admettons cette gamme : A, rouge; E, blanc; I, noir ; O, blanc vif, etc, et nous ne pouvons nous empêcher de voir U sous l'aspect d'une teinte obscure.

Revue de l'Amateur Manchois, Bricquebec, octobre 1886. De bonnes recherches historiques sur Saint-Jouvin, en Brix, et sur Sottevast. Remarquons les foires dénommées, les *Piquettes*, d'après J. Piquet, gouverneur de Cherbourg; de même, nous avons dans la Manche les foires dites les *Montalivettes*, d'après le préfet Montalivet. Sur Sottevast un dicton assez commun inspiré par le préfixe du nom : « Sottevast, sottes gens : belles maisons et rien dedans, belles

Digitized by Google

filles à marier et rien à leur donner.» Un instituteur retraité qui nous a fait des communications, M. Mauger, a écrit une estimable étude historique sur Saint-Sauveur-le-Vicomte ; on remarque aussi une notice sur M. Gaslonde, ancien député, né à Avranches.

Le Chasseur Le Masson. — Les morts vont vite et Avranches, comme les autres villes sans doute, est la cité de Tacite, « *Civitas incuriosa suorum*,» bien que plus riche en écrivains que plusieurs du même ordre. Qui se souvient du grand chasseur Le Masson et de son compagnon Le Moine, du Mesnil-Garnier, deux maigres hommes, mais de haute taille, des hommes de fer? L'excellent Edmond Le Masson ne tua jamais les petites bêtes, les jolies, les innocentes ; il chassa le renard, le loup, le sanglier, le blaireau, et il raconta dans sa *Vènerie Normande*, dans ses *Souvenirs d'un Chasseur*, ses exploits avec sobriété et bonne humeur. Il composait difficilement et pour la rédaction prenait conseil d'un professeur de rhétorique de notre collège. Un jour il lui apporta le récit d'une bauge de blaireau, (en vieux français *taisson*, en patois *bédou*), mise au grand jour, où l'on trouva la mère blairelle barbouillée de sang, se léchant les babines des chairs d'un de ses enfants : « Alors, disait le narrateur, nous nous disposâmes à lui faire subir la peine du talion. — Mais, permettez, avez-vous mangé la blairelle? — Oh ! c'est immangeable, détestable ! — Eh bien, faire subir la peine du talion, c'est manger celui qui a mangé. — Et la rédaction fut réformée. Notre aimable confrère, son neveu et son héritier, M. Ch. Le Masson, percepteur à Marigny, doit posséder sa correspondance distinguée avec les grands veneurs du temps, celle dont il nous lisait des parties : c'étaient M. d'Houdetot, le charmant conteur cynégétique, le marquis de Foudras, Toussenel, Jules Gérard. Le Masson collabora beaucoup au *Journal des Chasseurs*. Il fut l'inventeur d'une race de bassets tricolores.

LECTURES

Dans cette séance, la plus nombreuse et la plus remplie qu'ait eue la Société, c'est M. Sarlin, avocat, qui commence la série des lectures et qui est écouté avec une sympathique attention, rendant compte d'un ouvrage d'un homme distingué, littérateur à ses heures, et avant tout philosophe et magistrat : le *Droit païen et le Droit chrétien*, par M. Ch. Carpentier, conseiller à la cour d'appel de Paris. Rendant hommage aux mérites de cet ouvrage, il y signale surtout la précision et il pose le sujet même du livre qui est le choc donné par les doctrines chrétiennes aux mœurs et à la législation païennes. Le fond de ces mœurs et de cette législation, c'est la férocité. Le

Digitized by Google

pivot de la famille, et par conséquent de la société, réside dans l'autorité du père, qui va jusqu'au droit de mutilation et de vie et de mort. Les dispositions législatives de la Genèse, d'une douceur relative, respectaient l'homme dans sa force physique, et prohibaient les mutilations. Le christianisme relève encore l'homme, même l'esclave : M. Carpentier croit que son action parviendra, au point de vue pratique, à régénérer *complètement* la société ; M. Sarlin pense que tout en marchant vers une perfection relative, elle sera toujours limitée par les passions « qui fermentent au sein des masses. » Ici, tableau des turpitudes morales et physiques des anciens, pour montrer les progrès accomplis jusqu'ici. Sur la question du divorce, le livre de M. Carpentier professe l'indissolubilité du mariage : M. Sarlin fait remarquer que les premiers chrétiens eux-mêmes pratiquaient la loi de séparation sans limites. Exposition des croyances chrétiennes sur le respect de la vie humaine, lesquelles vont, chez certains Pères, jusqu'à refuser le droit de légitime défense : ce qui, pour l'auteur et le rapporteur, est une véritable exagération. Malgré les progrès humanitaires, M. Sarlin signale le duel « qui est si peu en harmonie avec le droit et la justice. » Sur le droit de mort dans la société, M. Sarlin croit qu'il est des cas où l'exemple est nécessaire. Le rapporteur finit sur une appréciation de haute estime de cette œuvre faite en vue de l'avancement de l'humanité : « L'ouvrage, dit-il, est intéressant tant par le plan méthodique que par le style. Dans la phrase, on remarque une énergie qui se marie heureusement avec la limpidité, à l'élégance, souvent à la majesté. » Pour nous, nous disons que c'est une bonne fortune pour un bon livre de rencontrer un critique aussi sympathique à ses idées, aussi indépendant dans les siennes propres et aussi judicieux dans ses appréciations, comme l'a été M. Sarlin qui sait orner son style bien français de réminiscences classiques. Tous les facteurs du progrès, religion, sciences, guerres, concourent à faire une résultante qui est dite civilisation.

M. Spencer Dodgson, tout en « pérégrinant » en Bretagne et en Anjou, nous envoie de très intéressantes communications, spécialement sur les langues : « Quand j'étais, l'année dernière, nous écrit-il d'Angers en mars 1887, dans la jolie bourgade de Félanitx, dans l'île de Majorque, j'ai lu avec beaucoup de sympathie et d'émotion la poésie suivante, et je pense qu'elle est digne de votre *Revue* et qu'elle est assez claire sans une traduction. Elle est intitulée Lo QUE'S UNA MARE (Ce que c'est qu'une mère). Nous ne croyons pas qu'elle soit compréhensible à nos lecteurs, si nous en jugeons par nous-même qui n'en devinons que les premiers vers : « *Es le nom de mare! perfumada flor.* » Il n'en est pas tout à fait de même pour

Digitized by Google

une autre poésie de Majorque qui montre combien la langue mallorquine est poétique : c'est sur les ORONOLLES (hirondelles), qui revoient les « OMS FOLLOSOS » (les ormes feuillus), et dont voici la première strophe :

Oronolles van y vénen,
Oronolles vénen, van,
Enlocades d'alegria
De son vol no paran may,
Revoltant los oms fullosos,
Rodan per l'antich casal,
Devallan à la fonteta.

Nous avions prié notre ami, M. le professeur Lemonnier, résidant à Ouffières, canton d'Harcourt, de recueillir dans son canton des proverbes et des dictons populaires. Il s'est empressé de le faire en y ajoutant des chansons campagnardes : tout cela figure au programme de la séance, où nous avions lieu d'espérer sa présence. Très contrarié, mais forcé par un devoir impérieux, il n'a pu venir. Désirant l'entendre lui-même, nous remettons sa lecture à la séance prochaine, celle de juillet.

M. Etienne Dupont lit, pour l'auteur, POISSON D'AVRIL, petit poème normand, par M. Jules Durand, lecture accueillie par un murmure de satisfaction, et, du reste, voici ce petit poème qui a été parfaitement lu :

POISSON D'AVRIL

PETIT POÈME

—

La nature était réveillée :
Les pommiers aux boutons rosés
Sur la campagne ensoleillée
Jetaient leurs bouquets irisés.

Dans les fossés, les violettes
S'abritaient sous les églantiers,
Et les riantes pâquerettes
Fleurissaient au bord des sentiers.

Digitized by Google

Les arbres aux feuilles naissantes
Tamisaient d'ombre les prés verts,
Les ajoncs aux fleurs jaunissantes
Parsemaient d'or les coins déserts.

Les agneaux sautaient dans la plaine,
Les oiseaux construisaient leurs nids,
Et les rus à la fraîche haleine
Murmuraient leurs bruits infinis.

Pinson, fauvette et Philomèle
Chantaient l'amour au firmament,
Et, de ci de là, l'hirondelle
Volait dans l'air étourdiment.

Les laboureurs à la charrue
Touchaient leurs bœufs et leurs chevaux,
Pour semer dans la terre nue
L'orge qui fait les gras troupeaux.

Et le cœur plein de gaîté folle,
Le pied léger, l'esprit subtil,
Jeanne s'en allait à l'école :
C'était le premier jour d'avril.

Elle trottinait, la fillette,
Petit panier pendant au bras,
Garni de beurre, de galette,
De pain, de cidre et de lard gras.

« — C'est *poisson d'avril*, pensait-elle,
» Maman me l'a dit en partant.
» J'y vais prendre la demoiselle
» Du manoir, qui s'en va devant. »

Voyez la malice enfantine !
Notre espiègle avait un cœur d'or,
Mais, dans sa nature lutine,
Le jeu prenait un libre essor.

Elle avait la démarche fière,
La demoiselle du manoir,
Et parfois sur sa mine altière
Le dédain se laissait trop voir.

Digitized by Google

Toutes deux comptaient le même âge :
Sept ans à la saison des fleurs,
Et vivaient au même village,
Comme filles de laboureurs.

Orgueilleuse de son aisance
Et faisant fi des pauvres gens,
Dans sa petite suffisance,
L'une insultait aux indigents.

L'autre, se sentant méprisée,
Cherchait à lui jouer un tour;
Elle la suivait disposée
A la bien payer de retour,

Elle rencontrait sur la route
De petits cornets de papier,
Pleins de *poissons d'avril*, sans doute,
Qu'elle poussait de son soulier.

L'enfant passait donc défiante
A travers ces cornets douteux,
Lorsqu'une vieille mendiante
Laissa choir son bâton noueux.

Vite à son aide courut Jeanne,
Et lui relevant son bâton :
« — Comme vous faiblissez ! mère Anne,
» Je vais vous donner un croûton. »

« — Merci ! petite, fit la vieille,
» Je suis bien faible et j'ai grand'faim,
» Je n'ai plus, depuis l'avant-veille,
» Pour manger, un morceau de pain !... »

Cet aveu cruel ouvrit l'âme
De Jeanne à la compassion ;
Elle chargea la pauvre femme
De toute sa provision.

La demoiselle dédaigneuse
Avait tourné son fin profil
Au choc de la trique noueuse,
En ricanant : « *Poisson d'avril !* »

Digitized by Google

« Poisson d'avril! répétait-elle,
Tandis que Jeanne, par la main,
Ramenait la vieille chez elle,
Dans la masure du chemin.

En face de cette cabane
Dont le toit usé s'ajourait,
Dans le tronc creux d'un vieux platane,
La Sainte-Vierge demeurait.

Or, élevant sa main maigrie,
Mère Anne dit avec ferveur :
« — Daignez bénir, bonne Marie,
» L'enfant sensible à mon malheur.

» Protégez, divine Madone,
» Son petit cœur si généreux
» Et rendez-lui sa belle aumône
» Dans le séjour des bienheureux.

» N'écoutez pas l'enfant qui raille,
» Veuillez plutôt la convertir;
» Que ce *poisson d'avril* lui vaille
» La grâce d'un bon repentir.

» Mettez dans son âme égarée
» Le respect de la pauvreté
» Pour qu'elle soit régénérée
» En pratiquant la charité. »

A cette prière sublime,
La demoiselle du manoir
Dans sa honte se fit un crime
D'avoir méconnu son devoir.

« — Prenez mon aumône, mère Anne, »
Dit-elle enfin, versant des pleurs,
» Et vivons désormais, ma Jeanne,
» Comme d'inséparables sœurs! »

1er Avril 1887. Jules DURAND.

Un Breton bretonnant du Morbihan qui recueille les éléments po-

Digitized by Google

pulaires de son pays, prose et vers, qui en sait les chansons, les met en musique et les chante, M. Plunier, contrôleur des contributions directes, n'est pas un simple collectionneur ou chanteur. Il a étudié la poésie bretonne en critique littéraire, et il nous en a donné, en captivant à un haut degré l'assemblée, une étude approfondie qu'il appelle trop modestement « un aperçu. » Nous la goûterons mieux encore, insérée dans le volume de nos *Mémoires* qui se prépare, et où elle sera très remarquée.

Pourquoi les lettres missives nous attirent-elles si fortement? C'est parce qu'elles nous offrent l'homme lui-même, sans pose, sans public. Or, la pose et la préoccupation du public nuisent souvent au talent. Un grand auteur dramatique d'aujourd'hui qui a de la recherche, du *léché* sur la scène ou dans la presse, nous plaît davantage dans sa correspondance intime dont nous avons eu l'avantage de goûter quelques parties. C'est ainsi que notre affectueux directeur du *Trouvère*, M. Moussé, vient de nous écrire une lettre d'une franchise originale et bien en relief qui contraste avec sa manière un peu tendue dans son très poétique journal. Il s'occupe du nôtre et des littérateurs avec assez d'ampleur pour que nous ayons mis sa lettre à notre ordre du jour comme article littéraire. Le début expose clairement ses sentiments pour notre œuvre principale notre *Revue*:

« Dès que les luttes du barreau et celles non moins acharnées du journalisme me laissent un instant de répit, c'est un plaisir et un délassement pour moi de parcourir les pages du bulletin trimestriel de votre Société qui m'a fait l'honneur de m'admettre. J'y vois avec satisfaction que vous ne nous aspergez pas constamment d'eau lustrale et que vous relevez soigneusement nos lapsus, — *va bene*, — j'en suis très heureux, car je vous range dans la catégorie des critiques affables. J'en ai connu d'autres critiques qui chargent leur seringue de vitriol, et j'ai été obligé de leur laisser, en guise de projectiles, les proverbes de l'album des trouvères actuels : « 1° C'est aux plus beaux fruits que les vers s'attaquent ; 2° On ne jette la pierre qu'aux arbres à fruit; 3° Les chiens aboient, mais la caravane passe. » Après « quelques petites rectifications, » M. Moussé pousse à fond sa critique défensive : « Vous me reprochez amicalement de mettre des vers dans ma prose : ma prose a donc la qualité des fromages de mon pays. Tant pis pour elle et pour les Briards. Quant à imiter Coppée, oh non, *mi caro*, pardon, M. le Président, j'ai assez éreinté Coppée pour ne mériter « ni cet excès d'honneur ni cette indignité. » Je regarde Coppée comme un vulgaire bourgeois, pas méchant, maître èst chevilles... Ce brave homme assis sur le fauteuil usé jadis par notre cher Musset. On me paraît aimer beaucoup Jean Richepin dans la

Digitized by Google

Revue, eh bien ! moi je le tiens pour un atroce personnage, plus poète que Coppée, pour la forme surtout, mais d'une morale pire que celle de Zola, un talent, celui-là... J'ai admiré les vers à Jeanne d'Arc de M. Jean Vaudon, mais qui égalera la magnifique poésie de Delavigne, pour cette fois bien inspiré ? Ce qu'il faut à Jeanne d'Arc, c'est un poète tragique. M. Etienne Dupont ne se sent-il pas de taille à tenter l'entreprise ? J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, de M. d'Avenel, *l'Armée sous Louis XIII* ; je proteste à corps perdu contre la phrase : « Puis donc que cet abominable fléau de la guerre paraît destiné à être éternel. » Collez au mur le premier qui en parlera. J'allais continuer à analyser votre charmant recueil, quand je me suis dit que j'aurais mauvaise grâce à critiquer, fût-ce à la façon d'un chat faisant patte de velours, des confrères aimables. Assez causé : à vous, mon cher Président, et à la Société d'Archéologie, l'assurance de mon entier dévouement. »

Nous avons mis à l'ordre du jour deux poésies de M. Jourdan-Lavigne, de Mortain, bien classiques de forme et très morales de fond, l'une, *l'Artisan qui fait de son fils un bachelier*, montre les privations et les déceptions du père trop ambitieux pour son fils et trop vaniteux pour lui-même : l'auteur conseille la résignation à la profession paternelle qui offre le plus souvent le premier des biens, la sécurité avec l'aisance. Le temps n'a pas permis de lire cette pièce fort intéressante, mais on a entendu un passage de l'autre, *l'Auberge*, un portrait original et frappant du vieux buveur, chaland du cabaret, qui n'a plus le sou, qu'on dédaigne, mais qu'on tolère comme appelant la pratique :

Enfin, loin des buveurs, près de la cheminée,
Et paraissant devoir y passer la journée,
Faisant durer longtemps sa consommation,
Embarrassé qu'il est de son inaction,
Se tient un homme âgé, du moins en apparence,
Qu'on regarde, qu'on traite avec indifférence.
On dirait, à le voir encore, un mendiant.
Pour l'auberge à présent, c'est un triste client,
Mais comme à cette place il a passé sa vie,
Mangé beaucoup d'argent, bu beaucoup d'eau-de-vie,
Au profit des anciens et des nouveaux bourgeois,
On lui laisse toujours sa place d'autrefois.

M. Jourdan-Lavigne poursuit avec une sage lenteur une veine poétique déjà marquée par le *Commis Voyageur* et l'*Agent d'assu-*

Digitized by Google

rance, scène et portrait pris sur le vif. C'est la poésie faisant œuvre de moralisation.

Un chant poétique par un savant, un érudit, un bibliophile, un bibliomane de Daniel Huet, cela ne se conçoit guère ; un hymne en l'honneur de notre mer intérieure et du Mont-Saint-Michel, par le même, avec une idée neuve, un thème original, cela se conçoit moins encore. Cependant M. C. T., dont l'anonymat nous pèse, a réalisé ce problème : on va en juger. Dédié à M. Le Héricher :

SOUVENIR DU JARDIN DES PLANTES D'AVRANCHES

La stalle est une chaise en un jardin plein d'ombre,
Où l'on ne sait dormir, car l'œil émerveillé,
A travers la fraîcheur des arbres tendre et sombre,
Admire un horizon gaiement ensoleillé.

En bas, la grève grise à la vive ceinture
Laisse en paix s'écouler un fleuve calme et clair.
Dans la baie argentée, au sein de la verdure,
Surgit le dur colosse. A ses pieds dort la mer,

Mer sombre qu'un rayon par instant illumine,
Désert que chaque jour le flux vient tourmenter,
Arène où nul lutteur, au monstre qui s'incline
Pour ronger le rocher, ne pourrait résister.

C'est le mont, que jadis la légende naïve
Faisait sortir des flots conjurés par Satan ;
L'Archange, un jour béni, surgissant sur la rive,
Arracha le chef-d'œuvre au dur Léviathan.

Et, sur le roc sacré, la foi des cénobites
Eleva ce géant aux voûtes de granit,
Où le passé, raillé par des sots sybarites,
Dans la sculpture en fleur et l'ogive revit.

L'Eglise lance au ciel les prières gravées
Que le sculpteur fouilla de son ciseau croyant.
La foi des temps éteints, au milieu des travées,
Sombre et lourde, y vient même effrayer le passant.

Mais elle n'y peut plus courber le pèlerin :
On-y voit des badauds, des Anglais, des touristes,
Et la dalle qu'usait le pied bénédictin
Est foulée aujourd'hui par des talons d'artistes.

Digitized by Google

Ah ! le malin a pris une rude revanche !
Et l'Archange isolé sur l'invincible îlot,
Au bruit du train qui siffle en courant sur Avranches,
Jette en vain dans sa vague un éternel sanglot.

LA FORÊT DE SCISSY

Dans un mémoire présenté à l'association normande, par M. le chanoine Pigeon, relativement aux voies romaines de notre département, on lit ce qui suit page 205 de l'annuaire de 1886.

« La mer a toujours, au moins depuis les temps historiques, battu » nos rivages comme elle le fait actuellement ; c'est ce que prouvent nos » vies de saints : celles de saint Paterne, de saint Hélier, de saint » Samson, de saint Magloire et même de saint Anastase qui nous » montrent l'Océan au sein de la baie avec les ports du Vivier, de » Genêts, de Saint-Pair et même du Mont Saint-Michel appelé *Portus Herculis*.

» La forêt de Scissy qu'on dit avoir occupé une grande partie du golfe » du Mont Saint-Michel est une forêt légendaire qui n'a reçu son nom » qu'en 1734 par M. Rouault, curé de Saint-Pair. Au XIIe siècle, » Guillaume de Saint-Pair, moine du Mont Saint-Michel, ne parle que » d'une petite forêt s'étendant au midi du Mont. Il l'appelle la forêt » de Coquelunde et ne lui donne que quatre ou cinq lieues de circuit. »

Il me semble d'abord qu'il y a contradiction entre le premier alinéa et le second. Si la mer avait toujours battu nos rivages comme elle le fait actuellement, Guillaume de Saint-Pair, que M. Pigeon ne contredit pas, se serait pourtant trompé en parlant d'une forêt de quatre ou cinq lieues de circuit s'étendant au midi du Mont. Mais, si cette forêt existait là, il est invraisemblable que l'espace situé au nord du Mont fût occupé par la mer. Elle ne battait donc pas nos rivages comme elle fait actuellement. Pour que cet espace eût été couvert d'eau, il faudrait supposer que la forêt existant au-delà du Mont formait une île ou au moins une presqu'île, ce qui est inadmissible, puisqu'il n'y a pas de rochers dans cette partie de la baie. La forêt pouvait ne pas s'étendre au nord du Mont, mais c'étaient sans doute des terres en culture qui s'y trouvaient.

Cependant, le savant chanoine Pigeon ne veut pas que la forêt de Scissy ait existé. Je sais qu'il est très riche en anciens documents relatifs à notre pays et qu'il en connait fort bien l'histoire, ainsi qu'il l'a prouvé par d'intéressantes publications et qu'il le prouvera encore mieux peut être par son *Histoire du Diocèse d'Avranches*, actuellement sous presse, je crois. Une belle carte de ce diocèse, dressée par

Digitized by Google

lui, a déjà paru, et, chose piquante, dans la lettre de félicitation par laquelle Mgr Germain, évêque de Coutances, remercie l'auteur de lui avoir dédié cette carte, se trouve cette phrase : Votre carte romaine, placée comme une vignette dans un angle de votre travail, rappelle, conformément aux itinéraires, aux vies des saints et aux vieilles chartes, les envahissements successifs de la mer, les voies romaines, etc. J'avoue que je n'ai pu découvrir sur la carte les indications dont parle Mgr Germain, relativement aux envahissements de la mer, mais je l'ai peut être mal étudiée. Dans tous les cas, de deux choses l'une : si ces indications existent, la carte dressée par M. Pigeon est en contradiction avec ce qu'il a dit à l'Association normande. Si elles n'existent pas, Mgr Germain, en le complimentant sur ce point, a voulu sans doute critiquer indirectement, mais d'une manière qui n'en est que plus vive, l'opinion de M. Pigeon sur la prétendue stabilité de notre littoral.

Ainsi, M. Pigeon s'appuie, pour soutenir sa thèse, principalement sur les vies des saints et Mgr l'Evêque de Coutances s'y appuie également pour soutenir la thèse opposée. J'ai lu aussi ces vies. Je n'y ai pas trouvé une solution nette de la question et je n'en suis pas surpris : ceux qui les ont écrites ne se doutaient guère qu'on invoquerait de nos jours leur témoignage pour ou contre l'existence de la forêt ; ils n'en parlent que d'une manière vague et incidente : ce point leur importait fort peu et ne pouvait servir à l'édification de leurs lecteurs. Toutefois, on parle en maint et maint endroit, dans ces vies, *de la solitude de Scissy*, *du désert de Scissy*, ce qui a bien du rapport avec une forêt. Ces expressions se trouvent non seulement dans les récentes éditions des Bollandistes, mais encore dans la *Vie des Saints* par Ribadeneira, édition de *1667*, dont un bel exemplaire est entre les mains de M. Thébault, notre confrère. Comment donc M. Pigeon peut-il dire que la forêt de Scissy n'a reçu son nom qu'en *1734* ?

Le fait qu'on pouvait arriver par bateaux aux différentes localités dont il parle ne prouve nullement que ces localités fussent des ports de mer. Les rivières qui se jettent dans la baie du Mont Saint-Michel pouvaient servir à la navigation du temps où la forêt existait. On faisait autrefois de longs voyages et même on traversait les mers dans de petites embarcations ; ce n'est pas sans doute dans un vaisseau de haut bord que saint Samson vint au Vivier. Mais je laisse de côté les arguments historiques pour arriver aux points ci-après sur lesquels j'appelle toute l'attention du savant chanoine Pigeon.

1° La couche de terre végétale des prairies au milieu desquelles coule la Sée sous la ville d'Avranches repose sur un banc de tangue et de sable de six mètres d'épaisseur au-dessous duquel on trouve une autre couche de terre végétale, avec des arbres et des arbustes

Digitized by Google

renversés, des noisettes et des ossements d'animaux. Ici je parle de ce que j'ai vu moi-même, car je suis descendu au fond de la fouille creusée à cette profondeur pour la construction du pont sur lequel le chemin de fer franchit la rivière près de la gare d'Avranches. J'y ai ramassé une poignée de noisettes et des vertèbres d'un animal appartenant à l'espèce bovine. Ces fruits et ces ossements n'avaient subi presque aucune altération, mais depuis que les noisettes ont été remises à l'air la plupart se sont entr'ouvertes.

Dans la partie basse de la ferme de la Bretèche, commune de Servon, on trouve aussi, mais seulement à quelques mètres de profondeur, une couche de terre végétale séparée de celle de la surface par un lit de tangue qui recouvre des arbustes renversés et notamment des noisetiers portant feuilles et fruits.

Or, comment expliquer cela autrement que par un affaissement subit du sol, affaissement à la suite duquel la mer a immédiatement envahi l'espace où il s'est produit?

Elle a couvert tout cet espace pendant un temps plus ou moins long, puis, par l'effet des alluvions, elle s'est retirée un peu de manière à n'occuper que la surface où elle s'étend maintenant lors des grandes marées.

Voilà des choses que je ne suis pas seul à connaître et qu'on pourrait au besoin vérifier par des sondages.

Je dis que l'affaissement a été subit et j'insiste particulièrement sur ce point, pour lequel je m'adresse non seulement à M. le chanoine Pigeon, mais encore à d'autres personnes qui croient bien que la forêt de Scissy a existé, mais qui soutiennent qu'elle a été rongée lentement par les flots et qu'il n'y a pas eu de cataclysme. Un affaissement lent ou une érosion continue du rivage n'aurait pas eu pour résultat l'enfouissement sous la tangue d'arbres et d'arbustes ayant conservé leurs feuilles et leurs fruits. Si les noisettes étaient restées exposées à l'air ou sous une petite couche de terre pendant quelques mois seulement, elles auraient germé au lieu de rester intactes (sauf le noyau qui, comme on le pense bien, s'était retréci au point de ne plus être apparent).

Est-il donc contraire à la raison de penser que cet affaissement subit et inégal du sol ait occasionné la submersion de la forêt de Scissy? Je ne soutiens pas cependant que cette forêt, telle qu'elle existait primitivement, ait été submergée tout à coup en entier : je crois au contraire qu'il y a eu des envahissements graduels de la mer depuis Chausey jusqu'à une certaine distance au sud du Mont Saint-Michel; mais le dernier envahissement, que l'on fait remonter à l'an 709, a dû se produire instantanément. La présence des noisettes indique même la saison où il a eu lieu : c'était évidemment aux environs de l'équinoxe d'automne.

Digitized by Google

2° Des fouilles plus profondes que celle faite près de la gare d'Avranches ont été pratiquées dans le lit de la Sélune pour l'établissement du beau viaduc de Pontaubault. Je ne suis pas descendu au fond de ces fouilles, mais M. Gissot, chef de section des chemins de fer de l'Ouest, qui a dirigé tous les travaux de ce viaduc, a eu la complaisance de me communiquer les plans sur lesquels il a figuré les différentes couches de terrains traversées par les piles de viaduc : il en résulte clairement qu'il y a eu deux effondrements du sol au lieu d'un. M. Gissot a trouvé à une grande profondeur non seulement des noisettes et des arbres renversés, mais encore un fer de lance et d'autres objets fabriqués par la main de l'homme. Les sondages qu'il a fait faire le long de la ligne entre Avranches et Pontaubault lui ont révélé également l'existence d'une couche de terre végétale enfouie sous la tangue et le sable. Il n'est pas douteux pour lui que l'envahissement de la baie par la mer ne remonte pas aux temps préhistoriques.

3° Lors des grandes marées d'équinoxe, on voit à mer basse, en face de Saint-Pair, un certain nombre de souches d'arbres encore fixées dans le sol par leurs racines. Evidemment, la mer n'a pas toujours été là.

4° Aux mêmes époques, la mer découvre au reflux, à cinq kilomètres environ du rivage de Lingreville, un banc ou chaussée que les gens du pays appellent *la Casse* (c'est-à-dire *la Chasse*), le long duquel on voyait, il y a une trentaine d'années, — et peut-être voit-on encore aujourd'hui — un double rang de souches d'arbres également enracinées, bien alignées et régulièrement espacées. Ces arbres ont été certainement plantés par la main de l'homme. Voilà donc encore un témoignage d'époque relativement récente qui prouve bien que la mer n'occupait pas autrefois le point dont il s'agit. Elle n'a même pas cessé de gagner du terrain sur le rivage de Lingreville, car la personne honorable qui m'a parlé du banc de la Casse se souvient d'avoir vu, il y a environ trente ans, un moulin qu'on appelait le Moulin-de-la-Barre ou de Bas, qui fonctionnait encore et dont l'emplacement est maintenant sous l'eau.

Le regretté M. Quenault avait recueilli un grand nombre de faits du même genre, parmi lesquels se trouvaient sans doute les derniers que je viens de citer. Il en concluait que notre baie n'est occupée par la mer que depuis une époque peu reculée. Son opinion a paru si bien fondée que M. de Lapparent l'a adoptée et consignée dans son traité de Géologie, le plus bel ouvrage de ce genre publié jusqu'à présent.

5° Les livres de l'évêché de Dol ont conservé jusqu'en 1664 les noms des paroisses de Saint-Louis-de-Mauny, de la Feillette et de

Digitized by Google

Saint-Etienne-de-Paluel, qui sont à présent sous les flots. Une carte du marais de Dol, dressée en 1732, et présentée à la Société d'Archéologie par notre confrère, M. Charles Yvon (séance du 17 mai 1883), fait connaître la place exacte qu'occupait l'église de Paluel.

A toutes ces preuves irréfutables de l'existence d'une terre ferme dans l'espace qui forme aujourd'hui la baie et même au-delà vers Saint-Malo, il faut ajouter toutes celles si variées qu'en donne l'abbé Manet dans son ouvrage sur l'état ancien de la baie du Mont Saint-Michel et de Cancale, preuves tellement nombreuses que les limites qui me sont tracées ne me permettent pas de les reproduire.

Et M. Pigeon prétend néanmoins que *la mer a toujours, au moins depuis les temps historiques, battu nos rivages comme elle le fait actuellement.* Ceci m'étonne infiniment plus de sa part que de la part de toute autre personne. Il me semble, au contraire, qu'il n'y a guère de contrées qui aient éprouvé plus de changements.

Cette pauvre forêt de Scissy contrarie un peu les hypothèses du savant chanoine sur la direction des anciennes voies romaines. Mais il est certainement incapable de nier son existence, simplement pour les besoins de sa cause. Dans tous les cas, je persiste à dire qu'il est dans l'erreur en soutenant que la mer a toujours battu nos rivages comme elle le fait actuellement, et je crois l'avoir démontré.

—

LE CUL-DE-JATTE

Quand on te jette un sou, tu cours
Jusques au fond des grandes cours
Sur ton derrière en carapace,
Qui, chaque fois qu'il se déplace,
D'un bruit mat frappe le pavé.....
Mais surtout, prends garde à la casse,
Pour être plus vite arrivé,
Ne te démolis pas la rate,
Mon pauvre petit Cul-de-jatte.

Quand tu promènes sur les mains
Ta vie à travers les chemins,
De plus près tu vois la bottine
Où le métal bouclé dessine
Un éblouissant lumignon.
De là ta cervelle imagine
Tout le reste jusqu'au chignon.....
Crains que ton cœur trop fort ne batte
Mon pauvre petit Cul-de-jatte.

Digitized by Google

Quand tu vois sur une maison
Un chat qui, pendant la saison,
S'apprête à faire une bêtise,
D'en bas, tu suis la bête grise
Et tu lui dis : Joli matou,
Pour moi, tout ça n'est pas de mise,
Mais toi, tu peux aller partout
Retrouver ta petite chatte,
N'étant pas pauvre Cul-de-jatte.

L'hiver, quand arrive le soir
Et qu'il fait froid sur le trottoir,
Sous la porte d'une guinguette
Où se trémousse la grisette,
Tu trimbales ton demi-corps.
Mais, nul petit cœur de coquette
N'est pour toi. Des fifres, des cors,
Jamais le son gaillard n'éclate
Pour l'avant-deux d'un Cul-de-jatte.

Quand tu vas boire au cabaret,
Lorsque le tricorne paraît,
D'un gendarme sévère et juste,
S'avançant avec l'air auguste
Pour sauver l'ordre menacé,
Dans un tout petit coin, incruste
Tes charmes de crapaud cassé.
Il ne faut pas que l'on se batte,
Quand on est petit Cul-de-jatte.

Sois modeste dans tes désirs,
Fuis les inutiles plaisirs.
On m'a dit qu'une horrible gueuse,
De petits sous vieille glaneuse,
D'amour ayant le cœur hanté,
T'épousa..... rends-la bien heureuse.
Dans les jours de félicité,
Je sais que tu fais de l'épate,
Petit coquin de Cul-de-jatte.

Un beau jour, ça tournera mal,
Faudra frapper à l'hôpital.
Bientôt, une noire voiture
T'emmènera, froid, sous la dure,

Digitized by Google

Prendre un billet de logement.
La mort, avec sa vive allure,
Vous saute dessus lestement.....
Elle n'a pas mal à la patte,
Mon pauvre petit Cul-de-jatte.

P. Bouvattier.

—

LA CÉLÈBRE NAINE COLIBRI

Bonjour, mignonnette princesse
Colibri. Sa petite altesse
Loge dans ce petit réduit.
Elle y doit faire un peu de bruit
Pour bien prouver qu'elle est vivante.
On annonce qu'elle est charmante.
Le soleil d'amour a-t-il lui,
Pourtant, ô ma pauvre nabote,
Sur ton corps haut comme une botte ?

A quoi penses-tu, Colibri,
Est-ce à l'absence d'un mari ?

« On va commencer la séance !
C'est la première fois qu'en France
Ce phénomène merveilleux
Paraît, mesdames et messieurs.
Je l'apporte dans cette boîte,
Et, bien qu'elle soit très étroite,
Elle s'y trouve on ne peut mieux.
Voyez sa petite chemise,
Elle a la taille très bien prise. »

A quoi penses-tu, Colibri,
Est-ce à l'absence d'un mari ?

Par ces mots, le barnum cupide
Ameute le badaud stupide.
La princesse, dans sa maison,
Etouffe, comme de raison.
Pauvre petite prisonnière,
A peine vois-tu la lumière,
Et les arbres et le gazon.....

Digitized by Google

Quand éclate de l'hirondelle
La chanson d'amour éternelle,

A quoi penses-tu, Colibri,
Est-ce à l'absence d'un mari ?

Dans le dedans de la baraque,
Le plancher de sapin blanc craque
Presque sous le poids des oisifs
Curieux des diminutifs
Dont te fit la nature avare.
Tu parais, la foule bizarre
Regarde tes grands yeux pensifs.
Quand tu racontes ton histoire
A ce public lourdaud de foire,

A quoi penses-tu, Colibri,
Est-ce à l'absence d'un mari ?

Quand d'un dernier quinquet l'épaisse
Flamme éclaire la mince caisse
Que compte à deux fois le patron
De crainte d'oublier un rond,
Tu t'en vas retrouver, seulette,
Ta pauvre petite couchette.
Puis, du sommeil le doux ronron
Gonfle ta petite poitrine.....
Si quelque rêve te lutine,

A quoi rêves-tu, Colibri,
Est-ce à l'absence d'un mari ?

C'est triste, ma pauvre petite,
Mais les ans s'écoulent bien vite,
Et devant toi tous les bonheurs
Passent sans souci de tes pleurs.
Tandis qu'en ton temple de toile
Tu vis sous ta mauvaise étoile,
Si tu vois, parmi les flâneurs,
Entrer un couple qui babille,
Gars amoureux et belle fille,

A quoi penses-tu, Colibri,
Est-ce à l'absence d'un mari ?

Digitized by Google

Hélas, ton âme inassouvie
Promène tristement sa vie
Murée en ta difformité,
Sans connaître la volupté
Qui tout autour de toi rayonne.
Quel plaisir, nature bouffonne,
Te donne ta méchanceté,
Lorsqu'il te plaît de faire naître
Ainsi tout cocace un pauvre être !

Le sort ne m'a pas toujours ri,
Aussi, je te plains, Colibri.

P. Bouvattier.

La Fontaine et Montesquieu. — Pour mettre dans leur jour et rendre palpables les changements d'un idiôme, même fixé par l'écriture et la typographie, il n'est pas besoin de recueillir ce qu'on a appelé la langue de Shakespeare, de Corneille, de La Fontaine, de Molière, qui étaient peuple par le vocabulaire : il suffira de colliger dans des auteurs plus rapprochés et dans des siècles dits classiques. Montesquieu, dans sa *Grandeur et Décadence*, emploie ces expressions concises qui représentent tout une pensée, comme *sans quoi*, en quoi, et l'adverbe *où* tenant lieu d'un prénom, comme « un homme où il se pût fier. » Parmi ces latinisme, je note : *avarice* dans le sens d'avidité ; *tyran*, dans l'acception de *tyrannus*, c'est-à-dire celui qui substitue la monarchie à un état démocratique, le *dernier comble* (*summum culmen*), *convenir avec quelqu'un*, pour s'accorder avec : « Autant que les Perses avaient négligé l'art militaire, autant les Romains l'avaient cultivé, » et un certain nombre d'ablatifs absolus, *injure*, pour injustice, etc. Il a aussi des archaïsmes : *chapeau de fleurs*, pour couronnement de fleurs ; *vêtissait*, pour vêtait, *muleter*, frapper d'une amende, *livre de raison*, livres de comptes, *le héroïsme* pour l'héroïsme ; *police* dans le sens de gouvernement. De Corneille, glanant dans *Cinna*, *Horace* et *Polyeucte*, je relève quelques archaïsmes : *confidence* dans le sens de confiance ; *tout beau*, pour indiquer un temps d'arrêt ; *amour*, féminin au singulier ; *autant comme*, pour autant que ; *guérir*, pour chercher ; *hostie*, pour victime ; *chef*, pour tête ; *j'orrai*, le futur du verbe ouïr ; *alfange*, mot arabe pour cimeterre ; *revancher*, pour prendre sa revanche ; *que je die*, que je dise ; *assurer*, pour rassurer, *heur*, pour bonheur. Dans le seul misanthrope, il y a bon nombre de vieillles formes : *plaidoirie*, manie de plaider, je *treuve*, je trouve ; je *recoi*, je reçois ; forme du vieux fran-

Digitized by Google

çais, basé sur le latin, la première personne étant sans *s; avecque*, avec; *à*, au lieu de pour; *cabinet*, secrétaire, meuble: *heur* pour bonheur; *tutayer*, tutoyer; *brillant*, substantif qui n'est plus usité que dans faux-brillant, etc. Racine est bien plus près de la langue de nos jours, cependant je note encore : *prêt à*, pour près de, *assurer*, pour rassurer; *se parer*, pour se garantir; *meurtrir*, pour massacrer. Il y aurait un très grand nombre d'expression dans Boileau, mais il faut se borner à quelques-unes : un *ridicule*, un homme ridicule; *fantaisie*, dans le sens de faculté d'imaginer; *j'aperçois*, forme du vieux français; *sens-froid*, sang-froid; *s'explique*, dans le sens *d'explicat*, se déroule : « La tragédie agit, marche et s'explique; » *devers Caen*, vers Caen; *cicatricé*, couvert de cicatrices; censeur *sourcilleux*, littéralement qui fronce le sourcil; *plaisant*, agréable, etc. La Fontaine fourmille de mots tombés en désuétude; mais pour lui je voudrais lui consacrer une étude plus étendue.

Sous le rapport de la langue et du style, l'œuvre de La Fontaine donne lieu, tout d'abord, à deux observations importantes, la première, c'est que de tous nos classiques, c'est celui qui garde le mieux la traduction du moyen-âge, qu'il reçut non de l'étude, mais du peuple, la seconde, c'est qu'il a plus que personne, dans notre littérature, le cachet populaire, c'est-à-dire la naïveté et la simplicité pour les idées et pour la langue les termes simples, communs, courts et vifs, la forme variée, la prestesse de la phrase, dont le tissu est comme une rangée de perles fines, le récit dramatique mêlé de discours directs et de pensées proverbiales, enfin, la brièveté de l'expression par opposition aux *sesquipedalia verba* des écrivains classiques purs, par exemple il dira : *machineur* de ruses et non machinateur, *bâtisseur* et non constructeur, etc. Pour la philologie, l'œuvre de notre poète serait une mine inépuisable et chaque vers fournirait l'occasion d'un commentaire. Parfaitement jeune et moderne pour l'idée et l'observation, La Fontaine, par le besoin du commentaire et par le langage archaïque, joue chez nous le rôle d'un ancien, dont on ne comprend pas toute la langue. Imitateur ou emprunteur pour tous les sujets de fables (Pour son *Paysan du Danube*, c'est plus que cela : il a tout pris à Guevara, par la traduction de Boaistuau), il est créateur inimitable pour la vie, le drame, l'animation : c'est l'ample comédie aux cent actes divers. Son originalité est donc dans la mise en scène pour le fond comme pour la forme elle consiste dans un style archaïque et populaire. Comme le peuple qui n'aime pas la circonlocution « qui, dit Fénélon, affaiblit le discours » il appelle à son secours le terme composé, par exemple ronge-maille, trotte-menu, grippe-fromage, gagne-pain, réveille-matin (le coq), chatte-mitte, passe-Cicéron (orateur), médecin tant-pis, francs pat-

Digitized by Google

tes-pelus. archipatelins, etc. Enfin, il est l'écrivain de toute la littérature française qui a le mieux concilié l'art et la vie, la variété et l'unité. Ce qui prouve sa perfection et son *humanité*, c'est qu'il est toujours lu et que son œuvre est le livre de tout le monde, des enfants et des vieillards, du peuple et des esprits cultivés.

Ed. Le Héricher.

Une très intéressante étude orale de M. Et. Dupont sur Leconte de Lisle termine la séance, qui est levée au bruit des applaudissements.

Entre deux séances nous apprenons avec douleur la mort de M. Ch. Carpentier.

Dernière lettre de M. Ch. Carpentier. *Paris, le 27 avril 1887.*

Mon bien cher Président et ami,

Si je vous écrivais aussi souvent que je pense à vous, votre bureau serait couvert de lettres portant ma signature. Je pense à vous, parce que vous avez été toujours excellent pour moi, et qu'il me semble que nos esprits sont de la même famille, — ce qui est, du reste, me faire beaucoup d'honneur. Je voudrais bien venir *en journée* chez vous pour casser votre bois, à votre sage et salutaire exemple, et planter ou récolter vos choux, dans votre jardin de Céaux, afin de jouir de votre conversation, et de parler, avec vous, des choses passées, car, *pour l'avenir*, je n'ose guère y penser. Quoi qu'il en soit, je débarquerai à Ivry le 29 ou 30 prochain, pour avoir de vos nouvelles, et vous demander un peu plus de temps qu'à vos autres voyages. Je vous ferai seulement remarquer que si vous venez si tard, vous aurez peu de temps pour voir l'Exposition qui, à elle seule, vaudrait un voyage. J'ai appris, avec plaisir, que vous aviez un collaborateur utile en M. Sarlin. Je vous remercie, tous les deux, d'avoir pensé au *Droit Païen*. Je ne veux pas attendre votre retour pour vous féliciter d'avoir introduit l'élément *des femmes* dans notre Société. Mlle Ida Hubert devrait prendre *un sous-bibliothécaire féminin*, et cette innovation pourrait amener d'heureuses réformes dans la composition de notre Société. Partout où les femmes prennent pied, le succès et la vogue arrivent, c'est un bon commencement qui devra porter des fruits à Avranches et au dehors. J'attends nos réunions pour vous dire la peine que j'ai éprouvée de la mort de M. V. Jacques et de M. Bon de la Martre. Quoique vieux, il est dur de se séparer de la vie, et de ceux qu'on a aimés ou connus. Je suis dans une mauvaise période de santé *locale*. La *générale se soutient*. Je vous quitte pour un vilain dossier criminel, en attendant celui de Pranzini et de Geissler, qui nous mettent tous sens dessus dessous ; surtout, ne tra-

Digitized by Google

vaillez pas trop : quoique vous soyez robuste, il faut plus donner *au corps* qu'à l'esprit. L'esprit ne vieillit pas, mais le corps n'est plus jeune. Permettez-moi de vous renouveler, avec tous mes remerciements pour votre indulgente bonté, l'assurance de mon bien profond attachement et de vous prier de faire agréer mes respects empressés à..... A bientôt. » CH. CARPENTIER.

FUNÉRAILLES DE M. CHARLES CARPENTIER

Nul n'est prophète en son pays, dit le commun proverbe ; semez le bienfait, vous récoltez l'ingratitude, dit-on encore. Les funérailles de M. Carpentier ont donné un éclatant démenti à ces dictons ordinaires. Il est vrai que ces bienfaits pour sa commune natale, celle de Tirepied, étaient hors ligne. Il avait comblé de dons scolaires, livres, instruments, etc., les deux écoles de la commune ; il avait créé un marché dans la bourgade, orné l'église de tableaux, soutenu de son influence et éclairé le conseil municipal.

Sa mort a causé un deuil général, et bien que nous soyons au fort de la *fauche* et de la fenaison, on arrivait de tous côtés au devant de son cercueil. Celui-ci était arrivé à la gare par le train du matin, accompagné du gendre du défunt, M. Lucien Couvreux, auditeur à la Cour des Comptes. Il était reçu par un vieil ami, voisin de campagne de M. Carpentier, M. Auguste Latouche, qui organisait ou plutôt improvisait tous les détails du convoi qui se sont réalisés à la minute indiquée.

Le char funèbre a pris la route de Tirepied, ayant à ses côtés un petit nombre des amis survivant au défunt. Nous y avons remarqué M. Perrouault, portant le cierge d'honneur, un vieil ami, de Saint-James, M. Bataille, avocat, M. Pascal Turgot, M. Barbé père, ancien notaire à Brecey, M. Piel, greffier de paix à Brecey, M. Voisin, juge de paix, fils du docteur Voisin, un des grands amis de M. Carpentier, M. Ed. Le Héricher, président de la Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain, dont M. Carpentier était l'un des membres les plus actifs et les plus distingués.

La population de Tirepied s'était portée au-devant du corps, à plusieurs kilomètres sur la grande route, le conseil municipal tout entier, le maire en tête, M. Le Roux, portant une couronne offerte par le conseil, puis les deux écoles, celle des filles et celle des garçons, offrant une couronne, conduites par le maître et la maîtresse ; et avec couronne aussi les marchands du bourg où M. Carpentier avait créé un marché ; puis le clergé de cinq ou six paroisses.

Le cercueil était recouvert de la robe rouge du magistrat, avec sa croix d'honneur, sa toque rouge, galonnée d'or : le tout ressortant

Digitized by Google

sur le velours noir du drap mortuaire, avec les palmes d'officier d'académie.

La messe des morts a été chantée dans une église pleine d'un monde recueilli, surtout au moment de l'élévation, où un beau chant sur l'harmonium, exécuté par le vicaire de la paroisse, a dû émouvoir tous les cœurs.

C'est sous une chaleur torride que tout le cortège s'est acheminé vers la fosse, dans ce cimetière où reposent le père et la mère de M. Carpentier, et d'où on aperçoit les hauteurs de son village natal, les *Rues*, où il préparait depuis longtemps le lit de repos de sa vieillesse, où il devait goûter les douceurs d'une retraite qu'il allait atteindre, étant arrivé à 68 ans ; mort prématurée, mais prévue prochaine. M. Le Héricher, qui l'avait visité plusieurs fois dans sa maladie, attribuée à un refroidissement, l'avait trouvé fort affaibli.

Encore un qui a fait naufrage au port ! M. Le Héricher, comme ami intime du défunt et comme président de la Société littéraire et scientifique d'Avranches, après le silence du glas funèbre, a prononcé l'oraison funèbre. Après avoir peint son caractère, son esprit si fin, si distingué, et son cœur affectueux et aimant, il a retracé la jeunesse du jeune avocat à Avranches, sa carrière rapide de magistrat, et ses nombreux travaux juridiques et littéraires, et spécialement ces études et poésies variées que ses multiples talents avaient prodigués à cette Société. Ce discours, écouté avec recueillement, a été réclamé par la famille et le conseil municipal. Nous l'avons réclamé nous même pour notre journal, mais M. Le Héricher a cru devoir le réserver pour le produire au sein de la Société où M. Carpentier tenait une si grande place et où il laisse un vide si profond. Extr. du journal *L'Opinion*.

ORAISON FUNÈBRE

Cher ami, je veux vous donner pour la dernière fois et dans la mort ce nom que nous nous donnions dans la vie ; ce nom, qu'on ne doit pas profaner par un usage léger, repose pour nous sur une intimité de quarante ans. Elle commença alors que vous étiez le jeune avocat poète d'Avranches, se fortifia dans ces réunions dramatiques et littéraires de M. de la Boutraye, où se donnait rendez-vous l'élite intellectuelle et artistique de cette ville, et après une révolution, qui en suspendit le cours, elle se continua par les communications du magistrat. Votre carrière de magistrat eut un rapide essor et elle a trois grandes étapes : l'avocat d'Avranches devient procureur de la République à Saint-Lo, de Saint-Lo il passe avocat-général à Douai, et de Douai il monte à la Cour d'Appel de Paris. Cette existence est bien remplie, témoin ce fort volume de réquisitoires, de mercuriales, de

Digitized by Google

plaidoyers que vous avez légué à la Société savante d'Avranches, témoin surtout votre grande œuvre qui pourrait remplir toute la vie d'un savant jurisconsulte et d'un penseur, ce traité du droit païen et du droit chrétien, dont nous entendions naguère l'analyse et l'éloge dans une des séances de notre Société, par un jeune avocat d'avenir, M. Sarlin. C'est là que vous avez déposé de grandes idées humanitaires et surtout cette vénération et cet amour constants d'une morale sublime, de celle qui a dit : « aimez ceux qui vous persécutent. » Mais d'autres plus compétents raconteront et apprécieront vos travaux de jurisconsulte et d'orateur. Pour moi, Président de la Société littéraire et scientifique d'Avranches, je veux dire tout ce que vous avez fait pour cette association de votre Avranchin tant aimé et dont les publications vous reportaient, avec tant de bonheur, le pays natal. Nous n'avons pas oublié vos études sur la peine de mort, qui, discutées par plusieurs membres, jetèrent de la vie et de l'animation dans nos séances où se disputaient le respect de la vie humaine et l'intérêt de la société et de la civilisation. Esprit souple, sympathie embrassante, sentiment universel, Ch. Carpentier, dans la flexibilité de ses talents passait du sévère à l'agréable et même à l'esprit humouristique. Entre cette thèse austère et une autre qui ne l'était pas moins, mais encore grave et recueillie, comme le lointain souvenir, les *Scènes d'Avranches d'autrefois,* se glissèrent d'abord cette poésie d'un lyrisme élevé, un chef-d'œuvre, l'ode à Hartman, puis la poésie chrétienne, *Sœur Marie,* puis la spirituelle *Epître au Président.* Mais le couronnement de ces œuvres savantes ou poétiques, ce fut sa dernière production, la plus aimée, l'enfant de sa vieillesse, cette *Ville souterraine,* où le charme du roman s'allie à la science de l'archéologie romaine, mise en action, cette œuvre toute avranchine, écrite sur le coteau opposée à ces grandes collines boisées que nous voyons d'ici, où se trouve le camp du Châtelier.

Mais Ch. Charpentier n'était pas seulement un esprit très distingué, c'était encore un grand cœur. Quand ces deux choses sont réunies, il en résulte le charme. Il avait le charme, le regard fin, la bouche caressante, la physionomie sympathique, et sa voix sonnait l'affection et la sincérité. Je le reverrai longtemps sur ce lit qui devait être le lit mortuaire, avec sa figure intelligente noyée dans sa fine barbe *florie* : j'entendrai toujours cette voix sereine et lente qui parlait déjà de *l'inéluctable,* qui disait qu'il faut bien finir et de telles et telles choses mondaines, que tout cela, ce n'est rien.

Toutefois, c'était un naufragé à l'entrée du port. Si, à ces moments suprêmes, il a rêvé de sa maison du hameau des Rues, celle de sa mère et son berceau, cette maison tant espérée où il revenait tous les ans, où lui et sa famille préparaient le lieu de sa retraite

Digitized by Google

qu'il allait atteindre, cette maison que les mains habiles de trois femmes dévouées, son épouse et ses filles, ornaient d'art et de confort, s'il s'est dit, en sentant la vie s'échapper d'un corps épuisé, qu'il eût mieux valu vivre sous ses pommiers et son avenue de peupliers, propriétaire rural souple et robuste, au lieu de passer de longs jours dans les noirs labeurs de la justice et dans les ombres des prétoires, du moins il s'est résigné dans la quiétude de la conscience et dans le sentiment d'avoir eu une existence pleine d'œuvres, pleine de jours, aimée et honorée. La mort a enlevé la plupart de ses amis d'Avranches : les Sanson, les Bouvattier ne sont plus. L'un des vieux amis est au bord de cette fosse, c'est M. Auguste Latouche, son camarade de la ville, son voisin de campagne, près de lui se serrent des vieux lutteurs du barreau d'Avranches, un camarade, M. Bataille, avocat, l'aimable et vénérable Pascal Turgot, plus qu'octogénaire. Maintenant, c'est à nous de déplorer cette mort qui laisse un vide profond pour sa famille, pour notre Société d'Archéologie, pour ses confrères de la Cour d'appel, pour ses amis, pour cette commune de Tirepied dont il fut un des bienfaiteurs.

Mais vous, Charles Carpentier, vous n'avez pas semé vos bienfaits dans une terre stérile : ils ont germé dans cette bonne terre, ils ont fleuri et se sont épanouis en reconnaissance. Votre mort, vos funérailles sont un deuil général. Sur les bords de votre tombe s'entassent les couronnes : le conseil municipal que vous éclairiez de vos conseils dépose la sienne ; les écoles qui ont fait au loin escorte à votre corps, et que vous avez comblés de dons de livres et d'objets scolaires ont donné leur couronne, eux aussi les marchands et commerçants de la bourgade que vous avez dotée d'un marché, et ce clergé vous est reconnaissant des tableaux que vous avez obtenus pour son église. Pour moi, je suis la voix de la compagnie où vous avez si profondément marqué votre trace, et c'est au nom des cinq à six cents membres de vos confrères que je vous dis le dernier adieu.

Ed. Le Héricher.

P.-S. — Dernières Nouvelles. — Nos confrères, M. Charles Fouqué, conservateur de notre musée de peinture et professeur de dessin au collège, et M. Victor Poulain, d'Avranches, commis d'Académie à Caen, sont nommés officiers d'académie. — Une lettre de notre confrère, M. Couëtil, de Saint-Martin, près Avranches, conservateur du jardin botanique du Havre, adressée à M. S. Mauduit, lui apprend qu'il a découvert à Avranches, près l'usine à gaz, une crucifère de toute rareté, le *lepidium graminifolium*. —Contrairement à une de nos assertions, notre confrère, M. Genreau, du château de Chantorre, en Bacilly, nous apprend que l'excellente espèce pour la clôture, le *février triacanthe* a bien réussi autour de son parc. — M. de la Varde, conservateur honoraire de notre musée, nous fait don de son beau fusain le *Matin*, qui a été très remarqué à l'*Exposition du Blanc et du Noir*. — Erratum : l'article *Philologie et Histoire*, du VIIe vol. doit être signé : Launay, prof. d'hist. au lycée J. de Sailly. — Encore deux nouvelles médailles gagnées par notre confrère, M. L. David, juge à Mortain, l'une à l'alliance des poètes, à Toulouse, l'autre à la Société protectrice des animaux.

Le Gérant : Jules Durand.

Avranches. — Imp. J. DURAND, rues Boudrie et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 28 JUILLET 1887

Président : M. Edouard LE HÉRICHER.

Secrétaire : M. Sosthène MAUDUIT

—«o»—

Présents à la Séance

MM. Edouard Le Héricher, président; Sosthène Mauduit, vice-secrétaire; Fauchon, de Terpsichore, en Bacilly; le docteur Aubrée; Charles Yvon, de Villecunan (Bretagne); Victor Vigot, artiste peintre; Mlle Marguerite Beaumont et Mme sa Grand'Mère; Mme Couraye-DuParc; MM. le vicomte Georges d'Avenel; Désiré Légot, courrier-convoyeur; Lebel, libraire; Mme et Mlle Née; M. le colonel anglais Grylls; Mme Grylls; MM. Charles Grylls et John Grylls; Sarlin, avocat, Jules Durand, typographe, et son fils; Paul Bouvattier, contrôleur des Contributions directes; Antony Renou, ancien Sous-Préfet, résidant au Parc, en Sainte-Pience; Edmond Lemoine Le Chesnay, de Sartilly; René Moulin, de Mortain; le comte de Romilly, de la Chapelle-Hamelin; le professeur Alphonse Lemonnier, d'Ouffières (Calvados); M. John Hill, à Terpsichore, venu pour la séance, est arivé trop tard.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.
2. Présentation de plusieurs nouveaux membres.
3. Livres et objets offerts, spécialement le tableau au fusain *le Matin*, de M. de la Varde, Conservateur honoraire du Musée.
4. *Les Frontières de la Folie*, par le docteur Loyer, vice-président.
5. *Les Artistes de la Manche, et spécialement de l'Avranchin au Salon*, par Mlle Marguerite Beaumont.

Digitized by Google

6. *Excursion en Italie*, par M. Aimable Gilbert, de Pontaubault.

7. *Chansons, proverbes et dictons* du canton de Thury-Harcourt, par M. le professeur Le Monnier, d'Ouffières.

8. *Sur le littoral de l'Avranchin,* par M. Edmond Lemoine Le Chesnay, de Sartilly.

9. *Suzanne*, poésie, à une jeune enfant, par M. L. J., de S., dédiée à M. Etienne Dupont, et *A ma Muse*, à la mémoire du « poète avranchois, » Jean de Vitel, par M. Jules Durand.

10. *La Forêt de Villecartier*, par MM. Charles Yvon et Le Héricher.

11. *M. Bon de la Martre étudié comme littérateur* dans son livre *Les Ironies d'un joueur de luth,* par M. Le Héricher.

12. *Le Président au Congrès de la Sorbonne* et *Avranches à Paris*, par le Président.

13. *Nécrologie :* M. Ch. Carpentier, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris, par M. Le Héricher.

M. le vice-secrétaire, Sosthène Mauduit, en commençant la lecture de sa rédaction du procès-verbal de la dernière séance, annonce qu'il y a introduit de lui-même, sauf l'approbation de la Société, un passage contre l'abus des loteries, contre des désordres, tripotages, filouteries qui s'y sont produits et il en déplore l'usage surtout dans les intérêts moraux et pécuniaires des classes ouvrières. Cette note est faite à l'occasion du don, par M. Pommerette, d'une réduction au millième du lingot d'or. Le procès-verbal est adopté dans son entier, sans aucune réclamation.

La séance s'ouvre devant une assemblée assez nombreuse pour la saison, si chaude, et pour un temps où il y a tant d'absences de la ville et de mouvement dans les familles. Plusieurs membres se font excuser : 1° M. le secrétaire comte de Chabannes pour « une cause d'absence indispensable ; » 2° M. Maheux, curé de Saint-Oven, comme retenu par la retraite de la première communion ; 3° M. Victor Brunet, de Vire, empêché par le service de sa charge, mais « qui n'en sera pas moins de cœur avec nous ; » 4° notre nouvelle et précieuse recrue, M, Antony Renou, ancien sous-préfet, chevalier de la Légion-d'Honneur, résidant au Parc, par une intention délicate, écrit, prévoyant le cas où il ne pourrait pas être à la séance, ce qui, heureusement ne s'est pas réalisé : 5° M. Jules Desfeux, de La Haye-Pesnel exprime ses vifs regrets d'être empêché de ne pouvoir venir à la séance.

Présentation de nouveaux membres. — Bien que considérable-

Digitized by Google

ment « écrémé » par les adhésions de près de six cents personnes honorables et distinguées de nos deux arrondissements, malgré cette sélection constante et serrée, notre pays a encore fourni un bon nombre de nouveaux sociétaires, dans ce dernier trimestre. M. le secrétaire proclame leurs noms, presque tous titulaires, et le Président accompagne chaque nom des titres qui peuvent les faire valoir. Ce sont :

TITULAIRES

1° M. Henri Herbin, de Juvigny-le-Tertre, percepteur à Nogent-le-Rotrou, présenté par M. Sosthène Mauduit et M. Le Héricher. Ancien et bon élève du collège d'Avranches, après avoir été percepteur au Teilleul, M. Herbin l'est aujourd'hui à Nogent, habitant au-dessous de sa magnifique forteresse, aujourd'hui propriété privée et interdite au public. Caractère franc, grand amateur de sport à cheval, de chasse à courre, il a aussi les goûts du collectionneur de céramique et de vieux bois sculptés. Il est présenté par son ancien maître de rhétorique et par M. S. Mauduit, son ami et l'ami dévoué de sa famille. M. Herbin a compris l'utilité très fructueuse de la possession de la langue anglaise, lorsqu'il s'est trouvé au milieu des Américains, acheteur des chevaux de sa région qui enlevaient à prix d'or les beaux types percherons (l'un 16,000 fr). Il a connu la vérité de l'axiôme : un homme qui sait deux langues vaut deux hommes

2° M. Gabriel de Tesson, à la Mancellière, arrondissement de Mortain, présenté par M. son beau-frère, le comte de Chabannes, par le capitaine de frégate en retraite, son cousin, M. Alfred de Tesson. Le récipiendaire, conseiller général de la Manche, pour le canton d'Isigny-Pain-d'Avène, appartient dans le conseil à un groupe distingué, ami des lettres, des sciences et des arts, qui lutte, depuis plusieurs années, pour faire rendre aux Sociétés savantes du département leurs anciennes allocations.

3° M. P. Goutière, principal du collège de Mortain, se présente, sur l'invitation du Président, avec le patronage de M. Le Héricher, de notre savant et dévoué confrère, M. de Bailliencourt, ancien receveur des Finances, pour être admis dans une association riche en noms universitaires, en professeurs de collèges, lycées et Facultés, et à leur tête le très distingué recteur de Caen, M. Edgard Zevort, ancien rédacteur aux *Débats*, et un des collaborateurs actifs de la *Revue de l'Enseignement supérieur*.

Nous croyons savoir que M. Goutière s'applique fortement à son œuvre collégiale et qu'il lutte courageusement contre les difficultés de sa situation. Aussi ne veut-il pas en être distrait : « J'accepte volontiers vos propositions, écrit-il au Président, à la condition toute-

Digitized by Google

fois que ma nouvelle charge ne m'imposera pas trop de travail. J'ai besoin de me consacrer tout entier au collège de Mortain et je ne saurais, à l'heure actuelle, accepter un mandat qui m'éloignerait de mes occupations ordinaires. »

4° M. Aubril, directeur de l'Ecole agricole de Sartilly, récemment nommé à ce poste par le ministre, avec la collaboration de professeurs, dont l'un est notre excellent confrère, M. Hubert, pharmacien, chargé de la physique et de la chimie. M. Aubril a obtenu beaucoup de réputation comme maître primaire : il ajoute son nom à la liste trop courte des instituteurs dans notre Société, qui se console par la qualité, puisqu'elle possède les excellents maîtres : à la Haye-Pesnel M. Legallais ; à Saint-Vaast-la-Hougue, M. Courtois. M. Aubril est présenté par MM. Hubert, Ameline-Basbourg et Sarlin, avocat.

5° M. Jules Boutry-La-Frênaye, d'Avranches, ancien élève de notre collège, directeur retraité des postes et télégraphes à la Rochelle et résidant à Avranches, grand ami des livres et de leur lecture, appartenant à une des plus honorables familles de notre ville, présenté par M. Octave Le Chevalier et M. Le Héricher.

6° M. Lemoine Le Chesnay, notaire à Sartilly, présenté par son frère M. Edmond Lemoine Le Chesnay, par M. Sosthène Mauduit et M. Le Héricher, un des trois Lemoine qui formèrent dans notre vieux collège un groupe studieux et distingué dont on n'a pas perdu mémoire. C'est un amateur des bonnes choses artistiques anciennes. Sa maison est un petit musée orné de beaucoup de vieux bois sculptés du pays, de tableaux, dont un, un paysage avec lumière sous bois, est très remarquable, et une très belle tapisserie ancienne, assez bien conservée, représentant des verdures encadrant un château. M. Lemoine Le Chesnay est un de ceux qui ont le plus fait pour la création si rapide et le développement de la station balnéraire de Jullouville, ainsi nommée de son principal fondateur, notre confrère, M. Jullou.

7° M. Antony Renou, ancien sous-préfet, chevalier de la Légion-d'Honneur, qui se livre avec ardeur aux questions philosophiques et morales : fonctionnaire retraité, il travaillera plus que jamais à ses études favorites dans la villa La Bochonnière, en Sainte-Pience : ami de notre confrère M. Plaut, du château du Parc, il est présenté par lui et par notre excellent confrère, M. Pommerette, son voisin de campagne.

8° M. le contre-amiral Regnault de Prémesnil, d'Equilly, présenté par M. le capitaine de frégate en retraite, Alfred de Tesson et et M. Jules Desfeux, de la Haye-Paynel, ancien conseiller d'arondissement. M. le contre-amiral Regnault appartient à notre pays doublement, comme originaire d'une commune aux confins de notre

Digitized by Google

arrondissement d'Avranches et comme ayant commandé pendant deux ans la station navale à Granville. Il est aujourd'hui commandant de la marine en Corse. Il a ainsi répondu à la proposition du Président : « Je m'empresse de vous informer que je donne volontiers mon adhésion à l'aimable proposition que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, de faire partie de la Société d'Archéologie d'Avranches placée sous votre présidence. Normand d'origine, possédant en Normandie la propriété que m'a laissée mon père et destiné probablement à y finir mes jours, en retraite, je m'intéresse vivement à tout ce qui concerne ce beau pays ; aussi pouvez-vous compter, monsieur, que je m'efforcerai d'être, pour votre Société, un collaborateur utile. J'ai connu dans la marine le commandant de Tesson et il me serait agréable d'être admis sous son parrainage et sous celui de M. Desfeux. J'espère que de Tesson voudra bien y consentir. Je compte passer à Equilly le mois d'août et de septembre : j'irai certainement à Avranches et j'aurai l'honneur de vous y voir. Veuillez etc.

CORRESPONDANT

M. Paris-Jallobert, recteur de la paroisse de Vieux-Viel (Ille-et-Vilaine), présenté par le docteur Aubrée, M. Ch. Yvon et M. Le Héricher. Pour la valeur de ce distingué nouveau membre, voir notre notice sur lui dans *Excursion en forêt de Villecartier*, insérée au 9e volume des *Mémoires* de la Société qui paraîtra prochainement.

CORRESPONDANCE

Le Président procède au dépouillement d'une correspondance accumulée depuis trois mois, mais il n'en détache, avec quelques mots d'analyse, que les parties les plus saillantes, réservant les lettres d'intérêt secondaire pour la *Revue* de la Société.

1° Ivry-sur-Seine, 12 mai 1887, aimable appel de notre confrère, M. O. Blondel, pour recevoir dans son hospitalité le Président, délégué au Congrès de la Sorbonne.

2° M. A. de Vaulabelle à M. le Secrétaire, pour adresser communications, 12, rue de la Barouillière, Paris.

3° « Une élucubration en vers, » envoi de la jolie pièce Suzanne, par M. L., de S., capitaine d'infanterie ; dédiée à M. Etienne Dupont. « Tout à vous, bien amicalement et bien respectueusement ami, M. le Président. »

4° De Washington, avis de l'envoi à notre Société d'un de ces volumes qui sont la plus haute perfection dans la typographie et la gravure, avec un texte de la plus grande précision, c'est-à-dire « *A copy*

Digitized by Google

of the fourth annual report of the bureau of ethnology. 1882-1883. Le Président fera un rapport sur cet ouvrage.

5° Espoir ajourné de nous adjoindre un nouvel habitant d'Avranches, ancien pharmacien, membre de la Société Linnéenne de Normandie : « Malgré mon vif désir, nous écrit-il, de faire partie de votre compagnie, je me vois obligé de céder à des considérations personnelles et de remettre ma candidature à plus tard. Car, à l'époque troublée que nous traversons, où toutes les forces morales et matérielles nécessaires à la prospérité d'une grande nation sont supprimées les unes après les autres, il est sage et prudent de réserver son zèle et surtout sa bourse pour des temps meilleurs, et de sacrifier d'une manière absolue l'utile à l'indispensable. » (Avranches, juillet 1887).

6° *80, de Hauteville, Saint-Peter's port, Guernsey*, d'où notre dévoué confrère, M. Labussière, nous annonce son changement d'adresse, ayant quitté les *Maindonaux*, « ne pouvant se faire au climat de Saint-Martin, il lui a fallu, d'après l'avis de son médecin, aller demeurer en ville où l'air est moins vif et moins humide. »

7° Le folklorisme se propage : voilà que nous trouvons dans le programme de la 55e session du Congrès Provincial un article qu'on n'y introduisait pas autrefois : « Traditions, contes, dictons, cantiques et chansons populaires » (de la région de Saint-Saens, Seine-Inférieure), signé du sous-directeur, E. de Beaurepaire, et son envoi est une invitation à nous faire représenter à ce congrès.

8° Le Principal du collège de Beauvais, M. Boulée, demande au Président « d'être son interprète pour exprimer ses remerciements du titre de correspondant qui le rattache à la bonne ville d'Avranches, où il a trouvé tant et de si réelles sympathies. »

9° Ministère de l'Instruction publique, demandant aux Sociétés savantes de dresser le catalogue de leurs manuscrits à ses frais : réponse que la nôtre n'a pas de manuscrits.

10° Note sur l'étymologie, qui n'est pas dans Littré, du nom d'un végétal qui est dans toutes les maisons aujourd'hui, le *tradescantia* : il dérive de Tradescant qui fut, pendant trois générations, le jardinier de la couronne en Angleterre, XVIIe siècle.

11° Société de Valognes, annonçant qu'elle nous envoie, par l'intermédiaire du ministre, le 4e volume de ses Mémoires, et réclamant celles de nos *Revues* qui lui manquent. L'envoi a été fait.

12° M. le sculpteur Le Véel, notre confrère à Cherbourg, demande au Président des renseignements sur le grand bahut de Brecey : « Je ne tiens point à la finesse du travail, mais je tiens essentiellement aux lignes architecturales et à l'effet décoratif. » Dans une autre lettre, il renonce à l'idée de l'acquérir et ajoute : « Avez-vous reçu ma petite

Digitized by Google

brochure sur la question très grave de la décentralisation artistique? Prochainement, une petite étude sur Jeanne d'Arc. »

13° De Villecunan, en Pleine-Fougères, M. Ch. Yvon invite M. Le Héricher à une excursion à Cherrueix et à la forêt de Villecartier et lui parle d'un recteur de Vieux-Viel, livré aux études historiques et spécialement à des recherches sur les protestants ; c'est M. Paris-Jallobert. Celui-ci a trouvé, servant de couverture à un vieux registre, un parchemin où l'on avait rédigé le procès-verbal de prise en possession d'un terrain pour un temple protestant à Cormeray, quand le culte réformé fut interdit dans Pontorson. Une note tirée de l'*Avranchin Historique et Monumental* sur ce prêche de l'Avranchin a été remise à M. Paris, avec des détails qu'on trouvera au 9e volume de nos *Mémoires*. Ce procès-verbal va être publié dans la revue de M. de Carné, *Bretagne et Vendée*.

14° Envoi par les éditeurs de belles planches en phototypie avec prospectus sur le procédé qui dérive de la photographie, puisque c'est à l'aide du cliché photographique direct qu'on obtient la planche par l'action de la lumière. Le tirage des épreuves se fait après, sur papier et avec les encres d'imprimerie... exactitude, finesse, pas d'altération, et moins coûteux que les autres produits similaires.

15° Un professeur à l'école d'anthropologie, M. P. Topinard, désire dresser la carte de la répartition de la couleur des yeux et des cheveux, à l'imitation de la carte de la taille par Broca, et il fait appel au concours des sociétés savantes pour cette œuvre scientifique et nationale. Or, la race mêlée de l'Avranchin n'offre pas de type régional.

16° Un intelligent et laborieux membre de notre Société, M. V. Brunet, à Vire, s'occupe en ce moment d'un blason populaire de Villedieu-les-Poëles, et demande des renseignements. Il a déjà recueilli « une quarantaine de facéties plus ou moins grosses et lourdes... J'ai copié ce que dit Canel des Sourdins. c'est peu de chose. N'avez-vous pas, M. le Président, vous-même, dans vos nombreux travaux, parlé de ces braves gens au point de vue comique ou au point de vue des proverbes? Je travaille à mon article Brecey. »

17° M. Antony Renou, ancien sous-préfet, qui réside à la Bochonnière, en Sainte-Pience, préparé à entrer dans notre Société par notre excellent confrère, M. Pommerette, se met en rapport avec le Président, et leurs relations ont abouti à l'admission de M. Renou au titre de membre titulaire. Voir Réceptions.

18° Un desideratum pour notre compagnie, c'est un plus grand nombre d'instituteurs, surtout des chefs-lieux de canton : nous n'en avons encore que trois. Une démarche du Président en ce sens n'a pas réussi. Un des bons instituteurs de notre canton a décliné l'invi-

Digitized by Google

tation : « Ce serait avec plaisir que je ferais partie de cette Société, mais mon temps est limité, et la direction de mon école ne me laisse que de trop rares loisirs. »

19° M. L. David, juge à Mortain, bon poète et bon musicien, nous fait part de ses succès aux concours des Sociétés ; nous les avons signalés, numéro 6 de la *Revue*, et *passons* dans ce bulletin.

20° Lettre du Ministre réclamant de notre Président, correspondant du Ministère, l'état de ses publications. Maintenu dans ce titre.

21° M. Henri Fournier, sénateur d'Indre-et-Loire, ancien ambassadeur, à la réception de notre dernier programme de séance, envoie l'expression de ses sentiments de considération très distinguée.

22° Du docteur Roger, du Havre : « J'ai reçu votre dernier numéro et l'ai lu avec intérêt. Mon souvenir restera gravé dans nos annales, et c'est une douce pensée. Je poursuis toujours mes travaux, et si je trouve, au courant de mes recherches, quelques faits qui puissent vous intéresser, je vous les enverrai. Seulement, une correction : je ne suis pas originaire d'Avranches, je suis né à Paris.

23° De notre digne confrère, le missionnaire Boutry, entre autres détails ceci : « Santiago du Chili, avril 1887. Je réunis mes notes de voyage et je les transcrirai sur le bateau en retournant à Montevideo par le détroit de Magellan. Je les enverrai à M. Le Héricher, notre digne Président, comme marque de mon estime et de mon respectueux dévouement. » (Lettre à son ami Jules Durand).

24° Un homme distingué, M. Antony Renou, ancien sous-préfet, chevalier de la Légion-d'Honneur, livré tout entier à de sérieuses études moralisatrices, entre avec une vive sympathie dans notre corps, ouvert à tous les amis des lettres, sciences arts : « Soyez persuadé, mon cher confrère, écrit-il au Président, que je ferai tous mes efforts pour répondre à l'aimable appel que vous avez bien voulu me faire. »

25° Toujours très littéraires les missives de notre confrère, de St-Hilaire, M. le professeur J. Levallois ; mémoire opulente, imagination féconde, esprit orné, instruit en anglais et riche en patois et en traditions populaires, ce qu'on appelle aujourd'hui le folk-lore. Aussi y a-t-il un charme pour « l'abstracteur de quintescence » de la Société à extraire de sa dernière lettre une foule de détails de poésie et de pensée : « Cher et vénéré Président, Saint-Hilaire ne voit plus votre *itinérance* si féconde en recrutements ! Pour ma part je le regrette profondément, j'aime ces entretiens littéraires où le cœur a sa part... J'avoue que je n'en suis pas complètement sévré ; je vois parfois, à Saint-James, un littérateur qui a du goût pour l'amitié, ce qui est la marque des esprits d'élite. Je veux parler de notre confrère M. L. Bailleul. Cet hiver il ma lu une de ses premières œuvres : c'est une

Digitized by Google

nouvelle, la *Vérité pendant un jour*. C'est d'une observation impitoyable. L'auteur y a *créé du vrai*, selon une expression de Zola le *réaliste* qui, par parenthèse, *idéalise* parfois à outrance, en dépit de sa propre théorie... J'ai assisté à la première communion de son charmant petit Charles, en compagnie de notre sympathique confrère, le capitaine Périer... Le *Pilori* de M. H. Datin : cent journaux de Paris et de la province ont recommandé la lecture de cette curieuse publication qui révèle de sérieuses qualités de penseur et d'écrivain. Je vous en enverrai une appréciation signée de votre serviteur. Il vient d'écrire un nouveau roman : *Une famille en 1793*, d'un intérêt encore plus empoignant... M. Joret, de la Faculté d'Aix, notre confrère, m'annonce l'apparition imminente de sa *Flore Normande*. Un exemplaire m'est promis, ainsi qu'à notre Société et à vous, cher maître en la matière. Vous parlerais-je de moi? Je mets la dernière main à un drame intime : *Blanche-Marie* ou *Valentin et Valentine*, je ne suis pas encore fixé sur le titre ; c'est une étude de mœurs rurales. Blanche-Marie est une servante séduite par son maître, un riche oisif, et épousée par un pauvre et brave ouvrier. Vous voyez que je touche une plaie trop réelle de notre société. Salut à la lyre aux délicieuses inspirations de nos vaillants sociétaires, Durand et Dupont, et à tous mes frères en Appollon de l'Avranchin ! » (27 juillet 1887).

26. Qui de nous connaît encore cette fameuse pierre de la fontaine de Morfrée, en Sacey, cette pierre immergée l'hiver, où l'on a cru lire du celtique, en somme indéchiffrée, malgré deux estampilles, mais, qui, il est vrai, ne s'accordent pas.

27. Des négociations pour l'acquérir au profit de notre Musée lapidaire viennent de s'ouvrir entre le Président, le maire de Sacey et l'agent-voyer de Pontorson, M. Le Riverend, qui y a mis tout le zèle que comportent ses pouvoirs et son amour des choses d'art et d'antiquité. Il nous a écrit 15 juillet 1887 : « M. le Maire de Sacey veut bien atteler deux de ses chevaux sur les pierres de Morphée (Morphrée ?) pour les enlever du bourbier où elles se trouvent... » Et le 18 : « J'arrive de déterrer les pierres, elles sont restées hors de l'eau jusqu'à ce qu'on prenne une décision à leur égard. Comme elles servent de tablettes aux femmes de la contrée pour essorer leur linge, consentiriez-vous à les remplacer par une dalle en granit? Ce serait une affaire de dix à douze francs, je crois. M. le Maire va consulter les intéressés. » Le Président attend du maire la réponse à ses propositions en ce sens.

28° Du château du Quesnoy, Madame Florinda d'Emanville, reçue à la dernière séance, où a été présenté avec éloges son livre *Récits*

Digitized by Google

de la vie d'une jeune femme, témoigne ses sentiments de gratitude envers ses présentateurs, le Président et le Secrétaire.

29° C'est une lettre de haut intérêt que la suivante, qui nous vient de notre éminent confrère, membre de l'Institut, M. Siméon Luce, qui a fait tant de recherches pour illustrer la Normandie et spécialement notre Mont Saint-Michel : « Monsieur le Président, comme vous voulez bien continuer de m'adresser la *Revue de l'Avranchin*, si *discursivement* intéressante au point de vue normand, je vous prie d'offrir en mon nom, à la Société d'Archéologie d'Avranches, un exemplaire de la seconde édition de ma *Jeanne d'Arc, de Domrémy*, à titre de réciprocité, mais d'une réciprocité qui n'a pas la prétention d'être une équivalence... P.-S. Le chapitre sur le culte de saint Michel au xve siècle, et la défense du Mont Saint-Michel est la première tentative pour établir un « pont » entre la résistance héroïque du Mont et la mission de Jeanne d'Arc et pour donner ainsi droit de cité à notre glorieux épisode normand dans nos manuels d'histoire nationale. J'ai dit tentative parce qu'il appartient à une critique plus désintéressée que la mienne de prononcer sur ce point l'arrêt définitif. En tous cas, j'espère que l'on voudra bien reconnaître le caractère sérieux de cette tentative et que des Bas-Normands, surtout des Avranchinais, ne me la reprocheront pas. » Ce livre, qui sera l'objet d'une étude spéciale, a été présenté et a déjà eu plusieurs lecteurs parmi nos sociétaires. Il est d'une importance hors-ligne, ainsi que le suivant, présenté aussi à la dernière séance.

30. M. le vicomte G. d'Avenel fait hommage à la Société du 3e volume de son ouvrage *Richelieu et la Monarchie absolue*. De cette nouvelle partie de sa grande œuvre, pour nous l'éloge n'est plus à faire : en effet, nous avons entendu avec une attention satisfaite la lecture du chapitre sur l'armée, et nous avons mis dans notre *Revue* l'article de haute estime que lui a consacré dans notre meilleur recueil de critique historique, la *Revue historique*, un homme aussi compétent que M. Monod. En présentant ce livre, le Président a résumé ses impressions en trois points : la matière du livre qui est un ensemble très riche de faits exactement documentés ; le style souple, court, rapide, entraînant ; la composition qui est une distribution judicieuse et complète de toutes les parties d'un gouvernement. Il a terminé en disant que si la France n'a pas la prééminence dans le domaine de l'érudition, elle a ce que n'ont pas au même degré les autres nations : l'exposition claire et facile avec le style et la composition ou l'art de faire harmoniquement un livre.

31° Lettre de M. J. Fleury. — *Saint-Pétersbourg, mai 1887*. — « Honoré Président, je vous remercie des bonnes paroles que vous avez écrites sur mon compte dans la *Revue de l'Avranchin*...

Digitized by Google

Je passe condamnation sur la salicaire. Il se passera beau temps encore du reste avant que cette plante daigne fleurir et feuiller au bord des eaux où elle est commune, du reste. Je suis reconnaissant à M. Legrin de s'être occupé de mon *Patois*... J'enregistrerai soigneusement pour un supplément les mots qu'on voudra bien me signaler. Je ferai remarquer cependant qu'ici je ne suis pas aussi coupable que M. Legrin semble le croire (ici, série de mots signalés absents et qui sont cependant au glossaire de M. Fleury). Vous-mêmes, M. le Président, vous m'avez fourni quelques mots dont je ferai bon usage. Je vous envoie un tout petit volume de poésies. »

32° Questionnaire du ministère envoyé aux sociétés savantes, relatif au prix des denrées, sans remonter au-delà de 1800. Quelques exemplaires ont été distribués à nos confrères. M. S. Mauduit y a répondu.

33° Bilbao Vizcaya, Espagne : Notre confrère, le grand voyageur philologue, M. Spencer Dodgson demande le dernier numéro de notre *Revue* : il *picote* le basque, « *I am picking up a little basque;* » une seconde lettre nous le montre dans cette même Biscaye, à Elanchobe, « *a town builded in the most extraordinary way upon a cliff, with street upon street, like step upon step in a ladder,* » où les femmes sont aussi belles que les statues grecques, « *where the women are of a beauty only to be found in the finest statues of Greek antiquity...* » Il y étudie le basque, la langue la plus vieille de l'Europe « *so soft, poetical and forcible, that I hope all educated Europeans will come and learn it, as I am doing.*

34° Une aimable lettre de Liverpool, de M. le professeur J. Bazin, du Val Saint-Père : » Très vénéré maître, des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont privé du plaisir de vous écrire lors de la réception de la dernière brochure de la Société. Permettez-moi de vous remercier bien sincèrement des quelques lignes dans lesquelles vous évoquez des souvenirs lointains déjà, doux comme ces jours de collège passés avec un camarade comme Laveille, un maître comme vous... Le hasard m'a jeté sur la terre étrangère, au milieu d'un peuple inconnu ; une vie active, que bien peu de nos compatriotes d'Avranches pourraient comprendre, ne me laisse presque pas de loisirs. Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, j'aime à me retourner dans cette course folle et à revivre en imagination ces bonnes années du Val-Saint-Père et d'Avranches où j'ai eu le bonheur de me faire quelques amis fidèles et dévoués. C'est surtout pour les exilés comme moi que votre *Revue*, rédigée avec tant de talent et tant de cœur, présente un intérêt tout spécial. Grâce à elle nous trouvons de nouveaux charmes à votre joli pays d'Avranches... Cette association est le digne couronnement de vos œuvres si variées et si ins-

Digitized by Google

tructives sur votre Avranchin. (*Nota.* — Ce *nous* veut dire ma femme et moi, née Charlotte Pinel, d'Avranches). »

35° Il faut rapprocher de cette lettre celle que nous écrit son intime ami, M. Laveille, le distingué professeur de philosophie du séminaire de Mortain, son camarade de village et du collège d'Avranches : « M. le Président, J'ai lu avec plaisir et reconnaissance l'article que vous avez consacré dans la *Revue de l'Avranchin* à mon *Traité de Philosophie*. Si mon travail mérite quelques-uns des éloges dont votre indulgence a bien voulu le gratifier, je me plais à reconnaître que vos bonnes leçons d'autrefois en sont la cause et je suis heureux de vous exprimer de nouveau mes sentiments de respectueuse gratitude. »

36° M. le commandant du génie Pigeon, à Granville, remercie de l'hommage que lui a fait la société d'un tirage de sa très remarquée *Topographie et géologie de l'ancien Avranchin*. Nous aurions bien voulu, si nos finances ne nous condamnaient à l'absolu nécessaire, compléter son mémoire en enrichissant notre IXe volume, par le transport sur pierre de sa carte géologique avec légende explicative. M. Pigeon nous envoie deux coupes géologiques du pays de Mortain; présentées à la Société à cette séance, elles ont été l'objet de l'attention de quelques amis de cette science, et l'un d'eux l'a prise pour en faire une étude. Cette lettre pleine de tact et de réserve se termine par l'expression de la gratitude et des sentiments respectueux et dévoués du savant et précis minéralogiste et géologue. Nous croyons savoir que M. Pigeon ne laissera pas sa carte inédite.

37° Un savant jésuite qui s'occupe d'un travail biographique de son ordre s'est adressé au Président de la Société pour obtenir des renseignements sur Pierre Champion, de la Compagnie de Jésus, dont le père se nommait Thomas Champion, écuyer, sieur de la Mahère, probablement né au diocèse d'Avranches. Ayant consulté tous les Champion d'Avranches et du Val-Saint-Père, il n'a pu découvrir aucune trace de ce personnage, et la Mahère ne paraît pas être une localité de l'Avranchin (avis à nos confrères : écrire à M. Pouplard, école Saint-François-Xavier, à Vannes.)

38° De Mme Oursel, qui soigne avec tant de sollicitude sa *Biographie Normande*, nous est venue une demande relative à Victor Jacques et aux publications que le Président aurait faites depuis ses *Etymologies difficiles*, publiées en 1886.

39° Mme et Mlle Carpentier remerçient M. Le Héricher de son pieux et affectueux souvenir pour M. Carpentier; elles ont été très touchées aussi de sa démarche à Tirepied et lui adressent l'expression de leur douloureuse sympathie et de leur reconnaissance. Elles liront avec beaucoup d'intérêt le discours prononcé le 27 juin. Il a été inséré dans le dernier numéro de la *Revue*, ou numéro 6 de 1887.

Digitized by Google

40° La lettre suivante donnera une idée de la manière dont est écrit le charmant petit livre « *L'Art d'aimer les Livres,* » par notre nouveau confrère, M. Jules Le Petit, de Beauchamps, près Villedieu ; c'est suave, affectueux, modeste et relevé de pointes de bonne humeur : « M. le Président... j'allais écrire « mon cher Président, » car je garde un si bon souvenir de mon séjour au collège d'Avranches que je confonds dans une affectueuse et familière sympathie ceux qui ont été mes maîtres et les professeurs respectés que je n'y fis que coudoyer... J'étais très souffrant lorsque j'ai reçu la bonne nouvelle de mon admission, sans cela je vous aurais écrit plus tôt... Je suis heureux et honoré de vous avoir pour parrain, et je vous prie de transmettre mes remerciements à vos collègues. C'est une grande satisfaction pour moi d'être membre de votre compagnie... Ce sera un lien de plus qui me rattachera à Avranches. Je crains bien pourtant de ne pouvoir apporter à vos travaux un utile concours... Je suis resté, à bien des égards, dans une « sainte ignorance. » En fait de science et d'érudition, je suis un élève de huitième, et je n'ai guère l'espoir, hélas ! d'arriver jamais jusqu'à la rhétorique ! Et pourtant, quand je mourrai, on est capable d'agrémenter mon *tumulus* de cette superbe et ronflante épigraphe : « Membre de plusieurs sociétés savantes ! » Heureusement, je vais retourner à vos cours, cher maitre, puisque j'aurai le plaisir, pendant mon séjour à Beauchamps, d'assister aux réunions de la Société... En ce moment, je suis absorbé par mon nouvel et très volumineux ouvrage de bibliographie, les *Editions originales des écrivains français du XVe siècle au XVIIIe*. Votre *Revue* m'a fait passer d'excellentes heures : elle est remplie de variétés et d'intérêt, et on voit que son directeur (anonyme) s'en occupe avec amour... Permettez-moi de vous faire hommage d'un exemplaire de mon petit volume, *l'Art d'aimer les Livres et de les connaître,* et veuillez faire placer celui que j'y ai joint dans la bibliothèque de la Société qui vient de m'accueillir.

« Jules Le Petit. »

41° Notre nouvel associé, M. le comte de Palys, l'auteur distingué de *Breil de Bretagne*, étudié dans notre *Revue*, et qui vient d'avoir l'honneur d'un article dans *Annales de Bretagne*, par M. le comte d'Avenel, se présentait chez le Président à l'heure même de notre séance, celle où il était présenté, et il écrivait aussitôt : « Combien je regrette d'arriver deux heures trop tard et de ne pas avoir le plaisir de faire votre connaissance. Veuillez bien, Monsieur, vous charger de faire ma demande officielle pour être admis parmi les vôtres, faire agréer tous mes remercîments et recevoir personnellement tous ceux que je vous dois pour votre parfaite bienveillance, et que j'aurais été heureux de vous présenter de vive voix. »

Digitized by Google

42° Aussitôt après son admission, M. de Palys a remercié : « Clays Palys, par Romillé (Ille-et-Vilaine) : « M. le Président, je reçois à la fois et le beau diplôme et la lettre qui m'annonce mon admission parmi vous. Veuillez faire agréer tous mes remercîments à mes nouveaux confrères. Je suis très heureux et très honoré de faire partie d'une société aussi brillante que celle que vous présidez. Ce bulletin trimestriel est plein de vie, de variété et d'intérêt. Quant aù nom et aux travaux du Président, ils m'étaient connus, même avant mon arrivée en Normandie. Je ferai tout mon possible pour que mes voyages à Ducey coïncident avec vos réunions, et je serais bien heureux si les circonstances pouvaient m'amener à faire votre connaissance personnelle, monsieur le Président, ainsi que celles de mes nouveaux collègues auxquels j'offre, par votre entremise, l'hommage de mes sentiments sympathiques et dévoués. »

43° Le Ministère voulant compléter la collection de nos *Mémoires* à la Bibliothèque Mazarine, et M. le vicomte G. d'Avenel s'étant fait l'intermédiaire, le Président a répondu à ce désir. M. Lefèvre-Pontalis, bibliothécaire du Comité des travaux historiques et scientifiques, a adressé « tous ses remercîments, au nom du Comité, pour l'envoi du 6e volume de la Société d'Archéologie d'Avranches. »

44° Nous avions promis à nos lecteurs cet *Aperçu sur la Poésie bretonne*, par le Breton bretonnant, M. Plunier, qui nous avait charmés à la dernière séance, mais, comme tous les vrais artistes, peu content de son œuvre, il renonce à l'insérer dans nos *Mémoires* : « M. le Président, je suis obligé de renoncer au plaisir de voir figurer dans les *Mémoires* mon travail de la dernière séance. Ne comptant nullement sur l'impression, je l'avais d'ailleurs présenté sous la forme d'une lecture entremêlée d'appréciations. Pour convertir le tout en une étude, il faudrait des remaniements que je suis obligé de reconnaître impossibles aujourd'hui, au milieu de l'infernale tournée dans laquelle je suis engagé. Veuillez agréer, avec mes meilleurs sentiments, mes regrets sincères de ne pouvoir répondre à votre trop aimable proposition. « Plunier, Contrôleur des Contributions directes. »

A ce digne confrère, littérateur doublé d'un artiste, à ce Breton du Morbihan, le Président propose l'étymologie de son nom que lui suggère la savante série des noms armoricains de M. Loth, dans les *Annales de Bretagne*, où Pluvigner offre le *plou*, habitation, village, joint à un nom probablement latin, vinier, de *viniarius*, vigneron, dont Plunier serait la naturelle contraction. Cet hybride n'a rien d'étonnant, si l'on considère Plougastel (du l. *castellum*) ; Kaerfonton (le latin *fontis*) : Gavrinnis (île de la Chèvre, le latin *capra*) ; *guic*, du lat. *vicus*, préfixe de plusieurs noms armoricains ; *lazr*, voleur, en vieil

Digitized by Google

armoricain *latr*, le lat. *latro*, préfixe de la localité Latdrun (M. Loth); Les-merzer, littéralement champ du martyr ; l'armoricain adoucit le *t* en z, comme dans Marzin, Martin ; conférez *moustoir-babu*, du latin *monasterium*, *caer-strat*, habitation de la rue, le latin *stratum*, etc. C'est aussi dans cette série qu'on pourrait trouver la clef du nom de notre excellent confrère, dans cette localité bretonne *Pomerit*, préfixée en *pou*, du latin *pagus*, région.

Ne trouvez-vous pas, ami lecteur qui avez parcouru cette correspondance, qu'elle est un cours de littérature épistolaire, que nos confrères savent joliment tourner une lettre, que notre compagnie est une école de courtoisie et de savoir-vivre, où l'on ne rivalise que de politesse et d'assurances de dévouement, et que les Français sont encore des maîtres dans l'art de dire des choses aimables avec mesure et de tourner un compliment? — On passe à la présentation des livres.

REVUE DES LIVRES

Description de l'Abbaye du Mont Saint-Michel et de ses abords, par Edouard Corroyer, architecte du Gouvernement. Paris, 1877. — C'est un livre de bibliophile, dont nous venons de trouver le dernier exemplaire vendu, dans la bibliothèque de raretés de notre confrère, M. O. Blondel, directeur de l'Ecole Pompée. Ce fort volume de plus de 400 pages sur papier vergé, est hors de toute comparaison pour le nombre et la bonté des gravures : il y en a 134, vraiment graphiques ; une seule, à notre examen, par la raideur des lignes donne une fausse idée de la souplesse, du flou des lignes réelles du réfectoire des moines. M. Corroyer a fait des découvertes : le *lavatorium* du cloître, les latrines du réfectoire ; il a beaucoup mieux expliqué les remparts ; mais il n'a pas toujours été heureux dans ses restaurations, par exemple dans la crénelure de la Merveille, qui semble de carton, dans les colonnettes du cloître, simulant le marbre, et cela dans un édifice tout de granit, même succédant à des colonnettes de granit ; cela détonne comme les fonts baptismaux de marbre que les curés aiment à mettre dans nos églises de pierre. Les tuiles jaunâtres du cloître et que nous apercevons sur les pavillons de Bercy, ont soulevé contre elles l'opinion générale. L'auteur s'est trompé quand il a appelé *granitelle* les colonettes en poudingue qu'il a inventées pour le cloître et qu'il a dites conformes aux anciennes : non, les anciennes étaient en granit, car rien ne détonnait dans les matériaux de cette montagne d'un minéral unique et le mot granitelle qu'il confond avec celui de poudingue, s'applique scientifiquement à la roche même du Mont. On a pu reprocher à M. Corroyer, pour ses autres livres, de n'avoir pas parlé de ses prédéces-

Digitized by Google

seurs ès œuvres micheliennes : dans celui-ci, il a reconnu quelques emprunts faits à MM. Desroches, Pigeon et Le Héricher, avec épithètes honorables, donnant à leurs noms cet insigne honneur de les placer dans une belle édition et dans un livre fait pour la durée.

Anciennetés livresques. — Nous déposons dans sa bibliothèque, comme amical souvenir au bibliophile O. Blondel, un elzévir, un reste intéressant de notre bouquinage de jeunesse : c'est un Florus en quatre caractères, à reliure fleurdelisée sans nombre, et probablement sorti d'une collection royale, Il y a là un beau Froissart, in-folio, de 1574, que nous croyons rare, avec ses quatre livres et cet explicit : « Si fine maistre J. Froissart son quart livre et ne parle plus avant » que nous citons pour ouvrir un jour sur l'étymologie du mot français davantage. Même collection : le *Roman du Renard*, de Méon, avec le *Supplément* de Chabaille. Le glossaire est curieux, pour montrer l'état de la science étymologique en 1826 : Méon, certainement, a été un habile promoteur ; mais, quand il sort de son rôle général de traducteur, il trouve de singulières interprétations nargouillier (de *matricularius*) viendrait du jeu appelé la *marelle* ou la *mérelle*, espiel, épieu (de *spiculum)*, sortirait de *spina* ; *estrif*, querelle (allemand *strif*, anglais *strive*, d'où le français populaire *estriver)* serait le latin *stripitus ;* a uns fais, à la fois du latin *vices* offrirait le lat. *fascis*, un faix, un fardeau ; *haiter*, plaire, viendrait du lat. *hilaris*. Le v. fr. *sade*, doux, resté dans maussade, représenterait le latin *suavis* ; celui-ci ne donne que *souf*, c'est le latin *sapidus* qui donne *sade*. Une erreur très répandue, surtout dans les collèges, se trouve aussi dans ce glossaire de Méon, c'est que le préfixe re serait l'*iterum* latin : on ne dit pas comment. C'est le latin *retro* et ce préfixe marque retour en arrière, action rétrospective. Du reste, pour terminer, ce glossaire ne signale que des origines latines ; les germaniques n'étaient pas encore connues.

Un type bas-normand. — C'est dans l'Avranchin une individualité mal définie, mais citée comme une injure : On vous dit que Jacques Dalle est un être paresseux, ou bien un gourmand, ou bien un poltron. Ce sont les variantes d'une espèce nettement caractérisée dans le nord de la presqu'île. A Valognes un Jacques Dalle où Jacques Dare, est un gourmand à gros ventre, à bedaine saillante, or, là, une *dare*, c'est une grosse et large bedaine, et le nom propre Daru en est l'adjectif, comme le nom propre Belliard et Beillu sont les adjectifs du patois normand *beille*, ventre, d'où l'anglais *belly*, ventre, Ici pas de transmutation de consonnes, mais il y en a une remarquable dans le vocabulaire Avranchin : on y dit : *se bourder*, ou neutrale-

Digitized by Google

ment *bourder*, pour s'embourber de manière à être arrêté par le bourbier ; or, nous croyons que *bourder* est une transformation de bourber (embourber, plonger dans la bourbe), par le changement très rare, il est vrai, de *b* en *d*. Il faut écarter de ce mot de patois la famille française de bourde, plaisanterie, bourde, mât de navire, et bourde, d'où massue, d'où bourdon, lesquels n'ont avec lui aucun rapport de signification. Quand, chez nous, on dit « un terrain rochelu, » il ne faut pas tirer cet adjectif du français rocaille, qui est péjoratif et ne donne que rocailleux : c'est un dérivé direct du diminutif *rochelle*, qui n'est resté que dans des noms de lieu.

M. Le Biez. — Notre confrère à Granville, M. Le Biez, à la décoration duquel (dans la Légion-d'Honneur) nous avons applaudi récemment, communique au Président, dans une visite, le projet de nous donner des documents, remontant au xviie siècle, trouvés dans sa maison natale, à Mesnil-Garnier, ancien couvent de Jacobins. Ces pièces, très recherchées aujourd'hui, donnent le prix des denrées et du travail dans les deux siècles antérieurs au nôtre.

Prix Amiral Méquet. — Feu notre confrère, l'amiral Méquet, mort l'année dernière à Mortain, nature aussi distinguée que sa figure méridionale était fine et intelligente, celui qui fit autrefois dans notre Société une conférence sur les tornades de la côte d'Afrique, a laissé parmi ses honorables souvenirs celui d'un prix de 800 francs fondé près la Société générale de sauvetage. Il a produit des merveilles : Cette année, il a été décerné aux canotiers d'Audierne (Finistère), vous entendez, cette baie des naufragés que les Bretons appellent Baie des Trépassés, où, depuis l'établissement de cette station, les canotiers ont sauvé 142 personnes et secouru ou sauvé 87 navires. Malgré sa figure et sa chevelure méridionales, M. Méquet était normand par son père et allemand par sa mère.

Du Rhin au Nil : Il est reconnu, de par la loi, qu'une enseigne de commerce ou d'industrie est une propriété inviolable comme les autres genres de propriété. En pourrait-il être de même dans la propriété intellectuelle, pour les titres des livres, qui sont aussi des enseignes commerciales ? Nous soulevons la question sans aspirer à la résoudre, parce que nous ne possédons pas tous les problèmes et les solutions qui peuvent la faire entrer dans la pratique. Cette idée nous est suggérée par un livre, local chez nous, par son auteur, qui est né dans notre pays, qui y a publié ses premiers essais littéraires, dont la famille y a occupé de hautes positions, et qui est en ce moment un de nos plus féconds romanciers. M. Fortuné du Bois-Gobey,

Digitized by Google

alors qu'il était en belle position de fortune, a visité, en touriste opulent, une partie des pays d'Europe, et a déposé ses impressions dans un livre personnel, le meilleur de tous ceux qu'il a faits et de beaucoup, ce que fait un homme de talent qui ne tire pas à la ligne. C'est intitulé : *Du Rhin au Nil*. Eh bien, un homme de haute valeur et du grand monde académique, M. Xavier Marmier a fait aussi le même voyage, et, lui aussi, a appelé son livre : *Du Rhin au Nil*. Qui a la priorité ? Question de date. Dans ces sortes d'emprunts ignorés, c'est un procès de bonne foi, et nous sommes sûr qu'aucun des deux ne fera de procès à l'autre.

Revue de l'Enseignement supérieur, et la Jeunesse normande contemporaine. — Rossinante avait toutes les qualités d'un bon cheval, sauf un grand défaut, c'est qu'elle était morte. On en peut presque dire autant de la jeune génération qui peuple nos écoles : Voici, dans la *Revue de l'Enseignement*, un document qui émane des bureaux de notre éminent confrère, M. Edgar Zévort, le recteur de l'Académie de Caen, un document généralement optimiste, qui dit beaucoup de bien des maîtres et maîtresses du ressort, et qui trace ce portrait du personnel-élève : « S'il est un reproche à adresser à l'ensemble de nos élèves, ce n'est pas l'excès de l'ardeur, soit au jeu, soit au travail ; ils ne sont ni turbulents ni inconsidérément ambitieux du progrès. C'est une race calme, sensée, docile à la règle... Ces jeunes gens ont confiance dans le savoir et la sollicitude de leurs maîtres qu'ils écoutent sans grand esprit de critique, dont ils suivent, avec quelque bon vouloir, l'impulsion sans jamais la prévenir. Cette placidité d'humeur rend aisé le maintien de l'ordre. » (Numéro de juillet 1887). Qu'on imagine un maître un peu vif, avide de progrès, aimant le mouvement, la vie, au milieu de cette matière inerte, frappant de toute la force de son esprit et de son savoir sur ces pierres qui ne rendent pas d'étincelles et dites s'il y a un plus grand supplice, s'il n'y a pas là de magnifiques dévouements, d'autant plus beaux qu'ils agissent dans l'ombre des classes, sur des natures immobiles, sans capacité pour recevoir, sans élasticité pour rendre et souvent sans cœur pour sentir, pour comprendre et pour aimer. Le professorat dans les écoles, les collèges, les lycées, c'est le dévouement à huis-clos. C'est peut être pour cela que la croix d'honneur pénètre rarement dans ces régions-là. Mais, pour revenir à notre jeunesse normande ainsi dépeinte par le chef de l'Académie, pourquoi est-elle ainsi? Parce qu'elle est surmenée du cerveau, étouffée dans des boîtes, aveuglée par le gaz et quel remède? Par les contraires : par l'exercice, le travail modéré du cerveau, par la vie au grand air, par de grandes cours et des parcs, surtout à la campagne, par des pro-

Digitized by Google

menades jusqu'à la fatigue. Vous aurez alors bien des chances pour obtenir le *mens sana in corpore sano.*

Revue des Deux-Mondes. — *Les Eaux souterraines*, par M. Daubrée, de l'Académie des Sciences. Ce savant éminent, directeur de l'Ecole des Mines, nous a laissé le souvenir le plus précieux dans une visite qu'il nous fit pour nous consulter sur les origines de la baie du Mont Saint-Michel. A notre réponse que nous croyions que dans les temps historiques elle avait toujours été dans l'état actuel, sauf modifications sur les côtes, il ajouta que dans l'état présent de ses connaissances sur ce point, il avait la même opinion. C'est avec une science parfaitement solide qu'il vient de traiter la question des eaux souterraines et il a su y rattacher tous les noms de lieux qui en dérivent; mais qu'il nous permette de retrancher, des localités salines, deux qu'il y a attachées : « Hall et Reichenhall. » Le *hall* germanique, grande salle, congénère du latin *aula*, se rattache au radical *heal*, couvrir. Ce terme hall tend à se franciser aujourd'hui, mais les Français ne le prononcent pas à l'anglaise, et ne le différencient que par le genre de l'autre mot, une halle, qui est d'ailleurs foncièrement identique avec l'autre.

Père Lubin. — Notre excellent confrère, M. Fauchon, de Terpsichore, en Bacilly, qui connaît bien le parler de son pays, le Cotentin, nous donne une curieuse expression qui n'est pas connue aux deux extrémités du département, Valognes et Avranches, c'est « père Lubin » appliquée à l'arrière grand-père. Nous avouons que ce *Lubin* nous embarrasse. Est-ce le patriarche Ruben, fils aîné de Jacob? Est-ce le saint Lubin, le saint très connu, qui a dénommé beaucoup de paroisses? Littré donne pour normand *neucher*, noyer, tuer par immersion (du latin *necare*), nous n'avons jamais entendu que *neyer* (Valognes), et *ner* (Avranches). Quant au *resant*, des environs d'Avranches, qui est le serein, la buée des belles soirées, nous aimons à la caractériser par la poésie de Virgile : elle a lieu « *quoties humentibus umbris nox operit terras.* » Il est un autre terme populaire, sans doute Tourangeau, que nous rencontrons dans Balzac : c'est *magni-magnon* désignant un très haut personnage, puisqu'il le met au-dessus de prince. C'est évidemment le latin *magnus*, grand. Parmi les formulettes du début des contes populaires nous avons cité celle des temps antiques, anté-diluviens : « quand les poules pissaient par la patte; » nous y ajoutons une jolie variante rimée : « Tout ceci se passait du temps que les poules avaient des dents. » Toute cette poulaille nous rappelle une autre formule bas-normande très forte et très réaliste, qui s'applique à l'homme inerte, fainéant,

Digitized by Google

incapable. : « Bon à mettre les coqs à pondre et les poules à pisser. » Cette même région a un mot qui se rattache au celtique *bulga*, d'où le français *bougette* et *poche*, l'anglais *budget* : c'est le synonyme du français osselet; instrument du jeu des osselets : on dit donc à Valognes et à Cherbourg : « Jouer aux bouguets, » c'est que le bouguet a voulu dire la nuculaine ou noix confondue avec son enveloppe, par exemple dans la grosse noix. C'est ainsi qu'en botanique on appelle osselets les noyaux contenus dans la nuculaine ou *bogue*.

Etude de la langue anglaise, par M. l'abbé Saillard, ancien professeur d'anglais au Petit-Séminaire de Mortain. — Ce livre, à nous communiqué par M. Fauchon, de Terpsichore, en Bacilly, lui est dédié par l'auteur, de cette manière : A M. P. Fauchon, ancien directeur du collège de Granville, respectueux souvenir de profonde gratitude de son ancien élève. Ce livre est un complément de la grammaire, et renferme un traité de prononciation, une histoire de la langue anglaise, un traité d'étymologie, les proverbes anglais, un traité de versification, une histoire de la littérature anglaise. On voit que, sauf le traité de prononciation, ce n'est pas un ouvrage élémentaire, un livre de classe, c'est un traité savant, trop développé quelquefois, surtout dans le chapitre de la versification. Mais en somme c'est un bon ouvrage et heureux les élèves qui ont un pareil maître, car il a su, sans doute, tirer de son savoir étendu, ce qui était à leur portée et à leur utilité pratique. Avant de l'aborder en détail, qu'on nous permette d'exposer quelques considérations générales sur la langue anglaise chez nous.

On a dit avec beaucoup de vérité que si le Français a le don de la langue, il n'a pas le don des langues. En effet cette aptitude aux langues étrangères, très marquée dans trois races, la saxonne, la slave et la germanique, ne s'est guère manifestée chez nous, qui sommes sous ce rapport à un degré humiliant d'infériorité. Or, la valeur intellectuelle et commerciale d'un individu est en raison du nombre de langues qu'il parle. On dirait même que la possession de la langue anglaise baisse chez nous, car dans la ville où nous écrivons, où il y a une colonie anglaise assez importante, on trouve encore quelques vieillards qui parlent anglais, mais pas un seul jeune homme. Or par là, nous n'entendons pas s'exprimer convenablement en cette langue : parler n'est que la moitié du chemin ; l'autre moitié et la plus difficile, c'est d'entendre les indigènes, surtout les jeunes indigènes. Mais, dit-on, si notre race n'est pas favorablement douée sous ce rapport, probablement l'art, l'enseignement y suppléent. Eh bien, non. L'enseignement des collèges ne donne pas de résultats, de résultats pratiques, c'est-à-dire le truchment de la société et du commerce : le

Digitized by Google

baccalauréat n'élève guère le niveau, de cet enseignement, puisque tout ce qu'on demande à un bachelier, c'est un thème ou une version, et cela encore avec l'aide d'un dictionnaire ! Puis si les étrangers viennent chez nous apprendre notre langue, ce qui est le meilleur des procédés, nous n'allons pas autant chez eux, dans le même but, et à l'étranger même, nous trouvons trop de gens qui parlent français, ce qui nous dispense de l'étude, ardue, patiente, longue, opiniâtre d'un idiôme éloigné du nôtre. Nous ne nions pas que nos élèves arrivent à posséder théoriquement une langue étrangère, même à la lire passablement : mais ce n'est pas par là la langue parlée, et si nous étions ministre de l'instruction en France, nous imposerions à nos professeurs de langues étrangère de faire leurs cours complètement dans l'idiôme qu'ils ont charge d'enseigner. Si une seule bonne chose a été faite de notre temps pour les langues de nos voisins, la création de bourses scolaires pour résider à l'étranger, au moins que les jeunes maîtres qui en jouissent, rapportent chez nous la langue telle qu'elle est parlée et comprise. De bons livres comme celui de l'abbé Saillard ne peuvent parler ni faire parler les Anglais à nos oreilles : ils ne font que déblayer le terrain et ouvrir la voie.

On peut poser comme un axiôme qu'on ne peut pas parler une langue sans l'entendre prononcer. Aussi les grammaires en cela sont lettre morte. Par exemple il est impossible de prononcer le *th* anglais sans l'entendre et même le voir dans une bouche anglaise, et, pour cela, il faut le dire longtemps, en faire une habitude de l'organe, de sorte à en arriver, si vous permettez l'exagération, a en faire saillir les dents du devant, car on dit que si les Anglais et surtout les Anglaises ont ces dents saillantes, c'est à cause du *tiaïtch*. Il y a même ce qu'exprime assez bien ce mot, si mordant du français, il y a le *chic*, ce qu'on a appelé la grimace anglaise. Mais les traités de phonétique, et il est difficile d'en trouver un aussi minutieux que le traité de prononciation de M. Saillard, servent à remémorer et à fixer l'élève. Peut-être même est-il trop compliqué, car simplifier, sans rien perdre, est le grand secret de l'art d'enseigner. Ainsi dans son chapitre des voyelles *i* et *y*, on pourrait formuler sur ces voyelles difficiles une formule que je ne trouve nulle part : *i* et *y* se prononcent *aï* toutes les fois qu'ils sont suivis d'un e muet, et si l'élève objectait *child*, *christ*, *pint*, *decry*, un maître instruit, comme M. Saillard, lui répondrait que la forme ancienne de ces mots était *childe*, *Christe*, *pinte*, *decrye*. C'est par inadvertance que *hyphen* (prononcez *haïphene*) a été pour le *i* rapproché de *kitchen*. Même règle très générale pour le son de *a*, qui se prononce *é*, toutes les fois qu'il est suivi d'une syllable muette.

L'histoire de la langue anglaise dans ce livre est succincte, et tout ce qu'elle devait être pour des élèves ; mais peut-on dire, du

Digitized by Google

reste après tant d'autres, que le gallois et le breton ont tant d'affinité que les gallois et les bretons «peuvent s'entendre l'un l'autre.» Nous ne le croyons pas : tant de siècles de séparation des deux peuples ont créé d'énormes différences, et l'on sait aussi que les quatre dialectes bretons ne sont pas compris de tous les Bretons, Après tant d'autres aussi, M. Saillard donne à Wace le prénom de Robert, mais ce prénom, on ne l'a jamais vu.

Le traité de la formation des mots anglais, c'est-à-dire de l'étymologie, soulève naturellement beaucoup plus d'observations et d'objections. Tout d'abord nous ne comprenons pas l'auteur disant « qu'un grand nombre de racines saxonnes possèdent un caractère dont sont presque privées les langues modernes dérivées du latin, l'analogie entre l'objet et le son destiné à l'exprimer. » Or, toutes les langues ont cet élément plus ou moins, puisqu'elles ont toutes, le latin comme les autres, des mots imitatifs : il y a plus, toutes les langues sont sorties de l'onomatopée, de la syllabe imitative. L'auteur a bien su reconnaître que si la langue anglaise a l'énergie comme caractéristique, elle sait encore « prodiguer les plus douces modulations » et si l'auteur et son poëme n'étaient trop profanes pour un prêtre, il eût peut-être cité à l'appui les deux vers d'Alfred de Musset : « Est-il donc un langage plus doux que celui qui vous dit : *my dear, I love you?*» Nous n'appellerions pas « une espèce de génitif » l'apostrophe s de la déclinaison anglaise, car c'en est un véritable que le saxon *fatheris*, du père, dont le *father's* anglais n'est que l'abréviation. Ce génitif donne du laconisme à cette langue : nous n'avons cette forme, mais sans finale génitive, que dans de rares vocables, comme chiendent, chèvre-feuille, et surtout le grand *desideratum* de notre langue est l'ablatif, et le *from* anglais est un objet d'envie : il permet l'inversion et nous sauve des équivoques du *de* de la langue française qui n'est point aussi claire qu'on se plaît à le dire.

C'est le traité de la formation des mots anglais qui donne lieu à beaucoup d'objections : là il faut le coup d'œil exercé du philologue, la science étymologique comparée et la connaissance des origines. Le sens philologique, l'auteur en fait preuve, quand il identifie, comme variante purement phonétique *cag*, *keg*, caque ; *knell, knoll*, glas ; *sprit*, *sprout*, bourgeon ; *strap*, *strip*, *strop*, courroie ; ce sont des variantes d'époques différentes ; ainsi : *cag* ou *kag* est le vieil anglais, *keg*, le moderne. Mais les analogies apparentes sont trompeuses entre *sap*, sève, qui est le latin *sapa* et *sip*, buvoter, qui est une onomatopée, comme le normand *super*. Quel rapport de sens et même de forme y a-t-il entre *still*, tranquille, et *stall*, une stalle ? entre *van*, pâle, et *wane*, déclin de la lune, qui vient du saxon *wanian*, déchoir ; entre *spot*, une tache, et *spit*, onomatopée qui ne rend nulle-

Digitized by Google

ment le français cracher, qui en est une toute autre, mais qui est le normand *escopir*, lancer de la salive du bout des lèvres. Il n'y a guère qu'à approuver et à louer dans les mots dérivés par suffixes : toutefois nous aurions expliqué par le terme aryen *aras* (qui fait l'action), les suffixes de *songster*, chanteur, *spinster*, fileuse, un mot auquel M. Saillard donne un second sens que nous ne connaissons pas, celui de fille non noble : nous ne le traduisons, en termes de loi encore, que par femme non mariée. Pour le suffixe *ly* des adverbes, comme *clearly*, clairement, c'est comme le français *ment* (le latin *mente*), un élément verbal, un mot, c'est *like*, semblable. Mais le préfixe *for* ne signifie pas pour et ne peut expliquer *forgive*, pardonner, *forbid*, défendre : c'est le français *for*, du latin *foris*, en dehors, comme dans forfaire (faire en dehors du droit), forpaître, paître en dehors des limites. Ainsi, l'anglais *forgive*, pardonner, veut dire donner en dehors, mettre l'offense en dehors du cœur offensé.

La comparaison des proverbes des deux langues, française et anglaise, bien qu'ingénieuse et juste quant au fond, n'amène pas ce que l'auteur appelle l'identité, car celle du sens ne suffit pas, si l'on n'a pas celle de la forme, et surtout la rime qui est une partie essentielle du proverbe : A bon chat bon rat, *To a good cat, a good rat*, » sont des adages qui se superposent exactement, mais il n'en est plus ainsi quand un des proverbes n'est qu'un vague équivalent de l'autre, comme dans *harm watch, harm catch*, qui est intraduisible en français, car la traduction de M. Saillard par « qui cherche le danger ne manque pas d'y périr, » n'est qu'une paraphrase. De même pour *like loves like*. « qui est traduit par : chacun aime son semblable, il y manque le rhythme. Peut-on admettre que le proverbe français : « Qui se ressemble s'assemble, » soit identique avec l'anglais : « *Birds of a feather flock? together*. » Non, il y manque l'image.

Un traité très détaillé de versification anglaise nous initie à la prosodie très compliquée d'une poésie où l'on se contente ordinairement de scander par iambes ou par dissyllabes quelconques. Enfin, cette œuvre remarquable se termine par une histoire de la littérature anglaise, que l'on aurait dû faire précéder de l'histoire de la langue, histoire que nous même avons essayé de faire dans un opuscule sous ce titre. Dans cette dernière partie nous n'accepterions pas la foi chrétienne prêchée aux Bretons dès les temps apostoliques : notre Armorique, à nous, ne fut évangélisée qu'au ve siècle. M. Saillard, qui a le mérite de traduire littéralement, fait un léger oubli en ne traduisant pas *hee*, qui est *high*, haut, à la page 266, et il a ajouté au texte sur la Vierge, en vieil anglais *lavedi* (lady), page 269. Enfin on ne peut plus donner le prénom de Robert à Waco, puisqu'on ne

Digitized by Google

l'a jamais rencontré. Un chant populaire anglo-saxon, que nous ne connaissons pas, cité par M. Saillard, nous a plu, et nous en reproduisons un couplet :

Sumer is icumen in (L'été est venu)
Lhude sing, cuccu (Chante haut, coucou)
Groweth sed, and bloweth med (Graine croît et pré fleurit).
And spring the wode nu (Et pousse le bois maintenant)
Sing, cuccu, cuccu (Chante, coucou, coucou).

NOTES ON THE LITERATURE OF CHARITIES : Cette cinquième série d'études historiques et politiques de notre fidèle associée, l'université américaine dite de JOHNS HOPKINS, de Baltimore, est consacrée à ces notes, qui veulent dire en somme : Bibliographie des livres relatifs aux œuvres de charité. C'est plutôt une nomenclature qu'une appréciation critique; mais comme statistique, nous l'estimons très étendue, du moins pour les Etats-Unis et l'Angleterre. Sa pauvreté pour la France ferait croire que nous ne nous intéressons pas aux pauvres et aux questions sociales. Elle ne comprend que les œuvres de charité de Paris, décrites par Jules Lecomte dans son livre « *La Charité à Paris* 1861, un traité modèle de Gerando « *De la bienfaisance publique*, 4 vol. 1839, l'*Economie Chrétienne* de Villeneuve-Bargemont, et les *Ouvriers Européens* de Le Play. L'auteur américain M. Herbert Adam n'a pas connu les admirables récits de la *Revue des Deux Mondes* par M. Maxime du Camp qui passe en revue les charités de toutes les religions, les charités catholiques, les charités protestantes, et qui vient aborder celles d'une autre religion et d'une autre race, les Juifs, et montrer que la France, pour tous les cultes, est la terre favorite de la bienfaisance.

FOURTH ANNUAL REPORT OF THE BUREAU OF ETHNOLOGY, présenté au Secrétaire de l'Institution smithsonnienne, 1882-83, par J. Powell, directeur, Washington, imprimerie du gouvernement, 1886. Ce fort et beau volume est tout ce qu'on peut faire de mieux en typographie, en gravure et en fidélité des objets réels. Ce livre, essentiellement américain, offre une vaste étude, fort utile pour l'histoire de l'homme en général, sur les instruments, ustensiles et modes de calcul des anciennes races américaines : L'article poterie est très intéressant et révèle un degré de civilisation déjà avancé. La prédominance du cercle dans l'ornementation montre que la ligne courbe est la ligne de prédilection des populations primitives : c'est, selon Hogarth, la ligne de beauté,

Digitized by Google

Johns Hopkins universities study. — Le gouvernement de la ville de Saint-Louis, qui occupe le numéro 4 de 1887, nous intéresse, car à nous, Français, il raconte les humbles origines de cette cité. En 1764, un groupe de trente Français, sous les ordres de P. Laclede Liguest, s'établit sur la rive droite du Mississipi, et donna à son établissement le nom du patron de la France, sous Louis XV. Le premier gouverneur, nommé régulièrement d'une voix unanime, en 1765, fut Saint-Ange de Bellerive, qui organisa les pouvoirs, jusqu'à ce que la paix de Paris eût cédé cette partie de la Louisiane à l'Espagne. Chose étonnante, nul document en français ne se trouve dans cette histoire minutieuse d'une ville française.

Bulletin IXe de l'Association amicale des anciens Elèves du Collège de Sedan. — Ce volume fait beaucoup d'honneur à notre confrère, M. Th. Louïse, d'Avranches, retraité des fonctions de Principal de ce collège, qui, depuis la fondation de cette association, due en grande partie à son initiative, n'a cessé de lui donner son concours. Il nous envoie ce document avec une lettre : « La Société d'Archéologie d'Avranches, à laquelle je m'honore d'appartenir depuis 1846, veut bien ne pas m'oublier dans l'envoi de son intéressante *Revue de l'Avranchin*. Je lui en suis reconnaissant. Après plus de 44 années de service, le vieil universitaire a pris sa retraite. S'il est agréable à son ancien maître de connaître son allocution d'adieu à ce moment suprême, et les détails qui ont honoré son départ, il a le plaisir de lui envoyer ce IXe bulletin de l'association qu'il a fondée. » Les diverses allocutions de M. Louïse, insérées dans ce recueil, témoignent des sentiments chaleureux et dévoués du Principal envers le collège qu'il quitte en le laissant dans un haut degré de prospérité, et de la reconnaissance de ses élèves, ainsi que des manifestations les plus honorables de l'opinion publique.

Bulletin des Antiquaires de Picardie, 1886. — Rien à y prendre pour nous, en-dehors de l'intérêt local, si ce n'est un intéressant produit du pays le plus crédule, une légende irlandaise, présentée par M. de Roquemont : *La Cloche de Saint-Furcy*. Nous la résumons, car le conteur populaire est toujours prolixe : « Près du village d'Ahascraghs, en Irlande, est la fontaine miraculeuse de saint Cuan. Un jour, en ce même lieu, alors que sa mère admirait ses beaux cheveux noirs, il se les arracha, et deux corbeaux s'en emparèrent, mais des anges les leur reprirent et les remirent à leur place. La nouvelle de ce miracle réunit des multitudes autour du saint, et, un jour, elles virent passer à travers les airs une cloche sonnant au-dessus de leurs têtes. Alors, saint Cuan leur dit : Mes frères, c'est

Digitized by Google

mon ancien coopérateur saint Furcy qui vous envoie cette cloche pour témoigner qa'il est avec nous en esprit. Où donc est saint Furcy? demandèrent-ils. — Il est parti d'Irlande pour la France, et maintenant il est à Péronne. Il ne peut pas venir, parce qu'il s'est lié par un traité avec son ami saint Magnance : dans un esprit de confraternité, ils ont échangé leurs maladies, et le mal dont saint Furcy est atteint l'empêche de paraître en personne au milieu de vous. Cette légende a été racontée dans *Hungart, Licht und Schatten*, page 334.

Le bassin du Rhin, conférence faite à Rouen, par M. Desdevises du Dézert, professeur à la Faculté de Caen. Naguère encore la géographie n'était qu'une nomenclature, maintenant, surtout sous la parole de M. D. D., c'est de la littérature, de la forte, celle par les choses. Cette belle conférence débute par un coup d'œil grandiose des chemins de fer allemands, un réseau admirablement, effroyablement dressé pour la guerre, où tout est en vue de l'armée qui en temps de guerre « circule librement et sans qu'il soit réclamé une obole », et pour une mobilisation qui doit se faire, à un coup de sifflet, comme au théâtre. M. Desdevizes est terriblement bien informé de ces choses allemandes : il voit les bords du Rhin et il nous les fait voir. Terriblement? écoutez-le : « Dans la lutte des deux grands peuples, le pays entre Rhin et Moselle, peut, à un moment donné, voir aux prises deux millions d'hommes, dont il est destiné à devenir la proie, quels que soient les vainqueurs. C'est le refrain de la Réforme dans la guerre des Anabaptistes : « Sus ! sus ! dran ! dran ! pink ! pank ! frottez Nemrod sur l'enclume ! Que le sang ne se refroidisse pas sur la lame de vos épées ! » Cette ligne du Rhin, qui est de fer pour la défensive, est parfaitement organisée pour la marche en avant : M. Desdevizes du Désert la montre formidable, mais le lecteur trouvera peut-être un écart entre l'exposition et la conclusion et plus de sentiment que de logique pour une lutte possible entre les deux peuples : le Français, le patriote veut espérer quand même, même jusqu'à l'illusion, spécialement en égalisant le nombre des combattants, et en oubliant que l'Allemagne a plusieurs millions d'habitants de plus que la France, et qu'il a dit « Nous n'avons pas rendu partout le passage impossible. » Donc nous ne sommes pas rassurés et cette conférence en impose une autre à l'auteur, celle où avec son grand savoir et son beau mode d'exposition, il présentera, en un faisceau, les ressources de la France contre les possesseurs du Rhin.

Nous voudrions, dans ce beau travail, effacer deux notes; l'une d'un mauvais goût évident : « A Cologne, on unit involontairement Agrippine avec les Hohenstauffen, Guillaume Ier avec Jean-Mari

Digitized by Google

Farina. « Pour l'autre, nous n'aimons pas, et notre patriotisme en souffre, qu'on nous dise : « Le Rhin allemand, qui fut pendant plus de vingt ans le Rhin français, » d'abord, vingt ans, c'est peu, et puis, c'est nous dire que nous ne l'avons plus. Toutefois, c'est moins fort que cette poésie d'Alfred de Musset, qui la fit sans doute dans une demi-ivresse et qu'on a si sottement chantée en chant de triomphe, quand ce devait être un chant de deuil : « Nous l'avons eu votre Rhin allemand ! » Peut-on mieux nous dire que nous ne l'avons plus? Mais nous aimons mieux nous détourner de ce fleuve, qui a été un fleuve de sang et qui pourra bien l'être encore, pour nous reposer dans la contemplation sereine de cette belle veine de la terre, dans l'exposé exact et coloré de M. Desdevizes : « Que l'on se figure un majestueux cours d'eau, de deux à trois cents mètres de large, coulant au milieu de centaines d'îles boisées, ayant à droite et à gauche des vallées plantureuses de vingt à quarante kilomètres de large, flanquées à droite et et à gauche d'un rempart continu d'un vert sombre, de six cents à mille mètres de haut, on aura une idée exacte du Rhin depuis Bâle jusqu'à Mayence. Les crues, énormes jusqu'en automne, s'élèvent parfois jusqu'à sept mètres et couvrent alors toutes les îles sur une largeur d'une ou deux lieues. »

Revue Historique, Juillet-Août 1887. — Ce fascicule n'offre rien qui puisse entrer dans le cadre de notre *Revue*, sinon l'indication d'un article de Weiss, dans la *Revue du Protestantisme français*, lequel est l'état nominatif des protestants de la vicomté de Coutances en 1588, que nous recommandons à notre consœur, la société du Cotentin ; il doit avoir de l'intérêt pour notre arrondissement qui possède plusieurs communes de cette vicomté.

Le Trouvère, Août 1887. — Il aime trop les grandes pièces, les grandes machines à périodes continues : toutefois, dans son concours de 502 manuscrits, il en a pris, par le bout de ses ailes, une courte, une jolie. Si la première strophe est à refondre et un peu chevillée, si elle manque de concordance avec l'autre, la seconde est achevée et digne de l'anthologie grecque :

Au printemps, j'ai dit à la rose :
D'où viens-tu donc, charmante fleur ?
— D'où vient l'amour, pauvre rêveur ?
M'a répondu la fleur éclose.

Où vas-tu, demandais-je un jour,
Interrogeant la feuille morte,

Digitized by Google

Que le vent froid du nord emporte :
Je vais, dit-elle, où va l'amour.

Mémoires de la Société de la Marne. — Nous n'y trouvons rien à relever dans l'article *Patois* que le mot *royat*, ornière, littéralement empreinte, de la roue : Du Cange donne *royan*, ornière. Le chapitre *Coutumes* offre de l'intérêt et montre que celles des divers pays ne diffèrent guère que par les noms, et que pour elles, comme pour le folk-lore, il n'y a qu'un petit nombre de thèmes avec beaucoup de variantes. Ainsi, les *gants* et les *aiguillettes* disputés à la course et munis d'une somme d'argent, dans la Marne, sont les *éleurs* de l'Avranchin. Le chant de l'*Inviolata* correspond à nos chants de la Passion et de la Résurrection ; les crécelles de la semaine sainte sont les *raquettes* de Valognes, la réjouissance des *Brandons* se trouve partout, et l'abattage de l'oie à coups de sabre, les yeux bandés, existait naguère sur la côte de Céaux et de Courtils. Mais, ce qui nous semble original et propre au pays, c'est le chant de la Déconfortée, variante du *Stabat Mater* et cet autre usage ancien, mais tombé en désuétude, celui des *cent-milleurs*. Les jeunes mariés, couverts de haillons, parcouraient le pays le jour de la fête patronale. Aux étrangers qu'ils rencontraient, ils disaient : « Cent mille, cent mille bougre ! Cent mille pourtant ! » Les interpellés devaient leur donner quelques sous, autrement les cent-milleurs les aspergeaient de boue avec des loques au bout d'un baton. Un théme très répandu aussi est celui du conte enchaîné et rétrogade, vous savez : la bonne femme s'adresse au chien pour faire marcher son cochon, le chien refuse, le bâton refuse de battre, le feu de brûler le bâton, etc., voilà la chaîne. Voici le retour qui doit se dire très vite : En route, le feu après le bâton, le bâton après le chien, le chien après le cochon, etc. Ce conte est en dialecte gallois dans le numéro de juillet 1887, de la *Revue Celtique*, et aussi en dialecte vannetais. Enfin, pour établir cette fusion générale des choses populaires, ne courrions-nous pas, il y a soixante-ans, à Valognes, dans la Manche, cette course furieuse de la Provence, la farandole, sous le nom de l'*angulle* enfilée, et si nous y chantions : « Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés, » ce chant de Mme de Pompadour, nous y ajoutions un refrain tout méridional : « Tous les ponts sont ouverts, belles olivettes, sont ouverts tous les ponts, belles olivons. »

Revue Celtique, janvier-avril 1887. — Elle est passée des mains habiles de M. Gaidoz aux mains aussi habiles encore de MM. d'A. de Jubainville et Loth. Très prisée en Irlande et en Angleterre, elle entretient le foyer celtiste tout doucement en France, aussi elle ne

Digitized by Google

paraît qu'irrégulièrement : elle fait cependant beaucoup d'honneur à la science française. Pour nous, qu'elle intéresse vivement, nous ne l'abordons, la plume à la main, que pour en tirer des documents locaux. Ainsi, en glanant dans le champ de M. Loth, où il a moissonné les mots bretons des chartes de Beauport, nous ramassons le nom propre illustré dans notre marine, Prigent, de *Prito gentos*, c'est-à-dire fils de Pritos, et quelques additions et rectifications aux noms de lieu de la Manche, insérés dans nos *Mémoires*. Par exemple, Rancoudray n'y avait pas été ou avait été mal étymologisé : le préfixe doit être *Ran*, part ou portion de terre, et le gallois *rhan* et l'irlandais *rann* ont le même sens ; même préfixe dans Ran-pan ou Rampan, et peut-être dans Rauville; c'est alors l'équivalent du *theil*, germanique, qui est dans le Theil, le Teilleul, les Thil. Nous avons *ros*, tertre, colline, dans notre voisinage breton, dans Roz-sur-Couësnon, dont le site admirable et élevé justifie bien cette racine. La forme Saus, qui est dans Kaer-Saus, renferme le nom des Saisnes ou Saxons, aujourd'hui *Saoz*, Saxon, Anglais. Le nom propre Tangui, commun à Pontorson, est latinisé en *Tan-guidus*, dans ce cartulaire, et son préfixe est *tan*, le feu. La *Ville Tanue* jette une lumière sur le Tanu et le Tanis de l'Avranchin ; M. Loth y voit un nom d'homme. Le *tre* et *trev*, jadis, *treb*, désignant le territoire d'une succursale, peut entrer dans Trégoz, officiellement Troisgots, avec le celtique *goz*, vieux, et peut-être dans Trelly et dans Tribehou. Plus on étudiera les noms de lieu de notre département, plus on trouvera, au fond des formes modernes, des éléments déposés par la race celtique qui l'habita dans les temps les plus reculés.

Dans le chapitre magistral de M. A. de Jubainville sur l'origine des noms de lieu, nous relevons les étymologies qui confirment ou rectifient les nôtres sur ceux de la Manche et enrichissent notre fonds celtique. Il y a en France plus de cinquante communes et de trente écarts dont le nom moderne Savignac, Savigny, etc., s'explique par un primitif *Sabiniacus*, d'un gentilice (nom de famille), Sabinius. Or, ce suffixe *acus* est gaulois, tandis que le suffixe *anus* est latin, On connaît le *Tusculanum*, séjour de Cicéron, mais ce suffixe est peu commun dans la Gaule et nos Juilley, Juilly, viennent de *Juliacus*, habitation de *Julius* et nom de *Julianus*, et de celui-ci viennent les trois hameaux Juillans, Julhans et Jullians. Le *Cassiacus* est devenu Chausey. L'auteur rattache notre Marcilly à Marciliacus, et nous, nous rattachons notre Marcey, adouci en Macey au nom de famille Marcius, par Marciacus. Il y a plus de soixante Marcilly ou Marcillé en France.

M. de Jubainville s'arrête assez longuement sur *Iccius*, le nom d'un Rémois, envoyé en ambassade à César, l'an 57 avant Jésus-

Digitized by Google

Christ. On connaît plusieurs autres Iccius, avec la variante *Icius* qui a pris place dans la géographie gallo-romaine, dans *Iciomagus*, aujourd'hui Usson (Loire) (Conférez notre Husson, de l'arrondissement de Mortain), littéralement, territoire d'Icius et dans *Iciodurum*, devenu Izeures (Indre-et-Loire) et Issoire (Puy-de-Dôme). Or, nous aussi, nous avons un Icius, le *Mons Icius*, en la commune de Huisnes, aujourd'hui Mont Itier, d'antique mémoire, puisqu'il est cité dans la vie de saint Aubert, du VIIIe siècle, dans le cartulaire du Mont Saint-Michel ; conférez les Issy, Issé, Issoc.

Par son interprétation de Genève dans le sens de bouche, comme étant là où le lac vomit le Rhône, il confirme notre famille issue de *gen*, bouche, que nous avons donnée, page 29 de nos *Etymologies familiales de la Manche*, où nous avons mis Genêts, à l'embouchure du Loir, Ingena ou Avranches à la bouche de la Sée, et les *Gens*, village de Saint-Quentin, non loin de la double embouchure de l'Oir et de la Sélune, étymologie que nous préférons à celle donnée par nous, par le gallois *esgen*, jonc. Le gaulois *uxel*, haut, devenu en breton *huel* ne peut avoir formé Heussé, plateau élevé au-dessus du val de la rivière Coulmon, ni Orcel, près du haut plateau du Châtelier, dans le Petit-Celland, mais *uxel* est bien visible dans *Uxellodunum*, Issoudun, littéralement haute forteresse. Quant au gaulois *brivo, brio*, gué et pont (en anglais *bridge)*, il entre dans le nom primitif de Saint-Lo, ou *Briovère*, littéralement, gué de la rivière, passage de la Vire. Le *Floriacus*, dérivé du gentilice *Florius* donne les nombreux Fleury ; *Blandiacus*, dérivé de *Blandius* donne une vingtaine de Blangy ; *Carantonacus* produit Carentan, Charenton.

Dans cette série celtique signalons la suite de la chrestomathie bretonne de M. Loth, où nous avons relevé un certain nombre de mots celto-latins, voir *Annales de Bretagne*, juillet 1887. Nous croyons qu'il a fait un faux rapprochement entre *brevalaire* et Saint-Brelade de Jersey, et Saint-Brelade, près Dol : ces derniers représentent le patron Saint-Brandan. Enfin, le Maen-finit, où, selon M. Loth, le *finit* est énigmatique, n'indiquerait-il pas une pierre-borne, et *finit* ne serait-il pas le latin *finitio*, démarcation ?

Bulletin d'Insectologie Agricole et Programme de l'Exposition des Insectes. — L'insecte joue un rôle immense dans la nature, plutôt en mal qu'en bien : « Les pertes que les insectes nuisibles causent à l'agriculture chaque année, se chiffrent par des centaines de millions. Il nous suffira de citer la *cécydomyie* et l'*alucite* pour les céréales, le *phylloxera*, la *pyrale* et l'*eumolpe* pour la vigne, le *dacus* pour l'olivier. » S'il y a sept classes pour les insectes utiles : producteurs de miel ; producteurs de soie ; producteurs de teintures ;

Digitized by Google

comestibles ; amorces de pêche ; employés en médecine ; employés comme ornement ; il y a onze classes d'insectes nuisibles : ce sont ceux nuisibles aux arbres fruitiers, ceux nuisibles aux arbres forestiers, ceux qui attaquent le bois de construction, les mangeurs de laine et de fourrures, puis les parasites de l'homme, etc. Pour nos pommiers à cidre, notre principale richesse, ils ont pour destructeurs les scolytes, les charençons, le puceron lanigère, le bombyx livée, les yponomeutes, les carpocarpses : tous ces noms savants renferment sans doute l'insecte que nos paysans appellent la barbelotte, petit scarabée, petit hanneton brun, qui n'est pas le même que la cétoine dorée, celle qui mange le cœur de nos rosiers.

Marie Stuart et la *Ligue catholique Universelle*, 1561-1567. — Hommage de l'auteur, M. Martin Philippson, de l'Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1886. Aujourd'hui qu'il y a autant de producteurs que de lecteurs, on ne peut suffire à lire les ouvrages en entier, et l'on saute des prémices à la conclusion, où se trouve presque toujours, condensée, l'idée de l'ouvrage. C'est ce que nous sommes obligés de faire pour celui-ci, qui est cependant bien fait, impartial, bien authentiqué aux sources contemporaines, ce qu'on devait attendre d'un historien aussi autorisé que M. Philippson, qui continue sa *Marie Stuart* dans un grand travail inséré au dernier numéro de la *Revue Historique*. Cet historien, d'un « mérite supérieur, » un mot de cette revue, lequel écrit ses livres tantôt en français, tantôt en allemand, a bien voulu adresser son opuscule à notre publicité. « Il me semble résulter de tout ce qui précède que les hommes, que les chefs du parti calviniste en Ecosse, et ceux qui gouvernaient l'Angleterre, avaient des raisons sérieuses pour être, par principe, hostiles à Marie Stuart... Ils n'obéissaient pas seulement à des motifs mesquins et personnels. Ce combat était un épisode de la lutte entre les deux principes religieux. Ce fut en même temps une lutte pour l'unification des deux moitiés de l'île britannique, unification qui, réellement, en est sortie au moment où Jacques Stuart, élevé dans les principes de protestantisme, monta sur le trône d'Angleterre. »

Aux pièces justificatives, une nous frappe par sa couleur dialectale, c'est de l'anglais du XVIe siècle, avec une forte teinte de parler normand. On en jugera pas le début d'une lettre diplomatique : « *Zor Maiesty may please to understand that upone the fourt day of this monthe..... At his request I passit yeisterday and dynit,* » tandis que, dans une autre lettre du même temps, les prétérits et participes sont terminés en *ed*, comme l'anglais moderne, exemple : *enforced, insaluted, regarded*, etc. »

Digitized by Google

Mémoires des antiquaires du Centre., 14e volume. — C'est un fort volume, avec beaucoup de planches, plein de recherches gauloises, romaines et médiévales, mais d'un intérêt tout local. y Nous relevons, page 75, le doute étonnant sur l'étymologie bien connue de Quincampoix, (*qui qu'en poist*), mot de défi, de concurrence des moulins, comme *qui qu'en grogne* est le défi militaire, inscrit sur beaucoup de forteresses. Nous avons aussi près de Ducey notre moulin de Quincampoix; Cherbourg a le sien aussi, et Paris la rue de ce nom, souvenir de son moulin.

Les Découvertes du XIXe siècle, par M. J. Fleury, de Saint-Pétersbourg, à propos de la *Grande Encyclopédie,* en vingt-cinq volumes in-8o. Celle-ci doit servir à mesurer les progrès accomplis depuis celle du XVIIIe siècle, celle de Diderot et d'Alembert. C'est ce tableau du progrès qu'a esquissé, avec autant de savoir que d'éloquence, notre éminent confrère de l'Université de Saint-Pétersbourg. Il a su les signaler, et plus que cela, les comprendre, et plus que cela encore, les faire comprendre. C'est un discours enchaîné, chaleureux, enthousiaste sur les découvertes modernes et dans cette forme il y avait un obstacle de style à vaincre : il fallait ne pas abuser de la phrase exclamative et du procédé interrogatif qui s'imposaient et la rompre par l'exposé froidement philosophique. M. J. Fleury y a-t-il toujours réusssi? Comme œuvre de science, il fallait n'omettre aucune découverte. Par exemple, il n'a pas écrit le mot philologie, cette science toute moderne, née de la comparaison des idiômes et des racines qui plongent dans la langue du peuple, cette science des étymologies qui jalonne le développement de la pensée humaine et qui donne le plus souvent la chose si difficile, la définition. Il a cru peut-être l'englober dans le terme général de linguistique, mais il lui devait une mention spéciale, même par reconnaissance, car M. Fleury s'est beaucoup occupé de philologie et il a même fait de réelles découvertes en étymologie française. Mais l'omission la plus grave, c'est celle de la plus grande découverte du siècle, celle des substances qui abolissent la douleur, des anesthésiques, en un mot. Ce n'est pas parce que, très robuste lui-même, il n'en a pas eu le besoin, car tout son discours respire l'amour de l'humanité. Il n'a même que trop de confiance dans son heureux avenir. De toutes les inventions modernes, celle qui a le plus marché, c'est l'art de détruire l'homme.

Histoire des mots, par M. Michel Bréal. — C'est un article de la *Revue des Deux Mondes*, en juillet 1887, l'œuvre d'un homme fort en philosophie du langage ; il y a même créé un mot utile, celui de Sémantique, ou l'évolution dans la signification des mots, opposé à la

Digitized by Google

phonétique qui est l'évolution dans les formes. Si, dit-il, on peut prédire les changements dans les formes, on ne peut en faire autant pour les significations, et il cite : plate-forme, qui, du lieu où l'on parle, est devenu synonyme de programme politique. Mais n'y a-t-il pas une loi, donc une prévision, pour que le nom de lieu soit pris pour la chose qu'on y dit ou qu'on y fait ; ainsi, *turf*, gazon, a dû signifier l'ensemble de ceux qui le foulent le jour des courses, les sportmen. Deux principes expliquent beaucoup de changements dans le sens des mots : ou ils sont des métaphores, ou ils sont des abréviations. Toutes les étymologies que donne M. Bréal, il les trouve dans Littré, mais il en est deux qu'il n'explique pas très justement : l'une, c'est *déluré*, terme de fauconnerie, qu'il faut prendre dans ce sens que c'est l'oiseau débarrassé de son leurre, comme ayant fait son éducation. L'autre est le terme foie, qui a remplacé le *jecur* latin : « C'est un adjectif signifiant garni de figues (*ficatum*), les foies farcis étant un plat recherché de nos ancêtres. » Littré n'admet pas cette origine culinaire et il va plus profondément dans cette origine en donnant *jecur ficatum*, le foie par excellence, celui qui est développé par l'alimentation de l'oie avec des figues. Toutefois il ne donne pas la forme normande, le *feie*, plus près du radical que ne l'est le français. En écrivant grand'mère, grand'messe, M. Bréhal se conforme à l'usage, mais à un usage fautif, puisque l'apostrophe n'a pas sa raison d'être. En félicitant l'anglais de faire passer à l'état neutre ses verbes actifs, il eû pu signaler cette tendance dans la nôtre : « Il réengage, » se dit pour il se réengage. A propos de demeure (retard, dans son sens premier, du latin *demorari*, retarder), il se dit en bas-normand d'une manière originale : « Il est demeuré » signifie il est arrêté au logis par la maladie, on dit même « demeuré d'une jambe, » c'est-à-dire alité par un mal de jambe.

Une étymologie que Littré n'a pas bien résolue, est celle du français *habiller*, qu'il tire du latin *habilis*. M. G. Paris l'a découverte, et M. Bréal l'adopte en ces termes : « Un cas assez grave est la parenté qu'on croit sentir entre habit et habillé : ce dernier, qui devrait s'écrire *abillé*, est une expression métaphorique dont la signification est apprêté, arrangé. » Elle a été d'abord employée en parlant du bois. Nous disons encore du bois en bille. Le souvenir de l'ancien sens s'est conservé dans : « habiller un poulet. » Ajoutons que habit vient du latin *habitus*, et qu'on dit encore mettre en bille, débiter, arranger un arbre, et que la plupart des étymologies ont une source industrielle ou agricole. Quant à l'instrument appelé cric, M. Bréal tirerait volontiers son nom de l'allemand *krieg* (guerre, effort) ; c'est tout simplement une onomatopée entrevue par Littré.

Digitized by Google

Les Serments de Strasbourg, par M. A. Gasté, de la Faculté de Caen. C'est une étude complète de ces premiers monuments de la langue française, c'est-à-dire au point de vue de l'histoire et de la critique philologique. Il y a plus : c'est une étude achevée, décisive. Il ne reste qu'un point encore contesté, c'est le fameux LOSTANIT. M. Gasté a donné toutes les solutions, et elles sont nombreuses, qui ont été imaginées sur ce fameux mot, mais sans donner la sienne ni même indiquer sa préférence. Cette abstention nous étonne. Nous avons cru de nous même que la solution est dans la lecture *illos tenet*, et nous avons trouvé notre aperception confirmée par de Mourcin et des si nombreuses interprétations citées par M. Gasté, c'est celle qui explique le mieux, qui explique d'une manière satisfaisante. On comprendra aisément sur le texte : « SI LODUUIGS SAGRAMENT QUE (avec une barre sous *e*, pour *quæ*) SON FADRE KARLO JURAT CONSERVAT ET KARLUS DE SUO PART N LOSTANIT (*illos tenet*), ce qui se traduit en latin littéral : « Si Lodhovicus SACRAMENTA QUÆ SUO FRATRI KARLO JURAVIT CONSERVAT ; et en français : « Si Louis garde à son frère les serments qu'il a jurés. » Il n'y a plus qu'une très simple irrégularité dont on peut donner l'explication suivante : le rédacteur du document ou le copiste a substitué le masculin pluriel au neutre pluriel. Cette substitution d'un genre à un autre est un fait général et commun ; c'est une faute que nous commettons tous les jours. Pour nous, « sagrament » est un pluriel et représente *sacramenta* : Louis et Charles se lient en effet par deux *promesses*, comme le reconnaît M. Gasté. Nous avons donc dans l'esprit l'idée d'un pluriel.

Une objection se dresse contre *sagrament*, qui, d'après la règle du cas régime pluriel, devrait être *sagraments* ; mais on doit y voir une négligence du copiste, car le *que* barré qui égale *quæ* suppose nécessairement le pluriel ; en latin *sacramenta quæ*. » L'auteur ou le copiste ont écrit sous l'empire du latin *sacramenta*, type du français *sagrement*, et d'ailleurs la règle de *s* au cas régime pluriel a été quelquefois oubliée ou violée ; au moins avons-nous bien des exemples de la suppression de *s* : « *Li emperere* (Charl. page 9) ; *li baratère* (Phil. M. V. 25,245) ; *li governere* (P. d. B. 7,591), *li hom est paouros* (M. S. J. page 482), *apud Burguy* (1er volume, page 80.) » Quant au *dist*, MM. Paris et Meyer ne sont pas les premiers qui aient lu *dift*, c'est Burguy dont la *Grammaire de la Langue d'Oïl*, datée de 1853, Berlin. Il dit que le masculin porte aussi bien *dift* ou *dist*, et que le changement de *debet* en *dift* est très naturel et facile à expliquer, de cette manière : *debet*, *devet*, *dïvet*, *dift* (*Introd.* p. 20). Dès lors le texte des serments est d'une lecture régulière et facile. M. Gasté, dans sa traduction littérale, a eu bien raison de traduire le *returnar* par retourner, dont le sens étymologiste est *retro tor-*

Digitized by Google

nare, tourner en arrière et non pas « en tous sens, » comme Littré définit le français *retourner*. V. ce mot à son *Dict.*

Reconnaissance a Notre-Dame de Pontmain. — Sous ce titre, notre courtois et obligeant confrère, M. le comte de Romilly, du château de la Chapelle-Hamelin, nous adresse le récit qu'il a fait dans le journal l'*Avranchin*, avec les plus minutieux détails, de la guérison miraculeuse d'une jeune fille muette. Le Président a communiqué le fond de ce récit à la Société, dans sa dernière séance, en accompagnant cette communication de quelques paroles sur la foi vive du narrateur et sur le style facile et choisi de la narration. Elle commence ainsi : « Un fait incontestable et des plus avérés s'est passé le 21 mai dernier, vers huit heures du soir, dans la commune de Saint-Martin-des-Landelles, arrondissement de Mortain. » Voici le fait : « La pieuse famille de la muette Eugénie Pioger, le 31 mai, vers huit heures du soir, venait d'arriver de son pèlerinage à Pontmain. La mère dit à sa fille d'aller lui chercher des choux avec sa jeune sœur, et, au moment où elles revenaient ensemble, la langue enchaînée se délie, elle prononce librement ces mots : « Notre-Dame de Pontmain. » Eugénie était guérie. Le narrateur termine par ces mots : « Notre-Dame de Pontmain, notre suprême espérance, venez à notre secours, priez pour nous, sauvez-nous. »

Un Groupe de Productions de M. le Comte Joseph d'Avenel. — L'infatigable travailleur de 76 ans jette à la fois dans la circulation : 1° Breil de Bretagne, dont nous parlions dans notre Chronique, inséré dans *Annales de Bretagne*, juillet 1887, et tiré en brochure, adressée au Président ; 2° Zamil, conte oriental fondé sur une légende : l'Orient est le pays de l'esprit de M. d'Avenel, on dirait qu'il a le *mal de l'Orient*, comme on dit le *mal du pays*, il l'a visité, il en a beaucoup écrit, il est imprégné de sa poésie et de sa sagesse ; 3° Saint Yves, sa vie pour propager son culte selon le vœu du Pape Léon XIII, en partie historique et partie légendaire : Saint Yves, official de Rennes, juge et avocat, rendant des jugements dignes de Salomon, saint Yves miraculeux par exemple : retrouvant sur sa tête le chaperon qu'il avait donné, le coffre vide qui se trouve rempli jusqu'aux bords, saint Yves, anachorète austère, et opérant des miracles après sa mort : « Les vertus d'Yves lui méritèrent le don des miracles pendant sa vie, et, du fond de son tombeau, Dieu voulut qu'il commandât encore à la maladie et à la mort. » Ce qui est surtout resté du saint avocat breton, c'est qu'il est le modèle, le patron des avocats, comme le dit son hymne malin : « *Advocatus et non latro, res miranda populo.* » Ce que les Bretons ont ainsi traduit : « Yves

Digitized by Google

fut un grand saint Breton, grand avocat et non larron. Si saint Yves eût été Normand, on n'en pourrait pas dire autant. »

Les Restes de Christophe Colomb. — Ce mémoire étendu et fortement authentiqué est un hommage respectueux de M. Emile Travers à notre compagnie. Il met hors de doute que « les restes de Christoval Colon, de celui qui a donné un nouveau monde à l'humanité, reposent dans la cathédrale de la Havane, à l'ombre du drapeau de Castille. » Joint à ce mémoire un sonnet du même écrivain, lu au Congrès de Nantes, dans lequel la devise bretonne : « *Potius mori quàm fœdari* » est ainsi enchassée :

Et l'étranger qui vient dans tes landes sauvages,
Des saints et des vaillants évoquer les images,
Se sent meilleur et prend espoir en l'avenir,

Bretagne, car il trouve, ainsi que sur la pierre,
Dans le fond de ton cœur, cette devise fière :
« Plutôt que me souiller, j'aimerais mieux mourir. »

Un écusson couronne cette poésie avec cette vaillante dévise : *Geter, sans falir*, laquelle livre dans *falir* une forme de vieux français que n'a pas connue Littré.

Mémoires de la Société des Sciences morales de Versailles. — Il y a toujours dans une Société ce qu'on appelle poétiquement l'âme ou prosaïquement la cheville ouvrière. Un vieux professeur, M. Anquetil, le secrétaire, dont la vieillesse est riche d'œuvres et d'honneurs, un enfant de la studieuse Valognes, doit porter ces noms dans la laborieuse Société de Versailles, mais il devrait peut-être y traiter sérieusement les choses sérieuses : *ne quid nimis* en fait d'esprit, dirions-nous au traducteur en vers du sage Horace. Mais, que voulez-vous? en France il faut avoir de l'esprit en tout et partout. Toutefois, nous remercions bien cette bonne Société qui ne nous oublie pas.

Mémoire de la Société de Valognes, tome iv. — Parmi diverses estimables études éclairant l'histoire locale, nous choisirons, pour nos préférences, *Tarif de l'octroi* de cette ville, intéressant, comme tous les tarifs anciens, et, tout en signalant des termes de patois bas-normand, révélant aussi des *desiderata* de la langue nationale, comme on le verra dans la série suivante : « Génisson, masculin de génisse, lequel manque en français comme *gerce* de l'Avranchin, pour la femelle de l'agneau ; le normand *aumeau* a pour synonyme

Digitized by Google

en français bouvillon, en Avranchin, un *vachot*. Sous le titre TANNERIE, on lit : « chaque douzaine de *trouins* verds ou en poil, » probablement peau de truie, et dans l'Avranchin la *drouine* est le sac de peau (de truie?) où l'étameur ambulant (ou sassière, marchand de sas) met ses outils. » La forme, « laine de Sigovie (Ségovie, laine espagnole), nous rappelle les *sigovies* ou bonnets de laine des gruéliers de l'Avranchin. » Les *annelins* d'Espagne, qui se trouvent accolés à laine de Sigovie, semblent être un diminutif de agneau, et manquer en français; peut-être, ce sont des peaux d'agneaux mort-nés. A l'article LAINES, encore : « Le cent pesant de bourre, de pilles ou chardon, » ce *pilles* nous est inconnu et ne peut-être le *pille* de du Cange, au sens de certaines mesures de grain. A *étontiche*, lisez le français fontisse, avec l'idée d'arrachement, de séparation en plus. « *Colmarde* et *espagnolette*, serge de Saint-Lo, » sans doute étoffe de Colmar et étoffe d'Espagne. A *bréluche*, Littré dit étoffe de droguet, fil et laine, et étymologie inconnue; à *cropedailles*, lisez crépodailles, espèce de gaze, dont Littré dit très bien que c'est une forme de *créponaille*, le péjoratif de crépon. La *castaloigne* ou drap en laine de Catalogne, portée dans ce tarif, existe encore un peu dans l'Avranchin, et à Saint-James on connaît encore le dérivé *castaloignier*, le fabricant, Le cent pesant de perce-pierre payant six sols indique le crithme maritime ou la criste-marine, *crithme* devenant *criste*. Le *Lanfois*, quand on veut « se parler » et *lanfès* en langue populaire, est un mot breton qui désigne le plus pur de la filasse. Le *glu*, à Valognes, le *glieu* et *lieu* à Avranches, est la botte de paille triée, droite et raide, et n'a pas d'équivalent en français; c'est, d'après Chevallet, le celtique kimry *cloig*. Quant « aux petits carreaux *d'esseltes* ou brique, » c'est pour le v. fr. *esselette*, copeau et essente. En ce tarif du XVIIIe siècle est inscrite une denrée qui ne se présente plus à l'octroi et qui évoque les belles dames mystérieuses du temps en cours d'aventure. « Chaque douzaine de masques de velours ou de drap payera six sols. »

DARMESTETER, *Lutte pour la Vie et Sélection*. — Un livre, en ce moment, fait sensation dans le monde philologique, et il le mérite, puisqu'il est de M. Darmesteter, c'est « *La vie des mots étudiée dans leur signification*. Le *Journal des Savants*, le *Journal des Débats*, s'en sont occupés avec un haut sentiment d'estime. Mais, à son insu sans doute, il a inventé une théorie qui avait paru dans un livre de Basse-Normandie, un coin perdu d'un pays de faible publicité. Serait-ce sortir d'une revendication permise que de mettre en présence la formule de ce livre, daté 1879, en regard de celle de M. Darmesteter, qui est de 1887, huit ans de distance? « Comme les familles

Digitized by Google

animales, les familles de mots nous présentent la lutte pour la vie et la sélection. La sélection, c'est la langue nationale qui se dégage de l'immense vocabulaire des patois. La lutte pour l'existence est attestée par la mort de certains mots et la survivance de mots mieux doués pour la vie. » (ap. Le Héricher, préface, p. 7, de l'*Histoire de deux Préfixes*). Voici la formule de M. Darmesteter : « Le langage est une matière que la pensée humaine transforme incessamment et sans fin sous l'action inconsciente de la concurrence vitale et de la sélection naturelle. » On sait que le mot « concurrence vitale » est la traduction française du *struggle for life* de Darwin et qu'il a pour équivalent le terme de « lutte pour la vie. » Etudiées par M. Gaston Paris dans le *Journal des Savants*, les étymologies de M. Darmesteter subissent des corrections fort justes pour la plupart. Le mot français grivois y est très tourmenté sans bonne conclusion : pour nous, c'est une variante de *grégeois*, grec, l'homme heureux, habile et débauché. Affût, se mettre à l'affût, c'est bien se poster à un arbre, à un fût. *Daintiers*, les testicules du cerf, le morceau d'honneur, est justement ramené au vieux français *daintié*, du latin *dignitatem* : en anglais *dainty*. Pour mousquet, nous en avons donné, dans nos *Etymologies difficiles*, une meilleure solution, croyons-nous, celle par mousse, amadou. Pour *souffreteux*, il ne peut venir de souffrir, il vient du latin *suffrectus*, accablé, brisé, et le vieux français *souffreter* est conservé en Normandie avec son sens premier de manque, de disette, dans le dicton faire sa souffrette d'une chose, c'est-à-dire se résigner à s'en passer.

Le Trouvère. — Ce fidèle correspondant, en sa qualité de trouvère, ne produit guère que des vers, et toutes ces poésies se suivent avec un air de famille : nous sommes heureux d'y rencontrer de la prose : c'est moins monotone. Une pièce, sinon au fond, du moins de style, ne manque pas de relief, c'est le style d'un groupe de « copurchics. » Peu saines et peu vigoureuses, ces jeunes générations, si l'on en jugeait d'après ces conversations « sur une terrasse de café, à l'heure de l'absinthe, » comme le dit la mise en scène de cette pièce, intitulée le *Bel Oscar*... « qui est toujours chic, venard et bête. »

Mémoires des Antiquaires de Picardie : Très fidèle à nous envoyer ses publications, cette société nous donne un fort volume, tome IX, où nous recueillons quelques mots topographiques qui sont tout à fait dans nos goûts : *Rue des Coches :* lisez rue d'Ecoche ou d'Ecosse, celle des Ecochois (Ecossais). C'est encore un dicton commun celui-ci : Fier comme un Ecochois. C'est dans cette rue d'Amiens

Digitized by Google

que résidait la garde écossaise. Beaurepaire est un nom de lieu que Littré n'a pas bien interprété ; le radical repaire, par *rapatrier*, un mot moderne ; le vieux français disait *repairier*, revenir sur ses pas, littéralement faire en arrière une route égale (*par*) : il est assez bien rendu ici, pour ce sens, par *Belloreditus*. Le latin *lucus*, bois, réclame, en Picardie *Luceium*, Lucheux et *Luciolum* et son diminutif *Luceolus*, Luchuel. Un vieux terme qui, sans doute, n'est pas mort en Picardie, c'est *grand mercye* et « *Dex le vous mire* » c'est-à-dire récompense. La rue *Dodane* conserve un vieux terme que du Cange traduit par rivage. Le fragment de charte répandu dans l'estimable, mais très incomplet article de M. Le Febvre sur les communes rurales du Doulens, nous livre des notes de langage assez curieuses : ainsi, *ahaner*, du son imitatif *ahan*, effort, était verbe actif et l'est sans doute encore en Picardie et en Haute-Normandie : « chascune carrue ahanant tere vilaine » (Coutume de 1507), et une terre labourable, s'y disait « terre ahanable » (Acte de 1372). Dans un autre de 1396, le français quitter conserve sa forme originaire de *quietare*, mettre en paix, en repos : « Les eschevins quiettent audit chevalier les amendes par lui encourues. »

Bibliographie Avranchine : C'est une série indéfinie qu'on trouvera répartie dans les numéros de notre *Revue*, comme gain de chaque jour. Aujourd'hui, 3e volume de *Richelieu ou la Monarchie absolue*, par M. le Vicomte d'Avenel, membre de la Société à laquelle ce volume est offert. Morlais : *de vita et scriptis. R. de Tonricio, abbatis in monte S. Michaelis*. Paris 1881, Thèse de doctorat ; Sandret : *L'ancienne Eglise de France* : diocèse de Rouen et d'Avranches, Paris 1866, 2 volumes, Picard ; Corroyer : *L'Architecture militaire au Mont Saint-Michel*, 1881, Picard ; H. Sauvage : 2e édition des *Légendes de Mortain*, Angers, 1869, un volume in-12 ; J. Dagoury, scènes du pays bas-norm., par Ch. Canivet.

Annales de Bretagne, tome ii, numéro 3. Notre confrère à Bayeux, M. Octave Encoignard, ne manque pas à nous faire part des annales de la Faculté où il a terminé ses études. Ce fascicule, outre son intérêt, nous donne cette fierté que les celtistes anglais n'ont sans doute pas de compatriotes plus savants que M. Loth, dont la crestomathie bretonne (armoricains, gallois, cornique), est étonnante d'érudition et de philologie comparée. Littré y trouverait sa confirmation de l'étymologie de roc dans les *rochs* celtiques. C'est par une ressemblance forcée que le topique *Coldriacum* est devenu La Coudraie, qui offre un autre sens. Le *Chesiacum*, Chassay, se rapproche de notre Chausey, qui a dû être *Chessiacum*. Le terme breton est

Digitized by Google

souvent traduit du latin, par exemple Guéméné (*gwen*, blanc, *mené* mont) est latinisé en *candidus mons*. Le *Plou* breton est traduit en *plebs*, litt. Nous avons trouvé dans Harcouët (St-Hilaire-du-) le breton *coet* (bois, près de la forêt de Savigny ; M. Loth nous fournit l'autre élément et *Harth-Coet* signifie dès lors le lieu du bois, près du bois (de *harth*, lieu). Ne pas confondre avec Harscoet, nom d'individu, litt. le bouclier de fer, de *houarn*, fer, et *scoet*, bouclier, issu du lat. *scutum* ou son congenère. Si *Vitalis* est devenu *Vitel*, *Vial* et *Viel* en Normandie, il s'est réduit en Saint-Viau, près Paimbœuf, en Bretagne. Mais il nous semble difficile que *novitiacum* ait donné Nivillac, canton de la Roche-Bernard. Lisez prob. *Noviliacum*. M. Loth cite comme celtique *garth*, haie, ou plutôt talus de terre et de buissons : on peut rapprocher de ce mot le scandinave germanique *garth* et *gard*, enceinte, d'où le français jardin, en normand *gardin*. Bon nombre de noms celtiques sont latins. Nous citerons dans la série de M. Loth : DANT, dont ; FAU et FOU, hêtre, du latin *fagus;* FOS, fossé ; FONTON, fontaine ; GNOU, connu, du latin *cognitus* ; GRAD, degré ; GUIC, du latin *vicus ;* IACU, du latin *Jacobus* ; LATR, voleur, le latin *latro* ; PIRIN, poirier ; POU, pays, du latin *pagus ;* SARPHIN, serpent ; SCOET, du latin *scutum*, bouclier ; NEDELEC, nom d'homme, en français Noël, du latin *natalicius*, né le jour de Noël. C'est dans le breton *lis*, cour, enceinte, qu'il faut reconnaître le français lice, sur lequel Littré ne conclut pas.....

Il faut aussi dégager de cette série les noms gaulois restés en breton : RIT, gué, conférez le gaulois *Augustoritum* ; *uern*, aulne, conférez le gaulois *Verno-Dubrum* ; *Nimet*, sacré, le gaulois *nemeton*, etc. M. Loth, dans une autre série, fait de *porth* un port, et cite *porz-piz*, en Saint-Gommery, qui est dans les terres, *porz-briendo* en Ploeren, qui est dans une forêt. On a ici le *porz*, celtique, celui des *porz* des Pyrénées, et en Bretagne *porz* signifie pertuis, passage, c'est aussi *porz* en irlandais. De même chez nous, à Argouges, les *pors* sont des voies étroites.

CARTE DE M. PIGEON. — La *Chapelle Notre-Dame-du-Coudray*, à Marcey, complètement disparue : sa mention ne subsiste guère plus que dans l'*Avranchin Historique* et la carte du diocèse d'Avranches, par M. Pigeon ; c'est l'ouvrage récent du savant celtiste, M. Gaidoz, *La Rage et saint Hubert*, qui nous la remet en mémoire : « rien de plus curieux, rien de plus précieux pour l'histoire des traditions et des superstitions populaires que la critique faite par M. Gaidoz de la légende de st Hubert, ce patron des chasseurs, qui est devenu naturellement le guérisseur des blessures faites par les chiens, et ce sont des fils de la toile envoyée du ciel par la Vierge qui, insérés dans

Digitized by Google

le front par l'opération de la *taille*, procurent la guérison. » (*Revue Celtique*, page 89, mai 1887). C'est que la chapelle de Notre-Dame-du-Coudray avait une statue de saint Hubert ; nous l'avons possédée et offerte à l'église de Marcey qui n'en a pas voulu : mutilée, il est vrai, elle eût bien pu être restaurée, et ce saint était l'objet de nombreux *viages* pour la guérison de la rage ; et le fait très réel c'est que les mordus des chiens enragés guérissaient. On attribuait au saint sans doute une bonne part dans la guérison, mais le sacristain y avait bien la sienne : il faisait chauffer les clefs de la chapelle et les appliquait aux morsures. C'était et c'est encore le remède souverain, et la main qui tient ici la plume, ne serait plus vivante, il y a longtemps, si on ne l'eût brûlée d'un fer rouge là où le chien *Postillon* l'avait mordue au collège de Bayeux. Il y avait encore autrefois dans la Manche un lieu où l'on guérissait de la rage ; sinon, on vous étouffait entre deux matelas : c'était le Mesnil-Vénéron (au *Livre Noir Mesnil Génelon*). On n'aimait pas à rencontrer celui dont on disait : « Il a été au Mesnil-Vénéron, » mais encore moins celui dont on pouvait dire : « Il a été au Mont Saint-Michiê, Michet ou Micheu » (prison), ce qui n'indiquait nullement un pèlerin, mais voulait dire un forçat.

Erreur historique et le premier Fumeur. — Encore une erreur historique qui s'en va : c'est que ce serait Nicot, ambassadeur de France en Portugal, qui aurait fait connaître le tabac. Mais le cordelier Thevet avait protesté contre cette usurpation, dans sa *Cosmog. universelle :* « Ils ont une herbe singulière qu'ils nomment *petun*... je me puis vanter avoir été le premier en France qui a apporté la graine de cette plante et pareillement semée et nommé la dite plante l'herbe angoumoisine. Depuis un quidam qui ne féit jamais le voyage que quelques dix ans après que je fus de retour de ce pays, lui donna son nom. » Mais avant Thevet, le découvreur du Canada, le brave et sincère Breton, Jacques Cartier, avait signalé cette plante : « Ils ont aussi une herbe... la mettent en l'un des boutz d'un cornet de pierre ou de boys, puis mettent ung charbon de feu dessus et sussent par l'autre bout. » Mais Cartier, qui voulut essayer, trouva la chose mauvaise : « Nous avons esprouvé ladicte fumée, après laquelle avoir mis dedans notre bouche, semble y avoir mis de la pouldre de poyvre tant est chaulde. » Cartier n'est-il donc pas le plus ancien des fumeurs français ?

Antiquités Livresques. — C'est un livre de curieuse érudition, une partie du livre d'or des métiers, que celui de Fr. Michel et Fournier sur les hôtelleries du moyen-âge : nous y retrou-

Digitized by Google

vons par ex. toutes les enseignes de celles de notre Mont St-Michel. Une excursion dans le poète anglais Chaucer nous livre les enseignes des tavernes de Londres dans son temps, mais comme disent les auteurs « la traduction est indispensable » et ils l'annoncent « littérale. » Eh bien ! rencontrant l'enseigne des « *three cranes*, » ils traduisent « des trois crânes, » or *crane* signifie une grue. Nous nous rappelons que les *sculls*, les bateaux légers de la Tamise, ont été confondus dans des journaux français avec « *scull* » qui signifie un crâne : comment naviguer sur un crâne ? Ils ont dit aussi, donnant le menu du grand dîner du lord-maire, que l'on y mangeait des pommes de pin ? or c'est ce que le terme *pine apple* signifie étymologiquement, mais par une ressemblance qui se comprend, il désigne l'ananas. Il y a du joli moderne dans la collection de M. O. Blondel : de l'Alph. Daudet, le Daudet des éditions Lemerre, par ex. *l'Arlésienne*, les *Contes du Lundi*, *Etudes et Paysages :* il a le sens du populaire, celui-là, et de son langage. Philologues, glanez : dans son étude de Lyon, ce *gone*, enfant, ne vient-il pas du phocéen par Marseille, ainsi que l'argot *arton*, le pain? c'est du grec pur. Puisez aussi dans le rural André Theuriet.

Promenade d'une Solitaire en Hollande, par Mme d'Auxais Léziart de Lavillorée, mai 1887. — Après l'Espagne, après l'Italie, après l'Allemagne, tous pays dont elle pratique les langues, c'est la Hollande qui attire la Solitaire, et c'est avec un plaisir mêlé de surprise que nous voyageons avec elle, qui est une observatrice des mœurs et paysages et une conteuse élégante. Surprise? oui, tout d'abord on nous apprend que chez ce peuple de bon sens les noms de lieu n'ont pas de sens, que la ville des sept montagnes ou Zevenbergen, n'a ni « montagnes ni collines, » que la vallée des roses ou Roosendal n'a ni roses ni vallée : du moins l'auteur n'en a pas vu, ce qui n'est pas exactement la même chose. Ce voyage en Hollande de seize pages, vous le comprenez bien, est fait à toute vapeur, et nous filons de Zevenbergen à Dortrecht, puis à Rotterdam, où il y a une bonne et heureuse halte, chez M. Philbert, notre compatriote et confrère, consul général de France, puis encore à la Haye, à Leyde, à Amsterdam où l'auteur ne dit rien des musées « parce qu'il faut trop en dire et y passer des jours et des mois.» C'est regrettable, car un des côtés remarquables de la Solitaire, c'est son amour des œuvres des grands peintres. Le tour raconté se termine à Utrecth et se termine sur ces mots : « Des devoirs ennuyeux me rappellent chez moi et je m'en console en me disant que j'aurai un prétexte plausible pour revoir des lieux déjà connus en allant voir les inconnus. » Si nous ne parlons pas de la forme et du style de la promenade en Hollande, c'est qu'une main amie, un esprit raffiné, les a caractérisés dans ce

Digitized by Google

mot de la fin d'un article de l'*Opinion de la Manche*, où la langue hollandaise est assez maltraitée : « Eh bien! le livre de Mme de Léziart n'est pas écrit en hollandais! seule, la langue française peut fournir à un récit de voyage tant de clarté, de finesse, de concision, de couleur et de charmes. »

La Seigneurie du Chatellier, en Vieux-Viel, par le recteur de cette paroisse, notre nouveau confrère, M. Paris-Jallobert : elle est écrite « *pro aris et focis* » cette monographie d'une importante chatellenie, que l'auteur seul pouvait faire avec ses registres locaux et ceux de l'immense collection manuscrite bretonne de M. de la Borderie, estimée à plus de cent mille francs. Aussi cet opuscule est tiré de la Revue que dirige ce dernier, la *Revue hist. de l'Ouest*, et il l'est à 125 ex., dont un est pour nous l'hommage de l'auteur. Dans un pareil travail, toujours authentiqué, il n'y a pas de sujet de critique à trouver, mais on peut recueillir dans tous ces vieux registres des détails très intéressants. Après avoir dit que Vieux-Viel ne peut pas venir de *vetus via*, forme qui ne rend pas compte du *l*, comme peut le faire *vetus vicellus*, dim. de *vicus*, qui est dans le nom d'une commune voisine, Vieux-Vy, nous relèverons de curieux usages féodaux. La Manche a la commune du Vicel.

Un propriétaire d'un champ, près la Chenolaie, devait offrir au seigneur le lundi de Pâques, au sortir des vêpres « un pot de vin d'Anjou, deux verres, un sou de pain et une serviette blanche », un autre : un plat de choux nouveaux, surmonté d'un carreau de lard. » Les nouvelles mariées étaient tenues, sous peine d'une amende de soixante sous, de dire une chanson à l'issue de la messe, le dimanche qui suivait leurs épousailles, et le droit de soule s'exerçait le lundi de Pâques au sortir de la grand'messe. Un droit de *fumée* et de *chaude-baude* (*baude*, v. f., joyeux) terme non trouvé ni dans du Cange ni dans *Dict. de Trévoux*, est expliqué en ce que les sergents devaient abattre le bois en le prenant à Treet et faire « un feu de joie. Chaque nouvelle mariée à Sougeal était tenue de chanter ou de faire chanter une chanson, et de présenter des épingles au seigneur et à ses officiers. Qu'y a-t-il là-dessous? Nous ne savons, mais cette vieille redevance a laissé des traces à Sougeal, car les nouvelles épousées, au sortir de l'église, offrent des épingles à tous les assistants.

Dans la chatellenie de Bazouges existait un droit que l'on comprend peu dans nos jours de libre industrie, c'était le devoir de *maigneris* ou relatif aux magnants (chaudronniers de la Limagne en Auvergne, litt. les Limanians) c'était « qu'aucun maignan n'a pouvoir de rhabiller, de réparer aucunes vaisselles d'airain ni de fer. Nous nous

Digitized by Google

sommes permis de rectifier, en raison de l'analogie générale, en finale *aie* des noms de lieu que les Bretons écrivent *aïs*, on ne sait pourquoi : ainsi, nous écrivons la Giraudaie, la Morandaie, la Chenardaie.

BOTANIQUE

Notule botanique : la station de Marcey. Dans une aire peu étendue, dans ou près la plaine de Marcey, il y a lieu de faire un groupe de bonnes plantes ; nous les recueillions un de ces jours de juillet voilés d'un léger brouillard, que de temps en temps perce un rayon de soleil. A ce moment-là, comme au signal d'un archet invisible, l'orchestre des insectes attaque l'ouverture du soleil en notes brillantes et en sons colorés, puis, le rayon éteint, tout rentre dans le silence. Sur cette plaine, le sainfoin, réfractaire à notre pays, s'est naturalisé après culture ; le rare pas-d'âne y montre encore ses feuilles et une épine y porte du gui ; la chicorée sauvage y est en abondance ; dans le bois contigu verdoie, comme naturalisé, le laurier d'Alexandrie et et le beau populage, l'ami des sols calcaires, forme un îlot d'or assez large dans un pré voisin, dit le pré des Landelles : rarissime dans notre Avranchin. (Ecrit aux Chambres, près de la Bruyère de la Baudonière où abonde la lobélie brûlante ; procédé mnémotechnique recommandé : qui y mord s'en souvient longtemps).

Les plantes qui s'en vont, c.-à-d. des environs d'Avranches : c'est la culture, c'est la sécheresse, c'est l'étouffement des plantes par les plantes, qui les font disparaître, et celles-là ce sont presque toujours les bonnes, les plus sauvages et les plus rares : l'uniformité se répand dans le monde végétal comme dans le monde humain. Pour ne citer que quelques plantes qui hantent encore notre vieille mémoire, voyons : disparus au Mont-Jarry deux *drosera* ou rossolis (rosée du soleil) ; disparu à la Butte *sedum rubens* que L. Besnou y voyait pour la première fois ; disparue de la Provostière, à Céaux, notre *lysimachia villosa* que Brébisson a mise dans sa Flore ; disparu de Saint-Jean-le-Thomas, le roi de nos chardons, le *Silybum marianum* ou Chardon-Marie ; disparu étouffé par les potamots l'*aponogeton distachyum*, introduit chez nous par L. Besnou ; il n'a plus été retrouvé dans les canaux du château du Parc, où nous l'avons vainement cherché à l'aide de son propriétaire, M. Jonquet : il est étouffé, noyé dans l'étang de Baffé, mais M. Maheux, curé de Saint-Oven, nous apprend qu'il vit toujours dans un étang de sa paroisse, celui de la Paumerie ; disparu ou toujours fauché, dans le pré de la Provostière, à Céaux, ce qu'un paysan appelait la Belle-Hélène, ou l'*Inula Helenium* ; détruit par les maçons sur les murs du couvent

Digitized by Google

des Ursulines ; le *hieracium amplexicaule*, rarissime ; disparue à Céaux, aux bords de la grève où elle se plaisait, la cynoglosse officinale, vulg. *langue de chien* et *herbe au diable*. Disparue de la lande de Tanis notre belle *gentiane pneumonanthe*.

Plantes personnifiées. — C'est après bien des regards fixes, des observations pénétrantes, que le botaniste et l'horticulteur, et encore, s'ils ont de l'imagination, en arrivent à voir dans la plante un être animé, une personne, un double de la personne humaine. Des peintres ont eu cette seconde vue, Granville, par exemple, qui a fait les plantes animées, et leur a donné des attitudes, des physionomies, signifiant une idée générale : fierté, mélancolie, tristesse, humilité, etc. Mais les poëtes et romanciers vont plus loin : les plantes deviennent des personnes humaines. Ainsi, un grand artiste qui a tout, depuis le délicat jusqu'à l'obscène, mais qui a profondément compris la nature, le plus grand créateur de tableaux, de scènes et de spectacles, comme Shakespeare et Balzac sont les plus grands créateurs de types, un puissant descripteur, n'a pas seulement donné une vie, une âme, une pensée, à une foule de matières inertes, il a vu dans la plante une personne humaine, un être vivant comme dans ce spécimen: « Dans un coin, un fenouil géant, ressemblait à une dame de fine guipure renversant son ombrelle de satin vert d'eau. » C'est ainsi que bien avant cette aperception de ce fin observateur, un botaniste de notre connaissance ne pouvait s'empêcher de voir dans le svelte et élégant millepertuis, le chevalier Louis XV, en habit vert et or, et dans le gros pavot rouge fétide, un bourgeois de gros sang, sottement épanoui dans le bonheur de vivre, exhalant mauvaise odeur, vulgaire et endormant. C'est ainsi qu'une variété où espèce nouvelle de *chrysanthemum* printanier que nous croyons avoir découverte, laquelle cache sa gorge et son cou dans un faisceau de feuilles molles et velues, nous l'avons appelée du nom de *chrysanthemum pudicum*.

La plante Guide du voyageur. — La nuit approche, les jeunes naturalistes ne savent plus où ils sont : Maître, disent-ils, sommes-nous loin de la côte, de la maison du père Hervé ? Non, mes enfants répondit le père Botanophile, je sens le fenouil, voilà le fenouil, voilà le perce-pierre et le silène maritime, voilà la mer !

Notes patoises. — On dit toujours « le feu purifie tout » ; dans le Cotentin, comme nous l'apprend M. Fauchon, de Terpsichore, on dit cela plus fortement : « *rage cuite ne fait pas de mal.* » M. S. Mauduit a recueilli le terme « *lait bételé*, » lait caillé, lequel sort d'un radical *béter*, d'où le terme bas normand : « *Il débète* », il dégèle, c.-à-d.

Digitized by Google

qu'un corps solide se liquéfie, comme le lait bételé est un corps liquide qui se solidifie. La racine paraît être d'après Littré, béton, en norm. *betron*, substance liquide et solide à la fois.

Notes botaniques. — Un touriste visitant cet admirable pays de Saint-Jean-le-Thomas « au bout de la mer, » dans la dernière vacance, a été frappé de deux choses : 1° de cet ilot de scirpe maritime, au pied de la falaise, dans une grève boueuse, fendillée par soixante-dix jours continus d'ardente chaleur, ilot d'une verdure vive et claire, qui jette une note de vie dans une région desséchée ; 2° dans la lande de Beauvais, d'un autre ilot de fleurs d'or : c'est une plaque serrée du chrysanthème des moissons, qui ferait l'ornement d'un jardin et qui s'en va de ce pays où il était naguère encore très commun. Il le quitte comme l'a quitté le *Silybum marianum*, le roi de nos chardons. Cf. aussi les variantes de cuscute que M. S. Mauduit y a recueillies et que nous avons signalées. Il y a une station très limitée de *cyperus longus*, vulg. le *han* dans le haut du vallon dit le *Dégoutard*. Il sert à faire des liens. M. S. Mauduit a trouvé à Brée une bonne plante, répandue çà et là dans la région de Tanis, Servon, Céaux, dans les prairies, c'est l'*Achillæa ptarmica*, qui, si l'on en croit, son nom spécifique de sternutatoire, aurait la propriété de faire éternuer. Au collège de Valognes, les jeunes écoliers s'amusaient à introduire l'autre achillée, la millefeuille, dans leur nez pour se faire saigner. La Sanicle d'Europe, que Brébisson appelle T. C., est très rare dans notre pays : nous ne l'avons trouvée que sur la lisière du bois d'Appilly, au-dessus du lavoir, non loin du chêne qui a nourri un tremble dans le creux de sa tête ; nous avons rencontré aussi la Sanicle dans la forêt de Saint-Sauveur. Elle guérissait les blessures, il y a cinquante ans.

Un botanophile visitait, fin d'août, le roc de Granville, alors un tapis de scille d'automne, amie de nos falaises et vivant des exhalaisons salines ; c'était un jour de tempête. Un étranger encapuchonné, figure militaire à moustaches grises, accompagné d'un jeune garçon, sans doute son fils, se livrait à la même étude. Etes-vous botanistes, messieurs ? Un peu, monsieur, nous cherchons la mauve, la mauve rare, indiquée par la Flore de Normandie... vous savez ? — *Erodium valachoïdes ?* C'est cela, cria le jeune garçon, transporté. — L. Besnou la met à gauche du roc, près du bord, mais elle a été prob. brûlée par cet été torride. Je vous recommande là aussi *ixia bulbocodion*, rarissime. Et Chausey, monsieur, en connaissez-vous la flore ? — Un professeur de Rennes vient de la faire d'une manière minutieuse, mais je me souviens pour cet archipel de la jolie petite rose pimprenelle et d'une bruyère de toute rareté : *erica vagans*. — Eh bien,

Digitized by Google

monsieur, elle n'est pas rare aux environs de Paris. Et les deux hommes, inconnus l'un à l'autre, se quittèrent, ne se reverront jamais, et pourtant il y avait déjà entre eux un lien de confraternité.

Les Eucalyptus a Avranches. — Décidément, l'*eucalyptus globulus*, le plus beau de genres très nombreux de la famille des myrthes, ne peut résister à nos hivers ; Il n'en est pas de même des *amygdalina*, ou à feuilles d'amandier, que M. Sosthène Mauduit a introduits en grand nombre dans notre pays. Ils nous sont venus des bords du Lac-Majeur, en Italie, de chez le prince russe Troubetzkoï, qui les a vendus comme ayant supporté neuf degrés et demi de froid. On s'inscrit de tous côtés pour en tirer encore une centaine d'individus, et on peut croire que cette espèce est acclimatée chez nous. Ceux du Jardin-des-Plantes d'Avranches et celui du Président ont fleuri cette année, pour la première fois, croyons-nous, et il ne sont âgés que de six ans, atteignant déjà plus de trente pieds de hauteur. Le *coriacea* est aussi robuste. On sait que l'eucalyptus, originaire de l'Australie, est, avec le wellingtonia, l'arbre le plus haut du monde, et il a plusieurs qualités sanitaires. Les Anglais l'appellent *blue gum*, et « le diamant de la forêt ; » les indigènes australiens lui donnent le nom de « l'arbre sans ombre, » non pas qu'il y ait des arbres sans ombre, mais celui-ci n'en projette que peu. Cet arbre géant grandit chez nous de six à sept pieds par an. Il est fébrifuge par ses feuilles et il a la propriété de purifier l'air en assumant les miasmes, comme le bouc au milieu du troupeau. Aussi on l'a planté dans les parties marécageuses de l'Algérie et de la Corse ; les marais Pontins, le séjour favori de la *malaria*, qu'on plante maintenant en eucalyptus, seront peut-être, à la fin, assainis par eux. On en a tiré de très bonnes liqueurs sous le nom d'eucalyptol et d'eucalyptsinthe. Notre confrère agronome, à Villedieu, M. Clouet, nous a fait boire de l'eucalyptol. L'étymologie du nom de cet arbre est grecque et signifie « le bien caché, » par allusion à sa fleur, profondément enfermée dans un calice charnu, en forme de cupule : nous l'avons sous les yeux en la décrivant. M. E. Martin, de Carolles, qui avait été enthousiasmé par les eucalyptus vus par lui en Algérie, allait en faire une plantation considérable autour de son chalet, au bord de la mer, lorsque la mort l'a frappé soudainement.

Quelques espèces normandes et de nos jardins, déterminées au Jardin-des-Plantes de Paris et au jardin botanique de l'Ecole Pompée : *Isatis tinctoria*, *euphorbia gerardii*, que nous trouvions autrefois dans les plaines d'Argentan, la belle *pæonia montana*, de Chine, que nous appelons *pivoine en arbre*, le *dielytra spectabilis* ;

Digitized by Google

le *chamœrops humilis*; l'*aubrietia deltoïdes ;* l'*érable de Montpellier*, école Pompée et dans notre Jardin-des-Plantes, *silybum marianum*, école Pompée, *corydalis bulbosa* çà et là dans son parc, avec *muscari ramosum* et la *dame d'onze heures* ou *ornithogalum umbellatum ; erable negombo* que nous ne citons que parce que le jardinier du château de Bonaban nous l'a signalé comme portant du gui, lequel gui se trouve sur l'érable commun dans l'Avranchin, mais très rarement; les joli orpin vert-rose gazonnant serré qui fait souvent des bordures dans les jardins d'Avranches tapisse les rochers de la Corse, d'où *sedum corsicum*; le *corydalis lutea* qui se rencontre sur quelques murs d'Avranches avec l'*arabis rosea* ; le *sang de dragon* ou *rumex sanguineus* dans ce parc de l'école Pompée, très riche en *ailantes* ou *vernis du Japon*, dont un, énorme, peut dater de l'introduction de cet arbre élégant, aux branches pleureuses, quand il est vieux.

Le peuple de Paris rapporte en ce temps de mal des gerbes d'une belle fleur, qu'il va recueillir spéc. dans les bois de Valamont : il l'appelle la *goutte de sang,* quoiqu'il y en ait de blanches ; c'est l'*adonis* œil de perdrix, que nous n'avons que rare en Normandie. Dans le parc de Pompée au-dessus des grandes herbes, se dresse la tête blanchâtre d'un très fort plantain, à larges feuilles à sept nervures : c'est le plantain odorant. Les gazons y sont semés de la *salvia pratensis*, belle, mais faiblement odorante : ce n'est pas de cette espèce que l'école de Salerne disait : « *cur moriatur homo cui est... salvia in horto.* »

On ne peut faire de botanique, dans l'Avranchin, sans rencontrer la trace ou le souvenir de son explorateur passionné, Léon Besnou, qui fit la flore de feu notre jardin des plantes, et la Flore de la Manche. Son œuvre n'est pas assez connue, et son caractère non plus, altéré à la surface par quelques excentricités. Aussi, un ami crut qu'il était de son devoir de rappeler ce grand travailleur du monde végétal, et, à ce titre, une gloire de l'Avranchin et de rétablir la vérité sur un caractère trop méconnu. Comme il est le seul qui puisse le faire, comme l'ayant le plus pratiqué, dans une liaison de dix ans, et que, dès-lors, cela devient une obligation morale, il croit devoir mettre au bas de cette série botanique, pour ainsi dire, l'épitaphe de Besnou, en forme de brève oraison funèbre, qu'un autre de ses amis botanistes voulut bien appeler « une photographie » :

Adieu, Besnou, mon vieux camarade,
Le compagnon de mes études et de mes pérégrinations.
De toi le monde n'a guère connu que ton extérieur sévère, ta parole fière et haute, tes vaillantes et vertueuses colères.

Digitized by Google

Tes amis seuls savent tout ce qu'il y avait sous cette rude écorce de sève bienfaisante, de chaleur expansive, de vie généreuse.

Obliger tout le monde, servir la science et la propager, aider au progrès, voilà ta vie.

Tu fus un utilitaire bienfaisant : *Prodesse*, c'était ta devise.

Cette terre va recouvrir un bon cœur et une tête puissante, une des dernières têtes savantes de ce pays. On lui cherche en vain des successeurs.

Combien d'œuvres tu as semées sur la route d'une existence de cinquante années de labeur? nul ne peut le dire.

C'est ailleurs qu'on essaiera d'énumérer et d'apprécier tes travaux de science, botanique, chimie, agriculture; mais, je le déclare, ton historien ne pourra jamais en faire le compte exact.

Tu es tombé au milieu de ta plus grande œuvre; l'édifice, le monument reste inachevé : des mains pieuses travailleront à son couronnement.

Ce n'est pas ici le moment et le lieu des longs discours.

Mais c'est ici qu'on aime à rappeler les dernières paroles, les *novissima verba* de ceux qu'on a aimés : c'est leur testament moral. Eh bien! les derniers mots de la dernière conversation de Besnou avec un de ses amis, quelques heures avant que la mort vînt le foudroyer, combien de personnes pourraient les dire : « En vérité, je vous l'affirme, non, je ne hais personne. »

VARIA

Changement de Genres. — Il est remarquable que le peuple et souvent le v. fr. font du féminin un certain nombre de mots masc. en latin, commençant par une voyelle. Or, Littré, à propos d'idole, qui est masculin dans Corneille et Lafontaine, en donne cette explication : c'est que ceux qui faisaient idole masculin obéissaient à l'étymologie (d'*idolum*) ; ceux qui le faisaient féminin obéissaient à la terminaison qui est féminine. Ce n'est que la moitié de la vérité. En effet, hôtel et autel pour le peuple est féminin, et pourtant n'a pas de terminaison féminine. Il y a donc une autre raison, c'est la prononciation, un'hôtel, un'idole, qui a accoutumé l'oreille à percevoir le genre féminin. Parmi les noms qui ont ainsi changé de genre, on peut citer encore *(incaustum)*. Mais pourquoi ongle (l. *ungula*) a-t-il passé du fém. (ongle maline dans La Fontaine) au genre masculin, lorsqu'il avait double raison pour rester du féminin? Quand un objet appelé guide,

Digitized by Google

nom fém. (bas-lat. *guida*) a passé au masc., un guide, c'est sous l'influence de de l'idée d'homme, du mâle.

Bretons et Gallois. — C'est encore une naïve croyance qu'il faut bannir de notre histoire : c'est que Bretons et Gallois se comprennent. D'abord, il y a Bretons et Bretons, pour la langue, puisque la Bretagne compte quatre grands dialectes. Puis est-il possible qu'après une aussi longue séparation, les deux frères celtes n'aient pas introduit dans leur langage des variantes infinies. Et pourtant on lit dans des histoires sérieuses, par ex. Philarète Chasle l'a raconté, qu'à la bataille de Saint-Cast, au moment de s'aborder, les régiments gallois et la milice bretonne chantèrent le même chant et puis fraternisèrent quelques moments. Et puis on l'a dit et on l'a répété. Voilà même qu'aujourd'hui M. E. David, dans ses *Etudes historiques*, déclare, p. 116, que les Bretons de l'Armorique comprennent « sans trop de difficulté l'idiome et même les vieux poèmes gallois. » Laissons lui répondre un homme beaucoup plus autorisé en cette matière : « Ce fut là une théorie chère aux Celtomanes d'il y a quatre-vingts ans. Moi, bretonnant, je m'accuse de n'avoir pas entendu grand'chose au plus simple texte gallois, avant d'avoir eu recours au lexique et à la grammaire. » (N. Quellen, *Rev. celtique*, juillet 87.)

Jacques Parrain des Coutures. — La bibliothèque d'Avranches possède une traduction en prose du *de Natura Rerum* de Lucrèce (2 vol. in-12. Paris, 1685, chez Thomas Guillain). — On chercherait vainement au faux-titre de cette édition le nom du traducteur ; on le trouve seulement à l'*imprimatur*. Jacques Parrain, baron des Coutures, né à Avranches, est l'auteur de cette *Infidèle*, et je n'ose point faire précéder de l'épithète de belle cette traduction, continuelle paraphrase du poète latin. — Cette traduction est fort médiocre, quoi que dise Gouget.

Je relève tout d'abord dans la notice du dictionnaire de Moréri (art. J. P. des C.) une erreur sur l'édition. La traduction de T. des C. n'a pas été imprimée à La Haye, mais bien à Paris, chez Thomas Guillain, à l'Image Saint-Louis. Vapereau n'a point commis cette erreur, mais on ne trouve point dans ce dernier la liste complète des œuvres de notre concitoyen. La voici d'après le P. Lelong :

1° *Esprit de l'Ecriture Sainte*, Paris, 1686, un vol. in-12 ;

2° *Genèse*, en latin et en français, avec des notes littérales sur les endroits plus difficiles, Paris 1687, 4 vol, in-12 (2e édition l'année suivante) ;

3° *La Vie de la sainte Vierge*, Paris, 1691, in-12 ;

4° *La Vie d'Epicure (introuvable)*, date incertaine (Je croirais

Digitized by Google

volontiers que cette vie d'Epicure, que l'on peut considérer comme un travail préparatoire à la traduction du poète latin, doit être placée pour cette raison vers 1685);

5° *La Morale d'Epicure*, avec réflexions, La Haye, 1686, un vol. in-12;

6° *L'Esprit familier de Socrate, d'Apulée*, en latin et en français, avec des remarques, La Haye, 1702;

7° *Lucrèce*, traduction de la *Nature des Choses*, 2 vol. in-12, à Paris. — Edition en 1702 et 1708 (?)

Les biographies que j'ai consultées ne donnent point la date de la naissance de Des Coutures. Il mourut en 1702. Sa vie fut très mouvementée. Le quatrain suivant, charbonné par Des Coutures sur les murs de sa chambre, alors qu'il était saisi pour dettes, me ferait supposer qu'il appartenait à la bohème littéraire du XVIIe siècle, comme Faret, Saint-Amand, etc.

Créanciers, maudite canaille,
Commissaires, huissiers et recors,
Vous aurez bien le diable au corps,
Si vous emportez la muraille.

Etienne DUPONT.

CHAMILLARD ET LES PRACOMTAL. — Ceux-ci sont venus dans l'Avranchin, avec G. de Lamps, abbé du Mont Saint-Michel, étant partis du Forez, des environs de Montbrison, sous lequel se trouve une vaste prairie qui s'appelle *Pra-Comtale*, le pré des comtes de cette ville. Or, Chamillard, commis à la recherche des titres de noblesse dans la Normandie, les déclara «mis à la taille,» comme descendus d'un barbier du Mont Saint-Michel. C'est ce que m'apprit un ami instruit et malin, qui ne cherchait dans ses études historiques que plaies et bosses, que falsifications et scandales, et qui nous cita Chamillard dans le temps où nous organisâmes notre seconde cavalcade d'Avranches; là ne figurèrent représentés que les noms des familles nobles de l'époque, c.-à-d. la fin du XVIe siècle. Ce fut pour l'un des membres les plus honorables de la famille de Pracomtal, M. Alexandre de Pracomtal, l'occasion de mettre ses papiers de famille sous les yeux de celui qui avait réparti les rôles de cette belle exposition historique, papiers parfaitement en règle, authentiqués des meilleurs témoignages, déclaration du Parlement de Normandie, jugement des maréchaux de France etc. Mais et Chamillard? Oui, il y a Chamillard, mais c'est une tradition dans notre famille qu'il nous a mis à la roture pour se venger d'un soufflet donné par l'un des nôtres. — Ah! je vois bien comment il a fait le roman de son barbier du Mont Saint-Michel; vous êtes venus

Digitized by Google

au Mont avec G. de Lamps, Abbé de cette abbaye, et vous avez dans vos armes une fleur de lis avec le titre, purement officiel, de « Barbiers étuvistes des rois de France, » et le tour ne demandait pas beaucoup d'invention. « *Quis judicabit judices ?* »

Patois. — Patois d'une femme de Saint-Brice-sous-Avranches, trajet de Montviron à Sartilly : *branchir*, se développer en branches : « le sarrasin branchit, » manque au français, mais existait en v. fr. ; il est dans du Cange ; *router*, roter, du lat. *eructare*, qui se prononçait *erouctare* ; *fonceur*, le fond « la fonceur de l'hiver » et terrain creux, « un village dans une fonceur ; » le *jaunisse*, la jaunisse. « Des abîmes » c.-à-d. excessivement : « de pommes il n'y en a pas des abîmes » prononcé des *abinmes*. Synonymes locaux, « pas des masses » et des *flo* ; — or une *flotte*, troupe, troupeau, se dit d'une grande quantité de monde, d'animaux, d'objets ; c'est le v. fr. *floc*, troupe, du saxon *floce*, en angl. *flock*, troupeau et *folk*, peuple, beaucoup, de monde : cette dernière forme ou métathèse, existait en très v. fr. : « *cum folc en aut grand adunat.* » (Vie de Saint-Léger) v. notre *Gloss. anglo-norm.*, au mot Flock. Dans l'Avranchin le *tamarix* ou *tamaris (tamarix anglica)* de nos grèves et prés maritimes, se dit *tamarin*, nom d'une toute autre plante : c'est un effet de la nasalisation normande, visible dans le mot ci-dessus « *abinmes*, » abîme. — Note patoise recueillie par M. S. Mauduit : *Herclassier*, ou avec sa contraction, *herassier*, homme de mauvaise foi, chicanier. (Vire, Mortain), étym. inconnue ; *peisson* (poisson) de la noix, la partie comestible, par comparaison avec les mollusques à coquille, se dit à Saint-Martin près ou lès-Avranches ; *sarrasin en curage*, lorsqu'en commençant à fleurir il offre l'aspect de la fleur blanc rose du *curage* (cul-rage), ou la persicaire, le *polygonum persicaria*. La mer *brasille* (sur notre littoral) litt. brille comme braise, se dit de sa phosphorescence. Sage comme une image est un dicton français qui a pour équivalent dans l'Avranchin « sage comme un blet, » mot étrange, que nous ne pouvons expliquer que comme contraction du terme billet, une chose de haute importance, spéc. dans notre processive province. Littré a démontré que bille (l'angl. *bill*) et billet sont anciens et sont des formes du lat. *bulla*, cédule. Quant au mot *resant*, le serein, cette buée et vapeur qui s'étend sur les prés et les champs dans les soirées sereines ; M. H. Hélie, qui entre dans notre Société, nous en offre une étym. à moitié satisfaisante. Ce serait le verbe raser, prononcé *réser* en patois, et qui signifie, vers Ducey, tondre les herbes et les broussailles : c'est bien pour la forme, mais la buée qui *rase* le sol, c'est un sens trop peu réel, trop poétique, trop littéraire pour être rural.

Digitized by Google

De la Fusion des Perceptions des Sens. — De l'unité de l'esprit, il résulte que toutes ses perceptions se touchent en des rapports étroits, c-à-d. que chacun des cinq sens confond ses sensations avec celles des quatre autres, que le toucher se confond avec la vue, l'odorat avec l'ouïe ; même le goût, le plus obtus des cinq, n'est pas sans rapport avec ses voisins. Les anciens ont senti et exprimé ces similitudes : les Latins transportaient à l'ouïe un fait qui appartient à la vue, et ils disaient *imago* pour l'écho, phénomène naturel, non personnifié ; mais les Anciens, ils n'avaient pas les sens aussi subtils que le sont ceux des modernes, et ceux-ci ont senti et exprimé des rapports entre les sensations jusqu'à une sorte de confusion, accumulant la jouissance physique ou intellectuelle dans une sensation unique. Ils ont dit « les sons veloutés de la flûte ; » ils ont assimilé le son avec la couleur dans les expressions « couleur éclatante et bruit éclatant, » comme le faisait l'aveugle né Saunderson à qui la couleur pourpre faisait l'effet de l'éclat de la trompette. Un célèbre compositeur s'écriait : « c'est un accord pourpre ! » On a dit « des odeurs acides. » La gamme des couleurs, c'est un terme consacré par l'usage. La médecine confond sensation et lumière dans ses « douleurs fulgurantes. » Mais il était réservé à un romancier contemporain, un observateur perçant, de serrer de plus près ces rapports des sens dans une de ses œuvres, la plus profondément artistique, celle où il a fait palpiter les choses inertes, où il a découvert des sens inconnus dans les choses les plus inertes, et l'art de composer un concert magnifique de mille exhalaisons de fleurs. On n'était jamais allé aussi loin que lui dans ce poème des sons et des odeurs où il expose (après quelques maîtres, toutefois, Balzac ou E. Sue), une voluptueuse manière de se donner la mort : « Elle écoutait les pafums qui chuchotaient dans sa tête bourdonnante. Ils lui jouaient une musique de senteur qui l'endormait lentement, très doucement. D'abord, c'était un prélude gai, enfantin... Ensuite un chant de flûte se faisait entendre, de petites notes musquées qui s'égrenaient du tas de violettes et cette flûte brodant sa mélodie sur l'haleine calme, l'accompagnement régulier des lys chantait les premiers charmes de son amour. Mais la passion arrivait avec l'éclat brusque des œillets, à l'odeur poivrée, dont la voix de cuivre dominait un moment toutes les autres... Et brusquement tout s'apaisait, elle glissait à une douceur plus grande, bercée par une gamme descendante de quarantaines, se ralentissant, se noyant jusqu'à un cantique des héliotropes, dont les haleines de vanille disaient l'approche des noces. Les belles de nuit piquaient çà et là un trille discret. Puis il y eut un silence. Les roses, languissamment, firent leur entrée. Du plafond plein de roses coulèrent des voix, un chœur lointain. Le chœur s'enfla, elle fut bientôt toute

Digitized by Google

vibrante des sonorités prodigieuses, qui éclataient autour d'elle. Les noces étaient venues, les fanfares des roses annonçaient l'instant redoutable. Elle, les mains de plus en plus serrées contre son cœur, pâmée, mourante, haletait. Elle ouvrait la bouche, cherchant le baiser qui devait l'étouffer, quand les jacinthes et les tubéreuses fumèrent, l'enveloppèrent d'un dernier soupir, si profond qu'il couvrit le cœur des roses. Elle était morte dans le hoquet suprême des fleurs. » Cf. « l'odeur blonde » de Coppée.

LECTURES

En tête du progamme figurent les FRONTIÈRES DE LA FOLIE, par le dr Loyer, vice-president, mais on n'a pu en entendre la lecture, ce qui s'explique par ce billet du vénéré vielllard : « ces temps derniers, la moindre contention d'esprit me donnait des vertiges et j'ai dû cesser momentanément tout travail. On ne joue pas avec les congestions cérébrales. Je vais mieux, mais j'ai besoin de beaucoup de ménagement. Ne comptez donc pas sur mon article que je n'ai pu finir. »

M. Edmond Lemoine Le Chesnay, de Sartilly, lit une composition très variée, intitulée SUR LE LITTORAL DE L'AVRANCHIN : c'est une étude détaillée et bien écrite de ce qu'il y a de pittoresque et d'intéressant sur cette côte si accidentée en elle-même et si grandiose dans ses horizons. Cette lecture écoutée avec une attention soutenue reçoit les compliments du président. Malheureusement nous ne pouvons reproduire que l'impression générale, le manuscrit n'ayant pu être retrouvé malgré de longues et minutieuses recherches.

C'est le président qui lit pour son auteur, absent du pays momentanément, quelques fragments d'une *Excursion en Italie* de M. Aimable Gilbert, de Pontaubault. C'est une esquisse sans prétention littéraire ou savante, d'un tour qu'il fit en sa jeunesse ou âge mûr, précieux memorandum pour sa vieillesse octogénaire. Il a pu saisir et reproduire les points culminants de la région parcourue depuis Beaucaire jusqu'à Turin et Milan et retour à Caen, en 1860. La partie architecturale, et les théâtres et les musées, sont les objets principaux de ses descriptions. Ce récit se termine par des considérations politiques où reviennent nécessairement les noms de Victor-Emmanuel, Garibaldi et Cavour, lesquelles, quoique fort intéressantes, ne peuvent entrer dans notre domaine.

M. le professeur Lemonnier était venu de sa résidence à Ouffières (Calvados), pour voir son ami très particulier, le président, et pour

Digitized by Google

apporter son contingent à une société à laquelle il est fortement attaché : nos œuvres n'ont pas de lecteur plus dévoué et de penseur plus sympathique. Il nous apportait CHANSONS, PROVERBES et DICTONS de son canton, Thury-Harcourt. Il les a lus avec cette simplicité claire et grave qui semble faire partager au lecteur les croyances des populations naïves.

C'est une gracieuse composition que SUZANNE, poésie, à une jeune enfant, signée des lettres de L. J. de S., initiales qui cachent le nom d'un des enfants les plus distingués d'Avranches, auj. un des meilleurs capitaines de notre infanterie. Puisse-t-il, tant il fuit la publicité, nous pardonner cette légère indiscrétion qu'il ne trouvera peut-être pas encore assez voilée !

M. Jules Durand lit avec une clarté chaleureuse une poésie d'un genre élevé, vraiment patriotique pour notre Avranchin, une poésie que nous donnons en entier, inspirée par une visite chez un vieil ami, à Lentilles, en Poilley, le berceau de notre poète « Avranchois, » Jean de Vitel.

A MA MUSE

ROMANCE

A M. Alix MOUSSÉ

PREMIER COUPLET

Viens ! nous converserons ensemble,
Muse aux plaisirs délicieux ;
Tu m'apprendras les chants du tremble
Et des sapins harmonieux ;
Nous foulerons la blanche grève,
Comme autrefois Jean de Vitel (1),
Ce poète qui fut ton rêve
Et que tu sacras immortel.

REFRAIN

Lorsque la lune
Dans la Sélune (2)
Reflète son disque argenté,

(1) Jehan de Vitel, poète Avranchois du XVIe siècle, né au manoir de Lentilles, commune de Poilley, territoire de l'Avranchin, sur les bords de la Sélune.

(2) La Sélune est l'une des trois rivières navigables qui affluent dans la baie du Mont Saint-Michel. Elle coule entre les deux autres : la *Sée* et le *Couësnon*.

Digitized by Google

Belle amoureuse,
Sois généreuse,
Viens m'enivrer de volupté !

DEUXIÈME COUPLET

Nous écouterons les dryades,
Sylphes légers et rossignol,
Tritons, sirènes et naïades
Moduler dièze et bémol ;
Et près des épaisses broussailles,
Parmi les blés aux épis d'or,
Nous entendrons perdrix et cailles
Mêler leurs cris aux sons du cor.

TROISIÈME COUPLET

Quand les pêcheurs aux grandes bottes
Inspecteront leurs longs filets
Et ramasseront dans leurs hottes
Brêmes, saumons, bars et mulets,
Tu me diras un beau poème
Sur les travailleurs de la mer,
Ou tu m'expliqueras un thème
Des pastorales de Gessner.

QUATRIÈME COUPLET

Viens ! c'est l'heure où lutins et gnomes
Se glissent dans les vieux manoirs,
C'est l'heure où rode autour des chaumes
Le fauve aux yeux méchants et noirs.
Quand nous verrons leur silhouette,
Tu me garderas de leurs faits,
Et jusqu'au chant de l'alouette
Tu me conteras leurs méfaits.

26 avril 1887. J. DURAND.

Un travail très goûté, très applaudi, a été celui de Mlle Marguerite Beaumont sur les ARTISTES NORMANDS AU SALON où, en notre qualité de société avranchine, nous ne prendrons que les Avranchins. Ils vont comparaître vrais et vivants ; nous citons textuellement :

« La jolie toile de M. Lemarié des Landelles est intitulée Onze acres !

Digitized by Google

Il y a certainement bien là onze acres d'excellente terre végétale scrupuleusement employée en labours ! Le paysan n'a fait aucune concession à la poésie et au pittoresque... des sillons frais de luzerne, des terrains roux retournés à la herse ; trois arbres seuls ont été laissés debout : trois pommiers couverts de fleurs qui donneront du fruit dans l'année. Et, dans la gorge qui se creuse au loin, le village fuit à perte de vue ! Dans le ciel d'un gris très doux, deux légers flocons envolés se tiennent immobiles, une chaleur lourde tombe à plomb de la nue qui est haute ; on sent fermenter les biens de la terre, et les vers du chansonnier populaire Pierre Dupont viennent chanter à l'oreille :

« Rêve, paysan rêve !
« Entends la semence qui lève
« Vois les bourgeons rougir
« Et tes enfants grandir !... »

« Le cadre des *Onze acres* de M. Lemarié des Landelles semble une fenêtre ouverte sur la nature !... A la campagne admirablement feuillue et verdoyante, aux belles eaux d'un naturel saisissant dont l'artiste s'était fait jusqu'ici comme une charmante spécialité, succède cette année un paysage d'un genre plus sévère et plus dégagé des liens de l'école. M. Lemarié nous appartient comme né à Pontorson.

« Mais, qu'il se rapproche plus ou moins de la manière de Pelouse, le talent de M. Lemarié des Landelles le classe toujours parmi les meilleurs de nos paysagistes normands.

« Il faut être fort comme M. Lesrel, de Genêts, et avoir comme lui le sentiment très fin de la mesure des détails, pour ne pas tomber dans cette sécheresse, qui est un écueil pour les peintres des époques où régnaient la ciselure sur métaux, la sculpture sur bois, et la broderie sur étoffes ; il faut un atelier aussi beau, aussi riche en documents archéologiques que l'est l'atelier de M. Lesrel, pour permettre à un artiste de reconstituer, par l'ameublement et le costume, l'histoire des temps écoulés.

« M. Lesrel, qui trouve moyen dans ses tableaux de genre de rappeler les admirables vieilleries de Delanoy, nous donne cette année un Richelieu et des gentilshommes qui sont d'excellents prétextes à soieries et à pourpre.

« Sa communiante est un bon portrait ; c'est bien là l'enfance dans cette période ingrate de la dixième année, qui laisse raide et maladroite la taille emprisonnée sous les voiles.

« C'est encore dans cette salle 3, une des plus vastes de l'Exposition, que nous trouvons M. Constantin Leroux, et nous sommes véritable-

Digitized by Google

ment heureux de voir notre compatriote occuper une des meilleures places de la cymaise ; plusieurs fois déjà la scène si touchante qu'il a représentée a été analysée ; nous ne reviendrons donc pas aujourd'hui sur les qualités de composition, et nous signalerons simplement un effet très compris de coloris : c'est la pénombre d'un jour d'appartement dans lequel entre, par une fenêtre ouverte, un carré lumineux de jour extérieur. Du reste, il suffit d'étudier le visage de la vieille malade, les mains, les draperies grassement peintes, pour voir que M. Leroux est un coloriste qui ne se dément dans aucune partie de son œuvre.

« Nous avons eu assez de peine à reconnaître M. Cyprien Le Vavasseur, d'Avranches, salle 10, sous les cintres, dans une petite toile excellente, bien au-dessus de certaines autres mieux favorisées quant à la place: La marée amène un ciel gris et bas qu'éclaire d'un heureux effet une trouée blanchâtre ! Une vache noire qui pourrait bien être un bœuf, vu la grande distance, beugle aux approches de la nuit, et regarde au loin du côté de l'étable ; un ruisseau élargi en mare lui barre le chemin ! Des arbres dépouillés appuient leur tête dans le ciel bas, comme pour le rapprocher encore de la terre... Des coins de prairie noyés !... C'est le marais où pousse le jonc et auquel l'automne et la nuit ajoutent leur mélancolie. M. Le Vavasseur tend à faire vrai et il y réussit ; son coup de pinceau emprunte de la vigueur à la conscience de l'artiste.

« M. Renié, qui habita Avranches il y a plusieurs années et qui s'en souvient, ainsi que le constatent ses promesses de doter notre musée d'un de ses tableaux, figure au livret avec un paysage qui est de tous points remarquable :

« A la lisière d'un bois, un chemin se creuse sous des bouquets de hauts arbres ; çà et là, des genêts, des genévriers sauvages, puis une herbe grasse et drue poussant à l'aventure et que n'ont jamais attaquée les bêtes bovines. Et, cependant, ce n'est pas la solitude, de lourdes charrettes ont crevé la route de profondes ornières... on sent que le village est endormi là-bas... Il est tard déjà, mais le jour se lève paresseux par cette matinée d'automne ; et la vapeur légere qui monte de la terre, la rosée qui descend du ciel, enveloppent la nature d'un charme infini.

« M. Orange de Granville, un tout jeune homme qui fera son chemin, nous donne le portrait de M. R. (aquarelle), un jeune officier qui paraît plus sérieusement occupé à mériter les bonnes grâces de la galerie qu'à étudier sa carte topographique ; enfin, c'est de son âge, et cela ne l'empêchera pas d'arriver, cela n'empêchera pas non plus d'arriver M. Orange qui possède un coloris très fin, et sait se faire remarquer dans les galeries si remarquablement occupées cette année par nos aquarellistes.

Digitized by Google

« Nous ne saurions mieux terminer cet aperçu de l'œuvre normande au Salon de 1887 que par Mlle Robiquet, d'Avranches une artiste militante que nous avons suivie pas à pas dans sa carrière artistique, et que nous retrouverons, avant beaucoup d'années, marchant de pair avec ces maîtres de l'Ecole française, des femmes artistes qui se nomment : Abbema, Demont-Breton, La Villette.

« La Folle de Melle Robiquet occupe en partie un des panneaux de la salle n° 14 : Adossée à l'un des grands rochers qui étagent au fond leur chaîne de granit, une fille de grande maison est arrêtée, interrogeant des enfants de village... sa figure est d'une distinction maladive :

« Errante, elle demande aux enfants d'alentour
« Une fleur qu'elle a vue un jour en Allemagne,
« Frêle, petite et sombre, une fleur de montagne
« Au parfum pénétrant comme un aveu d'amour ! etc. »

» Le groupe d'enfants est remarquable, et M. Lobrichon n'a jamais compris l'enfance de cette façon-là !... Chez la fillette qui vient de prendre ses six ans, une prescience merveilleuse éveille le sentiment de la femme ; l'imagination cherche et travaille dans cette attentive fixité d'enfant, tandis qu'un gaillard de douze ans rit sans comprendre, pour rire simplement, avec la bêtise superbe de son sexe à cet âge ; assis entre les deux, un gosse, trop jeune encore pour être sot, suce son pouce avec la meilleure foi du monde ; c'est le coup de la grande chaleur de midi qui mûrit comme du blé la tête blonde des petits.

» La scène est vaste, une touche large laisse circuler l'air, et l'œil entraîne l'imagination par-delà la montagne, au pays où la Folle rencontra un jour la petite fleur bleue de l'amour.

» Le portrait de Mme de B. devrait s'intituler *Portrait de Jeune Fille*, tant Melle Robiquet a apporté de sobriété dans le coloris et le choix des draperies. C'est une rose pâle, éclairée par un sourire et un regard limpides. On se sent attiré par tant de charme virginal, et, en même temps, retenu à distance respectueuse de cymaise par le regard du chien havanais de Mme de B., qui n'est pas étonné, lui !

» Et si, comme l'ont fait les frères de Goncourt pour la femme du XVIIIe siècle, un analyste s'avisait un jour de reconstituer la physionomie morale de la femme du XIXe siècle, d'après le portrait et la gravure, il est à désirer que des portraits comme celui de Mme de B., ce portrait sain à l'œil, qui est encore l'image de notre femme française, soient les jalons, les documents qui serviront de base à l'histoire.

Marguerite BEAUMONT.

Digitized by Google

LES IRONIES D'UN JOUEUR DE LUTH

CAPRICES HUMORISTIQUES EN L'AN 18...

Par M. Bon de la Martre

Comme prélude de cette lecture, son auteur, le Président expose en quelques mots dans quelles circonstances a été fait cet article, rédigé et imprimé il y bien vingt-cinq ans, mais qui ne parut pas par suite de mésintelligence littéraire entre lui et l'auteur du livre. Aujourd'hui que ce dernier, artiste éminent, littérateur distingué, vient de mourir, vers quatre-vingts ans, faisant un grand vide dans notre société, et dans notre ville d'Avranches, M. Le Héricher présente son article rétrospectif et en somme de haute estime comme une espèce d'oraison funèbre. Nous le reproduisons textuellement.

« Ce livre est de plusieurs époques : si quelques-unes des idées ont subi l'injure du temps, il renferme assez d'idées générales, assez de jeunesse de style et de pensée, pour être longtemps actuel.

« C'est une trilogie dont les parties pourraient s'intituler l'Imagination, la Fantaisie, le Caprice. Le lien qui les unit, c'est l'art, l'amour de l'art. L'auteur lui a voué sa vie : cette œuvre est le couronnement de sa carrière. L'ordonnance du livre apparaîtrait à son avantage, si la façade en était plus débarrassée de touffes de plantes et de fleurs exubérantes. Il gagnerait en construction meilleure ce qu'il perdrait en profusion.

« Ce livre est né d'une occasion, des soirées hebdomadaires de Rocheplate, où M. de la Boutraye demandait à ses hôtes et amis le tribut de leur talent. Nous avions envie de raconter ces soirées intellectuelles, dont le récit formerait une page considérable de l'histoire de l'esprit à Avranches. Nous avions déjà le titre, NOCTES ATTICÆ. Mais ce récit n'est plus à faire en entier. Le Joueur de luth en a fait le prélude de son livre.

« Un agréable causeur, Timothée Trimm, feuilletant cet ouvrage avec la nonchalance parisienne, en a aspiré le parfum, mais non l'essence : il a dit que ce livre « touche à l'art, non à la vie. » Il s'est trompé de moitié ; il touche beaucoup à l'art, beaucoup à la vie. En effet, il touche à presque tout, il remue les idées à foison, il aborde presque tous les problèmes de l'âme et de la société.

« L'ironie est une arme fine, un fleuret, dont nous jouons fort élégamment en France, mais comme toute arme elle détruit ; c'est la truelle qui édifie. C'est une figure qui montre moins ce qu'on aime que ce qu'on n'aime pas. La tristesse, elle, est amour, regret du passé, déception du présent, désespérance de l'avenir. Elle a un idéal.

Digitized by Google

Aussi ce livre, qui s'inspire de l'une et l'autre, aurait-il dû s'intituler : *Les Ironies et les Tristesses d'un Joueur de luth*.

« Triste, profondément triste est l'étude sur Urhan, une des meilleures du livre, Urhan, l'alto divin, et en même temps l'ascète, le trappiste. Curieux problème, dont nous croyons entrevoir la solution. Respecté au milieu du monde irrévérencieux des artistes, chrétien austère, dont la chambre était une cellule, dont l'unique compagnie était une tête de mort, faisant maigre toute l'année, excepté le jour de Pâques, il allait jouer sa partie à l'orchestre de l'Opéra et marier la voix céleste de son alto à des pompes et des fêtes que sa foi réprouvait. Comment concilier l'inconciliable? mais l'homme est une unité, et sans doute il se conciliait lui-même. Ne croyait-il pas, par exemple, qu'étant données ces fêtes mondaines qu'il ne pouvait détruire, il faisait plus de bien que de mal, et contribuait à élever les âmes vers les régions de l'idéal, du beau, du divin, de la religion enfin, et à neutraliser les influences mauvaises que le reste du spectacle jetait dans les cœurs. C'est ce qu'il pouvait penser, lorsque la voix divine de son instrument exhalait le solo des Huguenots.

« Le premier épisode est donc Urhan.

« Le second épisode, intitulé *Kaléidoscope*, est un pâtre breton qu'un spéculateur exhibe sous forme de sauvage. L'enfant de l'Armorique, ignorant de la langue française, reste sa proie jusqu'au moment où un spectateur, comprenant sa plainte en breton, le délivre de celui qui exploite sa primitive ignorance. Bien que l'auteur semble aimer l'art pour l'art et la fantaisie pour elle-même, ceux qui font à un acteur sérieux l'honneur d'avoir un but, semblables aux fiers Rhamnétes « *qui prœtereunt expertia frugis*, » ne peuvent s'empêcher de chercher une morale à cette histoire. Ils en rencontrent deux, l'utilité des langues en général, et pour le pâtre breton l'avantage de posséder la langue nationale.

Cette seconde partie s'intitule donc *Kaléidoscope*. Toutes réserves personnelles faites, nous trouvons dans cette *mosaïque* l'interprétation que voici de la pensée de l'auteur. C'est une étude imagée, une illustration, prise en général, des travers de l'esprit et écarts de la raison : peinture diversement coloriée et comique, sur laquelle se détache en relief une satire politique, l'insanité politique de toutes les classes intéressées à la stabilité de l'ordre et qui prêtent à la révolution leur concours inconscient ou volontaire. Cette courageuse critique s'adresse, en première ligne, à la population parisienne, comblée au détriment même de la province, et plus particulièrement mobile. Dans cette triste contemplation de la sottise humaine exploitée par de terribles expérimentateurs, vont s'ajuster, comme inhérent au sujet, l'épisode, historique au fond, d'un pâtre breton,

Digitized by Google

ignorant de la langue française, qu'un charlatan détourne du pays natal et exhibe sous forme de sauvage. Double tableau, représentant et les plus spirituelles gens de la terre et la brute ignorance aux mains des empiriques.

La troisième partie, que nous nommerions le Caprice, offre une débauche de gaieté et d'esprit où la grâce purement littéraire s'allie aux dons du conteur. La conclusion aborde les considérations les plus élevées. Nous sommes en plein apologue. Et voici la morale. L'auteur des VILLES DE PLAISIR signale comme terme et condition inévitable de la vie mollement conduite, l'épuisement et l'ennui, qui sont la maladie de l'époque. Le remède, pour les heureux, c'est de « tendre leurs « facultés vers l'intelligence et la charité, qui sont la double trame, « l'universel réseau des affaires morales. C'est à l'homme privilégié « sous le rapport de la fortune qu'est surtout imposée l'obligation « de travailler, d'aider, d'agir et d'aimer, sous peine de descendre, « par l'abattement de l'âme, au-dessous de la misère et de la pitié « de ceux qu'il doit secourir. » La comédie jouée au bénéfice des pauvres, l'amusement à la mode, est proposée comme moyen curatif aux esprits fatigués, tout en étant en outre la plus efficace ressource de la charité : voilà le caprice. Dans ces fraîches et riches peintures du monde oriental plongé dans la torpeur et réveillé par la danse, la musique et la comédie, reconnaissez-vous vous-mêmes avec gratitude, Athéniens de la Manche, etc.

Le troisième épisode, que nous nommerions donc le Caprice, vu à la surface, offre une débauche de comique et on est d'abord tenté de dire le mot du cardinal sur le poème d'Arioste : « *Dove avete pigliato tante coglionerie?* » Dans ces fraîches et riches peintures du monde oriental plongé dans la torpeur et réveillé par la danse et la comédie, reconnaissez avec gratitude, Athéniens de la Manche, vous à qui l'auteur prodigue d'ailleurs les amabilités, reconnaissez l'état de votre cité à une certaine époque où vous fûtes galvanisés par la comédie et sauvés, vous, de la mort morale, et vos pauvres de la misère. L'auteur paya de sa plume, car il sonna l'alarme avec cette farce à mille faces, et de sa personne comme acteur original et distingué.

Nous avons dit que ce livre est de diverses époques ; si nous en faisions la géologie, nous trouverions diverses formations : au fond les cristaux de roche, aux mille facettes, taillés par des génies fantastiques, et à la surface le granit régulièrement taillé et la terre travaillée dans l'esprit du bon père de famille. C'est le bon sens qui se superpose à la fantaisie : l'apologie de Boileau, qui renvoie l'ironie aux maniaques de l'imagination, la sagesse, la modération politique, l'appel fait aux classes diverses de la nécessaire concorde, l'éloge des classes moyennes, la sagesse politique, la modération. Sans doute,

Digitized by Google

l'auteur concilie les contrastes apparents de son œuvre ; mais il est à craindre que beaucoup de lecteurs ne puissent pas les résoudre dans une suffisante conciliation.

Si les portraits offrent en eux-mêmes certains inconvénients pour l'auteur, celui de paraître exempt des défauts qu'il critique, pour le lecteur, la crainte de s'y reconnaître lui ou les siens, il faut ici bannir cette inquiétude. C'est en vain qu'on chercherait les originaux des portraits. Bien qu'en ce genre, comme en presque tout, l'art parte de la réalité, cependant l'auteur l'a métamorphosée avec tant d'art et d'honnêteté que sur ces figures il est presque impossible d'appliquer un nom propre.

Toutefois, qu'on s'entende bien. L'intelligibilité d'une œuvre est relative et à l'état intellectuel du lecteur et à la nature du sujet. L'art, l'esthétique, l'allusion, l'érudition et le sentiment lui-même, ne sont pas accessibles à tout le monde. Souvent le lecteur qui, sur ce point, s'excuse, s'accuse. Un orateur abandonné de la foule ne se vit plus d'autre auditeur que Platon : « Chantons, dit-il, pour Platon et pour les Muses. » Tout homme qui écrit sur des choses profondes doit se résigner à ces isolements. Mais ce livre-ci, lorsqu'on voudra ou qu'on pourra le lire avec attention, apparaîtra sous un nouveau jour : c'est une mine très riche, une œuvre d'artiste consciencieux, très finement ciselée, où chaque mot à une portée, chaque signe de ponctuation une intention. C'est un tissu de nerfs que l'on ne traverse quelquefois qu'avec l'éclair de la divination., comme le nœud gordien fut traversé par l'épée d'Alexandre. Mais pour qui le déroule et le dénoue, souvent ces ligatures sont d'or et de soie. La pensée fuit avec horreur la vulgarité et atteint la distinction. C'est un de ces livres qu'il ne faut pas seulement lire, qu'il faut relire. Mais aujourd'hui qui est-ce qui relit ?

Toutefois un fin connaisseur, nous devons le dire, juge ce style un peu autrement : M. de Boissieu a dit : « Ce livre est écrit dans une langue parfaite ; c'est un œuvre de grand goût, un vrai régal pour les délicats et les lettrés, et l'épisode de la fin est une perle »

Les *Ironies d'un Joueur de luth* sont une vaste symphonie où l'on entend des multitudes de voix, celles de la folie et les sombres basses de la tristesse, le chœur des amours artistiques, les chants pourpres et sonores des Muses, les orages des querelles humaines, et l'hosanna à l'art et à la beauté. Mais pourtant ce qui domine, c'est l'harmonie ; ce n'est pas la sainte mélodie, la voix de l'âme, le chant de la nature, l'élan au-delà de la région des orages, l'amour enfin. C'est moins la douce émotion du sang pourpre du chœur que l'énergie des fibres nerveuses. Nous voudrions plus de chant et moins de discussion, de métaphysique. On sent pourtant que la mélodie habite dans son

Digitized by Google

sein : on voudrait briser ce diaphragme pour la laisser s'envoler sous forme de chant, d'hymne, de prière. La mélodie est la clarté, le dessin dans la sonorité : pourquoi dit-on le divin Mozart et le divin Raphaël ? Tous deux eurent la pureté du dessin avec la beauté du coloris.

Nous demanderions volontiers grâce à l'auteur pour les instruments de cuivre, ces sonorités qui jettent dans l'orchestre des couleurs si profondes et si éclatantes, ces voix mordantes ou tendres, mélancoliques ou énergiques, qui constituent par excellence le mode héroïque. Ces bouches de métal ne sonnent-elles pas la patrie ? Ne chantent-elles pas l'héroïsme ? Qui donc obtiendrait, mieux que ces voix vibrantes sur le cœur, la plus grande chose qu'on puisse demander à l'homme, le sacrifice de la vie ? Le poète entend toutes les voix et toutes les harmonies de la nature ; le musicien entend et harmonise toutes les sonorités.

Mais c'est sur les questions de l'art et de l'art musical que ce livre est incontestablement maître. Ce n'est pas le livre du raisonnement : il vous ouvre l'espace en vous laissant les solutions. C'est le livre de la sensation, des délicatesses de l'artiste ; il joue sur les fibres du cerveau et les tend jusqu'à l'idéal ; il aime dans l'art, partant il souffre et il pleure dans l'art. Il a donc une part magnifique et son inspiration est d'autant plus élevée que la musique l'emporte sur la politique, sur les arts plastiques et la poésie même ; c'est là une vérité qui nous semble incontestable, et si elle avait besoin d'être prouvée, nous prendrions nos développements dans les papiers d'un inconnu qui écrivait ainsi il y a juste vingt ans : « La musique est l'art par excellence, le seul qui ait des ailes, le seul qui nous lance hors de l'existence et nous évapore dans l'infini. Qu'es-tu auprès d'elle, toi, la science, dont le pied traîne le boulet des méthodes et des formules, qu'es-tu auprès de l'immatérielle harmonie, toi, peinture, grosse créature qui habite l'étroit séjour d'un cadre, et toi, architecture, dont la merveille, la cathédrale, ne déchire pas même un nuage, et toi-même, poésie, la plus divine des trois sœurs, qu'es-tu avec ton élan coupé par la parole lente, le mètre lourd, comme la chape de plomb du Dante, et par la strophe qui ressemble à une volée d'oiseaux enchaînés par le pied ? O la belle musique, ô toi, le bonheur, si tu durais toujours ; mais aussi malheur à toi quand tu nous laisses retomber du ciel et que tu ne nous élèves si haut que pour nous rejeter si bas ! »

Ed. Le Héricher.

Dans ce cadre de lectures nous devons faire rentrer celle de M. Pieon, commandant du génie à Granville, sur la *Géologie de l'Avran-*

Digitized by Google

chin, qui a été omise dans le dernier bulletin, une omission qui s'explique en ce qu'elle n'était pas au programme. Aujourd'hui nous constatons le succès de cette exposition qui est technique sans cesser d'être claire, patriotique en ce qu'elle parle de choses locales, écoutée avec une profonde et sympathique attention et rendue plus frappante et plus profitable par l'exposition des minéraux du pays, expliqués et étiquetés. Après la séance plusieurs membres les ont examinés et il y en a qui en ont remporté pour leurs collections. Immédiatement après cette lecture, cet important mémoire a été envoyé à l'impression pour enrichir notre IXe vol., et nous avons eu le plaisir d'en offrir quelques exemplaires à l'auteur.

CHRONIQUE

Notre confrère, le recteur de l'Acad. de Caen, vient de publier un *Montesquieu* pour une collection de *classiques populaires*, Paris 1887, Lecène et Oudin.

Un ami passionné de la musique, notre nouveau confrère, M. René Moulin, au Neufbourg, près Mortain, qui assistait à notre dernière séance, où il entendit l'article du Président sur M. de la Martre et la musique, a désiré en avoir une communication directe, et un passage lui a rappelé que lui aussi, alors qu'il était élève du lycée de Caen, avait écrit quelque chose de semblable dont il nous a fait espérer la discrète confidence.

Un article de la *Revue des Deux Mondes* par M. Brunetière sur Montesquieu, dans lequel rentre l'examen du *Montesquieu* de notre éminent confrère, M. Edgar Zévort, recteur de l'Acad. de Caen, qui l'a préparé pour une collection de *classiquss populaires*.

« Pour battre son ennemi, il faut l'estimer. » C'est un axiôme que la guerre de France a remis en nouveauté et qui revient à l'esprit d'un de nos confrères qui se souvient : 1° d'un gentilhomme, marquis léger, digne descendant d'un de ces émigrés qui disaient qu'ils refouleraient à coups de cravache les paysans des armées républicaines, lui aussi voulait chasser à coups de badine ces Prussiens, ces drôles qui se permettaient de gêner son repos et troubler sa digestion ; 2° d'un troupier de la Lande-d'Airou, du temps de Louis-Philippe, qui aimait à passer le pont de Kiel et à parader parmi les Allemands : « Je n'faisons pas de cas de ces gens-là, » disait-il.

M. S. Mauduit remet au Président trois cuscutes, celle sur l'achillée, celle sur la berce (rare), et celle du trèfle, laquelle, dit-il, ne répond pas à la description de Brébisson. Elle est dévastatrice des prairies artificielles, et nos paysans l'appellent très justement « la teigne. » Elle semble tenir le milieu entre *C. Trifolii* et *C. Godronii*.

Digitized by Google

Du reste il nous semble, qu'à l'exception de *C. Suaveolens*, toutes les cuscutes de notre pays ne devraient former qu'une espèce, avec de légères variantes. Le peuple les unit toutes sous le nom de *cheveux de la Vierge*, de *Saint-Jean*, *Saisonnette*.

C'est notre confrère, M. Le Moine, prof. d'histoire, qui a prononcé cette année le discours d'usage à la distribution des prix. Il a eu l'heureuse idée de choisir un sujet local et patriotique, les marins de l'Avranchin, et il a obtenu de nombreux et chaleureux applaudissements.

Au collège de Bayeux, c'était M. Encoignard, prof. de philosophie, notre confrère : il avait choisi une thèse excellente, surtout en ces temps où la génération jeune, surmenée, est sur la pente d'une décadence physique effrayante. M. Encoignard s'est servi, à l'appui de son appel à une éducation gymnastique et virile, de tous les sages de tous les temps, à partir de Platon, qui a dit : « dans les exercices du corps, nos jeunes gens se proposeront surtout d'augmenter leurs forces morales. » L'orateur ne pouvait manquer de citer en exemple l'éducation gymnastique, très forte et très virile des écoles anglaises : il l'a fait en forts bons termes ; mais il aurait pu rapprocher de cette gymnastique « humaine » au grand air, course, saut, lutte, boxe, etc., une certaine gymnastique « brillante, » que nous appellerions d'acrobates et de pompiers, trop pratiquée chez nous : trapèzes, banquettes, chevalets, sol de poussière de bois, et surtout cordages qui font ressembler une école au palais des singes du Jardin des plantes, Péroraison chaleureuse de l'orateur à une jeunesse trop indolente et à qui certains vieillards disent tout bas : « Rendez-moi vos vingt ans, si vous ne savez qu'en faire. » En définitive, la meilleure gymnastique, la vraie gymnastique humaine, c'est la marche à fond, qui endurcit et assouplit les membres ; mais fait-on encore marcher nos enfants ? L'orateur a terminé sur ces mots : Gardez votre jeunesse... soyez des hommes robustes, pour devenir de bons citoyens. »

Un de nos sociétaires, M. J. le Petit, de Beauchamps, auteur de l'*Art d'aimer les livres*, prépare une grande œuvre de bibliographie en un vol. in-4°, dont il nous a montré les épreuves, sur les éditions originales, du XVe siècle à nos jours, avec les marques et estampes des frontispices de ces éditions.

Le Président vient d'acquérir, pour le musée lapidaire, un buste de granit représentant un moine barbu, un capucin, avec froc à ducace ; la tradition fait venir ce buste de la cathédrale d'Avranches.

Digitized by Google

M, Jules Le Coupé-Grainville, de Granville, dont nous avons publié des notes d'excursion en Algérie, licencié en droit, envoie sa démission comme « n'habitant pas à Avranches et comme ne s'occupant même pas d'archéologie. » Il y a donc des membres qui ne nous lisent pas et ne connaissent pas l'enseigne de la Société qui est aussi « de littérature, sciences et arts.

Tirage à part, de notre 9e vol., de la *Géologie de l'Avranchin*, du commandant Pigeon, et réception de notre corresp^t, membre de l'Institut, M. Hébert, *Phyllades de Saint-Lo*. Dans la langue de la géologie, phyllade est du masculin, ce qui est choquant pour l'oreille accoutumée au féminin des mots issus de la terminaison grecque, *as*, *ados*, comme Iliade, ménade, pléiade, pholade, tribade, triade, etc. Or, phyllade est le grec féminin *phullados*, et nous sommes surpris qu'un helleniste et un philologue comme Littré n'ait pas fait cette observation que phyllade doit être du genre féminin.

M. le comte Joseph d'Avenel, qui a des jours et des lumières sur une infinité de choses, nous avait fait entrevoir dans une conversation qu'il en avait à lui sur Breil de Bretagne. Il vient de publier, dans les Annales de Bretagne (juillet 87), un article très personnel à propos de l'excellent livre de notre confrère, M. le comte de Palys, sur ce brave et loyal soldat, un livre auquel il donne un haut témoignage d'estime. « Breil mérite une place à côté de ces hommes énergiques qui, s'abandonnant au vent, à la pluie, au soleil, et se réveillant au bruit des trompettes, n'avaient de consolation que sur le lict d'honneur, auquel, comme le dit Pasquier, ils s'acheminaient gaiement. » Ce lit d'honneur, s'il l'occupe aujourd'hui, Breil le doit au savant biographe dont nous ne saurions trop louer le travail et qui était digne de peindre cette noble figure. » Une note de cet article nous livre la forme ancienne de Rocher-Portal, c.-à-d. Portaël et ce même numéro des Annales dans la série armoricaine par M. Loth, nous livre les éléments de ce nom d'un lieu voisin de nous. C'est ce *port* ou *pors* (où M. Loth a le tort de voir un port) qui est resté sur notre frontière bretonne dans le sens de passage étroit, gorge, comme les *pors* et non *ports* des Pyrénées, et l'armoricain *taël*, *tal*, de front, en face, près de : donc Rocher Portaël, c'est rocher près du passage.

Dans une tournée à la Haye-Pesnel, où la Société a un bon nombre de membres, le Président, distribuant notre VIIIe vol., a reçu le plus aimable accueil, spéc. de l'éminent instituteur, M. Le Gallais et de M. Jules Desfeux. Celui-ci a le goût des anciens et beaux meubles, on en peut voir chez lui de fort intéressants, spéc. un dressoir

Digitized by Google

en vieux chêne et surtout une crédence Louis XV, et chez madame sa mère, le plus beau Boule que nous ayons jamais vu, une commode d'une splendeur éblouissante.

Invitation de la Soc. linnéenne de Norm. à la Société pour se faire représenter à la réunion du 25 septembre à Saint-Sauveur-le-Vicomte: dans le programme des plantes du pays, trois *statice*, *myrica gale*, etc. On aurait pu signaler le rare *hippophae rhamnoïdes* que nous localisons, à coup sûr, dans le voisinage de Saint-Sauveur, dans les petits bois de pins de Denneville, et le *diotis candidissima*, mielles et dunes de Denneville. Dans le programme de géologie : Grès de May, *Homanolotus Bonnissenti*, à la Landelle de Carteret, ainsi dénommé de Bonnissent, le savant géologue de la Manche : pareil honneur a été aussi donné à Gerville dans un fossile appelé *Gervillii*.

Nous recevons un numéro du journal de Domfront renfermant le discours professoral de la distribution des prix au collège de cette ville, que notre ami Victor Blondel avait porté à un si haut degré de prospérité. Ce discours est de notre confrère, aussi savant qu'homme de bien, M. Restout, qu'on peut appeler le géologue. Le caractère de familiarité distinguée et d'affection pour l'élève, fait de ce discours quelque chose qui sort du moule ordinaire, et contrairement à l'idée de l'orateur, nous croyons que le discours « d'usage » doit rester d'usage et rien ne nous confirme plus en cela que celui de M. Restout. En ce moment en France, il se prononce dans les collèges, deux cents, trois cents discours honnêtes, moraux, bien écrits, quelquefois savants, et vous voudriez supprimer cette école de bien dire et de bien faire ! Pour bien des villes, c'est dans une année l'unique occasion d'entendre de la haute littérature et pour bien des maitres, de donner la mesure de leur présent et de leur avenir. M. Restout a pris pour sujet les vacances qu'il veut remplir d'études délassantes, attractives, celles de l'histoire naturelle. Nous craignons qu'il n'ait songé qu'à l'élève idéal et que ses conseil élevés ne se heurtent à une pratique fort au-dessous d'eux, mais des bonnes choses, même très hautes, il reste toujours quelque chose. Homme de science, M. Restout va droit à l'utilité et Franklin est son autorité et aussi l'Amérique qui, par la bouche du professeur, nous offre cette distribution de la journée en trois parties égales : huit heures de sommeil, huit heures d'études et huit heures pour repos et gymnastique. Notre peuple dit cela d'une autre manière : « Lever à six, manger à dix, souper à six, coucher à dix, font vivre dix fois dix. » Hâtons-nous d'adopter cette formule américaine et française, il y a urgence en ce moment où la jeunesse française dépérit par le surmenage, par le

Digitized by Google

bourrage et ce faisant, comme dit l'orateur en finissant, « nous aurons préparé à la patrie des citoyens et à la société des hommes capables de soutenir victorieusement les luttes de la vie. » (Triple salve d'applaudissements).

M. John Grylls, qui assiste quelquefois à nos séances, nous présente un jeune homme, élève de cette grande école de Rugby, illustrée par un des plus grands pédagogues de l'Angleterre, le docteur Arnold, dont les livres font autorité en pédagogie. Plus de quatre cents élèves profitent en ce moment de ses méthodes et ils peuvent s'appeler « les fils du docteur Arnold. »

Nous devons un souvenir à un membre de la colonie anglaise d'Avranches, lequel vient de mourir ; M. Fountleroy, dont le nom était parfaitement français, assistait quelquefois à nos séances. Après une vie de voyages, spéc. en Australie, il s'était fixé dans notre ville où il avait contribué à fonder le *Victoria-Club*. Il avait des connaissances parmi les Français, et, très peu de temps avant sa mort soudaine, il assistait à un grand bal de mariage, donné par une de nos principales familles avranchines.

Nouvelles lettres de Mme Oursel, pour compléter sa grande œuvre, la *Nouvelle biographie normande* : Mme Oursel est une historienne, et ce féminin nécessaire est autorisé par Littré qui cite les « pieuses historiennes » de Mme de Chantal. A Granville, on dit une banquière, une armateuse ; bachelière et doctoresse sont adoptés, même dans la langue officielle ; doctoresse remonte à J.-J. Rousseau. La femme grandit.

M. Encoignard, prof. de philosophie, nous communique un livre étrange : c'est de la science occulte et mystique, qui ne va guère au génie clair et sceptique de la France. Aussi le directeur est un Slave, de cette race religieuse jusqu'au dévouement absolu et au fanatisme froid et résolu, et les noms des rédacteurs sont presque tous anglais ou allemands, autre race mystique aussi. Cette Revue des études théosophiques a pour but de favoriser le rapprochement entre l'Orient et l'Occident et s'occupe de la science universelle et même des sciences supra-sensibles. Elle s'appelle le *Lotus*, et elle a pour enseigne cette belle plante nageante dans le Nil, qui est de la famille des nymphéacées, le *N. Nelumbo* et dont le fruit était, disait-on, si délicieux, qu'on le regrettait toujours et qu' « avoir mangé du lotus » était l'équivalent de notre terme « avoir le mal du pays. » C'est que le *Lotus* était un des attributs d'Isi, et qu'ici il représente la science

Digitized by Google

des mystères dont Isis était la principale déesse. Mais pourquoi Linné a-t-il donné ce beau nom de lotus à une petite plante légumineuse de nos pays, sans nul rapport de forme, de station et d'odeur? En somme, livre très curieux, comme représentant un monde moderne, plus nombreux qu'on ne pense, qui croit au spiritisme, au thérapeutisme fluidique, et aux suggestions de l'hypnotisme les plus lointaines dans le temps et dans l'espace.

Nous avons cité ce mot singulier de l'Avranchin, pour dire grand désordre dans les objets matériels : « mon gars est tout à fait déluge, » dit la mère de son fils qui n'a pas d'ordre, use et brise beaucoup; mais le plus curieux du mot c'est qu'il est adjectif. Pour marquer la transition entre cette idée et celle du déluge au propre, nous trouvons dans le t. III du *Richelieu* de M. G. d'Avenel un bon passage sur les ravages que les cavaliers royaux font dans le grenier d'un Chapitre : « Ils baillent le blé de mesdits sieurs les chanoines et en font grand déluge. » (p. 105).

M. Ch. Guérin, notre confrère à Mesnil-Thébault, qui a commencé les négociations, non encore terminées, relatives à l'inscription indéchiffrée de la fontaine de Morfrée, en Sacey, propose de contribuer pour 10 fr. à la dépense. Un pâtour en remuant la boue extraite de la fontaine avec la pierre inscrite, y a trouvé, nous dit il, une pièce d'or d'une valeur intrinsèque de 150 fr.

Selon le vote de la Société, le prix d'histoire de Rhétorique a été envoyé cette année, comme les précédentes, par le Président, aux collèges d'Avranches et de Mortain.

Notre fidèle associé de Granville, M. Eugène Lerouge, juge à Saint-Calais, ne manque jamais à faire, aux vacances, sa visite confraternelle au Président : Celle de cette année avait un nouveau caractère, attristée qu'elle était par la mort de leur ami commun, M. Ch. Carpentier.

Voilà que le littérateur élégant et savant prof., M. A. Gasté, émet dans son *Segrais*, une nouvelle série de ses *Etudes normandes*, un titre encadré dans un cadre à jour de cette époque où se complait sa pensée : il nous l'a offert, en édition ordinaire, et nous en avons parlé. Mais il n'en reste pas à ce premier hommage ; il en fait un second au Président, en termes trop aimables dans une édition de grand luxe, une édition de bibliophile très à l'honneur de l'imprimeur, H. Delesque, dont la devise moy ꝏ n-âge est fort jolie : « A desenor quert,

Digitized by Google

à bon droit qui n'aime livre ne re ne croit. » C'est une fantaisie délicieuse, pure Renaissance que ce frontispice, où les génies de la musique chevauchent des chimères qui se terminent en plantes fantastiques, harmonieusement enroulées et combinées. Mais le plus curieux, c'est la carte des amours de l'Athis du poète, où les lieux sont personnifiés par le procédé favori de la Renaissance, que nous trouvons appliqués chez nous par notre J. de Vitel, antérieur à Segrais. La nymphe Athis, c'est le village d'Athis personnifié ; le bois d'Ardene (nous aussi nous avons un bois d'Arden, en celt. profond), c'est aussi une divinité, et chose curieuse, le temple de Diane est une église gothique.

Assemblée générale à Saint-Brieuc, le 12 d'Août, de la soc. des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, présidée par son Président, notre docte confrère, à Granville, M. le vicomte de Potiche, qui rassemble des matériaux considérables sur l'état ancien de la baie du Mont-Saint-Michel et qui nous envoie *Siège de Granville*, d'après les documents officiels, lequel sera au programme de la séance de novembre.

M. le vicomte G. d'Avenel vient de faire paraître m^e vol. de *Richelieu ou la monarchie absolue* : « En attendant le plaisir de vous voir, écrit-il au Président, je vous adresse ce volume, vous priant de l'offrir en mon non à mes collègues de la Société. »

M. le recteur de Vieux-Viel (Bretagne) en visite au Président lui fait part de la recherche inutile qu'il a faite au greffe d'Avranches, relativement au prêche de Cormeray ; même absence de documents à l'hospice de Pontorson.

M. Etienne Dupont fait son entrée, 15 août, dans la rédaction littéraire du *Figaro* par l'insertion d'une jolie marine intitulée la *P'tiote*.

Les libraires Williams et Norgate, 14, Henrietta Street, London, annoncent à M. Le Héricher la mise en circulation en Angleterre de son *Glossaire étymologique* de *l'anglo-normand* publié par notre société.

M. J. Fleury, de Saint-Pétersbourg, refait sa tournée de Bretagne et de Normandie et touche chez le Président, et sa visite coïncide avec l'arrivée à Avranches de la critique serrée, mais trop laconique de M. le prof. Joret sur son Glossaire du patois de la Hague.

Digitized by Google

Deux questions retrouvées récemment dans d'anciens papiers du Président et qu'il a posées aux examens du Victoria Collège à Jersey, introduites ici pour piquer d'émulation les collèges français : 1° *Write an essay in french on this subject* : Quelle est l'influence du droit d'aînesse et du droit de partage égal, dans les héritages, sur le développement colonial d'une nation ? Prendre pour exemple l'Angleterre et la France. — 2° FRENCH LITTERATURE, XIX century : Quels sont les principaux écrivains français du XIXe siècle, depuis 1800 jusqu'à 1830 ? Et quelles sont leurs œuvres les plus importantes, avec les principales idées qu'elles renferment. » Juin 1884.

Visite à notre musée, fin d'août, de M. le baron Anatole von Hügel, du *museum of archæology*, de Cambridge.

Reçu, fin d'août, de notre confrère, M. Joret, prof. à la Faculté d'Aix, qui est un maître en patois normand, les *Dictionnaires du patois norm.*, étude critique de ceux de M. Robin, de M. Moisy, de M. J. Fleury, étude sérieuse et sévère, mais trop laconique, comme c'est l'usage chez ceux qui savent beaucoup. Assez indulgent pour M. Moisy, serrant de très près M. Fleury. Quelques remarques : il ne veut pas que le *grout* normand, boue liquide, dépôt de boue, soit identique au *grout*, sédiment en anglais mais nous, nous admettons cette identité évidente dans notre *Gloss. anglo-norm.* Nous admettons bien *aget*, par le lat. *adjectus* ; mais *tier*, lien pour fixer les bêtes à l'herbe, qui serait anglo-saxon *tiera*, file, nous le tirons du verbe *terrer*, fixer à terre, au sol. Le norm. *cachier*, chasser, vient bien du l. *coactiare*, et *essanger* du l. *exsaniare*. Mais M. Joret aurait bien dû substituer sa propre étymologie à celle de *hora prima*, qu'il blâme avec raison, sur ce mot inexpliqué, « au reprume, » à la première occasion, qui est pour nous « *à heure prime.* » Il termine par un éloge général de l'œuvre estimable de M. Fleury.

A la bibliographie Michelienne peut s'adjoindre un ouvrage qui a été fait dans le Mont Saint-Michel. Nous avons connu l'auteur, alors malade d'une blépharite si aiguë que dans l'ombre absolue où il vivait, son œil ne pouvait supporter le reflet d'une cuillère d'argent : « Episode littéraire pour servir à l'hist. des ouvriers de la pensée, relative au Testament médical et philosophique du Dr Dumont (de Monteux). dernier médecin pénitentiaire du Mont Saint-Michel, 2e édit. augmentée d'une préface de M. Coussot, Paris, 1870, in-12. » M. Dumont était un membre dévoué et actif de la société protectrice des animaux.

Digitized by Google

Envoi du Bibliophile du Languedoc, 1887, où se trouve la *Roumanço* : *Me cal mouri*, il me faut mourir ; d'où vient ce *cal* ?

Notre confrère. le savant linguiste, M. Spencer Dodgson, avec une longue lettre sur l'Espagne, laquelle mérite d'être traduite pour nos mémoires, nous envoie de la Corogne. 1° GALLICIA, *revista regional de ciencias, letras, artes, folk-lore*, etc, 2° BIBLIOTECA GALLEGA, *Romancero de Gallicia* de Benito Vincente.

Reçu en septembre un bulletin de la S. de l'hist. de Norm. offrant un intérêt philologique dans le blason des frères de Bernay en 1560 : *cognom*, surnom, du l. *cognomen*, qui n'est pas dans du Cange, mais Lacurne donne *cognomer ; fy* interjection, pris subst. « sans nul fy, » sans nul blâme ; *mosne*, pour aumosne, vu nul part, licence poétique ; *orfébure*. orfèvre, rimant avec le nom propre Tayure, du *l. aurifaber*, forme restée dans le nom de famille Lefébure ; ils *conduyrent* pour conduisirent.

Notre confrère, à Liverpool, M. Bazin, du Val-Saint-Père, qui représente dignement notre langue et notre littérature en Angleterre, vient d'être nommé officier d'Académie.

Cette distinction est fondée sur les sérvices rendus pour la culture de la langue française en Angleterre, c'est ce que dit le *Liverpool Mercury*, en ajoutant : « *M. Bazin, is one of the founders of the circle Anglo-français, Liverpool, and he has also been the means of forming a branche of the Alliance française in this city.* »

En septembre, deux décès dans notre compagnie, celui de M. Albert Carraud, d'Avranches, ancien élève du collège d'Avranches, enlevé jeune encore, à trente-trois ans, à l'affection de son père et de sa mère, et celui de M. de Vaufleury, colonel du génie en retraite, à Mortain, officier de la Légion d'honnneur. Son nom survivra, spéc. dans celui du boulevard Vaufleury, qu'il avait ouvert à Granville, et aussi dans notre souvenir à nous qui avons joui d'une conversation avec lui, où avec sa physionomie fine et distinguée, et une parole incisive, il nous exprima son admiration pour l'ouvrage de Taine, sur la Révolution. Cet homme de bien s'était consacré aux besoins de sa ville de retraite, où il était conseiller municipal : « Sa mort, dit le journal l'*Opinion de la Manche*, est une perte irréparable pour notre cité de Mortain, où son inépuisable charité le faisait, depuis de longues années, la providence des pauvres et des malheureux. »

Nous avons parlé de ce joli petit poisson, qu'on trouve dans notre

Digitized by Google

baie, mais où il est très rare. Nos pêcheurs l'appellent le *Soleil*, mot très bien fait, comme tous les noms populaires : en effet, il est plat et rond, éclatant dans sa couleur rouge, grand comme la paume de la main et il nage verticalement. Nous avons désiré avoir son nom scientifique et nous ne pouvions mieux nous adresser qu'à notre confrère, M. Chevrel, qui fait à Roscoff et au laboratoire Arago, à Port-Vendres, des études microscopiques sur les poissons, en vue d'une thèse pour le doctorat. Il nous envoie un nom certain, quoique bien éloigné de l'objet qu'il désigne : APER et *Kapros*, sanglier.

En ces doux mois d'automne, où nos gazons et prés sont des tapis d'émeraude, une des plus belles fleurs est l'anémone du Japon : c'est un de nos confrères qui la rapporta de Jersey, il y a environ cinquante ans, prise au pittoresque jardin du hâvre du Rosel, créé contre nature, dans les rocs arides, par M. X., le jardinier de la Reine, et chef des jardins de Kiew. Nous retrouvons son nom, c'est celui du grand découvreur des merveilleuses orchidées des monts Himalaya, Hoobker. La variété pâle de cette anémone semble être une dégénérée, une phthisique. Il y a même une nuance de transition, rose-pâle.

Distribution du fort vol. de l'*Assoc. norm.* qui a quelques membres dans notre Société ; d'ailleurs l'Avranchin n'en donne qu'un petit nombre, pays quelque peu indifférent et inerte. Ce numéro contient un bon article de botanique, qui associe quelquefois la poésie au végétal : ainsi Hugo a trouvé le beau et le vrai dans ces deux vers des *Contemplations* : « L'été rit et l'on voit sur le bord de la mer fleurir le chardon bleu des sables. » C'est bien là l'*eryngium maritinum* dont le feuillage glauque encadre des fleurs bleues. Nous relevons aussi la localité Carmanfleur, voisine de Fiquefleur, pron. *Carmanfleur*, un nouveau *fiord* scandinave, que nous ajoutons à la série normande littorale, déjà riche, de nos étymologies topographiques. Nous signalons un bon article sur les effets de la mer sur les côtes (très faible en étymologies locales) où il est question, comme chez nous, de la tradition d'une forêt disparue, à Pennedepie : « Je dois faire remarquer qu'aucun document ancien ne constate l'existence de cette forêt, » dit l'auteur, M. de Neuville. De Criquebeuf à Vasouy une côte analogue à celle des marais de Dol : ce ne sont que troncs de gros arbres, restes d'une épaisse forêt poussée sur des dépôts lacustres, donc sur un sol bien au-dessous du niveau de la mer. Comment submergée ? par la rupture, soudaine ou successive, d'un cordon de galets ou de sable, qui empêchait la mer d'y pénétrer, sans quoi, le sol contiendrait des débris marins et il n'y en a pas. (*Ann. norm.* 1887, p. 130 et suiv.)

Digitized by Google

Envoi par le comité des *travaux hist.* de BIBLIOGRAPHIE DES SOC. SAVANTES DE FRANCE, par Lefèvre-Pontalis, où figure notre Société, fondée en juillet 1834, avec indication seulement du t. VII de nos mémoires, or, il y en a huit : bientôt neuf. On y cite aussi *Revue* de l'*Avranchin*, de 1882 à 1886,

EXCURSION COTENTINE ET LA SOC. LINNÉENNE A SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — Le Cotentin est une presqu'île, et qui dit presqu'île, dit pays isolé, jadis le *Clos du Costentin*, par conséquent ayant une existence à lui, un pays original. Celui qui passe de l'Avranchin dans celui-ci est frappé des contrastes et des différences. La race y est plus forte, plus massive, avec des voix rudes et des poitrines résonnantes, race de civilisation inférieure, mais belle dans sa force, superbe même si l'homme était autrement coiffé : car nous sommes ici dans ce que Balzac appelait la gent casquettifère. Mon hôte lui-même, qui est un monsieur, en même temps qu'instruit, judicieux et pratique, maire de sa commune, croit devoir porter cette ignoble coiffure nationale. Sur la tête de l'enfant, cela passe encore, mais imaginez-là penchée de côté sur une tête à cheveux blancs. J'aime mieux le paysan Avranchin, avec son large chapeau, et son sayon de poil de chèvre, qui le rapprochent du Breton, son voisin. Par suite de cette harmonie qui existe entre la terre et l'homme, ici le sol est d'une vigueur extraordinaire : le pommier, le légume et l'animal arrivent à leur plus haute puissance, Une terre profonde, argileuse, et l'engrais marin, algues et varechs, expliquent ce phénoménal développement. A Denneville (la ville des Danes, ou Danois), je suis en pays scandinave; la chevelure blonde y domine; les noms de lieu sont scandinaves : Voici Olonde, château de la Renaissance posé sur un *baile* ; auprès, le petit *houlme* ou le Houmel (ailleurs le Homméel) ; sur la côte, des *dicks*, et des *dunes*, dans l'intérieur, des *dams* ou abreuvoirs, le norique *dam*, digue (cf. Amsterdam, Rotterdam). Une commune où il y a un passage trifurqué, Catteville, porte en son nom *gate*, porte, passage, et le chef-lieu, La Haye-du-Puits combine dans le sien le *haga*, scandinave, et le celtique *puy*, hauteur, qui est *pié*, dans un lieu voisin Taillepié. Les indigènes disent avec orgueil qu'il n'y a qu'un Taillepié en France : or, il y en a un en Avranchin, près Sacey. S'ils comprenaient la beauté d'un site, ils pourraient justement être fiers de leur Taillepié : il y a là une église isolée, dans un bois, sur une hauteur dominante, entre les monts de Besneville, couronnés de moulins à vent, et cet austère mont Doville, nu et sinistre, effrayant, dont la forme tumulaire allongée semble vous suivre partout comme le remords suivait Caïn. A la Haye-du-Puits, dont la *haia* ou bois a disparu, on voit les flèches neuves de son église très

Digitized by Google

peu ancienne : ces maigres aiguilles sont manquées ; décidément, nos architectes ne savent pas faire la flèche. Qu'ils copient donc celle de Carentan ou celle de Saint-Pierre, de Caen.

C'est pour le langage que cette région est tranchée de l'Avranchin : j'y retrouve avec une saveur délicieuse le parler, ou comme on dit, le *préchier*, de Valognes, ma ville natale ; — c'est une langue sonore, à pleine goule, où domine l'*aô* éclatant, qui est aussi la principale note dans la bouche anglaise. Je viens de repasser, pour une seconde étude, le glossaire du docteur Senoville, fort incomplet, dont les deux mots les plus originaux sont *peuchalé* (peu importe), que nous croyons interpréter, et *henebé*, le cousin, le moustique, que nous n'interprétons pas. J'y prends aussi le curieux dialogue sur la *rate blanche* : c'est un organe étrange dans la femme qui fait mourir l'homme. Sous le rapport du dialecte, on peut appeler cette région le pays de *nan* (non) et de *chenna* (cela), et la constante prononciation en *e* du *a* français, comme le faisait le vieux français et comme le fait l'anglais, lui donnent son ton général. Les deux caractéristiques du bas-normand n'y manquent pas : c'est changer *h* en *r* : *ravenet*, havenet, *rérichon*, hérisson, et nasaliser *i* et *u* finals après *m* et *n* : *amin*, ami, *venun*, venu, *Saint-Remyn*, saint Rémy, *devenun*, devenu. Comme la population est polie et comme tout le monde me salue, même le soir et la nuit, je m'entends aborder quelquefois par ces jolis mots : *m'namin*, mon ami. Un mot local *tafaîte*, poterie de faîte, qui m'a embarrassé par son préfixe, me semble pouvoir être ramené à tête de faîte, et le futur il *retouera* (reviendra), explique le fr. retour. Le *peuchalé* (peu importe) est le peu *chaloir* du v. fr. resté dans le fr. chaland et nonchalance. Nous entendons « bien naturé, » c'est le *good natured* anglais : le fr. n'a plus que le privatif dénaturé.

Pour un beau pays de botanique, c'est un beau pays de botanique, pour parler selon la formule admirative normande, et la Société linéenne de Caen a eu du tact et du flair en y établissant cette année ses assises, fixées au 25 septembre, à Saint-Sauveur-le-Vicomte. C'était sous la présidence du maire, M. Pain, le fils d'un de mes camarades de collège. Nous, nous y sommes allé avec une gerbe de plantes recueillies de Denneville à ce chef-lieu, dans un trajet pédestre de quatre lieues, allongé des zigzags du chasseur de plantes. En y arrivant, nous trouvons un conseiller rural de l'endroit et nous lui demandons s'il viendra à la séance : « Y a-t-il de l'argent à gagner ? — dit-il, — Oui, puisqu'il y a de l'instruction à recevoir. Venez donc, ces messieurs savants vous apprendront à connaître les bonnes herbes pour vos prairies. — Je les connais mieux qu'eux, dit ce fier rural, justifiant Wace qui nous dit que « Li Normans est

Digitized by Google

fier et vanteor. » Alors, faisant l'ignorant je l'amène dans le fossé et le prie de me montrer les bonnes herbes : « En voilà une que j'arrache toujours, c'est l'*herbe sûre*. Or, c'était une bonne graminée, bien connue, le dactyle aggloméré ou pelotonné. Aussi, peu nombreux furent les gens de Saint-Sauveur à la séance publique : ils y comprenaient autant qu'à de l'hébreu, me dit un des principaux de l'endroit, c'était d'ailleurs bien permis, lorsqu'on lui parlait des « *spongiaires*, du terrain dévonien et de la secrétion bojanienne de la moule. » Mais ils eurent grand plaisir à entendre M. le capitaine de vaisseau, Jouan, de Cherbourg, et à jouir de sa physionomie respirant la bonhommie et l'esprit, qui exhumait devant eux l'œuvre gigantesque (30 vol.) d'un Valognais inconnu, Césaire Geffroy. Ils ne semblèrent pas mécontents non plus, je crois, de m'entendre étaler devant eux les richesses végétales de leur pays, car à défaut d'autre mérite, mon speech avait celui de les entretenir de choses locales, et je joignais presque toujours le nom populaire au terme scientifique. Ils applaudirent à celui de M. Corbière, le sympathique prof. du lycée de Cherbourg, qui, au point de vue botanique, leur apportait des raretés, des merveilles de leur région, spécialement une espèce nouvelle, *erythræa Morieri*. Puis M. Morière fait les adieux les plus courtois et nous convie pour l'an prochain à Bellesme, et nos trains se croisent en partant de la gare de Saint-Sauveur et les vieux se disent : Se reverra-t-on jamais ?

Ce pays est admirablement percé : à Denneville, les routes sont dues à mon vieux camarade, Adolphe Poret, qui, pour elles, paya de sa peine, de sa bourse, de sa propre paix, car il rencontra de vives oppositions : « On me maudit maintenant, disait-il, on me bénira après ma mort. » C'est ce que me rappelait une vieille femme : mais ce n'est pas seulement l'homme riche, intelligent et bienfaisant qu'on regrette, c'est le médecin qui ne refusa jamais un malade et ne reçut jamais un liard.

C'est, relativement à nous, une région de grandes propriétés : les terres de trois cents vergées n'y sont pas rares, et les vieilles maisons de fermes bien bâties, mouvementées, à l'air féodal, répondent à la propriété, à ces vastes champs, par leur propre grandeur. Comme ornementation, on remarque aussi les quatre boules posées sur les cheminées, des animaux de faïence de Rouen, et j'écrit ceci en présence d'un magnifique lion de cette matière. Le château d'Olonde, triste, solitaire, abandonné, sur sa butte, auprès de vastes prairies, au bord d'une vallée ou *cambe* qui dénomme Canville, appartient à un grand seigneur, un d'Harcourt : un grand seigneur anglais en ferait une merveille d'architecture, au sein du plus beau parc. Le château de Saint-Rémy est une jolie construction moderne et régulière : à voir es

Digitized by Google

nombreux tuyaux de ses cheminées, on est tenté de l'appeler « le château qui fume. » L'église abandonnée d'Omonville-la-Foliot résiste aux tempêtes de son hâvre et son bonnet d'évêque entr'ouvert ne veut pas tomber. Elle garde la tombe d'un Eustace, un seigneur philosophe, de la fin du dernier siècle. Mais savez-vous ce que c'est qu'un philosophe, ou *phisolophe*, pour les indigènes ? C'est celui qui a un pouvoir sur les éléments, qui peut faire pleuvoir, grêler, tonner et davantage. On raconte qu'une femme, ayant osé douter de celui d'Eustace : « Eh bien, dit celui-ci, allez-vous en chez vous : vous trouverez votre enfant la tête séparée de son corps. Et cela arriva comme il l'avait dit. Nous nous souvenons que dans notre adolescence des paysans nous disaient : N'est-ce pas que vous pouvez faire grêler, tonner, parce que vous avez étudié en physique. Mais il y a de cela soixante ans. De toutes les tours en bâtière ou cunéiformes, le type régnant ici, c'est celle de Denneville qui « a le coq » c.-à-d. est la première, son coin élancé ayant presque la longueur de la tour. Mais la merveille, c'est la nef aux hautes colonnes, et à bas côtés de l'église de Besneville, colonnes rondes copiées sur celles du chœur de la cathédrale de Coutances, et rappelant avec plus d'élévation celles du réfectoire du Mont Saint-Michel. C'est du XIIIe siècle : une *pieta* plus vieille, pur moyen-âge, aux corps presque réduits aux squelettes. Dans le chœur, un beau tableau de la Nativité de Jésus, donné « par le Président de la République, » depuis l'empereur. A Neuville, aussi joli tableau de Jésus à Emmaüs, d'après l'œuvre admirable de Rembrandt, aussi donné par l'empereur, et un curieux saint Martin, sculpté en chevalier Louis XV, coiffé du tricorne de chasse. A Saint-Sauveur, une église en style prismatique, presque entièrement. Comme toutes ces églises seraient pures et religieuses, si elles n'avaient que leur architecture et si on en bannissait le colifichet ! A Canville, chapelle de la Vierge, prob. XIIIe siècle, avec belles fresques bien fatiguées par les temps, sœurs de celles de Denneville, représentant aussi les quatre évangélistes. A Avarville, le prieuré offre des têtes de cheminées polygonales : c'est une tradition perdue en France, mais non en Angleterre. Revu la délicieuse porte Renaissance, dans l'église de la Haye-du-Puits. A Saint-Rémy, église fermée, parce qu'elle a été volée : rencontré là un marin du yacht du prince Jérôme avec Maurice Sand, du nom de Lefol, qui nous parle de son voyage « de six mille lieues à toute vapeur. » Parmi ces paroisses aux villages épars, se distingue Canville avec sa voie maisonnée, une rue de près d'une lieue : nous avons quelque chose d'analogue dans la voie de Bas-Courtils. Ce n'est que sur cette côte que l'on trouve les églises guerrières, avec leurs tours crénelées, comme celles de Portbail, si étrange par son chœur, d'un roman archaïque, rude, austère, ce

Digitized by Google

qu'on peut voir de plus primitif. Rien à voir dans celle de Bolleville, mais son presbytère nous rappelle que c'est sous son toit de chaume que le studieux abbé Le Canu fit son histoire des évêques de Coutances. L'église de Neumesnil serait nulle, si elle ne renfermait les magnifiques dalles tumulaires venues de l'abbaye de Blanchelande.

Dans cette région, les maisons ont bon air, avec leurs ouvertures cintrées, avec un trottoir dallé qui règne sur toute la façade : le seuil n'est pas dans le fumier, comme chez nous. La cour devant est garnie surtout de sablon de mer, mêlé de varech et de pailleule, ou zostère marine. Presque toutes portent, suspendues, des glanes de pois à sécher, et les grands râteaux qui ramassent les végétaux de la mer. L'ornement de la maison est la vaisselle de cuivre, surtout les *canes* à lait, d'un jaune d'or. Ce serait une belle statue que cette grande Cotentinaise, à la virile allure, portant sa cruche d'or dans les prés, posée sur un coussinet sur l'épaule gauche, le bras à la hanche, le *tenon* passant sur le haut de son front. Une laitière figurait au dernier salon, sous le titre de femme d'Isigny, mais elle ne valait pas la Cotentine. Ici la tête du cheval est pomponnée comme celle de la mule espagnole, et ce n'est que dans le Cotentin qu'on voit encore la haquenée, dite *bidette d'allure*, celle qui va l'amble, portant la belle et forte fermière, assise entre deux hottes et dressant sa tête colorée, sous sa coiffe à haut étage, un casque de mousseline et de dentelle, éblouissant comme son nom, la *comète*, qui a succédé à la basse volante, dite la *bavolette*. Mais rendons compte de notre délégation.

Réunion de la Société Linnéenne a Saint-Sauveur-le-Vicomte. — Allocution du Président de la Société d'Archéologie d'Avranches. — Invité par l'honorable et savant président de la Société Linnéenne, M. Morière, celui qui, après Brébisson, a le plus fait pour entretenir le feu sacré et propager le culte de Flore en Normandie, à assister à la réunion de St-Sauveur-le-Vicomte, j'ai eu le regret de lui répondre que ni mes confrères ni moi ne pouvions avoir cet honneur. Toutefois, depuis cette réponse, cédant au vif désir d'y représenter ma Société qui s'occupe beaucoup de botanique, et qui a compté dans ses rangs l'auteur de la *Flore de la Manche*, Léon Besnou, mon vieux compagnon d'herborisations, j'ai pu me dégager et venir au milieu de vous, y représenter la Société florissante d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts, d'Avranches et Mortain, et je vous prie de m'accueillir comme très sympathique à votre belle œuvre. J'ai voulu payer mon tribut, dans la limite de mes forces, en reparcourant une région jadis étudiée par moi, celle de la Haye-du-Puits et de Saint-Sauveur, et tout spécialement explorant,

Digitized by Google

hier encore, la commune de Denneville et son littoral de mielles et de dunes, je vous apporte une florule de cette partie qui ne manque pas d'originalité. Enfin, je désire remporter de cette séance une impression et des détails qui trouveront place dans la revue que publie ma Société, dans la *Rev. de l'Avr.* Mais je n'ose guère prendre la parole après M. Corbière qui vous a présenté des plantes rares, exquises, plus qu'exquises, puisqu'elles sont inéditées; je me rassure cependant en ce que les miennes, ramassées dans un trajet pédestre à travers Denneville, Pierrepont, Neuville, Catteville, Taillepié, n'ont un certain mérite, celui d'être de bonnes plantes cueillies sur le terrain de votre réunion, et accompagnées de leurs noms vulgaires.

D'abord et avant tout je présente un végétal rare qui n'est pas dans votre programme, l'*hippophaë rhamnoïdes*, que je trouve dans les pignadas ou pinèdes du littoral, mais à l'état nain et rabougri, et même avec des aiguillons. Comme il y a dans une région une note dominante, un végétal prépondérant, ici c'est, après l'anserine, l'inule dyssentérique, qu'on appelle *gambe de brebis*, et fort justement « une poison, » au point de vue agricole. Au point de vue industriel et commercial, la plante utile sur ce littoral est la zostère marine, dite vulg. *païlleule*, qu'on dessèche et qui se vend pour matelas et toute espèce de rembourrage : sa valeur a diminué de moitié : de 120 fr. le mille pesant, elle est descendue à 60. Une autre espèce commerciale est un varech appelé *violette de mer*, qui, desséché ou asséché, est vendu comme lichen d'Islande. Une autre plante botanique rare en Normandie, et qui a une valeur culinaire, est cultivée dans des jardins de Denneville, sous le nom de *chou marin* : c'est le *crambe maritima*. De même que le *tamarix anglica*, vulg. *tamarin*, est le soutien des sables dans les prairies voisines de la mer, ici, ce rôle est rempli par le *carolin*, ou peuplier de Virginie ou de Caroline, qui forme les clôtures, étant réduit à l'état d'arbuste et de buisson : il borde les abreuvoirs qu'on appelle à Denneville des *dams*, un nom du Nord, avec le sens de digue, qui entre dans les noms hollandais, Amsterdam, Rotterdam; du reste, ici, beaucoup de noms topographiques et de noms de famille sont scandinaves, et le nom de Denneville, prononcé par les indigènes Dan-neville, peut signifier ville de Danes ou Danois. Formant charpente ou tissu dans les dunes, un puissant fixateur de dunes et de sables mobiles appelés les *volage*, c'est le saule nain, vulg. *saulereau*, et, dans la prononciation du pays, *saugereau*. De même le roseau des sables, appelé sur ce littoral *millegreu* (prob. mi-lagrève), et de son usage *baillette* ou balayette. Mais la reine des graminées de ce littoral est l'*elymus arenarius*, qui y atteint une grande hauteur, et la plus belle plante est le *diotis candidissima*. Le *convolvulus soldanella* concourt aussi à cette œuvre de consolidation, de sorte que si la mer

Digitized by Google

mange la côte et la recule à l'intérieur, le sol des sables lui-même ne subit guère de changement : leurs creux et dépressions sont nommés des *bougues* sur la côte opposée : les *bougues* de Quineville ; D. Huet en fait un mot scandinave.

Nous n'avons pas retrouvé une belle plante d'autrefois, le plus beau de nos chardons, *silybum marianum*, tué sans doute par la sécheresse de cette année, laquelle l'a tué à Saint-Jean-le-Thomas, une de ses stations favorites. Cet été a tué beaucoup de plantes, spécialement la gentiane pneumonanthe que nous ne retrouvons plus dans des landes qui en étaient riches. *L'aponogeton distachyum* introduit par Besnou, tend à disparaître des étangs de l'Avranchin.

Mais c'est assez faire de l'esthétique florale et d'admirer les belles plantes : allons au technique : Voici le faisceau de notre herborisation d'hier avec le plus possible de noms vulgaires.

La *helminthia echioïdes* ; le *melilotus arvensis* ; la *chlora perfoliata* ; la *scilla autumnalis* ; *samolus valerandi* ; la *carline* ; la *toque* ; la *molinia cœrulea* ; *diplotaxis tenuifolia* ; *bunias cakile* ; *eryngium maritimum* ; *sison amomum* ; à Canville, *lythrum hyssopifolium* ; marais de Pierrepont, *myrica gale*, le myrica virgilien, le *sweet gale* de l'Ecosse ; à Saint-Sauveur, *melissa mélissophyllum* ; la sanicle d'Europe, forêt de Saint-Sauveur ; à Neuville (rare), *inula pulicaria* ; au moulin de Neuville, nénuphar jaune, appelé *baratte*, de la forme de son fruit. Ici M. Le Héricher fait appel à la réunion pour connaître la plante qui se cache sous un nom populaire, qu'il a trouvée à Nogent-le-Rotrou, limite de la Normandie, le nom de *chenarde*, appliqué à une plante liliacée. On répond par le silence.

Au havre de Surville, le laurier saint Antoine, ou *hypericum spicatum*, puis *sium inundatum*, et la jolie rhinantée rose, *pedicularis*, et enfin notre *tamarix anglica*, inconnu à Denneville, ainsi que notre *halymus* ou pourpier de mer, qui forme à Vains de longues haies sur le littoral ; à Denneville, dans un jardin, le colchique d'automne, qu'une vieille femme nous nomme les *belles toutes nues* ; en effet, les fleurs viennent sans les feuilles. Dans les sables mouvants, pop. dans la *mouvette*, le *salsola kali* ou la soude ; *euphorbia paralias*, vulg. *bichette* ; dans la lande de Saint-Rémi, la gentiane pneumonante, le *spiranthes æstivalis*, et l'*elodes palustris* ; à Beaudreville, *aspidium aculeatum* ; à Besneville, de la grande route à l'église, haies pleines de scolopendres ; à Canville, *lythrum hyssopifolium*. Partout ès près maritimes : hydrocotyle, vulg. *écuelle d'eau*.

Ensuite, pour rompre la monotonie d'un catalogue, et pour rentrer dans son rôle d'étymologiste, M. Le Héricher a raconté quelque chose sur le *myrica gale*, nom à la fois latin, virgilien et écossais : J'ai eu, a-t-il dit, l'honneur de connaître, à Avranches, M. Campbell d'Islay,

Digitized by Google

la seconde tête de l'Ecosse, puisque le duc d'Argyll est la première, et le chef du clan de son nom. Je portais des pieds de *myrica gale* que je transportais du marais de Noir-Palu, son unique station dans l'Avranchin, pour l'acclimater dans les marais de Céaux. M. Campbell me dit à cette occasion : Mais c'est notre *sweet gale* (en anglais, *gale* signifie brise, vent), et les hommes de notre clan le portent comme signe distinctif à leur toque, et comme cet arbuste vient sur des îlots qui émergent des marais, nous disons symboliquement : quand vous rencontrez un *sweet gale* (un Campbellien), soyez en paix, vous êtes en lieu sûr. Nous disons encore de cet arbuste odorant, même à l'état de bois mort : « La mémoire d'un honnête homme, c'est comme le *sweet gale*, elle sent bon après sa mort. « Dans l'Avranchin, son nom populaire est *saule odorant*.

Enfin, M. Le Héricher entretient l'assemblée des eucalyptus dans l'Avranchin, des eucalyptus *globulus* qui n'ont pu y vivre, et des *E. amygdalina* qui y prospèrent : introduits en grand nombre déja, et précédant un plus grand nombre encore qui est demandé, plus de cent, ils feront d'Avranches et ses environs, déjà si salubres avec ses brises de mer, le pays le plus sain de la France. En finissant sa conférence, M. Le Héricher dépose en hommage à la Société linnéenne un ancien opuscule de lui : *Mielles et dunes de la Manche*.

Excursion Brecéenne : Le Président en villégiature chez notre cher et excellent confrère et ami, M. Arsène Garnier, dans sa résidence à la Noblerie, entre Cuves et Brecey, dans un monde de livres et d'objets d'art, y reçoit de ses mains divers autographes, fac-similés et reliques de V. Hugo : nous sommes là M. et Mme Jules Durand, et nous croyons y être aussi avec notre poète ami, le Père Vaudon, et une partie de la nuit, devant les premiers foyers d'hiver, est délicieusement passée à entendre une composition de M. Garnier du plus haut intérêt sur V. Hugo, dans sa vie privée à Guernesey : l'homme et le poète. Visite à Brecey à de vieux amis et à des confrères, à mon camarade en pionage, alors qu'on m'appelait d'un étrange sobriquet, M. Lecaudey, ancien proviseur. On y raconte une curieuse anecdote sur un fameux préfet de l'Empire, lequel embarrassé de loger un essaim de beautés interlopes parisiennes, veut les interner au lycée, etc. Visite à un vieil élève, M. Barbé, qui a passé son notariat à son fils, notre confrère. Il s'est fait un fort joli cabinet de vieux bois, bahuts, dressoirs et vieux panneaux couvrant les murs de leurs arabesques curieusement fouillées et il a collectionné deux choses originales : une longue série des timbres des papiers timbrés, qui est l'histoire du timbre et, par dessus tout, car c'est rarissime, un bel ensemble de ces vases d'un luxe à la fois brillant et solide, les vases d'étain, qui commencent à

Digitized by Google

disparaître des vieilles fermes et des anciens châteaux. Tentatives assez heureuses pour le recrutement de nouveaux membres. Recueilli de la servante de M. Garnier l'expression de « poule en herbaut, » poule au temps de la mue, étymologie inconnue.

De la Noblerie à Cuves on nous dit une histoire qui rappelle celle de saint Paul sur le chemin de Damas. Deux amis vont à Cuves saluer la vieille et vénérable mère de notre confrère, le P. Vaudon, le prédicateur suave, le poète charmant : c'est un petit pèlerinage à cette *Vieille maison* qui a été, peut-être, sa plus parfaite composition. Quel contraste de l'homme avec la sale et prosaïque bourgade, si bien nommée Cuves, où ni l'art ni l'antiquité ne trouvent pas une relique. Dans cette église froide et nue, datant d'hier, presque rien : un assez bon tableau d'autel, la Présentation au temple et un devant d'autel aux gracieux enroulements de végétaux fantastisques terminés en épis de blé et en grappes de raisin. Mais ce qui est charmant et ce qui caresse mes lointains souvenirs, c'est cette rivière de Glanon qui descend de la vallée d'Enfer et roule des eaux pures sur un lit de cailloux en mosaïque, le Glanon, au nom celtique, *glen*, vallée, encore usité aux montagnes de l'Ecosse. Cuves est une localité déchue, comme l'atteste le dicton, car plus de ville, plus de château et bien rare y est un bateau :

Cuves, ville et château,
Rivière portant bateau.

Cuves a une page dans l'histoire de la chouannerie : les bleus furent assiégés dans l'église par les chouans, dont on cite encore les noms de guerre pour quelques chefs : Monte-au-Ciel, Bacchus, Salmanasar. Le général de Frotté y fut blessé et il reçut les soins de deux médecins du pays, du nom de Barbey. Il y avait près de cette église une communauté de femmes, dite de Servon, assez importante pour avoir payé trois mille livres dans l'impôt que mit Louis XVI pour les Invalides de la marine. Au village du Champ-Donné (nom d'une aumône) il y avait une chapelle, qui ne figure pas sur la carte du diocèse, par M. le Chanoine Pigeon. Dans le bassin de la rivière du Pont-Rouland, recueillie l'achillée sternutatoire, dans le beau domaine de Brecey, en face du séminaire de la Garlière, ferme aujourd'hui, mais dont on ferait aisément un joli château, en mettant dans son parc la belle futaie voisine ; là méditèrent pendant deux siècles les prêtres et élèves ecclésiastiques, à partir de l'épiscopat de Daniel Huet qui avait créé cet établissement.

Mais voilà qu'en une radieuse aurore s'élève du « doux fleuve de Sée » comme dit J. de Vitel, de la Sée au cours indolent et comme

Digitized by Google

rêveur au long de ses bords tortueux, une buée floconneuse, comme une rivière aérienne. Il faut se préparer à quitter cette belle et bonne maison anglo-française, élégante et confortable, le sanctuaire des livres, de la Noblerie, et aller revoir Tirepied, qui sera pour moi tout plein de Charles Carpentier : *amice, etiam mortuus, vivis.*

Excursions Avranchines : Pontorson et environs. — Prenant la commune de Tanis pour point de départ et l'hospitalière maison de Grandchamp pour résidence, accompagné d'un jeune élève botaniste, nous errons sur les bords de cette rivière de Guintre qui, arrivée dans les grèves, y gênait singulièrement par ses dangereux caprices : aujourd'hui domptée, canalisée et chargée de ponts, elle draîne et fertilise les terrains que naguère elle dévastait. Elle sépare Tanis de Servon, Tanis, mot inconnu, Servon, un mot celtique, le *Cher-Yvon* (Chervon), le séjour d'Yvon. Sur la lande de Tanis, on cherche en vain, en cette année de sécheresse, la belle gentiane pneumonanthe, qui y abondait dans l'automne dernier. Ici pourrait se produire le fait qui a lieu en ce moment dans l'*Ile*, à Pontorson, et qui rappelle cette invention de Jules Verne lequel, dans sa manière à la fois savante et fantastique, et un style fortement en relief, raconte l'écorce terrestre brûlant, incendiée par le feu central. Dans cette *Ile* une pellicule tourbeuse, d'une prairie desséchée, embrasée par le foyer d'un pâtour, brûle lentement, fume et parfois émet des flammes. De cette lande de Tanis, malgré cette aridité, nous rapportons vingt-sept plantes qui commenceront l'herbier du jeune amateur. Vers la butte de Brée (*bré*, hauteur, en breton), recherche inutile du *malachium aquaticum*, trouvé là jadis ; le cantonnier l'a détruit dans son fossé ; dans cette région on trouve souvent le mufflier tête de mort. Voici que non loin de Brée est cette terre du Glesquin, celle sans doute que le roi donna à Duguesclin, gouverneur de Pontorson, dont le nom enfin fixé s'es écrit souvent du Glesquin.

A Pontorson, visite à notre vénérable confrère, M. Havard, le curé, dont le travail biographique sur son ami le grand vicaire, Gilbert, nous préoccupait : il marche, mais avec la lenteur qu'impose un ministère très chargé. Nous nous faisons fête d'y rencontrer un autre confrère, son neveu, le laborieux et intelligent Oscar Havard, mais il est en *villégiature* à Saint-Pair, où il fait sans doute pour son journal le *Monde*, une de ces poétiques monographies paroissiales, ou esquisses pittoresques où il excelle. Revu la belle église de Pontorson, avec son *Prometheus Christianus*, sculpté sur un porche et que nous sommes fier d'avoir déterminé, et son admirable retable en calcaire, où plus de cent têtes exquises ont été abattues dans la crise révolutionnaire ; c'était un des plus beaux de France, assuré-

Digitized by Google

ment ; la sculpture voisine, couronnement de la Vierge, est de la même époque, la Renaissance : l'examen des pilastres rend cette date irréfutable. Un salut d'adieux à son grand portail où le cintre pointe en ogive, l'ogive fille de deux cintres qui se coupent. Ce matin une pluie drue et froide est tombée, mais, selon le dicton : « L'eau matinale n'est pas jornale. » Ce joli adjectif se retrouve encore dans « étoile jornale, » celle qui brille jusqu'au matin.

Une petite scène pastorale sur la lande. Un grand gars pleure très haut : « J'ai perdu mon histoire de France ! » — Eh bien tu ferais mieux de la chercher que de *pigner*. — C'est Forget, c'est Forget : or Forget proteste, et de là bataille, ils sont trois contre Forget. L'un d'eux, qui est loin d'avoir la beauté et la vaillance de Saint-Michel, s'appelle Archange, de son nom de famille : celui qui est brave et intelligent : nous dit : « Ils ont f... mon mouton dans l'iau, i sera douvé ! » La douve est une maladie de foie. Mais non, dit l'étranger, il sera lavé, voilà tout. Mais connais-tu la *douve*, la plante qui fait douver ? (C'est la *ranuncule flammula*). Tiens, la voici dans cette rigole. — Oh bien ! j'vais la montrer à ma mère. » Nous poussons jusqu'à Moidrey, en patois *mes-drey*, litt. *mansus Andreæ*, à la plaine salubre où était la maladrerie de Saint-Blaise, que rappelle une croix en granit rouge : autour, une plante assez rare, l'*helminthe* à feuilles de vipérine, litt. la plante contre les vers.

Promenade sur les bords du Couësnon, au cours rectifié qui permet à des steamers de Jersey de remonter jusqu'au pont, où en ce moment un enfant passe sans se mouiller la cheville : dans deux ou trois jours, marée de 114 degrés qui couvrira jusqu'aux digues. Nous avons cherché en vain le long du Couësnon ce fameux *reseda alba*, qui émut grand bruit dans le monde botanique de Normandie, et fit couler des flots d'encre et de bile. En définitive, il se trouva que c'était un échappé du petit jardin botanique de l'hospice des aliénés, une folle qui avait sauté par-dessus les murs.

Une visite à M. Lemonnier, préparateur de plantes pharmaceutiques, qui vient, pour elles, d'obtenir le prix d'honneur à Rennes, membre probable pour notre Société, qui compte déjà d'habiles horticulteurs. M. Lemonnier nous énumère les plantes qu'il dessèche, spécialement l'aunée, cette belle synanthérée dont il a trouvé une bonne station de l'autre coté du Couësnon, du côté normand ; nous ne la connaissons qu'à Céaux, au pré de la Provôtière. Mais à Pontorson même, le vieux maître qui écrit ces lignes a l'heureuse chance de rencontrer un de ses anciens élèves, et des meilleurs, M. Le Marchand, professeur en retraite du lycée de Coutances, où il occupa la chaire de rhétorique. Dans sa retraite, il a fait un peu de politique de journal et beaucoup de linguistique. Initié à plusieurs langues

Digitized by Google

européennes, spécialement à l'anglais et à l'allemand, dépassant, d'un bond prodigieux les étymologies immédiates, il a entrepris de retrouver les radicaux, ou, comme il dit très bien, les bases de ces idiômes dans le sanscrit. Si ses solutions ne sont pas toujours bien décisives, elles sont fort ingénieuses et témoignent d'un instinct philologique et d'un savoir de comparaison fort étendus. Nous lui remettons, en sa qualité de notre correspondant, qui correspond, notre huitième volume, où se trouve le glossaire anglo-normand de M. Le Héricher, et nous lui en demandons un sévère examen. C'est en ce sens qu'il a écrit quelques feuilles, car s'il prononce quelquefois le mot exact, utile, décisif, il fait un grand nombre de réserves que nous acceptons en grande partie. C'est en effet une aberration que d'avoir rapproché l'anglais *thin*, mince, de cet autre mot *thing*, chose, qui n'a de rapport que par la fausse signification que l'auteur lui a attribuée. Article à refaire. L'anglais *balk*, poutre, n'est pas normand, c'est bien l'all. *balken*, poutre, et c'est à tort que Eickhoff en rapproche le latin *fulcrum* ; mais nous ne comparerons pas *schwelter*, s'évanouir, à l'all. *schwinden*, se mouvoir, disparaître, s'évanouir. qui renferme *winden*, souffler, de *wind*, vent. Quant à la question de savoir si l'angl. *tach*, poche, bourse, d'où le fr. sabretache, (poche pendue au sabre), vient du v. fr. *tasche*, ou de l'all. *tasche*, même sens, c'est une question historique, difficile à résoudre, mais nous inclinons vers l'origine germanique. C'est le fr. *taster*, tater, l'angl. *taste*, goût. Mais pour l'angl. *way*, voie, qui, pour M. Le Marchand, pourrait aussi bien venir de l'all. *weg* que du français voie ou du norm. *wais*, la ressemblance entre le normand et l'anglais est trop forte pour qu'on puisse hésiter. Nous traitons en passant une question de phonétique bas-norm. très curieuse, signalée par M. Joret : c'est le *h* prononcé *r* : ainsi notre nom Le Héricher se dit à Valognes, notre berceau, le *Rerichier*. M. Le Marchand nous parle aussi de lettres additionnelles qui appuient des lettres faibles comme dans *pied*, dérivé de *pedis*, *fier*, du l. *ferus*, ce qui nous confirme dans notre étymologie de *tierrer*, par terrer, fixer à la terre, et nous éloigne de celle de M. Joret, par le saxon *tiera*, file, qui d'ailleurs n'est pas une idée première. Critique juste pour l'angl. *swear*, jurer, mais hypothèse fausse sur l'angl. *scuttle*, écuelle : il est bien d'origine française et latine, comme dim. du lat. *scutum*, bouclier creux, et non du grec *kophillos*, petit plat, qui manque de le *s* préfixe. Nous rangerons aussi dans les hypothèses fantaisistes l'angl. *pitcher*, petite cruche, le norm. *pichier*, si on le tire du radical *pi*, pointe, vase à bec. C'est très bien de réunir l'angl. *pit*. fosse, et le norm. *pits*, un puis, mais la base est à trouver. M. le Marchand remonte très loin dans le temps et l'espace, puisque pour les racines des langues eu-

Digitized by Google

ropéennes, il plonge jusqu'au sanscrit, et à des monosyllabes qui peuvent être des radicaux. Nous lui reprocherions de ne pas aller assez loin, et de rester dans la couche sanscrite, le champ de l'hypothèse, lorsque la couche primitive, l'onomatopée, ce tuf des langues, ouvre dans son sein des étymologies certaines, du moins quant aux vocables imitatifs d'un bruit, car les analogies pour les mots de la vision ne sont pas aussi certaines. Du reste, M. Le Marchand y descend quelquefois, témoin ce joli article qui fait naître la conviction :

« Pitiable, mot roman. Vous savez que *pietas* a formé à la fois pitié et piété. Bréal se taît sur l'origine de *pius*, compatissant, pieux. Je crois que la base est Pi, onomatopée, piauler, pigner, et par conséquent souffrir. Selon moi, *pius* voudrait dire qui plaint les autres, qui *pigne* avec eux. Remarquez aussi que cette même racine a passé de l'idée de plainte à celle de souffrance, à celle de bassesse de condition, de *petitesse*, en sanscrit pij, souffrance ; latin : *peius*, comparatif *peior*, superlatif *pessimus*. »

En résumé, toutes les étymologies relèvent de deux lois, de la loi du moindre effort et du besoin d'abréger.

Le Chateau de la Crenne, en Aucey. — Dans notre Avranchin si beau de nature, se sont élevés, de nos jours, un grand nombre de châteaux, généralement d'un bon style, en retour vers le moyen-âge, Il faut reconnaître qu'ils sont dus aux grandes et vieilles familles qui, aux traditions de luxe et d'élégance, ajoutent l'avantage d'être les plus riches et de posséder de grandes terres patrimoniales. Placé aux marches de Normandie et de Bretagne, très près de la rive du Couesnon, bâti avec des matériaux des deux provinces, avec le granit normand et un calcaire breton, le château de la Crenne s'élève en style de la Renaissance, jeune, frais et gai, mais un peu raide dans ses tours et pavillons, au milieu d'un grand parc aux larges voies, aux vastes massifs d'arbustes et de fleurs, dont plusieurs se mirent dans l'étang d'un terrain bas, qui explique ce vieux nom de *crenna*, marécage. Tout cela a un air de grandeur et d'élégance. Un contraste choquant, qui se voit en beaucoup de châteaux, ne se rencontre pas ici : l'intérieur, qui est grandiose aussi, concourt généralement bien, dans son ameublement, à marier les vieux bois sculptés aux styles de l'architecture. Nous arrivons au château par une voie vicinale que nous appellerions la voie des aigremoines, car cette fine et parfumée rosacée est la note dominante parmi des plantes vulgaires, le *plebs herbarum*, selon le mot de Linné. Cette avenue de hêtres à la peau lisse, soutachée des broderies noires de jungermanes, détonne sur les vieilles chenaies des haies qui semblent regarder avec étonnement et dédain ce faux frère, ce jeune étranger qui ose se mettre devant eux.

Digitized by Google

Le plus gracieux accueil nous est fait par notre confrère, M. le marquis Verdun de la Crenne, et Mme la marquise. M. de Verdun est un descendant de l'amiral de ce nom, dont le portrait en brillant uniforme de l'ancienne marine, orne le musée d'Avranches, et il est le fils d'un agriculteur, encore en grand renom, qui, contrairement aux messieurs agriculteurs, en général, sut faire de l'agriculture pratique et fructueuse, tout en imprimant à cette noble industrie un grand mouvement de progrès dans le pays. Le marquis actuel s'est cantonné dans le bétail des chevaux et bêtes à cornes, avec un succès hors ligne qui lui a valu la croix d'honneur. C'est un spécialiste qui parle très pertinemment du Durham, du Charolais, du Normand, de la vache Jersiaise, une bretonne perfectionnée, paraît-il. Mme la marquise est la grâce et la bienfaisance : elle a le goût de choses littéraires et artistiques, et notre *Revue* n'a pas de lecteur qui s'intéresse plus qu'elle aux choses que nous écrivons sur le pays. Aussi veut-elle bien consentir à mettre son nom sur la liste de nos membres, à côté de son amie et présentée par elle, Mme de Léziart de la Villorée. Le grand salon est peuplé d'objets d'art, parmi lesquels il faut bien faire un choix, dans un examen rapide : mais l'intérêt se concentre sur les portraits des ancêtres : Un Duguesclin, jeune homme, à la grosse tête, dure et commune, la force trapue et concentrée, un type de la race, le soudard, mais non pas le chevalier ; l'amiral de Verdun, de figure jeune et souriante, le gentilhomme élégant, rappelant ces officiers légers et spirituels de la marine du roi, beaux sur le parquet des salons, et plus beaux encore sur le pont des vaisseaux un jour de bataille ; une figure austère, raide et rébarbative, c'est un de Verdun, premier président du parlement de Paris, un de ces magistrats des cours suprêmes, le corps le plus compact, le plus instruit et le plus moral de l'ancienne France. Mme de Verdun nous signale une statue de saint mutilée au village de Martigné (il y a des Martigné, Martigny partout, *Martiniacum*, habitation de Martin), et comme elle espère faire un jour une chapelle, nous lui indiquons, à Pontorson, le joli portail, un peu mutilé, de la chapelle Saint-Nicolas, aujourd'hui logis de pauvres gens, et dont le style prismatique précéderait de peu l'époque du style du château. Nous en croyons l'acquisition facile. La descendante de Duguesclin s'inquiète sur la *masse*, cette encoignure du château de Pontorson, souvenir de l'héroïque Julienne, sœur du connétable : elle semble en effet glisser vers le fond du Couësnon ; mais elle doit se rassurer : ce bloc est solide, et n'a pas bougé de mémoire d'homme.

Un vieux Livre. — Mme la marquise de Verdun remet au Président, signe de grande confiance, un livre très précieux pour la famille et intéressant pour son contenu. Privé de frontispice, sans

Digitized by Google

titre, texte un peu altéré par des notes et surcharges manuscrites, il paraît être du commencement du XVIIe siècle. Il est dédié à la vieille barbe ci-dessus, à Monseigneur de Verdun, premier président au Parlement de Paris, et débute ainsi : « Ce petit ouvrage vous est deu et vous doit estre consacré pour plusieurs raisons. Vous estes la bouche d'or et l'oracle du Parlement, qui est le prince des Parlements et le Parlement des princes. » C'est tout ce que doit savoir un gentilhomme éclairé en fait de vénerie, de fauconnerie, d'instruction militaire, d'industrie, de littérature, c'est une petite encyclopédie, le tout exposé avec toutes les crédulités du temps. Rien de curieux et d'animé comme le récit de la chasse du « lièvre charmé, » c.-à-d. ensorcelé, le lièvre qu'on n'attrappe jamais, un diable incarné. Toutefois, une note manuscrite, relativement récente, nous dit que pour faire disparaître le charme : « Il ne faut que faire le signe de la croix et dire « *verbum caro factum est pro nobis,* » avoir la foi en faisant bien tous les commandements de Dieu et de l'Eglise. » Cette légende vient sans doute de ce que « le lièvre ne court que mieux quand il a reçu toute la charge dans son derrière, ce que les chasseurs appellent le sac à plomb ; il semble charmer les balles. C'est sans doute en lisant la première phrase de ce livre : « C'est un plaisir innocent que le plaisir de la chasse » qu'un paysan, une espèce de révolté et de démocrate chrétien du temps, a écrit sous cette phrase la note suivante : « Neantmoins il pèchent mortellement, et grands et petits, quand ils chassent avec chiens, chevaux et asnes dans les grains, et sont obligés à restitution, autrement ils seraient damnés. » Il y aurait infiniment de choses à relever dans ce livre, écrit avec un charme de naïveté qui rencontre souvent la poésie, et nous aimons à terminer cette notice par son langage sur les fleurs : « Quand la nature est en ses gayes pensées, c'est à l'heure (alors) qu'elle tapisse tout son univers d'un monde de fleurs agréables, et à vrai dire, ces fleurs sont le ris et les réjouissances de la terre, quand elle se void délivrée des cruautés de l'hyver. On void bien qu'elle prend plaisir à s'esbanoyer, bigarrant de cent mille façons la surface de la terre suresmaillée. »

Excursions Avranchines : Saint-Hilaire et environs. — A Isigny, dont le surnom de Pain-d'Avène atteste la pauvreté ancienne, nous trouvons la vieille chapelle paroissiale, datant du milieu du XVIe siècle, vide aujourd'hui, sauf une statuette de saint Michel. Elle se trouve être la propriété d'un de nos anciens élèves du collège d'Avranches, M. Davalis, qui veut bien nous servir de compagnon, vers Saint-Hilaire, sur la ligne du chemin de fer, terminé en terrassement et dont les piétons se font un raccourci. Enfant du pays, mon guide nous intéresse en patoisant ; nous retenons *écabouir*, ou plu-

Digitized by Google

tôt, *écrabouir*, écraser ; *érucer* et *éruceler*, arracher les feuilles le long de leur tige, à revers ; vif comme un margotin (le furet), et le dicton sur la petite commune de Naftel : « Moulins de Naftet, pus de blague que d'effet, » mais le reste s'oublie. Nous sommes ici près du chêne porte-gui, ce rarissime objet, rare aussi au temps des Druides, puisqu'il était si sacré, et nous enfilons la ligne au lieu dit le *Jarriot*, le diminutif de ce *Jarry*, terme assez commun dans l'Avranchin, synonyme des *garrigues* du Midi, les sols pierreux et arides. La pauvreté de Pain-d'Avène est encore plus accusée que dans son nom, par un dicton local : « Gogue sus liau, pas d'avène ! et guère de fein. » Or ce verbe *Goguer*, c'est boire ou manger à gogo. Végétation vulgaire, sauf *silene nutans*. Le vieux chemin de Saint-Hilaire est signalé par la chapelle de Saint-Yves, restaurée, et par le nom de son extrémité. Il nous convenait assez, à nous touriste errant et quelque peu bohème, de faire notre entrée par la rue d'Egypte, celle des Gitanos et des Gypsies, du vieux Saint-Hilaire, le féodal, couronné sur sa *motte* par sa forteresse énorme, un des anneaux de cette ligne de défense normande, qui était jalonnée par le Mont Saint-Michel, Pontorson, Charruel, Saint-Hilaire, les Biards.

Saint-Hilaire se présente bien de loin avec les flèches de sa « cathédrale, » mais de près l'illusion s'envole ; la ville est toute commerciale et l'église est, à l'extérieur, d'une dureté à blesser les yeux ; mais l'intérieur est mieux. Son architecte Théberge, a eu l'honneur d'introduire dans l'Avranchin le style gothique, mais il n'a pas su sculpter les murs de ses églises par des saillies, par des contreforts à plusieurs ressauts, dont il avait cependant un vigoureux modèle, à deux pas, dans le contrefort de la vieille église, qui, par sa force massive et concentrée, nargue la fragilité de la nouvelle, qui est telle qu'on n'ose y mettre des cloches. Décidément ici, et bien ailleurs, on veut faire grand, trop grand ; on réalise un dicton local d'une sale énergie, et on ne fait rien d'harmonique, de fini, d'achevé. Il fait une chaleur étouffante : les insectes tourbillonnent et bruissent dans le haut de l'air : « c'est mérienne (la méridienne) qui danse, disent nos paysans, très poétiquement, et un littérateur ajoute : « Mérienne, la fille du soleil, la mère des abeilles et des insectes ailés. »

A Saint-Hilaire, où notre société compte beaucoup de membres, nous leur distribuons nos mémoires et nous faisons quelques recrues. Un vieil ami nous emmène à Saint-Martin-de-Landelles : église insignifiante, sauf la pierre baptismale, en forme de sarcophage, insculptée de l'ogive du XIIIe ou XIVe siècle, sauf la fenêtre du chœur, XVe siècle, malencontreusement bouchée par un colossal christ, dit du Sacré-Cœur. Dans le cimetière, chapiteau énorme, avec courte inscription indéchiffrée, et sur deux tombes un arbre pleureur, que nous croyons

Digitized by Google

être un saule à larges feuilles, et à basse tige. Mais le joyau du village, c'est l'ancien manoir, bâtisse de la Renaissance, sculptée et fleuronnée. Il manque à la carte diocésaine de M. Pigeon.

Mais n'allez pas vous aviser à Saint-Hilaire de médire de la « cathédrale. » Un critique eut un jour cette audace, mais le curé dit que, s'il le tenait, il lui couperait les oreilles. Il est vrai que le critique riposta : « Cela lui serait bien facile, il n'aurait qu'à prendre pour cela les angles de ses clochetons. »

Nous écrivons ces notes dans la jolie bibliothèque d'un de nos confrères, M. Victor Fauchon, ancien conseiller général, et nous partons avec une vive gratitude envers l'hospitalité de son aimable famille. J'y trouve la belle édition des chansons populaires de France, très bourgeoises : en 1854 on n'avait pas encore l'idée des chants populaires. Visite à deux littérateurs, M. Datin, qui vient de signaler sa manière spirituelle et facile par deux romans, coup sur coup, et qui est déjà au troisième ou au quatrième, et à M. J. Levallois, plus poète que prosateur, bien connu de nos lecteurs, mais qui prépare aussi son roman de haute portée morale. C'est notre compagnon vers Mesnillard, et, avec sa riche mémoire, notre esprit ne chôme pas. A Saint-Hilaire, quelques spécimens de patois : « Le temps se septembrit » (Portbail), ou prend une physionomie de septembre, de commencement d'automne ; « à l'ostant » (Vezins), récemment, prob. à l'instant, puis : « il s'est resusbouti, » c.-à-d. rétabli dans sa santé, litt. remis sur bout, debout.

Visite au collège que son excellent principal a relevé jusqu'à un haut état de prospérité : il nous donne son adhésion pour entrer dans notre compagnie. Il y a un fort joli cabinet de physique, avec cette inscription : « Donné par M. Poret, ancien notaire. » Celui-ci qui fut notre confrère, avait compris que la région ne comportait que l'enseignement primaire et spécial : il l'avait enrichie de ses dons ; en entrant pieusement dans sa pensée, ses héritiers ont ajouté, pour cet objet, une somme de deux mille francs. M. le principal Boyenval a dit les dernières paroles sur sa tombe, avec convenance et distinction.

Visite au jardin du professeur Levallois, qui a introduit ici une jolie cucurbitacée grimpante, au feuillage finement découpé, la *cyclanthera*. Dans cette randonnée autour de Saint-Hilaire, touché, pour une nuit, à Mesnillard, primit. Mesnil-Allard, cordiale réception à l'habitation de la Faucherie, à M. J. de Beaurepaire, laquelle est plus qu'un manoir et moins qu'une forteresse, mais très imposante, mouvementée. Il y a eu une chapelle qui manque à la carte de diocèse de M. Pigeon. Cette région est une immense châtaigneraie. L'église est toute neuve, raide et dure, sans contreforts, mais l'intérieur, avec trop de jour, offre une ornementation sobre et de bon goût :

Digitized by Google

elle est située au *carroi*, un mot du pays, pour carrefour et place : c'est le v. fr. *carroueil*. Il y a un type curieux dans le meunier du village, sur la rivière de Serouenne, d'une remarquable carrure marine, ravi à la flotte française par le stupide tirage au sort, curieux au moral, comme étant de ces nombreux chauvins qui vous disent que dix Français bien commandés battraient cent Prussiens. Axiôme contraire : pour battre son ennemi, il faut le craindre. Une autre objection contre le tirage au sort, qui, d'ailleurs, s'en va, c'est cette loi de l'histoire que l'homme bannit de plus en plus le hasard de ses institutions. Une charmante soirée se passe en musique, deux aimables demoiselles jouent du Mendelssohn, le profond rêveur, et sur des étymologies locales, sur les noms suffixés en *ière* et *erie*, contenant presque tous des noms d'hommes, par ex. La Fauchierie, domaine de Foucher, etc. Une particularité des marais spongieux de cette région, ce sont les *pisserets*, trous profonds de sources cachées par les herbes, et où l'on tombe quelquefois jusqu'à mi-corps et avec danger d'être englouti.

Retour par Ducey : recueilli de beaux échantillons de *malachium aquaticum* au confluent de l'Oir et de la Sélune.

Certains Mots du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans les Mémoires de la Société de Valognes, par le docteur Senoville.

Excursion a Saint-Sauveur. — Cet aimable docteur, qui nous communiqua son manuscrit, à Saint-Sauveur, était bien placé pour recueillir, mais il ne fut qu'un collectionneur, de ces gens fort utiles qui préparent une jolie besogne aux philologues, c.-à-d. qu'il fut un interprète nul ou qu'il interpréta mal : le v. fr. et la science comparative lui faisaient absolument défaut. Nous allons essayer, pour la seconde fois, de lui prendre ses bonnes notes en les expliquant.

Les définitions sont vagues et ne serrent pas l'idée : on ne peut pas s'y fier; on s'étonne qu'un vieux médecin de campagne n'ait recueilli qu'un aussi maigre glossaire. Mais le meilleur de son œuvre, c'est son chapitre de phonétique ; il l'eût bien simplifié par cette règle unique : le peuple ne prononce pas la consonne finale des mots.

Abaisse, l'*abaice*, un plat, du l. *abacus*, c'est le fr. actuel, abaisse (Littré).

Acante, avec lui, à quant (lui), c.-à-d. avec lui, *quando et ille*.

Acaton, l. à *catons*, à quatre pattes, comme les *catons* ou chats.

Achuqui, abruti, à l'état de souche, en norm. *chuque*.

Brulin de cueu, mal à l'estomac, litt. ce qui brûle le cœur.

Cafrire, chétif, origine inconnue, mais le préfixe est péjoratif.

Chiraine, en fr. seraine, pot à beurre. — C'est le fr. chuinté.

Digitized by Google

Chimené, mauvaise lecture, lisez *simenet*, chuinté, gâteau de blé de *semence*, *seminatus*, le blé qu'on sème.

Chinceux, Cuincheux, résistant, fibreux, orig. inconnue, peut-être de chanvre, pour le sens, mais non pour la forme.

Chipiauté, blague à tabac, en peau, c'est *piau* avec un préfixe péjoratif, cf. *épiauter*, dépouiller un objet de sa peau.

Chuche, chèvrefeuille, litt. ce qu'on susse, ailleurs *suchet*, sucet.

Chouène, pain blanc. l. *choine*, litt. pain de chanoine, par rapport au pain inférieur qui est dit à Avranches « pain de prêtre. »

Couème, fiente, litt. ce qu'on *coue*, ou couve, du l. *cubare*.

Coulire, fondrière, l. *coulière*, terrain où l'on coule, où l'on enfonce.

Dam, mot du pays (oublié) abreuvoir, terme du Nord, *dam*, digue, barrage, cf. Amsterdam, Rotterdam, Saardam, etc.

Ga (avé le ga), gagner le prix, la victoire, lisez le *gal*, c.-à-d. le coq, qui était le prix aux combats de coqs.

Hanebé, moustique, cousin, orig. inconnue, différent de *hanebane*, la jusquiame.

Michi-mora, comme ci, comme ça, comme Michel-Morin, le factotum, un type de la paroisse, l'homme à tout faire.

Natre, méchant, lisez *un atre*, un homme noir, méchant, du latin *ater*.

Orfenté, décrépi, usé; nous retrouvons ici ce mot entendu à Granville avec son sens premier de « fendu, vase orfenté, » lisez refenté; or *erfanté* est la métathèse.

Percoule, chaudière à moitié pleine : inconnue origine : de même Potétoux, biberon, mot prob. composé.

Pérémonie, phthisie, singulier allongement de pulmonie, à moins qu'on n'y mêle l'idée de *périr*.

Ravenet, filet, c'est le havenet de l'Avranchin, de *haver*, tirer avec force : caractéristique du patois bas-norm. où *h* se change en *r*, ex. *ravenet*, havenet, *rérichon*, hérisson.

Reprume (au), au plus tard, étym. inconnue, si ce n'est pas à *l'heure prime*; j'irai à huit heures au plus tard, c'est-à-dire à l'heure première avant huit heures.

Saintir, glisser des mains; pour nous, c'est *faintir*, faiblir, laisser échapper par faiblesse : un vase tombe, on s'écrie : tu faintis, ou saintis. En angl. *to faint*, s'affaiblir, être languissant.

Sivelle, ficelle, étym. inconnue, de même pour *snéquoux*, délicat : est-ce de goût? est-ce de santé?

Tuche, intelligence, litt. ce qui *s'attuche*, s'applique fortement à une idée, à un travail : *s'attûcher* est peut-être s'attâcher, se livrer à une tâche.

Nous entendons à Denneville Chilée, forte ondée : c'est la *jilée* de

Digitized by Google

l'Avranchin, eau jaillissante, le v. fr. *gicler*, lancer, du l. *jaculari*. J. Le Maître aux *Débats* se sert de gicler que Littré n'a pas admis.

Locutions : Travailler pour l'église, c'est avoir les yeux cireux, chassieux ; marcher sur la chrétienté, c.-à-d. nu-pieds, sur la partie où l'on met le chrême. Mais le terme le plus original, à Saint-Sauveur, c'est *peuchalé*, n'importe, où se trouve certainement le v. fr. *peu chaloir*, importer peu.

Le Président représentant la Société au Congrès de la Sorbonne (Pentecôte, 1887). — La réunion de ce congrès, à l'époque de la Pentecôte, à la place de celle de Pâques qui avait toujours prévalu, a produit un résultat aisé à prévoir, c'est que les facultés, lycées et collèges, n'ayant pas alors de vacances, ne pouvaient y envoyer des délégués. Toutefois, le nouveau ministre, M. Spuller, dans son discours de clôture des séances, a donné à espérer qu'on reviendra à l'ancienne date, et qu'on donnera plus de publicité aux lectures. Aussi, le grand amphithéâtre de la Sorbonne où se réunit la section d'histoire et de philologie, à laquelle appartient notre Président, était-il à peu près désert. C'est lui qui, dans l'ordre des lectures, est appelé le premier à parler sur la première question du programme : « De la condition des esclaves sur les bords de la Méditerranée au moyen-âge. » Mais il n'y a pas au programme de la section une seule question de philologie. Pour lui conserver quelques droits à ce titre, le Président se proposait d'introduire dans cette question d'histoire quelques éléments philologiques, ce qu'il n'a pas dissimulé, puisqu'il a débuté de cette manière : « Messieurs, comme il n'y a pas dans notre section de philologie une seule question de cet ordre, et pour lui conserver son appellation, je me suis proposé d'introduire dans cette thèse d'histoire quelques notions étymologiques sur les esclaves et captifs, » et l'orateur a commencé par des notions historiques sur les confréries des rédempteurs de captifs, sur celle des Trinitaires, vulg. appelés les Mathurins, de la chapelle de leur couvent, à Paris, placée sous l'invocation de saint Mathurin. Alors, le président de la section, M. Léopold Delisle, apercevant le procédé pour substituer une étude de philologie à une thèse d'histoire, et peut-être plus fidèle à la lettre du règlement qu'à l'esprit de l'institution, qui doit être ouverte à tout effort, même ne côtoyant que la question officielle, a fait entendre à l'orateur qu'il était en-dehors d'elle, et qu'il l'engageait à y rentrer. Or comme sa thèse n'était qu'accessoire à la question d'histoire, celui-ci a reconnu le trop parfaitement fondé de l'observation. Mais, pour montrer à ses confrères qu'il n'était pas allé à la Sorbonne les mains vides, et qu'il y portait un mémoire soigneusement élaboré, à son point de vue, qui était de répondre réellement au titre de la

Digitized by Google

section, il leur offre la dissertation qui terminait ce mémoire, et qui peut s'appeler l'histoire des deux mots dominants de la thèse historique, c'est-à-dire esclave et captif :

« Un appendice philologique s'ajoute assez naturellement à cette esquisse d'une confrérie rachetant les captifs : ce sont les deux synonymes exprimant la misérable condition du prisonnier, avec leur transformations historiques.

D'abord il y a esclave qui remonte au xe siècle : il est dans le *polyptique* d'Irminon, 1, 28, édition Guérard. C'est un nom ethnographique, le nom même des peuples slaves, qui désigna un serf, après qu'Othon le Grand et ses successeurs eurent réduit ces populations en captivité et les eurent distribués aux guerriers de l'empire d'Allemagne. Les Occidentaux avaient du mépris pour elles, et les slaves ont été, en Europe, civilisés les derniers. Le mot est donc venu par les allemands : c'est *sclave*, en all. ; *slave* en angl. ; *esclavo* en esp. ; *schiavo* en ital. Le vieux français disait : *esclave*, au xiie siècle ; au xiiie siècle on disait : *esclaf* et *esclas*. Dans le xive, il reprend sa forme ancienne, et depuis il ne la perd plus. Telle est en grande partie l'interprétation de Littré. M. Gaston Paris, au *Journal des Savants*, 24 avril 1887, la contredit un peu en disant que « c'est à l'époque des Croisades et par l'intermédiaire des Vénitiens que le mot *sclavus* entra dans l'usage général de l'Europe avec le sens d'esclave : en allemand même, le mot n'apparaît pas avant le xiiie siècle, et vient sans doute du dehors. » Eh bien, ces peuples au nom flétri s'appelaient dans leur langue les brillants, les illustres. Quand un peuple porte un vilain nom, soyez sûr qu'il ne se l'est pas donné.

Ensuite, le latin *captivus* était devenu *caitif* au xie siècle, par ex. dans la *Chanson de Roland* : « *Elle trait ses chevels, si se clame caitive* ; » et ailleurs : « *Dist l'uns à l'autre : caitif que deviendrons ?* » Dans le siècle suivant, le xiie, vers la fin, le mot est chuinté, à la manière normande, avec son sens latin, et il est écrit comme tel dans le *Roncivals* : « *Come chaitis* (captif) *mené,* » et même écrit avec la forme actuelle : « *Hé ! las, chétif, où irai-je ?* » (Anonyme dans Coucy), et jusqu'à nos jours on ne trouve plus que cette forme normande qui est restée française. Les divers patois ont modifié ce type latin *captivus* : en norm. c'est *cheti*, en berrichon, c'est *ch'ti*, tous deux gardant le chuintement ; les langues romanes sont restées plus près du primitif : ainsi en prov. c'est *captiu*, en vieil esp. *captivo*, en esp, moderne, *cautivo*, en port. *cativo*, en ital. *cattivo*. On comprend comme simple et naturelle la transition de l'idée de captif à celle de misérable, miné par le travail, par conséquent faible et débile, idée corroborée par la dureté d'une captivité spéciale, celle que les chrétiens subissaient dans les états barbaresques. Béranger

Digitized by Google

a ravivé cette tradition par sa chanson sur un air dolent et lamentable : « Captif au rivage du Maure, un guerrier courbé sous ses fers. » Dans ma province natale, la Normandie, deux injures se disent encore : « Tête de *Mahom* (Mahomet), et *Sarrasin, vilain Sarrasin, va !* » C'est un souvenir des Croisades et aussi des rachats des captifs, racontés par les Rédemptoristes et les marins ou Mathurins.

DERNIÈRE CHRONIQUE

M. Max de Pracontal met sous les yeux du Président une hache en pierre polie, d'une conservation parfaite, mesurant bien 15 centimètres. Elle a été trouvée chez notre confrère, M. H. de Mansigny, dans le bois du Plessis. Cette pièce préhistorique vient, en beauté, immédiatement après celles de M. Morel, maire de St-James. Trouvée dans notre pays, sa place naturelle serait au musée du pays, près des objets de cette nature trouvés et donnés par le père de M. de Mansigny.

Un nouveau *gen*, en celtique bouche, embouchure, est signalé dans le nom du grand village du Val-Saint-Père, dit Argen, à l'embouchure de la Sélune.

Un essai d'interprétation du mot avranchin assez répandu *resant*, la rosée, nous arrive d'Espagne, de Santiago de Compostella, de notre confrère, M. Dogdson : il propose le *tiempo ruso*, le ciel pur *rasé*, nettoyé, ce qui ne correspond pas au phénomène. Nous croyons avoir enfin trouvé l'étymologie réelle et réaliste : c'est une forme de rosée, chez nous *rousée*, et une réduction du vieux français *rosoyer*, tomber en rosée : on a dit le *rousoyant*, en contractant en *rousant*, comme on dit la *serant*, la tombée du soir.

Envoi par notre confrère de Vire, M. Brunet, de son *Deuxième Fief de Montchamps*, étude généalogique à fond, où nous relevons une note confirmative de notre appréciation sur Chamillard dans l'article Pracomtal : c'est que Chamillard fourmille d'erreurs.

Envoi de l'intéressant catalogue de E. Rouveyre, où nous trouvons un emploi d'une substance abondante chez nous, et qui est perdue : « Brochure imprimée sur papier de lûzerne, Orléans, 1867. »

M. Aug. Besnard, de Saint-James, nous envoie une poésie de sa jeunesse sur V. Hugo, et de la part de notre correspondant, M. Cardot, de Stenay, *Sphaignes de l'Amérique du Nord*.

Il faut renoncer à avoir l'inscription mystérieuse de la fontaine de Morfrée, en Sacey : malgré les négociations du Président, la bonne volonté du maire, le dévouement de M. Ch. Guérin, même appuyé de son argent, et de celui de M. l'agent-voyer, Le Riverend : les batteuses de linge de Sacey veulent battre sur la pierre inscrite, et non sur la dalle de même dimension que nous leur avions donnée.

Le Gérant : Jules Durand.

Avranches. — Imp. J. DURAND, rues Boudrie, 2, et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE

LITTÉRATURE, SCIENCES & ARTS

DES ARRONDISSEMENTS

D'AVRANCHES ET DE MORTAIN

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1887

Président : M. Edouard LE HÉRICHER

Secrétaire : M. le Cte de CHABANNES

Présents à la Séance :

MM. Le Héricher, *président* ; de Chabannes, *secrétaire ;* Sosthène Mauduit, *vice-secrétaire ;* Mlle Ida Hubert, *bibliothécaire* ; M. Alfred de Tesson, *trésorier* ; M. Vigot, artiste peintre, *conservateur du Musée* ; Mme Octave Le Chevalier ; Mme Hubert ; Mme de Drême du Lion ; Mme et Mlle Beaumont ; Mme et Mlle Née ; M. et Mme de la Boullaye d'Emanville, du château du Quesnoy ; M. Lebel, libraire : M. et Mme Trochon ; M. et Mme Desfeux, de la Lucerne-d'Outremer (d'outre Thar ?) ; MM. le Dr Aubrée ; Fauchon, de Terpsichore, en Bacilly ; le Dr Laños, maire de la Haye-Pesnel, conseiller d'arrt ; de Besne, maire de Saint-Nicolas-des-Bois ; Arsène Garnier, de la Noblerie, à Cuves ; Paul Bouvattier, contrôl. des cont. directes ; Plunier, id. ; Garnot président de l'ancienne Soc. d'agriculture ; H. Gibert, imprimeur ; Jules Durand, id. ; Le Petit, de Beauchamps, homme de lettres ; Vallée, pharmacien à Ponts ; Boutry-la-Frênaye, retraité directeur des postes et télégraphes ; Aug. Provost, receveur de l'enregistrement ; Lower, Anglais, invité, étudiant le français à Avranches ; Beghin, prof. d'anglais au collège d'Avranches ; Cléret, horticulteur ; Péguenet, percepteur ; le vicomte de Potiche, de Granville ; Maheux, curé de Saint-Oven ; Effosse, principal du collège d'Avranches ; Nelet, prof. à ce même collège ; plusieurs élèves des classes supérieures de cet établissement ; MM. Dumont, Vieillard, Legrain.

Se font excuser pour leur absence :

MM. Et. Dupont, à Caen ; Ch. Yvon, à Plaine-Fougères ; de Drême, appelé à Saint-Lo ; Mme Lemasle, invitée spéc. pour entendre la poésie de son petit-fils M. Et. Dupont, écrit pour s'excuser de ne pas venir, à cause du mauvais temps. M. Ch. Yvon envoie ses excuses, étant retenu par ses travaux agricoles.

Digitized by Google

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance de juillet dernier.

2. Election des Membres du bureau.

3. Compte-rendu des finances et statistique de la distribution des livres.

4. Livres et objets offerts. — *Contes Populaires* par M. Oscar Havard.

5. Présentation et admission de vingt-et-un nouveaux Membres.

6. *Thury-Harcourt et son château*, par M. le professeur Lemonnier, d'Ouffières (Calvados).

7. *Notice sur G. Postel*, de Barenton, et sur des Volontaires de la Révolution, dans le Mortainais, par M. X., du Mortainais.

8. Compte-rendu du livre de *Breil de Bretagne*, de M. le Comte de Palys, par M. Pigeon, Chef du Génie, à Granville.

9. *Le Siège de Granville et Le Carpentier*, d'après des documents officiels, par M. le vicomte de Potiche, de Granville.

10. *La Patagonie*, par M. le Missionnaire Boutry, d'Avranches.

11. *Les Frontières de la folie*, par le Docteur Loyer.

12. *Le Pays Basque et la langue Basque*, par M. Edward-Spencer Dogdson, traduit de l'anglais par MM. Ed. Le Héricher et Etienne Dupont.

13. *Excursions Avranchines*, par le Président.

14. Le Président représentant la Société à la réunion de la Société Linnéenne à Saint-Sauveur-le-Vicomte, le 25 septembre 1887.

15. *Gohori et son Prieuré du Mont Saint-Michel*, par notre correspondant, M. Marquis, Curé d'Illiers.

16. *Etude sur l'état ancien de la baie du Mont Saint-Michel*, par M. Sarlin, avocat.

17. *Le Prêche de Cormeray*, en Macey, par M. Paris-Jallobert, Recteur de Vieux-Viel (Bretagne), Membre correspondant.

18. *Victor Hugo*, dans sa vie intime et privée, à Hauteville-House, à Guernesey, par M. Arsène Garnier, Membre titulaire, à Cuves.

19. *Un Sonnet*, par M. J. Durand.

20. *Le Mont Saint-Michel, poésie à Victor Hugo*, par M. Auguste Besnard, de Saint-James.

21. *Le Grand-Hôtel de l'Etoile*, poésie bretonne, par M. E. Blier, correspondant, à Coutances, prof. du lycée en retraite.

22. *La première Peur de Roland*, poésie Karlingienne, par M. Etienne Dupont.

Digitized by Google

Le procès-verbal rédigé par M. S. Mauduit et lu par lui est adopté.

Dans l'élection des membres du bureau, tous sont conservés unanimement et toutes les mains se lèvent pour donner le titre de *Président honoraire* au plus vieux membre de la Société, M. Louis de Tesson, vice-président, que l'état de sa santé tient éloigné de nos séances.

M. Alfred de Tesson, trésorier, reçoit la parole pour exposer l'état des finances de la Société, et cet exposé se résume dans cet état de la caisse : 446 fr. 40 au 10 nov. 1887.

Sous le titre de Statistique des Livres, le Président fait connaître, que d'après l'indifférence des membres à retirer les livres auxquels ils ont droit, il a pu distribuer, sans frais de poste, les vol. 6, 7 et 8 dans cette proportion : le 6e presque en entier, le 7e à moitié et le 8e aux trois quarts.

On procède à la présentation et à l'admission de vingt-et-un membres nouveaux, dont voici la liste :

Le Secrétaire proclame les noms des présentés et des présentateurs, et le Président expose leurs titres aux suffrages de l'assemblée :

MEMBRES CORRESPONDANTS

1° M. Corbière, professeur de sciences naturelles au lycée de Cherbourg, présenté par M. Auguste Besnard, botaniste à Saint-James, et par M. Le Héricher. M. Corbière, dont l'amabilité vient d'être reconnue par ce dernier à la réunion de la Société linnéenne à Saint-Sauveur-le-Vicomte, n'est pas seulement un chercheur infatigable et heureux des plantes dans le nord de notre département, c'est encore un découvreur et nous savons tout ce qu'il a découvert autour de cette anse de Vauville (Hague), si riche en plantes inédites. Il nous en donne dans ses Nouvelles Herborisations aux environs de Cherbourg : c'est un travail à lire avec intérêt. Si nous sommes effrayés des nombreux changements introduits dans la flore, nous sommes heureux quand elle s'enrichit d'espèces bien authentiques, par exemple de cette *erythræa morieri* que M. Corbière a dédiée au savant doyen des sciences à Caen, auquel, dans le feu des toasts à Saint-Sauveur, nous avons pu porter celui-ci : Au principal propagateur, après Brébisson, de la botanique en Normandie. Plus d'un trait de confraternité a rapproché MM. Besnard et Corbière,

Digitized by Google

entre autres celui-ci : c'est qu'ils sont les seuls dans la Manche qui s'occupent de l'étude des mousses et des lichens. L'opuscule de M. Corbière à la main, nous avons battu plusieurs terrains explorés par lui, mais nous n'avons pas toujours eu la chance d'y trouver ses découvertes, spéc. dans l'estuaire de la Grise où il a dû y avoir un moulin à marée et où la sécheresse a tué bien des plantes.

2° M. Alfred Picot, propriétaire-cultivateur à Denneville, section d'Omontville, près de la vieille et poétique église en ruines de cette dernière paroisse, présenté par le Président et le Secrétaire. M. Picot est auteur de plusieurs opuscules, spéc. de *Epitres inédites*, genre satyrique, style classique sur des sujets modernes, et concluant toujours en faveur de l'honneur et du patriotisme, puis de la *Culture du pommier à cidre*; c'est le résumé de l'ouvrage du docteur Dumont, son ami, ouvrage qui a eu un grand retentissement. Cultivateur attentif et observateur, M. Picot se livre sur ses blés à ce procédé de la sélection, qui est la source de l'amélioration des races et des plantes : il choisit les beaux épis et les sème à part ; la sélection peut aller plus loin encore, dans les beaux épis ne prendre que les gros grains, ceux du centre de l'épi.

MEMBRES TITULAIRES

3. M. René Moulin, propriétaire au Neufbourg, près Mortain, présenté par MM. Le Héricher et Encoignard, professeur à Bayeux. M. R. Moulin entre dans notre Société comme rendant un pieux hommage à une de ses illustrations, le très regretté Henri Moulin, et comme charmé d'une appréciation musicale faite dans la séance dernière où il était invité, à propos d'un livre de l'éminent artiste et écrivain, M. Bon de la Martre. Elle lui rappelait de semblables observations qu'il avait rédigées étant élève du lycée de Caen. Passionné pour la musique, il s'est rappelé, en entendant cette étude de M. Le Héricher, que lui aussi avait écrit des notes sur la théorie de cet art, notes qu'il a promis de nous offrir.

4. M. Anfray, négociant à Avranches, présenté par le Président et le Secrétaire. Homme de la meilleure éducation et vraiment sympathique dans sa rare courtoisie, M. Anfray a été un des bons élèves du vieux collège d'Avranches, et reconnaissant envers un de ses anciens maîtres, il entre avec plaisir et gratitude dans notre Compagnie, avec le renom d'un homme comme il faut et d'un négociant des plus honorables, Lecteur intelligent de nos publications pour lesquelles il a un goût prononcé.

5. M. Saint, conducteur principal des ponts et chaussées, au ser-

Digitized by Google

vice maritime de la baie du Mont Saint-Michel, présenté par M. Le Héricher, M. Octave Le Chevalier et Mlle Ida Hubert. M. Saint n'est pas seulement l'homme du service distingué dont il est chargé : intelligence pénétrante, jugement sûr et réfléchi, il a le goût et l'habitude des livres savants qu'il puise dans notre bibliothèque municipale, *Revue des Deux-Mondes, Journal des Savants* etc. Nous croyons pouvoir espérer de ce nouveau membre les objets préhistoriques déterrés dans la baie, spéc. la tête de bœuf et surtout la tête humaine, qui est d'une ressemblance parfaite avec la tête dolicocéphale représentée dans un très bon livre de la bibliothèque populaire d'Avranches.

6. M. Lemoine, de Toulouse, libraire à Saint-Hilaire-du-Harcouët, présenté par M. le professeur Levallois et M. Le Héricher, et déjà saisi de quelques volumes de nos *Mémoires*. La librairie est plus qu'un commerce, c'est une profession quasi libérale, même distinguée, dans laquelle nous comptons des confrères pour lesquels nous professons une grande estime morale et intellectuelle, MM. Thébault et Lebel.

7. M. Boyenval, principal du collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët, présenté par M. Victor Fauchon, et son ami particulier, M. Effosse, qui dirige le collège d'Avranches. M. Boyenval est un chef de collège sérieux, dévoué à ses devoirs, jouissant d'une estime prouvée par le progrès de son établissement. Il a su rendre une publique reconnaissance à notre confrère décédé, M. Poret, en exposant dans les meilleurs termes sur sa tombe les titres de cet homme de bien, d'une intelligence très sérieuse, l'homme des fortes lectures, et en donnant son nom au joli cabinet de physique, dû à ses libéralités. M. Poret, ancien et intègre notaire de Saint-Hilaire, conseiller d'arrondissement et conseiller municipal, avait compris que l'enseignement primaire et primaire-supérieur convenait, plus que tout autre, au centre d'un canton où il répandait ses bienfaits sur les écoles et, secondant les idées du défunt, ses héritiers ont donné, pour cet objet, une somme de deux mille francs au collège de Saint-Hilaire. Un de ses héritiers, son neveu, M. Charles Poret, entre dans notre Société.

8. M. Charles Poret, maire de Denneville, canton de la Haye-du-Puits, présenté par le Président et le Secrétaire, ancien élève et ami particulier de M. Le Héricher, ayant obtenu au lycée de Coutances la médaille de Malherbe, pour le prix d'histoire de rhétorique, esprit orné de connaissances littéraires et artistiques, familier avec la langue anglaise dont il lit les livres et journaux, et enfin *gentleman farmer*, cultivant sa terre autour de sa grande habitation et

Digitized by Google

s'attachant surtout à la culture *sélectée* du pommier, qui est dès maintenant le plus grand producteur des bénéfices du cultivateur normand. Denneville est une grande commune, bien percée, grâce aux chemins créés par le père de M. Ch. Poret, maire de cette commune et médecin des pauvres : le fils y continue et entretien l'œuvre de son père et apporte des soins particuliers aux deux écoles communales. Qu'on permette au vieux maître de se revoir par la pensée avec M. Charles Poret, travaillant avec délices à leur éducation artistique, à l'Opéra en entendant Mozart, Meyerbeer, Halévy, et dans de longues promenades, étudiant les statues des Tuileries et du Luxembourg.

9. M. Héon, de Champcey, licencié ès-lettres, prof. au collège de Saint-Hilaire, présenté par M. Le Héricher et M. Et. Dupont. C'était une bonne fortune au président de recruter un jeune homme du pays, ami de notre poète Et. Dupont, et licencié ès-lettres, d'ailleurs réservé et modeste, comme le témoignent les lignes suivantes : « je ne serai pas, il est vrai, un membre actif... Toutefois, à défaut d'autres qualités, je serai toujours vivement reconnaissant à ceux qui n'ont pas dédaigné d'appeler à eux un modeste étudiant. »

10. M. Anger, de Vire, pharmacien à Avranches, successeur de notre confrère M. Ameline, présenté par M. Ameline et le Président. M. Anger, récemment établi à Avranches, se présente à nous sous de très bons auspices, celui d'une profession savante, d'une bonne éducation et de titres scientifiques distingués qui sont : ex-préparateur de chimie et lauréat de la Faculté de pharmacie.

11. M. Vardon, notaire à Portbail, arrondissement de Valognes, conseiller d'arrondissement, présenté par M. J. Levallois, qui est de ce pays, et par M. Le Héricher. M. Vardon a été signalé à notre sympathie pour sa bonne réputation et sa haute position dans sa localité, mais surtout comme s'occupant d'études historiques, spéc. de la question des Ecréhous, le petit archipel qui est entre Portbail, Carteret et Jersey. Nous l'avons rencontré au sein d'une bibliothèque qui révèle des goûts studieux, où se trouve par ex. le grand dictionnaire, l'œuvre gigantesque de La Rousse, et où l'on remarque des livres et sujets locaux, comme le bon ouvrage de M. Dupont sur les îles normandes, etc. Comme M. Vardon regrettait n'avoir pu se procurer le *Jersey hist. et monum.* de M. Le Héricher, celui-ci lui a envoyé ce qui, dans son livre, a rapport aux Ecréhous. M. Vardon nous a signalé un autre Ecréhou : ce serait un lieu de Carteret, dans le voisinage de la vieille église ensablée.

12. Mme Alliette de Saint-Gilles, marquise de Verdun, au château de la Crenne, en Aucey, présentée par le Président, M. Garnot et Mme Léziart de Lavillorée. M. le marquis de Verdun était déjà

Digitized by Google

depuis longtemps notre confrère : c'est une bonne fortune que de nous adjoindre une dame distinguée, de la race de Duguesclin ; nous ne lui eussions pas adressé notre proposition d'entrer dans notre Société, si nous n'avions entendu de sa bouche l'intérêt avec lequel elle lit nos publications. Nous prions nos confrères de se reporter à notre excursion à la Crenne, dans notre dernière revue (n° 7, 1887), pour se faire une idée de tous les titres de Mme de Verdun à faire partie d'une compagnie littéraire et artistique.

13. Mme la comtesse DE MANSIGNY, au château du Plessis, en la Godefroy, ou à Paris, avenue Montaigne, 37, présentée par M. Le Héricher et M. de Chabannes. Le nom de Mansigny est cher à notre Société : M. le chevalier de Mansigny, ancien officier de marine, fut un des fidèles des premiers temps de notre Société et il l'enrichit de divers dons, spéc. de pierres préhistoriques, trouvées à la Godefroy ; son fils, M. Henri, est depuis longtemps notre confrère. Mme la comtesse a les goûts historiques : elle recueille et met en ordre les archives de famille, peint les écussons, s'intéresse aux faits hist. de sa résidence d'été. V : par ex. sa recherche avec le Président de la « Fosse aux chouans, » racontée dans une de nos *Revues*.

14. Mlle Louise DAUMESNIL, naguère au manoir de la Broise, en Bacilly, la résidence et propriété de Fulgence Girard, maintenant habitant Avranches, route de Saint-Quentin, présentée par l'ami de son père, récemment décédé, M. Fauchon, de Terpsichore, et par M. Le Héricher. Nous avions appris que Mlle Daumesnil, qui avait longtemps habité Jersey et qui était familière avec la langue anglaise, lisait avec goût les publications de la Société, à elles communiquées par M. Fauchon : présenté à elle par celui-ci, nous avons rencontré une personne intelligente et distinguée, bien à sa place dans notre Société, pour ses goûts intellectuels et sa sympathie pour nos œuvres.

15. M. Th. LOUÏSE, d'Avranches, Principal en retraite du collège de Sédan, prés. par MM. Octave Le Chevalier et Le Héricher. M. Louïse, qui fut un des élèves très distingués du collège d'Avranches, a fait son chemin dans l'instr. publique, étant arrivé à diriger l'important collège de Sédan, dont il a augmenté la prospérité; il a pris sa retraite ou milieu des regrets et des éloges, comme en témoigne le volume qu'il nous a adressé. M. Louïse a fait plusieurs ouvrages distingués, à Caen, l'étude sur Bourgueville de Bras, à Valenciennes, la *Sorcellerie à Valenciennes*, un vol. orné d'images. Dans le repos de la retaite, M. Louïse n'est pas un homme à rester improductif, et nous comptons sur ses communications.

16. M. Hippolyte HÉLIE, de Juvigny-le-Tertre, licencié en droit, prés. par MM. Sosthène Mauduit, Boutry-la-Frênaye et Octave Le Che-

Digitized by Google

valier. Bon élève du collège d'Avranches, M. Hélie entra dans l'enregistrement et il exerça en Corse, au Teilleul, puis retiré à la campagne, au manoir féodal de Dogeru, il s'occupa de floriculture; mais ayant été pris, selon son expression, « de la nostalgie du papier timbré, » il a obtenu une justice de paix à Ruggles, département de l'Eure. Nous pouvons compter en lui un lecteur attentif à nos *Mémoires*, qu'il possède, et à la *Revue de l'Avranchin*; c'est un chercheur de patois et de traditions populaires.

17. M. Carraud, propriétaire, rue de la Constitution, à Avranches, père de notre confrère, Albert Carraud, récemment décédé, accepte le titre de membre, sur la proposition du Président, en mémoire de son fils.

18. M. le dr Le Bocey, d'Avranches, prés. par le président, le sécretaire et le vice-président, dr Loyer, fut un des bons élèves de l'ancien collège d'Avranches et son nom nous rappelle qu'il fut un des bacheliers de cette glorieuse année où ce collège fit dix-huit bacheliers et que l'année suivante il en fit seize. M. Le Bocey nous promet de recueillir dans ses visites de médecin à la campagne les faits curieux relatifs à la médecine populaire, aux superstitions, aux guérisseurs, etc. M. Le Bocey entre dans notre compagnie, spéc. pour être agréable au président envers lequel il est reconnaissant des soins que, professeur de rhétorique, il a donnés et à lui et à son frère.

19. M. V. Belloir, à Saint-Jean-du-Corail-des-Bois, prés. par le président et M. Arsène Garnier. Ce nouveau membre doit-être un actif voyageur : une de ses lettres nous le montre presque à la fois à Jersey, à Granville, à Saint-Jean-du-Corail-des-Bois, à Paris. Il nous écrit de Granville . « Je suis fort reconnaissant à M. Arsène Garnier de ses témoignages à mon endroit et je vous remercie de l'offre flatteuse qu'ils m'ont value de votre part ; je serai heureux et fier de la bonne fortune d'entrer dans la société que vous présidez et dont mon père, le docteur Belloir, ancien maire de Saint-James, s'enorgueillissait de faire partie. » Ce nom du docteur Belloir éveille en nous l'aimable vieillard aux longs cheveux blancs dont les fables étaient une joie dans les premiers ans de notre société : nous nous rappelons surtout celle qui commençait ainsi : « Un coq qui s'ennuyait d'être chapon. » M. Belloir réside dans cette commune du Corail qui tire son nom de la nature du sol, qui se dit *Courail* ou *couroi* et *courée*, en bon français corroi.

20. M. J. de Brecey, au château de la Brisolière, en Brecey, prés. par MM. Jules Bouvattier, de Chabannes, Barbé, notaire. Il entre dans notre société volontiers, mais avec une réserve ; « Je vous prie, dit-il, de vouloir bien me compter au nombre de vos sociétaires, car je n'o-

Digitized by Google

serais pas dire collaborateur. » M. de Brecey nous apporte un nom glorieusement historique, puisque Robert de Brecé (et non pas Brézé, selon Dumoulin) se trouve inscrit à la 8e ligne de la seule liste authentique qui reste des chevaliers défenseurs du Mont Saint-Michel, celle des 99. D'un autre côté il est dépositaire de notes qui pourraient être utiles : « Je suis vieux, j'ai toujours été un paresseux *di primo cartello*, seulement j'avais un grand père qui aujourd'hui passerait pour un savant. Il m'a laissé beaucoup de notes, un travail complet sur ma famille, mais qui n'a aucun intérêt pour le public. » Dès-lors, nous passerons la partie généalogique de sa lettre qui montre des actes forts honorables et de belles alliances. En entrant dans notre société, M. de Brecey rectifie immédiatement une opinon erronée, que ce serait D. Huet qui aurait fondé le séminaire de la Garlière : « Il a été fondé par un de mes parents, Fr. Marchis, sieur de la Robichonnière ; son frère ayant été tué à la guerre, on voulut lui faire jeter le froc aux choux. Il refusa, il se fit prêtre et fit construire une maison de retraite pour les vieux prêtres sans fortune, seulement on en changea la destination et quelques prêtres y furent envoyés en pénitence. A la Révolution, le séminaire fut vendu et acheté par un sieur Roquet dont la fille épousa M. Poulard. Ce dernier fit abattre la chapelle et détruire le tombeau de M. de la Robichonnière et la pierre fut remisée dans un coin du jardin de la ferme. Une vieille fille de Brecey, Mlle Rouxel, sous prétexte que M. de la Robichonniére était son parent, a racheté la pierre et s'en est fait une pierre tombale : on peut la voir dans le cimetière de Brecey. »

21. M. Ch. Daguenet, de Granville, prof. de physique au lycée de Versailles, prés. par M. Allix, de Versailles, et son ancien principal au collège de Granville, M. Fauchon. M. Ch. Daguenet, professeur distingué d'un grand lycée, est un parent de notre vénérable confrère, M. l'abbé Daguenet, de Granville, et il a épousé Mlle Cambernon, fille du docteur Cambernon, si estimé, si populaire dans cette ville qu'on a donné son nom à une des principales rues. M. Ch. Daguenet a présenté ses compliments à M. Le Héricher et l'a remercié de l'envoi de trois vol. des mémoires de la société, confiés aux soins de M. Allix.

CORRESPONDANCE

Une masse de lettres accumulées pendant trois mois ne permet pas même d'en faire une analyse dans une séance que la correspondance occuperait tout entière. Elle est renvoyée à la *Revue* de la Société. Celui qui est chargé de l'y présenter sous la forme la plus abrégée possible rencontre en cela une forte difficulté dans le besoin qu'il éprouve de faire plaisir à nos correspondants qui y mettent leur es-

Digitized by Google

prit et leur cœur et en voulant la fondre dans une exposition suivie, il trouve une difficulté plus grande encore dans la différence des sujets, sinon des sentiments, qui rendent les transitions presque impossibles. Il essaiera pourtant. Nous commencerons par nos plus forts espitoliers : MM. Dodgson, le professeur Lemonnier, Ch. Guérin, Oscar Havard.

Confiné dans la Galice où il étudie les mœurs, les monuments et la langue basque, l'éminent linguiste, M. Dodgson, nous a adressé depuis quelques mois beaucoup de missives, dont quelques-unes sont des mémoires, comme celle que le Président et M. Etienne Dupont ont traduite pour l'insertion dans notre 9e volume. Elles sont écrites tantôt en français, tantôt en anglais, M. Dogdson maniant presque également bien les deux langues. Suivant avec un vif intérêt nos publications, il essaie, du fond des Pyrénées, de résoudre des étymologies normandes, par exemple celle de *resant* (rosée, buée du soir), et une étymologie anglaise, celle de *groom*, qui vient bien de l'esp. *grumete*, jeune valet. D'autrefois, il nous décrit, avec un enthousiasme d'artiste et une technique de savant, les éblouissantes cathédrales espagnoles, Burgos, par ex., si bien ciselées, qu'on les appelle des orfèvreries. Enfin, ce zélé et studieux correspondant nous comble de publications locales comme O. Galiciano, parola gallega, journal illustré d'un type galicien ; les Basques illustres ou Euskaros illustres, la Renaixensa (la Renaissance), *diari de catalunya*, journal de Catalogne, plusieurs des *composicios gallegas*, pour solenniser l'inauguration d'une statue, etc. L'anglais Groom, ci-dessus, a passé dans la langue française de la haute société. (On voit que nous n'avons pas besoin du saxon *high-life*.) Il se trouve même en wallon, où *groume*, que nous devrions écrire ainsi, signifie valet de meûnier. Nous le croyons utile, sinon nécessaire, moins nécessaire qu'un autre mot qui nous vient des Anglais, et qui, fils d'un important procédé peu ancien, s'impose à toutes les langues. Depuis que par le choix des meilleurs types on a amélioré les races d'animaux, et qu'avec les grains de blé les plus beaux on a perfectionné les récoltes, depuis aussi la théorie de Darwin, le mot sélection est indispensable et il créera son verbe *sélecter*. Quant à l'anglicisme « Société *sélect* » du grand monde, nous n'en voyons pas la nécessité, puisque nous avons : société choisie, monde d'élite. Nous soumettons ces réflexions au linguiste M. Dodgson.

Après avoir fait remarquer à M. Dodgson que Thomas A-Kempis n'est pas l'auteur de l'*Imitation*, qui a plusieurs auteurs, dont un est dans un manuscrit du XIIIe siècle, comme l'a prouvé Le Clerc dans l'*Hist. litt.* de France, nous insérons avec grand plaisir ce joli

Digitized by Google

chant qu'il a traduit : « Je vous envoie, monsieur et cher ami, une traduction du GOISEKO OTZESTIA en mélodie nationale, poésie imprimée dans *l'Euskalerria revista Bascongada* de St-Sébastien : »

« A l'heure dans laquelle la nature ressemble à une rêverie délicieuse le matin parlait et les cloches répondaient. Disait le matin : « beau est le nom du Seigneur. » Les cloches faisaient réponse : « Marie est l'étoile du matin; encore une fois parlait le matin : maintenant, en se réveillant, le vent et les flots prononcent le nom du Seigneur. Les cloches disaient : le sensible (c'est-à-dire tendre de cœur) marin dirige ses voiles et la pucelle, en disant ses oraisons, tourne ses yeux vers Marie, l'Etoile de la mer. Le matin disait encore « Le monde, la maison des hommes, est plein du nom du Seigneur, » et les cloches : l'église, la maison du Seigneur est pleine du nom de Marie. » Et le matin teignait les cloches de ses lumières. Et les cloches répandaient sur le matin leurs sons et celui-là et celles-ci disaient « oh ! avec quelle douceur nous disons une fois et deux fois et sept fois ! Jesus ! Maria ! » Cette traduction était faite par Edward-Spencer DODGSON. Le 11 Juin 1887, à Buerneo, dans la province de Vizcaya, en Espagne, et envoyée au Président de la Société d'Archéologie d'Avranches pour être imprimée, si bon lui semble, dans la *Revue de l'Avranchin.* »

Plusieurs lettres de M. Ch. Guérin. L'une du 10 juil. 1887 nous entretient des inscriptions de la fontaine ou lavoir de Morfrée, en Sacey, à la limite de la Normandie et de la Bretagne. L'agent-voyer de Pontorson, M. Leriverend, du zèle duquel nous avons beaucoup à nous louer et à qui la Société a adressé un témoignage de sa gratitude, venait de retirer du fond du lavoir par trois de ses cantonniers les deux pierres portant des lettres indéchiffrables, ou du moins jusqu'ici indéchiffrées, servant aux femmes du village de Villeperdue de tablettes pour laver le linge. Le Président accepta alors de leur faire établir deux autres tablettes équivalentes : le prix devait s'élever à 20 ou 25 fr. M. Ch. Guérin proposait à la Société de contribuer pour 10 fr. à cette dépense et ajoutait : « Ces fouilles n'auront pas été sans résultat. Un enfant qui gardait ses moutons aux environs a trouvé dans la vase une pièce d'or (peut-être une médaille commémorative), d'une valeur intrinsèque de *cent cinquante francs.* » C'est peut-être cette médaille qui a déjoué nos espérances. Le 24 juillet, M. Guérin nous envoyait le fac-similé galvanoplastique de la plaque qui a servi à imprimer le frontispice du bréviaire de Mgr de Liesville, évêque de Coutances : c'est, comme il l'a appris de M. le chanoine Pigeon, une pièce unique. Il envoyait en même temps le relief galvanoplastique d'un *sigillum* fortement oxydé, trouvé à Montgothier. Il parle encore

Digitized by Google

de la pierre de Morfrée dont le maire de Saccy ne peut disposer sans le consentement des habitants du village. La majorité du Conseil consentait à la livrer, mais « une cabale » de la minorité a renversé tous nos projets. Ces pierres, dit M. Guérin, qui a mis là tant de sollicitude, feront époque dans ma vie. Une quatrième lettre reproduit une lettre de M. Pigeon sur ce *sigillum* qu'il appelle un vrai bijou et qui y lit : « WILAM THOLOMEI EPISCOPO ABRIN. SIGILLUM. » Cet évêque d'Avranches pontifia de 1197 à 1210. C'est lui qui restaura sa cathédrale, ruinée par Gui de Thouars et ses Bretons, avec une rente faite par le roi de France, Philippe-Auguste. Nous avons beaucoup de sceaux en cire, mais une matrice en bronze du XIIIe siècle, voilà qui est exceptionnel. Puis, M. Pigeon donne les personnages représentés : une Vierge avec sceptre fleurdelisé, un Enfant fruste, saint André vêtu en Pontife et tenant une croix de procession, et saint Guillaume d'Aquitaine, vêtu en moine, et ayant à ses pieds une sorte de dragon, et au dessous du groupe un personnage qui est sans doute l'évêque Tholomée.

Trois lettres de M. Oscar Havard, puis sa visite au Président. Elles sont datées de Saint-Pair, septembre 1887, où il se repose de ses travaux de journaliste. L'une est tellement élogieuse pour notre *Revue*, que nous ne pouvons ne pas citer cette appréciation d'un fin connaisseur : « En ce moment, je ne puis que renouveler mes félicitations pour votre *Revue de l'Avranchin* dont le seul tort est de ne pas paraître tous les mois. Je la dévore aussitôt qu'elle m'arrive... me rendant au bureau de mon journal, et, muni d'un couteau, je la prends et j'en savoure toutes les pages le long du chemin. Ce jour là je boude Bulgarie et je suis tout à mon cher Avranchin... rivé à la politique je ne puis me débarrasser de ce boulet et scruter en paix nos vieilles histoires. J'ai sous la main, dans mon portefeuille, des canevas de légendes, de contes, mais rien n'est sur pied. La seconde lettre signale l'envoi de deux études, l'une sur les contes populaires, et l'autre sur l'*aguilaneuf* et les Noëls. Je m'estimerais heureux si vous aviez la bonté de les insérer dans le prochain vol. des *Mémoires*. » Ils ont été mis à l'ordre du jour de la dernière séance. A Villedieu, sa ville natale, M. Havard a compulsé les archives de la Mairie, fort complaisamment aidé du maire, M. J. Tétrel, notre confrère. « Il connaît admirablement l'histoire de la ville qu'il administre. Fier de notre glorieux passé, il sait par cœur tous les faits et il est familiarisé avec tous les documents des archives. » Depuis longtemps à la piste du manuscrit de Brecey, si curieux, M. Havard nous prie de voir s'il ne serait pas aux mains de Mme Philippe Loyer. Cette dame s'est livrée à une recherche infructueuse. Qu'est devenu ce manus-

Digitized by Google

crit ? Le Président l'a eu entre les mains et en a retenu de forts intéressants passages, le duel d'Edeline et de saint Aubin, l'épisode de la femme de Tirepied cachant un prêtre à l'arrivée des Bleus, etc. Dans la troisième lettre, M. Havard émet cette opinion sur les *Etym. difficiles* du 9e vol. : « J'ai été frappé du bon sens et de la logique des solutions. »

Le folk-loriste du bas-breton, bien connu des lecteurs de la *Revue celtique*, notre confrère, M. Sauvé qui naguère à Rémiremont envoyait de très jolies choses populaires de ce pays, maintenant à Valognes, passant des montagnes conteuses dans un pays calcaire qui l'est beaucoup moins, en tirera cependant toute la « substantifique moëlle légendaire. » « Je vais donc pouvoir, écrit-il, m'occuper un peu du folk-lore de Normandie. Avranches n'est pas si loin de ma nouvelle résidence que je ne puisse me bercer de l'espoir d'assister à quelque intéressante séance de votre Société. J'en serai très heureux, ne serait-ce que pour vous remercier du bon souvenir que vous m'avez gardé et de l'appréciation trop favorable que vous faites de mes modestes recherches. » — M. Leriverend, agent-voyer à Pontorson, qui s'est donné tant de peine pour nous faire avoir les pierres inscrites de Morfrée, nous apprend que c'est une affaire finie : « Les habitants du village croient que ces pierres ont une grande valeur et ne veulent pas consentir à leur enlèvement... Je le regrette surtout pour M. Ch. Guérin qui avait pris l'initiative de la chose. » M. de Montbrun, percepteur à Pontorson et M. Hantraye, pharmacien à Avranches, font part de leur démission, fondée sur l'impossibilité d'assister aux séances, comme si les séances n'allaient pas trouver elles-mêmes les membres titulaires, sous la forme de la *Revue* et des *Mémoires*. — Notre excellent ami, M. Ch. Yvon, écrit pour s'excuser de ne pouvoir accepter l'invitation de M. Le Héricher en assistant à la séance de rentrée : « La *Rencontre*, Ardevon, octobre 87, les laboureurs sont occupés à faire leurs blés, pour mon compte j'espère terminer les miens cette semaine, pour qu'on ait chance de succès, c'est le dernier délai. Je suis confus, cher maître, de vos éloges dans l'article sur notre excursion à Vieux-Viel et à Villecartier : je m'efforcerai de les mériter en pratiqnant les principes de l'amitié le mieux que je le pourrai. A propos de Vieux-Viel, M. Paris-Jallobert dit que ce mot vient de *vetus via*. » Le Président croit que ce mot n'a pu donner que Vieille-Voie, et qu'il n'y a que *vetus vicellus* à pouvoir donner Vieux-Viel. Cf. un *Vicellus* de la Manche, Le Vicel près Cherbourg.

C'est d'une manière très affectueuse que M. le dr Le Bocey entre

Digitized by Google

dans notre compagnie. Faisant de modestes réserves sur la part qu'il peut prendre à nos études et sur ses difficultés professionnelles pour assister à nos séances, il accepte pour des raisons de cœur et de souvenir envers un vieux maître : « Après avoir lu votre aimable lettre et y avoir entendu votre appel si pressant, je croirais manquer de déférence au professeur qui m'a obligé à lui conserver une vive affection pour les bonnes leçons et les bons conseils qu'il nous a particulièment donnés à moi et à mon pauvre frère décédé. C'est donc par pure reconnaissance que je dis au vieux maître : Soyez content de votre élève, qu'il soit fait comme vous voudrez, *fiat voluntas tua.* » Quoi qu'il en soit, nous espérons recevoir des communications de M. Le Bocey, spéc. comme il nous l'a promis sur la médecine populaire, les superstitions médicales, la vertu des simples, etc.

Notre confrère à Bristol (Redland, Manor house), M. John Reynolds, demande au Président des notions sur Jocelyn de Dinan : « *This was a Breton knight.* » Le Président, n'en ayant pas, s'est adressé pour lui à un des maîtres en science bretonne, M. de la Borderie, dont il a connu la courtoisie à la Sorbonne, et qui a réuni pour sa province des collections que son ami et collaborateur, M. Paris-Jallobert, estime à une valeur de plus de cent mille francs déboursés. Dans une 3e lettre, M. John Reynolds écrit : « *You have a meeting of my confrères next thursday and I want all the informations you can give me about the round churches ascribed to the military knigts of St John and the templars.* » Nous n'avons pas d'église ronde en Normandie et l'oratoire primitif du Mont Saint-Michel, qui était rond, n'a pas de rapport avec ceux des Templiers, mais non loin de nous, en Bretagne, il y a l'édifice circulaire chrétien, que de faux savants ont appelé le temple d'Isis.

L'auteur du bon ouvrage sur *Breil de Bretagne*, gouverneur de Granville, au XVIe siècle, M. le comte de Palys (château de Palys, à Romillé, Ille-et-Vilaine). que nous avons eu l'avantage d'agréger récemment à notre docte corps, écrit au Président : « Monsieur, j'ai lu avec le plus vif intérêt votre article philologique sur les lettres du capitaine Breil. Je ne m'étais pas appliqué à ce genre d'études qui m'ouvre des horizons tout nouveaux dont je vous suis redevable, et dont je vous remercie ainsi que de vos bienveillantes paroles. » — Notification du ministre de l'Instruction publique qui met a notre disposition *Bibliographie des travaux hist.* ainsi qu'un des beaux in-4° que nous donne le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. — M. Mahaut, éditeur à Bricquebec de la *Revue manchoise*, demande à acquérir nos 7e et 8e volumes, mais à des prix

Digitized by Google

inacceptables, et demande de lui envoyer le numéro de notre *Revue* dans lequel a paru un compte-rendu de la *Vie de saint Jouvin*, dont il est l'auteur. —M. le commandant Basset écrit au Président: « M., un de mes amis et anciens chefs, feu l'amiral de l'Angle, archéologue et savant émérite, a fait une étude comparative des anciens monuments indous, égyptiens, scandinaves, kmers et celtiques. Auriez-vous ce document et pourrriez-vous me le prêter pour aider mes travaux sur les vestiges assyriens, persans et médiques ? » Après recherches faites par le président et notre bibliothécaire, Mlle Ida Hubert, dans nos deux bibliothèques, on a eu le regret de répondre que cet ouvrage de l'amiral de l'Angle ne s'y trouve pas. — Notre confrère à Saint-Hilaire, l'érudit M. Youf, à propos du scandale qu'a fait un monosyllabe très naturaliste du roman de M. Zola, *La terre*, nous envoie une note imprimée et manuscrite pour en justifier l'emploi d'après ses synonymes en latin. Mais notre vieux Boileau dit :

« Le latin dans les mots brave l'honnêteté. » Il a été remercié de cette note par l'auteur de *La terre* : « Je voudrais pouvoir mettre sous les yeux de notre éminent Directeur le gracieux et honorable merci que j'ai reçu de Zola. »

L'éminent agriculteur des grèves du Mont St-Michel, M. Touzard, membre du conseil supérieur de l'agriculture, a été touché de l'appréciation de notre *Revue* sur le discours qu'il a prononcé comme président au comice de Plaine-Fougères : « Je vous remercie, écrit-il à l'auteur, monsieur et cher président, pour avoir bien voulu signaler mon discours au comice dans votre intéressant bulletin (n° 6). Je suis très flatté de cet honneur et suis confus des termes élogieux que vous voulez bien employer à mon égard. Votre bien dévoué et merci encore : je voudrais bien prendre part à vos travaux et assister à vos séances, mais je suis esclave de mes occupations. » (Roz-sur-Couësnon). — Le fécond et spirituel romancier de St-Hilaire, M. Datin, est fâché le plus aimablement du monde de ce que nous ayons dit du bien de ses œuvres et nous apostrophe avec componction en ces termes doucement irrités : « J'arrive de Vichy et je trouve la *Revue de l'Avranchin*. Ah ! monsieur le Président, je ne suis pas content de vous. Il me souvient qu'en ma première jeunesse on m'enseignait que le plus vilain des sept péchés capitaux est l'orgueil. Est-ce que par hasard vous auriez pris à tâche de me le faire commettre ? Dame ! si je prenais à la lettre les éloges que vous me donnez, qui peut prévoir au juste ce qu'il adviendrait ? On se griserait certes à moins et si depuis longtemps, hélas ! je n'avais atteint l'âge de raison, qui sait si je ne succomberais pas. Avouez, cher monsieur le Héricher, que vous eussiez été le premier et le plus grand coupable et que sur vous eût dû re-

Digitized by Google

tomber toute la responsabilité de la faute. Je vous vois sourire en pensant que vous avez les épaules assez larges pour en supporter le poids; je tâcherai du reste de vous le rendre plus léger. » On ne peut mieux finir. Ah! oui, mon cher M. Datin, vous dites très bien : l'orgueil est le plus vilain des péchés capitaux. Ecoutez plutôt. Nous étions à l'abbaye de la Luzerne en face du beau tableau de Dubufe, les *Sept Péchés Capitaux*, qui a été brûlé dans un incendie en Amérique. Nous crûmes embarrasser une demoiselle anglaise de notre compagnie : Mademoiselle, pourquoi tous les péchés capitaux sont-il du féminin, excepté l'orgueil ? — C'est que celui-là est à lui seul pire que tous les autres.

Nous avons exprimé notre regret que le joli travail de M. Edmond Lemoine Le Chesnay sur notre littoral eût été égaré : il a été retrouvé tardivement, il est vrai, et déposé aux archives. L'auteur nous l'adressait dans une lettre de Sartilly en l'appelant trop modestement « une boutade littéraire » et il nous promettait quelque chose pour notre prochaine séance. Nous espérons qu'il pourra tenir sa promesse. — M. Morière, doyen de la faculté des sciences à Caen, invite à la réunion de la société linnéenne à Saint-Sauveur le-Vicomte pour le 25 septembre : « Nous serions heureux que nos confrères de la société des sciences d'Avranches voulussent bien prendre part à cette réunion et faire des communications à la séance publique. » Le président a répondu à cette invitation en allant représenter sa société à cette réunion, qui a été charmante, et où il a fait une communication sur la botanique de la région. — M. Hersent, marchand d'antiquités, à Pontorson, écrit de Dol pour savoir si nous désirons encore acquérir son bas-relief, venu de l'église de Curey : son état de mutilation et son prix élevé nous en ôtent l'envie. — De Liverpool notre excellent confrère, M. Bazin, nous envoie des journaux relatant la part qu'il a prise à la fondation d'une société littéraire anglo-française et il nous félicite d'élever un beau temple à la science dans notre belle petite cité : « *a beautiful temple to knowledge in our beautiful little city.* »

Une personne très affectionnée pour notre Société s'excuse en un curieux pastiche de ne pouvoir être avec nous à la séance de rentrée : Moussieu Le Héricher, j'sé bé marie et de mauvaise imeu de ne point pouvé aller écuter c'quon allez dire à vot compognie, mais anui je me doule trop pour ça. La fère m'a fait tant de tabu dans la tète, que je ne peux quasiment pus la lever de dessus la souhille de mn'oriller, ni ouir tréper par la maison ; j'sé feulée et j'en roumance contre mémème, car j'ouaï me trouver toute l'arelévée ben omzèze et au d'sappôt.

Digitized by Google

Par mémorance j's'é do vous, j"my haite, et tout ce qu'on oui dans votre savante Société me haite étout.

J'vous prie bé, Moussieu, d'excuser eune vielle fileresse au fizot, qui vous tire sa r'verence ben humblement, avant de trauïller sen fi : Eune vielle pésanne. »

C'est des bords de l'Huines, de Nogent-le-Rotrou où il est percepteur, et de son domicile de la rue Dorée (beaucoup de villes ont leur rue Dorée, Saint-Lô, par ex., Avranches avait la sienne), que M. Herbin envoie à ses parrains, MM. Le Héricher et Sosthène Mauduit, ses affectueux remercîments : « merci à vous, cher ami, merci à vous, vieux maître, d'avoir voulu me servir de parrains. Je ne pourrai malheureusement pas assister aux séances de notre Société, mais je lirai toujours avec plaisir les *Revues* trimestrielles qui me seront adressées. Celles que j'ai déjà reçues m'ont vivement intéressé. Elles m'arrivent comme un écho de ce magnifique pays d'Avranches, que je regrette et où je serais heureux de retourner un jour, si les hasards de la vie administrative me rappelaient de ce côté. »

Une lettre aussi instructive qu'aimable et enjouée nous vient de notre confrère titulaire M. Salmon, de Ducey, pharmacien à Paris, un des bons de notre collège. Elle nous apprend ce que c'est que la plante dite *luisette*, dont nous avons parlé comme inconnue : « La touffe de luisette, dans l'Anjou, n'est pas autre chose que la touffe d'osiers, » prob. parce que son écorce est luisante. M. Salmon interprète plus facétieusement que solidement le *Marte*, non *fortuna*, du tableau de Ducey, où *fortuna* voudrait dire « argent, fortune dans le sens moderne. Il nous présente un mot de son pays natal « s'égovietter », boire de travers : c'est sans doute pour « s'égosietter » s'égosiller un peu, c'est un diminutif. Il demande si nous avons dans notre flore la plante rampante qui s'appelle l'*éguerre*. Oui, si on l'écrit ainsi, c'est la plante qui *éguère* ou égare celui qui marche dessus ; mais si on l'écrit *aigaire*, c'est la plante de l'*aigue*, le v. fr. pour eau, c'est la plante des terrains aqueux et en tout cas son nom botanique est *lycopodium clavatum* : commune à Saint-James elle n'a été rencontrée qu'une fois à Avranches, dans le bois de Baffé.

Les lettres de M. Lepingard varient un peu la monotonie de notre correspondance, car ce sont des dissertations sur des points d'histoire ou de philologie, puisées aux sources originales et fortement documentées. Celle qu'il nous adresse en septembre de Saint-Lô a pour objet de fixer à 1577, contrairement à la très grande partie des historiens montois, qui disent 1575, la date de l'attaque du Mont Saint-Michel par de Touchet : « conséquemment Jean Mansel et ses

Digitized by Google

successeurs ne s'étaient point trompés. Le Mansel n'était-il pas payé pour s'en souvenir, lui qui avait été à *moitié décapité* ! » A propos des vers de M. Jean Fleury, de Russie, lesquels parlent de *nuages* ou ciels verts, M. Lepingard constate que lui aussi, plus d'une fois, a observé la *viridescence*, avant le coucher du soleil. — Nous avons fait connaître à nos confrères au milieu de quels regrets et d'éloges M. Th. Louïse, d'Avranches, était sorti, pour prendre sa retraite, du collège de Sedan qu'il avait élevé à une très haute prospérité. Il vient de rentrer dans la vie studieuse qui fut celle de sa jeunesse, et un des stimulants sera sans doute d'envoyer quelque composition à sa ville natale, dans la personne de notre Académie. Il y entre avec bonheur : « Cher et honoré maître, j'ai été bien touché de la lettre si sympathique que vous avez bien voulu m'écrire. Hélas ! que de souvenirs du pays natal, à la fois tristes et doux, elle évoque ! J'y répondrai plus longuement. En attendant je m'empresse de vous dire que j'accepte bien volontiers la proposition que vous me faites. Présenté par mon ancien maître et mon vieil ami Octave Le Chevalier, il me sera particulièrement agréable d'être admis comme titulaire de la Société. D'ailleurs, depuis plus de quarante ans, je lui suis attaché comme membre correspondant. »

Mme veuve Ch. Carpentier au Président : « ... La *Revue de l'Avranchin*, où vous avez rendu, en termes vrais et affectueux, un un juste hommage aux qualités de cœur et d'esprit de mon regretté mari. Je tiens à vous en remercier de suite et à vous dire, que mes filles et moi en avons été profondément touchées... J'espère que vous viendrez nous voir à la Rue (à Tirepied), comme par le passé, nous serons heureuses de vous renouveler nos remerciements et de causer avec vous de celui qui n'est plus ! et qui appréciait si bien votre... etc. » Cette lettre est une occasion de rectifier un rapprochement de noms qu'a fait un journal d'Avranches et qui a très péniblement affecté mesdames Carpentier. Il n'y a rien de commun entre la famille Charles Carpentier et celle du représentant révolutionnaire, Le Carpentier, de Valognes. — Le contre-amiral Regnault de Prémesnil, dont nous avons publié l'aimable adhésion à entrer dans notre compagnie et qui y annonçait sa visite au Président, l'a effectuée, sans le rencontrer, laissant sa carte « avec tous ses regrets. » Il vient de passer, du commandement de la marine à Bastia, au dépt des travaux, au ministère de la marine. — M. l'abbé Paris-Jallobert, recteur de Vieux-Viel « prie le Président d'agréer ses hommages et ses remerciements en attendant qu'il ait l'honneur de l'aller voir et de lui porter l'analyse des documents sur le protestantisme à Cormeray. » La visite a été faite et reçue, et l'excellent article sur le

Digitized by Google

prêche de Cormeray a été mis au programme et lu et bien lu par un ami de l'auteur, le dr Aubrée.

C'eût été une bonne fortune pour nous et pour resserrer nos liens avec Jersey d'acquérir un général anglais, qui fait partie de Sociétés françaises et qui spéc. était l'objet d'une ovation récemment à Montbrison au congrès scientifique de France. Aussi le président lui a-t-il fait sa proposition à laquelle il a répondu ainsi : « Je vous remercie beaucoup de votre lettre du 6 août, pour l'honneur que vous me faites de me nommer membre de votre Société d'archéologie. Je regrette que mes occupations en cette île m'empêchent d'accepter la bienveillante offre que vous me faites. Vos sentiments vers l'Angleterre et les Anglais sont bien réciproqués par nous, mais comme vous êtes marié à une Anglaise, vous deviez bien savoir sa pratique de nos sentiments... Je m'accuse réception de la *Revue de l'Avranchin* : je la lirai avec beaucoup d'intérêt. J'espère que si vous vous rencontrez en Jersey vous me ferez visite. Votre glossaire est une production bien en demande pour les Jersiais savants. Le jour arrive que nous perdrons les Jersiais qui savaient si bien leur patois — l'ancienne normande — et de pareilles recherches que les vôtres sont d'une haute importance. Agréez, M., mes sentiments les plus cordiales, votre dévoué, Sylvestre Harrison, major-général » — De notre associée, la voyageuse polyglotte, qui rapporte toujours un livre des pays qu'elle visite, nous vient l'offre d'un opuscule, *Promenade d'une Solitaire en Hollande* « destiné, dit-elle, à la bibliothèque de notre Académie, si vous ne le jugez pas trop indigne de figurer sur le plus obscur de ses rayons. D'Auxais Léziart de Lavillorée. » (Chaslet Gaston, Jullouville, 3 août 1887). — Un billet de M. Henri Fournier, sénateur d'Indre-et-Loire, ancien ambassadeur (2 boulevard Montparnasse) : « avec l'expression de tous ses vœux pour la prospérité de la Société d'Archéologie d'Avranches et de la considération pour son savant président. » M. Aug. Besnard, de Saint-James, le botaniste ès mousses et lichens, envoie les *Sphaignes de l'Amérique du Nord*, de son ami et notre confrère, M. Cardot, de Stenay, et des variantes pour sa poésie à V. Hugo : elles ont été mises dans son texte, lu à la dernière séance.

M. le lieut^t de vaisseau de S. M. britannique qui a assisté à plusieurs de nos séances et qui nous a donné le livre de bois fait avec un débris du *Royal-Georges*, vaisseau de cent canons, naufragé, M. Henderson, écrivant de l'*United service club*, de Londres, nous envoie l'histoire de ce naufrage, qui a fait époque dans la marine anglaise : il eut lieu à Spithead, en août 1782. C'est la lettre d'un marin pleine de détails et de termes techniques, que nous devons nous abstenir de repro-

Digitized by Google

duire : nous dirons seulement que 400 personnes furent noyées, et que le capitaine Haghorn traduit devant la cour martiale fut honorablement acquitté. — On a remarqué, à notre dernière séance, avec quelle netteté et précision M. le vicomte de Potiche a présenté de vive voix un sujet historique local, sur le surnom de Granville-la-Victoire et le siège de cette ville, en 1793. M. de Potiche dans une conversation avec le Président s'est défendu d'être poète. Il ne peut pas se défendre d'être poète après avoir bâti sur le roc de Granville une habitation à la tour crénelée, féodale, et avoir installé un hall de toute magnificence, et d'un style imitant la Renaissance. Il nous écrivait de là, le 10 août 1887 : « Etant des vôtres depuis quelques années déjà, j'éprouve une sorte de honte à n'être qu'un membre de pur luxe, n'apportant aucun autre concours qu'un appui moral, et, dès-lors, à peu près inutile à la société dont vous menez si intelligemment et si utilement les destinées. Sans prétention de beaucoup vous intéresser, mais au moins avec l'intention de manifester à la *Revue de l'Avranchin* que je pense à mes devoirs vis-à-vis d'elle, je vous envoie la copie d'une petite note sur la dénomination de Granville-la-Victoire, que j'ai adressée l'an dernier à la mairie de cette ville et dont celle-ci a bien voulu me remercier obligeamment ; j'y joins un exemplaire d'une des généalogies que j'ai faites et qui peut, au besoin, servir d'indication sur la manière de dresser ces sortes de documents. J'ai toujours pensé que l'existence et la tenue à jour de pièces de cette nature dans les familles serait d'une grande utilité tant au point de vue de la famille qu'à celui des héritages, des relations, de l'histoire, etc. » Ce type généalogique a été communiqué à M. Alfred de Tesson, qui a des connaissances étendues en ce genre et déposé aux archives ; il est à la disposition de nos confrères.

« Monsieur et vénéré professeur, je vous remercie de ce que vous avez écrit sur Brecey, mais je trouve que cela est trop élogieux en ce qui me concerne. Vous avez aussi écrit quelques phrases sur mon ami Garnier, Arsène, artiste photographe, breveté de la reine d'Angleterre et du roi des Belges pour ses photographies coloriées ne s'altérant pas et ne s'effaçant jamais. A Guernesey, il était l'ami de V. Hugo et d'autres poètes peu connus en France. Je ne puis résister à l'idée de vous copier des vers qui lui ont été adressés. » (M. Barbé, naguère notaire à Brecey, ayant eu pour successeur son fils, qui est de notre Société). Voici une des pièces : « A Garnier : »

Ministre du soleil, Arsène,
L'astre du jour est ton mécène,
Grâce à ton art délicieux,

Digitized by Google

Que d'objets chers à la mémoire,
Dont l'amitié fut notre gloire,
Flattent nos cœurs, charment nos yeux.

Notre associée, l'académie d'Hippone (Bône), réclame quelques *Revues* pour en faire relier la collection, et son secrétaire nous dit : « C'est avec plaisir que je lis et relis votre intéressante *Revue*, qui me rappelle si bien mon pays d'origine et dans laquelle nous avons tous eu la savante appréciation de nos travaux, ce dont nous vous remercions bien. Nous faisons ce que nous pouvons pour attirer l'attention sur notre patrie d'adoption encore si peu connue en France. (Un vieux Coutançais, DOUBLET). » — Un de nos plus fidèles lecteurs, M. Léon Lanos, de La Haye-Pesnel, rencontrant (Vie de Condé) le latin *nosmet*, a supposé que ce *met* était le mot français même; mais se rappelant que son professeur de rhétorique le tirait du latin *ipse*, croit que cette étymologie est moins forcée que la sienne. Or, voici l'itinéraire authentique du français même : 1° latin *metipsissimus* (qui est dans Plaute) ; 2° italien XIIe siècle, *metessimo* ; 3° italien, XVe siècle, *medesimo* ; 4° vieux français *medesme* ; 5° Enfin *mesme*

Notre distingué et obligeant confrère de *King's college*. à Cambridge, M. Arthur Ropes, a bien voulu, sur la demande de M. Le Héricher, mettre en rapport M. Georges d'Avenel, qui prépare un ouvrage, Etudes économiques de l'ancienne France, avec un prof. d'Oxford, qui a traité le même sujet pour l'Angleterre, spéc. pour les prix des denrées et salaires au moyen-âge, M. Thorold Rogers, dont les quatre premiers vol. ont eu beaucoup d'estime, et qui va faire paraître les 5e et 6e : » *You will see by his letter that he is now publishing vol. 5 et 6 of his* « HISTORY OF AGRICULTURE ET PRICES IN ENGLAND, *that he will be glad to help M. d'Avenel in any way. I was unable exactly to state what M. le Vicomte wanted, but if he will write to M. Rogers, no doubt he will receive prompt and satisfactory replies.* » — Notre corresp^t. M. Roullet de Benay, qui a été prof. d'anglais au collège d'Avranches, nous fait connaître son nouveau poste, le lycée de Belfort : « Malgré mon éloignement je suivrai toujours avec plaisir les intéressantes publications de notre chère société — Une lettre encadrée de noir est venue, de Washington, de la *Smithsonian Institution*, annonçant la mort de M. Baird, le secrétaire de l'Institution et directeur du musée national des *U. S.* ou *United States*.

Trois lettres de notre excellent et dévoué confrère, à Ouffières (Calvados), M. le prof. Lemonnier. L'une nous entretient d'un autre

Digitized by Google

confrère, M. Restout, le géologue, prof. de sciences à Domfront, celui qui nous a donné de si intéressantes notices sur le vaste phalanstère de M. Godin, dans l'Aisne; en passant de ce grand résultat à sa pratique personnelle, il a formé une société coopérative formée de ses collègues du collège : « Domfront, dit M. Lemonnier, était déjà pour moi un pays de souvenirs qui me rappelait M. Victor Blondel, et des temps où, sans être plus heureux, j'étais moins vieux. J'avais admiré son magnifique panorama et les restes de ce vieux château que Robert-le-diable prit au comte d'Alençon, qui se trouvait là comme un aigle dans son aire. Où sont maintenant les preux chevaliers qui montaient à l'assaut de ses murailles ? mais l'antique donjon reste inébranlable. « *Sol per diem non uret te, neque luna per noctem !* » Vous savez combien il m'a été pénible de ne pas avoir profité de votre invitation, mais je me tiens pour invité à la séance de juillet. Je n'aurai pas dans le pays d'Avranches les prémices du printemps, mais j'aurai le plaisir de jouir de votre société, le seul temps de ma vie peut-être où *je suis moi-même.* » La seconde lettre, après notre séance de juillet, mentionne la visite de M. Lemonnier à un autre confrère du Calvados, l'astronome M. le Breton, curé de Sainte-Honorine-du-Fay : « Il a été enchanté de votre *Glossaire anglo-normand* : il aime les étymologies et il connaît passablement la langue anglaise. Je vous envoie le discours de distribution de M. Restout (Nous en avons rendu compte dans notre Revue). Il brûle peut-être un peu trop d'encens sur l'autel de Hugo, car je doute que l'on dise dans la série des âges le siècle de Hugo, comme on dit le siècle de Périclès et le siècle d'Auguste.... Nous sommes, comme le dit M. Restout à une époque de *surmenage.* » — La 3e lettre nous apporte une série de mots populaires du canton d'Harcourt que le président avait demandés à M. Lemonnier : la voici avec quelques interprétations : « ABOT, marque qu'on fait à un cheval pour le reconnaître : dans la Manche ABOT est une entrave libre au pied d'un animal ; ASSEGUÉRIER, consolider un objet, lui donner son aplomb : nous voyons là le latin *assecurare*, rendre sur, cf. le v. f. *assegurance*, assurance ; BÉSER, s'échapper, les vaches piquées *bèsent* , c'est aussi le mot de l'Avranchin, peignant le bruit sifflant de leur course; APPIÉGER, s'arrêter, se fixer, a sans doute une forme d'appuyer, du v. fr. *pui*, hauteur, par conséquent appuyer, c'est mettre contre un objet élevé ; CAILLEBOTER, se dit des plantes qui fleurissent, imitant la *caillebotte*, qui chez nous est une caille de lait ; COESMER, faire ses déjections, en parlant des animaux, étym. inconnue ; GENCER, arranger, le fr. agencer ; MARGAT, boue, décombres, à Valognes, *margois*, mots de la famille du lat. *marga*, marne ; KERQUEFAITS, engins de pêche, origine inconnue ; RESTER SUR LE PÈQUE BECO, rester stupéfait : lisez sur le bec béant ou bayant. »

Digitized by Google

En ce moment M. X. est en pèlerinage à Rome, donc : « il est nomieu, comme on disait au moyen-âge, lit-on à la fin de la lettre de M. Lemonnier.

Voici un confrère qui entreprend une œuvre immense : ce grand travailleur va publier un dictionnaire qui sera au vieux français ce que le Glossaire de du Cange est pour la basse latinité. Il nous appelle à son secours ; « Bien cher confrère, j'espère que vous avez bien reçu ma cordiale adhésion à votre gracieuse lettre de janvier 1886, qui me retombe sous les yeux. Je reste tout disposé à faire ce qui pourra vous être agréable à titre de correspondant. Mais je vous en supplie, soyez aussi mes correspondants pour l'œuvre du Répertoire universel dont l'impression va commencer. Vite, vite, une petite contribtion et croyez-moi votre sympathiquement devoué, Fréd. Godefroy. » (Paris. rue de l'abbé Grégoire, 20). — Peu de nos associés sont aussi affamés de nos œuvres que M. Lemasson, percepteur de Marigny, qui écrivant à un ami, M. Aug. Provost, propose que « tout titulaire recevra à son adresse le vol. annuel (Les volumes ne sont pas annuels) des *Mémoires*, mais que la traite d'abonnement sera majorée du prix de l'envoi de ce volume. » Ce procédé nous créerait des embarras, mais pour ce qui le concerne, nous venons de lui envoyer le tome VIII par l'intermédiaire de M. Provost. — M. le Vicomte de Potiche, qui s'occupe de l'état ancien de la baie du Mont Saint-Michel, demande l'interprétation de la fameuse phrase du livre du chanoine qui met à néant une forêt occupant cette baie. La voici et avec elle la traduction : AUBERTUS ADMONITUS EST UT DICTI LOCI SUMMITATE CONSTRUERET ŒDEM UT CUJUS CELEBRABATUR COMMEMORATIO IN GARGANI MONTE NON MINORI TRIPUDIO CELEBRARETUR IN PELAGO. » — L'évêque Aubert fut averti (en songe) de construire sur le sommet dudit lieu un édifice, afin que celui (l'archange) dont la commémoration était célébrée, solennisée sur le mont Gargan, fût célébré avec de non moindres transports de joie au milieu de la mer. »

REVUE CRITIQUE DES LIVRES

SOCIÉTÉ HIST. ET ARCHÉOL. DE L'ORNE : 3e bulletin, 1887. M. G. Levavasseur, le poète très normand, continue dans ce n° ses études, dites philologiques, mais plus littéraires qu'autrement, ornées et éclairées de citations, mais son érudition ne va guère au-delà du XVIe siècle. C'est à juste titre qu'il dit que *haie* signifiait bois, et qu'il rapproche de haire, une étoffe *haireuse*, c.-à-d. rèche et rugueuse ; en disant que *halot*, petit valet de ferme, jouait le rôle d'un remorqueur sur le chemin de halage, il en donne l'étymologie. On ne peut pas appeler *hardi !* une interjection ; c'est un adjectif ; sois hardi !

Digitized by Google

Hastille, c'est directement la petite *haste*, du l. *hasta*, bois de lance; ce mot, dans l'Avranchin *atelle* ,(d'où le fr. atelier et atteler) signifie morceau de bois droit et court : le sens originaire de broche s'est conservé dans le Cotentin ou *hâtelet* veut dire une broche de lard. Passons *havir* qui est français. Est-ce que *hébeter* quelqu'un (l'ennuyer, l'assommer) et *embêter* sont le même mot? Le circonflexe tranche la difficulté, l'un vient du l. *hebes*, l'autre de *bestia*. Dans l'Orne et dans la Manche *hainge*, le v. fr. *haenge*, sig. haine et pour expliquer le *ge*, Littré suppose un mot fictif *hademia* qui donneraitt *hainge*, comme la forme *vindemia* a donné vendange. Le terme *ouivet*, un chicanier, propre à la Hte-Normandie, n'est pas encore expliqué. Le *mouret*, *Iau de mouret*, est sans rapport direct avec les *mourets*, fruits du myrtille, mais est dérivé du v. fr. *more*, *moure*, noir. Le patois *inde*, bleu violet, n'est pas l'apocope de indigo : dérivé de *indus*, indien, noir comme l'Indien, il est la racine de *indigo*, puisque ce dernier mot est l'esp. *indico*. M. Levavasseur cite le patois *itou* aussi sans étym., or ce doit être le latin *ita hoc*. C'est Ed. Fournier qui a donné l'étym. de Sganarelle, que Molière a tiré de l'italien par Zanni, un Jean, un mari trompé, et par le dim. *Zannarello*. La locution très bas norm. et de l'Orne, « le diable m'en pu » n'est pas « le diable m'emporte ou me donne la peste, » il y a là une notable altération du v. fr. *poist*, il pèse, resté dans le nom des moulins Quicampois, ; c'est comme si l'on disait « que le diable pèse sur moi. » LOUPIAU, oreillon, mal d'oreilles, est le fr. *auripiau*, avec agglutination de l'article et la contraction donne l'*aupiau*, d'où LOUPIAU.

Bien à sa place dans la sphère du poète et du littérateur, M. Levavasseur étudie les poésies très poétiques du R. P. de la Porte, dont plusieurs faites à Jersey, et rencontrant : « Ton spectacle est beau (celui de la mer en fureur), mais il est Anglais » trouve qu'il force un peu la note patriotique; » Pour nous, nous ne concevons pas dans un poète autre chose que le sentiment poétique, en face « des sombres reflets de la mer, de sa divine horreur, de sa noble colère, de ses longs jets de feu qui éclairent sa nuit. » Mais le critique se trompe, quand il dit : « Pas si anglaise que cela notre chère île infortunée... plus normande que la Normandie... on y parle le plus pur patois de nos pères... la terre est française. » Très anglaise au contraire, de religion, de langue, de dévouement à la grande terre britannique, et M. Levavasseur, tout patoisant normand qu'il est, y aurait besoin d'un interprète pour cette langue anglo-normande, et le normand même n'y est plus le nôtre : comprendrait-il, par exemple, *pèse*, *mèse*, père, mère et surtout avec l'*s* prononcée maintenant en *th* anglais : *pethe*, *methe*.

Dans l'analyse d'actes de tabellionnage d'Alençon, XVe et XVIe

Digitized by Google

siècles, nous relevons : « trye à pigeon » ou fuye à pigeon : du Cange donne ce mot à TRIE, mais sans étymologie ; pêcherie et *parnage*, droit de poisson ; *gan-d'oiseau*, le gant du fauconnier, en cuir de buffle ; *cognil* et *connin*, lapin, du l. *cuniculus*, mot espagnol, dit Quicherat, et nous signalons à notre confrère, M. le Comte de Palis, un acte de 1568 qui doit concerner son héros, Breil de Bretagne : « Partagé entre noble homme Julien du Breil et demoiselle Magdeleine-Marie, sa femme, héritière de messire Marie, seigneur de Semallé, etc. » Mais l'œuvre capitale de la Soc. de l'Orne est la suivante :

LA VIE DE St-EVROULT, *en vers français du XIIe siècle*, publiée pour la première fois par l'abbé J.-B.-N. Blin, curé de Durcet, dans le bulletin (T. VI) de la Soc. de l'Orne. Cet excellent travail, un grand service rendu à la langue du moyen-âge, est d'autant plus remarquable qu'il est l'œuvre d'un membre érudit du clergé, lequel, en général, s'adonne à d'autres études. Nous l'avions étudié minutieusement dans un article qui n'a pu être retrouvé et nous tenons beaucoup à reprendre ce travail pour payer le tribut d'éloges qui est bien dû à l'œuvre et à l'auteur. Mais comme elle est certainement destinée à paraître en volume et à être livrée au grand public, nous croyons que nous serons agréable à l'éditeur en lui offrant quelques éléments de perfectionnement dans une série d'observations critiques purement de philologie. Nous nous attacherons au glossaire qui est le recueil des notes marginales, quelquefois rectifiées, par ex. pour *encrova*, v. 674 : GUERREDONNER, est traduit inexactement par redonner... GABER, tromper, vient-il de *capere*? Littré dit du scand. *gabb*, raillerie.

CHRESTIENTÉ, baptême ; mais peut-être aussi le Saint-Chrême, car on dit en bas-norm : « marcher sur la chrétienté » c.-à-d. pieds nus, ou sur la partie où l'on applique le Saint-Chrême.

DESPENDRE, venant de *despendere*, ne veut pas dire employer, mais dépenser. Partout dans ce sens dans le journal du sire du Gouberville.

NICE est trad. par novice; nous, nous tirons ce mot du l. *nescius*, ignorant, simple, et *mière*, médecin, ne vient pas de *major*, mais de *medicarius*, et *certaine*, v. 1208, est bien la bonne leçon (et non centaine) à cause du jeu de mots, chose aimée au moyen âge, [avec *certains* de la même phrase.

Costentinoiz, les habitants du Cotentin et non de Coutances. Dans le vers : « Soleil gnier et governer tot ce païs, » *gnier* n'est pas la réduction étrange de régner : il fallait lire « *guier* », guider.

Digitized by Google

Aïe, aide, ne saurait sortir de *adjutorium* : il représente l'*adjuda* des Serments et vient dès lors d'*adjuvare*.

Le passage : « Le priour tout en paiz et sanz point d'escaule » nous semble offrir *escaule*, pour *eschole*, école, sans point d'escole, c.-à-d. sans discussion et nous ne comprenons pas l'interprétation par *scala*, ou sans pointe d'*eschiele* ou pointe de bataillon.

Cet autre endroit : l'*abès* (abbé) s'estoit d'aler à Rebes dementez » offre le patois norm. se démenter, se mettre en tête, en travail, et *endementez* ne veut pas dire « éperdument désireux, » sens trop fort d'ailleurs exprimé par le mot suivant « entalentez » très désireux, dit l'auteur lui-même.

« Avoir en vuité », en mépris, n'offre par vanité, mais *vilté*, état d'une chose vile : vieux mot regrettable.

A la p. 13, l'auteur dit que *ou* en normand s'écrivait *u*, ex. : *plusurs* en Basse-Normandie, ainsi que *pusuurs*.

Le sens d'un passage a échappé à la pénétration de l'auteur, celui qui est relatif au pauvre qui s'empare d'un morceau d'autel, sans y attacher d'importance, « qui pas ne le prisait une pomme, » pomme étant pris ici comme un objet de nulle valeur, ainsi qu'on prenait dans la poésie du temps *col*, chou, *miette*, etc., et l'auteur n'approche pas du sens réel en l'expliquant par « qui ne respectait rien » un sens qui n'est nullement dans le texte.

Enfin un dernier mot : M. Blin a dressé le dictionnaire « des mots les plus difficiles à entendre qu'on trouve dans la vie de Saint-Evoult. » Est-il bien sûr d'y avoir mis tous les mots les plus difficiles ? Beaucoup de ses lecteurs seront frappés et vexés de l'insuffisance de son glossaire.

Dans ce bulletin de l'Orne notre société est appréciée favorablement et de la manière dont devait être envisagé un recueil aussi *discursif* que le nôtre, « *La Revue de l'Avranchin* échange avec nous ses bulletins, composés des procès-verbaux des séances, des communications, présentations d'ouvrages, remarques, analyse et pièces de courte haleine. Cela forme une somme si considérable d'articles qu'il est impossible d'en essayer l'analyse, ni même d'en énumérer la liste. Chez cette société on donne une attention considérable à la philologie et à l'étymologie des mots ; les récits populaires y sont appréciés et recueillis avec soin, des pièces de poésie, d'allure et de genres divers, n'y sont pas rares ; la botanique a, parmi ses membres, des historiens qui ont fait la gageure, paraît-il, d'enlever à cette science la réputation d'aridité qu'on lui faisait jusqu'ici. En résumé, beaucoup de choses et de variété : bien difficile celui qui n'y trouvera pas matière d'une lecture attrayante. — P. Barret, curé de Mieuxcé. »

Digitized by Google

Bulletin de la Société Dunoise. — Notre secrétaire, M. de Chabannes, nous a procuré un bon correspondant dans son ami M. Marquis, curé d'Illiers, en Eure-et-Loir, En nous adressant deux fascicules de la *Société Dunoise*, ou de Châteaudun, le pays d'origine d'un brave et beau chevalier, celui-ci a fait preuve de cœur et d'esprit, de cœur en reconnaissance de nos communications, et d'esprit et de tact en nous adressant des documents sur le Mont Saint-Michel. Il s'agit de ce Gohéré du cartulaire de la grande abbaye, aujourd'hui *Gohory*. Que veut dire cette *Gohorie*, sinon le domaine de Gohier, seigneur de Lannerais, qui en avait la suzeraineté? D'après la charte de fondation, d'une belle date, de 1081, le prieuré de Gohéri, en le dédiant à Saint-Michel, fut donné à notre abbaye normande par Théodoric, *oculus canis*, « désirant éviter les peines éternelles. » Remarquons sur ce sobriquet que nos chartes de Genêts citent un écuyer nommé Œil-de-Verdier. » M. Marquis déroule à nos yeux une série de chartes micheliennes antiques et d'un haut intérêt où en particulier Léonor d'Orléans, duc d'Estouteville, est appelé de Touteville ; puis, le cardinal est appelé dans un récit d'enterrement, du même recueil : « Seigneur suzerain de Neufchâtel, en Suisse. » Actuellement c'est à la Prusse. Une mesure du Dunois donne lieu à des contestations « qui firent couler des flots d'encre. » A ce propos, rappelons que l'Avranchin a deux mesures à lui et qu'on ne trouve pas ailleurs : la *barattée*, mesure d'une baratte à beurre que M. G. d'Avenel, dans ses recherches sur les mesures au moyen-âge, ne rencontre pas hors de chez nous, et la *ruche*, que L. Delisle reconnaît particulière à l'Avranchin. La ruche des abeilles est le type de cette mesure spéc. appliquée au sel dans nos salines.

Notre confrère, M. Le Court, notaire à Deauville, reçoit dans ce bulletin un tribut trop mérité d'éloges pour sa *Généalogie des Branches du Buat*, pour que nous ne nous associions pas de grand cœur à cette appréciation : « qu'elle est un modèle en ce genre. » Mais il n'y a pas que de ces choses anciennes dans ce recueil, il y a encore selon un néologisme utile, des modernités, et très modernes. En effet, nous nous croyions dans l'âge du fer, ce qui fait dresser le poil aux artistes, aux poètes et aux antiquaires; l'âge de fer est du passé, mais par une habile transition, celle du mélange du fer et de l'acier, nous entrons dans la période de ce dernier métal. Voici qu'un ingénieur en chef annonce la bonne nouvelle à ses confrères de la Société de Châteaudun : « Nous sommes en effet à l'âge de fer. Je me trompe, cet âge lui-même prend fin, car cette année voit commencer la construction d'un ouvrage approuvé par le conseil général des ponts-et-chaussées et où l'acier doit remplacer le fer. Le premier coup de pioche est donné, sur la place, à Sargé pour les fondations,

Digitized by Google

et le premier coup de marteau est donné pour la construction de la poutre au Creuzot. » Eh bien, consolez-vous relativement, antiquaires, l'acier dure plus que le fer; artistes, il ne se rouille pas; poètes, il brille.

M. Marquis rencontrant un Prieur du nom de Rainulfe de Thorigny, contemporain de l'illustre Robert de Thorigny, le prince des abbés du Mont St-Michel, en tire une trop forte conclusion, n'ayant d'autre base que le nom de lieu. Les abbés tirent généreusement leur nom de leur lieu de naissance, mais il est bien probable que ce nom de Thorigny, et leur contemporanéité, établit une parenté locale au moins. L'auteur fait une remarque frappante sur les gentilshommes qui se refugiaient dans les cloîtres, pour fuir les tempêtes du siècle et il cite ce G. des Jumeaux qui prit son essor vers l'abbaye du Mont Saint-Michel et qui, selon le mot de la charte : « *ad. religionem evolavit.* » Nulle paix alors, excepté pour le moine.

Annales du musée Guimet, tome 10e. Nous devons être reconnaissants envers le ministère qui nous donne un si bel ouvrage; mais nous sommes tristes en le parcourant de penser que chez nous il n'aura pas de lecteurs : il aura seulement quelques admirateurs de ses belles planches et des découvertes étonnantes que l'on fait dans les langues disparues. Du moins ce volume aura eu un lecteur pour certains articles, pour le déchiffrement de l'ancienne langue mexicaine, pour la question des aspirées en sanscrit et en grec, pour le dialogue de la volupté et de la sagesse, et surtout pour la dissertation si bien conduite et si savante sur le galet prétendu phallique d'Antibes, par M. Bazin, de ce groupe oriental qui est florissant à Lyon. — 6e rapport annuel, de la commission de géologie des Etats-Unis : nous exprimons le même regret sur ce magnifique et énorme volume : il ornera notre bibliothèque au point de vue matériel, mais il n'aura pas de lecteurs. On sait quel usage la poésie orientale fait de la rose, la reine des fleurs et que le Gulistan ne signifie pas autre chose que pays des roses, renfermant ce *gul*, rose, qui a donné le *gueules* du fr. héraldique. Puis la rose est le symbole universel de la beauté ; mais la rose à la fin de la saison, la dernière rose, a été chantée par les poètes : « *Dic mihi quo sera moratur (moretur?)*, dit Horace : un des chants les plus mélancoliques et les plus chantés en Angleterre, c'est la suave romance : *The last rose of summer* ; et un de nos romanciers, celui qui peut-être comprend le mieux la terre et ses productions, et surtout l'air et ses prestiges (école du plein-air), termine un départ de fin de novembre de la maison délaissée par ces mots : « Elle finit par cueillir une rose, une dernière rose, rouillée par le froid ; puis elle ferma la porte sur le jardin désert. »

Digitized by Google

Bulletin de la Soc. des Ant. de Picardie. — Ce sont les vieilles villes, les vieilles rues, les enseignes qui conservent des débris de notre ancien français. A ce titre ce bulletin nous intéresse et nous récoltons quelques reliques dans les *Rues d'Amiens* par M. Dubois : — *Saint-Firmin Confez* (confesseur) ; l'*ourseignol* (le rossignol) ; la *machuette* (la petite massue) ; le *cauderon* (le chaudron) ; le *hirant* (le héraut d'armes ; le *cantour* (le chanteur) ; *le coffin à candeilles* (le moule à chandelles) ; *rue Condé* (rue du confluent) ; *rue Quincampois* (qui qu'en poist, nargue à qui cela pèse) ; *rue de la Tuerie* (de la boucherie) ; le *bénistoir* (le bénitier) ; le *petit pavais* (pavois) ; les *bidaux* (bidaux, soldats armés de deux dards, d'où le nom propre Bidard) ; les *maiseaux*, l. méseaux (les lépreux, Villedieu a sa rue des Méseaux) ; rue *papoire* (*papoire*, espèce de masque) ; la *gaïolle* (la geôle, la prison). » — Parmi les noms de corporation : « *marronier* (coupeurs de merrain, ou bois de charpente) ; *broutier* (chasse-marée, poissonnier roulant brouette) ; *gueldron* (inconnu) ; *sueurs de viel* (cordonniers en vieux, du lat. *sutor*) ; *saitear* (la *saitie*, vaisseau léger ?) ; nous n'y trouvons pas *chaussier* que M. S. Mauduit nous a signalé sur une enseigne d'Avranches, l'anglais *chaucer*. Près de ce mot avranchin, qu'on nous pardonne d'en mettre un autre, avranchin aussi, mais par un rapprochement un peu forcé, c'est : un *brin de pinot*, *brin* voulant dire petite quantité, minuscule, objet et *pinot*, qui ne peut être la forme nasalisée du fameux *piot*, tant ramené par Rabelais. Littré le tire très bien du v. fr. *pier*, boire, mais il semble adopter l'étym. de de Dietz, par le grec *piein* ; il est en opposition avec lui-même qui est l'adversaire très raisonnable des mots populaires français qu'on prétend venir du grec. Nous croyons avoir démontré dans nos *Etym. difficiles* que piot, vin, est dérivé du lat. *potitare*, qu'il était du lat. populaire et qu'il est dans Plaute, de là *piot*, ivre, *potus*. et *pioter*, enivrer, en patois normand. Mais *pinot*, mot du Midi, nous semble désigner un vin à goût de pin, *pinot*, usité dans le Bordelais.

Ce qui est encore très avanchin, c'est un autre terme de beuverie : *micamot* (demi-camot, primit. ?) demi-tasse de café, mot où l'on distingue *mi*, demi, et *moque*, tasse, sans qu'on voie bien l'union de ces deux éléments. Une caractéristique incisive de l'avarice se formule ainsi dans notre pays : « Il écorcherait une puche (puce) pour en avoir la piau. »

Tante Aurélie, Mlle Pallx. C'est une célébrité de notre pays. Nous nous souvenons avoir connu cette plaideuse, autrefois belle, et devant sa harpe, rappelant Corinne au Capitole, mais gardant un grand air et une virile énergie, portant un sac plein de dossiers et revendi-

Digitized by Google

quant de vastes étendues de grèves à l'embouchure du Couesnon. Pendant toute sa vie, qui fut longue, elle plaida pour des droits toujours reconnus par les tribunaux et toujours contestés par le fisc. Cette fière batailleuse, pauvre et nécessiteuse, inscrite au bureau de charité de son arrondissement à Paris, refusa de transiger et d'accepter l'aisance et la richesse sous forme d'indemnité : tout ou rien, c'était sa devise, avec : Dieu et mon droit. Nous l'avons rencontrée au *Journal d'Avranches* où nous lui apprîmes qu'il y avait dans les archives de la société d'archéologie un mémoire de Quinette qui pouvait appuyer ses réclamations : aussitôt de crier au journaliste : donnez-moi un copiste et allons voir. Un monsieur de Magneville ou de Matteville s'attachait alors à sa fortune, plus à sa fortune qu'à elle-même. Elle s'aperçut, intelligente et superbe, que ses attentions diminuaient à mesure que baissaient ses espérances : elle se sépara de lui, en lui disant : laissez-moi votre chien, c'est lui seul qui m'a aimée. Elle gagna toujours et jamais ne fut mise en possession par le fisc : celui-ci était le pot de fer contre le pot de terre, pas tout à fait, cependant, puisqu'elle ne fut jamais brisée. C'est sur son litde mort, sur son cerceuil, qu'elle connut le grand dénouement, et on put mettre sur sa tombe, d'après le roman, *Tante Aurélie*, qu'André Theuriet a fait sur elle : Ci-gît tante Aurélie qui mourut pauvre et fut enterrée millionnaire. Aujourd'hui ses héritiers possèdent 60 hectares de grèves, mais l'état en conteste une vingtaine. Or, pour en finir de cet éternel procès, il va leur donner cinq cent mille francs et rester maître du tout pour conserver des tanguières libres aux agriculteurs. Mais il nous semble qu'une administration, sévère gardienne des intérêts du trésor, eût dû préférer l'acquisition à un prix fixé par un jury d'expropriation.

La langue anglaise dans le Français. — Que l'influence anglaise exerce sur nous en ce moment une forte pression, c'est que tout observateur sagace et impartial ne peut manquer de reconnaître. Mais ceux-là mêmes qui trouvent que cette influence a du bon, en regrettent l'excès et rient de l'anglomanie et d'une imitation sotte et ridicule, et même, nationalement parlant, humiliante. Que des mots anglais passent dans notre langue avec le passeport de l'utilité ou de la nécessité, c'est très bien : il faut « faire l'aumône à la gueuse honteuse, » dont parle Voltaire. Mais les introduire à tort ou à travers sans cette utilité, et sans leur donner la marque nationale, voilà ce qu'on fait en ce moment. Tout récemment, j'ouvris tout grands mes yeux et mes oreilles pour comprendre d'un interlocuteur higue-lif. Il voulait dire le terme anglais *high-life*, Et qu'en avait-il besoin, quand notre langue lui donne « haute société. » En avez-vous entendu

Digitized by Google

d'horribles variantes sur ce mot qui est adopté dans la langue du sport (celui-ci est un ancien mot français,) c'est-à-dire sur « *steeple-chase*,» lorsque nous avons le joli terme « course au clocher. » Mais le plus affreux barbarisme circule dans nos journaux : il est même imprononçable par une bouche française, c'est l'angl. *interview*, (le fr. entrevue), nécessaire au fond, mais détestable dans ses formes, *interviewer*, *interviewer*. Cette habitude moderne, et d'origine anglaise de la presse, d'envoyer un rédacteur, un curieux, pour faire causer les personnages importants et livrer leurs confidences au public, demandait, il est vrai, son expression : ne pouvait-on pas dire, par exemple, *interviser*, *interviseur*, ou tout autre mot de physionomie française ? Dans une certaine et jolie petite ville de la Manche on disait naguère des « vélocipédistes, » c'est clair, bien dérivé. Aujourd'hui on lit sur les affiches de ses courses « des *velocemen*, » un affreux hybride. On s'y est avisé de traduire le programme, pour la colonie anglaise qui l'habite. On y lisait : « commissaire des fêtes. » Nous ignorons absolument le traducteur qui a bravement transcrit ce français en « *commissary of the feasts*. » Les Anglais ont beaucoup ri, eux qui, n'ayant pas notre mot *fête*, l'emploient en italique, leur mot *feast*, ayant une signification différente. Un Anglais ou un Français bien accointé, *acquainted*, avec la langue courante, pratique, eût dit « *steward*, » le vrai mot en ce sens.

Il est juste aussi de signaler les termes utiles, bien faits, bien naturalisés, que nous avons reçus des Anglais, sans parler de notre langue du sport et des chemins de fer, qui leur a été empruntée presque tout entière et sur laquelle encore il y aurait beaucoup de critiques à faire. Par ex. leur télégramme a des avantages sur notre terme, déjà vieilli, de « dépêche télégraphique. »

Je lis cette ligne dans un journal : « Gounod est superbe, grand, génial. » Que signifie ce dernier mot, pris à l'anglais, récemment, car Littré ne l'a mis que dans son supplément ? Il a très bien vu son origine, qui n'est pas *ingenium*, le talent, le génie, mais *genius*, le caractère individuel, et son adjectif *genial*, avec le sens originaire abondant, génératif, et son sens anglais est aussi le même, avec l'idée de joyeux, en plus ; c'est le tempérament fécond et joyeux. Alors ce mot énigmatique en français, et d'autant plus employé, ne devrait signifier que ce qui est naturel, fécond, expansif, joyeux, sans idée de génie ou talent supérieur.

Un *de* euphonique : Note inspirée par « le chien de de Jean Nivelle » — et par « un fripon d'enfant. » Littré n'explique pas cet étrange *de* qu'on trouve partout en français : « une chienne de vie, un diable de neveu. » Nous croyons que ce *de* est euphonique. En effet dites : un

Digitized by Google

fripon enfant, une chienne vie, un diable neveu : alors le sens est troublé et on sent que la voix a besoin de se poser entre les deux mots par une syllable intermédiaire. Mais il y a peut-être une autre explication plus profonde et inhérente à l'idée et non au son, explication qui sort de la forme anglaise analogue. On dit en anglais, non pas tout à fait ; quelle bête de femme ! mais « *what a beast of a woman*! locution qui semble impliquer: quelle bête inhérente à, appartenant à une femme ! Ainsi : quel fripon d'enfant ! serait quel fripon inhérent à, logé dans un enfant ! Du moins, puisse notre explication en provoquer une meilleure. Dans tous les cas « comme le chien de Jean Nivelle » est une forme bien connue qui fait croire au premier abord qu'il est question d'un chien, animal ; mais il n'en est rien : c'est Jean de Nivelle qui est un chien et chien de J de Nivelle est analogue à : « chien de sort, chien de menteur. » On sait que Jean II, de Montmorency, était comte de Nivelle, par sa femme et qu'un de ses fils, appelé Jean de Nivelle, embrassa le parti de Ch. le Téméraire. Indigné de cette félonie, le père somma son fils de revenir à lui, à son parti, et cela, sans qu'il comparût ; il avait pris la fuite. Le père le traita de *chien* et le déshérita. Ainsi donc : « chien de Nivelle » en argot moderne se dirait exactement : canaille de Nivelle ! Voici le verbe enrager qui, encore neutre dans toutes les citations de Littré, s'annonce comme devant être actif. En ce sens il est parti du peuple : « c'est une chose qui m'enrage, » dit une chanson ; nous l'avons montré actif dans un exemple de Michelet ; il l'est dans un romancier très lu : « des œuvres enrageant Paris, puis tombant dans l'éternel oubli. » (*L'œuvre*, p. 241).

Revue hist., nov. et décembre 1887. Nous y prenons quelques notes que nous croyons de nature à intéresser et instruire nos lecteurs. D'abord l'origine du mot fr. un croquant, qui d'après d'Aubigné, vient du village du Croq en Limousin « ou ceste émotion avoit pris son commencement. » Littré la combat par *Crocuart* (Froissart) mot dont il ne donne pas le sens ; il devait signifier un homme armé d'un bâton à croc. Bien précieuses sont en étymologie les formes intermédiaires, c'est ainsi que Jeanvrot, dim. de Janvier, éclaire l'origine du nom propre Janrot. Nous avons dit que le Jury était originaire de Scandinavie ou de Germanie. Or les douze juges, pères de famille, chez les Scandinaves, sont venus après le tribunal de droit commun, le *mallus* de la loi salique qui précédait Clovis. Un article de S. Muller, dans une Revue de Suède, intitulé : la ferme ouverte de nos églises romanes, confirme la solution que nous avons donnée sur les anciennes églises non voûtées, à la demande du président de la Société Jersaise. Dans l'*Economie politique allemande au moyen-âge* de Karl Lamprecht un passage jette de la lumière

Digitized by Google

sur ce fait philologique que beaucoup de mots francais sont disputés par le celtique et le germanique. La civilisation celtique s'est développée dans la région dont était la capitale Trèves, où l'on parlait encore le celte au IVe siècle « et on rencontre encore sur les bords de la Moselle des enfants aux cheveux blonds, qui ont les yeux noirs et les regards brillants des Celtes. » Les Germains se sont répandus dans ce pays, mais les noms topographiques, dans plus de deux cents localités gardent des troncs celtiques, celles en *ach* et en *ich* d'abord, puis celles en *ingen*, peut-être celles en *heim* et en *scheid*. Toutefois nous rendrions ces deux dernières terminaisons aux langues germaniques. L'onomastique d'Avranches et environs est remarquablement riche en *ingen*, abrégé en *gen*, embouchure : INGENA, Avranches, aux bouches de la Sée ; EGEN village de Saint-Quentin, vers l'embouchure de l'Oir dans la Sélune ; ARGEN, village du Val-Saint-Père, (non Argence, carte de M. Pigeon), à l'embouchure de la Sélune ; GENÊTS, à l'embouchure du Lair. V. nos *Etym. familiales* de la Manche, où Geffosse est assimilé à Gen-fosse, litt. la fosse du *gen*, à la bouche d'une rivière, dans l'estuaire de ce nom. L'ancien nom des Pieux, était *Kelgena* (lisez Ker-gena), l'habitation du *gen*, près de l'embouchure de la Bus.

UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE, au *journal des Débats*, nov. 87, contenait ce passage : « La chanson que j'ai entendue un soir, au bord du fleuve. » (Le St-Laurent, au Canada). En voici un couplet : c'est un de ces chants populaires, plus poétique qu'aucun de ceux qu'il m'a été donné d'entendre en France :

Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai ;
Tu as le cœur à rire ;
Moi je l'ai-t-à pleurer ;
J'ai perdu ma maîtresse,
Sans l'avoir mérité.

C'est la chanson de la *Claire-Fontaine*, celle que Tocqueville entendit chanter, un soir aussi, (le soir, c'est l'heure des chants tristes) dans une forêt du Canada par un Bois-brûlé, c.-à-d. un croisé de Canadienne et d'Européen. Si l'auteur de ce *Voyage autour du monde* ne l'a pas entendue en France, c'est qu'il n'a pas parcouru la Normandie, où le rossignol est rare, mais où il y a beaucoup de chansons de rossignols : elles viennent sans doute du Midi. Nous nous rappelons encore assez bien la version normande de la Claire-Fontaine, où le chanteur ne livre pas si vite la cause de sa douleur :

Digitized by Google

A la claire fontaine
Les mains me suis lavé.
A la feuille du chêne
Me les suis essuyé.
A la plus haute branche
Le rossignol chantait :
« Chante, rossignol, chante,
Puisque t'as le cœur gai,
Le mien n'est pas de même,
Il est bien affligé. »

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, tome XIII. — Ce fort vol. est en très grande partie l'ouvrage de M. Eug. de Beaurepaire, le secrétaire. Il est plein de documents normands. la plupart, précieux pour l'art et l'histoire de la province, mais il n'est pas riche en éléments philologiques normands. C'est une lacune à combler pour l'avenir. Bien qu'instruit et charmé par ces études normandes, nous négligerons ce qui n'est pas de notre région et nous puiserons là tout ce qui la touche, ou intéresse le parler normand. Les pièces relatives au contingent de quelques-uns de nos ports, pour la flotte qui succomba à l'Ecluse (1340) sont rédigées en normand et donnent ce petit glossaire : *char*, viande, maintenant *chai* ; *tonnels wis*, et *tonniaux*, vides ; *estorement*, d'où notre *estoré*, *étoré*, muni, fourni ; *maisnage* de cuisine, ustensiles ; *bérages*, boissons, du verbe *bère*, boire ; *cheste année*, cette année ; *pourvéanche*, pourvoyance ; *sexante*, soixante ; *bo en compte*, bon compte. On n'y trouve pas le mot flotte : on y dit « armée de mer » et les noms des nefs et barges, presque tous religieux, ne manquent pas d'intérêt : *Saint Antoine* et *Anton* (breton ?) ; plusieurs N. D. ; la *Crestienne* ; la *Goberde* ; la Mère-Dieu ; la *Jehanette* ; l'*Amoureuse* ; N. D. la *Marchande* ; N. D. *Gagne-pain* ; la multiplicité des *N. D.* dans une flotte devait causer des embarras. Nous ne pouvons qu'indiquer la jolie, la très belle poésie de M. G. Levavasseur, la *Dame-des-Tourailles*, c'est tout à fait mérovingien, burgrave, archaïque, hugotique, et humain tout à la fois : M. Levavasseur est bien meilleur poète qu'il n'est médiocre philologue.

Le Secrétaire donne des détails sur la découverte de sarcophages, en calcaire de Sainteny, à Juvigny-le-Tertre, dont il a eu l'occasion de s'entretenir avec le Président de la Soc. d'Avranches : ce dernier alla les voir dans le champ des Aumônes et en fit un rapport à notre compagnie. Il faut bien que le nom paroissial Beauficel, jadis *Belfuissel*, soit un nom commun : nous avons un Beauficel dans le Mortainais, ajoutons celui de Lyons-la-Forêt, cité ici p. 112. *Fuissel* n'est

Digitized by Google

pas encore étymologisé. Dans la *Revue bibliographique* : la *Jeunesse du général de Frotté* par M. de la Sicotière, auquel, pour son sujet, un de nos confrères a envoyé des notes sur le père Guillot d'Avranches, dont le nom en chouannerie était *Pauvre-Jacques*, à lui donné par Mme de Frotté. Nous retrouvons, dans *Esquisses du bocage norm.* de M. Lecœur, la légende du Corps-nu, qui nous a été présentée par notre confrère du Calvados, M. Lemonnier. On y parle de polissoirs : nous aussi nous avons cru aux polissoirs de main d'homme et avons publié celui de Saint-Benoist et celui de Saint-Cyr-du-Bailleul : nous ouvrons les ailes à une autre hypothèse, qu'elle aille où elle pourra, dans l'oreille d'un vrai géologue : ces stries ne seraient-elles pas un produit de frottement de la période glaciaire ?

M. L. Duval, l'archiviste de l'Orne, s'est permis de douter d'une insurrection pop., on a dit chouannerie, en Normandie, contre les Anglais, contre l'étranger, et cela il l'a fait dans une notice : *Oliv. Basselin et les insurrections pop. contre les Anglais au XVe siècle.* M. E. de Beaurepaire, d'ailleurs si prudent dans ses assertions, est très carré sur ce point : il admet ces insurrections : il donne Basselin « comme un type de nationalité... ces mouvements populaires sont attestés par des documents nombreux, de nature diverse » et il n'en donne pas d'autre preuve. Nous nous proposons bien d'étudier cette question dans les nombreux documents que M. Luce a adjoints à sa *Chron. du M. St-Michel* et de voir si c'est de l'histoire ou une légende accréditée par un vaudevire forgé par M. J. Travers, un acte que nous ne voulons pas qualifier et dont le moment de vogue a été plus que compensé par les ennuis qu'il valut à l'auteur, surtout dans l'assaut des philologues. Toutefois nous hésitons en présence d'hommes comme M. de Beaurepaire, M. Gasté, qui ne peuvent pas avoir pris cette position par un ridicule chauvinisme. Jusqu'ici pour nous ce Basselin, le roi d'instinct de la chanson, « que les Angloys ont mis à fin » fut un scandaleux ivrogne qu'ils fustigèrent tellement qu'il en mourut, qu'il en « fut mis à fin. »

Dans *Exposition rétrospective de Caen*, on signale « une épée en bronze, remarquablement conservée, extraite, à une grande profondeur, des grèves du M. St-Michel, puis notre trouvaille à Carnet, de vingt-neuf pièces de bronze, acquises pour notre musée. Voici nos fameuses briques ou dalles émaillées qui nous ont valu, à cette exposition, le diplôme d'honneur qui est attaché au mur de notre musée lapidaire : « On remarque notamment trois fragments de grandes dalles rappelant les magnifiques échantillons du musée d'Avranches. Comme eux ils viennent de l'abbaye de Hambie et faisaient partie d'un révêtement funéraire. L'un représente un ange près d'un gable

Digitized by Google

fleuronné ; un autre un moine tenant à la main un livre et placé dans une niche. Quelques lignes faisant partie d'une épitaphe se voient sur la bordure en biseau. »

Une intéressante note de M. E. de Beaurepaire sur une chapelle disparue, dite la *chapelle aux reclus*, pop. *erclue*, avec trois cellules et N. D. *aux cheveux* « à cause d'un tableau où elle portait des cheveux longs et épars, dit D. Huet. L'auteur y constate la découverte de plusieurs squelettes. Mais nous continuons à signaler les documents avranchins.

« Le Secrétaire donne lecture d'une note sur la chapelle de la Bizardière, en Villechien ; cette chapelle, qui est encore un but de pèlerinage, présente une série de sculptures encastrées dans le mur méridional et dans le pignon où s'ouvre la porte d'entrée. On a pu relever dans l'église de Martigny une inscription sur les entraits de la voûte, qui sont de la même date que sa merveilleuse verrière : « Ce chanceau cy fut faict l'an 1549 par la famille du seigneur du lieu, (les Gosselin) qui y ont donné moult.» — « Le Secrétaire fournit des détails sur la découverte d'un vase en bronze, qui rappelle assez la forme d'une marmite, et ne présente ni inscription ni ornementation. Cet ustensile de ménage, qui doit être gaulois, a été trouvé dans la commune du Luot (l. des Chambres), Il appartient à M. Boudent. » « Il est donné lecture, au nom de M. Le Héricher, d'une lettre dans laquelle notre zélé confrère fait connaître qu'il a entrepris la rédaction d'un glossaire du journal du sire de Gouberville, destiné à faciliter l'interprétation de cet important document. » Deux pièces offrant quelque intérêt pour l'histoire du Mt Saint-Michel : l'une est une lettre confirmative de J. Gonault comme abbé ; l'autre est de l'évêque et favorable à cette confirmation : ces documents originaux n'ont été utilisés par aucun des annalistes de l'abbaye. Une lettre de M. le chanoine Pigeon parle d'une chambre sépulcrale, près de l'ancienne forteresse des Biards; mais qui a été détruite aussitôt que découverte. Sous le titre de *tumulus des Biards*, riche en objets préhistoriques, et auj. détruit, M. le chanoine Pigeon, qui en a encore sauvé une belle hache en pegmatite, fait un rapport sur cette perte déplorable. C'est le même qui communique deux documents nouveaux sur le M. Saint-Michel : *Deux rois de France, commendataires, de 1769 à 1788*, Louis XV qui offrit l'abbaye à divers seigneurs qui n'en voulurent pas, craignant d'absorber les revenus dans les réparations, et Louis XVI, à qui doit revenir la gloire de la restauration. » Mémoire très précieux de son ingénieur sur l'état désolé du monastère. C'est lui qui fit abattre la tour de l'ouest et trois travées de la nef romane, et mit la pyramide du clocher à la place de ce qu'il appelle un dôme. M. Châtel offre un quart de statère d'or des Redones, trouvé aux envi-

Digitized by Google

rons d'Avranches. D'un volume de M. Hettier, sur l'émigration aux îles anglaises, il résulte que les Vendéens allèrent au siège de Granville pour donner la main aux émigrés à Jersey, appuyés d'une flotte anglaise, que « la non intervention de cette flotte ne saurait s'expliquer par des combinaisons machiavéliques, mais bien par une absence absolue entre les deux corps d'armée d'entente préalable. » Quand Lord Moira et l'amiral Mac-Bride reçurent l'ordre d'appareiller, déjà les Vendéens découragés étaient partis. Il rend au siège de Granville toute son importance : Granville sauva la Convention. Ce vol. des *Ant. de Normandie* se ferme sur la mention de notre cinquantenaire : « La Société d'Avranches a fêté avec un grand éclat le cinquantième anniversaire de sa fondation. A l'ouverture de le séance son digne président, M. Le Héricher, dont l'initiative dévouée et intelligente contribue si puissamment à la prospérité de la compagnie, a rappelé en termes excellents les titres de quelques-uns de ses dignitaires à l'estime publique. L'hommage rendu par M. Le Héricher à MM. de Clinchamp, de Pirch, Mangon de La Lande, de Saint-Brice, Fulgence Girard, André-Marie Laisné, a été chaleureusement applaudi. » Analysé par le Président à Denneville, arrondissement de Coutances, septembre 1887.

Un manuscrit retrouvé sur Jullouville : c'est celui de l'aimable confrère qui vint nous lire, à la séance de juillet, *Sur notre littoral*, M. Edmond Lemoine Le Chesnay, de Sartilly. C'est le Parisien passant du boulevard sur la plage de Granville, dans une nuit de chemin de fer, où un splendide orage produit des effets fantastiques C'est la promenade variée, émue, poétique et très personnelle le long de ce prodigieux littoral qui va de Granville à Jullouville. Là le promeneur s'arrête : c'est sa ville de prédilection ; il l'aime pour ce qu'elle est ; il l'aime pour ce qu'elle sera. Il y a son cœur, il y a sa propriété, il y a déjà bien des souvenirs. Mais dépêchons-nous de le laisser parler lui-même : « Jullouville... ou quelques hardis pionniers séduits par la beauté et la grandeur du site, ont entrepris d'aider la nature dans son enfantement et de renouveler les miraculeuses transformations opérées à Cabourg, il y a une trentaine d'années. Le public, celui de province surtout, est sceptique et routinier. On s'est longtemps moqué de la folie de ces gens, venus de Paris, qui, voulant forcer la nature, plantaient et replantaient sans cesse la bande de dunes, devenue depuis la jolie station de Cabourg. Les journaux de Paris faisaient chorus et les gravures du *Journal amusant* et autres journaux illustrés représentaient cette pauvre petite station naissante comme n'étant de nulle valeur, plantée, en guise d'arbres, de manches à balai. En dépit des railleurs, les manches à balai sont

Digitized by Google

devenus des arbres ; les terrains les plus ingrats en apparence se sont miraculeusement transformés en parcs ombreux et en jardins précoces, et aujourd'hui, Cabourg est un nid de verdure, peuplé de plus de trois cents maisons, où de Paris et de province on vient chercher un abri contre les ardeurs du soleil.

« Eh bien ! Je ne suis pas prophète, mais chaque fois que je remets les pieds dans ce petit hameau de Jullouville, je suis frappé de la ressemblance qu'offre le plan de la station avec celui de Cabourg et je me demande pourquoi, puisque la nature est sans contredit plus belle à Jullouville, puisque la plage est unique, nous ne verrions pas affluer sur notre littoral une grande quantité de baigneurs qui, dans cette crise générale, préfèrent une villégiature modeste et saine à l'étalage énervant et dispendieux des plages de luxe. » ... Suivons encore l'auteur à l'endroit préféré, dans l'oasis aux senteurs balsamaniques, la pinède du mamelon entre le lac de Bouillon et la mer.

« Pendant les heures chaudes, je me suis enfoncé, avec un compagnon fidèle, un de ces bons livres qui ne me quittent jamais, dans un joli bosquet de pins planté sur un monticule entre le lac et la mer et le soleil baisse déjà à l'horizon, quand je songe à quitter cette retraite enchantée. Partout, sur mes pas, en me promenant dans les larges avenues de Jullouville, je vois poindre des haies de verdure et de petits bouquets de pins, qui montrent leurs têtes fraîches et formeront bientôt un abri contre la chaleur. L'encadrement du tableau est magique. Quand on se promène, à la tombée du crépuscule couleur d'or, dans ce dédale d'avenues qui toutes aboutissent en éventail au pied de ce vaste amphithéâtre de collines, qui se détachent brusquement sur la ligne bleue du ciel, on se croirait transporté dans le pays des rêves... Si ce spectacle ne vous suffit pas, gravissez le côteau voisin, à la clarté de la lune rêveuse, au-dessus du lac, sur quelque bruyère solitaire, vous aurez à vos pieds un petit paysage suisse, en miniature, et à l'horizon, la mer, non pas avec son immensité vide et attristante, mais avec une ligne de côtes éclairées de phares, depuis Cancale jusqu'à Chausey et Granville. Que faut-il de plus pour aimer, vivre et mourir heureux ? »

Un rien de haute portée. — C'est une fable provençale, *La chèvre et M. Séguin*, que nous trouvons sur la couverture du livre de Mme Florinda d'Emanville, son fort joli *Récit d'une jeune femme* : « Tu veux aller là-haut, Biquette ? — Oui, M. Séguin. — Tu ne veux pas rester ici, Biquette ? Il y fait bon pourtant — Non, M. Séguin. — Le loup est là-haut, Biquette. — Oui, M. Séguin. — Tu pars décidément, Biquette. — Oui, M. Séguin. » Biquette partit et Biquette fut mangée. Il y a là le thème d'un roman, thème pas très

Digitized by Google

neuf pourtant, car ce roman a été fait plus d'une fois, mais ce sujet a été traité spéc. par Mme Bourdon, sous le titre *Le lait de chèvre*.

Ludine. — Un livre bizarre, très naturaliste, publié en Belgique, très fier d'avoir été refusé par Mme Adam, d'une verte manière, et avec une franchise qui est trop rare pour n'être pas admirée : « M., ni la forme, ni le fond, ni le genre de votre étude de *Ludine* ne peuvent convenir à la Nouvelle Revue. Cette prostituée inconsciente, idiote, autour de laquelle s'agitent tous les vices et toutes les bêtises, sans qu'aucunes aient le relief satanique qui donne des allures dantesques au mal, votre style cherché, tourmenté, souvent incompréhensible pour une femme passionnée de clarté, de belle langue française, me font vous dire : il n'y aura jamais rien de commun entre votre talent et ce que je goûte. Mes regrets, monsieur. » On pourrait appliquer à l'auteur de Ludine, ainsi qu'à l'auteur de l'*Œuvre*, ce que celui-ci dit de son artiste outré, maniaque, de son Claude, l'inventeur du « plein air : « Le tourment du vrai le poussait à l'irréel. »

Envois de MM. de Beaurepaire : *Recherches sur la répression de la mendicité* dans l'ancienne généralité de Caen, par Ch. de Beaurepaire Rouen, 1887. *Une maison du XVIe siècle à Caen*, une maison à décoration extérieure polychrome, édition de luxe, grand in-8°, par E. de Beaurepaire ; *Rapport sur les travaux de l'année*, à la Soc. de Normandie, par le même. Ici plusieurs choses nous touchent de près, trois excellentes études, d'abord celle sur M. de Saint-Germain, comme directeur de cette Société, comme agronome et comme homme, dans cette ressemblance frappante, « le gentilhomme à la manière anglaise, vivant au milieu de sa terre, » puis l'esquisse de l'association norm. à Avranches en 1839, où M. de la Sicotière fit à notre Avranchin de si aimables compliments que nous avons reproduits ; enfin la notice sur le grand archéologue Danois, M. Warsaae, souvenir de notre jeunesse que M. de Beaurepaire ravive en ces mots : « J'eus l'honneur de le recevoir à Avranches et de visiter avec lui, en compagnie de l'auteur de l'*Avranchin monumental*, M. Le Héricher, le Hague-Dick de Vains, (non, le grand dick de Vains) le littoral de Granville et le Mont Saint-Michel. »

Musées cantonaux. — M. Groult, de Lisieux, s'est fait le propagateur, le missionnaire d'une bonne idée, mais réalisable seulement dans les gros bourgs, celle des musées cantonaux. Il nous envoie le résumé de ses lectures sur ce sujet, spéc. celle qu'il a faite au congrès de la Sorbonne en 1887.

Précieux envoi. — M. Gasté, qui a tant étudié les fameux *Ser-*

Digitized by Google

ments, envoie à quelqu'un qui les a quelque peu étudiés aussi, un fac-simile photographié de ces textes antiques : Le *que* de la première ligne a bien la queue qui lui donne la valeur de *quæ*, ce qui est le nœud d'une des interprétations. v. n° 6 de la Revue, 1887.

Livres offerts : botanique.— Note sur le *myosotis sparsiflora*, de la Flore de Normandie, par M. A. Le Jolis, de Cherbourg, indiqué aussi par Besnou, « au milieu du Petit-Tertre, » mais ne s'y est pas retrouvé : très douteux à Avranches.— *Nouvelle herborisation* aux environs de Cherbourg, par M. L. Corbière, ouvrage dont nous avons parlé dans la dernière Revue. — Une plante nouvelle pour la flore française : Erythræa capitata, à Bretteville, par le même — Erythræa morieri, espèce nouvelle, trouvée par le même et dédiée à M. Morière, de la Faculté des sciences de Caen. — *Coup d'œil sur la végétation dans la Hague*, par le même. — *Note sur Potamon Zizii*, par le même, plante qui n'est pas dans Brébisson, trouvée par le botaniste Lebel, de Valognes. — *Feuille des jeunes naturalistes*, n° de nov. — Notre correspondant à Saint-Vaast-la-Hougue, M. Aug. Courtois, nous offre : *Plantes de mon Herbier*, qu'il a distribuées, sans doute pour ses élèves, en plantes alimentaires, fourragères, médicinales, indigènes, vénéneuses, etc.

Envoi de Mgr. Deschamps du Manoir. — Plusieurs numéros de la *Semaine catholique* d'Avignon et de Carcassonne, continuation de *A travers l'Italie*, avec un fascicule de *La Campania sacra*. — De M. le commandant Pigeon, à Granville, *Coupe du bassin de Mortain* à placer, avec la carte géologique de l'Avranchin, à la fin du mémoire lu par lui à la Société, en mai 1887. — De M. Garnot, président de l'ancienne Société d'Agriculture d'Avranches : *Bulletin du Syndicat des Agriculteurs de la Manche*.

Jeanne d'Arc a Domrémy. — Livre offert à notre Société dont il est membre, par M. Siméon Luce, membre de l'Institut. L'auteur a bien droit à sa devise : *Vive labeur !* Pour lui les livres succèdent aux livres, puisés aux sources profondes et avant lui ignorées, et on pourrait dire sur lui : honneur couronne labeur ! puisqu'il est arrivé à l'Institut et à la grande réputation. Nous étudions en ce moment, pour y chercher les preuves d'une insurrection populaire normande, pendant l'occupation anglaise, ses deux vol. où la *Chronique* du Mont Saint-Michel, fortement annotée, est suivie des pièces les plus probantes pour l'étude de notre province alors. Son livre sur Jeanne-d'Arc, avant l'accomplissement de sa mission, est une œuvre bien connue, qui a eu les honneurs de la publicité de la première de nos

Digitized by Google

Revues. Il nous suffira donc de dire que le fond de ce fort volume, ce sont des recherches critiques sur les origines de la mission de la Pucelle, dans laquelle il a incarné la résurrection de la nationalité française. Normand lui-même, enfant d'Agon, il a un amour passionné pour la patrie normande et pour juger dans quel esprit il a jugé Jeanne d'Arc, nous citerons ce passage de sa conclusion : « Quant aux origines célestes ou tenant du prodige dont les biographes de la Pucelle se sont presque exclusivement occupés jusqu'à ce jour, c'est Jeanne qui les a affirmées jusqu'à sa mort et personne n'a le droit de mettre en doute la sincérité de son témoignage. Le seul rôle qui convienne à la critique est de rendre hommage à cette sincérité, en réservant la question de la réalité objective de faits miraculeux attestés par l'acccusée de Rouen dans ses dépositions. On admet ou on rejette un miracle, on ne l'explique pas. »

Donné par M. le missionnaire Boutry : — Photographie représentant la cathédrale de Burgos, très fleurie dans ses flèches à jour, une orfèvrerie de pierre, et les Amazones du roi de Dahomé.

Donné par M. Arsène Garnier, de Cuves, de belles photographies sorties de ses mains : une très belle tête de vieillard, à longue barbe blanche, d'un air gai et railleur, celle de M. Metivier, le grand patoisant et poète de Guernesey, l'auteur des *Rimes guernesiaises*, du *Dictionnaire* du patois de Guernesey, etc. ; de nombreuses reliques et autographes de Victor Hugo : une dédicace en envoyant les *Châtiments* : « premier exemplaire : aux pieds de ma Providence, Victor Hugo. » Puis l'envoi du dessin grossi d'une abeille, prise sur le manteau impérial de Napoléon III, avec ces vers : « Filles de la lumière, abeilles, Envolez-vous de ce manteau. V. H. » et cette notice autographiée : « L'abeille qui est sur la couverture de ce livre, avant d'orner les *Châtiments* avait orné le trône impérial. Elle était brodée sur le velours de l'immense manteau de pourpre qui descendait des lambrequins du dais et couvrait le trône aux Tuileries. En septembre 1870, M. Jules Claretie, membre de la commission des recherches des papiers de Bonaparte, a détaché lui-même cette abeille du manteau du trône et me l'a apportée. Victor Hugo, 1er mai 1872, Paris. — Puis représentation de l'aloès et de la fontaine du jardin de Hauteville-house à Guernesey. » Puis encore portrait en photographie de V. Hugo avec cette adresse : « A mon cher peintre, Arsène Garnier, Victor Hugo. » Enfin ce billet pur autographe, à M. Garnier : « Merci du fond du cœur. N'oubliez pas que nous dînons ensemble. A ce soir. V. »

M. Potier de la Varde, conservateur honoraire de nos musées, qui nous a donné son beau fusain intitulé *Effet de matin*, que nous avons

Digitized by Google

tenu à installer dans la salle de nos séances, en face de ses confrères réunis, adresse avec un souvenir affectueux au Président un numéro du grand journal *Le Dessin*, où des critiques sérieux et sévères jugent l'exposition de *Blanc et noir*. Le tableau de M. de la Varde, qui figurait à cette exposition, y est reproduit en gravure et Karl Robert lui consacre un article élogieux, dont nous détachons une appréciation: « Je commencerai par une petite critique à l'égard du dessin de M. de la Varde. L'exécution m'a semblé un peu molle, un peu cotonneuse. A part cette réserve, le dessin est d'une poésie sincère et l'effet du matin avec ses ombres prolongées fort heureusement rendu. Remarquez que ce qui fait la sévérité de ce dessin, c'est que le plan de droite seul est dans une valeur, non très rigoureuse, mais très soutenue. Il est certain que dans la nature il y a peu de noir à l'effet du matin et que si nous pouvions le rendre sans recourir à cet élément de réussite, le noir intense, notre dessin n'en serait que plus artistique. C'est ce qu'a bien compris M. de la Varde : aussi durant notre exposition, son dessin a-t-il attiré les regards de tous les amateurs. »

Baie du Mont Saint-Michel. — *Instance et fixation des indemnités de plus-values* ; Ce sont celles reclamées par la compagnie des polders de l'ouest, et c'est la décision de la commission spéciale, au 24 mars 1887. Ce document, sorti des presses de l'administration départementale, nous est adressé par un membre de notre société, M. Couraye-DuParc, Président de cette commission, composée de MM. Ed. Lorin, rapporteur, Brune, F. Rougeul, Jules Tétrel, A. Trincot. M. DuParc avait, pour cette présidence, les titres de grand propriétaire et de compétence acquise dans une longue carrière administrative et agriculturale. Nous reproduisons ici la note qu'un de nos confrères inséra dans un journal local, en mai 1887 : « Cette commission établit que, par suite de ses travaux, la compagnie des polders a protégé les terrains des bords du Couesnon et qu'ayant donné à ces terrains une plus-value, elle a droit à des indemnités relatives, dont on se fera une idée en voyant par ex. que l'enclos n° 4, à M. de la Villebrune, estimé à 2,623 fr. en 1856, l'est maintenant à 17,700 francs. Les protégés sont soumis à payer les indemnités de plus-value. Il est vrai qu'ils ont eu trois mois pour se pourvoir devant le Conseil d'Etat, ce qu'ils ont fait, mais *adhuc sub judice lis est.*

La question du Mont Saint-Michel. — Lettre à M. le Sénateur Lenoël, par M. Le Marchand, ancien sous-préfet d'Avranches. Qu'on aime la digue ou qu'on la déteste, qu'on en proclame les avantages ou qu'on en détaille les défauts, elle est, elle sera, à moins qu'une de ces tempêtes effroyables, comme la fameuse *Ventée de la Digue*, qui, en

Digitized by Google

1819, balaya celle de Cherbourg, ne la balaie à son tour, ce qui est bien moins probable. La digue est donc un fait, *qui qu'en poist, qui qu'en grogne*. Mais il y a une curieuse lecture rétrospective à faire à son sujet, celle des nombreux écrits qui ont été faits pour l'attaquer et pour la défendre, par exemple les spirituelles brochures anonymes, signées d'un *Bourgeois du Mont*, *Le Mont Saint-Michel au péril des beaux-arts*, etc., que nous tenons de notre nouveau confrère, M. Saint, du service maritimede la baie, un de ceux qui ont perpétré la digue. Mais nous avons après cela senti le besoin de lire quelque chose de sérieux et nous avons sollicité de M. Le Marchand communication du mémoire dont on vient de lire le titre. Pour chose sérieuse, c'est ce qu'on devait attendre d'un homme du pays, de longtemps initié aux questions de la Baie, avec les sources autorisées du sous-préfet même qui l'avait dans son arrondissement. Aussi plans, autorités littéraires et morales, documents officiels, rapports médicaux, constituent la plus forte batterie qu'on ait dirigée en 1884 contre la digue, qui ne s'en porte pas plus mal en 1888. Mais il est encore bien intéressant de voir comment on la traitait alors.

D'abord une voix d'oracle, tombant d'en haut, avait éclaté par la bouche de Victor Hugo, comme du haut d'un Sinaï, avec quatre articles de foi. 1° Le Mont Saint-Michel est pour la France ce que la grande pyramide est pour l'Egypte. 2° Il faut le préserver de toute mutilation. 3° Il faut que le Mont Saint-Michel reste une île. 4° Il faut conserver, à tout prix, cette double œuvre de la nature et de l'art. » Les partisans de la digue croyaient bien réaliser ces commandements, seulement au lieu d'île, ils disaient presqu'île. La Chambre des députés ferma l'oreille à la voix de l'oracle et vota la digue par 321 voix contre 171. La presse cependant avait mené grand bruit, surtout M. Marius Vachon, du *Temps*, dont la lettre sert d'introduction au mémoire de M. Le Marchand : le député d'alors y était mis en contradiction avec lui-même et M. Vachon écrivait au Sénat : « La situation devient de plus en plus grave. — La mer continue son œuvre de dévastation... Il y a péril imminent. Le Sénat sauvera-t-il le Mont Saint-Michel. » C'est alors que M. Le Marchand entra en scène en adressant à un des plus éminents sénateurs, M. Lenoël, un mémoire très chargé de griefs contre la digue. Nous ne reproduirons pas ces arguments très spécieux, qui n'ont plus qu'un intérêt historique. Nous en relèverons un seul que nous aussi nous crûmes très fort, mais auxquels les faits n'ont pas donné raison. L'objection est ainsi formulée par M. Le Marchand : « Il est constant que l'eau potable fait complètement défaut dans le terrain à l'ouest du Couësnon, en Ille-et-Vilaine. Cette eau potable man-

Digitized by Google

quera complètement aussi sur les terrains de même nature que l'on travaille à conquérir à l'est de la même rivière. » Eh bien ! l'eau n'a pas manqué, depuis cette assertion, dans les terrains indiqués : les vastes exploitations de MM. Le Lasseux, Magny, Touzard ne manquent pas d'eau potable, grâce à un système de recueillement des eaux de pluies et de leur conservation dans des citernes. M. Le Marchand fait une autre observation parfaitement juste, c'est que le chemin-digue deviendra inutile, quand la digue de Torin sera achevée. Mais d'abord, quand le sera-t-elle ? et il fallait pourvoir au plus pressé : il y avait péril en la demeure et le bassin de la Bretèche allait avoir le même sort que les marais de Dol. *Caveant consules!*

La Seigneurie du Chatellier, en Vieux-Viel, par notre correspondant, M. Paris-Jallobert, recteur de cette paroisse, travail approfondi, extrait de la *Revue hist. de l'ouest* ; ce chatellier, ou camp, dominait le territoire qui s'étendait entre la forêt de Villecartier, Avranches et Granville. C'est dans une partie de cette forêt que M. Le Héricher et M. Ch. Yvon ont découvert un camp de refuge, entouré de tous côtés de fossés profonds. V. leur récit sur Villecartier au n° 6 de la Revue 1887. — Discours de Distribution de notre confrère, M. Restout, prof. à Domfront ; nous en avons déjà rendu compte : c'est l'éloge des sciences naturelles dans l'instruction et l'éducation. — Yvonne, poëme du pays de Brizeux, par M. E. Dupont, charmante poésie, bien bretonnée, lue dans une de nos séances, maintenant formant un élégant petit volume.

Exposition Fr. Millet. — Elle a confirmé pour nous la double appréciation que nous nous étions faite de ce peintre d'après des dessins et des articles de journaux. Jusqu'ici la presse n'a pas voulu parler la bouche ouverte : elle a respecté sans doute une exhibition qui devait rapporter à une famille intéressante. Mais maintenant qu'elle est close, l'opinion se manifestera en liberté. Cet artiste à la chevelure en broussaille, à la figure fine et bonne, a beaucoup travaillé : il faisait de petites toiles, de petits dessins : c'était la monnaie avec laquelle il nourrissait, à grand peine, une nombreuse famille. La fortune n'est venue qu'après sa mort à ses œuvres ; elles ont trouvé le grand courant naturaliste qui emporte tout aujourd'hui, arts et littérature. Paysan de la Hague, cette Bretagne de la Normandie, il s'est concentré dans l'homme et le sol de son pays : son type humain n'est pas beau : c'est un grand sauvage peu habillé, avec le front d'une espèce de prognathe ! Il est vrai, mais toute vérité n'est pas bonne à dire. Quand la réalité pense ou fait penser, c'est qu'il y a en elle une idée. Millet n'a reculé devant aucune réalité et nous

Digitized by Google

demandons quel autre sentiment que le dégoût fait naître ce tableau qui est son comble, l'énorme truie récalcitrante tirée en avant par trois rustres et qu'une femme pousse au derrière. Mais son grand paysan osseux, malgré son air stupide, ne manque pas d'une certaine poésie, non pas celui qui passe la manche de sa veste, mais celui du tableau LABOR, qui personnifie le travail dur et solitaire, et ensuite par dessus tous l'homme et la femme de L'ANGELUS dont on ne voit plus la face. Son *vanneur* haguais, robuste et grossier, n'a pas la poésie de la vanneuse bretonne qui élève au-dessus de sa tête le sac au grain épanchant sa poussière dans l'air mêlée à la cascade du froment doré. Mais quoi qu'on pense de l'œuvre de Millet, on doit reconnaître qu'elle est bien à lui, qu'elle est empreinte d'une manière très originale et qui se détache nettement des œuvres de ses contemporains. L'austère artiste a aussi visé au joli, et il l'a rencontré dans la BECQUE, et dans le *Bébé* que sa mère étale tout nu, faisant certaine chose sur le seuil de la porte. Mais comme nous le soupçonnions pour expliquer son succès : Millet est un maître pour les scènes où il jette une ou deux figures. On dirait que le paysage est le but et que l'homme est l'accessoire. Où il est beau, c'est dans ses terrains, champs caillouteux et bruyères roses, c'est dans ses ciels et surtout dans ses coups de lumière par des brèches de rocs ouvertes sur la mer. L'ensemble de l'œuvre cause une impression triste : cette terre marâtre, qui a produit ce fils, lequel semble sortir de ses flancs, pour peiner, geindre, ahanner ! C'est aussi son histoire, à lui pauvre travailleur, qui piochait la peinture pour la transformer en pain. Et puis pour nous, gens de l'Avranchin, qui avons aussi tous les accidents d'un sol de granit, qui avons des falaises et des vallées crevant une côte de fer pour voir la mer, notre Hague enfin, nous avons dans Millet comme un peintre de notre pays, et d'ailleurs il n'est pas si loin de nous ce village de Gréville, qui a produit l'artiste Millet, le savant Jean Fleury et sa fille l'éminente romancière, dont le nom littéraire est celui de son berceau. — NOTA : le public parisien nous a étonné sur son peu d'intelligence de la vision artistique : se collant contre la cimaise, il ne sait pas se placer,

Une visite au salon dépense beaucoup de force cérébrale et ne vous laisse emporter que peu de souvenirs. On dit : ils sont trop. On remporte pourtant quelques objets aimés, ou repoussés. Nous, à la sculpture, nous avons aimé le petit violoniste en bronze de Barias, et détesté l'horrible gorille, emportant une femme, pourtant le prix d'honneur, auteur Frémiet, et ri et bien ri des la série de bustes, têtes mesquines et poseuses. En peinture, nous avons protesté contre une certaine admiration de l'Hérodiade dansant devant Hérode, une femme maigre et fluide qui s'écoule le long de ses jambes raides

Digitized by Google

comme deux bâtons, or les Orientaux n'aiment pas les femmes maigres, petite toile et petite scène pour un grand spectacle : beau torse de musicien au premier plan : La Théodora de Benjamin Constant nous a frappé par l'éclat des couleurs et l'effet de la lumière oblique. Quoi donc choisir et aimer dans cette foule bigarrée ? Enfin nous trouvons, c'est une grande toile orientale, exhibition de belles formes féminines à la surface, avec un drame au fond, indiqué par la mystérieuse ombre du maître, et par les nègres étrangleurs, qui donnent le sens du titre, Les Muets : cette belle œuvre, qui a nos préférences, est signée Paul Bouchard. Auprès, un tableautin nous réjouit et nous apporte le pays : c'est Granville pris de l'autre côté des falaises de Donville ; c'est fort exact et fort joli. Les grandes toiles décoratives de Puvis de Chavannes ne parlent pas aux sens, elles font penser avec leurs grands lointains et leurs personnages austères et presque monochromes. Telles sont nos impressions, que nous ne donnons pas comme celles d'un connaisseur expérimenté, mais comme celles d'un ami du beau et d'un chercheur de l'idée.

Peu soucieux de nous trouver seul dans notre opinion modeste, mais hardie, nous ne cachons pas notre joie de la trouver d'accord avec celle des bons juges. Ainsi, pour le violoniste de Barias, notre préféré, un mot d'un critique très intelligent, Jules Lemaitre des *Débats*, confirme notre choix : « Je reconnais, dit-il, je salue ce petit chef-d'œuvre : le *Mozart-enfant* de Barias. » Si nous avons plaisanté des bustes, lui, il va plus loin encore . « Les longues files des bustes sont horribles à voir : tous ces gens s'enlaidissent mutuellement. « On n'est pas fier d'avoir fait, à quelque jour, partie de ces gens-là. Mais ce qu'on ne dit pas assez, c'est que la gloire du salon, ce sont les paysages : seulement, on ne peut les goûter tous : ils sont trop.

A Paris je cherche Avranches et j'en trouve des morceaux : Au Trocadéro, au musée ethnographique, près de l'intérieur breton, saisissant de réalité, voici la coiffe d'Avranches, sur une tête pas belle, mais voilà la coiffe de Granville sur une belle figure : elle est triomphante.

Dans le musée de sculpture comparée : un Mont St-Michel en pierre, pris du beau côté, l'entrée et la tour des corbins, par M. Corroyer, et trois rosaces du cloître, dont une porte le nom, *mag. Joh*, maitre Jean, le maitre de l'œuvre. Au bout du pont d'Austerlitz nous trouvons notre Valhubert, germanisé en Walhubert. Dans les délicieux parterres de cette partie enchantée de Paris, nous trouvons d'aimables compatriotes, que nous dédaignons dans notre pays : c'est le tamarix de nos grèves et le très ornemental onoporde à feuilles d'acanthe Dans les gazons de l'école de Pompée la sauge bleue nous rappelle

Digitized by Google

les îlots d'azur que fait cette belle labiée dans les vastes verdures de Lillemanière et les clôtures des maraichers de Paris avec l'arbuste épineux, le lyciet d'Europe, nous remettent sous les yeux les haies des jardins de Saint-Pair.

LECTURES DE CETTE SÉANCE

1° *Notice sur Thury-Harcourt et son château*, par M. Le Monnier, prof. en retraite, à Ouffières (Calvados). C'est la description de ce beau château et son histoire, puisée à des sources bien autorisées. On voit se dérouler la série des illustres seigneurs, Raoul Tesson, le premier seigneur du château de Harcourt, les Tournebu, les Bertrand de Bricquebec, les Crépin. Le château n'a presque plus rien de féodal : dans la cour d'honneur on voit une statue de Louis XIV, en marbre blanc, avec cette inscription : « *Illic pater et princeps*. A l'ouest du château est la forêt de *Milleharts* et une avenue de vieux ormes, deux fois séculaires. Au nord, la colline dite Queue du Renard, d'où l'on a une belle vue sur le château.

2° Une étude sur G. Postel, de Barenton, par M. X..., rectifiant des erreurs de ses biographies et les complétant, suivie de détails fort importants sur un point controversé, sur l'élan des enrôlements volontaires de la Révolution. On y voit deux familles du Mortainais fournissant aux armées un bon nombre de volontaires, dont on donne authentiquement les principaux : le capitaine Gérard, engagé volontaire en 1791 ; le capitaine Gérard, son frère, partant la même année ; Coisel, Victor, adjudant-commandant ; Coisel, Maurice, engagé volontaire, en messidor, an v ; Coisel de la Houssaye, engagé volontaire en 1792 ; Coisel-des-Moulins, engagé volontaire en 1792 : tous officiers, capitaines ou commandants, ou adjudants-majors.

3° A la prière de M. Pigeon, chef du génie à Granville, retenu pour affaire de service, Mlle Ida Hubert, bibliothécaire, lit le compte-rendu qu'il a fait du livre de M. le comte de Palys, sur Breil de Bretagne, gouverneur de cette ville, vers la fin du XVIe siècle. Il expose sa défense de Granville, attaquée par les Huguenots, et sa tentative infructueuse sur l'archipel normand.

4° M. le Vicomte de Potiche, résidant à Granville, expose de vive voix, d'une manière nette et saisissante, les recherches qu'il a faites aux sources officielles, sur le surnom de la Victoire qui aurait été donné à Granville après sa victorieuse défense contre les Vendéens : il a constaté que Le Carpentier, le Représentant, qui fut l'âme de ce

Digitized by Google

siège mémorable, proposa à la Convention de lui donner ce beau titre, mais aucun document ne fait foi que cette assemblée ait sanctionné sa proposition, mais elle accorda 300,000 francs en réservant l'avenir. Le Président fait remarquer que M. de Potiche s'occupe de la question de l'état ancien de la baie du Mont Saint-Michel et de la forêt de Scissy, et qu'il a réuni un nombre considérable de documents. Il exprime le désir que la Société en ait une prompte communication.

5° M. Sosthène Mauduit, vice-secrétaire, donne lecture d'une relation de voyage, d'un grand intérêt, par M. le missionnaire Boutry, d'Avranches, spéc. sur la Patagonie et l'Araucanie.

6° M. Paul Bouvattier lit une étude du dr Loyer, intitulée *Les frontières de la folie.*

7° Le philologue anglais, M. Spencer Dodgson, a adressé d'Espagne, où il étudie spéc. la langue basque, plusieurs lettres au Président, dont celui-ci donne un résumé. Une de ces lettres, qui a toute l'ampleur d'un mémoire, a été traduite par M. Le Héricher et M. Et. Dupont, et insérée dans le 9e vol. des Mémoires.

8° Sous le titre d'*Excursions avranchines*, le Président fait part des courses qu'il a faites pendant les vacances et présente des notices sur Isigny-Pain-d'Avène, sur Saint-Hilaire-du-Harcouët, sur Mesnilard, Pontorson, la Crenne, Tanis, lesquelles sont insérées dans la *Revue* de la Société.

9° Le Président donne le détail sommaire d'une étude de M. Oscar Havard, recueillant, spéc. dans l'Avranchin, des contes et des légendes, et il lit, dans son entier, un charmant Noël de Pontorson, noté en musique.

10° Le Président fait un compte-rendu de la réunion de la *Soc. linnéenne* à St-Sauveur-le-Vicomte, où il est allé représenter notre Société, et d'une communication qu'il y a faite sur la flore du pays, et spéc. sur l'*hippophaë ramnoïdes* qui habite les pinèdes du littoral, à Denneville en particulier, arbrisseau bien indigène et tellement sauvage qu'il s'y revêt d'épines.

11° Le même lit une appréciation critique et sympathique d'une notice de notre correspondant M. Marquis, curé d'Illiers (Eure-et-Loir), publiée dans le bulletin de la *Soc. dunoise*, sur Gohory et son prieuré de Saint-Michel, et reposant sur des chartes antiques.

Digitized by Google

12°— L'étude sur l'*Etat ancien de la baie du Mont Saint-Michel*, par M. Sarlin, avocat, n'a pu être lue, son auteur ayant été retenu au tribunal : renvoyée à la prochaine séance.

13° M. le dr Aubrée lit, pour son ami, M. Paris-Jallobert, recteur de Vieux-Viel, un travail très intéressant sur le prêche protestant de Cormeray, en Macey, et sur sa destruction : le tout accompagné de faits inédits dramatiques et caractéristiques du temps. (17e siècle.)

14° Avant de procéder à la lecture de : VICTOR HUGO, *dans sa vie privée et intime* à Hauteville-house, à Guernesey, par M. A. Garnier, le Président croit devoir faire remarquer qu'il ne s'agit, dans cette étude d'un très haut intérêt, que de l'homme et du poète, exclusivement à ses idées politiques et religieuses. Ce travail, écrit en littérateur et en artiste, offre, entr'autres mérites, celui de nous montrer un autre Hugo que celui de la légende, un Hugo simple, familier, cordial, et sa place serait parfaitement dans des revues ou des journaux à grande publicité. Le Président lit une notable partie de cette étude étendue, qui s'imprime dès maintenant dans le 9e vol. des Mémoires.

15° M. Jules Durand fait une lecture qui est ainsi appréciée par M. le secrétaire, M. de Chabannes, en son procès-verbal : « C'est un charmant sonnet, à la Vierge, auquel il a donné pour épigraphe *refugium peccatorum*, acte de foi et de confiance à la Vierge, trait d'union entre la justice divine et les pécheurs. »

16° *Le Mont Saint-Michel* de M. Aug. Besnard, de St-James, est une poésie de jeunesse, mais remarquable, dédiée à V. Hugo, et où le jeune poète a su prendre la manière de son type idéal ; il a fait des vers hugotiques, très bien en eux-mêmes, mais qui n'ont pas perdu à passer par l'organe de M. Paul Bouvattier.

17° M. Le Héricher lit une poésie d'un charme profond et d'une simplicité charmante et quelquefois malicieuse : elle est de notre correspondant du lycée de Coutances, l'auteur d'un petit chef-d'œuvre, son conte-poème de Mignon ; a mis en vers *le Grand hôtel de la belle étoile*, dans la montagne d'Arès, recueilli par Luzel, le collectionneur sincère des contes bretons. Le lecteur a rapproché ce dernier du collectionneur fantaisiste et littéraire, M. de la Villemarqué, qui est à quelques égards le Macpherson de la poésie bretonne. Nous mettons ici la poésie de Luzel-Blier.

Digitized by Google

LE GRAND HOTEL DE L'ÉTOILE

« L'auberge aux draps de grosse toile
« A coup sûr ne me déplaît pas ;
« Mais l'Hôtel de la belle Etoile,
« Quel plaisir d'y dormir — sans draps ! »

Quand je fis ce vœu téméraire,
Je me tendis un guet-apens,
Mais je ne croyais pas en faire
Si tôt l'épreuve à mes dépens.

Et voilà — grâce au sort espiègle —
Qu'à jeun depuis l'aube et très las,
J'ai couché dans un champ de seigle,
A l'Hôtel de l'Etoile, hélas !...

— Sous les toits de chaume aux fleurs jaunes,
Bâton en main, je vais cueillant
Les contes, les guerz et les sônes,
Redits près de l'âtre, en veillant. —

Un jour de juin, la plaine agreste
Chauffait à blanc ; j'étais à bout.
Ni gens, ni toits... c'était, du reste,
En Cornouaille, — ça dit tout.

Quand à travers la lande aride
J'atteignis, du hasard conduit,
Le gîte où l'appétit me guide,
Il était onze heures de nuit.

Et moi de frapper à la porte
Et de prier qu'on m'accueillît.
Une voix cria rude et forte :
— « Que cherchez-vous ? » — « Brave homme, un lit. »

— « Je dors, passant. Décampez vite.
« Ouvrir à cette heure est malsain. »
Et pour quêter un nouveau gîte,
J'allai heurter chez le voisin.

Digitized by Google

— « Qui frappe à ma porte ? » s'écrie
Le voisin d'un ton courroucé.
« Brave homme, ouvrez-moi, je vous prie !
« J'ai faim et je suis harassé. »

— « Je veux dormir, allez au diable !
« On n'entre pas dans ma maison. »
Me faudra-t-il, chose incroyable !
Coucher à jeun sur le gazon ?...

Et de mon lourd bâton, pour arme,
De ci, de là, heurtant, frappant,
J'éveille les chiens au vacarme,
Et l'écho me répond : pan ! pan !

Le bourg résonne à mon tapage ;
Mais tout reste clos et scellé.
Chacun fait le mort, et j'enrage...
Fin finale je m'en allai.

Ce méchant village se nomme...
Mais pourquoi vous dire son nom,
Puisque les Bas-Bretons, en somme,
Ont mérité leur bon renom ?

— D'ailleurs ; en été, sur la dure
Coucher dehors n'est pas grand mal ;
Et c'est, à défaut d'aventure,
Un incident original.

La nuit m'apportait sous ses voiles
Les parfums des champs exhalés,
Le ciel souriait plein d'étoiles ;
Le grillon chantait dans les blés...

Je dormis peu. Ces yeux sans nombre
Ouverts sur moi, ces frais parfums,
Ce grillon même : tout dans l'ombre
Évoquait l'âme des défunts.

— Mais voici que l'aube me jette
Son trait de flamme ; et du sillon,
Sonnant le réveil, l'alouette
S'élance en joyeux tourbillon.

Digitized by Google

Le rouge-gorge lui réplique ;
Et bientôt dans chaque buisson
J'entends, de mon lit bucolique,
Chanter merle, grive et pinson.

Partout babil, chansons, ramage,
Oh ! le doux concert argentin !
Chaque oiselet dans le feuillage
Fait sa prière du matin,

Et moi, pris au charme, je reste
L'oreille ouverte à leurs accords,
Sans me plaindre (je vous l'atteste !)
D'avoir passé la nuit dehors.

— Mais le soleil, naissant à peine,
Embrâse les cieux envahis, —
Debout ! et, du mont à la plaine,
Arpentons encor le pays !

Et gaîment, sous la clarté sainte,
A travers la lande aux fleurs d'or
— Tout en ruminant cette complainte —
Je repars, et je dis encor :

« L'auberge aux draps de grosse toile
« Est logis pour gens délicats,
« Mais l'Hôtel de la belle Etoile,
« Pour y dormir, l'on n'en meurt pas. »

Novembre 86. Paul Blier.

18° M. Paul Bouvattier lit pour l'auteur, M. Et. Dupont, retenu à Caen par ses cours de droit et de littérature, un petit poème Karlingien, inspiré par la chanson de Roland, qu'il a beaucoup pratiquée, et intitulé *La première peur de Roland.*

LA PREMIÈRE PEUR DE ROLAND

A J.-J. DE HEREDIA.

Le soleil flamboyant au ciel bleu de l'Espagne
Faisait étinceler les hauts pics des sierras,

Digitized by Google

Et de ses lourds rayons écrasait la campagne ;
Roland, que la chaleur torride rendait las,
Le grand Roland, préfet des Marches de Bretagne,
Monté sur Veillantif, allait à petits pas.

A quoi donc songeait-il ? Etait-ce à la bataille
Où le dos des Païens apprit que Durandal,
Par Monsieur Saint-Denis, frappe à grands coups de taille ?
Et le comte Roland, courbé sur son cheval,
Dont la housse d'acier portait plus d'une entaillle,
Cherchait pour un instant de l'ombre dans un val.

Lui, par qui le Saxon s'était soumis, docile,
Il songeait aux Païens, luttant en vrais démons ;
Saragosse, toujours, tenait bon sous Marsile ;
Toujours, les Sarrasins, embusqués dans les monts,
Rendaient, par le pays, la marche difficile,
Et respiraient dans l'air la haine à pleins poumons.

Il allait ! se plaignant que la désespérance,
Malgré les douze Pairs, se glissait dans les camps :
Oser désespérer, fils de la douce France ! »
Les murmures, hélas ! devenaient plus fréquents,
Et les soldats comptaient les longs jours de souffrance,
Qu'il fallait endurer, depuis bientôt cinq ans !

L'archevêque Turpin, dont les saintes prières,
Chaque jour, pour les Francs, montaient au Dieu des forts,
Déplorait en secret ces luttes meurtrières ;
Charlemagne semblait rongé par le remords,
Et Roland sentait bien des pleurs à ses paupières,
Quand il comptait les noms de ses chevaliers morts...

Mais, comme il traversait les landes désolées,
Que les siens ravageaient par le fer et le feu,
Près d'un hameau détruit, dans les moissons brûlées,
Il vit un jeune enfant, à l'œil limpide et bleu,
Fleur éclose au soleil ardent de ces vallées,
S'arrêter devant lui, beau comme un jeune dieu.

« Serais-tu de ceux-là, dont la race maudite,
« Dit l'enfant, vient troubler notre profonde paix?

Digitized by Google

« L'Espagne ! Ignores-tu le peuple qui l'habite ?
« On peut vaincre ; dompter de vaillants cœurs, jamais !
« Notre courage est grand si l'Espagne est petite,
« Et l'exemple des chefs haut comme nos sommets ! »

Le comte se dressa fièrement sur la selle :
« Oui, je suis de ceux-là, car j'ai pour nom ROLAND,
« Roland, dont Durandal, bonne épée, étincelle,
« Et dont le tranchant jette un éclair aveuglant
« Lorsque dans la mêlée un sang chaud en ruisselle
« Et quand elle poursuit l'ennemi, pointe au flanc ! »

Mais quand il vit l'enfant, frêle comme une fille,
Dire : « A nous deux ! » avec un grondement de voix,
En tirant un couteau, caché sous sa guenille,
Mince lame de fer dans un morceau de bois,
Quand il vit ce héros dans cette souquenille,...
Alors Roland eut peur pour la première fois !

Août 1887. Etienne DUPONT.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Le Président reçoit la visite, depuis quelque temps annoncée, du sénateur de l'Orne, M. de la Sicotière, un des premiers maîtres ès-sciences historiques normandes : quelques heures sont passées en agréable causerie sur diverses matières spéc. sur son *Hist. du général de Frotté*, qui va paraître en deux vol. in-8. Le Président lui suggère quelques traits pour son héros : sa blessure en assiégeant l'église de Cuves, le père Guillot d'Avranches, dénommé d'un nom de guerre par Mme de Frotté, *Pauvre Jacques*, d'après la romance favorite de Mme Elisabeth. Une après-midi est donnée à la visite de nos musées ; M. de la Sicotière en sort très content, enchanté surtout du musée lapidaire. Nous sommes accompagnés par Mme de St-Pair et Mlle Olivier et notre confrère, M. Arthur de Clinchamp. Il y a déjà longtemps, c'était en 1839, lors de la session à Avranches de l'*Assoc. normande*, M. de la Sicotière écrivait de nous et de notre région les choses les plus flatteuses. Les littérateurs paient l'hospitalité à leur manière, qui en vaut bien une autre : ils décrivent, ils poétisent les lieux pittoresques et historiques et les cités, où les administrateurs et les administrés rivalisent de zèle et de dévouement au bien public, où toutes les opinions se confondent dans une même pensée de gloire nationale, etc.

Digitized by Google

Le ministère de l'instruction publique nous avise de l'envoi du tome x du magnifique ouvrage du musée Guimet sur les religions orientales.

Un confrère nous communique *Le Mont Saint-Michel au péril des Beaux-Arts*, appel désespéré d'un *petit Montois*; cette brochure d'un anonyme, encore peu connue, est contre cette commission des beaux-arts qui voulait jeter la digue à la mer et la rendre responsable de quelques dégâts aux remparts, mais en définitive n'a rien fait, car nous ne pouvons croire, comme cette brochure maligne l'en accuse, de les avoir nuitamment dégradés par la main de ses agents. Gaie et triomphante, cette pièce ne manque pas d'esprit : elle est opposée à l'inflexion de cette digue vers l'ouest, que nous aimerions assez, pour la grâce de la courbe et pour un petit port devant la porte du Mont ; elle conserve l'état actuel en ouvrant au bout de la digue une porte entre les deux tours, ce qui est indispensable dans cette hypothèse.

On a parlé des chiens militaires, à propos de l'essai de mobilisation d'un corps d'armée, mais on n'a pas parlé des chats militaires. Or il y a des chats militaires, à telles enseignes qu'une de nos *membresses* a écrit à un président de Société pour les animaux en faveur de ces pauvres bêtes dont on avait réduit la nourriture de cinq à trois centimes par jour.

Un travailleur infatigable, au travail facile, M. Georges d'Avenel, vient à peine de publier son 3e vol. de *Richelieu* et d'analyser les matériaux pour le 4e, qu'il a déjà jeté les fondements d'un nouvel ouvrage, d'une matière difficultueuse, par conséquent attrayante, qui pourra prendre le titre de Etudes économiques sur l'ancienne France. Pour cette œuvre le Président l'a mis en rapport, par l'intermédiaire obligeant de notre confrère à Cambridge M. Arthur Ropes, avec un prof. d'Oxford, M. Rogers, qui prépare en ce moment les 5e et 6e vol. d'un ouvrage analogue sur le moyen-âge anglais.

Notre confrère, M. René de Cantilly, de Lolif, au Guesnay ou Quesnay, où le gui a poussé sur un cotoneaster, nous entretient d'un *guetteur* ou Tour du guet, et échauguette d'une habitation d'Ernée, et de son système d'installation intérieure de l'homme du guet. Il ne désespère pas de l'obtenir pour notre musée lapidaire.

Dans un roman de la *Revue des Deux Mondes* par A. Delpit, nous rencontrons un mot, qui nous semble nécessaire, et que Littré a cité en l'appelant néologisme, avec cette citation de Th. Gautier : « D'un côté la modernité la plus extrême, de l'autre, l'amour austère de

Digitized by Google

l'antique. » C'était en 1869 : Delpit ne l'a donc pas inventé et il était déjà sans doute dans la circulation. Ce passage fixe bien l'idée, le passage de Delpit aussi : « Il manque de modernité : c'est un attardé des générations qui nous précèdent. »

Nous ignorions que le terme *dam*, abreuvoir, dans l'arrond^t de Coutances, sur le littoral, mot essentiellement populaire, et d'origine germanique et scandinave, eût passé dans la langue savante en fr. où dame signifie canal et barrage. V. Littré. Mais pourquoi met-il *dame damée*, femme mariée, à l'article du jeu de dame? c'est celle qui a passé du nom de demoiselte au titre de dame, de madame.

La très moderne et très modeste église, ou ecclésiole de Saint-Martin-lez-Avranches, vient de se développer en longueur par l'addition d'un nouveau chœur. C'est un exemple très louable d'initiative privée et communale. Sans architecte, sans secours de l'Etat, M. le Curé et M. le Maire, M. Sosthène Mauduit, ont fait face à la dépense. Ils ont introduit dans le mur oriental une grande fenêtre venue de l'église démolie de N.-D.-des-Champs, assez jolie, à tête trifoliée, qui induira les archéologues futurs dans une jolie erreur sur l'âge de cette église.

Dans la *Revue de l'enseignement*, que dirige en partie notre éminent recteur et confrère, M. Edgar Zévort, dans les comptes-rendus des examens pour les langues vivantes, on ne signale pas d'autre épreuve que celle du thème et de la version, « voilà pourquoi votre fille est muette » c.-à-d. pourquoi on ne parle pas ces langues. En effet, écrire une langue, c'est l'enfance ; la parler, c'est l'adolescence ; la comprendre parlée, c'est la virilité et aussi le but suprême, mais aussi le plus difficile à atteindre. Avec de pareils programmes, nous resterons au-dessous des autres nations.

Il paraît qu'il y a une poésie, supposée française, une prosodie nouvelle, celle des décadents : c'est contraire aux habitudes de l'oreille, cela cloche, cela ne tient pas debout, mais c'est neuf, çà attire l'œil et éveille l'oreille. En voici des échantillons pris dans le dernier numéro du *Trouvère* : 1° — Fille énorme encor du déluge universel ; 2° Elle monte dans sa puissance universelle ; 3° Quelle absinthe avant ton dernier Pantagruel. Ce sont des alexandrins : comptez : oh ! il y a bien douze syllabes.

M. Chaillou de l'Etang, notre confrère, nous rapporte deux locutions entendues à Champeaux et à Sartilly : 1° « *Attendez que je hope du*

Digitized by Google

tchu pour trinquer do vous. » C'est le verbe *hoper* (faire *hop*), sauter vivement en haut. 2° — « Etre à coujutrain. » C.-à-d. être couché à plat ventre sur la paille ou l'*étrain* (du l. *stramen*, couche) et les autres mots sont : coucher et le v. fr. *jus*, en bas, du bas-lat. *josum* et *jusum*, qui est dans le fr. jusant, et qui sort du lat. *deorsum* contracté en *jorsum*.

Voilà que s'élèvent au bord de la grève, en Bas-Courtils, des hérbiers immenses conquis sur la mer, en vue du Mont Saint-Michel, un petit château gothique d'un bon style, et une jolie chapelle du même genre. C'est la propriété de Mlle Périer, et l'œuvre de M. Paldieu, de Saint-James. Mais, signe des temps, les encadrements du château sont en ciment et la chapelle entière n'est que briques et ciment ; mais tout cela imite parfaitement la pierre et le granit et ne coûte que la moitié de ces matériaux. Quant à la durée, nos enfants en sauront quelque chose. Cette chapelle, une bonbonnière, un bijou, un joujou d'oratoire de châtelaine, est très ornementée, gaie et pimpante : statuettes de cire, saints de plâtre, pourpre et or, etc. Les gâcheurs de plâtre et de ciment, l'effroi des artistes et des archéologues !

Pour M. le capitaine de vaisseau Jouan, la Polynésie est comme une seconde patrie, la plus fleurie, la plus parfumée : il n'est pas étonnant qu'à Cherbourg, près du foyer du marin à la retraite, il se plaise à l'habiter par la pensée et qu'il reprenne encore une fois l'intéressante thèse du peuplement de cette partie du monde. Il vient de le faire dans l'ouvrage qu'il nous envoie, en fidèle correspondant : *Les Légendes des îles Hawaï*, ou îles Sandwich, et le *Peuplement de la Polynésie*. Il adopte et développe l'opinion de l'anglais Fornander, celle d'une origine asiatique, en se servant de sa méthode qui est celle de la ressemblance des noms de lieu : il donne à cette thèse tous les caractères de l'évidence.

On pose la question suivante : y a-t-il eu un château de Millhare, servant de point de départ à une expression railleuse de notre pays où l'on appelle « château de mille harts » une habitation disloquée qui ne tient plus debout que comme ligotée de milliers de ces liens de bois tordu qu'on appelle harts? Une vieille dame de notre connaissance donnait ce nom à une masure, une *cranière* du Val-St-Père. Duperrier donne sur ce mot un curieux rapport : « sentir la hart » (la corde) vaut autant être chatouilleux de la gorge. Cf. le bois de *Millehars*, près du château d'Harcourt. Pourquoi cette note? C'est que ce mot, comme Millière, pourrait bien recouvrir un mil-

Digitized by Google

liaire romain : Le Millehard du Val-Saint-Père est environ deux milles d'*Ingena* (Avranches).

M. Créances, dont on n'a pas oublié les longs et bons services envers notre association, attaché au collège de Carentan, comme prof. de sciences naturelles, vient d'être nommé principal du collège d'Arnay-le-Duc, dans la Côte-d'Or : c'est une ville de deux à trois mille habitants.

M. Mottay, vicaire de N.-D.-des-Champs d'Avranches, a entrepris de composer l'histoire de la chapelle de N.-D.-sur-Vire dans la commune de Troisgots, vulg. Trégoz, litt. passage sur la rivière (*treiz*, passage, *gor*, cours d'eau). La famille de Trégoz a une place très distinguée dans l'histoire de la Normandie. Des historiens donnent des Trégoz pour compagnons à G. le Conquérant, cependant d'après les recherches faites par M. Le Héricher et M. Et. Dupont dans le *Dom's day book*, leur nom n'est pas dans ce grand terrier de la Conquête, ni par conséquent dans le livre explicatif et par ordre alphétique que le conservateur du musée britannique, sir Fréd. Madden a fait, comme clef de la difficile sténographie de ce livre qui est dans notre bibliothèque, don du vénéré M. de Pirch. M. Le Héricher a poursuivi ses recherches dans *Conq. d'Angl.* d'Aug. Thierry, qui, en outre du registre le plus authentique, celui de l'abbaye de la Bataille, a donné une autre liste des conquérants extraite de la chronique de Brompton, où les noms sont groupés par deux, et il a trouvé le nom cherché sous cette forme : « Trayly et Traygod » ce dernier étanl prononcé *Trego* à la manière populaire et normande et ces deux noms Trelly et Tregoz, représentent deux paroisses peu éloignées. M. Mottay croit pouvoir établir la haute antiquité de la chapelle de N.-D.-sur-Vire : ce qui nous semble difficile.

On sait que la Belgique est, avec Jersey, un des points de l'Europe où la population est la plus dense; ce qu'on sait moins peut-être c'est que c'est un pays éclairé, où le droit électoral n'est concédé qu'après examen civique et où l'instruction primaire et spéciale est la plus soignée. Nous en avons une preuve éclatante sous les yeux dans le programme, qui nous est envoyé, du concours professionnel et industriel, attaché à l'exposition internationale que la Belgique prépare pour 1888. Nous y remarquons deux choses excellentes que nous n'avons pas en France : les jardins d'enfants et les excursions scolaires. Le collège d'Avranches eut autrefois ce dernier exercice dans les visites des rhétoriciens et grands élèves au Mont Saint-Michel, au camp du Châtellier, dans des randonnées botaniques autour d'Avranches.

Digitized by Google

M. Et. Dupont nous écrit de Caen, qu'il ne peut être à notre séance du 10 nov. pour y lire sa poésie Karlingienne, la *Première peur de Roland* et envoie un document pour servir à l'histoire du collège d'Avranches. C'est le relevé d'un registe ms., fin du XVIIIe siècle, de la bibl. d'Avranches, relatant les personnes qui ont contribué à la bâtisse et à l'arrangement de ce collège, d'après le projet de l'évêque Mgr de Belbeuf, lequel souscrit pour 3,600 livres. En 1782 il donne cent et une livres « pour les pauvres écoliers du collège en faveur desquels Sa Grandeur à la bonté de payer tout ou partie des quatre livres dues pour l'année scholastique. » Les souscripteurs appartiennent au clergé, à la noblesse, à la bourgeoisie et au commerce. Beaucoup de personnes éloignées envoient leurs offrandes, et de nous même nous citons ici Lechevalier de la Martre, qui fut anobli pour ses services rendus outre-mer, et Oury, de Genêts, qui envoyèrent de St-Domingue de fortes sommes. Joly de Fleury, ministre des finances envoya 3000 l. Un procès-verbal de 1786 signale « les soins officieux et le zèle patriotique (mot nouveau) dont M. de Montitier a fait preuve envers le collège. » Notre regretté bibliothécaire, M. G. Bouvatier, a écrit sur ce registre le total qui est de 49,401. l.

Envoi de l'Etat en nov.. : 1° *Bibliog. des soc. savantes de la France*, par E. Lefèvre-Pontalis, imp. nationale, où figure notre compagnie, fondée en 1834, autorisée en 1836 : Mém. T. I 1842 ; T. VII, 1885, in 8° ; *Revue de l'Avranchin*, paraissant par livraison trimestrielle T. I, 1882 - 83, T. III, 1886 - 87, in 8°. 2° Bibliog. des travaux des soc. savantes de France par le même et de Lasteyrie, un fort vol. in-4° où n'apparait pas encore la Manche.

Journal des Débats, Revue des deux mondes, nov. — A qui n'arrive-t-il pas de prendre le mot populaire ou patois, au lieu du terme français, quand il sert mieux sa pensée ? Nous avons nous-même ,en ce pays avranchin, préféré plus d'une fois au français « de suite » le mot populaire « d'affilée. » qui dit l'idée élégamment et d'une manière claire et limpide, et se rattache régulièrement au français « affiler » (Littré), mettre des arbres à la file des uns des autres. Mais voilà qu'il entre dans la langue litt., dans une revue correcte, celle des *Deux-Mondes*, dans un journal puriste aussi, celui des *Débats*, où Jules Le Maître a préféré gicler à jaillir. Toutefois dans cette voie, il faut aller pas à pas et avec attention, et tout le monde n'a pas l'autorité pour introduire un néologisme. Il faut être Montaigne qui disait : « quand le français ne vient pas pour l'idée, que le gascon y arrive. » ou Voltaire dont ce mot est bien connu : « La langue française est une

Digitized by Google

gueuse honteuse à laquelle il faut faire l'aumône malgré elle. » Mais si la tradition est respectable, il faut qu'elle s'accorde avec la raison : malgré les grammaires, malgré le *Jal des Débats*, nous ne pouvons nous plier à écrire : « Etant donné ces conditions, ces motifs.; » Il y a là un singulier qui est bien singulier.

Entre beaucoup de formes grammaticales, qui devraient être réformées et qui le seront, comme n'étant pas fondées, c'est la négation, sans aucune raison d'être, qui entre dans nos phrases comparatives, négation oiseuse. qu'on ne trouve ni dans la langue anglaise, ni dans le latin, ni dans le grec. Que fait-elle dans cette phrase : « La beauté est plus grande qu'il *ne* peut la concevoir : » Retranchez la et le sens, qui est positif, n'y pert rien et y gagne en régularité. Du reste je crois que cette superfétation s'en va et je lis dans un article littéraire des *Débats* : « Il n'a pu agir autrement qu'il a fait. » Or, autrement ou mieux est un comparatif.

M. Ponroy, juge au Tribunal d'Avranches, remet au Président de la part de son frère, M. Ponroy, un des principaux membres de la *Soc. des Ant. du centre*, un petit parchemin renfermant le diplôme du diaconat pour Laurent-le-Roy, conféré par G. de Boylève, év. d'Avranches, à la date de 1653. — M. l'Instituteur à Saint-Vaast-la-Hougue, membre correspt., M. A. Courtois, fait hommage d'articles publiés dans le journal *Le Val-de-Saire*, sur l'agriculture à l'école, l'étude de la géologie à l'école primaire, l'horticulture, sur les oiseaux : instituteur savant, zélé, passionné pour agrandir le savoir de ses élèves primaires : mais si tout cet enseignement était vraiment réalisé, il y aurait surmenage et bourrage.

La principale rareté de la biblioth. de notre Soc. est un ex. du fameux DOM'S DAY BOOK, l'exemplaire même de lord Berwick, que M. de Pirch obtint pour nous, par l'intermédiaire de M. Guizot, ambassadeur de France à Londres. Les Anglais ont célébré l'année dernière la commémoration de ce grand-livre de la Conquête. M. L. Delisle, au nom de la *Soc. de l'hist. de France*, a communiqué au comité de cette fête un fac-simile d'une charte de 1088, celle du duc Robert, concédant au Mont Saint-Michel : « *villam que vocatur Ardevun et in eadem villa feriam annalem* » charte d'ailleurs souvent citée ; M. Delisle nous offre un ex. en fac-simile de cette vénérable pièce.

Il y a une filiation des esprits, une parenté des livres : cette réflexion nous vient au sortir de *Mme Bovary* de Flaubert,

Digitized by Google

lequel a engendré Zola, un père distingué et sobre encore, un fils luxuriant, éhonté et s'enivrant de tout. Mais ces romanciers, tant lus, exercent une influence sur le langage. Le premier, de Rouen, a des normandismes, mais en petit nombre. Il ne faudrait pas prendre pour tel un tour comme celui-ci : « Il n'arrêta pas de discourir. » Voltaire avait employé arrêter avec un infinitif : « Cela m'arrête de vous écrire. » (Lettre 196). Mais nous ne trouvons pas trace d'un sens très singulier du verbe consulter chez le peuple à Avranches. On dit en français qn'on consulte un médecin, et que celui-ci questionne le malade : à Avranches c'est le médecin qui consulte le malade. Vous entendez dire : c'est un bon médecin, il m'a bien consulté, lisez habilement questionné, ou mieux encore m'a donné une bonne consultation.

Un journal local, fin de nov., nous donne un article distingué : Impressions sur un livre intitulé *Récit d'une jeune femme*, le livre bien connu de Mme Florinda d'Emanville. Dans ces impressions se trouvent réunies de l'histoire littéraire, au début, et une fine appréciation de cette existence jeune et tellement éprouvée, ce qui est dit très bien, comme mot de la fin : « On sait gré à l'auteur d'avoir souffert, tant il a bien souffert. » Bien que l'article ne soit pas signé, on y reconnaîtra aisément l'auteur à sa gracieuse manière : celle qui tient si élégamment la plume, manie également bien l'archet, le pinceau, l'ébauchoir : elle est de notre académie : elle pourrait l'être de plusieurs.

C'est une exclamation fréquente chez notre peuple avranchin que celle de *Bon sens !* exprimant surprise, étonnement, indignation même, et représentant : y a-t-il là du bon sens, du sens commun ! nous ne savons pas pourquoi un romancier célèbre, en mettant cette exclamation dans la bouche de ses paysans de la Beauce, l'écrit toujours : bon sang ! Le même romancier écrit aussi : « ne te mange pas les sangs pour des bêtises. » Nous avouons n'avoir jamais rencontré *sangs* au pluriel : Littré n'en cite pas un exemple. Faut-il écrire « Ne te mange pas les sens ? » Le peuple en général et le nôtre en particulier fait un grand usage et un usage judicieux de la préposition *de*, accentuée, marquant le point de départ, la séparation, cet ablatif latin (Le *from* anglais) qui s'efface en fr., puisqu'il se confond avec le *de* génitif. Comme exemple : défiliation (filiation), décesser (cesser), dégouttière) gouttière, défluxion (fluxion).

Un de nos confrères, qui venait de chanter la *marche des soldats* de Faust, en gravissant la côte de Marcey, avec une basse de tem-

Digitized by Google

pête de décembre, électrisé par la vue soudaine de notre cité, dans un rayon de soleil, improvisa, air et paroles, un chant avec ce refrain : « Salut, Avranches, la jolie ! Salut, Avranches, ma chérie ! Salut, Avranches, ma patrie ! »

On vient de réimprimer une pièce rarissime : « Deux discours sur les faits miraculeux advenus depuis quelque temps à l'endroit de plusieurs pèlerins de St-Michel du Mont de la Mer, avec les cantiques ou chansons sur lesquels ont été faits lesdits discours. Ensemble un sonnet sur la construction et bastiment de l'église et abbaye dudit Mont Saint-Michel. En quel temps et soubs quel roy de France a esté bastie et fondée et par qui, par Christofle de Bordeaux, parisien, Paris, 1613, in-8° de 22 pages.

Pour rappeler le souvenir de notre très regretté bibliothécaire, M. Gustave Bouvattier, qui nous exposa les belles trouvailles faites à Caranda, par son ami M. Fréd. Moreau, nous saisissons une occasion favorable, c'est la note que M. Deloche vient de présenter sur une nouvelle livraison de l'*Album de Caranda* (Aisne), à l'Ac. des Inscriptions, où se trouve la description des fouilles exécutées par M. Moreau et des objets précieux qu'il a recueillis.

Vient de paraitre : l'*Ami Mac Donald*, par Max Orell, le pseudonyme de quelqu'un qui a résidé à Avranches, d'où il est parti plus vite qu'il n'aurait voulu. Il continue d'exploiter avec talent, et avec un mélange de faux et de vrai, l'Angleterre et l'Ecosse. Or, *Donald* est le nom générique de l'Ecossais, comme Paddy (Patrice), est celui de l'Irlandais, frère Jonathan de l'Américain, John Bull de l'Anglais ; Jacques Bonhomme fut le surnom du peuple français, et l'Anglais nous appelle *Jack frog*, Jean-la-Grenouille, comme mangeant de ce batracien.

M. le vicomte d'Avenel vient d'aborder l'étude d'un nouveau sujet très difficile, les salaires au moyen-âge. Il a prié le Président de faire des démarches pour le mettre en relation avec un prof. d'Oxford M. Thorold Rogers, qui a traité ce sujet dans son livre, déjà célèbre, l'*Agriculture et les prix*. Notre confrère, M. Ropes, à Cambridge, a été prié d'être l'intermédiaire, et les relations sont établies entre ces deux historiens traitant de la même matière, comme nous l'avons déjà dit.

Une statuette de bronze, très jolie, antique, une espèce de lutteur qui rappelle, avec la même dimension, notre curieux bronze de guer-

Digitized by Google

rier à la lance, au casque grec, et prob. gaulois, a été volée avec effraction en juillet 1887, au Musée d'Epinal. Ce musée, dans l'espoir de la recouvrer ou de trouver le voleur, nous en envoie une reproduction en gravure.

Une dame très distinguée vient de mourir au château du Marcelet, près Caen ; elle était la belle-sœur d'Edelestand du Méril, dont le nom et les œuvres ont paru plus d'une fois dans nos publications sous la plume reconnaissante du Président. Mme du Méril recevait dans son château beaucoup de gens de savoir et d'esprit ; on en aura une certaine idée d'après une conversation qui y avait lieu entre Charma, le célèbre philosophe de Caen, M. Barbé d'Aurevilly et un ecclésiastique. Celui-ci crut devoir résumer une trop longue discussion sur Pascal : « Avouez, du moins, dit-il, que Pascal était un génie effrayant, » selon un mot bien connu. Dites « un génie effrayé, » riposta M. Barbé d'Aurevilly, qui ne fut pas toujours aussi heureux dans certain jeux de mots.

D'après l'avis d'un comité composé du Prés. du Secrét. et du Vice-Secrétaire, du Trésorier et de la Bibliothécaire, le Président écrit une lettre à M. Le Riverend, agent-voyer à Pontorson, exprimant la gratitude de la société pour le dévouement qu'il a montré à l'effet d'obtenir l'inscription de la fontaine de Morfrée en Sacey, pour notre musée lapidaire, et lui demandant l'état des dépenses que cette affaire lui a occasionnées. Qu'est-ce donc que cette inscription indéchiffrée, que nous recommandons à M. le chanoine Pigeon? Nous l'avons palpée sous l'eau, mais ce n'était pas le moyen de la lire ; nous en avons reçu un calque : les lettres, assez arrondies, s'éloignent bien des formes anguleuses des runes et de l'alphabet runique, d'après celui de X. Marmier que nous avons sous les yeux et d'après des caractères dans Manasblad (Mensuelle feuille), admirable revue des antiquités Scandinaves que nous donne KONGL. VILTERHETR HISTORIE OCH ANTIQUITETS AKADEMIENS MANASBLAD, Stockholm, 86 et 87. Reste l'hypothèse d'une écriture celtique.

Pour confirmer le principe que les noms d'oiseaux viennent en général de leur cri ou de leur chant, nous relevons le bobolnsk mélodieux de l'Amérique, dont le nom rappelle celui du bulbul, le rossignol d'Afrique, et ces noms font entendre les notes liquides et limpides du chant de ces oiseaux.

La question de l'origine du jury est-elle encore controversée ? On l'a cherchée dans le droit romain : nous nous inclinons pour une ori-

Digitized by Google

gine germanique ou scandinave, nous nous appuyons sur ce texte de *Saxo grammaticus* sur le tribunal institué par Regnar Lodbrok : « *Ut duodecim parium judicio mandaretur.* »

Les Johns Hopkins university studies sortent du cercle des études purement américaines par ce n° IX qui nous est envoyé en octobre 1887 : on en jugera par le titre : *The prediction of Hamilton and* de *Tocqueville*, par James Bryce, M. P. Jusqu'à quel point ces prédictions, dont celle de Hamilton date d'un siècle, se sont-elles réalisées ? C'est l'objet de ce mémoire qui offre à la fin l'imposant tableau de progrès que les Etats-Unis ont réalisé depuis la mort de l'un et l'autre publiciste.

En septembre dernier. notre confrère M. Ch. Guérin, de Mesnil-Thébault, a adressé au congrès pomologique de l'Ouest un mémoire sur la germination et la propagation du gui : une médaille de vermeil lui a été accordée au concours promologique qui a eu lieu récemment au Havre. Nous nous félicitons d'avoir encouragé M. Guérin, par nos articles dans la *Revue de l'Avranchin* à persévérer dans ses recherches sur le fameux parasite, dit des druides « à la serpe d'or. » Mais est-il bien sûr que l'or soit tranchant ?

M. Ch. Guérin nous informe (15 nov. 1887), qu'une hache en diorite, haute de 8 c., de la période de la pierre polie, vient encore d'être trouvée aux Biards. C'est le *neuvième* objet de ce genre trouvé en cette commune depuis 1881, sans compter une vingtaine d'autres de toutes couleurs qui sont dans les remblais du pré voisin du château des Biards.

Nous attribuons à notre confrère, M. Le Court, notaire à Dauville, auteur de la remarquable étude historique sur la famille du Buat, l'ouvrage suivant, que nous trouvons dans un catalogue : *Touques et le château de Bonneville*, par C. Le Court, Pont-l'Evêque 1868, in-12, 32 pages.

Une loi des langues, c'est d'abréger les mots : il nous en vient deux ou trois à l'esprit, très modernes : une invite, une invitation ; une flnàe, une flânerie ; une chope, une chopine ; une purge, purgation ; mais ce dernier est déjà vieux : il est dans Sévigné « j'ai pris une purge aujourd'hui. » Mais plus ancien encore, au XVIe siècle dans le sens légal.

Digitized by Google

La mort de M. Barenton, curé de N.-D.-des-Champs d'Avranches, a été un de ces événements, qui émeuvent toute la population d'une ville et de ses environs, et la translation de son corps du cimetière dans son église a offert un concours et une procession tel qu'Avranches n'en avait jamais vu. M. Barenton avait été très longtemps membre de notre Société, mais il n'y avait jamais pris une part active et joué un rôle personnel. M. Barenton fut un prêtre, le prêtre par excellence, renfermé uniquement dans son devoir et dans l'édification du plus grand monument religieux de la ville. Il ne lui a pas été donné d'en voir la consécration dernière, mais il est très avancé, fini, moins le chœur; son église, c'est bien son église, lui a donné le dernier asile. Sur son tombeau est son buste, peu ressemblant d'ailleurs, l'œuvre d'un bon sculpteur cependant, M. Baujault, de la colonie artistique de Carolles, lequel n'a pu travailler que sur une photographie : pour avoir la ressemblance, il eût fallu mouler la tête du mort. M. Barenton vivra longtemps dans la mémoire de la ville d'Avranches et ce qui contribuera encore à l'y faire vivre, c'est la *Notice* que lui a consacrée un de ses vicaires, M. l'abbé Mottay (Imp. Gibert, nov. 1887.)

Le R. P. Louis de Gonzague, prieur du monastère de Storrington (Angleterre), a entrepris à la fois l'histoire littéraire et l'histoire diplomatique de l'ordre de Premontré tout entier : ce sera important pour nous qui avons à la Luzerne les beaux restes d'une abbaye de cet ordre. On sait que les religieux de cet ordre, les enfants de St Norbert (datant de 1120), étaient habillés de blanc, et le peuple se sonvient encore d'eux sous le nom de *Prêtres blancs*. Il ne reste plus en Europe que 17 abbayes sur plus de 3,000 d'autrefois. (D'après des notes au Bull. des Ant. de Pic., 1887, chiffre évidemment exagéré).

Un n° du *Glaneur de la Manche*, (3 déc. 87) à la place d'une étymologie hypothétique que nous avons donnée sur l'origine du nom de rue d'Egypte, à Saint-Hilaire, nous en offre une qui s'annonce avec les caractères de la certitude : Nous aimerions à remercier l'auteur de cette étymologie et à ajouter un nom propre à nos remerciments, mais sa modestie, bien placée, s'est couverte du voile de l'anonyme : « Au commencement de l'an VI les soldats cantonnés dans la rue St-Michel ou rue Michel, reçurent l'ordre de rejoindre les vieilles bandes d'Italie que Bonaparte avait rassemblées à Toulon, s'embarquèrent avec lui le 3 floréal et prirent leur part de gloire dans l'immortelle campagne d'Egypte. Et c'est en l'honneur de ces braves que le maire de St-Hilaire, par un arrêté en date du 12 ventôse, an IX, appela la rue qu'ils avaient habitée la *Rue d'Egypte*. »

Digitized by Google

C'est un principe de linguistique que le vocabulaire des idées sort de celui des sensations et que les termes spiritualistes ne sont que des métaphores ou des comparaisons. Aussi le terme fr. tintouin, qui n'a plus que le sens de souci, d'ennui, « avoir du tintoin », représente non seulement le bourdonnement des oreilles, mais en patois est synonyme de tintement. Un des jeunes auditeurs de notre dernière séance, M. Le Grain, élève de rhétorique, nous présente *tintouin* dans le sens du tintement de la cloche : c'est ainsi que Montaigne, qui a écrit autant en gascon qu'en français littéraire, a employé le verbe *tintouiner* : « Le son mesme des noms qui nous tintouine aux oreilles. »

Un journal d'Avranches annonce un petit livre qui sera prob. fort curieux : le *Blason de Villedieu-les-Poëles*, facéties historiques, burlesques, concernant les braves gens de Villedieu, par le compère Jean de la Cloche, batteur sur cuivre. Il se publie dans le *Bocage*, journal de Vire, et paraîtra prochainement. Il s'agira dans cet écrit sans doute de très vieux racontars sur les anciens Sourdins, ceux qui ont donné lieu à leur renom de naïveté niaise, car le Sourdin contemporain qui a fréquenté l'école et le collège, qui a voyagé, qui a fait bravement son service militaire, qui s'est assoupli au commerce et à l'industrie, n'est pas plus bête que d'autres. Et de vieux professeurs du collège d'Avranches, peuvent rendre le témoignage que s'il ne leur venait guère de Villedieu des garçons d'imagination, il leur en venait, selon l'argot collégial, de solides caboches. Du reste, le livre ci-dessus, publié à Vire inspire quelque méfiance, car ce sont les Virois qui ont blasonné les gens de Villedieu, les facétieux Virois, les fils de Basselin « les bons Virois, les bons gallois, » comme ils le criaient autrefois. Aussi, c'est de source Viroise qu'est sortie la petite chose suivante, qui a trop de renom pour ne pas devoir figurer dans ce livre. Nous la reproduisons en la condensant : « Dans l'église de Villedieu, il y a longtemps, bien longtemps, on sentit le besoin de renouveler le crucifix ou d'avoir un très beau crucifix et on délégua à Vire près d'un bon sculpteur les marguillers et des notables. L'artiste observateur, comme ils le sont tous, et malin comme ils le sont presque tous, n'eut pas de peine à lire sur ces bonnes têtes autre chose qu'un air intelligent et se mit en devoir d'en profiter. — Mais, leur dit-il, votre Christ, le veut-on mort ou vivant ? — On ne l'a pas dit. Grand embarras. — Mais le plus avisé des conseillers ouvrit un avis : Faites-le vivant, s'ils le veulent mort, on le tuera. »

M. S. Mauduit fait cette remarque que *essente*, ainsi écrit dans notre *Revue*, n'est pas d'une bonne orthographe, en effet, ce doit être *aissante*, dérivé du fr. ais par le lat. *axis* et *axiculus*. Toute-

Digitized by Google

fois nous ne serions pas surpris qu'on rencontrât la forme *essentes*, puisqu'on a essieu qui dérive de la même source, puisqu'on a aussi essette, l'outil avec lequel on taille les aissentes.

Une revue des patois français vient d'être fondée, sous la direction de M. Clédat, professeur à la Faculté de Lyon : la Normandie y sera représentée, avec une grande compétence, par notre confrère du Bessin, M. Joret, professeur à la Faculté d'Aix.

Deux membres de la Société viennent de constituer la famille, en patois normand, de la syllabe aiguë DAG et DIG : *daguer* et *diguer* (en angl. *dig*), piquer avec un instrument pointu, *diguet* objet pointu, *daguiner*, exciter, agacer avec cet objet, *daguinée*, élancement dans le mal de dents. Du reste, ces mots et leurs similaires existent dans presque toutes les langues, et avec ce fait naturel exprimé par DAG, nous ne demanderons pas, comme Littré, si le dague français est d'origine celtique ou germanique. Le breton a aussi *dager* dague et *dageri*, piquer avec une dague. Nos voisins celtiques ont beaucoup de jolies expressions, qu'on ne trouverait pas chez les Normands : « donner un béco » indique en Normandie un baiser sensuel, sonore et mordant; mais « *plas ar pok* » la place du baiser, pour dire la joue, est modeste et gracieux. Ce que le Normand exprime crûment par le dicton bien connu : « Femme couchée, etc., le Breton le couvre du voile de la métaphore : « Le fléau se fatigue plus tôt que l'aire : « *Quentoc'h e squis ar freill aguet ar leur.* » Litt. « Plus tôt est fatigué le fléau que l'aire. »

Après notre belle séance de novembre dernier, deux organes de la presse locale se sont occupés de nous de la manière la plus obligeante, en donnant l'état de vingt-un membres nouveaux, le titre des lectures avec leurs auteurs ; c'est l'*Opinion* et le journal de *Granville et Avranches;* celui-ci concluait en ces termes : « Ces nouvelles recrues qui remplissent et au-delà, chaque année, les vides causés par la mort, sont dues, il faut le reconnaître, à l'activité du Président, M. Le Héricher, qui a fait de la Société d'Archéol. d'Avranches et Mortain l'une des plus nombreuses et des plus intéressantes de la province. » Ce témoignage nous fait d'autant plus plaisir que nous n'avons pas demandé l'appui de la presse, excepté aux premiers jours de notre renovation.

Le peuple ne comprend pas qu'on étudie la plante pour elle-même, indépendamment de ses propriétés : aussi croit-il que les herboristes, ainsi qu'il appelle les botanistes, sont médecins et même un peu sor-

Digitized by Google

ciers. en ce sens qu'ils doivent connaître la vertu des simples. Aussi un asthmatique, tailleur de pierre et de marbre, consulte un de ceux-ci, avec une note tirée de quelque vieux livre : « LIVESCHE ou *Levesche*, *levisticum vulgare*, *seu ligusticum*, une espèce d'ache : la racine ne meurt pas, pousse des tiges hautes comme un homme, qui croît dans les endroits ombrageux et cultivé dans les jardins. » Est-ce bon contre l'asthme ? On a répondu : n'a qu'une vertu, celle d'être diurétique. Fumez du *datura stramonium* ; mais gardez-vous de sa voisine, de sa sœur, que la vieille médecine chargeait d'épithètes effrayantes : « fantasque, exhilarante oblivieuse et démentante » la Belladone, que Linné a dénommée *Atropa Belladona* ; c.-à-d. la Parque Atropos, sous la figure d'une belle dame.

MM. Ernest Caruel et Oct. Le Chevalier, donnent à notre médaillier un certain nombre d'anciennes monnaies françaises en argent. M. Fauchon, fils de notre confrère M. Victor Fauchon, de St-Hilaire, de retour d'un voyage à travers l'Algérie et la Tunisie, nous offre un rasoir kabyle dans sa gaîne et avec son sautoir. M. Couraye-DuParc donne, pour le musée lapidaire, un boulet de pierre, trouvé sur sa propriété du Petit-Défens à St-Michel-des-Loups : ce vieux mot *defens* signifiait forteresse, comme brétèche, spéc. tour en bois sur une tour de pierre.

Notre confrère très affectionné à notre compagnie, M. L. David, juge à Mortain, bien des fois lauréat aux concours de poésie, vient d'être chargé du cours de législation et d'économie politique au collège de Mortain. Il demande l'envoi de notre 8e volume.

Nous recevons, adressée au Président et à messieurs les Membres de la Société, la lettre mortuaire de M. Charles-Aimé Caumers, décédé à Changeons, 26 nov. 87 : nous attribuons cet envoi à son fils, notre confrère titulaire, M. Emile Caumers, sous-intendant militaire à Bordeaux, équivalent à lieutenant-colonel, il menait le deuil, sous l'uniforme du corps d'état-major.

Rester la *gueule-bée* ou béante est une expression pop. qui a pour équivalent chez nous « rester la goule sous le nez, » où l'on a supprimé *bée*; c'est ainsi que dans la Beauce on nomme très bien les tonneaux ouverts : « tonneaux défoncés d'un bout, les gueulebées, comme on les nomme. » (*La Terre*, p. 344). C'est Diez qui a le mieux vu l'origine de ce mot, l'onomatopée *ba*, exprimant l'ouverture de la bouche ; dans ce même livre une locution beauceronne sur la fierté, se dit : « Le roi n'est pas son oncle, » nous nous disons : « le roi n'est pas son cousin. »

Digitized by Google

Nos lecteurs savent que M. de la Sicotière s'occupe d'une large étude sur la chouannerie sous le titre de *Hist. du général de Frotté.* Ils savent aussi que notre confrère M. Datin, de St-Hilaire-du-Harcouët, a fait un livre, le *Pilori*, où la chouannerie est racontée sous la forme du roman. M. de la Sicotière a prié le Président de le mettre en rapport avec ce dernier : « me permettriez-vous, lui écrivait-il, de m'autoriser auprès de lui de votre amitié pour moi. » M. Datin a accueilli cette demarche avec uneparfaite bonne grâce : « c'est à vous, cher maître, que je devrai cette bonne fortune et je ne veux pas tarder à vous en témoigner ma reconnaissance. » Nous aussi nous avons eu une bonne fortune, en recevant pour la société, un ex. du Pilori : « Vous recevrez donc, écrit M. Datin, en même temps que cette lettre, le volume en question, et je vous prie de vouloir bien le remettre en mon nom à notre bibliothécaire. » *Au Harcouët*, ainsi termine M. Datin, par une abréviation très désirable, qui supprime St-Hilaire.

Ces Irlandais sont une race d'imagination, de crédulité, de poésie : en somme, belle au physique et au moral très aimable. On conçoit qu'ils ne puissent s'entendre avec le Saxon, ou l'Anglais. Une dame Irlandaise, botaniste, mais comprenant la plante par l'esprit et le cœur, l'entendant même parler à cette oreille intérieure, s'est mise, fin de décembre, en rapport avec un botaniste de notre société. Elle a concentré ses goûts, ses amours sur une famille, celle des Narcissées, sur les *daffodils*, comme les nomment les Anglais qui ne savent pas toujours qu'ils se servent là d'un mot français : les fleurs *d'asphodèles*. On ira les chercher au printemps : mais notre Avranchin n'en a que deux espèces, le Narcisse-Faux-Narcisse, vulg. le porion (litt. le petit poireau), et le Narcisse des poètes, à fleurs blanches, suavement odorantes, blanches avec une bordure purpurine, Outre ces deux là la Normandie a encore *l'incomparabilis* et le *biflorus*. Cette dame, dont le mari était d'origine française, avec son nom très français de Laurencin, anglaisé en Laurenson, en connaît un plus grand nombre : elle a même reçu l'insigne honneur d'en avoir une dediée à elle-même par un botaniste-jardinier de Hollande, le Narcissus *Brigitinus*, du nom de Brigitte, la Sainte Irlandaise, qu'elle avait adopté. Avec ses cheveux noirs elle justifie cette origine espagnole d'une tradition dont les Irlandais se vantent et que Tacite affirme ; par son idéalisme et cet amour et ce sentiment de la nature vivante et parlante, elle fait croire à l'infiltration du sang germanique.

L'artiste distingué qui a fait la *Tricoteuse*, un des honneurs de notre musée, M. Fouqué, communique au Président une excellente pubication, vulgarisation sérieuse et complète des mots et des choses,

Digitized by Google

spéc. en histoire naturelle, au dernier mot de la science, et relevée par d'excellentes illustrations et cartes géog. C'est le *Dictionnaire fr. illustré*. Pour l'étymologie, elle est généralement bonne, puisqu'elle est toute empruntée à Littré,, avec trop de confiance peut-être; mais les auteurs étaient-ils de force à mettre quelque chose à la place de ce que ce dernier appelle *inconnu*, comme à l'article *drogue*, la cheville mise sur le nez au jeu de ce nom ? Où ont ils pris ce prétendu gaulois *drounc'hnos*, nez ou bec ? Pourquoi ont-ils suivi Littré dans l'étymologie, par forme de la lettre s, pour l'instrument de tonnelier dit essette, qui serait mieux écrit *aissette*, l'instrument qui taille des ais, ou aissentes.

Dernier don de livres, par le gouvernement des Etats-Unis, Washington 1887. 1° *The Study of hist. in American colleges*, 2° CIRCULARS *of the bureau of education : document sent at the request of prof. H. B. Adams, dép*t. *of the Interior*, envoyés à *Revue de l'Avranchin* d'Avranches.

La découverte d'un objet d'histoire naturelle très rare chez nous a été faite à Céaux, c'est le nid ou la réunion d'alvéoles d'un insecte que M. Sosthène Mauduit a déterminé, le *politste*, un mot grec qui signifie le bâtisseur de villes.

Nous voulons couronner d'une double couronne ce numéro de la *Revue* par l'insertion de deux poésies qui ont été très goûtées dans cette séance de novembre.

A VICTOR HUGO

Fragment

. . . . . .

Au pied de la montagne aux larges horizons,
Emaillés de villas, diaprés de moissons,
Au pied de la montagne où s'éparpille Avranches,
Dans les sables mouvants, au sein des grèves blanches,
Il est un rocher noir, imposant, dentelé,
Une aire de vautours, un vieux burg crénelé.

Il pose largement sur sa base hâlée,
Obscur et formidable, et sa tête effilée,
Sur le sable d'argent, sur le ciel azuré,
Découpe à traits hardis son profil acéré.

Digitized by Google

Les flots, ardents coursiers à la crinière blanche,
Quand au golfe profond roule leur avalanche,
Divisent à ses pieds leurs escadrons soumis.
La mer et le rocher sont deux anciens amis.

Qu'il est beau ce colosse à la prestance rude,
Dans sa fierté sauvage et dans sa solitude !
Gigantesque dolmen, immense piédestal
Dont l'aspect à la fois est sublime et fatal,
Ilot stérile où l'homme, industrieuse abeille,
A su creuser sa ruche et bâtir sa merveille.

De la base au sommet l'audacieux sculpteur
A promené sans fin son ciseau créateur.
Les arceaux de la nef s'allongent en silence ;
La colonne se dresse et l'ogive s'élance.
L'arabesque se roule en orbes gracieux ;
La rosace, filtrant la lumière des cieux,
Œil de cyclope ouvert jour et nuit, fleur de pierre,
Enchâsse de granit ses pétales de verre.

Ce roc enveloppé d'un modeste rempart,
Que la gloire, héritage impérissable, l'art
Qui fait battre nos cœurs, la foi qui les console,
Couronnent à jamais d'une triple auréole
Ce roc prodigieux, que bat le flot amer,
C'est le Mont Saint-Michel au péril de la mer.
Sur le plus haut duquel jadis brillait l'archange,
Rayonnant d'or, baigné d'une lumière étrange,
Terrassant d'un revers de son glaive éclatant
Notre vieil ennemi, l'astucieux Satan.

III

Travaille sans relâche à ton œuvre, ô poète,
Edifice imposant que chaque jour complète,
Merveille de granit qui monte incessamment,
Sous l'effort de ton bras, du sol au firmament.
Architecte puissant, dont la gloire est la nôtre,
Ebauche tour à tour, finis l'un après l'autre
Les blocs du monument dont les fondations
Verront passer le flot des générations !

Digitized by Google

Puis, dans tout son entier quand l'œuvre sera faite,
Lorsque l'heure viendra d'en couronner le faîte,
Tu sculpteras enfin l'archange radieux,
Qui le front étoilé, la tête dans les cieux,
Les deux ailes au vent, triomphant, plein de vie,
Broîra sous ses talons le dragon de l'envie !

Beauvais, Mars 1843. Aug^te^ BESNARD.

—

SONNET A LA VIERGE

Refugium peccatorum !

Mère du Rédempteur, ô Vierge incomparable !
Qui règnes dans les Cieux auprès du divin Roi ;
Porte du Paradis, Madone vénérable,
Reçois mes vœux ardents de respect et de foi.

Trait-d'union placé par un Père adorable
Entre son Fils et nous, qui transgressons sa loi ;
Etoile des humains, Avocate admirable,
Le malheureux pécheur trouve un refuge en Toi.

Je t'aime !... et ma faiblesse à dompter l'inconstance
Implore en gémissant ta puissante assistance
A l'heure du revers qui rend l'homme insensé !

Je souffre !... la souffrance a son prix et ses charmes,
Quand jaillissent du cœur les bienfaisantes larmes
Que tu daignes offrir à Jésus offensé !

5 Septembre 1887. Jules DURAND.

FIN DU TOME III

Le Gérant : Jules DURAND.

Avranches. — Imp. J. DURAND, rues Boudrie, 2, et Quatre-Œufs, 24

Digitized by Google

Digitized by Google

DO NOT CIRCULATE

Digitized by Google

Digitized by Google

DO NOT CIRCULATE

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06815 3173

Digitized by Google

Digitized by Google